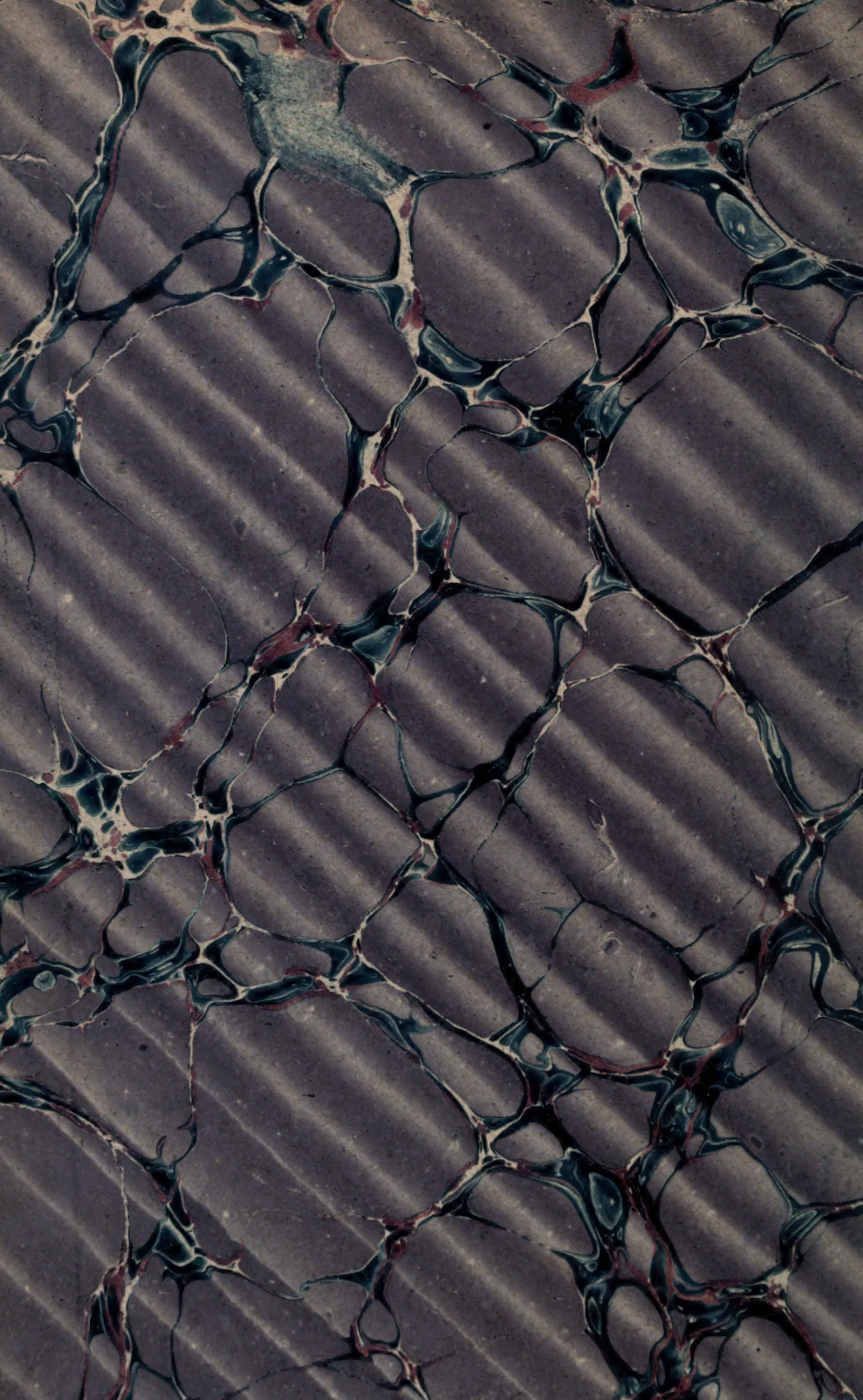

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

44

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

XLVIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME DIX-SEPTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1876

AP
20
R5
pér. 3
t. 17

14390

LA

CRISE PRÉSIDENTIELLE

AUX ÉTATS-UNIS

I.

L'ADMINISTRATION DU GÉNÉRAL GRANT.

La constitution des États-Unis ne met aucun obstacle à ce qu'un citoyen remplisse les fonctions de président aussi souvent que le suffrage de la nation lui conférera cette haute dignité; mais une tradition, invariablement observée, supplée en ce point au silence de la constitution. L'illustre Washington ayant refusé, après deux élections consécutives, de se laisser porter une troisième fois à la suprême magistrature, tous ses successeurs se sont fait une règle de se conformer à l'exemple donné par le père de la république. Le général Jackson lui-même, malgré son caractère ambitieux et dominateur, n'essaya point de se perpétuer au pouvoir après sa deuxième élection, et il n'usa de son immense popularité que pour désigner au choix de la nation, en M. Van Buren, le successeur qu'il préférait. Loin que cette conduite provoquât la moindre surprise, nombre de gens se plurent à prédire que le général Jackson serait le dernier président honoré d'une seconde élection. Une tendance générale et irrésistible entraînait alors tous les états à rendre les charges publiques accessibles au plus grand nombre de candidats par un système de roulement perpétuel, à abréger la durée de

toutes les fonctions et à rendre temporaires et électives toutes celles qui ne l'étaient pas, sans excepter les siéges de la magistrature. Ni le président Polk, ni le président Pierce ne sollicitèrent l'honneur d'une réélection; faisant un pas de plus dans cette voie et désireux de capter les suffrages populaires, André Buchanan, en posant sa candidature, prit l'engagement, qu'on ne lui demandait pas, de ne pas se représenter à l'expiration de sa première magistrature. La réélection d'Abraham Lincoln et celle du général Grant s'expliquaient par la crise que l'Union américaine traversait; mais tout portait à croire qu'aussitôt l'ordre matériel rétabli, les tendances qui prévalaient dans l'administration intérieure des états reprendraient tout leur ascendant, et que désormais la réélection d'un président ne pourrait plus être que le résultat de circonstances tout à fait exceptionnelles. Cependant, au mois de novembre 1872, la désignation des électeurs présidentiels venait à peine d'avoir lieu et d'assurer la réélection du général Grant, qu'un journal, *l'Indépendant* de New-York, s'écriait que cela ne suffisait pas et que, pour le bien du pays, il fallait s'occuper d'ores et déjà d'assurer au général la possession du pouvoir pendant un troisième terme. Pour qu'une pareille proposition se produisît, et surtout pour qu'elle trouvât un certain écho, il fallait ou qu'une révolution se fût opérée dans les idées, ou que la situation intérieure des États-Unis recélât quelque chose d'anormal. La vérité est que pour la première fois, et passagèrement, il y avait au sein de la république américaine une cause, une classe nouvelle et des intérêts puissans disposés à identifier leur sécurité avec le pouvoir d'un homme.

I.

Abraham Lincoln, dont l'élection avait déterminé l'explosion de la guerre civile, ne se croyait pas d'autre mission que de maintenir l'intégrité de la république en faisant rentrer dans le devoir les états qui prétendaient briser le lien fédéral. Il se tenait pour obligé de les ramener à l'obéissance; mais, observateur fidèle de la constitution qu'il défendait, il n'estimait pas que le congrès eût le droit ni de toucher à l'organisation intérieure des états du sud, ni d'imposer à ces états de modifier leurs lois et d'abolir l'esclavage. Tel était aussi le sentiment des plus éminens parmi les hommes qui concoururent dès le premier jour à la défense de l'Union, des généraux Scott, Mac Clellan et Hancock : telle était également la doctrine du parti démocratique, qui avait toujours défendu l'autonomie intérieure des états. Ces idées, que Lincoln lui-même eût sans doute été impuissant à faire prévaloir, furent définitivement

compromises, lorsqu'un crime fit passer le pouvoir aux mains du vice-président Johnson. Celui-ci n'avait ni l'autorité morale, ni la prudente fermeté, ni l'habileté de Lincoln, et son origine, qui le rattachait aux états du sud, le rendait suspect aux populations du nord. Or chaque renouvellement électoral augmentait dans les deux chambres du congrès l'ascendant de la fraction la plus ardente du parti républicain, à qui le rétablissement de l'unité fédérale ne suffisait pas, et qui voulait faire sortir de la guerre l'abolition de l'esclavage. Un même sentiment d'irritation animait les populations du nord, exaspérées par les sacrifices d'hommes et d'argent que la guerre entraînait, et les populations de l'ouest, à qui la création d'une confédération du sud aurait fait perdre la liberté de la navigation du Mississipi jusqu'à la mer. Aux unes et aux autres, il fallait la certitude que de si longs et si douloureux efforts n'auraient pas été faits en pure perte, et par conséquent la destruction de toute force de résistance chez leurs adversaires, pour que le sud fût hors d'état, soit de recommencer jamais la lutte, soit même de recouvrer son ancien ascendant sur les affaires de la confédération.

De ce sentiment sortirent les modifications apportées à la constitution fédérale, les conditions rigoureuses imposées pour la réorganisation intérieure des états du sud et leur réintégration dans l'union, la suppression temporaire de leur autonomie, remplacée par des gouvernemens militaires, et la mise hors la loi de la population blanche presque tout entière. Toutes ces mesures trouvèrent dans le général Grant un exécuteur rigoureux et implacable qui apporta dans l'application des mesures votées par le congrès la rigidité dont il avait fait preuve dans le rétablissement de la discipline militaire. A l'inflexibilité du soldat, esclave de la consigne, se joignait, chez ce méthodiste ardent, le fanatisme du sectaire.

Appelés tout à coup à l'égalité avec les blancs, et investis de tous les droits politiques, les noirs se trouvaient comme un troupeau sans maître et sans conducteur. Il avait été plus facile de leur conférer les prérogatives électorales les plus étendues que de leur en apprendre l'usage et le prix. Alors accoururent, du nord et de l'ouest, avec quelques philanthropes animés d'intentions sincères et désintéressées, une foule d'aventuriers qui se chargèrent d'initier les nègres à la vie politique. N'ayant pour tout avoir qu'une Bible et un peu de linge dans un sac de voyage, ils pouvaient, comme le sage de l'antiquité, affirmer qu'ils portaient tout avec eux. Tous se présentaient aux noirs comme des libérateurs, des guides et des protecteurs. Les plus modestes se contentèrent d'être prédicans, maîtres d'école, inspecteurs et commissaires de l'instruction publique. Les plus avisés se firent élire aux fonctions politiques, aux

assemblées, aux charges de judicature, attribuant aux affranchis, comme récompense de leurs suffrages, les mille petits emplois manuels qui n'exigeaient que peu ou point d'instruction. Tous les traitemens furent augmentés, et le nombre des emplois, devenus une monnaie électorale, fut démesurément accru. Sous prétexte de ranimer la prospérité du sud par le développement des voies de communication et des travaux publics, les mêmes hommes concédèrent à des entrepreneurs appelés du nord, des chemins de fer, des canaux, des travaux de desséchement et d'irrigation auxquels ils attachaient des subventions énormes en argent et en terres. Pour s'assurer la bienveillance et l'appui des autorités fédérales, une large part était faite aux personnages influens à Washington, et aux nombreux parens et amis du président Grant. Toute opposition, toute discussion même, était impossible en présence des baïonnettes fédérales, mises à la disposition des autorités nouvelles : tout recours au congrès eût été illusoire; le sud n'était plus représenté, au sénat comme dans la chambre des représentans, que par des affranchis ou des aventuriers du nord et de l'ouest. La dette publique de la Louisiane, qui était de 10 millions de dollars à la fin de la guerre civile, s'élevait déjà à 40 millions en 1872; la dette municipale de la Nouvelle-Orléans avait décuplé. Les dettes de l'Arkansas, du Mississipi, de l'Alabama, de tous les états du sud, la Georgie exceptée, s'étaient accrues dans la même proportion pendant cette période.

Cette dilapidation des finances du sud, cette oppression d'une race tout entière et les collisions qui en résultaient, ces recours fréquens aux baïonnettes fédérales et l'intervention continuelle du président et du congrès dans les affaires intérieures des états *reconstruits*, finirent par provoquer une réaction dans les sentimens des vainqueurs eux-mêmes. Le parti démocratique avait toujours été favorable à l'autonomie des états, et ses représentans au congrès, bien qu'en minorité, luttaient énergiquement contre des mesures qui leur semblaient abusives. Une scission s'opéra parmi les républicains, lorsque les faits qui viennent d'être résumés eurent été mis en lumière et rendus incontestables par une enquête que le congrès ne put refuser. Les honnêtes gens s'indignèrent des honteux trafics qui déshonoraient la plus noble des causes; les esprits libéraux s'alarmèrent de l'influence funeste que pouvaient exercer sur les mœurs publiques et sur l'opinion, l'extension sans mesure des pouvoirs de l'autorité centrale et la continuelle substitution de la force à l'emploi des voies de droit. La guerre civile aurait-elle, aux États-Unis comme à Rome, pour conséquence dernière la prépondérance de l'autorité militaire et la concentration de tous les

pouvoirs aux mains d'un homme? Le président Grant devrait-il à l'éclat de ses services, à sa popularité encore intacte et à la complaisance intéressée d'une moitié du congrès, de devenir le premier d'une nouvelle série de césars?

Ces craintes ne parurent point chimériques aux républicains libéraux, qui, à la voix de Sumner et de Carl Schurz, se séparèrent du gros de leur parti et essayèrent d'empêcher la réélection du général Grant en 1872 (1). Leurs efforts furent impuissans; il sembla même aux observateurs superficiels que la réélection de Grant fut un triomphe, puisque sept ou huit états seulement donnèrent la majorité à son compétiteur : c'était un mirage décevant. Si Grant eut 81 pour 100 des suffrages du collége électoral, il n'eut en réalité que 55 pour 100 des votes exprimés dans les élections du premier degré. Les voix données à sa candidature ne dépassèrent guère que de 500,000, sur plus de 10 millions, le nombre de celles qui se portèrent sur la liste opposée.

L'attitude nouvelle prise par quelques-uns des hommes les plus considérables du parti républicain, la scission qui s'était produite dans ce parti, et par suite le nombre tout à fait imprévu des suffrages obtenus par Horace Greeley, avaient causé de vives appréhensions à ceux qui avaient intérêt à voir se perpétuer le mode de gouvernement appliqué au sud : il semblait, à les entendre, qu'un changement de personne dans l'administration suffît à remettre en question les résultats de la guerre. La réélection de Grant fut donc accueillie avec un véritable sentiment de délivrance, et, comme il était évident que tout autre candidat aurait succombé devant la coalition des républicains libéraux et des démocrates, la reconnaissance et l'enthousiasme des républicains *noirs* ne connurent point de bornes. Non-seulement il fallait rendre grâce au ciel de cette élection préservatrice, mais tous ceux qui avaient à cœur l'achèvement de l'œuvre immense entreprise par le peuple américain, tous ceux qui voulaient la régénération de la race noire par la liberté et la vraie foi chrétienne, avaient le devoir de travailler à assurer à cette grande œuvre, par une troisième élection, l'appui de l'homme qui seul en avait rendu le succès possible et qui seul pouvait la mener à bonne fin. Ainsi parlait plus d'un prédicateur méthodiste, et les journaux faisaient écho à la chaire. Le général Grant lui-même sembla croire à une sorte de prédestination, à une mission particulière et divine pour laquelle il devait se tenir prêt, et le message inaugural par lequel il reprit officiellement les rênes du gouverne-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 décembre 1872, *l'Élection présidentielle aux États-Unis*, par M. Ernest Duvergier de Hauranne.

ment commença par ces mots remarquables : « La Providence m'a placé pour la seconde fois à la tête de cette grande nation. » Le suffrage populaire n'avait donc été qu'un instrument entre les mains de la Providence. Après avoir fait l'éloge de sa propre administration pendant les quatre années qui venaient de s'écouler, le président ajoutait : « J'ai l'intime conviction que le monde civilisé tend au républicanisme, et que notre gouvernement doit servir d'étoile conductrice à toutes les nations. » Revenant un peu plus loin sur le même sujet, le général Grant complétait ainsi sa pensée : « Je crois que notre grand Créateur prépare le monde à devenir une seule nation, parlant la même langue, résultat qui rendra inutiles les armées de terre et de mer. »

Ce mélange du prédicant et du soldat ne pouvait manquer de faire naître en plus d'un esprit un rapprochement entre le général Grant et Cromwell. C'est ainsi, disaient les adversaires du président, c'est en ayant sans cesse le nom du Seigneur à la bouche et en se donnant comme l'instrument des secrets desseins de la Providence que Cromwell, après avoir mis fin à la guerre civile, détruisit la liberté de son pays. C'est par les mêmes artifices, par les mêmes complicités aveugles ou intéressées qu'il fit tourner au profit de son ambition personnelle l'affection de ses soldats, les appréhensions des timides et les passions religieuses des sectaires. Par combien de traits d'ailleurs le futur protecteur ne rappelait-il pas son modèle? Esprit dominateur et absolu, il se montrait à la Maison-Blanche ce qu'il avait paru à la tête des armées de la république, impénétrable en ses desseins, ne s'ouvrant à personne, ne demandant point de conseils et n'acceptant point d'être interrogé; il n'avait jamais permis à ses meilleurs généraux de discuter ses plans, et il ne permettait pas davantage à ses ministres de discuter ses résolutions ou ses choix. Froid, réservé, silencieux, il s'attachait à ne rien laisser paraître de ses intentions, de ses projets et même de ses impressions. Inflexible dans le commandement et opiniâtre autant qu'impérieux, il voulait être obéi; il poussait à l'extrême la jalousie de ses prérogatives et s'arrêtait avec peine devant la loi ou devant les droits du congrès. Ayant, aux premiers jours de son administration, nommé secrétaire de la trésorerie un de ses amis personnels, Alexander Stewart, malgré la loi qui interdit d'exercer ces fonctions à toute personne engagée dans les affaires, il demanda au congrès de modifier la loi et s'indigna de ne pouvoir l'obtenir. Implacable dans ses haines et ses ressentimens, il n'avait point trouvé une satisfaction suffisante dans la défaite et la soumission du général Lee : il avait voulu l'humiliation de son illustre adversaire en lui imposant une reddition sans condition, bientôt

suivie de la mise hors la loi et de l'exil. Investi de la suprême magistrature, il ne montrait pas plus de ménagemens pour ceux qui lui résistaient, brisant sans explication la situation des plus hauts fonctionnaires, et poursuivant à outrance les adversaires de sa politique et les dissidens de son parti.

Aussi sa réélection fut-elle le signal d'une recrudescence de rigueurs à l'égard des populations du sud. On accusa le président de satisfaire un ressentiment personnel en faisant peser un joug plus rude sur les états qui, comme la Louisiane, l'Arkansas ou la Georgie, avaient donné la majorité à son concurrent. Ce qui est certain, c'est que le président ne frappa de son *veto* et ne chercha à mitiger dans l'application aucune des mesures répressives ou d'intimidation qui furent votées par le congrès sur l'initiative des représentans républicains du sud. Les instructions publiques ou secrètes qui furent données aux commandans de la région du sud furent conçues dans l'esprit le plus rigoureux et le plus despotique. Lorsqu'une lutte sanglante éclata en Louisiane, et que deux gouverneurs, appuyés sur deux législatures rivales, se disputèrent, les armes à la main, l'administration de cet état, le commandant militaire du district, le général Sheridan, se prononça sans hésitation et sans examen pour le gouverneur et pour l'assemblée qui avaient été élus par les noirs. Il les installa de vive force, déclarant qu'il ne voulait ni d'enquête ni d'élections nouvelles, et s'inquiétait peu de savoir de quel côté le droit pouvait être, et il signifia à l'assemblée qui était en possession du Capitole, et dont la légitimité fut plus tard reconnue par le congrès, qu'elle eût à se disperser si elle ne voulait être jetée à la porte, la baïonnette dans les reins.

Cette dépêche insolente et brutale excita d'un bout à l'autre de l'Union un profond et douloureux étonnement. Tous les regards se tournèrent vers Washington, mais le général Grant n'était pas homme à désavouer un de ses lieutenans. Il fit publier une lettre adressée par le ministre de la guerre au général Sheridan pour l'assurer que sa conduite avait l'approbation personnelle du président et celle du cabinet tout entier. Il fut établi plus tard que cette lettre, écrite sur un ordre du président, n'avait été communiquée à aucun des ministres dont elle engageait si gravement la responsabilité. Un cri de réprobation s'éleva du sein même du parti républicain. Les choses en étaient-elles arrivées à ce point qu'une moitié du territoire fédéral fût à la discrétion de l'autorité militaire? Que devenait le respect du principe électif, base et pivot des institutions américaines, si des élections, pour être valides, avaient besoin de l'assentiment d'un commandant militaire, et si le bon plaisir d'un soldat pouvait faire passer la légalité et l'autorité d'un candidat à un

autre, sans tenir compte du suffrage populaire? On avait, sous des prétextes futiles, annulé les votes émis dans l'élection présidentielle par l'Alabama, l'Arkansas et la Georgie : à présent on prêtait main-forte à l'annulation arbitraire des élections intérieures de la Louisiane; où s'arrêterait-on dans cette voie? N'était-ce pas substituer le régime du sabre à celui du vote, et détrôner la seule souveraineté que les citoyens américains eussent appris à reconnaître, la libre expression de la volonté du peuple?

L'impression produite par les événemens de la Louisiane n'était point encore affaiblie, que d'autres incidens venaient émouvoir l'opinion publique. Pendant la première présidence du général Grant, les hommes dirigeans du parti républicain avaient fait valoir que le plus sûr moyen de prévenir toute tentative de séparation, et de rendre indissoluble le lien fédéral, était de rattacher la vallée du Mississipi aux états anciens par un réseau de voies ferrées qui se prolongeraient jusqu'à l'Océan-Pacifique, à travers tout le continent américain. Sous l'empire de cette idée, et contrairement à la doctrine qui avait prévalu jusqu'alors, et qui considérait la concession des chemins de fer comme étant du domaine des législatures particulières, le congrès avait décidé la création de plusieurs lignes de chemins de fer d'une immense étendue, en affectant à ces entreprises des concessions de terres publiques d'une superficie de plusieurs millions d'acres, et des subventions en argent qui s'élevaient à près de 200 millions de dollars. On décida, en même temps, la création de ports sur le Mississipi, l'amélioration, aux frais du trésor fédéral, de la navigation de ce grand fleuve et de ses principaux affluens. Ces libéralités étaient d'autant plus faciles à faire voter que la fabrication des *green-backs*, c'est-à-dire du papier-monnaie, continuait sans interruption. Ce fut l'occasion d'une curée sans bornes comme sans exemple. Les promoteurs de ces projets se partagèrent l'argent des subventions et vendirent à vil prix les titres qui représentaient les concessions en terres publiques; les entrepreneurs se firent leur part en attribuant des prix exagérés à leurs travaux et à leurs fournitures; les obligations et les actions des nouveaux chemins de fer, après avoir donné lieu à un agiotage effréné, subirent une énorme dépréciation : capital et subventions furent absorbés avant qu'on eût mis sérieusement la main à l'œuvre, et les porteurs de titres se trouvèrent en face de la ruine. De là, des procès de toute nature qui, dans l'affaire du *Central-Pacific-Railroad*, aboutirent à un arrêt de la cour suprême, flétrissant pour les promoteurs de cette entreprise. Des récriminations échangées entre les plaideurs, des correspondances produites, et des témoignages recueillis, il ressortit que des sommes énormes avaient été

distribuées entre les membres du congrès pour obtenir le vote des lois de concession et des subventions en terres et en argent. L'un des hommes les plus considérables du parti républicain, M. Schuyler Colfax, ancien sénateur de l'Ohio, qui avait été vice-président de 1868 à 1872, et avait, à ce titre, présidé le sénat pendant ces quatre années, se trouva tellement compromis qu'il dut se retirer immédiatement de la vie publique. La chambre des représentans vota l'expulsion de plusieurs de ses membres; plusieurs autres jugèrent prudent de prévenir, par une démission, un examen trop minutieux de leur conduite parlementaire. Encore le parti démocratique, à l'état d'impuissante minorité dans les deux chambres, accusait-il ses adversaires d'étouffer la vérité, et d'employer toutes les ressources et toute l'influence de l'administration à arrêter des révélations de nature à compromettre le parti tout entier. Depuis que les républicains étaient au pouvoir, disaient-ils, le Capitole était devenu une véritable bourse où les rapports des commissaires, les discours des orateurs, le vote des représentans et des sénateurs étaient régulièrement cotés, et payés sur les deniers publics. Fallait-il s'étonner des dépenses que les candidats au congrès n'hésitaient pas à s'imposer? Si dans le Kansas, en 1871, M. Caldwell avait loué les deux plus grands hôtels du chef-lieu pour y loger et y héberger à ses frais les électeurs sénatoriaux, s'il avait remboursé à ceux-ci leurs frais de voyage en y ajoutant des gratifications et des promesses de places, enfin s'il avait dépensé ainsi en une semaine près de 100,000 dollars, si le sénateur Spencer, de l'Alabama, avait acheté, à tant par tête et argent comptant, les suffrages des électeurs nègres, si les amis du sénateur Pinchback en avaient fait autant en Louisiane, c'est que tous voulaient prendre part à la grande curée dont Washington était le théâtre. Les dépenses du candidat n'étaient qu'une avance qui serait remboursée au centuple au sénateur ou au représentant.

Tous ces scandales produisirent un véritable soulèvement de l'opinion publique. Les élections de l'automne de 1874 en ressentirent immédiatement le contre-coup. Les états d'Indiana et d'Ohio, où l'élection du gouverneur et de la législature a lieu en octobre, donnèrent des majorités considérables aux candidats démocrates, qui semblaient voués depuis dix ans à des défaites certaines. En novembre, l'état de New-York suivit cet exemple. Ce fut alors comme une marée montante dont les flots renversent tous les obstacles. Les élections du printemps suivant tournèrent, comme celles de l'automne, au profit des démocrates. Le Massachusetts lui-même, cette forteresse du parti républicain, élut, pour la première fois depuis plus de cinquante années, un démocrate au poste de gou-

verneur. Dans presque tous les états du sud, la défection des républicains libéraux ramena les anciens planteurs dans les assemblées locales et leur rendit la plupart des siéges au congrès. Le résultat définitif des élections au point de vue du nouveau congrès, dont la première session devait s'ouvrir en décembre 1875, pouvait se résumer ainsi : les démocrates l'avaient emporté dans vingt-huit états sur trente-sept. Après avoir été quatorze ans une minorité impuissante, ils avaient dans la chambre des représentans une majorité de près des deux tiers des voix; dans le sénat, la majorité républicaine se trouvait immédiatement ramenée à huit ou dix voix : encore avait-elle chance d'être réduite à mesure que des vacances se produiraient, et elle pouvait à tout instant disparaître par le déplacement des six ou huit voix des libéraux.

C'était presqu'une révolution; c'était assurément pour le sud la certitude de l'affranchissement. Il avait fallu, dans la session qui s'était terminée le 4 mars 1875, la résistance désespérée de la minorité et toutes les ruses de la stratégie parlementaire pour empêcher, avant le terme légal de la session, le vote définitif d'une nouvelle mesure de répression, le *Force bill*, qui armait l'administration de pouvoirs dictatoriaux dans l'Arkansas, l'Alabama, la Louisiane et le Mississipi, et l'autorisait à replacer ces quatre états sous le régime militaire. Non-seulement ce bill ne serait pas présenté de nouveau, mais il était évident que désormais aucune mesure de rigueur n'avait chance d'être adoptée par une chambre où les démocrates avaient la majorité. Le rétablissement du gouvernement civil dans le sud devenait un fait irrévocable. Plus de lois d'exception, plus d'ingérence du pouvoir central dans les affaires intérieures des états : on n'avait plus à compter qu'avec le suffrage universel. Ce n'était pas tout. La possession d'une forte majorité dans la chambre des représentans mettait aux mains des démocrates, aussitôt que le congrès serait réuni, le vote du budget, l'examen des gestions antérieures, le droit d'ordonner des enquêtes, et tous les moyens de diriger et de faire aboutir les investigations parlementaires. Un seul pas leur restait à faire pour devenir à leur tour maîtres de l'administration du pays, c'était de faire arriver un des leurs à la présidence. La majorité qui avait renouvelé les pouvoirs du général Grant avait été de 500,000 voix; en additionnant les voix obtenues, dans l'élection de la chambre des représentans, par les candidats républicains et les candidats démocrates, on trouvait, à l'avantage de ceux-ci, une majorité de 700,000 voix. Il y avait donc eu, en deux années, un déplacement de 1,200,000 voix au profit du parti démocratique. Que celui-ci réussît à conserver une partie seulement de cette énorme majorité jusqu'en novembre 1876,

et le successeur du général Grant serait certainement un démocrate.

Dans ce déplacement de 1,200,000 voix, le contingent le plus fort avait été fourni par les défectionnaires du parti républicain, par les libéraux. Ceux-ci avaient-ils cédé à un entraînement passager, ou resteraient-ils fidèles à l'alliance qu'un mouvement de l'opinion leur avait fait contracter? Nombre d'hommes influens avaient été immédiatement adoptés par le parti démocratique, qui les avait portés aux honneurs. Ne retiendraient-ils pas, sous leur nouveau drapeau, une partie de ceux qui les avaient suivis? Leur fortune rapide ne tenterait-elle pas beaucoup d'ambitieux, séduits par la perspective des milliers d'emplois qu'un changement d'administration mettrait à la disposition des vainqueurs? Il était évidemment à craindre que la coalition qui venait de se former ne subsistât assez longtemps pour rendre possible l'élection d'un démocrate à la présidence, et mettre fin pour bien des années à la domination du parti républicain.

Les élections du printemps de 1875 jetèrent donc les républicains dans une consternation profonde. Tous ceux qui avaient profité du régime arbitraire auquel le sud était soumis depuis la fin de la guerre, se sentirent menacés dans leurs intérêts. Les titulaires des 80,000 emplois fédéraux qu'il a fallu créer pour percevoir les impôts nouvellement établis ou pour administrer les services dont le pouvoir central a pris la direction, entrevirent dans l'élection d'un démocrate à la présidence la perte de leurs fonctions. Enfin l'église méthodiste, qui aspire à s'emparer de l'esprit des nouveaux affranchis, et qui redoute la concurrence du catholicisme, ne pouvait entrevoir qu'avec appréhension la chute d'un régime sous lequel la protection spéciale du président Grant lui valait toutes les faveurs. Comment prévenir un changement d'administration? Où était le candidat dont le prestige serait assez fort pour changer le courant qui emportait les masses vers le parti démocratique? On n'en apercevait aucun. Le parti républicain avait à sa tête des hommes de mérite, mais pas un seul dont la popularité et l'influence s'étendissent au-delà des limites de son état natal. La personnalité du général Grant effaçait tellement toutes les autres, qu'aucun nom ne pouvait être mis en balance avec le sien. Avec lui, la victoire semblait certaine; avec un autre candidat, la lutte paraissait à peine possible.

Son prestige n'était-il pas intact, malgré toutes les accusations dont il avait été l'objet? Quelque part qu'il allât, n'était-il pas accueilli avec des transports d'enthousiasme? Ne voyait-on pas partout ses anciens compagnons d'armes se presser sur ses pas? N'était-il pas, à juste titre, l'idole des républicains du sud? Son

nom n'était-il pas le seul que les nouveaux affranchis connussent? On avait répété aux noirs, en 1872, qu'ils devaient leur affranchissement à Grant, et qu'ils seraient remis en esclavage si Grant n'était pas réélu : comment les amènerait-on à voter pour un autre candidat sans éveiller leur méfiance et leurs appréhensions? Aucun obstacle constitutionnel ne s'opposait à la réélection du président : pourquoi, lorsque l'existence même du parti était en jeu, s'arrêter devant une tradition, devant une pure question d'étiquette?

Nombre d'esprits, surtout au sud, commencèrent donc à se familiariser avec l'idée d'une troisième élection. Ce devint un thème pour la polémique des journaux, une préoccupation pour les hommes politiques, un universel sujet de conversation. Tout le monde en parla, un seul homme excepté : le président. On essayait de deviner sa pensée, on commentait les propos échappés à ses parens ou à ses familiers; mais quelle conjecture sérieuse asseoir sur de purs commérages? Impassible, silencieux et toujours sur ses gardes, le président demeurait, en apparence, indifférent à tout ce qui pouvait se dire, à tout ce qui s'écrivait sur ce sujet; mais pourquoi se serait-il compromis en découvrant sa pensée? Sa réélection ne pouvait être que l'œuvre de la volonté populaire : ses ennemis, en agitant sans cesse cette question, en la ramenant sans relâche devant les yeux du public, ne posaient-ils pas sa candidature avec plus d'efficacité et d'insistance qu'il ne l'aurait pu faire lui-même?

S'il était impossible de reprocher au président une seule parole, un seul acte de propagande, on ne pouvait pas ne pas remarquer la froideur qu'il témoignait au vice-président Wilson, qui s'était prononcé ouvertement contre le renouvellement de ses pouvoirs, le peu de sympathie qu'il montrait pour M. Blaine, le candidat républicain le plus en évidence, enfin le soin constant qu'il prenait d'entretenir sa popularité. Les démocrates ne se dissimulaient pas que sa candidature, si elle était résolûment posée et soutenue par le parti républicain, était la plus redoutable qu'ils pussent rencontrer devant eux. Il suffirait d'évoquer les souvenirs de la guerre civile, et, suivant l'expression consacrée, de promener dans le nord la chemise sanglante (*bloody shirt*) pour ranimer des haines mal éteintes. En présentant comme le prélude d'un renouvellement de la lutte la rentrée dans les assemblées locales et dans la chambre des représentans de la plupart des hommes qui avaient joué un rôle dans le mouvement séparatiste, on réveillerait les passions hostiles au sud; l'appréhension d'un danger pour l'unité nationale jetterait dans les bras de Grant les populations affolées du nord et de l'ouest. Le plus pressant intérêt des démocrates était donc de rendre la candidature du général Grant impossible en ruinant sa popularité.

Tous leurs efforts tendirent vers ce but. Ils accusèrent le népotisme du président, ses complaisances pour ses amis, les malversations des fonctionnaires de son choix, son ambition sans limites et sa passion du pouvoir. Le césarisme et la corruption défrayèrent la polémique de leurs journaux et les discours de leurs orateurs.

Les chefs du parti républicain, et surtout les prétendans à la présidence, étaient dans le plus grand embarras. Menacés dans leurs prétentions personnelles, ils appréhendaient en outre pour leur parti un échec qui lui ferait perdre le pouvoir. Pour se faire désigner comme candidat du parti, il suffirait au général Grant de gagner, par l'offre de quelques emplois, une ou deux délégations du nord, dont les voix, jointes au vote unanime des délégations du sud, formeraient une majorité, et il ne resterait plus qu'à se résigner. Quant à combattre ouvertement cette candidature, qui eût osé, parmi les aspirans à la présidence, s'attirer le ressentiment d'un homme aussi résolu, dont un seul mot transformerait les 80,000 fonctionnaires fédéraux en auxiliaires actifs d'une candidature ou en spectateurs indifférens de la bataille électorale? Dans leur perplexité, les chefs du parti républicain ne trouvèrent d'autre expédient que de s'abriter derrière les libéraux, qui avaient déjà brisé avec le président, et derrière les conventions électorales qui se réunissent périodiquement dans les divers états. Plusieurs de ces assemblées introduisirent dans les manifestes qu'elles publièrent, à côté des plus vives expressions de reconnaissance pour le second père de la patrie, pour le second Washington, la déclaration qu'une troisième élection devait être considérée comme contraire à la tradition, à l'attente et au bien du pays. Ces avertissemens indirects laissèrent le président indifférent. La convention qui se réunit en Pensylvanie, à la fin de mai, alla plus loin : elle chargea son président de transmettre au général Grant le texte de ses résolutions. La réponse ne se fit pas attendre. Dans sa lettre, le président établit, comme aurait pu le faire un jurisconsulte, que la constitution fédérale n'interdit point une troisième élection : il en inférait que, tant que la loi fondamentale gardera le silence sur ce point, c'est un des droits souverains du peuple d'élever à la présidence l'homme qu'il lui plaît de choisir, et les circonstances peuvent lui faire un devoir de l'exercice de ce droit. Après avoir ainsi réfuté la déclaration des délégués pensylvaniens, le président ajoutait qu'il avait accepté deux fois le pouvoir dans des conditions onéreuses pour lui-même, sans l'avoir ni sollicité, ni désiré, qu'il ne désirait pas davantage une troisième candidature, et qu'il la refuserait si elle lui était proposée; mais cette affirmation était immédiatement détruite par la restriction suivante : « à moins que la candidature

ne lui fut offerte dans des circonstances qui lui fissent un devoir impérieux de l'accepter, circonstances qu'il n'était pas probable de voir surgir. »

Ces réserves n'étaient pas faites pour édifier sur les véritables intentions du général Grant : il devenait évident qu'il attendait les événemens pour prendre un parti. Quelles étaient les éventualités qui pouvaient lui paraître assez graves pour qu'il cherchât ou qu'il acceptât le renouvellement de ses pouvoirs? Avait-il en vue une guerre avec l'Espagne au sujet de Cuba, ou avec le Mexique à raison des incursions dont se plaignait le Texas, des difficultés avec l'Angleterre au sujet du traité d'extradition ou des pêcheries du Labrador? On essaya vainement de le sonder. « Le ciel seul sait ce qui peut arriver, » telle fut l'unique réponse du sphinx de la Maison-Blanche.

S'il se taisait, il agissait comme le plus avisé des candidats. Il avait jugé nécessaire de pacifier la Louisiane : il y parvint par un compromis qui maintenait son ami personnel, M. Kellog, dans les fonctions de gouverneur, en attribuant le pouvoir législatif aux deux chambres qui soutenaient son compétiteur : arrangement bizarre qui donnait tort et raison à la fois aux deux partis, mais qui rétablit la tranquillité. Un peu plus tard, un conflit ayant éclaté dans le Mississipi, le président refusa au gouverneur Ames l'appui des forces fédérales, et il usa de la même circonspection lorsque des désordres se produisirent en Georgie dans le mois de septembre. Conduite toute nouvelle qui avait pour objet d'enlever tout grief aux défenseurs du sud. L'été et l'automne de 1875 furent employés par le président en excursions qui étaient pour lui autant d'occasions d'évoquer les souvenirs glorieux du passé, de remettre en mémoire ses services et de réchauffer le dévoûment de ses anciens compagnons d'armes. Tous les discours qu'il prononça eurent une portée politique. Savoir discerner le courant de l'opinion et se faire porter par ce courant, telle a toujours été, pour un candidat à la présidence, la condition essentielle du succès : personne, à cet égard, n'a fait preuve de plus de pénétration et de sagacité que le général Grant.

Une question divise profondément les esprits aux États-Unis, c'est celle du papier-monnaie émis pendant la guerre et auquel on a donné le cours forcé. Faut-il maintenir ce papier-monnaie dans la circulation ou le retirer, conformément à l'engagement qui a été pris par le congrès, et revenir aux paiemens en espèces? Les populations de l'ouest et celles du nord sont à cet égard d'un avis opposé. La guerre civile a donné lieu, dans la vallée du Mississipi, à un mouvement d'affaires prodigieux qui s'est prolongé jusqu'en

1872. Les dépenses du trésor fédéral se sont élevées jusqu'à 3 millions de dollars par jour pour l'alimentation et l'entretien de l'armée. Le ministère de la guerre achetait sans marchander aux producteurs de l'ouest leurs farines, leurs salaisons, leurs cuirs et leurs laines, qu'il payait en assignats. Après la guerre, il a fallu pourvoir pendant plusieurs années à l'entretien des troupes d'occupation, dont l'effectif n'a été réduit que graduellement. Les bénéfices énormes réalisés par les fournisseurs, les entreprises de travaux publics, l'abondance apparente des capitaux produite par les émissions continuelles du trésor fédéral, donnèrent l'essor à une spéculation effrénée qui fit monter le prix de toute chose. Les terres et les produits naturels de l'ouest acquirent une plus-value qui s'accrut en proportion de la dépréciation du papier-monnaie. Cette dépréciation fut pour nombre de personnes la source d'un nouveau profit. Les gens qui avaient contracté des engagemens commerciaux, ou acheté des immeubles à crédit, ou emprunté sur leurs biens, s'acquittèrent en papier au cours légal, tandis qu'ils vendaient leurs denrées à un prix en rapport avec le cours réel des assignats. Abusées par les apparences et ne sachant pas discerner les causes d'une prospérité passagère, les populations agricoles de l'ouest attribuent à l'abondance de la circulation, c'est-à-dire à la diffusion du papier-monnaie, les bénéfices qu'elles ont réalisés. Leur parler de restreindre cette circulation pour revenir aux paiemens en espèces, c'est, suivant elles, vouloir ramener la cherté des capitaux, c'est menacer leurs intérêts d'un coup semblable à celui qui serait porté à l'existence de l'Égypte, si l'on resserrait l'inondation du Nil. Ces populations voient avec surprise et avec appréhension les banques fédérales établies sur leur territoire renoncer, pour retirer leur cautionnement, au droit d'émettre des billets que la stagnation actuelle des affaires laisserait sans emploi; elles y voient le symptôme d'une concentration des capitaux et des affaires au profit des anciens états. Elles demandent, pour conjurer ce danger, que l'on supprime partout les banques fédérales, qui ont seules le droit d'émission, et que la trésorerie fédérale émette et maintienne dans la circulation autant d'assignats que les besoins du commerce en peuvent exiger. Pour ramener les assignats au pair, il suffira de retirer ses priviléges à l'or, qui sert seul à acquitter les arrérages de la dette publique et qui seul est reçu en paiement des droits de douane. Telle est la thèse des *inflationistes*, fort nombreux dans le Kentucky, l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, et même dans une partie de la Pensylvanie.

Tout autres sont les sentimens et l'intérêt des populations du nord et de l'est. Les états atlantiques servent d'intermédiaires

entre le vieux monde et la vallée du Mississipi. Ce sont eux qui se chargent de vendre en Europe les produits naturels de l'ouest et du sud, et qui approvisionnent ces deux régions des produits manufacturés de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne. Leur clientèle américaine prétend leur vendre au prix de l'or et leur acheter au prix du papier. Ils sont contraints de faire venir de l'or d'Europe pour acquitter les droits de douane, et de racheter ce même or au trésor fédéral pour se libérer envers leurs créanciers européens. Encore si le cours du papier était constant; mais la dépréciation des assignats, qui n'avait pas dépassé 8 pour 100 jusqu'en 1872, a presque doublé depuis cette époque : elle oscille entre 13 et 17 pour 100. Or les états atlantiques sont obligés de faire de très longs crédits qui varient de huit à onze mois. Les fermiers de l'Indiana et de l'Illinois ne paient qu'après la moisson du blé et du maïs ; les éleveurs des prairies qu'après l'abatage des bœufs et des porcs, les planteurs qu'après la récolte du coton et de la canne. Qui peut prévoir les variations du papier-monnaie entre l'ouverture du crédit et le règlement des comptes? L'opération la plus sagement combinée peut être rendue désastreuse par une dépréciation, même momentanée, du papier. La population des états atlantiques, à l'exception des extracteurs de houille et de pétrole de la Pensylvanie, est unanime à considérer le cours forcé comme un obstacle insurmontable au réveil des affaires. Elle est convaincue que la stagnation commerciale, qui pèse si lourdement sur l'Union depuis 1872, ne peut prendre fin que par le retrait des assignats et le retour aux paiemens en espèces.

Il convient de rendre cette justice au président Grant qu'il n'a jamais hésité sur cette question. Il s'est rangé dès le premier jour du côté des véritables principes économiques, et n'a pas contribué médiocrement à entraîner le parti républicain dans la même voie : dans aucun de ses messages il n'a manqué de rappeler au congrès l'engagement pris vis-à-vis des créanciers de l'état, et d'en réclamer l'exécution; c'est sous la pression de son influence que le congrès a voté, en janvier 1875, un bill qui fixe au 1er janvier 1879 la reprise des paiemens en espèces. Les partisans de la circulation métallique ne pouvaient donc espérer de voir leurs intérêts en de meilleures mains.

Il sut également s'emparer, au profit de sa popularité, d'une autre question qui ne fait que de naître. L'instruction du premier degré n'est donnée, aux États-Unis, que dans les écoles publiques, où l'on apprend à lire dans la Bible, et dont les dépenses sont à la charge des états et des villes. Les catholiques, qui forment aujourd'hui le sixième de la population totale des États-Unis, sont fort

nombreux dans le Maryland et dans quelques-uns des états voisins; ils commencent à demander que les fonds des écoles, au lieu d'être administrés directement par l'État, soient répartis entre les diverses communions chrétiennes, au prorata de leurs adhérens, de façon à permettre à chaque communion d'élever les enfants qui lui appartiennent et de faire marcher l'instruction religieuse de pair avec l'instruction littéraire. Les pétitions adressées en ce sens aux législatures de plusieurs états ont soulevé toutes les défiances des églises protestantes et spécialement de l'église méthodiste, jalouse de tout ce qui pourrait favoriser les progrès du catholicisme.

On objecte que l'adoption d'un pareil système enlèverait aux écoles leur caractère national pour ne développer que l'esprit de secte. Élevés tous ensemble, les enfans se pénètrent du même esprit : ils grandissent dans le même amour du pays, le même attachement à ses institutions, le même respect de ses lois. A changer une organisation consacrée par une heureuse expérience, on risquerait d'affaiblir le lien qui doit unir tous les citoyens d'un même pays, et de détruire l'unité morale de la nation. Les mêmes objections sont opposées aux demandes des citoyens d'extraction allemande. Une pétition, adressée aux commissaires des écoles de New-York, au nom de vingt mille résidens allemands, demandait, il y a quelques mois, que, dans les écoles où les enfans allemands seraient en majorité, l'enseignement de la langue et de la littérature allemandes devînt obligatoire, et occupât le même temps que l'enseignement de l'anglais. Dans les états du nord-ouest, où les Allemands constituent un élément considérable de la population, ils voudraient pouvoir réserver pour des écoles où l'allemand serait la base de l'enseignement, la contribution qu'ils paient au fonds des écoles... Les Américains d'origine, qui ne voient pas sans déplaisir les Allemands se grouper, former des associations particulières, se donner une organisation politique à part, et se faire marchander leurs voix par les deux grands partis politiques, ne peuvent que se montrer hostiles à cette tentative de créer et de perpétuer une nation à part au sein de la patrie commune. Lorsque les Allemands essaieront de transformer en mesures législatives leurs demandes, demeurées jusqu'ici à l'état de simples vœux, on verra bien vite cette question passionner les esprits. Le président n'avait garde de froisser les Allemands, dont les sympathies lui avaient été acquises dans ses deux élections : il n'avait pas les mêmes motifs pour ménager les catholiques, surtout lorsqu'il pouvait réveiller à leurs dépens et faire tourner à son profit les passions religieuses des sectes protestantes.

L'occasion qu'il choisit fut des plus singulières : L'association des officiers et des soldats de l'ouest qui avaient fait partie de

l'armée du Tenessee, tint sa réunion annuelle à Desmoynes, petite ville de l'Iowa. Le général Grant accepta d'y assister; mais au lieu de se borner aux complimens de confraternité que l'objet de la réunion appelait naturellement, il prononça un discours tout politique. Après avoir fait entendre à ses anciens compagnons d'armes qu'il voyait poindre un grand danger pour la patrie, il continua en ces termes : « Tenons la main à ce que pas un seul dollar affecté aux écoles publiques ne soit détourné de sa destination pour subventionner une école sectaire. Déclarons que ni un état de l'Union, ni le pouvoir central ne soutiendront d'autres établissemens que ceux dans lesquels tout enfant peut obtenir l'instruction scolaire sans aucun mélange de doctrine athée, païenne ou sectaire. Laissons l'instruction religieuse aux soins de la famille, et tenons toujours l'église et l'état séparés. Avec ces précautions, je crois que les batailles dans lesquelles a combattu l'armée du Tenessee n'auront pas été livrées en vain. »

Ce discours, que rien n'avait fait prévoir, et que le président répéta presque littéralement en plus d'une occasion, eut un retentissement égal à la surprise qu'il occasionnait. Il devint un des thèmes habituels des journaux qui appuyaient l'administration, et il ne fut pas sans influence sur l'élection qui eut lieu, le 12 octobre, dans l'Ohio. Une importance exceptionnelle s'attachait à cette élection, qui fut une victoire pour la politique financière du président. Les démocrates ne se bornaient pas à présenter, pour le poste de gouverneur, le candidat qui avait triomphé l'année précédente, M. Allen; ils avaient arboré le drapeau de l'extension du papier-monnaie. L'Ohio était le premier champ de bataille où les deux doctrines économiques se trouvaient aux prises. Si M. Allen l'emportait, la cause de l'*inflation* en recevrait un essor considérable; elle dominerait tout l'ouest et jouerait le principal rôle dans l'élection présidentielle. De tous les points du territoire, des personnages politiques vinrent apporter à l'un ou à l'autre des deux partis l'appui de leur influence ou le concours de leur parole. M. Carl Schurz rentra en lice sous le drapeau républicain, et, par son influence sur les électeurs allemands, décida la victoire en faveur de M. Hayes, qui l'emporta de quatre ou cinq mille voix sur M. Allen. Nul ne prévoyait alors les conséquences que cette élection devait avoir en 1876; les résultats immédiats étaient déjà considérables. Non-seulement l'Ohio était reconquis par les républicains et devait les aider à reconquérir la Pensylvanie, mais la cause du papier-monnaie était vaincue dans sa place forte. Le parti démocratique ne pouvait plus songer à s'en faire le défenseur et le porte-drapeau. La défaite était donc définitive, et il était impossible

de ne pas reporter une partie de l'honneur de ce succès au président.

II.

A mesure que l'ouverture de la session approchait, l'incertitude sur les intentions du président ne faisait que s'accroître; en même temps, on devait reconnaître que les idées émises par lui gagnaient du terrain dans l'opinion publique. La stagnation persistante du commerce extérieur et les souffrances de l'industrie manufacturière donnaient tristement raison aux défenseurs de la circulation métallique. Quant à la question soulevée par le discours de Desmoynes, elle avait occupé toute la presse religieuse; la plupart des feuilles protestantes du nord avaient donné leur approbation au discours du président, et plusieurs personnages politiques, parmi lesquels M. Blaine, avaient jugé prudent de se rallier publiquement à la proposition qu'il contenait.

Le message dont il fut donné lecture au congrès, le 5 décembre, était un document sage et mesuré, où rien n'était oublié de ce qui pouvait flatter les opinions et les préjugés du peuple américain. Les rapports des États-Unis avec l'Espagne au sujet de Cuba y étaient exposés avec une modération relative et de façon à rassurer sur le maintien de la paix. On y trouvait également de sages recommandations sur les changemens à apporter dans les lois sur la naturalisation, mais pas un mot qui pût dissiper les incertitudes du pays. En revanche, le président revenait sur les deux questions qui semblaient lui tenir au cœur : la reprise des paiemens en espèces et l'interdiction de tout enseignement religieux dans les écoles publiques; il demandait même qu'un amendement à la constitution interdît l'attribution d'une subvention à toute école où une doctrine religieuse serait enseignée. L'insistance du président à ramener ces deux questions sur le premier plan ne pouvait recevoir, au dire de ses adversaires, qu'une seule explication : il désirait en faire le champ de bataille de la prochaine élection. On savait qu'il existait dans le Maryland et dans quelques états de l'ouest des associations secrètes où l'on prenait l'engagement de ne porter aucun catholique aux fonctions publiques. Des indiscrétions révélèrent l'existence d'une franc-maçonnerie de formation récente, intitulée : *l'Ordre de l'Union américaine*, qui avait pour objet de combattre les progrès du papisme et de proscrire tout enseignement religieux des écoles publiques; cet ordre comptait déjà plus de 70,000 adhérens dans les états de Massachusetts, New-York, New-Jersey, Ohio et Pensylvanie. Une autre association politique, la *Ligue de l'Union*,

par l'organe de son conseil national, réuni à Philadelphie, adhéra à l'amendement que le message proposait d'introduire dans la constitution. Toutes ces associations ne pouvaient que se rallier à la candidature de l'homme qui se faisait le porte-drapeau de leurs idées; enfin, dans la conférence annuelle du clergé de l'église épiscopale méthodiste, qui venait de se réunir à Boston, l'évêque Haven, qui présidait, s'était prononcé ouvertement en faveur de la candidature du général Grant, et semblait n'avoir trouvé que des approbateurs. On citait plusieurs ministres qui, du haut de la chaire, avaient invité leur congrégation à prier pour la réélection du président.

Aussi la bataille s'engagea-t-elle immédiatement au sein de la chambre des représentans. M. Blaine, qui désirait complaire au président et s'attirer la faveur des protestans zélés, proposa, dès l'ouverture de la session, un amendement à la constitution, qui consistait à ajouter à la section 10 de l'article Ier une clause ainsi conçue : « Aucun état ne pourra, par une loi, donner à aucune religion le caractère d'une église établie, ni interdire l'exercice d'aucune religion; aucune partie des fonds provenant soit des taxes perçues dans un état pour l'entretien des écoles publiques, soit des dotations constituées au même effet, ne pourra être à la disposition d'aucune secte religieuse; aucune somme provenant desdites sources ne pourra en aucun cas être répartie entre des sectes ou des dénominations religieuses. » De son côté, M. Randall, qui avait été dans les sessions précédentes le chef du parti démocratique, déposa un amendement à la constitution, portant qu'à partir de la prochaine élection le président exercerait ses fonctions pendant six années, mais que ni le président, ni le vice-président, si celui-ci avait eu à remplir les fonctions de président, ne pourraient être réélus. Cet amendement fut renvoyé au comité de législation, qui lui substitua la rédaction suivante : « Toute personne ayant occupé ou qui occupera à l'avenir le poste de président, cessera d'être éligible à cette fonction. » Ces propositions ne pouvaient venir en discussion qu'après une longue procédure parlementaire, et les démocrates étaient impatiens de faire une manifestation. Un représentant de l'Illinois, M. Springer, proposa à la chambre de déclarer par une résolution que, depuis l'exemple donné par Washington, l'opinion qu'aucun citoyen ne devait être élevé plus de deux fois à la présidence faisait moralement partie de la constitution. Cette proposition, qui visait directement le général Grant, avait aussi pour objet de contraindre les représentans républicains à se prononcer publiquement sur les prétentions présumées du président. Aussi les républicains firent-ils d'inutiles efforts pour écarter ou ajourner la discussion de cette proposition par un rappel à l'ordre

du jour : les démocrates avaient la majorité, et ils en usèrent. Il n'y eut point de débat sur la résolution elle-même, qui fut votée par 250 voix, comprenant tous les démocrates et une moitié environ des républicains : 18 représentans seulement, 10 du sud et 8 du nord, votèrent contre; une vingtaine se tirèrent d'embarras en quittant la salle avant l'appel de leur nom. M. Blaine fut du nombre, faisant voir ainsi à quel point le mécontentement du président lui paraissait redoutable. Cependant le président ne sembla point s'émouvoir de cette démonstration parlementaire; c'était le peuple, et non les députés, qui disposait de la suprême magistrature.

C'était donc sur l'opinion qu'il fallait agir. Aussi bien les démocrates avaient-ils peu de chose à attendre des voies législatives tant que les républicains, maîtres de la majorité dans le sénat, pourraient faire avorter toute mesure qu'ils jugeraient contraire aux intérêts de leur parti. Les démocrates ne réussirent même pas à faire voter par la chambre un bill d'amnistie qui restituait les droits politiques aux personnes, au nombre d'environ treize cents, qui en étaient encore privées; ils ne purent, faute de quelques voix, réunir la majorité des deux tiers, qui était nécessaire. Ils avaient repris la rédaction d'un bill présenté à cet effet dans la session précédente par le parti républicain, et qui n'avait pu, faute de temps, être voté définitivement. Les républicains n'hésitèrent pas à se tourner contre leur œuvre, sous prétexte que le bill avait pour but d'amnistier Jefferson Davis et de préparer la rentrée dans la vie publique de l'ancien président des confédérés, de l'auteur principal de la guerre civile, de l'instigateur des massacres d'Andersonville. M. Blaine prononça à cette occasion un discours éloquent, mais d'une violence extrême et calculée, où il prenait à tâche d'évoquer les souvenirs les plus douloureux de la guerre civile et de réveiller toutes les animosités. Il ne manqua point son but, car aucun conseil, aucune instance, ne purent empêcher un représentant de la Georgie, M. Hill, ancien officier dans l'armée confédérée, de glorifier la cause qu'il avait servie et de diriger contre les populations du nord les accusations les plus outrageantes. On eut beaucoup de peine à arrêter ce débat irritant. L'explosion de colère que le discours de M. Hill souleva dans toute la presse du nord prouva que M. Blaine connaissait bien l'esprit de ses compatriotes, et qu'il avait manœuvré juste, s'il voulait réveiller les haines assoupies et faire de l'élection présidentielle une lutte entre le nord et le sud. Cette affectation de présenter les résultats de la guerre civile comme remis en question par la présence d'une majorité démocratique dans la chambre, ces appels à la vigilance et à la persévérance des défenseurs de l'unité nationale parurent une tactique si habile, qu'un autre candidat à

la présidence s'empressa de l'adopter. M. Morton, sénateur de l'Indiana, ayant à faire un rapport sur les conflits qui avaient éclaté dans le Mississipi, prononça contre le sud un réquisitoire qui remplit deux séances, et dans lequel il présenta les blancs comme étant à l'état de conspiration permanente contre les lois et comme uniquement préoccupés d'exterminer la population de couleur.

Ainsi chacun faisait choix de son terrain. Le président faisait appel au fanatisme religieux. M. Blaine et M. Morton présentaient le triomphe électoral du parti républicain comme indispensable à la consolidation de l'unité nationale et au salut de la race noire. Les républicains libéraux déclaraient lutter contre le despotisme militaire et l'abus du patronage administratif. Les démocrates adoptèrent pour programme la réduction des dépenses publiques, la poursuite et la punition des concussionnaires, la réforme de l'administration fédérale. En majorité dans la chambre des représentans, résolurent de réduire considérablement tous les crédits demandés par les ministres : peu importait que le sénat rejetât ou fît échouer la plupart de ces réductions; les démocrates auraient aux yeux du pays l'honneur d'avoir proposé des économies, et le sénat la responsabilité de les avoir repoussées. Les diverses commissions entre lesquelles la chambre se partagea se mirent aussitôt à l'œuvre pour contrôler, par des enquêtes publiques, l'emploi des budgets antérieurs. On scruta minutieusement la conduite des ministres et de tout 'entourage du président.

C'est par là que le général Grant était vulnérable. L'intégrité personnelle du président est au-dessus de tout soupçon. A quelques écarts que la haine, le ressentiment ou l'esprit de parti aient entraîné certains orateurs et certains journaux, jamais personne n'a cru sérieusement le général Grant capable de tremper dans un trafic honteux, ou de fermer volontairement les yeux sur un acte indélicat; mais l'amour qu'il a laissé voir pour l'argent, sa faiblesse excessive pour ses proches et le faux point d'honneur qu'il s'est fait de soutenir ses amis envers et contre tous, en attribuant uniquement à l'animosité politique des accusations malheureusement trop fondées, ont mis pendant quelque temps les apparences contre lui et ont autorisé d'injurieux soupçons.

On peut croire que le parti démocratique n'eût pas manqué de distinguer entre le président et son entourage, au lieu de les confondre dans les mêmes attaques, s'il n'avait cru combattre dans le général Grant le plus redoutable des candidats au pouvoir. On remontait au contraire jusqu'aux premiers jours de son administration pour rappeler les actes de népotisme qui lui avaient été reprochés, — les emplois lucratifs qu'il avait distribués entre ses beaux-

frères, ses parens et ses amis particuliers, le ressentiment qu'il avait témoigné contre le commissaire des terres publiques, Joseph Wilson, pour avoir repoussé une réclamation de la famille de Mme Grant, et la brusque retraite de ce fonctionnaire éminent, — l'opiniâtreté avec laquelle il maintenait, malgré un vote du congrès, son beau-frère Casey dans les fonctions de receveur des douanes à la Nouvelle-Orléans, — la tentative qu'il avait faite pour rendre l'administration du district de Columbia à son ami Alexandre Shepherd, obligé de se retirer devant un vote des deux chambres après avoir compromis les finances du district par des dépenses et par des emprunts non autorisés. On rapprochait ces faits des révélations qui venaient de déterminer la retraite de M. Delano, parent éloigné du président et ministre de l'intérieur depuis cinq années. Jamais fraude plus audacieuse n'avait été commise. Les agens des *bureaux indiens*, qui relevaient du ministère de l'intérieur, faisaient cultiver par les Indiens les terres mises en réserve : les terres appartenaient à l'état, la main-d'œuvre était payée par lui, les semences étaient fournies par lui; les produits devaient lui appartenir. Cependant ces produits, blé, maïs, pommes de terre, étaient vendus à l'état par des prête-nom à beaux deniers comptans, et, au lieu d'être distribués gratuitement aux Indiens pendant la saison rigoureuse, ils servaient à payer à ceux-ci le travail qu'ils exécutaient sur les terres publiques, et pour lequel on leur remettait des bons payables en argent. Ces fraudes, qui nécessitaient une falsification continuelle des écritures de toutes les agences, se pratiquaient depuis si longtemps, sur une si large échelle, et donnaient à leurs auteurs de si énormes profits, que cette longue impunité ne pouvait s'expliquer que par la complicité ou la complète incapacité de l'administration de l'intérieur. L'effet de ces révélations qui se produisirent dans l'automne de 1875, et qui furent appuyées de preuves et de témoignages irrécusables, fut si accablant, que le ministre ne voulut point attendre la réunion du congrès, et envoya sa démission au président. Celui-ci, au lieu de l'accepter avec empressement, voulut d'abord la refuser, et finit par écrire à M. Delano une lettre où il lui exprimait ses regrets de la détermination qu'il avait prise, et lui prodiguait les assurances les plus affectueuses. On s'étonna de cette lettre inutile; on s'étonna plus encore de voir donner pour successeur à M. Delano l'ex-sénateur Zachariah Chandler, dont le nom avait figuré d'une façon fâcheuse dans les enquêtes relatives au crédit mobilier américain et au chemin de fer du Pacifique.

Un scandale qui atteignait plus directement le président éclata dès les premiers jours de la session. Au nombre des principales sources de revenu que les précédens congrès avaient créées figurait

un droit considérable sur le whiskey et tous les spiritueux. Ce droit n'avait guère donné que le quart du produit que l'on en attendait, et il avait été élevé de 50 pour 100, sans que la recette eût sensiblement augmenté. Ce mécompte ne pouvait être attribué au ralentissement de la consommation par suite d'un renchérissement excessif des spiritueux. Il était manifeste que la consommation n'avait pas diminué : les spiritueux se vendaient partout au même prix qu'avant l'établissement de l'impôt; le whiskey notamment se vendait en gros à un prix inférieur au montant du droit qu'il avait dû acquitter au sortir de la distillerie. La fraude pouvait seule expliquer un pareil fait, et une fraude si générale et sur une échelle si gigantesque qu'il fallait que l'administration en fût complice. M. Bristow, nommé secrétaire de la trésorerie, c'est-à-dire ministre des finances, en 1874, voulut avoir la clé de ce mystère. Une enquête, conduite dans le plus grand secret par des agens de confiance, lui fit acquérir la certitude que le trésor public était victime d'une vaste association de fraudeurs, dont les chefs occupaient des emplois élevés dans l'administration des finances et se croyaient assurés de l'impunité par leurs relations avec des personnages puissans. Les agens des finances traitaient directement avec les distillateurs; tantôt les chefs d'établissement donnaient à des prête-nom qu'on leur désignait, des actions ou des parts d'intérêts, et alors une distillerie fonctionnait nuit et jour, sans que le fisc parût en soupçonner l'existence; tantôt ils prenaient une sorte d'abonnement, et, moyennant une somme déterminée dont la moindre partie était versée au trésor, l'établissement pouvait livrer à la consommation des quantités illimitées de spiritueux. Les employés des finances qui voulaient faire leur devoir étaient impitoyablement destitués; les autres recevaient des gratifications proportionnelles à leur grade. Aucun distillateur ne pouvait se refuser au marché qui lui était proposé; les droits lui eussent été appliqués dans toute leur rigueur, et il eût été écrasé par la concurrence des établissemens voisins.

Avant de faire usage des révélations qu'il avait obtenues et de saisir les tribunaux, M. Bristow crut devoir remettre au président une note confidentielle. Il y faisait connaître le préjudice causé au trésor et la nécessité de l'arrêter; il y exprimait aussi l'appréhension que les investigations de la justice n'aboutissent à mettre en cause des personnes haut placées et ne jetassent ainsi un nouveau discrédit sur le parti républicain. Le président retourna le mémoire à M. Bristow, après avoir écrit en marge : « qu'aucun coupable n'échappe si la loi peut l'atteindre. » M. Bristow instruisit alors le président de la marche que les conseils judiciaires de la trésorerie comptaient suivre; il convint avec lui de déplacer, par des change-

mens de résidence, avant l'ouverture des procédures, la plupart des inspecteurs-généraux de district (*supervisors*), afin que ceux d'entre eux qui pouvaient être coupables fussent hors d'état d'avertir et de protéger leurs subordonnés. Les lettres contenant les nouvelles nominations étaient parties, lorsque le président, de sa seule autorité, télégraphia aux inspecteurs-généraux de demeurer à leur poste. Il en donna pour raison à son ministre que des élections allaient avoir lieu en automne et que l'influence de ces inspecteurs-généraux sur leur personnel pouvait être utile au parti républicain. C'est ainsi que dans l'esprit du président l'intérêt de son parti se confondait avec l'intérêt public, si même il ne le primait pas. Les poursuites furent différées, des indiscrétions furent commises et l'éveil donné aux coupables. Néanmoins Avery, chef de division à la trésorerie, Mac-Donald, inspecteur-général du district du Missouri, nommé à ce poste en 1869 par le président, malgré les représentations des deux sénateurs du Missouri, Joyce, receveur des contributions du district, et un certain nombre de distillateurs, traduits devant le jury du Missouri, à Saint-Louis, furent condamnés à l'amende et à l'emprisonnement. La procédure était dirigée par le procureur du district, M. Dyer, et l'avocat de la trésorerie était un ancien sénateur du Missouri, M. Henderson, dont le réquisitoire fit sensation. Les débats avaient révélé qu'une instruction avait été commencée contre les prévenus par un des commissaires de la trésorerie, M. Douglas, mais qu'elle avait été abandonnée sur une lettre écrite par le général Babcock, secrétaire particulier du président et chef de son cabinet. M. Henderson s'éleva contre la conduite de M. Douglas, qu'il taxa de déplorable faiblesse, et il continua en ces termes :

« Douglas ne devait tenir aucun compte des ordres, ni du président, ni de Babcock, ni d'aucun autre. Il devait s'en tenir à son devoir, qui était tracé par la loi, ou résigner ses fonctions. Il serait à désirer que nos fonctionnaires eussent un peu plus de cette fière indépendance que montraient les fonctionnaires d'autrefois. Pourquoi ne quittent-ils pas leurs places, dès qu'ils ne peuvent plus les garder avec honneur? Combien de temps croira-t-on encore que le fonctionnaire est l'esclave de celui qui lui a donné sa place? Nous aurions peu gagné à abolir l'esclavage, si le noir n'avait été libéré que pour charger de chaînes le fonctionnaire blanc. Une belle parole de Henry Clay : « mon devoir avant la présidence, » vaut mieux que toutes les tirades libérales de notre époque. Douglas a cédé : il était honnête, je le crois, mais il était pauvre. Il a eu peur de perdre sa place s'il n'obéissait pas à ceux qui avaient le pouvoir en mains. »

Ces paroles, publiées par tous les journaux, produisirent une telle sensation que le président s'en émut. Il en fit demander le texte authentique par l'avocat-général Pierrepont, et, après en avoir pris connaissance, il s'en déclara offensé et exigea que M. Henderson cessât immédiatement d'être l'avocat de la trésorerie. Cette mesure, prise après un intervalle de huit jours, fut considérée comme un acte de vengeance, parce que le grand jury du Missouri, sur les conclusions de Dyer et d'Henderson, avait rendu, le jour même de la réunion du congrès, un arrêt de mise en accusation contre le général Babcock, pour complicité avec les hommes qui venaient d'être condamnés. Au renvoi d'Henderson le président ajouta une autre faute : il nomma une cour martiale, composée de trois officiers généraux, pour examiner la conduite du général Babcock, décida la réunion immédiate de cette cour à Chicago, et prescrivit qu'on lui envoyât toutes les pièces de l'instruction. On vit dans cette mesure une tentative pour soustraire Babcock à la justice civile et le faire acquitter par un tribunal plus complaisant. Les magistrats du Missouri refusèrent de se dessaisir d'aucune pièce, ils offrirent seulement d'envoyer copie du dossier à la cour martiale; mais celle-ci refusa de siéger en déclarant ne pouvoir s'occuper d'une affaire dont la justice ordinaire était déjà saisie par un arrêt de renvoi régulier.

Le général Babcock fut donc obligé de fournir caution et de comparaître devant les assises du Missouri. Ce procès fut, pendant tout le mois de février 1876, l'unique sujet de toutes les conversations. L'accusation produisit une correspondance télégraphique en chiffres échangée entre Babcock d'un côté, Mac Donald, Joyce et Avery de l'autre, au moment où les coupables avaient pris l'éveil. Il semblait en résulter que Babcock les avait tenus au courant des décisions prises par le gouvernement de Washington et avait fait des démarches dans leur intérêt. Dans quelques dépêches, il était question de remises d'argent faites à Babcock. L'interprétation la plus favorable que l'on pût donner à cette correspondance et aux démarches qu'elle constatait, c'était que Babcock, lié d'amitié avec les trois condamnés, n'avait pas cru à leur culpabilité et les avait regardés comme les victimes de quelque dénonciation calomnieuse. En tout cas, on était obligé d'admettre que l'excès de l'amitié lui avait fait dépasser toutes les limites de la prudence et lui avait fait oublier la réserve que lui imposait sa situation confidentielle auprès du chef de l'état. Deux incidens se produisirent dans le cours des débats. Le président se fit assigner comme témoin à décharge, et, comme il ne pouvait quitter Washington pendant la session du congrès, il déposa devant une commission rogatoire. Cette déposition

ne fut qu'un long et chaleureux panégyrique de Babcock, en qui le président exprimait la plus entière confiance. Le second incident fut la publication dans un journal de Chicago, en relations avec Babcock, d'une circulaire de l'avocat-général Pierrepont aux procureurs de district, pour leur rappeler que l'impunité n'était pas acquise de droit aux fraudeurs qui dénonceraient leurs complices ou viendraient témoigner en justice des faits de fraude auxquels ils auraient pris part. On accusa l'avocat-général d'avoir rédigé et fait arriver cette circulaire à la publicité pour intimider les témoins qui auraient pu déposer contre Babcock. M. Pierrepont écrivit aux journaux que sa circulaire, rédigée d'accord avec le président, était purement confidentielle, qu'en dehors des exemplaires expédiés à destination, une seule copie en avait été faite, que cette copie avait été remise sur le bureau du président, et qu'il ne s'expliquait pas la publication si prompte de ce document dans un journal. Babcock se reconnut plus tard l'auteur de cette publication, que ses conseils judiciaires avaient jugée utile à sa défense, mais il n'expliqua point comment le document était arrivé entre ses mains.

Malgré les charges qui pesaient sur lui, malgré le fait avéré qu'il n'avait mis sous les yeux du président aucune des nombreuses lettres dans lesquelles des personnages considérables, des sénateurs, des représentans avaient signalé les concussions effrontées de Mac-Donald et de Joyce, Babcook fut acquitté, le président des assises ayant fait observer au jury que la matérialité des faits n'était pas établie : à savoir que les sommes reçues par Babcock provinssent d'une source illicite, et que lui-même eût connaissance directe des concussions auxquelles se livraient les hommes dans l'intimité desquels il vivait. Cet acquittement causa quelque surprise, mais on s'étonna surtout de ce que le général, contrairement à ce qu'il avait annoncé, ne provoquât pas la nomination d'un jury d'honneur pris parmi les officiers-généraux de l'armée, et auquel il pût donner les explications que ses conseils judiciaires avaient refusées devant la cour d'assises. On fut également surpris du temps qui s'écoula avant que la démission de Babcock fût acceptée : le président résistait, en répétant qu'il n'était pas dans ses habitudes de déplacer les gens quand ils étaient au feu. En retirant à Babcock les fonctions de chef de son cabinet, il lui fit conserver la direction des travaux publics du district de Colombie, et par conséquent de Washington. Il ne devait pas tarder à se repentir de cette faiblesse.

On était arrivé aux premiers jours de mars; depuis trois mois, les comités de la chambre poursuivaient leurs investigations sur toutes les parties des services publics; les résultats de cette laborieuse enquête allaient éclater comme autant de coups de foudre.

On n'était pas encore remis de l'impression produite par l'acquittement de Babcock, qu'un rapport du comité de la guerre proposait à la chambre la mise en accusation du ministre de la guerre, le général Belknap, pour concussion.

L'armée des États-Unis, dont la principale fonction est de surveiller et de contenir les tribus indiennes, est répartie presque tout entière entre des forts et des campements situés à l'extrême frontière, fort en avant des territoires habités. Les troupes y manqueraient de tout, si des commerçans entreprenans ne traverseraient ces solitudes pour venir vendre aux officiers et aux soldats tout ce dont ils peuvent avoir besoin. La désignation des commerçans autorisés à vendre aux soldats appartenait autrefois à l'officier commandant. Depuis 1870, en vertu d'une décision du général Belknap, le droit de vendre dans chacun des postes militaires constituait un privilége dont le titulaire devait être désigné par le ministre de la guerre. Cette décision avait créé un certain nombre de petits monopoles qui avaient été distribués à des amis ou des protégés du général Belknap, du général Babcock ou d'Orville Grant, frère du président. L'un des plus lucratifs était le privilége du fort Sill, où il y avait toujours en garnison un régiment d'infanterie et un régiment de cavalerie. Ce privilége avait été accordé, par l'influence de la femme du ministre, à un certain Marsh de New-York qui n'en avait jamais usé lui-même. Il en avait laissé l'exploitation à Evans, le négociant qui depuis longues années approvisionnait le fort Sill, à la condition d'une remise sur les bénéfices, qui avait été fixée à forfait à 12,000 dollars par an. Devant le comité de la chambre, Marsh confessa qu'il remettait la moitié de cette somme au ministre de la guerre. Appelé devant le comité, le général Belknap fit un aveu complet, et, uniquement préoccupé de sauver sa jeune et charmante femme, il demanda avec larmes, pour prix de sa franchise, d'être seul compris dans l'instruction. Au sortir de cette séance, Belknap se rendit chez le président pour lui faire connaître ce qui venait de se passer, et déposer sa démission entre ses mains. Non-seulement le président remit immédiatement à Belknap une lettre par laquelle il acceptait, *avec regret*, sa démission, mais sur l'heure il informa la chambre qu'il avait accepté la démission du ministre de la guerre et que celui-ci avait cessé toute fonction. Ce message parvint à la chambre avant qu'elle eût pu voter la mise en accusation, et il causa une vive irritation. On y vit, en effet, comme dans la nomination de la cour martiale dans l'affaire de Babcock, un expédient pour sauver un coupable des rigueurs de la loi. Belknap, une fois sa démission acceptée, cessait d'être fonctionnaire public; or la chambre ne peut frapper d'*impeachment*, et

le sénat ne peut juger que des fonctionnaires publics. D'un autre côté, les tribunaux ordinaires ne sont pas aptes à connaître des actes qui donnent ouverture à un *impeachment*. Il n'y avait donc plus de juridiction devant laquelle on pût demander compte à Belknap de sa conduite. La chambre, après avoir discuté longuement cette question de droit, n'en vota pas moins le bill de mise en accusation, mais l'événement devait prouver que, si le président avait voulu sauver Belknap d'une condamnation, il avait manœuvré juste.

Ce fut ensuite le tour du ministre de la marine. M. Robeson était très lié avec les deux frères Cattell. L'aîné était sénateur, mais avait conservé un intérêt dans la maison de commerce Cattell et Cie, que le cadet dirigeait. Cette maison, qui était peu importante et n'avait qu'un faible capital, n'avait jamais fait d'affaires avec le ministère de la marine avant que M. Robeson en prît la direction. Elle eut immédiatement une petite fourniture, et son crédit au ministère parut si fortement établi, que toutes les maisons qui avaient l'habitude de faire des fournitures pour la marine fédérale se crurent obligées de lui payer des commissions considérables. Le chef d'une grande maison qui fournissait depuis près d'un demi-siècle les bois de chêne que la marine employait, confessa qu'il avait payé 50,000 dollars à la maison Cattell et Cie pour conserver cette fourniture. Le comité de la chambre évaluait à 300,000 dollars les sommes ainsi obtenues par la maison Cattell. Le chef de la maison avouait un bénéfice de 235,000 dollars, et 70,000 dollars avaient été prélevés par le sénateur pour sa part. Les livres de la maison ne portaient au compte des bénéfices que 180,000 dollars : où était passée la différence entre 180,000 et 235,000? Cattell jeune déclarait que la mémoire lui faisait complétement défaut : il avait tenu note des sommes à lui remises sur des feuilles volantes qu'il avait détruites quand le chiffre définitif de 180,000 dollars avait été inscrit au bilan de la maison.

Or le ministre de la marine avait un compte ouvert dans les livres de la maison Cattell : il en résultait que la maison avait payé 13,000 dollars pour une villa et un terrain acquis en son nom à Long-Branch, près de New-York, qu'elle lui avait avancé sans intérêts 7,000 dollars, et enfin qu'elle lui avait remis 8,000 dollars pour des raisons politiques (*for political purposes*), c'est-à-dire pour être appliqués par lui aux dépenses électorales du parti républicain. Il existait en outre, entre le sénateur Cattell et le ministre, un compte particulier, auquel la maison était étrangère, et il résultait des livres de la Camden-bank qu'environ 50,000 dollars y avaient été versés au crédit de M. Robeson, soit par le sénateur, soit par les correspondans ordinaires de la maison Cattell. Le mi-

nistre de la marine n'expliquait ces mouvemens de fonds que par une spéculation sur les terrains de Long-Branch qu'il aurait entreprise de concert avec les Cattell, et prétendait avoir ignoré de la façon la plus complète les rapports de cette maison avec les fournisseurs ordinaires de la marine. Il avait à se défendre contre un reproche encore plus grave.

En septembre 1873, une panique commerciale avait éclaté soudainement aux États-Unis. Elle avait déterminé la faillite d'une maison qui faisait un chiffre d'affaires colossal, la maison Jay Gould et Cie, dont la chute avait entraîné celle d'une foule de maisons de second ordre et donné à la crise les proportions d'un désastre. M. Robeson avait retiré à la maison Baring, de Londres, les fonctions d'agens financiers de son ministère en Europe, et choisi en leur place MM. Jay Gould Mac Culloch et Cie, qui étaient à Londres les correspondans, ou plutôt un dédoublement de la maison américaine. Jay Gould et Cie avaient suspendu leurs paiemens le 18 septembre; le 16, M. Robeson avait donné des ordres pour qu'on expédiât d'urgence à Londres, à Jay Gould Mac Culloch et Cie, 1 million de dollars à valoir sur les paiemens qu'ils auraient à faire pour la marine; il était allé voir le ministre des finances et le président lui-même pour lever toute objection et assurer l'envoi immédiat des fonds. Cet envoi n'était pas commandé par les besoins du service, puisque la marine était déjà en avance de plus d'un million de dollars, et il avait si bien pour objet de venir en aide aux deux maisons et de leur procurer les moyens de se soutenir, que le ministre fit fournir au payeur-général de la marine tous les fonds nécessaires aux paiemens à effectuer en Europe, comme si Jay Gould, Mac Culloch et Cie n'avaient pas eu dans leurs caisses près de 14 millions de francs appartenant au gouvernement des États-Unis. La maison américaine n'avait pu se relever, et la maison de Londres, après une lutte de quelques mois, avait dû se mettre en liquidation. Le ministre s'était fait remettre, comme couverture de ses envois de fonds, des valeurs pour près de 2 millions de dollars, dont la réalisation se poursuivait graduellement; mais à l'heure où l'enquête révélait ces faits, la caisse de la marine avait encore 600,000 dollars à recouvrer. Ce qui aggravait la position du ministre, c'est qu'il avait excédé son droit et contrevenu à une loi précise en confiant les fonds de la marine à Jay Gould, Mac Culloch et Cie sans demander l'approbation du sénat.

Un autre comité de la chambre avait ouvert une enquête sur l'administration des bureaux indiens. Les révélations dont l'éclat avait déterminé la retraite de M. Delano se trouvèrent confirmées et dépassées. Il fut établi que les licences pour commercer avec les tribus indiennes de chaque bureau avaient été l'objet du même trafic

que les priviléges pour les postes militaires. Partout on retrouvait, comme associés des titulaires, ou Orville Grant ou quelqu'un de l'entourage du président. Tous les titulaires reconnurent en outre qu'en 1872 ils avaient été taxés à des sommes variant de 1,000 à 10,000 dollars, qu'ils avaient dû verser à un fonds commun destiné à assurer la réélection du président Grant. Il n'était point de fournisseur du gouvernement qui n'eût été obligé d'en faire autant. Enfin on découvrit qu'une somme de 30,000 dollars avait été prélevée à la même époque sur les fonds secrets, et envoyée, par ordre du président, à l'inspecteur des listes électorales à New-York, Davenport, qui en avait donné un simple reçu, et en avait fait un emploi facile à deviner. La chambre, sur la proposition de son comité, adopta deux bills, dont le premier avait pour objet d'enlever au ministère de l'intérieur la direction des bureaux indiens pour la faire passer au ministère de la guerre, ou plutôt aux commandans militaires des frontières, et dont le second mettait au rang des délits et punissait de l'amende et de la prison le fait d'exiger, en vue des élections, une contribution de toute personne en rapport, à un titre quelconque, avec le gouvernement.

On n'était pas au bout de ces révélations, qui montraient l'administration américaine sous un jour aussi inattendu. Un agent congédié de la police secrète, nommé Bell, vint déclarer à un des comités de la chambre qu'il s'était fait attacher aux bureaux de M. Dyer, procureur du district du Missouri, pour aider à la découverte des fraudes commises contre le trésor, et qu'il avait profité de cette situation pour copier le dossier formé contre Babcock, et qu'il avait remis cette copie aux conseils judiciaires de l'accusé. Il prétendait avoir eu une mission du président et de l'avocat-général; il avait eu probablement pour unique mobile de se faire bien venir des protecteurs de Babcock et d'être largement payé. Un autre agent de la police secrète vint raconter à son tour, au sujet du général Babcock, une histoire qui laisse derrière elle les inventions les plus extraordinaires d'Edgar Poë. Un comité du congrès avait voulu, en 1874, se rendre compte des dépenses extravagantes qui avaient été faites à Washington, sous prétexte de travaux d'embellissement, et exigé la production des livres qui contenaient le détail de la dépense. Un des habitans de Washington qui s'étaient dévoués à la défense des intérêts municipaux, M. Alexander, n'eut pas de peine à démontrer au comité que les livres produits n'étaient qu'un tissu de faux, et ne relataient exactement ni les prix réellement payés, ni les métrés des ouvrages réellement exécutés. Si M. Alexander disait vrai, M. Shepherd, directeur de l'administration du district de Colombia, le général Babcock, surinten-

dant des travaux publics, les ingénieurs sous leurs ordres et les entrepreneurs avaient dû tous tremper dans un complot pour dépouiller le trésor public; mais on ne pouvait en acquérir la preuve que par une vérification minutieuse de tous les travaux depuis leur origine. A ce moment, le bruit se répandit un matin dans Washington que, la nuit précédente, des malfaiteurs s'étaient introduits chez M. Harrington, procureur du district, avaient forcé son coffre-fort et en avaient enlevé des registres et des papiers; mais M. Alexander déposa qu'un homme qui ne s'était pas fait connaître était venu lui dire en confidence que les registres véritables des travaux de Washington étaient cachés chez le procureur du district, et que, telle nuit, on les lui apporterait. La nuit du crime, on avait en effet sonné aux deux entrées de sa maison; mais, ayant déjà repoussé l'offre anonyme qui lui avait été faite de lui procurer ces livres contre une somme d'argent, et peu soucieux de tremper dans une affaire douteuse, il s'était gardé d'ouvrir. Il supposait qu'on avait voulu le compromettre pour détruire l'autorité de son témoignage. Les livres qui lui auraient été remis, et qui n'étaient assurément pas les véritables, auraient servi à l'accuser d'avoir été l'instigateur du crime commis chez le procureur du district. Comment la police, si active à Washington, n'avait-elle rien su, rien vu, rien entendu? Qui avait éloigné, cette nuit, les surveillans ordinaires du quartier? Une instruction avait été commencée contre le procureur fédéral, mais elle avait été suspendue par l'influence de Babcock et des autres amis d'Harrington, qui avait reparu à la présidence, dont il était un des visiteurs les plus assidus. Néanmoins on avait jugé prudent, pour faire tomber cette affaire dans l'oubli, de l'éloigner de Washington. Maintenant un ancien agent de la police secrète venait se déclarer l'auteur de l'effraction commise dix-huit mois auparavant. Il racontait ce qui s'était passé, et prétendait avoir reçu ses instructions de Babcock et d'Harrington lui-même. Le colonel Whitley, qui était chef de la police secrète à l'époque où les faits s'étaient passés, confirmait ce témoignage. Babcock, sans spécifier ce dont il s'agissait, lui avait demandé deux hommes de résolution et d'énergie pour un coup de main. Les deux auteurs de l'effraction avaient été mis à sa disposition, et l'un des deux avait été appelé tout exprès de New-York. Un nouvel arrêt de renvoi devant les assises fut immédiatement rendu contre Babcock et Harrington.

Ainsi chaque jour amenait, avec un nouveau scandale, un nouveau sujet d'attaques contre le président et son entourage. Le général Grant ne voyait plus autour de lui que des accusés ou des suspects; les journaux républicains essayaient à peine de le défendre, et la violence de la presse démocratique ne connaissait plus de

bornes : il semblait que tout souvenir de ses services fût sur le point de s'effacer. Le président en fut vivement affecté : sa santé s'en altéra, et, pendant une indisposition qui le confina dans la chambre pour quelques jours, il prit une résolution définitive. Sous prétexte de s'entretenir de la situation des états du sud, il fit venir un homme de couleur fort intelligent, M. Haralson, représentant de l'Alabama. M. Haralson était l'un des dix-huit représentans qui avaient voté contre la motion de M. Springer, et il se montrait ouvertement favorable à la réélection du président. Quelle ne fut pas sa surprise de voir le général Grant amener la conversation sur la prochaine élection, et parler de M. Conkling, sénateur de New-York, comme du meilleur successeur que le parti républicain pût lui donner. M. Conkling, disait le général Grant, avait une réputation d'intégrité au-dessus de toute atteinte; il avait de grands talens et il avait montré au parti une fidélité à toute épreuve : on ne l'avait vu faillir ou même hésiter en aucune occasion. Répondant à une question précise de M. Haralson avec une égale précision, le général Grant déclara catégoriquement que le parti républicain devait prendre M. Conkling pour candidat à la présidence.

On n'a point de tels entretiens pour qu'ils soient tenus secrets : il suffit à M. Haralson de raconter confidentiellement cette conversation à deux ou trois journalistes pour qu'on sût immédiatement d'un bout de l'Union à l'autre que le président ne songeait plus à une réélection. On eut, quelques jours après, la confirmation officielle de la détermination du général Grant. La chambre des représentans, dans une intention transparente, avait voté la réduction à 25,000 dollars, à partir de 1877, du traitement du président, qui avait été porté à 50,000 en 1871. Le sénat ayant accepté ce bill, le président le frappa de son veto dans les vingt-quatre heures. En le retournant au congrès, le président invoquait le sentiment de dignité qui ne lui permettait pas de sanctionner une atteinte à la première magistrature du pays, et il rappelait avec une sanglante amertume les votes successifs par lesquels les représentans avaient transformé l'indemnité de route qui leur était accordée en un traitement considérable; mais toute l'importance du message était dans la phrase par laquelle le président se déclarait « personnellement désintéressé dans la question. »

Ainsi, le président se reconnaissait vaincu. En se retirant de la lice électorale, il acceptait la condamnation que l'opinion publique et le congrès avaient portée contre son administration.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

LA PHILOSOPHIE

DES CAUSES FINALES

II. [1]

LA CAUSE PREMIÈRE.

I.

La philosophie des causes finales peut se résumer en deux questions : 1° le principe de finalité est-il applicable aux œuvres de la nature comme aux œuvres de l'homme? 2° Comment faut-il concevoir le mode d'action de la cause finale dans les œuvres de la nature? Sur le premier point, nous croyons avoir établi avec M. Janet, dans une première étude, que l'accord de la science et de la philosophie est possible, en ce que celle-ci, loin de contredire les explications de celle-là, les complète par l'adjonction d'un principe supérieur aux causes invoquées par la science. Sur le second point, nous voudrions montrer dans quelle mesure la science peut servir à rectifier et à préciser la doctrine des causes finales en la dégageant des abstractions et des fictions qui la rendent suspecte aux partisans des méthodes scientifiques. Ainsi peut-être arriverons-nous à faire voir comment la science et la philosophie tendent, par une coopération réciproque, à se rapprocher dans leurs conclusions définitives. Assurément l'heureuse révolution dont nous saluons les futurs résultats n'en est qu'à son début; elle n'a pas encore changé les allures de la méthode scientifique et de la méthode philosophique au point de préparer une entente complète. A lire, même en ce moment, l'ardente polémique soutenue par les écoles du

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

matérialisme et du spiritualisme à outrance, on pourrait prendre nos paroles de paix et d'alliance pour de paradoxales illusions. Néanmoins il est facile de juger combien le contact de l'esprit scientifique et de l'esprit philosophique a modifié les tendances des deux directions. On nous permettra donc d'espérer que le dernier mot de la pensée contemporaine n'est pas dans les protestations et les déclamations des écoles exclusives, et de chercher les signes de ralliement dans ces études sérieuses et fécondes, riches de faits et d'analyses, qui font moins de bruit que de lumière dans le monde des esprits libres de préventions et de préjugés.

Pour peu que l'on connaisse l'histoire de la philosophie et celle des sciences, on est frappé du contraste que présente le spectacle du développement et du progrès de l'esprit humain dans ces deux sphères de son activité. Tandis que la science, simple dans ses procédés tout d'abord et pauvre dans ses résultats, va se divisant et se subdivisant en questions de plus en plus spéciales, s'étend et se ramifie en variétés de plus en plus nombreuses et plus riches, la philosophie ne se développe guère que par le renouvellement de ses formules et de ses argumens, gardant invariablement ses problèmes et ses conclusions générales. Pendant que la science compte ses progrès par ses découvertes et ses inventions, la philosophie mesure les siens au degré de rigueur, de précision, de clarté des formes sous lesquelles se posent et se résolvent les mêmes problèmes. Quelle merveilleuse histoire que celle des sciences, si on la suit depuis les premiers savans grecs, physiciens, géomètres, astronomes, naturalistes, jusqu'aux savans de nos jours! Combien de sciences nouvelles créées, et dans chacune quel trésor de vérités successivement acquises et précieusement conservées! Dans la première époque de la science grecque, on compte déjà des savans comme Thalès, Pythagore, Démocrite, Euclide, Philolaüs, Empédocle, Hippocrate, qui trouvent et recueillent les élémens de la géométrie, de l'astronomie, de la physique, de la physiologie, de l'histoire naturelle. Vient ensuite le génie encyclopédique par excellence de l'antiquité, Aristote, qui crée réellement la plupart de ces sciences en en définissant l'objet, la méthode et le programme. Après une éclipse dans la nuit du moyen âge, l'esprit scientifique reparaît avec l'âge moderne et se manifeste par d'éclatans résultats. La science de l'antiquité n'avait eu pour instrument de découverte que l'observation fortuite. La science moderne eut à son service, outre cette observation superficielle et bornée, l'observation aidée du télescope et du microscope, l'expérimentation, l'induction, l'analyse algébrique, la dissection, la vivisection et toutes ces ingénieuses et délicates méthodes que nos savans inventent chaque jour. Aussi quelle transformation de la science avec de pa-

reils instrumens! quelle révélation cosmique dans l'infinie grandeur et l'infinie petitesse des choses! Les plus simples manuels suffisent à nous l'apprendre.

L'histoire de la philosophie n'offre ni la même variété de résultats, ni la même série de progrès. Déjà, dans la première période de son développement en Grèce, de grands problèmes sont posés, de hautes et profondes vérités sont entrevues. Dès la seconde période, la philosophie atteint les sommets les plus élevés de la pensée, et proclame de sa voix la plus éloquente les vérités essentielles qui survivront à la ruine de tous les systèmes. Ce ne sont pas seulement des philosophes comme Socrate, Platon, Aristote, Zénon, Plotin, qui ont compris les principaux attributs de Dieu et les grands caractères de l'ordre universel. Les moralistes et les poètes en ont eu le vif sentiment, qu'ils ont exprimé dans leur noble et divin langage. Seulement ces vérités devaient rester des généralités vagues, tant que la science n'avait pas fait connaître les lois de ce cosmos dont on célébrait la mystérieuse beauté dans des hymmes sublimes. Si la philosophie moderne n'a pas trouvé plus de beaux génies, plus de grands écrivains pour concevoir et exprimer ces vérités de tous les temps et de tous les lieux, elle a eu à son service ce qui manquait à son aînée, une science de la nature plus étendue, plus exacte, plus profonde, surtout depuis les étonnans progrès des sciences physiques et naturelles, dans les deux derniers siècles. En s'instruisant à l'école des savans, en se pénétrant de leurs découvertes et de leurs théories, elle a pu mieux définir la nature et le mode d'action de cette cause finale dont aucune doctrine peut-être dans l'antiquité, sauf celle d'Aristote, n'a donné une formule précise. Elle a pu, par la connaissance tout expérimentale de la nature, mieux montrer en quoi consiste cet ordre sur lequel la science antique n'avait pu donner que de vagues et souvent fausses notions. Déjà les systèmes des grands philosophes du XVIIe siècle, Descartes, Malebranche, Leibniz surtout, se ressentent de cette éducation scientifique; mais c'est principalement aux sciences de la nature, à la mécanique, à la physique, à la chimie, à la biologie, à l'histoire naturelle qu'il appartenait de transformer les conceptions spéculatives de la philosophie sur les hauts problèmes métaphysiques, particulièrement en ce qui concerne la nature et le mode d'action de la cause finale.

Nous abordons, comme M. Janet, ce problème avec une entière liberté d'esprit. Loin de redouter pour la solution qui pourrait avoir nos préférences les nouvelles théories de la science, nous pensons que la philosophie des causes finales ne peut que gagner en exactitude, en précision, en profondeur, à s'approprier ce qui, dans ces théories, semble devoir passer à l'état de vérités acquises. Si le

philosophe répugnait à ce travail de transformation rendu nécessaire par les progrès de la science, c'est qu'il aurait fait son siége d'avance, c'est qu'une solution philosophique serait pour lui un dogme, c'est en un mot que la métaphysique aurait l'autorité et le prestige d'une religion. Où prendrait-elle cette autorité et ce prestige, du moment que le philosophe ne connaît d'autre source de vérité que l'expérience et la raison? Qui pourrait le nier aujourd'hui? en changeant l'aspect du monde par des révélations merveilleuses, la science a renouvelé la philosophie des causes finales. Il n'est pas un problème métaphysique pour la solution duquel la philosophie ne doive tenir compte de ses expériences et de ses théories. Comment agit, dans l'immense série des phénomènes cosmiques, cett Cause finale dont la science ne peut méconnaître l'intervention sans tomber dans l'hypothèse impossible du hasard? Agit-elle d'une façon naturelle ou surnaturelle, c'est-à-dire en se conformant toujours aux lois physiques dont elle est l'auteur, ou en suivant, quand il lui convient, d'autres lois supérieures et parfois contraires aux lois découvertes par la science? Agit-elle sur le monde comme un principe moteur sur une masse inerte? Son action cosmique est-elle une véritable création, en ce sens qu'elle aurait fait sortir le monde du néant? Cette cause finale est-elle une ou multiple? N'est-elle que l'immense collection d'activités finales élémentaires dont l'accord aurait produit l'ordre universel, ou bien cette collection ne serait-elle elle-même que l'épanouissement d'une pensée unique, principe caché de cette ravissante harmonie? Enfin où réside la cause unique et première de l'ordre cosmique? Est-ce dans le monde qu'elle gouverne, ou en dehors du monde, au-delà des régions de l'espace et du temps? Autant de questions sur lesquelles il n'est plus permis à la philosophie de s'en fier à ses vieilles méthodes et à ses spéculations abstraites.

II.

Dans la seconde partie de son œuvre, M. Janet discute avec autant de vigueur que d'impartialité le problème de la nature et du mode d'action de la cause finale. « Si l'on admet, dit-il, la série des inductions que nous avons développées dans le livre précédent, on sera amené à cette conclusion, qu'il y a des buts dans la nature; mais entre cette proposition et cette autre qu'on en déduit généralement, à savoir : qu'un entendement divin a tout coordonné vers ces buts, il y a encore un assez large intervalle. » Assez large en effet pour fournir un champ de bataille aux plus grandes écoles de l'antiquité et des temps modernes. De bons et simples esprits ont cru, dans tous les temps, que la transition entre les deux propositions

est naturelle et même nécessaire. S'il y a des buts dans la nature, c'est qu'il y a un plan, un dessein, une pensée dans l'ordre des choses naturelles. Et comment peut-il y avoir un plan, un dessein sans une cause intelligente qui l'ait conçu et exécuté? Oui, sans doute, le sens commun, le simple bon sens, si l'on veut, raisonne ainsi : Voltaire ne conclut pas autrement avec sa comparaison de l'horloge et de l'horloger. Seulement on supprime ainsi d'avance une grave difficulté de méthode. On confond deux opérations logiques très distinctes : conclure de la finalité des œuvres de l'industrie à la finalité de la nature, en vertu de la frappante analogie qui les rapproche; conclure de cette finalité à l'existence d'une cause finale semblable à celles qui président à la création des œuvres de l'industrie. On ne peut douter de l'intelligence, de la volonté, de l'intention consciente des causes finales dans les œuvres humaines, parce que la conscience nous révèle tous ces caractères dans la cause finale qui est notre propre personne, et que l'induction qui nous les fait attribuer à nos semblables ne souffre aucun doute. Ici, pas même de problème. Où le problème commence, c'est quand il s'agit de conclure, non plus des effets aux effets, mais des causes aux causes. Qu'il y ait des fins dans la nature, que le monde entier soit un tout intelligible, grâce à l'ordre, à l'harmonie résultant du concours des causes finales qui le remplissent et l'animent, cela n'est pas contesté par les grandes écoles de philosophie. Où commence le doute et l'objection, c'est lorsqu'il s'agit d'assimiler aux causes finales des œuvres humaines, sinon les causes finales secondaires, du moins la Cause finale suprême qui les embrasse toutes dans son universelle activité.

M. Janet a l'esprit trop exact, trop rigoureux, pour se faire illusion à cet égard. « La finalité est une des propriétés de la nature : voilà ce qui résulte de l'analyse; mais comment cette analyse nous ferait-elle sortir de la nature? Comment nous ferait-elle passer des faits à la cause? La force de notre argument consiste précisément en ce que nous ne changeons pas de genre; mais que dans un seul et même genre, à savoir la nature, nous poursuivons le même fait ou la même propriété sous des formes différentes. Si au contraire, au lieu de suivre la même filière, soit en la montant, soit en la descendant, nous passons subitement de la nature à sa cause, et si nous disons : il y a dans la nature tel être, lui-même membre et partie du tout, qui agit d'une certaine manière, donc la cause première de ce tout a dû agir de la même manière, il n'est pas douteux que nous ne fassions là un raisonnement bien hardi et bien téméraire, qui, en tout cas, n'est pas contenu dans le précédent. » M. Janet n'est pas le premier qui ait vu la difficulté. Sans parler d'Aristote et de Leibniz, qui ont résolu le problème de la nature et

de l'action de la cause finale première par une tout autre méthode que l'induction purement psychologique, Kant avait déjà démontré, avec cette profondeur d'analyse qui lui est propre, l'insuffisance de l'argument *téléologique*, comme on dit dans l'école, à prouver l'existence et les attributs de Dieu, et comment la preuve des causes finales ne nous permet de conclure qu'à une cause relative et indéterminée, nous laissant dans une complète ignorance sur la nature de cette cause. M. Cousin lui-même l'avoue dans ses leçons sur la philosophie de Kant : « Nous ne craignons pas la critique pour le principe des causes finales, mais nous croyons avec Kant qu'il ne faut pas en exagérer la portée... Si nous ne sortons pas de l'argument des causes finales, cette grandeur de l'ouvrier que nous concevons proportionné à ses œuvres n'a rien de bien déterminé, et l'expérience ne nous donnera jamais l'idée de la toute-puissance, de la parfaite sagesse, de l'unité absolue de l'auteur suprême. »

Bossuet n'a pas montré qu'il avait le sentiment de la difficulté quand il a dit : Tout ordre, c'est-à-dire toute proportion entre les moyens et les buts, suppose une cause intelligente. Que l'ordre de la nature, ainsi que le fait observer M. Janet, que la finalité du monde suppose une cause, c'est ce qui peut être accordé; mais ce principe est-il nécessairement un entendement, une volonté, une réflexion libre et capable de choix? C'est là une autre question. La conscience l'affirme, nous le savons; mais la conscience a-t-elle le droit d'affirmer autre chose que ses propres phénomènes? a-t-elle le pouvoir d'imposer ses révélations intimes à la philosophie, qui spécule sur les causes premières? La métaphysique n'a-t-elle autre chose à faire que de répéter mot pour mot ses enseignemens sur la nature humaine, avec l'unique réserve d'élever à la hauteur de l'idéal et de l'absolu, dans la nature de la Cause finale suprême, les facultés et les attributs que la psychologie constate dans la nature humaine? Voilà ce que l'esprit méthodique et sagace de M. Janet ne peut admettre sans examen. L'autorité d'une pareille méthode ne lui paraît pas incontestable, et la vérité de la solution à laquelle elle aboutit ne lui semble pas tellement évidente qu'on puisse dédaigner d'autres méthodes et d'autres solutions. Il se demande donc si la finalité qu'on aperçoit dans la nature, est bien une loi de la nature elle-même ou une simple loi de notre esprit, si en outre la cause de cette finalité, en la supposant réelle, est nécessairement antérieure et extérieure à la nature, et si enfin il ne serait pas de l'essence de la nature de chercher spontanément la finalité. En un mot, la finalité est-elle objective ou purement subjective, comme le soutenait Kant? La cause finale est-elle transcendante, c'est-à-dire hors de la nature, selon l'opinion de Socrate,

de Platon, de Leibniz, de tous les chefs anciens et modernes de l'école spiritualiste, ou immanente, c'est-à-dire inhérente à la nature, ainsi que l'ont pensé Bruno, Schelling, Hegel? Nous ne parlons pas de Spinoza, qui ne croyait point aux causes finales. Enfin est-elle consciente, comme le pensaient les premiers, ou inconsciente, comme ont paru le croire les seconds?

Nous ne pouvons suivre M. Janet dans la discussion très serrée à laquelle il se livre sur les diverses hypothèses imaginées en réponse à ces trois questions. Il nous suffira d'en résumer les conclusions. Quant à l'hypothèse kantienne de la finalité subjective, il fait une distinction. Il accorde à Kant qu'il y a quelque chose de subjectif dans le principe de finalité; c'est le caractère inductif, résultant de l'analogie. Déjà il avait fait observer précédemment que ce principe n'a ni la même nécessité logique, ni la même évidence intuitive que le principe de causalité. En revanche, le principe de finalité est objectif, au même titre que toutes les hypothèses inductives qui atteignent au plus haut degré de probabilité. Il est bien entendu que cette distinction est relative au principe de finalité seulement, quelle qu'en soit la cause, et non à la cause finale elle-même, sur l'existence et l'action de laquelle il n'a pas encore eu à s'expliquer. Quant à la doctrine de la cause finale immanente, M. Janet procède encore par une distinction entre la finalité proprement dite et la cause finale. La finalité des œuvres de la nature n'est pas, comme celle des œuvres humaines, extérieure à l'œuvre elle-même; elle y réside comme un principe interne et immanent. En est-il de même de la cause finale? L'immanence de la finalité est une vérité d'analyse, tandis que l'immanence de la cause finale n'est qu'une hypothèse. Dans la nature, tout est réuni en un seul et même être; la fin se réalise elle-même; la cause atteint sa fin en se développant. L'image de ce développement est dans la graine qui contient tout l'être qu'elle doit réaliser. Elle atteint sa fin sans sortir d'elle-même. De cette finalité immanente est-il possible de conclure à une cause immanente de la finalité? Ce serait mettre dans la conclusion ce qui n'est pas dans les prémisses, car c'est dire que toute cause qui poursuit des fins spontanément et intérieurement est par là même une cause première. Sur ce point grave et difficile, M. Janet fait ses réserves; il va bien jusqu'à reconnaître que l'opposition de la *transcendance* et de l'*immanence* est loin d'être aussi absolue en réalité qu'elle le paraît aux philosophes allemands. Avec la finesse d'analyse qui lui est habituelle, il fait remarquer qu'il n'y a pas de doctrine de transcendance qui n'implique en même temps quelque présence de la cause suprême dans le monde et, par conséquent, quelque immanence, de même qu'il n'y a pas de doctrine d'immanence qui n'implique quelque distinc-

tion de la cause première et de ses œuvres, par conséquent, quelque transcendance. La transcendance absolue serait une telle séparation de Dieu et du monde, qu'ils n'auraient plus rien de commun, qu'on ne pourrait concevoir une action quelconque de Dieu sur le monde. L'immanence absolue serait une telle identité de Dieu et du monde que la cause ne ferait plus qu'un avec son effet, la substance avec ses phénomènes, l'absolu avec le relatif. « Or il n'y a, dit M. Janet, aucun exemple en philosophie de l'une ni de l'autre de ces deux conceptions. Même dans le théisme scolastique, ou dans celui de Descartes et de Leibniz, quiconque approfondira la théorie du *concursus divinus* ou de la *création* continuée, verra des traces profondes de la doctrine de l'immanence. Réciproquement, dans le panthéisme de Spinoza ou de Hegel, quiconque réfléchira sur la distinction de la *natura naturans* et de la *natura naturata*, de l'*idée* et de la *nature*, reconnaîtra manifestement une doctrine de transcendance. »

On ne pourrait dire que la pensée de M. Janet oscille entre la transcendance et l'immanence. Il est encore trop de l'école de nos maîtres pour hésiter. Il conclut donc à la transcendance de la Cause finale suprême, mais avec beaucoup de distinctions, de concessions, d'explications plus ou moins favorables à la thèse de l'immanence, toujours inspiré par le sentiment de la vérité et de la mesure, et éclairé par les lumières d'une science aussi profonde qu'étendue. Nous permettra-il toutefois une réflexion? Cet esprit si ferme, si sûr et si net semble avoir conscience de la subtilité des solutions du spiritualisme sur de tels problèmes. Ce n'est plus cette discussion irrésistible du premier livre sur le principe de finalité. Malgré son aisance en tout exercice de la pensée, on dirait qu'il sent un pareil terrain mal affermi sous ses pas. Citons encore quelques lignes, afin que le lecteur puisse mieux en juger : « En résumé, l'idée d'une nature douée d'activité interne, travaillant à une finalité interne, quoique relative et subordonnée, et qui n'est autre chose que la pensée leibnizienne bien comprise, n'a rien en soi qui exclue une cause supra-mondaine. Cette cause se distingue de la nature en ce qu'elle est d'avance tout entière, et ramassée en soi, un absolu, tandis que la nature ne peut qu'exprimer et manifester cet absolu à travers le temps et l'espace, sans jamais le réaliser complétement. C'est cette impuissance même de la nature qui doit nous forcer à conclure qu'elle n'est pas elle-même l'absolu, car un absolu qui se cherche sans cesse sans se trouver est une notion contradictoire. »

Reste la question de la finalité consciente ou inconsciente. M. Janet en sent toute la difficulté, et se prête encore à toutes les distinctions et à toutes les réserves qui lui semblent permettre un

accord entre les grandes écoles métaphysiques. Avec Hegel, Schopenhauer et presque toute la nouvelle philosophie allemande, il distingue la finalité de l'intention, qui n'en est pas le caractère essentiel. « On ne doit pas concevoir, dit Hegel, le but sous la forme qu'il revêt dans la conscience, c'est-à-dire sous la forme d'une représentation (1). Ce qui fait surtout la difficulté, c'est qu'on se représente ordinairement le rapport de finalité comme un rapport extérieur, et qu'on pense que la finalité n'existe que là où il y a conscience (2). » Le but n'est pas nécessairement un effet réalisé d'après une idée préconçue; il est la conformité interne des choses à leur idée ou essence. La finalité n'est donc pas seulement immanente : elle est inconsciente. L'instinct offre la preuve que l'intention n'est pas une condition essentielle de la finalité. Aussi la difficulté du problème posé par M. Janet n'existe-t-elle point, tant qu'il ne s'agit que des êtres de la nature. C'est quand on arrive à la cause finale première que la question soulève des doutes sérieux. Après avoir exposé et discuté les solutions contradictoires de la philosophie contemporaine, il résume sa pensée dans une conclusion éclectique qui montre tout à la fois sa préoccupation des difficultés du problème et son désir de rester fidèle au principe de l'école à laquelle il s'honore d'appartenir : « La doctrine du Νοῦς ou de la finalité intentionnelle, n'a d'autre sens pour nous que celui-ci : c'est que l'intelligence est la cause la plus élevée et la plus approchante que nous puissions concevoir d'un monde ordonné. Toute autre cause, hasard, lois de la nature, force aveugle, instinct, en tant que représentation symbolique, est au-dessous de la vérité. Que si maintenant l'on soutient, comme les alexandrins, que la vraie cause est encore au-delà, à savoir au-delà de l'intelligence, au-delà de la volonté, au-delà de l'amour, on peut être dans le vrai, et même nous ne risquons rien à accorder que cela est certain, car les mots des langues humaines sont tous inférieurs à l'essence de l'absolu. » Se réfugier dans l'absolu, pour échapper à la difficulté, n'est-ce pas se perdre dans une abstraction inintelligible? N'y a-t-il pas une solution plus simple, plus claire, plus philosophique du problème? Nous dirons toute notre pensée dans la conclusion de cette étude, sur un sujet qui semble se dérober aux prises de la science humaine.

III.

Nous ne connaissons pas de philosophe qui manie avec plus de vigueur et de dextérité que M. Janet les problèmes de la métaphy-

(1) *Logique*, parag. 104, I.
(2) *Philosophie de la nature*, parag. 360.

sique. Instruit de toutes les difficultés, familier avec toutes les solutions, ouvert à toutes les idées, il produit souvent sur les questions qu'il traite l'évidence irrésistible de la vérité, et quand certains problèmes semblent résister à la clarté de ses analyses et de ses explications, on peut dire que c'est plutôt la faute du sujet que de l'auteur; mais alors même, il laisse encore de la lumière sur ces questions qu'il n'a pu résoudre à l'entière satisfaction de ses lecteurs. Invincible sur le principe de finalité, sa démonstration ne s'impose pas avec la même force sur la nature et l'action de la cause finale. Ce n'est pas que sa discussion soit moins ferme, moins claire, d'un bout du livre à l'autre. Est-ce qu'il y aurait, en philosophie, des problèmes qui défieraient le génie même de la méthode et de la pensée, ainsi qu'on le croit généralement dans le monde savant? Est-ce que toutes les questions qui concernent l'existence, la nature, les attributs, le mode d'action de la cause finale seraient de ce nombre? Ou bien ne pourrait-on pas trouver dans l'insuffisance ou l'impuissance de la méthode les causes de l'incertitude et de l'obscurité qui semblent inhérentes à certaines questions de haute métaphysique? Nous aimons mieux croire à cette dernière cause, qui n'est point de nature à décourager l'initiative de la pensée philosophique. C'est en dégageant le principe de finalité de toute induction psychologique sur le caractère intentionnel de l'acte, sur la conscience ou l'inconscience de l'agent, que M. Janet a pu mettre ce principe hors de question. Ne faudrait-il pas en faire autant pour la cause finale elle-même? C'est la psychologie qui a compromis la thèse de la finalité aux yeux du monde savant, par les fictions qu'elle a mêlées au vrai caractère des œuvres de la nature. N'est-ce pas encore la psychologie qui compromet la thèse de la grande cause finale par les assimilations anthropomorphiques qu'elle a fournies à la philosophie des causes finales? Le moment n'est-il pas venu de laisser un peu la psychologie dans son propre domaine, où nous serions les premiers à la défendre contre les empiétemens de la physiologie, et de voir si la science n'a pas à dire son mot sur cet ordre de questions?

Nous le pensons, et nous ne croyons pas que M. Janet répugne à une méthode qui laisse une part à la science dans la solution des problèmes relatifs au mode d'action de la cause finale. Si l'on reprend en effet ces problèmes un à un, on voit bien vite que les anciennes solutions de la philosophie ne peuvent se concilier avec les théories de la science moderne. Premier exemple : la doctrine du *surnaturel*. Quand nous excluons ce mot de la langue scientifique, nous ne voulons pas dire qu'il n'y a pas, soit dans l'ordre des choses morales, soit même dans l'ordre des choses physiques, des lois supérieures à celles dont les sciences physiques et naturelles

poursuivent la recherche ; nous entendons seulement par là la doctrine qui fait entrer la dérogation aux lois de la nature dans le gouvernement du monde. Avant que ces lois ne fussent connues, la philosophie, se plaçant d'emblée dans l'absolu, avait imaginé au-delà du temps et de l'espace, la cause finale créant le monde et pouvant le détruire, le gouvernant par sa propre volonté, laquelle serait la loi même des choses; — si bien que des philosophes eux-mêmes, sans parler des théologiens, n'ont pas craint d'avancer que c'est la volonté de Dieu qui fait la vérité des choses, même dans l'ordre des axiomes mathématiques. La doctrine du surnaturel avait beau jeu dans cette conception *a priori*, où rien de fixe ni de stable n'était reconnu dans le développement des phénomènes cosmiques. La Providence, dans un pareil gouvernement du monde, ne connaît pas d'autre loi que sa volonté.

On a beau dire que cette volonté est celle d'une suprême sagesse, et qu'elle n'a pas créé le monde pour le détruire, ni fait les lois de la nature pour les violer. Comme on reconnaît que sa sagesse est supérieure à ces lois, si elle emploie parfois, pour arriver à ses fins, ces moyens extraordinaires pour lesquels la théologie a un nom bien connu, qui pourrait s'en étonner? C'est ce qui explique pourquoi la philosophie, qui a de tout temps répugné à une pareille doctrine contraire à ses idées sur la Divinité, n'a pu cependant en triompher tant qu'elle a ignoré les lois de la nature révélées par la science moderne. Il n'y avait que cette révélation qui pût ruiner le surnaturalisme, en en rendant le principe incompatible avec les résultats scientifiques acquis. Aujourd'hui, si la théologie peut encore, en vertu d'une mystérieuse autorité, affirmer la toute-puissance d'une volonté souveraine changeant au gré de ses desseins, nous ne disons pas de ses caprices, le cours ordinaire des choses naturelles, la philosophie ne le peut plus. Nulle théologie, à ses yeux, ne prévaut contre l'astronomie des Copernic, des Képler, des Galilée, nulle métaphysique ne résiste à la mécanique et à la physique des Newton, des Herschel, des Fresnel, des Laplace, découvrant les lois de la pesanteur, de la chaleur, de la lumière, de l'électricité, du magnétisme. En constatant l'existence de toutes les grandes lois qui régissent le monde entier, les sciences de la nature, la mécanique, la physique, la chimie, la biologie ont banni du domaine de la philosophie la doctrine du surnaturel. Donc, alors même qu'elle maintiendrait la cause finale en dehors et au-delà du monde, la philosophie ne peut pas ne point tenir compte des enseignemens de la science. Aussi en est-elle arrivée, chez ses organes les plus libres de préjugés théologiques, à considérer les lois naturelles comme la manifestation nécessaire, éternelle et universelle de la volonté et de la sagesse confondues dans l'essence même

de la divinité; de telle sorte que Dieu ne pourrait violer ces lois sans agir contrairement à sa propre nature. Quand M. Renan, dans un livre intéressant, trop charmant peut-être, met au nombre des *certitudes* cette croyance invincible à la fixité et à l'absolue stabilité des lois de la nature, il est assurément en cela l'organe autorisé de la philosophie contemporaine (1).

Si la science résiste absolument à toute intervention accidentelle et surnaturelle de la Cause finale dans le cours régulier des phénomènes de la nature, qui aurait pour effet de le changer brusquement, l'esprit scientifique ne répugne guère moins à l'idée d'une création consistant à faire sortir l'être du néant. Le mystère n'est pas plus de son goût que le miracle. Or, pour la science habituée à ne croire qu'à ce qu'elle voit, observe et expérimente, le plus inintelligible des mystères, c'est la création *e nihilo*. Il faut reconnaître du reste que la philosophie ne l'a jamais acceptée que comme une de ces explications absolument incompréhensibles qui tranchent les difficultés sans les résoudre. L'ancienne métaphysique répugnait à cette hypothèse tout autant que la science moderne, et l'on peut dire que la raison spéculative ne s'en arrange guère mieux que l'expérience. Et cela est tout simple : pour qu'une explication, si hypothétique qu'elle soit, devienne intelligible, il faut qu'elle se fonde sur une analogie quelconque. Or il n'est aucune opération, aucune génération, aucune *création*, même dans le sens propre du mot, qui puisse éveiller dans l'esprit l'idée de la création *e nihilo*. La philosophie grecque, qui ignorait les lois de la nature, pour rendre intelligible et en quelque sorte sensible son explication de l'origine du cosmos, cherchait ses exemples dans les œuvres de l'art : de là le Démiurge tirant le monde du chaos, comme l'artiste fait à coups de ciseau sortir sa statue d'un bloc informe. L'antique théologie elle-même n'avait point eu l'idée du néant, et il est fort douteux qu'on la retrouve dans le premier chapitre de la *Genèse* exactement interprété. C'est la théologie chrétienne, dont la philosophie moderne n'a fait que suivre les enseignemens, qui a introduit et établi, en s'appuyant sur certains textes de l'Ancien-Testament, l'idée d'une puissance absolue et surnaturelle qui n'a qu'à parler pour faire sortir le monde du néant et pour l'y faire rentrer, pour suspendre l'action des lois qu'elle a faites, pour tout faire, en un mot, tout changer, tout détruire au gré de sa volonté.

Mais ici encore, bien qu'elle n'ait jamais accepté sans contestation ou sans réserve la doctrine théologique de la création absolue, la philosophie n'avait pas d'argument plus puissant à opposer à

(1) *Dialogues philosophiques.*

cette hypothèse que l'impossibilité rationnelle de la comprendre. Il fallait que la science positive vînt l'éclairer de ses expériences. C'est ce qu'elle a fait en démontrant, la balance à la main, l'indestructibilité de la substance matérielle. On pouvait croire, on avait cru même que la matière perd ou gagne en substance dans les incessantes transformations qu'elle subit, quand elle passe par exemple de l'état solide à l'état fluide, de l'état fluide à l'état gazeux, et réciproquement. On ne le croit plus depuis les expériences décisives qui ont prouvé que la même quantité de matière, attestée par le poids, subsiste sous toutes les formes que prend la substance pondérable. On avait hésité devant les objections de la philosophie demandant à la théologie comment la substance matérielle peut commencer ou finir avec ses diverses formes, si le néant n'est pas un mot vide de sens, s'il peut y avoir autre chose, dans les prétendues créations de la nature, qu'un changement d'état, s'il est possible enfin de concevoir l'hypothèse d'un néant absolu précédant l'acte de la création divine. Toutes ces raisons, qui sont certainement d'un grand poids pour les esprits philosophiques, ne pouvaient fermer la bouche aux partisans de la création *e nihilo*. Il est bien difficile aujourd'hui de la maintenir devant les enseignemens de la science expérimentale.

Ce n'est pas seulement l'hypothèse de la création primitive et absolue que la science prétend supprimer; c'est encore et surtout ce système de créations partielles, de révolutions brusques, de genèses grandioses d'une foudroyante rapidité, sortes de coups de théâtre venant renouveler en un instant la scène du monde, qu'elle tend à remplacer par sa théorie de l'*évolution*, moins nouvelle encore par la pensée générale qui la domine que par les analyses, les développemens et les applications qui en ont fait toute une philosophie. Le grand Leibniz en avait posé les bases par sa théorie des perceptions insensibles, par son principe des infiniment petits, par sa loi de continuité. N'a-t-il pas dit : « Le présent est gros du futur, de même que le passé est gros du présent? » Et même, en remontant jusqu'à l'antiquité, ne pourrait-on pas retrouver le germe de cette théorie dans la distinction péripatéticienne de l'être en acte et de l'être en puissance? Mais la science contemporaine s'est approprié la doctrine de l'évolution en la dégageant de toute spéculation métaphysique et particulièrement de toute considération des causes finales. Nous ne pouvons que la résumer en quelques mots avec M. Janet. Aucune chose de la nature ne se produit tout d'abord d'une manière complète ou achevée; rien ne commence par l'état adulte; tout être au contraire commence par l'état naissant ou rudimentaire et passe par une succession de degrés, par une infinité de

phénomènes infiniment petits, jusqu'à ce qu'il apparaisse enfin sous sa forme précise et déterminée, laquelle elle-même à son tour se dissout de la même manière, par une décadence d'états successifs analogues au progrès qui l'a amenée par une succession de mouvemens ascendans. C'est ce que l'école, dans son langage plus précis qu'élégant, appelle la loi d'*intégration* et de *dissolution*. L'univers, dans son ensemble aussi bien que dans toutes ses parties, est soumis à cette loi. Bornée d'abord à la physiologie, cette théorie a été étendue peu à peu à la géologie, à l'astronomie, à la zoologie, à l'histoire, à la politique. Partout, au lieu d'apparitions subites, on a vu des progrès insensibles, des développemens lents et continus.

Grâce à ce travail secret et jamais interrompu de la nature, en vertu duquel chaque organisme finit toujours par s'accommoder à son milieu, les partisans de la nouvelle théorie ont cru pouvoir rendre compte des appropriations et adaptations que la philosophie des causes finales avait toujours opposées comme une barrière infranchissable aux entreprises de la philosophie mécanique. « De quelque manière, dit M. Herbert Spencer, que ce principe (la loi d'adaptation et d'intégration) soit formulé, sous quelque forme de langage qu'il soit dissimulé, l'hypothèse qui attribuerait l'évolution organique à quelque aptitude naturelle possédée par l'organisme ou miraculeusement implantée en lui, est antiphilosophique. C'est une de ces explications qui n'expliquent rien, un moyen d'échapper à l'ignorance par un faux semblant de science. La cause assignée n'est pas une vraie cause, c'est-à-dire une cause assimilable à des causes connues : ce n'est pas une cause qui puisse être signalée quelque part comme apte à produire des effets analogues; c'est une cause qui n'est pas représentable à l'esprit, une de ces conceptions symboliques illégitimes qui ne peuvent être transformées par aucun processus mental en conceptions réelles. En un mot, l'hypothèse d'un pouvoir plastique persistant, inhérent à l'organisme et le poussant à se déployer en formes de plus en plus élevées, est une hypothèse qui n'est pas plus tenable que celle des créations spéciales, dont elle n'est à vrai dire qu'une modification, n'en différant qu'en ce qu'elle transforme un processus fragmenté en processus continu, mais de part et d'autre avec une égale ignorance de sa nature (1). » M. Herbert Spencer n'abuse-t-il pas de la théorie de l'évolution en l'opposant à la philosophie des causes finales? C'est notre conviction très arrêtée. Comme le dit fort bien M. Janet, non-seulement l'idée d'évolution n'exclut pas le principe de finalité, mais il semble au contraire qu'elle l'implique naturellement. Évolution n'est autre chose que développement; or qui dit développement semble bien

(1) *Biology*, part. III, chap. VIII.

dire un mouvement vers un but (1). Les deux philosophes qui dans l'antiquité et les temps modernes ont fortement exposé et défendu la doctrine des causes finales, Aristote et Leibniz, sont aussi ceux dont la philosophie se prête le mieux à la théorie de l'évolution.

La théorie spéciale connue sous le nom de *transformisme* n'est pas une doctrine indépendante de celle de l'évolution; elle n'en est que le dernier terme et en quelque sorte le couronnement. Tout est difficile à expliquer dans cette mystérieuse transformation des êtres de la nature, depuis le plus humble état de l'être, nous ne disons plus le néant, jusqu'à cet état supérieur dont les caractères sont la sensibilité, l'intelligence, la raison, la volonté. Assurément l'origine du moindre spécimen de vie, du simple brin d'herbe, devient un problème redoutable, même pour l'imagination, en dehors du principe de l'évolution. Comment l'être vivant a-t-il apparu un jour sur la scène du monde, dont il n'est pas contemporain, ainsi que la science l'a prouvé? Tant que la science n'est pas entrée dans la voie de l'explication par l'évolution, elle en était réduite à trancher la difficulté par l'hypothèse inintelligible de la création absolue. C'était toujours répondre à la question par le mystère. Le problème devient bien plus difficile à mesure que l'on s'élève dans l'échelle zoologique. Comment l'animal, comment l'homme a-t-il apparu un jour dans le monde? En un mot, quelle est l'origine des espèces? C'est à cette question que répond M. Darwin et son école par l'ingénieuse hypothèse de la *sélection*. Toute espèce supérieure a son origine dans l'espèce inférieure qui la précède immédiatement. Une loi de la nature voulant que la vie des animaux soit une lutte perpétuelle pour l'existence, il s'ensuit que les forts seuls survivent au combat. Or, comme ils n'ont pu triompher des faibles que par l'exercice constant de facultés, d'aptitudes supérieures, naturelles ou acquises par l'habitude, cette supériorité finit par devenir, en vertu de l'hérédité, un caractère saillant et fixe, propre à déterminer ce qu'on appelle une espèce. On comprendra d'ailleurs d'autant mieux cette transformation qu'elle se fait par degrés, lentement et insensiblement accumulés sous l'influence du milieu où vit l'individu qui devra devenir le père d'une espèce nouvelle, car l'école transformiste n'a garde de négliger aucune des causes secondaires qui peuvent concourir à la production du phénomène, et en rendre par là l'explication plus plausible. Que cette hypothèse soit en ce moment autre chose qu'une application hardie de la méthode scientifique qui a conduit à la théorie de l'évolution, l'esprit prudent et réservé de M. Darwin ne l'affirme point et laisse à quelques-uns de ses disciples les allures d'un dogmatisme trop confiant. Jusqu'ici, elle ne peut

(1) Page 353.

invoquer comme preuve de fait que les expériences de sélection artificielle faites par l'industrie de nos éleveurs de plantes et d'animaux. Seulement ces preuves ne seront décisives que le jour où l'éducation aura produit, dans le règne animal spécialement, non pas simplement des variétés de plus en plus différentes de leurs types originels, mais de véritables espèces, telles que la science les reconnaît et les définit dans ses classifications.

Quoi qu'il en soit de l'avenir de ces diverses hypothèses, on peut affirmer que le principe restera, de même que la méthode qui doit le faire prévaloir, dans toutes les explications qui auront désormais l'origine des choses pour objet. La doctrine de la création, universelle ou spéciale, perd de plus en plus tout crédit dans le monde de la science et même de la philosophie, bien moins devant les progrès croissans des doctrines de l'évolution et du transformisme que devant les répugnances de plus en plus fortes de l'esprit scientifique et de l'esprit philosophique. Et comment ces répugnances ne deviendraient-elles pas invincibles pour une doctrine qui répond à toute question d'origine par un mystère? Qu'est-ce autre chose en effet que l'idée inintelligible de la création, de la création universelle, comme de toutes les créations spéciales? Qu'il s'agisse de l'origine du monde ou de l'origine d'une espèce quelconque, comment veut-on que la science et la philosophie ne finissent point par se détacher d'une explication qui n'en est pas une, en ce qu'elle ne se fonde sur aucune analogie? Hypothèse pour hypothèse, elles préféreront toujours celle qui peut se faire comprendre par des exemples. C'est donc en vertu d'une loi de l'esprit humain que l'idée de l'évolution tend à se substituer partout à l'idée de révolution et de création dans l'explication des phénomènes de l'histoire et de la nature. Cette loi, c'est que l'imagination se retire de plus en plus devant la raison, la fiction psychologique, toute subjective, devant la notion expérimentale et objective. Voilà pourquoi l'avenir est à la philosophie de l'évolution, quels que soient les tâtonnemens et les bégaiemens, si l'on veut, des écoles qui la professent. Ni la métaphysique, ni la théologie elle-même ne pourront longtemps s'en défendre. Et pourquoi s'en défendraient-elles? Le mystère n'a jamais profité à la vérité. L'univers, tel que nous le fait voir la science, n'en témoigne que plus haut de la puissance, de la bonté, de la sagesse infinie de la cause qui le produit éternellement et incessamment.

IV.

La science en a fini, nous le croyons, avec la doctrine du surnaturel et des créations absolues. Elle en finira également avec la

grave question de la finalité immanente ou transcendante, discutée par M. Janet avec non moins de force que d'impartialité. La cause finale réside-t-elle dans le temps et dans l'espace, dans le monde qui est son œuvre, ou faut-il la reléguer, comme disait jadis Cousin, sur le trône désert de son éternité silencieuse, au-delà du temps, de l'espace et du monde? Dans son activité créatrice, opère-t-elle du dehors ou du dedans? Que la science puisse admettre une cause finale opérant dans la nature et par la nature elle-même, il ne semble pas qu'aucune de ses observations et de ses théories s'y oppose, et ce n'est pas trop présumer de l'avenir que de croire qu'elle finira par se rallier à la philosophie des causes finales ainsi entendue. Quand on lui parle d'une cause qui habite hors de l'espace et du temps, elle se voit en face d'une abstraction inintelligible et ne peut s'habituer à concevoir la cause suprême dans de telles conditions d'existence. Et si l'on essaie d'expliquer au savant comment elle crée le monde, comment elle le meut, comment elle l'organise et le gouverne, il déclare ne rien entendre à toutes ces sublimes conceptions et les renvoie dédaigneusement à la métaphysique. La science a-t-elle tort? La philosophie incline de plus en plus à penser là-dessus comme la science.

Et comment garderait-elle ses vieilles idées sur la cause finale en face des nouveaux enseignemens de la science? On comprend facilement qu'elle n'ait pu comprendre autrement son existence et son action, tant qu'elle n'a pas connu la nature. Quoi de plus simple, de plus clair, de plus facile à concevoir que le Démiurge de Socrate et de Platon, travaillant comme un incomparable artiste cette matière cosmique que l'ignorance des lois de la nature devait faire considérer comme une masse inerte, confuse, réduite à l'état de chaos? Aristote avait trouvé une explication supérieure, plus simple et plus intelligible, de l'action de la cause finale, parce qu'il connaissait et comprenait mieux la nature. Il ne faisait plus mouvoir le monde par une sorte d'impulsion mécanique, mais par une attraction naturelle et nécessaire vers le bien, la vraie et seule cause première des choses, puisqu'elle en est la fin. Seulement sa conception devait rester, sinon stérile, du moins incomplète, tant que la philosophie ignorait les propriétés élémentaires de la matière et les lois qui les régissent. Descartes ne demandait que l'étendue et le mouvement pour expliquer le monde des corps. Et, bien qu'il n'eût guère besoin que d'une simple *chiquenaude* du grand moteur, selon le mot de Pascal, pour mettre en branle toute la machine de l'univers, encore lui fallait-il emprunter le mouvement à une cause étrangère au monde, dont la matière se réduisait pour lui à l'étendue géométrique. C'est Leibniz qui, devançant les révélations de l'expérience, comprit le premier la vraie nature de

cette matière dont l'antiquité et la scolastique, jusqu'à la philosophie mécanique de Descartes inclusivement, avaient conçu une si fausse idée, dans leur ignorance profonde des lois de la nature. L'étendue, selon Leibniz, n'est qu'une propriété de l'espace, une propriété géométrique et non physique, comme on dirait aujourd'hui. Elle ne peut donc être considérée, ainsi que le voulait Descartes, comme la propriété essentielle, l'essence même de la matière, dont toutes les autres propriétés ne seraient que des modes. Ce qui fait l'essence, la nature même de la matière, c'est la force, en sorte que ce n'est point assez de dire que la matière compte la force parmi ses diverses propriétés; c'est la force qui est la propriété génératrice de toutes les autres. Toute la substance matérielle de l'univers se ramène donc à un nombre infini de forces simples, indivisibles, individuelles, de monades qui une fois créées produisent d'elles-mêmes l'ordre universel du Cosmos, en vertu de cette loi de l'harmonie préétablie, conséquence nécessaire de la nature et de l'action des principes élémentaires.

La science, par l'observation et l'expérience, a confirmé cette définition anticipée de la matière. Tant que les principes abstraits de la mécanique ont prévalu, elle n'a pas été bien comprise, et la philosophie du sens commun ne l'a prise que pour l'ingénieux paradoxe d'un esprit trop enclin aux hypothèses. Et c'est précisément ce paradoxe qui est devenu une vérité positive, grâce aux progrès des sciences de la nature. L'ancienne notion de la matière, vue de près et rigoureusement analysée, n'était qu'un préjugé de l'imagination dû à la représentation des apparences, et nullement à l'analyse de la réalité. Si l'on ne veut pas entendre Diderot, juge un peu suspect en pareil cas, malgré sa connaissance étendue des résultats de la science nouvelle, on ne récusera pas l'autorité d'un savant qui a mis au service de la philosophie sa méthode d'analyse toute scientifique. C'est dans les livres excellens, mais trop peu lus, de M. Cournot, qu'on peut voir jusqu'à quel point la science a changé la notion de la substance matérielle, et la célèbre théorie des qualités premières et secondes des corps. C'est ce philosophe, aussi modeste qu'éminent, qui a montré comment la balance et les réactifs sont les seuls moyens de constater les propriétés réelles, les propriétés physiques de la matière, comment il appartient aux sciences expérimentales seules, à la physique, à la chimie, et non aux sciences mathématiques et abstraites, telles que la géométrie et la mécanique, de définir les propriétés des corps et la vraie nature de leurs principes élémentaires.

Il n'est donc plus besoin de moteur pour expliquer le mouvement universel des choses, pas plus quand il s'agit des révolutions des grands corps célestes que s'il est question des actions molécu-

laires qui concourent à la composition des êtres inorganiques. Si la loi de la pesanteur suffit à rendre raison de l'activité du système solaire et même des autres systèmes stellaires, la loi des affinités, mise en jeu par les réactifs, suffit également à expliquer l'activité des atomes invisibles qui forment la substance des corps. La prétendue inertie de la matière n'est pas plus que l'étendue une véritable propriété des corps : c'est une loi d'équilibre entre les forces composantes qui fait que tout mouvement tendant à changer la position d'un corps est impossible, sans l'action extérieure d'un autre corps étranger. Cette loi purement mécanique ne s'applique qu'aux rapports des corps entre eux; elle n'a rien à faire, s'il s'agit des mouvemens internes et tout spontanés qui agitent l'intérieur de ces corps. La vérité prévue par Leibniz, célébrée par Diderot, établie et consacrée par la science expérimentale, c'est que toute matière est active par elle-même, ou pour mieux dire, que toute matière est force par essence, que toute substance se réduit à une force, de même que toute propriété se ramène à un mouvement. Force et mouvement; voilà le dernier mot de l'analyse, l'alphabet de la langue de la science et de la philosophie. Le jour n'est pas loin, nous le croyons, où en dépit des abstractions scolastiques et des préjugés vulgaires, nul philosophe, de même que nul savant, ne s'écriera plus, comme Rousseau et tant d'autres écrivains éloquens : qui a suspendu ces globes sur nos têtes? Qui a donné le branle à cette immense machine de l'univers? Qui a fait sortir le mouvement de l'inertie, la vie de la mort? S'il reste un problème à résoudre, c'est le problème, non de la cause du mouvement, mais de la cause de l'ordre qui le régit dans le monde inorganique.

Dans le monde organique, le mouvement, c'est la vie. Ici le problème change. La physique et la chimie ne permettent pas de douter que le mouvement soit inhérent aux élémens des corps bruts. Il n'est point aussi facile de concevoir comment la vie peut sortir de l'organisation des élémens des corps vivans. Leibniz l'avait déjà expliqué par la théorie des monades, mais l'observation et l'expérience manquaient à ses conclusions. Il fallait les études de la micrographie contemporaine pour établir la vérité contenue dans cette théorie. Or il est une chose démontrée par les vivisections de la physiologie expérimentale et les observations de l'anatomie microscopique, grâce surtout aux travaux de MM. Claude Bernard et Charles Robin; c'est que les êtres vivans sont des agglomérations de particules infiniment ténues et délicates, véritables monades vivantes sous la forme de cellules. Ces unités actives déterminent, par des unions multiples, toute l'organisation et tout le fonctionnement des parties animales et végétales. Animaux et plantes ne sont plus des machines animées par cette puissance distincte que l'école

avait supposée jusqu'ici sous le nom de principe vital; ce sont des systèmes d'individualités actives, possédant la vie en propre, et concourant seulement, en s'entremêlant les unes aux autres, à la formation et au développement d'un tout qui est lui-même une individualité plus complète et plus vivante. Ainsi la vie engendre la vie, et, comme l'a dit Leibniz, chaque vivant est constitué par une infinité d'autres vivans.

Qu'est-ce qui distingue une cellule morte d'une cellule vivante? Rien, aux yeux du géomètre, du physicien, du chimiste, rien qui soit appréciable, soit au mètre, soit à la balance, soit aux réactifs. Elles diffèrent en ceci seulement, que la première ne possède pas l'espèce d'activité qui anime la seconde. Voilà tout le mystère de la vie, dans la génération des êtres organisés, plantes et animaux. La différence des parties au tout est de degré, non de nature; les parties y ont les mêmes propriétés essentielles que le tout. C'est la seule différence de la vie fragmentaire à la vie totale, de l'individualité simple à l'individualité complexe, avec cette particularité que plus la vie monte dans l'échelle des êtres organisés, plus s'accentuent les différences entre les propriétés des élémens et du tout. C'est ainsi que, sans avoir l'air de s'en douter, et sans trop s'en soucier, en tout cas, nos éminens physiologistes contemporains s'entendent avec des métaphysiciens comme Leibniz et peut-être Aristote. Au lieu d'admettre que le corps est animé par un principe vital qui coordonne et dirige les mouvemens des particules dont il se compose, ils considèrent que, grâce à un parfait accord en vertu duquel chaque cellule vivante se rencontre avec les autres dans une suite de mouvemens indépendans et pourtant harmoniques, l'unité organique se forme, se développe et s'achève. C'est exactement le système de l'*harmonie préétablie*, moins l'existence et l'activité créatrice de la grande monade qui explique tout cela dans la philosophie de Leibniz. Nul philosophe de nos jours n'a mieux compris et fait ressortir ce rapprochement, que le jeune savant qui a été si cruellement enlevé par une mort prématurée aux espérances de la philosophie (1). Ainsi, ni pour expliquer le mouvement, ni pour expliquer la vie, la science n'a besoin de recourir à l'hypothèse d'un principe étranger et extérieur au monde. C'est dans la substance cosmique elle-même qu'elle nous montre l'activité créatrice de la cause finale opérant d'après des lois immuables, éternelles et universelles, conformes à son essence même. Le grand Ouvrier du Cosmos ne fait point son œuvre à la manière de l'artiste qui regarde son modèle en façonnant une matière inerte et rebelle

(1) Fernand Papillon, *Leibniz et la science contemporaine*, dans la *Revue* du 15 mars 1871.

à son ciseau; il est à la fois l'artiste et le modèle, et c'est de son propre sein qu'il tire cette série infinie de créations qui manifestent sa puissance, sans jamais l'épuiser.

V.

La science a révélé à l'esprit moderne un monde dont l'antiquité ne s'était pas doutée. Celle-ci avait parlé avec grandeur, avec éloquence de l'ordre universel, sans en connaître les lois, ni les principes élémentaires. *Il n'y a rien de vil dans la maison de Jupiter*, avait dit un de ses sages les plus renommés; mais il fallait les enseignemens de la science, surtout dans les deux derniers siècles, pour juger de la vérité de cette belle pensée. Oui, tout est bon, tout est beau, tout est grand, dans cet immense univers, pour qui le contemple à la lumière des notions scientifiques, soit dans l'ensemble de ses grandes masses, soit dans le détail de ses atomes. Partout, en effet, l'ordre se manifeste, et là où paraît l'ordre, éclatent la bonté, la beauté, la grandeur des œuvres. Il y a deux genres de progrès qui n'ont manqué ni l'un ni l'autre au travail de la science. En même temps qu'elle a observé les faits, elle a découvert les lois. Si elle s'étend de plus en plus, par la variété croissante de ses expériences, elle s'élève de plus en plus par la généralité de ses théories. Pendant que la physique est en voie de ramener aux lois mécaniques du mouvement les lois de la lumière, de la chaleur, de l'électricité, du magnétisme, la chimie ne désespère point de réduire la loi des affinités à une loi plus générale qui ferait revivre, dans de nouvelles conditions, cette vieille hypothèse de l'unité de composition tant rêvée et jamais démontrée par l'alchimie du moyen âge. Ne va-t-elle pas plus loin encore? Cet ordre du monde fondé sur le concours d'atomes séparés entre eux par le vide ne satisfait qu'une école de savans, l'école atomistique, à laquelle manque le sentiment de l'unité. On se demande plus que jamais, dans le monde savant, si c'est là le dernier mot de la science sur l'ordre cosmique, si le vide n'est pas comme le néant, un mot vide de sens, si le monde n'est pas plein d'êtres, si, en un mot, l'être universel ne serait pas une vérité scientifique. L'hypothèse s'accrédite de plus en plus d'une matière impondérable, l'éther, véhicule nécessaire de la transmission de la lumière, comblant tous les vides que l'imagination se représente entre les particules de la matière pondérable; et c'est ainsi que la science tend à faire du monde un tout absolument continu, une sorte d'unité cosmique.

Si l'on compare le cosmos de la science, tel que de Humboldt l'a retracé dans son admirable esquisse, au monde imaginé par la théologie ou rêvé par la métaphysique des anciens temps, on compren-

dra que le savant de nos jours se sente quelque orgueil en face du philosophe et du théologien. Où est la vraie beauté, la vraie grandeur, dans le firmament de la Genèse ou dans le ciel de Newton, d'Herschel et de Laplace? dans le chaos informe des poètes, dans l'impossible néant des théologiens ou dans l'activité universelle et incessamment créatrice des forces atomiques? Et que toutes ces grandes révélations soient sorties de la lunette de nos astronomes, du creuset de nos chimistes, du microscope et du scalpel de nos physiologistes, des merveilleux instrumens de nos physiciens et surtout des exactes et rigoureuses méthodes de nos savans, n'est-ce pas une leçon de modestie pour les métaphysiciens qui ont compté dans tous les temps sur le génie de la spéculation pour nous révéler et nous expliquer le monde? Cela nous fait comprendre la confiance exclusive, intolérante même, de la science dans ses procédés et dans ses œuvres. Toujours plus loin et toujours plus haut : nous trouvons la devise vraiment digne de ses grandes destinées. Un philosophe qui sait tout ce que la philosophie doit savoir des faits et des théories scientifiques pour poursuivre son œuvre avec succès, M. Taine, a célébré avec un véritable enthousiasme ces méthodes si simples et ces merveilleux résultats de la science. « Supposez que ce travail de simplification soit fait pour tous les peuples et pour toute l'histoire, pour la psychologie, pour toutes les sciences morales, pour la zoologie, pour la physique, pour la chimie, pour l'astronomie. A l'instant, l'univers, tel que nous le voyons, disparaît. Les faits se sont réduits, les formules les ont remplacés; le monde s'est simplifié, la science s'est faite. Seules, cinq ou six propositions générales subsistent. Il reste des définitions de l'homme, de l'animal, de la plante, du corps chimique, des lois physiques, du corps astronomique, et il ne reste rien d'autre... Nous osons davantage; considérant que ces formules sont plusieurs et qu'elles sont des faits comme les autres, nous y apercevons et nous en dégageons par la même méthode que chez les autres le fait primitif et unique d'où elles se déduisent et qui les engendre. Nous découvrons l'unité de l'univers et nous comprenons ce qui l'a produite. Elle ne vient pas d'une chose extérieure, étrangère au monde, ni d'une chose mystérieuse, cachée dans le monde. Elle vient d'un fait général semblable aux autres, loi génératrice d'où les autres se déduisent, de même que de la loi d'attraction dérivent tous les phénomènes de la pesanteur, de même que de la loi des ondulations dérivent tous les phénomènes de la lumière, de même que de l'existence du type dérivent toutes les fonctions de l'animal (1). »

Une loi suprême, qui relie et embrasse toutes les autres, de telle

(1) *Les Philosophes français du dix-neuvième siècle*, p. 358 et suiv.

façon que toutes puissent s'en déduire comme des conséquences inévitables : tel est en effet l'idéal que poursuit la science proprement dite. Elle aussi, de même que la philosophie, aspire à l'unité; elle aussi aspire à l'explication universelle des choses par une loi, par un principe unique. On dit même, dans le monde savant, qu'elle est sur la voie de cette vérité première, en poursuivant l'identité des forces naturelles. L'école mécaniste croit déjà tenir la formule de la loi mécanique qui doit expliquer toute chose, dans le monde moral comme dans le monde physique. Nous ne dirons point que c'est là que nous l'attendons. Nous supposons cette loi trouvée, et nous acceptons d'avance l'explication que la science en pourra tirer. Nous nous bornons à redire qu'à ce monde ainsi expliqué il manque une dernière et plus haute explication, s'il ne doit rester une énigme pour la pensée philosophique.

Entre la science et la philosophie, il n'y a donc plus aujourd'hui d'autre difficulté que celle-ci : d'où vient cet ordre admirable, cette étonnante harmonie de toutes choses, dans ce mouvement prodigieux de la vie universelle? La philosophie ne conteste aucun des résultats obtenus par l'observation, l'expérience et l'analyse scientifique; elle n'entend élever aucune chicane sur les théories, et même sur les hypothèses plus ou moins fondées de la science. Elle se croit seulement en droit de lui demander, au nom de l'esprit humain, comment il peut se faire que tous ces élémens, tous ces atomes se soient en quelque sorte donné le mot, comme des ouvriers intelligens, pour concourir à une œuvre aussi complexe, aussi difficile que l'ordre cosmique. Qu'à cela la science ne réponde rien et n'ait rien à répondre, la philosophie le comprend. Mais que la science ne permette même pas de poser la question, ainsi que le veulent MM. Littré, Robin, Berthelot et Taine, la trouvant oiseuse et insoluble, c'est là un arrêt que la philosophie ne peut accepter. Laissons pour un moment le problème de la Cause première, et toute conception synthétique du cosmos; reprenons la question des causes finales au point de vue de la pure analyse. Voici les atomes de M. Berthelot en mouvement pour former les corps en vertu des lois chimiques. Voici les grandes masses planétaires et sidérales en révolution pour produire l'harmonie des sphères célestes. Voici les cellules vivantes de MM. Claude Bernard et Robin qui s'unissent pour engendrer les êtres organisés. Comment cela se fait-il? Impossible de l'expliquer, si l'on s'en tient aux lois constatées par la science. Rien de plus simple et de plus facile à comprendre, du moment qu'on fait intervenir le principe de finalité. Il ne s'agit point d'évoquer ici le *machina Deus*, en allant chercher, par delà l'espace et le temps, une cause extérieure, étrangère au monde qu'elle gouverne; non, il s'agit seulement de ne pas fermer les yeux

à la réalité, de ne point se refuser à l'évidence du principe qui ressort du fond même des choses. La vérité que la science n'a point à observer, mais qui éclate aux yeux de la philosophie, c'est que tous ces mouvemens imperceptibles des corps ne sont point des mouvemens abstraits, tels que les conçoit la mécanique pour expliquer leurs rapports d'équilibre, mais des mouvemens qui tendent à une fin; c'est que toutes ces forces simples qu'on appelle atomes sont non-seulement actives, mais d'une activité déterminée et finale. Tout mouvement est une tendance; nous n'irons pas jusqu'à dire, avec Leibniz et surtout Schopenhauer, un instinct, une volonté. Toute force simple est une cause finale, nous ne disons pas, avec les mêmes philosophes, une âme douée de perception indistincte et de sourde conscience. C'est une fausse méthode, ou tout au moins un abus de langage, que de mêler ainsi la psychologie et la physique. Une métaphysique exacte ne confond rien, elle n'affirme point que tout est vie dans l'univers, parce que tout y est force; elle ne se risque pas à qualifier d'instinct, de pensée, de volonté ce que l'analyse ne nous montre que comme pure et simple activité. Et enfin, parce que l'univers est partout intelligible, sous quelque face qu'on l'observe, une philosophie qui pèse ses mots n'ira point jusqu'à dire qu'il est intelligent.

Ainsi donc la philosophie, en introduisant le principe de finalité dans les élémens des choses, n'est point dupe d'une illusion psychologique. Elle ne prête à ces élémens aucune des propriétés propres aux causes finales qui opèrent dans les œuvres de l'industrie; elle ne fait que leur attribuer un caractère sans lequel il serait impossible de rendre raison de leur mouvement vers l'ordre et l'harmonie finale. Ce caractère, aux yeux de la philosophie, est le fonds même de l'être, en ce sens qu'il n'en est pas seulement une propriété telle quelle, qu'on pourrait ignorer, si l'expérience ne nous en avait appris l'existence, mais une propriété essentielle et, si l'on nous passe le mot par trop métaphysique, consubstantielle avec le mouvement qui lui est propre. Dire que toute substance est force ne suffit pas; il faut ajouter que toute force simple a en elle le principe de sa direction, et que le mouvement par lequel elle se produit est une tendance vers une fin. Et si le savant veut savoir quelle méthode expérimentale ou spéculative donne cette certitude au philosophe, celui-ci peut répondre : ni l'une ni l'autre. C'est dans l'analogie qu'il puise le principe de finalité. Que si on lui conteste cette source d'inductions, pour le cas dont il s'agit, il demandera au savant dans quel cas il est permis de s'y fier. Où l'analogie offre-t-elle des caractères plus frappans? Où impose-t-elle avec plus d'autorité une conclusion? Si l'esprit scientifique résiste à supposer entre les œuvres humaines et les œuvres naturelles un rapport commun de

moyen à fin, il retombe dans l'hypothèse insoutenable du hasard. Il y retombe avec d'autant plus de désavantage qu'il a plus fait pour démontrer l'ordre qui règne partout dans la nature. Entre l'incroyable coup de dés qui a improvisé cet ordre, dont on ne s'explique pas plus la conservation que la création, et la cause finale opérant partout et toujours, il faut choisir.

Nous ne comprenons donc pas comment M. Renan a pu dire, dans le chapitre de ses *Probabilités*, que « l'univers est un tirage au sort d'un nombre infini de billets, mais où tous les billets sortent. Quand le bon billet sortira, ce ne sera pas un coup de providence; il fallait qu'il sortît (1). » Nous le comprenons d'autant moins que, dans le chapitre des *Certitudes*, il avait dit : « Le monde va vers ses fins avec un instinct sûr. Le matérialisme mécanique des savans de la fin du XVIIIe siècle me paraît une des plus grandes erreurs qu'on puisse professer. » Et un peu plus loin : « la philosophie des causes finales n'était erronée que dans la forme. Il ne s'agit que de placer dans la catégorie du *fieri*, de la lente évolution, ce qu'elle plaçait dans la catégorie de l'être et de la création. » C'est dans cette dernière doctrine qu'il faut voir la vraie pensée de l'auteur, car il la classe dans la catégorie des *certitudes*, tandis qu'il laisse flotter la première dans la catégorie des *probabilités*, parmi lesquelles nous croyons apercevoir beaucoup de rêves. Le monde des causes finales n'est rien moins qu'une grande loterie dont la main du hasard tire les billets; c'est un immense concert, au contraire, dont les innombrables exécutans ont tous en eux-mêmes leur note écrite comme par la main d'un *chef d'orchestre* invisible. Et alors que ce maître incomparable resterait caché aux regards de la philosophie, elle n'en croirait pas moins que la sublime harmonie de ce concert n'est pas un jeu du hasard.

Voilà déjà une explication de l'ordre cosmique. La pensée philosophique peut-elle s'y arrêter? Cette finalité disséminée dans l'infinie multitude des forces élémentaires est-elle le dernier mot de la doctrine des causes finales? Comment comprendre que tous ces exécutans, pour continuer la comparaison, puissent ainsi se rencontrer dans une note commune, sans la direction d'un maître unique? Ici apparaît la radicale impuissance de toute philosophie atomistique; c'est l'insuffisance notoire de la pure analyse. Aucune révélation de la science positive sur le jeu des actions moléculaires, même obéissant au principe de finalité, n'arrêtera l'essor de la pensée s'élevant de toutes ces causes finales atomiques jusqu'à la cause unique sous la direction de laquelle elles travaillent avec tant de précision et de sûreté à l'œuvre totale. Unité de fin, unité de cause,

(1) *Dialogues philosophiques*, p. 70.

ce qui est tout un, n'est-ce pas là une synthèse nécessaire pour l'esprit? En pourrait-il être autrement de l'harmonie universelle que de celle des êtres particuliers, où se réalise cette unité de fin et de cause, au sein des activités finales en nombre infini?

Mais comment l'unité est-elle possible dans l'immense cosmos? Nous n'aurions pas la prétention de proposer une méthode de solution pour un tel problème, après toutes celles que le génie de la spéculation métaphysique a essayées avec plus ou moins de succès, si la science ne venait ici encore éclairer la philosophie de ses lumières et la mettre en quelque sorte sur la voie de l'unité qu'a tant cherchée la métaphysique pure. Cette synthèse, il faut l'avouer, n'a jamais été comprise jusqu'ici du monde savant, qui répugne à l'unité abstraite du spiritualisme et ne comprend pas l'unité cosmique du naturalisme. Qu'il permette donc au philosophe de faire ici pour l'explication d'une vérité dite métaphysique ce que fait le savant pour l'explication d'une vérité astronomique. Quand un professeur d'astronomie commence l'exposition du système céleste, il ne manque jamais de mettre l'auditeur en garde contre ce préjugé de l'imagination qui fait tourner le système solaire autour d'un centre considéré *a priori* comme fixe, et qui est la terre. L'observation et le calcul ont démontré au contraire, de la façon la plus rigoureuse, que c'est la terre qui tourne autour du soleil, lequel tourne lui-même avec toutes les planètes autour d'un centre supérieur, et ainsi de suite à l'infini. Les esprits esclaves de l'imagination ont quelque peine à s'orienter de nouveau et à s'habituer à un changement de point de vue aussi complet. Cette illusion n'est pas sans analogie avec celle qu'entretient l'imagination sur la conception générale du cosmos. Rien de plus simple et de plus clair en apparence que la représentation qu'elle s'en fait. Le vide, le plein, le mouvement, la matière cosmique disséminée en poussière atomique dans l'espace, un moteur distinct des atomes ou qui leur est inhérent : tels sont les principes avec lesquels l'imagination matérialiste construit toutes choses, les grands corps qui se meuvent dans l'espace, comme les corpuscules qui s'agitent dans le monde des infiniment petits, sous l'œil du microscope. Rien de plus clair, disons-nous, mais rien de plus grossier et de plus contraire aux données mêmes de la science positive.

La physique moderne, pas plus que la philosophie, ne connaît de substance inerte, distincte de la force qui la meut. Pour l'une et l'autre, le monde n'est qu'un système de forces agissant de concert, tout en ayant, chacune en elle-même, leur centre d'activité propre et individuelle. Là-dessus les savans ne pensent pas aujourd'hui autrement que les philosophes, et Biot et Humboldt sont d'accord avec Leibniz et Schelling. Le matérialisme, dans le sens propre

du mot, est ruiné par la base; le dynamisme devient le principe de toute la philosophie naturelle. Et, par parenthèse, il est curieux de voir quel abus on a fait de ce mot, soit pour glorifier, soit pour flétrir la doctrine qu'il est censé exprimer. Que de matérialistes sans le savoir parmi les adeptes les plus fervens du spiritualisme, à commencer par Platon et par Descartes, dans leur philosophie de la nature! Et parmi ceux qu'on accuse de l'être, en leur qualité de positivistes, combien, sur la foi de l'expérience, en rejettent la donnée première. Au fond, le matérialisme n'est que la métaphysique de l'imagination; il suffit, pour en finir avec cette doctrine, de n'être plus dupe des représentations illusoires d'une faculté aussi trompeuse.

Quand l'esprit est affranchi des préjugés de l'imagination sur l'étendue, le vide, le plein, la matière, alors seulement la lumière se fait devant lui, et il peut contempler le monde que la science lui révèle. Alors il comprend comment l'être est infini dans sa continuité, comment il remplit l'univers sans une seule lacune, comment il est à la fois le contenu et le contenant. C'est l'imagination seule qui résiste aux analyses et aux hypothèses fondées de la science. C'est la distinction toute relative du plein et du vide qui ne permet pas de concevoir la réalité autrement que comme interrompue et limitée. C'est la fausse représentation de la substance matérielle sous la forme de l'étendue, propriété purement géométrique, qui fait du monde une masse inerte, une sorte de cadavre absolument rebelle au mouvement, s'il ne lui vient pas d'ailleurs. Ici, comme dans le système du monde céleste, l'image fait obstacle à l'idée; l'esprit ne pense pas l'univers, il ne fait que se le représenter; mais, le nuage dissipé, le véritable aspect des choses se montre à l'intelligence, non sous le mirage du rêve métaphysique, mais sous la pure lumière de la science. Le vrai cosmos lui apparaît à la fois dans l'infinie variété et dans l'unité de ses forces distinctes et individuelles. L'être est partout, et comme l'être, tel que l'analyse scientifique nous le fait pénétrer, c'est la force, il s'ensuit que tout être n'est que force ou système de forces, et que l'univers est le mouvement universel, nous n'allons pas jusqu'à dire la vie et la pensée universelle, bien que toutes ces forces microscopiques soient des causes finales dans le sens strict du mot.

On comprend maintenant comment la science aide la philosophie à résoudre le problème de la cause première. Déjà l'on a pu voir combien le dynamisme tout scientifique, deviné par le génie de Leibniz avant d'être expérimenté par la physique et la chimie, rend la conception de l'unité cosmique plus facile à saisir que la fausse science et la fausse philosophie du matérialisme. Tandis que celui-ci supprime radicalement l'idée de l'unité, celui-là en fait

tout au moins une hypothèse possible et naturelle. Un système de forces s'y prête beaucoup mieux qu'un système d'atomes étendus. Nous disons qu'il s'y prête, sans affirmer qu'il l'implique logiquement. Pour arriver à une unité de la force universelle, plus réelle que l'unité de continuité, il faut une nouvelle révélation de l'expérience. Quelle sera cette révélation? Est-ce la conscience qui la dictera? Rien de plus simple aux yeux de certains spiritualistes. Nous aurons la cause finale première avec tous les attributs que la conscience découvre dans la nature humaine, mais élevés à la catégorie de l'idéal. C'est l'intelligence, la sagesse, la volonté, la sensibilité même, telles qu'elles peuvent exister chez un être parfait dont le type grossier serait l'homme. La méthode psychologique ne laisse rien à désirer en fait de précision; comme c'est à la conscience qu'elle emprunte tous les traits dont elle compose l'image de la cause première, elle dessine la figure divine dans tous ses détails. Malheureusement une pareille induction n'est pas tout à fait acceptée par les philosophes sévères, par M. Janet entre autres, dont nous avons signalé la répugnance à passer si vite et si facilement du principe de finalité à la personnification anthropomorphique de ce principe. Il nous faut donc laisser là la méthode psychologique et ce miroir de la conscience où l'être universel ne trouve pas son reflet.

La méthode dite métaphysique est-elle plus sûre? Nous ne le pensons pas. D'abord, qu'est-ce que la méthode métaphysique, sinon l'abstraction? Et, sauf dans les sciences mathématiques, qui n'ont pour objet que des rapports de nombre ou d'étendue, qu'a jamais découvert l'abstraction seule, sinon des entités scolastiques? Par exemple, le dieu d'un Parménide, d'un Plotin, d'un Spinoza, nous dirions encore d'un Schelling ou d'un Hegel, si la subtile dialectique de ces derniers n'était pas dirigée et fécondée, à leur insu peut-être, par les leçons de l'expérience. C'est donc à la science seule qu'il faut s'adresser si l'on veut des enseignemens sûrs et des conclusions certaines. Seulement, ce n'est plus l'analyse, mais la synthèse scientifique qui nous donnera ce que nous cherchons. Le livre du *Cosmos*, tel que l'a conçu l'illustre Humboldt, n'est pas assez philosophique pour nous élever jusqu'à la pensée de l'unité de la cause finale. C'est un magnifique tableau, non un système. Et d'autre part les grandes synthèses de la philosophie allemande sont trop des systèmes et pas assez des tableaux. La logique y surabonde et la vie en est absente. L'histoire du monde ne se laisse pas enfermer dans une série de formules, quoi qu'en dise M. Taine.

En attendant ce grand livre qui devra réunir les enseignemens

de la science et de la philosophie sous le principe des causes finales, il est possible d'en prévoir les conclusions. La science ne suivra pas la philosophie dans ses abstractions métaphysiques ou dans ses inductions psychologiques sur la nature et l'action de la cause finale. De même la philosophie ne suivra pas la science dans ses négations et ses exclusions systématiques concernant le principe de finalité. L'idée d'une puissance infinie, une dans son but et son action, multiple dans ses moyens et ses types de création, créant éternellement et incessamment, ne détruisant jamais que pour créer, poursuivant dans son œuvre immense, dont la perfection est le but et le progrès la loi, le développement d'un dessein que toutes les découvertes et toutes les théories de la science révèlent et démontrent : voilà ce que tout savant, comme tout philosophe, peut admettre, pourvu qu'il ait l'esprit élevé. Quels sont les attributs de cette puissance que la philosophie puisse lui prêter sans tomber dans l'illusion ou l'abstraction? Pense-t-elle, veut-elle, agit-elle, sent-elle, a-t-elle conscience, comme la cause finale qu'on appelle l'homme? ou ne faut-il la concevoir qu'avec les attributs de l'aveugle destin? Nous ne craindrons pas de répondre que nulle science et nulle philosophie n'a le droit de risquer de telles hypothèses. Que connaît-on de cette Cause dont l'Écriture sainte a dit que nul mortel n'a vu la face? Ses œuvres. Et que nous disent ses œuvres? Que la Cause est éternelle, tandis que les œuvres sont éphémères, qu'elle est partout, tandis que les œuvres occupent un espace déterminé, qu'elle est infinie dans sa puissance créatrice, tandis que les œuvres sont bornées dans leur perfection et leur durée. Qui pourrait dire qu'une telle cause n'a pas plus d'intelligence que l'animal suivant son instinct, pas plus de volonté que la pierre qui roule, emportée par la force d'attraction? Mais qui pourrait dire aussi que cette intelligence voit comme la nôtre, que cette volonté délibère comme la nôtre?

Quelque arrêtée que soit notre doctrine sur l'immanence de la Cause finale créatrice, nous n'aimons pas qu'on vienne nous dire, avec Hegel et M. Renan, que Dieu se fait. « L'œuvre universelle de tout ce qui vit est de faire Dieu parfait, de contribuer à la grande résultante définitive qui clora le cercle des choses par l'unité. » Sans doute ni Hegel, ni M. Renan, ne sont dupes des formules qu'ils emploient; nous croyons les voir sourire quand de graves docteurs en théologie, ou d'excellens professeurs de logique leur disent que ce langage est d'une révoltante absurdité, que l'essence même de la nature divine, c'est l'être, par opposition au devenir. Nous n'en trouvons pas moins ce langage incorrect. Nous consentons bien à ne pas faire du Dieu vivant quelque chose d'immuable

et d'immobile dans sa nature abstraite, relégué par delà le temps et l'espace, et dont l'existence et l'action créatrice restent un mystère pour la pensée. Est-ce une raison pour le soumettre à la catégorie du devenir, comme ses œuvres? Non, nous comprenons tout autrement la Cause finale suprême. Puissance éternelle, universelle, infinie en tous sens, elle reste distincte de ses créations, non pas comme cause étrangère et extérieure au monde qu'elle crée éternellement et incessamment, mais en ce sens qu'elle garde toute sa fécondité, toute son activité, tout son être, après toutes les œuvres qui s'échappent surabondamment de son sein, en ce sens qu'elle seule demeure, quand tout le reste ne fait que passer, qu'elle demeure, non pas immobile dans la majesté de sa nature silencieuse et solitaire, puisque sa nature est l'activité même, mais toujours avec la même énergie de création, en sa qualité de puissance infinie. Et d'autre part nous ne comprenons pas davantage le mystère de l'existence d'un être absolu conçu sous deux faces contradictoires, la substance et la cause, immuable et immobile en tant que substance, mobile et changeante en tant que cause. Si l'essence de l'être est la force, si être, c'est agir, pour Dieu est-ce autre chose que de créer? Est-il possible à la pensée de séparer dans le Créateur ce que la science et la philosophie ne peuvent séparer dans la créature? Qu'est-ce au fond qu'une pareille conception théologique, sinon une conséquence de la vieille et fausse doctrine de la substance? Être, agir, créer, c'est tout un pour la Cause première, comme pour les causes secondes.

Laissons donc la catégorie du devenir quand il s'agit de la cause première. Laissons aussi la catégorie de l'idéal qui ne s'applique à rien de mobile ni de vivant. C'est un concept de l'entendement, rien de plus, concept qui nous permet de juger du degré de beauté et de perfection des œuvres de l'art ou de la nature, mais qui n'est point une mesure applicable à l'infini. L'infini et le parfait : que d'obscurités, de contradictions et de non-sens la philosophie des causes finales eût évités si elle ne les eût pas confondus! Que de difficultés insolubles, d'ailleurs, le concept de l'idéal introduit dans la théologie, n'a pas engendrées! Ce concept admis pour définir un des attributs de la Cause première, comment résoudre les objections tirées de l'imperfection des œuvres de la nature? Comment expliquer qu'un Dieu, parfait dans sa nature, ne le soit pas dans ses œuvres? Comment ce Dieu, si parfaitement sage et bon, maître absolu d'ailleurs de sa matière, puisqu'il la crée, aussi bien que la forme, ait opéré, en certains cas, un peu comme l'artiste qui trouve la matière rebelle à sa main? Et quant au terrible problème de l'origine du mal, les plus grands maîtres de la théologie ont-ils trouvé le secret de l'énigme? En se mettant l'esprit à la torture,

ont-ils jamais imaginé autre chose que des subtilités inintelligibles ou des hypothèses chimériques? Voilà où la métaphysique en vient, quand elle s'avise d'enfermer Dieu dans l'étroite mesure d'un concept vide et négatif, qui ne prend corps et vie qu'autant qu'on lui donne une matière, ainsi que l'a prouvé Kant. L'infinie puissance, l'infinie sagesse, l'infinie bonté qui crée à tout instant de nouveaux types, toujours plus beaux et plus parfaits, pour lesquels l'entendement est sans cesse forcé de changer son idéal, d'en retrancher, d'y ajouter certains caractères et certains traits, selon les indications de l'expérience, quelle formule peut définir la Cause suprême? La fin des fins, la cause des causes, l'Être des êtres, le suprême Créateur de toutes choses, selon la loi de l'évolution universelle : voilà des définitions qui n'enferment la nature divine ni dans les représentations de notre imagination, ni dans les catégories de notre entendement. Un autre mot vaudrait peut-être encore mieux, le vieux mot d'Aristote, le bien, qui enveloppe toute cause efficiente dans la cause finale, toute cause physique dans la cause métaphysique.

M. Janet pense avec nous qu'en parlant de l'intelligence, de la volonté, de la sagesse, de la bonté de l'auteur de la nature, il faut se garder de prendre ces mots à la lettre. « Nous avons trop le sentiment des limites de notre raison pour faire de nos propres conceptions la mesure de l'être absolu; mais nous avons trop confiance dans sa véracité et sa bonté pour ne pas croire que les conceptions humaines ont un rapport légitime et nécessaire avec les choses telles qu'elles sont en soi (1). » Pour nous, qui avons aussi plongé notre pensée dans les profondeurs du problème, à l'âge où l'ivresse de la métaphysique gagne les esprits ardens à la recherche des hautes vérités, nous n'avons pas voulu autre chose, en le reprenant avec l'un des plus habiles maîtres contemporains, que de nous entendre avec nous-même d'abord, ce que Voltaire n'accorde pas toujours aux métaphysiciens, et surtout de nous entendre avec la science de notre temps sur un ordre de questions que la philosophie ne peut abandonner. Nos amis de l'école spiritualiste nous trouveront peut-être trop favorable à ces nouvelles théories qui leur font peur. Nos vieux adversaires de l'école théologique verront, dans notre doctrine sur la cause première, un certain air de parenté avec celle que Lessing et Goethe résumaient d'un mot : ἓν καὶ πᾶν. Si le spirituel et regretté M. Doudan, dont M. Caro a eu la bienveillante malice de citer un mot charmant sur l'auteur de *la Métaphysique et de la Science*, était encore de ce monde, il pourrait nous demander quel genre de piété nous recommandons pour le Dieu qui nous compte parmi ses croyans. Nous l'avouons franchement, avec le

(1) Page 600.

sentiment de l'humilité profonde qui convient à notre néant, nous ne pourrions répondre que par un salut d'enthousiasme à ce Père de la création. Nous n'oserions le prier, n'étant pas bien sûr qu'il entendît nos supplications sur nos misères, et nos confidences sur nos vœux et nos espérances. Ce Père-là, nous en convenons, n'est pas tout à fait celui que Jésus implorait en mourant sur sa croix. Il est trop haut, dans le ciel de la science moderne, pour entendre nos plaintes et communiquer à ceux qui le contemplent d'autre grâce que celle d'une stoïque résignation. Épictète et Marc-Aurèle avaient-ils une manière différente de prier?

Il est une chose à laquelle nous ne pourrions jamais nous résigner : c'est une philosophie des causes finales qui toucherait si peu que ce soit à l'autonomie et à la libre activité de l'être humain. La théologie de toutes les écoles a toujours menacé cette liberté à laquelle le philosophe tient par-dessus tout, parce que la liberté, c'est le principe même de la vie morale. Spinoza n'est pas le seul dont la théologie ne s'accommode pas de la liberté. Saint Paul et saint Augustin ne la traitent guère mieux dans leur doctrine de la grâce et de la prédestination. Notre Dieu, de même que celui de Leibniz, avec cette différence que nous ne séparons point la cause créatrice de son œuvre, notre Dieu ne crée que des forces, les unes actives, d'autres vivantes, d'autres enfin libres. Le monde, qui est son œuvre éternelle et perpétuelle, nous apparaît comme un immense système dont toutes les parties, même les plus indépendantes, sont plus ou moins liées les unes aux autres. En quoi cette relation serait-elle incompatible avec l'autonomie des êtres libres, puisqu'elle ne l'est pas même avec la spontanéité d'action des particules les plus microscopiques de la matière? Il n'y a pas plus de difficulté à concevoir la liberté de l'homme dans de telles conditions qu'à la concevoir dans l'unité du système solaire ou dans l'unité du système planétaire. Le problème serait tout autre, si l'on imaginait le monde comme un mécanisme absolu, soumis aux lois de fer de la nécessité, ou bien encore comme un immense organisme dont toutes les parties se tiendraient entre elles dans les mêmes rapports que les parties des êtres vivans. Ici rien de pareil; nulle assimilation arbitraire de l'unité cosmique avec celle des êtres organisés. Aucune philosophie sévère ne peut se permettre une de ces comparaisons ou de ces métaphores qui peuvent prêter à la poésie d'une description, mais qui faussent la science. C'est une bien belle image que la définition du monde par les stoïciens, l'infini vivant, μέγα ζῶον; mais cette image suffit pour obscurcir la notion de la liberté. En un mot, toute comparaison, toute induction qui tend à confondre l'unité du système avec l'unité organique dont le caractère propre est l'individualité, met en péril l'autonomie et la libre activité de l'être

humain. Et si, par une assimilation absolue, on va jusqu'à prêter à l'unité cosmique une sorte de personnalité, on supprime entièrement la notion de liberté. Est-il besoin de dire que notre conception cosmique, telle que l'expérience et la science la donnent, n'a rien de commun avec ces dangereuses hypothèses? Nous pouvons redire avec le poète Aratus, mais avec plus de sécurité pour la liberté de nos mouvemens et de nos actions, *in uno vivimus, movemur, et sumus.* Nous pouvons nous sentir être, vivre et agir, dans l'unité de la vie universelle, sans crainte de n'avoir qu'un être, qu'une vie, qu'une activité d'emprunt. Si, comme le veut Leibniz, la plus infime monade a son principe de mouvement en elle-même, comment la monade supérieure qui s'appelle l'homme ne jouirait-elle pas de sa pleine liberté dans une philosophie qui ne voit dans la substance des êtres que force et mouvement?

Quoi qu'on pense de la Cause première et de ses attributs, le principe de finalité n'en reste pas moins une vérité incontestable, ainsi qu'il ressort du livre de M. Janet. Or ce principe suffit pour changer la face du monde révélé par la science positive, car c'est à la lumière qu'il projette sur le cosmos que nous pouvons pénétrer la vraie nature des choses, l'activité finale, la vie, la pensée, la liberté, la Providence, dans cet univers où la philosophie mécaniste ne nous montre que matière, force, mouvement, hasard et fatalité. Ce n'est pas seulement le monde physique avec l'initiative finale de ses forces atomiques, que la philosophie des causes finales nous fait comprendre; c'est encore le monde moral, avec ses volontés libres, poursuivant leur fin avec conscience et prévision. Là fut jusqu'ici, là est encore le grand débat entre la science et la métaphysique. N'est-ce pas rendre un véritable service à la philosophie que de montrer que ce dissentiment se réduit presque à un malentendu, comme l'a fait M. Janet? L'idée de fin résume toute la métaphysique. C'est ce principe qui faisait dire à Aristote que la nature entière est suspendue au bien, à Leibniz, que sans cette pensée *de derrière la tête* rien n'est intelligible dans la philosophie mécanique, à Schelling, que le monde de Descartes et de Spinoza n'était pas vivant sans la finalité. Avec les maîtres de cette immortelle doctrine, nous croyons que, dans l'œuvre de la création universelle, comme dans les œuvres que la nature nous met sous les yeux, la cause finale est la seule vraie cause, et que les causes dites efficientes ne sont que des instrumens à son service. Voilà comment Aristote et Leibniz ont pu dire que toute physique a son explication dernière dans la métaphysique.

ÉTIENNE VACHEROT.

MON ONCLE BARBASSOU

TROISIÈME PARTIE (1).

XXII.

A la vue de Kondjé-Gul, tu devines mon désarroi; je me sentis rougir jusqu'aux oreilles. Qu'allait-il se passer? Par un mouvement instinctif, je m'étais dissimulé dans un groupe de causeurs. Un peu timide, elle recevait les complimens de la baronne. J'entendis ces mots :

— Je remercie notre ami, mademoiselle, qui nous fait la grâce de vous amener; Maud et Suzannah m'avaient déjà tant parlé de vous que j'avais grand désir de vous connaître.

La surprenante beauté de la belle étrangère avait fait sensation, et, tous les regards fixés sur elle, elle n'osait lever les yeux. Pourtant il fallait prévenir le péril où pouvait nous jeter la moindre imprudence et l'avertir avant que la baronne eût l'idée de me présenter au commodore et à ses filles; enfin, par une manœuvre assez habile, je réussis à me glisser derrière ma tante à un moment où elle l'entretenait. En m'apercevant, Kondjé-Gul ne put se défendre d'un mouvement de surprise; mais j'avais eu le temps de placer mon doigt sur mes lèvres et d'un geste rapide de lui faire comprendre qu'elle ne devait pas me reconnaître. Nos rencontres du bois, le matin, l'avaient heureusement déjà préparée à cette dissimulation nécessaire; elle eut assez d'empire sur elle-même pour ne point trahir notre secret. Ma tante se retournait au même instant, me voyant près de son fauteuil : — Ah! André, me dit-elle, venez que je vous présente à mademoiselle.

Kondjé-Gul rougit pendant que je m'inclinais devant elle, et me

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 août.

rendit avec beaucoup de grâce un gentil salut. Ce fut même introduction avec le commodore et les deux misses. Une chaise était libre auprès d'elles, la baronne m'y fit asseoir, et je me trouvai bientôt engagé dans une conversation générale; je dois dire que l'enjouement des misses Montaigu me rendit la causerie plus facile que je ne l'espérais. Un peu élevées à l'américaine, elles avaient cette juvénile liberté d'esprit que le rigorisme d'une éducation plus guindée interdit ordinairement à nos jeunes filles, sous prétexte de modestie. Kondjé-Gul, d'abord assez réservée, se livra peu à peu, et je fus émerveillé du changement opéré dans toute sa personne. Bien qu'on devinât certainement encore en elle une étrangère, son maintien, son geste, sa parole, avaient une aisance toute nouvelle. Rassuré par sa contenance contre le danger de cette rencontre que j'avais d'abord tant redoutée, je m'abandonnai, ma foi, à mon originale situation. Il y avait dans ce mystère un charme dont je ne puis te rendre l'excitante émotion. Bien que la soirée fût tout intime, il y survint assez de jeunesse pour organiser une sauterie; la baronne me chargea de donner le signal avec miss Suzannah, ce à quoi je me prêtai de bonne volonté en l'invitant pour une polka.

— Comment trouvez-vous mon amie Kondjé-Gul? me dit-elle comme nous nous reposions après quelques tours.

— Elle est charmante, répondis-je.

— Vous allez certainement la prier de danser avec vous? reprit-elle en souriant.

— Je n'aurai garde de manquer à ce devoir envers une amie de miss Maud et de vous, mademoiselle.

— Miss Maud et moi, nous vous en remercions, monsieur, dit-elle en me faisant une révérence cérémonieuse; seulement, ajouta-t-elle avec malice, laissez-moi vous préparer à un regret qui vous sera sans doute très sensible, elle ne danse pas!

— Quoi, jamais?

— Nous avons eu quelques petites soirées chez mon père, nous n'avons pu l'y décider.

— C'est qu'elle ne sait sans doute que ses danses orientales.

— Détrompez-vous! Elle a pris des leçons comme nous, elle valse surtout à ravir; mais elle n'accepte même pas de valser avec le professeur, c'est toujours Maud ou moi qui sommes ses cavaliers. Elle a là-dessus des principes qui, paraît-il, sont absolus et que nous n'avons pas encore pu vaincre.

— Si vous m'aidiez ce soir, dis-je, peut-être réussirions-nous.

— Un complot?..

— En amie, avouez que c'est dans son intérêt.

— Je ne dis pas le contraire, reprit-elle en riant, et comment lui faire violence?

Je voyais en effet la pauvre Kondjé-Gul qui nous suivait du regard et semblait nous envier.

— Écoutez, dis-je, comme s'il me venait une idée subite, il y a peut-être un moyen.

— Lequel?

— Mettons ma tante dans notre confidence; je les vois là-bas qui parlent turc. Ma tante aura peut-être assez d'ascendant sur votre amie pour la convaincre qu'elle peut, sans péché, se conformer à nos usages.

— Oui! c'est cela! s'écria miss Suzannah ravie. Notre complot marche; comment avertir votre tante?..

— Mlle Kondjé-Gul sait-elle l'anglais? lui demandai-je.

— Non, pas un mot.

— Alors, c'est bien simple, ajoutai-je. Après cette polka, je vous ramène à votre place; vous confiez en anglais à ma tante le projet que nous méditons, et vous lui demandez son aide. Je surviens, comme par hasard, et je risque une sollicitation pour la valse prochaine.

Ce qui fut dit fut fait. J'assistai de loin à cette importante conférence, dont je devinais tous les détails. Pendant que miss Suzannah lui parlait en anglais je vis ma rusée tante jeter en riant un coup d'œil vers moi. En dix paroles elle eut compris la requête; elle se retourna alors vers Kondjé-Gul et d'un air indifférent poursuivit son entretien commencé. J'avais si bien prévu toutes les phases de cette scène qu'il me semblait l'entendre. Sur le visage de Kondjé-Gul, je saisis l'instant où ma tante aborda tout à coup son sujet, et le geste négatif par lequel elle répondit fut si absolu, j'allais dire si plein d'effroi que, tremblant qu'elle ne se fermât toute retraite, je crus nécessaire d'intervenir au plus tôt. Je m'avançai donc sans affectation pour me mêler à leur groupe, et, m'adressant à Kondjé-Gul :

— Je ne voudrais pas que vous me crussiez indifférent au plaisir de danser avec vous, mademoiselle, lui dis-je. J'avais l'intention de solliciter de vous la première valse; mais, hélas! miss Suzannah m'assure que vous ne dansez pas!

— Vous arrivez à la rescousse, André, reprit ma tante. J'essayais justement de convertir mademoiselle à nos coutumes, en lui disant qu'on la prendrait pour une petite sauvage.

A ce mot, qu'elle m'avait entendu répéter si souvent, Kondjé-Gul me jeta un regard furtif, en souriant. Miss Suzannah se joignit à ma tante, la cause était déjà gagnée. Une valse commençait, Maud prit sa main, qu'elle mit de force dans la mienne; j'enroulai mon bras autour de sa taille, et je l'entraînai. Pendant les premiers tours, Kondjé-Gul était comme enivrée, je sentais son cœur battre avec violence contre ma poitrine, et je t'avoue que j'étais bien près

de perdre aussi mon sang-froid. A un moment, nous nous trouvâmes un peu éloignés; sa tête penchée sur mon épaule, elle murmura à mon oreille.

— M'aimes-tu toujours? Es-tu content de moi?

— Oui, répondis-je vivement; mais prends garde, tu es trop belle, et tous les yeux sont fixés sur nous.

— Si l'on savait! ajouta-t-elle en riant.

Je m'arrêtai un instant pour lui faire reprendre haleine. Chaque fois qu'un groupe s'approchait de nous, nous avions l'air de nous livrer à une de ces conversations de bal dont la futilité fait tous les frais, et, le groupe éloigné, nous causions à voix basse.

— Méchant! dit-elle, depuis trois jours je ne t'ai pas vu au bois.

— C'était par prudence, répondis-je; j'irai demain, et maintenant je pourrai te parler en saluant tes amies.

— Vous avez un bien joli éventail, mademoiselle, ajoutai-je changeant de ton pour Maud qui arrivait près de nous.

— Vous trouvez, monsieur?.. répondit-elle. Est-il chinois ou japonais?

Mais Maud était passée.

— Écoute, reprit-elle, chaque fois que je porterai mon éventail à mes lèvres cela signifiera : je t'aime... Quel bonheur de danser avec toi! Je n'y puis croire!.. Tu vas revenir bien vite m'inviter, n'est-ce pas?

— Enfant, cela ne se peut pas.

— Pourquoi?

— Parce que ce n'est point dans l'usage, et qu'on le remarquerait.

— Mais je ne veux pas danser avec un autre, dit-elle d'un air presque effrayé.

Je n'avais point songé un instant à cette conséquence toute naturelle de notre incartade, et j'avoue que la pensée qu'on pouvait l'inviter après moi me surprit tout à coup comme une de ces invraisemblances qu'un mortel ne peut concevoir.

— Comment faire?.. reprit-elle. Oh! je t'en prie, laisse-moi dire à Suzannah que je veux partir.

— Ce serait éveiller des soupçons, dis-je, non moins troublé qu'elle.

Il fallait à tout prix réparer notre imprudence. J'imaginai pour elle une indisposition subite, un étourdissement qui la forçait de cesser de valser, et je la reconduisis près de ma tante. Ce prétexte devait suffire à justifier ses refus pour le reste de la soirée.

Je n'ignore pas, mon cher ami, que ce sentiment de jalousie féroce va te sembler absurde; mais il m'était impossible de voir danser Kondjé-Gul avec un autre que moi. La vérité, c'est que j'ai contracté des habitudes de possession, des susceptibilités qui s'ef-

farouchent de ce qui me semblait indifférent autrefois. Le contact du monde me rendra sans doute la grâce d'état commune à tout honnête mari. Pour le moment, mon humeur est de composition moins facile; j'aime en maître, et la pensée qu'un quidam eût pu se permettre de presser le bout des doigts de Kondjé-Gul me jeta dans un accès de rage. Voilà comme nous sommes, nous autres Orientaux!

Quoi qu'il en soit, je ramenai Kondjé-Gul près de ma tante, et elle ne dansa plus. D'un coin du salon, où je causais avec le commodore, je vis défiler une demi-douzaine de mes amis se faisant présenter, la bouche en cœur, pour obtenir la même faveur que moi, et je riais de leur déconvenue. Cependant le commodore qui, par parenthèse, est un homme fort érudit et tout à fait aimable, m'avait pris à parti; il me combla de tant d'amitiés que, malgré mes scrupules, je me vis bientôt contraint d'accepter ses avances. Ses rapports avec mon oncle rendaient d'ailleurs suspecte la froide réserve que je m'étais commandée. Bref, vers le milieu de la soirée, comme il partait avec ses filles et Kondjé-Gul, qu'il devait faire rentrer chez Mme Montier, j'avais malgré moi si bien fait sa conquête, que je me trouvais invité à me joindre à ma tante, qui dînait chez lui le surlendemain.

Bien que la fatalité seule eût amené cette incroyable complication, je dois confesser que, lorsque j'y pus songer, ce ne fut point sans préoccupation que j'en envisageai les suites. Jusqu'alors, par un compromis de conscience que le caractère enfant de Kondjé-Gul rendait à peu près excusable, j'avais pu me faire illusion sur les conséquences de cette intimité de pension avec deux jeunes Américaines qui m'étaient inconnues. Il ne devait y avoir là qu'un rapprochement fortuit après lequel, toutes fréquentations rompues, miss Maud et Suzannah ignoreraient le mystère d'une situation qu'elles ne pouvaient soupçonner; cependant il était difficile de me dissimuler que des relations avec le commodore allaient singulièrement aggraver cette aventure. Certes notre monde abrite bien des romans ignorés : intrigues ténébreuses, amours naïves, se nouant et se dénouant sans que nul regard les puisse surprendre; si certain que je fusse que rien ne viendrait trahir notre étonnant secret, je n'en étais pas moins troublé à la pensée du rôle que j'allais jouer dans cette famille, dont mon oncle était l'ami. Face à face avec l'inexorable rigueur des faits, il était difficile de m'abuser longtemps sur ce que prescrivait la plus élémentaire délicatesse. J'avais pu constater, dans cette soirée, que Kondjé-Gul n'avait plus guère besoin des leçons de Mme Montier pour son éducation mondaine. L'hôtel de Téral étant prêt, je n'avais donc qu'à l'y installer, avec sa mère, pour régler enfin d'une façon définitive l'heureuse existence que

nous avions rêvée. Il serait alors aisé de s'éloigner peu à peu des jeunes Montaigu, et ainsi tout péril serait conjuré.

Ces décisions prises, j'écrivis le soir même à Kondjé-Gul pour l'y préparer.

XXIII.

J'avais promis à Kondjé d'aller le lendemain au bois, et je n'eus garde d'y manquer. Le commodore, méthodique en tout, avait organisé si ponctuellement ces courses du matin que je savais qu'à neuf heures il passait à la hauteur de Madrid. A l'heure dite, la cavalcade tournait l'angle de l'avenue. J'allai au petit galop, feignant d'être tout occupé de faire exécuter des changemens de pieds à mon cheval.

— Hé, c'est monsieur André de Peyrade! s'écria le commodore.

Je m'arrêtai, comme extrêmement surpris d'une si agréable rencontre, et saluai les jeunes misses.

— Si votre promenade n'a pas de but déterminé, reprit sir Harry après les complimens, joignez-vous à nous.

Je fis volte-face, et nous partîmes. Les jeunes filles, animées par la course, ne comprenaient que les allures de steeple-chase, et le commodore épuisait en vain son autorité pour les maintenir dans ce qu'il appelait son train hygiénique. Enfin, à une allée trop étroite, il fallut bien reprendre le pas. Je profitai du détour pour me placer entre miss Suzannah et Kondjé-Gul, et nous causâmes de la soirée de la veille, qu'elles avaient dû quitter si tôt. Je demandai naturellement à Kondjé-Gul des nouvelles de son indisposition.

— Comprend-on cela, s'écria l'espiègle miss Maud, quand on valse si bien?

— Moqueuse, la tête m'a tourné, voilà tout, lui répondit Kondjé-Gul, et à ma place, cela aurait bien pu t'arriver aussi! ajouta-t-elle en me jetant un sourire.

— A propos, vous savez, monsieur de Peyrade, qu'au prochain bal nous pourrons danser jusqu'au cotillon, reprit miss Suzannah l'air radieux. Nous quittons toutes la pension, Kondjé-Gul, demain, nous à la fin de la semaine. Par le plus grand hasard, ces bonnes nouvelles nous arrivent en même temps ce matin; vous devinez si nous avons des ailes. — Alhamdou Lellah! Chekrou Lellah! comme dit Kondjé-Gul quand elle est folle de joie; c'est du turc. Vous qui êtes un savant, comprenez-vous cela?

— Oui, mademoiselle, répondis-je, et ces paroles signifient, je crois : louanges à Dieu!

— Est-ce que vraiment vous sauriez le turc? s'écria-t-elle.

— J'en sais quelques mots du moins.

— Vraiment? Oh! quelle bonne aubaine! Parlez donc un peu avec Kondjé.

Je ne me fis pas prier. L'occasion nous offrait, ma foi, un moyen des plus inattendus de causer entre nous; cependant, par prudence, je ne hasardai qu'une phrase indifférente.

— Oh! tu peux tout dire, me répondit bravement Kondjé-Gul en souriant. Elles ne savent que les trois ou quatre mots que je leur ai appris.

— Tu as reçu ma lettre alors.

— Oui. Quel bonheur! car, j'ose te le dire maintenant, comme j'étais triste loin de toi! — Tu as averti ma mère?

— Pas encore. J'irai la voir en rentrant, et elle viendra aujourd'hui chez Mme Montier. Ta maison est un vrai bijou.

— Pourvu que tu me trouves digne de l'habiter! ajouta-t-elle en soupirant.

— Coquette! Tu sais trop à quoi t'en tenir là-dessus.

— Vrai? Je suis assez *déturquisée?*

— Tu le vois bien, puisque je juge que tu n'as plus besoin de leçons.

— Entre nous, franchement, sans te moquer, ajouta-t-elle avec une jolie petite moue inquiète, puis-je croire que je n'y ai pas trop perdu, mon maître?

— Ton maître te trouve au contraire mille fois plus adorable.

— Quoi! mille fois seulement, et pas une de plus? — Oh! le malhonnête! s'écria-t-elle d'un ton si plaisant que nous partîmes d'un éclat de rire.

Il me fallut inventer une histoire pour expliquer à misses Maud et Suzannah cet extraordinaire accès de gaîté. Je m'en tirai en disant que j'avais fait une confusion de mots des plus burlesques. Après quoi, notre essai de turc ayant assez duré, la conversation générale reprit son cours folâtre jusqu'à l'entrée des Champs-Élysées, où je quittai la cavalcade.

XXIV.

Tu sais, mon cher Louis, que toutes les fois que j'ai formé un dessein, fût-il extravagant, fût-il même sage, j'y marche droit avec l'entêtement d'une mule. C'est ce qui explique peut-être plus d'une de mes folies. Pour moi, partisan du libre arbitre, l'homme est une volonté servie par des organes, une force créée pour dominer la matière. Tout homme qui abdique ou se soumet devant l'obstacle déserte sa mission; il rentre dans le bétail. Tel est mon jugement.

Tout cela veut dire que, ayant l'honneur d'être le neveu de mon

oncle, il ne m'arrive rien comme à un autre, et que tout ce que j'avais réglé minutieusement au sujet de Kondjé-Gul a tourné de la façon la plus contraire à mes résolutions formelles. Cependant, bien que mon objectif se soit fort étendu, il n'en reste pas moins le même, et tu le remarqueras, je le pense.

Kondjé-Gul et sa mère sont installées à l'hôtel de Téral; il serait superflu sans doute de te dépeindre la joie qu'elle ressentit de la fin de son épreuve. Les premiers jours du retour se passèrent comme une ivresse, et nous vécûmes presque sans nous quitter. Sa métamorphose cette fois était si complète, qu'il me semblait assister à un de ces *avatars* fabuleux de l'Inde, et qu'une autre âme était venue habiter ce corps si divinement beau. Je ne pouvais me rassasier de la regarder marcher, de l'entendre parler le langage presque raffiné de nos salons, m'exprimer des idées, des sentimens qui étaient les miens. Dans ce cœur, dans cet esprit formés par moi, je découvrais tout à coup des effusions nouvelles, un autre amour, — j'allais presque dire de plus réelles tendresses. — Et tout cela se mêlait dans cet ensemble de jeunes grâces harmonieuses et hautaines qui s'exhalent de tout son être comme le parfum bizarre de quelque fleur d'Asie.

Nous avons arrangé notre vie. Désormais en possession de toute la vérité sur nos mœurs, elle a compris la nécessité, ne fût-ce que pour Maud et Suzannah, d'entourer notre bonheur du plus profond mystère. Confiante en un lien que sa religion rend pour elle légitime et sacré, elle sait que, pour le monde, nous devons le tenir caché à tous les yeux comme un mariage secret. A quoi bon d'ailleurs soulever le voile et dépoétiser cet amour si charmant pour le réduire à la banalité d'une intrigue vulgaire? Révéler qu'elle est ma maîtresse, ne serait-ce pas la faire déchoir?

Comme je croyais devoir la consoler de l'ennui qu'elle pouvait ressentir de cette contrainte :

— Veux-tu bien ne pas calomnier notre cœur! s'écria-t-elle avec véhémence. Que m'importent ton pays et ses lois, si tu m'aimes?.. Je ne veux rien savoir ni de ton monde, ni de ses usages, ni de ses conventions. Je t'appartiens, je t'aime, c'est tout ce que je vois, tout ce que je ressens; je ne suis ni ta femme, ni ta maîtresse. Du fond de mon âme, je suis plus que tout cela : je suis ton esclave, et je veux garder ma chaîne. Commande, fais de moi ce que tu voudras; quand tu ne m'aimeras plus, tu me tueras, voilà tout!

— C'est cela! repris-je en riant de son exaltation, je te ferai coudre dans un sac et j'irai un soir te jeter dans le Bosphore!

Un éclat de rire d'enfant couronna ce trait.

— Mon Dieu, dit-elle confuse, j'oublie déjà que je suis civilisée...

L'hôtel de Téral est une trouvaille, et semble avoir été construit tout exprès pour Kondjé-Gul et sa mère. Au rez-de-chaussée, élevé de huit marches, un salon s'ouvrant sur une sorte de hall en forme d'atelier de peintre, à la fois galerie de tableaux, bibliothèque, salon de musique. Tout cela est pimpant, somptueux, coquet comme la demeure d'une jeune patricienne qui restreint son cercle à un petit nombre d'amis. Au premier, les appartemens intimes, au second étage les domestiques. Elles ont ce train de maison élégant et simple qui semble le nécessaire de la bonne compagnie : trois chevaux dans l'écurie, un joli coupé de Binder, et rien de plus. Bref, le luxe pondéré d'une riche famille étrangère, composée d'une mère et de sa fille, se mêlant à la vie mondaine avec la réserve de bon goût de deux femmes jalouses de ne point attirer les regards.

La vie intérieure de Kondjé-Gul est aussi bien réglée que le reste pour la défendre contre la solitude ou l'ennui. Elle achève *sa civilisation* avec un zèle extrême. Toutes ses matinées, de huit heures à midi, sont consacrées au travail, des maîtresses de chez Mme Montier viennent lui continuer leurs leçons; de une heure à deux heures, étude de musique et de piano. Cette curieuse intelligence, ce mélange d'imagination ardente et de jeune raison, tout cela produit vraiment des merveilles sur le fond original de ses croyances et de ses superstitions natives. Je suis parfois tout surpris de l'entendre tout à coup énoncer, sur les contradictions de nos mœurs, des aperçus étranges, ou des vues que ne désavouerait point un esprit de philosophe. Après deux heures : toilette, promenades, courses ou visites avec ses amies Montaigu,— car, en dépit de toutes mes bonnes résolutions, leur intimité n'a fait que s'accroître depuis leur émancipation commune. Kondjé-Gul étant désormais sous l'égide de sa mère, ce qui lui constitue une situation des plus régulières dans le monde, il eût été difficile en effet d'invoquer des prétextes de rupture. J'avais réfléchi d'ailleurs que, introduit par mon oncle dans la famille du commodore, mes rencontres chez lui avec Kondjé-Gul étaient devenues sans péril. C'était par Maud et Suzannah que j'avais été présenté à la belle étrangère, et nul ne pouvait douter qu'à la soirée de Mme de Villeneuve je ne lui eusse parlé pour la première fois. Si donc quelque incident imprévu venait un jour trahir notre secret, j'étais assuré que sir Harry ne croirait pouvoir m'accuser d'autre chose que d'une aventure romanesque ayant tout naturellement résulté des circonstances.

Rien de plus correct pour le public, tu le vois. Je sais bien qu'en rigoriste tu ne manquerais point de critiques, si je voulais les entendre, sur la hardiesse de ces déterminations. Pour moi, je prétends que le respect des convenances consiste principalement dans le respect qu'on a de soi-même. Le hasard, qui nous mène, et la

grâce de Kondjé-Gul lui ont créé dans la colonie étrangère un fonds d'aimables relations que je n'eusse peut-être point ambitionnées pour elle. Il suffit, pour qu'elle en soit digne, que nous payions tous deux ce tribut du mystère auquel le monde a droit. Notre société est trop mêlée, je pense, pour que tu eusses osé crier au scandale, l'autre soir, en rencontrant Kondjé-Gul au bal de l'ambassade d'Amérique, en compagnie de sa mère et de sir Harry Montaigu. L'admiration qu'elle soulevait sur ses pas t'eût certainement désarmé.

Ainsi qu'il était à prévoir, l'apparition de Kondjé-Gul dans l'aristocratie étrangère ne pouvait manquer de faire sensation. Inséparable des jeunes Montaigu, elle a été bientôt conviée avec elles à tous les bals où le commodore conduisait ses filles. Deux ou trois salons aristocratiques, comme celui de la princesse B... ou de la marquise d'A..., lui ont naturellement ouvert tous les autres. Tu connais trop les engoûmens de notre monde pour ne point t'imaginer l'exagération des propos louangeurs qui saluent au passage cet astre charmant qui se lève. Je dois dire que la criminelle s'en aperçoit et qu'elle en est très flattée. Le mystère qui l'entoure accroît l'originalité de notre situation. Toujours sous l'égide de sa mère, à qui son étrange type donne vraiment fort bon air, on devine en Kondjé-Gul une de ces jeunes filles qui portent en elles la loi du respect. Leur état de maison, leurs toilettes et ce fini d'élégance qui fait seul les gens de vraie bonne compagnie, dénoncent un train de fortune et un rang indiscutables. Il n'en faut pas plus, tu en conviendras, pour justifier des succès que sa beauté surprenante suffisait seule à lui conquérir. D'autre part, les *reporters* mondains des soirées officielles n'ont point failli à leur tâche en signalant l'apparition d'une si brillante étoile. Seulement, par une de ces erreurs qui leur sont assez communes, ils l'ont déclarée Géorgienne. Comme je suis décidément devenu familier chez le commodore Montaigu, je fais généralement partie de leur groupe, sans qu'aucun soupçon puisse s'élever sur ces rencontres, et mes assiduités près d'elle et de Suzannah me font plus d'un envieux, car, tu le sais, Kondjé-Gul ne danse pas. Cette singularité, avec ses allures de sultane mêlées à ses enjoûmens d'enfant, donne lieu aux plus bizarres conjectures. D'où vient cette réserve? Est-ce modestie, pudeur ou fierté? On sait qu'elle danse à ravir, puisque dans quelques petits cercles intimes on l'a vue valser parfois avec Maud et Suzannah. On parle de quelque fiancé jaloux qu'on ignore, et qu'elle adore en secret. J'entends tous ces propos, que je lui rapporte, et qui font notre joie. Assurés du mystère, rien de plus attachant que le manége à l'aide duquel nous trompons tous les yeux. Nous avons inventé un langage que nous seuls savons comprendre, et il en résulte parfois entre nous des scènes assez plaisantes. L'autre soir,

chez la marquise d'A..., assise auprès de Maud et de Suzannah, elle était fort entourée. Le jeune duc de Marandal, un des plus ardens parmi mes rivaux déclarés, développait ses grâces les plus conquérantes; Kondjé-Gul l'écoutait avec un délicieux sourire. Or, il faut te dire que, sachant qu'une jeune fille ne porte point de joyaux, par une idée folâtre, elle a voulu se faire river au poignet un gros bracelet d'or en signe de son servage. Et, tandis que le jeune duc parlait, elle me regardait, jouant négligemment avec ce qu'elle appelle « son anneau d'esclave. » Tu juges si nous riions.

Notre petit groupe s'est augmenté d'un fort aimable compagnon, sir Edwards Wolsay, un neveu du commodore qui pourrait bien être un fiancé pour Maud ou Suzannah.

XXV.

Depuis quatre mois que nous sommes à Paris, rien n'a troublé ce bonheur que nul ne soupçonne. Rien de plus original et de plus enivrant que ces amours cachées à tous les yeux, et dont tu dois concevoir les adorables joies. Kondjé, charmée de ses triomphes, est partout l'enchanteresse; mais mon roman se complique d'un incident qu'il faut que je te raconte bien vite.

Tu n'as pas oublié que ma tante avait vu Kondjé-Gul à la soirée de la baronne de Villeneuve, et qu'elle s'était éprise d'une grande sympathie pour elle. Quelques soirées chez le commodore ayant achevé leur liaison, il en est résulté tout naturellement qu'un jour elle pria à dîner Mme Murrah et sa fille. Ma tante aime la jeunesse, tu le sais : Suzannah, Maud et Kondjé-Gul forment un si délicieux trio, qu'elle voulut bientôt les avoir à tous ses jeudis. Kondjé s'y est même rencontrée avec Anna Campbell, qui sort de son couvent deux fois par mois. Bref, le moment vint où nous fûmes si bien engagés dans des relations suivies, qu'il eût été imprudent de les rompre; Kondjé-Gul d'ailleurs était si heureuse et si fière d'une pareille intimité qui la rapprochait de moi! Il n'était point jusqu'à mon oncle qui, ravi de parler turc avec elle, ne se mît en frais de galanterie.

Parmi les assidus de l'hôtel, je t'ai parlé du comte Daniel Kiusko, un jeune Slave fabuleusement riche, propriétaire de mines de platine qu'il possède aux monts Krapacks et de forêts en Bessarabie. Je t'ai dit qu'il est cousin de ma tante, ce qui nous a naturellement liés. Comme il venait à Paris pour la première fois, je me suis trouvé tout désigné pour lui servir de cornac et le lancer. La tâche était aisée du reste, et je n'eus guère qu'à le présenter; grand, svelte, un beau type de jeune boïar, avec ces allures décidées qui dénotent un

peu l'habitude d'agir en seigneur féodal. En moins d'une semaine, avec la plus belle désinvolture, il avait perdu un demi-million au baccarat du club, et le reste est à l'avenant. Tu devines si ce début le posa dans le monde facile, et si sa conquête y parut une proie. Un duel heureux avec un Brésilien le dénonça comme une très fine lame, et acheva sa réputation. Sa reconnaissance envers moi, et je ne sais quelle admiration naïve pour des supériorités qu'il croit me reconnaître, me valurent son amitié; je devins décidément son confident, son guide et son mentor; bref, je trouvais en lui un galant compagnon... et *Arcades ambo*, nous ne passâmes bientôt plus guère de jour sans nous voir. D'abord un peu surpris que je ne me livrasse point au courant de la vie légère, il soupçonna aisément que quelque passion mystérieuse m'enchaînait au rivage, ce qui me grandit encore à ses yeux. J'eus l'air de lui payer un tribut de confiance en lui révélant que j'avais en effet dans le monde une liaison secrète avec une jeune veuve dont la haute position me contraignait à une excessive prudence. Avec le tact parfait d'un *gentleman* accompli, il ne m'en souffla plus mot. Mêlé à nos relations avec les Montaigu qu'il rencontrait chez ma tante, il eût été certes à mille lieues de me croire engagé de ce côté-là; il était enfin devenu presque de moitié avec moi dans la familiarité du joli trio de misses, et il était cité comme un de leurs chevaliers. Nous en étions là, lorsque survint l'incident que voici :

Il y a quelques jours, j'étais dans le boudoir de ma tante, nous causions de je ne sais plus quel sujet, elle, tricotant un petit ouvrage de guipure, avec ce besoin d'activité qui la possède, moi, jouant avec son chien *Musie*, un jeune Grec.

— A propos, André, me dit-elle, je suis chargée d'une grande mission, pour laquelle j'ai besoin de vous consulter.

— Ma sagesse est à vos ordres, ma tante.

— Soyons sérieux, reprit-elle. Vous allez subir un interrogatoire en règle, et je vous ordonne de répondre en neveu soumis.

— Vous m'effrayez!..

— Ne m'interrompez pas; telle que vous me voyez, je me constitue en conseil de famille...

— Là, tout de suite, sans préparations?.. sans même changer de toilette?..

— Impertinent, celle-ci me va peut-être mal! s'écria-t-elle.

— Au contraire, je la trouve adorable.

— Eh bien! alors?..

— C'est vrai. J'ai tort de vous avoir interrompue.

— Bien! Reprenons... Qu'est-ce que je disais?..

— Que dans cette jolie robe de velours violet foncé, vous représentez une aïeule.

— Précisément, c'est bien cela! Attention, j'ouvre la séance, et méfiez-vous.

— Je me méfie.

— Que pensez-vous de Mlle Kondjé-Gul Murrah? me demanda-t-elle à brûle-pourpoint, et en me regardant dans les yeux.

Cette question était si inattendue que je me sentis rougir comme une jouvencelle.

— Mais, répondis-je, je pense,... je pense qu'elle est merveilleusement belle.

— Parfait! Ne vous troublez pas, mon jeune ami, reprit ma tante en souriant.

— Oh! je ne me trouble en aucune façon.

— C'est visible!.. Enfin, il est acquis que vous la trouvez merveilleusement belle. Continuons. Où en êtes-vous avec elle? — Dites tout, ne cachez rien.

J'avais eu le temps de me remettre.

— Prenez garde, dis-je en riant à mon tour, votre question pourrait nous conduire très loin.

— Vous êtes un fat. Ne cherchez pas à esquiver l'interrogatoire par des plaisanteries, et laissez l'oreille de mon chien, que vous chiffonnez au risque de lui faire prendre un faux pli. — Là, fort bien! — Maintenant répondez sérieusement et avec tout le respect que doit vous inspirer une jeune personne comme Mlle Kondjé-Gul Murrah.

L'idée bizarre me vint de faire une bravade.

— Il faut vous dire toute la vérité, repris-je. Vous le désirez?..

— Je l'exige, sans le moindre apprêt et dans sa nudité chaste.

— Eh bien! ma tante, la voici, dis-je avec aplomb. Vous n'ignorez point que Mlle Kondjé-Gul est Circassienne; elle fait partie de mon harem. — Je l'ai fait acheter à Constantinople, il y a huit mois.

Ma tante partit d'un grand éclat de rire.

— Voyez, s'écria-t-elle, si l'on peut parler raison une minute avec ce fou!

— Vous me demandez la vérité! répliquai-je, riant à part moi du tour que je lui jouais.

— Laissez de côté vos sornettes! — Ne comprenez-vous pas, grand enfant que vous êtes, que si je vous parle de Kondjé-Gul, c'est parce que je vois clair. Il est évident pour moi qu'il y a entre vous deux quelque chose comme une entente secrète; que cache-t-elle? Je n'en sais rien; mais, si innocent que soit encore ce manége, j'y démêle un trop grand péril pour ne point vous crier : gare! — Mlle Murrah n'est pas de ces poupées de salon avec lesquelles on peut risquer un peu de son cœur dans des bagatelles de coquette-

rie; celui qui l'aimera une fois l'aimera sans retour, corps et âme, il restera ensorcelé.

— Mais c'est Circé elle-même, m'écriai-je, c'est effrayant!

— Oh! ne riez pas, reprit-elle, car votre beau dédain de philosophe n'y ferait rien. Une enchanteresse de cette beauté-là est d'autant plus dangereuse qu'elle est fille à se prendre elle-même aux charmes de ses incantations. Son cœur couve des flammes qui la dévoreront, elle et celui qu'elle aimera. C'est pourquoi je vous fais ce discours, à l'effet de détourner votre imprudente jeunesse d'une aventure qui pourrait vous entraîner fort loin, alors surtout que vous êtes déjà fiancé à une autre.

Malgré le tour de spirituel badinage que ma tante avait su garder, il m'était aisé de voir qu'elle était sérieusement alarmée pour moi. Je laissai de côté le ton plaisant en lui donnant l'assurance que mon imagination ni mon cœur ne couraient aucun risque avec Mlle Kondjé-Gul Murrah, et que « rien ne serait changé à nos relations présentes. » Cette réponse jésuitique la contenta.

— Alors, reprit-elle, je puis m'occuper de la marier?

— La marier? m'écriai-je surpris.

— Sans doute! Ne vous ai-je point dit au début de mon interrogatoire que j'étais chargée d'une grande mission? — Mon jeune cousin Kiusko l'adore, il m'a priée de faire sa demande auprès de Mme Murrah, et je compte aller chez elle aujourd'hui même pour entamer cette grande affaire.

Bien que j'eusse prévu dès longtemps les conséquences d'une émancipation qui devait me jeter en pleine lutte avec nos conventions sociales, je dois avouer que la révélation de ma tante ne fut point sans me troubler. La surprenante beauté de Kondjé-Gul faisait trop sensation dans le monde pour que je pusse espérer n'avoir point à me défendre contre des rivaux sans nombre. L'indépendance de sa personne, l'état de fortune que l'on voyait à sa mère, sa condition de jeune fille enfin, tout semblait laisser le champ libre à des espérances, à des tentatives de conquête que rien n'empêchait d'avouer au grand jour; cependant, si bien préparé que je fusse aux entreprises qui ne pouvaient manquer de se déclarer, l'annonce d'une rivalité avec Kiusko me fut très sensible. Impossible de douter que sa détermination d'épouser Kondjé-Gul ne fût le résultat d'un amour réfléchi que l'obstacle ne pourrait certainement qu'aviver. Nature énergique et froide, doué d'une volonté de fer et élevé à voir tout plier sous sa loi, il avait gardé une ingénuité de cœur qui allait s'exalter avec toutes les fougues de la première passion. Quoi qu'il en fût, malgré mon amitié pour lui, je ne pouvais certes songer à lui révéler l'étrange situation dans laquelle il se fourvoyait... Dénoncer Kondjé-Gul comme ma maîtresse, c'était la faire bannir

d'un monde où elle avait conquis sa place; c'était la frapper au cœur et décider sa déchéance, sans raison, sans profit, ni pour Kiusko, ni pour moi. N'avais-je pas d'ailleurs un devoir de loyauté plus étroit envers elle qu'envers cet ami d'un jour?

Je résolus donc de me taire et d'attendre les événemens. Je savais trop que je les mènerais à ma guise pour en redouter les suites. Pourtant un fait en apparence insignifiant me surprit : informé du projet de visite de ma tante, j'allai le soir-même à l'hôtel de Téral, pensant que la mère de Kondjé-Gul allait m'en parler aussitôt; elle ne m'en dit rien. Je crus tout naturellement que, quelque obstacle étant survenu, la démarche avait été retardée. Le lendemain, sans paraître attacher la moindre importance à mes questions, j'interrogeai ma tante. Elle m'apprit que la veille elle avait été chez Mme Murrah.

— Avez-vous commencé vos ouvertures par le grand projet de Kiusko? lui demandai-je.

— Oui, répondit-elle.

— Et... ont-elles été agréées?

— Oh! vous allez trop vite! Selon les usages musulmans, les choses ne marchent pas ainsi. Nous n'en sommes restées qu'aux préliminaires; j'ai exposé la sollicitation de notre amoureux, il faut maintenant consulter Kondjé-Gul.

— En attendant, la mère paraît-elle favorable à cette demande?

— Elle n'avait point à se déclarer dans une première entrevue, dit ma tante. Vous savez qu'elle a le calme tout fataliste de sa race; pourtant, à l'énoncé de la fortune de Daniel, j'ai cru voir qu'elle m'écoutait avec faveur.

— Vous a-t-elle dit quelle dot elle donne à sa fille?

— Une dot! êtes-vous fou? Nous parlions turc; j'ai traité l'affaire à la turque, et je l'eusse fort étonnée, je crois, à cette pensée qu'en lui demandant Kondjé-Gul je lui demandais en outre de payer le seigneur Kiusko pour la prendre. Il y avait là de quoi renverser toutes ses idées; ignorez-vous donc qu'en Orient c'est au contraire le mari qui donne toujours une dot aux parens dont il veut obtenir la fille? Ce qui me paraît du reste plus chevaleresque et plus galant. — Kiusko d'ailleurs se soucie de l'argent comme d'un fétu; il aime, cela suffit.

Je me gardai bien de désillusionner ma tante sur les espérances qu'elle avait déjà conçues. Rassuré par la façon dont la mère de Kondjé-Gul avait joué son rôle, je n'avais plus qu'à décider, selon les circonstances, la forme et le moment d'un refus.

Comme j'en étais à ces réflexions, le comte Kiusko entrait en familier qu'on n'annonce pas; il me tendit la main avec une effusion

inaccoutumée. A son air heureux, je devinai qu'un mot de ma tante l'avait déjà informé, et qu'il accourait pour apprendre dans tous ses détails le résultat d'une première déclaration. Peu désireux de gêner leur entretien, au bout d'un instant, je prétextai quelques lettres à écrire et je les laissai.

XXVI.

Nous devions nous retrouver ce soir-là à l'hôtel de Téral, Maud et Suzannah dînaient chez Kondjé-Gul. Une ou deux fois par semaine, soit chez sir Harry Montaigu, soit chez Mme Murrah, elles se donnaient à l'anglaise de ces petits raouts de jeunes filles, auxquels les rares intimes étaient seuls admis. Edwards Wolsay, Kiusko et moi, nous en formions naturellement le fond. Au cours de nos ébats, il passa par la tête de Maud de changer notre raout en bal masqué, à nous six; cette motion transporta l'assemblée. Kondjé-Gul leur proposa de se costumer toutes les trois avec ses toilettes orientales. L'idée adoptée avec enthousiasme, elles coururent immédiatement la mettre à exécution. Le déguisement n'était point si facile pour nous : nous nous en tirâmes cependant avec des cachemires, quelques écharpes pour nous faire des turbans et des ceintures; nous réussimes à nous *musulmaniser* suffisamment par-dessus nos habits. Enfin, au bout d'un quart d'heure, les trois amies firent leur entrée, en grand appareil d'odalisques : voilées de l'épais *yashmak*, elles s'avancèrent vers Mme Murrah en grande cérémonie, Maud, plus petite, marchant la première, Kondjé-Gul et Suzannah, de même taille, venant ensuite; après quoi, nous commençâmes nos salutations. Voulant ajouter au cérémonial, je pris la main de Kondjé-Gul et, la portant à mes lèvres, je lui adressai en turc un compliment des plus tendres. Un immense éclat de rire y répondit, le *yashmak* tomba; je m'étais trompé : c'était Suzannah!

— J'ai gagné mon pari! s'écria Suzannah triomphante.

J'allais rire moi-même de cette espièglerie; mais comme je saisissais la main de Kondjé-Gul pour réparer mon erreur, je la sentis toute tremblante. Au même instant je la vis défaillir, elle s'abandonna presque dans mes bras : je la guidai vers un divan, et relevai son voile; elle était toute pâle.

— Mon Dieu! qu'as-tu? lui demandai-je en turc.

— Rien, rien, murmura-t-elle. J'ai ressenti un coup au cœur, voilà tout.

— Enfant, m'écriai-je; mais tu es folle!

— Oui, je suis folle, c'est un enfantillage; je ne croyais pas que tu pusses te tromper. Puis, voyant que tous l'entouraient : — C'est

fini, c'est fini, ajouta-t-elle en français, pour Suzannah et pour Maud déjà effrayées; je n'ai plus l'habitude des babouches, mon pied a tourné.

Le rose revenait à ses joues, elle se leva pour dissiper les inquiétudes. Son explication était trop vraisemblable pour qu'il fût possible de rien soupçonner. La gaîté reprit son cours. Les deux misses étaient charmantes en leurs atours de sultanes, et elles en essayaient les effets. Maud m'envoya au piano pour que je leur jouasse une danse turque que Kondjé-Gul leur avait apprise. Je pus observer Kiusko : sous l'énergique expression de ses traits, je l'avais vu frappé d'une telle émotion à l'accident de Kondjé-Gul, que je me demandais si quelque prescience du cœur ne l'avait point averti; mais je fus bientôt rassuré. Instruit de sa passion, je lisais sur son visage comme dans un livre ouvert; il contemplait Kondjé-Gul et semblait ébloui. A l'aise dans ce costume oriental qui s'harmonisait si bien avec sa beauté, elle avait naturellement des grâces si troublantes que le vieux levain de vizir jaloux bouillonnait en moi. Des regards audacieux s'enivraient de ces charmes étranges, qui jusqu'alors n'avaient enivré que mes yeux. J'en souffrais cruellement, et je ne sais quelle rage me montait du cœur au cerveau, si bien qu'au bout d'un quart d'heure de ce supplice, je n'y tins plus, et, passant près d'elle :

— Va mettre un *féridjié!* lui dis-je à voix basse.

Elle me regarda étonnée, puis, me devinant sans doute, elle sourit. — Mère, dit-elle en français, sonne donc Fanny, je te prie, j'ai un peu froid.

Une minute après, elle était enveloppée de la tête aux pieds dans son horrible sac. Je respirai.

Vers minuit, le commodore vint chercher ses filles. Comme nous nous disposions à partir, Kondjé-Gul alla prendre sur une crédence un vase de fleurs qu'elle apporta sur la cheminée; dans notre langage cela signifiait qu'elle allait m'attendre, et me priait de revenir.

A l'ordinaire, j'avais toujours ma voiture qui me conduisait au club, où je donnais ordre à mon cocher de rentrer; puis, après quelques tours dans les salons, je reprenais le chemin de l'hôtel de Téral. Kiusko, ce soir-là, me demanda de le ramener. A son air, je devinai qu'il allait aborder un entretien que je redoutais.

— Mon cher ami, me dit-il en souriant dès que nous fûmes installés dans la voiture, j'ai besoin de causer avec vous d'une très grave affaire; si grave qu'elle va engager toute ma vie. Vous m'avez un peu habitué à vous traiter comme un parent, et je me croirais coupable de garder un secret pour vous; malheureusement je sais que ma confession arrive en retard, et que votre tante m'a déjà prévenu, il s'agit de Mlle Murrah, ajouta-t-il.

— En effet, répondis-je, ma tante m'a appris que vous l'avez chargée de déclarer votre recherche.

— Et... qu'en dites-vous? reprit-il, voyant que je me bornais à l'énonciation du fait sans y ajouter un mot. — Approuvez-vous ma résolution?..

— Ma foi, mon cher, dis-je en riant, vous me prenez tout à fait au dépourvu sur une question aussi sérieuse; vous savez d'ailleurs qu'en fait de mariage on n'accepte jamais que les conseils que l'on est d'avance décidé à suivre. Ce qu'il y a de mieux parmi les consultations de ce genre, c'est la scène de Panurge.

— Bon, reprit Kiusko, c'est là ce qui répond à votre esprit et à votre caractère français; mais pour moi, qui prends toutes les choses en vrai barbare, le franc parler d'un ami vaut mieux que les réserves subtiles. Vous connaissez Mlle Murrah depuis plus longtemps que moi, ce qui vous permettrait d'être un peu dans sa confidence, et, dans ce cas, vous pourriez me servir, ou m'avertir si vous prévoyiez quelque obstacle sérieux devant lequel je devrais me retirer. Ce ne serait plus, vous le voyez, la consultation de Panurge, mais l'efficace assistance d'un ami.

Mon embarras était extrême; par bonheur il me fournissait lui-même un motif pour rester circonspect.

— Tout ce que vous me dites là, mon ami, est fort sensé, répondis-je; seulement vous ne considérez point que, pour le moment, tout conseil de ma part serait superflu, puisque votre sollicitation est déclarée, et que Mlle Murrah en doit être informée.

— Ah! vous croyez que ce soir Mlle Kondjé-Gul savait la démarche de votre tante auprès de sa mère?

— Je l'ignore, et, si avant que vous me supposiez dans sa confiance, en admettant pour vraie mon influence sur son esprit, ne serais-je pas tenu, en galant homme, à ne vous dire que ce qu'elle m'autoriserait à révéler de ses sentimens, ou même de ses secrets que j'aurais pu surprendre?

— Écoutez, André, reprit-il comme découragé par tant d'arguties, il me semble, à votre langage, que vous évitez de me répondre. Vos sages raisons m'effraient comme si elles cachaient des restrictions que vous n'osez m'avouer, peut-être de peur de me frapper dans un espoir que vous voulez encore ménager. Eh bien! laissez-moi vous dire que je n'en suis plus là. Je vous le répète, ma vie tout entière est désormais dans cette passion, dans ce rêve, et j'aime Mlle Murrah, riche ou pauvre, et quelle que soit sa situation vraie dans le monde. — Vous voyez donc que vous pouvez tout me dire, ajouta-t-il en riant, comme pour protester contre toute possibilité d'admettre un soupçon sur elle. — Et vous comprendrez l'inutilité de recourir à des détours.

— Oh! m'écriai-je, vous vous égarez là dans des imaginations folles, et vous vous méprendriez du tout au tout en tirant pour conclusion de mon silence que j'ai découvert en elle quelque preuve d'indignité. Soupçonner Mlle Murrah d'être une aventurière me paraîtrait insensé.

— Alors, reprit-il avec ténacité, en principe vous ne me désapprouvez pas?

— En principe, mon cher, répliquai-je en riant, j'en reviens à l'argumentation de Panurge; d'ailleurs, encore une fois, votre démarche est faite auprès de Mlle Murrah, ce qui atténuerait singulièrement la valeur de mes conseils, ou leur donnerait à cette heure une gravité exceptionnelle.

— Vous avez raison, dit-il, rassuré sans doute par ma gaîté, j'extravague en véritable amoureux. Je conçois que vous ne vouliez point prendre une responsabilité aussi sérieuse; seulement, voyons, ajouta-t-il : entre nous, je venais ce soir avec l'espérance de connaître un peu mon sort... il est une confidence que vous pourriez me faire sans vous compromettre.

— Laquelle?

— Mlle Murrah est sans doute à cette heure informée de la mission dont a bien voulu se charger votre tante. Vous avez causé un instant avec elle, vous en a-t-elle parlé?

— Elle ne m'en a point dit un mot, je vous le jure.

Nous arrivions au club, et notre entretien fut rompu par quelques amis qui survenaient en même temps que nous; je respirai. Une irritation sourde m'avait agité pendant cette consultation, que je n'avais pu esquiver. Je ne sais quelle jalousie folle se mêlait au mécontentement de moi-même, j'étais humilié de feindre avec ce rival naïf, et la pensée qu'il pût croire Kondjé-Gul accessible à ses vœux me jetait dans une véritable rage. Tout à coup l'idée me vint qu'il y avait déjà deux jours que ma tante avait fait sa démarche, et je m'étonnais que Mme Murrah ne m'en eût encore rien dit; j'en venais à me demander si vraiment Kondjé-Gul ignorait encore que Daniel l'aimait, s'il n'y avait point là quelque mystère. Pour me calmer, après une courte apparition dans les salons du cercle, je revins à pied à l'hôtel de Téral, à travers les Champs-Élysées. Tout y était endormi déjà, excepté Kondjé-Gul qui m'attendait, encore vêtue de son adorable costume d'odalisque. En m'apercevant, elle se jeta à mon cou.

— Oh! cher, cher jaloux! s'écria-t-elle avec joie.

— Jaloux, moi? répondis-je sans paraître la comprendre, et croyant qu'elle allait me révéler la recherche de Kiusko. Pourquoi, je te prie, serais-je jaloux?

— Méchant! reprit-elle, moi qui l'avais cru, parce que tu m'as fait mettre mon *féridjié*, et tu n'en veux pas convenir.

— Quoi, c'est pour cela? dis-je en voyant qu'elle ne savait encore rien.

— Sans doute, ajouta-t-elle avec une petite moue attristée. J'avais cru, monsieur, que vous me trouviez trop belle, que vous ne vouliez pas que le comte et sir Edwards me vissent dans ces habits que je ne mets que pour vous. — Et voilà que tu ne songeais qu'à me préserver des courans d'air; quelle chute pour mon orgueil!

— Enfant! dis-je.

— Conviens-en donc, ajouta-t-elle avec un accent d'adorable tendresse. — Je te dirai pourquoi j'y tiens.

— Eh bien! oui, j'en conviens, repris-je désarmé malgré moi par sa grâce; j'étais furieux de te voir faire la coquette.

— Vrai? s'écria-t-elle joyeuse, et tu n'aimeras pas Suzannah?

— Suzannah! A quel propos?

— Mais toute la grande affaire est là! Imagine-toi, reprit-elle, que, lorsque nous fûmes habillées, voilà cette folle Maud à qui il vient l'idée d'entrer toutes les trois complétement voilées, prétendant que vous vous tromperez tous, entre Suzannah et moi. Nous adoptons son projet. Je me croyais très sûre que, toi, tu saurais bien me reconnaître, et que le comte ou sir Edwards pourraient seuls commettre cette erreur. Alors, par plaisanterie, j'ajoute que nous accepterons la méprise comme un présage, et que celui qui prendra Suzannah pour moi deviendra son mari.

— Voilà donc la cause de cette émotion que je n'ai pas su m'expliquer?

— Après ce que j'avais dit, il y avait bien de quoi m'effrayer. Aussi juge si j'ai été heureuse quand je t'ai vu jaloux.

Il était évident que je m'étais forgé des chimères et que Kondjé-Gul ne savait rien. En réfléchissant, je compris que je ne pouvais qu'approuver sa mère de ne l'avoir point informée d'une inutile démarche, qu'elle considérait sans doute, elle-même, comme si insignifiante que, dans son apathie, elle n'avait point jugé nécessaire de m'en parler le jour même; c'était une affaire à régler entre elle et moi, je me proposai de lui fournir le lendemain l'occasion de m'en donner avis.

Le lendemain, j'étais à peine levé que Kiusko arrivait chez moi, éperonné; nous avions décidé la veille une promenade au bois. Comme, le plus souvent, il allait de son côté au rendez-vous, je devinai que, ce jour-là, il voulait avoir l'air d'être amené par moi, pour couvrir son embarras, ou sa timidité peut-être, lorsqu'il aborderait Kondjé-Gul. Résolu à me dérober à de nouvelles confidences,

je retins mon valet de chambre, en m'habillant très lentement, sans pitié pour son impatience, et de façon à nous mettre en retard, ce qui nous força, une fois en selle, de gagner le bois au galop, allure peu propre aux expansions.

Nous ne rejoignîmes la cavalcade qu'à l'avenue des acacias; c'était l'itinéraire du retour. Je ne manquai point d'observer Kiusko au moment où il saluait Kondjé-Gul. Il rougit en balbutiant un compliment collectif aux jeunes filles. Le visage de Kondjé-Gul ne trahit rien que l'animation de la course. Nous partîmes en deux groupes. Par discrétion sans doute, Kiusko resta en arrière avec Suzannah et sir Harry; Edwards et moi nous avions pris les devans avec Kondjé-Gul et Maud, qui se querellait avec son cousin sur ce point important : d'aller tout droit pour courir ou de tourner par la petite allée. Kondjé-Gul décida la question en entrant brusquement sous le couvert.

— Qui m'aime me suive ! dit-elle en riant.

Je la suivis et nous nous trouvâmes côte à côte.

— Oh ! grande nouvelle ! me dit-elle, dès que Maud et Edwards qui venaient derrière nous ne purent plus nous entendre.

— Quoi donc? demandai-je.

— Eh bien ! imagine-toi que, avant-hier, ta tante est venue voir ma mère pendant que j'étais absente, et là, en grande cérémonie, m'a demandée en mariage pour le noble comte Daniel Kiusko. Ma mère me l'a appris ce matin au réveil.

— Et que lui as-tu répondu?

— J'ai ri d'abord, et j'ai dit à maman qu'il fallait t'avertir bien vite, pour que tu décides de quelle façon elle doit repousser l'ennemi.

— C'est fort simple, dis-je. Elle n'a qu'à répondre à ma tante, lorsqu'elle reviendra, qu'elle t'a consultée.

— Est-ce aussi simple que cela?

— Sans doute, repris-je avec humeur à l'idée qu'elle savait l'amour de Daniel, n'est-ce point ta volonté seule que l'on peut invoquer?

A ce mot, Kondjé-Gul me regarda tout étonnée.

— Ma volonté? dit-elle. Mon Dieu! est-ce que tu ne m'aimes plus?

— Pourquoi ne t'aimerais-je plus? répondis-je.

— On dirait que tu veux me rappeler cette horrible liberté qui me fait si peur.

Je compris que j'étais stupide et brutal. Je m'excusai.

— Méchant ! ajouta-t-elle en me montrant son bracelet d'or rivé à son bras.

Nous décidâmes que j'irais me concerter avec sa mère pour lui

dicter les termes précis d'un refus coupant court à toute espérance. A ce moment, nous sortions de l'étroite allée; Maud et Edwards nous rejoignaient. Notre promenade s'acheva sans autre incident, si ce n'est cependant que Daniel me sembla nous observer beaucoup, Kondjé-Gul et moi, comme s'il eût voulu deviner ce qui s'était passé pendant notre tête-à-tête, qu'il avait vu de loin. Je ne m'en préoccupai point autrement, et, résolu à repousser, s'il le fallait, des obsessions gênantes par des argumens plus décisifs, je pris le parti d'agir, le jour même, pour en finir avec cette sotte affaire.

Vers trois heures, j'allai à l'hôtel de Téral, et, dans un entretien avec la mère de Kondjé-Gul, je précisai les termes de sa réponse à ma tante, qui se bornait à cette formule d'usage en pareille occurrence : « Mlle Kondjé-Gul était très flattée de l'honneur que voulait bien lui faire M. le comte Daniel Kiusko, mais elle ne pouvait l'accepter. » Et, pour marquer que ce n'était point là un de ces atermoiemens qu'il pût garder l'espoir de vaincre : « Elle confiait à l'ami : que son cœur n'était plus libre et qu'elle était engagée avec un de ses parens. » Cette réponse à demi confidentielle avait le mérite d'un acte de franchise, après lequel un galant homme ne pouvait insister sans offense. Elle constituait en outre, pour l'avenir, une situation définie qui mettait désormais Kondjé-Gul à l'abri de toute sollicitation importune, de la part de mes rivaux.

XXVII.

Tu reviens encore, mon cher Louis, à ton rôle d'enfonceur de portes ouvertes, et ta belle humeur croit s'évertuer à mes dépens. Mon système oriental s'effondre, dis-tu, au contact du monde réel, et de ces sentimens que je prétendais classer parmi les préjugés d'une civilisation vieillie. — Tu ne t'aperçois pas, dériseur subtil, qu'il n'est pas un de tes argumens qui ne se retourne contre toi pour proclamer la supériorité des mœurs du harem. —N'est-il pas évident que ces mésaventures, ces orages, ces jalousies, que tu grossis à dessein, n'ont pour cause que l'émancipation de Kondjé-Gul, et que rien de tout cela ne fût arrivé, si je n'eusse dérogé aux usages turcs? Contemple, d'un côté, la sérénité de mes amours avec Zouhra, Nazli et Hadidjé, cette molle existence de poète, ou de sultan, à l'abri des rivalités troublantes; de l'autre, vois ces difficultés, ces luttes, naissant tout à coup de nos conventions mondaines... En vérité, je ne sais pas pourquoi je m'attarde encore à discuter avec toi.

Allégé par l'assurance que Kondjé-Gul allait être délivrée des poursuites du comte Kiusko après la déclaration que Mme Murrah fit le lendemain à ma tante, je retrouvai ma quiétude. Je ne dou-

tais point de l'effet qu'une réponse aussi catégorique allait produire sur Daniel. Je le savais trop épris pour ne point prévoir que le coup serait rude. Je m'attendais donc à le voir cacher dans une retraite désolée le deuil de ses illusions. Revoir Kondjé-Gul après un tel refus motivé, c'était souffrir et raviver ses regrets. C'était surtout l'exposer, elle, à une situation gênante que son amour déclaré devait créer entre eux; mais il arriva que, comme je ratiocinais, à part moi, sur cette nécessité d'une rupture, je fus tout surpris de le voir reparaître parmi nous le lendemain, aussi calme que la veille, et comme si nul incident fâcheux ne lui fût survenu. Les jours suivirent, et rien ne fut changé. On eût dit même, à son aisance, à je ne sais quelle désinvolture plus assurée, que, désormais confiant dans l'issue de ses prétentions, il attendait l'heure qui devait couronner ses vœux. Ce singulier résultat d'un rejet décisif n'était point sans m'intriguer; mais, un peu embarrassé de mon rôle, j'avais trop nettement esquivé ses confidences pour qu'il me fût permis d'y faire le moindre appel. J'en vins à soupçonner que la mère de Kondjé-Gul avait mal récité sa leçon. Je résolus enfin d'interroger discrètement ma tante sur ce point.

— A propos, belle tante, lui dis-je un jour du ton de la plus complète indifférence, vous ne m'avez plus reparlé du mariage de Kiusko.

— Ah! il n'en est plus question, me répondit-elle. Il s'est présenté trop tard, le cœur de la belle Kondjé-Gul est pris. — Elle est même engagée à un de ses parens.

— Il me paraît du reste supporter fort allègrement son amère déconvenue.

— Oh! ne vous y fiez pas! reprit-elle. Daniel n'est point de ces amoureux bêlans qui jettent leurs plaintes à la lune; il l'aime, je l'ai vu à sa pâleur subite, quand je lui ai annoncé le rejet très net de sa demande; mais il a une volonté de fer, et soyez convaincu que s'il est si calme, c'est qu'il a gardé un espoir. — Pour moi, je ne croirai au mariage de Kondjé-Gul avec son cousin que lorsqu'ils sortiront de l'église!

Bien qu'il m'importât peu que la foi robuste de Kiusko s'illusionnât encore d'un reste d'espérance, je dois convenir que je ressentis je ne sais quel froissement d'une si présomptueuse insistance. Par une demande officielle il avait déclaré son amour, que désormais Kondjé-Gul ne pouvait plus feindre d'ignorer. Il y avait une sorte d'outrecuidance blessante pour elle dans cette quiétude qui semblait ne tenir aucun compte d'un engagement qu'elle lui avait fait connaître, pour motiver un refus. Si réservé qu'il fût, et bien que jamais une parole ne trahît le sentiment secret qu'il voilait avec soin dans nos relations de camaraderie, il était impossible de ne

point subir la contrainte d'une situation dont, pour son compte, il ne paraissait prendre nul souci. Ces façons de tyranneau féodal, et cette confiance insolente m'aigrissaient enfin à un point que je ne saurais dire; mais une circonstance, en apparence insignifiante, vint bientôt donner un tout autre cours à mes soupçons.

Un matin, vers dix heures, j'accompagnais ma tante dans une de ses tournées de pauvres. Comme notre voiture passait par hasard devant l'hôtel de Téral, je fus tout surpris d'en voir sortir Daniel. Que venait-il faire là? C'était l'heure des leçons de Kondjé-Gul, et, à coup sûr, ce n'était point l'heure des visites. Une semblable découverte me jeta dans un si étrange accès d'humeur, que j'eus peine à le dissimuler. Cependant, je réfléchis que Maud ou Suzannah l'avaient peut-être chargé de quelque message ou de quelque livre qu'il était venu remettre. Quoi qu'il en fût, je voulus en avoir le cœur net. Au milieu des Champs-Élysées, je pris le prétexte d'un ordre à donner chez un carrossier et, laissant ma tante rentrer seule, je revins à l'hôtel de Téral.

Comme je l'avais prévu, Kondjé-Gul était enfermée chez elle avec sa maîtresse de piano. Je me fis annoncer dans les formes, elle me fit introduire aussitôt.

— Quoi! c'est vous? dit-elle, feignant, pour sa maîtresse, la surprise d'une visite si matinale. — Venez-vous pour jouer à quatre mains avec moi?

— Non, répondis-je. Je passais, et je vous dérange seulement pour vous demander si vous avez combiné quelque chose aujourd'hui avec vos amies Montaigu.

— Rien, elles m'attendent à trois heures, voilà tout.

— Elles ne vous ont rien fait dire ce matin?

— Non. Est-ce qu'il arrive quelque chose? ajouta-t-elle en turc.

— Absolument rien, répliquai-je en riant. Ma tante m'a amené par ici, j'ai voulu te dire bonjour.

— Que tu es bon et gentil! dit-elle avec effusion.

Elle n'avait pas quitté son piano, et j'étais resté debout, afin de bien marquer que je n'étais venu qu'en passant pour prendre ses ordres. Je lui serrai la main, en déclarant ne pas vouloir interrompre sa leçon, et je partis.

Il était évident que Kondjé-Gul n'avait rien su de la présence de Daniel. En sortant, je m'adressai à Fanny, à qui je donnai quelques instructions, en la prévenant que j'allais envoyer des fleurs. Cette fille m'était entièrement dévouée, et sa discrétion était à toute épreuve. Pourtant, ne voulant point paraître l'interroger sur sa maîtresse, je lui demandai indifféremment si le comte n'avait rien apporté pour moi.

— Je l'ignore, monsieur, me répondit-elle. M. le comte est venu

il y a une heure, mais il m'a dit de l'annoncer chez la mère de mademoiselle, qui l'attendait, je crois, et qui m'a donné ordre de le faire entrer dans le petit salon, où elle est allée le recevoir; quand il est parti, il ne m'a rien dit.

— Il n'a rien dit à Pierre? ajoutai-je.

— Pierre n'était pas là, monsieur, répliqua Fanny. M. le comte n'a parlé qu'à Mme Murrah.

— Ah! très bien! dis-je négligemment.

Mon enquête aboutissait à une étrange découverte. Que signifiait cet entretien secret de Daniel avec la mère de Kondjé-Gul? Décidé à pénétrer ce mystère, je montai délibérément chez Mme Murrah Elle ne parut pas surprise, d'où je conclus qu'elle me savait à l'hôtel et qu'elle s'était préparée à me voir. De mon côté, du reste, j'eus l'air de venir pour régler quelques détails du service de l'écurie et de la maison, car j'étais forcé de l'aider dans la direction de toutes choses. Elle m'écoutait avec ce sourire un peu servile qu'elle garde toujours avec moi. Quand elle fut bien absorbée par mes questions de chiffres.

— A propos, lui dis-je tout à coup, que venait donc faire ici le comte Kiusko, si matin?

Je crus la voir rougir, mais ce ne fut qu'un éclair.

— Le comte? répondit-elle avec le ton de la plus profonde surprise. Je ne l'ai pas vu! Est-ce qu'il est venu?

— Mais Fanny l'a fait entrer ici, répliquai-je. Vous lui avez parlé.

— Ah! oui : *ce matin*, s'écria-t-elle vivement en soulignant ce mot. Ah! mon Dieu, ma pauvre tête! Je comprenais : *hier soir*, je sais si mal le français! Oui, oui, il est venu. Ce pauvre jeune homme est fou. C'est la seconde fois qu'il vient me supplier de lui donner Kondjé-Gul. Il est fou! Il est fou!

— Ah! il était déjà venu! — Mais pourquoi ne m'en aviez-vous pas informé?

— C'est vrai! Je l'avais oublié, répliqua-t-elle.

Je jugeai inutile de paraître insister. Mme Murrah avait-elle essayé de me cacher ces visites de Kiusko? ou n'y avait-il là, au contraire, qu'une preuve du peu d'importance qu'elle y attachait? Lui signaler ma méfiance, c'eût été en tout cas la mettre sur ses gardes. Sans plus de transitions, je repris mes explications de ménage, comme si je n'eusse vu en effet dans la visite du comte que le puéril entêtement d'un fou. Un quart d'heure après, je la quittai le plus gaîment du monde.

Une fois sorti, je résumai froidement l'affaire, et je réfléchis. Avais-je surpris par hasard une entente, ou mon esprit jaloux s'effrayait-il à tort d'une folle démarche d'amoureux rebuté, que la mère de Kondjé-Gul n'avait pu esquiver? Accoutumée à une sorte

de soumission passive, s'était-elle laissé intimider devant un homme qui parlait en maître? Embarrassée de son rôle, n'avait-elle pas maladroitement laissé échapper quelque parole imprudente? — En fallait-il plus pour expliquer la singulière conduite de Daniel? Quoi qu'il en fût, je me promettais bien de surveiller mon rival lorsque, par un incident des plus bizarres, les faits se déroulèrent tout à coup en péripéties imprévues.

Une nuit, comme j'arrivais à l'hôtel de Téral, je crus apercevoir un homme caché dans l'ombre de la maison voisine, et qui semblait attendre ou guetter quelqu'un. J'usais toujours de précautions prudentes, le plus souvent superflues dans ce quartier désert, et je ne me hasardais jamais à pénétrer par une porte secrète sans avoir exploré du regard les alentours. Intrigué par l'immobilité de cet homme qu'il était impossible de prendre pour un passant, je poursuivis ma route, et tournai l'angle de la rue sans m'arrêter, supposant qu'il me suivrait s'il était venu là pour m'épier. Au bout de quelques pas, je jetai un coup d'œil derrière moi, je ne vis rien. Après tout, c'était peut-être quelque flâneur ou quelque amoureux contemplant une fenêtre. Je revins par un détour; l'homme n'avait pas bougé. Impatienté, cette fois, je marchai droit à lui.

— Que faites-vous là? lui dis-je.

— Ah! monsieur de Peyrade! s'écria-t-il. Quoi! c'est vous?..

Surpris d'entendre mon nom, je cherchais à reconnaître cette voix, qui ne me semblait pas inconnue.

— Oh! vous devez m'avoir oublié, reprit-il; mais il n'en est pas de même de moi, bien que vous m'ayez rendu un fameux service, et je vais vous aider, car vous ne trouveriez pas : Antonin Giraud.

Ce nom me rappela un garçon assez original que j'avais en effet autrefois cotoyé, pendant mes sorties de l'école, et qui ne m'avait laissé que le souvenir d'étonnantes facultés qu'il gaspillait avec une insouciance de véritable bohême. Peu désireux de renouer des relations, je coupai court à ses effusions de gratitude.

— Eh bien! monsieur Antonin Giraud, répondis-je, je vous renouvelle ma question : que faites-vous là?

— Ma foi, monsieur, je l'ignore absolument! Mais je suppose que, à mon tour, j'y suis pour vous rendre un service.

— Un service à moi? répliquai-je avec hauteur.

— Monsieur de Peyrade, dit-il sans se déconcerter, il y a dans la vie, pour les pauvres diables qui luttent par tous les moyens contre le mauvais sort, des heures désespérées où leur perte ne tient plus qu'à un fil. Il y a quelques années, sans le savoir, vous m'avez sauvé à une de ces heures-là. Voulez-vous bien me permettre d'aller vous voir demain matin? J'ai dans l'idée que je m'acquitterai envers vous.

— Que signifie? repris-je.

— Le moment serait mal choisi pour une conversation. D'ailleurs je vous répète que j'ignore vraiment pourquoi je suis ici. Dans quelques heures, je le saurai; qu'il vous suffise d'apprendre pour l'instant que quelqu'un a intérêt à surveiller l'entrée de cette petite porte que voilà. Vous me direz demain ce que vous voulez qu'on en sache. Là-dessus, je ferme les yeux et j'ai bien l'honneur de vous souhaiter le bonsoir. — Puis-je vous demander à quelle heure vous voudrez bien me recevoir? ajouta-t-il.

— Venez à dix heures chez moi, répondis-je, et je lui donnai mon adresse.

En remontant dans mes souvenirs, si peu de place qu'y dussent tenir les services que j'avais pu rendre à ce garçon, je me rappelais qu'en effet, dans mon passage au pays latin, j'avais souvent laissé tomber sur lui quelques-unes de ces largesses que je me plaisais à répandre et qui me coûtaient si peu. C'était d'ailleurs le type le plus curieux, un mélange des dons les plus rares et de tout ce que le désordre et la misère peuvent produire dans une existence déclassée. Ancien élève de l'École des chartes, travailleur acharné ou paresseux à l'excès, selon ses heures, il était doué d'une érudition surprenante. Tantôt répétiteur de lettres, tantôt professeur de sciences, il vivait au jour le jour, dépensant plus d'énergie pour conquérir un dîner qu'il ne lui en eût coûté pour professer tout le jour dans une chaire.

Bref, le lendemain je l'attendis; à dix heures sonnant, mon valet de chambre l'annonçait. En le voyant entrer, je restai tout surpris; je l'avais retrouvé la veille sous une apparence minable que je connaissais de longue date. Il arrivait vêtu d'habits tout neufs, auxquels il semblait emprunter un aplomb de circonstance, et dont il paraissait jouir avec une puérile satisfaction. Un peu plus, je ne l'eusse point reconnu.

— Monsieur de Peyrade, me dit-il en s'asseyant sur le fauteuil que je lui désignais, j'en viens tout de suite au fait. Je ne m'étais point trompé hier en vous promettant des révélations intéressantes pour vous, et j'arrive les mains pleines.

— Je vous écoute, répondis-je d'un ton réservé qui lui dénonça sans doute que je ne payais pas de confiance.

— Très bien! reprit-il. Vous vous attendiez à ce préambule; entrons carrément en matière, car, je le comprends, il faut vous prouver d'abord que je joue franc jeu. Après tout, vous m'avez surpris cette nuit dans une occupation qui ne me permet pas de faire le fier.

— J'attendrai pour vous répondre, dis-je, que vous m'ayez édifié sur l'objet de votre visite.

Ce mot tombant à froid sur sa jactance et le ton qui l'accompagna arrêtèrent tout court Antonin Giraud. Il me regarda, et, devinant sans doute à mon air l'effet que me produisait son exorde, il ne put se défendre de rougir.

— Enfin, reprit-il en détournant les yeux, j'ai tout lieu de croire que ce que je viens vous apprendre est d'un très grand intérêt pour vous, et dans ce cas...

— Vous venez me proposer d'acheter vos révélations, répliquai-je en complétant le sens de sa phrase.

Il hésita un moment et essuya son front où perlaient des gouttes de sueur.

— Eh bien! oui, dit-il enfin. Cela peut être une affaire, voilà tout!

— Alors parlez, je vous écoute.

Je le vis faire un effort pour affermir son assurance; mais, au moment où il relevait la tête d'un air décidé à payer d'effronterie, son regard rencontra encore le mien.

— Ah çà! mais je fais ici un métier de canaille! s'écria-t-il tout à coup, et vous devez me prendre pour un misérable!

Je ne crus point devoir répondre; mon silence accrut son trouble.

— Voyons, monsieur de Peyrade, reprit-il, je vous en prie, ne me jugez pas sur ce que je viens de vous dire. Hier, je vous le jure, en vous revoyant, je n'avais pensé qu'aux bons services que vous m'avez rendus autrefois. Le hasard seul m'avait jeté dans cette bête d'affaire dont j'ignorais le vrai but. On m'avait offert vingt francs pour passer la nuit là, en me disant qu'il s'agissait de jouer un tour à une drôlesse au profit d'un ami. Ce rôle de dieu vengeur dans les prix doux m'avait séduit. Quand j'ai vu qu'il s'agissait de vous, sans même songer à ce que vous alliez croire de moi, je n'ai eu que l'idée de vous servir, en vous révélant que j'étais chargé de surveiller cette maison... J'ai pensé tout de suite que vous couriez peut-être un danger, et qu'il fallait vous avertir. Enfin je vous ai demandé votre adresse, pour venir vous dire tout au long les détails que j'ignorais, mais que je savais pouvoir me procurer ce matin... Ouf! voilà le vrai!

— Alors qu'est-ce que vous venez me raconter, mon cher Giraud? dis-je en changeant de ton devant cette confusion sincère du pauvre garçon.

— Mais c'est tout une histoire! reprit-il. Et vous allez voir que si dame Misère, mon acariâtre épouse, m'a encore fait faire une sottise, elle m'aura du moins cette fois assez bien conseillé... Vous vous rappelez bien Zarewski, dit le Polonais, parce qu'il était Prussien?

— Vaguement, je vous l'avoue.

— Eh bien! votre oubli ne l'a pas empêché de faire son chemin dans le monde. Il est devenu diplomate; d'aucuns prétendent, cependant, qu'il ne sert que dans la police d'un grand ministre étranger. Bref, il reparaît de temps en temps au boulevard Saint-Michel. Hier, à la brasserie, il m'aborde, me fait le conte que vous savez. « Il est épris d'une duchesse qu'il soupçonne d'infidélité, » et il me demande comme un service d'ami de me déguiser en Argus pour cette nuit. — Vous savez comme j'ai bien rempli mon emploi aussitôt que vous avez paru. Finalement, je vais ce matin chez le Polonais. Je lui rends compte d'abord de ma mission en lui disant qu'il ne s'est rien passé dans la nuit. Il me rit au nez, et me raconte tout uniment que je vous ai vu, et que j'ai eu un dialogue avec vous. Je me sens pincé, mais, à mon grand étonnement, il me donne tout de même mon louis. J'hésite à le prendre, — je succombe, — première chute! Il m'interroge alors sur vous, me dit que, puisque je vous connais, nous avons une affaire superbe, que vous auriez sans doute un très grand intérêt à lui acheter certain secret qui vous touche. Voyant cela, je comprends cette fois qu'il faut le laisser parler; je fais le difficile tout juste assez pour qu'il insiste, en lui témoignant ma crainte de m'engrener dans une affaire politique scabreuse. Il finit par me confesser tout. Il s'agit simplement d'une idylle. « Un de ses amis est sur le point d'épouser une jeune personne étrangère qu'il adore; on lui a fait des cancans. Il n'y croit pas, mais il veut en avoir le cœur net parce qu'il se soupçonne des rivaux. » J'hésite encore en faisant mine de n'être point convaincu par son histoire. Il me livre les noms. « Le jaloux est un certain comte Kiusko, la demoiselle, une jeune fille du grand monde qui s'appelle Mlle Murrah; les rivaux suspects sont le duc de Marandal et vous. » Une fois renseigné comme je le voulais, je dis alors carrément que je n'ai pas plus de goût pour l'état de maître chanteur que pour l'état de *sereno*. J'ajoute enfin que vous m'avez obligé autrefois, et que je m'en vais bien vite au contraire vous avertir qu'on vous surveille. Alors, là-dessus, voilà qu'il me démontre qu'il est trop tard, attendu que l'on sait maintenant tout ce qu'on voulait savoir, que si, ce matin même, vous n'avez pas arrêté l'affaire, elle va être livrée au comte Kiusko.

Il me fait entendre que c'est après tout dans votre intérêt, que vous êtes un nabab, capable de nous offrir une grosse somme. Il me retourne, me style. Vous voyez comme je m'en suis tiré avec adresse. Ça n'empêche pas que vous devez me prendre pour un fameux coquin.

— Allons, mon vieux Giraud, dis-je, touché des remords sincères du pauvre garçon, donnez-moi votre main, que vous avez oublié de me tendre en entrant, comme un ancien camarade.

Il me regarda ébahi.

— Sapristi, mon cher, s'écria-t-il en hésitant, vrai, je ne sais pas si j'ose à présent!

— Bon, laissez de côté votre ami Zarewski et l'aventure de cette nuit, qui n'a aucune importance pour moi, et dites-moi un peu comment, étant ce que vous êtes, vous avez ainsi gaspillé votre vie.

— Comment! gaspillé! s'écria-t-il, mais, depuis que je vous ai vu, j'ai pioché comme un nègre et j'ai appris six langues. Je possède aujourd'hui le sanscrit comme Burnouf. Gaspillé! Mais il ne s'agit pas de cela, reprit-il en s'interrompant, il s'agit de vous! Vous ne savez encore rien de l'histoire, vous êtes à votre insu dans le plus joli guêpier du monde, et si vous avez quelque crainte des curieux, gare à vous!..

Il m'apprit alors que depuis dix jours un système d'espionnage était ourdi qui m'englobait, ainsi que le duc de Marandal, dans une maille insaisissable. Nos moindres pas étaient épiés comme ceux de Kondjé-Gul, et chaque matin un rapport en était fait à Kiusko.

— C'est cette révélation que je devais habilement vous vendre, et que je ne devais vous livrer que contre une somme, ajouta-t-il en voyant mon étonnement. J'ai en poche de quoi vous convaincre, au cas où vous auriez douté; c'est la copie des renseignemens donnés jusqu'aujourd'hui, y compris ceux de ce matin, qui sont assez drôles.

Là-dessus, il me tira une liasse de papiers en ordre, et me les tendit un à un. Je les lus. Jour par jour, heure par heure, j'y retrouvai tout ce que j'avais fait depuis une semaine. Entre autres détails, les suivans, dont tu peux juger la précision :

« Le mardi 7, sorti à cheval de son hôtel à huit heures du matin. A été directement au bois. A huit heures et demie, rencontré le comte Kiusko, près le pont du grand lac. Partis ensemble. A neuf heures, rejoints par deux messieurs et deux demoiselles à cheval... » En marge, une note rétrospective ajoutait : « Le commodore Montaigu, ses filles et son neveu... A dix heures et demie, rentré seul à l'hôtel. Ressorti à pied à trois heures. A été rue de Monsieur. En est reparti à six heures. Pris une voiture pour aller au club... »

Deux jours plus tard, voici ce qu'un nouveau rapport disait :

« Hôtel de la rue de Monsieur, habité par un étranger turc et sa famille. Inconnu à l'ambassade sous le nom de Omer-Rachid qu'il porte et qui doit être faux. Ne reçoit aucune lettre par la poste. Ne sort jamais qu'en voiture et accompagné de ses trois filles, qui sont fort jeunes et très belles. Ne reçoit de visites que de M. André de Peyrade. Le voisinage ne connaît son nom que par le portier de l'hôtel. *Incorruptible.* — Ce mot, entre parenthèses, était souligné. — Les six domestiques femmes, toutes étrangères, turques ou grecques. Les gens de l'écurie et les cochers, seuls, sont Français. Ne savent

rien de plus que les voisins. Ne pénètrent jamais dans les appartemens. Bonne maison pour eux. Bien payés, service facile et toutes leurs aises. »

Je respirai.

— Oh! ne vous réjouissez pas si vite, dit Giraud; vous allez voir le rapport d'aujourd'hui.

Je pris le dernier feuillet, j'y lus cette étonnante découverte : « Le véritable nom de Omer-Rachid est Mohammed-Azis. Il n'a dans la maison qu'une situation subalterne. Les trois jeunes personnes qui habitent l'hôtel avec lui ne sont pas ses filles. Il les a achetées à Constantinople pour le compte de son maître, qui semble être M. André de Peyrade. Elles se nomment Hadidjé, Nazli et Zouhra. Cette dernière a entamé une correspondance par signes avec un jeune officier habitant la maison voisine et dont les fenêtres ont vue sur le jardin de l'hôtel. »

— Quelle fable ridicule! m'écriai-je, voulant cacher mon trouble.

— Ma foi, tant pis! dit Giraud, il est dommage que ce ne soit pas vrai.

A la suite de ce mémoire, mes faits et gestes de la veille qui se terminaient ainsi : « A une heure du matin, sorti du club pour aller à l'hôtel de Téral, où il a causé avec un homme qui semblait l'attendre à la porte. Ressorti à six heures du matin. Rentré chez lui rue de Varennes. »

— Vous le voyez, reprit Giraud, c'est d'une assez jolie réussite. Pendant que nous causions cette nuit, vous aviez amené avec vous votre ange gardien particulier.

En apprenant jusqu'où s'était étendu un aussi vil espionnage, ma première pensée fut d'aller trouver Kiusko. De pareilles manœuvres étaient une insulte envers Kondjé-Gul aussi bien qu'envers moi. Je n'étais pas homme à les laisser passer sans lui en demander un compte sévère. A l'idée de mes secrets livrés ou pénétrés ainsi par un policier vulgaire, je me sentis un mouvement de rage; mais je réfléchis qu'il importait d'abord d'arrêter ces révélations dernières, qui étaient les plus graves.

— Ce rapport de ce matin n'a pas encore été remis au comte Kiusko? demandai-je à Giraud.

— Non, répondit-il. Je venais vous l'offrir dans toute sa fraîcheur : c'est le bouquet que j'étais chargé de vous vendre.

— Où est l'homme qui vous a envoyé?

— Il m'attend dans le carrosse, au coin de la rue.

— Courez le chercher et amenez-le-moi.

— Allons donc! s'écria Giraud, est-ce que vous allez donner dans le piége de cette canaille? Mais je n'oserais plus me regarder en face, car vous pourriez croire que j'ai partagé! Non, non, le vin

est tiré, il faut le boire. Et il le boira! j'en fais mon affaire. Je vais tout uniment retourner lui dire que je garde son petit rapport d'espion de ce matin, et que, s'il a le malheur d'en souffler mot à quiconque, je le fends comme un navet. Et il se taira, je le jure. Il me connaît!

Il me fut aisé de lui faire comprendre que son coquin saurait toujours échapper à ses menaces, et que le plus sûr moyen de le tenir était encore de lui faire un intérêt de son silence. Une fois compromis d'ailleurs par le marché dont Giraud allait être le témoin, et dans lequel il allait me livrer la preuve des agissemens de Kiusko, le Polonais pouvait me servir, ne fût-ce que pour fonder sur ses espionnages la réparation que je voulais demander à celui qui l'employait.

— Comment? vous battre pour cela! dit Giraud d'un air de dédain. Tenez, à votre place, savez-vous ce que je ferais? Je me contenterais, sans faire de bruit, de rouler le Kiusko en lui détournant tout uniment sa police, de façon à lui faire croire tout ce que je voudrais.

Giraud avait raison. Un duel entre Daniel et moi pouvait compromettre Kondjé-Gul. On en pouvait chercher les causes...

— Sans compter, reprit Giraud, qu'en cas de mauvaises chances on laisse précisément la place à son ennemi, ce qui aggrave encore l'ennui d'un mauvais coup. Écoutez, ajouta-t-il, puisque vous avez vos motifs pour arrêter les curiosités, je vais aller vous chercher mon coquin; seulement j'y mets pour condition que je dirai devant lui que je ne veux rien toucher de ses honnêtes profits.

Une demi-heure après, le marché était conclu, j'y avais mis le prix. Le diplomate, qui est vraiment une manière de gentleman et l'ami de mon Slave, m'avait livré deux lettres de ce dernier, au moyen desquelles je n'ai plus qu'à choisir mon heure pour lui envoyer mes témoins. En attendant, pour dérouter ses manœuvres et éviter qu'il ne s'adresse à de plus sûrs Argus, il est convenu que Zarewski reste ostensiblement à son service. Chaque matin il recevra ses fameux rapports, revus et corrigés par moi-même... A trompeur, trompeur et demi!.. Je te laisse à penser si je vais lui faire faire du chemin. Tout naturellement les révélations de ce jour commencèrent la série de ses mystifications. Omer-Rachid est blanc comme neige... « Il vit comme un bon bourgeois avec ses filles. M. André de Peyrade n'est pour lui qu'un ami, qui l'aide dans un travail sérieux où se mêle la politique, ce qui explique leurs relations!.. » Cependant Giraud, peu confiant dans le Polonais et confus du rôle qu'il lui a fait jouer, veut maintenant rester son complice pour le surveiller. Il désire, dit-il, étudier *la détective*. C'est lui qui, pour la forme, fera suivre le jour les pas de Kondjé-

Gul, car il se pourrait que Kiusko la rencontrât en quelque endroit que son rapport ne mentionnerait pas. Il s'apercevrait alors qu'il est berné et chercherait peut-être un agent plus fidèle. Cela me servira du reste à connaître la conduite de Mme Murrah, qui me devient suspecte.

Cette singulière aventure ne pouvait me laisser aucun doute sur l'acharnement de la lutte engagée par Daniel. Il y apportait sans scrupules la sauvage énergie d'une volonté faite à tout plier sous sa loi. Le choix des moyens importait peu, pour cette nature à peine à demi domptée par une éducation incomplète. Accoutumé à n'agir qu'en maître, il poursuivait son but, droit devant lui, donnant tête baissée à travers les obstacles. La souplesse du Slave se montrait à nu dans cette partie désespérée dont le bonheur de sa vie était l'enjeu. Il aimait Kondjé-Gul, je le savais, de cet amour aveugle qui ne pactise plus avec la raison. Riche ou pauvre, il était prêt à lui donner son nom. Avait-il conjecturé que le luxe et le train de ces deux étrangères ne devaient pas s'appuyer sur un fonds solide? Pour pénétrer le mystère dont il croyait les voir entourées, au risque d'insulter à sa foi dans Kondjé-Gul, et quitte à souffrir les tortures d'une amère désillusion, il ne reculait point devant une action vile où son honneur se fourvoyait. On eût dit même qu'il comptait sur la découverte de quelque ténébreuse intrigue qui eût ranimé son espoir. « Accessible pour d'autres, pensait-il sans doute, n'avait-il point des chances de la conquérir à son tour? Résisterait-elle à cet amour sans bornes, à l'éblouissement de la richesse et à un mariage qui lui créait une situation inespérée? » Si étranges que fussent ces déductions, le caractère de Daniel et le langage qu'il m'avait tenu les rendait si logiques que je finis par ne plus m'en étonner.

Éclairé sur des manœuvres qui me donnaient l'explication de sa conduite après le refus qu'il avait essuyé, je compris la sottise d'une provocation dont le moindre péril était d'atteindre Kondjé-Gul et d'éveiller peut-être un scandale; je tenais désormais dans mes mains la sécurité de notre secret, j'allais prendre mon rival à son piége et l'égarer à mon gré par ces mêmes révélations policières auxquelles il recourait avec si peu de scrupules. Il était évident que ses soupçons s'étaient portés sur moi, mais qu'il n'avait encore aucune preuve; je pouvais donc me rassurer.

Ces réflexions me calmèrent. Après tout, n'était-il pas insensé de prendre ombrage d'une poursuite qui n'était en fin de compte qu'un des mille incidens que j'avais prévus? La beauté de Kondjé-Gul devait soulever sur son passage des admirations passionnées. Qu'allais-je devenir, mon Dieu, si je prenais souci de Kiusko plus que

d'un autre? Informé de ses moindres actions, j'étais là d'ailleurs pour intervenir, s'il le fallait, pour mettre fin à ses projets hostiles.

XXVIII.

Eh! vraiment oui : je l'aime! Ne crois-tu pas que je vais le nier ou chercher à le dissimuler comme une faiblesse? Où tu sembles voir la défaite d'un vaincu, je m'enorgueillis de mon bonheur et de l'enchantement de ce rêve étrange que je poursuis tout éveillé. — Je l'aime. — Et fière de son amour d'esclave, ma Kondjé-Gul peut m'aimer sans rien abdiquer de son orgueil. Pour elle, sa tendresse est légitime, sa gloire est de conquérir mon cœur. Je suis son maître, elle s'abandonne à moi sans mépris d'aucun devoir. Fille d'Orient, elle suit sa destinée selon les traditions morales et les croyances de son pays, elle y reste fidèle en m'aimant; sa religion n'a point d'autre règle, sa vertu n'a point d'autre loi. Voilà pourquoi je l'aime et pourquoi mon cœur est si plein de ce sentiment libre et vrai sous le ciel.

Tu me parles de l'avenir et tu me demandes ce qu'il adviendra lorsque arrivera le jour de mon mariage avec Anna Campbell? L'avenir est loin encore, mon cher; quand j'en serai là, nous verrons. En attendant, j'aime.

Eh bien! es-tu content? Oui, je confesse mes erreurs, j'abjure mes vanités païennes, mes principes de sultan, je renie Mahomet! J'ai trouvé mon chemin de Damas, et l'amour vrai m'est apparu dans sa gloire, resplendissant sur la nue; il m'a touché de sa grâce et mes fausses idoles gisent dans la poussière. Veux-tu que je te fasse cadeau de mon harem? S'il t'agrée, dis un mot, et je te l'expédie en toute presse; tu lui donneras de mes nouvelles, car voilà six semaines que je n'ai vu mes sultanes. — Seulement, hâte-toi : dans huit jours elles repartent pour Constantinople. Les trésors de la civilisation sont décidément contraires à ces petits animaux-là. Leur liberté les perdrait à Paris. Je leur fais un sort, et je les congédie.

Cependant rien en apparence n'avait troublé notre quiétude; le carême avait un peu suspendu le courant de fêtes, et nos réunions intimes y gagnaient. L'hôtel de Téral était le plus généralement choisi. Maud et Suzannah s'y sentaient mieux en escapade, et Kondjé-Gul, comme un enfant, était toute fière de ce qu'elle appelait : « ses jours de réception. » Notre petit cercle s'augmenta bientôt d'une douzaine d'élus, triés avec soin parmi l'élément jeune de leurs amitiés de bal. Une ou deux mères ne déparaient pas la grâce de ces charmantes soirées, et le ton d'élégante distinction qui y ré-

gnait ne gênait point les éclats de gaîté. Dans ce milieu plus étendu, la présence de Daniel cessa bientôt de troubler Kondjé-Gul; il affectait d'ailleurs une liberté d'esprit qui ne témoignait rien d'un sentiment de regret ou de rancune, et ses manières enjouées ne différant point de celles de l'ami d'autrefois, elle en avait conclu qu'il s'était soumis de bonne grâce, en reconnaissant l'inutilité d'une espérance désormais sans but réalisable. Je me gardai bien de dissiper son erreur.

Ce temps d'arrêt dans les agitations de la vie mondaine était pour Kondjé-Gul et pour moi un bonheur tout nouveau. Dans cette initiation à toutes nos délicatesses, sa beauté exotique avait acquis je ne sais quel attrait inexprimable. Nous passions de longues soirées dans ces gentils tête-à-tête, qui sont les plus douces heures pour les cœurs épris, et notre amour y prenait peu à peu les allures d'un ménage charmant. J'étais tout fier de mon œuvre et je contemplais ému cet être idéal et pur que j'avais animé, dont j'avais formé l'âme et le cœur. La culture de ce jeune esprit, vierge pour ainsi dire et tout plein de ses croyances orientales, avait produit un adorable contraste d'enthousiasme et de douce raison, qui donnait à l'expression ingénue de ses idées nouvelles le tour le plus original. J'étais souvent tout surpris de retrouver en elle, mêlé encore à des superstitions d'Asie et comme transformé par une foi plus naïve, le fond de mes sentimens secrets, de mes aspirations les plus folles. On eût dit vraiment qu'elle ne pensait, ne vivait que par moi, et que ses effusions de tendresse avaient leur source dans mon cœur.

Notre bonheur était si assuré, et nous le tenions si bien dans notre main, qu'il nous eût semblé absurde de le croire accessible aux atteintes du sort. Cependant, du fond de cette quiétude, il me surgissait parfois une pensée troublante. De légers nuages passaient sur l'azur de mon ciel, et souvent, près d'elle, je songeais malgré moi à cet avenir, à ce mariage que toi-même m'avais rappelé, et dont rien ne saurait me dégager. Si grand que dût être le sacrifice, il ne pourrait me venir à l'imagination de ne point réaliser les vœux de mon oncle. J'étais lié par le cœur à ce père d'adoption, dont la foi en ma loyauté n'avait point eu de bornes; je me devais tout entier à ce bienfaiteur chevaleresque qui laissait toute sa fortune en mes mains, sans que le soupçon d'une ingratitude pût même effleurer son esprit. Mais, quelque mélancolie que m'apportât ce rappel d'un devoir auquel j'étais résigné, je dois avouer que ce n'était là après tout qu'une impression fugitive. Je n'en étais plus à lutter contre un compromis de conscience à l'aide duquel j'avais résolu de concilier ma passion pour Kondjé-Gul avec mes devoirs

de mari. Le caractère d'Anna Campbell devait faire décidément de notre union un de ces contrats que nos mœurs appellent des mariages de convenance, et l'adorable secret de mes amours avec Kondjé-Gul resterait toujours ignoré. Mon oncle d'ailleurs, en vînt-il un jour à découvrir ce reliquat de ma vie orientale, à coup sûr il était homme à ne point s'en effaroucher autrement, dès l'instant que toutes les lois de la *respectability* seraient sauves.

Je m'abandonnais donc sans remords au courant de mon existence tranquille, lorsqu'un incident vint tout à coup réveiller mes soucis.

Un soir que j'arrivais un peu tard, à cause d'un de ces ennuyeux dîners qui marquaient les sorties d'Anna Campbell, je trouvai Kondjé-Gul toute triste, et les yeux rougis. Je l'avais quittée, quelques heures auparavant, joyeuse et ravie d'un joli poney dont je lui avais fait cadeau le matin, et que nous avions essayé. Surpris, alarmé d'un chagrin si subit, et qui lui avait coûté des larmes, je l'interrogeai tout ému. Un événement grave pouvait seul avoir troublé tout à coup la sérénité si douce de ce bonheur qu'elle goûtait avec l'abandon d'une enfant. A ma première question, je vis qu'elle voulait me cacher la cause de son affliction. J'insistai.

— Non, ce n'est rien, dit-elle,... une histoire que m'a contée maman.

Mais, comme elle essayait de sourire, un sanglot se brisa sur ses lèvres. Et, fondant en larmes, elle se jeta à mon cou, cachant sa tête dans mon sein.

— Mon Dieu, qu'as-tu?.. m'écriai-je effrayé. Je t'en prie, dis-moi tout... Qu'est-il arrivé?.. Pourquoi pleures-tu ainsi?

Elle ne put me répondre, sa poitrine se soulevait. Elle avait saisi ma main, qu'elle couvrait de baisers, comme pour protester de son amour au milieu de son chagrin.

— Kondjé-Gul, ma chérie, lui dis-je, devinant qu'une crainte s'était glissée dans son cœur, tu sais bien que je t'aime, et que rien ne pourrait atteindre notre bonheur!

Je réussis à la calmer; puis, l'ayant fait asseoir près de moi, ses mains dans les miennes, je la suppliai de me tout dire. Ses hésitations accroissaient mes terreurs; elle détournait les yeux et je voyais qu'elle n'osait me répondre. Enfin, à bout d'anxiétés, je fis appel à mon autorité.

— Parle, je veux tout savoir, dis-je, mêlant un certain accent de fermeté à ma tendresse; quoi qu'il soit arrivé, je t'ordonne de me tout dire.

Je savais qu'elle ne résisterait pas devant une volonté formelle exprimée par moi.

— Tu l'exiges? me dit-elle.

— J'exige que tu me racontes ce que t'a dit ta mère, et pourquoi tu as pleuré.

Alors, avec sa soumission d'enfant, elle me fit cet étrange récit, qui me remplit d'étonnement. Après le déjeuner, sa mère était venue la trouver au salon, lorsque, à la suite d'un bavardage assez indifférent, elle se mit à lui parler de leur pays, de leur famille, et de la joie qu'elles auraient à les revoir après une si longue absence. Kondjé-Gul la laissait dire, ne prenant de tels propos que comme un de ces rêves d'avenir lointain que l'imagination caresse toujours en dépit de l'impossibilité de leur réalisation; mais elle fut bientôt très surprise en s'apercevant que sa mère l'entretenait de ce rêve comme d'un espoir à solution prochaine. Elle l'interrogea. — Alors, avec mille réticences, Mme Murrah lui raconta qu'elle avait appris qu'un mariage était décidé entre moi et Anna Campbell, avec qui j'étais depuis longtemps fiancé, que ce mariage aurait lieu dans six mois, et que le lendemain des noces, je devais partir avec ma femme, en compagnie de mon oncle. La conclusion de tous ces arrangemens était l'abandon de Kondjé-Gul.

J'étais atterré de cette révélation inattendue. Le projet de mon mariage avec la filleule de mon oncle était encore un secret de famille connu seulement de lui, de ma tante et de moi. — Comment était-il arrivé jusqu'à Mme Murrah?

— Quoi! m'écriai-je troublé et ne songeant qu'à sa douleur, tu as cru que je pourrais te quitter, renoncer à toi, t'oublier?

— Mais ce mariage est donc vrai? reprit-elle anxieuse en me regardant dans les yeux.

— Il n'y a de vrai que notre amour! répondis-je ému de ses craintes; il n'y a de vrai que ma volonté de t'aimer toujours, de défendre notre bonheur et de toujours vivre ainsi.

— Mais ce mariage?.. répéta-t-elle encore.

Il ne m'était plus possible de reculer devant un aveu auquel je m'étais promis de la préparer plus tard.

— Écoute, ma chérie, dis-je en prenant ses mains, et surtout écoute-moi confiante. Je t'aime, je n'aime que toi, c'est toi qui es ma femme, mon bonheur, ma vie. Me crois-tu?

— Oui, je te crois! Mais elle, ajouta-t-elle tremblante, Anna Campbell? Tu l'épouseras?

— Voyons, dis-je, voulant d'abord apaiser ses craintes, si, comme il arrive le plus souvent dans ton pays, j'étais forcé, pour assurer notre bonheur même, d'épouser une autre femme, ne comprendrais-tu pas que ce ne serait qu'un sacrifice que je dois à mon oncle s'il l'exigeait de moi, un arrangement de famille qui ne pourrait nous séparer? Que peux-tu craindre, si je n'aime que toi? Est-ce que tu

t'inquiétais de Hadidjé ou de Zouhra, avant qu'elles fussent parties?

— Mais elles, elles n'étaient pas chrétiennes! Anna Campbell serait ta femme; ta religion, ta loi, t'ordonnent de l'aimer.

— Non, m'écriai-je, ma religion, ni ma loi, ne peuvent changer mon cœur ni me délier envers toi. J'ai pour devoir de protéger ta vie, de te donner le bonheur; n'es-tu pas aussi ma femme? Pourquoi t'effraierais-tu d'un mariage qui ne troublerait pas ta confiance, si nous vivions dans ton pays? Anna Campbell ne m'aime pas d'amour, nous ne sommes l'un pour l'autre que deux amis, prêts à accepter un de ces mariages de convenance comme tu en vois tant autour de nous, et qui ne sont que des accords de fortune auxquels on ne demande qu'une estime réciproque. Enfant, de quoi serais-tu jalouse? Ne sais-tu pas que tu seras toujours tout pour moi?

La pauvre Kondjé-Gul écoutait ces projets si étranges sans qu'il lui vînt la pensée de les combattre. Encore sous le joug de ses idées natives, ces préjugés d'Orient, dans lesquels elle avait été élevée, étaient trop profondément gravés dans son esprit pour que la notion de nos sentimens, de nos usages, pour elle si souvent illogiques, eût pu la convertir brusquement à une autre appréciation de la destinée de la femme. Selon sa loi, sa religion, j'étais son maître. Elle n'eût su comprendre qu'il lui fût possible de ne point se soumettre à ma volonté; mais je voyais à ses yeux mouillés de pleurs que sa soumission si touchante et si résignée n'était qu'un effort de sa tendresse, et qu'elle en souffrait cruellement.

— Voyons, pourquoi pleures-tu? repris-je en l'attirant dans mes bras. Est-ce que tu doutes de mon cœur?

— Oh! non! reprit-elle vivement. Comment ne te croirais-je pas?

— Alors souris et embrasse-moi!

— Oui, dit-elle en m'embrassant, tu as raison, je suis folle! Que veux-tu? je suis encore à demi barbare, et je suis un peu éblouie de tout ce que j'ai appris de toi. Il y a encore en moi des obscurités que je ne puis comprendre. Pourquoi je suis jalouse d'Anna Campbell plus que je ne l'étais de Hadidjé, de Nazli ou de Zouhra, je ne sais pas te le dire; mais, à la pensée qu'elle sera ta femme, j'ai peur. Elle est chrétienne, peut-être vas-tu l'aimer autrement que moi. Il me semble que c'est la loi de ton pays qui va te reprendre et nous séparer. Cette odieuse loi, que tu m'as révélée un jour, qui m'affranchirait et me rendrait libre, disais-tu, si je voulais te quitter, me revient souvent à l'esprit comme une épouvante. Cette liberté imaginaire dont je ne veux pas, il me semble qu'elle va devenir réelle, si tu te maries.

Je la rassurai. Le cœur a des éloquences autrement persuasives que les vaines déductions de la logique. Dans cette bizarre situa-

tion, où le conflit entre ses croyances et ce qu'elle savait de notre monde alarmait ma pauvre Kondjé-Gul, j'étais moi-même sincère en m'illusionnant sur ce compromis de conscience, qui me semblait imposé comme un strict devoir. Si bizarre que tout cela puisse te paraître, je vivais depuis trop longtemps déjà de la vie de harem pour n'avoir point été entraîné peu à peu dans le courant des idées orientales. Le lien qui m'unissait à Kondjé-Gul avait à mes yeux je ne sais quelle forme légitime et sacrée. Elle n'était point ma maîtresse, elle était ma femme. Cette loi barbare qui me l'avait livrée, cette loi de son pays, que j'avais acceptée, ne devait-elle pas aussi la protéger?

Il était certain que la révélation de mon mariage convenu avec Anna Campbell n'avait pu être faite à Mme Murrah que par Kiusko. Sa parenté avec ma tante l'avait fait de la famille, et il était au courant de nos projets. Il me fut aisé de comprendre que son instinct de jaloux avait pénétré une partie de notre secret. Il avait deviné du moins que Kondjé-Gul m'aimait, que j'étais un obstacle à ses vœux. Il poursuivait son but. Il voulait détruire par avance tout espoir de Kondjé-Gul en lui révélant que j'étais fiancé avec une autre; mais je me demandais avec inquiétude si, dans ces entrevues fortuites ou préparées qu'il avait eues avec Mme Murrah, quelque parole imprudente n'avait point tout trahi. Depuis quelques jours, j'avais cru remarquer chez lui je ne sais quel excès de réserve. Il se pouvait que, convaincu désormais de la vanité de ses espérances, il n'eût songé qu'à se venger en troublant du moins la sécurité de son rival. J'en étais là de mes suppositions, quand un événement décisif m'éclaira tout à coup.

XXIX.

Rassurée par mes sermens, par mes promesses d'avenir, Kondjé-Gul subissait trop mes impressions pour n'avoir point accepté une situation à laquelle le devoir me contraignait. Orgueilleuse de me sacrifier sa jalousie, de se sacrifier elle-même à mon bonheur, ses larmes taries sous mes baisers, le lendemain de cette douloureuse alerte de son amour, je l'avais trouvée expansive et confiante comme si aucun nuage n'eût assombri notre ciel; mais, quelques jours à peine écoulés, je fus tout surpris de remarquer une sorte de tristesse dans son abandon. Notre bonheur était si pur que je n'attribuai ce trouble qu'à une de ces préoccupations d'enfant que lui donnait parfois l'humeur de sa mère. Les jours suivans, je fus contraint de m'apercevoir qu'il y avait là plus qu'une mélancolie passagère, et qu'elle était tourmentée d'un nouveau chagrin que ma présence même ne pouvait dissiper. A ses réponses, empreintes

d'un surcroît de tendresse, je devinai qu'elle voulait me cacher la cause de ses ennuis, de peur sans doute de m'alarmer.

Un soir, à un de nos petits raouts chez les misses Montaigu, le train de gaîté ayant converti le concert commencé en bal, je dansais... Maud m'avait entraîné pour compléter un quadrille. Kondjé-Gul, ne dansant jamais, tu le sais, s'était retirée dans le boudoir voisin du salon, où elle regardait des albums... lorsque, à travers la glace sans tain placée au-dessus de la cheminée qui séparait les deux pièces, j'aperçus Kiusko. Il venait de s'asseoir auprès d'elle. Il était tout naturel que, la voyant à l'écart, il crût de son devoir de ne point la laisser seule, ce qui eût été de sa part un manque d'attention. Il me parut du reste, à leur contenance, que leur conversation était assez indifférente et sur ce ton de camaraderie un peu froide qui régnait toujours entre eux. Tout en causant, il tournait de son côté les feuilles d'un *keepsake*. Je n'avais aucune raison pour me préoccuper de ce tête-à-tête et je ne songeais même point à l'observer, quand, à un moment, vers la fin du quadrille, mes yeux s'étant par hasard reportés vers Kondjé-Gul, je la vis tout à coup se redresser, comme si quelque parole de Daniel lui eût causé une émotion subite. Il me sembla la voir rougir, et relever fièrement la tête pour lui répondre avec un accent irrité. La danse s'achevait, je quittai Maud, et, agité de je ne sais quel sentiment anxieux, je marchai vers le boudoir. Ils étaient debout. Kiusko tournait le dos à la porte, il ne me vit point entrer. Kondjé-Gul m'aperçut.

— André, viens, me dit-elle, et donne-moi ton bras!

A ce mot d'une audace si étrange, Daniel ne put retenir un mouvement de stupeur; il jeta vers moi un regard presque éperdu. Je m'avançai, elle saisit mon bras avec un geste fébrile et, s'adressant à mon rival :

— Monsieur le comte, dit-elle, vous venez de m'offrir une seconde fois votre amour. Voici pourquoi je le refuse : je suis l'esclave de M. André de Peyrade, et je l'aime!

La foudre tombant aux pieds de Daniel ne l'eût pas plus atterré. Il devint si pâle que je crus qu'il allait défaillir. Il nous considérait tous deux effaré, terrible, comme s'il eût roulé dans son esprit quelque pensée effrayante. Ses traits s'étaient contractés dans une expression si sauvage que je me plaçai d'instinct entre lui et Kondjé-Gul. Mais tout à coup, épouvanté sans doute de sa propre fureur, il fit un geste de désespoir et de rage, et s'enfuit.

Kondjé-Gul était tremblante.

— Qu'est-il donc arrivé? lui demandai-je.

— Je te dirai tout, répondit-elle d'une voix encore émue. Je vais entrer avec ma mère, viens aussitôt que nous serons parties.

Une demi-heure plus tard, je rejoignis Kondjé-Gul à l'hôtel. Elle avait renvoyé Fanny et m'attendait. En m'apercevant, elle se jeta à mon cou, et des larmes trop longtemps contenues jaillirent presque de ses yeux.

— Mon Dieu, m'écriai-je, qu'est-ce donc?

Et, l'asseyant sur mes genoux comme un enfant, je l'entourai de mes bras; mais elle reprit bientôt son énergie.

— Écoute, dit-elle d'un ton décidé, il faut que tu me pardonnes ce que je viens de faire, il faut que tu me pardonnes de t'avoir caché mes pensées, mes chagrins, au risque de t'affliger.

— Je te pardonne tout, répondis-je vivement. Va, parle vite.

— Eh bien! depuis huit jours, reprit-elle, je t'ai trompé en te disant que je n'avais rien, que j'ignorais la cause de cette tristesse que je ne savais pas te cacher, j'avais peur de te fâcher contre ma mère, en t'avouant que c'était elle qui me tourmentait.

— Ta mère! m'écriai-je, et que pouvait-elle donc te dire?

— Tu vas tout savoir, dit-elle avec animation, car je dois me justifier d'avoir gardé un secret pour toi. Tu te rappelles, n'est-ce pas, qu'il y a quinze jours elle m'a parlé de ton mariage en me disant que tu allais me quitter. Je ne voulais pas la croire, comment pouvait-elle être informée d'un projet encore ignoré de tous? Je lui représentai qu'Anna Campbell étant la filleule de ton oncle, ton amitié pour elle était toute simple, presque comme un lien de famille, et que supposer un mariage entre vous, ce ne pouvait être qu'une imagination, une inquiétude de mère qui ne reposait sur rien.

— Oui, oui, je comprends, dis-je; après?

— Alors, reprit Kondjé-Gul, voyant qu'elle ne pouvait me convaincre et laissant toute hésitation, ma mère m'apprit qu'elle tenait cette nouvelle du comte Kiusko, à qui ta tante l'avait confiée.

— Je m'en étais douté, m'écriai-je; mais pourquoi ne me l'as-tu pas dit?

— Ma mère m'avait fait promettre le secret sur cette révélation, parce qu'il fallait, disait-elle, que le comte Kiusko n'eût aucun soupçon sur notre amour. Elle me dit qu'il attribuait formellement mon refus d'être sa femme à l'espérance que j'avais sans doute d'un mariage avec toi.

— Bien. Continue, arrive à ce qui s'est passé depuis.

— Tu sais dans quel chagrin tu me trouvas ce soir-là. Je n'eus pas la force de te cacher mes larmes, tu m'ordonnas de tout te dire; enfin tu me rassuras avec tant de cœur, que je ne crus plus que toi. Toute heureuse de me sacrifier à ta volonté, à ton repos, je ne songeais plus le lendemain à ces craintes que je me reprochais comme une offense à notre amour; j'avais redit à ma mère toutes

tes bonnes paroles, et je m'imaginais l'avoir rassurée... Au bout de quelques jours, je fus toute étonnée de l'entendre revenir sur ce même sujet : elle avait revu le comte, qui cette fois lui avait déclaré que ton oncle te déshériterait si tu ne faisais pas ses volontés, qu'il allait partir bientôt pour les Indes, où il comptait vous emmener tous avec lui pour s'y fixer et ne plus retourner en France.

— Et tu as cru cela?

— Non, répondit-elle vivement, tu ne me l'avais pas dit! Mais alors, voyant que je ne voulais croire que toi, ma mère, un jour, changea de langage : elle me parla du comte Kiusko, de sa richesse, de son amour.

— Elle a fait cela?

— Oh! pardonne-lui! reprit-elle; elle s'inquiète pour moi, pour elle; l'avenir lui fait peur. Elle me voit abandonnée par toi! Enfin ce n'était là qu'une lutte cruelle, où mon cœur ne pouvait te trahir. J'en souffrais, voilà tout; mais il y a trois jours, je ne sais ce qu'il se passa à la soirée de ta tante, en rentrant ici, ma mère me dit d'un ton résolu « qu'elle avait décidé de ne plus vivre au milieu des infidèles, qu'elle veut retourner au pays des croyans pour expier un si grand péché. » Je m'épouvantai de cette résolution; elle prenait sa source dans notre foi, je n'osais la combattre, car c'eût été un sacrilége; mais je pouvais du moins invoquer sa tendresse, la supplier de ne point me quitter. Alors, et pendant que j'étais à ses genoux que j'embrassais en pleurant, elle me dit ces paroles effrayantes : — Tu ne me quitteras pas, car, en partant, je t'emmène avec moi!

— Mais elle est folle! m'écriai-je.

— Tu comprends, n'est-ce pas, ajouta Kondjé-Gul, le coup que je ressentis; il fut si douloureux que je tombai presque évanouie. Ma mère eut peur, elle appela Fanny. Le lendemain, j'essayai de l'implorer encore, lui jurant que c'était me tuer que de me séparer e toi. Je crus l'avoir attendrie, car elle me dit, en m'embrassant, qu'elle ne voulait que mon bonheur; mais, ce soir encore, comme nous étions en voiture pour aller chez Suzannah, elle me reparla du comte Kiusko. Je ne sais quel pressentiment me dit que le plus grand ennemi de notre amour, c'était lui, que c'était lui qui influençait ma mère, qui la guidait, dans une pensée de vengeance peut-être, qu'il espérait sans doute que, séparée de toi, je ne pourrais plus résister à ma mère. Enfin, tu sais le reste, j'étais entrée dans le boudoir, pendant que vous dansiez, lorsqu'il vint s'asseoir près de moi. — Est-il vrai que vous allez partir? me dit-il après un instant. — Qui peut vous le faire croire? répondis-je froidement. — Mais une parole de votre mère qu'il me semble avoir comprise en ce sens. — Je gardai le silence, il n'osa

poursuivre et, pendant quelques minutes, resta muet. Je ne détournais point les yeux d'un livre que je feuilletais, et je sentais ses regards fixés sur moi. — Vous regretterez peut-être André, reprit-il, mais qu'y faire? Il n'est pas libre, et d'ailleurs, ajouta-t-il, vous eût-il aimée? — A ce mot, où je sentais l'ironie cruelle, je ne sais quelle pensée folle me traversa l'esprit, je relevai la tête et lui répliquai de si haut qu'il se leva confus. A ce moment, tu entrais... Je voulus l'accabler de mon mépris pour lui ôter à jamais l'espérance. — Tu sais ce que j'ai dit. Maintenant me le pardonnes-tu?

— Tu as bien fait! car il faut en finir; je me charge du reste avec lui.

— Mais ma mère, si elle veut nous séparer?

— Ta mère! m'écriai-je, ta mère qui t'a vendue, livrée comme une esclave, elle viendrait revendiquer des droits qu'elle a perdus?..

— Pourras-tu me défendre contre elle?

— Oui, je te défendrai, m'écriai-je avec rage, dussé-je t'emporter, m'enfuir avec toi si loin qu'elle ne puisse jamais retrouver ta trace.

— Oh! je te suivrai, dit-elle avec élan, sauve-moi! Je te le jure, je ne saurais plus vivre sans ton amour.

— Bien! repris-je en saisissant sa main, et maintenant rassure-toi. Il y a au fond de tout cela une misérable trame dont il ne restera plus rien demain, car je vais la détruire. En te quittant, j'irai chez le comte Kiusko, et, je te le jure aussi, il ne te troublera plus; ensuite je verrai ta mère.

— Mon Dieu, dit Kondjé-Gul, est-ce que tu vas te battre?

— Non, non, répondis-je en riant pour lui ôter toute crainte; mais tu comprends bien qu'une explication est nécessaire entre nous.

XXX.

Au matin, je rentrai chez moi, je mis en ordre mes affaires pour être prêt à tout événement, puis, quand l'heure fut venue, j'allai trouver deux de mes amis, que je priai de se tenir prêts à me servir de témoins, dans une affaire que des circonstances graves pouvaient me forcer à vider le jour même. Assuré de leur parole, je me rendis rue de l'Élysée, chez Kiusko.

En arrivant à son hôtel, je vis, aux fenêtres ouvertes, qu'il était levé. Un valet de pied qui me connaissait se tenait sous le péristyle. Il me dit qu'il ne croyait pas que son maître fût visible. Je lui donnai ma carte, en lui enjoignant de la faire remettre au comte. Au bout d'un instant, il revint, me pria de monter à l'appartement

de son maître, me fit entrer dans un petit salon-fumoir, contigu à la chambre à coucher, et qui ne s'ouvre qu'aux intimes. J'y étais à peine que Daniel parut; il était vêtu d'une sorte de costume moldave qui lui sert d'habit du matin.

— Hé! c'est ce cher André, dit-il, en m'apercevant, d'un ton si dégagé que j'y sentis l'affectation voulue d'un calme que sa pâleur démentait.

Pourtant il ne me tendit pas la main, je n'avançai pas la mienne; il s'assit, en montrant un fauteuil de l'autre côté de la cheminée.

— Quel bon vent vous fait si matinal? reprit-il en tirant quelques bouffées de son cigare.

— Mais vous deviez m'attendre, je suppose, répliquai-je en le considérant en face.

Il soutint mon regard le sourire aux lèvres, ses yeux dans les miens.

— Je vous attendais, sans vous attendre, comme on dit.

A je ne sais quel ton dont il accompagna ces mots, je vis qu'il était résolu à me forcer d'aborder moi-même la question qui m'amenait.

— Soit! dis-je, voulant lui montrer que je devinais sa pensée. Je vais m'expliquer.

— Je vous écoute, mon cher, répondit-il.

— Je viens vous parler, repris-je nettement, de Mlle Kondjé-Gul Murrah et de ce qui s'est passé, hier, entre elle et vous.

— Ah! bien! je comprends; il s'agit de la leçon un peu raide que je me suis attirée et de la confidence qu'elle a bien voulu me faire.

— Précisément, ajoutai-je, vous résumez on ne peut mieux ces deux points : une leçon, une confidence. Or, comme il résulte du second point que je suis responsable de tous les actes de Mlle Murrah, je viens me mettre à vos ordres pour la leçon qu'elle a cru devoir vous donner.

— Quelle folie! mon cher, s'écria-t-il en lançant en l'air un rond de fumée. Je n'ai, après tout, que ce que je mérite, car je ne puis accuser que ma présomption. Le courroux d'ailleurs d'une aussi belle personne est encore une faveur pour celui qui l'excite, et mon seul ennui ne serait que de lui avoir déplu. Je rirais donc vraiment de moi-même à la pensée de vous rendre responsable de ce petit incident; je dirai même que ce serait, à la rigueur, moi qui vous devrais des excuses, si, pour me faire pardonner ce dont vous pourriez vous plaindre peut-être comme d'une atteinte à notre amitié, je n'avais la ressource d'invoquer la complète ignorance où vous m'avez laissé, de relations mystérieuses qui devaient être un obstacle à des projets que je vous avais confiés.

Je compris l'imperceptible ironie de reproches contenue dans

ces derniers mots; mais je n'en étais plus à me préoccuper d'un remords de conscience envers lui.

— Ainsi, repris-je, vous n'avez rien à me dire, ou à me demander au sujet de cette leçon?

— Absolument rien, mon cher! répliqua-t-il du même ton d'aisance dont il ne s'était point départi jusque-là. Et j'ajoute que rien ne serait ridicule comme un désaccord, à ce propos, entre deux amis tels que nous!

— Qu'à cela ne tienne! repris-je imitant son sang-froid. Du moment que vous le prenez si amicalement, je n'insisterai pas. Mais, ce premier point vidé, il nous reste à causer de ce que vous appelez : la confidence.

A ce mot, il ne put se défendre d'un mouvement. Une lueur traversa son œil sombre; mais ce ne fut qu'un éclair. Il se remit.

— Ah! oui, dit-il négligemment, nous voici au second point.

— C'est celui qui m'importe, ajoutai-je, et à mon tour, je vous demanderai ce que vous comptez faire après cette révélation.

— Je vous ferai mon compliment, mon cher, car c'est bien là vraiment le plus étonnant des rêves. Quoi? cette belle jeune fille que nous contemplons de loin dans l'enchantement de sa grâce, qui traverse, en jeune souveraine, les salons les plus aristocratiques de votre monde, en soulevant sur ses pas les adulations enthousiastes, elle est votre esclave? — Avouez qu'il n'est point mortel au monde qui ne vous envierait.

— Votre compliment, repris-je, implique-t-il l'engagement de renoncer à des obsessions... que vous savez maintenant inutiles?

— Eh! mais, mon cher, s'écria-t-il en riant, c'est vous maintenant qui allez me demander, à moi, mes confidences! Je vous rappellerai, en ce cas, cette belle scène de Panurge que vous me citiez un jour, pour me démontrer la sottise des quémandeurs ou des donneurs d'avis. Ce jour-là, refusant de m'assister de vos lumières, et vous désintéressant de mes folles visées, vous avez bien voulu rectifier mes ridicules ingénuités de Moldave. Et voilà qu'aujourd'hui vous voulez me confesser, me conseiller, me guider, ni plus ni moins que si vous étiez un tuteur, ou que Panurge n'eût jamais quintessencié sur les abstractions conjugales! Que diable! laissez-moi vous le dire, vous manquez ici de logique.

Exaspéré par cet imperturbable sang-froid que je ne pouvais entamer :

— Ah! çà, mon cher Kiusko, dis-je en le regardant encore entre les deux yeux, est-ce que vous ne voulez pas me comprendre?

— Si, si, mon ami, répliqua-t-il en reprenant son étrange sourire, je comprends parfaitement que vous voudriez bien me chercher querelle, ou m'amener à vous demander une satisfaction que je ne

vous semble pas suffisamment désirer; mais, que vous dirai-je, je vous assure que, entre nous, cela me paraîtrait une folie.

— Comprenez-vous du moins, repris-je, que je vous défends de jamais vous représenter devant Mlle Kondjé-Gul Murrah?

— Fi! mon cher! Pour qui me prenez-vous? Après une aussi étonnante confidence de sa part, ce serait lui prouver que je manque de la plus vulgaire discrétion d'un galant homme, que de ne point lui épargner désormais ma présence; soyez donc rassuré sur ce point.

— Entendez-vous aussi par cette réponse évasive que vous renoncerez enfin, auprès de sa mère, à des manœuvres que je pourrais peut-être qualifier d'une façon déplaisante pour vous?

— Corbleu! la partie serait trop inégale, convenez-en! Et je ne crois pas que la bonne dame me pourrait être d'un grand appui après ce que je sais. D'ailleurs, ajouta-t-il, vous m'avez fait vos confidences d'ami; pour tardives qu'elles soient, elles m'enchaînent désormais, ne fût-ce que par ce tribut d'égards que, dans les circonstances graves, on se doit entre parens.

L'idée me vint de lui faire un dernier outrage en lui jetant à la face le nom du Polonais Zarewski; mais je compris clairement qu'il jouait un rôle trop perfide pour qu'il n'y eût point danger à commettre cette imprudence.

— Allons, mon cher Daniel, dis-je en me levant, en tout cas vous avez, je le vois, un bien bon caractère.

— N'est-ce pas? répliqua-t-il. Et quand on pense qu'il y a des gens qui me reprochent ma mauvaise tête!

XXXI.

Les périls les plus redoutables sont ceux que l'on pressent dans les ténèbres sans pouvoir discerner ni l'ennemi, ni le piége. Cet entretien avec Kiusko me laissa presque sous une impression de terreur. Je le savais trop brave pour ne point comprendre que son impassibilité devant l'insulte ne pouvait être que le froid calcul d'une volonté implacable, qui poursuivait son but de passion, de vengeance ou de haine avec toute l'énergie du désespoir. Malgré les humiliations subies, je devinais qu'il ne s'était point désisté. Il voulait Kondjé-Gul, dût-il la posséder par contrainte, dût-il la ravir comme une proie. A voir ce calme effrayant qui semblait attendre son heure, je me demandais si quelque machination sourde n'était point déjà dressée sous nos pas.

Cependant, je n'étais pas homme à me laisser envahir par des craintes puériles, je surmontai bientôt cet émoi passager. Je savais qu'après tout la lutte était trop inégale pour que j'eusse à en redouter les suites. Si résolu que pût être Kiusko à ne point sortir du

rôle de lâche qu'il s'était imposé, j'étais toujours certain qu'un affront public, en plein club, le forcerait à se battre. Une fois rassuré par cette pensée, je décidai d'agir d'après l'entretien que j'allais avoir avec la mère de Kondjé-Gul. Il fallait en finir d'abord avec cette folle, inconsciemment complice peut-être de projets dont elle ne prévoyait point le but. Il était onze heures, je savais la trouver seule, pendant que Kondjé-Gul était encore à ses leçons; je me rendis à l'hôtel de Téral.

Comme j'arrivais, une voiture entrait et se rangeait sous la marquise. J'en vis descendre Mme Murrah. Elle ne put se défendre de quelque trouble en m'apercevant. Assez surpris d'une sortie si matinale, je la priai d'entrer au salon où elle me précéda; là, me voyant prendre un fauteuil, elle s'assit sur le divan avec son air d'indolence accoutumé et attendit.

A coup sûr, selon nos idées, mon cher Louis, la scène que je vais te raconter est étrange. Je te la dis telle qu'elle m'advint; mais tu ne dois point oublier que, pour la Circassienne, il n'y avait là rien que de conforme à ses principes et aux idées reçues de sa race.

— Je viens causer avec vous, lui dis-je, d'un sujet très grave, et dont sans doute vous ne vous rendez pas compte... car, sans le vouloir, vous faites beaucoup de chagrin à Kondjé-Gul.

— Comment ferais-je du chagrin à ma fille? répondit-elle comme si elle eût cherché à comprendre.

— En lui répétant sans cesse que je vais la quitter pour me marier,... en lui disant que vous voulez partir, et même que vous avez décidé de l'emmener. Elle s'effraie de toutes ces inquiétudes imaginaires.

— Si c'est écrit, dit-elle tranquillement, qui peut l'empêcher?

Je m'attendais à des dénégations, à des détours. Ce mot de fataliste tombant à froid, sans repousser mes reproches, me fit trembler.

— Qu'importe mon mariage? répondis-je, il ne peut en rien troubler le bonheur de Kondjé-Gul! Elle sait que je l'aime et qu'elle sera toujours la première dans mon affection.

Mme Murrah secoua la tête un moment, d'un air indécis. Je n'énonçais là qu'un argument des plus simples.

— Votre femme sera une infidèle, dit-elle enfin, et, selon votre loi, elle pourra exiger le renvoi de ma fille.

Atterré de l'entendre soulever de telles objections, alors que je croyais n'avoir qu'à formuler mes ordres, je la regardai tout surpris.

— Mais ma femme ne connaîtra jamais Kondjé-Gul! m'écriai-je. Elle vivra chez elle, et Kondjé-Gul vivra ici, sans que rien soit changé pour nous.

A cette déduction que je crus décisive pour elle, la Circassienne

réfléchit encore un instant comme si elle eût été embarrassée de me répondre. Mais tout à coup, au moment où je la croyais convaincue :

— Tout ce que vous me dites serait fort juste si nous étions en Turquie, reprit-elle, mais vous savez mieux que moi que, dans votre pays, votre religion ne vous permet pas plusieurs femmes.

— Mais, m'écriai-je de plus en plus étonné de son langage, croyez-vous donc que Kondjé-Gul puisse jamais douter de mon honneur, de ma loyauté?

— Ma fille est une enfant qui croit tout, reprit-elle. Mais moi, j'ai consulté un avocat, et j'ai appris que d'après votre loi elle est devenue libre comme une Française, que par conséquent elle a perdu tous les droits de cadine qu'elle aurait dans notre pays. — J'ai appris enfin que vous pourrez la quitter sans qu'elle puisse jamais rien réclamer de vous.

Je demeurai abasourdi de cette parole assurée, de l'expression de visage qui l'accompagnait. Ce n'était plus l'apathique Orientale à qui je croyais commander comme un maître... J'avais devant moi une autre femme au regard profond, décidé... Je compris tout.

— En vous apprenant que votre fille est libre, dis-je en changeant de ton à mon tour, cet avocat vous a informée aussi sans doute que vous pouviez la marier au comte Kiusko?

— Oh! je savais cela avant qu'il ne me le dît, répondit-elle en souriant.

— Ainsi, depuis deux mois, vous me trompiez en me laissant croire que vous lui aviez répondu par un refus.

— Il fallait bien vous empêcher de lui dire ce qu'il sait maintenant... La folle, hier, lui a tout appris.

— Comment le savez-vous?

Je la vis rougir.

— Je le sais... Cela suffit! répondit-elle hardiment.

— Puis-je vous demander ce que vous comptez faire maintenant que le comte Kiusko sait tout? repris-je en maîtrisant ma colère.

— Je ferai ce que me conseillera le bonheur de ma fille. Vous ne pouvez pas l'épouser sans être forcé de renoncer à la fortune de votre oncle... Si le comte Kiusko persistait à la vouloir pour femme, malgré la situation qu'il connaît, vous comprenez bien que, comme mère, je ne pourrais qu'approuver un mariage qui lui assurerait un aussi riche avenir.

A ce mot, j'éclatai.

— Ah! ça, m'écriai-je indigné, est-ce que vous espérez que je vous laisserai ainsi disposer d'elle, et que je ne la défendrai pas?

— Oui, oui, je sais cela aussi. Et c'est précisément là-dessus que j'ai consulté un avocat; mais, d'après ce qu'il m'a appris de votre

loi, quelle autorité invoqueriez-vous sur ma fille? Quel droit invoqueriez-vous contre le mien?

— Mais vous devez aussi prévoir, je suppose, que je puis ruiner vos riches espérances en tuant le comte Kiusko, dis-je hors de moi.

— Si c'est écrit!.. répéta-t-elle froidement.

Exaspéré de cette insouciance fataliste, je ne sais quelle pensée de fureur et de violence me monta au cerveau. Je me levai pour me calmer. Je comprenais que, depuis deux mois, j'étais dupe de cette femme, qu'elle poursuivait avec avidité un rêve de fortune inespérée dont rien ne pourrait la distraire. Je me sentis pris dans leur horrible trame.

Immobile sur son divan, les mains croisées sur ses genoux, elle me regardait en silence.

— Voyons, dis-je en revenant vers elle, le fond de vos sollicitudes maternelles se résume en une question d'argent... Quelle somme voulez-vous pour me vendre une seconde fois votre fille, et vous en aller vivre seule en Orient.

Je vis un éclair dans ses yeux, elle fit un geste pour me répondre, mais une réflexion sans doute l'arrêta.

— Je vous le dirai dans huit jours, dit-elle enfin.

A son regard faux, je devinai qu'elle gardait encore un espoir en Kiusko, et qu'elle voulait probablement attendre d'être fixée sur ce point, mais je me tus par prudence.

Les événemens s'étaient précipités depuis la veille d'une façon si étrange qu'il me semblait marcher dans un songe. La révélation de Kondjé-Gul sur la duplicité de sa mère, mon explication avec Kiusko, et finalement ce cynique débat, où la Circassienne venait de me déclarer en face ses projets, tout cela m'avait si brutalement frappé coup sur coup dans mon incroyable quiétude d'un bonheur assuré, que j'avais à peine eu le temps de me rendre compte de mon désastre. Accablé tout à coup d'épouvante à la pensée que je pouvais perdre Kondjé-Gul, je crus que j'allais devenir fou. Je me débattais éperdu contre un désespoir qui envahissait mon cerveau. Il fallait lutter, défendre mon âme et ma vie, et je sentais que mon âme m'échappait. Comme un mystique entêté de son rêve, j'avais pu me faire illusion sur la sécurité de l'avenir, et je n'avais même jamais songé qu'il fût possible de me troubler dans mes droits. Je vivais confiant et paisible, croyant sottement qu'à mon heure j'aurais raison par l'épée des vaines présomptions de Kiusko. Et je me réveillais consterné, pris à ce stupide piége que je lui avais laissé dresser sous mes pas. La mère de Kondjé-Gul s'était faite la complice de Kiusko... Comment déjouer ce complot de deux passions ardentes, impi-

toyables et résolues, qui ne reculeraient devant aucune violence, devant aucune lâcheté? je le savais maintenant. J'étais impuissant, désarmé, contre cette misérable femme qui n'avait qu'à revendiquer son autorité sur sa fille pour la contraindre et disposer de sa vie. Elle pouvait me la prendre, l'emmener; mais du moins je pouvais, moi, barrer la route à Daniel et l'empêcher de la rejoindre.

Tout à coup une idée me vint. — N'étais-je pas insensé de m'abandonner à des craintes puériles et d'attendre pour agir que la Circassienne et Kiusko se fussent de nouveau concertés? Ne pouvais-je pas fuir, enlever Kondjé-Gul et la mettre à l'abri de toute atteinte?

Une fois cette pensée entrée dans mon esprit, elle s'y fixa et devint en peu d'instans une résolution. Je m'étonnai qu'elle ne fût pas venue plus tôt, et je décidai de la mettre à exécution le jour même. Je savais que Kondjé-Gul me suivrait avec joie, heureuse d'aller vivre à deux dans quelque solitude cachée. Nous avions souvent caressé ce projet, comme un rêve que je lui avais promis de réaliser.

Pour assurer le succès de notre fuite, je résolus de ne l'avertir qu'au moment, de peur qu'elle ne se trahît devant sa mère. Je devais dîner seul avec elle, ce jour-là, à l'hôtel de Téral. A huit heures, je ferais atteler comme pour aller faire un tour au bois. A huit heures et demie, nous partirions pour l'Italie. J'avais choisi Caprée pour notre séjour. De là, je ferais mes conditions à sa mère sans lui révéler le lieu de notre retraite.

Revenu de mes trop vives alarmes, et rassuré sur l'issue de cette lutte, où se jouaient mon bonheur et ma vie, je rentrai chez moi afin d'avertir mon oncle et de régler notre départ. Mon valet de chambre me suffisait en route. Je lui donnai ordre d'être au chemin de fer avec les bagages avant notre arrivée. Cela fait, j'attendis l'heure en me berçant à la pensée de ce voyage charmant, et de la joie de Kondjé-Gul, lorsque j'allais lui apprendre que je venais l'enlever.

Louis, un épouvantable malheur s'est abattu sur ma tête. Je suis anéanti, foudroyé. Je t'écris en proie au désespoir. Des cris de rage et des sanglots m'étouffent. Kondjé-Gul est perdue pour moi! Perdue! perdue! comprends-tu ce mot effrayant? Comprends-tu ma douleur? Et je vis encore! Comment est-ce possible, mon Dieu?

MARIO UCHARD.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LE

SOCIALISME CONTEMPORAIN

EN ALLEMAGNE

I.

LES THEORICIENS.

Dans un discours vigoureux, mais étrange, M. de Bismarck disait récemment au parlement de l'empire que l'Allemagne avait deux ennemis à combattre : l'ultramontanisme et le socialisme, ou, comme il les appelle parfois en son langage familier, l'Internationale noire et l'Internationale rouge. La France et l'Allemagne présentent sous ce rapport un contraste très inattendu. En France, où le socialisme contemporain est né et s'est développé, ses sectes qui avaient fait tant de bruit et inspiré tant d'alarmes en 1848 ont presque entièrement disparu de la scène extérieure, et, même dans les élections récentes, sous une forme de gouvernement qui semblait devoir surexciter leurs espérances, elles n'ont point déployé leurs drapeaux ni constitué de partis distincts. En Allemagne au contraire, où l'on peut dire que naguère encore le socialisme militant n'existait pas, en peu d'années il s'est répandu avec une rapidité incroyable, fondant partout des centres de propagande, publiant de nombreux journaux populaires, embrigadant ses adhérens en des sociétés innombrables qui ont leurs statuts, leurs assemblées régulières et leurs *meetings* publics, conquérant enfin de haute lutte

plusieurs siéges au parlement de l'empire et disposant dans beaucoup de colléges électoraux d'un appoint que les autres partis se disputent. Pour arrêter ces progrès inquiétans, un nouvel article du code pénal avait été présenté au *Reichstag*. Il semblait emprunté à des dispositions semblables des lois françaises et portait : « Celui qui excite publiquement les différentes classes de la population les unes contre les autres de manière à troubler l'ordre public, ou qui de la même façon attaque l'institution du mariage, de la famille ou de la propriété par des discours ou des écrits publics, sera puni de la peine de l'emprisonnement. » Malgré l'intervention personnelle de M. de Bismarck et malgré les instances du ministre de l'intérieur, personne ne se leva pour voter en faveur de l'article proposé. La sténographie note même que ce résultat fit rire l'assemblée. Le fait est remarquable; il prouve d'abord que le parlement impérial ne se laisse guère influencer par les ministres, et en second lieu que, même pour combattre des doctrines considérées comme subversives, il attend plus de la libre discussion que de la répression pénale. Dans le cours du débat, le comte Eulenbourg, ministre de l'intérieur et délégué de la Prusse au conseil fédéral, afin de défendre le projet de loi, a exposé d'une façon très claire les idées actuelles du parti socialiste en Allemagne. Comme il n'a pas été contredit par les membres de la diète qui représentent cette nuance, on peut admettre qu'il n'a rien avancé qui ne fût de tout point exact.

Avant 1875, il existait en Allemagne deux puissantes associations socialistes. La première s'appelait « l'Association générale des ouvriers allemands » (*Allgemeine deutsche Arbeiterverein*). Fondée en 1863 par Lassalle, elle eut plus tard pour président le député Schweizer, puis le député Hasenclever. Son principal centre d'action était l'Allemagne du nord. La seconde était « l'Association démocratique des ouvriers » (*Democratische Arbeiterverein*); elle était dirigée par deux autres députés bien connus du *Reichstag*, MM. Bebel et Liebknecht. Ses adhérens se trouvaient principalement en Saxe et dans l'Allemagne du sud. La première tenait compte des liens de la nationalité et réclamait l'intervention de l'état pour arriver graduellement à une transformation de la société; la seconde au contraire ne considérait que le caractère international des intérêts de la classe ouvrière et n'attendait le triomphe de leur cause que d'un mouvement révolutionnaire. Ces deux associations ont longtemps vécu en hostilité déclarée, moins par la différence du but qu'elles poursuivaient que par suite de rivalités personnelles; mais l'an dernier, au mois de mai, dans un congrès tenu à Gotha, elles se sont fusionnées sous le nom de « Parti socialiste des ouvriers allemands » (*Socialistische Arbeiterpartei Deutschlands*). Le député Hasenclever

fut nommé président. L'union ne dura pas longtemps ou ne fut pas entière, car dès le mois d'août, « l'Association générale des ouvriers allemands » tint une réunion séparée à Hambourg.

Le congrès de Gotha avait adopté un programme qui résume assez nettement les aspirations du socialisme allemand. En voici les articles : « Le travail est la source de toute richesse et de toute civilisation. Comme le travail général productif n'est rendu possible que par la société, le produit total du travail appartient à la société, c'est-à-dire à tous ses membres, au même droit, et à chacun suivant ses besoins raisonnables, tous étant tenus de travailler. Dans la société actuelle, les instrumens du travail sont le monopole de la classe capitaliste; la dépendance qui en résulte pour la classe ouvrière est la source de la misère et de la servitude sous toutes ses formes. L'émancipation du travail exige que les instrumens du travail deviennent la propriété collective de la société, avec réglementation sociétaire de tous les travaux, emploi pour l'utilité commune et juste répartition des produits du travail. L'émancipation du travail doit être l'œuvre de la classe ouvrière, vis-à-vis de laquelle les autres classes ne sont que des masses réactionnaires. Partant de ces principes, le parti ouvrier socialiste allemand se propose pour but d'arriver par tous les moyens légaux à fonder l'état libre et la société socialiste, à anéantir la loi d'airain du salaire en supprimant le salariat, à mettre fin à l'exploitation sous toutes ses formes et à abolir toutes les inégalités politiques et sociales. Le parti socialiste allemand agit d'abord dans le cadre de la nationalité, mais il reconnaît le caractère international du mouvement ouvrier, et il est résolu à remplir tous les devoirs que cette solidarité impose aux ouvriers pour réaliser la fraternité de tous les hommes. »

Ce programme est à peu près le même que celui formulé en France, en 1848, sous l'empire des idées de M. Louis Blanc, par le groupe socialiste qui tenta d'appliquer ces idées dans les ateliers du Luxembourg. On y retrouve même la fameuse formule : *à chacun suivant ses besoins*, quoique l'expérience faite en France au sein des associations les mieux préparées pour la faire réussir ait démontré jusqu'à l'évidence qu'elle semait la méfiance et la discorde là où l'on voulait établir le règne de l'harmonie et de la fraternité. Je ne discuterai pas en ce moment ce programme, je me contente d'exposer les faits. Le parti socialiste allemand ne se borne pas à formuler des principes généraux; comme il a pris pied sur le terrain de la politique actuelle et qu'il envoie ses représentans au parlement, il tient à faire connaître les moyens d'arriver à la réalisation des réformes qu'il poursuit. Voici ceux qu'il indique : « Le parti ouvrier socialiste d'Allemagne demande pour préparer la solution de la

question sociale, la création d'associations socialistes de production avec l'aide de l'état, sous le contrôle démocratique du peuple des travailleurs. Les associations de production pour l'industrie et l'agriculture doivent être créées sur une échelle assez vaste pour que l'organisation socialiste du travail général puisse en sortir. Comme base de l'état, il demande le droit de suffrage universel et direct pour tous les citoyens âgés de vingt ans et pour toutes les élections de l'état et de la commune; la législation directe et la décision de la paix et de la guerre par le peuple; le service militaire universel et les milices citoyennes au lieu de l'armée permanente; abolition de toutes les lois qui restreignent le droit d'association, de réunion, la libre expression de l'opinion et la libre recherche; la justice gratuite et rendue par le peuple; l'instruction obligatoire, l'éducation générale et égale des citoyens par l'état; la religion déclarée objet d'intérêt privé. » Ce programme de politique pratique n'a rien de très subversif, car tout ce qu'il réclame se trouve pratiqué en Allemagne même ou dans un pays voisin, en Suisse, sauf les secours accordés aux sociétés de production, expérience qui a été faite en 1848 en France sans aucun succès; mais le but final est « l'organisation socialiste du travail général. » Ces termes sont extrêmement vagues. Que signifie au juste ce mot « socialiste » qui revient si souvent, et quelle est cette organisation nouvelle que l'on a en vue? C'est ce que nous essaierons de déterminer en examinant les écrits dont ces idées sont sorties. Chose remarquable, comme l'a constaté le député Bamberger, les idées socialistes n'ont trouvé nulle part plus d'accueil qu'en Allemagne. Cela tient, d'après lui, au caractère spéculatif de la nation, qui se laisse séduire aisément par les perspectives idéales de l'utopie. Non-seulement elles entraînent presque tous les ouvriers, mais la bourgeoisie elle-même n'y résiste pas, et elle est disposée à dire : Mais en effet tout ira peut-être mieux ainsi; pourquoi n'essaierait-on pas? Le socialisme a pénétré dans les classes supérieures; il siége dans les académies, il s'est glissé dans les chaires des universités, et ce sont des savans qui ont donné les mots d'ordre que répètent maintenant les associations ouvrières : ce sont eux qui ont attaqué le « mammonisme » et qui ont parlé le plus haut des abus du « capitalisme. » Ailleurs rien de pareil ne se voit. Examinons les livres qui ont préparé cet étrange mouvement.

I.

Le socialisme, en tant que parti politique, est d'origine très récente en Allemagne. Il ne date guère que de 1863, époque où Lassalle provoqua et organisa l'agitation ouvrière. Le profond mouve-

ment socialiste qui remua les classes ouvrières en France pendant les dernières années du règne de Louis-Philippe, et surtout après 1848, n'avait trouvé que peu d'échos au-delà du Rhin. Les pays allemands, sauf Bade, n'étaient pas du tout préparés à le comprendre. Les institutions de l'ancien régime avaient en partie disparu, mais leur esprit et leur influence y dominaient encore. Les artisans étaient soutenus et contenus par les corporations de métiers. La grande industrie débutait. Les ouvriers des campagnes étaient aussi soumis aux seigneurs que les serfs leurs prédécesseurs. Le prolétaire moderne était presque inconnu. Les classes inférieures n'avaient point l'idée qu'elles pussent un jour acquérir le droit de suffrage et jouer un rôle politique. Ne s'imaginant pas que leur sort pût être différent de ce qu'il était, elles s'y résignaient comme au moyen âge. L'ouvrier français, au contraire, était rempli des souvenirs de la révolution française. Ses pères avaient été les maîtres de l'état; pourquoi ne le serait-il pas à son tour? Il était le peuple souverain; ce souverain, le seul vrai, devait-il vivre dans la misère? L'ouvrier allemand avait la vie bien plus dure; mais n'était-ce pas là son lot nécessaire? Il ne pouvait se souvenir ni de l'égalité des conditions basée sur la propriété collective de la Germanie primitive, ni du soulèvement des paysans au XVIe siècle, si vite noyée dans le sang. Se ressentant encore du joug de plomb qui s'était appesanti sur l'Allemagne à la suite de la guerre de Trente ans, il naissait à peine à la vie moderne : nul esprit de révolte, nulle aspiration vers un ordre meilleur ne l'agitait. Le mot de Lassalle était vrai : tandis que l'ouvrier anglais et français ne rêvaient que réformes, à l'ouvrier allemand il fallait d'abord démontrer qu'il était malheureux. Aussi les premiers écrits socialistes qui parurent eurent-ils peu de retentissement.

C'est de France que vinrent les idées de réforme et de révolution sociale. Karl Marx, le plus instruit des socialistes allemands, le reconnaît lui-même. « L'émancipation de l'Allemagne sera celle de l'humanité tout entière, écrivait-il dans un recueil dont quelques numéros parurent à Paris en 1844 ; mais quand tout sera prêt en Allemagne, l'insurrection n'éclatera qu'au chant de réveil du coq gaulois (1). » Le premier en date est le tailleur Weitling, qui s'était pénétré des idées de Fourier et de Cabet. Il travailla pendant plusieurs années à les répandre en Suisse et dans l'Allemagne du sud. En 1835, il publie un premier écrit intitulé : *l'Humanité, ce qu'elle est et ce qu'elle devrait être* (*Die Menschheit wie sie ist und sein soll*). En 1841, il fait paraître à Vevey un journal allemand, où il pousse

(1) Voyez les *Deutsch-Französische Jahrbücher*, publiés par Arnold Ruge et Karl Marx, avec le concours de Hess, Engels, Herwegh et Bruno Bauer.

les ouvriers à établir la république démocratique. Enfin dans un livre publié à Zurich (1842) sous le titre de : *Garanties et harmonies de la liberté* (*Garantien und Harmonien der Freiheit*), il prêche le communisme à la façon de Babeuf et de Rousseau. « L'égalité absolue, dit-il, ne peut être établie que par la destruction de l'organisation actuelle de l'état. Elle n'admet qu'une administration et pas de gouvernement. Quand on fonda la propriété, on pouvait l'admettre ; elle n'enlevait à personne le droit et le moyen de devenir propriétaire, car il n'y avait pas d'argent, mais des terres en abondance. Depuis l'instant où l'homme libre ne put plus occuper une part du sol, la propriété a cessé d'être un droit. Elle est devenue une injustice criante, la source du dénûment et de la misère des masses. Je vous le dis, ouvrez vos prisons et dites à ceux que vous y avez enfermés : Vous ne saviez pas plus que nous ce que c'est que la propriété ; réunissons nos efforts pour abattre ces murs, ces haies, ces barrières, afin que disparaisse la cause de notre inimitié et que nous puissions vivre en frères. » C'est au fond le discours de Rousseau sur l'origine de l'inégalité. Les écrits de Weitling attirèrent peu l'attention. Ils contribuèrent peut-être à répandre dans le midi de l'Allemagne le ferment révolutionnaire qui éclata dans l'insurrection badoise de 1848, mais il ne se constitua point alors de parti socialiste (1).

Après que les mouvemens révolutionnaires de 1848 eurent abouti dans toute l'Europe à une période de réaction, l'évolution des idées socialistes complétement arrêtée en France, au moins dans les publications, commença à prendre un caractère scientifique en Allemagne. Le professeur Winkelblech, sous le nom de Marlo, fit paraître par livraisons détachées un ouvrage important, que sa mort survenue en 1859 l'empêcha de compléter. Cet ouvrage a pour titre : *Recherches sur l'organisation du travail, ou Système d'économie politique universelle* (*Untersuchungen über die Organisation der Arbeit oder System der Weltökonomie*). Dans la préface, il raconte en une page saisissante comment il est arrivé à s'occuper des questions sociales. Il visitait le nord de l'Europe en 1843 pour y étudier les progrès de l'industrie. Au moment de s'éloigner de la fabrique de Modum en Norvége, il s'arrête pour contempler une dernière fois la vallée alpestre où elle s'élève. Tandis qu'il contemple

(1) Parmi les écrits socialistes d'avant 1848 on peut citer encore : *Destruction et Reconstruction, ou le Présent et l'Avenir* (*Abbruch und Neubau oder Jetztzeit und Zukunft*, von Michael, Stutgart 1846); — *la Situation des classes laborieuses en Angleterre* (*Die Lage der arbeitenden Classen in England*, von Friedrich Engels, Leipzig 1845). — Ce dernier ouvrage contient des faits intéressans empruntés aux enquêtes anglaises. C'est en partie la source des idées de Karl Marx.

le ravissant paysage, un ouvrier allemand s'approche de lui et le prie de se charger d'un message pour le pays natal. La conversation s'engage. L'ouvrier raconte son histoire et fait voir combien son salaire est minime et quelles privations il doit s'imposer pour en vivre. Cela fait réfléchir Marlo. « D'où vient, se demande-t-il, que cette charmante vallée qui semble un coin du paradis cache tant de misère? La faute en est-elle à l'homme ou à la nature? Jusqu'à présent j'admirais la puissance des machines et les merveilles de l'industrie sans m'enquérir du sort de ceux qu'elle emploie. Je calculais la quantité des produits, je ne cherchais pas à savoir combien en étaient privés. » A cet instant, il prend la résolution d'approfondir ce problème qui ne lui laisse plus de repos. Il étudie d'abord quelle est la condition des différentes classes dans les pays civilisés, et partout il trouve la misère, la gêne, l'inquiétude, la souffrance chez les maîtres non moins que chez les ouvriers, dans les grandes villes, siége de l'opulence et du luxe, comme dans la chaumière du campagnard, dans les plaines fertiles de la Belgique et de la Lombardie tout autant que dans les régions élevées de la Suède ou de la Bohême. — Cherchant ensuite les causes de cette affligeante situation, il croit découvrir qu'elle gît non dans la nature et dans ses lois nécessaires, mais dans les institutions et dans les lois humaines. Il en conclut que le seul moyen de porter remède aux maux dont souffrent les sociétés est de réformer celles-ci et de les améliorer. Ses recherches l'avaient convaincu que les perfectionnemens de l'industrie, quelque grands qu'ils fussent, ne pouvaient aboutir à rendre l'aisance générale. Les progrès ultérieurs de la civilisation dépendaient donc de ceux de l'économie politique. Aussi considérait-il cette science comme la plus importante de toutes à notre époque. Rien n'est plus vrai, la question économique est au fond de tous nos débats. Ce sont les revendications des classes inférieures qui alarment les conservateurs et mettent ainsi la liberté en péril. Platon disait que dans chaque cité il y avait deux nations ennemies en présence, les riches et les pauvres. Dans les démocraties modernes, une situation semblable apparaît. Les révoltés de la commune détestaient bien plus « les Versaillais » que les Prussiens, et les socialistes allemands faisaient des vœux pour la république française et contre leur propre pays.

Pourquoi dans nos sociétés si opulentes y a-t-il encore tant de misères? Comment se fait-il que l'Angleterre, qui tisse assez d'étoffes pour recouvrir le pourtour de la planète compte tant de nécessiteux à peine vêtus? La science dompte toutes les résistances de la nature et la puissance des machines est illimitée; pourquoi tant de familles manquent-elles du nécessaire? Est-ce parce que le

travail ne produit pas assez, ou parce que les produits sont mal distribués? Faut-il en chercher la cause dans les vices des individus ou dans les imperfections de l'ordre social? C'est à élucider ce problème que Marlo a consacré quinze ans de sa vie et les trois gros volumes de son ouvrage inachevé. On ne peut dire qu'il y ait complétement réussi, mais son livre contient plusieurs vues originales. La comparaison qu'il trace entre ce qu'il appelle le principe païen et le principe chrétien en économie politique est juste. Le principe païen sacrifie les masses pour assurer les plaisirs et l'éclat d'une aristocratie peu nombreuse comme dans les cités antiques. Le principe chrétien ne connaît que des égaux et veut que chacun prenne part aux produits en proportion de son travail utile. L'exploitation païenne du travailleur a pris différentes formes; d'abord l'esclavage, puis le servage, la corvée, les droits du seigneur, aujourd'hui encore l'usure, les priviléges, la spéculation malhonnête ou parasite. A mesure qu'il pénétrera les mœurs et les lois, le principe chrétien fera régner l'équité et relèvera les classes déshéritées que sacrifiaient l'ancien régime et l'antiquité.

La théorie de la propriété de Marlo est remarquable. D'après lui, ce droit doit être établi de façon à assurer l'exploitation la plus fructueuse des forces naturelles, et à faire jouir des fruits du travail individuel celui qui les a créés. La propriété reposant sur l'esclavage sera donc mauvaise, d'abord parce que enlevant au travailleur le ressort de l'intérêt personnel elle ne le pousse pas à tirer de la nature tout ce qu'elle peut donner, en second lieu parce qu'elle n'assure pas à l'esclave la jouissance des fruits de son labeur. La grande propriété féodale, enchaînée dans les liens des majorats et des substitutions, peut être à certains égards favorable au progrès de l'agriculture, comme le prétendent les Anglais; mais elle a ce défaut considérable d'exclure la plupart des hommes de la possession du sol et par suite de la jouissance de tout ce que leur travail peut produire. L'ancienne propriété germanique collective, indivisible et inaliénable, avait cet avantage qu'elle assurait à chacun la possession d'un instrument de travail; mais elle était peu favorable à la production parce qu'elle affaiblissait le ressort de l'intérêt individuel, et elle ne peut se prêter aux situations variées qui naissent de l'organisation actuelle de l'industrie. La propriété « sociétaire, » c'est-à-dire la propriété telle qu'elle s'est constituée dans la société anonyme moderne, voilà, suivant Marlo, le type qui convient le mieux à la production intensive. Elle joint les avantages de la permanence et de la puissance de production, de la propriété corporative à ceux de la divisibilité, de la mobilité et de l'in-

dividualité de la propriété morcelée et privée. De là provient la place de plus en plus grande que prennent les sociétés commerciales et industrielles dans le monde économique. Marlo fait ressortir avec une remarquable force d'analyse les avantages qu'offre la forme sociétaire, tant pour l'augmentation de la productivité du travail que pour l'amélioration du sort des travailleurs. Seulement il n'a pas vu tous les obstacles qui, dans l'état actuel, s'opposent à ce qu'elle devienne aussi générale qu'on serait tenté de l'espérer, si on ne considérait que les beaux côtés que Marlo met si bien en relief. La solution à laquelle il aboutit est au fond empruntée à Fourier, et l'utopie de la commune phalanstérienne apparaît de temps à autre comme l'idéal. Seulement il connaît bien l'économie politique, et dans ses développemens, souvent très ingénieux, il n'en méconnaît presque jamais les principes. C'est ainsi qu'à la différence de la plupart des réformateurs, il montre avec autant d'insistance que Stuart Mill que la question de la population domine toutes les autres. Il dit comme Mill ou comme M. Garnier : Accomplissez les réformes les mieux entendues, ne reculez devant rien pour améliorer la condition des classes inférieures, adoptez les meilleures lois que l'on puisse concevoir, les plus favorables à l'accroissement de la richesse et à une équitable répartition; vous n'aurez rien fait, si la population augmente plus rapidement que la production des subsistances. L'industrie a beau multiplier les objets fabriqués; ce n'est là que l'accessoire. La chose essentielle est de savoir si chaque année l'agriculture obtient du sol assez de denrées alimentaires pour que chacun puisse avoir au moins de quoi vivre. Marlo a complétement raison sur ce point, mais il attend trop des règlemens préventifs qui, l'expérience l'a démontré, favorisent le désordre des mœurs sans arrêter l'accroissement du nombre des habitans. Le seul moyen d'atteindre ce but est de faire que l'instruction et la propriété deviennent l'apanage de tous. L'homme qui jouit de quelques lumières et de quelque aisance devient prévoyant. Il ne veut pas, par un mariage prématuré, se vouer lui et les siens à la misère. C'est en France que la population s'accroît le plus lentement, si lentement que certains s'en effraient, et c'est en France aussi que la propriété est répartie entre un nombre si considérable de personnes, que ceux qui n'en possèdent pas forment la minorité. Partout les familles aisées et éclairées ont si peu d'enfans qu'elles tendent à s'éteindre, tandis que les prolétaires plongés dans la misère et l'ignorance pullulent. Plus un homme vit et jouit par l'esprit, moins la vie animale est puissante. La plupart des grands hommes n'ont pas laissé de postérité. Le progrès des lumières et du bien-être est ainsi le meilleur antidote contre un trop grand accroisse-

ment de la population et, par une sorte d'harmonie sociale, l'avancement de la civilisation fait disparaître le principal danger qui la menace dans l'avenir.

Les socialistes allemands qui ont un nom n'ont pas dressé le plan d'une société nouvelle. Ils ne nous présentent pas, comme Morus, Babeuf, Fourier ou Cabet, un idéal, une utopie, une cité parfaite qui serait le paradis sur la terre. Ils connaissent à fond l'économie politique et les faits constatés par la statistique. Ils ont étudié l'histoire, le droit, les anciennes langues, les littératures étrangères; ils appartiennent à la classe aisée. Ce sont des savans de profession. Ils ne se laissent pas prendre aux chimères des autres ni à celles que pourraient enfanter leur propre imagination. Ils se contentent de faire la critique des ouvrages classiques des économistes et de mettre en relief les maux de l'état social actuel. Leurs écrits ont ainsi le même caractère que ceux de Proudhon, mais, quoique moins bien écrits, moins brillans, ils ont plus de suite et plus de solidité. Pour démêler leurs erreurs, il faut une attention soutenue et une connaissance approfondie des principes économiques.

Après Marlo vient un écrivain peu connu et très rarement cité, même en Allemagne, mais dont les écrits courts et peu nombreux contiennent, comme le fait très justement remarquer M. Rudolf Meyer (1), toutes les idées que Marx et Lassalle ont développées depuis avec tant de retentissement. Cet écrivain, c'est Rodbertus-Jagetzow. Ministre de l'agriculture en Prusse en 1848, il s'est immédiatement, après cette époque, retiré dans ses terres, où il s'occupe d'agronomie et d'études historiques et économiques. Il n'a point publié de grand ouvrage de doctrine, mais seulement des articles dans les revues et les journaux. Son système se trouve exposé dans des lettres adressées à un économiste de ses amis, qui viennent d'être réimprimées récemment (1875) sous le titre de : *Éclaircissemens concernant la question sociale* (*Zur Beleuchtung der socialen Frage*). Le fameux agitateur Lassalle est resté en correspondance régulière avec Rodbertus jusqu'à la fin de sa vie, et Marx lui a emprunté le fond de ses théories. Le petit volume de cet écrivain, presque inconnu, est certainement l'une des œuvres les plus originales que l'Allemagne ait produites en fait d'économie politique, quoique la base de ses déductions soit, à mon avis, complétement erronée. Rodbertus n'est pas, à vrai dire, un socialiste, mais, comme Ricardo, il a élevé l'arsenal scientifique où le socialisme est venu prendre ses armes. Nous ne pouvons donner ici une analyse complète des idées de Rodbertus, nous en indiquerons seulement les points principaux.

(1) Voyez le curieux livre, non encore achevé, de M. Rudolf Meyer, *Le Combat pour l'émancipation du quatrième état* (*Der Emancipationskampf des vierten Standes*).

Comme il le dit très bien lui-même, son système n'est qu'une application conséquente de ce principe admis par Smith, et plus rigoureusement développé par Ricardo, que toutes les richesses ne doivent être considérées économiquement que comme des produits du travail et ne coûtant que du travail. La misère et les crises commerciales, ces deux grands obstacles au progrès régulier du bien-être et de la civilisation, n'ont qu'une seule cause, qui est celle-ci : tant que l'échange et le partage des produits restent soumis aux lois résultant de l'histoire et non à celles de la raison, le salaire des classes laborieuses devient une part relative moindre du produit national, à mesure que la productivité du travail social augmente. Rodbertus arrive à cette conclusion par une étude des influences économiques qui règlent le taux des salaires et de la rente. L'ouvrier, dit-il, apporte sur le marché une marchandise qui n'est pas de garde, les heures de travail dont il dispose; mais il n'a ni terre, ni capital pour travailler, il doit donc mettre ses bras au service de ceux qui peuvent les employer. Que lui donneront ceux-ci? Poussés par la concurrence à produire au meilleur marché possible, ils ne donneront rien au-delà de ce qui est strictement indispensable. Or l'indispensable, c'est ce qu'il faut pour permettre au travailleur de subsister et de se perpétuer. C'est là « le salaire nécessaire » dont parle Ricardo, le niveau régulateur vers lequel en réalité gravite le salaire dans ses oscillations amenées par l'offre et la demande. Supposons maintenant que le travail devienne plus productif : l'ouvrier en un jour produira plus d'objets. Il s'ensuivra que chacun de ces objets aura coûté moins de travail et se vendra meilleur marché. L'ouvrier, qui vit de la consommation de ces objets, pourra ainsi s'entretenir à moindres frais et par conséquent se contenter d'un moindre salaire. Rodbertus s'efforce de rendre ceci plus clair par un exemple. Un propriétaire obtient d'une terre, en employant un ouvrier, 60 hectolitres de blé. Il en donne à l'ouvrier 30, représentant le salaire nécessaire; il peut donc en conserver 30 pour lui. Si au moyen de meilleures machines il récolte 90 hectolitres, il en aura pour sa part 60, et ainsi le salaire qui formait d'abord la moitié du produit total n'en formera plus que le tiers quand le travail sera devenu plus productif. Et en effet, depuis l'invention de la vapeur, la masse des produits créés dans les sociétés civilisées a triplé, quintuplé peut-être, et le salaire n'a pas augmenté en proportion. Cette remarque de Rodbertus est juste; mais le fait qu'il critique ne peut être autre qu'il n'est. Si le produit a tant augmenté, c'est parce que l'on met en œuvre aujourd'hui deux ou trois fois plus de capital qu'au siècle dernier. Ce capital doit être rémunéré, et ainsi il prélève le surplus de la production dont il est la source. Quand on faisait moudre le

grain au moyen de moulins à bras, presque tout le produit se distribuait en salaires. Si en établissant un moulin à vapeur il ne faut plus que le tiers des ouvriers employés auparavant, leur rémunération n'absorbera plus que le tiers du produit, et les deux autres tiers iront au capital. Les ouvriers que la machine aura rendus disponibles trouveront à s'employer ailleurs, et comme consommateurs ils profiteront en partie de la baisse du prix des produits qui résultera de l'emploi des engins mécaniques. Il est incontestable que le travailleur est aujourd'hui mieux nourri, mieux logé et mieux vêtu qu'autrefois. S'il est donc vrai que la totalité des salaires forme une part moindre du produit social, parce que le capital fixe, source de cet accroissement de production, prélève une part croissante, d'un autre côté, le sort du salarié s'est amélioré, parce que la concurrence fait profiter tous les consommateurs des progrès de la fabrication en ramenant le prix de vente des objets au niveau des frais de production.

Rodbertus fait une critique très spécieuse de la théorie de Ricardo d'après laquelle la rente naît de la nécessité de mettre en culture des terres de plus en plus rebelles. D'après lui, la rente naît tout simplement de l'accroissement de la productivité du travail, et il y aurait rente quand même toutes les terres seraient également fertiles. Si un homme, en cultivant le sol, en tire plus qu'il ne lui faut pour subsister, ce surplus, il peut l'abandonner à un autre, et il devra le donner à celui qui est propriétaire de la terre, si lui-même ne l'est pas. Le propriétaire demandera le plus qu'il pourra; ce que le locataire pourra lui payer dépendra de la quantité des produits obtenus, du prix de ces produits et des frais nécessaires pour les obtenir. La rente augmentera donc si à l'hectare on obtient plus de denrées, si ces denrées se vendent plus cher ou si on les produit plus économiquement. Il résulte encore une fois de ceci, d'après Rodbertus, que plus le travail agricole devient productif, plus la part du propriétaire augmente, et alors celle du cultivateur, restant la même, deviendra une fraction moindre du produit total. Dans ces déductions, qui renferment une part de vérité, Rodbertus n'a pas fait attention que, si le travail agricole rendu plus productif livre au marché plus de denrées, le prix de ces denrées baissera; les consommateurs en profiteront, et la rente ne s'élèvera pas. Mill croyait même qu'en ce cas elle diminuerait. Ricardo a eu parfaitement raison de soutenir que la cause de l'augmentation de la rente est l'accroissement de la population, qui, réclamant plus de denrées alimentaires, en fait monter le prix. D'autre part, quand la terre ne manque pas, comme cela a lieu dans les pays neufs, le fermage est presque nul, quoique le travail soit très productif. La raison en est évidente : le cultivateur ne consentira pas à payer cher

pour obtenir la jouissance d'un domaine qu'il peut se procurer ailleurs presque sans frais. La rente n'est donc pas nécessairement en proportion du travail agricole. Ce qui reste vrai dans ce que dit Rodbertus, c'est que toute invention, tout procédé qui diminue les frais de production permet une hausse de la rente. C'est là un point très important, qui n'a pas été bien aperçu, et qui a échappé même à Ricardo et à Mill.

L'erreur capitale de Rodbertus, que les autres socialistes allemands lui ont empruntée, c'est qu'il fait du travail la source unique de la valeur. Il en conclut que tous les produits devraient s'échanger sur le pied de ce que chacun d'eux a exigé de main-d'œuvre, et sur cette base il esquisse le projet d'une institution de crédit qui rappelle beaucoup la banque d'échange de Proudhon. L'ouvrier livre au dock central un produit; ce produit est estimé d'après le nombre d'heures de travail normalement et en moyenne nécessaire pour le créer, ce qui constitue son prix naturel. Il reçoit en paiement un assignat représentant ces heures de travail, et avec cet assignat il peut prendre dans le magasin social tout autre objet dont le prix est fixé de la même façon. C'est, on le voit, la mise en œuvre de l'idée de Smith, prétendant que c'est le travail, non le numéraire, qui est la meilleure commune mesure des valeurs. Dans la multitude d'échanges qui s'opèrent, on troquerait toujours heures de travail contre heures de travail, ou, comme le voulait Bastiat, services contre services. Le bien-être de chacun serait proportionné à la part qu'il aurait prise dans la production nationale, sans réduction et sans prélèvement au profit de personne. La puissance d'acheter serait en raison du produit créé, ce qui revient à dire que le producteur pourrait alors racheter son produit. Nous allons retrouver les mêmes idées dans Karl Marx; pour éviter les répétitions, nous ne les discuterons qu'après avoir vu sous quelle forme nouvelle cet écrivain les expose.

II.

Karl Marx est sans contredit l'écrivain socialiste le plus influent de l'Allemagne, et son œuvre principale, *das Kapital*, est considérée, même par ses adversaires, comme un livre original et remarquable. Ce n'est certes pas à cet ouvrage que Marx doit son influence, car il n'est pas fait pour être lu par le peuple. Il est aussi abstrait qu'un traité de mathématiques, et il est d'une lecture bien plus fatigante. C'est un vrai casse-tête, parce qu'il se sert de termes pris dans un sens particulier, et qu'il construit, de déductions en déductions, tout un système basé sur des définitions et des hypothèses. Il faut une tension constante de l'esprit pour suivre des raisonne-

mens où les mots sont toujours détournés de leur signification habituelle. Comme l'a très bien fait remarquer M. Cliffe Leslie, *das Kapital* est un exemple frappant de l'abus de la méthode déductive, trop souvent employée par beaucoup d'économistes. Il part de certains axiomes et de certaines formules qu'il considère comme rigoureusement vrais. Il en déduit les conséquences qu'elles lui semblent renfermer, et ainsi il arrive à des conclusions qu'il donne comme aussi irréfutables que celles des sciences exactes. Rien n'est plus trompeur que cette méthode, qui a séduit de bons esprits. Dans les sciences morales et politiques, les termes ne rendent jamais avec précision les nuances infinies de la réalité; les mathématiques seules le peuvent, parce qu'elles ne spéculent que sur des données abstraites et rigoureusement déterminées. En économie politique comme en morale et en politique, les définitions servent à donner une idée des choses dont on parle, mais elles ne peuvent les décrire assez exactement pour qu'on en tire des conséquences qui s'imposent. Ainsi que l'a dit très justement M. H. Passy, trop brèves elles sont fausses parce qu'elles ne tiennent pas compte des exceptions; trop longues elles embrouillent et ne servent à rien. Le mieux est de prendre les mots dans le sens habituel, de se servir de termes concrets que tout le monde comprend, et d'éviter autant que possible les expressions abstraites et générales qui donnent lieu à de fréquentes méprises et à d'inutiles discussions. Ainsi chaque jour les débats recommencent pour savoir ce qu'il faut entendre par *capital* et *rente;* ne pourrait-on pas dire tout simplement : les vivres, les machines, les outils et le numéraire, ou le revenu et le produit des terres? Ce serait un peu plus long, mais bien plus clair. Bossuet et Pascal n'employaient pas ces mots vagues et abstraits; pourtant ils disaient tout d'une façon toujours forte et intelligible. Il suffirait de se servir de la langue du XVIIe siècle pour mettre fin à la plupart des malentendus et des discussions oiseuses qui encombrent l'économie politique et pour rendre impossibles des livres comme *das Kapital.*

Ce qui a fait de Karl Marx l'un des chefs du socialisme européen c'est qu'il est le fondateur et l'organisateur de l'*Internationale*, et cependant il n'a rien, ni dans ses écrits, ni dans sa carrière, de l'agitateur révolutionnaire. Ses livres ont la prétention d'être absolument scientifiques, et sa vie, après quelques incidens orageux, a été celle d'un érudit, poursuivant ses études favorites au sein d'une modeste et paisible retraite. Marx est né à Trèves le 2 mai 1818; son père, israélite baptisé, était conseiller des mines. Karl fit à Bonn de brillantes études de droit et, revenu à Trèves, épousa en 1843 Jenni von Westphalen, sœur du Westphalen qui fit partie du ministère Manteuffel et qui vient de mourir récemment. Il renonça aux

places avantageuses que lui offrait le service de l'état pour s'adonner entièrement à l'étude de l'économie politique et surtout de la question sociale. Poursuivi par le gouvernement prussien pour ses opinions extrêmes et réfugié à Paris, il y publia avec Arnold Ruge les *Deutsch-Französische Jahrbücher*, et avec Henri Heine le journal *Vorwärts* (*En avant*). Expulsé de France en 1844, puis de Bruxelles en 1848, il rentre en Allemagne et profite de la liberté que la révolution de mars y avait conquise pour faire paraître, avec son ami M. Wolff, un journal où il malmène rudement « la bourgeoisie. » Poursuivi de nouveau, il se réfugie à Londres, où il a vécu depuis lors, partageant son temps entre ses études économiques et la direction occulte de l'Internationale. Déjà en 1847, dans un manifeste rédigé avec son ami Fr. Engels, au nom des communistes allemands de Londres, il avait formulé les deux principes qui guident encore aujourd'hui le socialisme allemand et européen; il y soutient d'abord que l'intérêt des ouvriers, dans leur lutte contre les capitalistes, est partout le même, et s'élève au-dessus des distinctions de nationalité, et en second lieu, que les travailleurs doivent conquérir les droits politiques pour briser le joug des capitalistes. Nous ne suivrons pas Marx dans sa carrière active, ce serait faire l'histoire de l'Internationale. Ce sont ses idées seulement que nous voulons faire connaître. Ses écrits sont peu nombreux. En 1847, il fit paraître une critique très piquante et souvent très juste des *Contradictions économiques* de Proudhon sous ce titre : *Misère de la philosophie, Réponse à la Philosophie de la Misère par M. Proudhon.* Marx n'aime pas Proudhon, quoiqu'il s'en rapproche en bien des points. En 1859, il publia une *Critique de l'Économie politique*, qui est reproduite en grande partie dans son ouvrage *das Kapital*, paru en 1867 (1).

Tout le système de Marx et les 830 pages de petit texte que contient son volume n'ont qu'un seul but : démontrer que le capital est nécessairement le résultat de la spoliation. La conclusion est au fond la même que celle résumée dans le fameux aphorisme de Brissot et de Proudhon : « La propriété, c'est le vol. » Cependant, quoiqu'il y ait de temps à autre des mots amers à l'adresse des fabricans et des financiers, Marx n'en veut pas aux individus : ce qu'il attaque, c'est le système. Du moins il l'affirme dans sa préface. « Il ne s'agit, dit-il, des personnes qu'autant qu'elles sont la personnification de catégories économiques; mon point de vue, d'après lequel le développement de la formation économique de la société est assimilable à la marche de la nature et à son histoire, peut moins que

(1) La deuxième édition est de 1873. La traduction française de M. J. Roy est de 1875. Elle a paru par livraisons et a été revue et complétée par l'auteur. L'ouvrage a été traduit en russe.

tout autre rendre l'individu responsable de rapports dont il reste socialement la créature, quoi qu'il puisse faire pour s'en éloigner. » On le voit, Marx se fait ici l'organe de ces doctrines matérialistes si répandues aujourd'hui, qui suppriment la liberté et la responsabilité des individus et des sociétés. Tous les événemens, tous les actes individuels, ne sont que le « processus » de forces fatales. L'influence que l'écrivain peut espérer exercer est dès lors très modeste, car « lors même qu'une société est arrivée à découvrir la voie de la loi naturelle qui préside à son mouvement, elle ne peut ni dépasser d'un saut, ni abolir par décrets les phases de son développement naturel; elle peut seulement abréger la période de gestation et adoucir les maux de leur enfantement. » Quoiqu'il y ait bien des réserves à faire au sujet de ce fatalisme, qui n'est même pas logique jusqu'au bout, il donne cependant un avertissement très sensé à ces utopistes révolutionnaires et enthousiastes qui, comme ceux du XVIIIe siècle, espèrent qu'il suffirait de quelques lois pour supprimer tous les maux dont souffre la société et d'un bon décret pour faire régner l'âge d'or sur la terre.

Nous exposerons d'abord les idées développées dans ce livre étrange, *das Kapital*, sans essayer de les réfuter; c'est seulement quand on aura saisi la théorie dans son ensemble qu'on pourra comprendre les sophismes sur lesquels elle repose. Marx fonde son système sur des principes formulés par les économistes de la plus grande autorité, Adam Smith, Ricardo, de Tracy, Bastiat et la légion de leurs adhérens. Comme on le sait, par réaction contre les physiocrates, qui font dériver toute richesse de la nature, Smith prétend que la source unique de la valeur est le travail. Il veut même faire du travail la commune mesure des valeurs. « Le seul travail, dit-il, est la mesure réelle à l'aide de laquelle la valeur de toutes les marchandises peut toujours s'estimer et se comparer. Des quantités de travail doivent nécessairement, dans tous les temps et dans tous les lieux, être d'une valeur égale pour celui qui travaille. » C'est exactement l'idée de Bastiat quand il affirme que dans la société on échange toujours service contre service. Presque tous les économistes et M. Thiers, qui se fait en ce point l'organe de l'opinion aujourd'hui généralement reçue, soutiennent que l'origine légitime de la propriété est le travail. Si l'on admet ces prémisses, Marx prouvera, avec une logique irréfutable, que le capital est le produit de la spoliation. En effet, si toute valeur vient uniquement du travail, la richesse produite doit appartenir entièrement aux travailleurs, et si le travail est la seule source légitime de la propriété, les ouvriers doivent être seuls propriétaires. Marx expose ce raisonnement d'une façon scientifique très spécieuse, quoique d'après moi absolument fausse. Comme Proudhon, il échafaude ses déductions

sur une définition de la valeur. Suivons l'enchaînement de ses syllogismes, où l'on reconnaît un disciple d'Hegel. On peut bien faire quelque effort pour les comprendre quand on songe que ces abstractions à l'allure mathématique, traduites en langage vulgaire dans les petits journaux socialistes, sont devenues le catéchisme des ouvriers en Allemagne.

La richesse des sociétés dans lesquelles règne le mode de production capitaliste apparaît comme une immense accumulation de marchandises. La marchandise, c'est-à-dire le produit destiné à l'échange, est la forme élémentaire de la richesse dans les sociétés modernes. Tout objet qui a une utilité quelconque possède deux sortes de valeur. Il a de la valeur en tant que par ses propriétés il répond à un besoin de l'homme : c'est la valeur d'usage, qui aboutit à la consommation des objets. Il a encore de la valeur en tant qu'il permet à son possesseur de se procurer, en le livrant, un autre objet qu'il désire : c'est la valeur d'échange. Ces deux valeurs sont loin de correspondre toujours. La valeur en usage dépend uniquement de l'intensité du besoin. Un pain qui peut me nourrir un jour conserve sa valeur comme objet de consommation, mais comme objet d'échange il vaudra plus ou moins d'après l'abondance du blé récolté et le prix du blé. Des lunettes qui vont à ma vue auront pour moi une grande valeur, tandis qu'à l'échange elles n'en auront peut-être aucune, parce qu'elles ne conviendront pas à d'autres yeux que les miens. Si l'on considère la valeur d'usage, tous les objets diffèrent les uns des autres en raison de leurs caractères et des besoins auxquels on les destine. Si l'on considère la valeur d'échange, tous les objets ont en commun cette propriété de pouvoir être troqués les uns contre les autres ou pour une certaine somme d'argent. Sous le rapport de l'usage, il est difficile d'établir un rapport entre un mouton qu'on mange et un cheval qu'on monte; sous le rapport de l'échange, on peut dire qu'un cheval vaut vingt moutons, si pour un cheval on obtient 800 francs et pour un mouton 40 francs. Dans les sociétés primitives comme dans l'Inde, suivant sir Henry Maine ou au moyen âge, c'est la valeur en usage que l'on considère principalement, parce que chaque groupe de familles produisant à peu près tout ce qu'il consomme, il y a très peu de ventes et d'achats. Voyez une villa de Charlemagne ou une communauté de village en Russie et en Serbie : les hommes récoltent les denrées alimentaires et les matières textiles, fabriquent les outils, les instrumens aratoires et les meubles, tandis que les femmes préparent les alimens et les vêtemens, filent la laine, le chanvre, le lin, et font même les chaussures. Il ne se fait presque pas d'échanges. Dans les sociétés où règne la division du travail et des métiers, c'est la valeur en échange qui est la chose principale,

parce que personne ne produisant ce qu'il consomme, chacun doit vendre pour acheter. Tout produit devient marchandise, et le point important est alors de savoir ce qui fait la valeur de ces objets destinés à l'échange. A cette question, Marx n'hésite pas à répondre avec Smith et Ricardo : c'est uniquement le travail (1).

Comme valeurs, dit Marx, les marchandises destinées à l'échange ne sont autre chose que du travail cristallisé. L'unité de mesure des valeurs, c'est le travail ordinaire moyen, qui varie dans les différens pays et aux différentes époques, mais qui est donné dans une société déterminée. Le travail plus compliqué ou qui exige des facultés plus relevées doit être considéré comme du travail simple élevé à une plus haute puissance. Un objet utile n'a donc de la valeur que parce qu'il représente du travail. Les choses les plus nécessaires à l'existence, l'air et l'eau, n'ont en général aucune valeur parce qu'on les obtient sans travail. Maintenant comment mesurer la quantité de valeurs que représente un objet? Par la quantité de « substance créatrice de valeur, » c'est-à-dire de travail qu'il contient. La quantité de travail est mesurée elle-même par sa durée, par heure et jour. Ici Marx introduit une rectification dans la théorie de Smith et de Ricardo en prévenant une objection. On pourrait dire en effet que, si c'est la durée du travail qui crée la valeur des produits, un habit fait par un tailleur qui y aurait mis deux fois plus de temps qu'il ne faudrait aurait double valeur. Non, répond Marx, ce qui sert à mesurer la valeur des choses, c'est le temps de travail nécessaire en moyenne, exécuté avec le degré moyen d'habileté et d'intensité, et dans les conditions normales de l'industrie à un moment donné. Si avec la machine à coudre on peut faire une chemise en un jour, ce sera un jour qui sera la mesure de la valeur d'une chemise, et non les deux ou trois jours qu'il fallait auparavant. Même ainsi rectifiée, la théorie qui fait du travail la source de la valeur est une erreur complète, ainsi que je le montrerai bientôt; mais d'ailleurs, comme toutes les abstractions en matière sociale, ces moyennes manquent de rigueur scientifique. En réalité, chaque genre de travail a sa valeur propre, son caractère particulier. Une journée de travail d'un maçon vaut-elle exactement autant que celle d'un menuisier, d'un peintre, d'un ciseleur, d'un plombier ou d'un simple manœuvre? Évidemment non. Et comment les comparer, à moins que ce ne soit par le salaire que chacun de ces ouvriers reçoit? Alors il faut admettre que tout salaire est exactement propor-

(1) Pour l'analyse des idées de Karl Marx, on peut consulter Heinrich von Sybel, *Die Lehren des heutigen Socialismus;* — Eugen Jäger, *Der moderne Socialismus;* — Schäffle, *Der Socialismus und der Kapitalismus;* — Rud. Meyer, *Der Emancipationskampf des vierten Standes,* et en français l'étude brève, mais très substantielle, de M. Maurice Block, *Les Théoriciens du socialisme en Allemagne.*

tionnel à la valeur du travail effectué. Or c'est précisément ce que Marx conteste. Comme Rodbertus, cet auteur prétend que le travail a beau devenir plus productif et créer plus d'utilités, il ne produit pas plus de valeurs. En effet, si le travail mesuré par sa durée est l'unique source de la valeur, les objets fabriqués en plus grande quantité dans un même laps de temps, tous réunis, ne représenteront pas plus de valeur, parce que chaque objet en particulier vaudra moins. Par l'enchaînement rigoureusement logique de ces abstractions, il arrive ainsi à ce singulier résultat, que toutes les inventions de la science, tous les perfectionnemens de l'industrie produisent plus d'utilités sans augmenter la somme des valeurs.

Voyons maintenant comment naît le capital. Suivant Marx, ce n'est pas par l'épargne et par le renoncement, comme le prétend « l'économie politique vulgaire, » et ce n'est pas non plus par l'échange, comme se l'imaginent les badauds, en voyant des négocians faire rapidement fortune. En effet, normalement l'échange se fait sur le pied de l'égalité, valeurs contre valeurs, et si par ruse ou par habileté Paul vend à Pierre pour 50 francs une marchandise qui n'en vaut que 40, Paul gagne, il est vrai, 10 francs; mais, comme Pierre les perd, la société ne se trouve pas enrichie, et aucune valeur nouvelle n'est créée. Cette opinion, développée avec une grande précision par J.-B. Say, est celle de la plupart des économistes. Je pense néanmoins qu'elle n'est pas fondée. Condillac a raison quand il prétend que dans tout échange les deux parties gagnent, parce que chacune d'elles obtient l'objet qui lui convient le mieux (1). Une dame, dit-il, avait vendu quelques arpens de terre pour s'acheter un cachemire, et elle s'étonnait d'avoir obtenu un si magnifique châle en échange d'un si vilain lopin de pré. Chacun avait ce qu'il désirait et se trouvait ainsi plus satisfait. Marx et J.-B. Say ne voient que la valeur en usage, qui peut-être n'augmente pas dans l'échange, quoique ordinairement l'objet, en se rapprochant de ceux qui en ont besoin, acquiert déjà plus de valeur; mais ce qu'il faut surtout considérer, d'après moi, c'est la valeur d'usage, l'utilité, parce qu'en définitive tout revient à cela. La consommation est le but final de la production et de la circulation des richesses. L'échange fait arriver chaque chose là où elle répond aux besoins les plus intenses : *the right ware in the right place*, et ainsi il crée de l'utilité, qui est la véritable valeur.

Mais revenons au système de Marx. Voici comment, d'après lui, naît le capital. Celui qui est destiné à devenir capitaliste se présente

(1) Voyez *le Commerce et le Gouvernement*, par Condillac, édition Guillaumin, p. 267. Il y a dans ce petit écrit, comme dans la plupart de ceux du XVIIIe siècle, beaucoup de remarques justes, exprimées avec infiniment de clarté et d'esprit.

sur le marché des marchandises muni d'argent. Il achète d'abord des machines, des outils, des matières premières, puis, pour les mettre en œuvre, la force de travail de l'ouvrier, l'*Arbeitskraft*, l'unique source de toute valeur. Il met l'ouvrier à la besogne, lui fait transformer, au moyen des outils et des machines, les matières premières en produits fabriqués, qu'il vend plus cher qu'elles ne lui ont coûté à fabriquer. Il obtient ainsi une valeur plus grande, une plus-value (*Mehrwerth*). L'argent, momentanément transformé en salaires et en marchandises, reparaît sous sa forme primitive, mais plus ou moins accru ; suivant la métaphore antique, il a fait des petits : le capital est né. Cela semble contraire au principe posé plus haut, que l'échange ne crée pas de valeur. Le fabricant n'a fait que des échanges, et pourtant il se trouve avoir acquis une valeur plus grande. Voici l'explication du mystère : L'homme à l'argent paie au travail sa valeur d'échange et obtient ainsi sa valeur d'usage. La force du travail a ce caractère unique de produire plus qu'il ne coûte à être produit. Celui qui l'achète et qui la met à l'œuvre à son profit jouit donc de la source de toutes richesses. Le capitaliste paie le travail à sa valeur. Quelle est la valeur du travail ? Il vaut, comme toute autre marchandise, ce qu'il a coûté de temps et d'efforts pour être produit, c'est-à-dire ses frais de production. Les frais de production du travail sont ce qu'il faut de vivres et de denrées diverses pour entretenir l'ouvrier et ses enfans appelés à lui succéder. La valeur de toutes ces denrées se mesure à son tour par le temps qu'il faut pour les produire. Donc, en résumé, d'après Marx, la valeur du travail est égale à la somme d'heures nécessaires pour créer ce qu'exige l'entretien du travailleur. C'est là ce que le capitaliste paie et doit payer d'après les principes de l'échange.

Au fond, Marx ne fait qu'exposer ici en d'autres termes la loi de Ricardo concernant les salaires. D'après l'économiste anglais, les salaires tendent toujours à se rapprocher, en moyenne, de ce qui est indispensable aux travailleurs pour vivre et maintenir leur nombre. Si le salaire tombe au-dessous de ce niveau, les ouvriers les moins favorisés meurent de privations, et alors l'offre restreinte des bras fait remonter le salaire au taux normal. Si le salaire dépasse ce niveau, l'aisance accrue amène une augmentation du nombre des ouvriers, et alors l'offre plus grande des bras fait baisser le salaire. Le coût moyen de l'entretien de l'ouvrier varie d'après les pays et le degré de civilisation, mais tel qu'il est, il constitue le prix naturel du travail, son coût de production.

Voici maintenant le mystère d'iniquité d'où, d'après le socialiste allemand, dérive le contraste de la misère et de l'opulence, le paupérisme gagnant du terrain à mesure que le capital s'accumule.

Pour produire les denrées nécessaires à l'existence de l'ouvrier et de sa famille pendant une journée, il ne faut pas tout un jour de travail. Marx suppose que cinq ou six heures suffisent. Si donc l'ouvrier travaillait pour lui-même, il se procurerait tout ce qu'il lui faut en un demi-jour, et le reste du temps il se donnerait du loisir ou du surplus; mais l'esclave antique, devenu le serf du moyen âge, en conquérant la liberté dans la société actuelle n'a pas acquis du même coup la propriété; il est donc forcé de se mettre au service de ceux qui possèdent la terre et les instrumens de production. Ceux-ci exigent naturellement qu'il travaille pour eux la journée pleine de douze heures ou plus. En six heures, il produit l'équivalent de sa subsistance : c'est ce que Marx nomme « le travail nécessaire; » pendant les autres six heures, il produit de la plus-value au profit de ceux qui l'emploient. Le capitaliste paie la force de travail, l'*Arbeitskraft*, à sa valeur, c'est-à-dire en donnant la quantité d'or qui, représentant six heures de travail, permet à l'ouvrier d'acheter de quoi vivre; mais comme il obtient ainsi la libre disposition de cette force de production qu'il a payée, il acquiert tout ce qu'elle fait naître pendant la journée pleine. Il échange ainsi le produit de six heures contre le travail de douze heures. Il met donc dans sa poche, comme profit net, le produit des six heures au-delà du travail nécessaire. De ce surplus « empoché » par le maître naît le capital.

Le capitaliste a différens moyens d'augmenter son bénéfice. Le premier consiste à multiplier le nombre de ses ouvriers. En effet, autant il a d'ouvriers, autant de fois il encaisse le produit des six heures de travail supplémentaires. S'il n'avait qu'un ouvrier, en prélevant pour lui le produit de la moitié de la journée, il obtiendrait seulement de quoi vivre comme l'ouvrier lui-même. S'il en a deux, il aura de quoi consommer l'équivalent de ce que consomment deux ouvriers, et ainsi de suite. — Le second moyen est de prolonger la journée. Plus l'ouvrier travaille au-delà du temps nécessaire qui représente son salaire, plus grand est le bénéfice qu'il rapporte à son maître. Marx montre ici par des exemples très détaillés empruntés à l'histoire de l'industrie et de la législation industrielle en Angleterre, que le capital et la machine tendent nécessairement à prolonger la durée de la journée, et que, pour les arrêter dans cette voie, il a fallu l'intervention de l'état et des bills successifs limitant les heures de travail. — Le troisième moyen consiste à diminuer la durée du « travail nécessaire. » Si l'ouvrier pouvait produire en trois heures ce qu'il lui faut pour subsister, le coût de sa puissance de travail diminuerait de moitié. Le capitaliste paierait donc la pleine valeur de la journée de douze heures en donnant la quantité d'or représentée par trois heures de travail,

c'est-à-dire un salaire moitié moindre. Ceci paraît encore conforme à la loi de Ricardo : si le coût de l'entretien de l'ouvrier diminue, le salaire baissera en proportion; mais comment arriver à cette réduction du coût des frais d'entretien? En rendant plus productif le travail qui crée les objets de consommation du travailleur. Comme les heures de travail se paient le même prix n'importe ce qu'elles produisent, si en une heure on fait deux fois plus d'objets, chaque objet coûtera moitié moins, et l'ouvrier aura moitié moins à dépenser pour vivre; donc il pourra vendre sa force de travail pour une rémunération réduite de moitié. Tout ceci paraît irréfutable, et l'on arrive ainsi à cette singulière conclusion, que plus l'emploi des machines et des méthodes perfectionnées augmente la productivité du travail, plus le salaire diminue et plus le bénéfice du capitaliste augmente. Suivant Marx, le capital par lui-même ne crée pas de valeur. L'œuvre de la fabrication ne fait que reproduire la valeur consommée. Si pour faire 100 kilogrammes de coton filé il faut 115 kilogrammes, parce que 15 kilogrammes se perdent en déchets, les 100 kilogrammes fabriqués seront portés dans le prix de revient au même prix que les 115 kilogrammes bruts. S'il y a pour 5 francs d'usure des machines et 10 francs de combustible, ces sommes seront encore ajoutées, et le prix de vente sera tel qu'il les couvre complétement sans plus. « La machine ne produit pas de valeur; elle transmet seulement la sienne aux objets qu'elle sert à fabriquer. » Le bénéfice viendra donc uniquement du travail, seule source de toute valeur. Si après une récolte mauvaise le prix du coton ou du blé augmente, quoique le travail employé à la culture soit resté le même, c'est parce que les frais de ce même travail divisés par un moindre nombre de kilogrammes, donnent pour chaque kilogramme une dépense de travail plus considérable. Moyennant 10 millions de journées de travail j'obtiens 1 million d'hectolitres de blé : chaque hectolitre vaudra l'équivalent de dix journées de travail; si je ne récolte que la moitié, chaque hectolitre vaudra le double ou l'équivalent de vingt journées. En résumé, « toute plus-value (*Mehrwerth*), sous quelque forme qu'elle se cristallise, intérêt, rente, profit, n'est que la « matérialisation » d'une certaine durée de travail non payé. Le mystère du capital productif se résout en ce fait, qu'il dispose d'une certaine quantité de travail qu'il ne paie pas. » — « Par lui-même, le capital est inerte, c'est du travail mort qui ne peut se révivifier qu'en suçant, comme le vampire, du travail vivant, et qui vit et s'engraisse d'autant plus vigoureusement qu'il en absorbe davantage. »

D'après Marx, le régime capitaliste est d'origine récente. Il commence au XVIe siècle, quand les grands propriétaires envahissant peu à peu les domaines des petits cultivateurs, envoient

dans les villes une population surabondante, libre, mais privée des moyens de travail, et forcée par conséquent de se mettre au service de ceux qui disposent du capital. La suppression des métiers et l'invention des machines a favorisé le développement de la grande industrie, où quelques capitalistes de plus en plus puissans emploient un nombre sans cesse croissant de prolétaires. Chaque augmentation du capital appelle un accroissement proportionnel du nombre des travailleurs. « L'accumulation de la richesse à l'un des pôles de la société marche du même pas que l'accumulation à l'autre pôle, de la misère, de l'asservissement et de la dégradation morale de la classe qui de son produit fait naître le capital. »

Quand on lit le livre de Marx et qu'on se sent enserré dans les engrenages de sa logique d'acier, on est comme en proie au cauchemar, parce qu'étant admises les prémisses qui sont empruntées aux autorités les moins contestées, on ne sait comment échapper aux conséquences, et parce qu'en même temps son érudition, aussi vaste que sûre, lui permet de citer à l'appui de ses thèses des extraits très frappans d'une foule d'auteurs et des faits nombreux et poignans, tirés des enquêtes parlementaires et de l'histoire industrielle et agricole de l'Angleterre. Cependant, quand on va au fond des choses et qu'on regarde autour de soi, on s'aperçoit qu'on a été enveloppé d'un habile tissu d'erreurs et de subtilités entremêlées de quelques vérités. Toutefois il n'est pas facile de s'en dégager : si l'on admet la théorie de la valeur si répandue de Smith, de Ricardo, de Bastiat et de Carey, on est perdu. M. Maurice Block a essayé de réfuter la base principale du système de M. Marx, qui consiste à prétendre que l'ouvrier produit sa subsistance en travaillant seulement une partie de la journée et que l'autre partie est accaparée par le patron, lequel s'en réserve le produit sans compensation. Le fait invoqué par Marx est cependant incontestable. Le maître ne peut donner à celui qu'il emploie la pleine valeur du produit ou l'équivalent de la journée entière, car où prendrait-il, s'il le faisait, de quoi payer l'intérêt du capital, la rente du fonds et le profit ou la rémunération de ses risques et de son activité? Proudhon a soutenu comme Marx, et bien avant lui, que le dénûment des classes inférieures provient de ce que l'ouvrier avec son salaire ne peut racheter son produit. La remarque est juste, mais il n'en peut être autrement, à moins que le travailleur ne soit comme le petit cultivateur exploitant son propre bien, en même temps propriétaire de la terre, des machines, des subsistances et des matières nécessaires à la production. S'il doit emprunter ces différens agens, il faut qu'il prenne sur son produit de quoi les payer, car on ne les lui prêtera pas gratuitement. Si c'est le fabricant qui en fait l'avance, il doit prélever sur le produit total du travail de l'ouvrier

de quoi payer l'intérêt de ces avances. Qui donc accumulerait du capital et qui emploierait un seul ouvrier s'il n'en tirait un certain profit?

Comme Proudhon, Marx arrive, mais sans le dire, à la chimère tant de fois réfutée du crédit gratuit. L'histoire des sociétés prouve que le prélèvement d'une partie du temps du travail au profit de celui qui dispose des choses indispensables pour produire, a toujours eu lieu sous une forme ou sous une autre. Avec le régime de l'esclavage, le maître recueille tout le produit du travail. Il donne à l'esclave ce qu'il faut pour l'entretenir et lui permettre de se perpétuer, et il garde le reste pour lui. C'est donc comme si l'esclave travaillait une partie de son temps pour lui et ensuite pour son maître. Sous le régime de la corvée, le paysan travaille deux ou trois jours sur la terre du seigneur et le reste du temps sur la sienne. Il est à moitié affranchi, mais une partie de ce qu'il produit va au domaine éminent. Avec le métayage, ce n'est plus le temps du travail qui se partage entre le maître et le travailleur; ce sont les produits du travail, ce qui au fond revient au même. Le fermage à son tour n'est que la transformation du métayage, avec cette différence que le fermier paie la part du propriétaire en argent; mais toujours il travaille une partie du temps pour sa subsistance et le reste pour celle du maître qui lui a livré le sol. Dans le salariat, le même fait se reproduit. Une partie de la journée l'ouvrier travaille pour obtenir l'équivalent de sa subsistance, c'est-à-dire son salaire, le reste du temps pour le capitaliste. Le fait constaté par Marx est donc bien réel; mais ce n'est point par des subtilités économiques sur la plus-value qu'on peut attaquer un partage du produit qui résulte des lois civiles. Vous pourrez dépouiller un homme de son bien, mais vous ne ferez jamais qu'il en cède la jouissance sans recevoir en échange des services, des produits ou de l'argent. Voulez-vous, comme le désirait Proudhon, que le producteur puisse racheter son produit ou qu'il le conserve en entier? faites-en un capitaliste. En France déjà et plus encore en Suisse, à l'inverse de l'Angleterre, un grand nombre d'hommes possèdent la terre et les outils, et peuvent ainsi s'asseoir sous leur vigne et garder pour eux-mêmes tous les fruits de leur travail appliqué à un sol qui ne doit rien à personne. Favorisez ce mouvement en répandant l'instruction et l'habitude de l'épargne, et le moment viendra où tous auront une part de la propriété soit foncière, soit industrielle, et ainsi tous seront affranchis de la dîme payée au capital, parce que celui-ci leur appartiendra. La rente est un fait naturel et l'intérêt un fait nécessaire. Vous ne pouvez donc les supprimer, mais le travailleur peut se les voir attribuer en conquérant la propriété.

L'erreur fondamentale de Marx réside dans l'idée qu'il se fait de

la valeur, qui est toujours, d'après lui, en raison du travail. Il a sans doute rendu la théorie de Smith et de Ricardo beaucoup plus plausible en disant : la valeur d'un objet dépend de la quantité de travail « socialement nécessaire » pour le produire. Ainsi une chaise vous a coûté trois jours de travail, mais en moyenne on peut la faire en deux jours : elle ne vaudra que l'équivalent du salaire de deux jours. Même ainsi amendée, la notion est fausse. Qu'on nous permette d'insister sur ce point, il est essentiel. On voudra bien s'armer d'un peu de patience pour suivre ces discussions parfois assez arides, quand on songera qu'il s'agit des bases mêmes de l'ordre social et de questions ardemment débattues dans tous les rangs du peuple et dans les ateliers des deux mondes. La théorie de la valeur est d'ailleurs fondamentale. Voici des faits qui prouvent que la valeur n'est pas en proportion du travail. En un jour de chasse, j'abats un chevreuil et vous un lièvre. Ils sont le produit des mêmes efforts pendant le même temps; auront-ils même valeur? Non; le chevreuil me nourrit pendant cinq jours, le lièvre pendant un; la valeur de l'un sera cinq fois plus grande que celle de l'autre. Le vin du Château-Laffite vaut 15 francs la bouteille, et celui du coteau voisin 1 franc, et cependant le premier n'a pas exigé deux fois plus de travail que l'autre. Le blé récolté sur une terre fertile a plus de valeur que celui qui vient d'une terre ingrate, et cependant il a coûté « socialement, » c'est-à-dire régulièrement et toujours, moins de travail. Le beurre se vend 4 francs le kilogramme, et pourtant il est le produit presque spontané des herbages où la vache se nourrit. Sans doute le travail est un élément nécessaire de la valeur, mais partout où la rareté, le monopole naturel ou social intervient, — et où n'agit-il pas? — il n'en est pas le seul.

En réalité, la valeur vient de l'utilité; nous estimons les choses d'après les avantages qu'elles nous procurent : un individu inutile ou nuisible est un vaurien. Valeur est synonyme de courage, parce qu'il y eut un temps où les hommes valaient en raison de leur bravoure. A l'utilité il faut ajouter, comme condition de valeur, la rareté. Le blé est très utile, mais il n'a pas grande valeur parce qu'il est très abondant. Toutefois, si l'on y regarde de près, on voit que la rareté n'est qu'une forme de l'utilité. Plus un objet est rare, s'il m'est nécessaire, plus sa possession me sera utile. Si au contraire je le remplace sans peine parce qu'il se trouve partout, l'utilité de l'avoir sera minime; elle sera égale à la peine que j'aurais dû prendre pour m'en procurer un pareil. L'eau, dit-on, est de la plus grande utilité, et cependant elle n'a pas de valeur; donc ce n'est pas l'utilité qui fait la valeur. Cette objection, toujours répétée, repose sur

une amphibologie qu'on n'a jamais réfutée parce qu'elle est très spécieuse. Voici où est la méprise : par eau, dans le premier sens, on entend l'eau en général, l'élément, et dans ce sens elle est de la plus grande utilité; mais elle est aussi de la plus grande valeur, car un individu perdu dans le désert, une ville assiégée, un pays ruiné par la sécheresse, donneraient tout pour se procurer de l'eau. Quand on dit que l'eau n'a pas de valeur, on entend une certaine quantité d'eau, et dans ce sens elle a aussi très peu d'utilité. Que vaut un seau d'eau au bord de la rivière? Rien, la peine de le prendre; à un quatrième étage, il vaudra quelques centimes représentant le salaire du porteur qui l'aura monté; au sein du Sahara, pour le voyageur qui ne peut à aucun prix en obtenir d'autre, il vaudra tous les millions de la terre; sa valeur croîtra dans la mesure de la rareté ou à proportion de la difficulté de le remplacer. On peut donc dire, en conservant aux mots leur sens habituel, qu'un objet a d'autant plus de valeur qu'il est plus utile, soit parce qu'il répond au besoin existant, soit parce qu'il dispense du sacrifice d'argent ou d'efforts qu'il faudrait faire pour s'en procurer un pareil. Dans toute valeur, il y a du travail, parce que l'homme doit au moins cueillir le fruit que la nature lui offre, mais la valeur n'est pas en proportion du travail, parce que, s'il cueille une noisette, il aura une valeur bien moindre que s'il détache un régime de bananes.

Marx prétend que la valeur de la force de travail du salarié est égale à ses frais de production, c'est-à-dire à l'entretien de l'ouvrier et par conséquent aux heures de travail « socialement » nécessaires pour reproduire cet entretien. S'il en est ainsi, on ne voit pas pourquoi Marx fait le procès au capital, qui paie le travail à sa juste valeur en lui donnant le « salaire nécessaire » de Ricardo. La vérité est que la valeur du travail est comme celle de toutes choses, en proportion de son utilité. Dans une verrerie, le chauffeur recevra 4 francs par jour, le souffleur de verre 6, 8, 10 francs, le graveur habile 13 et 14 fr.; les tailleurs de diamant à Amsterdam en touchent 30 ou 40. Les frais d'entretien de ces diverses catégories d'ouvriers sont à peu près les mêmes; mais la valeur de leur travail et par conséquent de leur produit diffère beaucoup, et elle est d'autant plus grande que leurs aptitudes sont plus rares et plus recherchées. Je veux retirer du fond de l'eau un coffre renfermant 1,000 kilogrammes d'argent : seul, je ne le puis. Quelqu'un se présente pour m'aider, mais il ne veut le faire qu'à la condition de partager le contenu du coffre. Si je ne puis trouver aide ailleurs, j'y consentirai, car j'y trouverai encore un grand avantage. La valeur du travail pour le maître est donc égale au profit qu'il en tire, et s'il y est contraint par la rareté des bras, c'est cela même qu'il

peut donner comme salaire; mais d'autre part, si l'ouvrier est poussé par la concurrence de ses semblables à céder son travail à tout prix, il pourra se contenter de ce qui suffit pour l'entretenir. La rémunération du travail flottera donc entre un maximum qui sera égal à la valeur de ce qu'il crée, intérêt et rente déduits, et un minimum correspondant aux frais d'entretien nécessaires. C'est la loi de l'offre et de la demande qui déterminera les oscillations entre les deux extrêmes. Ainsi plus le travail devient productif, plus la rémunération pourrait être élevée, si l'offre des bras ne réduisait pas le salaire; mais quand cette plus-value résultant d'un accroissement de la production ne reste pas aux mains du salarié, ce n'est pas, comme le dit Marx, le capitaliste qui « l'empoche. » La concurrence réduit aussi ses profits en amenant la baisse des prix à son extrême limite, et en dernière analyse ce sont les consommateurs qui recueillent les avantages des améliorations industrielles. Une des bizarreries du livre *das Kapital*, c'est qu'il n'y est jamais question de l'influence exercée par la concurrence, cet agent de nivellement toujours actif des profits, des salaires, de la rente et de l'intérêt. Cela est réservé, paraît-il, pour le tome second, non encore publié; mais ce procédé d'analyses successives, admissibles en mathématique, où l'on spécule sur des données abstraites, donne les résultats les plus faux quand on l'applique à l'économie politique, qui s'occupe de la réalité. Prétendre donner une idée juste des phénomènes économiques sans parler de la concurrence, qui en est généralement le ressort, c'est vouloir exposer le système du monde en faisant abstraction de la gravitation, qui en est le moteur.

Une autre erreur de Marx est de prétendre que le capital est du travail mort qui ne se vivifie et ne s'engraisse qu'aux dépens du capital vivant. Sans doute les produits affectés à une production nouvelle ne sont pas doués de vie : en eux-mêmes, ils sont inertes; mais si grâce à eux les mêmes efforts musculaires de l'homme livrent plus de choses utiles, ne peut-on dire qu'ils sont productifs? Un homme muni d'une hache d'acier fera dix fois plus de besogne qu'un sauvage avec sa hache de silex. Les deux outils sont inertes, c'est trop évident; mais si avec l'un on obtient beaucoup plus de produits qu'avec l'autre, n'est-ce pas à la supériorité du premier qu'il faut l'attribuer? Pour prouver que le capital ne produit pas de valeur, Marx montre que, si au moyen d'une machine nouvelle on fabrique deux fois plus d'objets, chacun de ces objets ne valant plus que la moitié, la valeur reste la même. C'est spécieux, mais c'est faux, parce que le point à atteindre, c'est de multiplier les objets utiles sans considérer leur estimation en numéraire. Voilà la véritable production. Comme l'a très bien dit Bastiat, chaque fois qu'on transforme des valeurs onéreuses en valeurs gratuites, l'humanité

s'enrichit. Si toutes les choses nécessaires à l'existence étaient aussi abondantes que l'air et l'eau, leur valeur intrinsèque, c'est-à-dire leur qualité de satisfaire nos besoins, ne serait pas diminuée; seulement elles s'échangeraient contre beaucoup moins d'argent, et leur valeur en numéraire aurait presque totalement disparu. Le capital, les machines, agissent en ce sens. Celles-ci multiplient les objets utiles et en diminuent les frais de production. Elles contribuent ainsi prodigieusement à augmenter le bien-être; elles sont donc essentiellement productives de richesses, car, comme le dit très bien Voltaire, la richesse consiste dans l'abondance de toutes les choses nécessaires à l'existence.

Ce qui a affranchi l'homme du besoin et l'a rendu le maître du globe, ce n'est pas la force musculaire, car le sauvage qui croupit dans le dénûment le plus dégradant en déploie autant que le civilisé. Non, c'est la force intellectuelle qui, s'incarnant dans les machines, dans tous les procédés scientifiques, crée vingt fois plus d'objets utiles pour la même somme d'efforts. Marx, mesurant toutes les valeurs d'après le travail moyen ordinaire qu'elles ont coûté, semble vouloir réserver pour l'ouvrier tout le produit, et celui qui a apporté à l'œuvre commune le capital et l'intelligence, c'est-à-dire le principal producteur, n'aurait droit à rien. Voilà comment une analyse imparfaite conduit à la plus criante iniquité et à une impossibilité démontrée. Si vous ne rétribuez pas exceptionnellement le chef d'industrie, vous en aurez un qui sera malhonnête ou incapable, et vous anéantirez votre avoir. Quand les sociétés coopératives ont échoué, ç'a toujours été par la faute des gérans.

En résumé, on peut dire que la puissante et spécieuse tentative de Marx, de renverser les bases de la société actuelle en s'appuyant sur les principes mêmes de l'économie politique, a échoué, parce qu'il n'a entassé que des formules abstraites, sans aller jamais au fond des choses. Toutefois tous ceux, et ils sont encore nombreux, qui admettent les théories de Ricardo et de Bastiat sur le travail n'échapperont aux conclusions du socialiste allemand que par des inconséquences. Ses déductions sont d'une logique irréprochable; ce qui est faux, ce sont les points de départ de ses raisonnemens, qu'il a empruntés aux économistes les plus orthodoxes.

Si maintenant on compare les théoriciens du socialisme en Allemagne à ceux de la France, on trouve un grand contraste. Les premiers sont incomparablement plus instruits. Comme le disait Lassalle en parlant de lui-même, ils sont armés de toute la science de notre époque. Mais ils l'emploient pour démontrer sèchement des sophismes. Il leur manque le grand souffle spiritualiste du XVIIe et du XVIIIe siècle. Jamais ils n'invoquent, comme les héros de la réforme ou de la révolution française, ces grands principes de vé-

rité, de droit, de justice qui vont au cœur des hommes. Ce n'est pas en fendant des cheveux au moyen de la dialectique, fût-elle acérée comme un rasoir, que l'on prépare une transformation sociale. Attachés à la terre par leurs doctrines matérialistes, ils ne nous présentent point un idéal à réaliser, car pour eux tout ce qui existe est le résultat de lois nécessaires qui gouvernent les sociétés humaines comme les corps célestes. Les socialistes français sont généralement ignorans, naïfs et dupes de leurs propres chimères. Proudhon lui-même, malgré la vigueur de son esprit, n'avait qu'une instruction incomplète et mal assimilée. Mais tous sont humains; ils rêvent à leur façon le bonheur universel. Ce sont au fond des philanthropes égarés. Malgré leurs erreurs ou même leurs insanités, ils ont un noble but : faire régner la fraternité parmi les hommes. Ce sont des rêveurs et des utopistes qui ont toujours condamné les violences des jacobins, tandis que les socialistes allemands sont secs et durs comme un syllogisme. Combien le christianisme, même considéré seulement au point de vue d'une réforme sociale, est supérieur à tous ces systèmes, où manque tantôt l'appréciation juste de la réalité, tantôt la véritable charité! Dans l'Évangile règne partout une tendresse infinie pour les déshérités en même temps qu'un sentiment sublime de justice sociale. La vérité capitale qui ressort de tous les enseignemens du Christ, c'est que nulle amélioration n'est possible si l'on n'a pas d'abord rendu l'homme lui-même meilleur. La rénovation morale, voilà la source de tout progrès véritable. Ce n'est ni par la critique des doctrines économiques, quelque subtile qu'elle soit, ni par une forme nouvelle d'association, fût-ce le phalanstère ou la société coopérative, que l'on guérira les maux de la société actuelle; c'est en répandant dans toutes les classes de la société plus de lumières et plus de moralité. C'est uniquement par des influences morales que le christianisme a brisé les chaînes de l'esclavage. Ainsi pourra cesser la misère. « Il y aura sans doute toujours des pauvres parmi nous » parce qu'il y aura toujours des paresseux incorrigibles et que, comme dit saint Paul, « celui qui ne travaille pas ne doit pas manger; » mais que les classes supérieures apprennent à mieux connaître et à mieux remplir leurs obligations, que les ouvriers, plus instruits, plus moraux, moins esclaves des sens, arrivent à la propriété par le travail et l'épargne, que la science continue à accroître la productivité de l'agriculture et de l'industrie, et le paupérisme, le dénûment, disparaîtront, en tant qu'ils atteignent toute une catégorie de familles et qu'ils constituent une des plaies de notre ordre social.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LES AVENTURES

D'UN

PIONNIER AMÉRICAIN

Gabriel Conroy, par M. Bret Harte, 2 vol.; New-York 1876.

I.

La neige partout, aussi loin que l'œil peut atteindre du haut de la plus haute cime blanchie; elle remplit les ravins et les gorges, elle suspend son manteau, pareil à un suaire, aux murailles escarpées des *cañons*, elle cache la base des pins gigantesques, ensevelit complétement les arbustes, prête une bordure de porcelaine aux lacs glacés et se déroule en vagues immobiles, éblouissantes, jusqu'à l'extrême limite de l'horizon lointain. La neige couvrait toutes les sierras californiennes, le 15 mars 1848, et continuait de tomber impitoyablement. Il neigeait depuis dix jours, tantôt par rafales furieuses, tantôt avec une tenace et régulière lenteur, mais toujours silencieusement. La neige avait si bien pénétré, rempli, maîtrisé toute la nature, ses moelleux coussins étouffaient si complétement l'écho des bois et des rochers, que tous les sons paraissaient morts. La plus forte bourrasque n'éveillait pas une plainte dans la forêt rigide; ni branche, ni buisson ne craquait en cédant au poids qui les faisait plier. Le silence était absolu dans l'immensité morne. Aucun signe de vie, aucun mouvement ne venait changer non plus les lignes fixes du paysage pétrifié : plus de jeux de lumière ou d'ombre, rien que les ténèbres croissantes de la tempête ou de la nuit. Jamais un oiseau n'effleurait de son aile la

blanche étendue, jamais un fauve n'apparaissait sur la lisière des bois assombris, tous les animaux qui avaient pu habiter ces solitudes s'étaient depuis longtemps réfugiés dans les basses-terres. On eût en vain cherché leur trace, nulle empreinte de pas ne se laissait deviner sur le tapis sans cesse renouvelé dont se revêtait la terre, et pourtant au centre même de cette désolation, dans cette forteresse inaccessible créée par l'hiver, il y avait la marque d'un travail humain. Quelques arbres abattus à l'entrée du *cañon* servaient à indiquer un autre arbre portant l'effigie rudement ébauchée d'une main. Au-dessous de la main, un carré de toile, cloué à l'écorce, portait cette inscription :

« La compagnie d'émigrans du capitaine Conroy est perdue dans la neige et campe ici. Plus de provisions. Ils meurent de faim! Ont quitté Saint-Jo le 8 octobre 1847, — le Lac-Salé, 1er janvier 1848; — sont arrivés le 1er mars 1848. Ont dû abandonner leurs wagons le 20 février. Au secours! » Suivaient les noms des émigrans bloqués par la neige, puis les noms de ceux qui étaient morts dans le voyage, puis revenait le cri déchirant : « Au secours! »

Le langage de la souffrance n'est jamais étudié, et je ne crois pas que la rhétorique eût pu rien ajouter à cet appel voilé d'une mince couche de neige, tandis que la main de bois, blanche et rigide, indiquait le *cañon* de son doigt, pareil au doigt même de la mort. Vers midi, la tempête parut s'assoupir, et presque imperceptiblement le ciel s'éclaira du côté de l'est, dessinant les lignes sévères de la chaîne lointaine et projetant une vague lueur sur le flanc de la montagne, le long duquel glissait une forme noire. Cette forme avançait lentement, laborieusement, d'un pas incertain qui ne permettait pas de distinguer tout de suite si c'était celle d'un homme ou celle d'une bête, parfois à quatre pattes, parfois debout, puis elle trébuchait comme on trébuche dans l'ivresse, et toujours elle se dirigeait vers le *cañon*. Quand l'objet mouvant se rapprocha, vous eussiez vu que c'était un homme, un homme décharné, hagard, sous sa peau de buffle en lambeaux, mais enfin un jeune homme en dépit des sillons que la souffrance et l'anxiété avaient creusés sur son front et aux coins de sa bouche, en dépit de l'expression de misanthropie sauvage qui altérait et endurcissait son visage. Quand il atteignit l'entrée du *cañon*, il essuya la neige qui effaçait l'affiche, puis s'appuya quelques instans, épuisé, au tronc de l'arbre. Il y avait dans l'abandon de son attitude quelque chose qui, mieux encore que tout le reste, révélait sa prostration complète. Quand il se fut un peu reposé, il repartit avec une nouvelle énergie, glissant, tombant, s'arrêtant pour rattacher les souliers d'écorce qui souvent manquaient sous ses pieds. A un mille

au-delà de l'arbre, le *cañon* se rétrécissait et tournait graduellement vers le sud, et sur ce point-là une fumée légère semblait s'élever de quelque crevasse. A mesure qu'il avançait, des empreintes de pas se montrèrent; on avait évidemment déplacé la neige autour d'un monticule d'où sortait la fumée, il n'y avait point à en douter maintenant.

Le jeune homme se coucha devant une ouverture pratiquée dans la neige et poussa un faible cri, auquel on répondit plus faiblement encore; bientôt un visage apparut au-dessus de l'orifice, un visage affamé comme le sien, puis un autre et encore un autre, et jusqu'à huit personnes, hommes et femmes, qui l'entourèrent en se traînant dans la neige comme des animaux ignorans de toute décence et de toute honte. Ils étaient si misérables que l'on n'eût pu les regarder sans verser des larmes, et si grotesques dans cette misère brutale, idiote et ignoble, que tout en pleurant on eût été tenté de rire. D'origine, c'étaient des gens de campagne; le respect de soi-même avait dépendu chez eux des circonstances plutôt que d'aucune force morale ou intellectuelle; privés de ressources matérielles, ils étaient vite tombés au rang de la brute : tout ce qui les avait élevés naguère au-dessus de ce niveau s'était perdu dans la neige. Telle était leur dégradation que l'étranger qui les avait évoqués des entrailles de la terre paraissait, même sous ses haillons, être d'une race différente. Tous avaient l'esprit plus ou moins affaibli, mais parmi eux une femme semblait avoir complétement perdu le sens. Elle portait une couverture roulée de manière à représenter un petit enfant, — le sien était mort dans ses bras quelques jours auparavant, — et elle berçait ce simulacre avec une foi qui faisait mal; ce qui faisait plus de mal encore, c'était la parfaite indifférence que lui témoignaient ses compagnons. Quand elle les pria de faire moins de bruit pour ne pas éveiller « baby, » ils continuèrent de parler en haussant les épaules. L'un d'eux, un homme à cheveux rouges qui mâchait un morceau de cuir, lui lança un coup d'œil menaçant, puis revint à son occupation.

L'inconnu s'arrêta une seconde pour reprendre haleine; il prononça ensuite un seul mot : — Rien!

— Rien! — Ils répétèrent tous ce mot à la fois, avec des intonations différentes, celui-ci avec rage, celui-là avec accablement, cet autre d'un ton stupide. La mère expliqua en riant à son prétendu baby qu'on avait dit : — Rien! — et le berça de plus belle.

— Hier, poursuivit le nouveau venu, la neige a de nouveau bloqué la piste. Le fanal là-haut a brûlé jusqu'au bout. J'ai laissé une pancarte au lieu convenu... Recommencez, Dumphy, et je vous casse la tête! — Ceci s'adressait à l'homme aux cheveux rouges,

qui avait brutalement frappé la folle; c'était sa femme, elle s'était traînée jusqu'à lui, il la battait par habitude. La pauvre créature ne fit aucune attention au coup ni à celui qui le lui donnait; seulement elle dit au jeune homme d'un air confiant : — Ce sera pour demain alors?

— Oui, pour demain. — Et le visage du jeune homme s'attendrit en répondant à cette question, qu'elle lui faisait régulièrement depuis huit jours.

Elle redescendit dans la caverne, emportant avec soin l'image de son baby mort.

— Il me semble qu'Ashley ne fait pas grand'chose... Un bel éclaireur, ma foi! dit une vieille femme à la voix masculine. Pourquoi ne se trouve-t-il personne pour prendre sa place? Pourquoi lui confiez-vous votre vie et la vie de vos femmes?

Sa voix rauque ressemblait à un aboiement.

Ashley lui tourna le dos avec hauteur, et, s'adressant au groupe, dit brièvement : — Nous n'avons qu'une chance, égale pour tous; vous savez laquelle. Rester ici, c'est la mort; en partant, nous ne pouvons rien risquer de pis. Et il remonta le *cañon* pour gagner un autre monticule qui s'élevait à quelque distance.

Aussitôt qu'il eut disparu, des murmures éclatèrent dans le cercle.

— Il est allé voir le docteur et la petite. Nous ne comptons pas pour lui.

— Il y a deux hommes de trop parmi nous.

— Oui, le docteur et Ashley.

— Deux intrus!

— Il ne nous est rien arrivé de bon depuis que nous les avons ramassés.

— Mais c'est le capitaine qui a invité le vieux docteur à Sweetwater, et Ashley a mis toutes ses provisions dans le lot commun, dit un certain Mac-Cormick, qui conservait encore un vague sentiment de justice, tout affamé qu'il fût. Le souvenir de l'excellente qualité des provisions de Philippe Ashley lui arracha un soupir.

— Qu'importe? cria la virago, Mme Brackett. Il est venu nous apporter la mauvaise veine. Est-ce que mon mari n'est pas mort, tandis que ce drôle, — un étranger, — vit encore? — Si l'accent était masculin, la logique était féminine, et cette logique-là produit toujours son effet dans les grands désastres, elle répond en particulier à ce vide de l'esprit qui précède la mort par inanition.

— Dieu le damne! prononça le groupe en chœur.

— Qu'en voulez-vous faire?

— Si j'étais un homme, je sais bien ce que je ferais. Un coup de couteau et puis... Le reste de la phrase fut chuchoté confidentiel-

lement entre Mme Brackett et Dumphy, qui tous les deux se mirent ensuite à balancer leurs têtes d'un air d'intelligence secrète comme deux poussahs de la Chine.

— Voyez comme il est fort! et ce n'est pourtant pas un travailleur comme nous autres, dit Dumphy. Vous ne me ferez jamais accroire qu'il n'ait pas quelque chose à manger!

Rien ne saurait rendre l'emphase mise sur ce verbe : *manger;* puis une horrible pause s'ensuivit. — Allons voir!

— Oui, allons le tuer! insinua la douce Mme Brackett.

Ils se levèrent tous d'un commun élan qui ressemblait à de l'enthousiasme, mais, après avoir fait quelques pas, ils s'arrêtèrent. Honte? scrupule? crainte? Ils n'en étaient plus là! Néanmoins ils s'arrêtèrent tous, excepté Dumphy.

— De quel rêve parliez-vous donc tout à l'heure? demanda Mac-Cormick se laissant tomber par terre.

— Du dîner de Saint-Jo, répondit le personnage à qui il s'adressait, un gastronome dont l'imagination inventive faisait à la fois les délices et le tourment de la société en ces jours de famine.

Ils se pressèrent tous avidement autour de Mac-Cormick; Dumphy lui-même revint sur ses pas.

— Eh bien! commença le gastronome, il y avait du beefsteak, vous savez, avec du jus, un beefsteak épais, saignant, assaisonné de *pickles*... — L'eau vint visiblement à la bouche de l'auditoire, et le gastronome, avec le génie d'un véritable narrateur, répéta sa dernière phrase.

— Saignant, avec du jus et des *pickles*, et des pommes de terre bouillies.

— Vous disiez frites auparavant, interrompit Mme Brackett, frites et ruisselantes de graisse.

— Bouillies, elles font plus de profit, on peut manger la peau; puis nous avions des saucisses et du café, et du flan...

A ce mot, ils éclatèrent de rire, d'un rire qui n'avait rien de joyeux, mais qui trahissait l'attente, la convoitise.

— Du flan...

— Vous l'avez déjà dit, s'écria Mme Brackett en colère. Continuez.

L'homme qui donnait ce festin de Barmécide vit le danger de sa position et chercha Dumphy des yeux; mais Dumphy avait disparu.

La hutte où Ashley était descendu était comme celles des Groënlandais au-dessous de la surface de la neige. Elle ne communiquait avec le monde extérieur que par un étroit tunnel. On y manquait d'air et de lumière, mais du moins on y avait chaud, ce qui était l'essentiel. A la clarté du feu qui couvait dans une cheminée de bois,

quatre figures apparurent : roulées dans la même couverture devant le feu une jeune fille et une enfant de trois ou quatre ans ; couchés plus près de la porte, à quelque distance l'un de l'autre, deux hommes. On aurait pu les croire morts, tant était complète leur immobilité. Peut-être quelque crainte de cette sorte frappa-t-elle l'esprit d'Ashley, car après une minute d'hésitation, il se glissa précipitamment aux côtés de la jeune fille et passa une de ses mains sur son visage. Ce contact, si léger qu'il fût, suffit à éveiller la dormeuse ; elle saisit la main qui l'effleurait, et avant même d'avoir ouvert les yeux, murmura : — Philippe !

— Tais-toi ! — Il retint sa main et la baisa en lui désignant les dormeurs. — Parlons bas. J'ai bien des choses à te dire. — Elle semblait satisfaite de le dévorer des yeux : — Tu es revenu, dit-elle avec un faible sourire qui signifiait à ne s'y pas tromper : peu m'importe le reste ! — Je rêvais de toi, Philippe ! — Chère Grace ! — Il lui baisa la main de nouveau. — Écoute, je reviens aussi malheureux que de coutume. Ma conviction maintenant est que nous nous sommes égarés vers le sud, bien loin de la route ordinairement suivie ; donc il faudrait soit un miracle, soit un nouveau désastre semblable au nôtre pour amener de ce côté un convoi. En attendant, nous sommes sans secours, dans des régions que les sauvages mêmes et les bêtes fauves ont abandonnées. Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes, et parmi nous il n'y a ni entente, ni discipline. Depuis que ton père est mort, nous n'avons point de chef, et le plus grand des périls qui nous menacent vient peut-être de nos compagnons. — Il la regardait fixement, mais elle ne comprit pas. — Grace, continua-t-il, quand les gens meurent de faim, ils deviennent capables de tout pour conserver, ne fût-ce que quelques jours, leur misérable vie. Tu as peut-être lu dans les livres... Bon Dieu ! qu'y a-t-il ?

Si Grace n'avait pas lu dans les livres ce qu'il voulait dire, elle le lisait trop clairement sur un visage qui venait d'apparaître à la porte entr'ouverte pour se retirer aussitôt, un visage féroce, horriblement semblable à celui de quelque animal de proie, un visage qu'elle connaissait pourtant, celui de Dumphy !

— Je comprends ! dit-elle en laissant tomber sa tête sur l'épaule de Philippe.

— Eh bien ! tandis que nous en avons encore la force, tentons un effort désespéré. Je te le demande une fois de plus : veux-tu partager mon sort ? J'ai soigneusement exploré le terrain, étudié la direction des montagnes. La fuite est possible.

— Mais mon frère ? ma petite sœur ?..

— L'enfant nous embarrasserait trop en admettant qu'elle résis-

tât à la fatigue; ici ton frère la soignera; Gabriel est fort, et l'espérance le soutient. Il nous faut partir seuls, et, penses-y, en nous sauvant, nous les délivrons ! Nous pourrons leur envoyer du secours J'irais bien seul, mais je n'ai pas le courage de te laisser.

— J'en mourrais ! dit-elle simplement.

— Je le crois, répondit-il; mais chut !..

L'un des hommes étendus s'était retourné. Philippe fit semblant de remuer le feu, et la flamme qui jaillit des tisons éclaira la figure d'un vieillard dont les yeux étaient fixés sur le jeune couple avec une intensité fiévreuse.

— Laissez le feu ! dit-il d'une voix émue où vibrait un léger accent étranger.

Philippe se détourna :

— Venez ici plutôt... vous avez enterré la caisse et les papiers?

— Oui, monsieur.

— Comment avez-vous indiqué la place?

— Par un tas de pierres.

— Et les notes en allemand, en français?

— Je les ai clouées partout, aux arbres,... où j'ai pu.

— Bien.

Avant de sortir de la hutte, Philippe tira de sa poitrine et remit au vieillard quelques feuilles flétries. — Tenez, dit-il, j'ai trouvé un échantillon de la plante que vous cherchiez, docteur.

Le docteur se souleva sur son coude, tout haletant : — Et vous disiez que vous n'apportiez pas de nouvelles?

— Celle-ci est-elle donc si intéressante? demanda Philippe, évidemment sceptique.

— J'avais raison ! poursuivit le docteur avec véhémence, et Linnée, Eschenholz, Darwin, avaient tort ! C'est une découverte. Ce que vous appelez une fleur alpestre n'est rien de semblable; elle représente une nouvelle espèce.

— Voilà qui importe beaucoup en effet à qui meurt de faim ! fit observer Philippe avec amertume.

— En outre, continua le docteur sans paraître s'apercevoir de cette interruption, nous avons là un renseignement. Cette fleur ne se développe pas dans la neige éternelle; elle a germé d'abord sous le soleil; si vous ne l'eussiez pas arrachée, on l'aurait vue renaître. Dans deux mois, l'herbe poussera certainement à la place où nous l'avons trouvée. Nous sommes au-dessous de la limite des neiges qui ne fondent pas.

— Dans deux mois ! s'écria douloureusement le jeune homme, dans deux mois, nous serons loin d'ici ou morts !

— Probablement, dit froidement le vieillard; mais si vous avez suivi mes ordres touchant les collections, celles-ci du moins finiront par être sauvées!

Ashley sortit de la hutte avec un geste impatient, et le docteur retomba épuisé sur le sol. Au bout d'une minute, il appela encore : — Grace!

— Monsieur Devarges?

— Pourquoi donc a-t-il remué le feu?.. Vous ne lui avez rien dit pourtant?

— Non, rien...

Devarges regarda la jeune fille comme pour déchiffrer ses plus secrètes pensées; puis, rassuré, il reprit : — Tirez-le du feu et laissez-le refroidir dans la neige.

La jeune fille retira des cendres ce qui paraissait être une pierre de la grosseur d'un œuf de poule, et à l'aide de deux bâtons, réussit à la pousser, incandescente, dans un amas de neige voisin de la porte, puis elle revint près du vieillard, — Grace, reprit ce dernier, vous allez partir... Ne dites pas non,... j'ai entendu. Peut-être avez-vous raison, mais que ce soit bien ou mal, vous le ferez, cela va sans dire. Que savez-vous pourtant de cet homme?

Grace s'arma aussitôt de ce bouclier dont les femmes excellent à se servir dans les circonstances les plus critiques : — Ce que nous en savons tous, monsieur, c'est un ami dévoué, un homme intelligent et courageux, à qui nous devons beaucoup,... et si désintéressé, monsieur!

— Hum! après?.. Que savez-vous de son histoire?

— Il s'est enfui de la maison d'un beau-père qu'il haïssait, il est venu chercher la solitude dans l'ouest, parmi les Indiens, ou bien la fortune dans l'Orégon. C'est un cœur fier. Il est aussi différent de nous autres que vous l'êtes vous-même, monsieur... c'est un *gentleman* et très instruit.

— Bah! il ne sait pas reconnaître les pétales d'une fleur de ses étamines, marmotta Devarges. Quand vous vous serez laissé enlever par lui, vous épousera-t-il?

Une faible rougeur monta soudain à la joue émaciée de la pauvre fille, cependant elle eut vite recouvré sa présence d'esprit : — Oh! monsieur, dit-elle avec douceur, pouvez-vous plaisanter dans un pareil moment, quand la vie de mon frère et de ma sœur, celle de ces pauvres femmes là-bas, la vôtre, monsieur, dépend de notre entreprise!

— Ma vie? interrompit le vieillard impassible, il n'en est plus question. Avant que vous reveniez, si vous revenez, je serai au-delà de tout secours.

Une douloureuse convulsion passa sur ses traits. Il ne se faisait plus entendre qu'avec effort.

— Approchez... plus près,... dit-il enfin; j'ai quelque chose à vous confier.

Grace hésita, saisie d'une inexplicable inquiétude, et regarda son frère endormi.

— Il ne s'éveillera pas, dit Devarges, suivant la direction de ses yeux. Le narcotique que je lui ai donné continue son effet. Apportez-moi ce que vous avez retiré du feu.

Grace alla chercher la pierre devenue d'un gris-bleu.

— Frottez-la sur la couverture.

Elle obéit. Quelques instants après, la surface polie du caillou brillait d'un faible éclat blanchâtre.

— On dirait de l'argent, murmura Grace d'un air de doute.

— C'est de l'argent, affirma Devarges.

Grace laissa tomber le caillou et fit un mouvement en arrière.

— Prenez-le, dit le vieillard, il est à vous. Je l'ai trouvé, il y a un an, dans la montagne à l'ouest de cette chaîne-ci. C'est une fortune, Grace, une fortune... Je puis vous dire où elle gît, je puis vous donner les titres nécessaires pour la posséder,... le droit de la découverte... Prenez...

— Non, non, dit précipitamment la jeune fille. Gardez cet argent. Vous vivrez pour en jouir.

— Quand bien même je vivrais, je ne saurais en jouir, ma fille. J'ai eu de l'argent dans ma vie, beaucoup d'argent, je n'en ai pas été plus heureux. Le moindre brin d'herbe est d'un tout autre prix à mes yeux, mais prenez-le; dans le monde, c'est tout, c'est le rang, c'est la considération. Prenez-le, et vous pourrez être aussi fière, aussi indépendante qu'est indépendant et fier celui que vous aimez. Vous aurez un mérite de plus à ses yeux... ce sera le complément de votre beauté, le piédestal de vos vertus. Prenez-le, il est à vous.

— Non, vous avez des parens, des amis?.. insista la jeune fille, s'éloignant de la pierre avec une terreur superstitieuse.

— Personne ne m'intéresse. Vous ne faites de tort à qui que ce soit... — Une pâleur grise s'était répandue sur ses traits, il ne respirait plus qu'avec effort. Grace voulut appeler son frère, mais d'un geste Devarges la retint. Il se souleva sur son coude et lui remit une enveloppe cachetée.

— C'est la carte, la description de la mine et des localités; dites que vous acceptez... dites vite.

Sa tête était retombée. Grace se baissa pour la relever; en même temps, une ombre passa devant la porte. En se redressant, elle aperçut... Dumphy!

Cette fois elle ne cria pas, elle se tourna vers Devarges avec résolution et dit : — J'accepte!

— Merci! dit le vieillard. — Ses lèvres s'agitaient encore, mais sans rien articuler, un brouillard s'était répandu sur ses yeux.

— Docteur! murmura Grace.

Il ne répondit pas.

Alors une terreur nouvelle s'empara de la nerveuse enfant. — Il se meurt, pensa-t-elle. — Se levant, elle secoua son frère et n'obtint de lui qu'un ronflement prolongé. — Philippe! cria-t-elle, Philippe!.. — Et, perdant la tête, elle s'élança dehors.

Au moment même deux personnes sortaient de l'ombre projetée par la hutte de neige et se glissaient à l'intérieur : Mme Brackett et Dumphy se poussant, se frappant l'un l'autre dans l'anxiété où chacun d'eux semblait être d'arriver le premier. Ils se mirent à chercher partout, à fouiller en particulier les cendres chaudes.

— Ils l'auront mangé!.. Damnation! grommela Mme Brackett.

— Cela n'avait pas l'air de quelque chose de bon à manger, répondit Dumphy.

— Pourtant vous les avez vus le retirer du feu.

— Oui, et le frotter.

— Imbécile! ce devait être une pomme de terre.

Dumphy resta bouche bée devant l'importance de cette découverte : — Et le vieux a dit qu'il savait où il y en avait davantage.

— Où donc?

— Je n'ai pas entendu.

— Brute que vous êtes! Il fallait lui sauter à la gorge et lui arracher son secret! Vous n'avez pas l'énergie d'une puce! Que j'attrape la petite! vous verrez!..

— Il remue! dit Dumphy.

Aussitôt les deux complices s'accroupirent de nouveau dans une posture d'hyènes.

— Grace! balbutia le moribond en proie au suprême délire. Grace!

La mégère se courba au-dessus de lui : — Je suis là!

— Qu'il n'oublie pas.... qu'il tienne sa promesse,... qu'il vous dise où il l'a enterré...

— Oui, oui...

— A l'entrée du *cañon*,... à cent pas du sapin,... creusez sous le tas de pierres...

— Oui...

— Là, les loups ne l'atteindront...

Le feu de ses yeux s'éteignit comme celui d'une lampe qu'on souffle... Il était mort. Et au-dessus de lui l'homme et la femme

échangeaient un atroce sourire, le premier sourire qui eût effleuré leurs lèvres depuis la famine.

Le lendemain, la société était diminuée de cinq personnes : Philippe et Grace, Dumphy et Mme Brackett avaient disparu. Le docteur était mort. Un seul des émigrans sut que Philippe et Grace étaient partis ensemble. Gabriel Conroy, le frère de la fugitive, en s'éveillant avait trouvé un billet au crayon attaché à sa couverture : — « Que Dieu bénisse mon frère et ma sœur, qu'il les garde jusqu'à ce que Philippe et moi nous revenions avec du secours ! » Au billet étaient jointes quelques menues victuailles, évidemment économisées par Grace sur ses misérables rations. Gabriel se hâta de les porter au garde-manger commun.

II.

Nous avons pensé qu'aucune analyse ne saurait rendre l'émotion poignante qui se dégage de ce premier chapitre du nouveau roman de Bret Harte, *Gabriel Conroy;* aussi l'avons-nous traduit presque en entier, espérant qu'on le trouverait digne du meilleur temps d'un écrivain dont le talent a rencontré hors de sa patrie des admirateurs nombreux. Malheureusement ce talent rare et vraiment original menace aujourd'hui de s'égarer dans des voies qui ne lui sont pas favorables; déjà il a perdu l'une de ses qualités les plus frappantes : la brièveté. Il n'y a plus à faire l'éloge du style serré, nerveux, hardiment coloré qui distinguait naguère ces récits californiens, intitulés : *Mliss, l'Idylle du Val-Rouge, Carrie*, etc. Mérimée seul, jusqu'ici, avait poussé à un égal degré l'horreur de la déclamation et du remplissage. Si Bret Harte a changé de manière, s'il essaie désormais de faire long au lieu de frapper juste et fort, il faut s'en prendre au goût de ses compatriotes pour les romans périodiques. Nous avions prévu que cette plume, habituée à de rapides esquisses, ne saurait pas remplir pendant plusieurs mois d'un même sujet les colonnes du *Scribner's Magazine*, qui annonçait *Gabriel Conroy* comme un événement littéraire. Ces craintes, partagées par tous les véritables amis du romancier californien, se sont en grande partie réalisées. Il est tombé dans l'ornière de la prolixité où se perdent la plupart de ses confrères d'Angleterre. Encore ceux-ci possèdent-ils en propre la science délicate des détails, voire des infiniment petits.

Bret Harte, quand il entreprend de marcher sur leurs traces, ne nous offre pas ce dédommagement. Son principal mérite consiste dans une étonnante vigueur de conception, dans un mélange de ru-

desse, d'ironie et de mâle sensibilité auquel rien ne saurait être comparé, enfin dans l'étrangeté saisissante de sujets évidemment vus et vécus; il ne sait ni développer une thèse de morale, ni conduire un dialogue, ni peindre avec finesse les minuties de la vie mondaine. Dans les deux volumes de *Gabriel Conroy*, il s'est donc borné à multiplier les figures et les épisodes, à encombrer le cadre sous prétexte de le remplir. On ne fait pas un grand roman avec plusieurs nouvelles négligemment cousues l'une à l'autre, le fil insignifiant qui assemble ces feuilles volantes ne saurait suffire; tout doit concourir à l'effet général et être marqué au coin de l'unité. Bret Harte n'y a pas songé cette fois; pénétré de ses premiers et éclatans succès, il a cru pouvoir les renouveler en se pillant lui-même sans scrupule. La description du camp de neige rappelle dès le début *les Expulsés du Poker-Flat*, et les réminiscences se succèdent ainsi presque sans trève. Plusieurs de nos anciennes connaissances reviennent ouvertement, par un procédé renouvelé de Balzac; d'autres se déguisent, mais il est facile de reconnaître leurs traits en dépit du fard qui les rajeunit; tous ces personnages défilent dans un imbroglio souvent obscur et dont le dénoûment précipité après d'inexplicables lenteurs nous laisse inquiets, déconcertés, mécontens. Soyons justes néanmoins : si l'ensemble de *Gabriel Conroy* est diffus, tel ou tel épisode détaché du reste formerait encore çà et là un curieux tableau. Il y a, pour nous servir du langage minier, plus d'un filon d'or à extraire de la *poche* où ils se dérobent. Ce sont ces précieuses trouvailles, faites dans le cours d'une lecture trop longue et parfois fatigante, qu'il s'agit de débarrasser ici de leur alliage; pour cela, nous relierons entre eux, au moyen d'une rapide analyse, quelques chapitres dont chacun serait digne de composer un récit complet.

Le caractère même du héros de l'histoire est intéressant et sympathique. Depuis longtemps les lecteurs de Bret Harte se sont pris d'affection pour certain type de géant débonnaire, faible et borné d'esprit comme un enfant, le cœur toujours ouvert à la pitié, à la tendresse, bien que l'enveloppe de ce cœur presque féminin ou plutôt maternel fasse penser à Goliath. Tel est Gabriel Conroy; tels sont dans de précédens récits *le Partenaire de Tennessee*, fidèle jusqu'au gibet à l'indigne associé qu'il s'est choisi, et *Fagg*, *l'homme qui ne compte pas*, l'amoureux désintéressé qui partage sa fortune avec un rival pour permettre à celui-ci d'épouser sa propre fiancée, et *Dick Bullen*, risquant sa vie dans les précipices pour rapporter un jouet à un enfant malade, le jour de la Saint-Nicolas, et bien d'autres braves garçons, les favoris de l'auteur évidemment, qui ne font le bien ni par devoir ni par calcul, mais par instinct irré-

sistible, sans avoir même pour ainsi dire la responsabilité de leurs actes d'héroïsme ou de vertu.

Nous avons laissé Gabriel au milieu des horreurs du camp de la Famine. Sa sœur Grace vient de fuir avec un étranger; pourtant aucune colère, aucune indignation ne se mêlent en apprenant son départ à l'unique et touchante inquiétude de cet honnête colosse : — Que va devenir la petite sœur Olympe? Comment Olly se passera-t-elle de compagne, de gardienne? — Une idée lumineuse traverse ce cerveau épais et lent qui ne pense guère d'habitude.

— Olly, dit-il à l'enfant, aimerais-tu avoir une poupée?

Assentiment joyeux de la petite affamée.

— Une jolie poupée et sa vraie maman qui joue avec elle comme avec un baby en chair et en os, et qui te permettrait de jouer aussi? Eh bien! frère Gabe ira la chercher; seulement il faut que Grace s'en aille pour un jour, sans quoi il n'y aurait pas de place ici pour la maman de la poupée.

Olly cède, selon l'usage de son sexe, à l'attrait de la nouveauté. — Mais, dit-elle avec inquiétude, le baby a-t-il faim quelquefois?

— Jamais, ma mignonne.

Voici Olly soulagée d'un grand poids; elle reçoit avec allégresse Mme Dumphy munie de son enfant imaginaire : — Venez, a dit Gabriel à cette dernière, vous vous tuez en soignant votre petit, et il maigrit à vue d'œil. Olly vous aidera à l'amuser... jusqu'à demain.

Demain est l'extrême limite de l'avenir promis à Mme Dumphy, Gabriel le sent. La folle est donc installée à la place de la fugitive, Olly est heureuse, et les premières difficultés de l'absence de Grace sont surmontées. Olly et Mme Dumphy se privent pour la poupée des dernières miettes de la provision, elles font bon ménage ensemble, le grand Gabe se prête à leurs illusions, et quand le *baby*, celui qui est au ciel, vient enfin chercher sa mère au coup de minuit, c'est encore Gabe qui assiste à la joie suprême de cette réunion pour l'éternité, c'est lui qui croise doucement les mains de la morte sur le petit mannequin qui l'a consolée. Mais avant la fin de la même nuit, il lui faut fuir à son tour : des crimes hideux se commettent dans le camp, des crimes semblables à ceux dont les radeaux de naufragés ont été le théâtre, et Gabe, qui par accident en a été témoin, saisit sa petite sœur et s'échappe avec elle dans les ténèbres.

Pendant qu'il erre à l'aventure, Grace et son amant se dirigent de leur mieux dans la vaste étendue de neige, celui-ci actif, résolu, intrépide, ne songeant qu'à réussir, celle-là partagée entre le souvenir poignant des souffrances qu'elle a laissées derrière elle, le remords de ne les avoir pas jusqu'au bout allégées par sa pré-

sence et la crainte d'être pour celui qu'elle adore un obstacle, un souci. Parfois, tout en s'oubliant elle-même, la pauvre fille se heurte à cet égoïsme masculin qui éclate d'autant plus franchement dans ce que Darwin a nommé « le combat pour la vie, » combat désespéré quand l'adversaire est un hiver rigoureux des sierras. La fortune sert les amoureux et dirige heureusement leur marche; mais au moment où une pluie de bon augure indique le réveil du printemps, Grace se trouve sans force pour continuer sa marche, elle conjure Philippe de l'abandonner. Le voisinage inespéré d'une cabane de trappeur épargne au jeune homme l'angoisse d'une affreuse alternative. Il confie sa compagne à d'honnêtes gens en leur déclarant, pour éviter les suppositions malveillantes, qu'elle est Grace Ashley, sa sœur. La pauvre fille a cru qu'il donnerait à leur intimité un autre titre; il eût pu dire si facilement : sa femme! Mais elle ne se plaint ni ne réclame; elle reste passive et résignée dans le refuge qu'il lui a trouvé, un peu plus malheureuse seulement que par le passé, elle y reste des semaines entières et nul ne vient la réclamer. Un jour, au *presidio* de San-Ramon se présente une jeune femme en larmes; c'est la délaissée qui vient implorer le secours du *commandante* don Juan de Salvatierra. Déjà, dans le récit intitulé *l'Œil droit du commandant*, Bret Harte avait peint « cet automne indolent du gouvernement espagnol, » qui allait disparaître devant le tourbillon fougueux de la conquête américaine, ces fils de vieux Castillans qui passaient mollement leurs jours à l'ombre des murs d'adobe (1) du corps-de-garde où s'abritait leur sieste, en rêvant de la conversion des infidèles et de leur dague de Tolède, transformée désormais en instrument de cuisine pour tirer les *tortillas* du four. Tout ridicule qu'il puisse être avec son mouchoir de soie noué autour de sa tête grise et sa figure d'hidalgo momifié, don Juan est un gentilhomme; l'accueil qu'il fait à la suppliante témoigne d'une courtoisie parfaite. Il écoute sa requête et lui donne, en les entourant de tous les ménagemens possibles, les tristes nouvelles qu'il a reçues au sujet du convoi d'émigrans dont elle faisait partie. Un rapport ainsi conçu est arrivé au *presidio :* « L'expédition envoyée au secours des émigrans en détresse de la Sierra-Nevada a trouvé dans le *cañon*, à l'est de la *Canada del Diablo*, les traces de la récente existence du convoi en question, en même temps que celle de leurs souffrances et de leur mort. Ci-joint la copie d'une note écrite que l'on a découverte et qui donne les noms de ces malheureux. Cinq cadavres ont été tirés de la neige, mais deux seulement reconnus. Nos soldats se sont conduits

(1) L'adobe dans les constructions mexicaines est un composé de lattes et de terre.

avec la bravoure, le sang-froid et le dévoûment qui caractérisent le guerrier mexicain. On ne peut trop louer les efforts volontaires de don Arthur Poinsett, ancien lieutenant dans l'armée des États-Unis, qui, voyageant pour son propre compte, est venu cependant aider notre chef dans les efforts que lui prescrivait l'humanité. Les morts paraissaient avoir tous succombé à la faim, sauf un seul, une femme, qui fut évidemment victime d'un empoisonnement. Les corps dont on a pu constater l'identité sont ceux du docteur Devarges et de Grace Conroy. »

En entendant citer son nom parmi ceux des morts, en voyant qu'aucune mention n'est faite de Philippe, l'infortunée, à demi folle, tombe évanouie aux pieds du commandant.

— J'aurai pitié de toi, pauvre enfant abandonnée, dit ce dernier, qui a perdu une fille de son âge.

— Et elle sera bientôt mère! s'écrie la servante indienne qu'il a appelée pour la secourir.

Le rapport, tout inintelligible qu'il paraisse, tant à Grace qu'au lecteur, est plus facile à expliquer que beaucoup d'autres parties de ce roman quelque peu compliqué.

La troupe d'exploration a rencontré en route un voyageur exténué que le chirurgien du corps a interpellé aussitôt comme son vieil ami le lieutenant Poinsett, bien que nous ne le connaissions, quant à nous, que sous le faux nom de Philippe Ashley, et Poinsett ou Ashley n'a pas eu le courage d'avouer qu'il s'était associé à une bande suspecte de vagabonds grossiers, ivrognes, mendians, voleurs, qui ont laissé sur leur passage la plus mauvaise réputation et qui ont fini par s'entre-dévorer. Tout naturellement on a jugé que le corps défiguré de Mme Dumphy trouvé dans la hutte des Conroy était celui de la sœur de Gabe, et l'ex-lieutenant n'a rien démenti, par orgueil. Bret Harte n'en paraît ni scandalisé, ni même très surpris, car il ne prend pas la peine d'exposer en détail les impressions et la lutte intérieure de son héros. Quant à la personne empoisonnée, c'est, on le devine, Mme Brackett, qui a déterré les prétendues provisions du docteur Devarges, une boîte d'échantillons minéralogiques, zoologiques et autres. Les oiseaux empaillés ont fait l'office d'arsenic.

Tout ce qui précède n'est qu'un prologue. A cinq ans de là, Bret Harte nous montre Gabriel et sa jeune sœur Olly installés à *One Horse-Gulch*, un établissement minier qui promet, car il a déjà son hôtel et sa maison de tempérance, et son bureau de messagerie et ses *salons* ou cafés, plus deux carrés de constructions en bois qui donnent un grand air à la rue principale, et des groupes de cabanes sur le flanc des montagnes voisines. Jeune d'années, il est relative-

ment riche toutefois de souvenirs et d'antiquités : la première tente qu'on y dressa subsiste encore, des trous laissés par les balles marquent toujours les volets du salon de la Cachucha, où eut lieu une bataille mémorable entre trois citoyens importans; à cette poutre, on a pendu l'an dernier un notable de l'endroit, convaincu d'avoir volé des mules; sous ce hangar, on s'est réuni pour choisir les délégués qui devaient à leur tour envoyer un représentant de la Californie dans les conseils de la nation.

La cabane de Gabriel Conroy est une des plus rustiques de l'établissement; c'est là qu'il est venu échouer après avoir fui le camp de la Famine, sa petite sœur sur ses épaules. Il a construit ce gîte; il y rentre chaque soir, son rude travail terminé, pour entreprendre une besogne plus pénible encore, celle de raccommoder les jupes que la turbulente Olly déchire à toutes les ronces. C'est ainsi que nous avons vu autrefois toute la bande terrible du *Camp Rugissant* s'acquitter à l'envi de soins du même genre pour le plus grand bien de son enfant d'adoption, *Tommy la Chance*.

« Tirant avec précaution et sans bruit la cheville de bois qui servait de verrou, Gabriel entra du pas muet auquel il s'était habitué. Il alluma une chandelle aux tisons expirans et regarda tout autour de lui. La cabane était séparée en deux compartimens à l'aide d'une toile tendue d'un mur à l'autre. Sur une table en bois de pin traînaient des vêtemens de petite fille : une robe en loques, un jupon de flanelle blanche rapiécée au moyen de l'étoffe rouge qui avait appartenu à une chemise d'homme, enfin des bas reprisés avec une telle exagération de relief qu'ils avaient perdu presque complétement leur forme et leur couleur primitive. Gabriel examina tous ces articles d'un air piteux, l'un après l'autre; puis il ôta son habit et ses bottes, et s'étant mis à l'aise alla prendre sur un rayon certaine boîte dont il tira du fil et des aiguilles.

— Est-ce toi, Gabe? cria une voix d'enfant derrière l'écran de toile.

— Oui.

— J'étais fatiguée, Gabe, je me suis mise au lit.

— Je le vois bien, dit sèchement Gabriel, en ramassant une aiguille qui était restée plantée dans le jupon après avoir essayé assez maladroitement de courir dans le voisinage d'un accroc.

— Gabe,... ils sont si vieux!

— Si vieux! répéta le frère d'un ton de reproche. Mais à quelques trous près ils sont aussi bons que jamais. Le jupon est même plus fort, dit Gabriel en soulevant cet objet et en regardant avec orgueil la mosaïque de pièces et de reprises, plus solide, Olly, que le premier jour.

— Il y a cinq ans, Gabe.

— Eh bien, après?

— Après? j'ai grandi!

— Grandi! vraiment? Est-ce que je n'ai pas descendu les ourlets et ajouté trois doigts de ficelle à la ceinture? Tu me ruineras en nippes.

Olly partit d'un éclat de rire; comme il s'était mis cependant à travailler sans répondre, on vit soudain surgir de la toile une petite tête bouclée, puis une fillette de sept ou huit ans toute frêle, couverte de la plus sommaire des robes de nuit, vint se blottir dans le gilet du grand frère.

— Veux-tu t'en aller! dit Gabriel d'une voix sévère, tandis que son visage annonçait trop clairement qu'il était désarmé. Va-t-en, petite folle! Qu'est-ce que cela te fait à toi que je me tue pour t'habiller de soie et de satin? Tu iras, ma foi, tremper tout cela dans le premier fossé venu! Tu n'entends rien à la toilette, Olly; il n'y a pas huit jours que je t'ai refait tout cela pour ainsi dire à chaux et à ciment, et regarde! — Il secoua la jupe avec indignation. Olly prit pour point d'appui de sa petite tête la poitrine herculéenne de Gabe et se mit à tourner autour de lui, comme si elle eût voulu pénétrer dans ses sentimens les plus intimes.

— N'as-tu pas honte... vieux Gabe! n'as-tu pas honte!

Gabriel ne daigna point répondre, mais continua sa reprise dans un majestueux silence.

— Qui as-tu été voir en ville? demanda Olly sans se déconcerter.

— Personne.

— Tu mens! J'ai senti les drogues et la farine de moutarde, dit Olly en secouant la tête, tu as encore été voir les nouveaux émigrans qui sont malades.

— A propos! tu me feras penser à leur porter demain des hardes, Olly.

— Gabe! sais-tu ce que Mme Markle dit de toi? demanda la petite fille, se redressant soudain.

— Non.

— Elle dit que tu as bien plus besoin que tous ces gens-là qu'on s'occupe de toi, et que j'aurais besoin, moi aussi, d'être menée par une femme.

(Mme Markle est une aubergiste, une veuve accorte que miss Olly s'est mise en tête de faire épouser à son grand frère).

Gabriel interrompit sa reprise, laissa tomber le jupon, et, prenant la tête bouclée de sa sœur entre ses genoux, une main sous le menton, une autre sur ses cheveux, tourna vers le sien le visage de la petite espiègle. — Olly, dit-il gravement, quand je t'ai tirée de la neige, quand je t'ai portée sur mon dos jusqu'à la vallée,

quand nous sommes restés là des semaines, nourris seulement de ma chasse et de ma pêche, je me figure que tu t'es trouvée tout aussi bien, je ne dirai pas mieux, que si tu avais eu un régiment de femmes après toi. Quand à la fin nous sommes venus dans ce camp et que j'ai bâti cette maison, je ne crois pas qu'aucune femme aurait pu mieux faire? Si tu es d'un autre avis, j'ai tort, et Mme Markle a raison.

Olly se sentait mal à l'aise; tout à coup le rapide instinct de son sexe lui vint en aide, et elle reprit le rôle agressif.

— C'est que, dit-elle, je crois que Mme Markle t'aime beaucoup, Gabe.

Le géant rougit jusqu'au blanc des yeux. Il regarda la petite figure blottie entre ses jambes avec une sorte de terreur. Il y a des sujets dont les plus petites d'entre les femmes ont une divination qui fait trembler les plus sages d'entre nous.

La traduction ne peut donner qu'une idée très imparfaite du charme bizarre et touchant de ces conversations entre le grand Gabe et sa sœur. Le dialecte des mines ajoute à l'originalité de la pensée un tour comique qui permet à l'*humour* de prendre librement ses ébats et d'entremêler le rire et les larmes, de telle sorte qu'ils sont souvent provoqués à la fois. Bret Harte écrit chaque mot comme le prononcent ses personnages, de sorte qu'on croit les entendre et que l'accent de toutes ces locutions empruntées pêle-mêle à l'espagnol, au francais, à l'allemand, à la langue des mines, des tripots et des cabarets autant qu'à l'anglais populaire, nous sonne dans l'oreille. A son insu, la petite Olly emploie des propos de joueur, de trappeur et de chercheur d'or; elle a vécu au milieu de ces gens-là, auprès de son frère, qui ne connaît pas de monde plus respectable, et vraiment elle est si gentille dans son naïf égoïsme et son innocence effrontée, qu'on craint plutôt qu'on ne désire le changement que pourrait produire en elle la direction féminine proposée par l'astucieuse Mme Markle.

Olly a mille fois plus de prudence que son grand frère. Elle lui reproche, par exemple, de parler beaucoup trop de ses affaires et du passé à un prétendu émigrant mexicain qui paraît s'intéresser vivement à tous les moindres détails sur ce qu'on est convenu d'appeler le camp de la Famine. — Cela ne nous fait pas grand honneur d'avoir été de ce camp-là, vois-tu, lui dit-elle, les gens nous regardent parfois d'un air tout extraordinaire, et les enfans ne veulent pas jouer avec moi, parce qu'on dit que nous avons commis là-haut dans la neige des abominations! — Et Olly a sur ces horreurs une opinion bien arrêtée : elle est persuadée que Philippe a mangé sa sœur Grace! — Gabe lui défend de penser à un temps

qu'il ne peut lui-même se rappeler sans frémir, mais malheureusement il ne prêche pas d'exemple, et les questions insidieuses du Mexicain lui arrachent de fâcheuses confidences. Il montre à cet homme un daguerréotype de Grace qu'il a toujours porté sur lui, il lui dit avec quel désespoir il a appris que le détachement de secours l'avait trouvée parmi les morts : — Elle avait dû revenir vers nous, vers Olly et vers moi, pauvre chérie, et nous n'étions plus là, hélas! Non, elle n'est pas morte de faim! Son cœur s'est brisé... son pauvre petit cœur s'est brisé! — Puis, à travers ses larmes, le digne garçon raconte tous les efforts qu'il a faits pour obtenir des renseignemens plus complets sur sa Grace bien-aimée : démarches, voyages, avertissemens dans les journaux à l'adresse de Philippe Ashley : il n'a obtenu aucune réponse. Ce n'est pas étonnant; les cinq dernières années ont été marquées par des événemens de haute importance : les Américains se sont emparés des missions et des *presidios*. Le Mexicain sait à quoi s'en tenir; il n'est autre que M. Ramirez, le secrétaire du *commandante* don Juan de Salvatierra.

Jamais traître de mélodrame ne fut plus noir que ce Ramirez; on s'étonne que Bret Harte, qui excelle à tracer en quelques traits imprévus des figures si fortes et si vivantes, se soit plu à tirer des vieux romans à sensation un type aussi rebattu. Ramirez était présent au premier entretien du vieux commandant et de Grace Conroy; il a profité de l'évanouissement de cette dernière pour lui voler un papier précieux, la concession de la mine d'argent du docteur Devarges, et le hasard lui a fourni une complice qui l'aide dans ses ténébreux desseins : la femme divorcée du docteur, à qui Dumphy, échappé du camp de la Famine, Dumphy, devenu l'un des gros banquiers et des capitalistes les plus considérés de San-Francisco, a vendu les secrets qu'il a trouvés sous le tas de pierres du *cañon*. Mme veuve Devarges est une dangereuse personne, une de ces femmes blondes, petites et délicates auxquelles Bret Harte attribue volontiers une puissance mystérieuse qui touche à la magie; c'est la sœur jumelle de Mme Decker, l'héroïne d'*un Épisode de la vie d'un joueur*. Elle a dépassé la première jeunesse, elle n'a jamais été belle, la ruse niche au coin de sa lèvre mince, et une froide détermination dans son œil d'un gris sombre, mais un de ses sourires, un de ses regards peut conduire à la folie, au crime, l'homme le mieux armé contre son prestige. Elle a commencé par être la maîtresse du propre frère de son mari, qui du reste, elle nous le fait entendre, n'était pas sans reproches lui-même, puis elle a promis sa main à Ramirez pour s'assurer le concours de ce drôle; c'est Ramirez qui lui a raconté l'histoire de Grace, qu'elle croit être une créature de bas étage, sur les pas de laquelle un caprice ina-

vouable entraînait le vieux docteur; c'est Ramirez qui lui a proposé de prendre le nom et de revendiquer les droits de cette jeune fille. Elle attend le Mexicain à Marysville, tandis que, guidé par le plan du docteur, il va reconnaître le terrain de la concession sur lequel, par un hasard étrange, s'est s'établi Gabriel. Lorsque Ramirez revient lui rendre compte de tout ce qu'il a découvert et constaté : — Il faut aller tout de suite à San-Francisco avertir Dumphy et peut-être nous assurer le secours d'un homme de loi, dit la fine mouche; partez sans retard; tâchez de savoir ce qu'est devenue cette Grace Conroy. Un mot encore. Le frère est-il marié?..

Le Mexicain est joué par son associée, plus forte que lui ; tandis qu'il s'éloigne enivré d'amour et se croyant sûr d'elle, Mme Julie Devarges fait à la hâte quelques préparatifs et part de son côté dans la direction de One Horse-Gulch. Il s'en faut de peu qu'elle n'atteigne jamais cette localité prospère. Des pluies diluviennes ont grossi et fait déborder la rivière qui rompt son barrage et rend la gorge inabordable. La diligence de Wingdam est emportée par le torrent, et Mme Devarges périrait avec les autres voyageurs, si Gabriel ne se trouvait là, toujours prêt à protéger l'innocence, la faiblesse et le malheur! Il plonge dans les eaux bouillonnantes, il arrache à un trépas certain le serpent qui va se glisser à son foyer, y apporter le trouble et la honte. Mme Devarges ne se doute guère que la mine, objet de sa convoitise, se trouve en ce moment bien près de passer entre les mains d'une autre. La veuve Markle, désespérant de se faire épouser de bon gré, a imaginé d'employer la force, d'attirer par mille artifices de coquetterie Gabriel dans sa maison, puis de le poursuivre pour *rupture de promesse*, l'un des crimes que la loi américaine punit le plus sévèrement. Dans sa simplicité, Gabe ne sait pas se défendre, il est tout près de se sentir coupable, le camp est contre lui, car dans les mines, où leur sexe est fort rare, les femmes ne manquent pas d'amis tout prêts à les défendre. D'autre part Gabe ne veut pas céder aux menaces d'un homme de loi et redoute de donner une marâtre à Olly. Mieux vaut encore mettre fin à la poursuite en accordant des dommages : tout ce qu'il possède. Il donnerait la maison et le reste, si la sagace Olly n'y mettait bon ordre : — Pauvre vieux Gabe! dit-elle, que deviendrais-tu sans moi? Je voudrais le savoir! — Et elle court à l'insu de son frère trouver l'homme de loi, Maxwell, lui explique au moyen d'une pantomime expressive les artifices de Mme Markle, ses œillades et ses grimaces pour attirer sur elle les regards timides du bon Gabe, affirme que ce dernier n'eût jamais néanmoins mis le pied chez « la maudite sorcière, » si, elle, sa petite sœur, ne l'y eût poussé, enfin elle égaye si bien la justice par ses gestes et par

son babil, qu'elle gagne une cause qui n'avait pas besoin d'être si bien défendue. Une femme, une étrangère, la même qu'a repêchée Gabriel, assiste à ce plaidoyer bouffon et s'y intéresse fort. Elle était venue déclarer à M. Maxwell ses droits sur le terrain usurpé par un imposteur et affirmer, avec preuves à l'appui, qu'elle était bien Grace Conroy, sœur d'un Gabriel qui n'avait rien de commun avec le propriétaire actuel; brusquement elle change de tactique et se donne des grands airs de générosité : — Cet imposteur après tout est l'homme qui l'a sauvée; elle l'épargnera; elle retire sa plainte. Bientôt après il se trouve que la reconnaissance s'est transformée chez elle en un sentiment plus vif, et Ramirez apprend à brûle-pourpoint par l'intermédiaire d'un autre coquin, le banquier Dumphy, que sa complice se nomme désormais, régulièrement et légalement Mme Conroy. Julie a glissé victorieuse, intacte et blanche comme l'hermine entre les doigts de ses complices; elle est parvenue à s'assurer sur la mine des droits qui priment ceux de tous les concessionnaires, puisqu'elle la découvrira ou plutôt la fera découvrir par son mari, instrument passif et inconscient entre ses mains fluettes.

Ce singulier roman se compose, comme nous l'avons déjà fait remarquer, de plusieurs actions qui se succèdent et qui sont pour ainsi dire servies par tranches, sans grand souci de l'unité du fond. Au moment où l'on s'intéresse le plus au ménage de Gabe, l'auteur nous transporte d'un coup de baguette dans un lieu fort agréable du reste et dont le calme forme avec le tumulte des camps californiens un contraste qui repose, au *pueblo* de Saint-Antoine, le dernier refuge des mœurs espagnoles en ces parages. Aucune diligence n'y conduit, ni hôtel, ni taverne aux alentours, mais de la part de l'habitant l'hospitalité la plus large. De longues constructions d'adobe à toitures rouges, se groupent au pied des tours blanches de la Mission qui émergent de la pâle verdure des oliviers; au loin la mer, où les bateaux à vapeur n'apparaissent qu'à l'état d'ombres fantastiques; depuis la perte du galion qui s'est brisé dans le sable en 1640, aucun vaisseau n'a, de mémoire d'homme, jeté l'ancre au-dessous de la Pointe des Pins et des murs blancs du *presidio* munis de leurs canons désormais inutiles.

La plus riche propriétaire de cette vallée heureuse, véritable Arcadie californienne, enviée par tous les avides spéculateurs de San-Francisco, est la dame charitable et dévote du *rancho* de la Sainte-Trinité, doña Dolorès, une demi-religieuse, fille naturelle, dit-on, du gouverneur don Juan de Salvatierra. C'est chez elle que se rend un jeune homme que nous reconnaissons aussitôt pour l'infidèle Philippe Ashley, autrement dit Arthur Poinsett. Il vient, en qualité

d'avocat, conseiller l'héritière dans un cas difficile. On a découvert tardivement l'existence d'une concession faite jadis au vieux Salvatierra, concession qui, comme le reste de ses biens, doit revenir à sa fille, mais un acte postérieur attribue, par une confusion qui n'est pas sans précédens, ce même point des sierras à un certain docteur Devarges. Il y a matière à procès. Poinsett est introduit auprès de sa cliente, une ravissante jeune femme, métisse évidemment, à en juger par son teint, mais dont les traits d'une délicatesse toute européenne et la voix harmonieuse, qui donne un charme particulier au dialecte castillan, pénètrent Arthur d'un trouble inexplicable. Nous préférons le dire tout de suite, bien que le lecteur de *Gabriel Conroy* ne fasse cette découverte que vers le milieu du second volume, — la jolie fille de couleur n'est autre que Grace, qui, délivrée d'un enfant mort, est restée au *presidio*. Elle croit que son frère et sa sœur n'existent plus, elle se juge abandonnée par son amant, elle n'a désormais qu'un désir : cacher au monde entier son incurable douleur et jusqu'à la moindre trace de son passé. Don Juan Salvatierra sert ses projets en la reconnaissant pour sa propre fille, née d'une princesse indienne, qu'il a fait élever jusqu'à l'âge de quatorze ans dans une lointaine mission. Pour mieux soutenir cette fable, Grace se laisse laver tous les jours avec le jus du yokoto, dont l'effet est de donner à la peau un ton de bronze. Cette situation est assez absurde, mais Bret Harte en a tiré bon parti. Poinsett s'attarde au *rancho* auprès de l'aimable métisse élégante et cultivée dans la personne de laquelle il n'a garde de reconnaître Grace. Il se défendra de devenir amoureux : M. Poinsett est toujours maître de lui et suffisamment blasé; les aventures galantes paraissent avoir été nombreuses dans sa vie. Il a compté autrefois parmi les adorateurs de celle qui est devenue Mme Conroy, et il cède sans scrupule, dans le moment même, aux coquetteries d'une veuve piquante, doña Maria Sepulvida; mais dans l'atmosphère poétique et recueillie qui entoure la jeune recluse de la Sainte-Trinité, ce sceptique sent son cœur se dilater et déborder de sympathie. Une confiance irrésistible l'entraînant, il racontera l'histoire de ses premières amours à Dolorès. Il la verra touchée, prête à se trahir; ce sentimental épisode, délicatement effleuré, a le cadre le plus gracieux, il se passe dans une de ces riantes maisons à vérandahs fleuries sous lesquelles se balance un hamac de Manille, tandis que la fumée des cigarettes se mêle aux parfums d'une végétation digne des tropiques. Des troupeaux sans nombre paissent l'immense étendue d'herbages, donnant à la campagne une apparence pastorale; toutes les pompes catholiques et espagnoles resplendissent dans la vieille église où une vierge en mantille et en

souliers de satin, portant un enfant Jésus sous les dentelles, reçoit l'hommage des fidèles. Un padre Felipe, confesseur de doña Dolorès, représente en ce lieu l'influence jésuitique qui doit s'éteindre avec la domination espagnole. C'est un bon prêtre, doux et insinuant, fort habile aussi ; son but principal ici-bas est d'arrondir les biens de l'église. Bret Harte a tracé cette figure avec une malicieuse bonhomie. Nous rencontrons encore au *pueblo* un M. Perkins, véritable caricature à cheveux teints, fardé comme un clown de cirque, qui se trouve être le frère du docteur Devarges, l'ancien amant de Mme Conroy. Tous ces gens-là changent de nom et même de visage avec une facilité qui nuit à la clarté du récit; encore ne sommes-nous qu'au premier tome : dans le second, les événemens et les personnages se confondent et s'embrouillent de telle sorte qu'on a peine à les suivre.

Nous nous trouvons transportés dans le beau monde de San-Francisco, un champ de découvertes et d'observations toutes nouvelles où il y a encore de belles récoltes à faire : un pique-nique donne une idée des mœurs de ces parvenus. Espérons que Bret Harte y reviendra, qu'il peindra un jour avec la verve satirique qui le distingue une société sans préjugés, qui en fait d'esprit, de principes, de mérite et d'élégance n'a que de l'argent; mais, pour ne pas nous perdre avec l'auteur dans de trop longues digressions, retournons à Mme Julie Conroy, une des fleurs les plus rares de ce fumier doré. Le grand tort de Bret Harte est de chercher à la rendre intéressante. Si souvent il nous avait forcés de reconnaître et d'admirer les vertus qui dans certaines âmes résistent aux désordres d'une vie coupable, si souvent il nous avait amenés à nous attendrir sur la générosité de tel bandit, sur le dévoûment de telle pécheresse, qu'il a cru pouvoir réussir encore à faire excuser quelque chose de plus antipathique que tout le reste, la conduite d'une fourbe qui applique à l'intrigue, au mensonge incessant, les dons de son intelligence; cette fois la gageure était téméraire : *Miggles*, *Mme Tretherick*, la fragile *duchesse* et bien d'autres héroïnes d'un passé plus que suspect, à qui notre attendrissement a donné absolution pleine et entière, se relevaient par ces actes de dévoûment sublime dont les âmes féminines les plus dégradées restent toujours capables, mais c'est la duplicité qui rend Julie haïssable : elle ne connaît point d'entraînemens, elle est froidement criminelle, et nous ne pouvons accepter sa rapide conversion. Sur quoi s'appuie cette conversion en effet? Sur l'amour que le grand Gabe lui inspire. Elle l'a épousé par calcul, pour devenir propriétaire de la fameuse mine d'argent qu'elle vole à une autre, et tout à coup ce trésor n'a plus pour elle qu'une importance secondaire, elle veut

l'amour de son mari, de ce lourdaud qui ne saura jamais ni parler ni se tenir convenablement, de cette « vieille mule abandonnée du bon Dieu, » comme le nomme Olly, de cet honnête imbécile qui aimera toujours plus qu'elle la petite sœur, son tyran, et même la sœur aînée absente, car les liens du sang sont les seuls qui aient prise sur son bon cœur rebelle à la passion. L'aventurière qui a été si éperdûment aimée, qui a fait tant de victimes et de dupes, est subjuguée par l'indifférence d'un homme inférieur sous le rapport de l'esprit à tous ceux qu'elle avait connus; il échappe seul à son empire, et elle l'estime pour cela; c'est le triomphe de la sincérité sur la ruse qui se sent tout à coup petite, indigne et comme anéantie devant cet excès de candeur. Est-ce bien vraisemblable?

Quoi qu'il en soit, Gabe, qui l'a épousée pour obéir à Olly, et parce que les femmes sont rares au One Horse-Gulch, et aussi parce qu'il a sauvé la vie à celle-là, circonstance qui lui donne un premier droit sur elle, Gabe, disons-nous, se met à creuser la terre pour satisfaire ce qu'il croit être le caprice de Julie. A l'endroit qu'elle lui a indiqué, il est persuadé qu'on ne peut trouver de l'or, et il n'en trouve pas en effet, mais bien une mine d'argent magnifique dont la découverte enrichit One Horse-Gulch. Des hôtels s'élèvent, des maisons se construisent, toute la localité est transformée par les soins du grand capitaliste Dumphy, de San-Francisco, qui a fondé une compagnie d'actionnaires et s'est assuré la part du lion, en profitant pour cela de la crainte qu'éprouve Mme Conroy qu'il ne livre ses secrets. Gabriel continue de diriger les travaux avec le titre de surintendant; il habite désormais une maison opulente somptueusement meublée, Olly prend des leçons de toute sorte et joue du piano. Le brave géant n'en est pas plus heureux; il regrette souvent la hutte bâtie de ses mains, sa solitude avec Olly, que chaque jour sépare de lui davantage. Gabe n'estime ses millions que parce qu'ils lui permettent de donner une belle éducation à sa petite sœur; mais cette éducation tant enviée menace de les rendre étrangers l'un à l'autre. — Elle n'a plus besoin de mes conseils, se dit-il, mon opinion ne lui importe plus, et elle a raison, car je ne comprends rien à ce qu'elle fait. — Parfois il tremble qu'elle ne rougisse de ses manières et de sa tournure, et cette pensée lui est infiniment douloureuse. L'affection de sa femme ne le console pas, il y est peu sensible; auprès d'elle il se sent toujours gêné; elle est si élégante, si raffinée en tout, et puis, la veuve d'un savant, cela lui impose! — Tu t'y prends mal avec Julie, dit Olly, toujours perspicace. — Il ne doute pas qu'elle ne dise vrai, mais ne saurait s'y prendre autrement. Dans cet isolement de cœur, Gabe vit plus que jamais

avec le souvenir de Grace, qu'il ne peut se résoudre à croire morte. Comment la retrouver? Son argent n'aurait de valeur à ses yeux que s'il devait l'aider dans cette tâche. L'espoir secret de découvrir les traces de Grace le décide à faire un tour dans les états de l'est, et Mme Conroy accepte avec joie de l'accompagner, comptant que cette excursion ne sera que le prélude d'un voyage plus long en Europe. Olly, qui est seule dans la confidence de son frère, entre en pension à Sacramento pour le temps de leur absence. Elle vient de partir, et le bon génie de la maison Conroy est parti avec elle, quand un coup de foudre réduit soudain à néant les savans calculs de sa belle-sœur : Perkins, le frère de feu le docteur Devarges, par qui elle s'est fait enlever jadis du toit conjugal, et Ramirez, le voleur de la concession transmise à Grace Conroy, tombent ensemble dans l'Éden que s'est créé si laborieusement Julie. Ne croyez pas que leur double apparition la déconcerte outre mesure. Cette habile personne est toujours prête à tout; elle entreprend d'utiliser la faiblesse de son premier amant, encore désespéré, encore jaloux, encore capable de se sacrifier pour elle; il la protégera contre Ramirez, contre ses violences, oui, mais contre ses révélations c'est impossible. Le Mexicain emploie le meilleur mode de vengeance; il raconte au mari tout ce qu'il sait. Et alors, Gabe agit comme il l'a toujours fait, simplement et en honnête homme. Sans bruit, sans reproches, il quitte la riche maison de sa femme, n'emportant que ses outils de mineur : — C'est tout ce que j'y ai apporté, dit-il, c'est tout ce qui est à moi.

— Êtes-vous sûr de ne rien laisser derrière vous? crie Julie du fond de sa honte et de son angoisse.

— Non, madame, rien.

Elle pourrait le retenir peut-être en lui disant qu'il laisse un enfant, l'enfant qu'elle sent remuer dans ses entrailles et sur qui elle avait compté pour attendrir, amener enfin à elle cette âme forte contre laquelle ont échoué tous ses piéges fascinateurs; mais elle n'ose, elle a perdu à jamais son assurance, sa faconde endiablée, elle se tait, désirant la mort, et c'est à Ramirez qu'elle va demander cette délivrance.

Il y a sous le Grand-Pin, lieu désert, favorable au crime, une scène dramatique entre les deux complices; ceux qui ont lu la *Rose de Tuolumne* y trouveront des réminiscences, mais la fureur de cette femme démasquée, qui vocifère et qui menace pour obtenir l'aumône d'un coup de couteau, n'en est pas moins très émouvante : — Écoutez, vous avez atteint votre but, vous avez réussi, et au-delà! L'homme que vous vouliez tourner contre moi m'a abandonnée pour ne jamais revenir... Il ne m'aimait pas!.. Vous

êtes satisfait... Vous avez eu votre tour,... mais j'aurai le mien, allez! Pourquoi supposez-vous donc que je sois venue ce soir? Je suis venue pour vous dire qu'outragée, délaissée comme je l'ai été par mon mari, je l'aime, je l'aime comme je n'ai aimé, comme je n'aimerai plus personne, comme je vous hais, maudit! Je me traînerai à genoux sur ses traces partout où il ira. Voilà ce que je suis venue vous dire, et plus que cela! Le secret que vous m'avez confié de l'existence de sa sœur, vrai ou faux, je le lui porterai... Je l'aiderai à retrouver Grace... Je le forcerai ainsi à me pardonner, quand je devrais immoler à cette tâche le monde entier et ma propre ie. Entends-tu, chien? Entends-tu, bâtard de demi-sang? Grince des dents à ton aise, je te connais... Je t'ai connu dès le premier jour où j'ai fait de toi mon instrument, ma dupe... Ah! tu tires ton couteau enfin! Va donc! Je n'ai pas peur, lâche, je ne crierai pas, je te le promets; va donc!

Ce n'est pourtant pas le corps de Julie qu'on trouve au lever de l'aube sous le Grand-Pin, mais le cadavre sanglant de Ramirez. Qui donc est l'assassin? Est-ce Mme Conroy? est-ce Perkins? est-ce le mari offensé? Voilà le nœud du roman. Les soupçons se portent aussitôt sur Gabe, qu'on arrête au moment où il se rendait à Sacramento, auprès de sa sœur Olly. Le pauvre diable ne se défend pas. Croyant sa femme coupable, il juge que le devoir lui commande de la protéger jusqu'au bout; bien mieux, il est résolu à sauvegarder non-seulement la vie, mais encore la réputation de la meurtrière. Pour cela, il met le coup de couteau sur le compte d'une querelle de jeu, il invente une fable plausible, lui, Gabe! Il est vrai que c'est pour se perdre plus sûrement. Deux hommes refusent de le croire : le légiste Maxwell, devant qui Olly a plaidé autrefois d'une façon si comique le cas de *breach of promise*, et le beau Jack Hamlin, banquier des jeux, qui s'est pris de sympathie en passant pour la stature athlétique, les yeux de myosotis et l'enfantine physionomie de l'hercule du One Horse-Gulch, Hamlin va chercher Olly à Sacramento afin que son frère, en prison, puisse l'embrasser, et ici se place un épisode charmant, bien qu'il soit un pur hors-d'œuvre, le voyage de l'innocente enfant et du joueur de profession, un dandy déclassé.

Celui-ci n'a pas voulu dire à la fillette le danger que court son frère; en la conduisant à fond de train sur la route de One Horse-Gulch, il lui parle au contraire de ce qui peut l'amuser, et comme Olly ne craint point les confidences amoureuses, il finit le plus naturellement du monde, et sans s'écarter de son rôle paternel, par lui raconter comme un conte bleu son adoration romanesque pour la belle recluse métisse du *rancho* de la Sainte-Trinité, qu'il a en-

tendue jouer de l'orgue à l'église de la Mission. Il ne se doute guère qu'il enfonce l'aiguillon d'une inconsciente jalousie dans le cœur de la petite pensionnaire. Bret Harte excelle à tracer ce que les Anglais appellent drôlement un *calf-love*, cet amour précoce qui, comme une dent de lait, ne pousse pas de racines et tombe sans souffrances, mais qui a ses péripéties ni plus ni moins qu'une grande passion. Aucun romancier n'a mieux pénétré dans l'âme des enfans que ce peintre des mœurs les plus rudes qui soient au monde. Il se plaît dans les extrêmes, il aime à mettre en présence le vice et l'ingénuité, à montrer l'ascendant que celle-ci prend sur celui-là, et combien elle est la plus forte. Le sommeil de la petite tête blonde sur l'épaule du joueur qui change ses rênes de main pour pouvoir préserver des cahots cette forme mignonne abandonnée à ses soins, dans la solitude et les ténèbres, sa crainte de bouger, de respirer, son respect religieux pour ce fardeau dont le contact le ramène aux souvenirs d'un passé sans tache, le cantique en l'honneur de la Vierge, qu'il chantait jadis, qu'il a entendu depuis soupirer à doña Dolorès, et qui revient sur ses lèvres dans un accès d'ineffable attendrissement, tout cela est un poème. — Et Jack Hamlin ne s'en tiendra pas à être le chevalier d'Olly, il défendra tout à l'heure, au prix de sa propre vie, la vie de Gabe qui la veille était un inconnu pour lui. Le malheureux Gabe se trouve dans une situation critique. Dumphy a été averti de son arrestation, et sachant qu'il l'a reconnu pour un ancien compagnon de misère, redoute qu'il ne soit trop prodigue de détails devant le tribunal sur ce qui s'est passé au camp de la Famine. Le grand capitaliste a donc imaginé de soulever la foule à prix d'or contre le prévenu, et de lui appliquer, sans plus de retard, les rigueurs de la loi de Lynch. Une multitude armée fait le siége de la prison où, comme autrefois Samson, Gabriel se défend seul contre les Philistins, seul, car le shérif, une espèce de nain, ne peut guère lui prêter main-forte. En feignant de se mêler aux *vigilans*, l'intrépide Hamlin parvient cependant à rejoindre les deux assiégés, mais il arrive blessé, atteint par un de ces coups de revolver qui pleuvent, à proprement parler, dans les romans de Bret Harte. Son héroïque assistance risquerait d'être inutile si un tremblement de terre n'intervenait fort à propos pour changer l'issue de la lutte. Bret Harte ne craint jamais d'appeler les élémens au secours de ses héros favoris. Grâce à la confusion produite par le tremblement de terre, Gabe peut s'échapper emportant dans ses bras, comme un enfant, son ami grièvement blessé; il ne dépendrait que de lui d'atteindre un asile sûr; mais s'il a su résister à la violence, il est soumis devant la loi : de lui-même, il se remet entre les mains du shérif, qui le somme de le suivre; sans

faire de résistance, le géant se livre au nain qu'il aurait pu abattre d'une chiquenaude, et cette abdication de la force physique devant la force morale est le sujet d'une des scènes les plus belles et les plus frappantes que nous nous souvenions d'avoir jamais lues.

Le jugement de Gabriel Conroy tient beaucoup de place; il est conduit avec un art infini. On croit assister à de vrais débats judiciaires; nous avons les portraits détaillés des avocats, un plaidoyer burlesque de cet amusant colonel Starbottle, dont la poitrine bombée, le bégaiement d'ivrogne et les intarissables madrigaux à l'adresse du beau sexe reviennent dans presque tous les *Récits californiens;* nous entendons les dépositions pittoresques des témoins, chercheurs d'or de diverses nationalités, nous assistons aux faux-fuyans comiques d'un Chinois qui sait tout et qui ne veut rien dire. Par suite des changemens de noms, des substitutions de personnes, des papiers perdus, retrouvés, passés de main en main, l'affaire s'embrouille et menace de devenir inextricable. Les calomnies que Gabe entasse contre lui-même y aident beaucoup. Non-seulement il persiste à laisser croire qu'il est l'assassin de Ramirez, mais encore, sachant que sa femme est accusée d'avoir pris un instant le faux nom de Grace Conroy, il n'hésite pas, pour la disculper de tout, à déclarer qu'il est lui-même un imposteur, que c'est lui qui a volé le nom de Conroy, qu'il se nomme en réalité Johnny Dumbledee. Il mérite que Grace lui reproche d'être entré dans le complot qui tend à la déposséder de son nom et de sa fortune. Le dévoûment exagéré de Gabe est tout près de devenir criminel, et, pis que cela, ridicule; on se perd dans cet écheveau emmêlé du procès, dont l'auteur du reste ne cesse jamais de tenir tous les fils avec une habileté qui fatigue et qui impatiente. C'est comme un tour d'adresse trop prolongé, une sorte de casse-tête chinois dont on désespère de rajuster jamais les pièces innombrables éparses et confondues.

Grace Conroy, qui est ressuscitée le jour même où disparaissait dans le tremblement de terre doña Dolorès Salvatierra, vient expliquer comment on a pris jadis pour son cadavre au camp de la Famine celui de Mme Dumphy, et Dumphy, le grand capitaliste sanfranciscain qui, à la veille de se remarier brillamment, a tremblé de voir surgir le spectre de sa défunte épouse, constate avec allégresse l'identité de miss Conroy; puis apparaît fort à propos Perkins, qui vient livrer au public le secret final, le secret si longtemps suspendu, le nom du véritable auteur de la mort du Mexicain, et vraiment c'est la montagne qui accouche d'une souris! Le croirait-on! au moment où Perkins s'efforçait de retenir le bras levé sur Mme Conroy, Ramirez entendant des pas et la voix d'un domestique chinois, s'est frappé lui-même en menaçant d'accuser Perkins d'avoir

commis cet homicide, qui est un suicide? Et Perkins a conduit Mme Conroy à Markleville, où elle se cache, — encore! — sous un nom supposé! — Pourquoi, demande le juge, n'est-elle pas venue déposer en faveur de son mari?

— C'est qu'elle est malade dangereusement : des émotions si cruelles ont provoqué la naissance prématurée d'un enfant.

Gabe, que l'on vient d'acquitter n'en entend pas davantage; il s'évanouit!

Grace, cela va sans dire, épousera Poinsett, son séducteur, l'ex-Philippe Ashley, infidèle à la folâtre Mme Sepulvida, et Gabe remettra au jeune couple la concession de la mine d'argent accordée au docteur Devarges que Julie, sa femme, gardait, dit-il, en dépôt. Cette femme qui lui a donné un enfant, lui est désormais plus chère que Grace elle-même, et si Olly continue d'être « sa petite-fille, » c'est qu'elle aime comme lui le *baby* et sa mère. Fort bien! mais l'impression qui reste à la fin est décidément celle que miss Olly a maintes fois exprimée dans son langage énergique: le grand, le sublime Gabe n'est qu'une bête!

Ce qui sauve le dénoûment, c'est la belle scène de la mort de Jack Hamlin, qui vient mêler au concert bruyant et sans charme dont nous sommes étourdis une note profondément émue. Tout ce qui touche à ce sympathique vaurien est exquis, depuis son voyage nocturne avec Olly jusqu'au moment où il expire en confessant, pour adoucir les regrets de Pete, son fidèle domestique nègre, une foi religieuse qu'en réalité il ne possède pas : — Le pauvre vieux a été assez bon pour moi et je n'ai pas grand'chose à lui donner en échange; lui refuser cela ne serait pas jouer franc jeu.

La fin de cet irrégulier jeté hors de la société par sa profession condamnable, mais sur les fautes duquel un grand et spirituel amour a passé comme le charbon ardent qui purifie, nous arrache bon gré mal gré des larmes qui effacent à la dernière page les fautes de l'auteur. Il y en a une cependant que nous persisterons à relever, imbus que nous sommes des préjugés du vieux monde. La justice finale existe moins que jamais dans les romans de Bret Harte. Je sais bien qu'il a déjà pris la peine de nous répondre que les châtimens en usage dans la littérature européenne ne pouvaient exister pour ses héros, qui échappent aux lois et aux réformes sociales et auxquels une vie exceptionnelle assure d'exceptionnels priviléges; il nous semble cependant que Dumphy, Julie et Poinsett ne sont pas de ces sauvages à qui la destinée défend d'aborder les sphères supérieures où fleurit la morale, ils savent parfaitement ce qu'ils font : toutefois, à la dernière page nous voyons celui-ci épouser triomphalement une héritière qui l'adore, sans que son

égoïsme et son cruel orgueil aient été démasqués, sans avoir eu à implorer son pardon. Celui-là garde dans la mine d'argent la part qu'il a extorquée par d'abominables manœuvres, cette autre enfin reste la compagne chérie, honorée, d'un brave homme dont le bonheur futur paraît douteux, tout aveugle et tout stupide qu'il soit.

Absoudre les coquins, passe encore; mais leur sacrifier les honnêtes gens, c'est trop! « Je peins ce que je vois, je ne tire pas de déductions, » dira Bret Harte. Ce droit de n'être qu'un miroir indifférent des faits nous paraît discutable, et les résultats en tout cas sont fâcheux au point de vue même de l'intérêt et de la vraisemblance. Dans la vie réelle, on porte toujours la peine des fautes qu'on a commises contre l'ordre établi; que le châtiment nous vienne du dehors ou du dedans, des événemens ou de nous-mêmes, nous ne l'esquivons pas. Cette logique inflexible de la vie, il n'est pas permis de la bannir des livres; c'est le devoir de l'écrivain de nous laisser au moins deviner sinon le désastre matériel, — celui-ci ne survient pas toujours, — du moins la souffrance morale qui suit tel oubli du devoir. Que Grace, tout en aimant encore Poinsett, n'éprouve plus pour lui cette confiance sans laquelle il n'est point d'intimité parfaite, que le grand capitaliste soit flétri dans le procès comme il mérite de l'être, que l'aventurière rentre en suppliante, en repentie, au foyer conjugal, le livre n'aura rien perdu de son originalité, et la morale y gagnera. Jusqu'ici on avait pu laisser Bret Harte libre de *raconter* sans rien *prouver;* ses esquisses n'étaient que le reflet rapide, hardi et vivement coloré d'un fait, d'un caractère, d'un paysage; mais cette fois, à tort ou à raison, il aborde le roman. Il y a entre ses œuvres d'autrefois et celle qu'il publie aujourd'hui la même différence qui existe en peinture entre une étude d'après nature et un tableau proprement dit : il suffit pour la première d'être une copie fidèle et vivante de la nature; le second a besoin du divin rayon de l'idéal. Que Bret Harte s'en tienne aux croquis, — il y est passé maître, — ou bien qu'il prenne la peine de composer et d'ennoblir ses tableaux.

TH. BENTZON.

L'ÉVOLUTION HISTORIQUE

DES SOCIÉTÉS HUMAINES

Depuis la publication du *Cours de philosophie positive,* publication qui remonte à une quarantaine d'années, et dont les derniers volumes sont consacrés à l'exposition de la science sociale ou, pour nous servir de l'expression d'Auguste Comte, de la *sociologie*, il ne s'est produit aucun grand travail d'ensemble sur cette branche des études philosophiques. L'essai tenté par le fondateur de l'école positiviste était-il prématuré? On le croirait, à en juger par le peu de faveur dont jouit en France l'économie politique, qui forme, comme on sait, la première assise de la sociologie, et dont M. Littré a pu dire avec raison qu'elle est à la science des sociétés ce que la théorie des fonctions nutritives est à la science de la vie. Ce discrédit des études économiques a été naguère officiellement proclamé à la tribune au sujet d'une pétition réclamant la création de chaires d'économie politique dans nos principales villes. L'assemblée est passée à l'ordre du jour (1) sur la proposition du rapporteur, qui déclarait « que l'économie politique n'était pas une science. » Un argument autrement grave se tire de la lecture du livre qu'un des plus éminens penseurs de l'Angleterre, Herbert Spencer, a récemment publié sous ce titre : *Introduction à la science sociale.* Loin de se risquer dans un essai de synthèse sociologique, le compatriote de Malthus et de Stuart Mill se contente de classer et d'analyser les difficultés d'ordre subjectif que rencontre la solution d'un tel problème. Les convictions politiques et religieuses, les préjugés de race et de caste, ceux que l'on puise dans l'éducation, les tendances naturelles accrues par des sympathies ou des antipathies inconscientes, sont autant de facteurs dont il est presque impossible

(1) Voyez le *Journal officiel* des premiers jours de décembre 1873.

de se débarrasser, car ils sont en quelque sorte une partie intégrante de nous-mêmes, et qu'il faut cependant éliminer, si l'on veut apprécier d'une manière saine et impartiale les événemens humains. Toutes ces difficultés ont été résumées de la manière la plus heureuse par Spencer dans un mot emprunté aux sciences mathématiques, l'*équation personnelle*. C'est pour ne pas avoir tenu compte de son équation personnelle, équation formidable chez un penseur de sa trempe, qu'Auguste Comte, après avoir esquissé les grandes lignes de la science sociale, ou plutôt de la méthode, fit fausse route dès qu'il voulut entrer dans la voie des applications. Il n'en fallait pas davantage pour jeter une certaine défaveur sur ce genre de recherches et pour en éloigner les esprits désireux de certitude. Mais si les essais de synthèse font défaut, il n'en est pas de même des travaux de détail, des aperçus de tout genre empruntés aux sciences qui touchent par un point quelconque à l'anthropologie. Nous voudrions exposer sommairement quelques-uns de ces aperçus relatifs à l'évolution historique des peuples. Chemin faisant, nous aurons occasion de montrer quelles clartés inattendues sont venus jeter sur les études sociologiques les progrès accomplis par les sciences naturelles dans ces dernières années.

I.

Il est d'axiome en sociologie que l'étude de cette science suppose la connaissance préalable de la biologie, à laquelle elle emprunte ses méthodes d'investigation, et dont elle n'est en quelque sorte que l'épanouissement terminal. Comme on l'a justement observé, l'homme est à la fois le problème final de la science de la vie et le facteur initial de la science des sociétés. Le corps social est un agrégat vivant dont l'être humain forme l'unité primordiale, en d'autres termes un véritable organisme qui grandit et se développe comme tous les êtres doués de vie, obéissant comme ces derniers à la loi du progrès, loi qui se manifeste en sociologie comme en biologie par la différenciation de mieux en mieux marquée des parties et par la division de plus en plus grande du travail.

Ces analogies ont été confirmées et en quelque sorte complétées par une découverte qu'on peut considérer comme le plus merveilleux peut-être des résultats obtenus depuis un demi-siècle par la zoologie expérimentale. Nous voulons parler de la relation qui unit l'évolution de l'individu à celle de l'espèce, relation si étroite que toute la série des transformations que subit un animal quelconque depuis la cellule embryonnaire jusqu'à son complet développement, reproduit sous une forme abrégée et comme en mi-

niature la série des transformations analogues parcourues dans le cours des âges par l'espèce à laquelle cet animal appartient. On sait quel parti la paléontologie tire journellement de cette loi. Si l'on cherche à établir la filiation des formes successives revêtues par une espèce depuis son apparition sur la planète, il arrive presque toujours que les fossiles font défaut quand on arrive aux terrains les plus anciens. On fait alors appel à l'embryologie, qui permet de reconstituer par la pensée la nature des formes disparues. Ce principe, appliqué à la race humaine et pris dans son acception la plus large, c'est-à-dire s'étendant jusqu'à la psychologie, devient le fil conducteur le plus sûr pour l'étude des lois sociologiques. Les diverses manifestations physiques, intellectuelles et morales de l'évolution individuelle se retrouvant sous d'autres noms, mais sous des formes analogues dans la vie des peuples, l'analyse préalable de l'être humain nous permettra, non de construire *a priori* une synthèse historique comme le comprenait l'ancienne philosophie, mais de poser quelques jalons sur la route que parcourent les sociétés dans leur évolution à travers les siècles. Commençons donc par esquisser les traits principaux qui caractérisent les grandes phases de l'existence humaine en prenant l'homme à sa naissance.

Ses premières manifestations sont des vagissemens, et chaque vagissement est un appel à la nourrice. Quand il s'éveille, c'est pour jeter son cri de détresse, se cramponner au sein maternel et se rendormir aussitôt, comme pour annoncer que le monde n'est pour lui qu'une mamelle intermittente. On voit que ce petit être est obsédé par un besoin unique, incessant, implacable, celui de la faim. Lui présente-t-on un joujou, il le porte aussitôt à sa bouche, comme si toutes les forces vitales qui l'animent étaient concentrées sur cet organe. Quand le joujou vient à lui manquer, il y porte sa main et suce ses doigts; ses premiers bégaiemens dérivent également de cette obsession famélique; le mot *maman* rappelle dans ses formes archaïques le sein et l'action de sucer; le mot *papa* exprime dans certains dialectes ibères l'idée de manger. Pour l'enfant, la mère est la laitière, le père le nourricier. Ses premières pensées, ses premiers pas, ses premiers mouvemens sont dictés par le même mobile. Il vient à vous dès que vous lui présentez quelque chose qu'il puisse porter à ses lèvres; on arrête ses pleurs en lui promettant ce qui flatte sa gourmandise. Le meilleur ami est pour lui celui qui lui fait le plus de présens de ce genre.

Ces vagissemens faméliques, ce syllabaire dont chaque note est un cri de l'estomac, cette frénésie gloutonne, sont autant de manifestations inconscientes d'un travail physiologique qui s'accomplit dans l'enfant et qu'on pourrait définir : un appel incessant de

matériaux pour la construction de l'édifice humain. La formation de l'individu, tel est le fait dominant qui caractérise cette première période de l'existence. C'est vers ce but suprême que convergent toutes les forces organiques emmagasinées dans le jeune être. Cette loi a pour résultat immédiat ce que Darwin appelle le combat de la vie, c'est-à-dire une lutte incessante de l'homme contre les élémens de la nature ambiante, lutte qui devient, il est vrai, la source des sentimens égoïstes, mais qui constitue la trame première de l'activité humaine, par suite de la civilisation.

A peine la période de formation touche-t-elle à son terme, que des modifications physiologiques d'une nature spéciale, les phénomènes de la puberté, se présentent chez les deux sexes. Tous deux éprouvent une attraction sympathique l'un pour l'autre, le besoin de s'unir. C'est un nouvel instinct qui s'éveille et qui vient prendre place parmi les composantes de la vie humaine. La première résultante est la famille, d'où sortira la tribu chez les races inférieures, la nation chez celles qui sont mieux douées et mieux servies par les circonstances. En effet, supposons une contrée fertile où croissent les céréales, où l'agriculture est largement développée, où l'abondance et la sécurité invitent au bien-être. La mère, n'étant plus dominée par le souci des besoins journaliers, donne plus de soins à l'enfant, le garde plus longtemps avec elle, lui prodigue toutes les caresses de l'amour maternel. Ces caresses répercutées sur le jeune être appellent l'amour filial, qui, s'agrandissant et sortant bientôt du cercle de la famille, développe les sentimens affectifs, les *instincts altruistes*, pour me servir de l'expression de l'école positiviste. Cet *altruisme*, correctif de l'égoïsme, qui est une des fatalités de notre nature, épure l'idée de droit et précise l'idée de devoir. De l'équilibre de ces notions primordiales sortira l'idée de justice, base de toutes les sociétés humaines et un des traits caractéristiques des races nobles.

Cependant l'enfant grandit, arrive à l'adolescence, entre dans l'épanouissement de ses facultés viriles. Il sent alors qu'il n'est que la moitié d'un tout harmonique, et, suivant la belle image de Platon, il se met à la recherche de cette autre moitié dont une divinité jalouse l'avait séparé. Le courant magnétique que nous avons vu entre la mère et l'enfant s'établit de nouveau entre les deux moitiés allégoriques du mythe platonien. Les mystérieuses effluves allant sans cesse de l'une à l'autre parcourent rapidement la gamme des affections humaines et atteignent bientôt cette note suprême qu'on peut définir l'ivresse du cœur. C'est la plante qui, au moment de la floraison, appelle à elle toutes les forces vives de la séve et les concentre pour en faire jaillir les couleurs éclatantes de la co-

rolle et les parfums qui s'en exhalent. Une transformation analogue s'opère dans l'homme, ses yeux ne rencontrent plus dans leurs perspectives que des lignes d'une pureté idéale; il veut communiquer à tout ce qui l'entoure l'ivresse qu'il respire. Il entame une seconde lutte avec la nature pour la façonner suivant ses rêves, pour répandre sur elle la poésie qui déborde de tout son être. Son habitation devient une élégante résidence dont l'art dicte les proportions. S'il sculpte la pierre, ce n'est plus pour fabriquer des armes grossières, c'est pour élever des statues aux héros ou pour personnifier les gracieuses fictions qui peuplent l'Olympe. Sa langue, devenue sonore, passionnée, réveille la cadence du vers et le rhythme de la musique. L'art ennobli par la poésie, telle est la floraison de la jeunesse dans les races nobles, et l'on peut dire que du premier baiser qui retentit sous le ciel de l'Attique sortit le souffle qui devait un jour animer la tête du Jupiter olympien et les marbres du Parthénon.

Reprenons notre analyse. Dans l'évolution de la plante humaine, comme dans celle de la plante végétale, l'épanouissement de la fleur ne dure qu'un instant. A l'adolescence succède l'âge mûr. A mesure qu'il entre dans ce nouveau stade de son existence, l'homme voit s'évanouir les visions poétiques de ses premières années. En même temps se dressent devant lui les obstacles qu'il doit surmonter sur la route qui lui reste à parcourir; mais, grandi par l'expérience, aiguillonné par les devoirs de la famille, il appelle à lui toutes ses énergies pour soutenir victorieusement le combat de la vie. S'il est secondé par les circonstances locales, dont la première est un certain développement des facultés cérébrales, il raisonne ses méthodes de travail et cherche à les améliorer afin d'obtenir un meilleur rendement. Ainsi amené à interroger et à sonder les forces qu'il veut maîtriser, il entrevoit un ordre admirable dans les phénomènes du temps et de l'espace, et il désire connaître les lois qui régissent l'univers. Pour la troisième fois, il se prend corps à corps avec la nature et recommence une nouvelle lutte plus formidable que les deux précédentes, car il ne s'agit plus de féconder la terre pour la culture, ou de tailler les pierres pour élever des palais. Ce sont les mystères mêmes de la genèse des mondes, la mécanique des forces cosmiques, les secrets de nos destinées qu'il faut arracher au plus impénétrable et au plus muet des sphinx. Cependant, à chaque nouvel effort, à chaque soubresaut de ce duel titanique, se détache un fragment de l'armure du monstre; de ces fragmens coordonnés et réunis en faisceau sortira la science. Tel est le point culminant de la destinée humaine, et la caractéristique par excellence du troisième stade de l'évolution individuelle, celui

de l'âge viril. Ajoutons que, si tout individu entre dans la première phase de la vie, un certain nombre seulement arrivent à la seconde, et très peu atteignent la troisième. Il faut en effet un concours assez complexe de circonstances pour favoriser l'éclosion des facultés esthétiques, et les sévères méthodes de l'abstraction scientifique supposant un certain degré de puissance intellectuelle, la science est le privilége d'un petit nombre d'élus.

Si nous étudions l'homme dans sa dernière période, nous observons tout d'abord entre l'être moral et l'être physique une sorte de dualisme que nous retrouverons bientôt sous une autre forme entre l'humanité d'une part, la planète de l'autre. On sait que le mouvement vital résulte d'un double travail de composition et de décomposition organique, le premier puisant dans les alimens et l'air respiratoire les matériaux nécessaires pour la formation des diverses parties du corps; le second, qui agit en sens inverse, restituant au milieu ambiant les élémens empruntés par le premier. Au début, c'est-à-dire dans l'enfance et l'adolescence, c'est le mouvement de composition qui l'emporte; les organes, recevant plus de matériaux qu'ils n'en usent, peuvent grandir, se fortifier, atteindre leurs limites normales. Pendant l'âge viril proprement dit, les deux forces se font à peu près équilibre. Dans les années qui suivent, la décomposition, prenant le dessus, démolit pièce à pièce l'édifice élevé pendant la première période. Les organes s'atrophient et diminuent de volume, le sang perd sa plasticité et sa vigueur, la marche de la machine devient chaque jour plus lente et plus pénible. Cependant les facultés intellectuelles et morales ne participent pas d'abord à ce mouvement de recul, elles continuent à mûrir et à se développer comme si l'être moral grandissait aux dépens de l'être physique. On sait que beaucoup de vieillards conservent jusque dans un âge avancé une lucidité d'esprit et une sûreté de jugement remarquables; mais arrive le moment où le dépérissement des forces physiques a son contre-coup dans la production des phénomènes de l'intelligence. La mémoire devient paresseuse, se trouble et finit par disparaître. Dès lors plus de netteté dans les idées, et les facultés cérébrales s'éteignent avant que la mort, dernier terme de la quatrième phase de la vie, vienne clore le cycle de l'existence. Telle est en quelques mots l'analyse de l'être humain dans les races privilégiées, lorsque aucune cause perturbatrice ne vient entraver son essor ni arrêter, avant l'heure, le cours normal de la vie. Les quatre manières d'être de l'évolution individuelle, enfance, adolescence, âge viril, vieillesse, correspondent à autant de périodes qu'on peut caractériser par la dénomination de formation physique, floraison esthétique, maturité scientifique, décomposition organique. Ces di-

verses étapes vont nous servir de points de repère dans l'étude de l'évolution ethnique; les peuples en effet naissent, vivent et meurent comme les individus et présentent les mêmes phases depuis la première enfance jusqu'à l'extrême vieillesse.

Essayons de caractériser chacune de ces périodes. Un peuple naissant n'a, de même que l'individu, qu'un seul objectif, vivre, se développer, grandir. Toutes ses forces vives se concentrent vers ce but suprême. Ses premiers chefs sont des « pasteurs de peuples; » le sceptre des rois a été d'abord une houlette, et rappelle que leur premier soin doit être de veiller à ce que le troupeau confié à leur garde pâture paisiblement dans le coin de la planète qui lui a été assigné. La vie pastorale, premier état social de la plupart des tribus humaines, cède insensiblement le pas à la vie agricole, la seule qui puisse alimenter une population nombreuse et qui permette de constituer une nation, car la cohésion, nécessaire pour ce grand travail, manque aux hordes nomades. Aux préoccupations des travaux agricoles s'en joint une autre non moins puissante, celle de la défense. On choisit un chef : c'est le plus courageux, le plus fort, le plus brave au combat. Sous sa conduite, les habitations se groupent sur un point de facile défense; on l'entoure d'un mur. Ainsi s'organise la cité, première ébauche de la vie politique; c'est là qu'à l'approche de l'ennemi se retirent les populations des environs avec leurs troupeaux et leurs récoltes. Tout le monde est soldat en même temps que laboureur.

Mais il ne suffit pas, pour faire naître un peuple à la vie politique, de l'organiser contre l'ennemi du dehors, il faut aussi le discipliner contre les perturbations du dedans; de là les tables de la loi, que l'on voit apparaître à l'aurore de toute civilisation, et qui tracent à chacun les limites où finissent ses droits, où commencent ceux du voisin. Une pénalité est attachée à la transgression de chacune de ces règles; c'est d'ordinaire la loi du talion, œil pour œil, dent pour dent. L'animal humain ne peut entrer dans l'ordre social, s'il ne sent au-dessus de sa tête un châtiment qui menace chacune de ses usurpations : aussi tous les fondateurs d'empires dont l'histoire nous a conservé le nom, Manou, Zoroastre, Moïse, Romulus, etc., furent-ils d'abord des législateurs. Chose digne de remarque, les maximes dont ils s'inspiraient sont les mêmes que celles qu'invoquent les législateurs d'aujourd'hui : l'inviolabilité de la personne humaine, le respect de la propriété. Tu ne tueras point, tu ne commettras point d'adultère, tu ne déroberas point, disaient les tables de la loi que Moïse présenta aux Hébreux comme lui ayant été dictées par Jéhovah lui-même au milieu des éclairs du Sinaï. Si l'on rapproche la simplicité de ces préceptes de la fastidieuse

compilation de nos codes modernes, on sera surpris du chemin parcouru. Cela tient moins peut-être aux besoins de la civilisation qu'à la différence des races. Le décalogue de Moïse n'implique que l'idée du devoir, car le Sémite n'est qu'un esclave que Jéhovah commande et châtie. L'Aryen, plus raisonneur, plus pénétré du sentiment de la dignité humaine, s'élève à la notion du droit. Toute la science des législateurs consiste à équilibrer ces deux termes contradictoires. De là en grande partie la prolixité de nos codes.

Le temps nécessaire à l'évolution de cette première phase de la vie des peuples varie avec le génie des races; il dépend aussi des circonstances locales. Certaines tribus humaines placées au bas de l'échelle semblent moins des agglomérations d'hommes que des hordes zoologiques ignorant quelquefois l'usage du feu et de la pierre; ce sont des avortemens ethniques. D'autres, après avoir franchi les premiers degrés de l'état social, paraissent frappés d'un arrêt de développement et restent dans une éternelle enfance. Tels sont les Indiens du Nouveau-Monde et en général toutes les tribus qui ne connaissent pas l'usage des métaux; car si le feu et la pierre marquent les premières étapes de l'humanité vers le progrès, le bronze et le fer sont l'élément par excellence de la civilisation et en annoncent le début. Quelquefois les élémens politiques qui constituent une grande nation sommeillent pendant de longs siècles dans une peuplade, attendant qu'une main puissante vienne les mettre en jeu. Les pâtres du Latium erraient peut-être depuis des milliers d'années, inconsciens de leurs destinées, lorsque Romulus vint discipliner ces sauvages natures et jeter les fondemens de la ville éternelle. La république continua l'œuvre commencée par les rois, et, trois siècles après sa fondation, Rome s'élançait à la conquête du monde.

Dans l'analyse que nous venons de faire des peuples en travail de formation, nous avons réduit notre champ d'étude à ses termes les plus simples. En réalité, le problème devient beaucoup plus complexe dès que, sortant de ses limites premières par son travail même de développement, un peuple vient à se heurter aux nations voisines et pénètre dans leur sphère d'action; il se produit à ce contact de nouveaux facteurs dont il faut tenir compte, car ils offrent une importance capitale en sociologie. La lutte pour l'existence, qui était la conséquence fatale de la formation de l'individu, prend ici des proportions tellement vastes, et joue un rôle si prépondérant dans l'économie des sociétés, qu'il est nécessaire de s'arrêter quelques instans et de faire appel à la biologie pour lui demander la cause première de cette grande loi, qui domine la nature entière, et les principales conséquences qui en dérivent. Disons tout d'abord

qu'elle tire son origine de l'antagonisme qui se produit entre l'exubérance des forces vitales que présente le globe à ce moment de son évolution cosmique et les limites malheureusement si restreintes du champ planétaire. Prise dans son acception la plus large et envisagée dans ses trois grandes manifestations, le règne végétal, le règne animal et le règne humain, la vie nous apparaît comme un vaste champ de bataille qui se déroule à travers les âges sur toute la surface du sphéroïde tellurique, drame immense ayant pour point de départ la prise de possession du sol par l'humble végétal et pour dernier terme les destinées encore inconnues de sociétés futures. On peut résumer en quelques lignes ces envahissemens successifs de la planète par les trois grands facteurs de ce drame, la plante, l'animal et l'homme, le premier alimentant le second, tous deux alimentant le dernier, tous deux faisant pressentir, par l'étude de lois qui limitent leur expansion, celles qui règlent le développement de notre espèce, c'est-à-dire les conditions d'existence des sociétés, base première de l'économie politique. Il suffit en effet, pour se rendre compte de ce triple mouvement organique, de jeter les yeux sur ce qui se passe autour de nous dès que les trois grands principes de la vie, l'eau, l'air et le soleil, ne sont arrêtés par aucun obstacle. Dans nos contrées tempérées, nous sommes témoins chaque année de la fiévreuse activité des forces végétales : aux premières effluves du printemps, la terre se couvre au bout de peu de jours d'un tapis de verdure; dans les régions équatoriales, quelques heures suffisent. Dans les mers, c'est le groupe immense des algues qui tapissent le fond ou la surface des eaux. Les roches elles-mêmes ne peuvent échapper à la loi commune. Quand elles sont trop sèches ou trop dures pour que les mousses y prennent racine, elles sont envahies par les lichens, qui s'y cramponnent de leurs griffes foliacées. On peut dire que la vie suinte de tous les pores de la planète, et en voyant la végétation ruisseler de toutes parts, on conclut que le premier caractère des forces vitales est une expansion irrésistible, une sorte de furie végétale qui ne s'arrête que lorsqu'elle envahit la surface du globe.

Mais ce n'est là que le premier acte du drame. Dès que l'espace manque à cette expansion des forces végétales, elles se replient sur elles-mêmes, c'est-à-dire sur la plante, et alors commence dans le monde souterrain des racines la lutte la plus acharnée qui ait jamais eu lieu entre les élémens de la nature. Chaque pouce de terrain est disputé par une foule de combattans invisibles qui se pressent, s'affament, se dévorent, car chacun d'eux sent que c'est son existence même qui est en jeu. Dans la dynamique vitale, comme dans la dynamique physique, dont elle n'est qu'une simple appli-

cation, le plus fort finit toujours par avoir raison du plus faible. *Væ parvis!* Les végétaux à texture délicate sont supplantés par des espèces plus vigoureuses, tandis que celles-ci disparaissent à leur tour devant d'autres espèces encore plus robustes. A peine le lichen a-t-il effrité la surface du rocher qu'il recouvre et concentré un peu d'humidité dans ce premier sous-sol, qu'il est envahi par les mousses. Celles-ci s'avancent en colonnes serrées, et après avoir formé une première couche d'humus de leurs débris, cèdent la place aux plantes herbacées. L'herbe, « cette chevelure de la terre, » suivant la poétique expression des vieilles légendes scandinaves, disparaît devant les plantes ligneuses. Celles-ci se montrent dès que la terre végétale est assez épaisse pour soutenir les racines et assez riche pour les alimenter. Un combat d'un nouveau genre s'engage alors entre ces dernières espèces : ce ne sont plus seulement les racines qui se disputent le sol, ce sont les branches et le feuillage qui se dérobent l'air et la lumière. Nous trouvons là un second caractère du monde végétal, caractère qui dérive comme conséquence nécessaire du premier, et que nous avons déjà défini la lutte pour l'existence. »

Passons aux animaux. La puissance prolifique des animaux, par suite leur expansion indéfinie à la surface du globe, n'est pas moins grande que celle des végétaux. Si les continens semblent appartenir avant tout à ces derniers, la mer est le domaine privilégié des premiers, comme pour rappeler que c'est de ce mystérieux laboratoire que sont sortis les premiers germes de tous les êtres vivans. Il suffit de mentionner ces migrations périodiques de poissons qui défilent chaque année en légions innombrables sur une étendue de plusieurs lieues, ou mieux encore, ces immenses débris de coquillages qui tapissent le fond des océans, et que les flots rejettent chaque jour sur le rivage. Même sur les continens, il est des contrées où le fourmillement de la vie atteint des proportions si extraordinaires qu'il est souvent difficile de dire lequel, du végétal ou de l'animal, l'emporte dans la balance des forces organiques. Telles sont les vallées chaudes et humides arrosées par les grands cours d'eau de la zone torride. Le nombre des espèces diminue à mesure que l'on remonte vers les pôles ou vers le sommet des hautes montagnes; mais la vie ne cesse de se manifester, même dans les contrées les plus déshéritées, là où la nature ne présente qu'un manteau de neige ou la roche stérile. Il n'est pas un brin d'herbe qui n'abrite un insecte, de fruit qui n'attire un rongeur, d'écorce d'arbre qui ne soit hantée par quelque tribu de parasites. Si vous n'apercevez rien au premier coup d'œil, approchez un verre grossissant, vous distinguerez bientôt une population d'animaux microscopiques.

Cette effroyable pullulation d'espèces se coudoyant, se heurtant chaque jour pour se disputer la pâture, doit amener des luttes, luttes tragiques cette fois, car il s'agit non plus de combats invisibles livrés sans bruit dans les régions souterraines des racines, mais des destructions violentes accomplies au grand jour, ayant pour prélude les cris de douleur de la victime, et pour dernier acte les palpitations des chairs sanglantes. On peut comparer la surface des continens ainsi que la profondeur des mers à un immense champ de carnage où la moitié des êtres vivans sert de proie à l'autre moitié. Ces guerres zoologiques se succèdent suivant un certain ordre rhythmique; chaque espèce vivant aux dépens d'animaux plus faibles et servant à son tour d'alimentation à d'autres espèces plus fortes ou mieux armées. La fourmi qui chasse le puceron est traquée par une foule d'ennemis qui deviennent la proie des petits carnassiers. Ceux-ci sont poursuivis par le loup, le chien, le renard; ces derniers tombent sous la dent du tigre. Le tigre succombe à la morsure du serpent, et est aussitôt dépecé par des myriades d'animalcules qui recommencent l'éternel cycle des destructions. Nous pouvons donc appliquer au monde animal les deux grandes lois qui caractérisent le monde végétal : expansion indéfinie des espèces à la surface du globe, et comme conséquence inévitable, guerre entre elles, en d'autres termes, « lutte pour l'existence. »

Arrivons enfin à l'homme. L'homme, n'étant que la cime terminale du grand arbre de la vie, doit présenter quelques-uns des caractères des principales branches. Certains avantages inhérens à notre espèce lui ont facilité d'une façon singulière son libre développement à la surface du globe. Nous voulons parler des armes, qui, tout en écartant le danger des bêtes féroces, procurent par la chasse un aliment des plus précieux, des vêtemens et du feu, dont l'usage permet de résister aux rigueurs des régions froides, du navire, qui relie les continens, de la facilité avec laquelle nous nous faisons à la nourriture du pays que nous habitons, que cette nourriture soit végétale ou animale, continentale ou maritime. Aussi, tandis que la plupart des tribus zoologiques sont confinées dans certaines zones terrestres, on rencontre l'homme groupé en peuplades sous toutes les latitudes.

Ces peuplades, se multipliant et s'étendant sans cesse, finissent par se heurter, et les guerres zoologiques que nous avons vues s'élever entre les espèces animales se continuent dès ce moment entre les diverses fractions de la famille humaine. La solidarité qui doit un jour relier tous les peuples dans une action commune est un mot nouveau, et le fruit de longs siècles de civilisation. Pour le

sauvage, tout étranger est un ennemi qu'il doit exterminer dans l'intérêt de sa propre sécurité. Dans beaucoup de langues primitives, les peuples voisins sont désignés par ces mots : « les ennemis. » On sait d'ailleurs que les premiers vestiges de l'humanité sont des armes, que les récits des anciens peuples commencent toujours par des scènes de meurtres ou de combats, que les villes étaient des forteresses invariablement bâties comme des repaires de vautours sur les hauteurs les plus inaccessibles. Les prétextes de collision sont toujours les mêmes : empiétement sur les pâturages, vol de bestiaux, enlèvement de femmes, vengeance, plus tard ambition de princes, soif de conquêtes ou de pillages, agrandissement de territoire, etc. De nos jours encore, nous voyons les nations les plus civilisées se ruer sur leurs voisins, sous prétexte de revendication de frontières, et ramener tous les épouvantemens des temps barbares. Nous retrouvons ainsi dans la formation des sociétés cette grande loi darwinienne qui domine la nature vivante toute entière. Le crime entre les hommes, la guerre entre les peuples, tel est donc le double boulet que l'humanité serait éternellement condamnée à traîner avec elle, si les idées morales de solidarité et de justice, qui forment la caractéristique par excellence de notre espèce, ne venaient faire contre-poids aux instincts de l'animalité, et tracer une ligne de séparation infranchissable entre l'homme et le reste du monde organique.

II.

La notion morale de justice entre les individus, de solidarité entre les peuples, n'entrant que tard et lentement dans la conscience humaine, les annales des premiers âges rappellent presque toujours des scènes de destruction, qu'on ne peut comparer qu'aux rencontres de certaines espèces animales se disputant le sol. Deux faits ayant la valeur de lois historiques se dégagent cependant de cette confuse mêlée de races. Le premier fait est la marche envahissante de nations à qui le développement des facultés cérébrales assure la victoire sur les autres tribus; le second est la direction constante suivie par le courant humain. Dès avant l'aube des temps historiques, nous voyons les Aryas s'élancer des hauts plateaux de l'Asie centrale et se diviser en deux groupes pour marcher à la conquête du globe. Le premier, tournant vers l'est, descendit d'abord dans les riches vallées de l'Inde, exterminant les populations indigènes, les *Dasyus* des hymmes védiques; puis, côtoyant la race mongolique, trop forte pour se laisser entamer, il envoya des rameaux jusque dans les grandes îles qui forment le prolongement de l'ex-

trémité orientale de l'Asie, et ne s'arrêta que devant l'immensité du grand océan. Le deuxième groupe, se dirigeant vers l'ouest, envahit l'Europe étape par étape, refoulant toutes les peuplades qu'il rencontrait sur sa route. L'avant-garde de cette migration, qui dura probablement de longs siècles, était formée par les Ibères, dont on retrouve les traces depuis le Caucase jusqu'aux colonnes d'Hercule. Là les Ibères attendirent plus de trente siècles que la boussole, maniée par un navigateur de génie, leur permît de reprendre le chemin de l'ouest. Cet homme parut enfin, et dans les dernières années du XVe siècle Christophe Colomb, s'élançant vers cette mer inconnue, tenta de rejoindre les Aryas de l'est. Arrêté par le continent américain, il ne put qu'indiquer la route à ses successeurs, et quelques années après, les compagnons de Magellan, pénétrant dans le Pacifique, retrouvèrent dans les grandes îles qui avoisinent l'Asie leurs frères de l'est, après plusieurs milliers d'années de séparation. Depuis cette époque, la marche des Aryas vers l'ouest s'est continuée; aujourd'hui encore, des légions d'émigrans quittent chaque année le sol appauvri de la vieille Europe, pour aller demander l'existence aux terres fécondes du Nouveau-Monde.

De ce grand courant humain marchant toujours vers l'ouest et embrassant la circonférence du globe, dérivent des courans secondaires offrant tous la même direction, celle du pôle à l'équateur. Cela s'explique sans peine : si nous comparons les peuplades du nord avec celles du midi, nous voyons d'un côté des populations énergiques faites à la fatigue, se trouvant à l'étroit sur un sol ingrat et sous un ciel inclément, de l'autre des nations énervées par la douceur du climat, vivant presque sans travail, tant la terre est fertile. Dès lors, par une sorte d'équilibre, le trop plein des populations septentrionales se déverse en avalanches périodiques dans les riches plaines du sud. L'histoire de l'Occident n'est, à vrai dire, que le récit de ces débordemens ethniques, recouvrant de leurs alluvions les peuples du midi, et des efforts tentés par ceux-ci pour opposer des digues aux flots envahisseurs. La vaste et sombre Germanie, appelée par Jornandès le grand laboratoire des nations, *magna officina gentium*, est la terre-mère des fourmillemens humains. Des premières hordes kymriques jusqu'à nos jours, presque tous les grands ébranlemens qui ont agité l'Europe ont eu pour point de départ la puissance prolifique de la race teutonique et l'insuffisance du sol à la nourrir. Par contre, l'histoire n'a enregistré que des désastres, toutes les fois que le courant humain a essayé de remonter vers les pôles. Les annales des peuples, depuis Sésostris jusqu'à Napoléon Ier, démontrent ce fait, on pourrait dire ce contresens historique à chacune de leurs pages.

Lorsqu'un peuple s'est constitué, c'est-à-dire lorsqu'il s'est assuré par une bonne organisation les conditions de son existence et qu'il se sent assez fort pour résister aux agressions du dehors, il entre dans une nouvelle phase qu'on peut appeler son adolescence. Nous avons vu que l'adolescence de l'homme est marquée par l'épanouissement de ses facultés esthétiques. Il en est de même chez les nations. Leur jeunesse se révèle par une exubérance de séve qui a produit dans le domaine de l'art les monumens dont les débris commandent notre admiration et sont encore nos plus précieux modèles. Il est en effet à remarquer que c'est pour ainsi dire du premier jet que sont sorties les plus belles productions de l'esprit humain, et que plus on remonte dans la série des âges, plus ces productions fixent l'attention par leur incomparable grandeur. Presque tous les peuples de l'Occident ont voulu célébrer dans un poème épique les hauts faits de leurs héros, et de tous ces essais, il n'en est qu'un qui soit resté debout : c'est le plus ancien, *l'Iliade*. Aucun des édifices élevés aux beaux jours de la Grèce ne rappelle la hardiesse et les proportions colossales des temples qui surgirent au début de la civilisation hellénique, et dont les ruines étonnent le voyageur qui visite les nécropoles de la Sicile, de la Grande-Grèce, du Péloponèse et de l'Ionie.

Cette vigueur de conception, cette exubérance plastique, qui caractérise la jeunesse des peuples, est une conséquence naturelle de l'immense déploiement de forces qui a lieu dans la période précédente; à ce moment, toutes les énergies s'éveillent, se concentrent vers un but unique, le droit de vivre, de conquérir une place au soleil. C'est la lutte de l'existence appliquée à une nation tout entière. Ce but atteint, ces énergies se tournent vers une autre direction; lancées en avant par la vitesse acquise, elles arrivent d'un bond aux proportions les plus hautes. C'est une transformation de forces analogue à ce que l'on voit tous les jours en mécanique, ainsi que dans le monde vivant, où le végétal, dès qu'il a acquis un certain développement, laisse la séve s'épanouir en fleurs et en parfums. Nous avons vu les mêmes phénomènes se produire chez l'homme lorsqu'il atteint l'âge de la puberté; de même que la plante végétale et la plante humaine, la plante ethnique ne peut produire sa floraison que lorsqu'elle a pris un certain degré de consistance et de volume. Il faut d'ailleurs un passé historique pour que la légende ait le temps d'ennoblir les héros des premiers âges, car c'est de ces figures agrandies par l'éloignement que la poésie, la statuaire, la peinture, tireront leurs inspirations et leurs modèles. D'autre part, on sait que la culture des beaux-arts suppose une société arrivée à un certain degré d'organisation et de bien-

être. Un sauvage de l'époque préhistorique peut ébaucher dans un bois de renne l'esquisse d'un mammouth ou d'un ours des cavernes, mais un monument digne de passer à la postérité ne peut être élevé que par une cité puissante et riche. Or toute richesse suppose une accumulation de travail, c'est-à-dire le labeur séculaire des générations.

Est-il besoin de dire que la floraison esthétique d'un peuple dépend autant des influences du milieu ambiant que du génie de la race? Un sol plat, ne renfermant ni la pierre ni le métal, se prête peu à l'épanouisement de l'art. L'architecture et la sculpture y sont impossibles, la poésie et la peinture chercheraient en vain des inspirations sous un ciel sans caractère, n'offrant d'autres lignes qu'un horizon sans perspectives. La zone torride et les régions boréales ne sont guère plus propices; l'intelligence s'y atrophie, ici par la rigueur du froid, là par un climat énervant. L'activité cérébrale ne peut mettre en jeu toutes ses énergies qu'à la condition d'avoir pour théâtre un pays dont le climat tempéré stimule l'homme au lieu de l'énerver, dont les montagnes soient riches en carrières de pierre et en minerai de fer, dont le ciel présente un certain caractère de grandeur. C'est aux marbres de Paros et de Carrare que la Grèce et l'Italie doivent en partie les merveilles de leur statuaire, et n'est-ce pas des splendeurs magnifiques de leur ciel que la poésie et la peinture tirent la pureté de leurs lignes et la richesse de leur coloris?

Des influences d'un autre ordre peuvent arrêter ou retarder l'éclosion des arts plastiques. L'Hindou, porté par le climat à l'extase, perd dans la contemplation incessante de l'infini le sentiment du nombre, de la mesure, qui est l'essence de l'art. Ses temples sont des hypogées où règne la terreur, ses statues des idoles monstrueuses, ses poèmes le récit interminable de ses visions panthéistiques. Son imagination, toute entière aux fantômes qui l'obsèdent, n'a pu jusqu'ici donner l'essor aux facultés esthétiques. Le même phénomène s'est produit dans l'Italie ancienne, mais pour des causes inverses. La Rome des consuls ne connut les beaux-arts que par les emprunts faits à la Grèce. Les esprits, uniquement tournés vers les armes, dédaignaient de pratiquer les arts de la paix et laissaient ces soins aux esclaves et aux vaincus de l'Achaïe; mais lorsque dans les temps modernes l'Italie, redevenue maîtresse de ses destinées, put donner libre essor à son génie, elle obtint rapidement dans le domaine de l'art la gloire qu'elle s'était acquise dans la carrière des armes, et devint pour l'Europe ce que la Grèce fut autrefois pour elle, la terre classique des beaux-arts.

Inutile d'ajouter que, parmi les influences qui peuvent favoriser

le développement de l'instinct du beau, les aptitudes de la race tiennent le premier rang. Si la Grèce a parcouru le cycle esthétique tout entier avec un éclat qu'aucun autre peuple n'a jamais égalé, elle le doit surtout au génie de ses habitans. Le sentiment du beau était si naturel à cette race qu'il se manifeste dès l'âge de pierre, comme le témoignent les instrumens en silex trouvés dans les fouilles de l'Attique, et qui font partie de la collection préhistorique du Collége de France. On aperçoit dans la plupart des échantillons une certaine élégance de forme et d'exécution qui révèle un peuple artiste et qu'on ne retrouve dans aucun autre pays sur les objets de la même époque. Aussi la Grèce jeta-t-elle un éclat incomparable jusqu'au jour où un vainqueur brutal, dépouillant les muses helléniques de leur indépendance, fit tarir la poésie qui jaillissait de leurs lèvres et évanouir les grâces de leur sourire. Quelque grand que soit le génie d'un peuple, il devient muet dès qu'il ne sent plus le souffle de ce moteur magique, la liberté.

Après la jeunesse, l'âge mûr. De même que l'effervescence poétique de l'adolescence fait place avec les années à la réflexion, de même la phase esthétique des peuples est suivie dans le cours des siècles de ce qu'on peut appeler la phase scientifique. Cette dernière étape, qui marque le point culminant de l'évolution ethnique, ne s'est révélée jusqu'ici que par des manifestations individuelles plutôt que collectives, et semblent le privilége de quelques familles du groupe âryen. Les causes qui ont rendu ces manifestations si tardives et si restreintes méritent d'être passées en revue. Pour mieux nous faire comprendre, reprenons notre terme de comparaison, la plante. On sait que l'évolution d'un végétal peut se ramener à trois termes : formation des tissus, floraison, fructification; mais ces termes, loin d'être égaux dans leur développement, se présentent comme les échelons d'une série décroissante. Tandis en effet que la séve toute entière concourt à la formation du tronc, des branches et du feuillage, une partie seulement se porte vers les fleurs, et ce n'est qu'une fraction de cette dernière qui arrive aux fruits. De même l'évolution de la séve ethnique peut se ramener à trois termes, correspondant à la triple éclosion politique, esthétique et scientifique, et qui dérivent aussi l'un de l'autre suivant une progression décroissante. Nous avons démontré que c'est des élémens politiques d'une nation que les lettres et les beaux-arts tirent leur racine, et c'est la pratique raisonnée de l'art qui est le premier moteur des études scientifiques. Il est enfin aisé de voir que, si toutes les forces vives d'un pays concourent à la chose publique, une partie seulement se détourne du courant commun pour entrer dans le domaine de l'art, et que très peu de ces forces ont reçu une impulsion assez vive pour fournir une nouvelle étape et vaincre

tous les obstacles semés sur la route de la science. La science est le fruit de l'arbre humain, et les causes qui empêchent ce fruit d'arriver à maturité ne sont pas moins nombreuses que celles qui entravent la fructification de la plante. On devine sans peine que ces causes tiennent à la fois aux circonstances locales et aux aptitudes des races. Ainsi l'astronomie, dont l'étude se présente en quelque sorte d'elle-même sous le ciel toujours pur de l'Égypte, eût pu difficilement éclore dans certaines régions montueuses de l'Europe, où les astres, généralement voilés par la brume, sont souvent interceptés par les nuages. Par contre la géologie, qui a pris naissance dans les Alpes et dans les autres montagnes déchirées par la main de l'homme ou par les convulsions de la nature, n'aurait jamais été soupçonnée dans la vallée du Nil, uniquement formée des alluvions du fleuve.

Souvent le cycle scientifique est interrompu dans sa marche par les guerres, les conquêtes, les révolutions; plus souvent encore cette marche est retardée par le *veto* de convenances politiques ou religieuses. Un trop grand développement donné aux arts peut étouffer l'essor scientifique : témoin la Grèce, qui, après avoir brillé d'un éclat incomparable dans le domaine de l'art, s'est arrêtée, dans le domaine de la science, aux élémens d'Euclide. C'est principalement dans le degré d'énergie cérébrale, je veux dire dans les aptitudes de la race, qu'il faut chercher le levier du mouvement scientifique. L'étude comparée des langues montre que la science a pour véhicule les idiomes précis, mesurés du Nord. L'histoire du progrès de l'esprit humain vient confirmer ces conclusions tirées de la linguistique, car la plupart des grandes découvertes nous viennent des diverses contrées de l'Europe centrale ou septentrionale. Une des plus instructives que l'on puisse citer est celle qui se rapporte aux origines du calcul différentiel. Dans la seconde moitié du XVIIe siècle vivaient deux éminens géomètres, Newton en Angleterre, Leibniz en Allemagne. Tous deux, appliquant la méthode algébrique de Descartes au problème des tangentes, aperçurent une voie analytique nouvelle, s'y élancèrent résolûment et jetèrent les fondemens de l'analyse infinitésimale, le plus puissant instrument qui ait été révélé au génie de l'homme dans le domaine des sciences pures. Quelques années auparavant, un mathématicien de Toulouse, Fermat, appliquant le même calcul au même problème, avait entrevu de son côté une voie nouvelle, mais ne songea nullement à y entrer et laissa ainsi échapper de ses mains la gloire de cette découverte. La plupart des grands noms scientifiques dont s'honore la France appartiennent à nos provinces septentrionales. Les langues sonores du Midi se prêtent mal à la précision des méthodes analytiques. C'est en vain qu'on chercherait une grande figure scientifique parmi les

noms illustres de l'Espagne, qui était, il y a trois siècles, la première nation du monde et dont la littérature inspira longtemps la nôtre.

Comment expliquer l'inégal développement que présente l'esprit scientifique dans la France du nord et dans la France du midi? Les caractères tirés de la diversité des races ne suffisent pas pour rendre compte de ce fait, car les différentes tribus qui peuplèrent la Gaule ont été par le travail des siècles mélangées et fondues en un tout homogène qui constitue la nation française. Ici encore c'est au mouvement accompli dans les sciences naturelles pendant ces dernières années que nous devons le mot de l'énigme. Reportons-nous en effet au commencement du XIIIe siècle, au moment où l'esprit d'examen, se réveillant dans le midi de la France, venait de produire l'hérésie des Albigeois. La mode était alors aux croisades. Après en avoir prêché une contre les infidèles, le pape Innocent III en prêcha une seconde contre les hérétiques et chargea un de ses légats de suivre les croisés pour les empêcher de faillir à leur besogne. On sait qu'ils la menèrent si bien, qu'à Béziers, se trouvant embarrassés pour distinguer les orthodoxes des excommuniés, ils massacrèrent tout, laissant à Dieu, d'après les conseils du légat, le soin de reconnaître les siens. L'inquisition, établie vers la même époque, fut chargée de compléter l'œuvre en étouffant dès sa naissance tout germe d'hérésie nouvelle. Si on se rappelle que c'était la partie éclairée de la population qui discutait les dogmes, on verra qu'une telle extermination réalisait, d'après une expression empruntée à la terminologie darwinienne, une véritable sélection anti-intellectuelle.

Au XVIe siècle, la réforme fut une nouvelle application du principe sélectif, car c'étaient encore les classes lettrées qui se trouvaient à la tête du mouvement, et ce fut surtout le midi de la France qui eut à souffrir. Dans la seule ville de Toulouse, près de quatre mille protestans, appartenant pour la plupart à l'élite de la population, furent massacrés, comme le témoignait un jubilé séculaire aboli il y a une dizaine d'années. La Saint-Barthélemy, et plus tard l'émigration amenée par la révocation de l'édit de Nantes, furent des sélections appliquées sur une plus grande échelle. En Espagne, l'œuvre d'épuration fut encore plus complète. Après avoir expulsé les Juifs et les Maures, l'inquisition mura si bien les portes de la Péninsule que la réforme ne put y pénétrer, le *quemadero* arrêtant court l'hérésie avant qu'elle eût le temps de se produire. Ainsi s'explique la progression décroissante qu'on observe dans la marche de l'esprit scientifique, des bords du Rhin aux bords de l'Èbre. La science, qui dans la France du nord occupe le rang qui lui appartient, s'affaiblit visiblement dans le midi, et semble s'évanouir dès qu'on franchit les Pyrénées. Presque tous les traités scientifiques que j'ai rencontrés en Espagne, en Portugal, ainsi que

dans les colonies espagnoles et portugaises de l'Amérique du Sud, étaient des traductions d'ouvrages étrangers. Fille de la discussion et de l'examen, la science ne pouvait prendre racine dans un pays fermé à la libre expansion de l'idée. Ajoutons que, bien que l'inquisition ne soit plus aujourd'hui qu'un souvenir, nous n'avons pas encore complétement échappé à ses étreintes, ni à la sélection anti-scientifique qui en est le corollaire immédiat. Nos préjugés, nos traditions, nos habitudes, nous imposent une sorte de science officielle hors de laquelle il est dangereux de s'aventurer; de là les conséquences les plus fâcheuses pour le mouvement intellectuel de la nation. Nous n'en citerons qu'un exemple, mais qui est assez frappant. Dans la première moitié du dernier siècle, un savant explorateur, Benoît de Maillet, plus connu sous l'anagramme *Telliamed*, fit paraître sous ce titre : *Entretien d'un philosophe indien avec un missionnaire français*, un livre où il exposait l'origine océanique des espèces animales et leurs transformations successives. On le crut fou. Lamarck n'eut pas plus de succès lorsqu'il publia en 1809 la *Philosophie zoologique*. Hæckel fait à ce sujet une remarque digne d'être notée. Cuvier qui, dans son rapport sur les progrès des sciences naturelles, cite les brochures les plus insignifiantes, ne juge pas à propos de mentionner l'ouvrage de Lamarck. Un seul savant, Geoffroy Saint-Hilaire, se hasarda à défendre les idées du philosophe naturaliste, et sa voix resta sans écho. La sélection latente, amenée par les rigueurs de la science officielle, ne tarda pas à porter ses fruits, et lorsqu'en 1859 deux éminens naturalistes anglais, Wallace et Darwin, produisirent, surtout le dernier, sur la théorie de la descendance, une quantité si prodigieuse de faits, un tel choix de preuves, que tous les esprits dégagés de préjugés furent obligés d'examiner sérieusement la nouvelle doctrine, la France resta muette, et c'est de l'étranger que nous sont venus jusqu'ici les traités publiés sur cette grande question.

A quelle époque convient-il de faire remonter les premiers préludes de la science? Nous estimons qu'on peut fixer cette date vers la première moitié du XVIe siècle, lorsque parut le livre du Polonais Copernic sur les *Révolutions des corps célestes* et que les mathématiques commencèrent à prendre leur essor. L'avénement de l'esprit scientifique était impossible aux âges précédens, car les ténèbres qui enveloppèrent l'Europe pendant la longue nuit du moyen âge ne purent être dissipées que par un concours de circonstances qui ne se réalisa qu'alors. La première fut l'arrivée des savans grecs qui, fuyant les Turcs, maîtres de Constantinople (1453), vinrent chercher un asile dans l'Occident et apportèrent les trésors des connaissances de l'antiquité, d'où devait bientôt sortir la renaissance des lettres et des arts. La seconde, qui eut lieu vers la même époque, fut l'appa-

rition de l'imprimerie, c'est-à-dire le véhicule de la pensée humaine sans lequel la renaissance eût été impossible. Bientôt après, familiarisée avec la nouvelle langue inaugurée par Descartes, l'école newtonienne annonçait par ses brillantes découvertes que la science allait faire son entrée dans le monde. Ce mouvement, interrompu par l'ébranlement qu'occasionna dans toute l'Europe le contre-coup de la révolution française, a été bientôt repris avec une énergie nouvelle, grâce au rapprochement des peuples amené par la vapeur, l'électricité et la presse. N'exagérons toutefois ni la vitesse ni l'amplitude de ce mouvement. La science est restée jusqu'ici le privilége de quelques intelligences d'élite. Les classes lettrées ne la connaissent que de nom, leur éducation étant presque exclusivement littéraire. D'ailleurs on peut dire que la plupart des sciences d'observation ne sont pas encore sorties de leur période embryonnaire. Aussi n'avons-nous presque rien fait jusqu'ici pour la domestication des forces de la nature qui doivent devenir nos auxiliaires pour le « combat de la vie. » La plus puissante de toutes, l'électricité, est encore pour nous un Protée insaisissable. A l'exception du canal de Suez, de quelques voies ferrées et des télégraphes sous-marins, nous n'avons commencé aucun des grands travaux d'aménagement de la planète.

Il reste à dire quelques mots sur la dernière phase de la vie des peuples qui, de même que les individus, vieillissent et s'éteignent lorsqu'ils ont accompli les diverses stades de leur évolution. Les invasions, les guerres, les révolutions, les perturbations géologiques, avancent souvent ce terme, de même que les maladies, les accidens, les diverses causes de destruction hâtent la fin des individus. Certaines peuplades meurent sans laisser de traces. Tels sont les Indiens du Nouveau-Monde, qui disparaissent devant l'arrivée de races supérieures. C'est l'arbre demeuré stérile, l'homme qui meurt sans postérité. D'ordinaire un peuple qui s'éteint laisse derrière lui un peuple plus jeune qui recommence le cycle des évolutions ethniques ; le nouveau peuple, mieux armé que celui qui l'a précédé pour la lutte de l'existence, doit fournir une carrière plus vaste, plus brillante. C'est le fils qui, héritant de l'expérience du père ainsi que du travail accumulé par ce dernier, commence le combat de la vie dans des conditions moins malheureuses que ses aïeux. Quant au peuple éteint, il laisse, comme monument de son passage, son idiome, qui devient langue morte. Les langues mortes marquent dans une même race les générations ethniques qui se sont succédé dans la série des âges, de même que les zones concentriques du bois indiquent le nombre d'années que l'arbre a vécu. Le véda, le sanscrit, le pracrit, correspondent à autant d'étapes parcourues par l'arya de l'Inde pour devenir l'indou d'aujourd'hui. La

civilisation se reflétant dans le langage, les langues mortes révèlent aux philologues les côtés les plus saillans de la vie des sociétés. Le véda nous montre un peuple enfant tout entier à ses occupations pastorales et agricoles; dans le sanscrit, qui lui a succédé, nous voyons non plus une tribu de pasteurs, mais une nation qui se forme, qui a conscience de ses destinées. Une riche littérature indique une ère de prospérité, de grandeur, une langue pauvre nous dit que le peuple qui l'a parlée a été arrêté dans son essor par quelques événemens inattendus. Telles les zones ligneuses de l'arbre accusent une saison favorable lorsqu'elles s'étalent en couches épaisses, tandis qu'elles s'amincissent quand un long hiver a retardé la marche de la séve. Nous ne nous étendrons pas davantage sur ces analogies, et nous passerons à l'examen d'une autre question qui se présente comme le complément naturel de l'étude de l'évolution des peuples : nous voulons parler de l'évolution de l'humanité, envisagée dans son ensemble et dans ses rapports avec le globe qui la nourrit.

III.

L'humanité peut être comparée à un immense polypier dont les ramifications, correspondant aux diverses races, s'étendent sans cesse dans l'océan des âges. Les faits révélés par l'étude des principales branches de cet arbre ethnique sont-ils assez nombreux pour permettre le tracé de la courbe des destinées humaines? Nous allons essayer de répondre à cette question, moins pour la résoudre, car nous sommes loin de posséder toutes les données que réclame la mise en équation du problème, que pour montrer combien les procédés d'investigation des sociologues d'aujourd'hui diffèrent des méthodes suivies par les sociologues d'autrefois. A travers la diversité des points de vue et la divergence des écoles, ces derniers offraient pour premier trait commun de poser *a priori* les prémisses d'où ils tiraient leurs déductions, et pour second, de voir dans l'homme moins une réalité organique qu'une abstraction métaphysique, rappelant plutôt les nuages qui planent dans l'atmosphère que l'être vivant dont le sol est le premier point d'appui. Leurs conclusions variaient autant que leurs prémisses; mais que leur point de départ fût l'homme providentiel de Bossuet ou l'homme-triangle de Spinoza, le problème des destinées s'adressait à une race complétement différente de la nôtre, race qui aurait hérité de toutes nos grandeurs et qui se trouverait exempte de nos faiblesses, je veux dire de nos nécessités ambiantes. Tout autre est la voie suivie par les philosophes naturalistes, tout autres sont aussi les résultats.

Après avoir réservé la part qui revient à la psychologie, ils considèrent d'abord l'homme-organe, sans lequel l'homme-intelligence n'est plus qu'une fluidité insaisissable. Comme la connaissance des êtres vivans suppose l'étude préalable du milieu qui les alimente, c'est dans l'examen du champ planétaire, dans la nature et l'étendue de ses diverses parties qu'ils cherchent les conditions premières de l'existence des peuples et les limites fixées au développement des races. Établir le rapport normal qui doit exister entre la population et la surface, ainsi que la puissance productrice du globe, telle est la première question qui se présente.

La superficie du globe peut être évaluée en chiffre rond à 51 milliards d'hectares, qu'on réduit généralement à 14 milliards pour ne mettre en ligne de compte que les terres émergées. Dans les pays fertiles et bien cultivés, en Belgique par exemple, la terre peut nourrir deux habitans par hectare. Si nous réduisons ce chiffre de moitié pour tenir compte des terrains médiocres ou impropres à la culture, on trouve que les îles et les continens peuvent suffire à l'alimentation de 14 milliards d'individus. La population du globe étant estimée, d'après les calculs des géographes les plus autorisés, à 1 milliard 400 millions d'habitans, on arrive à cette conclusion que les neuf dixièmes de la planète sont encore en friche, ou, pour parler plus exactement, que la race humaine, condensée dans certaines contrées jusqu'au point de s'affamer, abandonne la plus grande partie du sol planétaire aux diverses espèces zoologiques.

Comment expliquer une telle anomalie, si ce n'est par l'ignorance des lois économiques dont une des plus anciennement constatées est l'émigration? Nous avons vu les tribus âryennes obéissant à cette loi dès leur apparition sur la scène du monde. Chez certaines nations policées, on rencontre cette même loi élevée à la hauteur d'une institution nationale, car elle se présente non-seulement comme le dérivatif naturel de l'excès de la population, mais elle a encore le double avantage d'être un élément de prospérité pour la métropole et un des plus puissans véhicules de la civilisation. Dès les premiers siècles de leur histoire, nous voyons les Hellènes couvrir de colonies les côtes de la Grande-Grèce, de la Sicile, de la Gaule et de l'Espagne. Vers l'an 600 avant notre ère, le sénat de Carthage chargeait un de ses amiraux, Hannon, d'aller fonder des établissemens sur les côtes de l'Afrique occidentale à la tête de soixante navires portant 30,000 émigrans. Rome, qui ne suivit que timidement ces exemples, eut à soutenir la guerre des esclaves et la guerre sociale. Au xve et au xvie siècles, la boussole permit aux Portugais et aux Espagnols de reprendre l'émigration sur une plus grande échelle. Les premiers laissèrent une traînée de colonies depuis les côtes de l'Afrique septentrionale jusqu'aux extrémités de

l'Asie orientale et aux archipels de la Mer du Sud, tandis que les seconds peuplèrent le Nouveau-Monde. Aujourd'hui c'est l'Allemagne, l'Irlande, l'Angleterre, qui continuent l'œuvre commencée il y a quatre siècles par le Portugal. Chaque année, le trop plein de la population germanique et des îles britanniques s'écoule partie vers les prairies du *far-west*, partie vers les *pampas* du sud. Le sol pouvant dès lors suffire à ses habitans, la vie n'est plus une lutte sociale; l'homme du peuple, trouvant dans le travail les conditions normales de l'existence, devient un élément d'ordre et de prospérité au lieu d'être un élément perturbateur, et le pays n'a pas à redouter ces explosions fiévreuses qui mettent la société en péril et dont la France, par son oubli des lois économiques, a été naguère encore le sanglant théâtre. Le plus sûr moyen de prévenir les perturbations sociales, qu'on pourrait définir les débordemens du prolétariat, c'est d'assurer aux classes pauvres leur pain du lendemain. Or on n'alimente pas un peuple par décret; il faut pour cela des mesures économiques, dont la première est de veiller soigneusement à la marche progressive de la population. Toute agglomération d'hommes qui n'est pas en rapport avec les productions du sol peut être comparée à un immense condensateur électrique; le fluide s'accumule insensiblement, sans bruit, jusqu'à l'explosion qui amène la foudre et la tempête. Jadis c'était la guerre qui maintenait la population dans un équilibre normal; de violentes saignées à de courts intervalles prévenaient toute pléthore du corps social. « J'ai trois cent mille hommes de revenu, » disait cyniquement le Tchinghiz-khan des temps modernes, Napoléon Ier. Cette méthode, chère aux rois absolus, disposant en souverains maîtres de la vie et des biens de leurs sujets, n'est plus aussi aisée aujourd'hui sous les monarchies constitutionnelles, qui doivent compter avec les peuples toutes les fois qu'il s'agit de lever des hommes ou de se procurer de l'argent. L'expérience et la raison nous apprennent que le véritable dérivatif des sociétés trop nombreuses est l'émigration. N'est-ce pas d'ailleurs par cette voie que l'espèce humaine doit arriver à la prise de possession de la planète, qui apparaît dans le lointain des âges futurs comme la grande étape de ses destinées?

Ici se dresse un point d'interrogation. L'élan donné depuis quelques années à la navigation et aux chemins de fer facilitant l'accès des terres lointaines, il est permis de supposer que l'esprit de colonisation pénétrera de plus en plus dans la politique des peuples et ira en s'accentuant jusqu'à ce qu'un équilibre normal soit établi entre la population du globe et la surface des continens émergés; mais dans quelles proportions les diverses tribus humaines suivront-elles ce mouvement? N'est-il pas à craindre qu'il se produise de violentes expropriations de races, que les mieux douées ne s'éten-

dent au détriment des plus faibles, et, dans cette dernière hypothèse, est-il permis d'entrevoir celle à qui serait réservé l'héritage de la planète? Nous avons vu les races latines ouvrir avec la découverte du Nouveau-Monde l'ère des émigrations; mais, comme si elles eussent été épuisées par un si grand effort, elles cèdent insensiblement le pas aux races teutoniques, plus faites à la fatigue qu'exigent les durs travaux du défrichement, plus prolifiques, plus portées par la rigueur du climat à quitter le sol natal. Au XVIIe siècle, les Hollandais avaient supplanté les Portugais dans la plus grande partie des colonies que ceux-ci avaient fondées. Au XVIIIe siècle, ce fut l'Angleterre qui supplanta la France. Ce sont les diverses tribus de souche germanique qui, à l'heure qu'il est, marchent résolûment par cette voie à la conquête du globe. Déjà de puissans courans d'émigration sillonnent les mers et les continens pour préluder à cette prise de possession; déjà l'Amérique, l'Australie, les îles et les archipels du Grand-Océan ont reçu les premiers éclaireurs de l'armée envahissante. Que deviendront les races jaune, rouge, brune et noire devant ce flot toujours croissant? L'histoire de la découverte et de la conquête du Nouveau-Monde nous montre que l'homme du désert recule devant le colon européen et disparaît à mesure que la civilisation prend pied sur son sol. Il est donc permis de poser en principe que les tribus inférieures s'éteindront à la longue devant les fortes races de l'Occident. Cependant il convient de mentionner deux exceptions : le nègre, protégé par les ardeurs de l'Afrique équatoriale, et le rameau oriental de la famille jaune, le seul qui puisse affronter le courant européen sans se laisser absorber. Cette infraction à la loi commune s'explique peut-être moins par la densité de la population et par les fortes qualités physiques des peuples mongols que par leur développement cérébral, qui leur a permis d'atteindre cette cohésion qui fait la force des nations policées. Nos préjugés de race ne nous permettent guère d'apprécier d'une manière équitable les habitans de l'Asie centrale et de l'extrême Orient, de sorte que nous n'avons presque toujours sur eux que des notions incomplètes et souvent fausses. Nous professons à leur égard le dédain superbe qu'ils montrent pour ceux qu'ils appellent « les barbares de l'Occident, » au lieu de nous demander si au fond de cette civilisation dont nous ne connaissons que les dehors, il n'existe pas quelque indice d'énergies latentes prêtes à se développer au contact des tribus supérieures de la famille âryenne. Le Chinois n'est à nos yeux qu'un peuple destiné à végéter dans une éternelle enfance par suite d'un arrêt de développement qui l'aurait frappé dans la première phase de son évolution. Cette manière de voir semble, il est vrai, justifiée par tout ce que

nous ont appris les voyageurs qui ont étudié les mœurs et l'état social du Céleste-Empire; mais ne serait-il pas plus philosophique, plus conforme aux données de l'anthropologie et à une saine appréciation de l'histoire, de considérer ce prétendu arrêt de développement comme un stade naturel de l'évolution des races, comme le degré initial d'une série ascendante dont les autres termes nous échappent à raison de l'excessive lenteur qui préside à la succession des cycles organiques? N'oublions pas que les Mongols connaissaient longtemps avant nous la poudre, l'imprimerie, la boussole, c'est-à-dire les trois grands leviers des temps modernes, — qu'ils peuvent le disputer aux Occidentaux en valeur et en courage, comme le prouvent les formidables invasions dont l'orient de l'Europe a été plusieurs fois le théâtre, — qu'ils l'emportent sur nous en vigueur physique ou tout au moins en puissance de résistance passive au travail, car personne n'ignore que le *coolie* chinois est l'élément colonisateur par excellence, et qu'il prospère là où succombe l'Européen, où dépérissent l'Indien, le Nègre et le Malais, — qu'enfin ils possèdent d'étonnantes facultés d'assimilation, ainsi qu'en témoignent les rapides progrès accomplis par le Japon depuis qu'il a ouvert ses ports aux navires étrangers. Il n'a peut-être manqué à ces peuples, pour devenir nos égaux, qu'un livre qui leur a fait défaut jusqu'ici, les *Élémens* d'Euclide; mais, lorsque parurent les premiers feuillets de ce livre, les nations qui marchent aujourd'hui à l'avant-garde de l'humanité erraient dans les forêts de l'Europe à l'état de tribus sauvages. Il a fallu une longue suite de générations pour que ces peuplades quittassent les langes et les bégaiemens de l'enfance, et pussent épeler les sublimes pages sorties plus de vingt siècles auparavant des écoles d'Ionie, de la Grande-Grèce, d'Athènes et d'Alexandrie, tandis que la nation hellénique, qui avait été la grande initiatrice de ce mouvement, n'est plus depuis longtemps qu'un souvenir historique. Pourquoi ne se produirait-il pas, aux âges futurs de notre espèce, un déplacement analogue dans l'échelle des races au profit de quelque tribu mongolique? Il arrivera un jour où les hommes de l'Occident, usés par l'immense déploiement des forces vives qu'entraîne le labeur de la civilisation, s'éteindront comme s'éteint tout organisme qui accomplit le cycle normal de son évolution. Si à ce moment les Mongols conservent encore leur vigueur d'aujourd'hui, il est permis de supposer que, grandis à notre contact, ils entreront à leur tour dans l'ère scientifique et seront ainsi appelés à recueillir l'héritage du sol planétaire. Quoi qu'il en soit, quel que puisse être le sort réservé aux derniers représentans de la famille humaine, on peut établir en principe que l'expropriation qui menace les diverses tri-

bus au profit des principaux rameaux du groupe âryen n'atteindra jamais, suivant toute probabilité, les branches supérieures de la race jaune.

S'il est malaisé de déterminer les peuples qui paraissent devoir l'emporter dans la lutte suprême que se livrent les races pour se disputer la possession du globe, il n'est pas moins difficile d'évaluer le chiffre qu'atteindra la population humaine quand elle sera arrivée à l'apogée de son épanouissement. Nous avons dit que les terres émergées jusqu'ici présentent une surface d'environ 14 milliards d'hectares pouvant alimenter 14 milliards d'individus à raison d'un habitant par hectare. Les termes de ce rapport variant avec les âges géologiques, on ne saurait établir sur de telles bases que des calculs approximatifs. L'étude des couches du sol nous montre que la distribution des eaux et des continens se modifie d'âge en âge suivant une loi constante : d'une faible étendue à l'origine, les terres ont gagné progressivement en surface, tandis que les océans se sont retirés par une marche inverse. Ce double mouvememt va toujours se continuant, bien qu'il échappe à l'observation directe, comme tant d'autres phénomènes cosmiques, par suite de la lenteur avec laquelle agissent les forces qui les produisent. De nouvelles îles, de nouvelles assises continentales s'ajouteront à celles qui sont déjà formées, offrant ainsi un plus grand espace au développement de notre espèce; mais cette émergence de nouvelles terres, ne pouvant s'opérer sans un retrait proportionnel de la surface des mers, sera suivie d'un ralentissement dans l'activité productrice du globe. La végétation, dont l'eau constitue l'élément essentiel, s'alanguira à mesure que les océans cesseront de répandre dans l'atmosphère les vapeurs qui fertilisent le sol. D'un autre côté, les découvertes récentes de la science ont révélé un fait depuis longtemps soupçonné, le refroidissement du soleil. La chaleur de cet astre, qui forme le facteur initial de la vie des plantes, s'affaiblissant à la longue, retardera le jeu des forces organiques et arrêtera du même coup l'essor de la population. Le chiffre de 14 milliards, qui représente le nombre d'habitans que nourrirait aujourd'hui la terre, si elle était cultivée dans toutes ses parties, ne doit donc être considéré que comme une limite qu'on ne pourra jamais atteindre ni même approcher que de loin. En effet, les obstacles qui ont empêché jusqu'ici les races fortes et prolifiques de coloniser les zones habitables pourront être supprimés en partie, mais, suivant toute probabilité, ne le seront jamais complétement. D'autre part, si on compare la végétation de l'époque actuelle à celle de l'époque tertiaire, qui permettait à la flore des tropiques de s'épanouir jusque dans les régions boréales, si on rapproche également les espèces animales d'aujourd'hui des gigantesques mammifères qui peu-

plaient les solitudes de l'ancien monde, on s'aperçoit que des indices non équivoques d'épuisement s'accusent dans les diverses manifestations de la vie planétaire. La force plastique qui mit jadis en œuvre ces créations colossales va s'affaiblissant d'âge en âge, et l'on peut dire que depuis les derniers dépôts des terrains tertiaires le globe est entré dans son déclin.

Ce dualisme entre la terre déjà vieille et l'humanité encore jeune et grandissante, ne doit point être perdu de vue par ceux qui cherchent à pressentir le dernier mot des destinées humaines. Est-il possible à l'heure qu'il est de poser ce problème, d'indiquer le terme fixé à l'évolution de notre espèce? Bien qu'il soit difficile, vu l'état peu avancé des études sociologiques, de se faire des idées justes sur le *devenir* des sociétés, il ne nous paraît pas impossible d'aborder le redoutable point d'interrogation que nous venons de poser, car ici nous rentrons dans le domaine des sciences naturelles, et nous trouvons, pour nous guider dans nos recherches, un faisceau compacte d'inductions tirées des lois organiques, planétaires et cosmiques.

Après avoir présenté, dans une marche toujours ascendante, les divers stades de l'âge viril, l'humanité, semblable au vieillard parvenu au terme de sa carrière, entrera dans une période décroissante caractérisée par l'émiettement de ses forces vives, le dépérissement, l'extinction. Cet arrêt de mort, qu'on pourrait prendre pour un *a priori* philosophique fondé sur de simples analogies, repose sur les données les plus solidement établies des sciences biologiques. Une loi entrevue par Lamarck et vérifiée depuis par la paléontologie et l'embryologie comparées, nous apprend que l'espèce, évoluant comme l'individu, dont elle n'est en quelque sorte que la trajectoire à travers les âges, reproduit toutes les phases organiques de ce dernier. L'espèce est à l'individu ce que l'arbre est au bouton qui donne la fleur : tandis que quelques jours ou quelques semaines suffisent à celui-ci pour accomplir le cycle de son existence, le tronc semble défier le temps; il tombe cependant de vétusté le jour où la vie ne peut plus pénétrer dans des organes rendus impropres à la circulation par le labeur séculaire de la séve. Tout membre de l'échelle zoologique est un foyer de combustion destiné à s'éteindre lorsque la somme des élémens comburans qui lui est dévolue a été consumée. Il en est de même des espèces; elles s'éteignent à mesure qu'elles ont perdu la somme des énergies qui leur avaient été départies à l'origine, et la paléontologie nous les montre à l'état fossile aux diverses couches de l'épiderme tellurique.

La théorie de Darwin, quelles que soient d'ailleurs les lacunes qu'elle présente encore, est ici d'un précieux secours, car elle explique de la manière la plus simple le dépérissement et l'extinction

graduelle des formes organiques, en nous faisant connaître, parmi les causes de destruction, celle qui paraît agir comme le facteur le plus puissant. On sait qu'une des conséquences immédiates des vues du célèbre naturaliste est que les espèces terrestres, aussi bien que les espèces aquatiques, sont filles de l'océan. Pour parler d'une manière plus précise et afin de ne pas trop heurter les idées reçues, nous dirons que le milieu dans lequel s'est accomplie la genèse animale, au lieu d'être un fluide gazeux comme l'air atmosphérique, a été un fluide liquide. Cette manière de voir, à laquelle nous avaient depuis longtemps préparés les travaux des chimistes sur le mode de formation des organismes élémentaires, a été confirmée de nos jours par l'embryologie, qui retrouve invariablement dans la première phase de l'évolution fœtale de chaque vertébré un type rappelant la structure des poissons les plus simples. Or il est d'axiome en biologie que la première forme fœtale d'un animal quelconque est la reproduction abrégée de la première forme ancestrale de l'espèce à laquelle cet animal appartient. L'avidité que mammifères et oiseaux montrent pour les sources salées, ou plus généralement l'eau et le sel, élémens d'ailleurs essentiels à la souplesse et à la vigueur des organes, est comme un souvenir inconscient de cette genèse océanique. J'ai vu, dans l'Amérique du Sud, les animaux de l'intérieur des terres venir lécher les jambes de chevaux qui arrivaient des bords de la mer. Aux yeux des naturalistes, ce goût, on pourrait dire ce besoin pour le sel, doit trouver son explication, non dans la saveur de ce condiment, mais dans le principe même de l'organisation animale, dans la composition du sang, dont les chlorures alcalins ont été puisés à l'origine dans le liquide générateur. La respiration branchiale faisant place insensiblement dans quelques espèces à la respiration pulmonaire, ces dernières en viennent à quitter l'eau si leur organisation leur permet de soutenir sur le continent la lutte pour l'existence. Ainsi transplantées dans un milieu complétement différent de celui où elles avaient pris naissance, elles perdent dans le cours des âges la somme des énergies vitales qu'elles tenaient du fluide nourricier, s'étiolent, dépérissent et finissent par s'éteindre, tandis que certains cétacés, comme la baleine et le cachalot, profitant de la vigueur que donne la respiration aérienne, sans quitter le milieu primitif, n'ont cessé d'augmenter de volume et dépassent les formes gigantesques que nous révèlent les fossiles des anciennes époques géologiques. Quoi qu'il en soit de ces vues théoriques, deux faits restent irrévocablement acquis à la science : l'appauvrissement de la force plastique qui modela la puissante faune des terrains tertiaires, et l'extinction successive des espèces. La race humaine n'étant, au point de vue organique, qu'un rameau de l'arbre de la vie, ne saurait échapper à la loi commune.

L'étude des modifications que le temps amène dans l'économie du globe conduit aux mêmes conclusions en nous révélant de nouvelles causes de destruction organique. La terre, disait Karl Ritter, forme le corps de l'humanité, et l'humanité est l'âme de la terre. Cette pensée aussi juste que profonde nous fait entrevoir l'avenir réservé à notre espèce. Sortie du sol planétaire, la plante humaine cessera de prospérer du moment qu'elle ne trouvera plus autour d'elle les élémens nécessaires à l'élaboration de la séve. Or les trois composantes primordiales de toute organisation végétale ou animale, l'eau, l'air et la chaleur solaire, subissent des modifications qui les rendront un jour impropres à l'entretien des fonctions de la vie. L'eau tend à disparaître, soit en s'infiltrant dans le sol, soit en se combinant avec ses élémens. Nous avons dit qu'à l'origine elle recouvrait toute la surface du globe, et que chaque formation géologique est marquée par une apparition de nouveaux continens et un retrait de l'Océan. Si on observe les vallées qui ont été le siége de phénomènes glaciaires, on constate que les cours d'eau de cette époque avaient un volume beaucoup plus considérable que ceux d'aujourd'hui. Cette diminution est même sensible depuis les temps historiques; dans la haute Égypte, on voit encore gravées sur le roc les marques des crues du Nil du temps des pharaons; ces marques sont de plusieurs mètres au-dessus des crues actuelles. L'eau disparaîtra donc du globe, à moins qu'elle ne soit arrêtée et figée par le froid. L'air paraît avoir les mêmes tendances, surtout l'oxygène, toujours porté, comme on sait, à entrer en combinaison avec les élémens du sol. D'ailleurs d'autres gaz d'origine terrestre ou cosmique peuvent s'y mêler et le rendre impropre à la respiration; les émanations gazeuses des volcans rendent compte de la première hypothèse, les queues des comètes qu'on a vues s'étaler sur une longueur de plus de 60 millions de lieues et qui peuvent par conséquent envelopper la terre, si elles la rencontrent dans son orbite, justifient la seconde. Enfin il viendra un jour où les rayons du soleil, par suite du refroidissement graduel de cet astre, perdront leur puissance, puis s'éteindront pour toujours. Une nuit éternelle enveloppera alors le globe, d'où toute végétation, par suite tout être vivant, auront disparu. L'âge des ténèbres viendra clore le cycle des destinées planétaires; mais avant cette époque, qui probablement est encore éloignée de quelques millions de siècles, les glaces polaires, s'il existe encore au fond des océans de l'eau pour les alimenter, n'étant plus arrêtées dans leur marche envahissante, s'achemineront vers l'équateur, refoulant devant elles les derniers débris des races humaines.

Complétons ces considérations sur l'homme par un dernier point d'interrogation : comment déterminer dans la chronologie des âges

de l'humanité celui qui correspond à l'époque actuelle? Rappelons d'abord que nous avons établi quatre grands stades marquant les quatre phases principales de la vie des sociétés, l'enfance, la jeunesse, l'âge viril, la vieillesse, et que voulant les désigner par les traits qui les caractérisent le mieux, nous les avons appelés période de formation politique, cycle de floraison esthétique, ère de maturité scientifique, époque de décomposition organique. Rappelons aussi que la plupart des tribus humaines s'éteignent dans les tâtonnemens de la première période, que très peu arrivent à la seconde, et que la famille âryenne paraît jusqu'ici la seule qui puisse atteindre la troisième. C'est donc dans ce dernier groupe que nous devons circonscrire notre champ d'études. Or si d'un côté on observe que toutes les nations indo-européennes sont depuis longtemps constituées, et si d'un autre côté on met en regard des monumens de toute sorte produits par la littérature et par les arts plastiques, l'éclosion tardive de la science, les lenteurs de son rayonnement, le peu de place qu'elle occupe encore dans la conduite des hommes, dans l'économie des gouvernemens et des sociétés, on conclura aisément que c'est en pleine floraison esthétique que se trouvent les peuples qui marchent aujourd'hui à la tête de la civilisation. L'art, qui est le trait caractéristique de l'adolescence des nations, a choisi comme centre d'éclosion les races gréco-latines pour rayonner de là dans les autres pays. Ces races sont-elles également propres à inaugurer l'ère scientifique? C'est ce que l'avenir seul pourra nous apprendre. Il serait téméraire de compter sur les institutions pour changer les aptitudes naturelles. On a beaucoup exagéré, surtout depuis Machiavel, la part des institutions, de l'initiative individuelle dans les destinées des peuples. Loin de nous la pensée de nier le rôle que jouent les croyances, les mœurs, les lois imposées à un pays par un législateur ou par les nécessités locales. Il suffit de comparer les nations asiatiques, coulées depuis des siècles dans le moule du bouddhisme, avec les peuples de l'Europe, pétris par le christianisme, ou le monde arabe, façonné par l'islam, l'immobilité des vieilles monarchies orientales avec l'activité fiévreuse que la jeune Amérique puise dans ses institutions démocratiques. L'action des institutions ressemble à celle que le jardinier exerce sur les arbres d'un parc. Il peut percer des allées, écarter des troncs les plantes parasites, émonder les grosses branches, entretenir des carrés de verdure, donner à force de soins et de patience une certaine régularité géométrique à tous ces massifs; il ne change en rien la marche ni l'activité de la séve. Que son travail s'arrête un seul jour, et aussitôt la végétation de reprendre sa marche envahissante et le parc de redevenir une forêt. Il en est de

même de la plante humaine, ou, pour parler plus exactement, de l'animal humain. L'action des institutions ne dépasse pas son épiderme : comme il est indomptable, on doit se contenter de le museler; les meilleures lois se bornent à cela. En est-il beaucoup qui atteignent ce but? Il est permis d'en douter.

Nous ne pousserons pas plus loin ces considérations, car nous en avons dit assez pour montrer quels secours les diverses branches de la sociologie peuvent tirer des découvertes des sciences naturelles, notamment de la biologie. Nous nous résumerons en disant que, ces études étant encore à leur début, les esprits soucieux de ne pas s'écarter des sages préceptes tracés par la philosophie positive ne doivent chercher à lire dans l'avenir des sociétés qu'avec une circonspection d'autant plus grande que l'espèce humaine paraît encore jeune et riche en énergies latentes, tandis que le globe qui la porte et d'où elle puise les matériaux de sa séve, laisse déjà entrevoir des symptômes d'épuisement. Cependant un fait paraît hors de conteste : les tendances envahissantes de la famille âryenne, qui gagne chaque jour sur les tribus inférieures, et sa marche lente, mais soutenue, vers une connaissance de plus en plus complète des lois du temps et de l'espace, vers une ère que nous avons appelée l'ère scientifique. Cet âge marquera l'apogée de l'humanité virile. Envisagée en effet dans ses résultats, la science peut se définir la conquête par l'homme des forces cosmiques, leur dressage, si je puis m'exprimer ainsi, leur transformation en machines souples et intelligentes. Faire servir ces auxiliaires à l'appropriation et à la culture de la ferme planétaire, afin d'en tirer le maximum de rendement, tel est le but final de nos efforts, et s'il existe ici-bas une destinée pour notre espèce, n'est-ce pas la seule qu'il convient de lui attribuer? Verra-t-on se réaliser alors le rêve des philosophes, je veux dire la justice parmi les hommes, la prospérité dans les états, la paix entre les peuples? On n'oserait l'affirmer, si l'on tient compte à la fois de la nature de l'être humain et du milieu où il se trouve placé. Le champ de la planète, étant limité, ne cessera jamais de laisser planer sur nos têtes l'inexorable loi de Malthus. Les existences trop faibles pour soutenir la lutte de la vie seront perpétuellement broyées par celles qui se trouveront mieux armées ou mieux servies par les circonstances ambiantes; celles-ci à leur tour succomberont devant les forces de la nature que nous n'aurons pas su dompter. Le progrès adoucira ces rigueurs, mais ne les abolira jamais. Les perspectives édéniques que notre imagination se plaît à placer au terme de notre carrière ne sont peut-être, suivant un mot bien connu, que « le songe d'un homme éveillé. »

ADOLPHE D'ASSIER.

LE MONUMENT

DE

HENRI REGNAULT

Le mois d'août est en France plus particulièrement consacré à la jeunesse. C'est le mois où l'Université fête et couronne ses lauréats, où d'heureux vainqueurs, dans les écoles comme dans les lycées, reçoivent avec les palmes qu'ils ont conquises par leur travail de paternels encouragemens, de sages avis, que l'émotion du triomphe ne leur laisse pas toujours le loisir d'écouter. En 1873, lord Derby, chargé de présider à la distribution des prix dans le collége de Liverpool, commençait son discours en disant : « Je félicite ceux d'entre vous qui ont obtenu les honneurs de cette journée. A moins que leur vie ne soit très différente de celle de la plupart des hommes, ils ne goûteront pas souvent dans la carrière qu'ils sont appelés à fournir des joies aussi douces que celle qu'ils savourent aujourd'hui ; ils savent que leur succès a été bien mérité, ils savent aussi que personne ne songe à leur en faire payer la rançon. Les victoires de l'âge adulte, dans quelque sphère de l'action que ce soit, sont remportées le plus souvent au prix de grands efforts : on nous les conteste tant qu'elles ont le charme de la nouveauté; on ne renonce à nous les disputer qu'après qu'elles ont perdu avec leur première fraîcheur le principal attrait qu'elles avaient pour nous. »

A ces réflexions quelque peu mélancoliques, l'illustre homme d'état ajoutait d'utiles avertissemens. Il rappelait aux lauréats que les plus brillans débuts ne répondent pas toujours de l'avenir, que les aptitudes naturelles ne suffisent point, que le monde appartient aux attentifs, aux disciplinés, aux persévérans, à ceux qui joignent à une forte volonté l'esprit de détail et de précision, que les piocheurs, eussent-ils la com-

préhension difficile, l'étude pesante et tardive, finissent par arriver, et que dans la grande joute de la vie les tortues devancent souvent les lièvres. Il citait l'exemple de deux de ses contemporains, lesquels dans leurs années de collége passaient pour avoir l'esprit noué, et qui depuis s'étaient si bien débrouillés qu'ils étaient parvenus aux premières charges de l'état. Il ajoutait qu'en revanche plus d'un héros d'Oxford et de Cambridge avait mal fini, après avoir bien commencé. « Il en est plusieurs, disait-il, qui aujourd'hui gagnent péniblement et obscurément leur vie, occupés peut-être à quelque ingrate besogne d'industrie littéraire, ou peut-être gardant les moutons en Australie et peinant au service d'un patron qui ne sait ni lire ni écrire. Rappelez-vous que le talent est un couteau bien affilé dont la pointe pénètre aisément, mais que, pour entrer profondément, il faut que le couteau soit tenu par une main vigoureuse, animée d'une énergique résolution. » On peut affirmer, sans crainte de se tromper, qu'aucun de nos lauréats de cette année ne gardera jamais les moutons en Australie; mais nous voulons espérer qu'ils tiendront les promesses de leurs débuts, qu'ils feront tous un utile emploi de leur couteau, que tous sauront vouloir et persévérer. La France a du blé, elle a de l'or, elle possède tout ce qui soutient la vie et tout ce qui l'embellit; mais plus que jamais elle a besoin d'hommes. C'est pour elle le véritable objet de première nécessité, et si elle croit à son avenir, c'est qu'elle est persuadée que la jeunesse qui grandit à cette heure dans les écoles lui promet des hommes.

Si la France a le droit d'espérer, son devoir est de se souvenir; elle se souvient. On l'accuse d'être oublieuse, elle est pourtant plus fidèle qu'aucune autre nation au culte des morts, et surtout elle n'a garde d'oublier ceux qui ont donné leur vie pour elle. Le 12 du mois dernier, le jour même où étaient distribuées les récompenses aux exposans du dernier Salon et aux élèves de l'École des beaux-arts, a été inauguré le monument érigé à la mémoire d'Henri Regnault et d'autres jeunes artistes, ses cadets, peintres, sculpteurs ou architectes, tombés comme lui sur les champs de bataille. Cette cérémonie, souvent annoncée et ajournée, n'a point souffert de ces délais, qu'on ne peut imputer à personne. Ni le temps, ni l'incurable légèreté des pensées humaines ne peuvent rien sur certains souvenirs, ils sont à l'abri de toutes les atteintes, la destinée s'est chargée elle-même de les buriner dans les âmes. La France lira toujours avec émotion les noms inscrits en lettres d'or sur le monument de la cour du Mûrier, et, comme l'orateur grec, elle dira : « Ces jeunes gens furent tels qu'ils devaient être pour leur pays; ils ne se croyaient pas en droit de priver l'état de leur courage, et le sacrifice qu'ils ont fait d'eux-mêmes était un tribut qu'ils pensaient lui devoir. Tous lui ont offert en commun leurs personnes, et chacun a mérité en particulier cette louange qui ne vieillit point. »

Peu de jours après la bataille de Buzenval, le 28 janvier 1871, M. Guillaume, directeur de l'École des beaux-arts, écrivait à M. Jules Simon, alors ministre de l'instruction publique, que la mort d'Henri Regnault, qui avait si profondément ému le public, touchait particulièrement l'école où il avait fait ses premières études. Elle considérait qu'exempté par la loi de tout service de guerre, le jeune lauréat des prix de Rome avait néanmoins voulu combattre pour son pays, et s'honorant de sa fin comme de son talent, elle désirait consacrer à jamais son souvenir. « Sans préjuger en rien la forme du monument, ajoutait M. Guillaume, on peut dire qu'il se composerait d'un buste avec l'ajustement architectonique le plus convenable. Il serait placé dans notre cloître, si propre à recevoir de telles consécrations. Les camarades de Regnault, ses condisciples de Rome, apporteraient le concours de leurs talens. Votre administration pourrait fournir les marbres à employer. Une souscription couvrirait rapidement les frais de la taille des matériaux et de leur mise en place. » Le ministre fit un accueil empressé à cette généreuse pensée; mais il remarquait dans sa réponse qu'Henri Regnault n'était pas la seule victime que la guerre eût faite dans les rangs de l'école : « Sous son nom, sous son buste, ajoutait-il, inscrivez les noms de ceux de vos élèves qui sont morts comme lui en combattant pour la plus sainte des causes. Un monument comme celui que vous allez élever n'est pas fait pour inspirer uniquement de tristes pensées. Ces jeunes gens sont morts en héros, mais la France avec de tels enfans ne périra pas. Quelque sinistre que soit le moment que nous traversons, j'espère du fond de mon cœur que c'est une nation nouvelle qui sortira de ces désastres. »

Les meilleures pensées essuient souvent dans la pratique des difficultés imprévues. Le monument qu'on se proposait d'élever avait un sens complexe et devait répondre à une double destination. Il s'agissait de glorifier le souvenir d'un artiste dont les éclatans débuts avaient excité les plus vives espérances, « d'un jeune homme de génie, moissonné dans sa fleur et qui avait donné l'exemple du plus pur patriotisme; » mais à son nom on voulait associer d'autres noms, à sa mémoire d'autres mémoires également sacrées. Au surplus, si la division du travail produit dans l'industrie de merveilleux résultats, elle est souvent une entrave, un empêchement dans l'exécution d'une œuvre d'art. Il n'est pas facile de mettre d'accord deux architectes et deux sculpteurs; cela demande du temps, beaucoup de patience, beaucoup de bonne volonté. Ni la patience, ni la bonne volonté, n'ont manqué à personne; on s'est concerté, on s'est entendu, on s'est fait des sacrifices mutuels, chacun a mis du sien dans l'œuvre commune, qui a bien le caractère d'une œuvre collective, sans pécher cependant par un défaut d'unité. L'emplacement qu'elle occupe est du choix le plus heureux. Où trouver dans tout Paris un endroit plus recueilli dans sa retraite et dans son

silence que le beau cloître de l'École des beaux-arts? Une fontaine qui se tait ou ne parle qu'à voix basse, un vert gazon bordé de lierre, un portique où se développe dans sa glorieuse beauté l'admirable cavalcade du Parthénon, quel autre cadre mieux assorti pouvait-on souhaiter au nouveau monument? Il est digne de ce qui l'entoure, digne des idées qu'il exprime, comme l'a dit avec émotion M. Waddington, digne de ceux qu'il doit honorer : « Élevé par les mains de jeunes artistes qui sont des maîtres, consacré à de jeunes artistes qui resteront pour nous un exemple, tout animé d'un souffle de jeunesse fier et pur, il ajoute une page nouvelle à l'histoire de l'École des beaux-arts, et, par les pensées qu'il fait naître, il inaugure dignement l'œuvre de la génération nouvelle. »

A quelques-uns cependant, il a semblé trop riche, trop éclatant, trop élégant, trop orné; ils lui ont reproché d'être trop beau, d'avoir un air de fête; il leur a paru que la polychromie pouvait convenir à la façade d'un opéra, qu'elle s'accordait mal avec la solennisation d'un grand deuil. Ils oublient que MM. Pascal et Coquart n'ont point voulu faire un tombeau, un mausolée, ni un cénotaphe, qu'ils ont entendu ériger un monument honorifique à une jeune gloire couronnée par une belle mort. La construction dont ils ont dressé le plan avec autant d'habileté que de bonheur représente une ædicule, un petit temple, dont l'architrave et le fronton de marbre sont portés par deux colonnes et dans lequel l'image du dieu est remplacée par le buste d'un soldat, à qui une statue de la Jeunesse, debout au pied du socle et le bras levé, présente le rameau divin. Les deux architectes ont pensé que rien ne pouvait être trop beau, que rien n'était trop riche pour célébrer cette grande espérance fauchée dans sa fleur.

> Tu Marcellus eris; manibus date lilia plenis,
> Purpureos spargam flores.

Ainsi que le patriarche de Virgile, ils ont répandu à pleines mains les feuillages et les fleurs. Traitant le marbre blanc comme une draperie, ils l'ont semé de lotus d'or, symbole d'immortalité; ils ont suspendu à l'entablement trois couronnes de chêne, ils ont fait ramper dans la cymaise les pavots du sommeil éternel. Au côté gauche du piédestal, une branche d'olivier, emblème des victoires pacifiques, accompagne une palette, des brosses, un appui-main. Sur le fronton, le mot Patrie resplendit au milieu des rayons d'une aurore, et une flamme surmonte l'antéfixe du couronnement. Deux chouettes, perchées aux deux angles de ce fronton, mêlent seules une note lugubre à cette musique presque triomphale; elles évoquent l'image de la nuit, elles nous rappellent que nous ne reverrons plus ceux que nous fêtons. Dans cette décoration, rien

n'est banal, rien n'a été laissé au hasard; tous les détails en ont été patiemment cherchés et heureusement trouvés. Elle est riche et pourtant elle est discrète. La variété des ors, la délicatesse des ornemens témoignent d'un goût exquis, et la finesse des profils égale l'harmonie des lignes.

Le buste d'Henri Regnault se détache sur le fond d'or d'une admirable mosaïque où s'épanouissent « les lauriers d'un jardin glorieux. » On peut trouver à redire à la triste couleur de ce buste; il est d'un bronze un peu noir, il jure avec le reste, il tranche sur les splendeurs qui l'entourent, il fait tache. De loin on dirait une pièce rapportée, quelque vénérable antiquité, vieille injure des ans, placée dans une châsse toute neuve, qui lui reproche son grand âge. Quand on l'examine de près, on reconnaît que M. Degeorge s'est acquitté à son honneur d'une tâche malaisée. Il a dû chercher une ressemblance de souvenir, il n'avait pas la nature pour l'aider. Il a donné à son personnage le costume militaire, une expression énergique et fière, une attitude et un visage de combat, et personne ne lui reprochera d'avoir mal compris son sujet.

Avant même qu'il eût échangé ses brosses contre un fusil, sa palette contre une giberne, c'était un soldat que Regnault. Il possédait au suprême degré ce que les phrénologues appellent *la combativité;* il avait l'âme militante, il considérait la vie comme une bataille. Il croyait, nous apprend un de ses biographes, qu'à une âme forte il fallait un corps robuste, « comme à un ardent cavalier un bon cheval, » et à Rome comme à Paris, à Paris comme à Tanger, son atelier ressemblait à un gymnase, où des cordes, des échelles, des trapèzes pendaient au plafond, où l'on se heurtait à d'énormes haltères, effrayans pour tout autre que lui (1). Un Anglais a prétendu que le génie consistait « dans une énorme capacité pour se donner de la peine, *in an enormous capacity for taking trouble.* » Regnault pratiquait avec amour cet art de se tourmenter, qui fait jaillir l'étincelle du caillou. S'il travaillait à fortifier ses muscles, c'est qu'il voulait s'endurcir et se rendre capable de tout braver, de tout affronter. Il le disait lui-même, le premier de ses plaisirs était de vaincre. « Je voudrais, écrivait-il un jour, créer avant de mourir une œuvre importante et sérieuse, que je rêve en ce moment, et où je lutterais avec toutes les difficultés qui m'excitent. » Il était de ces hommes qui font passer quelque chose avant le bonheur : à toutes les joies de ce monde, il préférait les douleurs de l'effort et de l'éternel désir. Il appartenait à la noble race des audacieux et des violens qui ravissent le royaume des cieux; si on le leur donnait, peut-être en feraient-ils moins de cas. Il n'était pas né coloriste, il l'est de-

(1) *Henri Regnault, sa vie et son œuvre,* par M. Henri Cazalis.

venu à la sueur de son front. Soit qu'il interrogeât avec acharnement le soleil du midi et qu'il le sommât de lui apprendre à faire vibrer la lumière, soit qu'il mît son étude à composer de merveilleuses variations sur une seule couleur dont il épuisait tous les tons, c'était toujours un conquérant occupé d'accroître son empire. Il avait conquis l'Espagne, conquis le Maroc; il aspirait à s'emparer des Indes. L'art était pour lui un palais mystérieux, plein de chambres fermées; son ardente curiosité s'était promis de forcer toutes ces portes. Il aimait à répéter ce mot de Beethoven : « Il faut vivre mille fois sa vie, et c'est ainsi que je veux vivre et au besoin bravement prendre la destinée à la gorge. » Ne semble-t-il pas qu'au soir de Buzenval, entraîné par quelque irrésistible passion, il ait jeté un défi à la mort, comme à une nouveauté dont il voulait avoir le secret? Et pourtant cet audacieux, ce violent avait du charme, il en avait beaucoup; sa passion savait sourire. On devinait des douceurs cachées dans ses yeux clairs, souvent froids comme l'acier. Sa correspondance est pleine d'attrait; sa plume avait de la grâce, et il y avait de la magie dans son talent. Il n'est pas une de ses toiles où l'on ne remarque « des tons d'une extrême fraîcheur, qui viennent tempérer l'éclat trop ardent parfois de la lumière intense. » C'est le charme qui manque au Regnault en bronze de M. Degeorge. Il n'est pas seulement fier, il est provocant, dur et farouche. Rien dans son visage n'annonce la précocité du génie et de la mort. Cet Africain, ce Berbère a quarante ans accomplis. Tout est jeune dans son monument, excepté lui.

Que dirons-nous de la statue de marbre qui lui présente un rameau, de cette *Jeunesse* dont le succès a été si grand au Salon de l'an dernier, œuvre exquise où la grâce antique se marie à la nouveauté du sentiment? Ingres se fâcha un jour contre une femme qui s'écriait en regardant sa *Source :* « O la belle, la charmante Naïade! — Madame, riposta vivement l'artiste, pardonnez-moi, ce n'est pas une naïade, c'est une source. » La *Jeunesse* de M. Chapu n'est pas une divinité, ce n'est pas une Hébé, ce n'est pas la déesse Juventas; c'est une jeune fille, une adolescente, très humaine, une vraie fille de la terre, qui n'a point bu le nectar, qui n'a point mangé l'ambroisie; elle n'a de divin que l'adorable pureté de l'expression. Elle ne siége point sur un piédestal, elle est de niveau avec le commun des mortels. Se haussant sur la pointe de son pied gauche, elle a posé son genou droit sur un degré; d'une main elle s'appuie au cippe qui porte l'image de son héros; de l'autre, allongée et tendue, elle lui offre son hommage. Son attitude, son geste, ses cheveux, les plis de son chaste vêtement, tout dans sa personne respire les douceurs de ce miel que distillaient seules les abeilles de l'Hymette. Elle est la sœur de ces abeilles, elle est aussi de la même famille que les chevaux et les cavaliers de la frise du Parthénon qui galopent autour

d'elle. On voudrait évoquer Phidias pour lui montrer cette belle enfant, il l'avouerait pour sa petite-fille.

Ce qu'elle a surtout d'admirable, c'est qu'elle est vraiment jeune. A la grâce, elle joint la candeur, la modestie, l'ingénuité, le parfait naturel. Tout entière à ce qu'elle fait, elle ne soupçonne point qu'on la regarde ni qu'elle soit faite pour être regardée. On la destinait à figurer à titre d'accessoire dans un monument qui n'a point été élevé pour elle, car elle offre des couronnes, elle n'en reçoit point; mais il se trouve que l'accessoire est devenu le principal, et qu'elle attire et retient tous les regards. Elle ne s'en doute pas, elle ne s'en doutera jamais. Elle se recueille dans le sentiment qui la possède, elle ne voit que son héros, celui qu'elle veut honorer; il y a de la piété dans son admiration et dans son deuil. Sa figure exprime l'émotion, une émotion contenue, qui ne sait pas faire de phrases, qui à peine sait trouver des mots; mais son geste, son regard valent les plus belles pièces d'éloquence, elle y a mis tout son cœur. Elle n'est pas née d'hier, elle a connu déjà les grandes infortunes. A l'heure où ses oreilles s'ouvraient à tous les bruits de la vie, une tempête grondait au ciel; elle a senti la terre trembler sous ses pieds; elle a invoqué des dieux sourds qui ne lui ont point répondu. Pourtant elle a gardé la foi et l'espérance; elle croit parce qu'elle aime. Elle semble dire avec le sage : — Le moi est un dur maître, et on s'affranchit en apprenant à aimer autre chose que soi. — Nous lisons dans une notice autographiée sur le nouveau monument, que désormais le passant pourra venir dans la cour du Mûrier pour y rêver aux horreurs de la guerre. Il y viendra chercher aussi la plus charmante personnification de la jeunesse. Puisse-t-il apprendre d'elle à rester jeune ou à le redevenir!

Nous ne craignons pas de nous tromper en affirmant qu'il s'élève aujourd'hui en France une jeunesse dont l'élite promet d'être vraiment jeune. Les douloureux événemens dont elle a été témoin l'ont mûrie de bonne heure; mais elle a vu son pays se relever aussi rapidement qu'il était tombé, et elle nourrit une foi profonde dans son avenir. M. de Marcère prononçait l'autre jour à Domfront un discours dans lequel il marquait en traits fins et précis le caractère des générations nouvelles, qui nous donneront « des hommes à l'esprit libre, étrangers au parti-pris, condition indispensable pour choisir une ligne de conduite et la suivre avec rectitude. » La nouvelle génération est revenue de beaucoup de choses, elle se défie des grandes phrases et des grands mots, des paquets tout faits, des enthousiasmes creux, des vieilles formules, des vieilles passions et des vieilles cocardes. Est-il nécessaire d'être dupe pour être jeune? La vraie jeunesse a pour signe distinctif la liberté de l'esprit; elle ouvre son intelligence à toutes les vérités, même à celles qui sont désagréables ou que les poltrons jugent dangereuses, et elle

sait fermer son cœur à toutes les injustices, même à celles qui flatteraient son orgueil ou ses passions. Chose étrange! le malheur semble avoir rajeuni la France, mais les partis sont restés vieux, et l'étranger s'y trompe; les drapeaux fripés qu'il voit flotter dans l'air lui font croire que rien n'est changé. Un journal anglais disait dernièrement que les Français auraient accompli un sérieux progrès dans la vie politique le jour où ils se seraient convaincus que la France était déjà grande avant la révolution, le jour où ils se persuaderaient que les pratiques séculaires contiennent souvent une profonde sagesse, que la théorie ne doit jamais prévaloir sur l'expérience, et que la recherche exclusive de l'égalité sociale est un des pires fléaux qui puissent s'abattre sur une nation. On peut croire tout cela et croire aussi, avec M. Disraeli, comte de Beaconsfield, que la révolution a créé en France une société nouvelle et que cette société, qui a tant de peine à arriver à la stabilité dans le gouvernement, ne laisse pas d'être une des sociétés les plus solidement constituées qui soient en Europe, parce qu'on y trouve plus de justice qu'ailleurs et que le bonheur y est plus également distribué. Il faut être un simple d'esprit ou un fanatique pour prétendre défaire ce qu'a fait 89; mais on n'est point tenu de ne rien regretter de ce qu'il a détruit. Qui est plus vieux aujourd'hui d'un jacobin ou d'un clérical? Ils ne savent l'un et l'autre qu'adorer ou maudire la révolution. La jeunesse qui pense les laisse dire, elle est disposée à prendre pour devise le mot de Spinoza : *non admirari, non indignari, sed intelligere.*

La France nouvelle, aux prises avec les vieux partis, écrivant chacun l'histoire à sa façon, se trouve un peu dans la situation de l'un des personnages de Fielding, du bon vicaire Abraham Adams, lequel, étant entré dans une hôtellerie, y rencontra deux cavaliers, et s'avisa de leur demander quelle espèce d'homme était le propriétaire d'un château magnifique qu'il avait aperçu en chemin. L'un d'eux lui répondit que c'était un abominable tyran, impitoyable pour ses fermiers, prenant son plaisir à chevaucher à travers leurs champs, si dur à ses domestiques que jamais aucun d'eux n'avait pu achever l'année chez lui, si injuste et si partial dans sa charge de juge de paix qu'il condamnait ou absolvait, selon son caprice, sans avoir égard à l'équité. Prenant à son tour la parole, le second cavalier déclara que le châtelain en question était le plus doux des hommes, incapable de faire tort à qui que ce fût et de fouler sous le sabot de son cheval un grain de blé sans rembourser le dégât, avec cela si bon maître que plusieurs de ses domestiques avaient blanchi à son service, juge de paix si juste, si intègre, qu'on accourait de bien loin pour lui faire décider des cas difficiles. Quand les deux cavaliers furent partis, le bon Adams, inquiet de la différence des deux portraits qu'on venait de lui faire, demanda à l'hôte un éclaircissement. — Je connais très bien le châtelain dont on vient de vous parler,

lui répondit le cabaretier, qui n'était point un sot. Pour ce qui est de chevaucher au travers d'une moisson, cela ne se peut, par la raison qu'il ne monte jamais à cheval, et quant à réparer un dégât qu'il aurait fait, il n'est pas assez libéral pour cela. Je n'ai jamais entendu aucun de ses domestiques ni se plaindre, ni se louer de lui. Je ne vous dirai pas comment il se comporte en qualité de juge de paix, j'ai sujet de croire qu'il ne l'est point. Il a autrefois décidé un cas entre ces deux messieurs qui viennent de sortir, et l'on admet généralement qu'il le décida selon le bon droit. — Les partis extrêmes ressemblent beaucoup à ces deux cavaliers de Fielding, et quand ils parlent du grand arbitre qui jadis jugea leur procès, il faut se garder de les croire sur parole; mais la jeunesse n'a pas besoin d'être avertie par un aubergiste bien renseigné pour s'apercevoir qu'aucun d'eux ne dit vrai. Elle sait à quoi s'en tenir sur leurs déclamations et leurs hyperboles, elle perce à jour leur fausse prud'homie, elle voit clair dans leurs ambitions qu'ils érigent en principes et dans leurs rancunes dont ils font des dogmes; elle est lasse de leurs déraisons, dont ils ne se lassent jamais. Elle est sur le point de découvrir que ce qu'il y a encore de plus neuf et de plus original dans le monde, c'est le bon sens, instruit par l'expérience.

Le vrai bon sens est à la fois clairvoyant et généreux. En assistant à l'inauguration du monument de Regnault, nous pensions moins à la *Salomé*, à l'*Exécution sous les rois maures*, à l'œuvre inachevée et inoubliable de l'artiste, qu'à certaines lignes écrites par le patriote presque à la veille de sa mort, au milieu des fumées de la guerre et pendant que le canon grondait. Il y exprimait en ces termes ses dernières volontés ou, pour mieux dire, ses dernières résolutions et ses derniers souhaits : « Nous avons perdu beaucoup d'hommes; il faut les refaire et meilleurs et plus forts. La leçon doit nous servir. Ne nous laissons plus amollir par des plaisirs trop faciles. La vie pour soi seul n'est plus permise. Il était, il y a quelque temps, d'usage de ne plus croire à rien qu'à la jouissance et à toutes les passions mauvaises. L'égoïsme doit fuir et emmener avec lui cette fatale gloriole de mépriser tout ce qui est honnête et bon. Aujourd'hui la république nous commande à tous la vie pure, honorable, sérieuse. Nous devons tous payer à la patrie, et au-dessus de la patrie à l'humanité libre, le tribut de notre âme et de notre corps. Toutes nos forces doivent concourir au bien de la grande famille, en pratiquant nous-mêmes et en développant chez les autres les sentimens d'honneur et l'amour du travail. » Une telle profession de foi, jetée sur le papier dans un tel moment, donne la mesure d'une âme. Nous n'en voudrions effacer qu'un mot, échappé à la rapidité de la plume : il n'est permis à personne de mettre l'humanité au-dessus de sa patrie, ou plutôt cela n'est permis qu'aux philosophes, et, par une faiblesse qui les honore, ils ne font guère usage de leur droit.

Toutefois à une exagération généreuse n'en opposons pas une autre qui l'est moins. Dans l'une des solennités scolaires du mois dernier, l'honorable M. Duclerc, vice-président du sénat, a prononcé une allocution qui a été fort remarquée et qui méritait de l'être. Il a exhorté son jeune auditoire à aimer son pays « d'un amour passionné et exclusif. » Il a ajouté qu'il ne fallait point imiter cet ancien qui se croyait né non pour lui, mais pour le monde entier, que sous les noms barbares d'humanitarisme, de cosmopolitisme, cette doctrine funeste avait été le poison de la France, qu'elle avait altéré dans les âmes la religion de la patrie : « Prenez, a-t-il dit, la résolution inébranlable de vous désintéresser dans les affaires du monde de tout ce qui n'est pas l'intérêt de la France, de faire sentir à ceux qui nous ont laissés seuls le vide de la France absente. »

Peut-être ces éloquentes exhortations eussent-elles été mieux à leur place au sénat pendant la discussion du budget des affaires étrangères. Il est absolument interdit à un ministre français d'être un humanitaire, il lui est défendu de faire de la politique de sympathies, de la politique italienne ou polonaise, de la politique serbe ou turque; il ne doit voir en toute rencontre que le profit, l'intérêt de la France, et un égoïsme presque féroce est le plus sacré de ses devoirs. Seulement ce n'est pas tout que de se vouloir beaucoup de bien à soi-même, il importe de bien entendre son intérêt, et il est d'un égoïsme intelligent de s'occuper beaucoup des autres afin de savoir en quoi ils peuvent nous nuire ou nous servir. Un peuple qui prend plaisir à ignorer ses voisins, tôt ou tard sera leur dupe; un peuple qui passe sa vie à se contempler lui-même, comme les joghis de l'Inde contemplent leur nombril, est condamné à de fatales mésaventures, car la vanité tue la politique. Un diplomate français disait de M. de Bismarck : « Le grand avantage qu'il a sur nous, c'est qu'il sait son Europe, et que nous ne la savons plus. » Un bon Français, désireux d'être utile à son pays, doit s'occuper de rapprendre son Europe, et pour cela il ne faut pas se désintéresser dans les affaires du monde de tout ce qui n'est pas l'intérêt de la France, car l'indifférence n'est jamais curieuse. L'honorable vice-président du sénat a eu mille fois raison de prêcher le patriotisme à la jeunesse des lycées; mais nous aurions voulu qu'il lui dît aussi : — Au nom même de l'intérêt français, auquel vous devez tout rapporter, occupez-vous beaucoup de ce qui se passe hors de chez vous. Apprenez de plus en plus l'allemand, l'anglais, l'italien; quoiqu'il en coûte toujours de sortir de France, voyagez de corps ou d'esprit dans toute l'Europe, et que rien de ce qui intéresse « l'humanité libre » ne vous demeure étranger. Le siècle où nous vivons est le siècle des emprunts mutuels, du commerce des idées, des échanges internationaux. Un peuple qui s'isole et ne reçoit rien des autres n'aura bientôt plus rien à leur donner, et s'il renonçait

à siéger dans les conseils de l'Europe, son absence y serait peu remarquée. Soyez de bons et chauds patriotes, mais soyez infiniment curieux : l'homme finit où finit sa curiosité. Nourrissez-vous des nobles traditions du génie français, mais ayez l'esprit aussi universel qu'il vous sera possible ; pour bien choisir, il faut tout connaître, et toute vérité, où qu'elle soit née, mérite d'être naturalisée française. — A vrai dire, en parlant de la sorte, l'orateur eût prêché des convertis. La jeunesse qui pense et qui réfléchit a vu dans les malheurs de son pays une raison de l'aimer davantage ; mais elle ne croit pas que le monde commence au boulevard et finisse à Versailles.

La cour du Mûrier s'est enrichie d'un beau monument, et Henri Regnault a reçu de son pays l'hommage de souvenir et de reconnaissance qui lui était dû ; il faut en remercier tous les artistes dont le désintéressement a assuré le succès de l'entreprise commune. Il faut se féliciter aussi de ce que l'occasion a été offerte à la statuaire française de produire une de ses œuvres les plus accomplies, et il nous paraît de bon augure que cette œuvre soit une statue de la Jeunesse. C'est vraiment une statue de circonstance. Les vieux partis auront beau faire, la France rajeunie aspire à quelque chose de nouveau. Quand vous sortirez attristés de quelque fâcheuse séance de la chambre des députés ou du sénat, informez-vous de ce qui se passe dans les écoles, au sommet ou à mi-côte de la montagne Sainte-Geneviève. Faites-vous raconter par ceux qui connaissent les secrets de ces ruches industrieuses et bourdonnantes les projets qu'on y forme, les pensées qu'on y caresse, l'ardeur avec laquelle on y travaille. Ce qu'ils vous diront vous rendra cœur, et vous répéterez avec confiance ce refrain d'une chanson populaire de la Grèce : « Triste février, tout pluvieux, tout neigeux que tu sois, triste février, toujours sens-tu le printemps. »

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août 1876.

S'il y a un phénomène de notre vie française qui devrait donner à réfléchir aux meneurs de partis, aux agitateurs de toute sorte et de toute nuance, c'est le calme profond auquel s'abandonne si facilement le pays dès qu'il reste livré à lui-même. Tous les ans, vers cette saison d'automne qui commence, c'est à peu près le même spectacle d'apaisement sensible et rassurant.

A peine le bruit a-t-il cessé à Versailles, à peine les vacances ont-elles interrompu les conflits passionnés de parlement, les luttes confuses plus fréquentes que les discussions sérieuses, on dirait que tout change, que c'est en quelque sorte la vie régulière qui reprend son cours. En voilà au moins pour quelques mois sans qu'on ait à craindre les compétitions ardentes, les querelles importunes et les crises soudaines où un ministère peut disparaître à l'improviste. La session parlementaire, il est vrai, a semblé un instant se survivre par les conseils-généraux qui viennent de se réunir, où les partis ont pu se retrouver encore en présence, ne fût-ce que dans l'élection des présidens; mais pour une de ces assemblées où les passions ont pu se raviver à demi et se déployer dans des escarmouches assez futiles, la plupart restent sans effort dans leur modeste rôle d'assemblées locales. Elles s'inspirent du sentiment du pays, et le sentiment du pays, aujourd'hui plus que jamais, c'est le goût du repos mêlé d'une certaine crainte des soubresauts de la politique, d'une certaine indifférence pour des luttes qu'il ne comprend pas toujours. Tout ce qu'il demande, ce pays si énergique au travail, si sensé et si modéré dans ses vœux, c'est qu'on ne le trouble pas inutilement, qu'on le laisse poursuivre son œuvre, réparer ses forces dans la paix dont il a besoin; tout ce qu'il désire, c'est que sous prétexte de parler en son nom, on ne prétende pas le plier à tous les caprices, le faire tour à tour républicain, royaliste ou impérialiste, clérical

ou athée. Depuis cinq ans, ce pays est un modèle de vigueur intime, de consistance et de raison. Il résiste à tout, il reste paisible et il travaille, tandis que ceux qui ont la prétention de le représenter et de le conduire s'épuisent le plus souvent en agitations stériles. Il vit, pour ainsi dire, par lui-même, insensible aux excitations factices et aux politiques exclusives, résolvant chaque jour par son propre effort le problème de la stabilité publique, et voilà précisément ce qui devrait inspirer aux partis quelques-unes de ces réflexions qui sont le commencement de la sagesse. Voilà ce qu'on devrait voir dans cette tranquillité dont la France se hâte de jouir, où le pays se livre au soin de ses affaires pendant que M. le président de la république va suivre les grandes manœuvres, et que les ministres en voyage vont prononcer des discours de famille dans les comices de leur arrondissement natal.

Assurément une des causes de ce calme salutaire et réparateur que rien ne menace pour le moment, c'est que la première de toutes les questions, celle des institutions, est désormais tranchée. Tant qu'il n'y avait qu'un provisoire toujours à la merci d'une oscillation parlementaire, d'un coup de majorité dans une assemblée omnipotente, l'inquiétude du lendemain était inévitable. Aujourd'hui la sécurité est garantie par tout un ensemble constitutionnel. Il y a un régime qui ne peut être modifié que dans des conditions prévues et déterminées; il y a des assemblées régulières qui ont des prérogatives définies et limitées; il y a un gouvernement qui a son chef inviolable, son caractère et ses lois : les surprises ne sont plus possibles. Qu'on ne se laisse point aller cependant à de trop confiantes illusions. Oui sans doute, tout est régulier et paisible au moment présent, la France est en sûreté. M. le maréchal de Mac-Mahon peut, sans le moindre danger, quitter Paris pour aller à Bourges, à Besançon ou à Lille, assister aux travaux de notre armée, surveiller les progrès de notre réorganisation militaire. M. de Marcère et M. Christophle peuvent aller fraternellement à Domfront et se prêter sans trouble à ces petites ovations qui ont toujours une saveur particulière quand on revient ministre dans sa ville natale. Ils ont eu le plaisir d'être prophètes dans leur pays! M. le ministre de l'intérieur et M. le ministre des travaux publics ne se sont pas déplacés seulement, bien entendu, pour aller recevoir les complimens de leurs amis d'enfance dans la « cité domfrontaise; » l'intérêt de leur voyage est dans les discours qu'ils ont prononcés, et qu'en résulte-t-il au point de vue de ces institutions nouvelles dont la France fait aujourd'hui l'expérience?

A vrai dire, les deux ministres ont vu tout en beau dans leur passage à Domfront; tout est pour le mieux, et M. de Marcère particulièrement, dans l'exposé qu'il a fait de sa politique, a montré un optimisme qui ne laisse rien à désirer. M. le ministre de l'intérieur est peut-être un peu absolu et un peu prompt dans ses jugemens; il n'hésite pas à

nous assurer qu'après bien des traverses « la France est arrivée, » qu'en se fixant dans la république elle a trouvé le port, elle touche au point culminant de ses destinées! C'est une philosophie qui n'est pas plus neuve que rassurante. Malheureusement il y a dans notre histoire, depuis près d'un siècle, une série de gouvernemens qui ont tous déclaré, eux aussi, qu'ils étaient définitifs, que par eux « la France était arrivée. » Ils ont tous échoué, la France n'était point du tout « arrivée, » et la république elle-même, que M. de Marcère ne compte pas parmi les régimes qui ont été expérimentés, la république a échoué comme les autres, plus tristement que quelques autres. Elle sera plus heureuse aujourd'hui, nous ne demandons pas mieux que de partager la confiance de M. le ministre de l'intérieur et de croire à ses pronostics. Dans tous les cas, il y a une chose bien certaine : la république ne réussira que si elle se dégage en quelque sorte de son passé, de ses traditions, des erreurs, des passions et des préjugés qui l'ont toujours perdue. Ces institutions nouvelles qui existent aujourd'hui, qui ont à s'accréditer, ces institutions n'auront la force morale, l'efficacité et la durée que si elles répondent justement à ce goût de repos qu'éprouve la France, à tous ces instincts de modération et d'ordre qui sont dans le pays, à la multiplicité d'intérêts d'une ancienne, d'une grande et illustre société. C'est là toute la question, que les républicains pour leur part ne résolvent pas toujours vraiment de façon à simplifier les choses, à faciliter la marche des institutions et à réaliser les heureux présages de M. le ministre de l'intérieur.

Voilà le danger incessant, voilà l'équivoque qui n'est point encore dissipée malgré le discours de Domfront. La vérité est qu'il y a toujours deux républiques : il y a celle qui est acceptée par tout le monde, celle dont M. le ministre de l'intérieur a entendu retracer le caractère, les conditions, le programme, et il y a la république que certains républicains façonnent à leur manière, dont ils prétendent faire leur bien, leur domaine. Pour ceux-ci, ils ont vraiment un malheur, ils sont les jouets d'une idée fixe, d'une préoccupation étroite et tyrannique, à laquelle la victoire des élections n'a fait naturellement que donner une intensité plus irritante : ils éprouvent le besoin de mettre la république partout. A leurs yeux, finances, magistrature, administration, commandemens militaires, municipalités, gardes champêtres, tout doit être républicain. Il y a une « commission républicaine du budget, » il doit y avoir une littérature, une peinture républicaines, et finalement il y a bien aussi un ridicule républicain dont on ne réussit guère à se défendre. C'est la passion de parti dans ce qu'elle a de plus puérilement exclusif, et ce qu'il y a de curieux, c'est que ces étranges sectaires ne se doutent même pas du mal qu'ils font aux institutions dont ils prétendent être les gardiens privilégiés. Ils ont une manière de populariser la répu-

blique qui suffirait à décourager les mieux intentionnés. Ils ne repoussent personne, non sûrement! Que les esprits modérés consentent seulement à s'humilier devant eux, que les partisans de la monarchie constitutionnelle abjurent les erreurs du passé, ils resteront bien toujours un peu suspects, mais enfin on ne leur tiendra pas rigueur, on pourra les admettre à l'investiture républicaine qu'ils auront humblement sollicitée, on recevra leur soumission! Fort bien, cette république, nous la connaissons, nous savons où elle irait, si on laissait faire ceux qui ont la prétention de la conduire, et ce n'est point certainement à celle-là que M. le ministre de l'intérieur songeait à Domfront lorsqu'il l'a représentée comme le port de refuge de la France. Il a entendu parler d'une république libérale, conservatrice, ouverte à toutes les opinions sensées et patriotiques, et en parlant de cette république, la seule qui puisse durer, il n'a point oublié sans doute que ses plus dangereux ennemis sont ceux qui, sous prétexte de l'appuyer, lui demandent chaque jour des concessions nouvelles, qui croient pouvoir lui imposer une politique de prévention et d'exclusion.

Le ministère auquel appartient M. de Marcère, qui se résume plus particulièrement dans le nom de son chef, M. Dufaure, ce ministère n'est point né après tout et n'existe pas pour faire une œuvre de parti. Il s'est formé pour pratiquer le régime nouveau avec une entière sincérité, sans subterfuge, comme aussi sans complaisance pour des passions ou des préjugés qui l'auraient bientôt compromis s'il en subissait l'influence. Qu'il se présente sans détour comme le ministère de la république, qu'il ne craigne pas d'avouer sa confiance dans les institutions dont il est le gardien au pouvoir, rien de plus loyal assurément; mais avec la république et dans le cadre des institutions nouvelles, c'est la France qu'il sert avant tout, c'est à la réorganisation nationale, militaire, économique, universitaire du pays, qu'il doit sa première pensée. Là est son rôle essentiel, permanent, en dehors de toute considération de parti, et le remplacement récent de M. le général de Cissey par M. le général Berthaut au ministère de la guerre ne change rien à cette mission supérieure. Le caractère moral et politique du cabinet reste le même.

M. le général de Cissey a eu la fortune d'être presque constamment aux affaires depuis 1871, il a présidé aux premiers travaux de notre reconstitution militaire; il y a peut-être usé sa santé, et dans tous les cas il a été la victime de la commission du budget, qui a trouvé en lui un ministre vraiment un peu trop débonnaire. M. le général de Cissey, soit fatigue, soit répugnance pour certaines luttes, n'a pas toujours défendu son budget comme il aurait pu le défendre; il n'a pas été soutenu par ses collègues dans quelques circonstances où le cabinet aurait dû s'engager avec lui, et en fin de compte, il faut bien l'avouer, il est sorti

assez meurtri de cette discussion; il est resté avec une autorité à demi ébranlée dans une situation évidemment difficile. La retraite du général de Cissey était devenue à peu près inévitable. Son successeur est un homme jeune encore, justement estimé pour ses services et pour ses qualités militaires. M. le général Berthaut était colonel d'état-major avant la dernière guerre. Nommé un instant comme général au commandement de la garde mobile de la Seine en 1870, il a été pendant le siége de Paris un des plus énergiques divisionnaires, conduisant habilement ses soldats à Champigny et à Buzenval. Il présidait récemment une commission pour l'armée territoriale en même temps qu'il commandait une division active. M. le général Berthaut a le mérite de n'avoir aucun lien de parti, aucun caractère politique, et il faut vraiment de la bonne volonté, surtout une singulière subtilité d'interprétation, pour l'affilier à l'opinion républicaine parce qu'il a été dans sa jeunesse l'aide-de-camp du général Cavaignac, ou pour l'appeler orléaniste parce qu'il a gardé des rapports avec les princes d'Orléans. Le nouveau ministre de la guerre est tout simplement un soldat à l'intelligence sérieuse, à la volonté ferme, et sa nomination paraît devoir être prochainement complétée par la réorganisation de l'état-major de l'armée, dont le chef, M. le général Gresley, qui est lui-même un de nos plus habiles officiers, aurait une position agrandie et mieux définie.

Le successeur de M. le général de Cissey a été jusqu'ici en dehors de toutes les luttes de parlement; ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de le laisser dans cette neutralité respectée sans mêler son nom à des candidatures sénatoriales qui seraient peut-être disputées. Dans les combinaisons qui l'ont appelé à la direction de l'armée, la raison militaire a été seule en jeu, et c'est assez pour occuper utilement M. le général Berthaut aussi bien que son lieutenant, M. le général Gresley. Certes la réorganisation des forces de la France a fait des progrès réels depuis quelques années, elle a peut-être plus de progrès encore à faire pour devenir complétement efficace. Il y a des lois sur l'état-major, sur l'avancement, sur les sous-officiers, sur l'administration, qui restent à discuter, à voter, et ce n'est pas trop d'une vigilance active, énergique, pour hâter ces réformes nécessaires aussi bien que pour assurer l'exécution des lois de ces dernières années, pour coordonner cette œuvre jusqu'ici un peu décousue, pour raviver l'esprit militaire dans l'armée. C'est là un intérêt pressant, supérieur, tout national, que M. le président de la république a la patriotique prévoyance de maintenir en dehors des conflits de partis, qui est fait pour tenter le dévoûment d'un homme comme M. le général Berthaut, et si on y mettait un peu de bonne volonté, bien d'autres intérêts analogues, également permanens, pourraient être soustraits d'un commun accord aux influences de la politique de tous les jours. On l'a vu par la discussion du dernier budget. Ce qu'il y a eu de mieux, c'est la mesure toute militaire par laquelle on

a pourvu au maintien de la seconde portion du contingent sous les drapeaux pendant une année; ce qu'il y a eu d'équivoque, de médiocre, c'est ce que l'esprit de parti a suggéré. Il faut se dire une bonne fois qu'il y a un certain nombre de services publics, et les affaires militaires, la diplomatie, sont au premier rang, qui ne doivent sous aucun prétexte payer les frais des luttes d'opinion ou de faction. M. le général Berthaut entre sans nul doute au ministère de la guerre avec cette pensée de poursuivre une œuvre nationale sans défi, sans provocation, à l'égard d'une majorité impatiente, mais aussi sans complaisance pour des économies prétendues républicaines ou pour des réformes de fantaisie. Il est la première sentinelle de l'armée, et en gardant son rôle à part dans le cabinet, en défendant les vrais intérêts de l'armée, il ne risque pas d'être relevé de son poste par l'opinion.

Qu'on laisse de côté tant de questions vaines, irritantes ou puériles, qui font souvent plus de bruit qu'elles ne valent, il en reste encore assez pour occuper les esprits réfléchis, et une des plus graves, sans parler des affaires militaires, est certainement cette question de la population que M. Léonce de Lavergne vient de remettre au jour. Les tacticiens de parlement peuvent jouer avec les majorités et nouer des coalitions ou renverser des ministères tant qu'ils voudront; les esprits spéculatifs peuvent disserter sur le progrès et s'égarer dans des théories à perte de vue. Il y a toujours un premier fait simple et inexorable qui est le fondement de tout, avec lequel il faut absolument compter. Où en est la population en France? Quelle marche suit-elle? Est-elle en progrès ou en décroissance? Dans quels rapports de proportion se trouve-t-elle avec la population des autres pays? Il y a longtemps déjà, il y a vingt ans au moins que M. Léonce de Lavergne ne cesse d'appeler l'attention des économistes, des hommes politiques sur ce grave et inquiétant problème, en signalant à chaque recensement la stagnation ou la décroissance de la population française (1). Il y revient aujourd'hui en poussant plus que jamais le cri d'alarme, et puisque M. le ministre de l'intérieur, M. le ministre des travaux publics, se trouvaient l'autre jour dans un comice agricole, ils auraient pu à leur tour, sans déroger, au risque de congédier un peu la politique, s'occuper d'une question qui touche de près l'agriculture et la prospérité nationale. Que cette crise dans le mouvement de la population française se soit manifestée avec une recrudescence particulière en 1870 et en 1871, ce n'est que trop justifié par les épreuves de ces terribles années, qui ont eu naturellement pour conséquence d'accroître la mortalité en diminuant le nombre des mariages et des naissances. Malheureusement il est bien clair que, si les événemens ont eu une influence meurtrière qui se traduit en chiffres douloureusement significatifs, ce phénomène n'est point acci-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er avril 1857, *l'Agriculture et la population en France.*

dentel et momentané; il date de plus loin, il a pris depuis longtemps en vérité un caractère tristement normal. On ne peut pas dire que ce soit l'effet d'une guerre, d'une épidémie ou d'un fléau, c'est presque le résultat d'une loi invariable, et à peine l'influence des événemens de 1870 a-t-elle cessé, la loi semble avoir repris son cours. Un moment en 1872 la production humaine a paru plus active, elle s'est de nouveau ralentie en 1873. D'une année à l'autre, le nombre des mariages a diminué de 30,000, les naissances ont diminué de 20,000, les décès au contraire ont augmenté, et, chose curieuse à constater, c'est dans les régions les plus riches que le mouvement de la population se ralentit le plus, c'est dans les régions les plus pauvres que l'excédant des naissances sur les décès est le plus considérable. La Normandie perd chaque jour, depuis dix ans le Calvados est tombé de 475,000 habitans à 452,000. En Bretagne, le nombre des habitans s'accroît d'année en année.

Ainsi voilà un fait certain et pénible : la population ne diminue point sans doute en France, elle ne s'accroît que lentement, à peine d'un peu plus de 100,000 habitans par année. Elle reste presque stationnaire, tandis que la population ne cesse de s'accroître dans de bien autres proportions en Angleterre, en Russie, en Allemagne. La France est obligée de s'avouer qu'elle est au dernier degré de l'échelle dans le mouvement de la reproduction humaine. Rien n'est certes plus grave et plus redoutable; c'est presque menaçant pour la grandeur du pays, qui se verrait atteint aux sources de la vie, qui serait exposé, dans un certain nombre d'années, à la plus dangereuse inégalité vis-à-vis des autres nations, si cette crise devait durer. Comment s'expliquer ce phénomène aussi étrange que douloureux? Il est des plus compliqués, il tient à une multitude de causes morales, sociales, à des difficultés de législation, à des raisons économiques, et peut-être, regardé de plus près, interrogé avec soin, s'expliquerait-il naturellement; peut-être perdrait-il de ce caractère inquiétant qu'il a au premier abord, car enfin la race française n'est point dégénérée; elle n'a perdu ni sa séve, ni sa vigueur native, ni son énergie au travail, ni son aptitude à toutes les œuvres de la civilisation; elle est toujours active, prompte à se relever, même des plus accablans désastres, elle n'a pas perdu son rang dans le mouvement commercial et industriel du monde. Elle a d'inépuisables ressources de vitalité qui sont aussi un élément dans ce problème si complexe. C'est une raison de plus pour qu'il y ait une enquête sérieuse, approfondie, conduite avec intelligence, avec une attention minutieuse. Sans doute, il y a des élémens du problème dont on n'est pas maître. On n'accroît pas arbitrairement la population, on n'active pas à volonté les mariages et les naissances. Bref, il y a des influences d'un ordre moral et intime dont ne disposent pas les économistes et les hommes d'état. Ce serait déjà beaucoup du moins si, par une étude attentive, par de

prévoyantes mesures, on pouvait arriver à écarter certains obstacles qui retardent les mariages, à diminuer la mortalité, à préserver surtout les enfans nouveau-nés. C'est précisément à quoi peut servir une enquête en éclairant cette question si grave, si bien faite pour occuper tous les esprits sérieux qui ne font pas de la politique avec de banales déclamations, qui ont le patriotique souci de la prospérité, de la grandeur, de l'avenir du pays.

Il y a malheureusement dans ce problème économique de la population un fait, un accident de diminution qui n'a rien de mystérieux, qui s'explique tristement de lui-même, c'est la réduction forcée que la France a subie en perdant ses provinces de l'Alsace-Lorraine. Cette population, elle n'est plus à nous, elle a été la rançon d'une paix cruelle. Ces provinces ne comptent plus dans nos recensemens officiels, elles ne sont point cependant oubliées, elles sont en quelque sorte représentées au milieu de nous par cette bienfaisante société qui a été fondée pour la protection des Alsaciens-Lorrains, sous la présidence de M. le comte d'Haussonville. Ce n'est point une institution politique ou religieuse faite pour créer des embarras dans une situation dont les difficultés n'échappent à personne; c'est une œuvre de souvenir, de sympathie et d'humanité. Elle a été créée pour venir en aide sans distinction, sans calcul, aux Alsaciens-Lorrains qui ont opté pour leur vieille patrie ou qui ont émigré après la guerre, et elle secourt ceux qui en ont besoin d'une manière aussi délicate que fructueuse et utile pour la France.

Il n'y a rien de banal dans cette humaine entreprise, conduite avec autant de dévoûment que d'intelligence. Une protection ingénieuse suit cette population qui a quitté ses foyers pour rester française. La société a eu l'idée heureuse d'organiser, avec les Alsaciens-Lorrains, des villages en Afrique. Ces villages, que l'administration algérienne n'a pu voir sûrement que d'un bon œil, qu'elle a encouragés, existent aujourd'hui. Ils ont leurs habitations, leurs concessions, leurs terres, ils comptent plus de 300 habitans; ils sont déjà presque en mesure de vivre par eux-mêmes sans avoir besoin de la tutelle qui les a aidés à naître, et cette population honnête, attachée à son œuvre, ne peut que devenir une force pour notre possession africaine, un des élémens les plus sérieux de la colonisation. Ce n'est pas tout.

La société, avec les dons d'un honorable et généreux bienfaiteur, a pu ouvrir au Vésinet une maison hospitalière destinée à recueillir des orphelines de l'Alsace-Lorraine. Cette maison existe déjà, elle aussi, comme les villages algériens; elle a été dotée en partie par quelques personnes, notamment par un simple garde du génie; il faut maintenant lui assurer un avenir certain, et, par une touchante inspiration, M. le comte d'Haussonville vient de s'adresser aux conseils-généraux en leur proposant de fonder des bourses dans la maison nouvelle. L'asile du Vésinet, agrandi et soutenu par les départemens, deviendrait ainsi

une sorte de refuge national ouvert aux orphelines de l'Alsace-Lorraine. Cette pensée mérite certes d'être accueillie partout, ne fût-ce que pour répondre à la générosité des Alsaciens-Lorrains en faveur de nos inondés de l'année dernière. S'il s'agissait de vaines protestations, de revendications plus vaines encore, la prudence serait à invoquer. Une nation comme la France ne proteste pas inutilement, et une société de protection charitable n'a pas de revendications à exercer. Il s'agit tout simplement d'accomplir un acte d'humanité, de prouver à des provinces fidèles qu'elles ne sont point oubliées. Le souvenir sous la forme de la bienfaisance est un genre de politique avec lequel les chancelleries les plus ombrageuses n'ont rien à voir.

Certes la diplomatie a pour le moment assez à faire, si elle veut s'employer utilement, dans l'intérêt de la paix et de l'humanité. Elle a cet Orient où depuis trois mois sévit la guerre, où des massacres odieux ont désolé la Bulgarie, où tout reste encore obscur et incertain. A l'heure qu'il est, rien n'est décidé, les armées de la Serbie et de la Turquie sont toujours aux prises, et si dans ce tourbillon de nouvelles confuses qui s'abat chaque jour sur l'Europe il est difficile de démêler à qui appartient la victoire, il est du moins avéré que pendant quelques jours des combats acharnés, sanglans ont été livrés autour d'Alexinatz. Les Serbes se sont hâtés de s'attribuer l'avantage, les Turcs l'ont revendiqué naturellement de leur côté; la même histoire recommence sans cesse. Tout bien examiné, ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est que les engagemens n'ont pas été aussi décisifs qu'on l'a dit dans les deux camps, c'est qu'il a dû y avoir des avantages partagés, de l'incertitude dans l'issue de la lutte, et si les Serbes n'ont pas été forcés dans leurs positions, les Turcs n'ont pas cessé d'être devant Alexinatz. L'armée ottomane ne semble pas avoir interrompu ses mouvemens déjà fort menaçans pour la Serbie, dont le territoire est envahi. Ce qu'on peut dégager aussi de cet amas d'événemens confus, c'est que les Serbes, malgré leurs protestations belliqueuses, malgré l'ardeur courageuse qu'ils déploient, ne se battent plus déjà peut-être que pour couvrir leur retraite, ou du moins pour maintenir jusqu'au bout l'honneur, l'intégrité de leur position. Dans tous les cas, le prince Milan est rentré depuis quelques jours à Belgrade, des entrevues ont eu lieu avec les consuls européens, et le principal ministre, M. Ristitch, a adressé une note qui est un préliminaire de négociation. Au bout de toutes ces incertitudes, il y a un armistice inévitable, tout au moins vraisemblable.

La question est de savoir si l'armistice dont on parle aujourd'hui sera un dénoûment ou le commencement d'une crise nouvelle. Il suspendra les hostilités entre la Serbie et la Turquie, il permettra des négociations qui conduiront sans doute à la paix, à une paix qui, malgré tout, ne modifiera pas essentiellement la situation. Malheureusement, les rapports de la Turquie et de la Serbie ne sont qu'un des élémens de cet

éternel problème oriental devant lequel l'Europe se retrouve toujours, et si la diplomatie n'en est point à échanger des vues et des confidences, si elle a déjà médité sur ses plans d'opérations, les cabinets ne semblent pas fort avancés dans l'œuvre de médiation, de pacification qu'ils se promettent d'entreprendre. On dirait que l'Europe se sent embarrassée et inquiète devant ce grand et redoutable inconnu qui l'obsède. Il est bien certain en effet que la paix fût-elle signée, la question reste entière avec toutes ses difficultés aggravées par ces massacres récens de la Bulgarie, par la situation incertaine et précaire que la maladie du sultan Mourad crée à Constantinople, par la nécessité de régler en même temps les conditions de l'Herzégovine, de la Bosnie. En un mot, c'est toute cette affaire d'Orient qui s'impose aux délibérations de la diplomatie; mais de toute façon il n'y a certainement qu'une politique efficace et rassurante. Quelle que soit la divergence des intérêts, il y a une considération supérieure à tout, celle de la paix générale, et cette paix, aussi utile à la Russie, à l'Autriche, à l'Angleterre, à l'Allemagne qu'à la France, l'Europe ne peut la maintenir que par l'accord de toutes les puissances appelées à préserver ensemble l'Occident des conflagrations dont l'Orient reste le foyer incandescent.

Cette crise orientale n'est point sans avoir un retentissement assez sérieux en Angleterre, où les scènes barbares qui ont ensanglanté la Bulgarie ont surtout causé une vive émotion dont lord John Russsell s'est fait l'écho. Le parlement s'est séparé cependant sans qu'il y ait eu une discussion sérieuse sur les affaires d'Orient. Lord Derby n'a point eu à s'expliquer dans la chambre des pairs et M. Disraeli, le chef du cabinet, n'aura plus lui-même à s'expliquer, du moins dans la chambre des communes. Le voilà, au lendemain de la fin de la session, élevé à la pairie sous le titre de comte de Beaconsfield. Peu de fortunes auront été plus merveilleuses dans cette Angleterre d'aristocratie terrienne et de patriciat politique. Romancier ingénieux et mordant, l'auteur de *Coningsby* avait à triompher de la défaveur qui s'attachait à ses succès mêmes d'écrivain pour devenir un homme sérieux. Ce n'est que par des efforts de volonté et de talent qu'il est arrivé à dompter la chambre des communes, à être le premier dans son parti avant d'être le premier au pouvoir. Homme de naissance obscure et même d'ancienne origine israélite, il arrive aujourd'hui à la pairie. Ce ne sera plus M. Disraeli, ce sera lord Beaconsfield. Pendant quarante ans, il a passionné la chambre des communes; réussira-t-il au même degré dans la chambre des pairs? Dans tous les cas, il n'y a qu'un lord de plus, et le ministère anglais reste ce qu'il était.

La mort fait son œuvre impitoyable dans les lettres comme dans la politique. Elle a récemment atteint M. Wolowski, un sénateur inamovible qui reste à remplacer, un sérieux et savant économiste qui depuis quelques mois s'acheminait lentement vers sa fin, et M. Wolowski n'est

pas la seule victime dans nos assemblées. La mort frappe souvent aussi les coups les plus inattendus et enlève brusquement à la vie ceux qui semblaient avoir encore devant eux une brillante carrière. Ainsi vient de disparaître à l'improviste un de nos plus aimables collaborateurs, homme d'un esprit fin, d'un goût épuré et d'une bonne grâce parfaite, Eugène Fromentin. Il avait quitté Paris il y a quelques jours à peine, ne songeant qu'à aller prendre ses vacances, son repos d'automne, dans un pays et dans une maison qu'il aimait, près de La Rochelle; il a été emporté par un mal foudroyant, par un de ces accidens de santé qui déconcertent toutes les prévisions. Il disparaît dans la pleine maturité de ce double talent de peintre et d'écrivain qui était son originalité, qui lui assurait un double succès.

Eugène Fromentin avait en effet cela de caractéristique et de rare : ce n'était pas seulement un artiste supérieur, devenu par l'inspiration et par le travail un des maîtres de la peinture contemporaine, c'était encore un écrivain, un poète, qui savait manier la plume comme il savait manier le pinceau, qui laisse avec ses tableaux des œuvres charmantes de littérature. Il avait ce trait commun avec Eugène Delacroix, il était comme lui un esprit éminemment cultivé. Il représentait parmi nous un peintre lettré ayant la justesse et l'éclat, portant dans tout ce qu'il faisait le goût de la perfection et du beau, la sobriété alliée aux dons de la couleur et du pittoresque, une finesse ingénieuse, un sentiment aussi élevé que délicat des conditions et de la dignité de l'art. Qui ne se souvient de ces livres, *Un Été dans le Sahara, Une Année dans le Sahel,* où était tombé, comme sur ses tableaux, un rayon du soleil d'Afrique? Eugène Fromentin avait saisi en quelque sorte dans son essence la plus intime cette nature africaine, il en avait dégagé, résumé la chaude et subtile poésie. Il s'était essayé aussi dans le roman par *Dominique,* cette intéressante et habile fiction, et nul certes n'a pu oublier ces pages si justes, si pénétrantes, si animées des *Maîtres d'autrefois,* où tout récemment encore il étudiait les originales conceptions de l'art flamand et hollandais. C'était l'œuvre d'un peintre, d'un poète et d'un critique. Tout souriait à ce galant homme, chez qui la sûreté et la grâce du caractère rehaussaient le talent, qui était digne de tous les succès. Renommé pour ses tableaux, il était tout dernièrement, quelques semaines avant de quitter Paris, candidat à l'Académie française, qui aurait tenu sans doute un jour ou l'autre à couronner ses vœux. La mort s'est jouée cruellement de cette aimable fortune, elle a tranché avant l'heure cette honorable et brillante existence. Eugène Fromentin n'est plus, et avec lui certainement disparaît un des meilleurs dans une génération éprouvée, un des esprits les mieux faits pour continuer les pures traditions de l'art et du goût dans ce monde mêlé où nous vivons.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

—

LA CHARITÉ A NAPLES.

Storia della carità Napoletana, per Teresa Filangieri Ravaschieri Fieschi. Napoli 1875.

C'est à la source intarissable de la douleur humaine qu'a été puisée la pensée de ce livre, dont je voudrais donner ici une analyse succincte. « A la mémoire de ma Lina, qui, un jour où je plaignais son martyre, me dit : Maman, il y a tant de pauvres qui souffrent. » Telle est la dédicace que porte le premier volume d'un ouvrage où la duchesse Ravaschieri Fieschi a entrepris de raconter l'histoire de la charité napolitaine, et l'on voudrait espérer qu'elle a trouvé en effet dans les austères consolations du travail cet apaisement qui n'est pas l'oubli. Une œuvre d'aussi longue haleine mérite mieux que de compter au nombre de ces écrits dont l'amour du prochain ou l'ardeur de la foi inspirent souvent la pensée aux femmes, œuvres où le cœur et la charité débordent, mais où le sens pratique fait parfois défaut. C'est un livre d'histoire dont les matériaux ont été puisés dans les vieilles chroniques napolitaines et dans les archives inédites des établissemens pieux. C'est aussi un livre d'économie sociale, rempli de détails précis sur l'état présent des principaux établissemens charitables de Naples et d'aperçus sagaces sur les principes qui doivent présider à leur réorganisation. La sûreté de vues et la fermeté de jugemens dont l'auteur fait preuve auraient même lieu d'étonner, si l'on ne savait pas que le sang qui coule dans les veines de la duchesse Ravaschieri est celui de l'illustre économiste Filangieri, dont elle est la petite-fille et dont elle semble avoir reçu en héritage le ferme esprit.

Ce double intérêt du passé et du présent ne suffirait peut-être pas pour enlever toute sécheresse à un ouvrage de cette nature, si l'ardeur d'un patriotisme exalté n'en réchauffait chaque ligne. De toutes les formes de la charité chrétienne, celle qui offre, d'après l'auteur, les plus belles pages dans le passé et les plus belles promesses dans l'avenir, c'est la charité napolitaine. A ses yeux, Naples n'a jamais cessé et ne cessera jamais de mériter l'éloge que lui accordait au IXe siècle un de ses évêques en l'appelant « ville de pitié et de miséricorde, source de toute bonté. » Peut-être même la duchesse Ravaschieri s'est-elle laissé entraîner par ce noble amour de son pays à une appréciation trop dédaigneuse des efforts tentés et des résultats obtenus par la charité chez les autres nations. Je ne puis m'empêcher en effet de relever ce jugement un peu superficiel et sévère qu'elle porte en passant sur notre

organisation charitable, à l'occasion d'une mesure, très critiquable au reste, qui avait été prise à Naples en 1809 par l'administration française et qui avait enlevé aux établissemens religieux leur autonomie en les réunissant sous la direction d'une commission unique : « Cette loi dont le caractère est bien *français*, appliquée à nos institutions de bienfaisance, était aussi imprévoyante qu'injuste. En France, où les œuvres de charité sont presque toutes d'institution gouvernementale, ces œuvres peuvent avoir une direction commune et uniforme; mais chez nous, à l'honneur des Napolitains, elles sont presque toutes filles de la foi et de la piété des particuliers; les concentrer et les faire dépendre d'une seule administration, c'était les condamner à une dissolution certaine. » Il suffirait à la duchesse Ravaschieri d'une courte visite en France, ou même de la simple lecture de l'ouvrage de M. Lecour sur la *Charité à Paris*, dont il a été rendu compte ici même (1), pour se convaincre que si la charité administrative possède dans notre pays une organisation puissante et prévoyante dont les résultats ne sont point à dédaigner, l'initiative et la persévérance sont loin cependant de faire défaut à la charité privée. Il n'est donc point équitable d'opposer à ce point de vue la charité napolitaine à la charité française, et l'on ferait un travail plus utile en recherchant les emprunts que les deux pays pourraient se faire l'un à l'autre.

Le cadre de cette notice est trop étroit pour contenir cette étude comparative, dont le livre de la duchesse Ravaschieri ne nous fournirait d'ailleurs pas tous les élémens. Ce premier volume ne contient encore que l'histoire et la description de trois établissemens qui comptent, il est vrai, parmi les principaux de Naples : Saint-Éloi, la Santa Casa dell'Annunziata et Sainte-Marie du Peuple. On pourrait au premier abord être tenté de s'étonner que l'auteur procède ainsi par monographies, au lieu de suivre un plan rationnel dont les divisions seraient tirées de la nature même et de la destination des divers établissemens; mais c'est une des différences les plus notables entre l'organisation administrative des deux pays, que les nombreux établissemens charitables de Naples n'affectent point chacun ce caractère spécial et déterminé qu'on chercherait à leur donner en France. Ces établissemens ne sont point consacrés tel aux malades, tel aux enfans, tel aux incurables; le plus souvent, au contraire, ils recueillent et soulagent sous le même toit les infortunes les plus diverses. C'est ainsi par exemple que l'établissement de Saint-Éloi comprend à la fois un hôpital, une maison d'éducation pour les enfans et une sorte d'asile préservateur pour les femmes qui désirent se soustraire aux tentations de la vie, en se consacrant à la charité. Cette confusion ne présente-t-elle pas, au point de vue hygié-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

nique et même au point de vue moral, quelques inconvéniens? Il faudrait avoir vu les choses sur place pour se prononcer à ce sujet. Quoi qu'il en soit, cette organisation compliquée s'explique le plus souvent par l'origine historique de ces établissemens, qui ont été créés moins pour répondre à tel besoin déterminé que pour satisfaire à l'ardeur de quelque âme fervente, ou pour endormir les remords de quelque conscience inquiète. C'est sur la place même où le sang de Frédéric et de Conradin a coulé sous la hache, que la maison de Saint-Éloi a été fondée par leur propre bourreau, par Charles d'Anjou. Plus touchante et moins tragique est l'origine de la Santa Casa dell' Annunziata; cette maison fut élevée au retour de leur captivité par trois jeunes gens qui, du fond du cachot où ils avaient été jetés, avaient souvent tourné leur pensée et leur espérance vers une madone vénérée des enfans de Naples sous le nom de Madone du mauvais passage, et avaient fait vœu, s'ils étaient rendus à la liberté, de consacrer sous l'invocation de cette madone un asile aux enfans abandonnés. En revanche, le côté vindicatif et romanesque du caractère italien se retrouve dans l'histoire de la belle Maria-Lorenza Lonc qui, flétrie dans tout l'éclat de sa beauté par un mal sans remède, mystérieuse vengeance d'une femme et d'une rivale, obtint (dit la légende) sa guérison après avoir fait vœu de consacrer sa fortune à construire un hôpital pour les pauvres et sa vie à les soigner. Ce fut sous le beau nom de *Sainte-Marie-du-Peuple* que s'éleva la maison où Maria-Lorenza devait passer le reste de son existence, assistée de deux amies qu'elle avait associées à son œuvre pieuse et qui portaient par hasard le même nom. Le peuple de Naples a longtemps vénéré le souvenir des trois Maries, et l'on raconte même que Maria-Lorenza étant descendue la première au tombeau, ses bras s'entr'ouvrirent bien des années après sa mort pour recevoir dans son cercueil celle des deux autres Maries qu'elle avait le plus aimée.

Ainsi l'histoire des établissemens religieux de Naples est étroitement liée à l'histoire de l'Italie elle-même et fait passer devant nos yeux, dans un cadre plus étroit, cette vie de crime et de foi, de passion et de poésie, dont a vécu pendant toute la durée du moyen âge et de la renaissance la patrie du Dante et de César Borgia. Ajoutons que cette histoire se mêle aussi à l'histoire des arts en Italie, et que, si ses plus grands artistes se sont complu à orner de leurs œuvres les chapelles et les réfectoires des établissemens pieux de Naples, ceux-ci ont de leur côté payé une partie de leur dette de reconnaissance en offrant un asile à l'enfance déshéritée de celui que la duchesse Ravaschieri appelle avec raison « le grand Pergolèse. »

En écrivant cette histoire, dont je crains de ne faire comprendre qu'imparfaitement le puissant intérêt, la duchesse Ravaschieri n'a pas entendu seulement entreprendre une œuvre de curiosité et d'archéolo-

gie. On sent qu'avant de s'éprendre du côté théorique et historique de la charité, elle s'est familiarisée avec les difficultés de la pratique. Ce serait soulever mal à propos le voile derrière lequel elle dérobe les plus beaux secrets de sa vie que de raconter ici les obstacles qu'elle a eu à vaincre pour faire accepter par une population insouciante et misérable les conseils d'une charité bien entendue, la fermeté et la décision dont elle a dû faire preuve, les rancunes inintelligentes et même les tentatives de vengeance dont elle a été l'objet. Mais ce n'est pas sortir de notre sujet que d'indiquer en quelques mots les difficultés toutes particulières que suscitent à l'exercice de la charité napolitaine les transformations profondes amenées dans la législation et dans les mœurs par l'annexion du royaume de Naples à la monarchie piémontaise. Il ne s'agit en effet de rien moins que d'opérer pacifiquement et sans secousse une révolution à certains points de vue aussi radicale que notre révolution de 1789. Il s'agit de faire vivre, aux conditions d'une législation nouvelle, sage sur certains points, injuste sur d'autres, des établissemens qui avaient conservé la réglementation du moyen âge, et de plier à cette transformation les habitudes d'une population routinière. Parmi les questions qui paraissent préoccuper au plus haut degré la duchesse Ravaschieri, il en est une que je signalerai parce que les difficultés qu'elle présente ont donné lieu en France à de vives controverses : je veux parler de la question des enfans assistés.

Personne ne s'étonnera que dans ce pays de Naples, aux mœurs faciles et précoces, le nombre des naissances illégitimes soit considérable, et que la charité ait dû se préoccuper de bonne heure de pourvoir aux misères qui résultaient de ces naissances. Depuis plusieurs siècles, un des plus riches et des plus puissans établissemens de Naples, *la Santa Casa dell' Annunziata,* est destiné à recevoir les enfans trouvés ou abandonnés. Admis dans cet établissement, ils reçoivent officiellement le titre « d'enfans légitimes de la Santa Casa. » Mais le peuple a supprimé cette longue dénomination et leur donne l'appellation à la fois singulière et touchante « d'enfans de la Madone. » Le nombre des enfans de la Madone a un peu diminué à Naples depuis que l'administration, marchant sur la trace de l'administration française, a remplacé les abandons au tour par les abandons au bureau d'admission; cependant il est encore assez grand pour qu'une fois ces enfans reçus à l'hospice, il soit assez malaisé de les faire vivre. Ici nous nous retrouvons en présence de ces problèmes familiers à tous ceux qui se sont occupés en France de ces difficiles questions, et de cette mortalité de 85, 90 et jusqu'à 95 pour 100, qui nous effraie dans nos propres statistiques. Une habitude touchante, qui tient aux mœurs du pays, offre cependant pour l'éducation première de ces enfans une ressource qui nous est inconnue en France. Lorsqu'une femme des environs de Naples perd son enfant

avant qu'il ne soit sevré, elle va le plus souvent chercher à la Santa Casa dell'Annunziata un nourrisson qui prend la place du petit être qui a disparu. Cela s'appelle « aller demander un enfant à la Madone, » et l'enfant ainsi adopté ne quitte plus la famille où il a été gratuitement élevé. Toutefois cette ressource ne saurait évidemment venir en aide qu'à un très petit nombre, et pour tous ceux qui demeurent les élèves de l'hospice, il faut, après les avoir fait vivre, leur assurer des moyens d'existence. Pour les garçons, la tâche est aisée. Le Napolitain se contente de peu, et ce n'est pas dans un pays où l'on a pu dire que la pastèque sert au lazzarone à boire, à manger et à se laver la figure qu'un jeune homme dans la force de l'âge peut trouver de grandes difficultés à vivre. Il n'en est pas de même pour les jeunes filles. Autrefois le procédé était très simple. On les conservait toutes au couvent, les unes comme religieuses, les autres dans un état incertain et intermédiaire entre la clôture et la liberté. Pour les déterminer à embrasser ce genre de vie, point n'était nécessaire d'exercer sur elles aucune contrainte. Il suffisait qu'accoutumées dès leur enfance aux pratiques d'une dévotion minutieuse, dénuées des notions pratiques qui auraient pu leur servir à faire leur chemin dans la vie, elles se vissent placées dans cette alternative de continuer l'existence facile et douce qu'elles avaient menée depuis leur premier âge, ou de tenter les hasards d'une vie de privations et d'aventure. Quelques-unes cependant trouvaient et trouvent encore à se marier d'une façon assez bizarre. Il arrive parfois qu'un pêcheur de Naples ou de Sorrente, surpris par la tempête, fait vœu d'épouser un enfant de la Madone s'il échappe au péril, et qu'il vient, en accomplissement de ce vœu, demander une femme à la Santa Casa dell' Annunziata. Mais la duchesse Ravaschieri se soucie peu pour ses protégées d'une union ainsi contractée, qui leur prépare le plus souvent, dit-elle, une vie d'humiliation et de sacrifice. D'un autre côté, les rigueurs de la nouvelle législation italienne, qui contient dans d'étroites limites le recrutement des congrégations religieuses et condamne à mort un grand nombre d'entre elles, ferme à ces jeunes filles l'asile qui leur était destiné, et où beaucoup traînaient d'ailleurs une existence assez mélancolique.

On comprend donc que la duchesse Ravaschieri se préoccupe de leur sort, et rêve pour elles la création d'un grand patronage pour les orphelines et les jeunes filles abandonnées de la province de Naples, dont le but serait de recueillir ces jeunes filles à leur sortie des établissemens de bienfaisance et de leur donner l'instruction nécessaire pour devenir ouvrières, femmes de chambre, télégraphistes, typographes, etc. En un mot, il s'agit d'organiser à Naples l'enseignement professionnel tel que nous le comprenons en France et d'en faire bénéficier tout d'abord les jeunes filles orphelines et abandonnées. La création de cette

œuvre a déjà reçu en principe la sanction de la députation provinciale de Naples; mais elle est venue jusqu'à présent se heurter dans la pratique à d'assez grandes difficultés d'application, dont les plus sérieuses viennent, le croirait-on, des jeunes filles elles-mêmes, qui, élevées dès leur bas-âge dans la pensée que leur existence était assurée d'avance, se montrent peu désireuses de s'instruire et de gagner leur vie par le travail. Ces difficultés iront en diminuant avec le temps, et il n'y a aucun doute que l'œuvre si bien entendue du patronage pour les orphelines et les jeunes filles abandonnées ne soit appelée à rendre de grands services à la population napolitaine. Le succès de cette œuvre sera dû assurément en grande partie à l'alliance si rare de la charité ardente et du sens pratique chez celle qui en a conçu la première idée. Et si quelqu'un était tenté de douter qu'il se trouve dans cette société napolitaine, dont on vante surtout le côté brillant, spirituel et léger, des caractères de cette trempe, il n'aura qu'à lire le livre de la duchesse Ravaschieri pour revenir bien vite de son erreur et de son préjugé.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu, par M. l'abbé M. Houssaye. Paris 1875.

M. l'abbé Houssaye vient d'achever par un troisième volume la *Vie du cardinal de Bérulle*, qui nous présente dans l'attrait sérieux de sa grande figure l'un des principaux personnages du règne de Louis XIV. L'ouvrage ainsi complété a valu à l'auteur les suffrages de l'Académie française, qui vient de récompenser son travail par le prix Gobert.

M. l'abbé Houssaye, dans la première partie de son ouvrage, avait donné autant d'intérêt que de charme au récit de la fondation de la première œuvre du cardinal de Bérulle, celle du Carmel, et il avait éclairé d'une douce lueur ce cénacle de femmes d'élite, en nous initiant aux touchans mystères de leur vie religieuse. Dans le second volume, il s'était attaché à faire connaître la fondation à laquelle le cardinal de Bérulle a attaché son nom et voué sa vie, celle de l'Oratoire, qui était destinée à régénérer le clergé séculier. Entre le cardinal de Bérulle, fondateur de l'Oratoire, et Massillon, l'un des plus illustres disciples de la congrégation, un siècle ne s'était pas écoulé, et il avait suffi d'un homme de bonne volonté pour rouvrir au sacerdoce, par sa direction comme par ses écrits, les grandes sources de la vie religieuse qui paraissaient taries. La part que M. de Bérulle a prise aux événemens de son temps élargit le cadre de l'ouvrage dans le second volume, et surtout dans le troisième, qui est consacré tout entier aux rapports de M. de Bérulle avec le cardinal de Richelieu.

Déjà employé comme négociateur auprès de Marie de Médicis, sous le

ministère du duc de Luynes, pour ménager la réconciliation de la reine-mère avec Louis XIII, M. de Bérulle est envoyé en mission à Rome pour lever les difficultés opposées au mariage d'Henriette de France avec le prince de Galles. Responsable en quelque sorte de cette union, il est appelé auprès de la jeune princesse, quand l'avénement au trône de Charles Ier la rend reine d'Angleterre. Il fut le témoin et le confident des amères désillusions de la sœur de Louis XIII, froissée dans sa foi, malgré les promesses solennelles qui lui avaient été faites, et exposée aux inimitiés comme aux insolences de Buckingham. Il n'y a rien de plus attachant que le récit, inconnu jusqu'ici, des souffrances intimes de cette jeune reine de seize ans aux prises avec la toute-puissance du favori. C'est la cause de la foi catholique comme celle de la tolérance religieuse que M. de Bérulle représente auprès de Charles Ier; il voudrait étendre aux catholiques anglais les garanties qu'il réclame pour la reine, et il fait preuve dans cette lutte contre le premier ministre d'une fermeté qui n'est égalée que par sa modération. Quand il se reconnaît hors d'état de la prolonger il se retire; mais il a mis en plein jour la politique anglaise, qui ne garde plus aucun ménagement pour la cour de France, il a pressenti qu'elle ne s'en tiendra pas seulement aux outrages, il ne cesse de signaler les encouragemens qu'elle donne aux menées séditieuses du parti protestant en France.

Le soulèvement de La Rochelle donne raison à ses prévisions; le cardinal de Bérulle ne négligea aucune précaution pour s'en rendre maître. M. l'abbé Houssaye nous fait connaître les négociations qu'il suivit avec l'Espagne pour assurer par un traité l'assistance de la flotte de Philippe IV, et ses efforts persévérans pour triompher de la duplicité de la diplomatie espagnole, sur laquelle ses croyances religieuses ne lui laissent aucune illusion. L'éloignement du roi et du cardinal de Richelieu pendant les longs mois du siége, en donnant la régence à la reine-mère, dont M. de Bérulle était le principal conseiller, lui fait prendre une large part à la direction du gouvernement. Sa correspondance avec Richelieu nous le montre aux prises avec toutes les difficultés des affaires d'état, auxquelles il fait face avec une aisance qui n'est jamais déconcertée. Plein d'une confiance inspirée par une force intérieure et surhumaine, il donne à Richelieu des encouragemens qui ne sont pas ceux d'un visionnaire : il attend de la prise de La Rochelle non-seulement le triomphe de l'unité française, mais encore l'abattement de l'hérésie, et, lorsque Richelieu semble lui-même un moment prêt à reculer devant les difficultés de l'entreprise, c'est M. de Bérulle qui, par ses énergiques conseils, raffermit les hésitations du cardinal.

Les services politiques et religieux de M. de Bérulle lui valurent la pourpre romaine. Il avait suivi à Rome à plusieurs reprises les plus importantes négociations; le pape Urbain VIII, qui avait pu apprécier

ses mérites, tint à le récompenser par son élévation au cardinalat. Il n'avait rien fait pour solliciter cette dignité, il avait plutôt tout fait pour l'éviter; il la considérait comme écrasant ce qu'il appelait son insuffisance, et il n'y a rien de plus touchant que les détails de l'humble vie à laquelle se réduisait le nouveau grand dignitaire de l'église.

Insensible aux honneurs mondains, le cardinal de Bérulle ne craignait pas la disgrâce; elle ne se fit pas attendre. Richelieu ne le trouvait pas suffisamment assoupli aux exigences de sa politique intérieure et extérieure. Au dehors, Richelieu était résolu à tout sacrifier à l'abaissement de la maison d'Autriche : le cardinal de Bérulle refusait de s'associer aux traités avec l'Angleterre et la Hollande, qui lui paraissaient laisser les catholiques anglais et ceux des Provinces-Unies à la merci du fanatisme protestant. Au dedans il avait, il est vrai, servi fidèlement le premier ministre en mettant obstacle au mariage du frère du roi, Gaston d'Orléans, avec la princesse de Nevers, épisode qui a fourni à M. l'abbé Houssaye l'un des plus attachans récits de son ouvrage; mais il ne voulait pas pousser à bout le duc d'Orléans, et si ses conseils avaient été écoutés, la guerre civile qui fit monter sur l'échafaud de Toulouse le dernier descendant des Montmorency aurait pu être épargnée. Inquiet et irrité de sa présence à la cour, Richelieu prit le parti de l'éloigner; par ménagement pour la reine-mère, dont le cardinal de Bérulle avait toute la confiance, il annonçait qu'il le destinait à l'ambassade de Rome, quand une mort prématurée fit disparaître celui que le tout-puissant ministre considérait sinon comme un rival, au moins comme un adversaire importun et dangereux. Atteint subitement d'une maladie qu'il jugea lui-même inguérissable, le cardinal de Bérulle se fit transporter à la maison de l'Oratoire, et, résistant jusqu'aux derniers momens aux défaillances du corps, il eut la consolation de mourir en prêtre, à l'autel.

Tel est cet ouvrage, où M. l'abbé Houssaye a révélé, avec les patientes recherches de l'érudit, les véritables qualités de l'historien. En consacrant trois volumes à la vie de M. de Bérulle, ce n'est pas seulement une biographie qu'il a voulu compléter, c'est l'histoire religieuse des premières années du XVIIe siècle qu'il a écrite, et plusieurs chapitres de son ouvrage pourront utilement servir à l'histoire politique de cette époque.

ANTONIN LEFÈVRE-PONTALIS.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

MON ONCLE BARBASSOU

DERNIÈRE PARTIE (1).

XXXII.

Comment te raconter ce désastre?.. Imagine le coup le plus infâme et le plus inattendu me poignant au cœur, au moment même où je croyais avoir vaincu dans cette horrible lutte. — Mais mes plaintes ne t'apprennent rien; il faut tout te dire pour que tu puisses me comprendre.

Tu sais qu'hier j'avais tout préparé pour fuir avec Kondjé-Gul. Mes ordres étaient donnés, notre départ était résolu. Un peu avant l'heure du dîner, je me rendis à l'hôtel de Téral. Sortie avec sa mère, elle n'était point encore rentrée. Je l'attendis, sans me préoccuper d'un retard qu'une visite pouvait expliquer. Pourtant, sept heures et demie sonnant à la pendule du salon, je m'étonnai. Je fis appeler Fanny, je l'interrogeai; elle ne savait rien.

— Vous n'avez point entendu dire à mademoiselle qu'elle rentrerait plus tard aujourd'hui? lui demandai-je.

— Mademoiselle n'a rien dit, monsieur, répondit-elle.

— Cependant le maître d'hôtel est prévenu que je dîne.

— Oui, monsieur, on attend le retour de mademoiselle pour servir.

— Mademoiselle est-elle partie à son heure accoutumée?

— Non, monsieur, répondit Fanny. Elle ne devait pas sortir, car il n'y avait pas d'ordre pour le cocher; mais, vers six heures, on

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 août, et du 1er septembre.

a apporté une lettre, et Mme Murrah a donné ordre de faire avancer une voiture sans vouloir qu'on attelle.

— A qui était adressée cette lettre?

— A Mme Murrah; c'est moi qui la lui ai remise.

— Et elles sont parties toutes deux? demandai-je.

— Oui, monsieur.

— C'est bien, repris-je. J'attendrai.

Je pensai qu'un mot de Maud ou de Suzannah l'avait sans doute appelée. Ce contre-temps allait nous faire manquer l'heure du train; mais je réfléchis bientôt qu'il importait peu que nous partissions par l'express. Un train quelconque nous éloignerait suffisamment, ce jour-là; nous n'aurions plus, le lendemain, qu'à poursuivre notre route.

Cependant les instans s'écoulaient. A huit heures, je commençai à m'inquiéter. Un tel retard devenait étrange; quelque accident était peut-être survenu. Je sonnai pour qu'on allât s'informer chez le commodore Montaigu. Ma voiture était à la porte, le domestique la prit. Un quart d'heure après il me rapportait un mot de Suzannah. « Elle n'avait point vu Kondjé-Gul ce jour-là. » La peur me saisit. J'attendis encore. La pendule marqua huit heures et demie, puis neuf heures. J'avais épuisé toutes les conjectures. J'interrogeais en vain Fanny. Inquiète comme moi, elle ne savait rien.

Tout à coup une horrible pensée me traversa l'esprit. Je courus à la chambre de Kondjé-Gul, tremblant d'y trouver quelque indice d'un brusque départ. J'y entrai le cœur serré d'une inexprimable angoisse.

Rien ne dénonçait qu'elle l'eût quittée dans le trouble d'une émotion vive. Sur son bureau, quelques lignes inachevées en réponse à un billet de Maud, pour accepter une promenade au bois le lendemain. On devinait que ce mot avait été interrompu sans doute par l'arrivée de la lettre dont Fanny m'avait parlé.

Je me précipitai vers la chambre de Mme Murrah; là peut-être je découvrirais les traces de cet incroyable mystère. La porte était fermée. D'un coup de pied je l'enfonçai. Tout était dans l'ordre accoutumé; nul changement, nul témoignage révélateur d'une détermination prise à la hâte. Quelques bijoux sur la cheminée; sur le lit une robe de chambre. Fanny me dit qu'elle l'avait ôtée pour sortir. Sur une table à ouvrage, une broderie commencée auprès d'un chapelet et d'un livre turc, contenant les prières et les versets du Koran. Rien qui décélât le moindre préparatif, même pour une absence d'un jour. Il était impossible de croire à une fuite.

Je revins au salon, il était près de dix heures. Éperdu, fou d'angoisses, je songeais à courir à sa recherche; mais où était-elle? Où

diriger mes pas? Un accident grave était-il survenu? Comment expliquer que, depuis quatre heures, ni elle, ni sa mère n'eussent pu m'en informer à l'hôtel? Tout à coup l'idée d'un guet-apens surgit dans ma pensée. Cette lettre arrivée une demi-heure avant ma venue, et qui semblait avoir motivé leur sortie, n'était-elle pas un piége? Kiusko, seul, pouvait l'avoir préparé. Je me rappelai ma scène avec lui le matin, ses réponses évasives, sa lâcheté devant mes insultes. Sans nul doute, il ne pouvait y avoir là que le parti-pris de détourner mes soupçons. Il méditait son projet infâme; mais comment le déjouer? Comment l'atteindre après un si long temps écoulé déjà depuis le départ de Kondjé-Gul? Complice de la mère, ils avaient dû fuir. Ils me l'arrachaient, ils l'emmenaient tandis que, comme un insensé, j'étais à l'hôtel à guetter son retour.

Accablé, fou de rage, je réfléchis soudain que j'avais un moyen sûr de retrouver ses traces. Kiusko n'avait point suspendu son vil espionnage. J'avais encore reçu le matin le rapport de la veille. L'homme chargé de lui rendre compte des agissemens de Kondjé-Gul et de sa mère devait les avoir suivies; mais où et comment retrouver cet homme à l'instant? Ne serait-il pas trop tard, si j'attendais jusqu'au lendemain, qu'il se rendît chez Giraud? — Mais Giraud peut-être l'avait-il déjà vu! Il était plus de onze heures, Giraud était peut-être rentré.

Je sautai dans ma voiture, prête devant le perron.

Un quart d'heure après, j'arrivais rue Serpente; l'hôtesse de la maison meublée où demeurait Giraud avait encore sa clé. Par bonheur, elle était au courant de ses habitudes, elle m'indiqua un café où il devait être; j'y courus. En entrant, je l'aperçus; il jouait au billard; mais, devinant sans doute que j'étais amené par quelque événement fâcheux, il quitta sa partie aussitôt, vint à moi, et m'entraînant à l'écart :

— Qu'arrive-t-il? me demanda-t-il inquiet.

Sans que je lui eusse rien confié, il avait depuis longtemps pénétré mon secret. En quelques mots, je l'informai du motif qui me faisait recourir à lui.

— Il doit y avoir là quelque coquinerie, dit-il; mais rassurez-vous, nous allons tout savoir avant peu. Joseph est malin, discret et fidèle. Il vient tous les soirs avant minuit m'apporter les notes que vous corrigez le matin.

— Qu'est-ce que Joseph?

— C'est un garçon coiffeur du quartier. Le pauvre diable était sans place; je l'ai indiqué au Polonais parce que je suis sûr de lui, et que je sais qu'il ne jasera pas plus que je ne lui dirai de le faire. Mais, tenez, justement le voici. Suivez-moi, il nous rejoindra sur le boulevard.

Nous sortîmes. Une minute après, son émissaire parut; il l'appela. Nous marchâmes quelques pas.

— Tu peux parler devant monsieur, lui dit Giraud, c'est mon ami. Vite, raconte-nous la journée.

— Ma foi, monsieur Giraud, ce ne sera pas long, répondit Joseph, et je n'aurai pas besoin de vous l'écrire.

— Bien, tant mieux! va toujours.

— Oui, mon président. Eh bien! voici ma déposition : à dix heures du matin, Mme Murrah est sortie seule, à pied. Elle a pris une voiture dans les Champs-Élysées et s'est rendue rue de l'Élysée. Un domestique en livrée, qui était à la porte, m'a dit que l'hôtel est habité par le comte Kiusko. La dame est ressortie à onze heures et demie; elle est rentrée à son hôtel directement.

J'eus un sentiment de stupeur. A l'heure où j'étais arrivé chez Daniel, la mère de Kondjé-Gul y était déjà. Elle y était pendant notre entretien. Elle n'était repartie qu'un quart d'heure après moi.

— Continue, dit Giraud; arrive à la sortie de six heures et demie.

Le garçon reprit :

— A six heures et demie, Mme Murrah est ressortie, cette fois avec sa fille, dans une voiture de place qu'on avait fait avancer. J'ai monté bien vite dans une victoria, et je les ai suivies. Leur voiture a été tout droit au chemin de fer de l'Est. Elles sont descendues; aucun bagage qui indiquât un départ. Sans prendre de billets, elles sont entrées par la porte réservée qui communique à la gare, et qui s'est refermée sur elles. Un train partait dans dix minutes; heureusement que vous m'aviez ce matin donné de l'argent; j'ai couru au bureau prendre un ticket afin de les rejoindre par l'entrée du public. Cinq minutes après, j'étais sur la gare, devant le train paré; je cherchai dans tous les wagons, elles n'y étaient pas encore; je restai sur le quai, elles ne parurent pas, et le train partit. Je pensai tout de suite qu'elles n'étaient venues peut-être que pour attendre l'arrivée de quelqu'un, par un convoi qui allait venir. J'allai flâner vers le bureau du chef de gare, croyant les retrouver là; personne dans le bureau. Je m'adressai à un des hommes qui roulent les wagons : sur les détails que je lui donnai, il m'apprit qu'il avait en effet vu ces deux dames, il y avait dix minutes, mais qu'elles étaient parties immédiatement par un train spécial, chauffé pour elles seules. Il ne put me dire pour quelle destination il avait été commandé. J'ai attendu au chemin de fer jusqu'à présent, elles ne sont point revenues. Et me voilà!

Tu dois comprendre ce que j'éprouvai pendant ce récit. Demeuré seul avec Giraud, j'éclatai. Kondjé-Gul était partie! Comment l'avait-on abusée? comment retrouver ses traces? Mais Kiusko du moins me restait pour assouvir ma vengeance.

— Allons donc! me dit Giraud. Gardez-vous avant tout de toucher à un cheveu de sa tête! — C'est lui qui nous conduira pour la retrouver.

Il disait vrai.

— Écoutez, reprit-il, après ce que vous venez de faire encore une fois pour moi, malgré la façon dont vous m'avez revu, vous devez savoir que vous pouvez disposer de ma personne. — Il s'agit de vous rendre service; j'ai des amis qui sont gens de cœur, et dont je vous réponds comme de moi. — Voulez-vous me donner carte blanche? ajouta-t-il. Je vous jure qu'avant huit jours nous aurons des nouvelles, ou que j'y perdrai mon nom. Seulement, il faut me laisser agir; après, vous ferez ce que vous voudrez de votre Slave.

Je consentis à tout; mais il importait d'abord de nous assurer que Kiusko n'avait point disparu. Comme j'exprimais mes craintes à ce sujet :

— Non, non! répliqua Giraud; il est malin, et ce serait trop bête à lui de disparaître le même jour.

Ma voiture était à deux pas, nous partîmes pour courir rue de l'Élysée. Par prudence, nous fîmes arrêter loin de l'hôtel, et il alla s'informer. Au bout de quelques minutes, il revenait.

— Comme je l'avais prévu, me dit-il, le comte est resté. J'ai inventé un prétexte pour le demander. Ses gens l'attendent, il est au club; allez-y pour en être certain, mais surtout soyez calme, pas de folies, ayez l'air de tout ignorer.

Un quart d'heure après, j'entrais au cercle. En me regardant dans une glace, je m'aperçus que j'étais très pâle. Je n'avais point dîné, je mourais de faim. Avant d'aller aux salons de jeux, où devait être Kiusko, je demandai une bouteille de porto, dont je bus quelques verres, coup sur coup, pour me ranimer et pouvoir dissimuler mon émotion. Puis je me dirigeai vers la salle du baccarat. Kiusko était là, il tenait la banque.

— Ah! vous voilà, André, dit-il gaîment en me voyant paraître. Venez donc vous mettre derrière moi, pour me porter la veine. Je perds tout ce que je veux!

Je répondis en riant. Aucun de ses traits n'avait bougé; à son aisance, c'était à croire qu'il ne savait rien, et qu'il ne s'était rien passé entre nous. Après quelques instans, je sortis pour aller retrouver Giraud, qui m'attendait.

— Eh bien! maintenant que vous êtes rassuré sur lui, me dit-il, permettez-moi de garder votre voiture. J'ai besoin d'aller vite et je vais travailler pour vous. Soyez tranquille, vous n'avez plus affaire cette fois au diplomate, et vous allez être aidé par des gens qui sont à moi comme je suis à eux : c'est-à-dire tête, cœur et dévoûment solide.

XXXIII.

Quinze jours se sont passés. Quinze jours d'angoisses que je ne saurais décrire. Ai-je encore ma raison? je ne le sais. Ma vie est suspendue, et l'attente où je suis est une véritable torture. Insensé, en possession de mon bonheur, je croyais savoir combien je l'aimais! Et mon désespoir se double de ce que ma pauvre Kondjé-Gul doit souffrir loin de moi. Je crois la voir palpitante, éperdue, se débattant contre ce rapt infâme. Où l'ont-ils emmenée? que fait-elle? Je ne sais rien encore, et j'attends : quoi? J'attends le départ de Kiusko, que je guette comme une proie. S'il allait m'échapper! Sans doute ils l'ont bien cachée, leur complot vil me l'atteste; leurs précautions sont prises pour me dérober jusqu'au moindre vestige de ses pas. Par instans d'horribles épouvantes me saisissent. Si j'allais succomber dans cette lutte?.. Je puis découvrir le lieu de sa retraite. Mais après? Comment l'arracher de leurs mains?

Tout cela doit te paraître un délire. Tu as raison; mais ce délire me tue, et ce n'est qu'à ton cœur fraternel que je puis jeter le cri de ma plainte.

Depuis ces deux semaines, voici ce qui s'est passé : Giraud et deux de ses amis, sûrs comme lui-même, sans compter Joseph, sont sur pied jour et nuit. Kiusko est enserré dans une trame dont aucune maille ne peut se rompre. Malgré son affectation à continuer le train de vie fou qu'il mène, comme si son séjour à Paris était définitif, j'ai maintenant la preuve que c'est lui qui a tout fait. Tu juges si j'en suis encore à l'heure des scrupules. Le lendemain de l'enlèvement de Kondjé-Gul, Giraud avait acheté un des gens de l'hôtel. Nous avons eu par lui la dépêche suivante, venant de Strasbourg, et que Daniel avait laissée sur son bureau.

« Bien arrivées. Trouvé celui qui nous attendait. Nous repartons à l'instant. MURRAH. »

Hélas! les désespoirs sans bornes ont d'étranges consolations. Cette dépêche confirmait mon malheur, mais elle m'apportait quelque chose d'elle. Elle dissipait la nuit profonde dans laquelle je me débattais. Je la relus dix fois comme si, la croyant morte, j'eusse appris enfin qu'elle vivait. J'avais tremblé qu'elle n'eût tout à coup disparu sans laisser un indice qui pût me guider; j'avais tremblé même que Kiusko ne fût pas complice; je savais maintenant que, par lui, je la retrouverais.

Depuis cette dépêche, aucunes nouvelles. J'ignore comment j'existe, et ma douleur s'exhale en pleurs de rage. Durant tout le jour j'attends, j'espère une lettre d'elle, un mot qu'elle aura pu

laisser tomber dans sa fuite, qu'elle aura pu confier à quelque servante d'auberge. Rien!.. Parfois l'idée me vient qu'elle a pu s'échapper, qu'elle est revenue à l'hôtel de Téral. J'y cours; hélas! l'hôtel est toujours désert, j'y retrouve palpitans mes souvenirs de bonheur, et le déchirement de mon âme me fait encore plus souffrir. Pourtant il me faut cacher, au milieu des miens, mon inconsolable détresse. Pour expliquer ma pâleur et mon visage défait, je dis que je souffre au cœur. Ah!.. je ne mens pas, va! Mon pauvre oncle en est tout chagrin, et ma tante s'inquiète de me voir ainsi. Plus clairvoyante, peut-être m'a-t-elle deviné, car elle n'a point encore osé me dire un mot de Kondjé-Gul. Quand Maud et Suzannah viennent, je ne puis supporter leur vue. La disparition inexplicable de leur amie les a tout attristées. Son silence les étonne; elles parlent d'elle, et ma désolation se ravive. Je n'ai de force qu'en présence de Kiusko. Ah! comme je le tuerai un jour, celui-là!.. Mais sa vie m'est trop précieuse à cette heure, tu comprends si je le garde!

Où peut-elle être maintenant? Par Strasbourg, sa mère allait peut-être gagner Vienne, pour retourner en Turquie par le Danube et Varna? Une fois là, Kondjé-Gul est sans défense.

Je rouvre ma lettre. Il y a une heure Kiusko est venu faire sa visite quotidienne à ma tante. J'étais présent. Dans la conversation, il a négligemment parlé d'affaires « qui nécessiteront peut-être son départ prochain pour l'Italie, c'est-à-dire dans une douzaine de jours. »

XXXIV.

Kiusko a quitté Paris! Comme je l'avais prévu, il a disparu tout à coup, une nuit, devançant d'une semaine le jour qu'il avait indiqué. Il est parti seul, avec son valet de chambre, laissant au reste de sa maison l'ordre de retourner en Valachie. Une lettre d'excuses et d'adieux a annoncé le lendemain à ma tante « qu'une mauvaise nouvelle l'obligeait à ce brusque voyage. » Mais Giraud veillait, il est parti avec lui, et le lendemain ses amis l'ont rejoint. Ils le suivront jusqu'au bout du monde, s'il le faut. Munis d'argent, ils voyagent séparés, et en apparence comme s'ils ne se connaissaient pas. Si Kiusko échappe à l'un d'eux, un autre sera là. Il a pris le chemin de fer de Lyon. Au second jour, une dépêche m'a informé de son arrivée à Marseille. Un de ses gens avait été retenir des places pour le paquebot de Naples, qui appareillait pour le lendemain. — Peut-être compte-t-il, de Naples, aller s'embarquer à Messine sur le bateau de Constantinople.

Sans doute c'est là que la mère de Kondjé-Gul l'attend. — La barbarie des lois turques peut seule les aider à accomplir leurs lâches projets.

XXXV.

Il s'est arrêté à Gênes, puis il est allé à Milan, où il est resté trois jours. De là, il a écrit une lettre à ma tante, la priant de lui répondre à l'hôtel de la Ville; mais il est reparti pour Venise et Trieste. Ma dernière dépêche est de Laybach, et il semble se diriger sur Vienne. — Pourquoi cet immense détour? Pourquoi cette lettre indiquant une fausse piste, sinon pour déjouer les soupçons?

Une dernière nouvelle m'arrive à l'instant. Il a gagné Vienne; là, il s'est embarqué sur le Danube. Il est évident qu'il va les rejoindre.

Pourtant dix lignes que je reçois de Giraud me rassurent. — Je puis compter, dit-il, sur ses amis comme sur lui. — Les braves cœurs! Réussirons-nous à la sauver?

XXXVI.

Trois semaines se sont écoulées depuis ma dernière lettre, et toutes nos prévisions sont à néant. Kiusko est en Bessarabie, dans un de ses châteaux, à quelques lieues de Kichenau, sur les rives du Dniester, et rien ne m'a révélé les traces de Kondjé-Gul. Il vit là plein d'insouciance, chassant et recevant avec faste, sans qu'aucune de ses démarches ait dénoncé le moindre mystère, ni que les fugitives puissent être cachées dans les environs. C'est à croire qu'en aidant à ce rapt il n'a poursuivi qu'un but de vengeance, en détruisant le bonheur de celle qui l'avait dédaigné, et que, le coup fait, il n'y songe plus. Pourtant je me tiens toujours sur mes gardes. Un des deux amis de Giraud qui l'ont suivi a pu se lier avec lui, sur le bateau, au moyen de quelques parties de jeu. Parlant quatre ou cinq langues, il s'est donné comme un ingénieur venant explorer les mines du pays. Kiusko l'a invité à ses chasses et lui a offert l'hospitalité. Au cœur de la place, il m'envoie presque chaque jour des détails des plus précis. Aucune femme autre qu'une vieille parente du comte n'habite le château; elle se mêle peu du reste à la vie bruyante qu'on y mène.

J'attends toujours, prêt à partir au premier signal; mais je n'ose bouger. — Si elle allait revenir après que je me serais éloigné! — Je passe mes journées à l'hôtel de Téral.

XXXVII.

Hélas! voilà trois mois qu'elle a disparu! Tu dois comprendre ce que je souffre dans cette horrible attente. Les jours suivent les jours. . . . . .

Une nouvelle effrayante m'arrive, et j'ai retrouvé leurs traces! La femme qui est au château est Mme Murrah. Kondjé-Gul est enfermée dans un couvent. Kiusko a annoncé à ses amis qu'il va se marier prochainement.

Je pars.

XXXVIII.

Je t'écris de Khorestakh, petite ville à quelques lieues du Pruth et de la frontière turque, où je suis arrivé depuis hier. Giraud m'y attendait avec ses compagnons. Il m'avait à peine parlé d'eux; j'avoue que j'ai été surpris de voir deux intelligences de même valeur que lui. Ils sont déjà mes amis, et je ne pouvais certes trouver de dévoûmens plus sincères dans l'expédition hardie que je viens tenter pour sauver Kondjé-Gul. L'un, un Breton solide et trapu, s'appelle Jacquet; il est étudiant en médecine, et fait pour vivre, en achevant de hautes études, le métier de correcteur dans une imprimerie de journal. L'autre, Jean Dumont, est chimiste, et, attaché au laboratoire d'un grand industriel, il a déjà fait des travaux sérieux. Il a vraiment rêvé qu'il trouverait une fortune dans ce pays, et il se croit déjà sur la piste d'une grande affaire. Réduits aux mêmes luttes pour la vie, et liés avec Giraud par une de ces amitiés vraies qui se nouent encore dans ce foyer de jeunesse et d'enthousiasme des écoles, trop souvent calomnié de notre temps, ils ont formé entre eux, paraît-il, un cénacle dont Giraud est le pontife. Un peu épris du romanesque peut-être, ravis d'un tel voyage, Giraud leur a dit qu'il payait une dette de cœur et qu'il avait besoin d'eux : ils l'ont suivi, enchanté de ce rôle de chevaliers errans. C'est Dumont qui s'est lié avec Kiusko, que dans leur insouciante gaîté ils appellent toujours entre eux « l'odieux ravisseur. » Le courage m'est revenu en voyant leur confiance. C'est pour eux un bon tour que, en champions de l'idée, ils vont jouer à l'oppression féodale. Ils y apportent leur entrain et cette énergie vaillante, le gage de la réussite.

L'espoir m'a donc ranimé, et, délivré de cette inertie qui me tuait, je vais retrouver du moins dans l'action quelques jours de répit à mon morne désespoir. Si j'échoue, j'aurai, hélas! bien le temps de souffrir

Mais il faut que je te raconte tout ce qui s'est passé ici.

En arrivant au terme de leur voyage, pendant lequel, tu le sais, ils se paraissaient inconnus l'un à l'autre, mes amis se sont séparés. Dumont a suivi Kiusko à son château, situé à deux lieues de Kichenau; Giraud, Jacquet et Joseph se sont installés dans un hôtel peu fréquenté de la ville, pour de là rayonner dans les environs, suivant les indications que Dumont pourrait leur donner sur la découverte de Kondjé-Gul.

Pendant près de deux mois, tu le sais encore, toute recherche avait été vaine, lorsque, un jour, Dumont eut des soupçons sur cette parente de Kiusko que nul de ses amis ne connaissait, et qu'on apercevait à peine dans le château. Aux questions, Daniel avait répondu qu'elle était étrangère..., il l'avait recueillie à la suite de revers de fortune. Ce fait, rapporté à Giraud, éveilla dans son esprit la pensée d'une connivence se rattachant à leur but : cette femme était arrivée au château un mois juste avant le jour où Daniel avait quitté Paris. Joseph seul connaissait Mme Murrah et Kondjé-Gul pour les avoir suivies dans leurs courses, pendant les quelques semaines que le diplomate l'avait employé. C'est pourquoi Giraud l'avait mis du voyage. Bref, Dumont emmena un matin Joseph au château, en qualité de domestique; il avait besoin, avait-il dit, d'un homme pour l'aider dans ses excursions de minéralogie. La rencontre d'un Français, en Bessarabie russe, expliquait son choix d'une façon très plausible, sans que le comte eût à trouver là rien de suspect. Au bout de trois jours, Joseph avait pu apercevoir la Circassienne; il l'avait reconnue, au moment où elle sortait en voiture; il était monté derrière le vieux carrosse, sans être vu du cocher. Après deux heures de trajet, la voiture s'était arrêtée à mi-chemin de X., à la porte d'un couvent grec. Giraud, immédiatement averti, s'était le lendemain mis en campagne, et, aidé d'un tsigane qui lui sert de guide, il était parvenu à découvrir que la femme en question venait une fois par semaine visiter sa fille à ce couvent. C'est alors qu'ils m'ont appelé.

Après nous être bien concertés, suivant ce qu'ils savent déjà du pays, nous avons combiné notre plan, et dès demain nous en commençons l'exécution; nous quittons Khorestakh. Si retirés que nous y vivions en apparence, la présence de quatre étrangers peut attirer l'attention; nous sommes d'ailleurs trop loin de X..., où nous allons tenter d'enlever Kondjé-Gul. Dans le voisinage du couvent est un village de tsiganes qu'habite justement Yános, le guide de Giraud. J'achèterai la tribu s'il le faut, et nous resterons là cachés, en attendant que nous ayons tout préparé.

XXXIX.

J'ai une lettre de Kondjé-Gul! Elle m'appelle, elle me conjure de la délivrer. Elle m'aime toujours! Ce dernier mot, que j'écris palpitant, te dit quelle était ma douleur et ce que je devais souffrir. Eh bien! oui, dans le délire de mon âpre désespoir, cette pensée me déchirait. Reniant ma foi, calomniant son cœur, oubliant tout de son âme, écrasé sous mon malheur enfin, j'en venais parfois à douter d'elle. Elle m'aime toujours, elle m'appelle, éperdue, mourante comme moi de son amour! Mais j'oublie de te raconter ce bonheur.

Le lendemain du jour où je t'écrivais ma dernière lettre, nous avons quitté Khorestakh. Yános nous avait préparé un asile dans sa tribu, après en avoir référé à l'ancien et au conseil. Grâce à notre qualité d'étrangers, nous avons été accueillis sans défiance. L'arrivée de Dumont, qui nous a bientôt rejoints, a changé la tolérance en véritable hospitalité. Il a voyagé autrefois en Hongrie, et il parle déjà un peu le roumain. Comme il est franc-maçon, et que ce titre lui avait beaucoup servi, l'idée lui est venue, à tout hasard, de chercher s'il ne pourrait pas rencontrer quelque frère, car les tsiganes, il le savait, comptent beaucoup d'affiliés. Le lendemain, il avait trouvé dans le chef même de la tribu un gradé de l'ordre, auquel il s'était fait reconnaître comme un grand-maître. La loge avait été assemblée pour le recevoir et l'honorer selon les rites; presque la moitié des hommes du village s'y trouvaient. Dès ce moment, lui et ses amis étaient sacrés. Nous pouvions alors demeurer là, certains de n'être point découverts, cachés au milieu de la tribu, et nous nous mîmes à l'œuvre. Dumont nous a donné tous comme des ingénieurs venant explorer le pays, ce qui justifie nos courses. Trois ou quatre jeunes tsiganes, y compris Yános, ont été enrôlés par nous comme guides; l'appât du gain les entraînera à nous servir d'une façon plus active, quand le jour sera venu. Yános, qui est déjà à demi dans la confidence, nous répond d'ailleurs de leur bonne volonté.

Ce résultat obtenu, le premier point important était de nouer des intelligences avec Kondjé-Gul. Voici comment nous y sommes parvenus :

Le couvent grec où elle est enfermée est une dépendance de l'important monastère de Rézina. Bâti dans une gorge aride, il est adossé à d'immenses rocs, surplombant presque au-dessus des bâtimens que les murs d'enceinte dérobent jusqu'au toit. Deux ou trois excursions assez périlleuses nous ont suffi pour relever les moindres passages; notre entreprise, bien que hardie, n'est point

impossible. Une cascade d'eau vive à détourner pour descendre dans son lit. Avec ce que nous possédons de science à nous trois, nous surmonterons les difficultés. Cependant, il fallait nous mettre en rapport avec Kondjé-Gul. Nous passâmes près de dix jours à chercher vainement le moyen d'obtenir des renseignemens sur la partie du couvent qu'elle habite, sans réussir à rien. Tout ce que nous avions pu apprendre, c'est que les couvens grecs renferment deux enceintes, l'une, affectée aux religieuses cloîtrées, l'autre à des néophytes d'un rang inférieur qui font l'office de servantes et sortent assez aisément. C'était par une de ces dernières qu'il était possible d'établir une communication. Par bonheur, comme nous en étions là, Yános nous parla d'une jeune fille tsigane employée dans le couvent, où un pope l'avait fait placer, la croyant à demi convertie. Il se chargea de gagner les parens. Trois jours après, je vis la jeune tsigane. Elle ne put me donner que de vagues détails : Kondjé-Gul paraît l'objet de soins particuliers et d'une surveillance plus stricte que les autres nonnes, desquelles elle est pour ainsi dire séparée, car elle ne se promène jamais avec elles dans le jardin. La servante m'assura pourtant qu'elle pourrait arriver jusqu'à elle et lui parler à la dérobée. J'écrivis alors à Kondjé-Gul ces quelques mots sur une marge du livre de prières que portait la tsigane, avec recommandation de les déchirer aussitôt qu'ils auraient été lus :

« Je suis ici. Confie-toi à celle que je t'envoie. »

Deux jours plus tard, je recevais de la main de Kondjé-Gul une réponse écrite sur une autre marge. La tsigane cette fois emporta, cousu dans la doublure de sa robe, un cahier de papier et un crayon. Je demandais à Kondjé-Gul de me donner tous les détails nécessaires pour arriver à son évasion. Le surlendemain, la tsigane m'apportait cette lettre :

« André, André, tu vis! Tu es près de moi! Tu m'aimes toujours! Ils m'avaient abusée. Je me croyais perdue, j'espérais mourir et tu viens me sauver! En lisant ces chères paroles de toi qui m'avertissaient de ta présence et me disaient de me fier à celle que tu m'envoyais, j'ai failli succomber à ma joie. Pendant un instant j'ai douté, j'ai cru que j'étais devenue folle et que l'hallucination s'emparait de ma raison. Puis j'ai encore craint un piége. J'ai songé à m'enfuir du jardin pour courir m'enfermer dans ma prison, me cacher derrière des murs d'où l'on ne pourrait entendre mes cris; mais mes yeux avaient reconnu ces quelques signes de ta main adorée.

« Et toi! comme tu as dû souffrir! — mais il faut que je te ra-

conte tout, et que tu saches ce qu'ils ont fait, afin que tu puisses déjouer leurs projets et me délivrer de leurs indignes machinations.

« Il te souvient de ce dernier jour de notre chère vie. Fanny m'avait appris que tu étais venu le matin et que tu avais très longuement causé avec ma mère. Cette visite m'avait inquiétée. Tu étais parti sans me voir; mais je t'attendais à dîner, et je n'avais pas voulu sortir de peur de perdre un instant de ta présence aimée, si tu devançais l'heure, lorsqu'à six heures ma mère entra chez moi, en apparence très émue : elle tenait à la main une dépêche signée de ton nom, qu'elle venait, disait-elle, de recevoir, et où tu lui apprenais que tu venais de te battre avec le comte Kiusko. Tu étais blessé, mourant, tu m'appelais! Cette dépêche était datée du lieu ou s'était passé le duel, à Meaux; je m'habillai éperdue pour courir te rejoindre. Arrivées au chemin de fer, nous partîmes par un train qui était tout prêt. Comment aurais-je pu concevoir une défiance? Deux hommes que, à quelques mots qu'ils prononcèrent, je crus être des médecins, étaient montés avec nous. Je les interrogeai; ils me dirent qu'il fallait deux heures pour être auprès de toi. Haletante, les yeux fixés sur la vitre, je dévorais l'espace, épiant le nom des stations, quand, tout à coup, comme nous approchions d'un endroit, de loin je lus distinctement « Meaux » au fronton d'un embarcadère.

« Je me levai pour être prête à descendre; mais à peine étais-je debout que nous arrivions devant la gare. Le train continuait sa marche à toute vitesse. Il avait passé. Je jetai un cri, croyant à quelque erreur. Je me précipitai pour appeler, pour ouvrir, résolue à m'élancer du wagon sur la route. On me retint, je me débattis; mais je ne pouvais lutter contre eux. Je suppliais, je pleurais. Alors ma mère m'acheva en me disant la vérité. — On m'arrachait à toi. — J'appris que ces hommes étaient : l'un, un émissaire de notre ambassade; l'autre, un agent français, requis tous deux par ma mère pour me forcer à la suivre.

« A cette révélation, je ne sais ce que je ressentis ni ce qui se passa. Il me sembla que mon cœur s'arrêtait, j'eus conscience que je tombais; ma pensée s'éteignit, je crus mourir en disant ton nom.

« Quand je revins à moi, il faisait tout à fait nuit; je me retrouvai dans le même wagon, à peine éclairé; je compris que de longues heures s'étaient écoulées, pendant lesquelles tu m'attendais, mourant, me maudissant peut-être. J'implorai encore ma mère, la suppliant à genoux de me ramener vers toi. Au milieu de mes sanglots, je lui jurais que je me soumettrais, que je la suivrais aussitôt que je t'aurais sauvé. Un des hommes, ému de pitié, lui dit tout bas quelques paroles : inexorable, glacée, elle répondit par un geste de refus. La nuit s'écoula; au matin, nous étions à une gare où je lus

ce mot : « Strasbourg. » Je pensai que du moins j'allais trouver le moyen de t'écrire; mais là, on me fit entrer dans une salle : un autre train était prêt à partir. Comme j'étais inerte, accablée sur un banc, un de ceux qui nous avait accompagnées se pencha vers moi, pendant que ma mère parlait à l'autre, et me dit rapidement : « Rassurez-vous, on vous a trompée, M. de Peyrade ne s'est pas battu, il vit ! » Avant presque qu'il eût achevé ces mots, ma mère me faisait lever, nous repartions. Un autre homme s'était trouvé là, qui nous attendait; il monta avec nous dans un compartiment réservé; nous repartîmes.

« Je savais maintenant que ma mère serait implacable et que je n'avais plus d'espoir. Je ne songeai plus qu'à guetter une occasion de t'écrire, en trompant la dure surveillance dont je me sentais entourée. Tu vivais, mon énergie m'était revenue. Ma pensée désormais n'était plus tendue que vers un but unique : m'enfuir, me cacher, t'appeler ou retourner vers toi. Tout à coup un horrible soupçon me surgit à l'esprit. — Si les paroles de consolation de cet homme étaient encore un piége, s'il m'avait abusée pour me leurrer d'un espoir à l'aide duquel ils avaient pu espérer ma résignation ? Je me débattis dans les tortures de ce doute pendant des jours, pendant des nuits. Je suppliai enfin ma mère de me dire la vérité : elle me répéta que la dépêche était vraie, et que cet homme m'avait menti par pitié.

« Au troisième jour, nous arrivâmes à Pesth. Là, elle me fit monter sur un bateau du Danube. Je ne savais où l'on me conduisait. Enfermée dans une cabine, je ne pouvais communiquer avec aucun passager. Quels pays je traversai ? Je l'ignore. Pendant huit jours, nous allâmes ainsi. L'homme que nous avions trouvé à Strasbourg nous accompagnait toujours. Nous prîmes la mer, puis un autre chemin de fer; enfin, un soir, nous nous arrêtâmes à une station, une voiture nous attendait, et, quelques heures après, nous arrivions à ce couvent où je suis. Ma mère m'y quitta et partit, me laissant brisée, perdue, sans espoir de jamais même parvenir à apprendre ton sort. Quinze jours plus tard, elle revint me voir et, pour la première fois depuis notre départ de Paris, me dit où j'étais. Elle me révéla alors ses volontés et ses résolutions. — Mon mariage avec le comte Kiusko était décidé. Je ne sortirais de ma prison que le jour où je serais sa femme. — J'avais déjà deviné leur indigne complot; je ne faiblis pas devant ton souvenir, je lui jurai que, mort ou vivant, je te garderais mon âme, et que le premier acte de ma liberté serait de me tuer pour échapper à leurs violences.

« Depuis ce jour, chaque semaine, elle revient, comptant sur ma faiblesse ou sur mon désespoir; mais je t'aime, et ma vie est en toi. Je vis seule, étroitement enfermée, mais ma pensée est pleine de

ton amour. — Un jour, on m'a dit qu'on allait m'instruire pour me faire chrétienne. C'était ta religion, je l'ai embrassée, j'ai reçu ton baptême et j'ai mis ma confiance en ton Dieu. Il a ranimé mon cœur, et, soumise aux austérités dont on m'accable, sans doute pour me briser, j'ai puisé dans ta foi la force de résister à leurs menaces, et de me garder pour vivre avec toi pendant toute l'éternité dans ton ciel.

« André, cher André, je t'aime, je t'aime! Sauve-moi, si tu peux, mais, je t'en conjure, n'expose pas ta vie! — Vivante ou morte, je t'appartiens, je suis ta femme et, par *notre* Dieu, je te fais serment de n'être jamais qu'à toi! »

Louis, à la lecture de cette lettre, les prières que je bégayais enfant me revinrent sur les lèvres.

XL.

En rapports avec Kondjé-Gul, qui était prête à nous seconder, mon entreprise ne demandait plus que de l'audace; mais il ne fallait rien livrer au hasard. Un échec pouvait ruiner toutes mes espérances; il fallait réussir à notre première tentative, sinon, l'éveil donné, nous étions perdus.

Nous nous mîmes à l'œuvre, aidés cette fois par les renseignemens précis de Kondjé-Gul. Afin de la tenir plus à l'étroit et de l'isoler des religieuses, qui dans les communautés grecques jouissent d'une plus grande liberté que les nôtres, on l'avait reléguée dans une cellule éloignée, sorte de lieu de correction pour les cas d'indiscipline. Cette cellule, située sur les derrières du couvent, est éclairée par une unique fenêtre qui donne sur une crevasse profonde, dont le bord opposé, déchiré du flanc de la montagne, est formé d'un immense roc se redressant à pic à cinquante mètres au-dessus des bâtimens, considérés comme inaccessibles de ce côté. Sur les indications de la tsigane, nous eûmes bientôt relevé un plan des jardins et de l'enceinte. Une sorte de quadrilatère de hautes murailles, de difficile escalade, enserre tout le couvent; mais ce n'était point là un obstacle pour nous; l'endroit est isolé, et, dussions-nous accomplir l'enlèvement de Kondjé-Gul de vive force, le succès était possible; seulement, il nous fallait prévoir que l'alarme d'un pareil coup se répandrait à l'instant, que nous serions poursuivis, traqués, avant que nous eussions pu atteindre Odessa, où déjà j'avais envoyé Giraud pour fréter à tout hasard un navire. Nous pourrons, de là, gagner la côte d'Asie.

Toutes nos chances calculées, nous résolûmes de recourir au moyen le plus hardi et, en apparence, le moins exécutable de tous.

C'était de tenter l'évasion par la montagne, du côté du précipice que l'on ne pouvait songer à garder.

Pour donner le change sur nos excursions, Dumont avait sérieusement commencé des explorations dans les alentours. On savait que, aidé de cinq ou six tsiganes parmi lesquels nous étions confondus, il avait pratiqué des sondages et fait sauter par la mine quelques roches de granit, pour mettre à nu des gisemens. Notre plan arrêté, il annonça l'intention de fouiller une gorge profonde, dans laquelle il n'était possible de descendre qu'au moyen de cordes suspendues à des palans. Les palans furent commandés à des charpentiers de la ville, sur des dessins faits par nous d'après le relevé exact du précipice où nous devions véritablement les employer. Ce travail demandait huit jours. Nous attendîmes. Ils arrivèrent enfin un soir, pendant que Dumont était allé faire une visite au château de Kiusko, pour détourner les soupçons.

En son absence, j'ordonnai tout, et je prévins mes gens d'être sur pied de bon matin. Nous avions résolu, par prudence, d'exécuter d'abord une descente à l'endroit que nous avions désigné, vers une pente de la montagne éloignée du couvent, de façon à régler nos manœuvres et de les rendre familières à nos gens, même pour une entreprise de nuit. Ces mesures combinées, nous décidâmes avec Giraud et Jacquet que notre expédition au couvent aurait lieu le surlendemain.

Nous en étions là quand Yános arriva. Il m'apportait ces lignes de Kondjé-Gul envoyées à la hâte par la tsigane :

« Le pope est venu me préparer à cette horrible nouvelle : ils veulent essayer de me contraindre. Ma mère vient me chercher demain pour m'emmener. »

En recevant ce mot effrayant, je demeurai consterné. Tout était perdu, si nous n'agissions pas dans la nuit même. Sur ces entrefaites, Dumont revenait comme nous nous concertions. Certains préparatifs de fête, que l'on semblait entourer de mystère au château de Kiusko, lui avaient aussi donné l'éveil.

En un instant, tout fut changé. Yános courut par le village pour réveiller les gens. Par bonheur, pendant ces jours d'attente, nous avions déjà tout calculé, tout prévu. Le chariot d'un tsigane avait été loué la veille pour transporter les palans. Une heure plus tard, hommes et chevaux étaient prêts; nous partîmes.

La nuit était sombre, mais nous avions tant de fois parcouru ces sentiers que nous en savions les moindres accidens. Il était près de minuit comme nous arrivions sur le plateau de granit qui domine les bâtimens du monastère. Là, il nous fallut attendre le chariot, forcé de faire un détour par la route de la montagne. Nous avions

depuis longtemps marqué la place où nous devions fixer les palans. Armés de pioches, nous fîmes le travail nécessaire au scellement. J'étais dans une agitation impossible à décrire; mais le sang-froid résolu de Dumont, de Giraud, de Jacquet, suffisait à notre tâche. Enfin à deux heures tout fut prêt. Le panier dans lequel je devais opérer ma descente planait, suspendu au-dessus de l'abîme. Giraud voulait d'abord en éprouver la solidité au moyen d'un quartier de granit; mais c'était du temps perdu, je m'y opposai, et, sans rien vouloir écouter, je m'enlevai des deux mains par les cordes et je pris place.

Au signal donné par Dumont, les gens commencèrent à exécuter leur manœuvre, et je descendis dans cette ombre effrayante du gouffre, qui s'épaississait à mesure que j'en gagnais les profondeurs. Pendant quelques instans, balancé dans l'espace, j'allai ainsi ne songeant qu'à me préserver contre les aspérités du roc. Au-dessous de moi, j'apercevais cette fenêtre de la cellule où Kondjé-Gul devait être endormie. Bien que je n'eusse point eu le temps de l'avertir, j'espérais pouvoir l'éveiller sans bruit. Sans doute elle était sur ses gardes. Elle savait tout de notre projet. Tout à coup une affreuse réflexion me saisit. — Si elle n'était plus là! si, pour cette dernière nuit qu'elle devait encore rester captive, on l'avait transférée dans une autre partie du couvent? — Au milieu de ce péril, toutes ces pensées m'assaillirent à la fois, comme un vertige, en l'espace d'un instant.

Enfin, je touchai au but, et j'arrivai à la hauteur de la fenêtre. Une petite corde d'appel, pendant le long des cordages et dont le bout était resté dans la main de Giraud, devait me servir à lui transmettre, au moyen d'un certain nombre de coups convenus, toutes les indications pour la manœuvre, au cas où je rencontrerais quelque obstacle imprévu. Je fis le signal d'arrêt; le jeu du palan cessa. Nous avions calculé minutieusement l'espace qui me séparerait encore de la fenêtre dès que je serais à son niveau. Le panier devait se trouver perpendiculairement à deux mètres du mur du couvent. Au moyen d'une perche armée de crochets et dont j'étais pourvu, je saisis la barre d'appui de la fenêtre et je m'attirai; puis j'amarrai solidement à cette barre mon espèce de nacelle, de façon que l'oscillation ne la remportât point. Cela fait, j'allais frapper aux vitres lorsque la fenêtre s'ouvrit. Kondjé-Gul veillait dans l'attente, elle avait perçu le frottement des cordes sur le bois. J'entendis un cri étouffé, puis ces mots :

— André, mon André! c'est toi!

Je sautai dans sa chambre; elle m'étreignit presque défaillante; mais nos instans étaient comptés.

— Viens, viens! lui dis-je.

En moins de temps qu'il n'en faut pour te le décrire, je l'avais portée dans la nacelle, où je me plaçais auprès d'elle. Ma seule vue l'avait rendue vaillante. Pendant que je dénouais les cordes, elle nous retenait à la barre d'appui, de peur qu'une oscillation brusque, augmentée par le poids, ne nous lançât sur le roc opposé, où nous risquions d'être brisés tous deux, ou précipités par le choc. Puis, saisissant ma perche à crochets, je laissai le panier reprendre doucement l'aplomb, et je donnai le signal de nous remonter.

Les cordes se tendirent, notre ascension commença; mais le danger m'épouvantait maintenant dans cet abîme béant que j'avais déjà traversé tout fiévreux. Malgré le courage de Kondjé-Gul, je la sentais trembler, pressée contre mon sein. Nous n'osions parler; nos voix avaient des sons étranges dans cette obscurité, qui nous permettait à peine de distinguer nos visages. Un oiseau de nuit, surpris par les singuliers hôtes qui troublaient sa solitude, s'envola près de nous, mêlant à son cri un bruit d'ailes sinistre. Kondjé-Gul fit un mouvement involontaire d'effroi qui nous fit osciller.

— N'aie pas peur! lui dis-je vivement.

— Que m'importe? répondit-elle, je mourrais avec toi!

Enfin nous touchâmes la crête. Jacquet s'était préparé; attentif au moment, il saisit la nacelle, l'attira sur le plateau : nous étions sauvés.

En quelques minutes, nous eûmes abattu les palans. Il ne fallait pas que des fenêtres du couvent on en pût apercevoir, au matin, la silhouette dressée au bord du gouffre, ce qui trahissait tout. Il était probable qu'à l'heure où l'on entrerait dans sa cellule, en ne la trouvant pas, la première pensée qui viendrait serait l'accomplissement d'un suicide, que la démarche du pope expliquait. Sa fenêtre, que j'avais laissée ouverte à dessein, allait faire croire qu'elle s'était précipitée dans l'abîme.

Nos dernières précautions prises et les palans renversés, nous nous lançâmes par le sentier qui nous ramenait au village; mais il fallait fuir au plus vite. Il était trois heures du matin, et nous n'avions plus que quelques heures de nuit. Des habits de garçon avaient été préparés pour Kondjé-Gul. Pendant qu'elle quittait son costume de religieuse, des chevaux, choisis par un fin maquignon tsigane, étaient sellés. Une demi-heure après, nous galopions sur la route, Kondjé-Gul en croupe derrière moi. De tous ces braves garçons qui nous avaient aidés, et que je quittais largement récompensés, Yános seul nous suivait comme guide, car, pour arriver jusqu'à Odessa, nous pouvions être forcés d'éviter les routes, dans le cas où nous serions poursuivis, et de nous cacher dans quelque village tsigane.

Il nous fallut près de deux heures pour gagner la ville. Là, dans une mauvaise auberge, nous trouvâmes une voiture. Le maquignon, parti dans la nuit, devait nous préparer des relais jusqu'à Tiraspol. Lorsque le jour se leva, nous avions fait près de huit lieues, et nous arrivions à notre second relai, dans un autre village tsigane. Nous étions attendus, un déjeuner était servi : nous fîmes une demi-heure de halte.

Ma pauvre Kondjé-Gul était brisée; mais le bonheur qui nous enivrait tous deux nous jetait dans une sorte de délire. Giraud, Dumont et Jacquet, enthousiasmés de notre succès, ne tarissaient pas dans leurs lazzis. Il n'était point jusqu'au pauvre Joseph, qui n'avait jamais monté à cheval de sa vie et qu'il avait fallu attacher sur sa selle, qui ne se rît de ses douleurs.

Cependant ce moment de repos ne me faisait point oublier le péril. Un mot de Kondjé-Gul me l'avait révélé. A cinq heures, au couvent, on disait les matines. A cette heure-là, on avait dû apprendre qu'elle avait disparu. Kiusko, immédiatement averti, nous n'avions que deux heures d'avance sur lui dans notre fuite; mais, fût-il accompagné, nous étions bien armés et décidés à nous défendre.

Nous repartîmes dans une de ces grandes voitures de poste du pays, attelées de huit chevaux, petits, à poil hérissé, à grosses têtes, conduits par deux postillons, dont l'un était Yános. Nous allâmes d'un train fou, nous étions presqu'en plaine; mais à mi-route nous devions retrouver des chemins affreux. Vers le milieu de la journée, nous atteignions Baschloï.

XLI.

Il est des heures suprêmes qui n'appartiennent qu'au hasard, et pendant lesquelles le moindre grain de sable détruit toutes les prévisions humaines. Nous avions traversé Baschloï, et nous descendions presqu'à fond de train les pentes accidentées de la montagne, lorsque tout à coup, à un détour, Yános nous parut faire des efforts désespérés pour retenir ses chevaux.

— Sommes-nous emportés? lui criai-je.

— Non, non, ce n'est pas cela! me répondit-il; mais il faut que j'arrête.

Au bout de quelques minutes, il parvint à ralentir notre course. Les chevaux au pas, il se rangea contre un angle et sauta de son siége.

Le moyeu d'une de nos roues brûlait.

Nous mîmes tous pied à terre. Il fallait chercher une source pour avoir de l'eau. Jacquet, Giraud et Joseph coururent aussitôt dans

toutes les directions pour en découvrir une. Pendant ce temps, nous essayions d'arrêter les progrès du feu avec du sable; mais le moyeu flambait presque : avant que nous eussions eu le temps de nous reconnaître, il craquait et se fendait dans toute son épaisseur.

Il devenait impossible de poursuivre notre route. Notre seule ressource était de retourner à Baschloï pour en ramener une autre voiture. Le postillon monta sur un des chevaux et partit. Nous devions attendre plus d'une heure ainsi en détresse, et je songeais que ce retard pouvait nous perdre.

J'interrogeai Yános sur le danger que nous courions d'être rejoints.

— Dame, répondit-il, si M. le comte est parti deux heures après nous, en voiture, ses chevaux n'atteindront jamais les nôtres.

— Mais à cheval? lui demandai-je.

— Oh! en ce cas-là, répliqua-t-il, par des chemins que je connais, moi, je serais à Tiraspol avant vous!

Il était imprudent de rester sur la route; des passans pouvaient nous remarquer, nous compter, remporter ainsi des renseignemens précis, s'ils étaient rencontrés par ceux qui nous poursuivraient. Je fis descendre Kondjé-Gul, et nous entrâmes tous dans un hallier sauvage qui bordait la route, laissant Yános guetter le retour de son compagnon. Joseph avait trouvé un ruisseau. Ma pauvre Kondjé y baigna son front brûlant.

Ce terrible contre-temps nous avait tous consternés, et nous n'osions nous dire nos craintes, comme si le même pressentiment d'un malheur eût pesé sur nous tous. La gaîté avait disparu, nous attendions anxieux.

Tout à coup Giraud, monté en vedette sur une roche, poussa un cri de joie.

— Voilà notre postillon, dit-il.

J'allai le rejoindre, et je vis, comme lui, mais encore assez loin, un homme à cheval qui galopait sur la route, contournant le flanc de la montagne. Au moment où je confirmais tout joyeux cette bonne nouvelle à mes amis, j'entendis Yános qui m'appelait.

— Vite, vite, prenez vos précautions, me souffla-t-il à voix basse, dès que je fus près de lui. Vos yeux ne voient pas comme les miens. Ce n'est pas Zafi qui nous revient, c'est le comte Daniel; je le reconnais à sa jument noire que mon père lui a vendue.

— Que faire? lui dis-je, parle!

— Nous cacher, et espérer qu'il passera, sans s'arrêter, devant une voiture abandonnée.

En disant ces mots, il prit son cheval par la bride, lui fit gravir le talus derrière lequel nous étions abrités, et l'attacha à un arbre. Dix minutes se passèrent dans une anxiété poignante. Le cavalier

approchait, lancé dans une course folle. Il fut bientôt assez près pour que nous pussions distinguer ses traits. C'était bien Kiusko. A plat ventre dans l'herbe et la tête cachée par des touffes d'ajoncs, nous le guettions palpitans. A cent mètres, il avait aperçu la voiture; nous le vîmes ralentir son pas. Arrivé devant nous, il s'arrêta, jeta les yeux autour de lui; nous devinâmes un soupçon. Cependant, tout semblait dénoncer pour lui un accident de voyageurs, qui avaient dû regagner le prochain village à pied, et il allait repartir, lorsque tout à coup notre cheval, attaché à dix pas derrière nous, hennit à la jument. Daniel releva la tête. Nous vîmes son regard se fixer sur les traces toutes fraîches encore sur le bord du talus. D'un élan il le franchit. — Nous étions découverts.

A la vue de mon ennemi, je me levai d'un bond. Dressé devant lui, à cinq pas, il me reconnut. Depuis un moment, une pensée roulait dans mon cerveau. Il était là, je le tenais face à face; mais je songeais à Kondjé-Gul. La rendre témoin de ce combat si longtemps souhaité, médité dans mes accès de rage, c'était la tuer peut-être. Pourtant, surpris par lui, je n'hésitai plus. Nous avions des armes, un de nous deux ne devait plus sortir de ce hallier. Fou, aveuglé par le sang, j'allais marcher vers lui, lorsque j'entendis ces mots, vivement adressés à Dumont par Yános :

— Me garantissez-vous le coup?

— Oui, répliqua Dumont.

Un coup de feu partit. Je vis Kiusko tourner sur sa selle; il tomba.

— Malheureux! qu'avez-vous fait? m'écriai-je.

Et je me précipitai au secours du blessé qui se débattait. Un de ses pieds était resté pris dans l'étrier, son cheval effrayé se cabrait, je le dégageai; mais, comme je tenais le cheval par la bride pour l'écarter, Giraud me cria :

— Prenez garde!

Je me retournai : Kiusko, à demi relevé, le bras droit pendant inerte, avait saisi de la main gauche un pistolet qu'il armait avec ses dents, puis rapidement, comme tous s'étaient élancés, il visa Kondjé-Gul et tira sur elle presqu'à bout portant. Kondjé-Gul fit un mouvement, son chapeau tomba. Je poussai un cri de fureur. J'entendis un second, puis un troisième coup, mais Jacquet s'était jeté sur Kiusko et avait détourné son bras.

— Es-tu blessée? m'écriai-je.

— Non! répondit-elle.

Tout cela s'était passé comme dans un éclair.

Kiusko, maintenu par les poignets de fer de Jacquet, avait des hurlemens de bête fauve; une fois désarmé, il n'était plus à craindre. Après le péril qu'avait couru Kondjé-Gul, je ne sentais plus de pitié.

— Vous savez que vous me retrouverez quand il vous plaira, lui dis-je.

Il ne répondit que par un blasphème, en me jetant un regard d'indicible haine; mais il perdait son sang, et, dans ses efforts de rage, il avait épuisé ses forces. Une horrible pâleur s'était étendue sur son visage.

— Allons, maintenant nous voici empêtrés dans les sensibleries de l'humanité! dit Dumont en haussant les épaules. A toi, Jacquet, fais ton métier, mais dépêche-toi, car j'entends la voiture, et monsieur, qui paraît avoir peu de préjugés à tuer les femmes, comprendra parfaitement que nous sommes pressés de mettre mademoiselle à plus longue portée de lui.

Jacquet avait déjà tiré sa trousse : en un instant les vêtemens furent coupés et la blessure mise à nu. La balle, arrivée en pleine poitrine, avait heureusement dévié. La clavicule droite était brisée.

— Ce n'est rien, dit Jacquet, il en a pour un mois. La plaie est belle, et je sens la balle au bout de ma sonde. En un quart d'heure j'aurai fini!

Pendant l'opération, Kiusko s'évanouit.

— Tiens! il s'en va? dit Dumont. Il y a un peu du poulet dans ce noble boïar, il n'aime pas la douleur!

Mais il nous restait à décider ce que nous allions faire. Kiusko, quoique blessé, pouvait encore arrêter notre fuite, nous dénoncer, révéler nos traces et nous faire surprendre avant que nous eussions réussi à gagner Tiraspol. Pourtant, il était impossible de l'abandonner sans secours dans cette bruyère déserte. Nous nous concertâmes; Yános nous tira d'embarras.

— Écoutez, monsieur Dumont, dit-il, vous m'avez garanti l'accident, n'est-ce pas? Je ne peux plus rester sans danger dans le pays.

— Oui, oui, je t'emmène, répliquai-je vivement, et je me charge de toi!

— Eh bien! alors, reprit Yános, voici ce que je vous conseille. Nous allons laisser ici le camarade qui vient d'arriver avec la voiture. Pendant qu'il restera avec le comte, Zafi ira à un de nos villages, et en ramènera des amis sûrs. Ils emporteront le blessé et le garderont jusqu'à demain. Et cette nuit, au moyen du chemin de fer de Tiraspol, nous aurons eu le temps de gagner Odessa. A l'heure où le comte Daniel pourra agir, nous serons en mer.

Ce plan conciliait tout. Yános appela Zafi et lui en confia l'exécution stricte. Durant cette conférence, Jacquet avait achevé son pansement. Le postillon tsigane, mis au courant des prescriptions qu'il devait suivre, nous regagnâmes la route et nous partîmes, Yános reprenant son train d'enfer jusqu'à Tiraspol.

Au milieu de la nuit, nous nous embarquions à Odessa.

XLII.

Le navire frété par Giraud était un bâtiment grec, solide sous sa voilure et très suffisamment aménagé. Il nous parut presque coquet dans sa toilette du matin. Il s'appelait l'*Eudoxia*. Ce nom de ma tante me parut un heureux augure. Quinze hommes composaient l'équipage. Le capitaine, que Jacquet appela sur-le-champ *Canaris*, était un de ces vieux requins de mer pratiques, capables de nous piloter lui-même dans tous les ports jusqu'à Marseille. Nous étions désormais à l'abri de toute poursuite, libres de toute crainte et la mer devant nous.

Te décrire l'état de nos esprits, je ne l'essaierai même pas. Sortis de nos péripéties et de nos actions folles, nous avions peine à nous convaincre que nous les avions véritablement traversées. Ma pauvre Kondjé-Gul, encore pâle des austérités et des douleurs qu'elle avait subies, exhalait son bonheur en me contemplant comme si elle n'eût pu en croire ses yeux. Quels transports! quelles joies dans ces récits de nos chagrins, de nos regrets, de nos désespérances! La main dans la main, nous parlions en même temps, et les mêmes mots nous venaient sur les lèvres, et les mêmes tendresses s'échappaient de nos âmes. Quel hymne de grâce se chantait en nos cœurs!

Un temps splendide: on eût dit que le ciel fêtait sa délivrance. Nous eûmes bientôt en vue la côte d'Asie. De la cabine où nous étions assis à l'ombre, enlacée dans mes bras, elle me racontait ses misères d'enfant, puis ses idées de jeune fille, alors qu'elle errait presque en haillons dans ces jardins des *Eaux douces*. Quel chemin parcouru!

Nous passâmes devant Constantinople sous toutes voiles, et nous ne nous arrêtâmes qu'un seul jour à Athènes. J'y achetai des habits pour Kondjé-Gul et j'y laissai mes amis. Discrets, malgré la fraternelle affection qui nous lie désormais, ils se sentaient *entre nous*. J'étais ravi d'ailleurs de leur donner cette occasion d'études pour leurs solides esprits. Je leur laissai Joseph et Yános. Le lendemain, l'*Eudoxia* levait l'ancre, nous emportant *tous deux*.

Comment te décrire ce retour? Le bonheur n'a pas d'histoire, t'écrivais-je en commençant ce récit de mes amours de harem. — Pauvre moi! Au milieu de ces fausses ivresses, je me croyais heureux! — Mes yeux dans les yeux de ma Kondjé-Gul, si tu savais comme je suis converti!

Après la plus favorable traversée, nous arrivâmes en vue de Toulon par un temps effrayant. On eût dit que la tempête venait nous rappeler que nous étions oublieux, et que l'avenir était menaçant. En effet, depuis trois semaines que nous avions quitté Odessa, dis-

paraissant tout à coup sans qu'aucun indice pût révéler nos traces, je m'étais abandonné à cette immense joie qui nous possédait tous deux, d'être enfin réunis après tant de jours d'angoisses et d'alarmes. Confiants dans la sécurité absolue que nous offrait la mer, hors de toute atteinte, nous n'avions songé qu'à notre bonheur présent, à notre amour, à nos tendresses. Et si parfois quelque pensée m'était venue des craintes que devait encore nous réserver le destin, je l'avais chassée comme une idée importune. — Cependant, à l'heure où nous étions, il fallait bien me mettre face à face avec la réalité. — Quel asile sûr allais-je choisir pour dérober Kondjé-Gul aux recherches que sa mère avait sans doute déjà commencées? — Kiusko savait notre fuite, sa lutte acharnée n'était pas close, et je pouvais m'attendre à tout de sa vengeance, de sa passion jalouse égarée jusqu'à la folie. En tout lieu la Circassienne, soutenue, conseillée par lui, pouvait m'arracher sa fille, la réclamer par le plus simple appel aux lois, et nulle puissance humaine ne pouvait anéantir ses droits. Notre bonheur n'était assuré que de la durée d'un rêve. C'était un répit à notre séparation jusqu'au jour où, forcé de reparaître parmi les miens, ma seule présence allait tout trahir et guider les investigations mêmes pour arriver jusqu'à elle. Le plus infime agent de la loi, requis par la mère de Kondjé-Gul, pouvait nous arrêter au moment où nous mettrions le pied sur le port. Sans doute on nous avait poursuivis. Si déjà les démarches étaient faites? — Depuis vingt jours, la Circassienne et Kiusko pouvaient être à Paris; si l'on nous attendait? — L'*Eudoxia* devait être déjà signalée par les vigies du port; elle venait d'Odessa; n'avait-on pas conjecturé, d'après le jour et l'heure de son départ, que ce navire avait pu assurer notre fuite? Si déjà des ordres étaient donnés pour nous saisir au passage?

Ces réflexions me jetèrent dans l'épouvante. L'idée me vint de reprendre la mer. — Mais n'étions-nous pas dénoncés dans tous les ports? La violation d'un couvent, le rapt d'une fille enlevée à sa mère, n'était-ce point là un de ces délits dont la poursuite était facile, en quelque lieu que nous fussions découverts?

Toutes ces pensées se succédèrent une à une dans mon esprit comme des coups de foudre, et, surpris dans ma quiétude insensée, j'en demeurai un instant comme anéanti. Ma pauvre Kondjé-Gul était là, confiante et ranimée. Elle contemplait de loin les côtes de France.

— André, me dit-elle, il y a un an, de cette mer, je regardais le pays inconnu où j'arrivais esclave. Quel rêve accompli depuis lors!

— Bonjour, ma patrie! s'écria-t-elle avec un transport d'amour et de joie s'exhalant de son cœur.

Et, appuyant ses mains sur ses lèvres, elle envoyait des baisers

vers la rive. Elle se croyait sauvée. Je lui cachai mes inquiétudes.

Mais il fallait du moins tenter d'échapper aux embûches dans lesquelles il était presque certain que nous allions tomber follement. Conscient d'un danger, je résolus aussitôt de ne point aborder en France avant de m'être assuré contre toute imprudence. Emmener Kondjé-Gul à Férouzat, comme d'abord j'en avais eu l'idée, c'était nous perdre tous deux peut-être. Il était trop facile de soupçonner que nous choisirions ce refuge, pour que nous pussions nous hasarder d'y paraître.

Mon plan décidé, je donnai ordre au capitaine de poursuivre notre route comme si nous étions à destination de Marseille, puis, dès que nous fûmes hors de vue, je fis virer de bord pour regagner la rivière de Gênes, où quelque petit port nous offrirait un plus sûr asile. La nuit venue, nous étions à la hauteur d'Oneglia. Par bonheur, le temps s'était calmé, nous pûmes serrer la côte. Bref, vers minuit le navire s'arrêtait, au plus près, devant une plage de pêcheurs. Nous descendîmes dans une embarcation, et en moins de dix minutes nous eûmes touché la terre. Je pris congé de mon brave capitaine, qui n'avait pu rien ignorer de notre aventure. L'*Eudoxia* du reste était à ma disposition pour trois mois. Il fut convenu que, pour égarer les recherches, il allait ostensiblement reprendre sa route jusqu'à Saint-Sébastien, se montrant à tous les ports de façon à pouvoir y être signalé. Il reviendra ensuite à Marseille, n'ayant plus à bord que son équipage, et répondra au besoin qu'il nous a débarqués sur les côtes d'Espagne, si par hasard il est interrogé.

Kondjé-Gul, m'ayant vu changer mes intentions premières, avait soupçonné que je prévoyais un malheur. Je l'avais rassurée en lui disant que Férouzat n'était point en état de nous recevoir. Nous allions rester quelques jours en Italie, en attendant que l'on fût averti de notre retour.

L'embarcation nous ayant laissés sur la rive, nous traversâmes le hameau. Il eût été imprudent d'y réveiller les gens, ce qui eût dénoncé un débarquement nocturne. Nous montâmes un sentier pour rejoindre la route. Au point du jour, nous arrivions à Oneglia. C'est de là que je t'écris.

XLIII.

J'avais redouté des périls, mon cher Louis; ils dépassent toutes mes prévisions. Mon bonheur, ma vie, le sort de Kondjé-Gul et le mien, tout cela n'est plus qu'une question d'heures, et la plus horrible catastrophe plane sur nous.

En arrivant à Oneglia, j'écrivis à mon oncle. Lui seul pouvait m'aider, je le suppliais d'accourir à mon appel. Il ignorait tout,

et la gravité des événemens qui me menaçaient peut-être me faisait une loi de me confier à lui. Pour justifier mon brusque départ de Paris, j'avais inventé un prétexte de voyage en Hongrie, où j'allais, avais-je dit, chasser quelques semaines avec un ami. Mes lettres, depuis lors, ne lui avaient rien appris, si ce n'est que, par un caprice, nous avions poussé jusqu'en Bessarabie. Quelques lignes d'Athènes, enfin, lui avaient annoncé mon retour. Je tremblais à la pensée du chagrin qu'il allait ressentir, lorsqu'il me faudrait lui révéler ma folle aventure et ce qui s'en était suivi.

J'ai revu ce père, cet ami si grand, si bon, si noble et si fort, qu'il m'a tout pardonné, malgré le mal que je lui fais.

Hier soir, après une journée inquiète, pendant laquelle je n'avais pu dissimuler mes transes à ma chère Kondjé-Gul, nous étions sortis, gravissant une colline d'où l'on découvre la route de Nice. Nous allions, elle, penchée à mon bras, m'interrogeant avec tendresse sur la cause d'un ennui « qu'elle sentait, disait-elle, au dedans de moi,... » lorsque comme nous arrivions au détour d'un sentier qui montait la colline, un homme marchant d'un pas alerte surgit tout à coup devant nous. C'était mon oncle. Il avait laissé sa voiture, pour couper par une descente qui va droit sur Oneglia. Je ne l'eus pas plutôt reconnu que sans réflexion, je courus à lui emporté par un élan de mon cœur; il avait ouvert ses bras, et me pressait sur son sein comme un fils prodigue pour lequel on a tremblé.

— Mon enfant! s'écria-t-il, qu'est-il arrivé?..

Mais à ce moment il aperçut Kondjé-Gul, arrêtée timide à quelques pas, n'osant s'approcher.

— Ah! je comprends tout! ajouta-t-il. C'est elle! Tu as été la chercher!

Et, sans reproche, il s'avança et, lui tendant la main, comme à Paris, il l'attira pour mettre un baiser sur son front. L'émotion de ma pauvre Kondjé fut si vive qu'elle le reçut toute tremblante.

— Allons bon, dit mon oncle, voilà qu'elle a peur à présent!.. Mais, enfans que vous êtes, pourquoi ne m'avoir pas tout dit?..

Nous regagnâmes une petite maison que j'ai louée dans la ville. Mon oncle avait faim, il soupa, servi par Kondjé-Gul. Devinant que je ne voulais point parler devant elle, il ne me fit aucune question, ne me dit rien de ce qu'il savait déjà. Enfin nous demeurâmes seuls.

— Ah! çà, me dit-il, te voilà dans de beaux draps. On est venu à l'hôtel, il y a quinze jours, m'interroger sur une soi-disant prévention d'assassinat à main armée sur les grands chemins.

— Un assassinat? m'écriai-je.

— C'est comme j'ai l'honneur de te le dire. Mais nous reviendrons là-dessus. Vite, raconte-moi d'abord toute l'affaire.

Je lui fis alors fidèlement le récit de tout ce que tu sais, lui révélant d'abord ce qu'était Kondjé-Gul, et comment j'en étais venu à la séparer de mon harem pour la mettre en pension.

— Tiens, j'aurais dû m'en douter! dit-il en se frappant le front.

J'abordai enfin ma rivalité avec Kiusko, ses intrigues avec la Circassienne, leurs violences sur Kondjé-Gul, abusée par cette fausse dépêche de moi lui annonçant que je venais d'être grièvement blessé dans un duel.

— Hé! il est assez malin, ce Daniel! exclama mon oncle lorsque j'en fus là. Mais la voilà partie! continua-t-il; passe ta maladie de cœur et viens-en au fait qui nous occupe.

J'en arrivai finalement à mes actives recherches avec l'aide de Dumont, Jacquet et Giraud, suivant Daniel jusqu'en Bessarabie, et la découverte de Kondjé-Gul, et mon voyage, et notre expédition, réussie à miracle. Puis cette rencontre avec Kiusko, blessé par Yános et laissé aux mains des tsiganes, pendant que nous fuyions vers Tiraspol et Odessa.

— Peuh! tout cela n'a pas été trop mal conduit, dit-il quand j'eus achevé; mais encore une fois, que le diable t'emporte de ne m'avoir rien dit!

— Mais, mon oncle, repris-je, touché de cette indulgence d'un grand cœur qui m'épargnait jusqu'au reproche, que pouvais-je faire?

— Ce que tu pouvais faire? Ce que tu pouvais faire? répliqua-t-il de son ton bourru, tu n'avais, parbleu, qu'à me charger de la chose! J'aurais fait exécuter le coup par cinq ou six de mes matelots, et tu serais resté blanc comme neige en flânant au club, où tu ne m'aurais pas manqué pour ma partie de whist. Voilà ce que tu pouvais faire. Enfin la sottise est là avec ses conséquences, n'en parlons plus; mais il s'agit de t'en tirer. Qu'est-ce que tu as résolu? As-tu combiné quelque projet?

— Aucun, mon oncle, répondis-je tristement; je ne songeais qu'à préserver Kondjé-Gul des recherches que sa mère pouvait tenter pour me la reprendre, et, dans mon ignorance de tout le reste, je vous ai appelé pour vous demander conseil.

— Parbleu! le reste, c'est bien simple. Ta tante, qui a des relations à l'ambassade russe, a été informée en confidence que tu es sous le coup d'une demande d'extradition. Et comme, paraît-il, Kiusko, qui l'a échappé belle, s'est porté partie civile, s'il poursuit son affaire, tu peux t'attendre à être bien traqué.

— Quoi? m'écriai-je atterré, cette accusation d'assassinat est sérieuse?

— Tout ce qu'il y a de plus sérieux, reprit mon oncle, et c'est un délit de droit commun suffisant au gouvernement russe pour te

faire arrêter partout. Tu comprends donc qu'il s'agit au plus tôt de te mettre à l'abri.

Je demeurai consterné de ce nouveau désastre que je n'avais point prévu. En effet, Kiusko, délivré des tsiganes, n'avait pu manquer de déposer sa plainte, de nous accuser, ne fût-ce que pour essayer d'arrêter notre fuite et de ressaisir Kondjé-Gul avant que nous eussions réussi à gagner Odessa. Les gens laissés près de lui et qui l'avaient transporté, tremblans d'être compromis, n'avaient-ils pas dû lui servir de témoins? J'étais malgré tout complice dans cet attentat sur sa vie, et rien ne pouvait me sauver d'une accusation qu'il poursuivrait sans doute avec rage pour assurer ma perte et se délivrer de moi. J'étais anéanti.

— Voyons, reprit mon oncle, ce n'est pas le moment de nous attarder dans les regrets de ta maladresse. Le plus pressé, c'est de quitter ce trou pour rentrer en France. Les traités ne permettent pas aux gouvernemens de saisir nos nationaux sur notre sol pour délits à l'étranger. Ici, ta qualité de Français suffit à l'ambassade russe pour te faire arrêter par la police italienne; donc nous allons partir cette nuit. La *Belle-Virginie* était heureusement à Marseille; en passant, j'ai donné ordre à Rabassu de venir me rejoindre vite à Oneglia. En chauffant à toute vapeur, le navire sera en vue avant le jour. Rabassu nous fera des signaux et nous enverra une embarcation à un endroit de la côte qu'il connaît, car nous y avons fait autrefois la contre... la contre-partie de... ton évasion. Demain soir, nous aborderons à la pointe de la Camargue, d'où tu te rendras chez Théodore, au Mas de Saint-Julien; tu resteras là en sûreté le temps qu'il faudra. — Tout cela veut dire qu'il ne s'agit pas de te gâter l'estomac en ruminant ton infortune et tes soucis avec une mine de déterré! Tu vas me faire le plaisir de te remplumer en double, et de dormir tranquille, tandis que je vais mener ta barque. — C'est très joli l'amour, mais il ne faut pas que ça dérange nos affaires, et que, dans un an, tu m'arrives avarié pour Anna!

En écoutant ce langage, au calme inoui de cette nature puissante, à ce sang-froid toujours à l'aise, même au milieu de telles épreuves, et dont la décision ne reculait devant rien, je me fis l'effet d'un enfant. Pour la première fois peut-être je compris ce qu'était Barbassou-Pacha, et je me sentis si sûrement protégé que je passai tout à coup de l'abattement à la confiance.

— Pauvre oncle! dis-je en lui prenant la main, que d'ennuis je vous cause!

— Bah! j'en ai vu bien d'autres! reprit-il sans s'émouvoir. Tu me dédommageras de ça. L'important, c'est de te sortir de la nasse où tu t'es si bêtement fourré.

— Pouvais-je donc abandonner Kondjé-Gul au malheur qu'ils lui préparaient?

— Ta, ta, ta! tu es pris : c'est clair, je connais ça! Du reste, je ne suis pas un rigoriste, tu le sais, — ce qui d'ailleurs ne servirait à rien! — Il faut que jeunesse se passe, et j'aime mieux que tu fasses tes folies à présent que plus tard. Tu as encore plus d'une année devant toi pour en finir avec ta vie de garçon. Je préfère certainement te voir épris comme tu l'es, plutôt que de quelque rat de la danse, ou de tes demoiselles d'autrefois. Ces liaisons-là sont humiliantes; on n'en peut revenir qu'avec le mépris de la femme et le cœur flétri. Mais sapristi, mon cher, tu comprends bien que si, pour étouffer ton affaire et faire arrêter les poursuites, il faut renoncer à ta belle et la rendre à sa mère, il n'y a pas à barguigner un instant!

— La rendre à sa mère!.. m'écriai-je épouvanté, mais c'est la livrer à Kiusko! mon oncle. C'est la vouer à une vie de désespoir et de tortures sans fin! C'est la tuer, c'est me tuer moi-même, car, je vous le jure, je l'aime à mourir de sa perte!

— Allons donc! exclama mon oncle, mourir c'est de la folie. Que diable, mon cher, sérieusement, tu sais que j'ai compté sur toi pour un autre avenir où j'ai mis toutes mes espérances, et qui est le but de toute ma vie. Le bonheur de mes enfans, voilà ce que j'ai médité, poursuivi, résolu à travers tout, et quand je touche du doigt la réalisation de mon rêve, pour une amourette, tout cela s'évanouirait comme un ballon qui crève? Voyons, ajouta-t-il d'un ton empreint d'une si mâle et si confiante tendresse que j'en fus tout remué, tu ne songes pas à me donner ce chagrin?

— Non, non, mon oncle! dis-je vivement en saisissant la main qu'il me tendait pour la porter à mes lèvres. Non, non! jamais je ne vous causerai ce chagrin! Je vous aime et vous vénère comme un père et comme un ami. Ma vie est à vous comme mon cœur, comme mon âme, et je me mépriserais comme un misérable ingrat si je ne sacrifiais tout au monde pour vous donner cette joie que vous avez espérée de voir vos deux enfans mariés. Je tiens de vous, mon oncle, et ce mot suffit; mais c'est aussi parce que je tiens de vous que j'aime ma pauvre Kondjé-Gul, et que je veux la défendre, et que je veux la sauver des épouvantables violences que méditent sa mère et Kiusko. Songez donc à l'existence qui l'attend; songez donc à ce qu'elle souffrirait, à ce que je souffrirais moi-même à la pensée qu'elle serait sa femme!

— Voyons, voyons, calme-toi! reprit mon oncle, ému plus qu'il ne voulait le paraître. Je te comprends, j'ai passé par ces tiraillemens-là, quand j'ai épousé ta tante Eudoxie. Aussi je veux bien

que le diable m'emporte si je ne fais pas tout au monde pour les empêcher de toucher à un cheveu de sa tête. Elle est gentille, cette enfant, et s'il y a un moyen de l'arracher à sa digne mère, tu peux t'en rapporter à moi là-dessus. Seulement, il s'agit aussi de toi, et il faut que tu réfléchisses. Enragé par sa passion, Kiusko est à craindre. C'est lui qui te fait poursuivre. Si l'on te prend avant qu'il ait retiré sa plainte, il y va pour toi, pour le moins, d'un jugement devant les tribunaux russes.

A ce mot, je ne sais ce que j'allais répondre, quand tout à coup la porte s'ouvrit. Kondjé-Gul entra, pâle, effrayante, la terreur sur tous les traits, et, se précipitant aux genoux de mon oncle :

— Monsieur, monsieur! s'écria-t-elle éperdue, livrez-moi, livrez-moi! Il faut le sauver!

Nous crûmes qu'on venait déjà m'arrêter.

— Non, non! reprit-elle vivement, ne craignez rien; mais j'étais là, j'ai tout entendu. Je sais le danger que tu cours. Monsieur, emmenez-moi, livrez-moi à ma mère! André ne souffrira pas, je vous le jure. Je voulais me tuer; je me tuerai, voilà tout. Il ne pleurera que ma perte, et il se consolera.

Un sanglot lui coupa la voix.

— Tais-toi, tais-toi! m'écriai-je. Mon oncle, ne l'écoutez pas!

Mon oncle, atterré comme moi, la regardait; ses mains étaient baignées de larmes.

— Brave fille! dit-il.

Et, l'enlevant sans effort, il l'assit sur ses genoux, l'entourant de ses bras comme un enfant, elle, sa tête adorée pressée sur son sein.

— Voyons, voyons! fillette folle, ne pleurons pas comme ça, dit-il en la baisant sur le front. Que diable! il faudra bien que j'arrange aussi votre affaire, pour vous empêcher d'être mariée malgré vous, s'il se peut. C'est très gentil ce que vous venez de faire pour André, et je ne l'oublierai pas. — Allons, essuyez-moi ces larmes. — Bon, voilà qu'elle repart! — Et moi aussi. — Que le bon Dieu bénisse les amoureux, avec toutes leurs extravagances! Voyez un peu si on ne dirait pas un enterrement!

Comme il avait été ordonné, Rabassu arriva dans la nuit à Oneglia, et, deux heures avant le jour, nous mettions le pied à bord de la *Belle-Virginie*. Je n'avais jamais vu mon oncle au milieu d'un de ses équipages; je m'explique maintenant Barbassou-Pacha, et sa force, et son calme. Servi par de tels dévoûmens, j'ai compris cette trempe de caractère qui n'a jamais permis que de vulgaires obstacles le gênassent dans ses desseins. Avec huit ou dix navires et de pareils matelots, mon oncle est une puissance.

XLIV.

Je t'écris du Mas de Saint-Julien, un asile sûr. Cette propriété en pleine Camargue, où je suis chez moi sur plus de deux lieues de pays, est régie par Théodore, un filleul de Barbassou-Pacha, et qui lui ressemble étonnamment. Parti mousse à dix ans sur un navire de son parrain, il était son contre-maître lorsque, il y a deux ans, il est revenu ici pour prendre la direction du Mas à la mort de sa mère. Il est à peu près du même âge que moi, et autrefois, pendant mes vacances de collége, le capitaine le faisait venir à Férouzat pour me donner un compagnon de jeux. Je te laisse à penser s'il me garde.

Mon oncle est retourné à Paris le lendemain de notre arrivée ici. Il y a quelques jours, par un exprès, j'ai reçu des lettres de ma tante et de lui qui m'ont déjà rassuré sur les menaces les plus pressantes de ma critique situation. Ma tante, que son train de relations a mise en contact avec toute la diplomatie européenne, a tout de suite obtenu un ralentissement dans les poursuites dirigées contre moi. Elle ira en Bessarabie, s'il le faut, pour faire retirer la plainte. « Jusque-là, me dit-elle, on laissera traîner l'affaire; *mais ne vous montrez pas, on fermera les yeux.* » Comme tu le conçois, dans toutes ces démarches elle n'a point dit un mot de Kondjé-Gul, que ses sollicitations dénonceraient. Ainsi que je l'avais prévu, la Circassienne est à Paris. En arrivant, elle a couru à l'hôtel de Téral, accompagnée d'un personnage qui a interrogé Fanny et les gens. Ils ne savent plus un mot de moi depuis mon départ, je n'ai donc rien à redouter de ce qu'ils ont pu répondre. Mon oncle, qui m'apprend ces détails, a vu un ami de l'ambassade de Turquie. Mme Murrah, soutenue, dit-on, par de hautes influences, a obtenu de l'administration française une aide officieuse dans la recherche de sa fille. Pour activer le zèle, elle sème à pleines mains de l'or fourni par le banquier de Kiusko. La lutte est acharnée, tu le vois, et la moindre imprudence peut me perdre. Ne m'écris donc pas, de peur de révéler ma présence à Saint-Julien. Une fois sur mes traces, on arriverait facilement jusqu'à Kondjé-Gul, et je dois être l'objet principal désigné à tous leurs espions.

Mon oncle m'a fait aussi parvenir une lettre de Giraud. Grâces au ciel, ces amis éprouvés sont de retour, et je ne tremble plus pour eux. Par bonheur, parmi eux, Kiusko ne connaissait que Dumont, qu'il a dénoncé comme moi. Yános lui était inconnu, et les tsiganes qui ont déposé ne l'ont certainement pas trahi. Faut-il te dire si je me suis attaché à ces nobles cœurs qui m'ont si généreusement prêté leur dévoûment, et si je les assisterai dans ces difficultés de la vie

si lourdes pour eux et qui retarderaient l'essor de leurs facultés rares. Giraud, Dumont et Jacquet sont trois hommes, et tu le verras un jour.

XLV.

Un mois s'est écoulé depuis que nous sommes au Mas, mon cher Louis, et cet étrange roman de ma vie, dont seul tu connais les aventureuses péripéties, me paraît à cette heure un incroyable songe. Ce n'est qu'à l'âpreté de mes tourmens que je sens que tout cela est bien vrai et que je suis en état de veille. Il me semble marcher dans la nuit, perdu au fond d'un abîme, et cherchant une issue imaginaire que je sais ne point exister. Le fait brutal, inexorable, est là, devant moi, qui me barre l'avenir. Comme le voyageur qui voit glisser entre ses doigts l'onde où s'abreuvent ses lèvres altérées, mes yeux dans les yeux de ma Kondjé-Gul, je sens mon espoir qui s'enfuit. — Demain peut-être, me dis-je, je ne la verrai plus. — A cette pensée, mon cœur se brise. Comment la sauver, la disputer à sa mère, la défendre contre les infâmes desseins de Kiusko? J'ai cru follement à ce bonheur, libre de tout joug des conventions sociales, et je m'aperçois de la vanité de mon rêve en me réveillant face à face avec les réalités de la vie.

Ma pauvre Kondjé-Gul cherche à me cacher la détresse de son âme; mais elle sait tout maintenant, et la même pensée cruelle nous accable tous deux. L'avenir n'existe plus pour nous, et c'est au jour le jour que nous comptons nos tristes joies. Nous en venons parfois à prévoir l'instant où nous serons découverts, où sa mère viendra la reprendre, me l'arracher. Et alors, haletante, éperdue, m'entourant de ses bras, pour consoler ma peine, elle me répète ce serment de mourir, pour aller m'attendre au ciel. Pauvre Kondjé-Gul, elle n'a pas dix-neuf ans! — Tu le vois, c'est affreux!

XLVI.

Louis, tout est fini! Nous avons été découverts et surpris au Mas. Tu vas voir ce qu'il en est advenu.

Il y a quinze jours, je te disais les informations effrayantes que je recevais sur l'acharnement des recherches si menaçantes pour Kondjé-Gul. Je te disais nos transes, au sein de ces félicités enivrantes de notre amour, et nos désespérances, et nos terreurs de cette séparation dernière qui cette fois allait être sans retour. Chaque heure qui s'écoulait ne nous apportait-elle pas un danger? Nous ne vivions plus que comme deux condamnés que le destin réclame et qui comptent leurs suprêmes instans.

Nous en étions là, et je ne sais quel pressentiment de malheur m'accablait, lorsqu'il y a trois jours mon oncle arriva à Saint-Julien. Il venait, tout heureux, me montrer une lettre de ma tante, datée de Kichenau. Sans que j'en susse rien, elle était partie pour la Bessarabie afin d'agir sur Kiusko. Déjà guéri de sa blessure, il n'avait point osé résister à ses instances, à ses supplications. Sa plainte retirée, une ordonnance définitive de non-lieu avait été rendue qui me délivrait de toute crainte.

Bien que déjà je fusse à l'abri d'un péril pressant pour cette étrange affaire, la nouvelle que m'apportait mon oncle était un immense allégement à nos peines. Certain de n'être plus sous le coup d'une extradition si je quittais la France, au moindre indice qui viendrait nous faire craindre que la Circassienne aurait retrouvé les traces de Kondjé-Gul, nous pourrions désormais fuir à l'étranger, nous cacher, déjouer pour longtemps les poursuites. Il nous suffirait de gagner la côte et, sur un navire à moi, de prendre la mer qui nous offrait un lieu de franchise. J'étais redevenu libre enfin de braver la menace, emportant comme une proie ma chère Kondjé-Gul, qui déjà respirait et se croyait sauvée, puisque je pouvais maintenant la défendre.

Repris à l'espérance après tant d'alarmes, la joie débordait de nos cœurs. Assurés du présent, pourquoi songer à l'avenir? L'amour se repaît de ses illusions et s'avive de ses propres flammes.

Hier, dans l'après-midi, nous étions assis derrière le Mas, à l'ombre d'un petit bouquet d'arbres. Les gens étaient tous aux champs, et Théodore venait de nous quitter pour les rejoindre. Mon oncle, dans un grand fauteuil, fumait en écoutant la lecture que je lui faisais des journaux qu'on venait d'apporter de la ville, lorsque ondjé-Gul, qui, seule à quelques pas de nous, arrangeait les liserons de sa fenêtre, jeta un cri étouffé et je la vis tout à coup accourir vers moi pâle et tremblante.

— Qu'as-tu donc? lui dis-je.

— Là! là! répondit-elle avec un accent d'épouvante en me montrant la maison; ma mère!

Au même instant, sur le seuil du Mas qu'elle avait traversé, le trouvant désert, apparut la Circassienne. Un homme l'accompagnait.

— Voici ma fille, monsieur, lui dit-elle.

Je bondis pour me jeter au-devant de Kondjé-Gul.

— Allons, du sang-froid, du sang-froid! dit mon oncle. Fais-moi le plaisir de te tenir tranquille!

Et, se levant comme pour recevoir des hôtes, il fit quelques pas au-devant de Mme Murrah, qui s'était avancée vers nous. S'adressant à l'homme :

— Puis-je savoir, monsieur, lui dit-il, ce qui me vaut l'honneur de votre visite?

— Je suis commissaire de police, monsieur, répondit-il, et délégué par le parquet d'Arles pour assister madame, qui vient réclamer sa fille, illégalement séquestrée chez vous.

— Parfait! monsieur, reprit mon oncle, et enchanté de vous voir; mais veuillez, je vous prie, entrer dans la maison, où nous serons mieux que dans ce jardin pour écouter votre requête.

— Prenez garde! dit la Circassienne au commissaire de police, ils veulent la faire échapper!

— Pas du tout, chère madame, répliqua mon oncle. Monsieur vous dira que ces choses-là ne se font pas en sa présence. Mademoiselle votre fille reste avec nous pour répondre aux questions qui lui seront faites. Je prends son bras et, si vous voulez bien nous suivre, j'aurai l'honneur de vous montrer le chemin.

Nos cœurs battaient à se rompre. Kondjé-Gul se soutenait à peine. Nous entrâmes. Mon oncle, toujours calme, offrit des siéges à Mme Murrah et au délégué de la justice; puis, reprenant la parole :

— Puis-je vous demander, monsieur, dit-il, si vous êtes pourvu d'un mandat formel vous autorisant à requérir la force pour emmener mademoiselle selon le désir de sa mère?

— J'ai l'ordre du juge, s'écria Mme Murrah avec véhémence.

— Pardon, pardon, reprit mon oncle, ne nous embrouillons pas. Veuillez, je vous prie, madame, permettre à monsieur de répondre à ma question. Nous sommes soucieux d'observer le respect que nous devons à son ministère.

— Madame étant étrangère, monsieur, répondit le magistrat, je n'ai pour mission que de l'accompagner pour dresser procès-verbal en cas d'opposition à ses droits, afin de lui permettre d'engager une instance devant les tribunaux.

— Ah! reprit mon oncle. Eh bien! monsieur, procédez, je vous prie, en prenant acte de nos déclarations. — Primo, mademoiselle refuse formellement de retourner près de madame.

— C'est faux! dit la Circassienne. Elle est ma fille, elle n'appartient qu'à moi! Elle m'obéira, car elle sait que je la maudirais!

— Calmons-nous, calmons-nous, et pas de paroles inutiles! répliqua mon oncle. C'est à mademoiselle votre fille de répondre. — Interrogez-la, monsieur.

Le commissaire s'adressa à Kondjé-Gul et formula sa question. Je la vis pâlir, hésiter, glacée de terreur par le regard de sa mère.

— Veux-tu donc me quitter? lui dis-je palpitant.

— Non, non, s'écria-t-elle; puis, se tournant vers le magistrat : Je ne veux pas suivre ma mère, monsieur! ajouta-t-elle d'une voix résolue.

A ce mot, la Circassienne se dressa terrible ; Kondjé-Gul tomba à ses genoux en larmes, la suppliant d'une voix déchirante. Effrayé, je me précipitai entre elle et sa mère.

— Fais-la sortir, emporte-la! me dit vivement mon oncle.

Ma pauvre Kondjé-Gul résistait, je la soulevai dans mes bras et l'entraînai. A la porte, je trouvai Théodore, qui survenait avec sa sœur; je la laissai à leurs soins.

Mme Murrah s'élançait pour les suivre; mais mon oncle l'avait saisie par le poignet, et, la faisant rasseoir de force :

— Allons, silence! lui dit-il en turc. Nous n'avons pas fini, et, si tu bouges, prends garde à toi!

— Monsieur le magistrat, exclama la Circassienne, vous voyez qu'on me violente et qu'on me menace.

Tout cela s'était passé si rapidement que le commissaire avait à peine eu le temps de faire un geste pour intervenir.

— Excusez-moi d'avoir fait sortir cette enfant, monsieur, reprit mon oncle ; mais vous êtes, je le crois, déjà suffisamment édifié sur ses résolutions. Elle est là d'ailleurs pour vous répondre de nouveau, si vous désirez l'interroger seule et à l'abri de toute influence ou de toute pression. — Il nous reste maintenant à parler de ce qu'elle ne doit point entendre. Au refus de suivre sa mère, qui vient d'être si nettement énoncé devant vous par cette enfant, veuillez ajouter à votre procès-verbal que, moi, je refuse aussi très catégoriquement de la lui rendre.

— Vous n'avez pas le droit de me voler ma fille! s'écria la Circassienne presque dans un délire de rage.

— C'est ce que nous allons discuter, répliqua mon oncle. — Tout d'abord, monsieur, continua-t-il tranquillement, permettez-moi de me présenter à vous et de vous dire mes qualités. Mon nom est feu Barbassou, ancien général et pacha au service de sa majesté le sultan, ce qui m'a pourvu des droits de citoyen turc.

Le commissaire fit de la tête un signe d'acquiescement qui dénonçait que Barbassou-Pacha lui était connu comme à tout le pays.

— Il résulte donc de ces titres, monsieur, reprit mon oncle, que mes actes privés ne sauraient ressortir aux tribunaux français, et que cette affaire est toute à traiter entre madame et moi. J'ajouterai même, en vous exprimant mes regrets du dérangement qu'elle vous cause, que c'est moi qui ai amené ici cette entrevue décisive. Je m'étais présenté, à Paris, deux fois chez madame, désireux d'en finir avec ses réclamations. Pour des raisons, sans doute, que vous devez déjà un peu préjuger, elle avait refusé de me voir. Je me suis donc arrangé pour lui faire dénoncer la présence de sa fille au Mas de Saint-Julien, et j'y suis venu aussitôt, pour avoir le plaisir de l'y rencontrer.

— J'ai refusé de vous voir, s'écria la mère de Kondjé-Gul, parce que je ne vous connais pas! Et je demande à monsieur le juge de me faire rendre ma fille que réclame avec moi l'ambassadeur de notre sultan, j'ai son firman.

Ici le commissaire intervint, et s'adressant à mon oncle :

— Vous plairait-il, monsieur, dit-il gravement, de motiver votre refus de rendre cette jeune fille à sa mère? D'après nos lois, vous ne l'ignorez pas, il y a là un fait que, malgré le caractère tout officieux de ma délégation, je suis forcé de consigner dans mon procès-verbal.

— Parfaitement, monsieur, répliqua mon oncle, votre demande est trop juste, et je vais m'empresser d'y répondre comme je m'empresserais de le faire devant le consul de son excellence l'ambassadeur de Turquie, si madame n'avait point de motifs sérieux pour éviter, en sa présence, cette explication entre nationaux musulmans que nous sommes, elle et moi.

— Je vous écoute, reprit le commissaire, en réprimant un sourire à cette déclaration de Barbassou-Pacha.

— Monsieur, ajouta mon oncle, je suis Turc et mahométan, et, selon ces mœurs particulières que vous savez de mon pays, madame m'a donné sa fille, par un contrat loyal, sérieux, consacré par nos usages, approuvé et garanti par nos lois, lesquelles m'obligent formellement à la protéger, à lui assurer pour toujours une position, un avenir en rapport avec ma situation de fortune. Ces lois me défendent enfin de jamais l'abandonner. Par ce même contrat, madame a régulièrement reçu une dot, discutée, fixée et consentie par elle. — Devant toute juridiction ottomane, vous le voyez donc, monsieur, ajouta-t-il, une discussion ne serait même pas admise, et madame serait honteusement renvoyée.

— Nous sommes en France, dit Mme Murrah. Ma fille est devenue libre!

— Je conclus, monsieur, reprit mon oncle, sans même noter cette objection. — Madame et moi, nous sommes sujets de sa majesté le sultan. Il ne s'agit ici que d'un différend particulier entre nationaux, ne relevant que des tribunaux turcs, et dans lequel votre juridiction française, vous le comprenez, ne saurait en aucune façon intervenir.

— Vous n'êtes pas le mari de ma fille, s'écria la Circassienne; elle ne vous appartient plus, et nos lois défendent tout mariage avec les infidèles.

— Très juste! madame, répliqua mon oncle; seulement vous avez fait de votre fille une chrétienne pour la contraindre d'épouser le comte Kiusko. — Mais, reprit-il en s'interrompant, ce sont là des détails de discussion privée dans lesquels monsieur n'a rien

à voir. Et je pense qu'il est à cette heure suffisamment renseigné.

— En effet, monsieur, dit le magistrat en se levant. J'ai pris acte de vos déclarations; ma mission est remplie.

Barbassou-Pacha, sur cette conclusion, le salua de son plus grand air, et le reconduisit avec les attentions les plus empressées.

Exaspérée, la Circassienne n'avait point bougé, la rage peinte sur tous ses traits, et comme décidée à lutter, acharnée jusqu'au bout.

— Il faudra bien que vous me laissiez parler à ma fille, me dit-elle emportée, et nous verrons!

Sur ces mots, qu'il entendit, mon oncle rentrait, tenant par la main ma pauvre Kondjé-Gul.

— Allons, vieille folle, dit-il à Mme Murrah, en changeant de ton tout à coup, tu sais maintenant que tu n'as plus qu'à te soumettre. Rentre tes sottes paroles, tu n'en feras pas moins une belle affaire, car je marie ta fille à mon neveu!

Je crus avoir mal compris.

— Mon oncle, exclamai-je, que dites-vous?

— Coquin, il faut bien que je te la donne, puisque vous vous adorez comme des fous!

Kondjé-Gul ne put retenir un cri de joie. Nous nous jetâmes tous deux à la fois dans ses bras.

— Oui, dit-il, regardez les bons apôtres! C'est pourtant ta tante qui me fait encore faire ce coup-là. Me voilà bien planté, avec mes fameux projets!

— Oh! s'écria Kondjé-Gul, nous vous aimerons tant!

— Bon, les voilà qui m'étouffent! Que le bon Dieu vous bénisse de... Eh bien, oui, au fait! reprit-il en nous embrassant, qu'il vous bénisse, enfans, et vous donne toujours le bonheur!

Louis, mes yeux étaient noyés de larmes, je ne pouvais plus voir; mais je ne jurerais pas que, comme il disait ces mots, je n'ai point aperçu une perle humide au coin de l'œil de Barbassou-Pacha.

Il est des transports d'ivreess qui ne se racontent pas. Que te dirais-je de plus? Nous partons tous pour Férouzat, où ma tante arrive dans deux jours. Notre mariage est fixé à trois semaines. La Circassienne, forcée de consentir à tout, repart le lendemain de la noce pour ce beau pays des amours païennes et des houris, dont je suis si bien revenu.

Voyons, Louis, toi qui aimes, es-tu vraiment bien sûr qu'on ait assez d'un cœur pour aimer d'un véritable amour? — Ce doute m'inquiète.

Mes complimens à ta femme!

MARIO UCHARD.

LA

CRISE PRÉSIDENTIELLE

AUX ÉTATS-UNIS

II.[1]

LES CANDIDATS A LA PRÉSIDENCE.

Rien ne fait plus d'honneur aux institutions américaines que le spectacle qui nous est offert en ce moment par les États-Unis. Après être demeuré pendant quatorze années en possession incontestée du pouvoir, le parti républicain, qui avait entre les mains tous les moyens d'influence, qui disposait de tous les ressorts du gouvernement, s'est vu enlever en quelques mois, sans violence et sans secousse, par les seules armes du scrutin, la prépondérance dont il avait abusé. Un retour de l'opinion publique, en déplaçant la majorité au sein du congrès, a permis aux vaincus de la veille de demander compte à leurs vainqueurs de l'usage qu'ils avaient fait du pouvoir. Il a suffi de projeter la pleine lumière de la discussion sur les faiblesses et les désordres de l'administration fédérale pour faire évanouir, malgré le prestige d'une grande renommée militaire et malgré l'éclat des services rendus, les projets ambitieux caressés par le général Grant. Peut-être le peuple américain, sous l'impression de révélations douloureuses, ne se contentera-t-il plus d'avoir

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

fait passer aux mains des démocrates le contrôle des finances publiques, et remettra-t-il à ceux-ci, avec la première magistrature, la direction même du gouvernement. Alors la révolution pacifique à laquelle nous assistons sera complète, sans que ni vainqueurs ni vaincus aient eu un seul instant la pensée de s'écarter des voies légales : accomplie sans violence, elle sera acceptée sans murmure et sans arrière-pensée, parce que chacun, en défendant les candidats de son choix, aura fait son devoir dans la lutte électorale dont nous allons faire connaître les préparatifs et les premiers incidens.

I.

Lorsque le général Grant, sous le coup des attaques dont il était l'objet, sentant sa popularité ébranlée, et averti par le découragement et le silence de ses défenseurs, se détermina à rentrer définitivement dans la vie privée à l'expiration de sa seconde présidence, cette résolution causa peut-être moins de satisfaction dans les rangs des démocrates que dans ceux des républicains. Elle délivrait ce dernier parti de l'espèce de cauchemar qui pesait sur lui depuis plusieurs mois et paralysait son action. Par la retraite du général Grant, le champ était ouvert à toutes les compétitions. Les candidats qui s'étaient jusque-là tenus dans l'ombre, de peur de mécontenter le président et de le rencontrer sur leur chemin, n'hésitèrent plus à avouer leurs prétentions et à se remuer en vue des désignations qui allaient être faites par les conventions préparatoires. On sait en effet que chacun des deux grands partis qui se disputent le pouvoir est dirigé par un comité permanent, dit comité national, dans lequel chaque état est représenté par un délégué. Ce comité national est en correspondance constante avec les comités organisés dans les états, lesquels sont en rapport avec les comités établis dans chacun des districts qui élisent un représentant au congrès. La désignation des candidats au congrès ou à un poste électif quelconque dans l'administration des états ou les administrations municipales, est remise à ces comités. Quand il s'agit de désigner un candidat à la présidence, le comité de chaque état convoque une convention ou assemblée préparatoire, composée des délégués de tous les comités locaux, qui fait choix de délégués chargés de représenter l'état au sein de la convention générale, convoquée par le comité national du parti. Ces délégués doivent être en nombre double des représentans et des sénateurs que l'état envoie au congrès : ils reçoivent des instructions qui leur prescrivent de faire porter dans le programme de la convention nationale certaines mesures législatives, et souvent de présenter au choix de cette convention un candidat déter-

miné. Aucune candidature n'est possible sans l'appui de l'une de ces conventions, dont le vote met immédiatement au service du candidat désigné une organisation puissante qui embrasse toute l'étendue du territoire. S'assurer les suffrages de la convention nationale de son parti est donc la première condition à remplir. Les candidats républicains n'avaient pas de temps à perdre : on était déjà au milieu d'avril, et la convention nationale du parti était convoquée pour le 14 juin. Tout le mois de mai allait être occupé par la réunion des conventions d'état, chargées de nommer les délégués à la convention nationale et de rédiger leurs instructions.

Dans les rangs du parti républicain, le plus en vue des aspirans à la présidence et celui dont la candidature s'était dessinée la première, était un représentant de la Nouvelle-Angleterre, M. Blaine. Originaire de la Pensylvanie, M. Blaine s'était établi dans le Maine, et, après y avoir joué un rôle dans les assemblées locales, il était devenu, postérieurement à la fin de la guerre civile, un des représentans de cet état au congrès. Par son talent de parole, son instruction étendue, son entente des affaires et la variété de ses aptitudes, il s'était fait, en peu d'années, une grande situation au sein de la chambre, et il avait été élevé à la présidence de cette assemblée dans les deux derniers congrès. Ce poste, qui confère le droit de répartir les représentans entre les divers comités chargés de la préparation des mesures législatives, et de désigner le président de chaque comité, donne à celui qui l'occupe une influence directe et considérable sur la marche des débats et sur l'expédition des affaires. M. Blaine s'était rendu cher aux républicains par l'habileté et la résolution avec lesquelles il avait servi en toute occasion les intérêts du parti. Dévoré d'ambition, actif, infatigable, rompu aux manœuvres électorales et à la tactique parlementaire, il avait visé de bonne heure à la présidence, et n'avait rien négligé pour se faire des amis. Il avait soutenu de toutes ses forces la seconde candidature du général Grant, avec l'arrière-pensée de s'assurer le concours de l'administration dans la campagne électorale de 1876; mais il avait été déçu dans ce calcul parce que le président avait pris ombrage de ses prétentions et de sa popularité dans le parti. M. Blaine avait mis à profit sa position de président de la chambre et son droit de distribuer les honneurs parlementaires, pour se créer des relations et des appuis dans tous les états : bon nombre des hommes les plus influens du parti républicain avaient été amenés à prendre des engagemens vis-à-vis de lui.

Le candidat dont le nom était le plus souvent prononcé après celui de M. Blaine, M. Conkling, est un des membres les plus jeunes et les plus influens du sénat, au sein duquel il représente l'état de

New-York. Il a été l'auxiliaire le plus utile et le plus infatigable de l'administration du général Grant : toujours sur la brèche pour défendre le président, ne ménageant aucun de ses adversaires, et lui montrant un dévoûment d'autant plus inappréciable qu'il était désintéressé. Possesseur d'une grande fortune, et allié aux familles les plus influentes de l'état de New-York, M. Conkling est un homme politique; ce n'est pas un *politicien*, c'est-à-dire un de ces aventuriers, trop communs aux États-Unis, qui font de la politique un métier, et qui cherchent à conquérir quelque emploi lucratif en mettant au service d'un parti leurs talens, leur activité et leur absence de scrupules. Il n'a tenu qu'à M. Conkling d'occuper un ministère, et il a refusé par deux fois la présidence de la cour suprême, c'est-à-dire le poste le plus considérable qui soit à la nomination du président. C'était confesser implicitement toute l'étendue de son ambition. M. Conkling a assez de talent et il a fait une assez brillante carrière pour avoir droit de réserver l'avenir; sa situation au sein du parti républicain est de celles que le temps ne peut que fortifier. Les préférences du général Grant étaient pour lui, mais il n'en devait retirer aucun avantage. En effet, dès que l'on connut le langage tenu par le président sur le compte de M. Conkling, dans son entretien avec M. Haralson, un autre candidat, M. Morton, qui se croyait des titres égaux à l'appui de l'administration, voulut avoir une explication avec le président. Celui-ci déclara qu'il avait fait connaître ses sympathies personnelles, mais qu'il n'entendait user ni de sa situation, ni de l'influence administrative pour peser sur le choix de la convention républicaine, et il a observé effectivement la plus stricte neutralité entre tous les candidats de son parti. Pendant que le général Grant s'abstenait d'agir en faveur de M. Conkling, les républicains libéraux faisaient à celui-ci un grief de l'appui qu'il n'avait cessé de donner à l'administration, et le combattaient avec acharnement en représentant que son élection aurait pour résultat de maintenir au pouvoir les hommes et le régime dont le pays ne voulait plus. M. Conkling, bien que sa candidature eût été adoptée par la convention préparatoire de New-York, devait rencontrer parmi ses adversaires les plus implacables et les plus dangereux quelques-uns des délégués de cet état à la convention générale.

M. Morton, sénateur de l'Indiana, avait pris au sénat la même situation que M. Blaine au sein de la chambre des représentans. Il était le chef et l'orateur des républicains radicaux, l'adversaire acharné des planteurs, le promoteur ou l'avocat de toutes les mesures de répression dirigées contre le sud. Il avait visé à partager avec le général Grant la reconnaissance des noirs et des *carpet-*

baggers. Sénateur d'un des états de l'ouest, il croyait pouvoir compter sur les sympathies des populations de la vallée du Mississipi, et obtenir à ce titre la préférence sur tout candidat des états atlantiques. Enfin il pouvait faire valoir aux yeux du parti républicain tout entier les services qu'il avait rendus pendant la guerre, quand les populations de l'ouest, fatiguées de la lutte et des sacrifices qu'elle leur imposait, se montraient hésitantes. M. Morton, alors gouverneur de l'Indiana, avait tenu tête aux partisans de la paix dans la législature de son état; il avait fait marcher les milices de l'Indiana au secours des troupes fédérales et avait, par cet exemple, ranimé le patriotisme défaillant des états voisins. M. Morton avait contre lui la faiblesse de sa santé, toujours chancelante, qui faisait appréhender qu'il ne fût pas en état de résister aux fatigues et aux préoccupations inséparables de la première magistrature au milieu de la crise que traversent les États-Unis. Appartenant à l'un des états où les théories *inflationistes* sont le plus accréditées, et obligé de ménager ses concitoyens, M. Morton n'avait pas, dans la question financière, la position nette et tranchée qui pouvait seule satisfaire les populations du nord. Une objection plus grave éloignait de lui les hommes modérés et sages de son parti. Il a pris, vis-à-vis du sud, une telle attitude que sa candidature aurait été interprétée par quatorze ou quinze états comme le prélude d'une recrudescence dans les persécutions, comme la déclaration d'une guerre à outrance. En présence de la conduite et du langage de tous les hommes influens du sud, lorsqu'on voyait ceux-là mêmes qui avaient joué le rôle le plus actif dans la guerre civile ne perdre aucune occasion de déclarer que la lutte était finie, et que les résultats de la guerre avec toutes leurs conséquences devaient être acceptés comme définitifs, lorsqu'il ne se réunissait pas au sud une seule assemblée ou une seule convention sans qu'elle n'inscrivît en tête de son programme une protestation de fidélité à l'Union, les hommes sages et vraiment politiques du nord estimaient que le moment était venu de mettre un terme au régime d'exception qui pèse sur le sud, et de reconquérir par des mesures de justice et de conciliation les sympathies d'une population ulcérée par douze années de souffrances.

La candidature de M. Morton devait donc être repoussée plus énergiquement encore que celle de M. Blaine par la fraction libérale du parti républicain. Si le vice-président Wilson n'avait été enlevé inopinément par une pleurésie, quelques jours avant l'ouverture de la session, il eût été infailliblement le porte-drapeau des idées de réforme et de conciliation. A son défaut, les républicains modérés et réformistes se rabattirent sur le secrétaire de la trésore-

rie, M. Bristow. Des ministres du président, c'était presque le seul dont la réputation fût intacte. On avait essayé de faire planer des doutes sur sa conduite dans un procès que le trésor fédéral avait perdu : à la première insinuation d'un journal, M. Bristow se rendit au sein du comité compétent de la chambre; il mit le comité en demeure de citer à la barre et de confronter avec lui les auteurs de ces bruits, et il se fit rendre une justice éclatante. L'habileté et l'énergie dont il faisait preuve dans la campagne qu'il poursuivait sans relâche contre les fraudeurs, les luttes qu'il avait à soutenir contre l'entourage du président, qui ne cessait de lui créer mille difficultés, l'inimitié des hommes politiques dont les protégés étaient journellement frappés et flétris par les tribunaux, tout contribuait à appeler sur M. Bristow les suffrages des républicains, fort nombreux dans le nord, qui déploraient pour l'honneur et pour l'avenir de leur parti les scandales des dernières années. Le secrétaire de la trésorerie était trop récemment entré dans la vie politique pour avoir, dans son passé, aucun souvenir irritant : on ne pouvait lui reprocher d'avoir participé à aucune mesure violente; enfin il était citoyen du Kentucky. Quel gage plus sincère de réconciliation le sud pouvait-il demander, que l'élévation d'un de ses enfans à la présidence?

A côté de ces quatre candidats, on citait encore, mais sans leur attribuer de chances sérieuses, M. Hartranft, gouverneur de la Pensylvanie, M. Jewell, directeur-général des postes et ancien gouverneur du Connecticut, enfin M. Hayes, élu gouverneur de l'Ohio en octobre 1875. On estimait que ces trois notabilités locales recevraient au premier tour de scrutin, à titre de courtoisie, les voix de l'état auquel ils appartenaient, et qu'il n'en serait plus question aux scrutins suivans. Du reste, de tous les concurrens, M. Blaine était le seul dont la candidature eût rencontré des adhésions dans toutes les parties de la confédération; les autres n'étaient que des candidats régionaux. Les conventions républicaines du Maine, du New-Hampshire, du Connecticut, du New-Jersey au nord, du Minnesota, de l'Iowa, du Nebraska, de l'Illinois et du Kansas à l'ouest, du Delaware, du Maryland, de la Virginie occidentale et de l'Alabama au sud, de la Californie, de l'Orégon et du Colorado sur le versant du Pacifique, s'étaient prononcées unanimement ou presque unanimement pour sa candidature, et il n'avait presque point été nommé de délégation où il n'eût quelque partisan. Toutes les chances semblaient donc en sa faveur : aussi ce fut contre lui que le parti démocratique tourna tous ses efforts. Pendant deux mois, ce fut une lutte de tous les jours et presque de toutes les heures : on soupçonna quelques-uns des rivaux de M. Blaine de voir avec satis-

faction la guerre qui lui était faite, et même de contribuer à l'alimenter par des indiscrétions calculées. On fit revivre toutes les enquêtes auxquelles les chemins de fer avaient donné lieu, dans l'espoir d'y retrouver quelque fait à la charge de M. Blaine. Sur un propos attribué à un ami de M. Morton, M. Harrison, d'Indianapolis, il se vit accuser d'avoir reçu 64,000 dollars de la compagnie de l'*Union Pacific Railroad*, et d'avoir également tiré un lucre de la concession du *Fort Smith and Little Rock Railroad* dans l'Arkansas. Lorsque le comité compétent de la chambre, en se saisissant de cette accusation, lui eut donné une importance suffisante, M. Blaine porta la question devant la chambre entière, en demandant inopinément la parole pour un fait personnel. Il établit sans peine que la concession du chemin de fer de Little Rock au fort Smith ayant été faite par la législature de l'Arkansas, le congrès n'avait jamais eu à s'en occuper. Quant à l'*Union Pacific Railroad*, il donna lecture de lettres émanées du président, du trésorier et des banquiers de la compagnie, et démentant toutes, dans les termes les plus formels, qu'il eût eu aucun rapport direct ou indirect avec la compagnie, et en eût reçu par lui-même ou par personne interposée, une somme d'argent à titre de rémunération quelconque. Ce fut un triomphe éclatant; mais il ne fut pas de longue durée. Les partis ne désarment jamais aux États-Unis, et l'on va voir à quelles extrémités ils peuvent se porter quand il s'agit de ruiner la réputation d'un adversaire politique. On découvrit à New-York un certain Mulligan, ancien commis principal d'un courtier, M. Fisher, qui avait été l'associé du frère de M. Blaine dans une raffinerie, et avec qui M. Blaine avait été assez longtemps en relations d'affaires. Un règlement de comptes avait eu lieu entre M. Blaine et M. Fisher, et l'on s'était rendu mutuellement la correspondance échangée : M. Blaine le croyait du moins; mais une quinzaine de ses lettres avaient été conservées par Mulligan, qui se les était appropriées. Soit pour faire parler de lui, soit pour gagner les bonnes grâces du parti démocratique, ce Mulligan se fit citer comme témoin avec M. Fisher devant le comité de la chambre des représentans, et annonça avant son départ que, si on lui suscitait des ennuis à l'occasion de sa déposition, il publierait des lettres de M. Blaine qui feraient grand bruit. Averti par le télégraphe, M. Blaine vit Mulligan à son arrivée à Washington, en présence de deux personnes, et se fit montrer les lettres dont il était question. Après les avoir parcourues, il refusa de les rendre en disant que ces lettres étaient la propriété ou de lui-même qui les avait écrites, ou de M. Fisher, à qui elles avaient été adressées et à qui il était prêt à les remettre; mais que Mulligan n'avait le droit ni de les retenir, ni d'en faire usage sans

son autorisation. Mulligan raconta le lendemain cette scène au comité devant lequel il était cité : il accusa M. Blaine de l'avoir trompé en promettant de rendre les lettres après les avoir lues : il fit un tableau dramatique du désespoir dans lequel la vue des lettres et la menace de la publication avaient jeté le représentant du Maine. L'émoi fut grand dans Washington. La visite faite par M. Blaine à un témoin avant sa comparution, le détour dont il s'était servi pour rentrer en possession des lettres, son obstination à les conserver : tout cela semblait suspect. Le comité demanda à voir les lettres. M. Blaine refusa de les communiquer, en s'étayant de l'avis de deux jurisconsultes, et en affirmant qu'elles n'avaient aucun rapport avec les 64,000 dollars qu'on l'accusait de s'être fait donner. Le comité demanda au moins communication de l'analyse que Mulligan avait faite des lettres sur une feuille volante dont M. Blaine s'était emparé en même temps que des lettres elles-mêmes. M. Blaine refusa encore. L'impression causée par ce refus fut si grande et si fâcheuse que l'on considéra la candidature de M. Blaine comme perdue. Sans aucun doute, c'était par un indigne abus de confiance que ces lettres ne lui avaient pas été rendues, et l'usage qu'on en voulait faire contre lui trahissait quelque honteux marché; mais il semblait que le soin de son honneur et le souci d'établir son innocence devaient faire taire chez lui toute autre préoccupation. On était à huit jours de la réunion de la convention républicaine : M. Blaine dut revenir sur sa détermination. Il recourut de nouveau à la voie d'une explication au sein de la chambre. Il couvrit de confusion l'un de ses plus ardens détracteurs, le président du comité d'enquête, en établissant que celui-ci avait reçu, depuis cinq jours, une dépêche de Londres qui mettait à néant l'accusation relative aux 64,000 dollars, et qu'il n'en avait encore fait connaître le contenu à personne. Il fit alors donner lecture des lettres qu'il avait reprises à Mulligan, afin que le texte en figurât dans les procès-verbaux de la chambre. Ces lettres n'avaient, comme l'avait déclaré et comme Mulligan avait fini par le reconnaître, aucun rapport avec le vote des subventions à l'*Union Pacific Railroad*; mais cette publication n'en fut pas moins fâcheuse pour M. Blaine. Les lettres établissaient qu'il avait été en relations suivies avec la plupart des entrepreneurs de chemins de fer, qu'il s'était occupé activement du placement des titres émis par eux, et qu'il avait reçu, pour ces placemens, des commissions importantes. Ce genre d'opérations n'avait rien que de licite chez un simple particulier, mais il n'était pas une recommandation chez un homme public, et surtout chez un candidat à la première magistrature de son pays. M. Blaine ne devait pas tarder à en avoir la preuve, car plusieurs

des hommes importans du parti républicain prirent immédiatement la résolution de faire échouer à tout prix sa candidature dans la convention qui allait se réunir.

Par déférence envers les populations de l'ouest, dont l'appui électoral leur est indispensable pour contre-balancer les votes du sud, acquis au parti démocratique, les républicains avaient decidé que leur convention générale siégerait à Cincinnati, la ville la plus importante de l'Ohio. La convention de 1876 présentait un intérêt exceptionnel : il ne s'agissait plus, comme dans les trois conventions précédentes, de procéder à une désignation prévue et imposée par l'opinion publique. Il y avait cette fois plusieurs candidats en présence, et personne ne pouvait préjuger le choix auquel la convention s'arrêterait. Aussi vit-on accourir à Cincinnati, plusieurs jours à l'avance, en même temps que la foule des solliciteurs pressés de se mettre en rapport avec les hommes influens et d'établir leur droit à un emploi quelconque, les amis particuliers des candidats, chargés de sonder les délégués à leur arrivée et d'organiser une active propagande. Détail caractéristique et qui prouve la toute-puissance des préjugés : le parti républicain avait fait passer, dans la session de 1875, un bill dit « des droits civils, » qui consacrait le droit des hommes de couleur à être reçus dans les voitures publiques, les bateaux à vapeur, les théâtres, « les hôtels et établissemens publics quelconques, » sur le pied d'une égalité absolue avec les blancs : le maintien de ce bill devait être un des articles du programme que la convention républicaine allait voter; néanmoins le premier soin de ceux qui étaient chargés de retenir des logemens pour les délégations du nord fut de s'assurer partout qu'on ne courait point le risque de se rencontrer avec quelqu'une des délégations du sud, composées presque entièrement d'hommes de couleur. Ces délégations eurent peine à trouver des hôtels qui voulussent les recevoir.

Les hôtels où loge une délégation ne manquent point de se pavoiser de drapeaux aux armes de l'état qu'elle représente, et d'autres drapeaux chargés d'inscriptions en l'honneur du candidat qu'elle patronne. Si les partisans d'un candidat ne regardent pas à la dépense, ils louent un corps de musique qui parcourt la ville, précédé de drapeaux et de bannières, et va donner des sérénades aux personnages politiques favorables à ce candidat. C'est une occasion de harangues en plein air et de manifestations destinées à agir sur les esprits. Pendant ce temps, les meneurs nouent leurs intrigues, cherchent à recruter des voix parmi les délégués et négocient avec les hommes importans que l'offre d'un portefeuille ou d'un poste diplomatique peut tenter. L'étiquette interdit aux candidats de se rendre dans la ville où siége la convention; mais ils ont

soin d'y envoyer un fondé de pouvoirs qui commence par retenir un fil du télégraphe pour correspondre avec eux. M. Blaine était représenté à Cincinnati par son frère, et M. Bristow par le général Harlan; les partisans de M. Hayes avaient à leur tête un vétéran des luttes parlementaires, M. Benjamin Wade, ancien sénateur de l'Ohio, dont l'expérience et les relations personnelles furent singulièrement utiles à ce candidat.

Près de 100,000 personnes étaient accourues à Cincinnati, et l'effervescence y était au comble, lorsqu'au milieu de ces multitudes frémissantes et agitées tomba, comme un coup de foudre, la nouvelle que M. Blaine venait d'être frappé d'une congestion cérébrale à Washington et qu'il était mourant. Reçue d'abord avec incrédulité, cette nouvelle ne tarda pas à être confirmée; dès lors l'agitation ne connut plus de bornes : on courait d'hôtel en hôtel, on interrogeait les hommes importans, on assiégeait les bureaux du télégraphe pour obtenir des renseignemens; il fallait afficher ou lire à haute voix à la foule les dépêches que le télégraphe apportait d'instant en instant. L'accident arrivé à M. Blaine était réel, mais on s'en était exagéré la gravité. Épuisé par la lutte qu'il soutenait depuis plusieurs mois, par les préoccupations qui l'assiégeaient et par une continuelle contention d'esprit, M. Blaine était tombé sans connaissance à la porte du temple où il allait assister au service du dimanche. On l'avait emporté chez lui, et il était demeuré plusieurs heures sans recouvrer ses esprits et comme inanimé; dans la soirée, les symptômes les plus alarmans disparurent, et le lendemain, au moment où la convention se réunissait pour organiser son bureau et nommer ses commissions, le télégraphe rassura la délégation du Maine sur l'existence de son candidat.

Les discours par lesquels s'ouvrirent les travaux de la convention firent assez voir sur quel terrain le parti républicain comptait engager la lutte électorale : ils furent remplis d'accusations violentes contre les démocrates et de menaces à l'adresse du sud. Les républicains semblaient ne tenir aucun compte de ce qui s'était passé depuis 1872, et se figurer que, pour triompher, il leur suffirait encore d'évoquer les souvenirs de la guerre civile, et de faire appel aux passions et aux défiances des populations du nord. Rien de plus insignifiant, du reste, que le programme adopté par la convention : l'éloge du parti républicain et celui du président Grant en faisaient presque tous les frais. On y demandait le maintien et l'application de ce bill sur les droits civils, si mal observé à Cincinnati même, et la réforme des abus qui avaient pu se glisser dans l'administration. Deux points seulement étaient à noter dans ce manifeste aussi vide que diffus : une déclaration catégorique

contre toute subvention aux écoles où serait donné un enseignement religieux quelconque, ce qui ne pouvait manquer de déplaire aux catholiques, et un vœu vague et indéterminé en faveur de la reprise des paiemens en espèces, ce qui ne pouvait paraître suffisant aux intérêts commerciaux. Un amendement, ayant pour objet de rappeler et d'approuver le bill qui avait fixé au 1er janvier 1879 la reprise des paiemens en espèces, fut repoussé à une énorme majorité. Sur cette question importante, le parti républicain reculait donc au lieu d'avancer. On ne sembla point s'en apercevoir : l'assemblée, tumultueuse et préoccupée, prêtait à peine attention à la lecture du programme, et elle l'adopta presque sans discussion et comme une affaire de pure forme : toutes les pensées étaient concentrées sur la nomination qui allait avoir lieu le lendemain.

On avait pu se convaincre, à mesure que les délégués arrivaient, que M. Blaine avait beaucoup plus de partisans qu'on n'avait supposé : il était assuré d'obtenir, dès le premier tour de scrutin, au moins 280 voix, il lui manquerait donc seulement 80 ou 90 voix pour atteindre la majorité absolue, qui était 379. Or il était notoirement, suivant l'expression consacrée, le second choix de beaucoup de délégués, qui lui donneraient leur suffrage aussitôt qu'ils désespéreraient du succès de leur candidat préféré. M. Conkling, par contre, était beaucoup plus faible qu'on ne l'avait cru. On avait pensé que la délégation pensylvanienne, après avoir voté pour M. Hartranft, reporterait au second tour ses 68 voix sur M. Conkling : or ces délégués déclarèrent hautement, dès leur arrivée, qu'à raison du mauvais vouloir que les représentans et les journaux de New-York avaient témoigné pour l'exposition de Philadelphie, ils ne voteraient en aucun cas pour le sénateur de New-York. Cette situation dérangeait les calculs de M. Morton et de M. Bristow. Ceux-ci avaient compté que les forces de M. Blaine et de M. Conkling se balanceraient, et connaissant la haine implacable qui animait ces deux hommes politiques l'un contre l'autre, ils avaient calculé que, pour prévenir le triomphe d'un rival détesté, tous deux préféreraient assurer le succès d'un troisième candidat. En prévision de cette éventualité, M. Morton et M. Bristow s'étaient mutuellement promis de réunir leurs voix sur celui d'entre eux qui obtiendrait le plus de suffrages au premier tour, engagement qui ne fut pas tenu en temps utile par les amis de M. Morton. Le scrutin s'ouvrit le 15 juin, au milieu d'une agitation indescriptible : une foule énorme encombrait les galeries de la vaste enceinte au milieu de laquelle la convention siégeait, et on avait peine à en contenir les manifestations bruyantes. Quatre tours de scrutin se succédèrent presque sans variation : les voix de M. Blaine oscillaient de 280 à

292, M. Bristow, qui venait le second, ne dépassait pas 120 voix 300 voix environ se répartissaient entre les autres candidats; M. Hayes demeurait invariablement avec 68 suffrages. Au cinquième tour, un petit incident se produisit. Le chef de la délégation du Michigan annonça qu'après avoir jusque-là partagé ses suffrages entre M. Blaine et M. Hayes, cette délégation votait désormais unanimement pour Hayes, pour l'homme qui avait trois fois triomphé de la démocratie dans son état. Cette défection fut compensée pour M. Blaine par les voix nouvelles qui se portèrent sur lui en abandonnant quelque autre candidat. Au sixième tour, M. Blaine atteignit 308 voix et M. Hayes, devenu le second, n'en avait encore que 113. Il ne manquait plus à M. Blaine qu'une soixantaine de voix pour atteindre à la majorité absolue : son triomphe parut tellement inévitable, qu'une coalition se forma instantanément entre tous ses compétiteurs, dont on annonça le désistement en faveur de M. Hayes. Le septième tour de scrutin donna donc le résultat suivant : Hayes 384 voix, Blaine 351, Bristow 21. M. Hayes avait 5 voix de plus que la majorité absolue. M. Wheeler, représentant de New-York, fut ensuite choisi, à la presque unanimité, pour candidat à la vice-présidence.

M. Rutherford Hayes, que la convention venait de choisir comme candidat du parti républicain à la présidence, était à peu près inconnu en dehors de l'Ohio, son état natal. Les présidens Polk et Pierce n'étaient guère plus connus lorsque pareille aventure leur arriva. La discipline des partis est tellement rigoureuse aux États-Unis que l'obscurité d'un candidat n'est jamais un obstacle à son succès : la désignation par une convention régulière suffit pour l'investir immédiatement de tous les mérites et met à son service une immense publicité. Inconnu la veille, il est exalté le lendemain par mille journaux, et des centaines d'orateurs, parmi lesquels se trouvent souvent des hommes politiques plus connus et plus autorisés que lui, parcourent la confédération pour célébrer ses louanges dans une interminable série de réunions publiques. Deux jours après le vote de la convention de Cincinnati, il n'était pas un seul Américain qui n'eût lu au moins une biographie de M. Hayes, et, avant la fin de la semaine, son portrait était partout. M. Hayes est un homme jeune encore. Il est né, le 4 octobre 1822, à Delaware, dans l'Ohio; c'est un homme de loi comme les neuf dixièmes des personnages politiques de son pays. Après avoir étudié le droit à Cambridge, il s'établit avocat à Cincinnati et obtint le poste lucratif et recherché d'avocat de la ville. Lorsque la guerre civile éclata, il concourut à la formation du 23e régiment des volontaires de l'Ohio et fut élu major de ce régiment, dont il devint plus tard le colonel. Il se

conduisit très honorablement, fut blessé au combat de South-Mountain, et assista aux batailles de Cloyd-Mountain et d'Opequan ; la fin de la guerre, il se retira avec le rang de brigadier, ou général de brigade, dans l'armée volontaire. Il dut à l'affection que lui portaient ceux de ses compatriotes qui avaient servi avec lui d'être immédiatement envoyé au congrès comme représentant de l'Ohio; mais il y fit médiocre figure. Réélu en 1866, il donna sa démission l'année suivante, par suite de son élévation aux fonctions de gouverneur de son état. Il fit preuve dans ce nouveau poste des qualités qu'il avait montrées partout : la modestie, l'affabilité, l'exactitude et l'application à ses devoirs. Après une seconde élection, dont il fut honoré en 1869, il parut vouloir se retirer de la vie publique pour se consacrer à sa profession et à l'éducation de ses nombreux enfans. Il était devenu, par un héritage, le plus grand propriétaire terrier de l'Ohio, il en était demeuré l'homme le plus populaire; aussi en 1875, lorsque les républicains de cet état voulurent réparer l'échec qu'ils avaient subi aux élections de l'année précédente, ils allèrent chercher M. Hayes dans sa retraite et lui imposèrent la candidature au poste de gouverneur. Le résultat répondit à leur attente : M. Hayes fut élu une troisième fois, et c'était cette élection qui lui valait la candidature à la présidence.

M. Wheeler est à peine plus âgé que M. Hayes ; il est né, le 3 juin 1819, à Malone, dans l'état de New-York. Après avoir étudié le droit à l'université de Vermont, il revint à Malone et y exerça pendant sept ou huit années la profession d'avocat. Il se mit ensuite dans les affaires et devint successivement secrétaire-général, puis président d'une compagnie de chemin de fer. Depuis 1857, M. Wheeler a joué un rôle actif dans la politique locale : il a siégé près de dix années soit dans la chambre des députés, soit dans le sénat de l'état de New-York, et depuis 1868 il est l'un des représentans de cet état au congrès. La part qu'il a prise aux travaux de la chambre, ses relations avec le président Grant, la négociation et l'heureuse issue du compromis qui a pacifié la Louisiane, l'ont mis en évidence, et il est beaucoup plus connu que M. Hayes. Les considérations qui ont dicté le choix de son nom se devinent aisément. Depuis 1860, le président a toujours appartenu à l'ouest; en prenant encore pour candidat un homme de l'ouest, les républicains devaient un dédommagement aux populations du nord, et l'état de New-York pèse d'un trop grand poids dans la balance électorale pour qu'on n'essayât point de s'assurer ses suffrages. Ajoutons que les compagnies de chemins de fer, groupées en divers syndicats, se mêlent activement à la politique et exercent une influence considérable sur les élections. M. Wheeler, en relations étroites avec toutes les compagnies,

leur a rendu de trop grands services, lorsqu'il était président et rapporteur du comité des chemins de fer dans la chambre des représentans, pour n'avoir pas le droit de compter sur tout leur appui.

Les candidats qui avaient été écartés par la convention de Cincinnati se sont empressés d'adresser le jour même, par le télégraphe, à leur heureux compétiteur leurs félicitations et la promesse du concours électoral le plus dévoué; mais ce sont là des démonstrations de pure forme, inspirées par la bienséance et imposées par la discipline, et sur lesquelles on ne saurait faire grand fonds. Ni M. Hayes ni M. Wheeler ne comptaient d'assez grands services publics et n'avaient un nom assez éclatant pour apporter par eux-mêmes une grande force au parti qui les adoptait comme ses candidats. Les chefs des républicains semblèrent appréhender que l'opinion publique ne fît mauvais accueil à leurs choix et à leur programme. Il est d'usage que les candidats désignés fassent connaître leur acceptation par une lettre qui est rendue publique; il fut entendu que M. Hayes attendrait, pour publier la sienne, que les démocrates eussent choisi leurs candidats et fait connaître sur quel terrain ils entendaient se placer. La lettre d'acceptation de M. Hayes aurait alors la valeur d'un second programme qui réparerait les omissions de celui qui avait été voté à Cincinnati.

II.

Cette résolution du parti républicain était de bonne guerre. Ce n'était pas, en effet, sans dessein que les démocrates avaient fixé la réunion de leur convention au 27 juin, quinze jours plus tard que la convention de Cincinnati. Ils avaient eu soin de choisir également une ville de l'ouest, Saint-Louis du Missouri, pour tenir leurs grandes assises électorales. Ici, les candidats en présence étaient moins nombreux qu'à Cincinnati. Si les démocrates du sud, qui faisaient la véritable force du parti, puisqu'ils lui apportaient des votes assurés, n'avaient écouté que leurs prédilections personnelles, ils auraient unanimement donné leurs suffrages à M. Bayard, sénateur du Delaware, qui a lutté pour eux avec la plus grande énergie, pendant et depuis la guerre, alors qu'il représentait presque seul le parti démocratique au sein du sénat. Ce choix eût été justifié par les services éminens, la vie publique et privée et l'irréprochable caractère du candidat; mais les délégués du sud avaient arrêté entre eux de ne porter leurs suffrages sur aucun homme politique appartenant à leur région, afin de ne donner prise à aucune insinuation malveillante. Ils voulaient que le candidat du parti fût

pris au nord ou dans l'ouest, afin qu'on ne pût suspecter la franchise avec laquelle ils acceptaient les résultats de la guerre. On leur avait suggéré, à ce point de vue, de réunir leurs voix sur le général Hancock, qui a si brillamment combattu dans les rangs des fédéraux, et dont le nom éveille de nombreuses sympathies dans toute l'Union; mais le choix d'un général eût été une inconséquence de la part d'hommes politiques qui, depuis sept ans, protestent aussi énergiquement contre le régime militaire, et réclament, au nom de leurs droits méconnus, le rétablissement du gouvernement civil. Comme le général Hancock, M. Joel Parker, gouverneur du New-Jersey, pouvait invoquer un passé irréprochable et les services signalés qu'il avait rendus à la cause fédérale pendant la guerre; mais il n'était pas suffisamment connu en dehors du petit état auquel il appartient. Un des sénateurs de l'Ohio, M. Thurman, homme de mérite et de bonne réputation dans toute la vallée du Mississipi, aurait eu des chances sérieuses, s'il n'avait éprouvé un échec dans son propre état : la convention préparatoire de l'Ohio lui avait préféré, à une assez forte majorité, un candidat *inflationiste*, M. Allen, le concurrent malheureux de M. Hayes. Les opinions économiques de M. Allen rendaient sa candidature inacceptable pour le nord et le mettaient hors de cause; restaient donc deux candidats seulement : M. Hendricks, gouverneur de l'Indiana, et M. Tilden, gouverneur de New-York.

M. Hendricks, très bien vu dans tout l'ouest, possédait une grande popularité personnelle dans son état, mais il était douteux que, malgré cette popularité, il pût emporter le vote de l'Indiana sans un programme *inflationiste*, qui eût assuré la défaite du parti. Les démocrates en effet se croyaient sûrs du vote de tous les états du sud, ils comptaient sur un ou deux des petits états du Pacifique, mais ils ne pouvaient rien attendre de l'Ohio, qui voterait certainement pour Hayes et qui entraînerait les états voisins; les républicains étaient également maîtres de tous les états du nord : les démocrates ne pouvaient donc espérer la majorité qu'autant qu'ils l'emporteraient dans l'état de New-York et dans le New-Jersey, où l'opinion est à peu près unanime en faveur de la circulation métallique. Le choix que les républicains avaient fait de M. Hayes pour se concilier l'ouest imposait en quelque sorte aux démocrates de prendre à New-York leur point d'appui et leur candidat.

M. Tilden se recommandait d'ailleurs par plus d'un titre au choix des démocrates; c'est un vétéran du parti, c'est un homme d'une incontestable valeur et d'une réputation inattaquable. Né à New-Lebanon, dans l'état de New-York, en 1814, M. Tilden est le représentant d'une des plus vieilles familles anglo-américaines. Un

Tilden était maire de Tenterden, dans le comté de Kent, à la fin du XVIe siècle; un autre contribua à l'équipement de la célèbre *Fleur-de-Mai* qui amena en Amérique l'avant-garde des puritains; un autre encore fut au nombre des premiers colons de la baie de Massachusetts. Un descendant de celui-ci, le grand-père du gouverneur, vint le siècle dernier s'établir à New-Lebanon, et le domaine patrimonial n'est point sorti de la famille. Par le côté maternel, M. Tilden descend du colonel John Jones, beau-frère d'Olivier Cromwell, et l'un des juges du malheureux Charles Ier. Ce sont là des origines qui le recommandent aux sympathies des puritains de la Nouvelle-Angleterre.

Le père de M. Tilden était ami intime de Martin Van Buren, qui devait succéder comme président au général Jackson : aussi le fils fut-il enrôlé de bonne heure dans le parti démocratique. Il débuta en 1832, à l'âge de dix-huit ans, par une brochure en faveur de la politique de Jackson, il soutint ensuite de sa plume et de sa parole la candidature de Van Buren. En 1845, il fut élu membre de l'assemblée des députés de New-York et de la convention chargée de réviser la constitution de l'état. Bien qu'il se fût distingué dans ces deux assemblées, il renonça à la politique à partir de 1847 et se consacra exclusivement au barreau, où il gagna par son savoir et son talent une fortune très considérable. Il n'est rentré dans la vie publique qu'en 1872; à ce moment, le parti démocratique, à New-York, et l'état entier, étaient dominés par une coterie dont le chef était le trop fameux Tweed. Cette coterie achetait à beaux deniers comptans les sénateurs et les députés de l'état, les conseillers municipaux de New-York et jusqu'aux juges, afin de piller impunément les finances publiques et les finances municipales. Le budget de la ville de New-York était devenu plus élevé que celui de Paris, et la dette municipale s'accroissait d'un emprunt tous les ans. Il n'y avait point à lutter contre cette coterie : au jour des élections, elle s'assurait la majorité en achetant les votes. Le parti démocratique portait la responsabilité de cette domination honteuse qu'il était réduit à subir. M. Tilden ferma son cabinet et annonça qu'il allait entreprendre la lutte contre Tweed et ses associés; il fit appel aux honnêtes gens de tous les partis, organisa un comité central et des comités locaux, parla, écrivit sans relâche, se prodigua de toute façon et finit par arracher la majorité aux corrupteurs et par les écarter des assemblées publiques. Élu gouverneur à la suite de cette brillante campagne, il a fait instituer des poursuites contre tous ceux qui avaient malversé, il a fait flétrir et dégrader les juges qui s'étaient vendus, il a fait arrêter Tweed lui-même, qui a été condamné à subir un emprisonnement et à restituer 6 millions de dollars à la ville de New-

York. Malheureusement il restait au concussionnaire assez de millions pour corrompre ses gardiens, et il a réussi à s'évader de la prison. Poursuivant sa tâche, M. Tilden s'est empressé de réduire le personnel et les dépenses de l'administration, il a ramené le budget de l'état à ses anciennes proportions, et, conformément à ce qu'il avait annoncé, il a pu diminuer les taxes publiques.

Cette lutte de trois années, avec ses péripéties et avec les incidens romanesques qui l'avaient marquée, avait appelé l'attention universelle sur M. Tilden : elle avait familiarisé tous les Américains avec son nom. On ne pouvait se dispenser d'établir un contraste entre l'administration fédérale, où chaque jour était marqué par un scandale, et l'administration de New-York, où chaque jour amenait une réforme. Qui pouvait détruire les abus, faire justice des concussionnaires, ramener la probité et l'économie dans les services publics, mieux que l'homme qui avait donné des preuves si éclatantes de sa droiture et de son énergie? Le mot de réforme était dans toutes les bouches, et il semblait que ce mot fût inséparable du nom de Tilden. En cet état de choses, on devait croire que tous les suffrages se porteraient sur le gouverneur de New-York; mais dans sa tâche de réformateur il avait heurté des intérêts, froissé des amours-propres qui se retournaient contre lui. Une intrigue s'ourdit à New-York même pour faire échouer sa candidature, à l'aide du règlement des conventions démocratiques, qui exige une majorité des deux tiers. On vit avec surprise à Saint-Louis des délégués de New-York insinuer que M. Tilden n'était pas assuré de la majorité dans son état, parce que son nom y produirait un schisme parmi les démocrates, tandis que le parti se réunirait tout entier autour d'un candidat étranger. On ajoutait que la candidature de M. Tilden froisserait les démocrates de l'Ohio, qui imputaient à l'influence et aux démarches du gouverneur de New-York, adversaire déclaré du papier-monnaie, l'échec essuyé par M. Allen en octobre 1875 : mieux valait prendre un candidat moins absolu dans ses idées, et qui pût se concilier les *inflationistes* de l'ouest. M. Hendricks était indiqué comme pouvant remplir ce rôle à merveille. Cette intrigue échoua piteusement : au premier tour de scrutin, M. Tilden eut 403 voix, M. Hendricks en eut seulement 133 et le général Hancock 75; dès le second tour, M. Tilden eut beaucoup plus que le nombre de voix nécessaire. Par une inspiration habile, ses partisans prirent l'initiative de proposer pour la vice-présidence M. Hendricks, dont le nom fut l'objet d'une acclamation si unanime et si flatteuse qu'un refus devint impossible. M. Hendricks se trouva ainsi obligé de courir la même fortune que M. Tilden, dont il était le concurrent. La liste démocratique est l'exacte contre-

partie de la liste républicaine : elle porte un nom pris dans l'ouest et un nom pris à New-York.

Le programme de la convention de Saint-Louis, fort supérieur comme rédaction aux documens ordinaires de ce genre, est d'une netteté et d'une précision remarquables. Il est l'œuvre de M. Manton Marble, directeur du plus important des journaux du parti démocratique, du *World*, de New-York. Ce manifeste débute par une déclaration très explicite en faveur de l'intégrité de la confédération et une acceptation non moins formelle de tous les changemens constitutionnels qui ont été la conséquence de la guerre. Passant ensuite en revue, pour la stigmatiser, la conduite des républicains depuis qu'ils sont devenus maîtres du pouvoir, il réclame le rétablissement de la suprématie de l'autorité civile sur le pouvoir militaire et la fin du régime d'exception. Il flétrit les scandales de toute nature qui ont étonné et affligé la nation, il en déduit la nécessité d'éloigner du pouvoir les hommes qui en ont fait un si triste usage, et d'introduire de profondes réformes dans toutes les branches de l'administration. Enfin il insiste sur le devoir de reprendre les paiemens en espèces, tout en demandant le rappel du bill de 1875, qui n'a été qu'un leurre, puisqu'il n'a été suivi d'aucune des mesures nécessaires à sa mise à exécution. C'est là le point délicat du manifeste, car cette demande de rapporter une mesure d'un caractère bien défini peut être présentée comme une concession aux *inflationistes*, tandis que les déclarations dont elle est accompagnée en faveur du retour aux paiemens en espèces, pourraient être considérées comme étant de pure forme. Toutefois on ne s'était même pas attendu à ce que le manifeste du parti démocratique fût aussi net et aussi explicite sur la question de principe; les républicains s'étaient même flattés que les partisans et les adversaires de la circulation métallique ne réussiraient pas à se mettre d'accord sur une formule, et qu'une scission éclaterait à Saint-Louis. Il ne s'est trouvé au sein de la convention démocratique que 83 voix pour appuyer une déclaration en faveur de l'extension du papier-monnaie, et la minorité s'est ralliée sans protestation au manifeste qui condamne ses doctrines. On peut donc dire que les démocrates ont fait un pas en avant, puisqu'ils sont partis de théories erronées pour arriver à professer les véritables principes économiques, et que les républicains, en effaçant de leur programme le maintien du bill de 1875 dont ils sont les auteurs, pour s'en tenir à une simple déclaration théorique, ont fait un pas en arrière.

Ce fut ainsi que l'opinion publique en jugea. Les amis de M. Hayes ne tardèrent pas à s'inquiéter de la froideur avec laquelle sa candidature était accueillie et de la réserve sur laquelle se tenaient les

républicains libéraux. Le seul remède leur parut être la publication immédiate d'une lettre d'acceptation de nature à ramener les dissidens. La lettre de M. Hayes a été aussi habile que le manifeste de la convention avait été maladroit. Pour effacer la fâcheuse impression produite par les discours violens prononcés à Cincinnati, M. Hayes a pris un ton conciliant vis-à-vis des populations du sud, auxquelles il ne demande que d'accepter les faits accomplis; il leur promet, si la paix publique n'est pas troublée et si les lois sont obéies, un traitement équitable, le respect des pouvoirs locaux et toute l'assistance de l'autorité fédérale dans les entreprises de nature à ranimer leur prospérité. Il appelle de ses vœux le jour où les souvenirs du passé, et avec eux toute distinction entre le nord et le sud, auront disparu. Ce langage est bien différent, on le voit, de celui que M. Blaine et M. Morton ont tenu, cette année encore, au sein du congrès. M. Hayes se prononce catégoriquement en faveur de la reprise des paiemens en espèces; il promet sa sanction à toutes les mesures législatives qui seront proposées pour faire honneur aux engagemens de la nation et mettre fin à une situation préjudiciable aux intérêts généraux du pays. Abordant de front la question de la réforme administrative que le manifeste de Cincinnati avait éludée, M. Hayes s'exprime sur ce sujet avec une vivacité et une netteté que le démocrate le plus ardent ne désavourait pas. Son langage mérite d'être cité; il sera curieux d'entendre de la bouche d'un homme qui a vu les choses de près la critique des mœurs administratives des États-Unis.

« Il y a plus de quarante ans que s'est développé, pour la nomination aux emplois, un système basé sur la maxime que les dépouilles appartiennent au vainqueur. La règle ancienne, la règle véritable, que l'honnêteté, la capacité et la probité constituent les seuls titres aux emplois, et qu'il n'est point d'autres droits, a fait place à la conviction que les services rendus aux partis politiques doivent seuls être comptés. Tous les partis, tour à tour, ont mis ce système en pratique. Depuis sa première application, il a subi une modification essentielle, mais qui a été loin de l'améliorer. Au début, le président directement, ou par les chefs des départemens ministériels, faisait toutes les nominations; mais peu à peu la désignation des fonctionnaires, dans la plupart des cas, a passé aux membres du congrès. Les emplois publics sont ainsi devenus la récompense, non-seulement de services rendus à un parti, mais de services personnels rendus aux chefs des partis.

« Ce système détruit l'indépendance des départemens ministériels; il mène tout droit à l'extravagance dans les dépenses et à l'incapacité dans le personnel : il est une tentation à la malhonnêteté, un obstacle

à cette surveillance minutieuse et à cette sévère responsabilité qui peuvent seules assurer la probité et l'efficacité des services publics; il est cause que les fonctionnaires indignes ne sont ni promptement révoqués ni sûrement punis : il abaisse de toutes les façons la dignité des services civils et la moralité de l'administration. Les membres du congrès, en grande majorité, j'en suis sûr, voient un intolérable fardeau dans la responsabilité qu'il fait peser sur eux, et le considèrent comme une entrave inexcusable dans l'accomplissement de leurs véritables devoirs de législateurs. Il doit disparaître. Il faut que la réforme soit générale, radicale et complète. Nous devons revenir aux maximes et à la pratique des fondateurs de notre gouvernement, et, s'il le faut, écrire dans la loi les règles qu'ils suivaient invariablement. Ils ne désiraient, ils n'attendaient des fonctionnaires publics aucun service pour leur parti. Ils entendaient que les fonctionnaires publics se consacrassent exclusivement à l'administration et au peuple. Ils entendaient que le fonctionnaire fût assuré de conserver son emploi aussi longtemps que son honorabilité demeurerait intacte et qu'il s'acquitterait convenablement de ses fonctions. Si je suis élu, je dirigerai l'administration d'après ces principes, et toute l'autorité du pouvoir exécutif sera consacrée par moi à l'accomplissement de cette réforme. »

Comme garantie de l'engagement qu'il prend ainsi, et afin de n'être arrêté par aucune considération dans l'accomplissement de cette tâche, M. Hayes annonce son irrévocable résolution de ne pas accepter une seconde candidature. Il termine et résume ainsi sa lettre :

« Une administration organisée d'après un système qui lui assurera pureté, expérience, capacité et économie, la préoccupation unique du bien général dans le choix des hommes, la poursuite prompte, efficace et implacable et le châtiment de tout fonctionnaire qui manquera à son devoir, une circulation solide et sûre, une éducation étrangère à l'esprit de secte et accessible à tous, la simplicité et la frugalité dans la vie publique et privée, un esprit de bonne et fraternelle intelligence répandu dans toutes les sections et toutes les classes du pays, nous permettraient raisonnablement d'espérer que le second siècle de notre existence nationale sera, avec la bénédiction de Dieu, une ère de bonne harmonie, une période de progrès, de prospérité et de bonheur. »

Cette lettre a produit une vive et profonde impression. Les républicains libéraux s'en sont déclarés très satisfaits : ils ont annoncé qu'ils se ralliaient à la candidature de M. Hayes, et ils en sont devenus en effet les plus chauds défenseurs. L'union se trouve ainsi rétablie dans les rangs du parti républicain. Toutefois on assure que

le président s'est montré froissé du silence absolu que M. Hayes a gardé à son égard, et qui semble faire retomber sur lui personnellement tout le poids des critiques dirigées contre l'administration. Les chefs du parti républicain, dans les deux chambres du congrès, auraient fait observer avec une certaine aigreur que M. Hayes ne laissait plus rien à dire aux démocrates, et que ceux-ci pouvaient se borner, pour tout argument, à invoquer et à reproduire le langage du candidat républicain.

C'était au tour de M. Tilden de prendre la parole. Sa lettre s'est fait longtemps attendre : on est allé jusqu'à prétendre que l'accord était impossible avec M. Hendricks, et que le gouverneur de l'Indiana allait décliner la candidature à la vice-présidence. Il n'en était rien. M. Hendricks et M. Tilden, qui ont eu, à quinze jours de distance, deux conférences aux eaux de Saratoga, sondaient l'opinion publique et cherchaient à ramener les plus modérés des *inflationistes* en leur donnant une apparente satisfaction. M. Hendricks demanda et obtint que l'on fît voter par la chambre des représentans l'abrogation de la clause du bill de 1875 qui fixe au 1er janvier 1879 la reprise des paiemens en espèces. Ce vote d'abrogation ne tirait pas à conséquence, puisqu'il ne pouvait manquer d'être annulé par un vote contraire du sénat, mais il prouverait que le parti démocratique ne se considère pas comme lié par cette date de 1879, dont la trop grande proximité effraie beaucoup d'esprits dans l'ouest, en leur faisant appréhender une crise à bref délai, avant que les effets de la crise commerciale de 1873 aient pu être effacés. La chambre des représentans a été amenée, non sans peine, à voter la proposition de rappel que M. Hendricks souhaitait, mais en reconnaissant le caractère obligatoire et la nécessité de la reprise des paiemens en espèces, et en décidant qu'une commission serait chargée d'étudier et de proposer les mesures nécessaires pour l'exécution la plus prompte possible des engagemens de l'état. Le 5 août dernier, le vote de la chambre ne paraissant plus douteux, M. Tilden a publié sa lettre d'acceptation. Cette lettre, fort bien faite et fort intéressante, a le tort d'être démesurément longue. C'est un petit traité d'économie politique et de finances, dans lequel M. Tilden explique avec clarté et à l'aide de chiffres comment les dépenses excessives du gouvernement ont épuisé les épargnes de la nation et raréfié les capitaux, dont la disparition a pour conséquence la stagnation des affaires et la paralysie de l'industrie. Il s'attache à démontrer que les appréhensions excitées par la perspective d'une reprise des paiemens en espèces sont chimériques, et que le retour de la circulation métallique sera au contraire le remède aux souffrances dont on se plaint. Il accuse les républicains

d'avoir joué une comédie en fixant une date pour la reprise des paiemens en espèces, sans s'occuper de préparer les moyens de l'accomplir, et en dissipant au contraire l'encaisse métallique du trésor fédéral. M. Tilden expose alors, en prenant pour bases de ses calculs le chiffre des *green-backs* et des billets de banque en circulation, et les cautionnemens déposés par les banques, la série des mesures qui permettraient d'arriver graduellement, mais dans une courte période, à la reprise des paiemens en espèces, non-seulement sans causer aucune secousse et sans ajouter à la langueur des affaires, mais en aidant au réveil de leur activité. Cette discussion, un peu longue, mais d'une grande clarté, ne peut manquer de plaire à un peuple aussi pratique que les Américains.

Sur la réforme administrative, M. Tilden est naturellement aussi affirmatif et aussi explicite que M. Hayes; de plus il est fondé à demander comment ceux-là pourront accomplir la réforme qui l'ont rendue nécessaire par leur conduite, et qui ne se sont soutenus au pouvoir que par les abus qu'ils dénoncent aujourd'hui. M. Tilden signale comme un danger pour les libertés publiques la multiplication constante du nombre des fonctionnaires, qui, nommés exclusivement à raison des services politiques qu'ils ont rendus ou que l'on attend d'eux, subissent constamment la pression des prétendans au pouvoir, ne s'appartiennent plus et constituent une sorte d'armée mercenaire à la discrétion du parti dominant. M. Tilden ne se borne pas à demander que la nomination et la révocation des fonctionnaires fédéraux soient désormais entourées de garanties sérieuses; il réclame la suppression de tous les emplois inutiles, qui n'ont été créés que pour mettre un plus grand nombre de places à la disposition des personnages politiques. Enfin, renchérissant sur son compétiteur, il demande qu'on introduise dans la constitution un amendement à l'effet d'interdire la réélection de tout président. A l'égard du sud, la justice, l'impartialité et un esprit de conciliation de la part du gouvernement et des fonctionnaires fédéraux, paraissent à M. Tilden les plus sûrs moyens de ramener le calme au sein des populations, de leur faire oublier les exactions et les dilapidations dont elles ont souffert, et de rétablir la bonne harmonie entre tous les enfans d'une même patrie.

La lettre de M. Hendricks, publiée le même jour que celle de M. Tilden, est conçue dans le même esprit, mais elle est beaucoup plus courte. Il n'y faut relever qu'une affirmation très catégorique de l'obligation et de la nécessité de la reprise des paiemens en espèces, à la condition que cette opération soit préparée et sagement conduite. Cette déclaration avait son importance sous la plume de M. Hendricks parce qu'elle enlève aux républicains le droit de dire

que leurs adversaires ne sont pas les partisans sincères d'une circulation métallique, et que leur arrivée au pouvoir en reculerait le rétablissement.

III.

Voici donc les candidats en présence. Les deux drapeaux sont déployés, et la campagne électorale est ouverte. Désormais tous les incidens qui se produiront, tous les actes de l'administration, tous les votes du congrès, ne seront plus envisagés et n'auront plus d'importance qu'au point de vue de l'influence qu'on leur attribuera sur les mouvemens de l'opinion publique et sur l'issue de l'élection présidentielle.

Le cabinet du général Grant, par suite de modifications successives, se trouve complétement transformé. Le président avait eu la singulière pensée de donner la succession du général Belknap à un ancien représentant de l'Ohio, M. Taft, qui occupait les fonctions de juge, et qui, de magistrat, fut improvisé ministre de la guerre. La première tournée d'inspection qu'il fit pour visiter les ouvrages qui défendent l'embouchure de l'Hudson jeta le nouveau ministre de la guerre dans de grandes perplexités et lui fit appréhender que l'amitié du général Grant n'eût trop présumé de ses aptitudes. Sur ces entrefaites, M. Pierrepont, l'avocat-général ou ministre de la justice, à qui le procès de Babcock avait valu mille ennuis et qui refusait tous les jours au président des révocations dont il ne voulait pas partager la responsabilité, sollicita le poste de ministre à Londres, qui était vacant. Le général Grant ne pouvait repousser la demande de M. Pierrepont, qui lui avait rendu de grands services personnels dans l'élection de 1872, et dont la candidature était appuyée par le secrétaire d'état, M. Fish. Les difficultés qui se sont élevées entre l'Angleterre et les États-Unis au sujet de l'application du traité d'extradition et qui doivent conduire forcément à la négociation d'un nouveau traité, rendaient opportun le choix d'un jurisconsulte pour la légation de Londres. M. Taft échangea avec une vive satisfaction le ministère de la guerre contre les fonctions d'avocat-général, et le portefeuille qu'il quittait fut donné à M. Donald Cameron. Le nouveau ministre de la guerre n'a jamais appartenu à l'armée; il est le fils du doyen des sénateurs, M. Cameron, qui représente la Pensylvanie au sénat depuis près d'un demi-siècle et dont la famille exerce une influence considérable dans cet état important. Ce n'était là que le prélude des changemens qui allaient s'accomplir.

Au lendemain de la convention de Cincinnati, M. Bristow, dont

la position au sein du cabinet était devenue intolérable, donna sa démission, et son exemple fut immédiatement imité par M. Bluford Wilson, chef du contentieux à la trésorerie, qui avait été le bras droit de M. Bristow dans sa lutte contre les fraudeurs. Le départ de M. Bristow et de M. Pierrepont mit le président à l'aise pour satisfaire ses ressentimens. Il attribuait la ruine de ses espérances aux procès qui s'étaient déroulés devant les assises du Missouri et qui avaient conduit à mettre Babcock en cause, et il ne pouvait pardonner à aucun de ceux qui avaient fait éclater cette mine sous ses pieds. Il destitua le procureur du district du Missouri, M. Dyer, coupable d'avoir fait son devoir, et M. Yaryan, dont les investigations avaient mis au jour la complicité des fonctionnaires des finances dans les fraudes commises au préjudice du trésor. Le président ne s'en tint pas à ces exécutions : au grand scandale de l'opinion, il accorda des remises de peine à quelques-uns des coupables que la justice avait frappés.

Le commissaire des terres publiques, M. Pratt, n'avait pas tardé à suivre dans sa retraite M. Bristow, dont il était l'ami. Il ne restait plus guère de l'ancien cabinet que le secrétaire d'état et M. Jewell, directeur-général des postes, à qui le président demanda brusquement une démission qui fut donnée sur l'heure. M. Jewell partit aussitôt pour le Connecticut, où ses concitoyens lui ont fait l'accueil le plus flatteur, et il a gardé un silence absolu sur ce qui s'était passé entre le président et lui. On se perdit en conjectures sur le mobile auquel le général Grant avait obéi. Les malveillans prétendirent que le tort de M. Jewell avait été de laisser poser sa candidature à Cincinnati. Les amis du général Grant assurèrent que le président n'avait consulté que les intérêts électoraux du parti républicain. Le choix fait de M. Hendricks par les démocrates menaçait de faire tourner l'Indiana contre les républicains, si l'on ne s'assurait d'une influence égale à la sienne dans cet état. En appelant à la direction générale des postes l'assistant de M. Jewell, M. Tyner, le président avait mis à la disposition d'un citoyen de l'Indiana assez de places à donner et de fournitures à distribuer pour contre-balancer les promesses que pouvait faire M. Hendricks.

M. Bristow a été remplacé à la trésorerie par M. Morrill, un des sénateurs du Maine. M. Blaine en a profité pour se faire désigner comme le successeur de M. Morrill par le gouverneur du Maine; il a donné sa démission de représentant, et pris séance au sénat. En cessant d'être représentant, il a cessé d'être justiciable de la chambre; il a mis fin, de cette façon, à l'enquête instituée contre lui par ses adversaires politiques, et s'est assuré le repos nécessaire au rétablissement de sa santé. De tous les personnages sur lesquels

l'attention publique s'est portée depuis un an, il ne reste plus à faire connaître que le sort du général Belknap. Ce grand coupable a évité le châtiment matériel de ses fautes, grâce à l'échappatoire que le président lui avait ménagée, en se hâtant d'accepter sa démission et en la portant immédiatement à la connaissance de la chambre des représentans. Le débat sur la compétence, qui avait si vivement préoccupé la chambre, s'est renouvelé devant le sénat et s'est prolongé pendant plusieurs semaines. Le sénat a fini par se déclarer compétent à une assez forte majorité, et comme la culpabilité était établie par les aveux de l'accusé, il semblait que la condamnation dût s'ensuivre fatalement. Il n'en était rien; une partie des sénateurs républicains, pour ne pas condamner un coréligionnaire politique, se sont retranchés derrière l'exception d'incompétence. La majorité des deux tiers était nécessaire pour une condamnation; elle n'a pu se former, 38 voix seulement sur 61 s'étant prononcées pour la culpabilité de l'accusé. Parmi les sénateurs républicains qui ont voté dans ce sens, on a remarqué M. Morton. Les autres, et notamment M. Conkling, en motivant à haute voix leur vote, ont eu soin de dire expressément qu'ils ne se prononçaient pas sur la criminalité des faits imputés à Belknap, mais que, ne se croyant pas le droit de juger l'accusé, ils ne pouvaient le déclarer coupable. Trois sénateurs seulement ont voté que l'accusé n'était pas coupable, en motivant leur vote sur ce que les faits à sa charge ne leur paraissaient pas suffisamment établis. Le président du sénat a donc proclamé l'acquittement de Belknap; mais un acquittement dans de pareilles conditions équivaut à la plus flétrissante des condamnations, et, au point de vue de l'opinion publique, il en a eu tout le caractère et tous les effets.

La chambre des représentans a répondu à cet acquittement en adoptant le rapport du comité, qui avait soumis à une enquête la gestion du ministre de la marine, et en votant des résolutions qui frappent du blâme le plus sévère le directeur des constructions navales, M. Hansom, et le ministre, M. Robeson, et les déclarent indignes d'occuper leurs fonctions. Le président n'a tenu aucun compte de ces résolutions, et c'eût été le mal connaître que d'attendre de lui une conduite différente; mais elles n'en pèseront pas moins de leur poids dans la balance électorale.

Le vote de ces résolutions a précédé de quelques jours la clôture de la session, qui s'est terminée le 15 août au soir. Les trois derniers mois de cette session, l'une des plus longues dont on ait mémoire, ont été remplis par une lutte acharnée entre le sénat et la chambre des représentans à propos des questions des finances. L'antagonisme des deux chambres rendait impossible le passage de toute

mesure qui ne se rapportait pas aux affaires courantes; les démocrates s'étaient donc attachés au budget et avaient voulu se donner, aux yeux de la nation, le mérite d'être des dispensateurs économes de la fortune publique. Les réductions opérées par le comité du budget se sont élevées au chiffre énorme de 40 millions de dollars, soit un dollar par tête de contribuable. Malgré le laisser-aller et le désordre de l'administration fédérale, et bien qu'on eût laissé subsister beaucoup de dépenses sans objet depuis la fin de la guerre et conservé un grand nombre d'emplois inutiles, des réductions aussi considérables n'avaient pu être opérées sans enlever à quelques-uns des services publics une partie des crédits indispensables. Si le comité s'était borné à supprimer les dépôts d'armes et de munitions multipliés pendant la guerre, le train des équipages et les établissemens militaires devenus inutiles, avec leurs frais d'entretien et leur personnel, on n'aurait pu qu'applaudir à de telles mesures, en s'étonnant qu'elles eussent tardé aussi longtemps; seulement les républicains faisaient remarquer que les démocrates supprimaient du budget les sommes nécessaires à l'éclairage des phares et à l'entretien des balises et des signaux établis le long des côtes dans l'intérêt de la navigation, et qu'en même temps ils augmentaient de plusieurs millions le crédit affecté à des travaux publics d'une utilité et surtout d'une urgence contestable, mais qui étaient autant d'appâts jetés aux circonscriptions électorales assez avisées pour avoir choisi un démocrate comme représentant.

Le sénat décida de se mettre en travers de ce zèle excessif pour les économies; il retourna à la chambre, avec de nombreuses modifications, les diverses lois de finances à mesure qu'elles lui arrivaient; mais la chambre maintint ses décisions, et les conférences entre les deux chambres n'aboutirent pas. Il en résulta qu'au 18 juin aucune des lois de finances n'était en état de recevoir la sanction du président. Le général Grant rappela à la chambre, par un message, que l'année financière expirait le 30 juin, et qu'à partir du 1er juillet l'administration ne disposerait plus d'un dollar pour payer les fonctionnaires et faire marcher les services publics. Il demandait en conséquence à la chambre, ou d'en terminer au plus tôt avec les lois de finances, ou de donner au gouvernement, par un bill, l'autorisation d'appliquer jusqu'à décision définitive les chiffres inscrits au budget de l'exercice 1875-1876. La chambr prit assez mal cette objurgation du président, mais elle ne pouvait encourir la responsabilité d'arrêter la marche de l'administration De nouvelles conférences s'ouvrirent entre les deux chambres, et, comme elles n'aboutissaient pas, il fallut bien donner au gouvernement l'autorisation provisoire qu'il avait demandée. L'accord fut

long et difficile à établir, les démocrates ne voulant pas renoncer au bénéfice électoral qu'ils attendaient des larges amputations imposées au budget. Le sénat obtint le rétablissement de certains crédits, mais il dut, par voie de transaction, consentir à des réductions considérables dans le personnel des diverses administrations et dans l'effectif de la marine. L'armée n'aurait pas été épargnée sans la guerre engagée contre les tribus coalisées des Sioux. La suppression de cinq cents employés a été imposée au service de la trésorerie. Dans le service des relations extérieures, vingt-deux consulats ont été supprimés, et un certain nombre de ministres plénipotentiaires devront être remplacés par de simples chargés d'affaires. Les dernières lois de finances n'ont pas été votées définitivement avant le 10 août. Le général Grant les a sanctionnées immédiatement; mais, par une intervention tout à fait inusitée, il s'est permis en même temps d'en faire la critique. Il est de règle, lorsque le président ne donne pas sa sanction à une mesure, qu'il fasse connaître aux chambres, par un message spécial, les motifs qui le déterminent à user de son droit de *veto*; mais jusqu'ici, quand un bill avait reçu la sanction présidentielle, on se bornait à en donner avis aux deux présidens. Le général Grant a innové sur cet usage : il a adressé à la chambre, au sujet du bill relatif aux travaux publics, un court message pour lui déclarer qu'il avait sanctionné ce bill à cause des dépenses utiles pour lesquelles des crédits y étaient inscrits, mais qu'il ne se tenait pas pour obligé de faire entreprendre des travaux dont l'utilité ne lui serait pas démontrée. C'était donner clairement à entendre que tous les votes qui auraient un caractère purement électoral demeureraient à l'état de lettres mortes, et que l'administration ne se chargerait pas de faire les affaires de ses adversaires. Grand émoi aussitôt parmi les démocrates; mais qu'y pouvait-on? S'il est interdit au président de faire la moindre dépense sans autorisation, on ne saurait lui interdire de ne pas faire une dépense autorisée. Les rieurs ont été du côté du président.

Le budget des relations extérieures a été également l'objet d'un message du même genre. Le président, en annonçant qu'il venait de sanctionner le bill, a fait observer aux deux chambres qu'il aurait pu en considérer certaines dispositions comme un empiétement sur la prérogative du pouvoir exécutif. La constitution a donné au président le droit de nommer des ambassadeurs et des ministres plénipotentiaires; elle lui confie la conduite des relations extérieures et la négociation des traités. Pour rendre l'exécution de cette mission possible, le congrès vote des crédits dont le chef du pouvoir exécutif dispose sous sa responsabilité, selon que l'intérêt natio-

nal lui paraît l'exiger. Les clauses du bill qui prescrivent la fermeture de tel et tel consulat pour une date déterminée, ou qui spécifient le grade du représentant des États-Unis près d'une cour, doivent être considérées comme des recommandations dont il sera tenu le plus grand compte; mais si l'on entendait leur attribuer un caractère purement obligatoire, elles constitueraient un empiétement sur le pouvoir exécutif dont elles entraveraient la liberté d'action.

On voit reparaître, dans ce message, la question toujours controversée du vote du budget par chapitres ou par articles, qui a été si souvent débattue en France et dans tous les pays qui ont des parlemens. Les assemblées, toujours jalouses d'étendre leur autorité, ont la prétention, sous prétexte de régler l'emploi des deniers publics, d'entrer dans le détail de l'administration; le gouvernement, qui a la responsabilité, qui voit les choses de plus près et qui est aux prises avec les difficultés de la pratique, défend de son mieux la liberté de son action. Le président des États-Unis a été jusqu'ici plus maître de l'administration qu'aucun monarque constitutionnel, et le général Grant n'est pas homme à laisser amoindrir son autorité. Le temps manquait pour des discussions spéculatives : aucun débat ne s'est donc engagé sur les deux messages du président; la chambre s'est contentée de les renvoyer à son comité judiciaire, qui en fera l'objet d'un rapport dans la session prochaine.

En résumé, après que l'accord a été établi entre les deux chambres, l'ensemble des crédits accordés pour l'exercice 1877 s'est trouvé inférieur d'un peu plus de 29 millions de dollars aux crédits votés pour 1876. Les républicains contestent l'exactitude de ce chiffre de 29 millions. Le budget de 1876 comprend 4 millions destinés à couvrir les insuffisances de recettes de l'exercice précédent et pourvoit à diverses dépenses, notamment à la célébration du centenaire de l'indépendance, qui ne doivent pas se reproduire en 1877. Ils prétendent qu'on profite, en 1877, sans les faire figurer ni en recettes ni en dépenses, de 2 millions de dollars provenant de crédits non employés. Enfin ils font remarquer que les démocrates n'ont pas seuls le mérite de l'économie, puisque du chiffre de 229,905,038 dollars qu'il atteignait en 1866, le budget des dépenses a été ramené, en 1875, à 171,521,818 dollars, et que le budget de 1876 a encore présenté une réduction de 13,318,322 dollars sur le précédent. Ces critiques et ces chiffres peuvent être exacts; mais, ainsi que le faisait justement observer un sénateur démocrate, M. Saulsbury, du Delaware, ce fait n'en demeure pas moins acquis que, dès la première session où les démocrates ont été

en majorité dans la chambre, ils ont trouvé moyen de faire encore 30 millions de dollars d'économies sur le dernier budget républicain. Ce ne peut manquer d'être un titre sérieux en leur faveur aux yeux des contribuables, c'est-à-dire des électeurs.

Aussi les républicains ont-ils senti la nécessité de ramener la question de l'administration du sud sur le premier plan. Tel a été l'objet d'un débat qu'ils ont soulevé dans les dernières séances du congrès. L'occasion leur en a été fournie par un incident déplorable, qui s'est produit le 8 juillet à Hamburg, petite ville de la Caroline du sud. Une compagnie de miliciens nègres paradait dans les rues de cette ville lorsqu'elle se trouva tout à coup en face d'une voiture découverte où étaient deux ou trois blancs. La rue où avait lieu cette rencontre était assez large pour permettre à une voiture de passer à droite ou à gauche des miliciens; mais les blancs qui étaient dans la voiture ne voulurent prendre ni d'un côté ni de l'autre et prétendirent garder le milieu de la rue. Une altercation s'ensuivit, puis les miliciens, après avoir demandé les noms des personnes qui étaient dans la voiture, prirent un côté de la rue et laissèrent les blancs poursuivre leur route comme ils le désiraient. Le lendemain, dès la première heure du jour, on vit arriver de tous côtés à Hamburg une foule de blancs armés jusqu'aux dents. Les miliciens noirs, inquiets, se rassemblèrent au lieu habituel de leurs réunions; ils ne tardèrent pas à s'y voir cerner et à recevoir une sommation d'avoir à livrer leurs armes. Après avoir parlementé longtemps et sur la menace qu'on ferait sauter la maison où ils étaient réunis, ils s'y décidèrent. A peine étaient-ils désarmés qu'on en prit quelques-uns dont les noms étaient portés sur une liste et qu'on les fusilla immédiatement. Les autres s'enfuirent dans toutes les directions; quelques blancs les poursuivirent à coups de fusil et en tuèrent ou blessèrent un certain nombre.

Rien n'est moins excusable que la conduite des blancs, et jusqu'ici aucun prétexte n'a été allégué pour justifier cette horrible boucherie. Les républicains n'ont pas manqué de l'invoquer comme la preuve qu'il y a, chez les blancs du sud, un parti-pris de ne permettre aux nègres l'exercice d'aucun de leurs droits, et qu'on veut, en intimidant les nouveaux affranchis par des massacres systématiques, les empêcher de s'associer, de former des compagnies de milice et de prendre part aux élections. On s'est demandé ce qu'allait faire le gouverneur de la Caroline du sud, M. Chamberlayn, qui passe pour un homme intègre et énergique, et si, vu le flagrant délit, il ordonnerait l'arrestation des coupables; mais le gouverneur n'a point osé mettre à cette épreuve la population blanche de Hamburg : il est allé à Washington se consulter avec le

président, et, à son retour, il a fait procéder à l'enquête par *coroner*. Le jury a rendu, le 1er août, un verdict d'accusation pour meurtre contre le général Butler, le colonel A. R. Butler, le docteur Pierce Butler, le révérend Keiling, contre 53 autres habitans des comtés d'Arden et d'Edgfield, dans la Caroline du sud, et contre 30 citoyens de la Georgie, dont l'arrestation et l'extradition ont été immédiatement demandées par M. Chamberlayn. Le gouverneur de la Caroline du sud est maintenant armé d'un arrêt de justice, et, s'il ne croit pas pouvoir compter sur l'obéissance de ses administrés pour faire procéder à l'arrestation des coupables, il pourra, aux termes de la constitution, réclamer l'assistance des troupes fédérales : il ne s'agit plus que de trouver des jurés assez courageux pour siéger et pour prononcer suivant leur conscience.

Dès le 20 juillet, le sénat avait demandé au président communication de tous les documens de nature à éclairer les pouvoirs publics sur les faits qui s'étaient passés à Hamburg. Le président a déféré à cette demande par un message, en date du 1er août, transmettant au sénat une lettre de M. Chamberlayn, la réponse que lui-même avait adressée, le 26 juillet, au gouverneur de la Caroline du sud, et divers rapports des autorités judiciaires. Cette communication n'a été demandée et n'a été faite que pour mettre entre les mains du parti républicain un dossier officiel où ses orateurs pourront puiser des argumens pendant la lutte électorale. Cela est si vrai que, parmi les documens communiqués par le président, il en est plusieurs qui n'ont aucun rapport avec le massacre de Hamburg et concernent d'autres états que la Caroline du sud. La lettre du président au gouverneur Chamberlayn n'est elle-même qu'un acte d'accusation contre la population du sud tout entière; c'est un véritable manifeste, qui va jusqu'à faire entrevoir la possibilité d'un renouvellement de la guerre civile, et qui résume, sous la forme la plus irritante et la plus amère, tous les argumens que le parti républicain peut invoquer en faveur de sa politique. On en jugera par quelques passages.

« La scène qui s'est passée à Hamburg, dit le président, cet acte cruel, sanguinaire et gratuit, que rien n'a provoqué, que rien ne justifie, n'a été, si odieux qu'il soit, que la répétition de ce qui est devenu, depuis quelques années, la règle dans d'autres états du sud, et notamment dans le Mississipi et la Louisiane. Le Mississipi est gouverné aujourd'hui par une administration nommée à l'aide de fraudes et de violences telles qu'on oserait à peine les imputer à des sauvages, et, à plus forte raison, à une population civilisée et chrétienne. Combien de temps cet état de choses durera-t-il, et quel en sera finalement le remède? Seul,

le grand arbitre de l'Univers le sait; mais c'est ma foi inébranlable que le remède viendra, qu'il viendra promptement et, je le désire de tout mon cœur, pacifiquement.

« Le nord n'a jamais eu le moindre désir d'humilier le sud. On ne demande pour aucun état rien qui ne soit libéralement accordé à tous les autres, si ce n'est le droit de tuer les nègres et les républicains sans avoir à appréhender de châtiment, sans même avoir à redouter le blâme et la déconsidération; ceci est un privilége qui semble avoir été réclamé par quelques états. »

Après avoir répété au gouverneur qu'il est complétement d'accord avec lui sur les devoirs qu'ils ont à remplir l'un et l'autre dans la circonstance, le président continue ainsi :

« Marchez, et que tout gouverneur d'un état où les mêmes dangers menaceront la paix publique marche résolûment dans l'accomplissement consciencieux de son devoir envers le plus humble comme envers le plus orgueilleux des citoyens. Je suis déterminé à vous soutenir jusqu'à la limite des pouvoirs que je tiens de la constitution et de la loi.

« Un gouvernement qui ne peut protéger la vie, la propriété et les droits civils des citoyens, parmi lesquels le plus important est la liberté du vote, un tel gouvernement manque à sa mission, et les opprimés doivent employer toute leur énergie, par les voies légales et constitutionnelles, à reconquérir les droits et la protection qu'on leur a enlevés. Une trop longue méconnaissance de ces droits conduit infailliblement à une révolution, à une révolution sanglante dont les maux atteignent les innocens aussi bien que les coupables. »

Les démocrates ont voulu enlever à leurs adversaires cet argument que l'élection d'un démocrate à la présidence compromettrait les libertés des affranchis. Un des représentans de New-York, M. Scott Lord, a présenté à la chambre une résolution déclarant, en substance, que tous les citoyens, sans distinction d'origine, de classe ou de couleur, ont un titre égal à la protection des lois, et que c'est un impérieux devoir pour le gouvernement d'assurer à tous la liberté du vote et l'exercice de tous leurs droits. Le vote de cette résolution, adoptée à l'unanimité, a été presque le dernier acte de la chambre des représentans. Les républicains n'ont vu dans cette initiative de M. Scott Lord qu'une manœuvre électorale; mais qu'a fait à son tour le gouvernement? Le ministre de la guerre, M. Cameron, a immédiatement adressé à tous les commandans militaires une circulaire où il commence par reproduire en entier le texte de la résolution de M. Lord, et il se fonde sur le vote de la chambre pour leur recommander de se tenir prêts à assurer partout la liberté

du scrutin. Comme les commandans des troupes fédérales ne peuvent agir que sur une réquisition régulière des autorités locales, et qu'ils doivent toujours déférer à une telle réquisition, la circulaire ministérielle n'est qu'une démonstration destinée à inspirer confiance aux agens du parti républicain, et à rassurer les électeurs nègres. C'est ainsi qu'aux États-Unis tout est perverti dans un dessein électoral : les discours des orateurs, les votes des chambres, les actes du gouvernement, quelquefois même les arrêts de la justice ne sont inspirés que par l'esprit de parti, et n'ont qu'un seul objet : favoriser ou prévenir le triomphe d'une candidature. Cela est surtout manifeste lorsqu'il s'agit de la première magistrature ; rien ne retient plus les intérêts que menace ou que surexcite la perspective d'un changement d'administration. Ce n'est pas seulement une crise matérielle, c'est une crise morale que ramène tous les quatre ans l'élection du président.

La clôture de la session, en rendant la liberté aux principaux orateurs des deux partis, a donné un redoublement d'activité à la lutte électorale. Les réunions publiques vont se multiplier dans toute l'étendue du territoire. Déjà M. Blaine, dans le Maine, et M. Morton, à Indianapolis, ont harangué les électeurs républicains en faveur de M. Hayes. Deux hommes considérables se sont prononcés pour M. Tilden : l'un est M. Charles-Francis Adams, dont le père et le grand-père ont été présidens, qui porte honorablement un nom historique et qui représentait les États-Unis à Londres pendant la guerre civile. L'autre est le général Franz Sigel, qui commandait l'artillerie fédérale pendant la guerre et qui jouit d'une grande popularité parmi les électeurs allemands. Dans tous les centres, les deux partis ont établi des comités qui se tiennent en permanence pour recevoir les adhésions, transmettre des instructions aux agens et communiquer avec les journaux. Le ministre de l'intérieur, M. Chandler, qui est président du comité national républicain, a déserté son cabinet pour se consacrer à la direction de la campagne électorale : tout son personnel est employé à diriger la distribution des brochures commandées en faveur de M. Hayes : *La Bible, la sécurité de nos institutions et la liberté religieuse, nos périls et nos espérances. — Le Vaticanisme en Allemagne et aux États-Unis. — Les Rapports de l'église et de l'état et les écoles publiques. — Les Démocrates, leurs violences, leurs proscriptions et leur intolérance. — Le Devoir pour le parti républicain de défendre les droits des hommes de couleur. — Jefferson Davis et l'amnistie. — La Nation peut-elle avoir confiance dans les démocrates?* Les démocrates, de leur côté, ont fait imprimer et distribuer à profusion des extraits de toutes les enquêtes auxquelles la chambre a procédé, et leurs

brochures présentent tous ces scandales comme autant de spécimens des vertus républicaines. Le ton des journaux est monté au même diapason. Le *Times* de New-York a traité en propres termes M. Tilden de voleur et de concussionnaire, et a prétendu qu'il ne s'était tourné contre Tweed que faute d'avoir pu s'entendre avec lui sur le partage des dépouilles de New-York. Demain peut-être quelque journal démocratique imputera-t-il à M. Hayes une friponnerie ou un assassinat. De part et d'autre on fait assaut de violences et de calomnies, et le lendemain de l'élection personne ne se souviendra des infamies qu'il aura avancées la veille.

Quelle sera l'issue de cette lutte, où les deux partis se croient tout permis pour triompher? C'est ce qu'il est encore impossible de prévoir. On a pu voir que les républicains avaient fait bon marché de leurs chefs et de leur passé pour se montrer des réformateurs aussi déterminés que leurs adversaires. De leur côté, les démocrates, après avoir voulu ménager les préjugés de l'ouest, se sont prononcés catégoriquement en faveur de la circulation métallique. Les deux programmes sont devenus à peu près identiques : la lutte ne porte plus sur les principes, mais sur les personnes. Si aucun incident imprévu ne se produit, elle tournera probablement au profit des démocrates. Les scandales qui ont été mis au jour dans la dernière session et qui ont été couronnés par l'acquittement de Belknap, ont produit un écœurement universel. La masse des électeurs indépendans, qui ne se laissent pas embrigader et s'abstiennent de prendre part aux luttes locales, se portera sur les candidats démocratiques en se disant que le plus sûr moyen d'arriver à une réforme est de retirer le pouvoir aux hommes qui en ont fait mauvais usage et d'essayer d'hommes nouveaux; mais la question de moralité et de probité administrative s'effacerait aisément devant la question d'humanité. Si les auteurs du massacre de Hamburg, si les hommes qui, sans provocation et sans motif, ont tué des nègres inoffensifs, échappaient au châtiment, si des faits de même nature venaient à se renouveler pendant la période électorale, si enfin, pour employer les termes perfides dont le général Grant s'est servi, il était démontré que le droit qui tient le plus au cœur des hommes du sud est celui de fusiller impunément les nègres, alors une irritation profonde éclaterait dans tous les états du nord et de l'ouest, on s'écrierait, d'une voix unanime, que le moment n'est pas encore venu d'enlever aux malheureux affranchis la protection du parti républicain et la tutelle de l'administration fédérale; l'élection de M. Hayes serait assurée, parce qu'elle semblerait l'unique moyen de prévenir l'effusion du sang innocent, et de sauver l'honneur de la nation américaine.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

LE

JAPON CONTEMPORAIN

I.

LES RÉCENS PROGRÈS. — LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE.

A mesure que le centre de gravité du monde commercial tend à se déplacer vers l'Orient, l'attention publique, en Europe, s'arrête plus volontiers sur ces nations lointaines, dont elle se contentait jadis de savoir les noms; elle veut connaître leur constitution politique et sociale, leur développement historique, leurs ressources morales, économiques, financières. On ne demandait autrefois à la vieille Asie que de nous révéler l'origine des peuples sortis de son sein; la science interrogeait ses langues, ses monumens, ses religions, pour y découvrir les vestiges d'un passé reculé. C'était le domaine de quelques philologues. Sans négliger l'antiquité, on en veut aujourd'hui savoir plus sur le présent : le commerçant et le banquier s'informent du trafic qu'ils peuvent faire et des garanties qu'ils peuvent trouver; le politique s'enquiert des antagonismes qui peuvent surgir et des forces qui peuvent être mises en présence dans les conflits de l'avenir. L'ouverture du canal de Suez et l'extension de la navigation à vapeur ont fait entrer l'extrême Orient dans l'orbite européenne; désormais ses révolutions nous touchent, ses désastres nous atteignent, ses progrès nous profitent.

Aucune de ces contrées n'excite une plus vive curiosité que le Japon, longtemps inconnu et inaccessible, et tout à coup jeté dans la voie des transformations hâtives. Le spectacle qu'il offre est en effet unique, il faudrait remonter jusqu'à la Russie de Pierre le Grand pour en retrouver un autre analogue; mais il est difficile de

s'en faire une idée juste par quelques renseignemens épars, et les opinions européennes que nous renvoient les échos de la presse attestent généralement de profondes méprises. Tandis qu'aux yeux de certaines personnes le Japon demeure encore un pays à demi chimérique, bizarre et plongé dans la barbarie, d'autres, prenant à la lettre les réclames dont on accompagne chacun de ses progrès réels ou supposés, le regardent volontiers comme entré définitivement dans le concert des peuples civilisés. Cependant, sous les différences de race et d'habitudes, on retrouve ici les hommes ce qu'ils sont ailleurs, bons et mauvais à la fois, cupides et généreux, intelligens quand l'orgueil ne les aveugle pas; on voit se présenter les mêmes crises sociales et politiques, les mêmes problèmes économiques; les manières changent, les mobiles restent, et la féerie s'évanouit devant une réalité très positive. Mais, s'il n'est plus permis de reléguer le Japon parmi les nations réfractaires aux réformes, il ne faut pas oublier que ses facultés, sous ce rapport, se sont encore peu exercées et qu'il a une longue carrière à parcourir avant d'atteindre le but qu'il se propose, c'est-à-dire une civilisation identique à celle de l'Occident. C'est une métamorphose complète qu'il a entreprise. Tandis que la Chine, au contact forcé de l'Europe, reste fidèle à ses vieilles traditions politiques, morales, administratives, et se promet d'arrêter à ses portes le flot dévastateur des coutumes étrangères, son voisin prétend dépouiller tout d'un coup la coque orientale où il a dormi durant vingt siècles et en sortir rajeuni pour se mêler aux peuples modernes. Après avoir essayé, dans de précédentes études, d'esquisser les caractères de la race à laquelle est proposée cette étrange transformation, nous voudrions la considérer au cours même de ce travail extraordinaire, marquer les pas faits en avant, les difficultés qui retardent ou arrêtent la marche, dire l'action qu'exerce sur le développement national la situation financière, économique, commerciale, politique, enfin les espérances ou les inquiétudes que l'état des esprits ou des ressources permet de concevoir pour l'avenir.

I.

Un voyageur qui, après dix ans d'absence, reviendrait aujourd'hui à Yeddo, aurait quelque peine à reconnaître, sous son nom moderne de Tokio, l'ancienne capitale. Ses yeux seraient frappés çà et là par des constructions de formes exotiques, des cheminées d'usines, des étalages de marchandises étrangères, des travaux de toute sorte, accomplis suivant des règles et pour des fins inconnues à l'ancien Japon, et, tandis qu'à son départ la diplomatie européenne était obligée d'employer la menace et de suivre de longues

négociations pour obtenir l'admission des ministres résidens en présence du souverain, il aurait vu avec surprise, le 2 janvier dernier, les principaux Européens employés par le gouvernement admis à venir saluer l'empereur et l'impératrice et introduits par un chambellan en frac, chamarré d'or, en présence de leurs majestés, qui répondaient aux saluts par une légère révérence. Il serait encore plus surpris de reconnaître quelques-uns des anciens hommes à deux sabres parmi les promeneurs, vêtus de redingotes étriquées et chaussés de bottines trop larges, qui circulent pacifiquement, le parapluie sous le bras. Enfin, ce qui le dérouterait par-dessus tout, c'est la quantité de noms nouveaux qu'il entendrait employer pour désigner certaines fonctions, certaines institutions et jusqu'à des divisions territoriales. Que si toutefois, remis d'un premier étonnement, il allait au fond des choses et se demandait quels changemens réels se sont accomplis, sous ces métamorphoses extérieures, il découvrirait peut-être qu'au demeurant, sous d'autres habits se cachent les mêmes cœurs, sous d'autres noms fonctionnent les mêmes choses, et qu'il retrouve les Japonais à peu près tels qu'il les a laissés. C'est là une vérité trop naturelle pour que l'on s'en irrite, mais que les peuples en voie de se transformer n'aiment pas à entendre. Le progrès véritable n'est pas l'œuvre d'un jour, ni d'un décret; il faut du temps, beaucoup de temps, à une nation pour se donner une éducation toute nouvelle, et si l'effort et l'activité peuvent aider l'action des années, elles ne suffisent pas pour la remplacer. La civilisation se compose avant tout de matériaux intellectuels, qui ne se forment pas du jour au lendemain dans une nation, mais s'y déposent lentement et comme par alluvion.

Si l'on essayait de ramener à un mobile dominant tous les changemens auxquels nous assistons, on le trouverait sans doute dans ce besoin de paraître, dans ces exigences de la vanité, qui forment le trait saillant du caractère japonais. De là un grand nombre d'innovations dont on ne comprend pas la cause ou le but efficace, et qui coûtent souvent au pays plus cher qu'il ne serait sage de les payer. On se demande, par exemple, pourquoi des uniformes de sénateurs ont remplacé l'ancien costume dont le pays pouvait fournir l'étoffe, pourquoi, dans les cérémonies, on voit tous les fonctionnaires d'un grade inférieur affublés d'habits noirs où ils grelottent, pourquoi la construction des chemins de fer précède celle des routes, pourquoi enfin l'on fait à si grands frais des choses qui ne seraient pas moins utiles entreprises sur un pied plus modeste. La réponse qui s'impose à toutes ces questions, c'est qu'il faut frapper les yeux et montrer à l'Europe, coûte que coûte, le décor de la civilisation; mais ces tentatives maladroites, ces tâtonnemens, ces mesures inconsidérées ou excessives sont ordinairement

le propre des époques d'évolution populaire, et les contemporains dont elles blessent les yeux et les sentimens ne sauraient oublier, sous peine d'injustice, que c'est le patrimoine des générations à venir qui sortira de ces efforts incohérens. D'ailleurs au sein même de ce chaos il est de réels progrès qui frappent tous les regards, ce sont parmi les transformations actuelles celles qui répondent à un véritable besoin et constituent une amélioration de l'état général du pays.

Il n'est que juste de citer en première ligne, parmi les grands travaux publics entrepris par le gouvernement, l'arsenal maritime de Iokovska, car il est à la fois l'un des plus anciens, l'un des plus considérables et l'un des plus utiles. La fondation de l'arsenal, qui remonte à 1867, est l'œuvre de notre compatriote M. Verny, qui l'a dirigé jusqu'au 1er janvier 1876 : il occupe une superficie de 18 hectares dont 17,000 mètres de surface couverte; il emploie 1,200 ouvriers, dirigés par 30 employés français, dont 2 ingénieurs, et 56 officiers japonais; la construction a coûté 1,400,000 piastres, et les dépenses ou recettes annuelles s'élèvent à environ 300,000 piastres. Il peut recevoir dans ses cales sèches des navires de première grandeur, et rend des services incomparables, soit à la marine nationale, soit à la navigation étrangère. Le mikado y est venu, à plusieurs reprises, assister au lancement des navires construits sur ses chantiers. Une annexe placée à Yokohama même comprend des ateliers de construction dont la dépense annuelle s'élève à 30,000 piastres. On ne peut que regretter la récente mesure qui vient d'enlever la direction unique aux mains européennes pour la remettre à des mains japonaises moins expérimentées.

L'arsenal militaire de Yeddo remonte à 1872; il a été fondé par le capitaine Lebon, membre de la mission militaire française, sur l'emplacement d'un ancien *yaski* du prince de Mito, dont il a pris le nom. La construction totale en est à peine achevée, mais on peut dès à présent y fabriquer affûts, voitures, harnachemens, en un mot tout le matériel d'artillerie, à l'exception des canons de bronze, pour lesquels une fonderie spéciale existe à Osaka, au centre des provinces métallifères. L'arsenal comprend un atelier d'ajustage possédant les machines-outils des derniers types et une fonderie de fer. Une manufacture d'armes et un établissement de pyrotechnie y sont annexés; la manufacture d'armes devait fonctionner à partir du 1er janvier 1876 : les événemens extérieurs en ont fait suspendre provisoirement les travaux. L'établissement de pyrotechnie, comprenant une école centrale de pyrotechnie, est outillé pour fabriquer 30,000 cartouches Boxer par jour. L'ensemble de ces trois établissemens, groupés autour de l'ancien parc de Mito, occupe une étendue de 60 hectares et possède 7 moteurs à vapeur et un hy-

draulique. Le personnel européen s'élève à 7 personnes; le nombre des ouvriers varie, suivant l'abondance des travaux, entre 1,000 et 4,000. Comme à Iokovska, des jeunes gens soumis à la loi militaire sont appelés à y recevoir une instruction théorique et pratique qui en fera des contre-maîtres et des ingénieurs. A trois lieues de Yeddo, sur le bord d'une petite rivière, le Takinogawa, s'élève, par les soins du capitaine Orcel, une poudrerie qui emploie une force motrice de 25 chevaux au minimum, utilisée au moyen de quatre grandes roues hydrauliques; elle occupera 150 ouvriers et artificiers et pourra fournir jusqu'à 500 kilogrammes de poudre par jour. Enfin, pour compléter ces travaux militaires, un vaste système de fortification dont les études préparatoires ont été faites par le lieutenant-colonel Munier et le capitaine Jourdan, doit, si l'on ne recule pas devant l'énormité de la dépense, embrasser les côtes du Japon et spécialement les abords de la Mer-Intérieure.

Depuis le mois de juin 1872, un chemin de fer relie Yeddo à Yokohama; la construction a été dirigée par des ingénieurs anglais, qui ont continué d'en surveiller l'exploitation jusqu'au 1er janvier 1876. L'établissement de la ligne a été démesurément coûteux; on parle d'une dépense de 3 millions de piastres (15 millions de francs) pour un parcours de 28 kilomètres en pays plat, ce qui représenterait le quadruple du prix moyen en Europe. Il est assurément fort agréable pour les résidens des deux villes de franchir en une heure l'espace qui les sépare, au lieu d'en dépenser trois sur une mauvaise route; mais l'importance du trafic est loin de répondre aux déboursés de l'entreprise, et cette voie n'a pas augmenté les relations commerciales. La recette se maintient aux environs de 8,000 piastres. Une autre section, dont la dépense a atteint 5 millions de piastres, a été ouverte entre Kobé et Osaka; sur un parcours égal à celui de la section précédente, elle réalise environ 4,000 piastres par semaine. On pousse activement les travaux entre Osaka et Kioto; plus tard un embranchement devra relier Kioto à la mer du Japon, tandis que la ligne principale réunirait Kioto et Yeddo en passant par les vallées centrales qui serpentent à travers les provinces séricoles. On peut éprouver de grands doutes sur l'utilité et l'opportunité de ces travaux, alors que les chemins de voiture font défaut presque partout et que les voies ferrées manquent précisément des ramifications qui devraient les alimenter.

L'installation des télégraphes a précédé celle des railways. Une ligne purement japonaise court de Nagasaki à Hakodaté et jusqu'à Satsporo dans l'île de Yéso. En même temps des traités passés entre le gouvernement et les compagnies Reuter et du *Great-Northern telegraph* mettent Yokohama en communication avec l'Europe par les deux voies de l'Inde et de la Sibérie. Le service des postes a de

tout temps fonctionné régulièrement au Japon; il n'a subi d'autres modifications que l'emploi des timbres-poste et de cartes postales; le tarif est peu élevé et l'exactitude ne laisse rien à désirer; quant à la rapidité, elle est mesurée aux moyens employés, les seuls possibles jusqu'à présent, c'est-à-dire les relais de coureurs sur les principales routes.

Les communications par mer sont de deux sortes : le petit cabotage a lieu par des jonques qui n'ont rien modifié depuis trois siècles à leur gréement ni à leurs allures, irrégulières comme le vent qui les pousse; la navigation à vapeur prend chaque jour plus d'extension; une foule de petits *steamers*, débris européens d'une construction souvent fort médiocre, sillonnent l'océan le long des côtes, transportant d'un port à l'autre des marchandises et des passagers. Presque toutes ces entreprises se sont fondues dans une grande compagnie, la *Mitsu-Bishi*. Celle-ci, soutenue par le trésor, a entrepris contre la ligne américaine de Yokohama à Shanghaï une concurrence de prix telle que pendant quelques mois on a pu faire pour 100 francs cette traversée, plus longue que celle de Marseille à Constantinople. Quand on a été las des deux parts, la compagnie américaine a vendu ses bateaux et cédé ses officiers à la compagnie rivale, et c'est aujourd'hui sous pavillon japonais que l'on peut se rendre en Chine. Les prix ont été relevés, mais le trafic assez faible ne permettrait guère à la compagnie propriétaire de 49 *steamers* de réparer des pertes énormes, si elle n'était soutenue par un gouvernement fier de posséder une ligne de bateaux à vapeur et de porter les correspondances européennes entre Chine et Japon, sous son propre pavillon.

Si la création et l'encouragement des voies de communication appartiennent d'une façon plus ou moins directe au gouvernement, c'est à regret qu'on le voit se mêler presque seul d'exploitations agricoles et industrielles, que les particuliers n'osent aborder, faute d'initiative ou de capitaux, ou plus encore faute de cette sécurité que le capital demande partout avant de se risquer. Le principal des établissemens de ce genre est celui du *kayetakushi* ou département colonial, qui s'est proposé pour but les encouragemens à l'agriculture. A sa tête se trouvait un général américain, M. Capron, qui a quitté le Japon à l'expiration de son engagement. Il y a deux centres d'exploitation : l'un, à Yeddo, n'est qu'une ferme-modèle, modèle de propreté plutôt que d'administration, car elle coûte beaucoup plus cher qu'elle ne rapporte. Elle fournit du lait, des légumes, des graines, et fait des essais de culture et d'élevage; l'autre, véritable établissement colonial, a été placé au milieu de l'île de Yéso et représente l'une des plus folles tentatives des dix dernières années. Au centre d'un pays toujours détrempé par la

pluie quand il n'est pas couvert par la neige, on a jeté une prétendue capitale, Satsporo, taillée à grands frais dans les forêts voisines, et là on a appelé et essayé de retenir par force une population transportée et mécontente, qui n'a jamais réussi à cultiver assez de terre pour se nourrir; on a tracé une route coupée par 12 lieues de mer, creusé un canal pour amener au rivage des produits qui n'ont jamais été obtenus, et institué dans le voisinage du port de Hakodaté, à Nanaï, une ferme-école, où l'on emploie, il est vrai, des charrues et des hoyaux perfectionnés, mais qui ne produit pas de quoi nourrir les chevaux qu'elle emploie. Coût total : 30 millions de francs. L'agriculture a reçu d'autres encouragemens plus modestes, mais plus utiles : de vastes plateaux qui s'étendent au nord-est de Yeddo ont été défrichés, semés de villages bâtis et surveillés par le gouvernement, et se sont couverts de récoltes; mais le riz n'y pousse pas et rien n'a pu jusqu'ici arracher le paysan japonais à sa préférence pour ce genre de culture. Il est, comme tous ses pareils du globe entier, routinier à l'excès et si attaché à ses vieilles méthodes que la production n'a pas varié d'un million de *kokus* (1) depuis Yéyas. Si le bœuf se trouve employé à peu près partout, quoique en petit nombre, aux travaux des champs, on ne voit ni ânes ni mulets; de vastes pâturages restent inutiles faute de moutons pour les fertiliser : on objecte, il est vrai, qu'ils ne sont pas propres à les nourrir; mais des éleveurs expérimentés assurent qu'on pourrait acclimater l'espèce ovine; la question ne fait même pas de doute pour les chèvres. L'introduction du bétail constituerait un progrès essentiel et augmenterait d'une manière incalculable les ressources agricoles, qui sont les principales et peut-être les seules réelles.

La richesse forestière du Japon est considérable, mais laissée à l'abandon jusqu'à présent. Un ingénieur français, M. Dupont, a accepté la tâche de régulariser le régime des forêts. La grande difficulté provient de l'absence de routes pour faire les charrois, de sorte qu'on est obligé de débiter le bois sur place, au milieu de montagnes inaccessibles, pour le faire flotter ensuite sur les torrens; mais les bois de construction ne pouvant être coupés que sur des crêtes basses et d'un abord commode, celles-ci se dépeuplent rapidement sans qu'on prenne les mesures nécessaires pour le reboisement et pour arrêter les eaux. L'île de Yéso presque tout entière est couverte de vastes forêts, qui attendent la hache faute de routes. On se fera une idée de l'étrange manière dont on surveille les richesses forestières, par le mode employé pour compter les arbres et pour en prendre le calibre. L'opération dure trois

(1) Le *koku* vaut 5,13 boisseaux ou environ 66 litres.

jours; le premier jour, des cantonniers se répandent dans la forêt et entourent chaque tronc d'arbre d'une ficelle; le second jour, l'inspecteur constate que tous les arbres sont munis de leur collier; le troisième jour, on détache toutes les ficelles, on les réunit et on les compte en les groupant par rangs de taille : l'inventaire est fait.

On sait de quelle importance est pour le Japon l'industrie de la soie. Afin d'améliorer la fabrication du fil par l'emploi des procédés européens, on a érigé à Tomyoka, sur les plans de M. Brunat, une filature de 300 bassines où l'on a obtenu d'excellens produits; mais, faute de suivre les conseils qui lui étaient donnés, le gouvernement a subi des pertes annuelles considérables, que ne compense pas assez la satisfaction de voir les provenances de Tomyoka cotées à Lyon au prix des meilleures soies de France. D'autres filatures modèles s'élèvent, soit à Yeddo, soit dans la province de Tosa; les ouvrières y apprennent, sous la direction européenne, des procédés perfectionnés. Bien d'autres industries sont ainsi entreprises ou commanditées par l'état, qui est fabricant de papier, de gaz, entrepreneur de bâtisses, maître de forges. On voit s'élever par exemple, non loin du temple de Shiba, une haute cheminée en briques; en approchant, on reconnaît un superbe et solide bâtiment destiné à une usine métallurgique; mais, le bâtiment fini, on a réfléchi que le cuivre ainsi laminé coûterait trop cher, et l'on y a installé une école d'application industrielle. Le ministère des travaux publics, qui centralise la plupart de ces services, emploie à Yeddo ou en province 186 Européens, presque tous Anglais. C'est lui qui a en outre la direction des phares, plus indispensables que partout ailleurs sur les côtes du Japon, c'est lui qui dirige la monnaie située à Osaka, magnifique établissement qui a dû interrompre ses travaux faute de matière première et qui a coûté 5 millions de francs; il sera bientôt remplacé, hélas! par une fabrique de papier-monnaie annexée au ministère des finances.

Malgré de grands efforts et des sommes immenses dépensées, ces entreprises jusqu'à présent n'ont pas sensiblement amélioré les conditions générales de la production; dirigées par une pensée d'ostentation, elles sont restées improductives et n'ont pas rendu le centième du capital qui y a été enfoui. Il semble qu'on se soit promis avant tout de dérober aux étrangers le secret de leur force, en leur empruntant des applications mécaniques très inutiles à qui ne dispose pas des matières premières qui en font l'objet. De tous les travaux d'amélioration, le premier, le plus élémentaire, le plus indispensable, est ici le plus négligé par le gouvernement que cependant cette tâche concerne directement; je veux parler des routes. A part quelques tronçons aux environs de Yeddo, il en est peu qui puissent porter des voitures, et celles-là même deviennent

impraticables par la pluie et se transforment en fondrières. Les transports ne peuvent se faire qu'à dos de cheval, encore est-il des provinces séparées plutôt que réunies par des sentiers où un cheval même ne passe pas. Sans doute c'est là une œuvre immense à entreprendre, dans un pays dont la configuration montagneuse double les difficultés à vaincre, où les matériaux convenables manquent le plus souvent; mais le développement du pays est à ce prix, et ni l'agriculture, ni les mines, ni les forêts, ne pourront donner des produits rémunérateurs tant que cette amélioration fondamentale ne sera pas accomplie. Malheureusement le trésor est déjà épuisé par mille autres dépenses, et, forcé de s'arrêter dans cette voie malgré les vœux émis par les assemblées provinciales, le gouvernement doit méditer avec amertume cette sentence d'un auteur anglais : « Parcourez le monde, et là où vous n'aurez pas trouvé des chemins commodes pour aller de la ville au bourg et du village au hameau, vous pourrez prononcer que vous êtes en pays barbare. » Loin de répandre dans les provinces le bienfait des communications faciles, l'activité des ingénieurs se concentre à Yeddo, à Yokohama et dans quelques ports ouverts aux étrangers; c'est là, sous les yeux des ministres résidens et des voyageurs, qu'on allume le gaz, qu'on élève les façades prétentieuses, qu'on installe les usines et qu'on exhibe sur un théâtre restreint le panorama de la civilisation.

Ceux qui suivent avec attention le mouvement de réforme du Japon ont pu remarquer une évolution latente, mais suivie, qu'il faut faire remonter au retour d'Iwakura, en octobre 1873. Il semble que cet homme d'état ait rapporté d'Europe l'impression que tous les emprunts directs faits dans la sphère matérielle, toutes les imitations serviles ne représentaient que l'extérieur et l'écorce de la civilisation occidentale, mais que, pour en extraire la séve féconde, il fallait avant tout transformer, redresser l'intelligence de la nation et y jeter les germes des progrès futurs. On s'est attaché dès lors avec moins d'ardeur aux travaux publics d'apparat, aux bâtisses, aux entreprises industrielles, et avec plus de zèle que jamais à l'éducation nationale dans toutes les directions. Reçu assez froidement par les divers cabinets de l'Europe, le premier ministre se rendit compte qu'il fallait désespérer pour le moment de traiter avec eux sur le pied d'égalité et s'arranger de manière à refuser cette ouverture du pays, qu'ils croyaient obtenir lors du renouvellement des traités. Il semble que depuis lors le Japon se soit renfermé dans une sorte de recueillement, attendant son heure, préparant en silence des générations nourries du suc de la science, faisant, un peu tard peut-être, des économies nécessaires et se condamnant lui-même, comme le candidat évincé à un examen, à quelques années de plus d'une préparation laborieuse. Le règne des entrepreneurs

fit place à celui des professeurs. On comprit qu'il était urgent de se donner des précepteurs pour n'avoir pas un jour à subir des maîtres, et l'enseignement public devint plus que jamais la préoccupation constante de l'état. Heureuse la nation, si cette sage mesure avait été prise dix ans plus tôt avec l'énergie qu'on semble vouloir déployer aujourd'hui! C'est avec un véritable plaisir que nous allons parcourir les diverses ramifications de cet enseignement, auquel manquent parfois l'étendue et la saine entente des programmes, mais non pas le zèle des maîtres ni celui des élèves.

L'instruction primaire n'a jamais été négligée au Japon; elle y est parvenue à un degré qu'elle atteint rarement ailleurs, car il est peu d'enfans qui n'aillent à l'école et peu d'hommes qui ne sachent lire et écrire les caractères vulgaires; mais elle est très restreinte, et celui qui l'a reçue ne peut guère s'instruire par la lecture des livres, presque tous écrits en caractères idéographiques. L'instruction secondaire ne s'adressait jadis qu'à la classe des *samuraï;* elle est ouverte aujourd'hui à toutes les classes et accessible aux bourses les plus modestes; elle comprend avant tout l'étude des caractères et des livres chinois, qui absorbent malheureusement une grande partie des années d'école. L'abandon de cette écriture marquerait un pas immense fait en avant, mais il est reconnu impraticable quant à présent. Elle embrasse aussi l'étude des langues étrangères, quelquefois sous des maîtres japonais, système fort défectueux, mais dans les écoles du gouvernement sous des maîtres étrangers. La principale de ces écoles est à Yeddo; elle comprend le *kogakko* ou petit collége, qui correspond à nos classes de grammaire, et le *kaï-seï-gakko,* qu'on peut assimiler à nos humanités. On y enseigne le français, l'anglais, l'allemand, et on y fait des cours de sciences morales, physiques et mathématiques dans ces trois langues; mais les cours de science ne se faisant plus, d'après une mesure récente, qu'en anglais, les jeunes gens voués à l'allemand sont forcés de se tourner vers les écoles de médecine, et ceux qui ont pris goût au français à entrer à l'école de droit ou aux écoles militaires. Les cours supérieurs comprennent les cours de nos classes de mathématiques spéciales, l'étude des lois anglaises et la préparation à l'école des mines. Ce collége, honoré du titre d'impérial et visité par le mikado lors de la réouverture de ses cours, comprend 39 professeurs, dont 25 Européens, et 349 étudians internés, pourvus d'uniformes décens, de livres, d'une bibliothèque, de laboratoires, et beaucoup de nos bacheliers seraient étonnés de s'y trouver classés au-dessous de leurs camarades asiatiques. — Outre cette école publique, on compte, tant à Yeddo que dans les principales villes de province, un grand nombre d'institutions privées où sont enseignées les langues et les sciences européennes;

les traductions de nos livres élémentaires se multiplient et réduisent chaque jour davantage le domaine de l'enseignement chinois. C'est là le but qu'il faut atteindre; si l'on ne peut repousser complétement une littérature qui est demeurée jusqu'ici nationale, il faut soustraire le plus possible les jeunes esprits aux méthodes pédagogiques d'autrefois, qui ne s'adressent qu'à la mémoire, pour leur apprendre à considérer les choses dans leur réalité positive, à les observer avec précision, à en déduire les conséquences avec logique, à former en un mot des jugemens.

Au-dessus de l'enseignement secondaire on ne rencontre pas un enseignement supérieur distribué dans des facultés comme les nôtres, mais une série d'écoles spéciales où les jeunes gens reçoivent une instruction technique et professionnelle. La première difficulté que rencontre le professeur européen, c'est de se faire comprendre avec le secours insuffisant d'un interprète. On a généralement constaté que la langue indigène, même parlée par un lettré de première force (et tant s'en faut que les interprètes le soient tous), ne peut se plier à toutes les inflexions de la pensée, ni reproduire la terminologie compliquée de nos sciences. C'est donc en anglais, en allemand, en français, que se font presque partout les cours, et l'étudiant, pour les suivre, a dû se rendre maître au préalable de l'une de ces langues. Aussi chaque école spéciale traîne-t-elle à sa suite des classes préparatoires de langues, où elles entretiennent une pépinière d'auditeurs. C'est là un inconvénient grave; l'enseignement secondaire devrait fournir un assez grand nombre d'étudians suffisamment au fait des trois principaux idiomes étrangers pour suivre les leçons des professeurs européens; mais il faudrait pour cela une régularisation générale de tout l'enseignement, qui ne peut résulter que d'une loi d'ensemble, et cette loi n'est ni faite ni projetée.

L'une des plus anciennes écoles spéciales est celle de médecine, précédemment établie à Nagasaki, sous des maîtres hollandais, aujourd'hui installée à Yeddo; elle comprend 19 professeurs, dont 11 japonais et 8 allemands, et 242 étudians, dont 50 seulement suivent les cours supérieurs et 192 les cours préparatoires. On y enseigne la médecine, la chirurgie, l'anatomie, l'histoire naturelle, la physique, la chimie et la pharmacie. Organisée plus récemment et sur un pied plus modeste, l'école de droit comprend actuellement 20 étudians, qui suivent les cours de deux professeurs français; elle en a détaché 8 autres en France et doit en posséder un jour un beaucoup plus grand nombre; on y enseigne le droit naturel, le droit civil et commercial comparé, les élémens du droit pénal et l'organisation administrative. Au ministère des travaux publics est

attachée une école analogue à notre École centrale (*technical school*), dont le directeur et les professeurs sont Anglais. Construite sur de vastes proportions par un de nos compatriotes, M. de Boinville, et dirigée avec lumière par M. Dyer, elle possède actuellement 250 élèves et pourra, quand elle sera terminée, en contenir 360. Onze professeurs anglais, auxquels sont adjoints des instructeurs pratiques, y enseignent ou y enseigneront les mathématiques élémentaires et spéciales, la physique, la chimie, la mécanique, la topographie, la construction, la télégraphie, la minéralogie, la géologie, la métallurgie : vaste programme, trop vaste même pour le personnel restreint qui est chargé de le mettre en œuvre. Le cycle complet des études comprend six années, dont deux sont employées à des travaux pratiques poursuivis dans des ateliers de métallurgie dépendant de l'école elle-même. Cet enseignement devra fournir des ingénieurs des mines et des constructions navales, des mécaniciens, des arpenteurs, des architectes; c'est l'un des plus utiles et des mieux organisés qui soient à Yeddo. Il convient de nommer après cette école celle des mines, qui possède une trentaine d'étudians confiés à des maîtres allemands; puis viennent les écoles placées près des arsenaux maritimes et militaires.

Les jeunes gens travaillent avec ardeur dans ces différentes branches et profitent avec une facilité remarquable des leçons qu'ils entendent; la mémoire est leur faculté prédominante; le raisonnement n'est pas toujours à la même hauteur, mais rien n'empêche d'espérer que l'esprit de méthode se formera chez eux sous le joug des procédés scientifiques de l'Occident. Ils fourniront plus tard à leur pays des hommes compétens dans toute sorte de connaissances. Malheureusement beaucoup d'entre eux, pressés de gagner le pain quotidien, abandonnent leurs études à moitié chemin et se découragent d'une préparation au bout de laquelle ils n'entrevoient avec certitude aucune position fixe. Ils n'ont pas, comme dans nos écoles normale et polytechnique, la perspective assurée d'une carrière au sortir des épreuves finales; les fonctions publiques, surtout les plus relevées, sont données, non pas comme en Chine, au grade, mais encore à la faveur ou à la naissance, et mille considérations peuvent ouvrir les places aux incapables tandis qu'elles restent fermées aux plus instruits.

Il n'est pas moins intéressant de considérer les progrès de l'enseignement dans les écoles de filles; celles-ci ont de tout temps été nombreuses, mais resserrées dans d'étroits programmes; on songe aujourd'hui à en élargir le cadre. Elles ont reçu un puissant encouragement de la jeune impératrice, qui, non contente de contribuer pour 5,000 *ryos* sur sa cassette à la construction d'une école normale, a voulu présider elle-même à l'ouverture des cours; elle a

prononcé à cette occasion un petit discours qui se terminait ainsi : « Mon plus vif désir est que cette école prospère et qu'il me soit donné de voir les fruits de l'éducation féminine se répandre à profusion dans tout l'empire. » Des dames américaines sont attachées à cet établissement et à d'autres d'un caractère privé, qui se multiplient de jour en jour. Les jeunes filles apprennent non-seulement les langues, l'anglais surtout, mais la couture et les travaux d'aiguille. L'enseignement professionnel n'est pas négligé : à Yeddo, à Tomyoka, les filatures reçoivent des ouvrières-élèves; une papeterie nouvellement installée en possède également; il n'est pas jusqu'à un cours d'obstétrique qui ne soit professé par une dame anglaise qui a régulièrement gagné ses grades sur les bancs de nos facultés.

Sans doute il y a bien des forces perdues, bien du temps gaspillé, dans toutes ces leçons faites en des langues multiples, sans programme général, sans vue d'ensemble, par des professeurs souvent choisis au hasard, dépendant de ministres différens et obligés de se partager entre les fonctions d'instituteurs et un service actif. Il manque à tout cela l'unité de plan et de direction; ce sont des lambeaux épars plutôt qu'un système d'éducation nationale, et l'on peut dire que l'enseignement, quoique très répandu, n'est pas organisé; les mesures partielles que chaque ministre prend dans son département ne servent qu'à le désorganiser davantage. Mais tel qu'il est cependant, il donne des fruits, et son développement constitue pour le pays le plus réel progrès, le plus riche en promesses pour l'avenir. On se demandera sans doute si le Japon est condamné à nourrir éternellement cette armée de pédagogues étrangers, dont nous n'avons pas terminé le dénombrement, et qui atteint le chiffre total de 300 employés, presque tous consacrés à l'instruction publique sous diverses formes, portés au budget ordinaire pour une somme de 1 million 1/2 de dollars. Ce n'est au contraire un mystère pour personne que le gouvernement est impatient de licencier ces maîtres, encore plus vexans pour son amour-propre qu'onéreux pour son trésor, et nul désir n'est plus légitime; mais il faut ajouter que le moment de le réaliser ne semble ni arrivé ni même proche. A moins d'abandonner la tâche qu'il s'est imposée, de répandre chez lui toutes les lumières de la science moderne, il faut que l'état remplace par un professeur japonais chaque professeur européen qu'il renverra; or il ne possède peut-être pas encore un seul étudiant en mesure d'enseigner lui-même la médecine, le droit, la mécanique, la technologie, etc. L'enseignement n'exige pas seulement la connaissance approfondie du sujet, mais encore la possession de certains procédés intellectuels dont on ne se rend pas maître en une génération, et les meilleurs candidats à l'examen feraient une piteuse figure en chaire. Le temps lui-même suffira-

t-il? Pourra-t-on jamais enseigner et apprendre la philosophie, la psychologie, les mathématiques transcendantes, dans cet idiome rebelle à l'analyse, encombré de mots et dépourvu de termes abstraits, rétif à la construction? On peut se le demander, et bien des philologues penchent à croire que le japonais ne deviendra un instrument de propagation scientifique qu'à la condition de se modifier considérablement.

Si nous n'avons pas encore parlé de l'instruction militaire, c'est afin de l'excepter des critiques que nous avons dû formuler jusqu'à présent; elle ne mérite que des éloges. Des juges compétens et désintéressés n'ont pu s'empêcher d'admirer avec quelle souplesse et quelle rapidité une nation guerrière, mais indisciplinée, s'est pliée aux règles de l'art militaire moderne, aux exigences d'un armement compliqué et au joug de la discipline. L'armée japonaise est pourvue de fusils de divers modèles, principalement d'Enfield, Snider et Chassepot, de canons de bronze de 4 de campagne et 4 de montagne; son équipement est à peu près copié sur le nôtre, sauf quelques changemens de couleurs; la hiérarchie des grades est la même. Le 8 janvier 1876, la garnison de Yeddo défilait devant le général prince Fusimi-no-mya, et chacun pouvait constater la bonne tenue des troupes dont on avait apprécié l'instruction dans de précédentes manœuvres. L'honneur de ces heureux résultats revient tout d'abord à l'armée elle-même, à son zèle, à son activité, et en second lieu à la mission militaire placée par le gouvernement français à la disposition du gouvernement japonais. Déjà en 1867, une première mission française avait jeté les bases de l'organisation actuelle; les événemens politiques interrompirent ses travaux. En 1872, une nouvelle mission commandée par le lieutenant-colonel Marquerie, que remplace depuis 1874 le lieutenant-colonel Munier, reprit l'œuvre commencée (1); elle se consacre non-seulement à l'instruction pratique des troupes sur le terrain, mais encore à l'enseignement théorique distribué dans des cours aux officiers et sous-officiers des diverses armes.

De ses mains sortent des instructeurs japonais qui, répandus dans les corps, y propagent les connaissances reçues à Yeddo. Chaque année, au printemps et à l'automne, les troupes vont camper à dix lieues de Yeddo, sur le vaste plateau de Sakura, où des baraques leur ont été préparées et où l'artillerie trouve un polygone disposé pour ses écoles à feu. Une école militaire sur le modèle de Saint-Cyr et de West-Point, élevée d'après les plans du capitaine Jourdan et dirigée avec le concours des capitaines Vieillard et Percin, reçoit les élèves déclarés admissibles, qui en sortent avec le grade

(1) Elle se compose actuellement de 15 officiers et 11 sous-officiers.

de sous-lieutenant après deux années au moins d'études. Elle contient aujourd'hui 150 élèves de première année, 150 de seconde année, auxquels 65 professeurs japonais, 5 officiers et 3 sous-officiers français donnent une instruction théorique et pratique. Pas plus que les autres employés étrangers, les membres de la mission ni leur chef n'ont dans le conseil une autorité décisive, mais leurs avis ont l'influence qui s'attache à leur position de fonctionnaires français, à leur constitution officielle en corps hiérarchique, et, comme ils sont les mieux écoutés, ils ont obtenu les meilleurs résultats. L'armée japonaise a fait preuve de courage et d'énergie à Formose, où elle a eu à lutter contre le pire des ennemis, un climat mortel; elle attend avec impatience l'occasion de se mesurer avec un ennemi extérieur. Sera-t-elle alors aussi redoutable qu'elle paraît bien organisée dans une parade? Nous savons tous à nos dépens que le courage des soldats et l'instruction des officiers ne suffisent pas à une armée en campagne, qu'il lui faut avant tout une administration prévoyante et une direction générale éclairée. Or administrateurs et généraux en sont encore à faire leurs preuves. Quoi qu'il en soit, le Japon possède dès à présent un instrument défensif avec lequel un ennemi, quel qu'il fût, aurait sérieusement à compter. L'effectif ordinaire s'élève à environ 25,000 hommes; il pourrait d'ailleurs être indéfiniment augmenté par l'application de la nouvelle loi militaire, sur laquelle nous reviendrons bientôt.

Une marine est toujours plus lente à former qu'une armée. L'école est dirigée par des officiers anglais qui se consacrent principalement à l'instruction théorique; instructeurs et sous-instructeurs atteignent le chiffre de 32; ils ont 240 élèves, plus des bataillons d'infanterie de marine; mais ils ne sont pas appelés à commander les navires de l'état et à faire faire à leurs aspirans de véritables croisières. Les Chinois montrent en cela plus de confiance et plus de lumières : on voyait dernièrement entrer dans la rade de Yokohama une frégate sortie de leurs arsenaux et commandée par un capitaine de la marine britannique, en route pour son tour du monde, à la tête de son école. Ce qui manque le plus à la marine japonaise, ce sont des navires de guerre; elle s'est procuré un cuirassé américain, le *Stone-Wall*, et des paquebots dont elle a fait des transports; mais son budget ne lui permet pas d'élever la flotte au-dessus de 16 navires, dont un seul est blindé.

Dans la sphère législative, comme dans celle de l'éducation nationale et plus encore, le Japon a procédé jusqu'ici par essais timides, par tâtonnemens un peu incohérens, plutôt que par des réformes d'ensemble, opérées suivant un plan arrêté et un système défini. D'une part l'anarchie des bureaux, reflet de celle des esprits, de l'autre la résistance des intérêts froissés, ont retardé et retarde-

ront longtemps encore une refonte générale des lois en harmonie avec le nouveau régime politique et les exigences de la civilisation moderne. Dans le droit pénal, dans la législation civile et administrative, le jurisconsulte européen retrouvera pendant longtemps des lacunes, des prohibitions ou des pénalités qui, en attestant l'originalité d'une race exotique, choqueront ses notions d'ordre et d'équité. C'est en effet dans ce domaine que les Japonais acceptent le moins volontiers les conseils dont ils croient pouvoir se passer et les changemens dont ils redoutent la portée. Il en est ainsi toutes les fois que des nations de culture différente entrent en contact; si l'on est forcé de se rendre à l'évidence quand on voit rouler des chemins de fer et marcher des bateaux à vapeur, et de reconnaître la supériorité de ces engins mécaniques, la perfection des lois ne parle qu'à l'esprit et ne s'impose pas avec la même nécessité. Il n'y a pas entre deux races différentes une commune mesure à laquelle elle puisse être rapportée, et c'est dans la prééminence qu'il accorde à son organisation sociale, à ses traditions domestiques, à ses mœurs, que l'orgueil national, battu sur un point, se retranche obstinément. Nous avons essayé précédemment (1) de donner une esquisse de l'ancien droit coutumier. Aujourd'hui que la vieille constitution a été renversée, le système législatif qui l'accompagnait est tombé avec elle, et c'est le chaos qui leur a succédé. Nous n'entreprendrons pas d'en présenter le tableau; il nous suffira de dire que, dans l'état actuel, il n'est pas un Européen soucieux de sa dignité qui voulût s'y soumettre, et par là se trouve arrêtée court l'ambition d'imposer aux étrangers la juridiction indigène.

Cependant quelques réformes partielles ont été accomplies : une tentative a été faite pour séparer le pouvoir judiciaire du pouvoir exécutif; elle a abouti sinon à un divorce réel, du moins à une distinction d'attributions qui en ouvre la route. Les fonctions de juges qui étaient exercées par les gouverneurs de provinces ont été remises à des magistrats spéciaux; des tribunaux de première instance sont installés dans 65 *ken* (division correspondant à notre département); un second degré de juridiction a été institué : il est représenté par quatre cours qui se divisent le territoire de l'empire et délèguent des membres pour faire deux fois par an un *circuit* dans le ressort. Les règles fondamentales de notre organisation judiciaire sont observées; mais l'institution du jury a paru avec raison prématurée; quant à la procédure civile et criminelle, elle est loin d'être entourée des garanties que nous sommes habitués à regarder comme nécessaires. Au-dessus de ces cours est placée

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1875.

une haute-cour de justice, le *daï-shi-nin*, destinée, dit la loi du 28 mai 1875, à maintenir un système de loi uniforme pour tout le pays. Elle se rapproche par là de notre cour de cassation; mais comme elle ne peut se borner à casser des jugemens pour violation d'une loi qui n'existe pas, elle est en même temps chargée de réformer les sentences qui paraissent mal rendues et constitue par là un troisième degré de juridiction. On espère que sa jurisprudence finira par former à la longue un corps de doctrine comme celle du banc de la reine. Les lois criminelles ont subi une refonte dans le *Sin Ritz-ko-rio;* mais cette compilation, dépourvue de tout esprit scientifique, n'est qu'un travail préparatoire pour une nouvelle œuvre encore à l'état de projet. L'esprit moderne et les préjugés locaux ont peine à se mettre d'accord sur des questions aussi délicates que la classification des délits, la gradation et le choix des peines. Le criminaliste doit peut-être ici se garder de réagir par un excès d'indulgence contre l'excès de sévérité du code actuel. Quant au système pénitentiaire destiné à poursuivre la réforme morale du condamné en même temps que sa punition, il est encore rangé parmi les rêveries humanitaires; mais il faut signaler comme un progrès la construction d'une prison cellulaire sur le modèle de Mazas, où les prévenus sont traités avec un peu moins de barbarie que par le passé. Une infinité de règles de police, quelquefois un peu puériles, indiquent une intention marquée de supprimer toutes les manifestations extérieures qui pourraient choquer la pudeur européenne; telle, l'interdiction des bains publics ouverts sur la rue, la défense de se livrer à certaines exhibitions un peu trop naïves. La physionomie du peuple y perd, mais la décence y gagne, et les amateurs décidés du pittoresque n'ont que quelques lieues à faire dans l'intérieur pour y retrouver des spectacles « de haulte graisse.» C'est en effet ici la destinée de bien des décrets nouveaux d'être publiés à plusieurs reprises avant d'être observés, ou suivis à la ville, tandis qu'ils restent non avenus cinq lieues plus loin. Il y a quelques années, une loi fort sage déclara nuls les contrats si fréquens par lesquels les parens pauvres vendent leurs filles nubiles au *yoshivara* pour les soumettre à la triste servitude que les jeunes Grecques allaient subir à Corinthe; mais l'habitude l'a emporté sur la réforme, et la débauche n'a pas interrompu son déplorable recrutement.

Une mesure d'une importance capitale a été prise par le gouvernement au sujet du service militaire, qui avait été jusqu'ici le privilége de la classe des *samuraï*. C'est uniquement parmi ces serviteurs inféodés aux anciens clans et dévoués au système féodal, que l'état pouvait prendre ses soldats, souvent plus dévoués à leur ancien prince qu'à leur pays. L'armée était entre les mains ou du

moins sous l'influence de la noblesse déchue. Par une loi qui remonte au mois de décembre 1872, le gouvernement du mikado proclama le service obligatoire et universel, en dépit de l'opposition du prince de Satzuma. La résistance organisée par celui-ci mit longtemps obstacle à l'application du nouveau mode de recrutement, mais il semble actuellement sur le point d'être repris. Cette innovation démocratique n'aura pas seulement pour résultat de faire entrer dans l'armée la partie la plus saine et la plus robuste de la population, en même temps que la plus disciplinable; elle mettra en outre à la disposition de l'état une force obéissante qui lui permettra de se faire respecter et d'imposer sa volonté aux dissidens. On ne verra plus, comme au printemps de 1874, des bataillons entiers, officiers et soldats, quitter leur casernement et s'en aller, bannières en tête, rejoindre l'insurrection ou lui tendre la main. Le ton du préambule qui accompagne le décret est digne d'attention et sort de la banalité ordinaire des documens de ce genre :

« D'après les anciennes lois de notre empire, tous les habitans du pays sans exception étaient soldats. Lorsque des troubles s'élevaient, l'empereur prenait le commandement, appelait à lui tous les jeunes gens propres au service, et, la rébellion châtiée, les renvoyait dans leurs foyers reprendre leurs occupations accoutumées. On ne voyait pas alors ce qu'on vit plus tard, des hommes à deux sabres, appelés *samuraï,* pleins d'arrogance, vivant sans rien faire et dispensés, quand ils faisaient voler d'un coup de sabre la tête de quelque homme du peuple, d'en répondre devant l'autorité... Plus tard les monarques perdirent leur puissance, et le mal devint plus grand que les mots ne peuvent l'exprimer; mais, revenus aux principes de l'ancienne monarchie, nous avons rendu au peuple ses droits et sa liberté. Tout le monde a aujourd'hui les mêmes devoirs envers l'état... Il en est un que les étrangers appellent l'impôt du sang. Chacun en consacrant sa vie à l'état ne fait que se protéger lui-même contre les calamités publiques qui l'attendraient... En conséquence, les jeunes gens âgés de vingt ans dans les quatre classes de la population seront enrôlés sur les registres militaires et devront se tenir prêts au premier appel. »

Si nous nous proposions dans ces pages de donner un tableau général et complet de la civilisation du Japon, il nous resterait à parler d'une foule de sujets qui ne peuvent trouver place dans les limites de cette étude : les arts, l'industrie, les productions réclameraient une mention; mais nous avons voulu seulement indiquer les principaux progrès accomplis ou en voie de s'accomplir au contact de l'élément européen. A travers des obstacles nombreux, des efforts maladroits, des tentatives puériles pour s'arracher à toute tutelle avant l'heure, le Japon marche dans une voie de développe-

ment où il est aidé par les exemples, les leçons, les conseils de l'Europe, qu'il suit parfois avec plus de sagacité qu'il ne met de bonne volonté à les écouter. Dans cette voie, il lui reste de longues étapes à parcourir. Dans quelles conditions se trouve-t-il pour aborder cette vaste entreprise? Quelles sont ses ressources? Sur quels secours extérieurs peut-il compter? Quelles difficultés intérieures a-t-il à craindre? Enfin le génie de la race sera-t-il à la hauteur de ses ambitions? C'est ce que nous nous proposons d'examiner. Les peuples ont comme les malades leurs époques de crise, d'où ils attendent le salut ou la mort; le médecin, les amis se demandent, pleins de crainte et d'espoir, dans quel état de forces le patient abordera l'épreuve décisive.

II.

La superficie totale des 3,800 îles qui composent le Japon est de 23,286 *ri* carrés, soit 2,800 myriamètres carrés; elle est divisée en 65 *ken* ou préfectures, plus 3 *fu* ou capitales, comprenant au total 63,659 villes, villages ou hameaux, et renfermant 33 millions d'habitans, s'il faut s'en rapporter aux recensemens faits jusqu'à présent. Mais on a peine à croire que la population soit aussi dense quand on a parcouru les déserts qu'on rencontre dès qu'on s'éloigne des sentiers battus pour gagner les montagnes qui occupent une bonne partie du pays. On n'a pas encore calculé la surface cultivée; elle produit un revenu d'environ 32 millions de *koku* (1) de riz supportant une taxe de 11,650,000 *koku*. A part le produit des douanes, qui s'est élevé pour 1875 à 1,500,000 piastres, la principale ressource du trésor est l'impôt foncier, qui est à la fois écrasant et inégal, puisqu'il varie entre 35 et 50 pour 100 du revenu net des propriétés. On ne peut échapper à la nécessité de dresser le cadastre général en vue de la péréquation de l'impôt; mais, si l'on songe aux difficultés qu'un pareil travail soulève en France, où l'on possède tous les élémens d'appréciation, on ne peut qu'être effrayé des obstacles qu'il rencontre ici, alors qu'il n'existe même pas une mensuration exacte du pays, ni une commune mesure de dimensions ou de prix. La situation du Japon à cet égard est pire que celle de la Turquie, et ce n'est malheureusement pas le seul point de rapprochement qui s'offre à l'esprit. Le mode de paiement ne donne pas moins d'embarras que l'assiette de l'impôt. Autrefois le paysan payait en nature sur sa récolte, et le gouvernement n'ayant à solder que des dépenses locales, se libérait à son tour en donnant des sacs de riz à ses employés, à ses pensionnaires. Au-

(1) 21 millions d'hectolitres.

jourd'hui, forcé, pour une foule d'achats à faire à l'étranger, de disposer d'une grande quantité de numéraire, il a ordonné que le paiement de l'impôt se ferait en espèces; mais, pour convertir ses produits en argent, il faudrait au fermier des centres de commerce, des marchés, des routes pour s'y rendre, et une production assez abondante pour s'adresser à l'exportation; il lui faudrait enfin un système de banques solidement organisées et excitant sa confiance. Faute de ces élémens, il lui est impossible de s'acquitter en argent, et quand il sent le joug peser trop lourdement sur ses épaules, il se révolte, comme il est arrivé tant de fois dans le cours des dernières années. Soumis pour tout le reste, l'homme de la glèbe redevient féroce quand le fisc tente de lui arracher la subsistance de sa famille, pour la jeter dans des dépenses d'apparat qui ne profitent qu'à la capitale. La réforme est d'autant plus urgente que l'excès des taxes, en empêchant le cultivateur de faire aucune économie, met obstacle aux améliorations qu'il pourrait réaliser, et tarit par suite les sources mêmes de la production; mais, d'autre part, la diminution des taxes foncières aurait nécessairement pour résultat d'augmenter celles qui frappent le commerce, et dans la situation précaire où est celui-ci, on ne saurait l'atteindre sans le tuer.

Avant d'entrer dans l'examen de la situation financière, il est nécessaire d'observer qu'il n'existe pas encore de comptabilité publique au Japon. Le gouvernement a pris, depuis quelque temps, l'habitude de publier à l'avance le budget projeté de chaque année, mais le public ne possède pas les élémens d'un contrôle sérieux, et d'ailleurs le règlement des comptes est secret, et nul ne sait comment le projet a été mis à exécution, quelles augmentations ou quelles diminutions ont subies les chiffres du budget estimatif. Sans doute, le chapitre des recettes contient invariablement un article qui représente l'excédant de l'exercice précédent; mais comme cette déclaration n'est ni appuyée par des comptes, ni vérifiée par une assemblée ou un conseil quelconque, elle n'a d'autorité que celle qui s'attache à la personne du ministre des finances. Or, en tenant même sa véracité pour indubitable, on doit encore se mettre en garde contre des erreurs d'appréciation qu'il est difficile d'éviter en pareille matière. L'une des principales, c'est l'estimation de l'impôt foncier; cet impôt est en effet encore payé en nature dans une grande partie du pays, et là même où il est payé en espèces, il est calculé d'après le prix courant de la mesure de riz prise pour unité, le *koku*. Or quel est le prix du *koku?* Ce prix est variable et peut s'abaisser jusqu'à 2 *yen* (1), ou monter jusqu'à 4 et au-delà;

(1) Le *yen* vaut environ 1 dollar ou 1 piastre (5 francs); le *sen*, qui en est la centième partie, vaut 1 *cent* (5 centimes).

suivant qu'on aura choisi l'une ou l'autre limite extrême, le revenu estimé peut varier du simple au double, et un équilibre fictif s'établir sur le papier.

L'évaluation des recettes, pour l'année financière qui va du 1er juillet 1875 au 30 juin 1876, s'élève à la somme totale de 68,588,266 *yen*, dans laquelle figurent l'impôt foncier pour 51,505,967, le produit des postes pour 1,676,335, celui des douanes pour 1,744,837, l'impôt du revenu assis sur les salaires des employés, les pensions, etc., pour 2,376,095, le produit des divers travaux publics, mines, chemins de fer, télégraphes, manufactures, imprimerie de l'état, pour 1,841,753. Le premier et le plus important de ces articles présente une différence considérable avec celui de l'exercice 1874, qui ne s'élevait qu'à 44,600,000 *yen;* cette augmentation provient principalement de ce que le prix du *koku* était évalué précédémment à 3 *yen*, 92, tandis qu'il l'est actuellement à 4,49. Mais voici l'inconvénient d'un pareil système : si la récolte est abondante, le prix du riz baissant, le trésor est en perte; le gouvernement se voit alors obligé de faire des exportations pour relever le marché; mais vienne une année de disette, la réserve se trouve épuisée. En réalité, le trésor se trouve forcément dans la position d'un accapareur qui ouvre ou ferme, suivant son intérêt du moment, la barrière du commerce extérieur. De là ces décrets contradictoires en apparence, qui tantôt permettent, tantôt défendent l'exportation; de là une gêne constante du marché et l'impossibilité pour la population de profiter du bas prix des années fertiles, tandis qu'elle supporte le poids des mauvaises années.

Les dépenses prévues s'élèvent à 68,498,506 *yen*, qui comprennent 4,345,655 affectés au service de la dette nationale, dont 1,829,473 afférens à la dette étrangère; les pensions dues aux *samurai* dépossédés par la révolution de 1868 figurent pour 17,805,366 *yen;* le ministère de la guerre pour 6,950,000, celui des travaux publics pour 4,750,000, etc. La balance en faveur des recettes est de 89,760 *yen*. On remarquera de quel poids pèsent sur le trésor les pensions, qui absorbent plus du quart du budget. C'est là que réside la principale difficulté financière du moment : l'état succombe sous cette charge, dont il ne peut se débarrasser sans courir les chances d'une révolution politique.

La dette publique atteint le chiffre total de 142,289,580 *yen*, qui se décomposent ainsi : dette étrangère, emprunts contractés à Londres, l'un à 7, l'autre à 9 pour 100, 14,480,912 *yen;* dette inscrite envers des créanciers indigènes, 33,004,848; dette flottante représentée par le papier-monnaie, qui, seul aujourd'hui, sert aux transactions locales, 94,803,819. Cette énorme quantité de papier-monnaie n'est représentée par aucune encaisse métallique, car le

fonds de réserve, qui s'élève à 24,416,257 *yen*, consiste lui-même pour la plus grande partie en papier retiré de la circulation; c'est donc une valeur fictive d'environ 475 millions de francs qui circule et remplace absolument la monnaie d'or et d'argent, sans autre garantie que le crédit de l'état qu'elle déprécie considérablement. L'habitude du papier-monnaie est tellement invétérée chez les Japonais, qu'ils acceptent très volontiers cet état de choses; mais les paiemens à faire au commerce étranger ne peuvent s'exécuter qu'en numéraire, et il en résulte un appauvrissement inquiétant du stock métallique : il est sorti 9,455,274 *yen* des divers ports du Japon, contre 86,544 entrés pendant les six premiers mois de 1875.

Les budgets s'équilibrent-ils? s'équilibreront-ils longtemps? Telle est la première question qu'on se pose devant cet exposé financier. Le ministre des finances actuel, comme on vient de le voir, répond en annonçant un excédant de recettes; son prédécesseur répondait en avouant un déficit annuel de 10 millions de *yen* et en pronostiquant la banqueroute à courte échéance, après quoi il donnait avec fracas sa démission, accompagnée d'un mémoire qui présentait un tableau sanglant du désordre des finances. Entre les deux ministres, nous ne déciderons pas; mais le fait suivant permettra au lecteur de se figurer l'état réel des choses. Dans le budget de 1874, on présentait le fonds de réserve, porté alors à 30,394,000 *yen*, comme formé en partie de l'emprunt de 2 millions sterling contracté à Londres, et en même temps on déduisait de ce fonds de réserve les intérêts de la dette, de sorte que le Japon apparaissait comme un débiteur qui contracte un nouvel emprunt pour payer l'ancien, à la façon de la Porte. Cet article des intérêts a été porté avec raison, dans le dernier budget, au compte des dépenses ordinaires couvertes par les recettes ordinaires; mais on peut juger par là une comptabilité sujette à de pareilles méprises.

L'équilibre budgétaire fût-il établi, ce qui reste douteux, le gouvernement ne serait pas encore au bout de sa tâche. Il ne faut pas oublier en effet que le Japon est entré dans une voie de développement où il ne peut s'arrêter à moitié chemin; il est déjà trop engagé avec les prêteurs européens pour leur fermer la porte au nez et revenir à son ancien isolement; il est donc condamné à surmener sa production pour faire face à ses obligations, et à maintenir ses dépenses sur le pied qu'exigent ses relations européennes et ses projets de perfectionnement national. C'est ainsi qu'il doit entretenir une armée, se créer une marine, étendre l'instruction publique, les travaux d'utilité générale, faire face peut-être à une guerre prochaine avec la Corée ou la Chine, se libérer d'une manière ou d'une autre envers les *samuraï* pensionnés, etc. En un mot, sous peine de retomber dans un état de faiblesse où son indépendance

même serait menacée, il faut qu'il marche, qu'il se transforme, et pour cela qu'il dépense beaucoup. Il ne peut faire d'économies, parce qu'il n'en pourrait réaliser que sur des dépenses nécessaires et vitales; il est obligé au contraire, comme un père de famille accablé de lourdes charges, de grossir son revenu en faisant travailler son capital. Or ce développement économique peut-il être attendu de l'initiative privée, de la libre activité des particuliers? En aucune façon; nous dirons bientôt pourquoi. Il faut donc que l'initiative vienne encore du gouvernement, qui est par la force des choses le grand industriel, le grand cultivateur, le grand commerçant, sans être toujours le plus éclairé. Il faut que le trésor avance des capitaux pour la mise en valeur du pays; mais le trésor n'a pas de quoi suffire à ses propres obligations et ne peut faire d'avances pour des dépenses extraordinaires, qui sont cependant inéluctables. Où trouver ces ressources exceptionnelles? Il ne faut pas songer à une augmentation des impôts, déjà trop lourds, qui appellent un dégrèvement. Il ne faut pas davantage compter sur une augmentation du produit soit des douanes, soit des railways, télégraphes, etc., contre laquelle protestent les chiffres et les faits. Quel moyen reste donc? — L'emprunt. L'emprunt par souscription nationale ne donnerait rien, parce qu'il n'y a pas de numéraire entre les mains du prêteur. Il faut donc de nouveau recourir à l'emprunt étranger; mais alors pour que le troisième emprunt ne soit pas à un taux usuraire et accablant, il faut offrir aux capitalistes européens des garanties sérieuses; la principale de ces garanties devrait être le crédit. Il n'en faut pas parler dans un état qui a une circulation fiduciaire de 475 millions de francs; reste l'hypothèque. Elle ne peut porter sur les douanes, déjà affectées à l'emprunt de 1870 (Lay), ni sur les chemins de fer qui garantissent à l'Oriental-Bank l'emprunt de 1873. Elle ne peut donc être établie que sur cet élément multiple, insaisissable, incertain, qui consiste dans le développement à venir, ou sur un élément matériel, mais mal déterminé, les mines. Nous sommes ainsi conduits à examiner quelle est l'étendue actuelle, l'accroissement présumable des ressources matérielles du pays, et en second lieu quelles espérances on peut fonder sur les mines.

La fortune d'un pays peut se décomposer en plusieurs élémens qui sont la fécondité naturelle du sol, l'aptitude de ses habitans au travail, le capital considéré comme instrument industriel; en un mot la terre, l'homme, la richesse accumulée, telles sont les sources de prospérité publique qu'il faut rapidement passer en revue. On a vu que la superficie est d'environ 28 millions d'hectares, mais tant s'en faut qu'elle soit tout entière livrée à la culture; on évalue à un dixième la surface de culture du riz; chaque hectare cultivé nourrit à ce compte 10 habitans. Les pâturages manquent pour le

mouton, mais la place ne manque pas pour créer des prés artificiels, et l'on a calculé que le Japon pourrait nourrir 28 millions de moutons produisant chacun 5 livres de laine par tonte. Le sol volcanique est d'une fertilité remarquable; mais le climat constamment humide ne convient pas à toutes les cultures; c'est ainsi que les fruits du pays sont dépourvus de saveur et ceux qu'on a transportés d'Europe perdent rapidement leur goût. Le thé, le tabac, poussent en abondance et suffisent largement aux besoins de la population, qui en fait une grande consommation. Il est impossible de connaître le chiffre des récoltes, mais on connaît le chiffre des exportations qui, pendant les six premiers mois de 1875, s'est élevé pour le thé à 7,327,000 *catties*, pour le tabac à 1,855,000 *catties*. Le coton ne suffit pas au contraire aux habitans. On recueille encore le camphre, la cire végétale, le miel, le *sea-weed*, sorte d'herbe marine comestible très goûtée en Chine; le chanvre japonais est réputé pour ses qualités particulières et coté sur la place de Londres au-dessus de toutes les autres provenances de même espèce, mais il n'atteint le marché européen que grevé de tels frais, qu'il ne peut rivaliser avec les produits moins coûteux de Manille et d'Europe. Enfin le ver à soie, exempt jusqu'à présent des maladies qui l'ont atteint en Europe, prospère dans presque toutes les vallées du centre et fournit au commerce non-seulement des cocons, mais des graines longtemps recherchées des éducateurs de Provence ou d'Italie, et des soies filées de qualité inférieure. En résumé, le Japon, quoique dénué de bétail, est richement doué sous le rapport des produits agricoles; la pêche y donne des résultats considérables et prend une place prépondérante dans l'alimentation. Grâce à cette abondance naturelle, le sol suffit sans peine à nourrir ses habitans.

Telle est la matière; quel est l'artisan? Le travailleur japonais, l'homme des champs, l'ouvrier des villes, est généralement intelligent, ingénieux, de mœurs douces et même joviales, d'un commerce plus aimable à coup sûr que la plupart des hommes de même condition dans beaucoup de pays civilisés. Il est plutôt actif que laborieux et plutôt patient qu'énergique. Il remplit sans trop gémir la tâche immédiate nécessaire à lui assurer la subsistance de la journée; mais là s'arrête son effort. Il ne cherche ni à améliorer sa condition, ce que les lois ne lui permettent guère, ni à grossir ses économies; il ne rêve pas de devenir un capitaliste; imprévoyant au suprême degré, dès qu'il a quelque argent disponible, il le dépense en amusemens. A-t-il le nécessaire, il ne songe pas à se procurer le superflu. Jamais on ne le voit se surmener en vue d'un gros bénéfice, se hâter de terminer une tâche pour en aborder une autre. Si vous commandez à un ouvrier un travail quelconque, il vous demandera toujours plus de temps qu'il n'en

faut; menacez de retirer la commande, il y renoncera plutôt que de s'exposer à plus de fatigue qu'il ne veut s'en donner. Entrez dans un atelier; on fume, on rit, on cause; de temps en temps on donne un coup de marteau, on soulève une pierre, puis on discute sur la manière de s'y prendre, on recommence; enfin le jour baisse, l'heure sonne, et voilà la journée finie. On a toujours un prétexte pour chômer, la chaleur, le froid, la pluie et surtout les fêtes. A quoi bon s'exténuer? Il faut si peu pour vivre et pour élever une famille. Un adulte peut dans les villes se nourrir pour 2 *yen* 75 *sen* (14 fr.) par mois, à raison de trois repas par jour, composés de riz, de poisson, de légumes, et arrosés de thé faiblement coloré. Dans la campagne, il vit avec 20 *yen* (100 fr.) par an. Grâce à la douceur relative du climat, l'homme rustique a peu de besoins : une méchante cabane, quelques vases de laque ou de porcelaine grossière, une natte pour tout mobilier et quelques vêtemens de coton ou de soie qu'il aime à tenir propres, voilà à quoi se bornent ses désirs. Augmenter sa production, ce serait travailler pour le fisc bien plus que pour lui, et il fait si bon s'endormir dans une douce somnolence en regardant monter aux poutres la fumée du brasier! Les familles sont peu nombreuses; on aime mieux avoir peu de bouches à nourrir et moins de bras à employer. Grâce à l'adoption, qui lui permet de placer ses fils sous un autre toit, le père s'arrange pour n'avoir que deux ou trois enfans à élever. Vers cinquante ans, il renonce complétement, s'il le peut, au travail, garde la maison et reste à la charge de son fils aîné, qui le nourrit pieusement jusqu'à sa mort.

Tel est le type de la race appelée depuis des siècles à mettre le Japon en valeur; sans besoins, sans ambition pour lui ni pour ses enfans, l'homme du peuple s'estime heureux s'il ne meurt pas de faim et s'il peut, quand on lui demande compte de son passage sur la terre, répondre, comme ce personnage illustre qui avait sauvé sa tête au milieu des tourmentes révolutionnaires : « J'ai vécu. » Considéré au point de vue social, il n'est nullement malheureux; il vit doucement, au grand air, au soleil, en flâneur, et sa condition est cent fois préférable à celle du travailleur besogneux, haletant, surmené, qui gagne péniblement sa vie dans les ateliers de Manchester ou végète dans les bouges infects de Londres; mais, considéré comme machine humaine, on conçoit qu'il ne progresse pas et rende peu. De là vient que, malgré le bon marché de la main-d'œuvre (résultat du bon marché de l'alimentation), l'industrie japonaise n'arrive pas à produire à des prix rémunérateurs; on obtient des œuvres fines, délicates, soignées, mais qui, tout compte fait, ne peuvent lutter de prix avec la concurrence européenne. Le commerce étranger s'est évertué à créer dans la population des besoins qui n'existent pas; le gouvernement a semblé lui-même encourager

ce mouvement. On a tenté de vaincre cette apathie, on y a échoué jusqu'à présent, et l'on a constaté, comme le disait un peu brutalement l'auteur d'une de ces tentatives malheureuses, « qu'on ne peut faire boire un Asiatique qui n'a pas soif. » Quant aux autres agens du travail, il n'est pas besoin de dire que les machines n'existent pas et que l'ouvrier n'a pas de quoi en acheter; le seul auxiliaire de l'homme, c'est le cheval, qui sert parfois au labour, mais principalement au transport. Il est, comme son maître, patient, sobre, docile, mais sans énergie et incapable d'une besogne trop rude.

Voici donc une nation de plus de 20 millions d'hommes qui, depuis des siècles, cultive le pays et depuis 300 ans jouit d'une paix profonde. Qu'a-t-elle fait? Quel legs les générations passées ont-elles transmis aux générations présentes? On cherche à la surface du sol ces gigantesques travaux qui témoignent de la grandeur des peuples et qui marquent le passage des Égyptiens, des Grecs, des Romains, ces aqueducs, ces chaussées, ces canaux, ces ports, dont le flot de l'invasion a été impuissant à supprimer les débris. Que trouve-t-on? Rien, ou presque rien; quelques rivières canalisées, quelques chemins plutôt tracés que faits, des temples de bois et ces *siro* ou châteaux-forts derrière les remparts desquels s'abritait l'indépendance des *daîmios*. Mais de travaux réellement profitables à l'industrie, à la prospérité générale, aucun, moins qu'en Espagne, moins qu'en Chine. Les ancêtres n'ont pas fait assez d'économies pour les placer dans des œuvres, ou s'ils en ont fait, elles ont été absorbées par cette classe inutile et dévorante des *hattamoto*, qui pèse encore aujourd'hui de tout son poids sur le peuple laborieux.

Si on jette les yeux sur le présent, on voit, il est vrai, s'élever de ci de là quelques hautes cheminées de brique, quelques usines, quelques becs de gaz, quelques tuyaux de locomotives. Vient-on aux chiffres, on constate que ces entreprises ont coûté des prix fabuleux, hors de toute proportion avec les résultats qu'elles peuvent donner; que les usines feraient faillite si elles n'étaient alimentées par le trésor; que le chemin de fer coûte par an une somme d'intérêts dix fois supérieure à celle de ses recettes; qu'en un mot ces travaux commencés à la légère dans toutes les directions sont pour la plupart des sources de nouvelles dépenses et non de richesses : au lieu de tendre à développer la source principale et pour le moment unique de la fortune indigène, l'agriculture, forcer la production du riz, faciliter son écoulement sur le marché, augmenter et améliorer l'industrie des soies, créer celle du chanvre, leur but semble surtout de fabriquer sur place des objets que le pays ne peut produire ou qu'il ne peut créer à des prix raisonnables et capables de rivaliser avec le commerce européen. Ceux mêmes d'entre ces travaux qui seront utiles un jour sont aujourd'hui pré-

maturés, parce qu'ils précèdent celui qui devrait marcher avant tous les autres, l'établissement des communications.

A défaut d'un capital industriel en nature, trouve-t-on un capital en numéraire qui puisse le remplacer? L'argent manque dans la circulation, et rien ne permet de supposer qu'il se cache au fond des tiroirs. Le stock métallique n'a jamais été considérable, si l'on songe que les petits souverains locaux émettaient jadis du papier-monnaie et que les échanges se faisaient principalement en sacs de riz. Aujourd'hui ce stock a baissé dans des proportions dont un journal indigène se déclare avec raison effrayé : il compare avec des lamentations patriotiques le chiffre des importations et des exportations, dont le tableau suffit à expliquer le drainage d'espèces dont le commerce japonais a été victime. En 1868, les résultats se balancent; de 1869 à 1870, l'importation excède de 30,432,123 *yen* l'exportation; de 1870 à 1872, les chiffres diminuent; mais l'excédant est relativement aussi fort et s'élève à 10,030,743 *yen*. En 1874, l'excédant est de 12,952,730 *yen*. En admettant avec notre auteur que la réserve monétaire tant ancienne que moderne doive être évaluée à 58 millions de *yen*, on voit en combien d'années et même de mois elle serait épuisée, en tenant même compte d'une fabrication mensuelle de 205,000 *yen*.

On se demandera naturellement en lisant ces chiffres comment l'or n'obtient pas une prime énorme sur le papier : le change n'atteint pas 5 pour 100. Cela tient aux coutumes traditionnelles du peuple, qui a plus de confiance dans les *kinsats*, papier revêtu de la griffe impériale, que dans les monnaies facilement altérables et souvent altérées jadis. Le commerce étranger profite de cette insouciance pour attirer à lui tous les métaux précieux, qui vont s'accumuler dans les caves des banques européennes; mais cette quiétude ne peut durer toujours; à mesure que les générations qui grandissent acquerront la notion des lois économiques, elles se rendront compte de l'inanité du signe placé entre leurs mains; elles s'apercevront que les achats à l'étranger leur sont interdits, et il se produira infailliblement une crise dont il est difficile de calculer la portée.

Dès aujourd'hui le manque de numéraire a produit des inconvéniens assez graves pour qu'on y cherchât un remède : on a cru le trouver dans la création des banques, on n'a rencontré que des mécomptes. Obéissant à des conseils peu éclairés, les Japonais ont pensé découvrir du premier coup un moyen de changer leur plomb en or, et, sans tenir compte des lois économiques qui condamnaient leur tentative, se sont plu à croire qu'un système de banques à l'instar des États-Unis leur fournirait les facilités de circulation qui leur manquaient. Ils ne songeaient pas que l'immense et inces-

sante production de l'Amérique la place dans des conditions différentes de l'état restreint et gêné de l'industrie japonaise, et que le système financier d'un peuple aventureux et libre ne convient pas à une nation timide et nouvelle aux transactions, entravée par mille règlemens. Un journaliste rappelle à ce propos avec quelque malice l'aventure du tailleur chargé par le roi de Laputa de faire un habit à Gulliver; il vint prendre l'altitude du héros au moyen d'un sextant et d'un compas, et après en avoir dressé la topographie, tailla un habit qui n'allait pas, faute d'un zéro dans son calcul. On s'était proposé d'attirer les capitaux dans un vaste réservoir d'où ils pussent être déversés sur le commerce, ainsi que cela se passe en France, en Angleterre, en Amérique; mais les banques nationales dans ces pays ne sont que les régulateurs du crédit et du prix de l'argent; elles ne créent pas le numéraire là où il manque; ce sont des bassins de partage des richesses, non des sources, et leur rôle se réduit à rien, leurs opérations sont même factices et dangereuses quand il leur manque la matière première : c'est dans une pareille question, plus qu'en toute autre, qu'il est périlleux de vouloir forcer la nature des choses, et, pour revenir à Dan Swift, de tailler des pantalons tout faits; la faillite du grand banquier Onö l'a trop bien prouvé. La gêne que causent dans les transactions, d'une part ce système protecteur, de l'autre l'appauvrissement, se manifeste par une diminution considérable dans le chiffre des affaires, qui était en 1872 de 50,482,973 piastres, et qui est tombé en 1874 à 44,225,266, pour s'abaisser encore en 1875 et 1876. En voyant cette stagnation, qui menace d'être durable, nos négocians se rappellent avec amertume les premiers jours de l'ouverture, le temps des *princes merchants*, des fortunes rapides, et s'accusent tout bas sans doute de ne pas s'être demandé plus tôt si la poule devait toujours pondre des œufs d'or. Beaucoup se retirent, quelques-uns liquident avec perte; on a vu des faillites, on en craint d'autres; une banque assise à la fois sur la Chine et sur le Japon, qui jusqu'en 1873 avait 542,000 piastres de bénéfices annuels pour un capital de 5 millions, annonçait en 1874 à ses actionnaires un bénéfice net réduit à 104,000 piastres et ses actions tombaient misérablement. « La crise est grave, disait un jour quelqu'un. — Non, lui répondit-on, l'époque est arrivée. »

Ainsi, dépourvu de capitaux accumulés, insuffisamment pourvu pour le moment d'instrumens d'échange, le Japon se trouve hors d'état de mettre en valeur les richesses naturelles de son sol. Est-il donc condamné à rester éternellement dans cet état stationnaire? — Nullement. Le remède est fort simple et saute aux yeux. Ce qui manque, c'est le capital industriel; puisqu'il n'existe pas dans le

pays, il faut aller le chercher ailleurs, il faut faire appel à la bourse de l'Europe, qui ne demande pas mieux que d'étendre son activité sur un terrain nouveau, comme elle l'a fait aux Indes, en Australie, au Brésil et ailleurs. Mais l'industriel anglais ou le colon américain ne se contenteront pas de prêter leur argent; il leur faut des garanties, et la première de toutes, c'est de leur laisser gérer eux-mêmes les entreprises qu'ils commanditeraient, c'est de leur permettre d'être propriétaires, manufacturiers, concessionnaires, et de déployer en personne cette activité qui a déjà changé la face de tant de pays. Alors on verrait le bien-être pénétrer partout, le sol, qui nourrit déjà ses habitans, les enrichir, et l'énergie nouvelle du Japon provoquer la confiance et fonder son crédit. Mais pour cela il faudrait ouvrir le pays, il faudrait établir une législation civile, qui donnerait aux étrangers des droits égaux à ceux des indigènes, une législation commerciale et industrielle comme celles de la France et de l'Angleterre; il faudrait par conséquent ouvrir toute grande la porte entre-bâillée, et c'est ce qu'on ne veut à aucun prix. On craint l'exemple de l'Inde, on craint le sort qui semble menacer l'Égypte, on voit l'indépendance nationale compromise, et l'on se promet intérieurement de sauver la situation économique sans laisser entamer la situation politique, sans abandonner surtout l'honneur du sauvetage à d'autres instrumens que des mains japonaises.

Si, faute d'employer des fonds européens, le Japon ne peut établir son crédit sur un développement agronomique et industriel, il ne lui reste plus qu'une chose à hypothéquer, ce sont ses mines. On en est encore à se demander quelle est la vérité au sujet de la richesse minérale de la contrée. Qu'il existe de très nombreux gisemens de charbon et de métaux, particulièrement d'argent et de cuivre, c'est ce que personne ne conteste et ce que révèle un tableau statistique placé sous nos yeux, qui n'indique pas moins de cent cinquante emplacemens différens. Mais la valeur de ces gisemens laisse place à de grands doutes. Nous devons à la plume élégante de M. Plunkett, alors premier secrétaire de la légation britannique à Yeddo, le premier travail sérieux qui ait été écrit sur les mines et d'où sont extraits la plupart des détails qui vont suivre. A l'exception des mines de charbon de Takasima, toutes celles du pays sont exploitées par galeries; les Japonais ne creusent jamais un puits, et, comme ils n'ont pas d'autre moyen d'épuisement que l'emploi des pompes faites avec des tuyaux de bambou, l'abandon des exploitations devient presque partout rapidement inévitable. Les travaux sont entrepris sur des proportions mesquines, faute d'argent; on creuse au hasard là où l'on soupçonne un gisement, sans prévoyance ni système; on pratique une ouver-

ture dans le flanc de la montagne, et, si l'on rencontre le minerai, on poursuit; sinon on ouvre un autre orifice un peu plus loin. Si la seconde tentative n'est pas plus heureuse, on se déplace encore, mais chacune des baies ainsi formées, n'en eût-on retiré qu'une demi-tonne de minerai, prend le titre de mine, et de là viennent ces longues listes qui étonnent le voyageur et entretiennent l'illusion que le Japon est un véritable Eldorado. Cependant une impression toute contraire ressort de l'examen des chiffres, et la conclusion qui s'impose est que le Japon, quoique riche en affleuremens de différentes sortes, n'est pas appelé à prendre un rang élevé parmi les contrées métallifères. Le produit total s'est élevé pour 1874 à une valeur de 3,687,275 *yen*, où le charbon entre pour plus de la moitié (1).

Il n'existe pas de code applicable à la propriété souterraine. Quelques règles empruntées à nos lois ont été décrétées il y a deux ans, mais elles n'ont pas réussi à l'emporter sur les coutumes locales. L'esprit en est avant tout d'exclure avec un soin jaloux les étrangers de toute participation à l'industrie minière. Ils ne peuvent avoir ni une action, ni une créance hypothécaire; un propriétaire qui admet un étranger à la participation de ses bénéfices s'expose à la confiscation, et les ingénieurs européens, qu'on est forcé d'employer, doivent, avant de signer un contrat, attester par une lettre écrite au directeur des mines, qu'ils n'ont aucun intérêt dans l'exploitation, et qu'ils renoncent même d'avance à saisir la mine pour sûreté de leur salaire, le tout à peine de dépossession pour le Japonais qui les emploie. Le principe que la propriété du dessus emporte celle du dessous n'est pas admis ici, et le propriétaire qui découvre une mine chez lui doit en obtenir la ferme moyennant une rente annuelle. Il ne peut céder son droit que du

(1) Tableau estimatif de la production des mines pour l'année 1874 fourni par l'administration des mines.

				Prix de chaque unité.			Valeur en dollars.
Charbon.....	390,000 1/2	tonnes.	....	5	*yen.*	....	1,950,000
Cuivre.....	3,000	—	....	300	—	....	900,000
Fer.....	5,000	—	....	30	—	....	150,000
Plomb.....	175	—	....	115	—	....	21,275
Étain.....	7 1/2	—	....	400	—	....	3,000
Argent.....	8,081	kilogr.	....	48	—	....	390,000
Or.....	400	—	....	600	—	....	250,000
Huile minérale..	575,000	*shos.*	....	0 04	*sen.*	....	23,000
				Total.....			3,687,275

Ce tableau ne comprend ni le soufre, ni le mercure, ni l'antimoine, dont les produits ne sont pas connus. Le *sho* vaut 1 litre 69 centilitres.

consentement du ministre des travaux publics à un candidat accepté par celui-ci. L'inventeur d'une mine, quand même il n'est pas le propriétaire du sol, en est le fermier de plein droit, si le maître du dessus ne réclame pas la préférence. Il n'y a rien de constant dans le montant de la redevance qui varie pour chaque mine; mais toutes sont soumises à un droit fixe de 3 *yen* par hectare, réduit à 1 *yen* 1/2 pour le fer et la houille. Toutes les redevances ont été d'ailleurs suspendues, à titre d'encouragement à l'industrie. La loi de 1873, pour être mise en vigueur, demanderait un corps d'ingénieurs qui manquera longtemps encore au gouvernement; la surveillance, ne pouvant être générale et profitable, se réduit à quelques tracasseries qui gênent l'initiative au lieu de l'aider. « Comme conclusion, dit M. Plunkett, je penche à croire que, malgré la présence de gisemens métallifères en beaucoup de points, il est extrêmement douteux qu'il y en ait beaucoup dont l'emplacement, le rendement et les conditions autorisent, quant à présent, à risquer de grands capitaux dans les entreprises métallurgiques. Il y a probablement de bonnes mines, mais je crains qu'elles ne soient plutôt l'exception que la règle, et, tout compte fait, la richesse minérale du Japon me semble avoir été jusqu'ici estimée par le public bien au-delà de la réalité. »

De ces appréciations, qui résument avec autorité l'opinion aujourd'hui établie, il résulte que les ressources métallurgiques du Japon n'existent pas encore industriellement, qu'elles attendent comme ses champs, comme ses landes, l'alluvion des capitaux qui doit les féconder. Le Pactole peut couler ici comme ailleurs, mais il faut l'y amener, et la source est loin. Les mines, dans leur état actuel, ne peuvent donc servir de garantie à un emprunt d'état, à moins que le prêteur ne soit en même temps autorisé à mettre en valeur un gage qui pour l'instant n'en a pas. On est donc ramené à cette nécessité que le gouvernement ne veut envisager à aucun prix : ouvrir le pays aux capitalistes. La situation ne peut se prolonger ainsi pendant très longtemps; il faut prendre un parti, ou renoncer absolument à un commerce extérieur ruineux pour le pays, rentrer dans l'ancien isolement, rejeter le rôle de peuple civilisé qu'on a voulu jouer, ou accepter franchement la liberté commerciale, la concurrence, la solidarité internationale avec toutes leurs conséquences. On comprend que c'est là une question qui domine toutes les autres et se mêle sans cesse à chacune dans les relations diplomatiques que nous nous réservons d'examiner.

GEORGE BOUSQUET.

LES

DERNIERS VIKINGS

ET LES

PREMIERS ROIS DU NORD

I. *The Vikings of the Baltic*, by G. W. Dasent, 3 vol. in-8°, London 1875; Chapman and Hall. — II. *The early Kings of Norway*, by Thomas Carlyle, 1 vol. in-8°, London 1875; Chapman and Hall.

Les romans historiques étaient fort à la mode parmi nous, il y a quelque quarante ans; aujourd'hui au contraire ce genre est tellement déchu de son ancien prestige que c'est presque une audace que de recommander comme une lecture à la fois émouvante et instructive un récit consacré à la peinture des âges passés. C'est une grave injustice à notre avis que cette défaveur, et nous essaierions volontiers un plaidoyer pour venger ce genre trop délaissé des accusations souvent légères dont il a été l'objet, si le récit que nous voulons signaler n'était assez riche en intérêt pour réclamer tout le temps et tout l'espace dont nous pouvons disposer aujourd'hui. D'ailleurs ce plaidoyer ne serait pas précisément à sa place ici, car c'est à peine si l'œuvre de M. Dasent mérite le nom de roman, tant elle se tient près de l'histoire et tant elle lui reste fidèle, même en s'en écartant. C'est un récit consacré aux entreprises et aux aventures d'une formidable association de pirates qui, sur la fin du xe siècle, s'établit sur les bords de la Baltique, à l'embouchure de

l'Oder, et fut longtemps un souci et un danger pour les souverains du nord. L'auteur, M. Dasent, est un des hommes les plus versés de l'Angleterre dans la connaissance des vieilles annales de la Scandinavie et de la littérature islandaise, et il est notamment le traducteur de ce *Saga de Nial* dont M. Geffroy entretenait récemment les lecteurs de la *Revue*. Aussi, tout plein de son sujet, abonde-t-il en détails et en épisodes qui donnent de l'authenticité même aux parties purement romanesques de son œuvre. L'érudition de l'auteur nous est une garantie de la vérité des mœurs qu'il nous présente, même quand les faits dont il se sert pour nous les présenter sont légèrement inexacts. Il a d'ailleurs loyalement expliqué dans la courte préface qu'il a mise en tête de son récit en quoi consiste la principale de ces inexactitudes : c'est qu'il a suivi pour la disposition des faits la succession même dans laquelle ils sont présentés par le *Saga des vikings de Jomsburg*, de préférence à la succession établie après enquête par la critique historique moderne. Ayant à choisir entre l'ordonnance de l'histoire poétique et l'ordonnance de l'histoire critique, il a choisi la première comme répondant d'une manière plus directe et plus vivante au genre de composition qu'il se proposait. Inexactitude vénielle s'il en fût, et à laquelle les lecteurs, même les plus érudits, ne perdront pas grand'chose. Pour prendre un des plus considérables parmi ces faits, je suppose que peu de lecteurs se soucieront de savoir si ce ne fut pas à la bière des funérailles du roi Harold à la dent bleue plutôt qu'à celle de Harold le Superbe, père de Sigvald, capitaine de Jomsburg, que Sweyn prononça son vœu contre Ethelred d'Angleterre et que les vikings prononcèrent le leur contre Hakon-Jarl de Norvége; plus d'un en revanche aimera à savoir ce que c'était chez les vieux Scandinaves qu'une bière des funérailles et quelles scènes s'y passaient. En termes plus généraux, c'est moins l'exacte chronologie de faits aujourd'hui absolument enfouis sous la poussière des siècles que la vérité des mœurs, dont le récit de M. Dasent contient une peinture très vivante et très complète, qui importe au lecteur moderne. C'est cette peinture que nous nous proposons d'en tirer, en écartant les parties plus particulièrement romanesques et en groupant autour des principaux personnages tous les détails qui sont de nature à faire apparaître une image fidèle du dur berceau des nations du Nord, du sauvage enfant que nous y entendons vagir, et des terribles pères nourriciers que nous voyons faire auprès de lui office d'éducateurs.

Un livre récent de Thomas Carlyle, *les Anciens Rois de Norvége*, qui nous arrive en même temps que le roman de M. Dasent, nous permet à beaucoup d'égards de compléter et d'animer encore ce tableau. Ce livre, suite de notes admirables où l'auteur a résumé

toute l'histoire de la dynastie d'Harald Haarfagr avec le relief puissant qu'il sait donner à tous ses récits et la vie dont il sait animer la moindre figurine historique qu'il présente, est le résultat probable d'une étude entreprise pour éclaircir les rapports si intimes, mais si compliqués et si obscurs qui ont uni avant et après la conquête danoise l'Angleterre saxonne et les pays scandinaves. Tous ceux qui connaissent Thomas Carlyle savent, sans que nous ayons besoin de leur en donner l'assurance, qu'ils trouveront dans son livre toute parcelle d'héroïsme, tout acte valant la peine d'être connu ou toute parole valant la peine d'être retenue, qui peuvent se rencontrer dans ces vieilles annales du Nord. Tout ce qu'il y a eu d'humain en Norvége pendant plus de trois longs siècles est contenu dans ce volume court, mais dense de faits et de caractères comme une vieille peinture de Van-Eyck; le reste est affaire d'érudition pure ou de curiosité. Combien un tel livre est fait pour inspirer le regret que ce moyen âge anglais, dont Carlyle a dit si souvent qu'il était l'époque où l'Angleterre avait été plus particulièrement fertile en hommes vraiment grands, n'ait pas trouvé en lui son historien et son juge!

I. — LES VIKINGS DE JOMSBURG.

A l'époque où nous transporte le récit de M. Dasent, c'est-à-dire vers la fin du xe siècle, l'aventureux esprit d'entreprise des hommes du Nord avait subi une altération radicale, conséquence de la transformation bienfaisante que traversaient alors les contrées scandinaves. La vieille féodalité barbare, plutôt vaincue par la nécessité des temps que par le déclin des qualités guerrières et du féroce esprit de liberté qui l'avaient jusqu'alors maintenue, cédait partout la place à l'élément monarchique; aux mêmes années et presque aux mêmes heures, Gorm en Danemark, Éric en Suède, Harald Haarfagr en Norvége, jetaient les fondemens des trois monarchies du Nord, royautés d'abord bien imparfaites, bien rudimentaires et bien grossières, mais qui étaient tellement voulues par la nécessité qu'au bout de moins d'un siècle elles avaient acquis une force inéluctable, avaient revêtu leur forme parfaite, s'étaient conquis un renom équivalant à ce que nous appelons la gloire, et que même l'une d'elles, celle de Danemark, s'était élevée jusqu'à la splendeur la plus magnifique. C'est ici l'occasion de faire une remarque qui a son intérêt. Tous les peuples européens, même les plus infimes, ont tour à tour exercé la suprématie sur notre continent ou ont eu leur heure de prépondérance; seul le Danemark semble faire exception à cette règle générale, et se présente dans l'histoire toujours faible ou toujours malheureux; cependant il a eu son heure comme

toutes les autres nations, et même il les a toutes devancées dans cette voie de la suprématie; seulement cette suprématie, il faut aller la chercher dans une lointaine et barbare époque, la plus ténébreuse qu'ait jamais traversée l'histoire humaine. A moins que l'on ne veuille compter l'Espagne musulmane des Abdérame comme une puissance européenne, quel était entre le dernier tiers du xe siècle et le premier tiers du xie, — alors que la France gisait étouffée sous l'agonie carlovingienne ou rassemblait humblement ses plus proches tronçons sous les premiers Capétiens, alors que l'Allemagne après avoir ramassé l'héritage de Charlemagne le sentait encore mal assuré en son pouvoir, et que Rome passait d'anarchie en usurpation et d'usurpation en anarchie sous les princes de la famille de Théodora et de Marozie, — le royaume réellement prépondérant, sinon le Danemark de Sweyn et de Knut, qui conquirent et gouvernèrent l'Angleterre, tinrent pendant leurs règnes le royaume naissant de Suède dans leurs intérêts et sous le protectorat de leur amitié, et disputèrent la Norvége aux deux Olafs? Knut le Grand, fils de Sweyn à la barbe fourchue, que nous allons voir figurer dans le récit de M. Dasent, petit-fils d'Harold à la dent bleue, qui porta le Danemark à un si haut degré de puissance, en fut le quatrième roi seulement, en sorte que la suprématie qu'il lui conquit fut presque voisine de son berceau, tant les choses vont vite lorsqu'elles ont rencontré leur vraie direction et leur juste engrenage. Dans ce souvenir, tout lointain qu'il est, le Danemark actuel peut encore trouver une consolation à ses malheurs répétés et à sa récente mutilation.

Dans ces conditions nouvelles, la piraterie scandinave dut nécessairement cesser d'être ce qu'elle avait été, une véritable institution sociale. Chaque année en effet, les *jarls* et les petits rois des contrées du Nord rassemblaient, dès que le printemps revenait, les jeunes guerriers de leurs districts, et, se mettant à leur tête, s'embarquaient pour quelque expédition aventureuse où ils pouvaient gagner richesse et renom; c'était comme un système régulier d'écoulement pour le trop plein des élémens d'ardeur et de turbulence qui surabondaient dans cette barbarie vigoureuse, et comme une consécration annuelle de ces mâles qualités de courage et d'énergie que la religion d'Odin recommandait à ses sectateurs comme les seules qui fussent dignes d'estime et de louange. Ce brigandage régularisé, légitimé et élevé à la hauteur du patriotisme était à la fois une école de guerre et une carrière constamment ouverte aux ambitions de la jeunesse scandinave. Ces moyens de faire son chemin et de se créer sa place étaient bien barbares, mais dans ce monde, où le *struggle for life* de Darwin domine hélas! trop réellement, est-il bien sûr que l'on ne trouverait pas quelque chose d'analogue à ces violentes méthodes de parvenir, même au sein des

sociétés les plus civilisées? Par exemple, un des principaux griefs que le baron Lisola, ce fougueux Franc-Comtois qui fut un adversaire si acharné de Louis XIV, faisait valoir contre la France auprès de la maison d'Autriche, c'est que la noblesse française avait pour mission d'entretenir constamment la guerre, afin que ses enfans trouvassent à leur entrée dans la vie une carrière assortie à leur condition et de plus grandes chances de fortune. Et n'est-il pas vrai aussi que, lorsqu'un peuple a été conquérant heureux pendant quelques années seulement, il s'est habitué à l'idée qu'il lui est légitime de s'enrichir par les armes du bien d'autrui, et que lorsque l'insuccès arrive il se regarde presque comme frustré? Beaucoup de choses en ce monde sont affaires de forme, et peut-être ce vieux système de piraterie scandinave ne nous paraît-il si loin de nos instincts que parce qu'il se présente à nous revêtu de la chemise de mailles.

Sans doute cette institution de la piraterie était un mal; cependant, comme une loi de la nature ne veut pas qu'il y ait si grand mal qui ne soit mêlé de quelque bien, elle ne fut pas sans fruits pour le progrès humain. Grâce à cette habitude des expéditions navales annuelles, les hommes du Nord furent de remarquables colonisateurs. Par eux, l'Islande glacée entra dans le concert de la civilisation naissante, et l'Islande leur paya plus tard ce bienfait en tenant ces registres de leurs exploits et de leurs aventures, qui, connues sous le nom de *Sagas*, ont formé un des monumens historiques les plus vivans et les plus originaux que la mémoire humaine ait composés. D'autres peuplèrent les îles Féroe, désertes jusqu'à eux; d'autres encore, les îles anglaises des Hébrides, des Shetland et des Orcades, où un frère de notre Rollon, fondateur du duché de Normandie, Einar, s'avisa, dit-on, le premier, de se servir de la tourbe comme combustible. Je viens de nommer l'auteur le plus considérable de ces établissemens, de celui qui fut le plus fécond en conséquences historiques, succès de la première croisade, création du royaume des Deux-Siciles, civilisation anglaise, sans compter les plus menus bienfaits pour notre pays qui ont découlé de la conquête de Rollon. Enfin ce fut, dit-on, un certain Islandais du nom d'Éric le Rouge qui découvrit le premier l'Amérique vers la fin du xe siècle. Si, comme nous le disions tout à l'heure, beaucoup d'opinions sont affaires de forme, il faut avouer aussi que le renom est fréquemment simple affaire de chances. Au fond, ces compagnons de Ragnar Lodbrog ou de Rolf le Marcheur, que faisaient-ils d'autre que ce qu'avaient fait les aventuriers grecs de l'époque primitive, et que cherchaient-ils, sinon quelque Colchide à piller ou quelque Salente à fonder? Et n'est-il pas vrai que, s'ils n'ont gagné que le nom de pirates au lieu de celui de héros, que

se sont acquis les corsaires grecs, c'est qu'ils n'ont pas eu la chance que les chants admirables qui les ont célébrés soient arrivés à faire partie de l'éducation traditionnelle du genre humain? Cependant ils méritaient la même fortune, car les uns et les autres présentent entre eux d'assez singulières ressemblances, et peut-être de tous les membres de la famille âryenne, les peuples de l'extrême nord sont-ils ceux qui se rapprochent le plus des enfans de la lumineuse Grèce. Les uns et les autres furent également féroces avec héroïsme et fourbes accomplis, navigateurs curieux et grands conteurs d'histoires; sous ce dernier rapport, l'Islandais, narrateur intarissable, est un véritable frère pour le Grec à la faconde brillante. Les uns et les autres ont conçu et composé leur ancienne histoire d'une manière identique et sous forme poétique, ceux-ci par les chants des rhapsodes, ceux-là par les chants des skaldes et les récits des *sagas*. Ces ressemblances ne se bornent pas au moral : de tous les types de beauté des divers peuples européens, la beauté anglaise et scandinave, quand elle est sérieuse, est celle qui, pour la netteté du profil, la précision des traits et la perfection générale du dessin se rapproche le plus du type classique que la sculpture grecque nous a transmis. Enfin il n'est pas jusqu'aux croyances et aux superstitions des deux races qui n'aient de singulières analogies : les trois Nornes de la religion d'Odin ne sont que les trois parques sous un autre nom, et l'ambroisie dont les héros se délectaient en compagnie des dieux de l'Olympe pourrait bien avoir eu le goût de l'hydromel à saveur d'ambre que les guerriers scandinaves buvaient en compagnie des Ases divins.

Ce ne fut pas, on le conçoit, sans les plus extrêmes difficultés que les nouvelles royautés du Nord vinrent à bout d'une habitude si puissamment enracinée. Il y avait d'immenses obstacles à surmonter, et le principal était celui qui se rencontre toujours dans toute nation qui change son état social, c'est que les réformateurs avaient été élevés dans les institutions mêmes qu'ils étaient appelés à changer. La plupart de ces rois avaient été vikings eux-mêmes, et pouvaient être appelés à le redevenir, car pendant tout le xe siècle et une grande partie du xie, la piraterie fut le refuge de tous les grands qu'atteignaient les revers de la fortune. Un héritier légitime du trône était-il exclu de la couronne par un usurpateur, un fils de roi avait-il dispute avec son père, un roi même tombait-il du pouvoir, immédiatement la piraterie lui ouvrait ses rangs, et la vie d'aventure lui offrait la promesse de le revancher. Le roi Sweyn, fils naturel d'Harold à la dent bleue, et, par ce fait de sa naissance, en querelle avec son père, fut viking pendant toute sa jeunesse, et conquit le trône par ce moyen. Le premier roi de Norvége, Harald Haarfagr, mit tous ses efforts à limiter la piraterie; cependant ses

fils, et particulièrement l'aîné, Éric, son héritier, furent vikings, dans la pire acception du nom. Vikings aussi les deux fils de Rognwöld, le principal ministre d'Harald Haarfagr, Einar, colonisateur des Orcades, et Rolf le Marcheur, notre Rollon de Normandie; vikings aussi les fils de Hakon-Jarl, dont nous verrons les vikings de Jomsburg mettre le pouvoir à deux doigts de sa perte. Enfin plus d'un siècle après Harald Haarfagr, les deux plus grands rois qui soient sortis de son sang, Olaf, fils de Tryggvi, et saint Olaf, furent vikings jusqu'à leur avénement, et vikings non par exception, mais absolument et de profession. On voit que les rois du Nord, au xe siècle, eurent plus d'une occasion de faire l'application du proverbe latin : *quis custodiet ipsos custodes*, car ceux qui étaient chargés de réprimer la piraterie la pratiquaient eux-mêmes.

Directement les rois du Nord ne purent donc faire que peu de choses pour arrêter cette coutume, et en réalité toutes les mesures qu'ils prirent se réduisirent à deux. La première, c'est qu'ils s'interdirent d'organiser et de commander comme autrefois les expéditions maritimes, abstention qui, sans empêcher la piraterie, eut l'avantage de lui enlever sa principale légitimation et de lui faire perdre toute existence officielle. La seconde, résolûment appliquée par Harald Haarfagr, fut la prohibition de toute entreprise de vikings contre les terres et les personnes de ses sujets de Norvége. Ce n'étaient pas en effet les seules nations étrangères qui payaient les frais de ces expéditions. Bien que les Normands aient inondé l'Europe entière de leurs hordes pendant un siècle, c'étaient cependant les régions du Nord, de l'Islande aux côtes d'Angleterre, qui restaient le théâtre principal de leurs exploits, et par conséquent les pays scandinaves avaient à en souffrir autant que les contrées les plus lointaines. Une flotte de pirates norvégiens ou danois se trouvait-elle, soit à l'aller, soit surtout au retour, à court de vivres, elle descendait sur la côte de Norvége ou de Danemark, pillait les fermes et enlevait les bestiaux. C'est par parenthèse à un acte de cette piraterie intestine que la vieille Neustrie dut de devenir la Normandie, Rolf *le Marcheur*, — ainsi nommé parce qu'il avait les jambes si longues qu'il était forcé d'aller toujours à pied[1], aucun cheval n'étant assez haut pour lui, — ayant été obligé de s'enfuir devant la colère d'Harald Haarfagr après un vol de bestiaux commis au retour d'une expédition. Heureusement à ces mesures répressives vint s'ajouter pour la piraterie scandinave une cause de décadence plus générale et plus efficace, et cette cause ce fut simplement l'existence même des nouvelles monarchies, qui donnèrent un centre à ces ardeurs jusqu'alors éparses et à ces ambitions qui tiraient chacune de leur côté, faute d'un but commun qui pût les satisfaire toutes. La monarchie *nationalisa* cet esprit d'aventures, qui jusqu'alors s'était

obstiné dans un individualisme barbare, en substituant les grandes entreprises collectives aux petites entreprises privées. Ce fut là particulièrement le cas du Danemark. Quel intérêt pouvaient avoir désormais des expéditions qui avaient pour résultat la conquête d'un îlot à moitié désert ou le pillage d'un coin de terre, lorsque la royauté proposait pour but aux ambitions inquiètes la conquête de l'Angleterre entière?

Alors s'opéra une grande et définitive transformation. La piraterie, exclue de l'état, officiellement désavouée en quelque sorte et n'ayant plus d'existence sociale légitime, se chercha une nouvelle forme qui lui permît de vivre encore, et la trouva dans la force de l'association. Des sociétés se formèrent, où affluèrent les aventuriers non-seulement de la Scandinavie, mais de toutes les nations voisines, et dont les membres étaient unis entre eux par des engagemens qui équivalaient à des vœux. De ces sociétés, la plus considérable fut celle des vikings de Jom, localité aujourd'hui inconnue, où ils avaient bâti une forteresse, mais que l'on doit chercher sur la côte de la Baltique non loin de l'embouchure de l'Oder. Sous cette dernière incarnation, la piraterie fut pendant un temps plus formidable que jamais, car elle devint permanente d'intermittente qu'elle était, et elle présenta des forces comme bien peu de nations auraient pu en montrer dans cette époque d'anarchie et de pouvoirs divisés. Les vikings de Jomsburg formaient un corps de 10,000 hommes, pirates et soldats de profession, unis entre eux par les engagemens les plus stricts, possesseurs d'une forteresse qu'ils tenaient pour la forme seulement sous la suzeraineté du roi des Wends, et d'une flotte de 150 vaisseaux, commandés par des chefs, fils de jarls, qui apportaient au service de la compagnie toute la puissance sociale que leur donnaient leur naissance et leur parenté. Ces pirates étaient tous des hommes de choix, car on n'entrait dans leur compagnie qu'aux conditions les plus sévères. Nul ne pouvait y être admis avant dix-huit ans et après trente ans. Chaque homme prêtait à son admission le serment de venger tout membre de la bande comme son propre frère. Tout guerrier qui cédait à un autre à égalité d'armes, tout homme qui parlait légèrement de la bande, ou qui colportait quelque nouvelle avant l'autorisation du capitaine, tout soldat qui retenait indûment pour lui une part de butin, qui dans une difficulté quelconque laissait échapper un mot de crainte ou une plainte, était exclu sur-le-champ. Enfin l'obligation du célibat était formelle; nulle femme ne pouvait pénétrer dans l'intérieur de la forteresse, et il était interdit de s'absenter plus de trois nuits de suite sans la permission du capitaine. N'en déplaise à M. Dasent, c'est un tout autre nom que celui de *condottieri* de la mer que méritaient ces pirates, car comment

ne pas surprendre ici sous une forme barbare et païenne le type même de ces associations qui furent si puissantes aux siècles suivans? La compagnie des vikings de Jomsburg fut en toute réalité un *ordre* de piraterie dans le même sens que les templiers, les hospitaliers, les chevaliers teutoniques et porte-glaives furent des ordres de chevalerie. On voit par là où il faut chercher le principe et le patron de ces sortes d'institutions qui ne sont pas nées, comme on l'a dit, des croisades, mais qui sont tellement inhérentes à la race germanique qu'on les rencontre sous diverses formes partout où cette race était établie. Nous en montrerons peut-être un curieux exemple dans une de nos prochaines études. Ce que firent réellement les croisades, ce fut de les multiplier, de leur donner vogue et faveur, d'en sanctifier le principe et d'en montrer la force et la portée.

Les chefs étaient à l'avenant de l'institution, des ébauches premières de chevaliers, déjà parfaites pour certains traits, encore informes pour d'autres. Le fondateur de la compagnie avait été un certain Palnatoki, pirate fameux, qui, paraît-il, conserve encore aujourd'hui dans ces régions du Nord l'ombre d'un nom. A l'époque où commence le récit de M. Dasent, le capitaine était un fils du *jarl* de Scanie, Sigvald, que l'histoire nous présente comme un personnage étonnamment subtil, perfide et rusé. Un autre chef fameux était Bui, fils de Veseti, jarl de Bornholm, soldat dur, avare et rapace, qui pendant ses expéditions était parvenu à remplir d'or deux grands coffres qu'il ne quittait ni jour, ni nuit, et qu'il emportait toujours avec lui lorsqu'on allait en mer. Quand les expéditions se faisaient sur terre, comme ces coffres étaient une charge trop lourde pour qu'un cheval pût les porter, Bui préférait ne pas quitter la forteresse. Ces fameux coffres le suivirent à la fameuse bataille navale contre Hakon-Jarl, souverain de Norvége, où il fut blessé mortellement; alors les ramassant de ses mains sanglantes et les plaçant sous ses bras, il s'élança dans la mer et s'en alla garder ses trésors pour l'éternité comme un dragon Fafnir des flots. Les rangs de la compagnie étant ouverts à tous les aventuriers valeureux non-seulement de la Scandinavie, mais des pays étrangers, il s'y trouvait un vieux pirate gallois d'extraction princière, Beorn, fils du roi gallois Howell le Bon, qui ruiné par une expédition de vikings, avait demandé la réparation de sa fortune au mal même qui l'avait détruite. Compagnon de Palnatoki, il était père d'armes de son petit-fils, Vagn, jeune guerrier qui est le héros favori de M. Dasent et qui représente, dans son récit, l'éternel jeune premier, indispensable à tout roman. Ces personnages sont historiques, et la conduite que leur prête M. Dasent est conforme à l'histoire. Une courte observation : tout à l'heure nous disions qu'il y avait plus d'une

étroite ressemblance entre les anciens Grecs et les anciens Scandinaves; maintenant voici qu'à la résonnance de leurs noms, Palnatoki, Bui, Aki, Veseti, on dirait des personnages échappés des anciens poëmes de l'Inde.

Le récit de M. Dasent abonde en détails minutieux sur la manière de vivre des vikings. Entrons par exemple dans leur salle de festins, vaste et long carré percé de deux portes étroites à ses deux extrémités, et éclairé sur ses deux flancs par de petites lucarnes pratiquées trop haut dans la muraille pour pouvoir fournir passage. Des deux côtés de la salle couraient deux rangées de bancs, interrompus au milieu par deux siéges plus élevés, réservés l'un au capitaine et l'autre à son lieutenant. Devant ces bancs se plaçaient les tables, qu'on établissait sur des tréteaux et qu'on enlevait après chaque repas. Au centre de la salle, pendant l'hiver, on allumait de distance en distance de grands feux dont la fumée s'échappait par des ouvertures pratiquées au toit. On mange beaucoup dans le roman de M. Dasent, ce qui n'a rien d'extraordinaire avec des héros du genre de ceux qu'il a choisis; toutefois, quelque robuste que fût leur appétit, les vikings ne faisaient que deux repas, un le matin à neuf heures, et le second le soir à la même heure. On mangeait davantage au premier et on buvait davantage au second, qui était vraiment interminable, car aussitôt que les tables étaient enlevées, les vikings commençaient à se porter mutuellement des toasts, et les libations de bière et d'hydromel les conduisaient fort avant dans la nuit. D'abord le capitaine se levait, tenant une corne pleine d'hydromel dont il vidait la moitié, sommait son lieutenant, placé en face, de lui faire raison, et lui tendait la corne, que ce dernier achevait; puis de siége en siége, chaque homme sommait ainsi son vis-à-vis, et les toasts se succédaient indéfiniment au milieu des causeries et des chants. Cette ivrognerie quotidienne avait son code de belles manières : un viking devait être un buveur adroit autant que solide. Le grand art consistait à vider la moitié de la corne sans laisser tomber une goutte de la liqueur; on renversait la tête, on baissait la corne de manière que la liqueur pût tomber dans la bouche sans que le vase touchât les lèvres, tour d'adresse que les paysans et le peuple de diverses régions pratiquent encore, puis lorsque la corne était à moitié vidée, on la redressait d'un coup sec. Les repas se passaient exactement de la même manière à la table des rois du Nord, à cette différence près que lorsque des femmes y assistaient, — elles se tenaient sur une estrade élevée transversalement à l'extrémité de la salle, — et qu'aussitôt après les gâteaux et les friandises, auxquels les guerriers ne touchaient jamais, elles se levaient, laissant les hommes à leurs libations, coutume que la société anglaise a retenue jusqu'à nos jours. On voit à quel point Shakspeare a été

un peintre fidèle des anciennes mœurs du Danemark, lorsque Hamlet nous montre le roi s'enivrant bruyamment avec ses hommes, ou pour parler le langage de cette vieille cour barbare, avec ses *convives*, expression qu'il ne faut pas entendre dans le sens d'invités, mais qui était le nom des cavaliers entretenus par le roi pour porter ses messages ou faire fonctions d'aides-de-camp.

Ces vikings, uniformément munis de quatre armes offensives, la hache, l'épée, la lance et l'arc, et d'une seule arme défensive, le bouclier, ne connaissaient pas nos modernes distinctions militaires, et étaient indifféremment marins, fantassins ou cavaliers, selon que le demandaient les circonstances des expéditions. Leur costume était plutôt celui de marins que de soldats, des pantalons aisés, un vêtement de grossière laine rousse, des chaussures de cuir et un bonnet à pointe rattaché sous le menton; les mieux équipés portaient la chemise de mailles et un casque plat en acier; c'est à peu près l'équipement sous lequel les chapiteaux des très anciennes églises romanes nous présentent les gardiens du tombeau de Jésus. Leurs navires méritent une mention spéciale. Ce n'étaient plus ces barques d'osier recouvertes de cuir dans lesquelles les vieux pirates se lançaient à l'aventure, ou même ces longs bateaux dont l'apparition avait effrayé Charlemagne; c'étaient de belles galères, à cinquante rangs de rames, pouvant contenir de cent cinquante à deux cents hommes d'équipage, très allongées sur les flancs, très hautes et très recourbées à la poupe et à la proue. Artistement travaillées, peintes et dorées à leurs extrémités, munies de voiles composées de bandes alternées de couleur bleue, rouge et verte, décorées d'ornemens et de figures sculptées, on les nommait *dragons* ou *serpens de guerre*, parce qu'elles présentaient la forme d'un serpent dont la proue montrait la tête, dont les flancs dessinaient les replis, et dont la poupe figurait la queue. Quelques-uns de ces ornemens étaient en métal et, fait curieux, c'était l'Angleterre, industrielle dès cette époque, qui avait, paraît-il, le monopole de cette fabrication d'art; le roi Sweyn, nous apprend Carlyle, s'y fournissait des figures dont il décorait les navires à l'aide desquels il conquit une partie du pays. Outre leur nom général de *dragons* ou de *couleuvres de guerre*, chacun de ces navires portait un nom particulier comme nos modernes vaisseaux, nom généralement emprunté au règne animal : le *Bison*, le *Lion*, l'*Ours*, le *Corbeau*, le *Cheval de mer*, le *Long serpent*. Lorsqu'on se préparait à une action navale sérieuse, on attachait tous ces vaisseaux ensemble par des cordages, de manière à présenter un front de bataille plus redoutable à l'ennemi dont tous les efforts consistaient à rompre la ligne. Si elle était une fois rompue, la déroute devenait inévitable, ou l'action générale se disséminait en cent actions particulières entre navire et navire.

Il est à peu près inutile de dire que les vikings excellaient dans tous les exercices du corps, mais un fait plus particulier et moins remarqué, c'est qu'ils semblent avoir eu un goût prononcé pour les tours de force des acrobates et les tours d'adresse des jongleurs. Les lecteurs d'Augustin Thierry se rappelleront certainement les rois de mer lançant leur pique au sommet du grand mât et l'attrapant au vol pour la lancer de nouveau. Un viking de race royale et destiné à devenir roi de Norvége, Olaf, fils de Tryggvi, était particulièrement fameux à cette fin du xe siècle par ses exploits d'adresse. Il savait jongler avec cinq poignards qu'il rattrapait par le manche, lançait son javelot de l'une ou de l'autre main indifféremment, et même en lançait deux à la fois avec autant de sûreté et de précision que s'il n'en eût lancé qu'un seul. Il faisait mieux encore, car il paraît qu'il pouvait courir sur la pointe des rames pendant qu'elles étaient en mouvement, tour d'adresse difficile à comprendre et qui certainement aujourd'hui enrichirait son homme.

Des trois grandes solennités de la vie humaine, les vikings, ne se mariant pas, n'en connaissaient qu'une, celles des funérailles, qu'ils célébraient encore selon les rites héroïques de la religion d'Odin. Lorsqu'après un combat ils étaient maîtres du champ de bataille et que leurs morts restaient en leur possession, ils lavaient leurs blessures, peignaient leurs cheveux et les revêtaient de leurs plus beaux habits, à l'exception des pieds, qu'ils laissaient nus pour un instant; puis, cette toilette achevée, ils déposaient le corps de chaque guerrier sur son bouclier et plaçaient ses armes à ses côtés. Les morts étaient alors en bonne tenue pour paraître convenablement devant la valeureuse compagnie de la salle d'Odin. Il ne restait plus qu'à les munir de chaussures pour le voyage suprême, lequel était long et fatigant, car il fallait se rendre d'abord à la demeure de l'infernale Hela, située à une profondeur de neuf mondes; la déesse y retenait les lâches et les esclaves et laissait les vaillans prendre la route du Valhalla. On apportait donc les chaussures des morts, que pour cette circonstance on appelait *souliers d'enfer*; le soin de les attacher appartenait aux plus proches parens du mort, à défaut de parens, à son frère d'armes : fraternité qui, dans une telle association, était considérée comme plus étroite que les liens du sang. Ces cérémonies accomplies, les vikings enlevaient les morts sur les boucliers et les transportaient au lieu de leur sépulture. Si le terrain environnant présentait quelque *tumulus* naturel, un tertre suffisamment élevé ou un monticule, on en décapitait le sommet de manière à obtenir une surface plane, on déposait les morts sur cette surface, on creusait tout autour un fossé profond et on entassait la terre jusqu'à ce que la forme

du monticule fût à peu près rétablie. Si le terrain ne présentait aucune élévation convenable, on entassait sur les morts d'énormes amas de terre, de gravier et de cailloux. C'étaient là les funérailles ordinaires et pour le commun des soldats; mais dans les grandes circonstances et pour les grands chefs la sépulture était plus héroïque. De même que les rois barbares étaient ensevelis avec leur cheval de guerre, les chefs vikings étaient ensevelis avec et dans leur vaisseau, dont on abaissait le grand mât et qu'on entourait et remplissait de terre jusqu'à ce qu'il eût disparu pour faire place à un gigantesque *tumulus* de forme oblongue, couronné d'énormes pierres.

II. — LES VIKINGS ET LE ROI SWEYN.

Le roi Sweyn à la barbe fourchue et les vikings de Jomsburg se connaissaient de longue date et ne s'en aimaient pas mieux pour cela. Sweyn avait été le fondateur involontaire de Jomsburg. Bâtard comme Guillaume de Normandie et né d'une Arléte danoise, il eut querelle dans sa jeunesse avec le roi Harold à la dent bleue, qui ne voulait pas reconnaître pour sien ce fils de l'artisane Æsa. Des récriminations et des injures la querelle passa vite aux coups; Sweyn se révolta, et les vikings lui ouvrirent leurs bras. Palnatoki avait été son père d'armes, et l'on sait combien était forte chez toutes les nations barbares cette parenté militaire qui s'est maintenue pendant toute la période chevaleresque, et très particulièrement en Angleterre, comme on peut le voir par les drames historiques de Shakspeare, où ces noms de père, de fils et de frère reviennent perpétuellement dans les discours des chevaliers. Palnatoki prit parti pour Sweyn, mais, ayant été forcé de faire un voyage dans le pays de Galles, où il s'était taillé une manière de principauté à la pointe de sa lance, il trouva à son retour son fils d'armes étroitement cerné par le roi dans une petite crique de la côte suédoise. Le vieux pirate n'essaya pas de le délivrer par la force, et pensa que dans la situation où la fatalité de la guerre l'avait placé, il n'avait d'autre moyen de le sauver que de lui donner le trône. Il se jeta dans une barque avec un seul compagnon et s'approcha de nuit du camp d'Harold à la dent bleue. Le roi était là devant eux, vivement éclairé par la lueur des feux, aisément reconnaissable à son casque d'acier surmonté d'un sanglier d'or; une flèche siffla dans l'air, et le lendemain Sweyn était salué souverain de Danemark presque sans combat.

Palnatoki se garda bien de se vanter auprès de son fils d'armes du service qu'il venait de lui rendre, car il savait que chez ses

compatriotes il n'y avait pas de reconnaissance qui pût l'emporter sur le devoir imposé par la querelle du sang; mais Sweyn comprit d'où le coup était parti, et, arrachant du corps de son père la flèche qui l'avait percé, il la mit en réserve pour la présenter au meurtrier au jour où s'accomplirait la vengeance ordonnée également par la tradition et par la nature. C'était une coutume en vigueur dans tous les pays scandinaves, depuis les rois et les plus puissans jarls jusqu'aux plus humbles paysans, de célébrer l'entrée en héritage par une fête en l'honneur du défunt; cela s'appelait boire la bière des funérailles, et nul fils n'y manquait jamais, en quelque mésintelligence qu'il eût vécu avec son père. Lorsque Sweyn annonça son intention de tenir la bière des funérailles d'Harold, Palnatoki pria le roi d'excuser son absence, sous prétexte que des affaires importantes le retenaient dans le pays de Galles, et le roi à sa considération consentit à ajourner le festin. Trois ou quatre fois l'invitation fut réitérée, et autant de fois le pirate usa d'excuses pour n'y pas répondre; enfin, au bout de trois ans, l'invitation se changea en sommation, et Palnatoki, sentant qu'il fallait obéir, se rendit au festin royal, mais en emmenant avec lui cent hommes bien armés et trois bons navires, dont au débarquer il fit tourner les proues du côté de la mer, avec ordre aux marins de se tenir les rames en mains prêts à partir au premier signal. Lorsque le festin fut terminé et que les toasts commencèrent, le roi remit à l'un de ses serviteurs une flèche dont la barbe était enroulée dans un fil d'or, avec ordre de la passer à la ronde en demandant à chaque guerrier s'il la reconnaissait pour sienne. « Donne-moi cette flèche, car elle m'appartient, » dit hardiment Palnatoki lorsque le serviteur s'arrêta devant lui. « Palnatoki, dit le roi, quand donc t'es-tu séparé de cette flèche? — La nuit même où je tuai votre père, le roi Harold, » répondit le pirate. Sur ce mot, le roi ayant donné l'ordre de mettre à mort le vieux chef et ses hommes, un combat s'engagea dans la salle de festin, tout semblable à celui du festin de Kriemhild dans la salle d'Attila, et Palnatoki, se frayant un passage à force de tuer, courut à ses vaisseaux. Il sortit du Danemark, s'enfuit sur la côte du pays des Wends, et il en résulta la forteresse de Jomsburg, qui depuis lors fut pour le roi Sweyn un sujet de perpétuelles inquiétudes et comme une sorte de remords. En manquant sa vengeance, il était devenu l'auteur involontaire de la prospérité de ces vikings, composés en grande partie de ses propres sujets, et qui maintenant, vassaux des rois wends, pouvaient prêter dans une heure dangereuse leurs services à ses ennemis. Il cherchait donc un moyen de se débarrasser des pirates de Jomsburg sans en trouver d'efficace, et de leur côté les vikings, qui connaissaient les sentimens du roi à leur égard, et qui avaient, depuis cette bière des funé-

railles d'Harold, une sorte de querelle du sang avec lui, ne demandaient pas mieux que de favoriser tout projet qui pourrait lui nuire. L'amour, plus puissant pour les œuvres de la haine que la haine elle-même, se chargea de fournir à l'un et aux autres l'occasion désirée.

De tous les engagemens qui liaient entre eux les pirates de Jomsburg, le plus puissant était l'obligation du célibat. C'était cette absence de famille qui en faisait précisément une grande famille où tous les intérêts individuels se trouvaient en harmonie avec l'intérêt général, où les cœurs n'étant point partagés concentraient sur la compagnie seule toutes leurs forces de dévoûment. Cette obligation du célibat n'était pas particulière aux vikings de Jomsburg; elle était pour ainsi dire de tradition chez les aventuriers scandinaves. Ces hommes qui n'avaient peur de rien avaient peur de l'élément féminin, et le regardaient comme un dissolvant de l'ardeur militaire. Dans un chant admirable composé pour une génération antérieure, le *Code viking de Frithiof, fils de Hilding*, se trouvent ces conseils qui, tout peu galans qu'ils soient, ne manquent ni de sagesse ni d'expérience. « Les jeunes filles sont en lieu de sécurité sur le rivage, elles ne doivent pas venir à bord. Fût-elle Freya, prends garde à la jeune fille, car la fossette de sa joue est une fosse pour toi, et ses blondes tresses flottantes sont un piége. » Les chants des *skaldes*, les légendes sanglantes du Nord, et ce qui était d'un enseignement plus direct encore, les événemens de l'histoire récente, ne disaient-ils pas également à quel point l'influence des femmes était fatale, soit qu'elle s'exerçât avec douceur, soit qu'elle s'exerçât avec violence? Dans le premier cas, elle perdait les cœurs des braves en leur persuadant qu'il y avait quelque chose au-dessus de la guerre, et dans le second, quelles semences de haines et quelles moissons de vengeances! N'était-ce pas pour satisfaire un désir de femme que, quelque cent ans auparavant, le royaume de Norvége avait été fondé et tant de braves jarls réduits à la dépendance? Il y avait alors une belle jeune fille du nom de Gyda, dont Harald aux blonds cheveux (*Haarfagr*) devint amoureux; mais lorsqu'il demanda sa main, elle répondit nettement qu'elle n'était pas faite pour un simple jarl et qu'elle n'épouserait jamais qu'un roi; sur quoi Harald fit vœu de laisser croître sa blonde chevelure jusqu'à ce qu'il eût satisfait à la condition posée par sa bien-aimée. Il en résulta douze ans de guerre, au terme desquels tous les jarls eurent succombé ou se furent soumis. Ce ne fut donc pas sans soulever d'âpres récriminations que Sigvald, fils du comte de Scanie, le capitaine de Jomsburg, vint annoncer à sa compagnie l'intention où il était de se marier, et lui proposa de modifier la loi qui prescrivait le célibat à ses membres. Si une femme avait été assez forte

pour faire le royaume de Norvége, une autre ne pourrait-elle pas l'être assez pour défaire la compagnie de Jomsburg? Néanmoins l'abstinence charnelle étant pour les saints eux-mêmes une dure épreuve, l'est à plus forte raison pour des pirates, et la masse des vikings pensant avec son capitaine qu'il y avait des lèvres plus aimables que celles qu'ouvrait le fer dans les combats, accéda à la proposition de Sigvald; mais les prophéties des puritains de la bande revinrent par la suite plus d'une fois à leur souvenir, car les femmes furent aussi fatales à Jomsburg qu'elles le furent au royaume des Bourguignons, selon les traditions germaniques et le poème des *Niebelungen*.

La jeune fille sur laquelle Sigvald avait jeté ses vues était Astrida, fille aînée de Burislaf, roi des Wends et suzerain pour la forme de Jomsburg, qui s'élevait sur son territoire : une prétention bien hautaine pour un capitaine de vikings, simple fils de jarl et destiné à n'être que jarl lui-même, pensait et disait le roi Burislaf; malheureusement le pauvre souverain n'était pas tout à fait en mesure de refuser, car il était dans la plus embarrassante des situations. Il redoutait les vikings et il en avait besoin pour la protection de ses états. Les vikings faisaient la police de la côte contre leurs confrères des autres bandes du Nord, et ils la faisaient merveilleusement, justifiant ainsi le proverbe septentrional qui prétend que si l'on veut prendre un voleur, c'est un voleur qu'il faut charger de ce soin. Depuis qu'ils étaient maîtres de Jomsburg, cette côte autrefois inculte et déserte s'était peuplée et couverte de riches moissons. En outre, Burislaf pouvait avoir besoin d'eux pour sa propre sécurité à lui-même et contre ses sujets, encore païens rebelles et obstinés. Ce n'est point qu'il fût chrétien lui-même, mais par politique il avait cru prudent de faire semblant de vouloir le devenir. En conséquence il avait été marqué du signe de la croix, ou *primesigné*, comme on disait alors, ce qui était la préparation au baptême et le premier pas d'introduction au sein du christianisme. Il n'avait pas cru pouvoir faire moins, afin de prévenir le redoutable mécontentement de l'empire d'Allemagne, qui tout récemment, sous le grand Othon, avait imposé par la force le christianisme au Danemark d'Harold à la dent bleue, et il n'avait pas cru devoir faire plus par crainte d'une collision avec ses sujets, qui lui avaient fait fort nettement entendre qu'ils n'avaient plus besoin des rois de leurs pères, si ceux-ci abandonnaient la religion de leurs pères. Un danger était donc à prévoir dans le cas où il serait un jour forcé d'aller plus loin que cette marque de bonne volonté, et ce jour-là les vikings pouvaient lui être d'un puissant secours.

Dans cette situation difficile, le roi Burislaf avait pris le parti de

louvoyer, d'amuser Sigvald d'espérances sans lui faire aucune promesse positive; mais les événemens ne lui en laissèrent pas le temps. Au moment où on lui signalait l'approche des vikings, arrivèrent à sa grange deux cavaliers porteurs d'un message du roi Sweyn de Danemark, qui signifiait à Burislaf que, si le tribut imposé aux Wends par son père Harold à la dent bleue n'était pas enfin payé, il devait s'attendre à la guerre. A cette nouvelle, le pauvre Burislaf sentit s'abattre ce qui lui restait de courage; mais sa fille Astrida comprit à l'instant tout le parti qu'on pouvait tirer de cette mauvaise nouvelle, et là où son père voyait la ruine, elle sut démêler le salut. « Que Sigvald obtienne, dit-elle au roi, la promesse de ma main à ces deux conditions : la première, qu'il affranchira vos états de tout tribut exigé par l'étranger, et la seconde, qu'il livrera dans un délai fixé le roi Sweyn en notre pouvoir. S'il est assez hardi pour tenter cette entreprise, il peut succomber avec sa bande, et vous voilà délivré de la crainte de ces vikings; s'il réussit, il vous délivre du roi Sweyn et du tribut, et s'il refuse ou qu'il échoue sans succomber, vous serez à tout le moins délié de toute promesse. » Burislaf salua donc comme des libérateurs ces vikings qui la veille lui semblaient des hôtes fort mal venus, pour d'autres raisons encore que des raisons politiques, car à ses embarras de gouvernement ce roi joignait des difficultés financières, et il calculait avec terreur que cette visite de Sigvald et de ses cinquante hommes d'armes allait mettre ses caves à sec, ses greniers à vide et ses étables à sac, et qu'il lui faudrait jeûner et s'abstenir de s'enivrer au moins pendant six mois pour réparer la brèche que leur séjour allait faire à ses revenus.

Cette cour rustique, établie en pleine campagne, à la fois fastueuse et besoigneuse, et se sentant plus de la prodigue magnificence polonaise ou russe que de l'âpre économie germanique, a été peinte avec bonheur dans sa douceur patriarcale et son éclat menteur par M. Dasent, qui n'a pas moins bien réussi à mettre en contraste, dans l'analyse des caractères, l'astuce et la finesse slaves avec la vaillance et la brutalité scandinaves. Burislaf reçut ses convives avec tout le luxe que lui permettaient ses ressources, couronne d'or en tête et manteau royal aux épaules, escorté de pages et de porteurs de flambeaux de cire, en riches et gais costumes, et les vikings, qui s'étaient déjà étonnés à leur arrivée de recevoir un essuie-mains par homme, purent s'extasier à leur aise sur le brillant éclairage inconnu aux régions du Nord, où l'on ne brûlait que du suif et des bois résineux, et sur les magnificences de vêtemens qu'il faisait ressortir, surtout à l'estrade où siégeaient les princesses, en chemises de soie et en habits de brocard rehaussés de fourrures. Pour les amuser, le roi fit combattre ses deux nègres, cadeau de l'empe-

reur de Byzance, fit chanter par ses joueurs de harpe les plus douces mélodies nationales, et, divertissement mieux assorti à leurs mœurs, leur donna dans ses forêts une chasse où plusieurs d'entre eux se distinguèrent contre les sangliers et les ours. Le résultat de cette brillante réception fut qu'après un court échange de paroles mielleuses et perfides du côté de Burislaf, hautaines et brutales du côté de Sigvald, le roi consentit à la demande du chef viking, et que ce dernier accéda aux conditions difficiles suggérées par Astrida.

De toutes les erreurs du jugement humain, il n'en est pas de plus lourde que celle qui s'est plu à attribuer à la barbarie la bonne foi, la naïveté et la franchise; on n'a qu'à parcourir les annales des divers peuples européens pour se convaincre au contraire que, depuis l'invasion jusqu'à la fin du XIIe siècle, la fraude et la fourberie sous leurs formes les plus variées ont régné universellement et sans rencontrer dans l'opinion des peuples d'alors la plus petite réprobation. Sigvald ne songea pas un instant à enlever le roi Sweyn à main armée; pour cela, il aurait fallu engager un combat régulier dont la chance pouvait lui être fatale; il s'arrêta donc à l'embuscade et au guet-apens comme aux moyens les plus sûrs de réussir sans péril. Il sortit de Jomsburg avec quelques navires et se dirigea sur un point de la côte de la Baltique où il savait que Sweyn faisait séjour momentanément dans une de ses maisons de campagne. A l'arrivée, son frère Thorkell, que sa haute taille avait fait surnommer le Gigantesque, sobriquet fréquent chez ces guerriers du Nord, rivaux des chênes et des sapins de leurs forêts, descendit seul à terre, et se rendant auprès de Sweyn, le pria de venir en toute hâte vers Sigvald, qui se mourait à bord de son navire, et qui, avant de partir pour le Valhalla, voulait communiquer au roi des choses importantes pour son gouvernement. Sweyn hésita quelque peu, mais Thorkell était pressant. Sigvald, disait-il, était dans un tel état de faiblesse qu'on ne pouvait le descendre à terre; il n'y avait pas une heure à perdre, car il pouvait expirer d'un instant à l'autre, et le roi, qui se trouvait d'ailleurs en ce moment sous l'influence des libations du soir, partit avec cinquante hommes. Arrivés sur le rivage, le roi et son escorte trouvèrent les navires disposés de telle sorte qu'il fallait en traverser plusieurs avant d'atteindre celui de Sigvald, et à chaque fois qu'ils en abordaient un, Thorkel retenait dix hommes et faisait couper le câble qui attachait ce navire au reste de la flottille, si bien que, lorsque le roi atteignit le vaisseau de Sigvald, il était à peu près seul et sans secours efficace, ni moyen de lutte possible. « Veuillez vous courber sur mon lit, seigneur, car ma voix est si faible que vous auriez peine à m'entendre, » dit Sigvald. Le roi, sans défiance, accéda à la prière du capitaine, et celui-ci, se redressant aussitôt, saisit sa dupe de ses

deux poignets vigoureux, et d'une voix de tonnerre donna l'ordre de faire force de rames et de se diriger sur Jomsburg.

Hébété par ce coup de perfidie et incertain du sort qui l'attendait à Jomsburg, Sweyn resta quelque temps sans parler; mais, rassuré par la promesse que Sigvald lui donna qu'il serait toujours, quoique captif, traité comme roi de Danemark, il fit taire son ressentiment et attendit avec une gaîté hypocrite les explications qu'on avait à lui présenter. Il essaya cependant de prendre sa revanche sur Sigvald par une de ces ruses où se révèle l'état moral de cette sombre époque, toute faite de violence et de perfidie. Au souper, Sigvald, qui s'était aperçu que le roi était venu à son vaisseau sans épée, tant sa confiance avait été grande, lui en tendit une richement ornée de pierreries qu'il avait enlevée naguère en Irlande dans le *tumulus* d'un ancien guerrier. « Eh bien, ceignez-moi de cette épée, Sigvald, » dit Sweyn, et, le capitaine ayant obéi, le roi ajouta tout aussitôt : « Maintenant Sigvald, fils d'Harold, m'a ceint de sa propre épée et m'a rendu hommage en témoignage que je suis le souverain de toute cette bande. »

De toutes les formes de la fourberie il n'y en avait peut-être aucune dont les hommes de cette époque aimassent autant à user que de l'équivoque. Surprendre la bonne foi d'un adversaire, abuser de son inattention, escroquer un serment dont celui qui le prêtait ignorait la portée, escamoter un hommage féodal et engager sa dupe à son insu, c'étaient là les tours de gibecière de la politique d'alors. On connaît le serment que Guillaume le Bâtard fit prêter à Harold sur le drap qui recouvrait les redoutées reliques des saints. Parmi les ruses du genre de celle de Sweyn dont ma mémoire me présente en cet instant le souvenir, il en est une qui faillit avoir des conséquences sérieuses pour notre avenir national, à l'aurore de la dynastie capétienne. Hugues Capet étant allé en Italie trouver Othon II pour rompre l'alliance que Lothaire cherchait à former contre lui, l'empereur, après avoir promis au duc de n'entrer dans aucune coalition qui pût lui nuire, lui fit signe de prendre son épée et de l'en ceindre, ce que Hugues allait faire, moitié par reconnaissance et moitié par inattention, lorsqu'un de ses conseillers, Arnulphe, qui comprit la gravité de cet acte, se saisit de l'épée, et, comme pour épargner une fatigue à son maître, en ceignit le souverain germanique. Cet hommage escamoté constituait Hugues vassal de l'empereur, c'est dire qu'il détruisait dans son principe même la révolution dont le duc était le représentant, puisqu'il aurait rattaché la France à l'empire, au moment même où elle aspirait à s'en séparer absolument et à se créer une destinée indépendante. Il est vrai que la dupe n'était pas toujours victime, car dès qu'elle s'apercevait qu'elle avait été jouée, elle

cherchait comme Sweyn un moyen de rendre la pareille, et elle le rencontrait fréquemment. En voici un exemple que nous trouvons dans *les Anciens rois de Norvége* de Carlyle, et qui se rapporte plus directement au sujet qui nous occupe. Un jour, le roi Harald Haarfagr vit entrer dans sa salle un messager anglais porteur d'une magnifique épée, cadeau du roi Athlestan. Il la prit, la sortit du fourreau, et pendant qu'il était en train de l'examiner, il fut tiré comme en sursaut de sa contemplation par ces mots du messager : « Ah ! ah ! tu es maintenant le feudataire du roi anglais mon maître, tu as accepté son épée et tu es son homme. » Harald Haarfagr ne répondit pas; mais l'année suivante il dépêcha à son tour un messager en Angleterre avec son plus jeune fils qu'il avait eu d'une esclave, Hakon, alors tout enfant. Le messager entra dans la demeure d'Athlestan, et sans parler déposa l'enfant sur ses genoux. « Quel est cet enfant? demanda Athlestan. — C'est le fils du roi Harald, qu'une esclave lui a enfanté. Il te le donne à cette heure comme fils adoptif, » lui fut-il répondu. Et comme le roi faisait mine de vouloir commettre quelque acte de violence, le messager le calma tout aussitôt en ajoutant ces paroles : « Tu l'as tenu maintenant sur tes genoux. » Alors Athlestan consentit à être joué et s'appliqua à remplir envers le jeune Hakon tous les devoirs de l'adoption dont l'engagement lui avait été escamoté par cette ruse.

Sigvald ne consentit pas, lui, à être joué et fit comprendre à Sweyn que ce n'était pas l'heure de la subtilité et de la ruse, mais celle de la violence et de la force, qu'il était captif dans Jomsburg et qu'il n'en sortirait qu'après avoir satisfait à sa volonté, qui était qu'il épousât Gunnhilda, la seconde fille du roi Burislaf. Sweyn écouta ces déclarations de Sigvald, le visage empourpré et comme tuméfié par la colère, ce qui était un trait de tempérament particulier, paraît-il, à tous les rois de cette première race de Danemark, Knytling de leur nom patronymique. Toutefois, sentant bien qu'il était tombé dans un piége dont il fallait sortir à tout prix, il réprima sa fureur et répondit qu'il accédait aux exigences de Sigvald. Il fut donc conduit à la résidence de Burislaf comme un prisonnier de guerre plutôt que comme un roi, et là, après qu'il eut déclaré solennellement que le *présent du lendemain* (ce *Morgengab* que, selon l'ancienne coutume des nations germaniques, le fiancé offrait à sa fiancée le lendemain du mariage) serait la renonciation à tout tribut sur le royaume des Wends, on le fit approcher d'une estrade où les princesses, voilées et vêtues de blanc, se tenaient aux deux côtés de la reine. Le mariage fut accompli selon les rites traditionnels de l'ancienne religion d'Odin, plus chers aux cœurs scandinaves que les rites, de date trop récente encore, du christianisme, c'est-à-dire sur le marteau de Thor, vieille hache de silex prise

comme symbole du maillet dont le dieu Thor s'était servi jadis dans sa lutte contre les géans. Sweyn saisit cette hache et la déposa sur les genoux de la princesse en prononçant à haute voix ces paroles : « Sur ce marteau sacré, moi, Sweyn, roi de Danemark, je te prends, toi, Gunnhilda, fille de Burislaf, pour épouse légitime. » Avec ces paroles prenaient fin toutes les cérémonies du mariage, dont la consommation charnelle n'avait jamais lieu au logis de la fiancée, mais à celui du fiancé, où l'épouse était conduite à cheval le lendemain par son seigneur, impatient d'entrer en possession. Après cette cavalcade, qui s'appelait la chevauchée de la fiancée et qui était comme une réminiscence des temps primitifs, où les mariages prenaient la forme de rapts et de conquêtes, les époux étaient dits *encouchés* ou, pour parler d'une façon moins barbare, unis à un seul lit. Le roi étant captif, c'était sa prison, Jomsburg, qui était désignée pour être le théâtre de cette consommation du mariage; mais avant d'y retourner, il lui fallut subir une humiliation plus inoubliable encore que toutes les précédentes. Dans sa hâte d'en finir avec ce mariage forcé, Sweyn n'avait pas remarqué qu'il y avait dans la salle deux fiancées voilées et vêtues de blanc, et, comme Sigvald ne lui avait pas jusqu'alors soufflé mot de ses projets, son étonnement, en le voyant s'avancer vers Astrida, n'eut d'égal que son courroux, lorsqu'il comprit que son mariage avait été la condition même de celui de Sigvald, qui pour comble de mépris avait choisi pour lui la plus belle des deux sœurs et lui avait laissé la moins désirable.

Une fois remis en liberté et rentré dans ses états, Sweyn ne songea plus qu'à se venger de cette perfidie, et quelques mois après son retour en Danemark, les vikings virent arriver à Jomsburg, par un jour de tempête, un Islandais porteur d'un message de sa part. Cet Islandais se nommait Havard et, pour son esprit ingénieux et mordant, avait été surnommé « langue de couleuvre. » Prenons occasion de cette arrivée pour résumer ce que nos auteurs nous apprennent des Islandais de cette époque. Ils ne jouent dans le récit de M. Dasent qu'un rôle fort indirect et ne sont mêlés à l'action générale que d'une façon épisodique; mais leur importance dans l'histoire du Nord a été telle, que l'ingénieux auteur ne pouvait se dispenser de les présenter au second plan de son tableau dans leurs types les plus caractéristiques. Ces types divers peuvent se réduire à deux principaux. Le premier représente la barbarie dans son expression la plus franche et la plus primitive, avant l'aurore de toute notion morale et de toute conscience, c'est-à-dire l'animal fort et qui sent sa force, dont le bras peut tuer et se lève instinctivement pour tuer, entrant en défiance devant toute approche humaine, grognant devant le silence, hurlant aux premières paroles, s'élançant comme

un ressort meurtrier au premier mot de reproche ou de menace, à la fois taciturne et violent, toujours plongé dans un mutisme morose et toujours prêt à faire explosion, un véritable fils de la terre d'Islande, à la fois brûlante et glacée. De ce genre est un certain Rapp, que l'auteur nous présente proscrit d'Islande pour ses crimes et réfugié dans la demeure d'un ami de Hakon-Jarl de Norvége, Gudbrand de la Vallée, dont il paie l'hospitalité en souillant de sang son foyer, luxurieux, homicide, incendiaire, sacrilége, et tout cela presque innocemment, car qui pourrait s'étonner qu'un ours blanc du pôle n'eût pas reconnaissance de l'asile prêté, et qu'un loup rendu anthropophage par la bonne chère des champs de carnage eût envie de faire pâture de ses hôtes? Le Han d'Islande de Victor Hugo, qui, comme on le voit, n'était pas si loin de la vérité historique que l'ont cru nombre de beaux esprits railleurs et de zélés défenseurs du bon goût, pâlit presque devant ce personnage hideusement bestial. D'autres nous sont représentés comme ayant des habitudes de guerriers des lointaines époques préhistoriques, — et en effet l'âge historique ne venait-il pas à peine de commencer pour eux? De cette dernière variété est un certain Thorleif, que nous voyons marcher à la grande bataille navale entre Hakon-Jarl et les vikings de Jomsburg, ayant pour toute arme une massue faite d'un jeune pin déraciné dans la forêt voisine du rivage. Le second type d'Islandais, beaucoup plus sympathique, est aussi plus singulier : il représente, à l'aurore de la civilisation scandinave et à la tout à fait première aube de la civilisation islandaise, ce que l'esprit littéraire a de plus compliqué en bien et en mal. Doués de plus de curiosité que de sens moral, grands écouteurs et grands conteurs d'histoires, les Islandais savaient représenter avec une grandeur presque épique les exploits des héros, mais ils savaient à l'occasion faire disparaître cette solennité pour donner essor à un esprit narquois, railleur, porté à la satire et ami de la médisance. De ces deux esprits, c'était peut-être le dernier qui leur était le plus naturel, et ils en usaient sans aucun scrupule, au gré de leur cupidité et de leurs rancunes. Chose étrange, dans cette époque encore entièrement héroïque, les skaldes de race islandaise nous sont représentés comme entachés de cette vénalité et de cette versatilité par amour du lucre, dont les ennemis des gens de lettres se sont si souvent complu à les accuser. A ce vice capital, ils ajoutent toutes les vanités et toutes les manies si bien peintes par Lesage, et réalisent à la lettre le type qu'un critique célèbre appelait ingénieusement l'animal poète. Dès qu'un skalde est froissé, dès qu'on a refusé d'écouter un de ses chants, dès qu'il est froidement applaudi ou que la récompense est faible, il passe sur-le-champ même à l'ennemi. C'est l'histoire d'Einar, le skalde de Hakon-Jarl, qui, furieux que le maître de la Norvége ne veuille pas perdre son

temps à écouter une de ses rhapsodies à l'heure même où le danger menace, prend ses jambes à son cou pour gagner les vaisseaux de son ennemi Sigvald et se fait poursuivre par les gardes d'Hakon, lequel demande qu'on lui ramène son poète mort ou vif. Quelquefois même, pour changer de camp, ils n'avaient pas besoin de changer de maître, ils n'avaient besoin que de changer de place, et c'est là l'histoire d'Havard, le messager de Sweyn à Jomsburg, qui, assis à la table de Sigvald, entonne une chanson satirique composée par lui-même contre le roi dont il s'est chargé de transmettre et d'exprimer les volontés. On voit que les vices reprochés aux hommes de lettres datent de loin, et si cela ne leur fait pas de la noblesse, cela leur fait au moins des quartiers.

Le skalde islandais portait à Sigvald un message de la plus extrême importance. Le roi Sweyn faisait savoir au capitaine de Jomsburg que son père Harold le Superbe, le jarl de Scanie, venait de mourir, et qu'il devait sans retard venir boire la bière de ses funérailles dans sa demeure héréditaire où il l'attendait, lui, Sweyn, avec une partie de sa cour. Sigvald fit répondre qu'il s'y rendrait dans le plus bref délai, mais comme le piége était visible, le capitaine viking, rendant ruse pour ruse, s'embarqua avec les forces entières de Jomsburg, c'est-à-dire 10,000 hommes. Sweyn, en voyant sa vengeance lui échapper, était près de s'abandonner à la colère du désespoir; mais sa femme Gunnhilda lui souffla une inspiration à peu près semblable au plan que sa sœur Astrida avait naguère suggéré à leur père Burislaf. « Vous voulez vous venger de ces vikings, et vous aviez pensé à les brûler dans la salle du festin, et parce que leur nombre formidable rend impossible cette vengeance qui était indigne d'un roi, voilà que vous abandonnez la partie et que vous consentez à être une seconde fois la dupe de Sigvald; mais le nombre même de vos ennemis est l'élément de votre vengeance. Que ne leur arrachez-vous après boire le vœu d'une expédition contre le jarl Hakon, souverain de Norvége, l'homme que vous haïssez le plus au monde? Ils donneront dans le piége, n'en doutez pas, car il y a dans une telle expédition gloire et butin à recueillir, et alors il arrivera de deux choses l'une, ou qu'ils succomberont sous les coups du jarl Hakon, et alors vous serez vengé sans qu'il en ait rien coûté à votre honneur, ou qu'ils triompheront du souverain de Norvége, et alors vous serez débarrassé de votre puissant ennemi. »

Sweyn reçut ce conseil comme une inspiration du ciel, car il lui fournissait le moyen non-seulement de se venger, mais de réaliser une entreprise toujours présente à son esprit, la conquête de la Norvége. C'était un projet qui, bien que d'origine récente, était déjà presque de tradition en Danemark. Cela avait commencé sous

le règne d'Éric à la hache sanglante, le détestable fils du sage Harald aux blonds cheveux. Profitant de la faiblesse dans laquelle le royaume de Norvége était tombé pendant qu'Éric était occupé à assassiner ses frères l'un après l'autre, les Danois avaient fait butin du pays autant qu'ils avaient pu, puis lorsqu'Éric eut été chassé par ses sujets et qu'il fut mort en exil, ils haussèrent leurs prétentions et les portèrent sur le pays même. La veuve d'Éric avait fait adopter son fils aîné par le roi Harold à la dent bleue; ce fut là le prétexte et l'occasion de continuelles ingérences dans les affaires de Norvége pendant tout le règne du plus jeune fils d'Harald Haarfagr, Hakon le Bon, celui-là même que nous avons vu adopter par le roi saxon Athlestan. Hakon finit par succomber sous ces invasions des fils d'Éric, incessamment répétées, et après sa mort le vieux roi de Danemark eut plus que jamais la main dans les affaires de la Norvége, grâce à une circonstance qui ne manquera jamais de se présenter dans tout pays qui aura subi pendant un certain temps l'ascendant d'un voisin puissant. Cette circonstance, c'est que le Danemark devint le refuge de tous les mécontens de Norvége, et, ce qui est pis, l'auxiliaire de toutes les victimes qu'il avait aidé à faire et le vengeur de toutes les haines qu'il avait contribué à engendrer. Le personnage qui va tout à l'heure nous occuper, Hakon-Jarl, en fut un mémorable exemple. Il était fils d'un ministre de Hakon le Bon, Sigurd, jarl de Trondhjem, mis à mort par les fils d'Éric après la mort du roi qu'il avait honnêtement servi. Hakon se réfugia en Danemark, et là il combina les voies et moyens d'une des vengeances les mieux conçues et les moins banales que nous ayons jamais rencontrées dans aucune histoire. Le roi Harold à la dent bleue avait un certain cousin, nommé également Harold, qui avait si lucrativement exercé le métier de viking qu'il s'était acquis le surnom de *riche*. Cet Harold le Riche était une véritable épine pour son cousin le roi à la dent bleue, à qui il avait eu la témérité de demander une part de son royaume. « Pourquoi donc, suggéra Hakon au roi de Danemark, ne pas employer cet importun personnage à renverser le roi de Norvége Harald à la fourrure grise, et une fois qu'il vous aura rendu ce service ne pas le supprimer lui-même? » Le conseil fut jugé bon, et alors Hakon, qui trouva dans sa fourberie profonde des ressources suffisantes pour jouer les trois princes à la fois, s'en alla vers Harold le Riche, le viking aux prétentions téméraires, et lui insinua d'agrandir son ambition. Pourquoi pas un royaume tout entier, celui de Norvége par exemple, au lieu d'une part de royauté en Danemark? Harold le Riche prend à l'hameçon qui lui était tendu avec toute la gloutonnerie d'un corsaire : « Eh bien! conclut Hakon, apprêtez une flottille de guerre, et attendez le signal que je vous donnerai. » Cela dit, il arrange,

sous un prétexte menteur, une entrevue entre le roi Harold à la dent bleue et le roi Harald à la fourrure grise à Lymfjord. Le roi de Norvége se rend sans défiance à ce rendez-vous, où il rencontre les navires d'Harold le Riche et la mort, mais il est vengé aussitôt que vaincu, car Hakon, jetant le masque, tombe brusquement sur Harold le Riche, encore tout enivré de sa victoire, le tue, puis, retournant sur-le-champ en Norvége, maintenant sans maîtres grâce à sa double fourberie, il s'empare du gouvernement avec l'aide et le consentement d'Harold à la dent bleue dont il se déclare le tributaire. Il resta jusqu'à la fin l'ami du roi de Danemark, mais il trouva moyen de le duper comme les autres, car il n'acquitta jamais le tribut auquel il s'était obligé. C'est à ce point que s'était arrêtée la rivalité entre les deux pays lorsque Sweyn conçut le projet de lancer les vikings de Jomsburg contre ce perfide Hakon, doublement détesté et comme tributaire récalcitrant et comme ancien ami de son père, Harold à la dent bleue; mais, après l'insuccès de cette expédition, elle continua pendant tout le reste du règne de Sweyn et pendant celui de son fils Knut, amena la mort des deux Olaf, les deux plus grands rois qu'ait eus la Norvége, et dura plus ou moins vive jusqu'à l'extinction de la race d'Harald Haarfagr.

La bière des funérailles du jarl de Scanie, père de Sigvald, fut bue avec une magnificence inusitée. Jamais encore dans le nord on n'avait vu fête si fastueuse. Pensez un peu, toute une armée faisant ripaille, obligée de se répandre dans les cours, dans les bois, sur la plage, dans les vaisseaux à l'ancre pour se repaître des bœufs et des moutons de son capitaine et s'enivrer de l'hydromel de ses celliers! Une telle fête ruinait pour des années les domaines de Sigvald; mais il s'estimait heureux d'avoir échappé à ce prix aux piéges de Sweyn, et il s'abandonnait aux joies du festin sans défiance du coup qui allait lui venir de ces joies mêmes. C'était un usage, à la fin de ces cérémonies, que l'héritier prît solennellement en face de ses convives tels ou tels engagemens et formulât tel ou tel vœu, qu'il jurait d'accomplir. Ici encore nous avons l'origine de ces vœux, qui durèrent autant que la chevalerie, qui furent particulièrement à la mode aux XIVe et XVe siècles, et dont un entre autres, le fameux vœu du héron, nous fut si fatal. Après que Sigvald eut été régulièrement investi par Sweyn de ses insignes de jarl de Scanie, — par exemple, la verge ou le bâton de commandement, un symbole analogue au bâton de maréchal, — après qu'il eut bu solennellement à son entrée en héritage et qu'il eut baisé les mains du roi en signe d'hommage, il s'apprêtait donc à prononcer ses vœux selon les formes habituelles, ce qui se faisait en posant le pied sur l'un de deux poteaux bas placés devant le siége royal; mais Sweyn, le prévenant, lui demanda la permission de profiter

de l'occasion présente pour prononcer le vœu qu'il n'avait pu faire connaître à la bière des funérailles de son père Harold à la dent bleue, par suite de la scène que nous avons racontée. Adroitement il insinua que le Danemark avait deux ennemis qu'il serait glorieux de vaincre, Éthelred d'Angleterre et le jarl Hakon, et regrettant de ne pouvoir se charger que d'un seul, il choisit le roi d'Angleterre. Les toasts avaient succédé aux toasts, et les convives étaient alors dans cette situation que décrit si bien ce proverbe du Nord : « Quand la bière est dans l'homme, son esprit est dehors. » C'est sur cette disposition que comptait Sweyn, et son attente ne fut pas trompée. Après lui, Sigvald se leva et, posant le pied sur le bas poteau, il fit vœu de partir pour la Norvége et de n'en revenir que lorsqu'il aurait renversé Hakon-Jarl. Alors il se passa une scène que l'on pourrait appeler une nuit du 4 août, barbare et belliqueuse pour l'élan spontané et la témérité des résolutions. Les chefs vikings se levèrent les uns après les autres, renchérissant à l'envi sur le vœu de leur capitaine. C'est, dis-je, une nuit du 4 août barbare; mais, par les formes, cette scène, telle qu'elle est présentée dans le récit de M. Dasent, rappelle de la manière la plus frappante la scène des vœux des chevaliers de Bourgogne au banquet du duc Philippe le Bon dans la chronique d'Olivier de la Marche. Lorsque la raison fut revenue, l'enthousiasme se refroidit; mais les vœux étaient prononcés, les vikings avaient donné dans le piége de Sweyn, et il n'y avait plus qu'à en sortir par la victoire ou à y périr.

III. — LES VIKINGS ET HAKON-JARL.

La Norvége a eu de plus grands souverains que Hakon-Jarl, elle n'en a eu aucun de plus original. C'est un des plus singuliers mortels qui aient jamais régné dans aucun pays, et l'un des caractères historiques les plus naturellement formés pour la poésie dramatique qui se puissent concevoir. Le poète danois Œhlenschlager l'a mis en scène avec succès, sans avoir, pour ainsi dire, rien à changer à ce que l'histoire nous apprend de lui; mais le vrai poète qu'il lui aurait fallu, c'était quelqu'un des contemporains de Shakspeare, Marlowe aux inspirations sataniques, Webster aux passions cruelles, ou Ford à la psychologie dépravée. Un personnage ténébreux, sinistre, ne demandant ses ressources qu'aux puissances infernales de l'âme, et dont toutes les aspirations, même les plus élevées, tournaient au profit de ces puissances. Il passait pour magicien et l'était en effet, non-seulement parce qu'il consultait le sort au moyen de balances ou par d'autres jongleries semblables, mais parce qu'il était maître consommé dans les arts de la fourberie, qui constituent véritablement la magie. Nous avons vu par quel

chef-d'œuvre de trahison il avait réussi à amener la vacance du pouvoir en Norvége, et à se substituer à la race d'Harald Haarfagr. Usurpateur politique autant qu'heureux, il ne voulut jamais du nom qu'avaient porté ceux qu'il avait dépouillés, et se contentant d'être roi de fait, il gouverna vingt ans la Norvége sous son simple titre de jarl. Son gouvernement fut dur, âpre, mais obéi et redouté, comme le sont facilement ces sortes de dictatures monarchiques. Une seule chose nous en importe en dehors de sa résistance aux vikings de Jomsburg : sa politique, dans ce qui était à cette époque la grande question du Nord, c'est-à-dire la substitution du christianisme à la vieille religion d'Odin. Cette politique fut la principale affaire de son règne, et c'est par elle que son caractère se révèle tout entier.

Cette substitution s'accomplissait partout dans le Nord avec lenteur, tiédeur et mauvais vouloir; en Danemark, elle avait été tout récemment opérée par la forte volonté de l'empereur Othon Ier, qui l'avait imposée à Harold à la dent bleue; en Suède, elle s'était arrêtée en grande partie à la province de la Gothie orientale et avait été repoussée par les souverains, car nous voyons plusieurs années après le point du temps qui nous occupe, la princesse suédoise Sigrid répondre à Olaf, fils de Tryggvi, qui sollicitait sa main en mettant sa conversion au christianisme parmi les conditions du mariage : « Ce sont les dieux de tous mes ancêtres, choisis ceux qu'il te plaira et laisse-moi les miens. » Quant à la Norvége, le christianisme venait à peine d'y faire son apparition, et il n'y avait encore poussé que de très faibles racines. Le roi Hakon le Bon, le plus jeune fils d'Harald Haarfagr, l'avait importé d'Angleterre, où il avait été baptisé à la cour du roi saxon Athlestan, son père adoptif. Disons ici par parenthèse que c'est à l'Angleterre que la Norvége a dû véritablement le christianisme; il en est venu à trois reprises différentes, car il fallut recommencer souvent cette difficile entreprise : sous Hakon le Bon, sous Olaf, fils de Tryggvi, qui pendant sa vie de viking avait été baptisé, selon la tradition, par un ermite des îles Sorlingues, et rebaptisé par Elphége, archevêque de Cantorbéry, et enfin, et cette fois d'une manière définitive, sous le second Olaf, qui, pirate aussi dans sa jeunesse, se fit instruire dans la nouvelle religion et en embrassa les principes avec une ardeur si particulière qu'elle lui gagna le nom de saint. Pour en revenir au roi Hakon, l'introduction du christianisme en Norvége fut le grand souci de son règne, et il y réussit peu. Il faut qu'il ait été réellement bon en effet, pour s'acquérir cette épithète en dépit de la constante opposition où sa tentative le mit avec ses sujets. Le roi n'avait qu'horreur pour les coutumes religieuses de son peuple, et le peuple n'avait que mépris pour la religion de son roi. Heu-

reusement il avait auprès de lui, pour tempérer cet antagonisme, un sage conseiller, Sigurd, jarl de Trondjhem, le père même de Hakon-Jarl, païen conciliant et même un peu sceptique, un caractère tout au rebours de celui de son fils. Sigurd rendait au roi le service de donner de ses actes et de ses paroles les interprétations les plus populaires. Carlyle en cite un curieux exemple. Un jour Hakon étant obligé, dans une fête nationale, de boire la bière sacrée, fit le signe de la croix au-dessus de la coupe avant de la porter à ses lèvres, et comme l'assistance grommelait sourdement en demandant l'explication de ce geste : « Ne voyez-vous pas, dit Sigurd, qu'il fait le signe du marteau de Thor avant de boire? » Cette adroite parole prévint une explosion, mais les mécontentemens n'etaient pas toujours aussi faciles à apaiser, et un jour que dans une assemblée populaire, convoquée dans le district de Trondjhem, — une sorte de parlement primitif qui s'appelait *Thing*, — Hakon pressait impérieusement ses sujets de renoncer aux anciens dieux et d'embrasser le christianisme, il souleva une effroyable tempête parmi ces paysans et ces propriétaires qui, ayant toujours eu avec leurs rois le franc-parler le plus familier, n'eurent aucune habitude de respect à dominer pour lui faire une déclaration où les anciennes cortès d'Aragon n'auraient rien trouvé à ajouter pour la fierté des expressions et l'indépendance des résolutions. « Nous ne savons vraiment, lui dit, dans un petit discours admirable de netteté, un certain orateur du nom d'Osbjorn, si tu es dans l'intention de refaire de nous des esclaves avec cette étonnante proposition que tu nous fais d'avoir à renoncer à la religion que nos pères ont eue avant nous, et avant eux tous nos ancêtres, d'abord dans l'âge de la sépulture par le feu, et puis dans l'âge de la sépulture en terre, et cependant ces ancêtres étaient de beaucoup nos supérieurs, et leur religion aussi nous a porté bonheur. Nous t'avons si fort aimé que nous t'avons élevé au-dessus de nous pour faire exécuter les lois du pays et pour nous parler à nous tous comme leur voix. Nous sommes encore disposés à garder le pacte que nous avons fait avec toi à ta première assemblée, pourvu que tu ne nous demandes pas des choses impossibles; mais si tu veux t'entêter avec obstination à ce projet et employer la force, nous avons pris la résolution de nous retirer de toi et de nous choisir un autre chef qui nous laissera suivre en toute liberté la croyance qui nous est agréable. Et maintenant, roi, choisis entre ces deux partis avant que l'assemblée se sépare. » Lorsque quelques années plus tard l'autre Hakon voulut réagir contre ces faibles commencemens du christianisme en Norvége, il est aisé de comprendre quel appui il trouva parmi des populations animées des sentimens que révèle ce discours.

Il ne faut pas s'y tromper cependant; les obstacles que le christianisme avait à surmonter étaient nombreux, mais au fond ils étaient plus grands en apparence qu'ils ne l'étaient en réalité. Les facilités que le jarl Hakon rencontra parmi les populations norvégiennes pour sa réaction païenne consistèrent simplement dans la force acquise des habitudes séculaires et dans le premier étonnement que dut causer à des hommes pénétrés des mœurs nées d'une religion toute guerrière l'apparition d'une doctrine qui recommandait le jeûne, conseillait de ne pas s'enivrer, mettait la paix au-dessus de la guerre, et défendait de verser le sang de son ennemi. Quelques-uns des raisonnemens inspirés à ces populations par cette logique de la routine qui ne manque jamais d'assaillir toute innovation bonne ou mauvaise, et qui est souvent si courte, sont venus jusqu'à nous. « Comment travaillerons-nous, si nous ne mangeons pas? » disaient-elles lorsqu'on leur recommandait le jeûne; « comment la terre sera-t-elle cultivée si on nous enlève notre temps de travail? » disaient-elles lorsqu'on leur recommandait le respect du dimanche. Une pareille logique ne pouvait tenir longtemps qu'à la condition d'être soutenue par un grand zèle et une grande ferveur; or cette condition manquait absolument dans le Nord à cette époque. Il était arrivé à la religion d'Odin ce qui arrive à toute religion vieillie, c'est qu'il n'en restait plus qu'un simulacre extérieur et que la foi intérieure s'était éteinte. De là chez ces populations une disposition déjà ancienne au scepticisme et qui ne fit qu'augmenter lorsqu'on vint leur proposer de nouvelles croyances. Placées entre des dieux anciens auxquels elles ne croyaient plus parce qu'ils étaient trop vieux, et un dieu nouveau auquel elles ne croyaient pas encore parce qu'il était trop jeune, leur embarras d'esprit fut grand et se traduisit chez les masses rustiques par une tiédeur voisine de l'indifférence, et chez les hommes qui menaient une vie guerrière de tous les jours, tels que nos vikings, par un parti-pris d'athéisme où le culte expirant semblait avoir fait passer toute son énergie. « A quoi crois-tu? demandait saint Olaf à l'un de ses soldats. — *Je crois en moi*, lui répondit le guerrier. » Le philosophe Emerson, si j'ai bonne mémoire, a cité ce mot dans son fameux essai *Self reliance*, comme exemple de l'appui que l'homme doit chercher en lui-même, et le mot peut être en effet pris dans ce sens, si on l'abstrait du milieu historique où il a été prononcé; mais, si on l'y laisse, on lui trouvera une signification moins morale. Ce mot, habituel aux guerriers du Nord aux xe et xie siècles, exprimait la croyance toute brutale à laquelle ils s'étaient arrêtés dans l'incertitude où les laissait le conflit des religions. Ils déclaraient croire en eux-mêmes, croire à leur vaillance personnelle, à l'excellence

de leurs armes, à la vigueur des bras qui les maniaient et aux bons coups qu'elles portaient. Cet individualisme athée et ce culte intérieur de la force ont été mis en lumière par M. Dasent dans leur nuance la plus particulière et la plus précise.

Hakon-Jarl a été peint avec grand détail par M. Dasent et jugé par Thomas Carlyle en quelques traits d'une lucidité admirable; toutefois on serait presque tenté de trouver qu'ils sont restés l'un et l'autre en deçà de la triste justice qui lui est due. Dans cette réaction contre le christianisme, Hakon-Jarl fit montre d'un génie véritable et d'une entente merveilleuse de l'un des mécanismes les plus essentiels et les plus puissans de toute religion. On voit clairement qu'Hakon essaya de créer un *ravivement* de ferveur parmi les populations en atteignant cette disposition intérieure au scepticisme qui ne les laissait soumises à la religion d'Odin que par la seule force de l'habitude. Le moyen qu'il employa pour arriver à ce but fut exactement le même qu'ont employé à leurs heures critiques des religions autrement puissantes que le vieux paganisme du Nord, la dévotion. Atteindre l'intérieur de l'homme par l'habitude des pratiques extérieures, élever l'accomplissement de ces pratiques à la hauteur d'un devoir essentiel et indispensable, effaroucher l'âme par l'exigence de ces pratiques au moment même où elle fait montre d'indépendance, lui faire violence si besoin est, et préférer l'irriter et la révolter que la laisser dans l'état de tiédeur ou de sécheresse sceptique; telle a été la tactique de la plupart des réformateurs célèbres du catholicisme en particulier, et telle fut la tactique du jarl Hakon. M. Dasent nous le montre prosterné, dans l'attitude la plus complète de l'humilité, dans les temples bâtis et décorés par lui, multipliant les génuflexions devant les idoles des vierges du bouclier, les valkyries Thorgerda et Irpa, déclarant que ce n'est pas assez de croire aux dieux, mais qu'il faut encore les prier avec tremblement, leur prodiguer les marques de respect et de soumission, ou même en inventer de nouvelles pour se les rendre favorables. Hakon était donc dévot dans toute l'exactitude du mot, c'est-à-dire croyant aux rites, aux cérémonies, à la récitation des formules consacrées, et dévot à ne reculer devant aucune extrémité, aussi noire fût-elle; la tradition raconte qu'au milieu de la bataille navale contre les vikings de Jomsburg, voulant se rendre les dieux favorables, il leur sacrifia son plus jeune fils. Sa dévotion le faisait passer pour magicien aux yeux des populations, qui prenaient ses prières pour des incantations et ses gestes pour des sortiléges; mais il croyait lui-même à la magie, c'est-à-dire à l'efficacité de certains moyens pour entrer en communication avec l'invisible, et nous le voyons, dans le récit de M. Dasent, cherchant à connaître la volonté des dieux par des dés sculptés d'or et d'argent jetés dans

des balances d'or. Il avait en lui, dit excellemment Carlyle, une sorte de *puséysme scandinave*, et ce que nous venons de dire suffit pour expliquer ce mot sans qu'il soit besoin de commentaires. Représentant de la haute église, *high-churchman* par excellence de la religion d'Odin, telle fut en effet la définition originale que l'on peut donner du jarl Hakon. C'est contre cet homme singulier et profond que les vikings de Jomsburg vinrent se heurter et se briser pour accomplir leur vœu téméraire.

Les vikings partirent de Danemark pleins de confiance, et nul doute qu'ils eussent réussi dans leur entreprise si, remontant lestement la côte de Norvége et n'opérant que les descentes nécessaires au ravitaillement de leur flotte, ils étaient tombés à l'improviste sur Hakon-Jarl. Malheureusement pour leur succès, ils s'arrêtèrent au sac de la ville de Tunsberg, puis s'attardèrent à parcourir la côte en brûlant les fermes et les villages, en sorte qu'ils laissèrent au cri d'alarme des populations le temps d'arriver aux oreilles du jarl qui, n'étant pas seulement un dévot fervent, mais un homme de la plus redoutable activité, eut bientôt pris toutes ses mesures de défense. Sur-le-champ ses messagers portèrent dans tous les districts de la Norvége la flèche de guerre, signe de convocation analogue à cette croix brûlée par le bout et teinte dans le sang d'un chevreau qui appelait les Écossais aux armes. L'arrivée de cette flèche n'était pas un simple appel au patriotisme du peuple, c'était un ordre absolu de marcher, et quiconque n'obéissait pas était brûlé dans sa maison, ou, s'il parvenait à traverser les flammes, pendu à l'arbre le plus voisin; mais les cas de désobéissance étaient rares parmi ces peuples, que leur vieille religion avait instruits à considérer la lâcheté comme le plus grand des crimes, et on n'avait presque pas souvenir que cette pénalité eût été jamais appliquée. Tous accoururent à son appel, même les proscrits et les gens hors la loi pour crime de bravoure mal employée, et il n'y eut si mince pêcheur qui ne mît sa barque au service du jarl. Aussi Hakon eut-il en peu de temps réuni des forces considérables dans les districts du Nord, où il faisait sa résidence; il les concentra entièrement dans sa flotte et vint attendre ses ennemis dans la baie d'Hjoring.

Autant qu'il est possible de comprendre les descriptions qui nous sont données, cette baie était double, c'est-à-dire formait comme deux enceintes dont l'une, du côté de la mer, était fermée par une muraille de rochers coupée au centre par une ouverture assez large pour donner passage aux vaisseaux, et dont la seconde s'ouvrait du côté de la terre en forme de fer à cheval. C'est dans cette seconde enceinte que le jarl Hakon s'était comme tapi avec sa flotte par une disposition bien entendue, qui lui ménageait le rivage en cas de désastre, et qui créait aux vikings le désavantage marqué d'un re-

tour par l'étroite passe s'ils étaient vaincus. Les vikings franchirent allégrement le défilé, se formèrent en trois divisions, attachèrent leurs vaisseaux les uns aux autres pour donner avec ensemble, puis les cornes de Sigvald sonnèrent le signal du combat, et l'action s'engagea. Ce ne fut pendant longtemps que grêle de pierres énormes, de flèches, de dards et de lances; cette abondance de projectiles lancés des deux flottes à la fois avait pour but d'éclaircir les équipages des navires, et ce n'était que lorsqu'on les croyait suffisamment éclaircis qu'on essayait de rompre la ligne de l'adversaire et de monter à l'abordage. Hakon, secondé par ses deux fils aînés, Éric et Sweyn, essaya plusieurs fois de rompre cette longue ligne de cent cinquante navires et fut souvent sur le point de réussir; mais chaque fois le combat fut rétabli à l'avantage des vikings, et à la fin, bien que l'issue de la lutte fût encore fort éloignée, il sembla aux deux flottes que la victoire faisait mine de vouloir tourner du côté des assaillans. Hakon sentit le péril, et en capitaine habile et prudent, interrompit le combat et fit reculer sa flotte comme pour lui donner un instant de repos, mais en réalité pour gagner du temps sur la fortune, qui semblait vouloir se prononcer en faveur de ses ennemis, et la jouer, s'il était possible.

Un des chefs vikings, le premier pour l'intrépidité, Bui, fils du jarl de Bornholm, comprenant le piége, voulait que les vikings poursuivissent leur avantage sans laisser à Hakon le temps de respirer; mais Sigvald, qui était un autre Hakon pour la perfidie et la prudence, sinon pour la dévotion, objecta que le combat durait depuis longtemps, qu'il fallait donner aux troupes quelques heures de repos, et ce conseil prévalut au grand détriment des vikings. Profitant de cet intervalle d'inaction, Hakon descendit à terre et se rendit avec un de ses conseillers dans un petit temple situé près du rivage pour y consulter la volonté des dieux. Dès qu'il avait eu appris l'arrivée des vikings, une de ces obsessions tenaces qui sont propres aux dévots de tous les temps s'était emparée de son esprit. Peut-être les dieux sont-ils irrités contre la Norvége? mais peut-être pourraient-ils être apaisés par le sacrifice de quelque noble victime? Qu'ils me la nomment, et que la Norvége soit sauvée, même au prix de mon propre sang! Si les dieux pouvaient être apaisés, il n'y avait plus maintenant un instant à perdre pour connaître leur volonté. Il s'agenouilla donc devant l'idole de Thorgerda, la vierge du bouclier, et lui défilant une longue liste de noms illustres la supplia de lui désigner par un signe la victime qui lui plairait. Il paraît que la déesse fit un signe affirmatif lorsque fut prononcé le nom d'Erlend, le plus jeune fils d'Hakon. A la fois triomphant et désespéré, Hakon descendit au rivage et fit connaître le sombre oracle qui venait d'être prononcé. Le jeune Erlend n'hésita pas, et, se précipitant

sur le vaisseau de Sigvald, où il trouva une mort immédiate, il accomplit la volonté des dieux.

La bataille recommença; mais à peine les flottes étaient-elles en mouvement que les élémens annoncèrent de la manière la plus significative la satisfaction des dieux. Quoiqu'on fût alors en novembre, époque où les tempêtes sont rares dans les mers du Nord, le vent se mit tout à coup à souffler avec violence. En un instant, une nuit noire comme le crépuscule des dieux de la mythologie scandinave envahit la scène de l'action, et les nuées, se déchirant sous les détonations d'un effroyable tonnerre, firent pleuvoir sur les vikings une averse épaisse d'énormes grêlons de la grosseur d'un œuf, tandis que la flotte du jarl Hakon, mieux protégée contre le vent, restait spectatrice du terrible phénomène sans en être atteinte. Plusieurs fois la tempête s'arrêta et reprit, et toujours avec les mêmes caractères. Cette tempête si exceptionnelle jeta l'inquiétude dans les âmes des assaillans. Pour être viking, on n'en est pas moins un homme, et si esprit fort qu'on soit on redevient aisément superstitieux aux jours de grand péril. Les vikings, en temps ordinaire, pouvaient bien se vanter de ne croire qu'en eux-mêmes, mais à ce moment beaucoup se rappelèrent qu'on leur avait autrefois enseigné à croire au dieu Thor, et pensèrent qu'il ne leur serait pas bon de l'avoir contre eux. Et il semblait être contre eux, en vérité, et les menacer de son puissant marteau. Par un de ces priviléges héréditaires qui sont particuliers aux familles aristocratiques, plusieurs chefs vikings avaient le don de seconde vue; de ce nombre était Bui, qui commandait l'aile gauche de la flotte. Il avait levé la tête pendant une des averses de grêle pour observer le ciel, et qu'avait-il vu? Une femme gigantesque volant sur un nuage les bras étendus et laissant échapper les grêlons de ses doigts. Bui, qui était d'un caractère morose et peu communicatif, garda le silence sur cette vision, et pour contrôler le témoignage de ses yeux, il se contenta d'appeler un soldat que lui avait donné au départ sa belle-sœur Tofa, et qui passait aussi pour avoir le don de seconde vue. « Lève la tête, lui dit-il, et dis-moi si tu vois quelque chose dans le ciel. » Le soldat leva la tête. « Je la vois, l'ignoble sorcière, s'écria-t-il, ses bras sont étendus, et de ses doigts s'échappent les grêlons qui nous lapident! » Bui avait donc bien vu. Les puissances surnaturelles combattaient en toute évidence contre les vikings. Au même moment, à l'aile droite de la flotte, un jeune chef qui avait aussi le don de seconde vue, contemplait la même vision sinistre. Les nouvelles de ces effrayantes merveilles se répandirent rapidement de vaisseau en vaisseau, et, à cette nouvelle, il s'en joignait une autre faite pour décourager les cœurs les plus vaillans, c'est que cette tempête avait été soulevée par les sortiléges du jarl

Hakon, qui avait payé de la vie de son fils l'appui des pouvoirs invisibles. Alors les soldats envoyèrent une députation auprès de Sigvald pour lui déclarer qu'ils s'étaient engagés à combattre des hommes, mais non des démons, et qu'ils refusaient de continuer la lutte. Après avoir essayé vainement des remontrances, Sigvald qui jugeait déjà la partie perdue, saisit habilement le prétexte que lui fournissait ce refus de combattre plus longtemps, fit sonner la retraite et prit le chemin de la passe conduisant à la seconde baie, au milieu des railleries et des injures d'une partie des chefs vikings, irrités de cet acte de prudence comme d'une désertion, et qui déclarèrent, en Scandinaves de la vieille école, qu'ils combattraient jusqu'à la mort. Parmi ces chefs qui écoutèrent plus la bravoure que la prudence se trouvait Bui. Il combattit longtemps en désespéré; criblé de blessures, il en reçut enfin une dernière qui le défigurait horriblement : « Ah! s'écria-t-il en recevant le coup, les filles de Fünen ne voudront plus nous embrasser! » Puis, plaçant sous ses bras les deux fameuses caisses remplies d'or qui ne le quittaient jamais, il se précipita dans les flots. Toute cette partie très développée du récit de M. Dasent constitue une scène des plus émouvantes, qui à l'intérêt dramatique en unit un autre plus précieux, celui de la vérité, car l'auteur n'a fait qu'y mettre en œuvre les détails que lui fournissait soit l'histoire, soit la légende.

La déroute des vikings fut complète; tous les navires qui n'avaient pu ou voulu suivre Sigvald dans sa retraite furent détruits et leurs équipages massacrés. Un petit nombre de survivans furent faits prisonniers et moururent sous la hache d'Hakon avec ce stoïcisme martial propre aux anciens Scandinaves, qui a rencontré si souvent tant d'expressions d'une poésie mâle comme leurs âmes, sérieuse et triste comme la nature, scène de leurs existences. Tout cruel qu'il était, Hakon ne fut pas cependant absolument inexorable, et, à la prière de son fils Éric qui semblait deviner que ces vikings de Jomsburg étaient destinés à lui rendre un jour quelque sombre service, il consentit à faire grâce à quelques-uns et à les recevoir dans sa paix, ce qui impliquait l'octroi d'une pleine sécurité pour les vaincus et l'abandon par eux de tout projet de vengeance contre le vainqueur. M. Dasent nous a donné la très longue formule de cette paix royale. Le document est curieux et mérite d'être cité, ne fût-ce que pour son style poétique, fort différent du style officiel moderne, il en faut convenir, mais qui a l'avantage incontestable d'être moins monotone et moins sec, et de nous laisser apercevoir à travers ses phrases quelque chose des mœurs des hommes du Nord et même des paysages de la nature ambiante. Voici, avec toute sa prolixité poétique et sa solennité sacerdotale,

cette formule où, comme dans toutes les civilisations primitives, la religion est appelée à consacrer les garanties politiques.

« Ceci est la première parole de notre déclaration de paix, que de même que nous sommes tous pardonnés devant les dieux, ainsi nous serons tous en accord et conciliation les uns avec les autres, au manger et au boire, au marché et au lieu de rencontre, à la porte du temple et dans la salle du jarl, et dans quelque lieu que ce soit où les hommes se réunissent. Nous nous sommes ainsi accordés, comme s'il n'y avait jamais eu aucune querelle entre nous. Nous partagerons le couteau et la viande, et toutes autres choses entre nous, comme des amis et non comme des ennemis. Si des disputes s'élèvent désormais entre nous, des amendes seront payées, mais aucune lame ne sera rougie. Mais si quelqu'un de nous brise la paix maintenant faite et tue après la garantie donnée, celui-là sera chassé comme un loup, et chassé aussi loin que les hommes chassent les loups le plus loin, ou aussi loin que des hommes prient dans des temples, que les feux brûlent, que la terre porte de la semence, que les jeunes filles disent « mère, » que les navires sillonnent la mer, que les boucliers brillent, que le soleil fond la neige, que les Finnois glissent sur des souliers à neige, que le sapin croît, que l'épervier fuit en un jour d'été sous un bon vent les deux ailes déployées, que le ciel s'étend sur la terre, que la terre est peuplée, que les vents soufflent, que les eaux courent à la mer, que les hommes sèment le blé. Il sera banni de l'Asgard et du Midgard, et de tout autre séjour que l'enfer. Chacun de nous prend des garanties de l'autre pour lui-même et ses héritiers engendrés et non encore engendrés, nommés et non nommés, et chacun de nous à son tour accorde des garanties viagères et des garanties éternelles, des garanties ordinaires et des garanties exceptionnelles, qui seront toujours tenues aussi longtemps que durera la terre et que les hommes vivront à sa surface. Maintenant nous serons en paix et en accord partout où nous nous rencontrerons, sur terre ou sur lac, sur navire ou sur patins, sur mer ou sur coursier,

Compagnons de rames,
Et compagnons de pompes,
Sur le banc des rameurs et au tolet,
Si de notre aide besoin est.

Nous voilà en bon accord sur des termes égaux, comme le père avec le fils ou le fils avec le père, pour toutes nos actions. Maintenant serrons-nous la main sur cette déclaration de paix, et gardons tous fermement ces garanties avec la volonté des dieux et devant le témoignage de tous ceux qui viennent d'entendre nos garanties. Puisse-t-il obtenir l'amour des dieux, celui qui gardera toutes ces garanties, et puisse-t-il s'attirer la colère des dieux, celui qui violera les garanties légales. Maintenant

nous sommes pacifiés de tous nos cœurs, et puissent les dieux être pacifiés à notre égard à nous tous ! »

La victoire de Hakon-Jarl à Hjoring porta pour un moment un coup terrible à la compagnie des vikings de Jomsburg. Près des deux tiers périrent dans cette expédition, mais de pareilles associations ont la vie dure, et il fallut au temps encore près d'un siècle pour avoir raison de celle-là. Elle se reforma, toujours sous le commandement de Sigvald, dont nous allons voir dans les pages suivantes le dernier exploit de ruse et de perfidie. Dans les années qui suivirent, ils prirent part comme troupes mercenaires aux campagnes du roi Sweyn en Angleterre; une partie périt encore dans le massacre fameux de la Saint-Brice, où la population saxonne fit une si horrible boucherie de ses envahisseurs danois; mais M. Dasent les voit campés en Angleterre jusque sous le règne du fils de Knut. On peut même dire qu'ils survécurent à toute la piraterie du Nord, car ils ne furent définitivement détruits que par Magnus le Bon, le fils de saint Olaf, nombre d'années après que son père eut frappé d'interdit et fait disparaître dans le Nord ce métier de viking qu'il avait pratiqué pourtant lui-même dans sa jeunesse, lorsqu'il était pauvre et proscrit. Carlyle soupçonne sur certains indices, et particulièrement sur le rapprochement des dates, que les Danois qui reçurent une si sanglante défaite en Écosse, à Loncarty, sous le roi Kenneth III, furent peut-être ces pirates reconstitués de Jomsburg. Si ce sont eux, ils ont été les collaborateurs involontaires de Shakspeare, car il se rencontre dans cette bataille un épisode dont le grand poète s'est emparé pour en faire une partie du dénoûment de son adorable drame de *Cymbeline*. Voici cet épisode tel que nous l'avons naguère lu dans Hollinshed. La victoire s'était d'abord déclarée pour les Danois, et les Écossais s'enfuyaient par un étroit sentier où ils étaient égorgés par leurs ennemis comme du gibier pris au piége, lorsqu'un paysan nommé Hay, qui travaillait dans un champ voisin avec ses deux fils, s'étant arrêté pour reprendre haleine, aperçut la déroute de ses compatriotes. Ce paysan qui travaille à proximité d'un champ de bataille et pendant la lutte même, sans se détourner de sa besogne, paraîtra peut-être un personnage fabuleux; mais il faut songer que les jours de l'artillerie n'étaient pas venus, que la bataille se concentrait sur un terrain très étroit, que ces combats à la hache et à la lance ne pouvaient avoir de résultats meurtriers que sur ce terrain même, et qu'enfin la vie sociale était infiniment moins troublée par la guerre qu'elle ne l'est de nos jours : le très érudit Macaulay ne nous a-t-il pas représenté les paysans anglais allant à leurs travaux et poussant leurs chariots

sur les champs de Towton et de Bosworth dès que la victoire avait laissé le terrain libre? Hay, saisi d'une belle indignation patriotique, s'arme d'un soc de charrue, entraîne ses fils avec lui, et tous trois allant se placer en travers du sentier, repoussent de ces Thermopyles à la fois fuyards et poursuivans. Les Écossais reprirent cœur à ce secours inattendu, et les Danois furent défaits. Qui ne reconnaîtra dans cet épisode Belarius et les deux frères chasseurs, Arviragus et Guiderius, transformant en victoire la déroute de l'armée bretonne, arrêtée par le moyen employé par Hay et ses deux fils? Qu'elle ait été cependant perdue par les vikings de Jomsburg ou par d'autres Danois, cette vieille bataille de Loncarty, si inconnue aujourd'hui, a donc eu le mérite et l'honneur de fournir un dénoûment à Shakspeare; dans neuf siècles d'ici, — ce qui est juste le temps qui nous sépare de cette journée, — combien de nos fameuses batailles modernes n'auront pas même ce résultat!

IV. — OLAF, FILS DE TRYGGVI.

La victoire de la baie de Hjoring porta à son comble la popularité et la puissance du jarl Hakon; mais une prospérité exceptionnelle laisse rarement prudens ceux qu'elle comble de ses faveurs, et en dépit de sa magie et de ses arts de fourberie, le jarl ne sut pas ruser avec l'heureuse fortune aussi bien qu'avec la mauvaise. A mesure que la vieillesse avança, les deux vices les mieux faits pour déshonorer le soir d'une existence, la sensualité et l'avarice, s'emparèrent de lui de plus en plus. Il prit l'habitude de faire enlever ouvertement et de vive force les femmes et les filles de Norvége qui agréaient le mieux à ses convoitises amoureuses souvent renouvelées, pratique qu'il ne put continuer longtemps sans entasser sur lui des haines ardentes et des désirs de vengeance qui de moins en moins silencieux commencèrent par substituer à son surnom de riche celui de méchant : Hakon, le méchant jarl, c'est ainsi qu'il était maintenant désigné en Norvége, surnom prophétique d'une ruine imminente qu'il n'apercevait même pas, aveuglé qu'il était par sa fortune. Sa sécurité cependant n'était pas absolue, car il y avait dans sa prospérité un point noir qui lui causait souvent maint souci, et ce point noir c'était l'existence en Angleterre d'un certain viking du nom d'Olaf, Norvégien de naissance, disait-on, et dont la renommée avait porté jusqu'à lui les exploits. Inquiet, Hakon dépêcha un homme de confiance à Dublin, où résidait cet Olaf, et à son retour le messager put rapporter à son maître les peu rassurans renseignemens que voici : cet Olaf n'était rien d'autre que

le fils de Tryggvi, un rejeton de la race d'Harald Haarfagr, mis à mort par les fils d'Éric à la hache sanglante. Il était né trois mois après la mort de son père, pendant que sa mère fuyait de retraite en retraite devant la haine de la veuve et des fils d'Éric. Il avait été séparé de sa mère depuis son enfance, vendu comme esclave à diverses reprises, et d'aventure en aventure, il était arrivé jusqu'à un de ses parens, personnage important dans la Russie d'alors. Devenu grand et instruit de sa naissance, il avait embrassé la carrière de viking, et s'était mis à courir les mers en quête de renom et de fortune. Il avait réussi à acquérir l'un et l'autre, car il faisait maintenant grand bruit et grande figure dans le monde. Tout récemment il avait été le compagnon d'armes de Sweyn de Danemark pendant sa campagne contre Ethelred d'Angleterre, avait fait avec lui le siége de Londres, pillé nombre de provinces, et arraché au malheureux Ethelred les premières sommes de ce fameux tribut appelé *danegeld* (argent des Danois), que les vainqueurs étaient en train de faire monter de 16,000 à 48,000 livres. De cet argent prélevé sur Ethelred, il avait distrait 150 livres dont il avait fait don aux moines des îles Sorlingues pour acheter un beau crucifix d'or et dire des messes pour le repos de son âme après sa mort, car Olaf était chrétien, et c'était sans doute par reconnaissance envers le souvenir d'un bon ermite qui l'avait baptisé dans les Sorlingues qu'il avait fait ce beau cadeau aux moines de ces îles. On ne pouvait pas dire que cette conversion eût été funeste à Olaf, car il était heureux en toutes choses : une princesse d'Irlande s'était éprise de lui et l'avait épousé à Dublin, d'où de temps à autre il partait pour quelque excursion de viking dans les Orcades, les Hébrides et autres îles voisines. Il était à craindre qu'il ne nourrît la pensée de pousser ses excursions plus loin, peut-être même jusqu'en Norvége.

Au moment où le messager lui portait ces renseignemens, le jarl se trouvait aux prises avec un des plus grands embarras intérieurs qu'il eût encore rencontrés, embarras causé par un des caprices de cette sensualité à laquelle il lâchait de plus en plus les rênes. Alléché par la beauté d'une de ses sujettes, une certaine Gudrun que ses charmes exceptionnels avaient fait surnommer *Rayon de soleil du bosquet*, il dépêcha deux esclaves avec ordre de la lui mener. Cette Gudrun fut la Lucrèce de ce Tarquin du nord. Son Collatin, qui était un propriétaire considérable, chassa les esclaves avec indignation, et prévoyant bien que le jarl n'accepterait pas cette résistance, il envoya sa flèche de guerre à ses voisins et à ses paysans et souleva une révolte. Hakon s'apprêtait à la réprimer, lorsque tout à coup une effrayante nouvelle vint paralyser son énergie. Cet aventurier du nom d'Olaf, qui lui avait causé de si vifs

soucis, était en Norvége, et le pays entier se levait sur ses pas. Obligé de fuir devant ses paysans, Hakon se vit abandonné, jour par jour, par tous ses soldats et ses hommes d'escorte, et enfin il se trouva seul avec un unique esclave. Cerné de tous côtés par la haine universelle, sans partisans et sans amis, il eut l'idée d'aller demander asile à une de ses anciennes maîtresses du nom de Thora, et après avoir enfoncé son cheval sous la glace d'une rivière et laissé sur les bords son épée et son manteau pour faire croire à une mort accidentelle, il s'achemina vers la demeure de cette femme. L'ancienne maîtresse se montra charitable; mais, objectant que sa maison serait fouillée, elle fit cacher Hakon et son esclave dans une cave pratiquée sous une étable à cochons qui était déjà creusée sous terre. Dans cette fosse à deux étages, dont il occupait le plus profond, retraite en parfait rapport avec les honteuses passions qui l'avaient conduit à cette extrémité, le jarl passa deux jours et deux nuits au milieu d'affreuses tortures, n'osant se laisser aller au sommeil par défiance de son esclave, dont il craignait d'être abandonné ou assassiné, défiance qui fut justifiée. De leur sale cachette, les deux hommes apprirent l'arrivée d'Olaf dans ces parages, et peu de temps après ils purent l'entendre haranguant les révoltés du haut d'une énorme pierre et promettant honneur et récompense à qui lui apporterait la tête d'Hakon. Alors profitant d'un moment où le jarl, vaincu par la nature, s'était endormi, l'esclave le poignarda, puis il lui coupa la tête et la porta à Olaf en réclamant la récompense promise. « Tu étais donc son esclave ou son serviteur, puisque tu étais avec lui dans cette étable? » dit Olaf. Sur la réponse affirmative de l'esclave, le prince lui fit compter 100 marcs d'argent. « Voici la récompense que je te devais; mais maintenant je te dois autre chose, la punition qui est due à un esclave traître et meurtrier de son maître. » Et après ces paroles il le fit décapiter.

Olaf, fils de Tryggvi, fut une belle âme servie par des organes robustes, condition toujours heureuse pour les belles âmes, mais plus particulièrement chez un peuple qui accordait une si grande estime à la force physique. C'était, nous l'avons dit déjà, l'homme le plus renommé du Nord pour les exercices du corps, et à ces qualités d'adresse et d'agilité il joignait les qualités morales les mieux faites pour plaire aux gens de Norvége : loyauté et véracité dans ses actes, jovialité et franc-parler populaires dans ses discours. Cette même heureuse harmonie entre l'âme et le corps distingue pareillement le second Olaf, qui, avant de porter le nom de saint, porta celui de *Vigoureux*, tant il était solidement bâti, et l'on doit remarquer à cet égard qu'il n'a pas été inutile à la fortune du

christianisme dans le Nord d'y avoir pour promoteurs principaux deux hommes exceptionnellement robustes. Ce qui est certain, c'est que ce fut à cette circonstance qu'Olaf dut les méthodes énergiques et expéditives avec lesquelles il poursuivit l'œuvre commencée par Hakon le Bon et interrompue par Hakon-Jarl. Un mélange de colère méprisante et d'ironique bonne humeur est le caractère de la guerre qu'il fit au vieux paganisme, qu'il s'appliqua en toute occasion à dépopulariser par le ridicule, et cette tactique fut aussi celle de son homonyme saint Olaf; l'un et l'autre poussèrent le paganisme hors de Norvége à coups de pieds, pour ainsi dire. Il enfonça les portes de quelques temples et brisa quelques idoles; mais d'ordinaire il préférait à la violence la facétie, qui pouvait égayer son naïf public sur le compte des païens obstinés. Un jour, une députation de ces derniers vint le trouver pour l'engager à renoncer à son entreprise; le roi les invite à donner leurs raisons, et voilà qu'ayant ouvert leurs bouches, elles restent béantes sans pouvoir se refermer et sans qu'une parole articulée en puisse sortir. Devant cet amusant prodige opéré probablement par la fascination de ses regards ou la timidité inspirée par sa personne, le roi se hâte de crier au miracle et prouve à ces païens ensorcelés que ce qu'ils ont de mieux à faire est de recevoir le baptême. Une autre fois, invité par ses jarls récalcitrans à prendre part à une grande solennité religieuse, le roi se rend sous forte escorte au temple où devaient s'accomplir les cérémonies, fait saisir onze des principaux personnages présens, et leur déclare que, puisqu'il faut qu'il redevienne païen, il ne le redeviendra pas à demi, et qu'ayant à offrir un sacrifice, il veut l'offrir sous sa forme la plus haute, c'est-à-dire celle des sacrifices humains, et cela non sur des personnes d'esclaves et de malfaiteurs, mais sur les hommes les plus considérables du pays, victimes plus dignes des dieux. Sur quoi les onze victimes désignées, au risque de déplaire aux dieux, s'empressèrent de plaire au roi en recevant le baptême et en donnant des otages comme garanties de la sincérité de leur conversion. C'est une chose curieuse et qui vaut d'être notée que le tour d'esprit rustique et plébéien de presque tous ces vieux rois du Nord, et particulièrement des meilleurs. Comme son homonyme, le roi saint Olaf aimait les facéties, et les facéties archi-populaires encore, celles dont le livre de l'*Eulenspiegel* a fourni plus tard le plus parfait modèle. En voici une qu'on peut présenter comme le type du genre. Parmi les confidens de saint Olaf se trouvait un Islandais du nom de Thorarin, homme de bon conseil, mais extrêmement laid. Ce Thorarin, qui couchait dans la chambre royale, dormait un matin un pied hors du lit. « Voilà bien, dit saint Olaf en s'éveillant, le pied le plus laid qu'on

pût trouver dans toute cette ville. — Ah! roi, dit Thorarin, il y a peu de choses dont on ne puisse trouver les pareilles en bien cherchant. Je parie, avec ta permission, roi, que je t'en trouverai un plus laid. — Je tiens le pari, dit saint Olaf. » Là-dessus Thorarin tire son autre pied. « Il est encore plus laid, car il a perdu le petit doigt. — J'ai gagné, crie Olaf, car le moins il y a d'une chose laide et moins laide elle est. » Cela est mieux fait pour être apprécié dans une chaumière, pendant une veillée d'hiver, au milieu des gros rires, que dans une réunion de choix plus délicat; mais quoi! nous sommes au commencement du XIe siècle, et en Norvége, pays où les mêmes mœurs familières et rustiques étaient également partagées par les rois et les paysans.

Bien qu'il eût été épousé par amour lorsqu'il résidait en Irlande, le roi Olaf ne fut pas heureux avec les femmes. Nous ne savons comment la première, l'Irlandaise, se conduisit à son égard, mais celles qui lui succédèrent lui firent une vie passablement difficile, et il finit par mourir de leurs ambitions et de leurs vengeances. De terribles personnes que ces beautés du Nord, qui, pour l'énergie barbare, valaient leurs maris et leurs frères! Si forte était cette barbarie que nous la voyons persister dans tous les pays où la race scandinave s'était établie, notamment en Normandie, longtemps après la conquête; il n'est certainement pas un lecteur de l'*Histoire de Normandie* d'Orderic Vital qui ait oublié les femmes de la sauvage famille des Talvas, les Sibile et les Mabire avec leurs passions homicides et leurs pommes empoisonnées. Celles auxquelles eut affaire Olaf étaient précisément de ce calibre. Un jarl païen récalcitrant, du nom fort rébarbatif de Jarnskaegg, ayant été tué par les gens du roi pour résistance à ses volontés, Olaf, en galant homme, voulut épouser sa fille en manière de réparation. C'était du reste une coutume fort en honneur dans les pays scandinaves; quand on tuait le père, on dédommageait la fille en l'épousant. Il semblerait à la logique vulgaire que ce ne devait pas être là une condition d'heureux ménage, mais les moralistes l'ont dit depuis longtemps, diverses sont les mœurs des nations, insondable est le cœur féminin, et il paraît au contraire que le cas de Chimène et de Rodrigue se renouvela fréquemment dans ces régions scandinaves. M. Dasent en a présenté un exemple dans un épisode de ses *Vikings*, l'amour du jeune Vagn pour la belle Ingibeorg dont il a tué le père, épisode que nous avons passé sous silence, parce qu'il constitue la partie purement romanesque de son récit. Cependant la chose tourna moins bien pour Olaf qu'elle n'avait tourné en d'autres occasions, car le matin de sa nuit de noces, au moment où il rouvrait les yeux, il aperçut sa peu reconnaissante épouse brandissant un

couteau dont elle s'apprêtait à le poignarder. Olaf se hâta de renvoyer cette fille trop vindicative à ses foyers héréditaires.

Avant cette aventure, il avait eu la fantaisie de présenter ses hommages à une vieille princesse suédoise, mère du roi d'alors, qui se nommait Olaf comme lui. Il aurait pu mieux choisir, car Sigrid, — c'était le nom de cette reine-mère, — avait exactement le caractère peu sociable et les exigences difficiles à satisfaire que le poème des *Niebelungen* attribue à la reine Brunhild. Les sollicitations amoureuses avaient, paraît-il, le don de l'agacer; mais elle savait se débarrasser de ses prétendans avec une fermeté de décision qui laissait peu de chose à désirer. Un cousin d'Olaf, Harald Graenske (*du vert pays*), le père même de saint Olaf, et un jeune prince de Russie ayant simultanément pressé cette mégère de leurs instances, et persisté malgré son double refus, furent brûlés par ses ordres avec la maison même où elle leur avait donné à contre-cœur l'hospitalité. Un tel caractère était pour faire réfléchir; toutefois Olaf, qui sans doute poursuivait avec cette union la réalisation de quelque plan politique, et qui d'ailleurs n'était pas homme à se laisser intimider facilement, envoya ses vœux à Sigrid en les accompagnant de beaux présens, entre autres d'un collier, don d'Hakon-Jarl à l'idole de Thor. Un superbe collier en apparence, mais qui prouva, lorsque les orfèvres de la reine l'examinèrent, que l'hypocrite Hakon avait connu l'art d'être magnifique avec économie, car le revêtement seul était en or. Cette découverte indisposa Sigrid, qui avait d'abord accepté avec quelque satisfaction les instances d'Olaf. « Celui qui peut tromper en cette matière peut tromper en beaucoup d'autres, » dit-elle avec colère. Toutefois elle se calma; Olaf, puissant et renommé, n'était pas un homme à dédaigner, et elle consentit à une entrevue; mais la querelle recommença lorsque Olaf posa comme principale condition du mariage la conversion au christianisme. « Ce sont les dieux de tous mes pères, répondit-elle, garde les tiens et laisse-moi les miens. » Sur ces paroles, Olaf entra dans une colère si terrible qu'il finit par traiter la reine de vieille païenne décrépite, et par la frapper légèrement de son gant au visage. On peut aisément imaginer comment Sigrid prit cette offense et avec quelle vigilance elle guetta l'heure de sa vengeance.

Une autre femme lui fournit l'occasion désirée. Une sœur de Sweyn à la barbe fourchue, Thyri, fiancée contre son gré à notre ancienne connaissance, le vieux roi wend Burislaf, ne trouva rien de mieux, pour échapper à cette union détestée, que de chercher un refuge auprès d'Olaf, qui, se trouvant alors sans femme, épousa la fugitive. Ce mariage s'était donc fait contre la volonté de Sweyn, et pour comble de complications, ce dernier venait justement d'é-

pouser l'altière Sigrid. Thyri avait dans le pays des Wends des propriétés qu'elle engagea son mari à réclamer. Olaf refusa d'abord, prévoyant les difficultés qui pourraient en résulter avec Sweyn, mais enfin, vaincu par les larmes et les reproches de sa femme, il équipa une flotte et s'apprêta à rendre visite à Burislaf. Alors Sigrid, prenant prétexte de cette expédition, qu'elle représenta comme menaçante pour les princes du Nord, noua contre le souverain de Norvége une coalition où entrèrent son fils Olaf, son mari Sweyn, et le jarl Éric, le fils d'Hakon-Jarl, depuis longtemps ambitieux de venger la mort de son père. Ni les uns ni les autres cependant n'osaient attaquer immédiatement la flotte d'Olaf. Il leur fallait du temps pour se préparer. Dans cet embarras, les coalisés eurent recours au rusé Sigvald, le capitaine de Jomsburg, et le chargèrent de s'insinuer auprès d'Olaf, de surveiller ses mouvemens et de les en informer. Sigvald, acceptant avec empressement cet office d'espionnage et de perfidie, peut-être dans le désir de faire oublier ses anciens péchés contre Sweyn et Hakon-Jarl, joignit en voyage la flotte d'Olaf, gagna sa confiance et l'accompagna chez son beau-père Burislaf, où, l'enguirlandant de flatteries, il sut le retenir sous des prétextes quelconques aussi longtemps qu'il était nécessaire aux préparatifs des coalisés.

Quand ceux-ci eurent enfin réuni une flotte assez considérable pour écraser celle d'Olaf, ils firent un signe à Sigvald, qui ne chercha plus à créer d'obstacles au départ d'Olaf, et le roi reprit fraternellement avec le viking le chemin de la Scandinavie, sans se douter que la trahison guettait son passage de la baie d'une petite île aujourd'hui, paraît-il, reprise par la Baltique. Lorsqu'on fut arrivé proche du lieu désigné d'avance pour être la scène du guet-apens, Sigvald, s'esquivant avec autant d'agilité, mais moins de dommages, qu'il l'avait fait naguère à la baie d'Hjoring devant la victoire d'Hakon-Jarl, laissa le roi seul, réduit à ses propres forces, en présence du formidable armement de ses ennemis. Olaf ne se troubla pas devant cette apparition inattendue et refusa de fuir. « Je n'ai jamais fui d'une bataille, que Dieu dispose de ma vie! » répondit-il à ses capitaines qui lui représentaient l'inégalité des deux flottes en présence. « Le roi était monté sur le gaillard d'arrière du *Long-Serpent*, le plus beau et le plus grand de ses navires, dit Snorro Sturleson, cité par Carlyle; il avait un bouclier doré et un heaume incrusté d'or; sur son armure, il avait un court habit rouge et se distinguait aisément. » Trois fois son navire fut abordé par Éric, qui trois fois fut repoussé. Olaf combattit tant qu'il lui resta un homme; puis, sans donner à son ennemi la joie de triompher de sa mort, il se précipita dans la mer. « On le voit encore, dit Carlyle,

avec son habit rouge étincelant sous les rayons du soleil couchant, s'enfonçant sous les vagues pour y trouver son long repos. »

La mort d'Olaf, fils de Tryggvi, est le dernier fait mémorable auquel se trouve associée la piraterie scandinave en général et celle de Jomsburg en particulier, et avec elle prend fin naturellement le tableau que nous nous étions proposé de tracer et que nous avons voulu pousser jusque-là, bien que le récit de M. Dasent s'arrêtât après la bataille d'Hjoring. Tout ce qui nous reste à ajouter, c'est que cette mort, après un court interrègne occupé par le fils d'Hakon-Jarl, livra le trône de Norvége au dernier viking notable, c'est-à-dire à saint Olaf, le fils de cet Harald Graenske que la mégère Sigrid avait fait brûler pour se délivrer de ses importunités amoureuses : un viking, sous une forme fort adoucie cependant, et qui se présente à nous plutôt comme un aventurier noble et un royal officier de fortune que comme un pirate du type traditionnel. Ce fut ce viking qui prononça l'arrêt de mort définitif contre la piraterie, et il n'eut aucune peine à le faire exécuter dès qu'il eut achevé l'œuvre de conversion religieuse commencée avec tant de difficultés par Hakon le Bon, et si vigoureusement poussée par le premier Olaf. Une fois délivrés de leur paganisme, tout entier consacré à la force et à la vaillance, et qui les séparait du reste du monde en le leur présentant comme une proie légitime à dépouiller, les hommes du Nord furent saisis et enlacés dans la république chrétienne des peuples européens, et ils restèrent sous le filet bienfaisant que la religion leur avait tendu. La conversion au christianisme impliquait tacitement la renonciation à la piraterie, et ils ne purent échapper à la logique de leur nouvelle situation. Désormais plus d'églises à piller et de peuples à considérer comme ennemis; ces églises étaient le sanctuaire de leur culte, et ces peuples étaient leurs frères. Politiquement aussi la situation était bien changée. Ce qui avait singulièrement facilité ces invasions qui pendant trois siècles ne cessèrent de partir du Nord, c'était l'état d'anarchie progressive dans laquelle la dissolution de l'empire carlovingien plongea l'Europe; mais maintenant avec la féodalité commençante les vikings allaient trouver partout des Hakon-Jarl et des batailles d'Hjoring. La piraterie n'avait plus à attendre que des défaites, mince profit pour un métier qui veut être lucratif; elle disparut donc, non-seulement parce qu'elle ne répondait plus au nouvel ordre social, mais parce qu'il n'y avait plus pour elle avantage à continuer d'être.

Une double question à laquelle il est assez difficile de répondre et que nos historiens n'abordent pas, s'éveille dans notre esprit. Les temps de transition, c'est-à-dire les passages d'un état social

à un autre, sont toujours pénibles et délicats; par conséquent, il serait curieux de savoir exactement quelles furent matériellement et moralement les conséquences les plus immédiates de cette cessation de la piraterie. Jusqu'à quel point l'état matériel de ces pays naturellement pauvres, encore trop jeunes à la civilisation pour que le capital, comme on dit aujourd'hui, eût eu le temps de s'y accumuler, fut-il affecté, lorsque la piraterie cessa d'une part de faire écouler sur l'Europe le trop plein de leurs populations, et de l'autre de faire remonter sur le Nord les richesses de l'étranger? Nous n'avons, dis-je, aucune réponse à cette question, mais il est permis de croire, sans vouloir faire pour cela l'apologie de la piraterie, que le premier résultat en fut un appauvrissement longtemps insensible et dont les effets ne se laissèrent apercevoir que lorsque la cause première qui les avait produits était depuis longtemps oubliée. Est-ce par exemple aux seules guerres excitées par les ambitions des rois et des grands qu'il faut attribuer l'effroyable misère qui détermina, un siècle et demi après saint Olaf, la jacquerie des *birkenbeiner*, et mit fin à la dynastie d'Harald Haarfagr? Ces paysans norvégiens révoltés étaient si dépourvus de toute chose qu'ils en étaient réduits à porter des culottes d'écorces de bouleau, d'où leur nom de *birkenbeiner*, un genre de sans-culottisme qui a de la couleur locale, on en conviendra. Cette misère aurait-elle eu le temps de grossir et de faire tas dans le bon temps de la piraterie, et combien aurait-il fallu alors d'expéditions malheureuses pour que les populations en fussent réduites à se vêtir d'écorces d'arbres? La réponse à la seconde face de la question est plus facile. On peut soupçonner sans aucune témérité d'imagination que le regret et le souvenir mélancolique des jours d'autrefois entrèrent longtemps pour une bonne part dans l'état moral où la cessation des anciennes habitudes plaça les hommes du Nord, et que bien souvent sans doute les jeunes gens enfiévrés par les convoitises et le besoin d'activité de leur âge, arrêtèrent leurs regards sur la mer avec le désespoir d'être venus trop tard au monde, ou virent passer dans le lointain des flots comme des démons tentateurs les ombres des anciens héros qui les appelaient aux aventures glorieuses et à la curée des richesses étrangères, cependant que les cloches chrétiennes, luttant avec leurs rêves d'ambitions homicides, les rappelaient à la vie de paix, à l'honnête labeur et au sentiment de la fraternité.

ÉMILE MONTÉGUT.

LE

COMTE DE CAVOUR

ÉTUDE DE POLITIQUE NATIONALE ET PARLEMENTAIRE.

I. *Il Conte di Cavour, ricordi biografici*, par Giuseppe Massari, 1 vol. in-3°. — II. *Discorsi parlamentari del conte Camillo di Cavour*, raccolti e publicati per ordine della camera dei deputati, 12 vol. — III. *Le comte de Cavour, récits et souvenirs*, par M. W. de La Rive, 1 vol. in-8°, etc. — IV. *Historia documentata della diplomazia europea in Italia*, per Nicomede Bianchi. — V. Documens inédits, etc.

V.[1]

LA CRISE DE L'ITALIE APRÈS VILLAFRANCA. — CAVOUR ET LA CESSION DE LA SAVOIE.

Le jour où Napoléon III, au lendemain de la campagne de 1859, recevait à Saint-Cloud sénateurs, députés et conseillers d'état aussi empressés à exalter sa modération qu'ils l'auraient été à célébrer sa résolution et son énergie, s'il eût continué la guerre, l'empereur semblait saisir cette occasion de commenter et de préciser son œuvre de Villafranca. C'était une scène étrange. Aux adulations des courtisans qui le comparaient à « Scipion » et ne parlaient que des « prodiges » d'une volonté maîtresse d'elle-même, l'empereur répondait de l'accent agité d'un homme qui aurait eu à se défendre d'avoir déserté « par lassitude » la « noble cause qu'il avait voulu servir. » Il songeait peut-être à Cavour en avouant qu'il lui en avait coûté d'interrompre l'œuvre commencée, de « voir dans des cœurs honnêtes de nobles illusions, de patriotiques espérances s'évanouir. »

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars, du 15 avril, du 1er juin et du 15 juillet.

Il invoquait l'intérêt de la France près d'être compromis par l'extension d'une lutte qui, d'un instant à l'autre, pouvait être engagée sur le Rhin et sur l'Adige. « Dès que les destinées de mon pays ont pu être en péril, j'ai fait la paix, » disait-il, et en expliquant pourquoi il s'était arrêté, il se plaisait à montrer les fruits de la victoire : l'influence des armes françaises attestée une fois de plus, le Piémont agrandi d'une opulente province, la nationalité italienne reconnue et organisée par une fédération, les princes maintenus ou restaurés, « comprenant enfin le besoin impérieux de réformes salutaires. » Ce n'était là par malheur qu'une vaine représentation de cour déguisant à peine la vérité des choses. Cette paix improvisée ou bâclée dans un petit village du Mincio, entre deux empereurs également émus des horreurs du champ de bataille, cette paix n'avait rien réglé; elle mettait fin à la guerre sans doute, elle ne résolvait pas les problèmes déchaînés par la guerre. Elle laissait, à côté de la France et de l'Autriche réconciliées, le Piémont déçu et embarrassé de son rôle, les duchés du centre à demi émancipés et livrés à eux-mêmes, le sentiment national italien irrité et trompé, l'Europe étonnée et soupçonneuse devant l'énigme des entrevues impériales du Mincio.

Je veux préciser cette situation au lendemain du grand conflit interrompu. La France s'est crue intéressée à ne pas pousser plus loin la guerre; l'Autriche, à son tour, s'est crue intéressée à payer d'une province une paix qui lui laisse la Vénétie avec l'espoir de la restauration de ses princes à Florence comme à Modène. Entre l'Autriche et la France déposant les armes, ce que Villafranca a ébauché, les négociations de Zurich vont l'achever. Les questions italiennes proprement dites, réorganisation, fédération, réformes, sont réservées à un congrès européen. Tout semble décidé ou prévu; c'est au contraire plus que jamais le commencement de l'imprévu, les solutions ne sont qu'apparentes, et à côté de la politique de Villafranca, de Zurich, du congrès, de la diplomatie officielle, s'ouvre tout à coup une autre phase originale et saisissante, ce que j'appellerai la phase des Italiens eux-mêmes prenant la direction de leurs destinées, déjouant tous les calculs, se chargeant d'interpréter cette paix par laquelle on a cru enchaîner leurs espérances. Cavour disait : « La voie est coupée, nous en suivrons une autre. » Napoléon III, avant de quitter le Mincio, avait dit de son côté au roi Victor-Emmanuel cette parole étrange : « Nous allons voir maintenant ce que les Italiens sauront faire tout seuls. » C'est le secret de cette période qui commence au 11 juillet 1859, de cet autre drame diplomatique, national, qui s'engage aussitôt dans des conditions nouvelles et avec de nouveaux personnages, qui va se préci-

piter à travers les péripéties les plus inattendues, jusqu'à la crise définitive décidée encore une fois et dénouée par le grand artiste de la révolution italienne.

I.

Les combinaisons de Villafranca avaient l'inconvénient d'avoir été imaginées pour une autre situation et de ne plus répondre aux circonstances, de n'être désormais qu'un expédient insuffisant, contradictoire, dénué de force et de sanction. Évidemment cette confédération par laquelle Napoléon III avait cru sauver une partie de son programme et surtout détourner les difficultés qu'il voyait poindre dans les légations déjà détachées du saint-siége, cette confédération eût été une précieuse conquête, une garantie — avant la guerre. Changez l'hypothèse : la confédération eût été encore possible, même avec les princes restaurés, si la guerre, au lieu de s'arrêter, eût été poussée jusqu'à l'Adriatique, jusqu'à l'indépendance complète par la disparition définitive de la domination étrangère; alors la France aurait eu plus d'autorité pour la faire accepter, les Italiens auraient eu moins de raison de la refuser. Dans les termes où elle se présentait, avec l'Autriche toujours campée à Venise, maîtresse de positions formidables, dominant encore l'Italie par son influence et ses alliances, la confédération était moins une promesse qu'une menace permanente; elle laissait l'ennemi, c'est-à-dire la prépotence étrangère, dans la place. C'était la paix, telle qu'elle avait été faite, qui ruinait d'avance l'idée de la confédération, ou si l'on veut, c'était la confédération ainsi organisée qui compromettait d'avance la paix des deux empereurs. Autre contradiction. Les préliminaires du 11 juillet disaient : « Le grand-duc de Toscane et le duc de Modène *rentrent* dans leurs états... » En même temps l'empereur Napoléon avait exclu l'intervention de la force dans les restaurations princières, il avait réservé les droits et la volonté des populations, de sorte que dans cette œuvre étrange, assez incohérente, les Italiens trouvaient à la fois un mécompte, un stimulant de défiance et un moyen facile d'échapper à la menace d'une combinaison décevante. Tout est là dès la première heure.

Un instant, à la vérité, l'incertitude est poignante et terrible. Cavour vient de s'effacer, paraissant emporter dans sa retraite la dernière chance de la politique nationale et l'esprit de direction. Le nouveau ministère piémontais de La Marmora, Rattazzi, Dabormida, se forme pour l'exécution de la paix, et il est nécessairement obligé d'en faire son programme officiel. A Florence, à Modène, à Parme, à Bologne plus encore qu'à Turin et à Milan, l'acte de Villafranca

éclate comme un coup de foudre qui semble livrer l'Italie centrale à l'alternative d'une soumission découragée ou des déchaînemens mille fois plus périlleux d'une résistance révolutionnaire. Une hésitation, un faux mouvement, un désordre peuvent tout perdre et engager les événemens d'une manière irréparable.

Que faut-il pour changer la face des choses? Il suffit de quelques hommes assez résolus pour ne point s'abandonner, assez fermes pour tout contenir, assez habiles pour saisir par une inspiration soudaine ce qu'ils peuvent trouver encore de ressources dans une situation si nouvelle. Au premier moment sans doute, le cabinet de Turin, ne fût-ce que pour rester en règle avec la diplomatie, ne peut éviter de dégager le Piémont des affaires de l'Italie centrale et d'abdiquer un protectorat ostensible en rappelant ses représentans, Farini qui est à Modène, Boncompagni qui est à Florence, Massimo d'Azeglio qui est à Bologne; mais aussitôt le lien officiellement rompu se renoue moralement par le choix de ceux qui prennent le pouvoir. Farini ne cesse d'être le commissaire du roi Victor-Emmanuel que pour devenir le dictateur de Modène et de Parme. A Florence, à la place de M. Boncompagni, le baron Ricasoli devient gouverneur de la Toscane. A Bologne, le chef du nouveau gouvernement est un homme peu connu jusque-là, le colonel Leonetto Cipriani, habilement choisi pour ses relations intimes avec les Napoléon. A peine y a-t-il une transition d'apparence, et tous ces chefs, ces dictateurs improvisés, ne perdent pas une heure à s'entendre pour préparer l'évolution qu'ils méditent, pour tenter d'obtenir par la paix plus peut-être qu'ils n'auraient conquis par la guerre. Avant que le mois d'août soit écoulé, des assemblées sont réunies pour régulariser l'interrègne. Entre ces états abandonnés à leur propre sort, une ligue militaire se forme pour la défense commune. De Bologne, de Parme, surtout de Florence partent en même temps des envoyés, le comte Linati, le marquis Lajatico, Bianchi, Ubaldino Peruzzi, Matteucci, qui vont à Turin, à Paris, à Londres plaider la cause nationale. En un mot, pendant que la diplomatie, qui se croit omnipotente, en est encore à ses combinaisons plus ou moins spécieuses, l'Italie centrale s'organise, se met en mouvement et marche à son but invariable.

Ce but, il est indiqué par les événemens, par la nature même de cette situation extraordinaire. Puisque l'Autriche à peine diminuée d'une province reste avec la puissance débordante de l'empire sur le Mincio et sur le Pô, il n'y a plus d'autre ressource que de rassembler le plus de forces italiennes qu'on pourra, de créer ce qu'on appelle le « royaume fort, » de s'attacher coûte que coûte au Piémont. La pensée de « l'annexion » domine tout, et par une combi-

naison étrange, ce qu'on a fait pour prévenir de plus grands changemens, pour détourner ou suspendre le mouvement de fusion représenté par le protectorat piémontais, est précisément ce qui accélère le travail unitaire, ce qui pousse plus précipitamment vers le royaume subalpin les petits états du centre. « L'Autriche, dans le quadrilatère, écrit familièrement d'Azeglio, c'est l'Italie à sa merci au premier jour. L'Italie ne voit que cela; elle n'a plus qu'un désir, celui de constituer n'importe où et comment un groupe de provinces capable d'opposer une résistance sérieuse à une puissance qui n'a rien perdu de sa force et qui a redoublé de mauvais vouloir. Comment voulez-vous qu'on songe aux traditions historiques ou aux intérêts de clocher? Sans la paix, ils auraient gardé quelque influence... Dans la position actuelle, on ne songe qu'à créer des forces... — Voilà ce que le bon sens de l'Italie entière a merveilleusement compris. De là cet élan unanime vers la Sardaigne; de là l'abandon de toutes les traditions égoïstes, de tous les instincts les plus enracinés, les plus chers au municipalisme italien... » Deux choses expliquent cette évolution soudaine : la nécessité nationale d'abord, puis l'influence de la politique piémontaise de dix ans, la propagande du courage, de l'honneur militaire, du patriotisme éprouvé, du régime constitutionnel, de la liberté régulière et bienfaisante. En d'autres termes, qu'on le remarque bien, même dans l'éclipse de l'homme, c'est encore la politique de Cavour qui triomphe et porte ses fruits : lorsqu'elle semble vaincue à Turin, elle se relève sous d'autres formes à Modène comme à Florence, avec Farini, Ricasoli, qui à leur tour entrent en scène, et si quelque chose peut prouver la maturité d'une révolution, c'est cette fortune de l'Italie trouvant à chaque heure décisive les ouvriers pour l'œuvre du moment.

Rien de plus dramatique et de plus singulier que cet épisode, cette lutte où pendant six mois l'instinct italien est aux prises avec toutes les difficultés intérieures comme avec la diplomatie des plus grandes puissances, dont il finit par avoir raison. Un de ces chefs de l'Italie centrale, Luigi-Carlo Farini, était un médecin romagnol d'origine, Piémontais d'adoption, cœur chaud et dévoué, esprit brillant et instruit, qui avait écrit avec ses souvenirs une *Histoire des États romains*. Mêlé dans sa jeunesse aux mouvemens libéraux de sa province natale, mais étranger aux sectes, il avait été tour à tour ministre du pape avec l'infortuné Rossi en 1848, puis député et ministre à Turin avec Cavour, dont il partageait toutes les idées, dont il soutenait passionnément la politique. Représentant du roi Victor-Emmanuel à Modène pendant la guerre, il avait le mérite de ne point hésiter un instant. Au premier bruit de la négociation des

empereurs, avant même de rien savoir, il avait télégraphié à Turin : « Ne me laissez pas sans instructions. Sachez bien que si, par suite de conventions à moi inconnues, le duc fait quelque tentative, je le traiterai en ennemi du roi et de la patrie. Je ne me laisserai pas chasser d'ici, dût-il m'en coûter la vie. » Rappelé par le cabinet piémontais, il était resté à Modène chef acclamé d'un gouvernement provisoire, relevant tous les courages, lançant du haut du vieux palais d'Este ce mot significatif, que l'Italie n'avait pas « contre-signé la paix de Villafranca. » Avant de s'éloigner de Turin, Cavour avait eu le temps de lui écrire : « Le ministre est mort, l'ami applaudit à votre résolution. »

Farini avait probablement tout sauvé par cette initiative; il avait empêché une brusque restauration qu'aurait pu aisément tenter le duc réfugié au camp autrichien avec sa petite armée, de même que quelques troupes laissées par d'Azeglio en face des Marches empêchaient l'irruption des Suisses du pape dans la Romagne. Le premier moment passé, Farini saisissait bientôt l'occasion d'aller plus loin, étendant sa dictature de Modène à Parme, puis à Bologne même, et formant une sorte d'état provisoire sous le vieux nom latin de l'Émilie. Il n'avait du reste qu'une pensée, dont il poursuivait fiévreusement la réalisation : préparer quand même, à tout prix, la fusion avec le Piémont. « Le coup est fait, écrivait-il le jour de son entrée à Bologne, il n'y a plus qu'un seul gouvernement. A l'année nouvelle, de Plaisance à la Cattolica, lois, règlemens, les noms mêmes, tout sera Piémontais. Je ferai fortifier Bologne; de bons soldats, de bons canons contre ceux qui voudront combattre l'annexion, voilà ma politique! » C'était en effet toute sa politique. Farini eût peut-être encore échoué cependant, même avec sa réunion de l'Émilie, s'il n'y avait eu dans un de ces états de l'Italie centrale, en Toscane, un autre chef imprimant au mouvement son énergique et fière originalité, le baron Bettino Ricasoli.

Celui-là a été réellement après Cavour ou avec Cavour et dans un cadre précis un des grands acteurs de la transformation italienne. Par lui la Toscane s'est engagée irrévocablement dans la voie de l'unification, et l'adhésion de la Toscane était bien plus décisive que celle des petits duchés. Le baron Bettino Ricasoli avait marqué un moment en 1848 dans les révolutions de son pays comme un des chefs du parti modéré. Il avait même été de ceux qui avaient rappelé le grand-duc réfugié à Gaëte et qui avaient eu l'amertume de voir le prince se laisser ramener à Florence avec une escorte autrichienne; il avait aussitôt renvoyé tout ce qu'il avait de décorations grand-ducales, et il s'était retiré dans son beau domaine de Brolio, du côté de Sienne, se livrant aux expériences

agricoles, mêlant dans sa vie indépendante les devoirs d'un patronage presque féodal, la culture de l'esprit, le goût des arts, restant toujours l'allié d'opinion de cette classe patricienne et libérale des Capponi, des Ridolfi, des Corsini, des Peruzzi. Comme bien d'autres, il avait suivi avec un intérêt croissant la politique piémontaise, et un des premiers, aux approches du conflit avec l'Autriche, il avait donné le signal du réveil à Florence. Ministre de l'intérieur pendant la guerre, sous le protectorat piémontais représenté par M. Boncompagni, président du conseil à la paix de Villafranca, il n'avait désormais, comme son collègue de Modène, d'autre pensée que l'annexion, et nul certes ne pouvait mieux que lui donner un air de grandeur à cette abdication de l'autonomie toscane devant l'idée de la patrie italienne.

Il n'avait rien d'un politique ordinaire; il ressemblait à un personnage d'Holbein avec sa taille droite et raide, sa tenue sévère, sa dignité froide et néanmoins courtoise, sa mine haute et fine et son geste impérieux. C'était un Toscan de vieille race, continuant la tradition de ce Ricasoli d'autrefois, capitaine des guelfes dans les guerres de la Romagne, qui, voulant un jour obtenir un décret du « conseil des vingt-quatre » de Florence, mettait les conseillers sous clé et les affamait jusqu'à ce que le décret fût voté. Le baron de nos jours, sans affamer personne, avait la volonté de fer de son aïeul au service d'une idée moderne, d'un désir national dont il se faisait au pouvoir le représentant passionné et altier. C'est lui qui une nuit, au Palais-Vieux, disait à un de ses compatriotes partant pour la France : « Allez, dites à ces messieurs que j'ai douze siècles d'existence, que je suis le dernier de ma race, et que je donnerai jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour maintenir l'intégrité de mon programme politique. » Et ce qu'il disait, il l'exécutait à sa manière, non avec le génie large et souple d'un Cavour, mais avec la résolution d'un homme redouté pour son énergie, respecté pour son désintéressement et son patriotisme, imposant l'obéissance autour de lui. En voyant passer grave et imperturbable ce ministre, ce dictateur, qui, au lieu de demander des émolumens au trésor, donnait au contraire de sa fortune, qui travaillait depuis six heures du matin jusqu'après minuit, le peuple ne le payait pas en vaines acclamations qu'il eût dédaignées; il se sentait en sûreté sous un tel guide et avait pour lui cette considération que Royer-Collard mettait au-dessus de la popularité.

L'acte dont Ricasoli poursuivait l'accomplissement n'avait dans sa pensée rien de révolutionnaire; c'était un acte réfléchi de nécessité nationale qu'il prétendait pousser jusqu'au bout sans le laisser dévier, sans le laisser compromettre ou altérer par les intrigues

des uns, par les agitations des autres. Le dictateur florentin n'ignorait pas qu'il vivait au milieu de dangers de toute sorte. Il avait compris surtout que la première condition de salut était un ordre intérieur strictement maintenu; il sentait que tout ce qui ressemblerait à un désordre, tout ce qui tendrait à compliquer la question par des invasions révolutionnaires au delà de la frontière, serait un affaiblissement pour la cause nationale, un prétexte pour les fauteurs de restaurations ou pour les interventions étrangères, — et il ne voulait offrir aucun prétexte. Aussi se montrait-il inflexible contre toute velléité d'agitation ou de division. Mazzini s'était flatté de faire de la Toscane un centre d'opérations dont il serait le chef toujours invisible. Ricasoli lui faisait signifier, non sans une hautaine ironie, que, s'il le prenait, il l'empêcherait de nuire en le mettant « sous clé » dans son château de Brolio, — jusqu'à la constitution définitive de l'Italie. Les républicains étaient sévèrement consignés à la frontière. Guerrazzi lui-même, l'ancien président du ministère démocratique de 1848, ne pénétrait qu'avec peine en Toscane. Le brillant Montanelli, avec ses rêves de royaume d'Étrurie pour le prince Napoléon, n'était toléré que parce qu'on ne le craignait guère. Garibaldi, dont on avait accepté les services, à qui on avait confié le contingent toscan dans la ligue militaire formée pour la défense commune, Garibaldi n'échappait pas plus que les autres à l'autorité du terrible baron. Un moment avec les soldats toscans et des volontaires romagnols il voulait envahir les Marches, l'Ombrie; s'il l'avait fait, c'était l'intervention immédiate de la France, on le savait à Florence aussi bien qu'à Turin. Ricasoli n'hésitait pas un instant à réprimer les velléités belliqueuses de Garibaldi, à couper court à des fantaisies de dictature militaire qui se manifestaient, et Garibaldi pliait, il se retirait en grondant, mais sans rien tenter, à Caprera. L'obstination de Ricasoli, secondée par des conseils venus de Turin, détournait peut-être un péril mortel.

En un mot, le redoutable Florentin entendait rester maître dans son domaine de l'Arno, qu'il ne voulait ni livrer à une dictature soldatesque, ni laisser envahir par les démagogues, ni même laisser absorber dans une fusion qu'on lui proposait avec Modène, Parme et les légations. Vainement en effet à un certain moment on essayait de l'attirer dans une sorte de ligue politique qui aurait complété la ligue militaire; vainement Farini et le marquis Pepoli s'efforçaient de lui démontrer l'avantage qu'il y aurait à réaliser une fusion partielle et temporaire, prélude de la réunion définitive au Piémont, — à se présenter devant l'Europe avec l'autorité d'un seul gouvernement, d'une même diplomatie parlant au nom de l'Italie centrale tout entière. Ricasoli déclinait absolument cette combinaison, et il

la déclinait par une raison caractéristique. Il soutenait qu'on allait offrir à l'Europe les « élémens tout prêts d'un royaume séparé, » et d'un royaume séparé de l'Italie centrale, même avec les légations; il n'en voulait à aucun prix, pas plus avec un Napoléon ou tout autre prince nouveau qu'avec un grand-duc lorrain. L'annexion au Piémont restait son dernier mot, parce que l'annexion c'était le « royaume fort » en face de l'Autriche, c'était l'Italie constituée, armée, et devant l'Italie seule il entendait abaisser la brillante couronne de l'indépendance toscane. Il se refusait à une combinaison qu'il croyait dangereuse, il ne marchait pas moins d'accord avec Farini, et c'est ainsi que pendant six mois, par l'œuvre de quelques hommes, l'Italie centrale offrait le spectacle de populations unies dans un même sentiment, disciplinées, résistant à tous les entraînemens comme à toutes les provocations. Un seul crime, le meurtre du colonel Anviti, attristait Parme, et aussitôt éclatait une protestation universelle. « Si on m'avait annoncé il y a deux mois ce qui se passe maintenant, écrivait familièrement d'Azeglio, j'aurais ri au nez du prophète. Qui aurait cru possible de voir les Romagnols doux et sages, les Toscans énergiques et tous les clochers à l'esprit dix fois séculaire crouler avec un si parfait ensemble dans toutes les villes italiennes? »

II.

Il est vrai, même avec l'habile hardiesse des chefs et la docilité des populations, même avec tant de complicités intérieures conspirant ensemble, cette campagne de l'Italie centrale n'aurait pu aller jusqu'au bout, si elle n'avait eu pour elle la faveur des circonstances les plus inattendues, le trouble profond de l'Europe au lendemain de Villafranca. Les Italiens avaient l'avantage d'une idée fixe, d'une politique précise en face d'une diplomatie qui ne savait plus ce qu'elle voulait ou ce qu'elle pouvait, au milieu des incohérences et des contradictions de toutes les politiques. Leur génie était de rester maîtres d'eux-mêmes et de savoir profiter de tout dans un des plus curieux imbroglios où se soient agitées les affaires humaines, dans cette mêlée de six mois où l'Autriche, la France, l'Angleterre, le Piémont jouaient une si étrange partie, en ayant toujours l'air de préparer un congrès, — qui ne devait jamais se réunir.

L'Autriche, dans ces nouvelles péripéties du lendemain de la guerre, n'avait évidemment qu'un rôle et qu'un but. Réduite à céder une de ses plus brillantes provinces, elle tenait à garder ce qui lui restait de domination, directement dans la Vénétie, indirectement par les restaurations qui lui avaient été promises dans les

duchés. Elle se serait prêtée peut-être à quelques-unes des combinaisons proposées par la France pour une confédération dont Venise aurait fait partie; avant tout elle demandait l'exécution des traités, elle s'attachait fiévreusement à ces restaurations dont on l'avait flattée, et elle ne cessait de rappeler à la France, comme au Piémont, que, si on ne lui donnait pas les restaurations, elle serait déliée d'un autre côté, même en Lombardie, des engagemens de la paix. A vrai dire, elle était dans son droit, elle avait pour elle la légalité diplomatique de Villafranca, de Zurich; mais l'Autriche, moralement diminuée par la défaite, plus que jamais suspecte aux Italiens, à peu près abandonnée par ses alliés européens et assaillie par surcroît d'embarras intérieurs dans l'empire, l'Autriche était, en définitive, impuissante. Elle ne pouvait que se démener inutilement, avec une impatience mêlée d'amertume, devant ces révolutions de l'Italie centrale où elle n'avait plus la liberté d'intervenir par une pression de la force : elle ne pouvait pas passer le Pô. Elle n'avait plus d'autre ressource que d'opposer à chaque acte qui s'accomplissait une série de vaines protestations dont on se jouait à Florence, et d'en appeler à l'Europe qui se taisait ou qui encourageait l'Italie. L'Autriche avait assez de se défendre dans cette situation, plus menacée que menaçante, d'une puissance réduite à une retraite désespérée, à peu près délaissée par tout le monde. La Russie l'abandonnait à son isolement. La Prusse, contre laquelle le cabinet de Vienne était plein de ressentiment, qu'il accusait de trahison, la Prusse commençait à réfléchir sur l'exemple des Italiens et ne sortait pas d'une certaine réserve. L'Angleterre allait bien plus loin. Par une évolution aussi étrange qu'inattendue, après avoir été l'alliée de l'Autriche jusqu'à la veille de la guerre, après avoir défendu jusqu'au bout les traités de 1815, l'Angleterre n'attendait que le lendemain de Villafranca pour passer tout à coup au camp italien; elle prodiguait désormais à ses nouveaux cliens les sympathies et les encouragemens.

La politique anglaise n'était plus à ce moment aux mains des tories, de lord Derby et de lord Malmesbury, elle venait de passer aux mains des whigs, de lord Palmerston, de lord John Russell, et l'Angleterre des whigs se montrait aussi chaleureuse pour l'indépendance italienne qu'elle avait été tiède jusque-là. Elle était peu favorable à une fédération qui offrait à ses intérêts commerciaux moins de garanties qu'une simple extension du Piémont, le pays de la liberté économique. Elle n'avait naturellement rien à dire à des combinaisons qui démembreraient le pouvoir temporel du pape. Elle était la première à défendre contre l'Autriche la liberté des Italiens du centre, le droit qu'ils avaient de disposer d'eux-mêmes, de

se réunir au Piémont s'ils le voulaient. Elle se faisait en vérité la gardienne du principe de non-intervention, et la patronne des ambitions ou des espérances les plus étendues des Italiens. Pas plus que les tories, les whigs n'entendaient assurément engager l'Angleterre par la promesse d'un secours armé; ils promettaient du moins « tout l'appui moral possible, » c'était le mot de lord Palmerston, et de Londres le représentant de la Sardaigne, le marquis Emmanuel d'Azeglio, pouvait écrire à Turin : « Les ministres anglais ont toujours soin d'ajouter, en parlant de l'annexion, qu'elle serait considérée par l'Angleterre comme l'arrangement préférable. L'Angleterre reconnaît à l'annexion le double avantage de nous rendre plus indépendans et de respecter les vœux des populations. » Les ministres de la reine semblaient vouloir regagner le temps perdu en se montrant plus Italiens que les Français qui venaient de combattre pour l'Italie, en flattant, en aiguillonnant la passion nationale au-delà des Alpes. Pourvu qu'on s'abstînt d'attaquer l'Autriche dans la Vénétie, on pouvait se permettre tout le reste à Florence comme dans les états du pape!

Le mobile à peine déguisé de cette politique d'excitation était une défiance croissante à l'égard de l'empereur, la crainte de voir la France remplacer l'Autriche en Italie, soit par une influence directement exercée, soit par quelque royaume à demi feudataire sous un Napoléon, et les ministres anglais croyaient neutraliser l'ascendant français en stimulant les annexions. Lord John Russell, comme chef du *foreign-office*, se livrait à cette propagande avec une candeur impétueuse qu'il a toujours eue, qui a plus d'une fois effrayé et embarrassé ses compagnons de pouvoir. Il ne s'apercevait pas qu'il s'exposait à plus d'une contradiction, qu'après avoir enflammé les Italiens il serait mal venu à vouloir les détourner de la guerre pour Venise, et qu'en favorisant l'extension du Piémont, il allait au-devant d'une éventualité qu'il redoutait, — cette cession de la Savoie à laquelle l'empereur avait renoncé à Villafranca, mais que la création d'un puissant royaume de l'Italie du nord devait faire revivre. Les Italiens ne pouvaient s'y méprendre, et s'ils étaient assez habiles pour se servir de l'appui de l'Angleterre, ils n'ignoraient pas que la question était pour eux moins à Londres qu'à Paris, dans le pays qui avait encore son armée campée en pleine Lombardie.

Ce que voulait réellement, ce que ferait la France, c'était là le point essentiel. Lord Palmerston prétendait qu'il y avait deux politiques à Paris, il n'avait pas eu de peine à pénétrer ce mystère. Depuis le premier jour, ces deux politiques existaient, se confondant ou se contrariant tour à tour : l'une avait triomphé par la guerre, par les proclamations excitatrices de Milan, l'autre avait triomphé

par l'acte prématuré et incomplet de Villafranca; maintenant les deux politiques se retrouvaient encore dans l'interprétation, dans l'exécution de la paix, et certes si les conditions de Villafranca avaient une chance d'être réalisées et maintenues jusqu'au bout dans leur intégrité, c'était par la présence au pouvoir, par l'action du ministre des affaires étrangères de France.

Le comte Walewski, homme parfaitement loyal, ne tenait pas seulement à faire honneur aux engagemens pris avec l'Autriche; il était lui-même par ses opinions, par ses traditions et ses instincts, favorable à tout ce qui pouvait restreindre la révolution italienne, aux restaurations ducales, à la limitation de l'influence piémontaise. Il ne voulait à aucun prix de l'annexion, et il n'hésitait pas à faire sentir le poids de l'autorité impériale, de la diplomatie française à Turin comme à Florence, comme à Bologne. Dès les premiers instans, il avait expédié agens sur agens, M. de Reiset, le prince Poniatowski, autrefois ministre de Toscane à Paris, maintenant envoyé à Florence pour proposer la restauration lorraine, et le comte Walewski se montrait aussi étonné qu'impatient des résistances que sa diplomatie rencontrait. Il se faisait l'illusion de croire que tout ce qui se passait à Florence n'avait rien de sérieux, que ce n'était qu'une conspiration de parti « soudoyée par les Piémontais, » une œuvre révolutionnaire « conduite avec fermeté et hardiesse par le baron Ricasoli. » Il ne parlait pas autrement que l'Autriche! A Paris, dans ses entretiens avec les envoyés toscans, avec le marquis Lajatico, M. Ubaldino Peruzzi, M. Matteucci, le comte Walewski tenait le langage le plus acerbe, le plus menaçant. Le ministre français ne craignait pas de déclarer que les Toscans devaient « plier la tête, » il témoignait le regret qu'on eût laissé connaître aux Italiens qu'il n'y aurait pas d'intervention armée. Entretiens pénibles d'où les envoyés toscans sortaient blessés sans avoir « plié la tête! » Un autre jour, le comte Walewski faisait venir le ministre de Sardaigne, et il lui disait : « Je n'entends pas ouvrir avec vous une discussion; je veux simplement vous mettre au courant de l'état des choses et vous demander votre concours pour amener votre gouvernement à se mettre d'accord avec nous dans la question de l'Italie centrale. Il faut montrer à ces populations ce qu'a d'inévitable le retour du pape dans les légations, des Lorrains à Florence, de François V à Modène. Si le Piémont nous prête la main, nous lui donnerons en compensation Parme et Plaisance; s'il s'obstine dans les annexions, il suscitera à l'Europe de nouveaux malheurs, et il en portera la peine méritée... » Le ministre français agissait de toute façon, sur tous les points à la fois, pour assurer le succès de ses idées.

Oui sans doute, c'était la politique du comte Walewski; mais il

y avait en même temps la politique de l'empereur. Napoléon III avait beau faire, il ne pouvait se dérober à la responsabilité de ces mouvemens italiens accomplis sur son passage, au bruit de ses proclamations retentissantes. Il avait dit aux Italiens de se lever, de s'organiser, de suivre le drapeau de Victor-Emmanuel, de disposer de leurs destinées : les Italiens s'étaient levés, ils disposaient d'eux-mêmes, ils agissaient « tout seuls, » — qu'avait-il à répondre? Évidemment il croyait avoir fait beaucoup par la paix de Villafranca, il pensait du moins avoir assuré à l'Italie une mesure d'indépendance et de progrès compatible avec les circonstances, et une fois engagé, il ne pouvait désavouer aussitôt son œuvre. En apparence, il ne parlait pas autrement que son ministre des affaires étrangères. Lui aussi, dans ses relations avec la diplomatie, dans ses communications incessantes avec Victor-Emmanuel, dans ses conversations avec les délégués italiens qui venaient vers lui, il commençait par mettre hors de doute les obligations de Villafranca. Il se croyait d'autant plus tenu à une certaine ostentation de loyauté qu'il se sentait suspect et surveillé de toutes parts en Europe. Il portait la peine de sa réputation, à ce que disait le prince Napoléon.

L'empereur cependant ne tardait pas à subir l'influence des événemens; un singulier travail semblait s'accomplir dans cet esprit dont personne n'avait jamais le dernier mot, et dans tous les cas le langage de Napoléon III, bien moins absolu que celui du comte Walewski, se prêtait à toutes les interprétations. Lorsqu'on essayait de sonder les intentions de l'empereur en lui demandant s'il s'intéressait à la restauration des princes dépossédés, il répondait qu'il n'avait « aucun intérêt personnel à désirer le rétablissement des ducs lorrains, » et il ne parlait qu'avec un sourire d'incrédulité de la candidature du prince Napoléon à une couronne de l'Italie centrale. Lorsqu'on lui demandait si les engagemens par lesquels il se déclarait lié n'avaient pas une limite, il répondait assez mélancoliquement que sans doute ils avaient une limite, — « la limite du possible. » Lorsqu'enfin on cherchait à savoir de lui jusqu'où pouvait aller la pression étrangère en faveur des restaurations dans les duchés, il n'hésitait pas à dire : « Aucune violence ne sera faite aux Italiens. » Et il faisait mieux, il déclarait au prince de Metternich, à Compiègne, que, si l'Autriche passait le Pô, ce serait la guerre immédiate avec la France. Un jour, à l'occasion d'une démarche tentée auprès de lui à l'instigation de M. Peruzzi, il répondait : « M. Peruzzi me paraît être un homme sagace, il doit comprendre que, lorsqu'on me demande mes intentions au sujet de la Toscane, je ne puis dire que ce que j'ai dit;... mais que les populations votent, et quand il sera démontré que les conventions de Villafranca ne peu-

vent être exécutées qu'au mépris des principes de droit populaire de qui je tiens mon pouvoir, je pourrai changer d'avis (1)... »

C'était fort significatif. En invoquant toujours l'œuvre de Villafranca, l'empereur l'abandonnait par degrés; il rouvrait lentement la porte à toutes les combinaisons possibles, même à celles qui impliquaient un démembrement de l'état pontifical, et ce qu'il ne pouvait pas dire, ses amis le disaient pour lui. Le docteur Conneau était parfois auprès des Toscans l'écho de ses pensées les plus intimes. A Londres, l'ambassadeur de France, M. de Persigny, ne se faisait faute de désavouer le langage du comte Walewski. C'était un confident dévoué de Napoléon III, ambassadeur auprès d'une des premières puissances de l'Europe, qui allait répétant partout que l'empereur reconnaissait s'être trompé dans les affaires italiennes, qu'il n'insistait plus et qu'après tout il dépendait des Italiens, de leur résolution, de leur sagesse, d'échapper aux obligations de Villafranca. Avant qu'il fût longtemps le ministre sarde à Londres, le marquis Emmanuel d'Azeglio était en mesure d'écrire à Turin : « J'ai lu la lettre autographe de Napoléon remerciant le gouvernement anglais pour sa protestation contre l'intervention étrangère... Ici on pense que le langage officiel si différent de ce qui est dit dans cette lettre n'a d'autre objet que de maintenir l'Autriche tranquille. L'empereur ajoute qu'il n'aura aucune peine de voir les événemens donner tort à ses prévisions premières. Tous les hommes d'état d'ici, y compris l'ambassadeur français lui-même, sont d'avis qu'il nous faut marcher résolûment, promptement, mais prudemment, en prenant pour règle qu'en réalité à Paris on ne demande qu'à se laisser forcer la main... »

Au fond, dans les mystères de sa politique, Napoléon III avait

(1) Ces négociations des Italiens avec les Tuileries sont pleines de détails curieux, dont quelques-uns sont des traits de lumière aujourd'hui : M. Peruzzi, dans un des très intéressans rapports de sa mission, racontait une conversation qu'il avait eue avec le prince Napoléon. L'envoyé toscan ne cachait pas que, si on les abandonnait, les Italiens pourraient bien jouer le tout pour le tout, qu'ils entraîneraient le Piémont, et qu'alors l'empereur serait bien obligé de les soutenir. Le prince Napoléon répliquait : « *Vous serez bien avancés quand vous aurez été cause de la ruine de l'empereur et de la venue des Prussiens à Paris!* » On répondait que l'empereur s'exposerait bien plus sûrement à la ruine s'il abandonnait l'Italie, que la France, en présence d'une marche des Prussiens, renouvellerait les prodiges de 1792. « Le prince reprit alors, poursuit M. Peruzzi, qu'avant la guerre il espérait dans la guerre, parce qu'il croyait que l'empereur serait un général et disposerait d'habiles généraux, mais qu'aujourd'hui il avait perdu ses illusions, que l'armée elle-même savait qu'elle n'avait ni un empereur général, ni des généraux habiles parmi ceux qui la commandent. » Ces mots sont du mois d'octobre 1859. Je me bornerai à rappeler qu'alors comme toujours il y aurait eu des généraux courageux et habiles pour exécuter, s'il y avait eu un chef habile pour concevoir et pour commander.

une double pensée. Il ne demandait pas mieux en effet que d'avoir la main forcée, comme on le disait, de pouvoir se dégager le mieux possible et de couvrir du nom de l'Angleterre vis-à-vis de l'Autriche l'inexécution des engagemens de Villafranca et de Zurich. Qui avait eu le premier cette idée, de l'Angleterre ou de l'empereur? Peu importe; lord Cowley avait été l'intermédiaire utile d'une négociation par laquelle les ministres de la reine Victoria se prêtaient à faciliter l'évolution, lente et obscure encore, du souverain français. Napoléon III avait une autre pensée dont il ne faisait pas confidence aux ministres anglais. En se préparant à tolérer l'abrogation tacite des traités qui le liaient à l'Autriche, il tenait à ne pas se dévoiler, à se réserver jusqu'au bout. Il voulait laisser aux Italiens, avec la liberté, la responsabilité de ce qu'ils allaient faire, de cette création d'un grand royaume, qu'il n'encourageait pas ostensiblement et dont il était décidé à demander le prix. Et lui aussi, il s'abusait étrangement comme lord John Russell, comme lord Palmerston. Si les ministres anglais ne paraissaient pas s'apercevoir qu'en poussant aux annexions de l'Italie centrale ils allaient offrir à l'empereur un prétexte de faire revivre ses prétentions sur la Savoie, l'empereur, de son côté, ne voyait guère où le conduirait cette tentation qui n'avait pourtant rien d'extraordinaire. Les uns et les autres semblaient se faire un jeu de débrouiller ou d'embrouiller l'écheveau en attendant qu'une main hardie vînt trancher le fil.

Dans ce travail confus des politiques, le plus embarrassé était encore le Piémont, placé entre toutes les influences, tour à tour attiré ou retenu par l'Italie et par l'Europe. Que le Piémont fût en connivence avec l'Italie, ce n'était point un mystère. Il la soutenait dans ses efforts, il la couvrait souvent de sa diplomatie, il lui prêtait ses officiers, il était en un mot pour elle le point de ralliement, un centre irrésistible d'action. Le Piémont ne se sentait pas moins obligé de maintenir officiellement une certaine distinction d'intérêts et de situations. Il avait des ennemis dangereux aux frontières, une armée française en Lombardie, des négociateurs à Zurich, des difficultés partout. Il était enchaîné par tous les liens d'un état régulier. Le Piémont ne pouvait ni braver ouvertement l'Autriche, qui après tout se bornait à réclamer l'exécution de la paix, ni se dérober aux pressions de la France dont les soldats campés à Milan lui servaient de protection, et le plus souvent au contraire il avait à concerter sa politique, même son langage, avec Paris. Le roi devait consulter sans cesse l'empereur, à qui il envoyait tantôt le général Dabormida, tantôt le comte Arese, ce loyal gentilhomme milanais toujours bien venu aux Tuileries, et Victor-Emmanuel, en recevant les députations qui allaient lui offrir la couronne,

ne pouvait que leur promettre de défendre leurs droits, de patronner leurs vœux, sans oser ou sans pouvoir encore accepter d'être leur souverain. Le Piémont enfin se trouvait dans cette condition singulière d'un pays réduit à reculer devant ce qu'il désire le plus et à paraître repousser ceux qui s'offrent à lui.

Le problème pour les Italiens du centre était de passer à travers toutes ces difficultés de la situation la plus compliquée, ayant tout à la fois affaire au Piémont, à la France, à l'Angleterre, à l'Europe. Ils avaient compris qu'en maintenant l'ordre, en accomplissant une révolution nationale de la façon la moins révolutionnaire possible, ils auraient raison de tout, et que l'essentiel pour eux était de durer, de marcher. A l'acte de Villafranca, ils avaient répondu par les assemblées qui avaient proclamé la déchéance des anciens princes et proclamé le principe de l'annexion. Au traité de Zurich, ils avaient répondu par le vote de la régence du prince de Carignan, que la diplomatie atténuait et qui ne restait pas moins un pas décisif de plus. Aux hostilités et aux défiances, ils répondaient chaque jour par le calme, par l'opiniâtreté de leurs vœux. C'était le miracle de la politique des Ricasoli, des Farini. Maintenant les complications arrivaient à un point où il fallait en finir, où une solution devenait nécessaire pour tout le monde. Les provinces de l'Italie centrale avaient tenu six mois sans se laisser ébranler, sans se démentir un seul jour, elles avaient assez d'un périlleux provisoire. Le Piémont ne pouvait aller plus loin avec un ministère dictatorial, — celui du lendemain de Villafranca, — qui ne semblait plus de force à dominer les embarras du moment et qui commençait à devenir impopulaire pour ses indécisions aussi bien que pour ses lois d'assimilation de la Lombardie. L'Europe elle-même touchait à un congrès qu'elle redoutait en paraissant l'appeler, et où allait vraisemblablement éclater l'impuissance des gouvernemens dans la confusion universelle.

De toute façon, les circonstances pressaient, lorsqu'un double coup de théâtre venait changer brusquement la face des choses et décider la situation. A Paris, l'empereur Napoléon III sortait du nuage de ses négociations avec l'Angleterre pour en finir à sa manière. Par une lettre du 31 décembre 1859, il proposait au pape Pie IX une combinaison qui plaçait les légations sous le vicariat du roi Victor-Emmanuel et qui avait certes peu de chances d'obtenir la sanction du chef de l'église. Par une brochure, — *le Pape et le Congrès*, — aussi retentissante que celle de l'hiver de 1859 et destinée au même succès, il achevait de rendre le congrès impossible. Par le remplacement du comte Walewski au ministère des affaires étrangères, il signait l'acte de décès de la politique de Villafranca, de la diplomatie hostile à l'Italie, et c'était un homme jeune encore, aussi habile que résolu, M. Thouvenel, qui revenait de son ambas-

sade de Constantinople pour prendre en main la nouvelle politique extérieure de la France. D'un autre côté, à Turin, Cavour revenait aux affaires, il remontait sur la scène comme le seul homme capable de tenir tête à toutes les difficultés, de remettre le Piémont et l'Italie en marche. L'empereur changeant de politique à Paris et Cavour ministre à Turin, c'était peut-être le commencement de la fin, et dans tous les cas c'était la période de l'action qui se rouvrait. Ce jour-là M. Guizot, juge illustre des fortunes du temps, pouvait dire : « Deux hommes se partagent en ce moment-ci l'attention de l'Europe, l'empereur Napoléon et M. de Cavour. La partie est engagée, je parie pour M. de Cavour. »

III.

La force des événemens ramenait ainsi le premier des Piémontais après le roi, le comte de Cavour, à la direction de ce mouvement italien qu'il avait laissé interrompu au lendemain de Villafranca, qu'il avait cru au moins compromis, et qu'il retrouvait agrandi, fortifié, pénétré en quelque sorte de son esprit. A vrai dire, ces six mois qui venaient de s'écouler n'avaient été perdus ni pour lui ni pour l'Italie; ils n'avaient fait que mûrir la situation du pays, et préparer pour l'homme un retour plus décisif en le laissant momentanément en dehors de la politique officielle, en lui permettant de réserver sa liberté et la vigueur retrempée de son esprit pour l'heure opportune.

S'il avait emporté dans sa retraite du mois de juillet, dans son voyage en Suisse, un sentiment de déception et d'amertume, il n'avait pas tardé à rentrer en Piémont complétement changé, plein de feu et de confiance. Sa position n'était pas trop facile vis-à-vis d'un ministère à qui les circonstances faisaient une vie laborieuse, qu'il pouvait également embarrasser par ses interventions ou par son abstention. Il ne voulait créer aucun ennui à ce ministère de bonne volonté et de nécessité, et de Pressinge il s'était hâté d'écrire à son ami Castelli : « Saluez Rattazzi, assurez-le de mon concours en tout et pour tout. Je ne ressens de curiosité d'aucune espèce à l'égard des secrets de sa politique. Par choix, je veux plutôt rester tout à fait étranger aux affaires du jour. Toutefois, si Rattazzi jugeait utile un conseil de ma part, je suis toujours prêt à le donner avec franchise... » Et quelques jours après : « Je reprendrai le chemin de Turin pour aller dans un coin donner des conseils, si l'on m'en demande, et me tenir bien tranquille si l'on n'a pas besoin de moi. »

Il ne restait pas moins un personnage embarrassant, et il le sentait lui-même lorsque, quelques semaines plus tard, il écrivait d'une plume libre et légère à Mme de Circourt : « Vous serez peut-être

étonnée de me voir dans un état d'incertitude complète, car d'ordinaire je n'hésite guère. Cet étonnement cessera si vous réfléchissez à la position où je me trouve. Ma présence à Turin n'est utile à personne, et elle est gênante pour beaucoup de monde. Bien que très disposé à appuyer le ministère composé d'hommes loyaux et animés des meilleures intentions, je ne puis me remuer sans l'ébranler. D'autre part, je lui nuirais si je persistais à demeurer caché dans mes rizières. On dirait que je boude, et cela me rendrait ridicule. Il me reste la ressource de voyager; mais où aller? La politique m'interdit l'Italie, les convenances m'interdisent la France et l'Angleterre. Je n'ai pas le courage d'affronter l'atmosphère froide et lourde des métropoles de l'Allemagne, et je souffre trop du mal de mer pour être tenté par un voyage transatlantique. Je suis donc réduit à chercher ce que je dois faire sans trouver une solution. Il est probable que, faute d'un bon parti à prendre, je n'en prendrai aucun, et que je me laisserai guider par le hasard... » Voilà un homme bien embarrassé! mais Cavour était de ceux qui ont des intelligences avec le hasard, et cette fois le hasard avait décidé qu'il resterait dans son Piémont, tantôt à Turin, tantôt à Leri, toujours prêt, à la disposition des événemens et de son pays.

Cavour aurait eu beau faire, il ne pouvait pas cesser d'être pour tous le premier guide de l'Italie et de s'intéresser à l'œuvre commune. Il n'était plus ministre, et la manière même dont il avait cessé de l'être n'avait fait que grandir sa popularité en l'identifiant avec une crise nationale. De tous les côtés de l'Italie, on le consultait. A Leri ou à Turin, il recevait plus que jamais toute sorte de visites d'Italiens ou d'étrangers, un jour lord Clanricarde, — « qui a voulu absolument venir, » — un autre jour la députation de Parme, dont faisait partie Verdi, ou la députation toscane qui venait offrir la couronne au roi Victor-Emmanuel. Ce qui se passait à Florence, à Bologne, à Modène, avait ranimé toute son ardeur et ses espérances. Sans être au pouvoir, il restait au centre du mouvement, cordial avec tous, conseillant la prudence ou la hardiesse, suggérant un expédient, s'inquiétant surtout de l'honneur de cette révolution qui s'accomplissait. Au premier bruit du meurtre du colonel Anviti à Parme, il s'était hâté d'écrire au comte Bardesono dont Farini avait fait un ministre : « Je ne doute pas que vous saurez remplir vos nouveaux devoirs comme ceux que vous avez remplis jusqu'ici, et si le peuple de Modène s'abandonnait à des excès semblables à ceux qui sont arrivés à Parme, vous saurez vous faire tuer pour empêcher que la cause italienne soit déshonorée par des actes du plus sauvage vandalisme... Dites à Farini que, s'il ne montre pas la plus extrême énergie contre les assassins de Parme, la cause de l'Italie court les plus grands dangers... » Aux Toscans, il disait :

« Agissez vite, faites un gouvernement libéral, résolu à résister soit aux pressions diplomatiques, soit aux assauts armés... Si la Toscane maintient l'esprit national, elle peut sauver tout... »

Après avoir maudit la paix de Villafranca, il en parlait avec une exaltation qui aurait pu passer pour de l'ironie, tant le commentaire démentait la pensée première de l'œuvre, et il n'allait pas tarder à écrire au prince Napoléon : « Les conséquences de la paix de Villafranca se sont développées admirablement. La campagne militaire et politique qui a suivi ce traité a été plus avantageuse à l'Italie que la campagne militaire qui l'a précédé. Elle crée pour l'empereur Napoléon III des titres à la reconnaissance des Italiens plus grands que les batailles de Magenta et de Solferino. Que de fois dans la solitude de Leri ne me suis-je pas écrié : Bénie soit la paix de Villafranca! » Plus ces conséquences, si peu prévues par l'auteur du traité, se développaient, plus Cavour se passionnait et se préoccupait de les assurer. De jour en jour, il se mêlait plus vivement à l'action; par tous les côtés, il rentrait dans les affaires, même dans les affaires officielles, et naturellement une heure venait où il ne fallait qu'une occasion pour refaire de lui le ministre nécessaire d'une situation nouvelle.

Tout le ramenait au pouvoir, deux choses lui en facilitaient l'accès. Il est bien certain que, dans le premier moment, la paix, telle qu'elle venait d'être conclue, avait créé entre l'empereur et le comte de Cavour des rapports difficiles. Napoléon III n'avait pas ignoré les éclats de la colère du ministre piémontais, il avait cherché à les adoucir; au fond, il n'avait aucune amertume contre celui qui avait été son confident à Plombières, et si l'ancienne intimité avait subi une épreuve, elle n'avait disparu qu'à demi. Cavour était assez habile pour ne pas se brouiller avec l'empereur, qui de son côté retrouvait promptement son goût pour ce génie facile et plein de ressources. Napoléon III songeait si peu à l'exclure du pouvoir qu'il n'avait pas hésité, au moment où le congrès devait se réunir, à le demander au roi Victor-Emmanuel comme plénipotentiaire. Cavour avait accepté, et il écrivait avec sa bonne humeur habituelle à un ami : « Si vous faites cet hiver une course à Paris, vous me trouverez à l'hôtel de Bristol. J'ai pris l'appartement qu'occupait le comte Buol en 1856, toujours pour envahir le territoire autrichien... » La disparition du comte Walewski, les dispositions personnelles de l'empereur tranchaient la difficulté pour Cavour à Paris, et à Turin même tout se réunissait pour le rappeler au gouvernement.

Le ministère qui existait depuis six mois, qui avait certes fait œuvre de dévoûment en acceptant la mission de conduire la politique piémontaise dans une crise de transition ingrate, ce ministère

pliait sous le poids des circonstances ; il ne répondait plus aux nécessités du moment. La Marmora restait l'organisateur vigilant et actif de l'armée nouvelle, c'était toujours son rôle depuis dix ans. Le cabinet, dans sa direction diplomatique et intérieure, avait toutes les allures d'un pouvoir honnête, bien intentionné et médiocre. Il hésitait à prendre un parti décisif sur l'Italie centrale, qui le pressait ; il multipliait les lois d'assimilation qui froissaient les Lombards sans contenter les Piémontais ; il ne se hâtait pas de réunir le parlement, gardant au-delà de la guerre les pleins pouvoirs votés pour la guerre et prolongeant par indécision une dictature dont il était le premier embarrassé. Rattazzi lui-même, bien que préoccupé de se créer un parti, une politique, n'avait pas l'ampleur d'un ministre dirigeant, et cette insuffisance, qui laissait les esprits flottans, provoquait des malaises, des scissions pénibles. Bref, de jour en jour, les affaires semblaient se nouer et appeler une main plus vigoureuse. Cavour, après avoir soutenu le ministère, ne pouvait fermer les yeux sur les dangers d'une situation que les incertitudes devaient compromettre. Admis plusieurs fois dans les conseils, il voyait qu'il fallait en finir, et, au dernier instant, un dissentiment avec le ministère au sujet de la réunion du parlement suffisait pour donner le signal de l'évolution. Peut-être Cavour mettait-il dans tout cela une certaine impétuosité qui ne ménageait pas toujours l'amour-propre d'anciens collègues. Il cédait à cette « impatience de ressaisir le pouvoir » dont parle un de ses plus fidèles et de ses plus intelligens collaborateurs, M. Artom, à cette « surexcitation joyeuse » que lui donnait la vue des « horizons nouveaux rouverts devant lui. » Il se sentait nécessaire, et de toutes parts aussi, en Italie comme en Europe, on le sentait nécessaire. Dès le mois d'octobre, le marquis Lajatico avait écrit de Londres : « Aujourd'hui il nous faut Cavour ministre ! » A la fin de 1859, lord John Russell le désignait en quelque sorte au pouvoir en lui témoignant le désir d'avoir avec lui une conférence, et lorsque tout était fait, aux premiers jours de 1860, Massimo d'Azeglio écrivait : « Maintenant nous allons marcher, j'en ai la conviction ; une main ferme reprend le gouvernail. »

Que se proposait-il donc en revenant ainsi, porté en quelque sorte par un reflux des événemens, par le courant de l'opinion intérieure et extérieure ? Il n'était pas de ceux qui ont la passion du pouvoir pour n'en rien faire. Évidemment Cavour avait, comme toujours, une pensée nette et arrêtée, une politique puisée dans la situation même et adaptée à cette situation.

Ce qu'il voulait d'abord, c'était la réunion du parlement le plus tôt possible. Vainement on lui opposait des difficultés de législation, des formalités de bureaucratie, toutes les complications d'un recen-

sement électoral dans les provinces nouvelles : il mettait au-dessus de tout la nécessité d'associer le pays aux résolutions qu'on pouvait avoir encore à prendre. Il y voyait un droit pour le pays, il y trouvait pour lui une force et une garantie. Il savait bien au besoin prendre toutes les responsabilités, il ne voulait pas à un moment si décisif séparer plus longtemps la révolution nationale qui s'accomplissait des institutions libres. Ce qu'il voulait encore et surtout, c'était décider sans plus de retard l'annexion des provinces de l'Italie centrale. Qu'il y eût à compter avec Paris, que l'empereur, redevenu assez impénétrable après ses récens coups de théâtre, ne fût pas à bout de combinaisons, de conditions et de réserves, le chef du cabinet piémontais connaissait l'homme, il savait lire dans sa pensée et traiter avec lui. « Nous devons, disait-il à un confident, user avec la France et l'Angleterre de tous les ménagemens compatibles avec notre dignité et avec le succès définitif de nos vœux... Je ne m'attends pas que l'empereur se prononce en notre faveur sur l'annexion. Je crois même qu'il ne voudra pas le faire, et vraiment ses engagemens de Villafranca ne le lui rendent pas possible; mais je crois nécessaire de m'assurer qu'il ne nous fera pas une opposition trop décidée. Nous devons l'étudier, tenter son esprit, observer l'attitude qu'il prendra à notre égard, à chaque pas que nous ferons... Dans tous les cas, j'entends admettre les députés de l'Italie centrale au parlement. » Au fond, Cavour comptait sur le respect à demi superstitieux, plus ou moins sincère, de Napoléon III pour le droit populaire, pour la volonté nationale. Et puis il avait en réserve un autre moyen auprès de l'empereur, — la Savoie, dont on n'avait plus parlé depuis Villafranca, qui redevenait un élément décisif de négociation dans l'intérêt italien. Le mérite de Cavour était de voir une nécessité et de l'accepter sans hésitation, de saisir d'un coup d'œil la connexité des affaires de l'Italie centrale et de la cession de la Savoie. « Le nœud de la question, écrivait-il au comte Pepoli, me paraît être, non plus dans la Romagne et en Toscane, mais en Savoie. Bien que je n'aie reçu de Paris aucune communication sur ce point,... j'ai vu que nous faisions fausse route et j'ai pris une autre direction. » En réalité, cette pensée du sacrifice de la Savoie, Cavour la portait au pouvoir : elle était une partie de son programme, ou ce qu'on allait bientôt appeler « un incident de sa politique. »

Une discussion singulière s'est élevée depuis en France pour savoir qui avait eu la principale part dans cette négociation, de M. le baron de Talleyrand, qui venait de remplacer auprès du roi Victor-Emmanuel le prince de La Tour-d'Auvergne, ou de M. Benedetti, qui était alors directeur politique au ministère des affaires étrangères et qui partait subitement pour Turin comme plénipotentiaire. M. Be-

nedetti a écrit : « En 1860, j'ai soudainement reçu l'ordre de me rendre à Turin pour hâter la réunion à la France de la Savoie et de Nice, — réunion qui rencontrait des obstacles inattendus... Parti de Paris le 20 mars, je signai le 24 le traité de cession. » Je ne veux pas diminuer le mérite de nos diplomates. Le fait est que pour cette fois ils n'avaient rien à conquérir, par cette raison bien simple que la question était tranchée d'avance, et Cavour n'avait été nullement pris au dépourvu, lorsque bien avant l'arrivée de M. Benedetti, M. de Talleyrand avait eu la mission d'aller parler officiellement de la Savoie. C'était à Milan, pendant les fêtes de l'hiver de 1860, dans cette lune de miel de l'indépendance. M. le baron de Talleyrand recevait de Paris une dépêche qui le chargeait d'annoncer à Cavour tout à la fois les désirs du gouvernement impérial au sujet de la Savoie et le rappel de l'armée française de Lombardie. Cette double communication signifiait à peu près ceci : Vous allez annexer la Toscane, vous en courez les risques, vous en prenez la responsabilité, nous dégageons la nôtre en rappelant notre armée de Lombardie. Nous ne vous conseillons pas cette annexion, mais comme après tout nous la tenons pour faite, nous vous demandons le prix qui nous est dû. — Cavour ne s'y trompait pas, il n'était surpris que du brusque rappel de l'armée, et il répondait en souriant : « Si les Anglais avaient occupé Gênes dans les mêmes conditions que vous occupez Milan, croyez-vous qu'ils se fussent hâtés comme vous d'abandonner l'Italie? Enfin, tout est pour le mieux; nous accepterons cette décision de l'empereur avec plus de plaisir que la seconde partie de votre dépêche. L'empereur tient donc beaucoup à la Savoie et à cette malheureuse ville de Nice! »

Que le premier ministre du roi Victor-Emmanuel se fût bien dispensé de céder la Savoie, et encore plus la « malheureuse ville de Nice, » qu'il ne se crût pas obligé d'aller au-devant du sacrifice, qu'il opposât même dans les détails d'une négociation quelques-unes de ces résistances qui sont pour l'honneur des armes diplomatiques,— eh! sans doute. S'il avait pu tout garder et ne rien donner, il l'aurait fait. Si après avoir échappé à la nécessité une première fois au lendemain de Villafranca, il avait pu l'éluder encore, il n'y aurait pas manqué! Il n'avait pas pris son parti sans chagrin, il l'avait pris un peu comme le roi, disant avec finesse, avec un secret serrement, « qu'après avoir donné la fille on pouvait donner le berceau. » Un des témoins les plus assidus de ses délibérations intimes, M. Artom, a raconté que « cet acte fut le seul de sa vie politique où il n'apporta pas cette sorte de sérénité héroïque qu'il déployait dans les situations les plus graves. » Bien que depuis dix ans il eût plus d'une fois trouvé la Savoie hostile à sa politique, il aimait ce pays, qui était pour lui comme une patrie, qui avait donné

son vieux nom à la dynastie nationale dont il était le porte-drapeau. Il ne se défendait pas de ces souvenirs au milieu même de ses résolutions, et il pensait ce que d'Azeglio exprimait en écrivant à un Français de ses amis : « Vous sentez qu'il serait indécent de notre part de nous montrer indifférens à une séparation qui nous fait dire adieu à des frères d'armes de huit siècles. Mon sentiment personnel, — partagé, je crois, par tout le monde, — est d'éprouver un sincère regret de nous séparer d'une population qui a des qualités éminentes et rares, contre-balancées par des défauts insignifians, qui nous a toujours fidèlement suivis dans toutes nos luttes italiennes, qui a rempli nos armées, nos administrations, notre diplomatie d'hommes dévoués, instruits et énergiques. Après cela, nous ne pouvons pas être pour les nationalités en deçà des Alpes et leur adversaire au-delà. Une fois que les Savoisiens auront dit : Nous nous annexons à la France! ce sera comme un père qui marie sa fille selon ses désirs, l'embrasse le cœur serré, lui souhaite toute sorte de bonheurs et lui dit adieu. » Comme d'Azeglio, Cavour ne disait adieu à la Savoie qu'avec un serrement intérieur; mais ce n'était pas pour lui une affaire de sentiment. Il avait pris sa décision en politique, pesant ce qu'il faisait, tranchant résolûment « le nœud de la question, » comme il le disait, et surtout voyant plus clair et plus loin que ceux-là mêmes qui allaient lui demander une cession par laquelle il prétendait conquérir sa liberté. Si les plénipotentiaires français étaient tentés de s'exagérer leur victoire, ils auraient pu être détrompés au moment où l'acte devenait irrévocable. Cavour se promenait pensif et grave dans son cabinet, il ne se frottait pas les mains cette fois en entendant la lecture du traité déjà préparé. Il signait en silence, et retrouvant aussitôt sa bonne humeur, il s'approchait de M. de Talleyrand, à qui il disait, avec un sourire significatif : « Maintenant vous voilà nos complices! »

Cavour, en mesurant d'avance toute la portée de l'acte décidé dès le premier jour dans son esprit, n'ignorait pas que cette question de Savoie allait soulever des orages et lui créer toute sorte de difficultés extérieures ou intérieures. Il avait tout accepté, même la chance de la mauvaise humeur de l'Angleterre, qui ne tardait pas en effet à s'émouvoir. Un moment rassurée après la paix par les déclarations du comte Walewski, l'Angleterre retrouvait tous ses ombrages aux premiers bruits d'une négociation nouvelle, et aussitôt elle se mettait à harceler Cavour. Elle le faisait assaillir de questions, de plaintes, d'observations. Lord John Russell prenait sa meilleure plume pour écrire à sir James Hudson : « En parlant au comte de Cavour du bruit relatif à l'annexion de la Savoie, vous ne lui dissimulerez pas que ce serait imprimer une tache à l'écusson de Savoie que de céder à la France le berceau de la famille illustre

qui règne en Sardaigne... » Cavour, tout libre qu'il fût avec son ami sir James Hudson, ne laissait pas d'être parfois un peu embarrassé, et je ne sais vraiment s'il ne se tirait pas un peu d'affaire comme ce ministre piémontais du XVIIIe siècle, le marquis d'Orméa, qui, dans une situation semblable, pressé de déclarer si la Sardaigne avait un traité avec la France et avec l'Espagne, demandait qu'on lui mît la question par écrit. « Est-il vrai que le roi de Sardaigne ait contracté une alliance avec la France et l'Espagne? » Le marquis d'Orméa écrivait bravement au bas : « *Cette alliance* n'existe pas. » Il n'y avait en effet de traité qu'avec la France! Cavour agissait un peu de même. A toutes les questions dont on le pressait, il répondait que, « le gouvernement sarde n'avait pas la moindre intention de céder, d'échanger ou de vendre la Savoie. » Il ajoutait, il est vrai, que, « si le peuple de ce pays avait quelque proposition à faire pour l'amélioration de son sort, la proposition serait examinée par la voie parlementaire, et qu'il y serait fait droit de la manière que le parlement en déciderait... » Sir James Hudson savait bien ce que cela voulait dire.

La meilleure manière qu'eût Cavour de se débarrasser de l'Angleterre était encore de la renvoyer à la France, et c'est ici que l'Angleterre voyait tourner contre elle les efforts qu'elle poursuivait plus que jamais en ce moment même en faveur des annexions de l'Italie centrale. Elle hâtait précisément ce qu'elle savait être le prétexte des revendications de la France sur les Alpes. Elle se prenait dans ses propres filets. Lord Cowley disait à M. Thouvenel que, « selon l'opinion du gouvernement anglais, l'annexion de la Savoie à la France était une question européenne, » et M. Thouvenel répliquait : « Oui, si l'Angleterre veut accepter la proposition que l'annexion de la Toscane à la Sardaigne ne s'accomplira pas sans la coopération et l'assentiment des grandes puissances, nous accepterons la même condition pour la Savoie. » Vainement le ministère anglais promenait partout ses protestations. Lorsqu'il s'adressait à Vienne, l'Autriche lui répondait ironiquement que l'annexion de la Savoie n'avait rien de plus extraordinaire que celle de la Toscane. Lorsqu'il se tournait vers Saint-Pétersbourg, la Russie lui répondait qu'elle ne voyait dans la cession de la Savoie qu'une transaction régulière. Et l'empereur Napoléon III saisissait cette occasion pour accorder à la mauvaise humeur plus retentissante qu'efficace de l'Angleterre, l'opulent dédommagement du traité de liberté commerciale du 23 janvier 1860! Ceci simplifiait singulièrement la position diplomatique du gouvernement piémontais vis-à-vis de l'Angleterre aussi bien que vis-à-vis de la Suisse, qui restait seule à réclamer pour une portion de la Savoie neutralisée par les traités de 1815.

Les difficultés intérieures qui pouvaient se rencontrer, qui étaient

inévitables, Cavour les avait sûrement aussi prévues. Il n'ignorait pas que la renonciation à deux anciennes provinces pouvait provoquer dans le vieux Piémont et même dans d'autres régions de l'Italie une certaine émotion. Il savait dans tous les cas qu'elle deviendrait un prétexte pour les partis hostiles, pour les agitateurs mazziniens, pour les oppositions de toute sorte intéressées à se faire une arme de tout. Si la Savoie eût été seule en jeu, peut-être la question aurait-elle soulevé moins de passions; mais Nice ne cessait d'être revendiquée par le parti italien, tout au moins par la fraction la plus exaltée du parti, et, par une fatalité de plus, Nice se trouvait être la patrie d'un chef populaire, de Garibaldi, chez qui l'abandon de sa ville natale allait provoquer un ressentiment profond, amer, contre celui qui, selon son langage, le « faisait étranger dans sa patrie. » Pour les Italiens, Cavour aurait livré un fragment de la terre nationale; pour les Piémontais de vieille tradition, il aurait sacrifié la partie la plus vigoureuse et la plus solide de l'état; pour tous, il aurait payé d'un prix démesuré, d'une concession presque humiliante, une alliance équivoque! Cavour savait à quoi il s'exposait; mais il ne s'était arrêté ni devant les difficultés intérieures, ni devant les difficultés diplomatiques. Il avait tout mûri et tout accepté, prêt à porter devant le parlement la responsabilité d'un acte où il voyait un gage de politique nationale, — et d'abord la condition première de la réunion des provinces de l'Italie centrale.

IV.

C'est au 20 janvier 1860 que Cavour avait repris le pouvoir, et, à dater de ce moment, il se mettait à l'œuvre, poursuivant d'un côté l'annexion de l'Italie centrale, de l'autre les négociations avec Londres ou avec Paris, se servant de l'Angleterre en dépit de sa mauvaise humeur, désintéressant la France par la cession de la Savoie, et triomphant des dernières résistances de Napoléon III par un plébiscite dans la Toscane et dans l'Émilie. Désormais tout se hâtait. Le 11 mars, le vote avait lieu dans les provinces du centre; le 18, un décret consacrait le résultat en prononçant l'annexion définitive; le 24, le traité de cession de la Savoie recevait le sceau diplomatique; le 25 mars, le scrutin s'ouvrait pour des élections législatives dans toutes les provinces du nouveau royaume, de sorte que c'était, non plus devant le parlement piémontais, mais devant le premier parlement italien, qu'allait être portée la question qui résumait pour le moment la politique de Cavour. Le chef du cabinet ne savait pas si bien dire lorsqu'au mois d'avril 1859, quittant une séance parlementaire où l'on venait de voter la loi des pleins pouvoirs à la veille de la guerre, il s'écriait : « Je sors de la dernière

chambre piémontaise, la prochaine sera celle du royaume d'Italie ! » Une année après, le pressentiment était une réalité, et Cavour n'avait point à craindre d'être désavoué par une assemblée qui lui devait la vie, dont il restait plus que jamais le guide expérimenté et entraînant.

L'assemblée nouvelle, formée de l'élite de l'Italie, représentait merveilleusement par son esprit le libéralisme national qui depuis dix ans avait décidé le succès de la politique piémontaise, et c'est ce qui en faisait une auxiliaire précieuse, une force de gouvernement sous une main habile. Ce que le premier ministre du roi Victor-Emmanuel avait à lui demander avant tout, c'était un acte de patriotisme et de raison, la sanction du traité de cession de la Savoie et de Nice, et la discussion qui s'ouvrait bientôt avait certes une physionomie curieuse. Une liberté complète régnait naturellement dans cette discussion. L'opposition s'y manifestait sous toutes les formes, même sous la forme excentrique, et Guerrazzi, l'ancien dictateur toscan, prodigue de sarcasmes, pouvait menacer Cavour du sort de Clarendon, condamné à l'exil pour avoir cédé Dunkerque à la France; mais l'opposition qui aurait pu être la plus dangereuse venait d'un homme en qui Cavour retrouvait un adversaire à la fois passionné et contenu, presque un ennemi, — Rattazzi. On avait là sous les yeux, dans une sorte de drame parlementaire, le contre-coup des dissentimens, des conflits obscurs qui avaient préparé la dernière crise ministérielle dénouée par l'avénement de Cavour et par la chute de Rattazzi. Celui-ci avait reçu visiblement une profonde blessure, et on disait même qu'entre les deux hommes, malgré l'ancienne alliance parlementaire et ministérielle, malgré une intimité de quelques années, il n'y avait plus de rapports personnels. Sous des formes déliées et savamment aiguisées, avec des apparences de modération, avec un art plein de calculs, Rattazzi, dans un discours qui ressemblait à un réquisitoire, dirigeait les traits les plus amers contre le traité qui cédait la Savoie et surtout contre la cession de Nice. — Principe, procédés, négociations, tout avait été malheureux dans cette triste affaire! On aurait pu réunir les provinces de l'Italie sans plier devant un puissant allié, sans se jeter ainsi à la tête de l'empereur, qui aurait sûrement fini par se résigner aux annexions! Avec la Savoie, on perdait une force conservatrice et dynastique précieuse dans une crise de transformation ! Avec Nice, on perdait une ville italienne, on déviait du programme italien, de la politique de nationalité pour revenir à une politique de transactions territoriales! On avait payé le prix des annexions sans obtenir même une garantie! Rattazzi, tacticien habile, ne parlait pas sans doute, comme Guerrazzi, de Clarendon « dur au roi, âpre au parlement et croyant dans son orgueil pouvoir oser toute chose; »

il n'avait pas de ces violences de représailles, quoiqu'il fît une allusion maligne à la retraite de Cavour au mois de juillet, « moyen certes commode de se tirer d'embarras, disait-il, mais peu fait pour dénouer les difficultés. » De toute façon, il en disait assez pour laisser voir une hostilité implacable et pour obliger le président du conseil à relever tous ces défis d'opposition, à rétablir l'honneur et le caractère de sa politique devant le parlement italien, réuni pour la première fois à Turin.

C'était, à vrai dire, une lutte inégale où Cavour avait pour lui, avec la force des choses, la supériorité d'un esprit aussi habile à embrasser une situation que redoutable pour ses adversaires. On parlait de Clarendon : « Que M. Guerrazzi me permette de lui faire observer, répliquait-il avec fierté, que si le comte de Clarendon, pour défendre sa conduite si violemment accusée, eût pu montrer plusieurs millions d'Anglais délivrés par lui de la domination étrangère, plusieurs comtés ajoutés aux possessions de son maître, peut-être le parlement n'eût pas été aussi impitoyable, peut-être Charles II n'eût pas été aussi ingrat envers le plus fidèle de ses serviteurs. Puisque le député Guerrazzi me donnait une leçon d'histoire, il devait la donner complète. Après avoir dit ce qu'a fait lord Clarendon, il aurait dû dire quels ont été ses adversaires, ses accusateurs, ceux qui se sont partagé ses dépouilles. Il aurait dû dire que ses adversaires formaient cette coterie fameuse d'hommes que ne reliait aucun antécédent, aucune communauté de principes, aucune idée, et que dominait seul le plus impudent égoïsme; de ces hommes sortis de tous les partis, professant toutes les opinions, puritains, presbytériens, épiscopaux et papistes tour à tour, républicains un jour, royalistes exaltés le lendemain, démagogues dans la rue, courtisans au palais, tribuns dans le parlement, fauteurs de réactions dans les conseils du prince; de ces hommes enfin dont la réunion forma le ministère que l'histoire a stigmatisé du nom de *cabale*... Cela dit, ajoutait-il, je laisse à la chambre, au pays, le soin d'apprécier ce qu'on peut en conclure pour le cas présent... » Et l'assemblée électrisée saluait au passage cette foudroyante apostrophe, dont aucun trait ne lui échappait.

Non sûrement, Cavour n'avait ni vendu des villes comme le disait le sarcastique Guerrazzi, ni dévié du programme national comme semblait le lui reprocher Rattazzi; il avait tout simplement accompli un acte qu'il croyait nécessaire, que tout dans l'état de l'Italie et de l'Europe concourait à lui imposer. La vraie raison de la cession de la Savoie, il l'avouait sans subterfuge, avec le sentiment supérieur des circonstances, devant l'assemblée : « c'est que le traité est une partie intégrante de notre politique, une conséquence logique, inévitable de la politique passée, une nécessité absolue pour la conti-

nuation de cette politique dans l'avenir. » — Conséquence du passé, condition de l'avenir, cela résumait tout. Rien n'était plus facile sans doute que de se payer de mots, de disputer sur des détails. La vérité est qu'il fallait choisir entre un système d'isolement stérile, probablement impossible, ou de moyens révolutionnaires périlleux, — et la politique des alliances qui depuis dix ans avait conduit de Novare à la guerre de Crimée, du congrès de Paris à la guerre d'Italie, au nouveau royaume dont le parlement restait l'image vivante. Le choix ne pouvait vraiment être douteux. Dans cette voie qu'on avait suivie jusque-là, qui avait conduit au succès, il fallait marcher sans se détourner, ni même s'arrêter, et la condition des alliances une fois admise, où trouver l'allié utile, efficace, si ce n'est en France? Cavour ne se faisait aucune illusion. Il connaissait l'état de la France, il démêlait et il décrivait avec une sagacité profonde le jeu des partis, les troubles, les hésitations ou les hostilités de l'opinion à l'égard de l'Italie; il sentait aussi que l'empereur, tout sympathique qu'il fût, tout omnipotent qu'il parût être, avait lui-même à compter avec des difficultés intérieures. Il tenait, avec une prévoyance intéressée, je le veux bien, et à coup sûr habile, non-seulement à lier jusqu'à un certain point le souverain de la France, mais à désintéresser la masse de l'opinion du pays, à maintenir le lien de sympathie entre la nation française et la nation italienne. Les amis les plus dévoués qu'il avait à Paris, qui étaient à demi Italiens, le lui avaient écrit au moment décisif : « Pour l'amour de Dieu, pour l'amour de l'Italie, signez, signez, si vous voulez l'alliance française;... car si vous hésitez, votre pays ne trouvera plus de sympathie en France... » De là ce traité qui, par son caractère moral, dominait et dépassait les commentaires acrimonieux ou vulgaires dont on l'accompagnait.

Voilà l'impression sous laquelle il avait signé, et qu'il s'efforçait maintenant de communiquer au premier parlement italien, avec une véhémence croissante de raison et d'émotion. « Je le dis avec une conviction profonde, la cession de la Savoie et de Nice était indispensable pour maintenir les masses françaises dans de bons sentimens envers l'Italie. A tort ou à raison, je ne veux pas le discuter, elles croient que ces provinces appartiennent naturellement à la France. C'est peut-être une erreur, mais quiconque connaît bien la France doit convenir de bonne foi que c'est une idée arrêtée. Dès lors, cette cession nous ayant été demandée, si nous eussions répondu par un refus, l'opinion française n'aurait pas tenu compte des difficultés qu'un tel projet pouvait rencontrer de la part de l'Italie. On nous aurait accusés d'ingratitude et d'injustice, on nous aurait dit que nous ne voulions pas appliquer d'un côté des Alpes les principes que nous invoquions de l'autre côté, pour lesquels la France

a répandu son sang et son or... En présence de ces faits, le ministère ne devait-il pas accéder à la demande de l'empereur, demande faite, — oui, je puis le dire, — non-seulement au nom des intérêts français, mais au nom de l'alliance de la France avec l'Italie? Pour moi, je tiens à grand honneur d'y avoir consenti, car il le fallait pour consolider l'alliance française qui nous est nécessaire... Le vrai, le seul bénéfice du traité pour nous, c'est la consolidation de l'alliance non pas tant des deux gouvernemens que des deux peuples. Vous donc, qui êtes le peuple italien, ne vous mettez pas en opposition avec les intérêts français. S'il doit y avoir des froissemens, des contestations, laissez-les tomber tous sur le gouvernement. S'il y a quelque chose d'odieux, que ce quelque chose retombe sur nous, j'y consens. Nous aimons la popularité autant que personne, et souvent, mes collègues et moi, nous avons bu à cette coupe enivrante; mais nous savons l'éloigner de nous quand le devoir l'exige. Nous savions, en signant, quelle impopularité nous attendait, mais nous savions aussi que nous travaillions pour l'Italie, pour cette Italie qui n'est pas le corps sain dont parlait un député... L'Italie, l'Italie a encore de grandes blessures dans son corps. Regardez du côté du Mincio, regardez au-delà de la Toscane, et dites si l'Italie est hors de danger! » Et en parlant ainsi il entraînait l'assemblée; il obtenait l'abandon d'un ordre du jour qu'un homme distingué de Vintimille, depuis président de la chambre, M. Biancheri, avait proposé sur une question de frontières, et qu'il retirait à l'appel du président du conseil. Cavour avait le vote de son traité par 229 voix, tandis que 33 voix protestaient et que 23 députés répondaient au signal d'abstention donné par Rattazzi.

Une année auparavant, le marquis Costa de Beauregard, prévoyant cette séparation qui déjà semblait inévitable, s'était écrié en plein parlement piémontais : « Tant que nous serons unis, vous verrez la Savoie au premier rang combattre les ennemis du Piémont... Si nos soldats, un jour, prennent rang dans les fortes armées de la France, comme nous ils seront trop fiers pour exprimer un regret. » Peu après le vote d'annexion, le roi Victor-Emmanuel passait avec émotion la dernière revue de la vieille brigade de Savoie partant pour la France. L'œuvre par laquelle le chef du cabinet piémontais se proposait d'affranchir sa politique était accomplie.

Au milieu de ces préoccupations cependant, avant la réunion du parlement et dans l'intervalle de ces discussions émouvantes, Cavour avait trouvé le temps de visiter quelques-unes des provinces récemment réunies. Il avait accompagné le roi Victor-Emmanuel à Milan, pendant les fêtes de l'hiver, au milieu des ovations de toute sorte. Il avait revu le vieux Manzoni, qui lui rappelait la conversa-

tion qu'ils avaient eue un jour de 1850 dans la maison de Rosmini à Bolongaro. Il avait voulu voir quelques-unes des villes de la Lombardie, Cremone, Brescia, Bergame, et partout sur son passage il avait trouvé un accueil qui lui attestait sa popularité. Peu après l'annexion, il s'était rendu aussi, accompagnant toujours le roi, en Toscane, dans la Romagne, et, chose étrange! il voyait ces provinces pour la première fois; il ne connaissait ni Florence ni toutes ces aimables campagnes toscanes. Un matin, à Pise, réveillé au point du jour, dans le silence de la ville encore endormie, il avait avec M. Artom visité le Campo-Santo. Il restait un instant muet, puis il laissait échapper ce mot : « Qu'il ferait bon reposer ici! » M. Artom lui faisait remarquer en riant qu'il se trouvait en terre sainte, que cette terre qu'ils foulaient avait été rapportée de Palestine au temps des croisades, et il répondait gaîment : « Êtes-vous sûr qu'on ne me canonisera pas un jour? » Il avait été émerveillé de tout ce qu'il avait vu à Pise ou à Florence, de cette profusion d'œuvres du génie humain, et il prétendait au retour qu'il avait découvert en lui un sens qu'il ne croyait pas posséder, celui de l'art. Ce voyage ressemblait pour lui à un intermède heureux dont il paraissait jouir.

Déjà pourtant, avant même que l'annexion de la Savoie fût accomplie, des bruits étranges commençaient à s'élever en Italie, « au-delà de la Toscane, » selon l'expression du ministre piémontais. On croyait à peine toucher au repos qu'une campagne nouvelle se préparait à travers la Méditerranée, et avec un homme dont toutes les paroles avaient une portée, on aurait pu prendre garde à un mot et à une déclaration que Cavour n'avait pas laissé échapper à la légère. — « Et maintenant vous voilà nos complices! » avait-il dit au ministre de France en venant de signer le traité sur la Savoie. D'un autre côté, lorsqu'on lui demandait s'il avait obtenu au moins de la France une garantie pour l'annexion de l'Italie centrale, il répondait : « Non-seulement l'union de l'Émilie et de la Toscane aux anciennes provinces du royaume n'a pas été garantie par la France en retour de la Savoie et de Nice, mais je déclare que, si cette garantie nous eût été offerte, nous l'aurions refusée; une garantie eût comporté un contrôle... » Avec cela, Cavour pouvait conduire loin ceux qui croyaient le tenir, et de cette complicité sans contrôle qu'il se plaisait à constater, il était homme à tirer des fruits plus prodigieux, plus opulens encore que tous ceux qu'il venait de recueillir. Déjà il avait l'œil fixé sur la mer de Sicile et de Naples!

CHARLES DE MAZADE.

L'ENSEIGNEMENT

DE

L'AGRICULTURE EN FRANCE

ET L'INSTITUT AGRONOMIQUE

L'enseignement de l'agriculture en France n'est point encore sorti de la période incertaine des commencemens. Aujourd'hui même il est à peine organisé, et fort loin d'être ce qu'il est depuis longtemps chez certains peuples voisins, ce qu'il importerait qu'il fût en un pays où l'agriculture est la principale branche du travail national et de la fortune publique. Voici cependant près d'un siècle que les esprits éclairés et soucieux des intérêts agricoles réclament un système d'enseignement large et complet; ils n'ont reçu jusqu'à ce jour que des satisfactions partielles ou éphémères. L'institut de Versailles n'a fait que passer, et il aura fallu vingt-quatre ans pour le rétablir à Paris dans des conditions certainement inférieures à ce qu'il fut dès l'abord. Quant aux écoles régionales et aux fermes-écoles, on n'en a point su tirer les fruits qu'il était permis d'en attendre, faute de cet enseignement supérieur qui en doit être le couronnement ou plutôt la base, faute surtout d'une impulsion libérale et suivie. Qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est point parce qu'il est récent que notre enseignement agricole est si faible : il est bien vrai qu'on s'est mis tard, trop tard à l'œuvre; mais ce qui a été plus funeste, c'est que, l'œuvre commencée, on y a travaillé sans goût, sans ardeur, sans conviction, sans générosité. On se plaint que l'agriculture progresse si lentement, suive de si loin l'essor merveilleux de l'industrie. La cause en est bien simple : l'industrie a été fécondée et émancipée par la science; l'agriculture ne

l'est pas ou commence de l'être à peine. L'industrie s'est affranchie des liens de l'antique routine; il en doit être ainsi de l'agriculture: c'est à la science qu'il appartient de la transformer. Mais comment substituer la connaissance et l'application réfléchie des découvertes nouvelles à la tradition inerte et aveugle? Par l'enseignement. L'industrie a ses grandes écoles où se forment ses chefs, ceux qui la guident et la renouvellent : l'École polytechnique, l'École centrale, le Conservatoire des arts et métiers. L'agriculture a-t-elle un seul établissement comparable à ceux-là? Une loi récente, la loi du 29 juillet 1876, vient de lui rendre cette faculté supérieure, cet institut agronomique que l'empire lui avait enlevé. Par là du moins, l'enseignement agricole va revenir à une organisation rationnelle; mais il s'en faudra, même alors, qu'il soit complet, que l'on ait réalisé les prescriptions du législateur de 1848. Les cadres qu'il avait tracés étaient-ils, par certains côtés, trop amples? En tout cas, on n'a point essayé sérieusement de les remplir. Qu'a-t-on voulu, qu'a-t-on fait, depuis tantôt cent ans, pour l'enseignement agricole? quelle est aujourd'hui sa situation? quels progrès réclame-t-il pour agir avec efficacité sur notre agriculture? Le moment est venu où ces questions s'imposent à notre étude : il s'agit là d'un service public désormais nécessaire, car il s'agit de la source première de richesse et de prospérité du pays.

I.

L'action des pouvoirs publics sur l'agriculture est singulièrement puissante et multiple; ils tiennent, à vrai dire, son sort en leurs mains : telles lois, telle agriculture. Jamais on ne la trouve florissante sous un régime d'entraves et de tyrannie. Le premier bienfait qu'elle réclame du législateur est une organisation juste et raisonnable de la propriété foncière : l'affranchissement des servitudes féodales, la libre acquisition de la terre, considérée non comme le monopole de quelques privilégiés, mais comme un bien accessible à tous, que l'on puisse aliéner, diviser, transmettre à son gré. C'est là une liberté capitale, mais insuffisante, si la liberté du travail ne s'y joint. La révolution a garanti à nos campagnes ce double bienfait; mais après cela, combien de mesures sont indispensables au progrès agricole! La construction d'un réseau de routes, de voies ferrées, de chemins vicinaux, le percement des canaux, le creusement des ports, l'abaissement des tarifs de douane, qui ouvrent à la production rurale des débouchés nouveaux, un bon système de crédit foncier qui, rapprochant les capitaux du cultivateur, facilite la mise en valeur des exploitations. Et combien de mesures

spéciales transforment des zones entières : le drainage, la fixation des dunes, le reboisement des montagnes, par dessus tout les travaux d'irrigation ! D'autre part, que de lois qui à première vue pouvaient sembler étrangères à l'agriculture, lois militaires, lois d'instruction primaire, lois d'impôts, etc., exercent sur elle (car tout se tient dans le corps social) une action ou bienfaisante ou contraire, mais en tout cas certaine et profonde ! Vous pensez toucher à une matière purement industrielle ou commerciale, et vous ne voyez pas la question agricole, qui, en un pays tel que le nôtre, est au fond de presque tout. Cependant les actes législatifs que nous venons d'indiquer ont sur le travail rural une influence pour ainsi dire extérieure, ils n'atteignent pas au fond même de l'agriculture, n'interviennent pas dans ses pratiques, dans ses méthodes : en brisant ses entraves, en ouvrant des marchés à ses produits, en augmentant ses moyens d'action, en lui prêtant le puissant concours de l'état, ils la placent dans le milieu le plus favorable à son libre développement ; mais ce développement lui-même, notons-le bien, ils n'y travaillent qu'indirectement, ils n'ont point la vertu de réformer et d'instruire le laboureur ignorant, de faire abandonner la routine primitive pour des procédés perfectionnés, capables de doubler telles ou telles branches de la production. Cela est proprement l'œuvre de l'enseignement. Si vous admettez que la science appliquée à l'agriculture produit de tels résultats, — et c'est là une verité qui n'a plus besoin d'être démontrée, — il faut admettre aussi que l'enseignement qui propage cette science et la fait pénétrer dans les campagnes est utile, disons plus, est nécessaire, et que l'état, intéressé au progrès de la richesse agricole, l'est par là même à cet enseignement.

Depuis l'extrême antiquité jusqu'aux temps modernes, l'agriculture avait peu changé : elle était demeurée presque stationnaire à travers les milieux les plus différens. C'était un métier, tout au plus un art, non une science véritable. Le plus ancien traité d'économie rurale qui soit parvenu jusqu'à nous, *les Travaux et les Jours* du vieil Hésiode, qu'est-ce autre chose que quelques descriptions techniques, quelques préceptes de labourage mêlés à des conseils de morale et d'économie domestique ? Chez les Romains, qui furent longtemps le peuple agricole par excellence, le premier des traités *de re Rusticâ*, celui de Caton le Censeur, offre un caractère assez semblable : c'est au milieu des règles de conduite à l'usage du *villicus*, à côté de formules magiques, entre deux ordonnances de médecine, qu'il faut chercher les prescriptions culturales, simples *recettes*, le fruit des observations et des expérimentations personnelles d'un vieux paysan intelligent et exercé. Quant aux ou-

vrages de Varron et de Columelle, et aux *Géorgiques* de Virgile, c'est l'exposé des opérations agricoles alors en usage, le résumé de ce que savaient faire les cultivateurs du temps; mais il n'y a en tout cela rien de scientifique, rien qui eût besoin d'être enseigné par des maîtres spéciaux, dans des écoles professionnelles. Ce caractère scientifique, entrevu par Bernard de Palissy, apparaît vraiment pour la première fois dans l'œuvre d'Olivier de Serres. Comparez son *Théâtre de l'Agriculture et Mesnage des champs* aux livres des Romains, quelle différence! Comme on sent déjà poindre les temps nouveaux et cet esprit moderne de recherche et d'invention qui va s'emparer du monde et le transformer! Voyez cet agriculteur, confiné dans ses terres du Bas-Vivarais, de quels regards diligens et curieux il suit toute innovation! « Il explique le premier les avantages et les travaux de la production de la soie; le premier, il donne en détail l'histoire de la pomme de terre, assez récemment importée d'Amérique; le houblon, la betterave, le maïs, plantes qui n'étaient guère moins nouvelles, ne lui sont pas inconnus (1). » L'agriculture, avec Olivier de Serres, prenait l'allure d'une science, et dès lors elle pouvait donner lieu à un enseignement. Le progrès des lumières, l'activité plus ample et plus variée des esprits, les relations plus étendues des nations entre elles, les grandes découvertes au-delà des mers qui mettaient les Européens en présence d'animaux et de végétaux inconnus, tout concourait à élargir les horizons de l'agronome. En même temps Henri IV et Sully encourageaient le travail des champs. Aussi quelques hommes, devançant leurs contemporains, comprirent alors l'utilité d'un enseignement agronomique. Les premiers essais, paraît-il, datent de cette époque: un président du parlement de Bourgogne fonda au collége Godran, à Dijon, la première chaire d'agriculture que nous connaissions. Mais ce ne pouvaient être que des tentatives isolées. L'état de la société en rendait le succès impossible; en effet, à qui se fût adressé cet enseignement? aux fils des propriétaires? Mais ces propriétaires étaient ou des seigneurs qui vivaient loin de leurs terres et ne songeaient guère à les améliorer, occupés du soin de leur ambition et de leurs plaisirs, ou des hobereaux souvent aussi dénués de ressources que leurs paysans, non moins attachés à la routine, et, dans un temps de communications difficiles, où il n'y avait pas de journaux, demeurant étrangers au mouvement scientifique des villes. Quant au paysan, métayer ou serf, sa condition était trop misérable, son esprit trop fermé, il était trop étroitement rivé à la glèbe

(1) Jacques Demogeot, *Tableau de la littérature française au dix-septième siècle avant Corneille et Descartes*, chapitre Ier, Olivier de Serres.

par le droit féodal, par la nécessité quotidienne et par la coutume, pour songer à envoyer ses fils en des fermes-écoles, s'il s'en fût alors établi.

Ce n'est que dans la seconde partie du XVIIIe siècle que l'on commence d'agiter la question de l'enseignement agronomique. Cette idée même que l'agriculture est une science que le concours des autres sciences peut transformer, cette idée d'une instruction progressive substituée à l'immuable routine, ne se répand qu'à cette époque. On est à la veille de la révolution, qui s'élabore et déjà fermente dans les esprits. Partout éclate l'ardeur des réformes; c'est le temps des projets audacieux et des espérances sans limites. Il s'agit de refaire jusqu'en ses fondemens tout l'édifice social. Le siècle, en vieillissant, passe de la littérature aux sciences; aux philosophes succèdent les économistes, et ces nouveaux penseurs, Quesnay et les physiocrates, voient dans la production agricole la première source de richesse des états. En même temps les sciences naturelles prennent leur essor, qui sera prodigieux; la physique étonne par ses découvertes, la chimie moderne est fondée. De ce jour-là, l'enseignement agricole a eu sa raison d'être, car de ce jour-là aussi l'agriculture allait entrer dans une période nouvelle. L'application des inventions de la science au travail humain, la substitution des appareils mécaniques aux opérations manuelles, allaient ouvrir à l'agriculture, comme à l'industrie, une carrière où elle n'a fait aujourd'hui même que les premiers pas. Le fondateur de la chimie le sentait bien : Lavoisier se hâtait d'appliquer à l'agriculture cette science qu'il créait; il donnait l'exemple, réalisant sur ses domaines du Vendomois les résultats de ses découvertes.

Tandis que le législateur affranchissait le travail rural des servitudes de l'ancien régime, les agronomes, l'abbé Rozier, Sylvestre, Cels, Tessier, et Talleyrand lui-même à la constituante, proposèrent tour à tour des plans qui organisaient l'enseignement agricole. En 1795, le duc de Béthune-Charost présente à la convention un projet d'ensemble. Thibaudeau propose la fondation d'une ferme expérimentale aux portes de Paris; l'abbé Grégoire publie un projet de décret tendant à instituer une école d'économie rurale dans chaque département. Gilbert fait à l'Institut national un rapport relatif à un projet d'établissement de même nature. Huzard propose la création d'une école générale à la ferme de Rambouillet. Enfin, en 1800, François de Neufchâteau publiait un mémoire remarquable qui contenait l'exposé d'un système déjà très complet : fermes expérimentales, chaires d'économie rurale dans les écoles centrales et universités, trois grandes écoles à répartir dans les trois principales régions culturales de la France.

On voit quel était dès cette époque le mouvement des esprits; les hommes les plus compétens étaient acquis à la pensée d'un large enseignement agricole. Dans les plans que nous venons d'énumérer, on retrouve les principes et les traits essentiels de l'organisation qui fut depuis adoptée. La question était non-seulement posée, mais résolue déjà et mûre pour la pratique. Cependant on ne fit rien. L'assemblée nationale, sur la proposition de Rozier, avait voté la fondation d'une école nationale et gratuite : la loi ne reçut jamais d'exécution. La convention, qui a doté l'industrie de ses grandes écoles, ne sut point en doter de même l'agriculture. Sous l'empire, la question rentra dans l'ombre. Ce ne fut que sous la restauration qu'elle reparut. La fin du siècle dernier avait été la période des théories; la restauration vit naître les premières applications.

C'est à Mathieu de Dombasle que revient l'honneur d'avoir ouvert la route et donné l'exemple. Traducteur des œuvres du Prussien Thaër et de l'Anglais sir John Sinclair, agriculteur lui-même et savant exercé, touché de la nécessité d'instruire en leur art les populations rurales, Mathieu de Dombasle affermait vers 1818, à quelques lieues de Nancy, une ferme de 102 hectares, pour vingt années. Il avait réuni à grand'peine, par une souscription publique, une somme de 45,000 francs. Telle fut l'origine de l'institut de Roville, le premier établissement d'instruction agronomique que la France ait possédé. L'existence en fut courte et toujours précaire : des difficultés de toute sorte assaillirent Mathieu de Dombasle. C'est dans les neuf volumes des *Annales de Roville* qu'il faut chercher l'histoire de ces embarras, de ces mécomptes. L'école de Roville était livrée à ses seules ressources : le gouvernement de la restauration avait refusé tout concours d'argent. Le gouvernement de juillet fut plus généreux : il alloua une subvention qui s'éleva jusqu'à 3,000 francs! En 1842, cette école, qui eût mérité de durer comme Grignon, disparut peu avant son courageux fondateur; mais son œuvre lui a survécu : Mathieu de Dombasle avait contribué plus que tout autre à faire triompher la révolution agronomique qui a remplacé l'antique mode d'assolement triennal par la culture alterne; il avait formé des élèves et suscité des émules. D'autres entreprises analogues ne tardèrent pas à s'élever : nous ne parlons pas de l'institut de Coetbo, en Bretagne, qui ne fut fondé qu'en 1833 et réussit moins encore que Roville; mais auparavant, trois hommes avaient créé, sur trois points différens du territoire, les établissemens qui bientôt servirent et jusqu'à nos jours sont demeurés nos trois écoles régionales : Grand-Jouan, dans les landes de la Loire-Inférieure, créé par M. Rieffel, élève de Mathieu de Dombasle, La Saulsaie, dans l'Ain, au milieu des marécages de la Dombes, par

M. Nivière, enfin et surtout Grignon, par Auguste Bella. Cette dernière entreprise offre avec celle de Mathieu de Dombasle un contraste absolu. Autant l'une fut laborieuse et malheureuse jusqu'à la fin, autant l'autre a été fructueuse et prospère : les circonstances secondèrent à merveille la tentative habile et hardie d'Auguste Bella. « Il conçut la pensée, dit M. de Dampierre, de démontrer, par une expérience grandiose, que les améliorations agricoles pouvaient être un excellent placement, et d'attirer par là les capitaux vers la culture de la terre; il prétendit faire, à quelques lieues de Paris, sur des terres plus que médiocres, dans des conditions de cherté de main-d'œuvre assurément périlleuses, une ferme à profits; il s'agissait de démontrer qu'une culture intensive, c'est-à-dire employant de fortes fumures et de gros capitaux, pouvait, en s'appuyant sur les données de la science, devenir la plus productive des méthodes d'exploitation du sol... Pour atteindre ce but, il fallut refuser l'argent de l'état, réunir un capital social qui subirait le sort de tous les capitaux industriels, enfouir ces capitaux dans des terres qui cesseraient d'appartenir à la société au bout de quarante années, et prévoir qu'avant ce terme éloigné, ces champs si heureusement fécondés auraient, par la seule richesse de leurs récoltes, fourni aux bailleurs de fonds un intérêt raisonnable de leur argent et remboursé la totalité des 300,000 francs qui leur étaient confiés (1). »

Un fait ressort de l'ensemble de ces tentatives. C'est à l'initiative privée que toutes furent dues; c'est le dévoûment de quelques hommes vaillans et convaincus qui a jeté les fondemens de notre enseignement agricole; durant cette période de formation première, les particuliers font tout : l'état ne fait rien, l'état se montre indifférent à l'œuvre naissante. Cependant il ne pouvait demeurer toujours à l'écart, témoin désintéressé d'une entreprise nationale. Il allait être amené à intervenir, mais avec quelle lenteur! avec quelle peine! Que de temps avant qu'il s'y décidât! Ce fut sous la monarchie de juillet. Le gouvernement accorde d'abord des subventions aux établissemens qui s'élèvent; peu à peu, son action devient plus fréquente et plus directe; il soumet les établissemens subventionnés à des règles uniformes, une jurisprudence s'établit; en 1845, le ministère, mettant sérieusement la question à l'étude, en saisit le conseil général de l'agriculture. A cette époque, l'enseignement agricole est en voie d'organisation : il a dès lors ses trois écoles régionales : Grignon, Grand-Jouan, La Saulsaie; la pre-

(1) Rapport sur la proposition de M. le comte de Bouillé, relative à la création d'une école supérieure d'agriculture, 1875.

mière ferme-école a reçu en 1839 le concours de l'administration; à partir de 1846, cette catégorie d'établissemens se multiplie : il en est créé dix dans la seule année 1847. En même temps une sous-commission du conseil général de l'agriculture, sous la présidence de M. Tourret, élaborait un plan d'ensemble. L'enseignement agricole en 1848 était ainsi à la veille d'être constitué. La révolution de février, loin de retarder le travail, en hâta l'achèvement. Par une circonstance favorable, M. Tourret devint ministre de l'agriculture et du commerce : il s'empressa de mettre en œuvre les études des années précédentes. Le 17 juillet, il présentait à l'assemblée nationale un projet qui eut pour rapporteur M. Richard (du Cantal), et qui, adopté par la chambre dans la séance du 3 octobre, devint la loi de 1848. Arrêtons-nous à cette loi : c'est le statut organique de l'enseignement agricole en France; elle le régit encore aujourd'hui; le but qu'elle marquait, loin d'être dépassé par la suite, n'a pu même être atteint, et l'on est demeuré toujours bien en deçà des limites très larges que le législateur avait assignées à l'activité des novateurs et à la sollicitude de l'état.

L'article 1er établissait trois degrés : enseignement primaire, enseignement secondaire, enseignement supérieur. L'article 2 posait ce principe nécessaire que ce triple enseignement devait être aux frais de l'état. Quelques représentans, et notamment M. Guichard, avaient demandé que les départemens fussent appelés à prendre leur part des dépenses et du contrôle. Le gouvernement tint bon : il se défiait du zèle des conseils-généraux, et en cela peut-être avait-il raison. — La loi déterminait ensuite la nature et les caractères distinctifs des fermes-écoles et des écoles régionales : les premières, exploitations privées où l'état se borne à entretenir des maîtres et des élèves, les secondes dont il a la direction et la responsabilité complètes. Ces deux séries, le législateur les répandait d'une main un peu prodigue sur tous les points du territoire : non content de donner à chaque département une ferme-école, il disposait que « cette organisation serait successivement étendue à chaque arrondissement. » Quant aux écoles régionales, il devait naturellement en être institué une par région; mais, de ces régions, quel serait le nombre? Le projet ministériel en proposait vingt; le comité n'adopta pas ce chiffre, selon lui arbitraire, et préféra réserver la question à l'expérience de l'administration ou du législateur futur : on sait comment la loi, sur ce point comme sur d'autres, a été suivie; la France devait être divisée en régions culturales; il n'en fut rien. Aujourd'hui même l'administration distingue treize régions, et cependant il y a en tout trois écoles régionales. Il est vrai qu'on n'ose les appeler

régionales : on les nommait jadis impériales; on les nomme nationales à présent, et ces dénominations ont en tout cas le mérite de ne point mentir à la réalité.

Le législateur, on le voit, ne faisait guère que définir, régler et généraliser les types d'institutions dès longtemps en vigueur; il les sanctionnait et étendait à toute la France ce qui n'existait encore qu'en quelques points isolés. Il attribuait enfin au nouvel enseignement d'abondans subsides : 2,500,000 francs pour l'exercice 1849. Mais la partie la plus remarquable et vraiment originale de son œuvre était la création de cet institut agronomique qui devait être « l'école normale supérieure de l'agriculture. » Il l'installait à Versailles, dans des conditions uniques. On avait là, sous la main, de vastes bâtimens et un parc de 1,463 hectares contenant trois fermes importantes (1). « Dans ces fermes, disait le directeur des cultures, M. Lecouteux, on trouve des terres à seigle et des terres à blé, des terres fortes et des terres légères, des terres calcaires et non calcaires, des terres sèches et des terres humides, des terres labourables faciles et difficiles à travailler, des terres d'une grande puissance herbifère, » tous les sols, par conséquent, qui pouvaient donner l'enseignement le plus complet. « Le parc, ajoute M. de Dampierre, contenait encore des eaux qui pouvaient servir à l'organisation d'une école d'irrigation et permettre la transformation de centaines d'hectares en prairies arrosées, qui favoriseraient l'élevage de nombreux animaux; des pépinières parfaitement organisées; 465 hectares de beaux bois pour les sylviculteurs, un potager connu dans le monde entier pour servir d'école d'arboriculture. Tout cela venait de tomber de la liste civile du roi Louis-Philippe dans le domaine de l'état et s'offrait de soi-même : la tentation fut trop forte, on y succomba... » C'était une faute grave; elle a pesé lourdement sur l'institut et sur tout l'enseignement agricole. Cette exploitation était beaucoup trop étendue; on se trouvait entraîné, pour l'approprier à sa destination nouvelle, en des dépenses exagérées. Les fermes furent montées sur un pied magnifique; on y réunit les animaux les plus remarquables, les collections les plus rares. Cela était admirable, mais ne servait guère, car les cours, les travaux théoriques devaient absorber presque tout le temps des professeurs et des élèves. Et quand l'institut s'ouvrit, en novembre 1850, plus d'un million avait été dépensé pour la seule installation du domaine : il avait fallu que le ministre d'alors, M. Dumas, recourût à des viremens pour trouver 500,000 fr.,

(1) La Ménagerie, Satory et Gally-Chèvreloup (voyez l'arrêté des 19-28 décembre 1848, portant désignation des parties du domaine national de Versailles affectées à l'Institut agronomique).

de quoi faire vivre l'enseignement lui-même. Les adversaires s'emparèrent avidement de ces faits, l'esprit de légèreté et d'ignorance s'y exerça. La presse et la tribune de l'assemblée législative retentirent de critiques et de railleries souvent puériles : un jour, c'était un député qui venait très sérieusement dénoncer à la chambre certaines vaches d'Écosse demi-sauvages et, disait-on, sujettes à dévorer leurs bergers; une autre fois il s'agissait de ce baudet que l'institut avait fait venir du Poitou comme un spécimen de l'industrie mulassière en cette région; le baudet avait coûté une vingtaine de mille francs, ce qui n'était pas un prix exorbitant pour des individus de choix destinés à la reproduction; mais le public, qui n'en savait rien, ne pouvait croire, en voyant l'animal, qu'une telle dépense fût justifiée. Le plus grave, en tout cela, était que cette hostilité et ces accusations s'adressaient non-seulement aux erreurs commises et à l'exploitation, cause des mécomptes, mais au principe même de l'institut. On était déjà loin du mouvement d'où était sortie la loi de 1848 : la réaction, qui éclatait de toutes parts, triomphait là comme ailleurs.

Après le coup d'état, les nouveaux maîtres de la France s'inquiétaient assez peu des intérêts de l'enseignement supérieur agricole, et peut-être ils s'en défiaient : cet institut ne renfermait-il pas un groupe d'hommes sinon hostiles, à tout le moins fort étrangers par leur passé, leurs idées et leurs préférences, au système que l'on restaurait, des hommes tels que le comte de Gasparin, le directeur de l'institut, et l'éminent professeur de législation et d'économie rurale, M. Léonce de Lavergne? Est-il vrai qu'à ces causes il faille joindre certaines rivalités et des menées du personnel de Grignon? ou simplement se borna-t-on, de ce côté, à une satisfaction des plus vives quand l'institut rival et voisin fut frappé? Quoi qu'il en soit, un fait est certain : l'institut, par son domaine, eut le malheur de gêner les chasses du prince-président; on le sacrifia. Dès le 17 avril 1852, un sénatus-consulte, celui qui allouait au prince 12 millions par an et lui livrait les palais nationaux, lui réservait aussi le droit exclusif de chasse dans les bois de Versailles. Le 7 juillet, un nouveau sénatus-consulte étendait ce droit à toutes les fermes et à tous les bois domaniaux compris dans le rayon de l'inspection forestière de cette ville. Des élèves de l'institut, qui allaient sur le domaine lever des plans, entendaient les coups de fusil et rencontraient le prince chassant avec ses ministres. Le 17 septembre, un décret contre-signé de M. de Persigny fermait et abolissait l'institut, et avec lui l'enseignement supérieur de l'agriculture. Les considérans de ce décret méritent d'être rappelés; il est curieux de voir par quelles assertions tranchantes, par quels ar-

gumens futiles et misérables on prétendait justifier un tel acte. L'auteur du décret déclarait que l'institut entraînait des dépenses supérieures aux avantages qu'il pouvait offrir, que son enseignement « trop élevé » était en disproportion avec les besoins réels de notre agriculture; il estimait en outre le séjour de Versailles fort dangereux et présentant « des inconvéniens graves pour de jeunes agriculteurs, auxquels il importe de donner une éducation appropriée aux goûts simples et à la vie modeste des campagnes. » Il concluait enfin par ce hardi paradoxe, que « la suppression de l'institut fortifierait l'enseignement professionnel agricole » en permettant au gouvernement de partager entre les écoles régionales les animaux, machines et collections, c'est-à-dire les dépouilles de l'établissement sacrifié !

Telle était cette mesure, que des amis éclairés de l'agriculture ont pu, non sans raison, appeler un crime. Que le domaine annexé à l'institut de Versailles eût donné lieu à des dépenses exagérées et regrettables, était-ce une raison pour en punir l'institut même en le supprimant? La plupart de ces dépenses, une fois faites, n'étaient plus à recommencer, et on leur devait du moins des conditions d'installation précieuses. En tous cas, il fallait conserver l'institution en l'amendant : on trouva plus simple de la détruire. On frappait sans pitié, après moins de deux ans d'existence, cette admirable école, si pleine de promesses; on dispersait ses richesses, on licenciait cette élite de maîtres. Tronquée, découronnée, l'instruction rurale désormais allait être réduite aux écoles régionales, aux fermes-écoles, et, çà et là, à quelques cours nomades ou à des chaires isolées. Ces branches diverses n'en furent point fortifiées; Grignon seule a pu y gagner. En réalité, les écoles régionales et les fermes-écoles furent profondément atteintes du coup qui abattait la tête de l'enseignement agronomique; elles ont traîné dès lors une existence chétive, d'une utilité sans cesse contestée. Examinons ce qu'elles furent durant cette longue période, ce qu'elles sont aujourd'hui même, ce qu'elles pourraient et devraient être.

II.

Qu'est-ce que la ferme-école? Le législateur de 1848 la définit ainsi : « La ferme-école est une exploitation rurale conduite avec habileté et profit, et dans laquelle des apprentis, choisis parmi les travailleurs et admis à titre gratuit, exécutent tous les travaux, recevant, en même temps qu'une rémunération de leur travail, un enseignement essentiellement pratique. » C'est l'école primaire de l'agriculture, destinée à des fils de paysans, d'ouvriers agricoles;

ils y travaillent comme dans un atelier d'apprentissage : il s'agit de former des praticiens habiles, exercés aux bonnes méthodes, contremaîtres ruraux, chefs de main-d'œuvre, capables de diriger intelligemment une métairie pour leur compte ou pour le compte d'autrui. Il est clair que, dans une telle école, la théorie se réduit à fort peu de chose, la pratique est tout. Autant, dans un établissement supérieur tel que l'Institut agronomique, la science théorique, cours et lectures, tient le premier rang, autant ici l'instruction est rudimentaire : ce n'est pas sur les bancs d'une salle d'étude que les apprentis la reçoivent, c'est sur le terrain, dans les champs, dans les pépinières, dans les étables, derrière la charrue, en maniant les appareils. Par conséquent, la grande affaire, ce n'est point l'enseignement, c'est l'exploitation sur laquelle cet enseignement est donné. L'école est surtout une ferme, et cette ferme, il importe qu'elle réussisse. Aussi bien la ferme-école a-t-elle un double but, et son influence sur l'agriculture locale doit s'exercer, non-seulement par l'enseignement, mais par l'exemple. Cette dernière condition est capitale, car c'est là ce qui agit le plus fortement sur l'esprit du paysan. Les plus belles machines, les procédés les plus ingénieux, les plus parfaits, ne le séduisent guère s'il ne voit pas le succès au bout. On ne saurait croire le tort que font parfois à la cause de l'enseignement agronomique et de la science les entreprises dirigées par des savans et qui échouent. L'imagination du campagnard en est frappée; il se replonge plus obstinément que jamais en sa routine, et il faut bien du temps pour détruire ces impressions. La ferme-école doit donc être par-dessus tout une exploitation prospère et fructueuse.

Dès lors que devait faire l'état? Qu'il s'imposât les frais de l'enseignement, c'était son rôle : il n'y avait là d'ailleurs qu'une charge peu redoutable, une dépense faible et limitée; mais l'exploitation, convenait-il qu'il s'en chargeât de même? Devait-il se faire agriculteur et se lancer ainsi, sur tous les points de la France, dans une série d'entreprises nécessairement incertaines et sujettes à entraîner des sacrifices indéfinis? Le gouvernement, dès l'abord, avait prudemment évité de s'engager en cette voie; il avait été amené par les circonstances à adopter le système que la loi de 1848 a consacré. L'état se borne à subventionner les fermes-écoles, il ne les régit pas. Leur organisation repose sur ce principe : l'association de l'industrie privée et de l'état. La ferme-école est un domaine privé que l'état a choisi pour y installer son enseignement primaire. Voici une exploitation qui se prête avantageusement à cette transformation ; le gouvernement dit à celui qui la dirige, propriétaire ou fermier : « Vous serez le directeur de l'école, vous

recevrez une trentaine d'apprentis; vous les entretiendrez, vous les instruirez pratiquement, sous mon contrôle. En échange de ce service, vous recevez un traitement de 2,400 francs, et pour chaque apprenti une somme de 270 francs, qui, jointe aux travaux qu'il exécute, vous indemnise de ce qu'il vous coûte. Vous nommerez, mais l'état paiera votre personnel enseignant. L'état assurera également des primes de sortie à vos travailleurs. En un mot, il se charge des maîtres et des élèves, il vous laisse les profits et les dépenses de votre domaine; vous le gérez à vos risques et périls, comme un exploitant ordinaire. »

Tel est le principe du contrat qui intervient entre les particuliers et l'administration; telle est la base de l'organisation de toute ferme-école. Ce régime a le grand mérite de n'engager le budget de l'état que dans la limite des frais d'enseignement et d'entretien des apprentis, de le soustraire aux aventures périlleuses; mais il a aussi, ce semble, un grave inconvénient, que nous sommes supris de ne point voir signalé dans les travaux critiques des membres les plus éclairés de l'administration. La constitution même de ces établissemens renferme un vice essentiel : l'instabilité. Rien de moins durable, rien de plus changeant et de plus précaire qu'une ferme-école. Elle naît ici ou là, prospère ou languit, subsiste ou meurt, le tout au hasard ou peut s'en faut. Nous l'avons vu, c'est un domaine comme un autre, possédé et dirigé par un simple particulier à qui l'administration alloue une subvention en échange des avantages et des droits qu'elle stipule. Que résulte-t-il de là? Si le directeur fait de mauvaises affaires, s'il meurt, s'il lui plaît de se retirer, voilà une ferme-école qui disparaît, et l'état n'y peut rien : il n'a aucun moyen de la remettre en d'autres mains, de la relever, de la faire vivre. On conçoit aisément combien un pareil état de choses est défectueux et préjudiciable au crédit, à l'influence et aux progrès mêmes d'un établissement sans fixité, sans traditions, sans avenir certain, qui hier a surgi et demain peut-être aura disparu. Est-il bon qu'une institution bienfaisante, prospère, avantageusement placée, bien vue de la région environnante, puisse manquer soudain à cette région, que son existence dépende de la vie ou de la volonté d'un individu, parfois des circonstances les plus futiles? Nous admettons qu'il y ait là une question difficile à résoudre; est-ce une raison pour s'en détourner? Serait-il donc impossible de trouver une combinaison différente qui, sans compromettre les intérêts du trésor, satisferait à ce besoin de durée et de fixité si nécessaire au prestige et au succès de toute œuvre? Par exemple, si l'état était propriétaire des domaines où les écoles seraient fondées, les affermait à un locataire

qui deviendrait le directeur, l'inconvénient que nous signalons ne disparaîtrait-il pas, puisque l'état acquerrait ainsi la faculté de remplacer sur les lieux mêmes le fermier qui se retirerait et ne laisserait tomber que les écoles inutiles? au lieu que, depuis l'origine, le nombre de ces établissemens varie et oscille d'une année à une autre continuellement, et cela par des causes le plus souvent fort étrangères aux intérêts des populations rurales. A la fin de 1848, il y avait 25 fermes-écoles; la loi du 3 octobre donna l'impulsion; l'année suivante en vit fonder jusqu'à 46 : on en comptait 70 à la fin de 1849. Ce nombre ne fut pas dépassé, conformément à la décision prise en 1850 par la commission du budget. En 1852, 15 fermes-écoles disparaissent sans être remplacées : il n'en reste plus que 53. Durant la période de l'empire, on déplace, on supprime d'un côté, on fonde de l'autre : le chiffre total demeure, à quelques unités près, le même; l'institution végète, soutenue juste assez pour ne point périr. Mais depuis 1870 le nombre des fermes-écoles a rapidement diminué : en 1872, on en comptait encore 47; aujourd'hui la subvention ne s'étend qu'à 33 établissemens, en y comprenant l'école d'irrigation de Lézardeau et l'école des bergers de Rambouillet. Les apprentis sont au nombre de 802, et le prix de la dépense annuelle que coûte à l'état chaque élève ressort à 723 fr.

Une telle dépense est-elle exagérée? Les commissions du budget, depuis 1871, se sont montrées sévères aux fermes-écoles; elles ont rogné les crédits quand il eût peut-être fallu les accroître, car n'est-ce pas un procédé singulier, du moins en apparence, de réduire les moyens d'existence d'une institution en vue de lui « donner la vie qui s'en éloigne? » et c'est cependant ce que l'on a dit à la commission du budget de 1875. Il est vrai que la commission avait été frappée de certains abus, et de la façon trop complaisante dont on avait usé, paraît-il, en plus d'un cas, des subventions comme d'un instrument de faveur; elle demandait donc que, dans un avenir prochain, la totalité de la dépense fût laissée aux départemens, « sauf au gouvernement à seconder, à encourager par des subventions les efforts... » Le gouvernement, comme en 1848, s'opposa à la réalisation de ce vœu, qui ne tendait à rien moins qu'à livrer le sort des fermes-écoles aux conseils-généraux. Leur condition est déjà assez précaire : faut-il la rendre plus incertaine encore en subordonnant leur existence au vote annuel d'un conseil-général? D'ailleurs qu'arriverait-il? Les départemens riches et éclairés, c'est-à-dire ceux qui pourraient le mieux se passer de fermes-écoles, seraient cependant les plus capables de s'en imposer les charges; et réciproquement les moins disposés à ces sacrifices, ce seraient précisément les départemens arriérés et pauvres, c'est-à-

dire ceux qui en auraient le plus besoin. Toutefois il ne saurait être mauvais d'intéresser peu à peu les conseils-généraux au sort de ces établissemens, et progressivement, à mesure que l'esprit public se développe et comprend mieux la nécessité de l'instruction, de les habituer à intervenir dans la dépense et dans la surveillance des fermes-écoles. On a commencé de le faire par la loi du 30 juillet 1875, qui tend à modifier sensiblement cette branche de notre enseignement agronomique.

La loi du 30 juillet 1875 a maintenu, avec quelques changemens, l'institution des fermes-écoles, mais elle a créé, entre ces établissemens et les écoles nationales, telles que Grignon, un troisième degré, une catégorie intermédiaire : les *écoles pratiques*. Quel est l'objet de ces écoles nouvelles? C'est proprement d'offrir une instruction primaire supérieure qui devient nécessaire dans les régions où la culture est le plus avancée. Aux localités arriérées, la ferme-école suffit encore; elle peut donner des leçons et des exemples profitables; dans les départemens qui sont parvenus à une culture plus savante, elle perd son influence et son utilité. Il y a dans ces régions des fils de petits cultivateurs ou de fermiers aisés qui devront être un jour fermiers eux-mêmes, propriétaires ou chefs de culture dans de grandes exploitations : à ceux-là, les fermes-écoles, par leur organisation rudimentaire, n'apprendraient rien; et, d'autre part, l'enseignement des établissemens supérieurs de Grignon, Grand-Jouan, Montpellier, trop scientifique et trop coûteux, ne saurait leur convenir. Ce qu'il leur faut, c'est une instruction intermédiaire, essentiellement technique, pratique toujours, mais plus relevée que celle qui suffit aux ouvriers ruraux des fermes-écoles. Il y avait donc là une lacune que le législateur de 1875 a eu surtout en vue de combler. Quant aux principes de l'organisation, les deux types d'établissemens diffèrent peu. Les *écoles pratiques* sont également des exploitations privées dont la responsabilité est entièrement abandonnée au propriétaire ou fermier qui les régit. La différence, la voici : dans les fermes-écoles, les apprentis ne paient rien; ils sont entretenus et défrayés de tout par le directeur ou plutôt par l'état; dans les écoles pratiques au contraire, les élèves paient une pension; de là pour l'état une économie qui a été évaluée, dans chaque établissement, à 4,000 francs (la subvention totale n'étant plus en moyenne que de 14,000 francs au lieu de 18,000). L'état, il est vrai, garde à sa charge le traitement du directeur et la rétribution du personnel enseignant; mais les départemens, outre une partie des bourses qu'ils fournissent, sont tenus de subvenir aux frais d'installation. Cette dernière condition est d'une importance extrême : il est indispensable que les domaines où les écoles seront

instituées soient pourvus des appareils mécaniques, des machines et engins nouveaux : c'est ce qui a trop souvent manqué aux fermes-écoles, et il est juste de reconnaître que les directeurs se sont trouvés, en bien des cas, placés, par les nécessités mêmes de l'exploitation, dans des situations difficiles. Les moteurs automatiques ayant pour effet de remplacer un grand nombre de bras, du jour où le directeur avait fait le coûteux sacrifice de doter sa ferme de cet outillage, sur la trentaine d'apprentis qu'il employait, les deux tiers au moins devenaient inutiles : ils retombaient à sa charge, et chacun d'eux lui coûtant de 400 à 500 francs, somme bien inférieure au chiffre de la pension allouée par l'état, il en résultait une perte sèche. Il était dans l'alternative ou de sacrifier l'intérêt de son exploitation à celui de l'école, ou l'intérêt de l'école à celui de l'exploitation. Beaucoup étaient par suite amenés à conserver des procédés arriérés et à faire exécuter le plus de travaux possible par les bras de leurs apprentis : le but de l'institution était ainsi manqué.

Ces conditions fâcheuses peuvent être prévenues plus facilement aujourd'hui : la loi de 1875 impose aux conseils-généraux le devoir de fournir les fonds suffisans pour l'acquisition d'un matériel convenable, et si l'état des ressources départementales les en empêche, l'article 5 réserve à l'administration centrale la faculté d'intervenir pour tout ou partie des frais. De plus, l'article 6 admet que le prix de la pension, dans les écoles pratiques, pourra varier d'un établissement à un autre. Enfin une disposition qui est étendue aux fermes-écoles institue, près de chaque établissement, un comité de surveillance et de perfectionnement. On a le droit d'être un peu sceptique en matière de comités de contrôle, surtout quand il s'agit de comités locaux; c'est néanmoins ici un élément nouveau de progrès et d'impulsion, et l'administration peut s'en servir utilement.

L'enseignement des écoles pratiques différera-t-il sensiblement des fermes-écoles? Nous ne le croyons pas. Il sera plus soigné sans doute, mais au fond sera le même. Par exemple, il ne saurait être ici question de programmes uniformes : ils devront se plier aux cultures propres de chaque contrée. Ne serait-il pas d'ailleurs désirable qu'un certain nombre des futures écoles pussent être consacrées à former des travailleurs spéciaux : fromagers, bergers, pradiers, draineurs? Mais la loi est trop récente pour qu'on puisse l'apprécier par des faits (1). Si l'on veut bien l'appliquer, elle peut exercer une influence des plus utiles sur l'enseignement élémentaire de l'agriculture. Les écoles pratiques, répondant mieux que

(1) Il n'existe encore qu'une école pratique, celle de Merchines (Meuse).

leurs devancières à un niveau d'instruction supérieure, sont destinées à en prendre peu à peu la place, ou, pour mieux dire, les fermes-écoles se transformeront en écoles pratiques, suivant les besoins des populations. Elles devront donner à la grande culture les auxiliaires instruits et habiles qui trop souvent lui manquent, l'équivalent des *stewarts* ou des *verwalter* des exploitations d'Angleterre et d'Allemagne, et à la petite ou moyenne culture, qui domine en France, des cultivateurs ayant l'esprit ouvert aux inventions modernes, sachant employer les procédés et l'outillage que la science agricole emprunte à l'industrie. Voilà les résultats qu'il convient d'attendre des écoles pratiques et des fermes-écoles; et, ne l'oublions pas, c'est par elles seulement que les fils des paysans peuvent recevoir une instruction sérieuse, et non, comme on l'a proposé, par les instituteurs primaires. Les instituteurs ne peuvent tout savoir ni tout enseigner. D'ailleurs comment auraient-ils, en face des pères de famille, des hommes du métier, une autorité suffisante pour combattre les pratiques vicieuses? Tout au plus faut-il leur demander de donner quelques notions de science vulgaire, d'apprendre aux enfans, dans le jardin de l'école, des élémens d'arboriculture; mais là, ou à peu près, doit se borner leur rôle.

Si les écoles pratiques et les fermes-écoles sont les établissemens primaires de l'agriculture, on peut dire que les écoles régionales en sont les colléges ou les lycées. Nous voici en présence d'un type d'institution essentiellement différent. Ce ne sont plus ici de simples cultivateurs, petits propriétaires ou métayers, ouvriers ruraux, modestes artisans de l'industrie agricole, qu'il s'agit de préparer, ce sont les chefs mêmes de cette industrie; ce qui leur convient, ce n'est donc point l'apprentissage élémentaire et exclusivement pratique des fermes-écoles; il faut un enseignement relevé où à la pratique se joigne la théorie. Dans les fermes-écoles, le personnel enseignant se réduit à trois ou quatre agens spéciaux qui forment les jeunes ouvriers en dirigeant leurs travaux : un chef de pratique, un jardinier-pépiniériste, un vétérinaire, un comptable, parfois un berger ou un magnanier, ou un vigneron, selon la culture caractéristique de la contrée, tandis que, dans les écoles régionales, nous rencontrons des professeurs véritables, un par section d'études, et ces sections sont au nombre de six. A chacune des chaires est adjoint un répétiteur; mais ces cours seraient fort insuffisans sans les exercices de la ferme. Les élèves suivent les travaux de l'exploitation, et en une certaine mesure y prennent part, mais tandis que, dans la ferme-école, les apprentis font besogne d'ouvriers, dans l'école régionale on accoutume à l'art et à la responsabilité du commandement des jeunes gens qui peu-

vent un jour être appelés à gouverner, comme propriétaires ou comme régisseurs, des entreprises considérables. Chacun des élèves est successivement chargé de la direction des différens services : attelages, laiterie, fromagerie, étable d'engraissement, etc. Ils surveillent l'ensemble de l'exploitation, ils en tiennent les comptes : système excellent qui les met, dès l'école, aux prises avec la réalité, fait passer sous leurs yeux les faits, les détails journaliers, les mille incidens de la vie rurale, et, en leur donnant la science, leur communique cette expérience des choses qu'aucune étude ne supplée.

Voilà pour l'enseignement. C'est le principal, mais non l'unique objet de l'école régionale. Ainsi que la ferme-école, elle doit agir sur l'agriculture par l'exemple; c'est une ferme-modèle. Elle doit être aussi une ferme expérimentale; le législateur de 1848 lui attribuait formellement ce caractère et disposait que les expériences et les résultats obtenus recevraient la plus grande publicité. Ainsi elle « doit viser, dit M. Eugène Tisserand, à une culture profitable, mais il lui faut aussi offrir l'exemple des améliorations applicables à la contrée, et expérimenter préalablement avec mesure les innovations... » Une culture profitable et des essais scientifiques, double condition, double tâche qu'il est sans doute malaisé de concilier. Il y a longtemps que le comte de Gasparin écrivait ici même : «On a réuni généralement ces deux genres d'institutions : l'école, qui a pour but de former des jeunes gens à la pratique et à la théorie de l'agriculture; la ferme-modèle, qui doit servir d'exemple... Ces deux buts sont incompatibles et mal remplis tous deux, quand l'un n'est pas sacrifié à l'autre. En effet, pour instruire il faut multiplier les expériences, dépenser en vue de l'instruction, non du produit; au contraire, la ferme-modèle doit cultiver avec profit si elle veut être imitée... Il ne me paraît donc pas que l'école et la ferme-modèle puissent marcher ensemble sans se nuire réciproquement (1). » Quoi qu'il en soit, il est certain que les écoles régionales, par leur objet et leur caractère, diffèrent trop des fermes-écoles pour ne point différer aussi par leurs conditions d'organisation : les exigences de l'enseignement et de l'expérimentation entraînent des charges bien lourdes pour que l'industrie privée les puisse accepter au prix même d'une subvention. C'est pourquoi, tandis que la ferme-école est une exploitation dirigée par un simple particulier, propriétaire ou fermier, chez lequel l'état entretient des maîtres et des apprentis, l'école régionale est tout entière dans la main de l'état; les cultures comme les cours, c'est lui qui régit tout; le directeur est un fonctionnaire, il administre le domaine pour le compte du gouvernement.

Nous avons vu que la loi de 1848 prescrivait la division de la

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1843.

France en régions culturales : chacune devait avoir son école. Mais combien fallait-il distinguer de régions? Le gouvernement en proposait vingt; c'était beaucoup peut-être, du moins pour commencer; c'était en tout cas un système plus rationnel que l'absurde état de choses que l'esprit de routine, l'incurie et la parcimonie des pouvoirs publics ont laissé depuis lors subsister jusqu'à nos jours. Et en effet, après la loi comme avant, on s'en tint aux trois écoles de Grignon, Grand-Jouan et La Saulsaie, dont la situation, due au hasard des circonstances, ne répondait nullement aux grandes divisions culturales de notre pays. Il est à remarquer que, placées toutes trois sur un même alignement, dans une même zone, sous des climats analogues, une grande moitié de la France, le midi avec ses cultures spéciales : vignobles, mûriers, oliviers, maïs, orangers, etc. leur échappait. On fit, il est vrai, en 1870, un changement heureux : l'école de La Saulsaie fut transportée à Montpellier; mais trois écoles pour toute la France, c'est en vérité peu. Il est clair qu'elles ne sauraient suffire à embrasser l'ensemble des cultures nationales dans leur multiplicité si diverse, car, si les écoles régionales sont, ce qu'il importe qu'elles soient, des établissemens d'enseignement secondaire, pratique aussi bien que théorique, non des facultés supérieures d'agronomie générale, si vous voulez qu'elles expérimentent les méthodes applicables à la région, précèdent et guident les cultivateurs sur le terrain des nouveautés, par une conséquence nécessaire ne doivent-elles pas chacune reproduire et en quelque façon refléter, dans ses caractères dominans, la contrée environnante? Et c'est en réalité ce qui a lieu : Grignon étudie les céréales, les plantes industrielles et fourragères, les spéculations animales et les industries agricoles et viticoles qui conviennent à la région septentrionale de la France; Grand-Jouan s'applique spécialement à la mise en valeur des terres incultes, à la culture pastorale mixte, à la culture par colonage partiaire, aux cultures fruitières, etc., en un mot, aux industries agricoles de la France occidentale. Quant à Montpellier, ce sont particulièrement celles de la région méditerranéenne : la transhumance des troupeaux, le reboisement des montagnes et *garrigues*, les cultures à l'arrosage et tout ce qui appartient proprement aux zones dites de l'oranger, de l'olivier et du mûrier (1). Mais cela même prouve la nécessité d'un plus grand nombre de ces écoles : il est des régions de la France qui, par leur climat, le système de leurs eaux, les aptitudes de leur sol, les traditions de leur agriculture, ont un caractère bien tranché, qui néanmoins attendent encore leur enseignement spécial : tel est le vaste bassin océanique, une des deux portions de la France méridionale,

(1) Voyez le rapport sur l'agriculture à l'exposition de Vienne, tome Ier.

cette immense superficie qui de la Loire s'étend aux Pyrénées, de l'Océan aux monts d'Auvergne et au bassin du Rhône, qui comprend les vallées de la Garonne et de la Charente, ces précieux vignobles d'où nous tirons plus d'un milliard chaque année. Est-il bon qu'un territoire si étendu, si opulent, si foncièrement agricole, avec son industrie du vin et des eaux-de-vie, qui est une des richesses de la France, cette région qui réunit des cultures si diverses et offre de si étranges contrastes, — la désolation des landes à côté de plaines admirables, — que toute cette contrée n'ait pas au moins un centre agronomique? Et peut-on s'en tenir à la seule école de Montpellier? Laissons à cette école le soin de tout ce qui intéresse les régions méditerranéenne et rhodanienne : la sériculture et la vigne qu'envahit le phylloxera, lui sont, elles seules, d'assez importans sujets d'investigations et d'études. Mais le rayon de Toulouse, surtout celui de Bordeaux, voilà où il serait urgent d'établir un grand centre d'instruction scientifique. Nous savons qu'il y a aujourd'hui dans ces deux villes des chaires spéciales, c'est un premier pas, mais cela est-il suffisant? Une ou deux chaires, est-ce la même chose qu'une école formant un tout complet et régulier? En ces dernières années, on s'occupait d'en organiser une à Toulouse. Pourquoi avoir abandonné ce projet? Et nous ne parlons pas de l'Algérie : voilà cependant une région certes intéressante! Quand se décidera-t-on à la doter d'un enseignement approprié à la nature de ses terres, de ses plantations et de ses produits?

III.

Nous arrivons à la partie la plus importante peut-être de l'enseignement agronomique : l'enseignement supérieur. Nous l'aurions depuis longtemps, florissant et complet, sans le funeste décret de 1852. La loi de 1848 l'avait institué sur les plus larges bases, et il se développait avec un éclat singulier, quand un caprice de dictature, en supprimant l'institut de Versailles, le détruisit du même coup. Car l'empire ne fit alors aucun effort pour lui ouvrir un nouvel asile; il fallut se contenter de l'école de Grignon, qui, par cette circonstance et faute de mieux, devint notre principal établissement agronomique, mais en vérité ne fut toujours que ce qu'elle doit être : une école régionale, d'un niveau sans doute élevé, mais au demeurant secondaire. Cependant l'agriculture ne pouvait être indéfiniment privée d'un enseignement supérieur. Le peu qu'avait duré l'institut de Versailles avait suffi pour en démontrer les bienfaits. On voyait quels hommes étaient sortis de là, on se rappelait ces études si riches, si amples, et les amis de l'agriculture songeaient avec amertume à tous les avantages qu'elle en eût retirés

dans la suite. Aussi dès qu'on voulut bien consulter l'opinion, les vœux, les réclamations se firent entendre. L'enquête agricole constata le mouvement. La question fut enfin remise à l'étude. On avait conçu le projet d'établir à Grignon un enseignement supérieur, et un arrêté du 13 avril 1867 avait nommé à cet effet une commission présidée par M. Dumas; mais la combinaison projetée ne tarda pas à être écartée : elle était peu pratique. Autant Grignon est appropriée à son rôle d'école secondaire, autant elle est peu faite pour devenir le siége d'un haut enseignement. La ferme annexée serait bien loin d'offrir les incomparables ressources que réunissait le domaine de Versailles; elle n'en aurait guère que les inconvéniens : elle risquerait de dénaturer l'esprit d'un enseignement qui doit être scientifique et philosophique avant tout. L'emplacement même de Grignon, assez rapproché de Paris pour le succès d'une école régionale, en serait beaucoup trop éloigné pour une faculté dont les cours devraient être professés par des savans considérables, suivis par des externes et des auditeurs libres.

Que l'enseignement agricole ne puisse être rationnel et complet, disons davantage, ne puisse vivre d'une vie pleine et féconde sans un centre de haute instruction, fondement et couronnement de tout le système, c'est là une vérité évidente, et cependant les objections n'ont point manqué. C'est notamment dans le procès-verbal de la séance que la commission supérieure de l'enquête agricole consacra, le 18 mars 1869, à la question, qu'on peut les passer en revue. Les uns, tels que M. Du Miral, soutenaient cette thèse : la science agronomique n'existe pas; il n'y a que des sciences générales, physique, chimie, zoologie, etc., dont l'agriculture, il est vrai, emprunte le secours; mais, pour être instruits de ces sciences diverses, quel besoin ont les agriculteurs d'un enseignement spécial? — M. Dumas n'eut point de peine à démontrer que de ces sciences chacune ne touche à l'agriculture que par un certain nombre de points, et que ce sont précisément ces points qu'il s'agit pour l'agronome d'étudier, non les autres. M. Dumas, se plaçant sur son terrain, disait avec sa grande autorité : « A l'école centrale, on n'enseigne pas la mécanique de la Sorbonne, mais la mécanique de l'ingénieur; on n'enseigne pas la chimie de la Sorbonne, mais la chimie du manufacturier; on n'enseigne pas la physique de la Sorbonne, mais la physique de l'homme qui devra passer sa vie à produire de la chaleur et à s'en servir. Il en sera de même pour l'agriculture : dans un institut agronomique, on n'enseignera pas la chimie générale dans tout son développement, mais la chimie des plantes, la chimie des animaux, la chimie qui sert à expliquer tous les phénomènes, celle dont chaque jour on a besoin... »

Une objection plus spécieuse était celle de M. Larrabure. Avons-nous tant besoin, disait-il, d'un enseignement supérieur? La France est un pays de petite et moyenne culture; la grande propriété y est rare; la terre va se morcelant : ne sont-ce pas d'abord ces humbles cultivateurs, cette armée de petits fermiers, de petits propriétaires qu'il est urgent d'instruire? Commençons l'œuvre par là! — A quoi M. Boussingault répondait par cette parole, qui signale le réel objet et la raison d'être d'un haut enseignement agronomique : « Le progrès se propage de haut en bas, et cela jusqu'aux dernières limites, car *la science ne remonte jamais.* » La science ne remonte jamais : voilà pourquoi l'agriculture est demeurée si longtemps stationnaire. Aujourd'hui il faut qu'elle subisse, elle aussi, sa révolution; le train du monde le veut ainsi, elle est forcée de prendre les allures de l'industrie, de se faire plus prompte, plus active, plus intense, de multiplier et d'agrandir ses moyens de production; par conséquent il faut qu'elle invente, qu'elle se transforme, qu'elle se renouvelle, qu'elle substitue à l'empirisme ignorant les méthodes savantes, à la routine les découvertes, aux vieilles pratiques lentes et faibles les nouveaux procédés rapides et puissans. Comment y parviendrait-elle sans la science? Et cette science, qui l'entretiendra, l'enrichira, la répandra et l'aura éprouvée avant de la répandre, sinon les hommes de cet enseignement supérieur, les maîtres et les disciples qu'ils auront formés? Ces hautes études, ces écoles dirigeantes, dépositaires du savoir qu'elles conservent et accroissent, ce foyer de lumières, les lettres l'ont, les beaux-arts l'ont, les travaux publics l'ont en plusieurs écoles, l'industrie l'a depuis longtemps, et l'agriculture, cette maîtresse-branche de la richesse nationale, qui exerce 20 millions de travailleurs et met en valeur 100 milliards du capital de la France, l'agriculture seule ne l'aurait pas!

On nous dit : Cet enseignement existe; n'avez-vous pas au Conservatoire des arts et métiers les trois chaires de chimie agricole, d'agriculture et de génie rural? N'avez-vous pas les cours du Muséum d'histoire naturelle? En 1869, au moment même où la commission supérieure discutait la question, M. Duruy, de son côté, entreprenait d'établir au Muséum un enseignement scientifique de l'agriculture; il publiait des programmes qui entraient dans les plus minutieux détails de la pratique rurale : les leçons ne devaient-elles pas s'étendre jusqu'à la chimie culinaire et à la coction des viandes et des légumes? Et les adversaires de l'institut agronomique de s'écrier : Que souhaitez-vous de plus? Voulez-vous faire un double emploi? La vérité est que le Muséum, comme le Conservatoire des arts et métiers, à moins de perdre son caractère traditionnel, ne

pouvait qu'offrir des cours de science pure à ces auditeurs indépendans qui viennent chercher une distraction intellectuelle ou un complément de connaissances techniques, suivent tel professeur, non tel autre, sont assidus ou ne le sont pas, le tout à leur fantaisie; mais le Muséum, non plus que le Conservatoire, ne comporte pas un système d'instruction dont toutes les parties se suivent et s'enchaînent, qui retienne les élèves dans les liens d'une exacte discipline. Quant à l'enseignement agricole institué récemment à l'École centrale, il est incontestablement fort utile, mais ce n'est qu'une des branches de l'enseignement général de cet établissement; peut-il jouer le rôle et exercer dans le pays la grande influence d'une faculté supérieure exclusivement consacrée à la science agronomique? Non, ce n'est pas au moyen de quelques chaires complémentaires, pièces accessoires et dépendantes d'un tout organisé à d'autres fins, dans l'intérêt ou du naturaliste, tel que le Muséum, ou du manufacturier, tel que le Conservatoire, ou de l'ingénieur, tel que l'École centrale, ce n'est pas en obtenant çà et là dans quelques établissemens étrangers une place étroite et secondaire, que l'on dotera l'agriculture de ce haut enseignement qu'elle réclame. C'est une école spéciale qu'il lui faut, un centre indépendant, un organisme distinct qui puisse vivre de sa vie.

La commission le comprit. En cette même séance, le 18 mars 1869, accueillant les conclusions de sa sous-commission, elle émit le vœu qu'un enseignement supérieur fût rétabli, indépendamment de celui que le ministre de l'instruction publique créait au Muséum. Le principe de l'institut agronomique était admis solennellement, et dès cette époque les conditions pratiques étaient arrêtées. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les deux rapports que présenta alors M. Eugène Tisserand, de qui le nom fait autorité en ces matières, et notamment le premier rapport d'octobre 1868. Nous trouvons là, fixés et formulés, tous les traits essentiels de l'organisation qui vient d'être instituée par la loi récente, les élémens que doit comprendre un enseignement supérieur de l'agriculture, les caractères qui le distinguent de l'enseignement secondaire, les principes et les règles qu'il est tenu d'observer. Ainsi, dès 1869, on aurait pu fonder l'institut; cependant on ne fit rien. Le ministre d'alors, M. Gressier, se montrait médiocrement touché du sort de l'enseignement agricole; il était même visiblement hostile à la création de l'institut. En tout cas, les choses en restèrent là, malgré la promesse qu'obtenaient, le 17 avril de la même année, 146 membres du corps législatif qui avaient repris le vœu de la commission supérieure. Bientôt après, la Société des Agriculteurs de France, fatiguée de renouveler chaque année le même vœu sans résultat, ré-

solut de réaliser par l'initiative privée l'œuvre que le gouvernement différait d'accomplir. Une commission nommée par elle étudia un projet qui est exposé dans le rapport qu'a publié en 1873 un de ses membres, M. Prillieux. Il s'agissait de créer, en dehors de l'état, par voie de souscription, un institut agronomique sur des terrains voisins du Luxembourg. La guerre de 1870 suspendit les études, mais après 1871 le projet fut repris; seulement la société, redoutant les difficultés de l'entreprise, ne repoussait plus cette fois le concours de l'état. Elle devait lui demander, en faveur des actionnaires, la garantie d'intérêts.

Le projet néanmoins ne fut pas mis à exécution: la question avait été soulevée à l'assemblée nationale, dans la réunion libre des agriculteurs; M. Besnard avait été chargé de présenter à cette réunion un rapport où il reproduisait les conclusions de M. Tisserand, et, peu après, M. le comte de Bouillé, au nom de cent trente-sept de ses collègues, déposait sur le bureau de la chambre une proposition de loi tendante à la création par l'état d'une école supérieure. C'était revenir au parti le plus sage. Nous ne voulons pas dire qu'il faille, en cette matière, repousser l'aide des particuliers; il serait injuste d'oublier que c'est l'initiative privée qui a donné à la France son enseignement agricole; mais il est certaines entreprises qu'il est bon de réserver à l'état, car il en est qui coûtent plus qu'elles ne rapportent, — non qu'elles ne puissent rendre avec usure l'argent qu'elles ont absorbé: elles le font, mais indirectement, et peu à peu, non sous la forme précise de recettes immédiates qui, s'alignant en face des dépenses, équilibrent le budget d'une école. On peut, il est vrai, nous objecter le succès de l'École centrale, et nous dire: pourquoi n'en serait-il pas de même d'un institut agronomique? L'état laisserait faire les particuliers, sauf à intervenir par la suite, s'il le jugeait utile. — Mais quand M. Lavallée ouvrit, en 1829, avec le concours de quelques hommes éminens comme lui, l'École centrale, l'état n'avait point attendu jusque-là pour donner à l'industrie son enseignement. Il avait fondé l'École polytechnique, le Conservatoire, les écoles d'arts et métiers. La nouvelle école dès lors n'était qu'un établissement s'ajoutant aux autres, les complétant, engageant avec eux une salutaire concurrence, rien de plus. Dans ces conditions, l'état pouvait demeurer étranger à l'entreprise. Ici tout autre est la situation: si des particuliers se chargeaient de donner à l'agriculture cet enseignement qui lui manque, ce ne serait point une institution complémentaire qu'ils ajouteraient à celles de l'état, — il n'en a point, — mais ils substitueraient leur action à la sienne, ils acquerraient le pouvoir d'organiser à leur gré un service public que le gouvernement a un

devoir et un intérêt supérieurs à retenir en sa main, pour lui donner dès l'abord ce prestige, cette solidité, ces garanties de permanence et d'avenir que les entreprises privées ne peuvent assurer aussi facilement ni aussi promptement à leurs œuvres. Cet enseignement a été trop longtemps méconnu, ajourné sans raisons légitimes, pour que le jour où il lui est enfin permis de renaître, on l'expose à de nouveaux et périlleux hasards où il risquerait d'être compromis.

C'était en 1872 que M. de Bouillé avait présenté sa proposition. Elle n'exigeait certes pas une bien longue ni bien laborieuse étude; toutes les difficultés avaient été, dès 1869, examinées et résolues. Tout était prêt, et puisqu'on s'en tenait au projet élaboré à cette époque, il ne restait qu'à faire passer en quelques articles de loi les principes posés et définis par l'ancienne commission. Il y fallait quelques semaines, tout au plus quelques mois, et, dans le courant de l'année même, on pouvait ouvrir l'institut restauré. Malheureusement il n'en va guère ainsi : les régimes passent, les traditions de négligence et d'insouciance persistent. Les mesures où l'on hésite le plus, où l'on prodigue le plus de formalités, d'atermoiemens et de lenteurs, sont souvent les plus faciles et les plus urgentes : le gouvernement impérial et ses commissions avaient passé plus de quatre années à méditer le problème; la commission de l'assemblée en mit trois à rédiger, d'après le rapport de M. Tisserand, un projet de huit articles! Enfin, le 17 mars 1875, paraissait le travail du rapporteur, M. le marquis de Dampierre. La loi du moins allait-elle être votée? L'assemblée nationale n'en eut point le loisir : elle se sépara sans avoir pu parvenir, en cinq années de législature, à nous donner cette loi si simple! Nous l'attendrions encore, si M. Teisserenc de Bort ne l'avait reprise au nom du gouvernement : présentée dès la session de mars au sénat, où elle passa le 29 mai sans discussion sérieuse, adoptée d'urgence à la chambre des députés le 29 juillet, entre deux chapitres du budget, promulguée le 9 août dernier, elle nous rend à la fin, après plus de dix années d'études, de délibérations, de projets et de vœux se succédant sans aboutir, une partie, rien qu'une partie de ce qu'avait détruit le décret de 1852. Encore devons-nous nous féliciter d'être admis à recommencer l'épreuve et ramenés, après plus d'un quart de siècle, au point où nous étions le 3 octobre 1848, le jour où l'institut de Versailles fut décrété pour la première fois!

Passons en revue les dispositions principales de la loi nouvelle. Une question se présentait d'abord : fallait-il adjoindre à l'institut une exploitation? Cette question était capitale : là en effet fut l'écueil de l'ancien institut; c'est son domaine rural qui a contribué à

le perdre. En une année, les trois fermes annexées avaient absorbé toutes les ressources affectées à l'établissement, et tandis que l'école en trois ans ne coûtait que 479,000 francs, les fermes, dans le même temps, absorbaient au-delà de 1 million 1/2. La leçon n'a point été oubliée. On a reconnu d'ailleurs qu'un grand domaine n'était pas nécessaire à un haut enseignement. Ne perdons pas de vue qu'il s'agit ici de former, non des ouvriers, ni des praticiens, mais des agronomes, par « l'étude des sciences dans leurs rapports avec l'agriculture, » car tel est l'objet de l'institut, aux termes de la loi. C'est donc un enseignement très élevé, très général, théorique et scientifique avant tout : trop de pratique y pourrait nuire, en le faussant. — Personne, dit M. Tisserand, n'ambitionnera pour les élèves de l'institut l'habileté manuelle d'un apprenti des fermes-écoles ou d'un lauréat des concours de labourage. Quel est l'ingénieur qui l'emporte sur ses mécaniciens à forger ou sur ses mineurs à manier le pic? Apprend-on au jeune architecte, dans l'école des beaux-arts, à se servir de la truelle comme le maçon, ou du rabot comme le menuisier? — Il y a d'ailleurs un obstacle qui est à lui seul décisif : l'impossibilité de faire de l'exploitation autre chose qu'un ensemble de cultures locales, applicables à une région, non aux autres. Voici, par exemple, les fermes de Versailles : pourraient-elles offrir à l'élève venu du midi et destiné à s'y établir, des vignobles du Bordelais ou de l'Hérault, des plantations de mûriers et d'oliviers, des champs de maïs? — M. Tisserand ajoutait : « Le professeur ne devra pas faire l'histoire d'un pré de telle ou telle région, mais celle du pré; on ne devra pas y parler de telle ou telle irrigation, mais y faire la théorie complète de l'irrigation. On devra y enseigner les grandes lois de la production végétale et animale, et en discuter l'application aussi bien dans le Nord que dans le Midi, en France comme dans les autres parties de l'Europe et dans le Nouveau-Monde. Or, si l'attention des élèves et du professeur était constamment tournée vers les pratiques et l'administration d'un seul et même domaine, n'y aurait-il pas à craindre que l'instruction ne s'en ressentît, en faisant de la culture présentée journellement comme modèle l'idéal qu'il faudrait réaliser? » Notons cette dernière considération, elle marque bien tout ce que l'enseignement de Grignon avait d'insuffisant, et, dans certains cas, de nuisible : en l'absence d'une école supérieure, c'est là qu'affluaient des élèves des plus divers pays; il en venait même de l'Amérique du Sud, et que leur apprenait-on? Les procédés en usage dans cette partie de la France, force *recettes*, excellentes pour les départemens de la région, beaucoup moins utiles et parfois périlleuses à appliquer sur une autre terre, sous un autre ciel, dans un milieu différent. Ce qui

n'est pas moins concluant, c'est le témoignage de ceux qui ont vu de près l'ancien institut : que nous disent-ils? Que ces fermes qui coûtaient si cher, en réalité ne servaient presqu'à rien : maîtres et élèves n'y allaient guère, ils n'en avaient pas le temps, absorbés par la théorie. Est-ce à dire qu'il faille créer une école sans un pouce de terrain où l'on puisse faire des démonstrations et des recherches? Non, car ce serait priver l'enseignement d'un complément indispensable; mais établir, comme autrefois, une exploitation sur une vaste échelle, serait imposer à l'état une lourde charge, sans profit sérieux pour l'instruction.

La loi de 1876 évite les deux solutions extrêmes : elle adjoint à l'institut un champ d'expériences, véritable laboratoire dont l'étendue ne pourra dépasser 50 hectares. Mais où en sera l'emplacement? Cette question en appelait naturellement une autre : où sera établi le futur institut? à Versailles, ainsi qu'autrefois? L'ancien institut, on le sait, avait été installé dans les magnifiques bâtimens des écuries du roi. Aujourd'hui l'administration de la guerre les a ressaisis, et il serait pour le moins difficile d'obtenir qu'elle les abandonnât. Dès 1868, la commission supérieure de l'enquête agricole avait proposé Paris pour siége de l'institut; la société des agriculteurs, en son projet, faisait le même choix. C'est Paris que l'on a définitivement choisi, et cela par plusieurs raisons : d'abord, puisqu'il s'agit d'une école supérieure, véritable faculté des sciences agronomiques, où peut-elle être mieux placée, a-t-on-dit, qu'à Paris même, centre de toutes lumières? Là sont les plus riches collections, là sont les maîtres les plus célèbres, enfin, et ce fut sans doute la raison décisive, l'institut trouve un local tout prêt dans les bâtimens du Conservatoire des arts et métiers : il y peut être installé sans grands frais, tout en formant un établissement séparé. C'est M. Boussingault, croyons-nous, qui en eut la première idée, dès 1869. Il est vrai qu'en s'établissant au Conservatoire, ou d'une façon générale à Paris, on n'aura point le champ d'expériences sous la main; mais on objecte qu'il sera peu éloigné. On pourra s'y rendre facilement : l'administration a arrêté son choix sur la ferme de Vincennes; l'appropriation en sera facile et on aura le voisinage de l'école d'Alfort, du champ d'expériences de M. George Ville et des collections d'arbres fruitiers créées par la ville de Paris. Cependant nous persistons à regretter que l'institut ne soit point installé à Versailles, où il fut jadis. Versailles est admirablement propre à devenir le siége d'un enseignement supérieur de l'agriculture. Là, sans retomber dans les erreurs passées, sans se lancer dans les aventures d'une exploitation nouvelle, on pouvait profiter des ressources de toute nature qu'offrent son parc, ses jardins, ses bois, ses eaux,

ses campagnes voisines, et cette école d'horticulture qu'on y a dernièrement fondée. Ne pouvait-on pas y trouver ou y construire, sans trop de dépenses, les bâtimens nécessaires? Et qu'on ne dise pas que l'éloignement de Paris eût privé l'école des savans éminens dont on doit rechercher le concours! En bonne foi, cela n'est pas sérieux. Les moyens de transport sont devenus si nombreux, si rapides depuis que Versailles est la capitale politique! Les professeurs qui habiteraient Paris refuseraient-ils de faire ce que font chaque jour tant de sénateurs, de députés, de chefs de service, dont le temps aussi est précieux? On a beau nous citer l'exemple des instituts des pays étrangers, qui presque tous sont dans des capitales, il nous est difficile de croire que Paris soit le lieu le plus convenable à un enseignement qui a l'agriculture pour objet.

Les autres dispositions de la loi ont trait à la condition des professeurs et des élèves. Ces dispositions sont peu nombreuses, le législateur s'étant borné à tracer les grandes lignes en laissant au ministre le soin de régler les détails d'application. C'est ainsi que la loi ne contient aucune prescription sur le nombre des chaires; mais l'exposé des motifs du projet ministériel nous apprend qu'il y en aura quatorze (1), sans compter les conférenciers, répétiteurs, préparateurs, maîtres spéciaux, chefs de travaux, etc. La durée des études sera de deux années. Quant aux élèves, l'institut ne recevra que des externes qui se partageront en deux catégories, élèves réguliers, auditeurs libres. A l'ancien institut de Versailles, tous les cours étaient gratuits : ce principe n'a point été accepté par les commissions; il y aura donc une rétribution scolaire, peu considérable, il est vrai, puisqu'elle n'excèdera pas 300 fr. D'ailleurs l'état accordera des bourses : la loi de 1848 en avait prescrit quarante, ce qui était beaucoup; la loi nouvelle établit quatre bourses de 1,000 francs, deux de 500 francs et dix consistant dans la remise des droits scolaires. Ce chiffre est-il suffisant? Il est assez difficile de se prononcer à cet égard dès maintenant; on ne peut hasarder, sur la façon dont l'institut se recrutera, sur la situation de famille et sur le nombre même des élèves, que des présomptions et des conjectures; il importerait néanmoins que ce système de bourses fût organisé sur des bases assez libérales pour que l'apprenti d'une ferme-école qui, par son travail, aurait mérité d'obte-

(1) Entre lesquelles les matières sont réparties de la façon suivante : 1° mécanique; 2° physique et météorologie; 3° chimie; 4° botanique; 5° zoologie, entomologie et hygiène; 6° géologie et minéralogie; 7° agriculture générale; 8° agriculture comparée et histoire de l'agriculture; 9° génie rural; 10° zootechnie; 11° sylviculture; 12° viticulture, arboriculture et horticulture; 13° technologie, 14° économie rurale et statistique agricole. Jusqu'à ce jour cependant rien n'est définitivement arrêté.

nir une bourse à une des écoles régionales, — et l'on sait qu'une portion des bourses de ces établissemens est réservée à cet usage, — pût prétendre à la même faveur pour l'institut agronomique. Et en effet l'institut est destiné à former non-seulement des fils de riches propriétaires, mais aussi et plus encore peut-être cette classe de régisseurs éclairés qui nous manquent, et les professeurs qui devront enseigner dans les écoles régionales et dans ces chaires des départemens, dans ces cours nomades que l'on ne saurait trop encourager. A ces bourses il convient de joindre les missions que l'état accordera aux deux élèves qui, chaque année, sortiront les premiers de l'école, complément précieux d'une éducation scientifique que ces missions achèvent, comme les stages agricoles et les excursions à l'étranger complètent l'instruction de l'élève de Grignon.

Une question délicate était le mode de nomination des professeurs : conviendrait-il de mettre les chaires au concours, ainsi que l'on avait fait pour l'institut de Versailles? Les concours d'alors furent assurément sérieux, et l'on n'eut point à s'en plaindre. Toutefois le gouvernement et les commissions avaient d'abord repoussé ce principe, craignant qu'il n'eût pour effet d'écarter les maîtres les plus illustres. On a depuis adopté un moyen terme qui concilie les deux systèmes proposés : les nominations, pour commencer, seront faites au choix; plus tard, elles devront l'être au concours. De cette façon, le gouvernement peut aujourd'hui faire appel à des hommes éminens, tels que M. Léonce de Lavergne et, nous l'espérons, plusieurs autres, qui apporteront à l'institution naissante le prestige et la garantie de leurs noms.

Nous n'avons pas à insister plus longuement sur le dispositif de la loi; mais nous devons l'examiner à un point de vue qui au temps présent domine les autres, où tout esprit pratique doit se placer, mais où il nous semble qu'on s'arrête un peu trop complaisamment quand il s'agit de l'enseignement agricole : le point de vue du budget. — Combien va coûter l'Institut agronomique? quels seront les frais de premier établissement? quelles seront les dépenses annuelles d'entretien? On a beaucoup reproché à l'ancien institut les charges qu'il avait imposées au trésor : l'institut nouveau, à défaut d'autre supériorité, aura en tout cas le mérite de coûter peu. A Vincennes et au Conservatoire, les sommes nécessaires à l'appropriation des locaux et à l'installation des cours ne paraissent pas devoir dépasser 100,000 francs; pour cette année, le ministre de l'agriculture et du commerce s'est borné à demander l'ouverture d'un crédit de 130,000 francs; pour 1877, on atteindra 145,000 fr.; ce ne sera qu'en 1878 que l'institut, en plein fonctionnement, exi-

gera une somme de 190,000 francs : ce sera, nous dit-on, son budget normal. Il y a loin de là au budget de l'institut de Versailles, et, si les prévisions ne sont point démenties, il faut convenir que la charge sera légère, eu égard à l'importance des résultats qu'il est permis d'espérer, et la génération prochaine pourra admirer, non sans raison, qu'il ait fallu tant de prédications, d'efforts et de vœux répétés pour rendre à la France une institution si utile et si peu coûteuse. Aussi bien nous touchons là à une des causes de la faiblesse et de la langueur de tout notre enseignement agricole. On a été presque constamment à son endroit d'une parcimonie, disons plus, d'une avarice extrême. Ouvrez le budget, pour l'exercice 1877, du ministère de l'agriculture et du commerce, au chapitre IV, et calculez ce que coûte l'enseignement professionnel agricole dans toutes ses parties : les écoles d'agriculture (Grignon, Grand-Jouan et Montpellier) et l'École d'horticulture de Versailles, ensemble : 655,400 francs, dont il faut retrancher 310,330 fr., chiffre des recettes; reste 345,070 francs; puis viennent les fermes-écoles : 580,000 francs : les chaires et cours nomades : 70,000 fr. En ajoutant les subventions aux stations agronomiques (60,000 fr.), aux orphelinats et colonies agricoles (60,300 francs), ce qui est proprement en dehors de l'enseignement professionnel (nous ne parlons pas des bergeries et vacheries dont les produits couvrent à peu près les recettes), nous atteignons à un total qui dépasse à peine un million; joignez-y les 130,000 francs, plus tard les 190,000 francs que réclamera l'institut, vous toucherez à peine à 1,300,000! Et en regard de ce chapitre IV, considérez les trois chapitres concernant les haras, les remontes, les encouragemens à la production chevaline, ces 550,000 francs qu'on alloue religieusement chaque année pour le plus grand succès des « courses plates au galop, au trot, steeple-chases, épreuves d'étalons de demi-sang, primes de dressage, » — ces 100,000 francs de subvention aux écoles de dressage et d'équitation, — comptez les millions que les haras coûtent annuellement, et dites si l'on n'a pas été pour l'enseignement agricole, en lui reprochant ses dépenses, d'une injustice singulière!

A cet égard, il est instructif de jeter un coup d'œil sur les pays étrangers. L'Allemagne et surtout la Prusse nous offrent un exemple qui mérite bien qu'on le médite. Depuis cent ans, la Prusse, en son agriculture, a fait des progrès très supérieurs aux nôtres. Sans doute elle est encore loin de nous égaler, elle nous est sensiblement inférieure, mais il faut considérer son point de départ et les conditions défavorables où la nature l'a placée, avec un climat rigoureux, un sol ingrat, bien différens, sauf quelques régions, de

notre ciel et de nos champs. La prospérité qu'elle a atteinte, les produits qu'elle va sans cesse accroissant, ce n'est pas à la nature inclémente qu'elle les doit, c'est à la science et à l'enseignement. Voilà ce qui a transformé ces steppes sablonneuses. Et depuis plus d'un siècle, notez-le, l'état, en Prusse, est à l'œuvre. On ne s'est point attardé, comme ici, à des prédications stériles, aux vœux et aux projets, on s'est hâté de les mettre en pratique. De 1763 à 1788, Frédéric II, nous dit M. de Dampierre, dépensa une somme de 160 millions de francs pour la fondation d'écoles d'agriculture et la mise en valeur de terres incultes. Après Iéna, la Prusse, réduite à 7 millions d'habitans, fondait l'école de Mœglin avec Thaër pour directeur; en 1848, au lendemain de sa guerre malheureuse contre le Danemark, elle créait un ministère spécial de l'agriculture et multipliait ses écoles. Et pareillement en Saxe, c'est après Sadowa que le gouvernement établissait la faculté d'agriculture de Leipzig, qui ne compte pas moins de vingt chaires et trois stations agronomiques annexées.

Il en a été de même dans les autres parties de l'Allemagne, en Bavière, en Wurtemberg, dans le grand-duché de Bade, et aujourd'hui, outre 174 écoles de degrés divers : fermes-écoles, écoles moyennes pratiques, académies ou écoles régionales (dont une seule, celle de Proskau, possède un domaine de 1,000 hectares et 6,000 hectares de forêts), écoles spéciales d'horticulture, arboriculture, drainage, culture maraîchère, etc., l'empire renferme 10 facultés ou instituts supérieurs, à Berlin, Halle, Gœttingue, Kœnigsberg, Kehl, Munich, Leipzig, Heidelberg, Giessen et Iéna. Et nous ne parlons pas de l'initiative locale, qui se produit sous les formes les plus diverses, multipliant de tous côtés les comices, les stations, les cours nomades, en un mot, répandant la science par l'enseignement. Voilà le secret des progrès agricoles de l'Allemagne; voilà comment, pour certaines cultures industrielles, elle nous menace déjà de sa rivalité. En 1850, elle ne produisait que 575 millions de kilogrammes de betteraves à sucre, alimentant 148 fabriques; en 1873, 328 fabriques travaillaient plus de 3 milliards de kilogrammes! Si dans un pays naturellement pauvre l'instruction a pu parvenir si vite à de si grands résultats, dans quelles proportions chez nous n'aurait-elle pas dû accroître notre richesse agricole! Cet exemple de l'Allemagne, les autres nations l'ont suivi : l'Autriche n'est pas moins active : en 1872, elle a fondé à Vienne un institut agronomique; elle en a 2 aujourd'hui, 9 écoles moyennes, 27 écoles simples, etc. La Hongrie n'a pas moins de 4 écoles supérieures; elle vient de fonder une école de viticulture à Tarczal, dans le district de Tokaï; elle entretient 8 jeunes gens dans les établissemens des

pays étrangers. En Suisse, le *Polytechnicon* fédéral de Zurich s'est enrichi, en 1871, d'une section agricole et forestière; l'Italie, le Danemark et la Suède ont aussi leur enseignement : ce dernier pays a 3 écoles supérieures. Les États-Unis sont entrés dans la même voie. Et si l'Angleterre n'a pas un système d'instruction agronomique, c'est que la grande propriété, par son espritd' initiative et d'invention, par les capitaux abondans qu'elle applique avec intelligence à la mise en valeur du sol, la grande propriété dirige l'agriculture nationale. Encore n'est-elle point dépourvue d'enseignement : il existe des chaires spéciales à Oxford et à Cambridge. Il s'agit, on le voit, d'un besoin reconnu partout; de tous côtés nous viennent les exemples et les leçons.

Il y a quelques années, le chimiste Liebig, s'entretenant avec M. Dumas de l'avenir de ces deux sources de la richesse des états, l'agriculture et l'industrie, lui disait : « Je remarque que, pour l'agriculture, nous en sommes aujourd'hui où l'on en était pour l'industrie en 1824 ou 1825. » En effet, l'agriculture commence à peine d'entrer dans la voie nouvelle où l'industrie avance si merveilleusement. Ce retard tient-il seulement à la faute des hommes, à l'insouciance et aux préjugés de l'opinion, à l'incurie et à la parcimonie des assemblées délibérantes, qui marchandaient à ces utiles services les crédits les plus modestes quand elles en prodiguaient d'énormes aux plus folles entreprises? A la faute de l'administration, qui a aussi des reproches à se faire, car elle a trop souvent manqué d'activité, de confiance, de lumières, elle a laissé languir l'enseignement agricole au lieu de lui imprimer une impulsion diligente et suivie? A la faute enfin des propriétaires et des cultivateurs, trop attachés à la routine? Et devons-nous croire que l'application des sciences et la substitution des machines au travail manuel pourront accroître la production agricole dans les proportions dont l'industrie nous a donné l'étonnant spectacle? Cela est au moins douteux; les conditions sont pour cela, de part et d'autre, trop différentes. Il n'en est pas moins certain que si les progrès de l'agriculture ont été jusqu'à ce jour beaucoup trop lents, c'est qu'on n'a point su les hâter, et quand ces progrès doivent avoir pour effet d'augmenter par milliards le capital de la fortune publique, ils méritent bien qu'on les achète au prix de quelques sacrifices. S'il est vrai que l'enseignement agricole ne saurait produire de sérieux résultats, pourquoi continuez-vous des dépenses stériles? Que si, au contraire, vous estimez que l'efficacité en est réelle et reconnue, il faut savoir le répandre intelligemment et largement, non d'une main hésitante et avare, comme on l'a fait jusqu'à présent.

BÉRARD-VARAGNAC.

LA

VIE DE PROVINCE

EN GRÈCE

II.

LA LOCRIDE DES OZOLES (1).

Dans un pays dont l'histoire est aussi riche que celle de la Grèce, le voyageur contemporain ne songe guère à trouver de site inexploré. Éclairé des travaux de ses devanciers, il vérifie, corrige ou complète des découvertes, et recueille encore lui-même, sur les chemins déjà battus, bon nombre de documens ignorés, oubliés ou incompris, qui font la fortune de son expédition. Des contrées entières échappent ainsi à notre observation, et l'on pourrait se refuser à croire qu'aujourd'hui encore, non loin de nous, dans le Levant européen, au milieu de ce pays qui a tenu si longtemps en éveil le monde de la politique et de la science, toute une province reste inconnue, non-seulement des étrangers, mais des Grecs eux-mêmes. L'ancienne Locride occidentale (épizéphyrienne), que les indigènes confondent avec la Phocide et l'Étolie sous le nom unique de *Roumélie*, n'est aux yeux de tous qu'un désert, où s'élèvent Naupacte et Amphissa, silencieuses oasis auxquelles le classement

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

administratif a laissé le nom de villes. Tout ce pays est à bon droit considéré comme stérile et désolé, on le croit généralement inhabité; il passe surtout pour dangereux, en raison de la férocité des klephtes, qui en ont fait leur dernier refuge.

L'ennui d'un long séjour en Achaïe, l'accablement et la tristesse que le soleil d'été fait peser sur un étranger, isolé au milieu de toute une population endormie, me décidèrent à tenter seul une exploration que personne n'avait faite avant moi. Je partis dans les premiers jours de juillet.

I.

En face d'Aigion, de l'autre côté du golfe de Corinthe, sous la côte poudreuse de l'ancienne Locride, s'étend une petite île, étroite et longue, dont j'apercevais de ma fenêtre la maigre végétation. Les Grecs la nomment *Trisonia;* elle est habitée par trois ou quatre familles descendues des montagnes, et, me disait-on, dépourvue de toute espèce de ressources. Les hommes y vivent retirés, complétement étrangers au reste du monde, insoucians de tout ce qui peut sortir du cercle étroit de leur existence. Ils ne quittent pas leur île et forment une petite colonie sauvage, ignorante des progrès les plus élémentaires de la civilisation. L'impossibilité de trouver un compagnon qui pût me servir de guide m'avait déjà fait renoncer au désir de visiter cette île mystérieuse. L'année précédente, une bande de vingt-cinq ou trente jeunes gens s'était réunie pour traverser le golfe dans l'intention de passer un ou deux jours à Trisonia; mais on avait eu soin d'être en nombre, d'emporter des armes, des munitions, des victuailles, en un mot tout ce qu'il fallait pour affronter une terre presque inconnue qui passait pour servir d'avant-poste aux klephtes; personne ne se souciait plus d'y aller. Chacun me dissuadait encore d'y songer, quand j'arrêtai cette fois définitivement mon projet : je visiterais la petite île, et, s'il était possible, je pénétrerais jusqu'en Locride, laissant de côté les villes pour ne chercher que les villages cachés dans les montagnes. Je fis en secret mes provisions de route et de séjour, puis je descendis un matin avant l'aube vers le port. Deux *mangonès* (grands laïques) devaient traverser le golfe pour aller à Trisonia charger des pierres. Je m'embarquai sur l'une d'elles, n'ayant pour toute société que mon fusil et mon chien; nous partîmes au point du jour.

La faible brise du matin ne tarda pas à tomber, la chaleur devint bientôt intolérable. Le golfe, plus bleu que le ciel, transparent comme une glace, offrait une surface unie et tranquille que le sillage de notre bateau ridait à peine. Les matelots prirent chacun une lourde

rame, et, après quatre heures de cette lente traversée, nous touchâmes à l'île, au fond d'une petite baie dont les rives formées de roches blanches éclatantes comme du marbre se reflétaient dans les flots. Je descendis à terre, et je gravis les premiers blocs de pierre qui me cachaient l'île : incertain du côté vers lequel je devais me diriger, déjà accablé par la chaleur, j'écoutais, bien près de suivre leur conseil, les matelots qui me criaient encore de revenir à Aigion avec eux, le soir. La honte me retint, et j'avançai droit devant moi sans tourner la tête. — L'île était moins aride qu'elle ne le paraissait de loin : des buissons de houx, des aloès relevaient la monotonie de cette terre grisâtre et desséchée. La côte de Roumélie m'était cachée par une colline dont la crête s'étendait en face de moi de l'est à l'ouest, mais après une demi-heure de marche j'en avais gravi le sommet; un point de vue charmant et qui me saisit, s'étalait à mes pieds.

Autant le versant que je venais de traverser était sec et aride, autant l'autre, protégé contre les rayons du soleil par la grande ombre des montagnes de Roumélie, m'apparaissait luxuriant et fertile. Un bras de mer étroit, sombre et dont les rives semblaient fraîches serpentait entre la côte et le rivage de l'île dentelé de caps, d'anses et de ports découpés comme des miniatures. Un petit lac dormant, pâle à côté du bleu du golfe, gisait à mes pieds, dans un vallon, entre la colline et une seconde côte qui s'avançait au nord jusqu'à la mer; un troupeau nombreux de moutons, de chèvres, de jeunes chevaux et, spectacle nouveau pour moi, de bœufs tout blancs, courts et trapus, comme ceux que l'on retrouve sur les bas-reliefs anciens, paissait au bord de l'eau. Des arbres, de vrais arbres, poussaient vers le ciel leurs tiges droites et hautes, leurs têtes verdoyantes; sur le dos de la côte entre le lac et le bras de mer, tout autour d'un petit port, des maisons basses, crépies à la chaux, couvertes de toits de chaume et de pierres plates animaient ce site pittoresque.

Des hommes en costume grec de flanelle blanche et des femmes, la tête surmontée d'une serviette gracieusement nouée, allaient et venaient, les uns portant de chaque bras des bottes épaisses de paille, ou battant du seigle, les autres suspendant aux arbres ou à de grands pieux fichés en terre le linge qu'elles venaient de laver. — Je m'arrêtai confondu, étonné; depuis neuf mois que j'étais en Grèce, jamais pareil spectacle ne s'était offert à ma vue : c'était la paix, le travail, l'antique richesse des champs, c'était une population vivante, heureuse; je me croyais transporté dans un autre monde. Combien de fois ne me suis-je pas rappelé depuis cette vie calme de quelques familles que la terre et la civilisation semblent

avoir oubliées et que la nature s'est plu à combler, comme par hasard, de bien-être et de félicité dans le plus malheureux des pays!

Je descendis, et, côtoyant le lac, je m'approchai des maisons : les femmes, les enfans, qui m'avaient vu venir, attendaient curieusement sans rien dire; les hommes s'arrêtaient surpris, mais retrouvant bientôt leur calme insoucieux, reprenaient leur travail. J'abordai l'un d'eux, jeune encore, à qui j'adressai la parole. « Je suis étranger, lui dis-je; je viens pour voir ton pays, veux-tu me donner l'hospitalité pendant trois jours? » Il me regardait étonné; un instant, je craignis que, dans cette île, on ne parlât même pas le grec; mais, comme je lui renouvelais ma demande : — Sans doute, interrompit-il, je le veux bien, et je t'accueillerai comme mon frère; mais, tu le vois, ma maison est petite, tu seras mal ici. — Et il me montrait de la main le petit village. Je lui assurai que je m'y trouverais fort bien. — Reçois donc la bien-venue, continua-t-il en souriant, voici ma maison, viens avec moi.

Comme toutes les autres, c'était une cabane blanche et grise, très basse, et qui ne recevait le jour que par une étroite fenêtre percée à droite de la porte hermétiquement fermée; seulement un petit enclos large de deux mètres à peine tournait autour du mur, et quatre figuiers ombrageaient l'entrée. Ce luxe modeste la distinguait des autres et me fit préjuger que j'étais reçu par le plus riche propriétaire de la colonie. Le soleil, s'élevant peu à peu derrière les montagnes grises de Roumélie, venait de les dépasser et dardait sur nous ses rayons; nous étions au plus fort de la chaleur du jour, j'entrai dans la maison.

La chambre où je me trouvai était profonde et si sombre que je ne distinguai que graduellement tout ce qu'elle renfermait. Un parfum nouveau pour moi, presque indéfinissable, me saisit tout d'abord : c'était comme un mélange de ces odeurs champêtres qu'on respire en entrant dans la salle blanche et propre d'une ferme de France; il me semblait qu'il y avait là du lait, de la crême, du foin sec et du pain bis; en même temps, un air frais, froid en comparaison de la température extérieure, me pénétra de cette sensation délicieuse de bien-être qu'on ne peut apprécier que lorsque l'on a passé un été en Orient. Mon hôte referma la porte derrière nous pour ne pas laisser pénétrer la chaleur, et comme mes yeux s'habituaient déjà à l'obscurité qui régnait dans la salle, je vis sortir d'une seconde pièce, séparée de la première par une cloison à jour, une forme blanche qui vint à moi.

— C'est ma sœur, me dit le jeune homme; elle va nous préparer à dîner.

Je parvins à distinguer ses traits : de grands yeux noirs éclairaient son visage pâle et contrastaient étrangement avec l'ensemble de sa physionomie ; elle n'était pas belle, mais elle avait un sourire si franc, si jeune et si heureux, que cela réjouissait l'âme. — Elle eut bientôt fait de servir notre repas, et jamais, depuis que j'étais en Grèce, je ne déjeunai d'aussi bon cœur. Le temps passa bien vîte en causant avec mon hôte de sa maison, de sa famille, de Trisonia ou de l'Europe, et nous étions devenus grands amis après une heure de cette conversation, souvent interrompue par les exclamations naïves ou les éclats de rire de la jeune fille, gais comme un chant d'oiseau.

Toutes les grand'mères de la colonie, quelques jeunes gens, deux vieillards, silencieux et graves comme des patriarches, vinrent nous rendre visite. Je m'attendais à mille questions sur la France, l'Italie, sur ce qu'ils appellent *ta xéna* (l'étranger); à peine me demanda-t-on d'où j'étais. En revanche, chacun me donnait avec complaisance de longs détails sur tout ce qu'il savait. L'un, dans une langue pleine d'images et de poésie, transformait tout en légendes, et, bien que ce qu'il racontât fût souvent réel en plus d'un point, son récit avait toujours quelque chose d'étrange et de fabuleux. Une vieille femme confondait dans une seule idée la reine Olga, la Vierge Marie, et une néréide (nymphes auxquelles les Grecs croient encore); un autre affirmait qu'il n'y avait plus de Turcs, et ne connaissait d'estimables que les klephtes. Tout le monde parla, mais avec mesure, sans s'animer; les plus jeunes laissaient conter les vieux et ne les interrompaient qu'avec des ménagemens. Une sorte de politesse, des manières délicates, une douceur constante, étaient les premières qualités apparentes de ces colons d'un autre âge. Leur langage découvrait le calme et la pureté de leur vie; leurs phrases les plus simples avaient je ne sais quel tour gracieux, pittoresque, et n'étaient jamais banales. Je fus surtout frappé, non pas de l'ignorance invraisemblable que leurs moindres paroles laissaient deviner, mais de leur insouciance à l'égard de tout ce qui ne tenait pas entre les rivages étroits de Trisonia. Ils étaient cependant intelligens et doués pour tout comprendre, mais ils n'avaient ni curiosité, ni ambition; chacun semblait heureux de son état.

Quand nos visiteurs furent partis, je sortis avec mon hôte. Quel ne fut pas mon étonnement de voir devant toutes les maisons, couvrant la terre que j'avais foulée tout à l'heure, de grands tapis rouges, jaunes, bleus, étalés à l'ombre, sur lesquels dormaient indistinctement hommes, femmes et enfans; c'était la coutume dans l'île. La jeune fille jeta trois tapis sous les figuiers; tout pénétré du

charme de cette existence primitive, je fis comme tout le monde, et je m'étendis à mon tour.

Le soir, on soupa gaîment de *diavourti* (sorte de lait caillé), de galette noire, de fromage et de fruits; puis les jeunes gens et les jeunes filles, au milieu de toute la colonie amicalement réunie, se mirent à danser en chantant. La nuit était pure comme un beau jour de France, éclairée par les rayons de la pleine lune dans un ciel lumineux d'étoiles; une brise légère, encore tiède, soufflait de la mer et des montagnes voisines, semant d'étincelles sans nombre la surface argentée des flots. La danse finie, on étendit de nouveau les tapis devant les maisons, et chacun se drapant à sa guise s'endormit après avoir encore jeté à son voisin un fraternel bonsoir.

Je m'éveillai le lendemain; il n'était pas quatre heures : les tapis étaient déjà enlevés, tout le monde était au travail. Je suivais dans un demi-sommeil l'agitation de ce petit peuple qui m'apparaissait comme en rêve : chacun profitait de la fraîcheur du matin pour avancer sa tâche. Les chèvres, les petits chevaux, les bœufs, broutaient en liberté autour du lac; un jeune garçon poussait devant lui dans l'intérieur de l'île un troupeau dont j'entendais tinter les cloches; des enfans barbotaient au soleil levant dans le petit port. Mon hôte, qui battait de l'avoine avec quelques hommes non loin de là, me souhaita bonjour et bonne heure (*kalimera, kaliora*) sans s'interrompre. Seul oisif au milieu de cette activité, je descendis jusqu'à la mer, où je me baignai comme avaient fait les enfans, comme c'est la coutume en Grèce, même à Phalère, et je me mis ensuite en chasse tout en visitant l'île. Son originalité tenait surtout à ses habitans; je n'y découvris rien qui me frappa. Le versant méridional était desséché; des aloès, quelques buissons trapus, des figuiers sauvages, s'étalaient sur les pierres; l'autre au contraire était relativement fertile; quelques parties en étaient cultivées, mais la récolte était déjà faite. Je rentrai sans avoir rien tué, cherchant à découvrir quelle révolution lointaine, quel mélange de sang ou quelle immigration avait pu placer sous le même ciel, habitant voisins les uns des autres la même terre aride, des hommes qui n'avaient entre eux d'autre lien que le langage et qui se sentaient si peu faits pour vivre en commun, qu'à trois lieues de distance ils ne se connaissaient guère que de nom.

Le reste de la journée passa comme la veille, et je vis bien qu'au milieu de ces gens simples et facilement heureux les jours se succéderaient tous semblables et sans accident nouveau. Nous avions beaucoup parlé de la *Roumélie*, cette côte si voisine que je pouvais atteindre à la nage, et que j'avais entrepris de visiter. Un

Rouméliote, ami de Kosta (c'était le nom de mon hôte), devait descendre de la montagne le soir même pour venir échanger à Trisonia quelque gibier contre des provisions; je ne voulus pas manquer cette occasion, et j'obtins de mon hôte qu'il lui proposerait de me conduire au village le moins éloigné. Le Rouméliote arriva avant la nuit, vêtu comme tous les paysans d'un manteau blanc à longs poils, tombant sur la foustanelle et, quand nous l'eûmes persuadé que mon dessein était sérieux, il s'offrit volontiers à me servir de guide. Le lendemain, dès l'aube, nous traversâmes le bras de mer dans une petite barque qui composait à elle seule la flotte de l'île; j'étais en Roumélie.

II.

La côte où je venais d'aborder constitue la limite méridionale de ce qu'on appelait autrefois la Locride épizéphyrienne ou *ozole*, c'est-à-dire *Locride puante*. Elle devait, dit-on, ce nom, qui la distinguait des deux Locrides opuntienne et épicnémidienne, aux émanations malsaines que dégageaient ses marais. — Il est difficile d'imaginer, en parcourant les montagnes arides de ce pays, qu'à aucune époque on y ait rencontré des marais, à moins que l'historien ne les place au fond des vastes forêts qui s'étendent vers le Nord, dans la direction du mont Cnémis. Quelques auteurs trouvent l'explication de cette épithète injurieuse dans la légende qui fait jaillir une source infectée de la montagne où furent ensevelis Nessus et les centaures. D'autres enfin pensent simplement que l'habitude de porter pour manteaux des peaux de chèvres non tannées avait seule fait surnommer Ozoles les anciens Locriens. Telles sont à peu près les connaissances que nous transmet l'histoire sur ce malheureux peuple, qui semble avoir été frappé dès son origine de toutes les malédictions. — Alors que les provinces voisines s'élevaient et grandissaient, la Locride ozole demeurait ce qu'elle était il y a plus de deux mille ans, quand une colonie des Épicnémidiens venait de la fonder. Au milieu des révolutions tumultueuses qu'ont soulevées simultanément tous les peuples de la Grèce, les Locriens sont demeurés stationnaires, endormis, insoucians de ce qui faisait l'ambition de leurs rivaux, satisfaits de leur misérable fortune, trop nonchalans pour vouloir jamais rien changer à leur état présent. Le temps ne transforma pas leur nature, et ce serait la source d'une observation intéressante : tout un peuple que nous avons vu s'isoler et demeurer sauvage au milieu des autres, dès son premier établissement, a gardé jusqu'aujourd'hui son caractère original. A côté de lui, les Phocéens avec leur bra-

voure, les Étoliens, par leur humeur belliqueuse et leur esprit de révolte, ont été mêlés à tous les bouleversemens de la Grèce. Nous trouvons l'Étolie surtout (1), toujours ambitieuse, avide, tour à tour indépendante ou sujette, se faisant l'alliée ou l'ennemie des Macédoniens, secondant ou entravant la conquête romaine; un instant, elle recouvre sa liberté, pour retomber bientôt sous le joug d'Amurah II, qu'elle essaie en vain de secouer en se donnant aux Vénitiens; et de nos jours deux dates et un grand nom, Missolonghi, tel est le passé de ce glorieux petit pays quand la Locride est demeurée sans histoire. — Insensiblement toutes ces réflexions me donnaient à croire que je remontais ainsi le courant des siècles, et quand je touchai du pied ce rivage que le monde et la civilisation avaient toujours laissé dans l'oubli, je ne songeais pas au pays inconnu, à l'horizon nouveau, il me sembla que j'abordais à quelque terre des temps passés.

Après avoir traversé vers l'ouest une vaste plaine couverte de lauriers roses, nous nous engageâmes au nord, dans les montagnes, par un sentier à peine indiqué sur le sol; à mesure que nous avancions, le paysage changeait d'aspect : çà et là, quelques vallons profonds, des gorges sombres, se découvraient tout à coup serrés entre les montagnes, tout couverts d'une végétation pressée et vigoureuse que les rayons du soleil avaient épargnée. Ce contraste étrange, au milieu des crêtes les plus arides et les plus desséchées que j'eusse jamais vues, reposait l'œil, et, répété fréquemment, rompait la monotonie de la route et rendait notre voyage moins pénible. Quand la chaleur devint intolérable, nous nous arrêtâmes sous un petit bois de mûriers dont les ombres épaisses couvraient de grandes taches noires un tapis de mousses toujours vertes, près d'une source d'où s'échappait une eau fraîche et vive, qui ne rappelait en rien la légende de Nessus. Une jatte de *diavourti* que mon guide avait volée en chemin à un petit chevrier fit tout notre repas, le seul supportable, sous ce ciel brûlant qui ne laisse plus à l'homme d'autre désir qu'une soif continuelle.

Après deux heures de repos sous cet abri, nous repartîmes, et le soir nous entrâmes à Maradja; c'était le village où devait me laisser mon guide. Maradja s'étend sur une montagne plus basse que celles qui bordent le golfe, mais plus sèche et plus brûlée s'il est possible; une trentaine de maisons disséminées, un peu plus hautes que les maisons de Trisonia et de construction plus variée, laissent pousser entre elles quelques mûriers chétifs et rabougris au feuillage jauni. Toutes sont construites en pierres prises dans la

(1) M. Bazin, *Mémoire sur l'Étolie.*

montagne, des pierres noires, ce qui donne au village déjà silencieux un aspect sombre et triste. Tous ces hommes aux figures longues, osseuses et cruelles, ne détournaient même pas la tête pour regarder *l'étranger*. On lisait dans leurs yeux l'indifférence, l'apathie de ces malheureux, qui se sachant éternellement condamnés à souffrir, laissent passer sans en rien attendre les jours sur les jours, les années sur les années, et trouvent déjà trop pesant le seul souci de subvenir, au milieu de cette nature ingrate, aux premiers besoins de leur existence.

Mon guide me conduisit à une maison qu'il connaissait, où l'on nous fit, comme partout en Grèce, cet accueil simple et cordial que j'avais déjà rencontré à Trisonia, puis il me quitta en m'assurant que durant tout mon séjour l'hospitalité de ses amis ne me ferait pas défaut. Cette promesse ne m'empêcha pas de songer que je me trouvais dès lors seul, inconnu, au milieu du peuple le plus mal famé de Grèce, et j'aurais déjà regretté d'avoir étendu mon excursion, si mes regrets n'eussent pas été désormais inutiles. — La salle où j'étais livré à mes réflexions était assez grande et claire, bien que la soirée fût déjà avancée; une minute suffisait pour en connaître les détails : un petit bahut noir, trois escabeaux de bois à peine dégrossi, deux tapis étendus l'un sur l'autre, une cheminée large et basse dans laquelle fumaient, sans brûler encore, quelques branches sèches, c'était là tout l'ameublement. Une femme jeune, mais déjà ridée et la poitrine flétrie, filait près du foyer et poussait du pied, en récitant tout bas des chants incompréhensibles, un berceau d'enfant posé à terre et creusé dans un tronc d'arbre. L'enfant était soigné dans sa couchette rustique, et sa figure pâle avec ses grands yeux noirs n'avait rien de maladif; sa chemisette était très blanche et tranchait sur la couverture rouge dont il avait le bas du corps enveloppé; de temps en temps il agitait en l'air ses petits bras et souriait; il finit par s'endormir, et je sortis sans bruit pour ne pas l'éveiller.

La soirée était fraîche et pure, je voulus voir de près ces maisons d'un genre nouveau pour moi. Les rayons de la lune glissaient entre les murailles toutes noires et brillaient à travers le feuillage des arbres à demi dépouillés; les unes, enveloppées d'une auréole lumineuse, apparaissaient perchées sur une pointe de rocher, plus élevées que les autres, comme les tours carrées d'une vieille forteresse turque; d'autres, plus bas, dans l'ombre, noires et tristes, semblaient inhabitées; une autre, percée de deux fenêtres longues et étroites, brillantes à la lueur rougeâtre d'un feu ou d'une lampe comme deux tisons ardens, semblait au contraire animée et bruyante; une petite terrasse s'avançait devant la porte couverte de vigne sau-

vage; cinq ou six Rouméliotes y étaient étendus, chantant et parlant tous ensemble. Je m'assis près d'un arbre, et sans qu'ils m'aperçussent, j'y demeurai pour les voir et les entendre; ce spectacle me rendait la gaîté et me fit oublier mes appréhensions.

Je rentrai chez mon hôte, tranquille, résolu à payer d'audace et de confiance : une dizaine de palikares, plus curieux sans doute que les autres, s'y étaient réunis et m'attendaient. Ils me parlèrent de leur montagne et de la vie qu'ils menaient dans ce triste séjour, sans s'en plaindre pourtant, s'animant au contraire à conter leurs exploits à la chasse et les prouesses de leurs amis les klephtes, quand ils venaient les visiter. Leur visage avait alors une expression si féroce, que mon assurance était à chaque instant bien près de me quitter; mais je leur racontais à mon tour quelques coutumes étranges pour eux de la vie européenne, et ils prenaient plaisir à m'écouter.

—Nous avons ici, me disait l'un d'eux, une chasse très abondante; les lièvres et les perdrix ne manquent pas, on en pourrait tuer beaucoup; mais nous n'avons pas de fusils, nos armes sont vieilles et mauvaises. — Je vis bien que mon fusil anglais et ma poire à poudre flattaient fort leurs regards; la conversation roula bientôt en effet sur ce sujet, et peu à peu chacun se saisit des différentes parties de mon équipement. — Voilà un beau fusil, s'écriait l'un, et il doit porter loin la balle ! — Ah ! c'est une bonne arme, ajoutait un autre, on pourrait bien tuer avec cela deux hommes à cent pas. — Combien coûte-t-il, me demanda un troisième; en as-tu un autre?

Mon inquiétude grandit encore malgré moi; je sentais courir dans tout mon être ces frissons légers dont rougit si fort notre amour-propre, en me voyant à la merci de tous ces hommes aux figures de bandits, aux instincts sauvages, et je suivais d'un regard mélancolique mes armes qui passaient ainsi de l'un à l'autre. — Je n'avais qu'à me résigner; je retirai en riant mon fusil des mains de celui qui le tenait, et m'adressant à son voisin, qui m'avait parlé le dernier : « Vous le trouvez beau, lui dis-je, à quoi pensez-vous? il est détestable ! Ah ! si vous voyiez l'autre, celui que j'ai laissé à Aigion et que je regrette tant de ne pas avoir apporté ! — Ici tous les regards brillèrent, et chacun m'écoutait bouche béante. — Oui, continuai-je, c'est un fusil plus lourd et de plus longue portée; il supporte une double charge, et le canon est damasquiné. — A ces mots, chacun m'interrompit, et l'on me demanda pourquoi j'avais apporté le mauvais. — Ah ! j'ai fait une faute, repris-je, mais votre montagne me plaît, et j'y veux revenir; alors j'aurai soin de prendre le beau fusil, et de la poudre et du plomb en grande quantité. —

Du tabac aussi! s'écria l'un d'eux. — Sans doute, du tabac, et tout ce qui pourra tenir dans mon sac, lui répondis-je, car cette fois je resterai un long mois à Maradja, nous chasserons ensemble et nous tuerons tout le gibier de la montagne.

Il est difficile de tromper un Grec; mais j'y mis tant d'ardeur et de conviction qu'ils me crurent, et qu'ils applaudirent à mes dernières paroles. En attendant, il était convenu que, le lendemain matin, deux d'entre eux viendraient me prendre pour chasser. On se quitta sur cette promesse; je constatai que ma poire à poudre avait déjà disparu, et j'aurais dormi d'un fort mauvais sommeil si la vermine n'eût pas suffi à me tenir éveillé; on ne pouvait coucher dehors; les nuits, si douces à Trisonia, étaient fraîches et humides ici; un air malsain qui seul justifia, durant mon séjour, le surnom de *puants* donné aux Locriens, courait sur la montagne et, disait-on, donnait la fièvre. Je m'étais installé dans la maison, sur un mauvais tapis, couché sur mon fusil. Deux hommes s'étaient étendus par terre, près de moi; la femme dormait au fond de la pièce, la main sur le berceau de l'enfant. Pendant que je suivais vaguement du regard ce tranquille spectacle, à peine distinct à la clarté de la nuit, de mon tapis, de mes voisins, une légion d'insectes se jetait sur moi, m'envahissant tout entier, par le cou, par les jambes, par les bras; je les sentais monter, descendre, en bandes toujours renouvelées, et j'étais couvert de mille piqûres, quand, n'y pouvant plus tenir, je sortis pour marcher au grand air et me dérober autant que possible à la voracité de mes ennemis.

Le soleil n'était pas levé que les deux palikares étaient déjà près de moi. J'aurais voulu un peu de poudre; ils m'affirmèrent que je n'en avais pas la veille, et que d'ailleurs il fallait renoncer à en trouver 10 grammes dans tout le village. Que faire? Je partis avec eux, bien résolu à réserver les deux coups de mon fusil chargé à balles, et je passai la matinée aussi désespéré que peut l'être un chasseur qui fait lever à chaque pas lièvres et perdreaux à profusion sans pouvoir les tirer. Je me trouvai heureux de rentrer quand j'eus parcouru toute la montagne. J'allais racheter le soir même toutes ces déceptions par une excursion au *Xéro-Vouni* (montagne desséchée), la plus haute cime de la Locride-Ozole, d'où j'ai découvert le panorama le plus étendu que l'on puisse rêver, le plus digne d'attirer ces voyageurs qui ne reconnaissent de grandeur et de beauté qu'à la nature, et qui cherchent, au prix de mille fatigues, à la surprendre encore sauvage et vierge.

Mes deux nouveaux amis s'étaient vite attachés à moi; je trouvai moyen d'en tirer le meilleur parti possible en leur demandant de me conduire au sommet du Xéro-Vouni. Tous ces gens-là, encore

semblables en tout à leurs ancêtres, passent la journée sans rien faire; n'ayant ni argent à garder, ni vignes, ni oliviers, ni champs à cultiver, leurs distractions consistent à dormir ou à courir les montagnes en quête de gibier pris au piége ou de quelque chevreau égaré. Ma proposition leur agréa donc, et nous partîmes quatre heures avant le coucher du soleil. Il nous fallait, pour arriver, faire d'assez longs détours, bien que Maradja fût située sur une des hautes crêtes qui descendent du Xéro-Vouni. — Nous marchions très vite, dans un sentier étroit, à peine dessiné sur le versant rapide de la montagne; le sol était tellement brûlé par le soleil que les cailloux, éclatant et se fendillant en mille parties, avaient semé la route d'une multitude de petits carrés et de triangles pointus sur lesquels on courait le risque de se déchirer les pieds et les mains en glissant. La pente en outre était très raide et, malgré l'habitude que j'avais de ces ascensions, je devais mettre toute mon attention à ne pas tomber.

L'attitude de mes deux guides m'avait rassuré complétement le matin; mais le sort voulut que je retrouvasse avec le soir toutes mes appréhensions de la veille. Un peu avant notre départ, j'avais vu les deux Rouméliotes causer bas entre eux et longtemps, et je m'étonnai de leur voir prendre tous deux leurs longs fusils albanais; en même temps, je leur trouvai pour la première fois des figures féroces, et mon imagination eut bientôt découvert que leur plan était fait et leurs mesures prises. J'hésitais encore à savoir s'ils m'exécuteraient eux-mêmes ou s'ils me livreraient simplement à leurs amis les klephtes, quand le plus sauvage de mes deux guides me dit qu'il était temps de partir. Je le suivis, et nous n'étions pas depuis dix minutes dans la montagne que toutes mes incertitudes étaient fixées : c'étaient bien eux, et eux seuls, qui se chargeraient de cette funeste besogne. Voici comment je m'en étais assuré : quand le sentier devint si étroit qu'on n'y pouvait passer qu'un à un, j'usai de toute la diplomatie dont j'étais capable pour me placer le dernier, espérant ainsi égaliser un peu les chances. Vains efforts; l'un consentait bien à marcher le premier pour me guider, mais l'autre, n'ayant plus ce prétexte, s'obstinait à me laisser l'honneur de le précéder, en sorte que je me trouvais, en dépit de toute ma prudence, contraint de marcher entre les deux. Avançant toujours avec précaution pour ne pas rouler dans un précipice, à chaque détour du sentier, quand la pente devenait plus raide, il me semblait sentir le long fusil du Rouméliote braqué dans mon dos, et je pensais alors que c'en était fait de mon fusil anglais et de moi-même. Ce qui rendait encore mes appréhensions plus piquantes et plus cruelles, c'est que je n'osais pas me retourner pour avoir le cœur

net sur ma situation, car enfin je n'étais pas tout à fait sûr encore, et les Rouméliotes sont si susceptibles que ma défiance leur eût très probablement inspiré le projet que je leur supposais, s'ils ne l'avaient pas déjà formé.

Cependant nous marchions toujours, et ce maudit sentier me paraissait ne devoir jamais finir; je le voyais serpenter devant nous, monter, disparaître derrière une roche, puis reparaître, et je me disais que nous en avions encore pour bien longtemps. Tout à coup je m'arrêtai, les yeux braqués sur l'horizon, à un endroit où le petit chemin disparaissait encaissé entre la montagne et des rochers. Cette fois j'avais bien la certitude, mais je m'étais trompé tout à l'heure sur le mode d'exécution : ils venaient me livrer aux klephtes! En effet, je les voyais, très loin encore, mais je les voyais; les derniers rayons du soleil éclairaient leurs toques rouges, et leurs longs fusils d'acier brillaient sur leurs épaules. Ils descendaient toujours à demi cachés, mais j'apercevais distinctement leurs têtes; je les comptais, ils étaient six. Malgré ma surprise, je m'étais remis en marche sans rien dire, mais je serrais contre moi mon fusil, résolu, puisqu'il le fallait, à une énergique défense. Toutes les sombres pensées qu'évoque un moribond à sa dernière heure m'assaillirent à la fois, tandis que mes deux guides marchaient toujours, silencieux et semblant ne rien voir. Les brigands étaient cependant maintenant tous en vue; ah! je les distinguais bien, avec leurs foustanelles grises, leurs *scaltsès*, leurs manteaux noirs et leurs belles armes. Je ne sais quel grand parti j'allais prendre quand tout à coup le palikare qui me suivait, s'adressant à son compagnon : — Tiens, les soldats! dit-il. — Les soldats, répétai-je stupéfait. — Il me sembla que je m'éveillais d'un mauvais rêve, et je n'en pouvais pas croire mes oreilles; les soldats, disais-je encore en moi-même, les soldats!.. A la pensée de tout ce gros drame que mon imagination venait de forger, je partis d'un franc éclat de rire, au grand étonnement de mes palikares insoucians, et je me dirigeai vers la petite troupe qui allait nous aborder.

Mes appréhensions étaient dissipées; mais il fallait que je fusse à présent bien prévenu en faveur des nouveaux arrivans pour reconnaître en eux ce qu'ils étaient réellement. Jamais pareilles figures ne s'étaient offertes à ma vue : ils étaient six, à la mine plus sauvage et plus repoussante les uns que les autres; leurs costumes sordides, graissés et salis à dessein, n'avaient plus conservé trace de leurs couleurs primitives; le fez seul était rouge et tranchait sur la peau brûlée de leur visage. Tous avaient de bons fusils et de belles armes à la ceinture; l'un d'eux portait sur les épaules un chevreau égorgé, ravi dans la montagne à quelque berger. Ils con-

naissaient mes deux amis et se rendaient à leur village pour s'y reposer d'une longue battue. La conversation du reste ne fut pas longue, et nous les laissâmes regagner Maradja, où nous les devions rejoindre trois heures après.

Le reste du chemin me parut court et facile; j'appris, durant le trajet, que ces soldats étaient de ceux qu'on envoie dans les montagnes pour inquiéter ou découvrir les klephtes, mais qu'ils étaient plus redoutés dans les villages, à cause de leurs violences et de leurs vols, que les klephtes eux-mêmes. J'interrogeais encore quand un de mes deux palikares interrompant : — Voici que nous arrivons, dit-il, il faut monter à pic jusqu'au sommet, nous vous attendrons là. Je gravis non sans peine une pente presque droite qui n'offrait, sur un sol de pierres friables comme du sable et coupantes comme du verre, aucun point d'appui; à mes pieds se déroulait le plus beau spectacle que j'aie jamais contemplé.

Le soleil se couchait, à ma droite, dans la mer Ionienne, derrière les hautes montagnes au pied desquelles s'étend Missolonghi; — l'horizon, tendu de pourpre éclatante sur le côté de l'Occident, se nuançait de toutes les teintes du prisme combinées à l'infini, depuis le rouge ardent du crépuscule jusqu'au bleu du ciel encore pur au-dessus de nos têtes. Des nuages légers comme des flocons de neige, immobiles dans le lointain, prenaient successivement aux derniers rayons du soleil des tons indécis et variés, changeant d'aspect et pâlissant à mesure que la lumière baissait; quelques-uns, plus bas et tout roses, semblaient effleurer la surface immense et tranquille de la pleine mer.

En face de moi, à mes pieds d'abord, descendent jusqu'au golfe, les unes au-dessous des autres, comme les degrés d'un escalier gigantesque, les hautes montagnes qui me séparent de la mer. Sur la plus proche, presqu'au sommet, j'aperçois mon village, Maradja, aux maisons noirâtres, à peine distinct au milieu de ses arbres.

Plus bas, c'est le golfe dont je suis, nettement dessinées sur l'azur des flots, les rives capricieuses et pittoresques. Trisonia, coquettement couchée dans sa verdure, se distingue la première, séparée de la côte par un long ruban bleu. — En face encore, de l'autre côté du golfe, Vostizza brille à peine sur la haute falaise; elle semble de loin adossée aux montagnes et perdue dans les plaines de vignes et d'oliviers qui descendent à ses côtés; les lits desséchés des deux torrens l'encadrent et rehaussent sa riche végétation. Au-dessus, le Mavrithioti dresse sa cime escarpée, dentelée comme une scie, et sa surface toute noire ferme le tableau. Derrière encore émergent de hauts sommets couverts de neige, des pics inconnus des montagnes les plus élevées du Péloponèse, et que je

ne pouvais apercevoir d'Aigion. — A l'ouest et à l'est, — toujours en face, — d'autres montagnes verdoyantes se succèdent au bord du golfe, depuis Corinthe, Acrita, jusqu'à Patras, tandis que d'autres, plus hautes encore, lèvent leurs têtes dépouillées derrière elles, empruntant aux feux de l'horizon les teintes les plus diverses.

Devant l'étendue d'un pareil tableau le regard de l'homme devient trop étroit; il ne suffit plus à saisir tout cet horizon d'un seul coup d'œil. — Le golfe, bleu comme un lac, semé çà et là de quelques voiles latines blanches, tourne légèrement à l'ouest vers Naupacte, la ville aux vieux créneaux, et se resserre un peu plus loin entre ces deux aiguilles de terre qu'on a appelées « les petites Dardanelles, » portant à leur extrémité deux anciens forts construits là pour garder l'entrée, et qui, lassés d'une longue inaction, semblent se menacer l'un l'autre.

Plus loin encore, deux presqu'îles s'avancent dans le golfe et forment avec les deux forts une sorte de lac ouvert aux deux côtés. Le golfe alors s'élargit et découvre Patras, aux maisons blanches, dispersées dans la plaine; les basses montagnes qui l'entourent me permettent d'apercevoir, dans un océan de douce lumière rosée, les montagnes bleuies de Zante, l'île des fleurs. Elle s'étend tout entière sur la mer Ionienne déjà pâlie; un large bras de mer serpente entre ses rives et la côte fertile de Pyrgos et de Gastouni, et au-dessus la pleine mer brille, rongée par la presqu'île ronde de Kalogria, l'ancien promontoire Araxus, qui s'avance au nord-est de Zante. — Au-dessus encore, tout à fait à l'ouest, la riante Ithaque avec ses hautes montagnes bleues couronnées de feu, et d'autres petites îles semées tout autour, éclatent comme une parure de rubis sur le rivage déjà sombre de Céphalonie.

La plume ni le pinceau ne sauraient rendre dans leur entière vérité les impressions de toute sorte qui me frappèrent à ce moment, pas plus que mes regards ne pouvaient embrasser dans son ensemble l'immensité de ce spectacle. Les couleurs si variées et pourtant si distinctes se confondent dans la mémoire éblouie; les impressions multipliées à l'infini dans notre esprit ne trouvent plus de termes pour s'exprimer, et l'âme se concentre muette dans un sentiment forcément unique d'extase et de contemplation. Je ne pouvais détacher mes yeux de ce tableau ; tout ce que j'avais lu, tout ce que j'avais appris, me revenait à la pensée; il me semble que j'ai mieux compris à cet instant pourquoi l'antiquité ne cherchait pas dans le vague de l'infini la demeure de ses dieux : en présence de cette nature si grandiose, l'homme ne pouvait rêver pour eux de plus splendide séjour que ces belles montagnes qu'un soleil d'or éclaire, et dont les cimes brillantes semblent toucher aux cieux.

La nuit venait, claire, silencieuse, comme toutes les nuits d'Orient; à peine entendais-je encore, avec le dernier appel du berger, résonner le tintement des clochettes d'un troupeau de chèvres broutant au-dessous de nous quelques pousses perdues. L'atmosphère, déjà tiédie par la brise, fraîchissait peu à peu, et je laissai mes yeux flotter longtemps encore sur tout cet horizon, sans que mes guides troublassent par une parole la ferveur de mon admiration. Eux-mêmes, assis loin l'un de l'autre au-dessous de moi, leurs longs fusils albanais appuyés à l'épaule, ajoutaient encore à la beauté de ce tableau en le rendant plus vivant avec leur costume pittoresque. Avant de quitter ce sommet, je jetai les yeux derrière moi, au nord : l'horizon était fermé dans le lointain par la lisière des montagnes boisées, dans la verdure desquelles se distinguaient, comme des nuages blancs, trois petits villages isolés, dans la direction d'Amphissa (Salona est le nom moderne d'Amphissa). Je demandai leurs noms : c'étaient Milia, Sotina et Maladrino.

Je descendis enfin, et, nous laissant glisser au hasard sur la pente des montagnes, nous nous retrouvâmes bientôt sur ce sentier où j'avais cru ma dernière heure arrivée. Le départ et le retour ne se ressemblaient guère; j'allais maintenant l'esprit libre, tout au souvenir du tableau que j'avais vu se dérouler devant moi; jamais je n'avais été plus ému au spectacle de la nature. Souvent le charme qu'on lui trouve tient plus à nous qu'à elle-même, selon qu'elle s'accorde plus ou moins avec la disposition de notre âme; mais ici l'homme n'est rien, la nature est tout; elle s'impose, et l'admiration n'est pas surtout un cri du cœur, c'est un ravissement de la raison, un éblouissement de la vue. Seul depuis des siècles, j'avais joui de ce grand spectacle qui me faisait oublier les points de vue les plus admirés des Alpes et des montagnes d'Écosse; — pas un homme en Grèce n'avait pénétré même jusqu'à Maradja; les seuls témoins de toutes ces splendeurs étaient des peuplades sauvages dont l'admiration silencieuse ne songeait pas à s'exprimer.

Les lumières et les feux du village nous apparurent au détour d'un chemin, et nous fûmes bientôt de retour au logis. Les soldats s'étaient installés sur une petite place en face de notre maison, et se tenaient couchés par terre, en cercle, autour d'un grand feu où rôtissait leur chevreau. Ils saluèrent notre arrivée de bravos et de bruyantes exclamations, et je vis bien à leur attitude que la soirée se passerait plus animée que la veille : à l'exception de celui qui surveillait le feu, les soldats s'étaient levés au-devant de mes deux amis, et, sans faire attention à moi, se prenant tous les cinq par la main, voulurent les entraîner dans leur danse improvisée. Tous

deux préféraient en ce moment des plaisirs plus calmes et surtout le repos; ils résistèrent et vinrent me rejoindre. La petite troupe n'en continua pas moins; ses cris et ses chants remplirent bientôt tout le village.

Nous étions rentrés, et de la fenêtre je ne les perdais pas des yeux; le mouvement de la danse, la chaleur du feu et le bruit même qu'ils faisaient augmentaient leur ivresse, que de trop fréquentes libations avaient déjà commencée. Le rhythme du chant irrégulier, sans cesse interrompu par de grossiers éclats de rire, retardait ou arrêtait leurs pas; souvent l'un d'eux tombait, ou bien, sautant en poussant un cri aigu, empêchait les autres de danser. C'était une gaîté répugnante, le commencement d'une orgie. Je considérais à la fois cette troupe de soldats bandits et les quelques paysans indigènes qui formaient cercle autour d'eux. Certes tous ces misérables se montraient les dignes descendans de leurs ancêtres les Locriens-Ozoles : paresseux, insoucians, grossiers, cruels, voleurs même, ils n'avaient aucune des qualités qui rendent un peuple aimable; mais on sentait du moins vibrer chez eux des sentimens correspondans aux nôtres : ils parlaient de leur pays, de leurs enfans, de leur famille, de leur religion, et leur naturel s'adoucissait dans la conversation. Chez ces soldats, au contraire, je ne découvrais qu'un orgueil stupide, tel qu'on ne saurait se l'imaginer; paresseux en outre, et, plus que les autres, ignorans, malpropres, honteusement vicieux, ils sont les seuls hommes en Grèce que j'aie vus ivres, et leur ivresse est horrible. L'armée grecque d'ailleurs ne saurait être comparée en rien à ces compagnies franches, laissées sans surveillance dans les montagnes, et qui forment un corps tout spécial.

La femme de mon hôte nous avait apprêté durant ce temps le repas du soir; comme les soldats retombés à terre commençaient à couper en morceaux leur rôti, elle m'appela de mon côté, et nous fîmes notre dîner au bruit des vociférations dont retentissait tout le village. Quand nous sortîmes, la troupe nous apparut plus nombreuse et la petite place plus encombrée. Les paysans, attirés par les chants des soldats et l'odeur du chevreau, étaient venus un à un les rejoindre. On faisait cercle autour de chaque soldat, et on les écoutait conter leurs galans exploits et débiter leurs rodomontades. L'un s'écriait tout haut qu'il avait tué quatre klephtes avec son bon fusil et qu'il leur avait coupé la tête. Un autre serrait le bras d'un paysan tremblant d'effroi et le regardant les yeux dans les yeux : Moi, je ne crains personne, et quand j'ai bu seulement un verre de raki, je me battrais seul contre dix. Le plus vieux parlait de ses amours. « Et la petite Catina de Galaxidi, mon âme, tu ne la con-

nais pas bien! Elle est venue avec moi dans la montagne, elle nous a suivis pendant un mois et serait encore avec nous, si je ne l'avais pas renvoyée. Quand j'entre à la ville, toutes les femmes me regardent, et je suis, moi aussi, comme le pacha, je choisis celle que je veux. Un jour, la petite Marie, la blanche, la belle Maritza... » et il commençait une triste histoire dont il se faisait le héros. La plupart des assistans demeuraient attentifs, et la petite place était fort tranquille en ce moment; elle offrait en revanche un coup d'œil frappant : éclairés par les hautes flammes du feu qui brûlait toujours, ces différens groupes d'hommes aux costumes blancs ou gris péroraient, s'agitaient sous les arbres. Les fusils brillaient, rangés en faisceau au milieu de ce va et vient de silhouettes animées, tantôt sombres, tantôt colorées aux reflets rougeâtres des flammes quand elles approchaient du feu. La lune était voilée à cet instant par un nuage presque immobile, et tous ces costumes enveloppés d'une lueur pourpre, découpant autour d'eux de grandes ombres noires aux contours bizarres, produisaient au milieu des sombres maisons du village un effet extraordinaire.

L'animation générale tombait; les conversations avaient duré longtemps et chacun s'en lassait. On s'était peu à peu groupé autour du feu; quelques-uns se mirent à chanter :

« Je t'aime et je t'adore, — mon petit oiseau, mon cœur, — et personne ne le saura, — si ce n'est tout mon bataillon! »

Ce fut le signal : soldats et paysans se donnèrent la main, et, la chaîne formée, le cercle s'élargit, la danse commença. Tranquille d'abord, le mouvement s'accentua et se précipita bientôt, les chants grandirent; en quelques minutes, ce fut une sarabande indescriptible.

La chaîne s'était étendue, allongée, puis repliée sur elle-même en colimaçon, gardant toujours au centre le feu et les fusils. Un des soldats menait la tête, agitant de la main gauche une mantille rouge élevée en l'air, que le second danseur tenait de la main droite; les autres suivaient, marchant et tournant tour à tour. Des femmes accroupies le long des murs suivaient ardemment des yeux ce spectacle; elles battirent des mains. Alors le mouvement redoubla; ce fut comme un vertige, une danse fantastique au milieu d'un fracas inoui. Les plus proches du feu passaient rouges devant la flamme, baissant et levant les bras ensemble; derrière eux, confondus avec leurs ombres, les autres venaient, hurlant et sautant à l'envi. Par instans, quand la chaîne s'écartait, un rayon ardent de lumière glissait jusqu'au fond de la place, et l'un des derniers dan-

seurs se trouvait tout à coup seul, éclairé d'une lueur éclatante. Il y avait là quelque chose d'infernal, et, tandis que mes yeux suivaient fascinés cette longue grappe d'hommes, mon imagination y croyait voir des démons plutôt que des êtres humains.

Enfin l'un d'eux tomba, puis un autre; et la moitié des danseurs épuisés restèrent sur place et s'endormirent là, pêle-mêle, à la belle étoile. Quelques instans encore, les flammes mourantes du feu les distinguèrent les uns des autres; bientôt tout se confondit, et les rayons argentés de la lune éclairèrent seuls dans le silence de la nuit ce singulier sommeil. Mes deux palikares n'avaient pas résisté à l'attrait de cette fête, et s'étaient mêlés après le dîner à la danse commune. L'un d'eux rentra et s'étendit par terre sans me parler; je me couchai moi-même pour retrouver les tourmens de la veille. Le matin, la place était vide; les soldats étaient repartis et les cendres seules de leur feu me rappelaient encore leur passage et mes impressions de la soirée.

J'aurais voulu pousser mon excursion plus avant en Locride; mais il n'y avait pas d'habitation aux environs de Maradja vers le nord, qui fût à moins d'une journée de marche. Je me décidai à redescendre vers la mer, et je dus croire sur parole mes guides, qui m'affirmèrent que tous les villages des montagnes de Roumélie ressemblaient au leur. J'annonçai donc mon projet de retourner à Trisonia, et je fis mes adieux à Maradja en répétant encore aux compagnons qui étaient venus saluer mon départ, que je ferais en sorte de revenir le plus tôt possible et mieux équipé. Une petite troupe me conduisit à un mille du *chorio* (village); on me donna un guide, chacun me souhaita bon voyage, prompt retour, et je pris congé de ces braves hôtes dont j'avais tant redouté la cupidité, et qui me laissaient partir sans vouloir accepter un *lepton* pour prix de leur hospitalité.

Coupant en ligne droite et laissant le sentier, nous nous engageâmes à travers la montagne, et je ne tardai pas à perdre de vue les maisons et les arbres du village. Mon guide, jeune et vigoureux palikare à la moustache blonde, me conduisait, sautant d'une roche à une autre, descendant à pic tantôt sur les pierres brûlées, tantôt à travers de profondes forêts silencieuses, inexplorées, encaissées dans des vallées étroites où la lumière ne pénétrait jamais, telles encore que les décrit Thucydide quand il rapporte la désastreuse expédition de Démosthène contre les Étoliens, « les soldats se jetèrent dans des fondrières infranchissables,... où ils trouvèrent la mort; — la plupart des Athéniens s'engagèrent dans une forêt des plus épaisses : les ennemis l'environnèrent et y mirent le feu... » Comme les hommes, la montagne est demeurée la même; c'était

l'inextricable fouillis d'une végétation trop luxuriante, étouffée entre d'énormes rochers. Des platanes, quelques chênes, des bouleaux, dressaient leurs troncs élancés ou trapus au milieu de blocs de pierre éboulés; leurs branches se mêlaient aux longs bras des sapins ou des cèdres, et d'interminables lianes embrassaient et confondaient jusqu'à leur sommet les arbres d'essences les plus diverses. Par instans, nous nous trouvions arrêtés sans pouvoir avancer ni reculer, au milieu d'une ombre faite si épaisse sous le feuillage des bois que la nuit semblait venue. Alors, nous nous servions des branches, et il fallait monter, puis sauter à terre pour retrouver cent pas plus loin les mêmes obstacles. Plus d'une fois le voyageur est ainsi frappé des contrastes que présente sur un même point et à la même époque la végétation grecque. Tantôt c'est la sécheresse et l'aridité absolues, tantôt ce sont des bois épais, des plaines cultivées, des vallées luxuriantes. M. Orphanidès, professeur de botanique à Athènes, fait également remarquer dans un de ses mémoires, avec quelle rapidité se développe et dépérit la végétation en Grèce : elle a deux courtes saisons. Dans les plaines et sur le littoral, les plantes se développent de mars à la fin de mai, tandis que sur les montagnes le printemps n'apparaît que du mois de juin au milieu d'août. Passé ce temps tout est brûlé. Cependant, et c'est ce qui explique les surprises qui attendent à chaque pas l'explorateur, certains terrains, les vallons particulièrement, jouissent d'une exposition qui atténue l'ardeur du climat et forment d'espace en espace comme des oasis où l'on retrouve les ombrages de l'occident et où se rencontrent les sujets les plus divers et les espèces les plus curieuses. Sibthorp le premier, cherchant à recomposer, grâce au secours de la philologie, l'antique flore de Dioscoride, a compté en Grèce 2588 variétés de plantes; M. E. Boissier dans ses *Diagnoses* et sa *Flora orientalis*, en porte le nombre à 5668, chiffre considérable eu égard au peu d'étendue de ce que les botanistes appellent le territoire grec.

Le soir seulement, nous étions arrivés au bord de la mer en face du petit port de Trisonia. Nous appelâmes de toutes nos forces Kosta pour qu'il vînt nous chercher avec la barque; un enfant nous entendit qui l'alla prévenir, et je me retrouvai bientôt dans cette petite salle odorante et fraîche d'où j'étais parti pour mon expédition.

Trois jours de marche dans la montagne, sous un soleil de juillet, deux nuits inquiètes passées presque sans sommeil, m'avaient mis hors d'état de répondre aux mille questions que m'adressèrent mes hôtes. J'avais le visage brûlé d'insolations, le corps brisé; je demandai comme une grâce qu'on me laissât dormir. Kosta, qui m'avait prédit bien d'autres mésaventures, comprit ma fatigue; sa sœur

étendit les tapis sous les arbres. Toute la nuit, je crus danser avec des klephtes, des démons rouges; nous tournions tous ensemble dans une ronde diabolique au milieu des flammes, et je me réjouissais en chantant avec eux, ou bien je revoyais le berceau de l'enfant creusé dans un tronc d'arbre. Il me semblait que les soldats m'entraînaient, et je devenais klephte ou démon moi-même quand un rayon de soleil frappant droit sur mon visage m'éveilla. Il faisait grand jour, la colonie était au travail. Je me hâtai de rentrer à l'ombre dans la petite maison, et, songeant au moyen de retourner à Aigion, je calculai que j'avais cinq jours à attendre, cinq jours à Trisonia, dans l'inaction. Par bonheur, un bateau pêcheur de Patras vint relâcher l'après-midi dans le petit port; je conclus marché avec le patron, qui s'engagea à me conduire le lendemain à Aigion, et, tranquille à ce sujet, je vis s'écouler rapidement le reste du jour.

Après les danses et les chants du soir, Kosta voulut organiser une pêche aux flambeaux; les pêcheurs nous prirent avec eux, et nous demeurâmes une partie de la nuit dans le bras de mer, suivant silencieusement sur les eaux transparentes du golfe les poissons attirés par la lueur de nos torches sous le ciel frais et clair d'une belle nuit d'été. Le lendemain matin, je partais, emportant les adieux et les regrets de toute une petite population que je quittais moi-même avec peine, tant la simplicité de son existence et son hospitalité m'avaient séduit. Quant aux Locriens de Maradja, j'avais perdu successivement presque toutes les illusions que les fables des habitans d'Aigion me faisaient concevoir : je n'avais trouvé ni klephtes ni mauvais génies pour entraver ma route, et je revenais pourtant, étonné, l'esprit incertain, au souvenir de ce malheureux peuple resté seul, toujours semblable à travers les siècles, comme au souvenir d'un rêve dont le caprice m'aurait transporté au milieu des générations d'un autre âge.

PAUL D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1876.

L'Europe assiste aujourd'hui avec des préoccupations croissantes à une crise où elle voudrait n'être qu'un témoin, un arbitre supérieur, et où elle sent qu'elle pourrait être entraînée malgré elle. Ces événemens d'Orient qui ont éclaté il y a quelques mois, qui ont déjà coûté tant de sang et ont passé par de si étrages péripéties, ces événemens en effet se composent d'élémens si multiples, ils ont un caractère si mystérieux et si complexe, ils mettent en jeu tant de passions et d'intérêts, qu'on ne sait jamais où ils peuvent s'arrêter, où ils peuvent conduire.

La guerre est-elle destinée à se prolonger et à s'étendre? Les gouvernemens réussiront-ils à suspendre ou à limiter le conflit et à dégager de ce chaos oriental la paix qu'ils désirent comme un gage de leur propre sécurité? C'est la question qui ne cesse de s'agiter et qui est partout, dans les combats livrés en Serbie comme dans les démarches tentées à Constantinople, dans les secrets de la diplomatie et même dans les mouvemens d'opinion qui se manifestent de plus en plus, qui se mêlent au fracas des armes. Pour le moment, deux faits sont également certains : depuis que la guerre a commencé, Serbes et Monténégrins ont eu plus de succès dans les bulletins répandus en Europe que sur les champs de bataille. Après s'être jetés dans une lutte inégale avec plus de hardiesse ou de témérité que de prévoyance, ils se défendent courageusement sans doute, ils disputent le terrain pied à pied; mais enfin la fortune militaire n'est pas pour eux, et les derniers engagemens sérieux et décisifs qui se sont succédé dans la vallée de la Morava n'ont fait qu'attester une fois de plus la supériorité des forces de la Turquie. L'armée ottomane a eu des avantages assez marqués pour qu'un moment on ait pu croire à la prochaine fin de la guerre. D'un autre côté, en présence des derniers événemens militaires, les cabinets européens se sont entendus pour proposer un armistice à Constanti-

nople. Ils proposent l'armistice pour arriver à des négociations de paix; la Porte, à son tour, paraît réclamer des préliminaires de paix comme condition nécessaire de la suspension d'hostilités. Voilà les faits du moment, l'état présent du conflit particulier entre la Turquie et la Serbie. En réalité, qu'on signe l'armistice avant les préliminaires de paix, qu'on négocie la paix avec l'armistice, on ne peut ni supprimer ni éluder la difficulté. La véritable question n'est point dans une procédure de diplomatie, ni même dans la guerre serbe, ou du moins elle n'est là que par circonstance et partiellement; elle est surtout dans cette situation générale où s'agitent et se confondent tous ces problèmes de l'état des populations slaves et chrétiennes soumises au joug musulman, des conditions et de l'avenir de l'empire turc, du rôle des politiques européennes en Orient.

Elle n'est donc, cette triste guerre de Serbie, qu'un incident de plus dans une crise qui se déroule avec son cortége de péripéties militaires, d'insurrections mal apaisées, d'excès révoltans dans les provinces, et de révolutions successives à Constantinople. Au fond, il s'agit toujours de trouver, sinon une solution définitive, dont personne ne dispose, du moins des combinaisons rassurantes pour la paix et l'humanité, de nature à préserver l'Occident, à détourner de nouveaux conflits en mettant les malheureuses populations orientales sous un régime défini et garànti de protection et de justice. Le danger pour l'Europe serait de se laisser devancer par l'imprévu, de se perdre dans cette incohérence de conseils qui a fait si souvent l'impuissance de la diplomatie, de n'avoir à opposer aux complications et aux résistances qu'une action divisée. Le danger pour la Turquie elle-même serait de se méprendre sur sa propre situation, de compter sur un vieux fanatisme pour soutenir une existence en déclin ou de se laisser abuser par des victoires d'un moment.

Certes, s'il y a un spectacle curieux, c'est celui de cet empire, objet de tant de contestations, c'est ce contraste de décomposition croissante et de vitalité obstinée, dont les événemens les plus récens offrent un dernier et saisissant exemple. Qu'est-ce en effet que cette histoire de la Turquie depuis quelque temps? C'est en vérité l'histoire d'un pays qui semble se proposer de tromper ou de décourager tour à tour ceux qui persistent à ne pas désespérer de lui, qui s'efforcent de le soutenir par prévoyance, par nécessité, et ceux qui fondent sur sa décadence visible leurs calculs d'ambition. Les révolutions de palais remplissent sa vie intérieure; les souverains se succèdent, comme si un changement de régime était le remède infaillible à la détresse publique. Il y a quelque temps, un sultan accusé de précipiter par ses folies la ruine de l'empire, Abd-ul-Azis se voyait déposé par une conspiration de sérail, œuvre de ses propres ministres, et peu après avoir perdu la couronne il cessait de vivre : il disparaissait par un suicide opportun! Un nouveau sultan,

Mourad V, va ceindre le sabre d'Othman. Cette fois c'est le souverain populaire, acclamé par les softas, bien intentionné, arrivant les mains pleines de réformes et même avec une promesse de constitution. Que se passe-t-il? Avant que peu de semaines soient écoulées, le nouveau commandeur des croyans n'est plus qu'un malheureux frappé dans sa santé et dans son intelligence. Il n'a pu résister aux troubles d'un avénement accompli dans des circonstances tragiques, au spectacle de ses ministres assassinés par un furieux : il est fou! Le sauveur de l'empire, enfermé au sérail, a besoin d'être sauvé de lui-même, et quatre mois, jour pour jour, après la disparition de son prédécesseur, le voilà déposé, toujours avec l'aide de l'interprète de la religion, du cheik-ul-islam appelé en consultation. Abd-ul-Azis avait été dépouillé de la couronne parce qu'il compromettait l'état; Mourad V était malade, et la loi dit que, lorsque le souverain passe plus de deux mois et demi sans pouvoir s'occuper des affaires de l'empire, il peut être déposé : Mourad a cessé de régner! Les médecins ont donné le bulletin de sa santé perdue à l'appui de la sentence du cheik-ul-islam, et depuis quinze jours il y a un nouveau sultan, Abd-ul-Hamed II, qui à son tour naturellement promet plus que jamais des réformes, qui a déjà publié son *hatt* impérial. Il faut espérer que celui-ci sera plus heureux, et qu'il pourra épargner à l'Europe l'embarras de savoir si elle n'aura pas bientôt un nouveau souverain à reconnaître.

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que cette mobilité de règne est moins un accident de circonstance qu'un symptôme : elle déguise à peine l'immense et profonde anarchie qui mine l'empire turc depuis bien des années sans doute, mais qui s'est manifestée dans ces derniers temps sous des formes plus persistantes et plus aiguës. Cette anarchie, elle est dans l'administration financière, la Porte en a fait le triste aveu par une banqueroute qui a tué son crédit sur tous les marchés du monde, qui a été certainement funeste pour sa cause au début de la crise où elle est engagée. Et l'anarchie financière n'est rien encore auprès de cette autre anarchie brutale et sanglante qui s'est déchaînée il y a quelque temps dans la malheureuse Bulgarie, livrée un moment à une soldatesque effrénée. On n'en peut plus douter aujourd'hui : ce ne sont pas seulement des journaux qui le racontent, le consul américain, M. Schuyler, après une enquête impartiale et sérieuse, a constaté l'œuvre de destruction. Aux premiers signes d'insurrection qui ont paru se manifester en Bulgarie au mois de mai, des bandes d'irréguliers, de *bachi-bozouks,* ont mis l'infortunée province à feu et à sang, promenant partout l'incendie, le meurtre et le viol, détruisant les villages, souillant les églises, chassant devant eux les femmes, les enfans et les vieillards. Sous prétexte de rétablir la paix, ils ont dévasté toute une contrée, en prenant pour complices les passions des habitans mahométans. Le gou-

vernement n'y est pour rien sans doute, il n'a peut-être rien su au moment des massacres, et le rapport qu'il vient de répandre en Europe prouve qu'il sent aujourd'hui la gravité des faits, puisqu'il s'efforce de les contester ou de les atténuer. En réalité, il n'a rien essayé pour empêcher ces sanglans excès qui, selon le mot récent de lord Derby, ont coïncidé avec l'anarchie des interrègnes à Constantinople, et sans avoir été directement, absolument complice, il n'est pas moins exposé à rester chargé de cette terrible responsabilité morale devant la conscience européenne.

Oui, évidemment, c'est le côté sombre de la situation de la Turquie; mais, d'un autre côté, au milieu de cette désorganisation administrative et financière, au milieu de ces déchaînemens sinistres, il n'est point douteux que cet empire en apparence usé et menacé de toutes parts a montré depuis quelque temps un peu de cette vieille séve qu'un état, fût-il en déclin, retrouve souvent pour sa défense. Malgré les éclipses ou les défaillances du pouvoir souverain, la Porte n'a pas manqué d'un certain esprit de suite, d'une certaine diplomatie dans les difficultés où elle se débat depuis plus d'un an. Elle a su profiter des circonstances pour échapper aux pressions qui la menaçaient. Elle a encore des traditions qui sont pour elle une force, et surtout elle vient de montrer qu'elle n'a point cessé d'être un état militaire. Elle n'avait été, il est vrai, ni heureuse, ni habile dans la répression des mouvemens insurrectionnels de l'Herzégovine. Dès qu'une véritable guerre lui a été déclarée, dès qu'elle a eu affaire à des forces organisées, elle a repris ses avantages. Ses généraux, disait-on chaque jour, étaient cernés, ils allaient capituler; Mouktar-Pacha surtout, serré de près par les Monténégrins, ne pouvait faire autrement que de se rendre. En définitive personne n'a capitulé, et Mouktar-Pacha n'a pas eu besoin de se sauver par une évasion sur le territoire autrichien.

L'armée ottomane, depuis qu'elle est engagée, n'a pas été seulement opiniâtre au combat, elle a prouvé qu'elle pouvait se prêter aux combinaisons de la stratégie. Les opérations qu'elle vient d'exécuter sur la Morava, autour d'Alexinatz, ne laissent pas d'avoir été conçues et conduites avec art. La résistance même qu'elle a rencontrée et qui fait honneur aux Serbes, cette résistance lui a offert l'occasion de déployer ses ressources, et chose plus remarquable, les chefs militaires turcs n'ont point exagéré leurs succès outre mesure. Une armée qui se bat ainsi peut encore servir de bouclier à un empire, même à un empire fort délabré sous d'autres rapports, et peut-être n'en aurait-on pas facilement raison. Que le gouvernement ottoman, qui a eu l'habileté de se laisser attaquer et qui a la fortune d'avoir des soldats, ait eu un moment la tentation de pousser à bout ses avantages comme les Serbes auraient voulu tirer parti de la victoire s'ils l'avaient obtenue, ce n'est point impossible, et là est

justement le danger. Évidemment la Porte se tromperait si dans l'illusion d'un succès militaire, elle cessait de sentir tout ce qui fait sa faiblesse, si elle ne comprenait pas qu'elle a plus que jamais besoin de l'Europe, si au lieu de rester modérée elle élevait des prétentions démesurées dans une négociation soit pour des préliminaires de paix, soit pour un armistice. Alors elle ne rencontrerait plus seulement devant elle les Serbes, elle se heurterait contre les combinaisons qui ont placé la Serbie sous la sauvegarde des traités européens, et pour le vain orgueil d'humilier des vaincus, de s'assurer de médiocres garanties, elle donnerait de son propre mouvement le signal d'une crise nouvelle où elle semblerait jeter le défi aux événemens.

Cette crise, aucune politique sérieuse n'est intéressée à la provoquer par une extension de la guerre ou par un système d'agitation qui ajouterait inévitablement aux périls et aux complications de la guerre. La Turquie y jouerait peut-être son existence, l'Europe y compromettrait à coup sûr son repos; tout le monde aurait à y perdre, et, ce qu'il y aurait certainement de plus sage, serait non-seulement de proposer, sans plus de retard, une action collective, mesurée, définie, des gouvernemens, mais encore de ne pas laisser l'opinion des divers pays s'égarer dans toute sorte de rêves, de fantaisies et de projets dépassant la réalité. Là est un autre danger aujourd'hui. On tend à créer des mouvemens d'opinion plus ou moins sincères, plus ou moins factices, qui n'ont d'autre résultat que de mêler les ardeurs et les mobilités de la passion publique à une affaire déjà si grave en imposant à la raison des cabinets une œuvre plus difficile et plus épineuse.

La Russie, il y a quelques mois, se plaçait évidemment sur le meilleur terrain lorsque le prince Gortchakof, dans une dépêche adressée à l'ambassadeur du tsar à Londres, au comte Schouvalof, s'étudiait à préciser la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg. Le chancelier russe, qui a l'art des nuances, n'avait nullement l'intention de laisser supposer qu'il croyait à la durée indéfinie de l'état anormal existant dans l'empire ottoman, qu'il voulait enchaîner l'avenir. Au moment présent, il ne voyait rien pour remplacer cet empire, et une catastrophe qui l'emporterait tout à coup risquerait d'être aussi désastreuse pour l'Europe que pour l'Orient. Il n'y avait donc rien de mieux à faire que d'affermir, d'étayer la situation qui existe par une amélioration sérieuse du sort des populations chrétiennes, et ce résultat ne pouvait être atteint que par une entente générale des grandes puissances. En un mot, le chancelier russe s'abstenait de désirer une crise décisive, parce qu'il ne trouvait pas « la matière mûre pour une solution. » C'était de la sagesse sans illusions, sauvant tout sans rien compromettre. Malheureusement, depuis que l'Orient est troublé par la guerre, la société russe, moins diplomate que le prince Gortchakof, ne cherche même pas à déguiser l'ardeur de ses

émotions et de ses sympathies en présence d'une lutte engagée au nom des Slaves. Les poètes, les polémistes de journaux, les personnages les plus éminens se font les interprètes ou les auxiliaires de ce mouvement passionné qui a tous les caractères d'une intervention libre, spontanée en faveur des « frères du sud. » Les Russes ne se contentent pas d'envoyer, avec les plus chaleureux encouragemens, des armes, des munitions, de l'argent, des ambulances; ils ont déjà donné aux Serbes un commandant en chef dans le général Tchernaeïf, et depuis trois mois nombre d'officiers ont quitté l'armée du tsar pour aller combattre en Serbie, où ils ont été une précieuse ressource de commandement, où plus d'un est déjà tombé victime de son dévouement. Ce ne sont pas seulement les officiers qui vont faire la guerre slave; chaque jour des détachemens de volontaires venant de Russie passent à travers les provinces roumaines pour aller au-delà du Danube, si bien qu'avant peu les Russes pourraient devenir le noyau le plus sérieux et le plus solide de l'armée serbe.

L'opinion ou la passion publique presse le tsar de lever le drapeau de la croisade, de se mettre à la tête des Slaves, d'aller couper la tête du dragon qui, vers le Bosphore, dans Byzance, au pied du temple sacré, garde la couronne de l'islam. Les Russes ont sans doute le droit de témoigner leurs sympathies à ceux qui combattent dans les Balkans. Jusqu'à quel point cependant ces manifestations impatientes sont-elles de nature à simplifier les questions qui s'agitent aujourd'hui? A quoi arriverait-on si par cette intervention de tous les instans et sous toutes les formes, en entretenant ou en propageant l'excitation, on finissait par persuader aux Serbes qu'ils n'ont qu'à tenir pour être secourus, et par intéresser, par engager peut-être l'orgueil russe? L'empereur Alexandre II est un partisan sincère de la paix; il veut, dit-on, que son règne soit le règne de la paix; il a su jusqu'ici se défendre des conseils impatiens, et le prince Gortchakof partage les sentimens du tsar. Ce ne serait pas peut-être le meilleur moyen d'aider l'empereur et le chancelier dans leur tâche laborieuse, que de prêcher sans cesse la guerre sainte pour la destruction de la Turquie, pour Constantinople, d'autant plus qu'en définitive la Russie risquerait de n'être pas suivie bien loin par ses plus intimes alliés, par cette Allemagne dont la circonspection soulève aujourd'hui toutes les fureurs des polémistes russes. C'est là précisément le danger de ces mouvemens d'opinion qui à des questions déjà suffisamment graves, confiées à la prévoyance des cabinets, ajoutent les emportemens de la passion, les exagérations de l'esprit d'aventure.

L'agitation anti-turque n'a sans doute rien de nouveau en Russie. Elle se produisait autrefois avec moins d'éclat, avec moins de bruit, elle peut se manifester aujourd'hui sans contrainte par les journaux, par des comités, dans la liberté facile de la société russe. Une chose plus ex-

traordinaire, c'est que l'Angleterre, elle aussi, semble se mettre de la partie et vouloir jouer son rôle dans l'agitation anti-turque. L'opinion anglaise est pour le moment livrée à un travail mystérieux, elle est partagée entre des traditions de politique séculaire et des instincts nouveaux. Si on ne désavoue pas la guerre de Crimée, on est bien près de la rejeter dans l'oubli, d'écarter ce souvenir importun ou inutile, et M. Bright peut triompher aujourd'hui en rappelant son opposition d'autrefois, les luttes soutenues par lui contre l'entreprise de 1854. Si on n'en est pas encore à livrer la Turquie aux exécuteurs, on la livre à la justice vengeresse du sentiment public, on dresse contre elle l'acte d'accusation.

Lorsqu'il y a quelques mois le ministère anglais, ému de ce qui se passait en Europe, des délibérations particulières des trois empires du Nord, de l'aggravation des choses en Orient, se décidait à frapper un grand coup en refusant son adhésion au mémorandum de Berlin, cet acte produisait certainement une impression profonde à Londres comme partout. Dans le désaveu du mémorandum de Berlin, dans l'envoi de la flotte anglaise à Besika, dans l'influence active de la diplomatie britannique à Constantinople, dans tous ces faits concordans, on voyait les signes d'une politique décidée à ne pas laisser passer tous les événemens, à rappeler les vieilles traditions, les vieilles garanties de l'équilibre de l'Europe. Le ministère tory semblait avoir relevé tout à coup le prestige anglais et avoir mis un terme à une période d'effacement humiliante pour l'orgueil national; il avait conquis la popularité et presque désarmé ses adversaires! Que s'est-il passé depuis? Il est certain que tous ces actes retentissans du mois de mai n'ont pas produit des conséquences bien sensibles. Le gouvernement anglais n'a pas pu ou n'a pas voulu empêcher la guerre dans les Balkans. Les événemens ont rejeté les esprits dans une indécision mêlée d'anxiété, et dans ce moment d'attente, d'incertitude, s'est formée une sorte de réaction que la Turquie elle-même a précipitée en la justifiant, en lui donnant le prétexte des déplorables scènes de la Bulgarie. Toujours est-il que le mouvement a commencé, et après avoir commencé, il n'a cessé de prendre des proportions croissantes. Aujourd'hui il est partout, dans les journaux, dans les *meetings,* qui se multiplient, dans les adresses que des députations vont porter au *foreign-office.* Le vieux lord John Russell, toujours prêt malgré son grand âge à son rôle de paladin, n'a point hésité à donner le signal des hostilités, et à son tour M. Gladstone vient de publier une brochure substantielle, émouvante, dont le titre, — *les Horreurs de la Bulgarie,* — résume la pensée. C'est un procès en règle intenté contre la Turquie, contre son gouvernement, ses institutions, son anarchie, son irrémédiable caducité, et ce que M. Gladstone a dit dans sa brochure, il le répète dans les *meetings.* S'il n'y avait que des manifesta-

tions populaires et des discours, des lettres ou des écrits de lord John Russell, de M. Gladstone, ce ne serait pas encore complétement significatif; mais voici l'intervention d'un homme chargé d'âge, qui a été longtemps comme ambassadeur à Constantinople le tout-puissant, le plus énergique patron de la Porte, qui plus que tout autre décidait la guerre de Crimée, — lord Strafford de Redcliffe, et le vieux Redcliffe lui-même n'a plus d'illusions sur la cliente qu'il soutenait de ses conseils; il écrit des lettres pour rendre témoignage contre la Turquie, il accepte l'idée sinon d'un démembrement, du moins d'une réorganisation qui affranchirait à demi les provinces des Balkans, qui ne laisserait à la Porte qu'une souveraineté nominale. En un mot, il est clair qu'il y a en Angleterre une certaine opinion excitée par le retentissement des massacres bulgares, faisant bon marché de l'empire ottoman et disposée à réclamer une entente avec la Russie, à chercher à Saint-Pétersbourg une alliance pour arriver à des solutions que personne ne précise.

Assurément ce qui s'est passé en Bulgarie justifie toutes les protestations, et n'est pas de nature à concilier les sympathies du monde civilisé au gouvernement turc. Les whigs ont trouvé là une occasion unique, inattendue, de rentrer avec éclat en campagne contre le ministère, et cette occasion, ils l'ont saisie; ils accusent presque aujourd'hui le gouvernement anglais d'avoir été le complice involontaire, mais efficace, de la Turquie, en lui prêtant il y a quelques mois l'appui moral de ses conseils, de son influence, le secours de sa flotte. Tout cela est fort bien, l'émotion est vive en Angleterre; mais enfin il ne faudrait pas en conclure que l'Angleterre soit disposée à lier aussitôt partie avec la Russie pour se jeter dans les aventures en Orient. Il ne faudrait pas croire surtout que ces manifestations, si sérieuses qu'elles soient, traduisent la pensée du gouvernement anglais, et tout récemment lord Derby, en recevant une députation, n'a point hésité à dissiper les chimères de l'opinion surexcitée, à maintenir les lignes essentielles de sa politique. Il a laissé voir ses préoccupations en montrant la périlleuse légèreté de toutes les propositions, de toutes les tentatives pour effacer la Turquie de l'Europe, en ajoutant : « Poussez les Turcs hors de l'Europe, en Asie, chrétiens et musulmans resteront toujours côte à côte, la difficulté n'est que déplacée. » Et un Anglais, pénétré des intérêts de son pays, doué de sagacité et de prévoyance, ne peut certes se montrer indifférent à une commotion du monde musulman, qui, des bords du Bosphore, gagnerait bientôt comme une contagion sanglante et redoutable l'intérieur de l'Asie. Cela veut dire que les solutions extrêmes ne résolvent rien, et qu'au milieu des entraînemens d'opinion, au milieu des passions nationales et religieuses entretenues par une incertitude prolongée, ceux qui sont chargés du gouvernement doivent se préoccuper avant tout de chercher les garanties de la paix dans les seules combinaisons possibles, de rester dans la réalité.

Quel est l'avenir réservé à la Turquie, à l'Orient? Qui pourrait le dire? A l'heure où nous sommes, quelles que soient les impressions qu'on porte dans ces affaires, quels que soient les incidens de guerre qui se passent sur la Morava ou dans les montagnes de la Serbie, la seule paix possible est dans ce qui modifiera le moins la situation des choses; elle est dans la conciliation des intérêts en présence, de l'intérêt des populations chrétiennes qu'il faut d'abord sauvegarder, et de cette intégrité territoriale de l'empire ottoman dont parlait récemment lord Derby. Il y a un point de départ naturel, légitime, c'est cet ensemble de traités, de conventions qui se sont succédé surtout depuis 1856, qui constituent en quelque sorte une tradition d'arbitrage et de protection pour l'Europe, qui ont résolu autant que possible, à mesure qu'elles se produisaient, toutes ces questions de la Roumanie, de la Crète, de la Serbie, du Montenegro. Ce qu'on a commencé, il n'y a qu'à le continuer, en s'inspirant du même esprit, et dans tous les cas une entente sérieuse, complète de l'Europe, des six puissances qui ont concouru aux traités de 1856, est la condition première de toute tentative nouvelle. Qu'il s'agisse de la question particulière de la guerre serbe ou des combinaisons qui doivent garantir la sécurité des populations chrétiennes dans les provinces des Balkans, une action collective mûrement délibérée, acceptée sans arrière-pensée est le seul moyen efficace, et le jour où cette entente existerait, elle suffirait pour dominer l'imprévu, pour modérer les prétentions ottomanes vis-à-vis de la Serbie, pour ramener la Turquie au sentiment d'une situation où elle a certes assez à faire, ne fût-ce que pour retrouver une administration, des finances et un crédit.

Au fond c'est la pensée de tout le monde, parce que personne n'a le goût des aventures, parce qu'aucun gouvernement n'est insensible à cet immense besoin de paix qu'éprouve l'Europe, même au milieu de tout ce mouvement de manœuvres militaires qui s'exécutent aujourd'hui de toutes parts. Les manœuvres, en effet, c'est là l'occupation du moment un peu partout, en Autriche, en Allemagne, en Italie comme en France, et M. le maréchal de Mac-Mahon vient de se donner le plaisir de passer quelques jours à visiter notre armée, assistant aux travaux du 8e corps dans le Morvan, du 14e corps près de Grenoble, du 7e corps dans l'est, vers Besançon. M. le président de la république, dans son voyage tout militaire, ne pouvait éviter de rencontrer la politique sur son passage; il l'a rencontrée à Lyon sous plus d'une forme, mais particulièrement sous la forme décente d'un discours du président du tribunal de commerce, et il a saisi cette occasion de parler simplement au commerce de Lyon de la paix, de la stabilité des institutions, de l'exposition prochaine, de l'estime que la France a su reconquérir par ses efforts. M. le maréchal de Mac-Mahon sait trouver dans toutes ces circonstances une bonne grâce parfaite qui ne se dément pas; mais voilà le malheur! Lyon a le triste privilége d'avoir des conseils peuplés de radicaux, et

partout où sont les radicaux, il faut qu'il y ait quelque mésaventure. Les radicaux des conseils lyonnais avaient déjà commencé par montrer une certaine gaucherie mêlée de mauvais goût, soit dans les préparatifs de la réception de M. le président de la république, soit dans les discours qu'ils méditaient de lui adresser. La fin a été digne du commencement. Au moment des réceptions officielles, il s'est trouvé que le conseil-général, son président en tête, a manqué au défilé. Où était-il ce conseil-général? Il était dans la salle de ses délibérations attendant sans doute qu'on vînt le chercher en cérémonie. Il a manqué son tour, il s'est tenu pour offensé, il a protesté et, en fin de compte, il a eu le ridicule pour lui. C'est un médiocre incident qui ne vaut certes pas le bruit qu'on a fait, et les radicaux devraient bien s'adresser à eux-mêmes une petite question : comment se fait-il que cela n'arrive qu'à eux, et que, partout où ils ne sont pas, les choses se passent simplement? S'ils y avaient un peu songé, ils n'auraient pas prêté à rire, et la république ne s'en trouverait pas plus mal.

L'Italie aura-t-elle des élections générales avant la réunion du parlement ou après une courte session de fin d'automne? Le ministère Depretis, qui est au pouvoir depuis quelques mois, se décidera-t-il à tenter l'aventure dans l'espérance d'obtenir du pays une majorité plus compacte et de s'assurer une existence moins livrée à un hasard de scrutin dans une chambre divisée? La question se débat au-delà des Alpes, sans trop d'animation, il est vrai, au milieu du ralentissement d'une saison où le monde politique est dispersé, où le roi lui-même est tout entier à sa passion de la chasse. Elle ne sera résolue sans doute que dans de prochaines rencontres du président du conseil avec Victor-Emmanuel, qui est en Piémont et qui ne s'arrête guère à Turin que pour voir ses ministres ou pour quelque cérémonie comme la réception récente d'une ambassade marocaine. Pour le moment, Rome est à peu près abandonnée, les chefs parlementaires sont dans leurs provinces, les ministres eux-mêmes sont le plus souvent en voyage. M. Nicotera était récemment dans le Napolitain et il prononçait dans une réunion à Caserte un discours par lequel il s'est efforcé de rassurer sur la direction prudente et modérée du cabinet, sur la portée des réformes qu'on se propose de soumettre aux chambres. Bien qu'ancien exalté, M. Nicotera, en habile homme, ne néglige aucune occasion d'attester ses sentimens monarchiques, et il passe pour être un des ministres qui voudraient s'entendre avec une fraction du centre, surtout avec les Toscans. Réussira-t-il? Il rencontrera sûrement devant lui les représentans de la vieille majorité dévouée au libéralisme modéré et national, tous les hommes décidés à défendre la politique qui a été presque invariablement au pouvoir depuis plus de quinze ans. Cette politique, elle a eu dans le passé, même avant d'avoir définitivement triomphé, des champions, des ancêtres qui l'ont créée, qui l'ont propagée, et de ce nombre est assurément cet Ita-

lien, qui a été aussi un Français, que la *Revue* a compté parmi ses plus éminens collaborateurs, Pellegrino Rossi, dont on inaugurait il y a quelques jours la statue à Carrare, en attendant qu'il ait son monument à Rome, sur la place où il a péri pour une grande et généreuse idée.

C'est un trait caractéristique de l'Italie nouvelle. Les Italiens ont tout un arriéré de mémoires à honorer, et depuis quelques années ils s'acquittent fidèlement de ce devoir. Les Carrarais, en honorant Rossi, ont voulu consacrer le souvenir d'un compatriote, de celui qui était né dans leur ville, et, par une ingénieuse délicatesse, ils ont choisi pour cet hommage l'œuvre d'un autre Carrarais, de l'illustre Tenerani, qui avait pour Rossi une amitié aussi vive que sincère. Ils ont fait exécuter une copie de la belle statue que Tenerani a taillée dans le marbre le plus pur et qui est dans les jardins Massimo à Rome. C'est cette statue, représentant Rossi avec sa physionomie expressive et fière, qui a été récemment inaugurée à Carrare, au milieu d'une affluence de peuple où se mêlaient des hommes politiques, un sénateur florentin, M. Digny, le général Cucchiari, qui est lui aussi un Carrarais, des députés, M. Borgatti, M. Massari. Il y a vingt-sept ans que Rossi tombait sous le fer d'un meurtrier en allant, comme ministre du pape, ouvrir le parlement romain. Vainement on l'avait prévenu du danger qui le menaçait; il méprisait les sicaires autant qu'il était passionné pour l'œuvre à laquelle il se dévouait, et au moment où il se sentait frappé à mort sur le seuil du parlement, il foudroyait encore son assassin d'un dernier regard dédaigneux. Que serait-il arrivé s'il eût vécu, si à ce moment de la fin de 1848, dans un centre tel que Rome, il avait pu exercer plus longtemps le pouvoir? Son esprit résolu eût peut-être changé le cours des événemens. Depuis le jour de sa mort, la nation italienne a certes grandi singulièrement et en partie par la propagande des idées modérées, libérales, patriotiques, de Rossi. L'Italie n'a cessé de revendiquer comme un des siens cet homme éminent qui avait eu une vie agitée avant de trouver une mort tragique, qui avait été tour à tour exilé après 1815, citoyen suisse, professeur, membre de la chambre des pairs, ambassadeur en France, et qui partout, dans toutes les situations, avait gardé sa foi à sa patrie première pour laquelle il revenait mourir. Nul mieux que M. Massari, qui a été l'ami de Rossi, ne pouvait retracer cette existence, parler aux Carrarais de l'homme dont ils saluaient l'image dantesque, et M. Massari l'a fait avec une bonne grâce émue et éloquente, l'esprit tout plein des souvenirs de celui qu'il a connu et des luttes nationales où il a été, lui aussi, un soldat toujours fidèle.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

L'ENFANCE A PARIS

I.

LA CRIMINALITÉ. — L'ABANDON.

Il y a quelques années, une bande de malfaiteurs comparaissait devant le jury de la Seine sous le poids d'une horrible accusation, l'assassinat d'une femme âgée et veuve, avec des détails de férocité tels que la plume se refuse à les rapporter. Le président des assises ayant demandé au principal accusé, Maillot, dit *le Jaune*, comment il avait été entraîné à commettre un pareil forfait, celui-ci répondit : « Que voulez-vous que je vous dise, monsieur le président? Depuis l'âge de sept ans, je me suis trouvé seul sur le pavé de Paris. Je n'ai jamais rencontré personne qui se soit intéressé à moi. Enfant, j'étais abandonné à tous les hasards, je me suis perdu. J'ai toujours été malheureux. Ma vie s'est passée dans les prisons et dans les bagnes. Voilà tout. C'est une fatalité. Je suis arrivé ainsi où vous savez. Je ne dirai pas que j'ai commis ce crime par des circonstances indépendantes de ma volonté; mais enfin... (ici la voix de Maillot devint tremblante) je n'ai jamais eu personne à qui me recommander; je n'avais en perspective que le vol. J'ai volé, j'ai fini par tuer. »

Rien de plus attristant, mais aussi rien de plus fidèle que le récit fait par ce malheureux du voyage qui conduit périodiquement un certain nombre d'enfans de Paris du vagabondage au meurtre à travers les différentes haltes du crime et de la prison. Pour peu, en effet, qu'on ait eu l'occasion ou la curiosité de soulever le voile

brillant sous lequel se cachent les plaies de notre civilisation, on arrive bien vite à constater l'existence, sur le pavé de nos rues, d'un certain nombre de petits êtres nomades qui errent, sans domicile fixe, sans parens, sans protection, qui vivent de hasards, de souffrances, de méfaits, et dont le plus grand nombre, après avoir encombré maintes fois la salle du dépôt de la préfecture de police, affronté la solitude des cellules de la Petite-Roquette et goûté les charmes de la camaraderie prisonnière à Poissy ou à Melun, finit par s'embarquer sans retour pour les plages de la Nouvelle-Calédonie; heureux quand ce chemin battu du crime ne les a pas conduits jusqu'à l'échafaud. On s'explique ainsi que le département de la Seine figure au premier rang sur la liste des départemens classés d'après l'ordre de leur criminalité et fournisse à nos établissemens d'éducation correctionnelle le plus grand nombre de jeunes détenus. Mais si à Paris, comme au reste dans presque toutes les grandes villes, l'enfance est en proie à beaucoup de tentations et de souffrances, d'un autre côté d'énergiques efforts sont faits pour lui venir en aide, et à un mal assurément très grand, la prévoyance publique ainsi que la charité privée apportent des remèdes énergiques, bien qu'encore insuffisans. C'est ce double aspect de la question que je voudrais envisager dans une série d'études qui auront pour objet la condition de l'enfance à Paris. Je n'ai cependant pas la prétention d'examiner sous toutes ses faces ce vaste sujet, dans le cadre duquel il faudrait faire rentrer, si l'on voulait être complet, la distribution de l'instruction à tous ses degrés. Je m'en tiendrai à ce qu'on pourrait appeler en quelque sorte le côté aigu de la question, et je rechercherai quelles mesures sont prises à Paris pour soulager la misère de l'enfance sous ses formes les plus douloureuses : l'abandon, la maladie, les infirmités, le vagabondage, et pour prévenir ou réprimer utilement ses infractions. Mais on saisira mieux l'intérêt que ces mesures présentent au point de vue social lorsqu'on saura, par quelques chiffres empruntés à la dernière statistique des prisons, quel rôle jouent dans le développement de la criminalité chez l'enfance ces trois élémens : la corruption des grandes villes, la mauvaise éducation et la pauvreté.

Au 31 décembre 1872, la population de ceux de nos établissemens pénitentiaires qui sont consacrés à l'éducation des enfans condamnés ou envoyés en correction comme ayant agi sans discernement, s'élevait à 8,016. Sur ce nombre, plus de la moitié, près des deux tiers étaient originaires des villes. La population rurale étant en France beaucoup plus nombreuse que la population urbaine, elle fournirait également à la criminalité des enfans un contingent beaucoup plus élevé, si l'existence des grands centres

de population n'exerçait sur les enfans une influence pernicieuse à laquelle ils succombent plus facilement encore que les adultes. Dans ce contingent des grandes villes, la part du département de la Seine est considérable. Elle s'élevait en 1872 à 1,139 enfans (soit une proportion d'environ 15 pour 100), auxquels il faut encore ajouter le chiffre des enfans détenus à la Petite-Roquette, ce qui donne un total de 1,370 enfans criminels fournis par le département de la Seine. Lorsque nous en serons arrivés à la question de la mendicité et du vagabondage à Paris, nous verrons combien il y a en outre d'enfans qui pourraient être traduits sous l'inculpation de ces deux délits, et que la main indulgente de la police remet annuellement en liberté. Il suffit de savoir au reste que 651 enfans au-dessous de seize ans ont été arrêtés les armes à la main parmi les défenseurs de la commune, pour se faire une idée approximative des vices qui travaillent, dès leur naissance, les futurs citoyens de la capitale.

En examinant de près l'origine de la plupart de ces enfans, la vie qu'ils ont menée, l'éducation qu'ils ont reçue, on constate que l'explication des infractions qu'ils ont été amenés à commettre, un certain nombre (572 pour les garçons, 59 pour les filles) au-dessous de dix ans, réside la plupart du temps dans la misère et le mauvais exemple. Je dis la plupart du temps, il ne faudrait cependant pas s'imaginer que les cas de perversité précoce et excessive soient chose tout à fait anormale chez les enfans. Sans parler ici de quelques causes célèbres, 15 enfans étaient détenus en 1872 dans les établissemens d'éducation correctionnelle pour assassinat et empoisonnement, et 137 pour meurtre, coups et blessures. Assurément l'accomplissement de ces infractions au-dessous de l'âge de seize ans suppose chez ces enfans une nature pervertie ou tout au moins singulièrement violente et rebelle. A ces deux catégories, il faut en joindre une troisième, celle des incendiaires, dont le chiffre élevé (157) a lieu de surprendre; la manie incendiaire est en effet très fréquente chez les enfans. Cette manie n'est souvent que l'indice avant-coureur de certains désordres cérébraux, quand elle n'en est pas le résultat. En visitant un jour à Bicêtre le quartier réservé aux enfans aliénés, je fus frappé de voir travailler dans un coin du jardin quelques petits garçons à la mine éveillée, au regard intelligent, dont l'activité un peu fébrile contrastait singulièrement avec la torpeur des autres enfans qui peuplent ce triste quartier. J'eus la curiosité de consulter en sortant leurs dossiers. C'étaient tous des enfans épileptiques qui s'étaient signalés par des tentatives fréquentes d'incendie, et qui étaient soumis à un traitement, hélas! sans grande espérance de guérison. Peut-être, parmi ces incendiaires que renferment les établissemens d'éducation correc-

tionnelle, y en a-t-il déjà quelques-uns qui portent le germe de cette maladie fatale et qui seraient mieux à leur place dans une maison de santé que dans une maison de correction.

En dehors de ces infractions que je viens de signaler et auxquelles on peut encore en ajouter quelques autres (attentats à la pudeur, vols qualifiés (1), fausse monnaie, etc...), qui supposent une perversion précoce et, pour ainsi dire, individuelle, les autres infractions, vol simple, mendicité, vagabondage, dont les auteurs sont, par rapport aux premiers, dans la proportion de 8 contre 1, supposent au contraire beaucoup plutôt la misère, le mauvais exemple, les mauvaises habitudes prises et peut-être encouragées dès l'enfance. On est confirmé au reste dans cette appréciation par la recherche de l'origine sociale de ces enfans et de la condition de leurs parens. Sur 8,016 enfans, 134 seulement étaient issus de parens aisés, c'est-à-dire avaient (suivant toute probabilité du moins), obéi aux suggestions perverses de leur nature. Par contre, 2,351 étaient issus de parens mendians, vagabonds, disparus, ou de prostituées; 5,536 seulement étaient nés de parens vivant de leur travail; mais pour combien de parens cette désignation cache-t-elle autre chose qu'une véritable misère? Pour combien même cette nécessité de vivre de leur travail, en les tenant toute la journée hors du logis, ne crée-t-elle pas une impossibilité véritable d'éducation et de surveillance? Il est probable que toutes les prévisions qu'on pourrait faire demeureraient au-dessous de la réalité. Il suffit, pour s'en convaincre, de constater les traces de souffrance et de misère que portent empreintes sur leurs figures la plupart de ces petits êtres lorsqu'ils entrent dans les établissemens d'éducation correctionnelle, et de se rappeler cette réponse que faisait un enfant détenu aux questions d'un visiteur qui lui demandait s'il était malheureux en prison? — Oh! non, monsieur, ici on mange tous les jours.

Ajoutons que sur ces 8,016 enfans, 2,972 étaient orphelins d'un de leurs parens, ou de père et mère, c'est-à-dire avaient perdu leurs protecteurs naturels; 213 étaient élèves des hospices c'est-à-dire avaient été privés de toute éducation de famille; 1,350 étaient enfans naturels, c'est-à-dire avaient été élevés au milieu de la débauche; 1,328 étaient nés de parens ayant subi des condamnations, c'est-à-dire avaient reçu les leçons de l'immoralité. Remarquons enfin que, dans toutes ces catégories, la proportion des filles est beaucoup plus élevée que celle des garçons, ce qui est facile à expliquer par l'action plus grande sur les jeunes filles des mauvaises

(1) On appelle vols qualifiés les vols accompagnés des *qualifications* aggravantes : effraction, escalade, etc., qui pour les majeurs déterminent la compétence de la cour d'assises.

influences, mais ce qui prouve bien le rôle de ces influences dans la criminalité.

Un dernier chiffre va enfin nous montrer la triste condition sociale de ces enfans, auxquels on en vient véritablement à se demander si l'on peut appliquer la qualification de criminels : c'est celui des illettrés. Le nombre de ceux qui ne savaient ni lire ni écrire, ou qui savaient lire seulement, c'est-à-dire qui en réalité n'avaient reçu que les rudimens de l'instruction primaire, s'élevait à 4,930 sur 6,512 pour les garçons, c'est-à-dire à une proportion de près de 76 pour 100, et pour les filles à 1,271 sur 1,512, c'est-à-dire à une proportion de plus de 84 pour 100. Ce serait cependant se placer à un faux point de vue que de considérer l'ignorance de ces enfans comme la cause directe de leur criminalité. Un écrivain qui s'est occupé avec beaucoup d'ardeur de ces questions, M. Charles Robert, a développé avec chaleur, dans une conférence faite à Paris, la nécessité d'envoyer les enfans à l'école, et il a fait paraître cette conférence en brochure sous ce titre : *École ou Prison.* Le dilemme est juste, si on veut dire que les enfans qui vagabondent au lieu de fréquenter l'école, finiront par devenir les hôtes de la prison; il est excessif si l'on entend dire que les notions reçues à l'école ont par elles-mêmes une vertu suffisante pour les préserver du vice. L'impitoyable statistique est là pour dire qu'il n'y a aucune corrélation entre l'état du développement de l'instruction primaire dans les départemens et ce qu'on pourrait appeler leur moralité légale. Les départemens qui fournissent le moindre contingent criminel, comme la Nièvre, l'Ariége, le Cher, l'Indre, occupent un rang très défavorable sur la liste des départemens classés d'après l'ordre décroissant de l'instruction des habitans : la Nièvre le soixante-septième, l'Ariége le quatre-vingt-deuxième, le Cher le quatre-vingt-huitième, l'Indre le quatre-vingt-septième. Par contre, sur les dix départemens classés les premiers au point de vue de l'instruction, dix sont au-dessous de la moyenne de la probité légale, et un atteint à peine à cette moyenne. Il n'y a donc pas de présomption absolue à tirer de l'ignorance à la criminalité. Ce qui est vrai, c'est que l'ignorance est presque toujours l'indice d'une extrême misère, et que la plupart des enfans criminels sont des enfans misérables qui n'ont reçu aucune éducation ni morale, ni intellectuelle.

Telle est la conclusion à laquelle conduit forcément le dépouillement peut-être un peu aride des tableaux statistiques. C'est ce qui m'a déterminé à ouvrir par quelques renseignemens sur la criminalité la série d'études que je me propose de consacrer sur un terrain circonscrit aux différens aspects de la misère physique et morale chez l'enfance. Si ces observations ont surtout Paris pour

théâtre, c'est que nulle part l'enfance n'est exposée à plus de tentations et de souffrances; nulle part aussi la charité ne se montre plus active et plus ingénieuse pour lui venir en aide. Paris n'est pas seulement un centre commun d'activité politique et intellectuelle, c'est aussi un foyer ardent où la vie est poussée à son extrême intensité, aussi bien la vie de la misère et du crime que la vie de la charité. Nous en trouverons la preuve au début de ce travail, dont la première partie sera consacrée aux enfans abandonnés.

I.

D'après une publication récente, le nombre des enfans assistés dans toute la France était en 1875 de 93,048. Sur ce nombre le département de la Seine en comptait à lui seul 37,563, soit plus du tiers. Peut-être, il est vrai, tous ces enfans ne sont-ils pas, par leurs parens du moins, Parisiens d'origine; mais le département de la Seine ne porte pas moins le fardeau de leur entretien, ce qui fait peser sur lui au point de vue moral une grave responsabilité, et au point de vue financier une lourde charge. Pour bien comprendre comment il parvient à s'acquitter de cette double obligation, un court exposé de la législation est ici nécessaire.

Les difficultés que présente la question des enfans assistés (c'est le nom qui prévaut aujourd'hui) ne sont pas neuves. Lorsque Charles VII fondait, par lettres-patentes du 7 août 1445, l'hôpital du Saint-Esprit, il défendait en ces termes d'y recevoir des enfans trouvés : « Si on les recevait, il y en aurait une si grande quantité parce que moult gens feraient moins de difficultés de s'abandonner à pécher quand ils verraient que tels enfans batards seraient nourris davantage et qu'ils n'en auraient pas les charges premières et sollicitudes. » On voit qu'il y a plus de quatre cents ans que la charité publique se trouve aux prises avec ce dilemme : augmenter le nombre des naissances illégitimes en recueillant les enfans trouvés, ou augmenter le nombre des infanticides en refusant les secours aux enfans naturels. Il faut remonter jusqu'à l'an 1188, date de l'ouverture du tour de Marseille, pour rencontrer la première des mesures hospitalières qui ont été prises en faveur des enfans abandonnés. Depuis cette date, leur condition a singulièrement varié entre l'époque où on les forçait à porter le costume incommode et bizarre qui leur a valu le nom d'*Enfans rouges*, sans que ce costume leur assurât toujours l'affectueuse protection qu'il leur garantit dans les pays où cet usage est conservé, en Hollande par exemple, et celle où la convention, dans son langage emphatique, a proclamé tous les bâtards « enfans de la patrie » et les a mis sur le pied des enfans légitimes, non sans leur témoigner

même une certaine prédilection. Aujourd'hui la condition des enfans assistés est régie par le décret du 9 janvier 1811 et par la loi du 5 mai 1869. Entre ces deux documens se placent plusieurs circulaires ministérielles s'abrogeant les unes les autres; plus deux enquêtes, celles de 1849 et de 1860, et quatre ou cinq projets de loi qui n'ont jamais abouti. C'est au milieu de ce chaos qu'il faut se reconnaître, et il n'est pas téméraire de penser qu'un jour prochain viendra où le besoin d'une législation nouvelle se fera sentir. Quoi qu'il en soit, l'état actuel est celui-ci. Le décret de 1811 avait établi trois classes d'enfans : les enfans *trouvés*, les enfans *abandonnés* et les enfans *orphelins*, en faveur desquels il avait créé un véritable droit à l'assistance. Les dépenses d'entretien de ces enfans, qui avant la révolution incombaient aux seigneurs hauts justiciers, étaient réparties entre l'état, qui s'engageait à fournir une subvention annuelle de 4 millions, et les hospices *dépositaires*, qui devaient pourvoir à la dépense sur leurs revenus. Le nombre de ces hospices était limité à un par arrondissement, et chacun d'eux devait ouvrir un *tour* destiné à recevoir les enfans qu'on viendrait y déposer. Tel est le système inauguré par le décret de 1811, dont les dispositions principales n'ont point été formellement abrogées. Ce système a eu un résultat incontestable, celui d'augmenter prodigieusement le nombre des abandons. Le chiffre des enfans assistés, de 62,000 auquel il s'élevait en l'an IX, atteignait 106,000 en 1821 et 131,000 en 1833. En même temps une effroyable mortalité sévissait sur ces petits êtres, et l'humanité, pas plus que l'économie, ne trouvait son compte à l'application du décret de 1811. Il faut reconnaître que ce fut au nom de l'économie que la réaction commença, et qu'on s'inquiéta d'abord de savoir ce que la trop grande facilité des abandons coûtait aux finances publiques avant de se demander ce que les abandons coûtaient aux enfans eux-mêmes. Ce furent les départemens sur lesquels des lois postérieures avaient fait retomber les charges primitivement acceptées par l'état qui réclamèrent les premiers au nom de leur budget obéré. En même temps l'institution des tours trouvait, au point de vue social et économique, des adversaires convaincus dans Jean-Baptiste Say et dans M. de Gérando, auxquels M. de Lamartine s'efforçait de répondre avec plus d'éloquence que d'autorité. Comme l'intérêt financier des départemens se trouvait par extraordinaire d'accord avec les conclusions des économistes, les défenseurs des tours furent vaincus dans la lutte, et chaque année fut marquée par la fermeture de quelque nouveau tour. L'enquête de 1860 n'en a trouvé ouverts que 25, et les conclusions de cette enquête leur ayant porté le dernier coup, ils sont aujourd'hui partout supprimés et remplacés par des bureaux d'admission.

Dans la pratique, on avait inauguré un nouveau système, celui des secours temporaires accordés aux mères d'enfans naturels dont l'indigence était constatée et qui consentaient à conserver leurs enfans. C'est ce système qu'est venu consacrer la loi du 5 mai 1869, en classant au nombre des dépenses des enfans assistés « les secours temporaires destinés à prévenir ou faire cesser l'abandon. » Cette même loi a définitivement exonéré les hospices de la dépense et de la surveillance des enfans assistés, dont elle a fait une dépense et une administration départementale, et elle a posé de nouveau le principe de la contribution de l'état, en lui faisant supporter un cinquième des dépenses faites à l'intérieur de l'hospice et la totalité des dépenses d'inspection et de surveillance.

Si grave que fût cette dernière innovation au point de vue financier, je ne m'y arrêterais pas, si les dispositions de la loi de 1869 n'avaient eu pour résultat de *bureaucratiser* le service des enfans assistés, suivant une expression très juste de M. Husson, l'ancien directeur de l'Assistance publique. Les membres des commissions administratives des hospices, qui n'ont accepté le plus souvent que par esprit de dévoûment leurs fonctions laborieuses, apportaient par cela même dans le service des Enfans-Assistés plus de zèle et de charité que n'en pourra mettre un inspecteur départemental agissant, ajoute M. Husson, sans contrôle sérieux. La tendance de l'inspecteur départemental sera toujours de mériter les éloges de l'administration préfectorale en diminuant à tout prix les charges de son budget, et il ne cessera d'être encouragé dans cette tendance par l'économie des conseils-généraux. Les enfans en souffriront, et dans quelques départemens en ont déjà souffert. Aussi le principe de la part contributive de l'état étant admis, aurait-on dû peut-être proclamer que le service des Enfans-Assistés n'est ni un service municipal, ni un service départemental, mais un service d'intérêt public, dont l'état a le droit d'assumer la direction et de revendiquer les ressources. On est frappé surtout de ce point de vue lorsqu'on songe qu'un des principaux motifs de l'assistance accordée à ces enfans est de diminuer l'effroyable mortalité des enfans nouveau-nés, qui est une des causes de cette dépopulation de la France que M. de Lavergne signalait naguère en termes alarmés. D'après des calculs un peu approximatifs, il est vrai, on estime que, si on pouvait, par des mesures bien entendues, réduire la mortalité des enfans assistés au chiffre relativement peu élevé qu'elle atteint dans certains départemens, on sauverait par an près de 16,000 enfans, soit plus de 300,000 en vingt ans. Le jour où le service des enfans assistés, devenu un grand service public, aurait à sa tête un conseil composé d'hommes éclairés, et emploierait dans les départemens les commissions administratives des hospices comme agens d'exé-

cution, on verrait, j'en suis convaincu, se réaliser des progrès considérables et diminuer cette affligeante mortalité. L'idée peut paraître hardie et choquera les décentralisateurs; mais ce système est en tout cas plus logique que celui en vertu duquel, après avoir dérogé à ce vieux principe du droit coutumier qui fait de toutes les dépenses de bienfaisance une dépense municipale, on s'est arrêté à mi-chemin, et l'on a jeté brusquement ce fardeau sur les épaules du département, la personne la moins charitable, la plus absorbée dans les intérêts matériels qui fut et sera jamais au monde.

Cette innovation n'est rien cependant auprès de celle que la loi de 1869 a consacrée en inscrivant les secours temporaires au nombre des dépenses des enfans assistés, et en donnant par là une sanction implicite à la suppression des tours. Cette question si délicate se trouve donc, de par la loi, résolue en fait aujourd'hui; mais il n'en est pas de même en théorie, et la discussion vient, tout récemment encore, d'être reprise à ce sujet, non sans vivacité et sans éclat, par M. le docteur Brochard, à qui ses travaux sur la mortalité des enfans assistés, inspirés par une courageuse franchise, ont valu le sort le plus divers : d'une part, des récompenses académiques et une couronne civique décernée par la Société d'encouragement au bien, et d'autre part, la perte de son emploi d'inspecteur des crèches à Lyon, une demande en radiation des registres de la Légion d'honneur, repoussée à l'unanimité par la chancellerie, et même des voies de fait de la part de M. l'inspecteur départemental du Rhône. Dans un livre intitulé *la Vérité sur les enfans trouvés*, livre qui a fait quelque bruit, M. le docteur Brochard a soulevé de nouveau la question, et il s'est prononcé avec beaucoup de vivacité contre la suppression des tours. Mais c'est surtout contre le système des secours temporaires que M. le docteur Brochard s'élève avec le plus d'ardeur. Il qualifie ce système de prime à la débauche, et cite bon nombre de circonstances où ces secours n'ont servi, suivant lui, qu'à favoriser l'inconduite de la mère, et sont devenus de la part des filles-mères un véritable objet de spéculation. On ne saurait nier en effet qu'il n'y ait au premier abord quelque chose d'un peu choquant dans le principe même de cette assistance. Quand on sait tout ce que dans un ménage régulier d'ouvriers ou de paysans la prévision de la naissance d'un nouvel enfant entretient de soucis, tout ce que l'achat de la plus modeste layette représente d'économies, tout ce que l'acquittement des mois de nourrice coûte de privations, on ne peut se défendre d'être un peu froissé à la pensée que, si cet enfant était un enfant naturel, il suffirait d'une déclaration dans un bureau et d'une enquête sommaire pour que la dépense de cet enfant incombât presque toute entière, pendant un temps plus ou moins long, à la charge du département. On ré-

pond, il est vrai, à cette objection en disant que des secours peuvent être également accordés à des mères d'enfans légitimes, dont l'indigence serait constatée; mais cette réponse est plus théorique que pratique, car le nombre des départemens qui étendent ainsi leur libéralité est bien petit, et le secours beaucoup plus modique et plus difficile à obtenir. Aussi le bon sens populaire ne s'y trompe pas. On a pu transformer l'appellation primitive de *secours aux filles-mères* en celle de *secours temporaires aux enfans nouveau-nés;* mais on ne peut pas empêcher que le fonctionnaire par l'intermédiaire duquel ce secours est délivré, ne soit désigné dans la langue du peuple sous ce nom trivial et énergique : « le père aux bâtards. » Toutefois ce n'est pas dans cette vivacité d'impression première qu'il faut chercher la solution d'une question aussi délicate; c'est dans les faits, dans les chiffres et dans les résultats que la mesure a produits; nous n'avons qu'à consulter pour cela l'enquête de 1860.

De cette enquête ressortent deux conclusions qui ne sont pas admises toutes deux par le rapporteur de l'enquête, mais qui s'affirment à mes yeux avec une égale évidence. La première, c'est que la suppression des tours a augmenté le nombre des infanticides. Je ne crois pas, malgré les dénégations du rapport, qu'on puisse utilement contester ce fait, en présence de l'augmentation progressive des condamnations pour infanticides, qui de 1828 à 1858 se sont élevées de 92 à 224, et aussi de l'augmentation des poursuites pour ce même crime, qui en 1858 se sont élevées à 691 et n'ont été la plupart arrêtées que faute de preuve certaine. Il y a là un de ces chiffres positifs, indiscutables, avec l'impertinence desquels (comme disait Royer-Collard) il faut compter. Il n'est pas admissible de l'expliquer uniquement, ainsi qu'on s'est efforcé de le faire, par l'augmentation du nombre des agens de la police judiciaire, gendarmes, gardes champêtres et douaniers compris. D'ailleurs ce qui paraît concluant, c'est que, depuis la suppression des derniers tours, le nombre des infanticides a cessé d'augmenter, et qu'il est aujourd'hui stationnaire aux environs de deux cents. C'est donc mal à propos s'obstiner que de contester l'influence de la suppression des tours sur l'augmentation progressive des infanticides, et les adversaires des tours feraient mieux de chercher la justification de cette mesure dans la seconde conclusion de l'enquête : la diminution du nombre des abandons par le moyen des secours temporaires.

La théorie des secours temporaires repose tout entière sur ce fait d'expérience, que sur 100 enfans abandonnés, 70 l'ont été avant qu'ils eussent atteint l'âge d'un an, et sur ces 70, 50 alors qu'ils n'avaient pas encore quinze jours. Partant de cette donnée, on a

pensé que, s'il était possible de prévenir les abandons pendant cette première période d'un jour à un an, on en diminuerait considérablement le nombre total, et que le meilleur moyen de les prévenir était de mettre à la disposition de la mère un secours qui la déchargeât en fait de la majeure partie des dépenses d'entretien de son enfant. De là l'expédient des secours aux filles-mères (c'est bien la dénomination la plus exacte), dont l'idée première se trouve au reste dans le préambule d'un décret par lequel la convention attribuait un secours à l'enfant naturel d'une fille X : « Considérant, disait ce décret, qu'il importe à la régénération des mœurs, à la propagation des vertus et à l'intérêt public d'encourager les mères à remplir elles-mêmes le devoir sacré d'allaiter et de soigner leurs enfans; que tous les enfans appartiennent indistinctement à la société, quelles que soient les circonstances de leur naissance; qu'il importe également d'anéantir les préjugés qui faisaient proscrire ou abandonner, au moment même de leur existence, ceux qui n'étaient pas le fruit d'une union légitime; par ces motifs, etc. »

Longtemps combattu dans son principe, ce mode de secours a fini par triompher dans la pratique des objections qu'on lui opposait, et il a donné et au-delà les résultats qu'on en espérait quant à la diminution du nombre des abandons. En 1833, alors que le système des secours temporaires ne fonctionnait que dans un très petit nombre de départemens, le nombre des enfans à la charge de l'assistance publique était de 130,945. En 1849, alors que ce système était adopté par environ les deux tiers de nos départemens, ce chiffre tombait à 100,719, dont 92,647 élèves des hospices et 8,072 enfans secourus et conservés par leurs mères. En 1859, il descendait à 91,134 enfans, dont 76,530 élèves des hospices et 14,614 enfans secourus. En 1870, il était de 84,378, dont 56,158 élèves des hospices et 28,220 enfans secourus. En 1875, il était de 93,048, dont 65,381 élèves des hospices et 27,667 enfans secourus. Malgré cette légère augmentation, qu'expliquent peut-être en partie les malheurs de la guerre, on ne saurait nier que le système des secours temporaires n'ait considérablement diminué le nombre des abandons, et l'on se trouve en présence de ce dilemme, qu'il faut savoir regarder en face : l'augmentation des infanticides qui résulte de la suppression des tours est-elle compensée par l'avantage qui résulte de la diminution des abandons? C'est bien ainsi que la question se pose, et il ne faudrait pas espérer d'en trouver la solution dans le rétablissement des tours s'alliant avec le maintien des secours temporaires, la nécessité où la mère se trouve placée de se présenter au bureau d'admission étant précisément le moyen de la déterminer à accepter les secours temporaires.

Si cette question ne devait être examinée qu'au point de vue de

la morale abstraite, on comprendrait l'hésitation, bien que, à ce point de vue, la solution ne fût pas à mes yeux un seul instant douteuse. Il faudrait en effet envisager le problème sous toutes ses faces et ne pas oublier que, s'il y a quelque chose d'assurément très regrettable dans l'augmentation d'un crime aussi grand que l'infanticide, d'un autre côté, en déterminant les mères naturelles à conserver leurs enfans, on travaille (quoi qu'en dise M. le docteur Brochard) à la moralisation générale; mais au point de vue social et économique aucune hésitation n'est possible. Il suffit de se rendre compte que, tandis qu'un enfant abandonné demeure à la charge de la fortune publique jusqu'à douze ans, parfois même au-delà, les secours accordés aux mères naturelles ne dépassent presque jamais trois ans. Une considération d'un tout autre ordre est à mon avis plus décisive encore; c'est que la mortalité est beaucoup moins grande chez les enfans d'un jour à un an secourus temporairement que chez ceux élevés par les hospices. La proportion de la mortalité chez les uns n'est que de 29 pour 100, tandis qu'elle est de 57 pour 100 chez les autres. La question de la mortalité des enfans nouveau-nés est pour la France d'une importance telle que cet argument me paraît un des meilleurs qu'on puisse invoquer en faveur du système des secours temporaires. En résumé, ce système paraît donc triompher en pratique des critiques qu'on peut diriger contre lui en théorie. Il est entré profondément dans nos mœurs administratives, et, quelques efforts qu'on fasse, on n'amènera pas les départemens à consentir au rétablissement des tours. Il en est, à vrai dire, des tours, comme de beaucoup d'institutions du passé qui ont eu, en l'absence d'une organisation plus réfléchie, leur utilité et leur raison d'être, dont la suppression est inséparable de certains inconvéniens qu'il est facile de mettre en relief, mais qu'on ne reverra jamais parce que le rétablissement de ces institutions entraînerait des inconvéniens plus grands encore. Laissons donc de côté les controverses théoriques, et voyons comment le service des Enfans-Assistés fonctionne dans le département de la Seine.

II.

Dans un drame populaire qui faisait autrefois couler bien des larmes et dont le principal rôle avait été créé par Mme Dorval, une ouvrière était contrainte par la misère et par l'inconduite de son mari d'abandonner son enfant. Le décor représentait, à la clarté d'un réverbère fumeux, une longue muraille basse, percée de rares fenêtres grillées, et au milieu l'ouverture béante du tour. La pauvre mère s'approchait en chancelant, déposait l'enfant dans la boîte du tour et tirait la sonnette d'une main hésitante. Le tour pivotait brusque-

ment sur lui-même, l'enfant disparaissait, et la mère, après avoir poussé un grand cri, tombait évanouie sur la scène, au milieu de l'émotion du public et des sanglots des femmes, dont quelques-unes connaissaient peut-être ce triste chemin.

Sauf le tour, qui a disparu, ce décor donnerait encore aujourd'hui une idée très exacte de l'ancienne maison des oratoriens qui est devenue l'hospice des Enfans-Assistés. C'est bien cette même muraille basse et longue qui s'élève au numéro 100 de la rue d'Enfer. Quant au tour, il a été remplacé par un bureau d'admission; c'est là que s'opèrent aujourd'hui les abandons, qui se sont élevés en 1875 à 2,106. Si l'on joint à ce chiffre celui de 42 enfans trouvés et 190 orphelins, on arrive à un total de 2,338 enfans rentrant dans la catégorie proprement dite des enfans assistés qui sont tombés en 1875 à la charge du département de la Seine. Le bureau d'admission (1) est installé dans une petite salle claire et froide où un employé se tient nuit et jour. L'enfant est presque toujours apporté par sa mère. Celle-ci est soumise alors à un interrogatoire minutieux, dont les questions, au nombre de plus de trente, sont imprimées à l'avance. Je me suis imposé l'obligation d'assister à ce douloureux spectacle. Après s'être informé de son domicile, de l'état civil de l'enfant, de son père (question à laquelle il n'est presque jamais répondu d'une façon précise), on lui demande : — Pourquoi voulez-vous abandonner votre enfant? — A cette question directe, l'une répond avec cynisme : — Parce que je veux continuer à m'amuser. — L'autre pleure et allègue sa misère. Une troisième parlera de la nécessité où elle est de cacher sa faute, excuse souvent peu sincère. Quelle que soit la réponse de la mère, on s'efforce de la détourner de ce parti désespéré. On lui fait connaître qu'elle ne saura jamais où son enfant aura été placé, qu'elle ne pourra obtenir de ses nouvelles que tous les trois mois et savoir seulement s'il est mort ou vivant. On lui demande ensuite si elle sait qu'elle peut obtenir de l'Assistance publique un secours temporaire, à la charge de conserver son enfant, et, dans le cas où elle l'aurait ignoré, si elle est disposée à solliciter ce secours. Lorsqu'elle a résisté à toutes les exhortations et qu'elle a répondu aux autres questions d'une façon qui paraît satisfaisante, la conviction de l'employé chargé de la réception est faite; l'abandon est inévitable, et l'enquête qui a lieu après la réception de l'enfant n'a pour objet que de s'assurer si la mère a bien son domicile de secours à Paris, et s'il n'y aura pas lieu d'exercer une répétition contre le département

(1) L'hospice des Enfans-Assistés a déjà été décrit par M. Maxime Du Camp dans la *Revue* du 1er septembre 1870. J'aurai parfois l'occasion de me rencontrer avec lui dans le cours de ces études, et je n'ai pas la prétention d'égaler la précision et la vivacité de ses descriptions.

dont elle est originaire. Mais lors même que l'abandon ne paraîtrait pas justifié à l'employé chargé des réceptions, il est de principe que jamais on ne laisse repartir une mère avec son enfant, dans la crainte qu'exaspérée par un refus d'admission elle n'attente à la vie de celui-ci. L'enfant est donc toujours admis en fait, et c'est lorsque les renseignemens fournis par l'enquête ne justifient pas l'abandon qu'on s'efforce de le faire reprendre par la mère.

Des difficultés beaucoup plus grandes sont opposées à l'abandon lorsque l'enfant présenté au bureau d'admission est un enfant légitime. En principe, l'enfant légitime n'est pas admis, à moins que la mère ne soit veuve ou abandonnée de son mari. Le nombre des enfans légitimes ainsi admis pendant l'année 1875 s'est élevé à 84 contre 193 enfans naturels reconnus, et 1,811 non reconnus, ce qui donne pour les enfans naturels non reconnus une proportion de 77 pour 100.

L'abandon des enfans naturels effectué par leurs parens s'opère, on le voit, sans trop de formalités. Des précautions plus minutieuses sont prises pour les abandons opérés par des intermédiaires ou par l'entremise des commissariats de police. Parmi les intermédiaires qui se chargeaient le plus volontiers d'effectuer les abandons se trouvaient autrefois les sages-femmes. Plusieurs de ces femmes avaient fait même de cet office une véritable industrie. Elles suggéraient aux filles-mères qui avaient eu recours à leurs soins la pensée d'abandonner leurs enfans, et se chargeaient, moyennant salaire, de porter le nouveau-né à l'hospice. Parfois, pour triompher des scrupules de la mère, elles l'induisaient en erreur sur les conditions de l'abandon, qu'elles représentaient comme un simple placement provisoire, et les bureaux de l'hospice ont été souvent le théâtre de scènes douloureuses occasionnées par le désespoir de mères qui venaient réclamer leur enfant, déclarant avoir été trompées par la sage-femme à laquelle elles l'avaient confié. Pour éviter le retour de ces abus, on a remis tout récemment en vigueur un arrêté du conseil des Hospices de 1837, qui defend à l'hospice des Enfans-Assistés de recevoir un enfant des mains d'une sage-femme; mais d'autres intermédiaires subsistent, parens, voisins, amis, des mains desquels on reçoit toujours l'enfant, sauf à faire procéder par les visiteurs de l'Assistance publique à une enquête sérieuse sur les causes de l'abandon. On agit de même lorsque l'enfant est arrivé à l'hospice par l'envoi d'un commissaire de police, les commissaires de police étant préoccupés surtout d'éviter les infanticides et ne refusant jamais un abandon. Que l'enfant ait été au reste apporté par sa mère ou par un intermédiaire, la décision de l'employé qui siége au bureau des admissions n'est jamais que provisoire; elle ne devient définitive, et l'enfant n'est immatri-

culé sur les registres des Enfans Assistés qu'après la décision du directeur général de l'Assistance publique, qui statue sur le vu des pièces et sur un rapport rédigé par le directeur de l'hospice. Le va-et-vient de ces pièces s'opère avec une grande rapidité, et souvent une journée entière ne s'écoule pas entre l'admission provisoire d'un enfant et son immatriculation définitive. Pendant ce laps de temps, cet enfant est considéré comme étant l'objet d'une mesure hospitalière dont la dépense, purement municipale, doit rester à la charge du budget de l'Assistance publique (1).

Telles sont les formes qu'on pourrait appeler officielles de l'abandon; mais à côté se présentent certains cas réservés dont le contrôle échappe aux bureaux, et dont l'examen s'opère en dehors et au-dessus d'eux. Que de tristes confidences ont été versées dans l'oreille des différens directeurs de l'hospice ou de la supérieure, qu'on prend souvent comme intermédiaire vis-à-vis d'eux! Aujourd'hui c'est une jeune fille victime d'une séduction dont sa haute situation sociale aurait dû la préserver, et qui veut à tout prix cacher son déshonneur et sa faute. Demain il s'agira d'un enfant né d'une tragédie de famille, dont le père s'est tué fou de remords, dont la mère est devenue idiote, et dont on veut faire disparaître l'origine incestueuse. Pourtant ces espèces demeurent, à tout prendre, assez rares, et c'est, ainsi qu'on peut le supposer, aux classes les moins aisées de la population qu'appartiennent les mères qui abandonnent leurs enfans. Sur la liste des professions les domestiques figurent toujours au premier rang, ce qui souvent n'est pas à l'honneur de la moralité de leurs maîtres; puis viennent les couturières et les journalières, professions que s'attribuent souvent celles qui n'en ont aucune. Quant aux mères qui se sont déclarées sans profession, elles sont en 1875 au nombre de 69.

Lorsqu'un enfant a été reçu au bureau d'admission, une fille de service vient et l'emporte sous les yeux de la mère. C'est peut-être affaire de sentiment, mais j'aimerais mieux qu'une des sœurs fût chargée de ce service, et qu'au seuil même de la maison la charité chrétienne apparût sous sa personnification la plus élevée et la plus douce. L'enfant est conduit dans une salle commune qui s'appelle la Crèche ou la Couche, salle spacieuse, voûtée, éclairée par de larges fenêtres, qui servait autrefois de chapelle aux oratoriens. Cette salle, qui contient 85 petits lits, est en quelque sorte le vesti-

(1) L'Assistance publique est une administration municipale qui a ses ressources propres et qui reçoit une subvention de la ville de Paris; mais elle est chargée du service départemental des Enfans-Assistés, et produit chaque année au département un compte après examen duquel elle est remboursée de ses avances, sauf au département à réclamer ensuite à l'état sa part contributive.

bule de la maison. C'est là que l'enfant attend son immatriculation. Jusqu'à ce qu'elle soit accomplie, jusqu'à ce qu'on ait attaché à son cou le collier formé de dix-sept olives en os qui a remplacé l'ancienne boucle d'oreille et auquel est suspendue une petite plaque de métal où son numéro est gravé, ce numéro est inscrit en gros chiffres sur un carré de papier qui est fixé à ses langes avec une épingle. Ce frêle lien est, pendant une demi-journée, le seul qui rattache encore l'enfant abandonné à sa famille. Qu'un accident se produise et soit maladroitement réparé, que la substitution d'un petit carré de papier à un autre ait lieu par inadvertance, et l'enfant échangera peut-être le peu qu'il possède d'état civil contre celui d'un compagnon d'infortune plus ou moins déshérité que lui; mais aucune négligence de cette nature n'est à craindre avec le personnel dévoué et vigilant de l'hospice des Enfans-Assistés. Je ne parle pas seulement des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, auxquelles est confiée la direction de tous les services de l'hospice et qui sont, là comme ailleurs, toujours égales à elles-mêmes; je parle du personnel, des infirmières et filles de service laïques, qui est ici très supérieur à ce qu'il est dans les autres établissemens hospitaliers. Rien ne laisse à désirer dans les hôpitaux comme la race des infirmières, et en général de toutes celles et de tous ceux qui font dans un esprit mercenaire un service qui a besoin d'être fait dans un esprit de charité. S'il n'en est pas de même des filles de service à l'hospice des Enfans-Assistés, cela tient au soin particulier avec lequel est opéré leur recrutement. On les fait venir presque toutes directement de province, par l'intermédiaire des sœurs et de la supérieure, une de ces femmes de cœur et d'intelligence dont les ordres féminins fournissent si souvent à la charité publique l'indispensable concours. Ces braves filles acceptent avec bonne humeur de faire pour un salaire dérisoire un service plein de rebuts et même de dangers, dont elles se dégoûteraient bien vite, si elles n'étaient soutenues dans leur tâche par l'esprit de religion et de charité, en même temps qu'elles sont encouragées par l'affection maternelle des sœurs, chez lesquelles elles retrouvent presque toujours des *payses*. Il est vrai qu'on les maintient dans une ignorance factice des conditions de la vie parisienne en leur faisant mener une existence en quelque façon claustrale : elles ne sortent presque jamais et toujours accompagnées, ce qui les préserve en particulier des tentations qu'étale devant leurs yeux la Closerie des Lilas, dont les bosquets artificiels s'ouvrent à peu de distance de l'hospice des Enfans-Assistés. Le soin des enfans est leur unique pensée, et elles y apportent un dévoûment qui va jusqu'à l'imprudence. « J'ai dû, me disait le directeur, me mettre une fois en co-

lère contre une fille d'infirmerie qui s'obstinait à promener dans ses bras un enfant moribond, atteint d'une petite vérole confluente, dont elle appuyait contre sa joue la figure tuméfiée. »

L'infirmerie joue malheureusement un grand rôle dans la vie des enfans abandonnés, qui viennent souvent au monde scrofuleux, rachitiques ou déjà travaillés par des maladies héréditaires. Aussi beaucoup ne font-ils que traverser la crèche pour être portés immédiatement à l'infirmerie, qui constitue un service commun pour les garçons et pour les filles. L'emplacement et l'organisation de l'infirmerie ne satisfont pas aux conditions d'une bonne hygiène en raison du peu d'élévation des plafonds et du défaut d'aération. Les médecins se plaignent aussi de ce que le nombre des infirmières n'est pas assez grand, ce qui, entre autres inconvéniens, prolonge le séjour des enfans au lit, non sans détriment pour leur santé. Pour remédier à cette insuffisance (au moins en ce qui concerne les plus jeunes), on les étale au nombre de 8 à 10 sur une sorte de lit de camp, à quelque distance du feu; on les recouvre presque entièrement d'un drap très mince, et on les laisse là pendant quelques heures. Comme ils finissent presque tous, après avoir pleuré plus ou moins longtemps, par s'endormir, ce n'est guère qu'en soulevant le drap que le visiteur s'aperçoit de leur existence. Je ne connais pas de spectacle plus attristant que celui de cette lignée d'enfans malades et silencieux sous une sorte de suaire; rien ne donne un pressentiment plus douloureux de l'isolement qui les attend dans la vie.

L'infirmerie est divisée en deux parties : l'une réservée aux affections médicales, l'autre aux affections chirurgicales. Dans la classe de ces dernières affections, on range les ophthalmies, maladie très fréquente chez les enfans dont le tempérament est malsain. Beaucoup de ces petits êtres sont couchés solitaires avec un bandeau sur les yeux, et le traitement qu'on leur fait subir ne les préserve souvent pas du bandeau plus épais encore qui s'étend à tout jamais sur leur vue. Cette maladie est aussi très contagieuse, et les soins qu'elle nécessite très périlleux. Il suffit qu'une goutte d'humeur purulente tombe dans l'œil de l'infirmière, religieuse ou laïque, qui tient l'enfant dans ses bras pour que la perte ou tout au moins l'affaiblissement de la vue puisse en résulter pour elle. De pareils cas d'infection ne sont pas rares, ainsi que ceux de contamination des nourrices par des enfans atteints de maladies héréditaires. L'administration encourt dans ce cas, au point de vue moral, une responsabilité incontestable, et bien qu'une jurisprudence rigoureuse ait refusé de consacrer cette responsabilité par une sanction pécuniaire, j'aime à croire qu'on continuera à ne pas la méconnaître.

Un grand principe domine l'administration intérieure de l'hospice des Enfans-Assistés : c'est que l'hospice n'est jamais qu'un lieu de dépôt. Tous les efforts sont combinés pour abréger autant que possible le séjour des enfans, qui est à la fois une cause de dépenses et une cause de mortalité. De grands progrès ont été réalisés sous ce rapport, et grâce à un système inauguré sous la surveillance du directeur habile et dévoué qui est depuis un an à la tête de l'hospice des Enfans-Assistés, la durée moyenne du séjour des enfans à l'hospice est tombée à 76/100es de journée. Il est impossible d'aller plus vite. Aussi la population journalière de l'hospice se maintiendrait-elle à un chiffre peu élevé, si cette population ne s'accroissait encore d'un grand nombre d'enfans qui y séjournent à divers titres pendant un temps plus ou moins long et dont il faut dire un mot.

Parmi ces enfans figurent d'abord ceux dont les pères et mères sont malades à l'hospice ou détenus en prison. Ces enfans ne sont point à la vérité compris dans les trois catégories d'enfans assistés que prévoit le décret de 1811, et ils ne sont l'objet que d'une mesure hospitalière. Aussi les dépenses dont leur séjour à l'hospice est l'occasion ne tombent-elles point à la charge du budget départemental, mais demeurent au compte de l'Assistance publique. Ce n'est que dans le cas où soit la maladie, soit la condamnation des parens dure plus de six mois, qu'ils sont considérés comme abandonnés en fait, et immatriculés au nombre des enfans assistés pour être placés à la campagne. Le séjour de ces enfans à l'hospice n'excède donc pas six mois, mais la durée de ce séjour est encore assez longue; et bien qu'ils soient l'objet de très bons soins, bien qu'une école leur soit ouverte, où ils apprennent parfois plus en quelques mois qu'ils n'en savaient avant d'entrer, cependant ces enfans accumulés les uns sur les autres se trouvent dans des conditions hygiéniques peu satisfaisantes. On s'est donc préoccupé de leur situation, et l'on a proposé de construire pour eux, sur les terrains dépendant de l'hospice de Bicêtre, un établissement spécial où ils vivraient en bon air et seraient employés aux travaux du jardinage. Ce projet, dont le principe paraissait avoir été agréé par le conseil municipal, n'a pas encore été mis à exécution; il est à désirer qu'il ne soit pas abandonné.

Parmi les enfans placés ainsi en *dépôt provisoire* (c'est l'expression administrative), il s'en trouve aussi un certain nombre qui ont été arrêtés en état de vagabondage, et que la Préfecture de police serait en droit de livrer à la justice, si elle ne répugnait à user de prime abord, vis-à-vis d'eux, de cette mesure rigoureuse. Elle préfère se livrer à des recherches pour découvrir le domicile de leurs parens et user de son influence pour les déterminer à réclamer leurs enfans, qui souvent ont lassé leur patience. Lorsque le temps que

durent ces recherches ou ces négociations se prolonge, ces enfans ne sauraient rester au dépôt de la Préfecture. Ils sont envoyés à l'hospice des Enfans-Assistés, à l'état de dépôt provisoire, et ne sont régulièrement immatriculés que si leurs parens n'ont pu être découverts ou s'ils ont refusé de les reprendre. Nous les retrouverons lorsque nous nous occuperons du vagabondage et de la mendicité des enfans à Paris.

Enfin la population journalière de l'hospice se compose d'un certain nombre d'enfans, ceux-là définitivement immatriculés au nombre des enfans assistés, et qui, traversant de nouveau, pour une raison ou pour une autre, l'hospice où ils ont été autrefois déposés, y font un séjour plus ou moins long. Il y a d'abord les enfans en bas âge, qui sont rapportés ou apportés pour la première fois à l'hospice à ce moment toujours périlleux où l'on change le procédé de leur nutrition, et qui séjournent quelques jours en commun dans un quartier assez mal disposé, dit *quartier des sevrés*. « C'est ici le quartier des larmes, » me disait la supérieure. Assis en effet dans des petites chaises, où ils sont retenus par un barreau de bois, ces enfans pleurent presque toute la journée, les uns bruyamment, les autres en silence, et ne prêtent qu'une attention distraite aux efforts qu'on fait pour les amuser à l'aide de quelques jouets. Leurs regards errans semblent chercher un visage ami; on dirait qu'ils sentent vaguement leur solitude et qu'ils font pour la première fois connaissance avec les tristesses de l'abandon.

Viennent ensuite des enfans de tous les âges, filles et garçons, qui font à l'hospice un séjour de quelques jours, attendant le plus souvent qu'on les envoie dans une résidence nouvelle. Deux grandes ailes, qui ont été annexées à l'ancienne maison des oratoriens, l'une pour les filles, l'autre pour les garçons, leur sont affectées. Ils séjournent dans des dortoirs spacieux, dans de vastes salles et dans des jardins où l'on s'efforce de les utiliser à quelque travail. On se préoccupe toujours, pour des raisons d'économie, de diminuer la durée de leur séjour à l'hospice. Cependant, lorsque le moment de leur passage au travers de l'hospice coïncidait avec l'époque de leur instruction religieuse, qui se trouvait par là même forcément interrompue, l'habitude s'était introduite de les garder à l'hospice pendant le temps nécessaire pour compléter cette instruction et pour leur faire faire leur première communion. Mais ce mode de procéder n'a pas eu l'heur de plaire au rapporteur chargé par le conseil-général de la Seine d'examiner le budget des enfans assistés. « Si l'administration veut continuer, dit M. le docteur Clémenceau dans son rapport, à imposer à nos élèves les pratiques d'une religion officielle, il faut qu'elle le fasse à meilleur marché. Si *l'opération* de la première communion est jugée nécessaire, il faut qu'elle se

fasse à la campagne, où elle doit être aussi efficace et où elle a l'avantage d'être moins dispendieuse. » Il est regrettable d'avoir à dire qu'on a cru devoir céder devant cette injonction, et qu'aujourd'hui on ne conserve plus les élèves de passage à l'hospice jusqu'au moment de leur première communion, non sans détriment peut-être pour leur instruction religieuse.

Parmi les enfans qui séjournaient à l'hospice pendant un temps assez long, se trouvaient aussi, il n'y a pas bien longtemps, un certain nombre de jeunes filles dont la conduite avait donné lieu à des plaintes de la part des familles auxquelles elles avaient été confiées. On les retenait pendant un ou plusieurs mois, suivant les circonstances, dans une sorte de disciplinaire situé dans un quartier à part de la maison. Cette correction paternelle, exercée par l'administration elle-même, pouvait avoir pour quelques-unes de ces jeunes filles l'avantage de leur éviter un jour la triste connaissance de nos maisons de correction. Il est regrettable également que, pour des raisons d'économie, ce disciplinaire ait été supprimé.

L'économie, tel est maintenant le grand mot du service, depuis qu'il est devenu un service départemental. Telle est la considération qui domine le rapport, très consciencieusement fait du reste, de M. le docteur Clémenceau, et à laquelle toutes les autres préoccupations, sauf peut-être les préoccupations hygiéniques, sont sacrifiées. Les dépenses faites à l'intérieur de l'hospice, et qu'on appelle à cause de cela *dépenses intérieures*, ne sont cependant pas très considérables. Pour une population dont le mouvement a été en 1875 de 3,225 (1), cette dépense s'est élevée à 128,423 francs 13 centimes. Le chiffre demandé pour 1877 est de 123,000 francs, et sera largement compensé par les revenus des fondations faites en faveur des enfans assistés, qui s'élèvent à 182,908 francs, d'après les travaux de la commission qui a été chargée d'établir la fortune des enfans assistés. L'état sera même déchargé en 1876 de sa part contributive du cinquième, car malgré les réclamations du département,

(1) Ce chiffre de 3,225 se décompose ainsi :

Enfans présens à l'hospice au 1er janvier....	trouvés	»	97
	abandonnés	73	
	orphelins	24	
Admissions effectuées pendant l'année.....	trouvés	42	2,338
	abandonnés	2,106	
	orphelins	190	
Réintégrations pour causes diverses.....			790
		Total....	3,225

Les enfans déposés provisoirement demeurant à la charge de l'Assistance publique, ne sont point compris dans ces chiffres. Leur nombre s'est élevé en 1875 à 3,748; 2,166 ont été rendus à leurs parens ou à la préfecture, 319 sont sortis *pour des causes diverses*, 1,263 ont été immatriculés comme enfans abandonnés.

la part de l'état n'est établie qu'après la balance des recettes et des dépenses intérieures. Ce n'est donc pas cette branche du service qui fait peser de lourdes charges sur le budget départemental, et toute nouvelle réduction de dépenses qu'on se proposerait d'obtenir ne pourrait de ce côté être achetée qu'au prix d'une désorganisation du service.

III.

L'hospice n'étant qu'un lieu de passage, ce sont les dépenses occasionnées par le placement des enfans à l'extérieur qui constituent la presque totalité des frais du service des enfans assistés. Si depuis longtemps on est d'accord que l'éducation en commun dans un hospice et dans une grande ville est essentiellement défavorable aux enfans, on a discuté beaucoup sur le meilleur mode de traitement auquel il convenait de les soumettre. Un procédé qui a obtenu pendant un temps beaucoup de faveur était celui des colonies agricoles. La pensée très juste qu'il importait de soustraire ces enfans à l'influence des grandes villes et de les attacher à la terre, avait inspiré à des personnes charitables, peut-être aussi à des spéculateurs la pensée de fonder à la campagne des établissemens où l'on solliciterait l'envoi d'enfans appartenant à la catégorie des enfans assistés, et où ils seraient employés aux travaux agricoles. L'enquête de 1860 a constaté l'insuccès presque général de ces établissemens, dont le nombre s'élevait dans toute la France à dix-huit, et celui plus grand encore des colonies situées en Algérie, qui avaient été fondées cependant avec tous les avantages du patronage et des subventions officielles. Au bout de quelques années, le fondateur même de ces colonies, le père Brumauld, dans un rapport très sincère adressé à l'empereur, déclarait avoir *fait fausse route*, et un directeur d'hospice interrogé sur les résultats que donnait en général l'éducation dans les colonies agricoles pouvait répondre avec vérité : un seul, l'évasion. Aussi ce système d'éducation a-t-il été avantageusement remplacé par celui du placement à la campagne chez des familles de cultivateurs qu'on appelle des *nourriciers*. C'est le système usité aujourd'hui pour les enfans assistés du département de la Seine qui, au nombre de 26,508, sont aujourd'hui tous placés à la campagne et répartis entre quatorze départemens (1).

L'enfant, s'il est encore en bas âge, est d'abord placé en nourrice. L'administration de l'Assistance publique apporte un grand

(1) Ces quatorze départemens sont les suivans : Aisne, Allier, Côte-d'Or, Cher, Ille-et-Vilaine, Loir-et-Cher, Nièvre, Nord, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire, Sarthe, Somme, Yonne.

soin et un grand scrupule dans le choix des nourrices, qui doivent satisfaire à la fois à des conditions d'hygiène et à des conditions de moralité. Elles sont recrutées dans onze des quatorze départemens dont je viens de parler, qui sont divisés eux-mêmes en circonscriptions plus ou moins étendues. A la tête de chacune de ces circonscriptions est un sous-inspecteur départemental, par les soins duquel s'opère le recrutement des nourrices, et qui lui-même est assisté dans cette tâche par un médecin. Lorsque chacune des nourrices qui ont été envoyées à Paris par convois et sous la surveillance d'une *meneuse* revient avec un enfant, cet enfant doit être visité fréquemment par le sous-inspecteur, et des instructions récentes enjoignent même au médecin attaché au service de la circonscription de lui rendre visite, pendant qu'il est encore en bas âge, au moins une fois par mois. Grande est la difficulté de déshabituer ces femmes des pratiques absurdes qui sont parfois en usage dans la campagne à l'endroit des enfans nouveau-nés, et d'exercer sur elles une surveillance assez active pour qu'elles donnent à ces enfans, auxquels elles n'ont pas encore eu le temps de s'attacher, les soins nécessaires. Ajoutez à ces chances de mortalité celles que ces enfans apportent avec eux en naissant et qui résultent de la misère où ils ont été engendrés et des maladies constitutionnelles dont ils ont souvent recueilli l'héritage. Aussi, d'après l'enquête de 1860, la mortalité, sur la généralité des enfans assistés d'un jour à un an, s'élevait-elle dans toute la France à la proportion de 50,04 pour 100, et dans le département de la Seine à 49,84 pour 100. Depuis cette date, de sérieux efforts ont été faits pour abaisser cette mortalité. Quels résultats ont été obtenus dans l'ensemble de la France? Les documens d'ensemble manquent pour l'apprécier; mais pour les enfans du département de la Seine ces efforts n'ont point été infructueux. Leur mortalité, d'après un chiffre qui ne présente peut-être pas, il est vrai, un caractère de certitude absolue, serait descendue aujourd'hui aux environs de 30 pour 100.

Ce chiffre est encore élevé, et assurément on ne saurait faire trop d'efforts pour le diminuer. Est-il équitable cependant, ainsi que l'a fait M. Brochard, de chercher dans la comparaison avec les peuples étrangers la preuve de l'infériorité de la France et d'opposer à ce chiffre le chiffre de 18 pour 100, qui serait celui de la mortalité des enfans recueillis par la Maison-Impériale de Moscou? C'est dans le compte-rendu publié par cette maison en 1871 que M. le docteur Brochard dit avoir relevé ce chiffre; mais il a manifestement commis une erreur qui a consisté à ne considérer que la mortalité des enfans à l'intérieur de l'hospice de Moscou où leur séjour est de courte durée, en négligeant totalement leur mortalité à l'extérieur. Or cette mortalité s'est élevée en cette même année 1871 à 61,69

pour 100. D'après le dernier compte-rendu publié en 1874, la mortalité pour les enfans d'un jour à un an, à l'intérieur et à l'extérieur de l'hospice, s'est même élevée à 74 pour 100 (1). On voit combien il faut procéder avec prudence dans ces comparaisons, puisqu'un homme de l'expérience de M. Brochard a pu s'y tromper. On doit sans doute chercher à améliorer notre service, mais ce serait une erreur de croire que les peuples étrangers soient arrivés à des résultats beaucoup plus satisfaisans que les nôtres.

Il est presque superflu de dire que les soins que donnent aux enfans assistés les familles des nourriciers ne sont point gratuits et qu'ils reçoivent une juste rémunération. La pension que l'Assistance publique paie pour ces enfans, et qui varie suivant leur âge, variait autrefois également, suivant qu'il s'agissait d'un orphelin ou d'un enfant abandonné. Ce n'est que tout récemment que, sur la proposition du directeur de l'Assistance publique, le conseil-général a fait cesser cette injuste inégalité et élevé la pension des orphelins au taux de la pension des enfans abandonnés. Cette pension s'abaisse progressivement de la somme de 18 francs par mois, qui est payée pour les enfans d'un jour à un an, à la somme de 6 francs, qui est payée pour les enfans de neuf à douze ans. A partir de douze ans, l'Assistance publique ne paie plus rien pour ses pupilles, dont le travail est censé compenser l'entretien. Ils passent alors dans la catégorie dite des *élèves hors pension*, mais ils n'en demeurent pas moins jusqu'à leur majorité sous la surveillance et la tutelle légale de l'Assistance publique. Cette tutelle impose à l'Assistance publique l'obligation de payer une pension extraordinaire pour les enfans qui sont réduits par quelque infirmité à l'impossibilité de gagner leur vie. Cette obligation légale s'arrête lorsque l'enfant a atteint l'âge de vingt et un ans; mais des considérations d'humanité déterminent toujours la continuation de cette pension extraordinaire, qui cesse alors de figurer au budget départemental pour retomber sur celui de l'Assistance publique. Ajoutons enfin, pour être complet, que l'Assistance publique fournit aux nourriciers des *vêtures* qui étaient autrefois au nombre de onze et qui ont été portées depuis peu jusqu'à douze.

Lorsque l'enfant assisté continue d'être élevé par la famille de la femme qui l'a nourri, sa condition, triste encore à raison du préjugé qui pèse sur lui dans les campagnes, n'est point cependant trop malheureuse. Un lien assez étroit, qui devient parfois aussi fort que le lien du sang, s'établit généralement entre lui et sa mère

(1) Voici les chiffres exacts tels que je les relève page 26 du compte-rendu de 1874 :

Admissions.	Mortalité intérieure.	Mortalité extérieure.	Proportion pour 100 des 2 catégories.
43,975	11,128	21,660	74,10

nourrice. Il grandit avec les enfans de la maison, il est associé à leur existence, à leurs jeux, à leurs peines, à leurs travaux, et le *petit Parisien* finit par être considéré comme étant en quelque sorte de la famille. Le traitement auquel sont soumis ces enfans et l'éducation qu'on leur donne sont au reste l'objet d'une surveillance assez exacte de la part des sous-inspecteurs départementaux et des inspecteurs. Cette surveillance n'est point inefficace, et l'on obtient que ces enfans vivent de la même vie que les enfans légitimes, au milieu desquels ils sont élevés. Là où les parens envoient régulièrement leurs enfans à l'école, les *petits Parisiens* y sont envoyés régulièrement; là où l'école n'est pas très en honneur, ils n'y sont guère envoyés moins fréquemment que leurs compagnons d'âge, et ces mœurs publiques de la commune paraissent avoir sur l'éducation donnée à ces enfans beaucoup plus d'influence que la prime, assez modique il est vrai, allouée aux nourriciers dont les élèves fréquentent l'école. Quant à l'instruction religieuse, pour laquelle une prime un peu supérieure est également accordée, elle est donnée très régulièrement aux enfans assistés, et il est heureusement presque sans exemple que leurs nourriciers ne leur fassent pas faire leur première communion. Cette différence contrarie vivement M. le docteur Clémenceau, qui veut mal de mort à la première communion. Puisse son irritation s'apaiser à la pensée que cette différence ne s'explique pas seulement par l'importance plus grande attachée dans nos campagnes à l'instruction religieuse qu'à l'instruction primaire, mais aussi par ce fait, que les catéchismes, ne durant que deux ans et ayant toujours lieu l'hiver, peuvent être fréquentés par les enfans au prix de moindres sacrifices pour les parens.

Moins heureuse est la destinée des enfans qui pour une raison quelconque ont dû être retirés aux nourriciers qui avaient pris soin de leurs premières années. Lorsque ce passage d'une famille à une autre a été opéré pendant leur bas âge, les liens d'une certaine tendresse peuvent encore les rattacher à leurs nouveaux nourriciers; mais lorsque c'est vers l'âge de dix ans à douze ans que ce changement a lieu, ils sont considérés dans la famille nouvelle où ils entrent comme de petits serviteurs, et font connaissance de bonne heure avec les rudesses de la domesticité rurale. Ils sont employés comme gardeurs d'oies, conducteurs de vaches, *compagnons*, etc., sans qu'au retour d'une longue journée passée dans les champs une parole de tendresse les accueille jamais au foyer. A partir de douze ans, beaucoup sont placés aussi en apprentissage, si leur famille nourricière n'a pas d'intérêt à les employer. L'administration intervient aujourd'hui dans la rédaction de ces contrats d'apprentissage, qui étaient jusqu'à présent verbaux, mais qui à l'a-

venir seront rédigés par écrit sous la surveillance des sous-inspecteurs. Une somme sera prélevée sur le salaire convenu, déduction faite des frais d'entretien personnel, et versée à la caisse d'épargne au nom de l'enfant. On s'efforce de lui créer ainsi un petit pécule dont la première mise de fonds est parfois une somme de 50 francs allouée à titre de récompense au nourricier qui a élevé un enfant jusqu'à l'âge de douze ans, et qui est presque toujours abandonné par lui au profit de l'enfant. Les professions auxquelles sont destinés les élèves de l'assistance publique sont généralement des professions manuelles ou agricoles. Cependant, si quelque enfant dénote une intelligence ou des dispositions particulières, on s'efforce de lui ouvrir l'accès d'une carrière libérale, et on applique aux frais de son éducation le produit de certaines fondations. Plusieurs élèves de l'assistance publique ont pu entrer ainsi dans l'enseignement primaire, dans les pharmacies des hôpitaux, et l'un même au séminaire.

Quelle est, en résumé, et c'est là que je voulais en venir, l'existence qui attend les enfans assistés du département de la Seine? Il faut se garder à ce sujet de toute illusion en bien comme en mal. Quoi qu'on fasse, cette existence sera toujours triste. Sans doute on pourra citer l'exemple de tel ou tel enfant qui aura fini par trouver une famille véritable dans sa famille adoptive, qui aura épousé son frère ou sa sœur de lait, ou qui aura été choisi par ses nourriciers comme légataire universel. On pourra citer aussi des exemples du dévoûment et de l'affection de certains nourriciers pour leurs élèves. J'ai moi-même été témoin et confident du désespoir d'une femme à laquelle l'Assistance publique avait cru devoir, à la suite de revers de fortune, retirer son pupille, et qui ne pouvait obtenir même de ses nouvelles, comme si elle eût été sa mère et l'eût volontairement abandonné. Mais ce ne sont là que des exceptions, et il ne faut pas se dissimuler que l'avenir qui attend le plus grand nombre de ces enfans n'est pas très riant. Ce serait cependant tomber dans un excès opposé que de les croire fatalement voués à une vie de misère et d'inconduite. C'est une opinion généralement répandue que les élèves de nos hospices, garçons et filles, vont en grand nombre les uns grossir la population des établissemens pénitentiaires, et les autres allonger les registres de la prostitution. Il y a là une exagération que les résultats de l'enquête de 1860 auraient dû en partie détruire. Sur 52,595 détenus que renfermaient en 1860 les établissemens pénitentiaires de toute nature, 1,206 seulement étaient d'anciens élèves des hospices, ce qui donne la proportion assez faible de 2,23 pour 100. En ce qui concerne les élèves des hospices inscrites sur les registres de la prostitution, leur nombre s'élevait (autant qu'un pareil relevé peut présenter de certitude) à

537 sur 14,211, soit une proportion de 3,77 pour 100. Enfin, dans son curieux ouvrage sur *la Prostitution à Paris*, M. Lecour relevait il y a quelques années 77 élèves des hospices sur 3,726 filles inscrites. D'un autre côté un mode de calcul, il est vrai très arbitraire et approximatif, donne la proportion de 1 détenu sur 348 enfans assistés, tandis que la moyenne est de 1 sur 693 pour le total de la population. Le même calcul donne une fille inscrite sur 366 enfans assistés, tandis que la proportion, pour la population agricole est de 1 sur 1,200. Il n'est pas étonnant que l'absence d'une véritable éducation de famille conduise un assez grand nombre d'enfans assistés au crime et à l'inconduite; mais, si le mal existe, il ne faut cependant pas le grossir, ni faire aux élèves des hospices une réputation plus mauvaise qu'ils ne méritent.

En regard des pupilles de l'Assistance publique qui font cette triste fin, mettons tout de suite ceux qui, plus heureux, sont réclamés par leurs parens avant leur majorité. Le nombre des retraits s'est élevé en 1875 à 566, ce qui est à peu près le chiffre des années précédentes, sauf l'année 1872, où le chiffre des retraits s'est élevé à 783, à raison du grand nombre d'abandons effectués pendant le siége de Paris. L'Assistance publique a mis une certaine rigueur à poursuivre contre les parens le remboursement des frais occasionnés par les enfans retirés. Ces remboursemens se sont élevés en une année de la somme de 2,699 francs à celle de 24,804. L'administration, en exigeant ces remboursemens, ne poursuit pas seulement un but d'économie; elle veut aussi détruire cette idée encore trop répandue dans les classes inférieures que l'abandon d'un enfant équivaut à un placement gratuit et temporaire aux frais de l'état. Toutes les demandes de retrait ne sont point au reste accueillies par l'administration, et elle en rejette annuellement un certain nombre, les unes parce que la famille ne lui paraît pas présenter des garanties suffisantes de moralité, les autres parce qu'elles semblent surtout dictées par une pensée de lucre et de spéculation sur l'enfant. Lorsque l'enfant paraît très attaché à ses nourriciers, on remet parfois à sa décision l'option entre sa famille naturelle et sa famille adoptive. L'intention est humaine sans doute, mais n'est-ce pas soumettre à une épreuve trop cruelle l'âme débile d'un enfant, obligé de résoudre ainsi à lui seul un des plus redoutables problèmes qui puissent se poser devant une conscience humaine : le choix entre les devoirs de la reconnaissance et ceux de la famille? Il ne faut pas croire en effet que la perspective de retourner auprès de leurs parens cause à tous ces enfans une joie égale. Visitant un jour l'hospice de la rue d'Enfer, j'aperçus dans un coin une jeune fille de douze ou treize ans qui pleurait silencieusement. Comme je lui demandais la cause de son chagrin, elle

éclata en sanglots bruyans et me dit avec un fort accent du Morvan : « C'est parce que mes parens vont venir me *quérir*. » Cette répulsion instinctive d'une enfant pour la mère qui l'a abandonnée n'est-elle pas le plus cruel des châtimens?

Mentionnons enfin, pour avoir examiné sous toutes ses faces l'avenir qui attend les enfans assistés, le fait assez fréquent de demandes d'adoption adressées à l'Assistance publique. Ces demandes émanent le plus souvent de ménages sans enfans, qui cherchent dans cette paternité fictive la consolation d'un regret cuisant. Ce sont généralement des petites filles de un à trois ans, d'un extérieur agréable et d'une bonne santé, qui en forment l'objet. Ces demandes sont instruites avec beaucoup de soin, et lorsque les pétitionnaires présentent des garanties suffisantes, il leur est toujours donné suite, autant dans l'intérêt de l'administration, qui réalise ainsi une économie, que dans l'intérêt des enfans, devant lesquels s'ouvre ainsi la perspective d'une existence inattendue. Par une précaution très sage, l'administration ne donne jamais en adoption que des orphelins. Il y a quelques années, les parens naturels d'une petite fille donnée en adoption avaient fini par découvrir sa retraite et se livrèrent à un odieux chantage auprès des parens adoptifs, auxquels ils ne laissaient plus un moment de repos. Grâce au parti prudent adopté par l'administration, cette situation douloureuse ne pourrait plus se reproduire aujourd'hui.

Parmi les dépenses de toute nature que supporte le budget des dépenses extérieures, et qui se sont élevées à 3,228,638 fr. 43 c., figurent les secours pour prévenir les abandons. J'ai exposé dans la première partie de ce travail la théorie de ce mode d'assistance, les objections qu'on peut lui opposer en principe, les avantages incontestables qu'il présente dans la pratique. Je n'ai donc plus qu'à en faire saisir brièvement le mécanisme dans le département de la Seine. L'instruction rédigée en 1860 sur le service des enfans assistés porte (art. 7) : « Des secours pourront être accordés aux enfans naturels reconnus légalement, ainsi qu'aux enfans légitimes dont l'abandon serait imminent, lorsque les mères les allaiteront elles-mêmes ou continueront à en prendre soin. » C'est pour sauver le principe qu'il est fait ici mention des enfans légitimes. En réalité, la totalité du crédit porté au budget départemental pour prévenir les abandons passe en secours aux filles-mères, et si les mères légitimes chargées de famille obtiennent aussi des secours, ce sont des secours municipaux distribués avec plus de parcimonie et moins de régularité. La somme dépensée en secours en 1875 a été de 357,218 francs et s'est répartie entre 7,900 enfans. En 1874, la somme dépensée s'était élevée à 626,379 francs, dépassant de près de 300,000 francs le crédit al-

loué par le conseil-général, et avait été répartie entre 38,962 enfans. Malgré une réduction aussi importante dans le chiffre des secours, le nombre des abandons ne s'est élevé qu'à 2,106, en décroissance de 800 sur le chiffre de l'année 1874. Pour trouver un chiffre d'abandon aussi faible, il faut remonter jusqu'à l'année 1725, c'est-à-dire à une époque où la population de Paris n'excédait pas 600,000 habitans. L'explication de cette singularité apparente est dans l'effroyable désordre qui s'était introduit depuis plusieurs années dans la distribution des secours, dont la majeure partie allait à une toute autre destination que celle de secourir les filles-mères. Aussi est-ce avec raison que M. le rapporteur du conseil-général a traité de fantastique ce chiffre de 38,962 enfans entre lesquels les secours auraient été distribués. Une enquête vigoureusement conduite par l'administration préfectorale a amené la découverte de ces malversations, dont les auteurs ont eu à répondre de leur conduite devant la justice. Contenue dans des limites plus étroites et surveillée avec plus de soin dans sa répartition, la somme des secours distribués en 1875 n'a point produit des résultats moins fructueux. Cette répartition est en elle-même une opération très délicate. Elle est effectuée par l'intermédiaire du bureau des Enfans-Assistés, qui lui-même se renseigne par le moyen des visiteurs de l'Assistance publique. Il faut à la fois ne pas être dupe d'une misère affectée, ne pas se montrer non plus d'une exigence trop rigoureuse, et savoir à propos tantôt ouvrir et tantôt fermer les yeux. Aussi une grande latitude doit-elle être laissée aux distributeurs, et ce serait une erreur que de vouloir, ainsi qu'on l'a proposé, les renfermer dans des catégories étroites. Parfois un minime secours, qui aura surtout le caractère d'un encouragement moral, suffira pour déterminer une mère à conserver son enfant; parfois au contraire il faudra, pour prévenir l'abandon, que le secours soit assez considérable et fréquemment renouvelé. C'est là une question d'appréciation qu'il faut laisser à l'expérience des distributeurs; mais le contrôle au point de vue financier doit être sérieux, et il faut avoir au moins la certitude que la totalité du crédit ouvert profite à ceux auxquels il est destiné.

Les secours destinés à prévenir les abandons affectent trois formes différentes. Il y a d'abord le secours en argent, délivré directement aux filles-mères qui conservent et allaitent elles-mêmes leur enfant. C'est cette forme de secours qu'il faut tendre à multiplier, car l'expérience a établi que la mortalité pour les enfans élevés par leur mère est beaucoup moindre que pour ceux placés en nourrice, même par les soins de l'Assistance publique. Ces secours se divisent en secours uniques, qui varient de 5 à 20 francs, et secours mensuels, qui varient de 10 à 30 francs par mois, et sont conti-

nués, suivant les circonstances, pendant un temps plus ou moins long, qui n'excède généralement pas dix mois. On tend avec raison à augmenter les secours mensuels et à diminuer les secours uniques, qui ont cependant aussi leur utilité. La somme des secours en argent s'est élevée en 1875 à 128,366 francs, dont 95,923 francs dépensés en secours uniques et 32,443 dépensés en secours mensuels. Aux uns et aux autres, on ajoute presque toujours le don d'une layette.

Lorsque la mère se refuse à nourrir son enfant ou lorsqu'elle n'est pas en état de le faire, le secours prend alors la forme d'un bon de nourrice, qui est tantôt valable pour dix mois, et représente alors la valeur d'un secours de 215 francs, tantôt pour un mois, et représente alors la valeur d'un secours de 35 francs. Ces bons étaient autrefois valables, soit sur des bureaux particuliers, soit sur la direction municipale des nourrices. Cette dernière institution, qui n'avait pas donné de bons résultats, vient d'être supprimée, et ce service va devenir un service départemental. La condition des enfans ainsi placés en nourrice est la moins favorable. D'abord leurs chances de vivre sont beaucoup moins grandes; la proportion de la mortalité s'élève pour eux jusqu'à près de 50 pour 100, tandis qu'elle ne dépasse pas 30 pour 100 pour ceux conservés à domicile. Souvent aussi il arrive qu'ils sont abandonnés par leur mère, soit que celle-ci disparaisse sans laisser de ses nouvelles, soit qu'elle se refuse à reprendre son enfant des mains de la nourrice, de sorte qu'en réalité le secours n'a eu pour résultat que de retarder l'abandon; mais c'est là un inconvénient qui paraît difficile à éviter, et auquel il faut peut-être se résigner.

Enfin les secours pour prévenir les abandons revêtent une troisième forme : celle des secours d'orphelins. On appelle ainsi un secours qui est servi par l'administration à des parens collatéraux ou à des étrangers qui consentent à demeurer chargés d'un orphelin qui, s'il était abandonné par eux, retomberait totalement à la charge de l'administration. La somme ainsi dépensée a été en 1875 de 68,446 francs, et représente en réalité une économie pour le budget départemental. Disons à ce propos que, si la limite d'âge de douze ans, au-dessus de laquelle l'administration n'accepte pas le fardeau de l'entretien d'un enfant, ne paraît pas sujette à critique en ce qui concerne un enfant volontairement abandonné, on n'en saurait dire autant en ce qui concerne les orphelins. La fiction d'après laquelle un enfant de douze ans qui a perdu son père et sa mère serait en mesure de subvenir à ses besoins est dans beaucoup de cas trop contraire à la vérité pour pouvoir être acceptée sans réserve. La charité privée vient heureusement ici en aide à

l'insuffisance de la charité publique. L'on ne compte pas dans le département de la Seine, et suivant une énumération probablement incomplète, moins de 68 orphelinats qui reçoivent des enfans de tous les âges. Sur ces orphelinats, 6 sont ouverts aux enfans des deux sexes, 8 aux garçons et 54 aux filles. Une inégalité aussi frappante s'explique par le fait que ces orphelinats sont presque toujours tenus par des congrégations religieuses, et que le personnel nombreux des ordres féminins permet de multiplier les orphelinats pour les filles. Aussi le chiffre des garçons orphelins qui tombent à la charge de l'Assistance publique est-il tous les ans sensiblement plus élevé que celui des filles orphelines, recueillies en plus grand nombre dans les établissemens charitables. Nos édiles parisiens, qui sont si hostiles aux congrégations religieuses, et qui les poursuivent de leur malveillance, ne se sont jamais avisés de l'économie dont sur ce point ils leur sont redevables.

Ce serait demeurer incomplet dans l'énumération des mesures qui sont dictées à la charité publique ou privée par la préoccupation du sort des enfans abandonnés, que de laisser de côté les œuvres ou les institutions qui ont pour but de venir en aide à la mère au moment de sa délivrance, car les secours accordés à la mère profitent directement à l'enfant en le préservant de cette misère des premiers jours, qui est une des causes de l'abandon. Au premier rang de ces œuvres, on compte cette grande société de charité maternelle, dont la fondation remonte à 1788, et qui est devenue presqu'une œuvre historique. Cette société compte un comité par arrondissement et secourt annuellement à domicile un grand nombre de mères indigentes. Dans des proportions plus modestes, l'Association des mères de famille rend à la population pauvre les mêmes services; mais ces œuvres ne distribuent des secours qu'aux femmes mariées. Il est vrai que la maison d'accouchement dite la Maternité et l'hôpital des cliniques offrent un asile gratuit à toute femme qui est sur le point de mettre un enfant au monde; mais que deviendront les filles-mères qui, venues à Paris pour cacher leur grossesse ou ayant perdu leur place à la suite de leur faute, attendent pendant deux ou trois mois sur le pavé de Paris l'instant de leur délivrance? Que deviendront-elles, lorsqu'à peine remises de leurs couches, trop faibles pour trouver encore de l'ouvrage, elles ont cependant à subvenir, non pas seulement à leurs besoins, mais à ceux de leur enfant placé en nourrice? Aux unes l'asile Sainte-Madeleine, aux autres l'asile Gérando ouvrent en silence et dans l'ombre la porte d'un refuge discret.

En résumé, si de toutes les misères qui assaillent l'enfance à Paris, l'abandon est celle à laquelle il faut pourvoir tout d'abord

et qui à l'imagination paraît la plus cruelle, c'est aussi celle qui est le plus efficacement soulagée. La charité publique, qui a recueilli sur ce point les traditions de la charité chrétienne, remplit ici largement son devoir et n'a que des progrès de détails à réaliser; mais si au point de vue matériel on met les enfans abandonnés en état de se tirer d'affaire dans l'existence, au point de vue moral, on ne saurait leur assurer ce qui leur a été refusé à leur entrée dans le monde : la famille. Presque toujours il leur manquera ces affections qui font sinon aimer, du moins supporter la vie, et ils échapperont bien rarement à cette défaveur que, préjugé ou non, la seule épithète d'enfant trouvé attire sur leur tête. Aussi ne saurait-on s'empêcher d'envisager les efforts qu'on fait dans leur intérêt d'un œil assez différent, suivant qu'on se place au point de vue de la société ou au point de vue d'une certaine philosophie. Un de nos critiques littéraires, dont la pensée hardie ne recule devant aucun problème, faisait remarquer tout récemment quelles contradictions et (pour parler un langage d'école) quelles antinomies se cachent au fond de cette loi du progrès, dont on prétend de nos jours faire une religion, et combien d'améliorations apparentes sont achetées en réalité au prix d'un mal latent. « Nous nous donnons beaucoup de peine, disait M. Schérer, pour faire vivre les enfans chétifs et pour prolonger l'existence des débiles et des infirmes;... mais nous ne nous sommes pas aperçus que nous compromettions ainsi la santé, la beauté et la force des générations futures. » Ces réflexions ne peuvent-elles pas aussi bien s'appliquer aux efforts qu'on fait pour disputer à la mort les enfans abandonnés, sans songer à la tristesse probable de l'existence qu'on leur prépare? Aussi, après s'être assuré par acquit de conscience que la science hygiénique et la prévoyance administrative associent leurs ressources pour diminuer la mortalité des enfans abandonnés, peut-on se consoler de l'insuffisance des résultats en se reportant à cette pensée d'un poète ancien traduite par un poète moderne, et en se rappelant

Ce que disaient nos pères,
Que, quand on meurt si jeune, on est aimé des dieux.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

COUSIN ET COUSINE

I.

Comme je me proposais de retourner aux États-Unis vers le milieu du mois de juin, je résolus de profiter des six semaines qui me restaient pour visiter l'Angleterre, que je ne connaissais pas encore. Durant mon voyage en Europe, j'avais toujours donné la préférence aux vieilles auberges, qui, si elles sont parfois moins confortables que nos immenses caravansérails modernes, offrent à l'observateur des sujets d'étude plus fertiles en imprévu. A mon arrivée à Londres, je m'installai donc dans une antique hôtellerie, située assez loin du centre de la ville, au milieu d'un quartier qui me rappelait l'époque déjà classique du docteur Johnson. Le premier soir de mon séjour, je descendis dans la salle à manger, où je commandai mon dîner au génie même du décorum, personnifié par un serviteur en cravate blanche aussi raide qu'obséquieux. A peine eus-je franchi le seuil de cette salle que je me sentis destiné à récolter une ample moisson d'impressions britanniques. L'auberge du *Lion-Rouge*, comme beaucoup d'autres choses que je devais rencontrer en Angleterre, semblait n'avoir résisté aux ravages du temps qu'en prévision de ma visite.

Je connaissais de longue date la taverne du *Lion-Rouge*. Les livres et mes visions me l'avaient montrée mille fois; Smollett, Boswell, Dickens me l'avaient décrite. Elle était peu spacieuse et divisée par des paravens d'acajou en six compartimens, garnis de chaque côté de banquettes non rembourrées. Dans chacune de ces stalles se trouvait une table sans convives, car les beaux jours du *Lion-Rouge* étaient passés, ne laissant que des fantômes. Tout autour de la salle, à hauteur d'appui, régnait une superbe boiserie d'acajou noircie par l'âge et rendue si brillante par un frottement quotidien que je m'imaginai voir s'y refléter l'image de voyageurs en perruques et en culottes courtes. Une douzaine de gravures jaunies par

la fumée du charbon et des pipes ornaient les murs, — le favori du Derby de 1807, David Garrick, deux boxeurs célèbres et sa majesté le roi George IV. Le parquet disparaissait sous un tapis de Perse aussi vieux que l'acajou et dont il eût été impossible de distinguer le dessin primitif.

Je me suis flatté en me vantant d'avoir commandé mon dîner. J'avais rêvé une côtelette d'agneau aux épinards et une charlotte russe, tandis qu'il me fallut accepter l'offre d'un beefsteak et d'un pudding au riz. Les pieds appuyés sur la traverse de ma table de chêne, j'opposai au paravent cette résistance dorsale qui, aux yeux des Anglais d'autrefois, représentait le repos. Le craquement de mes jointures m'apprit que la cloison possédait toute la solidité désirable.

Pendant que j'attendais, je vis entrer par la porte donnant sur l'intérieur de l'hôtel un des rares locataires de la maison qui, comme moi, avait dû se laisser imposer un menu, car le couvert se trouvait mis d'avance dans un compartiment voisin du mien. Il se dirigea vers la cheminée, tourna le dos au feu et consulta sa montre. Sa taille dépassait un peu la moyenne et il eût été difficile de préciser son âge. Il n'était plus jeune, bien qu'aucun fil d'argent ne sillonnât l'ébène de ses cheveux, dont la couleur, tout en s'harmonisant avec son teint maladif, ne s'accordait guère avec celle de ses yeux d'un gris pâle et trouble. Une longue moustache noire ombrageait ses lèvres. L'ensemble de la physionomie, malgré sa beauté régulière, annonçait un grand manque d'énergie ou un profond découragement. Sa mise était sinon élégante, du moins très soignée.

Le garçon s'approcha de lui et murmura d'une voix insinuante les mots *xérès? porto?* — puis d'un ton dédaigneux le mot *bière?* qui provoqua un signe de tête affirmatif. Évidemment mon voisin de table ne roulait pas sur l'or. Je reconnus aussi que je n'avais pas affaire à un Anglais. Je fus tenté de le prendre pour un Russe auquel les chances du tapis vert n'ont pas été favorables; il me rappelait certain type de joueur moscovite que j'avais rencontré sur le continent. Tandis que je me livrais à des hypothèses sur son compte, — car il commençait à m'intéresser, — elles furent soudain interrompues par l'arrivée d'un petit homme à barbe rouge dont la mine vulgaire n'était relevée que par un regard perçant d'une mobilité insaisissable. Mon Russe, resté seul, se tenait toujours debout devant le foyer et semblait plongé dans une triste rêverie. L'autre marcha droit à lui, armé de son parapluie, et le toucha entre les côtes avec le bout de cette arme inoffensive en s'écriant : — Parions dix dollars que je devine à quoi vous pensez!

Son ami poussa une exclamation, releva la tête et posa les mains

sur les épaules du nouveau venu. Ce dernier dirigea de mon côté un regard scrutateur et prit ma mesure en un seul clin d'œil. Lors même que je n'aurais pas déjà été renseigné, ce coup d'œil eût suffi pour me révéler un compatriote. Ils causèrent un instant, mais je ne distinguai que quelques mots décousus. En homme pratique, mon *Yankee* proposa bien vite de se mettre à table. Dès qu'ils furent assis, je m'aperçus que, sans indiscrétion de ma part, j'assistais en intrus à leur entretien. Les voix que j'entendais appartenaient à deux Américains, ce qui me surprit et me dépita, car il est rare que je me trompe sur la nationalité des gens. L'individu à barbe rouge, qui m'inspirait fort peu de sympathie, dit à son commensal : — Vous auriez mieux fait de rester à New-York. Vous avez dû être joliment secoué en route.

— Un temps affreux! répliqua son hôte. J'ai été malade depuis le moment où j'ai mis le pied à bord.

— En effet, je ne vous trouve pas bonne mine.

— Bonne mine! C'est à peine si j'ai dormi six heures durant la traversée... Enfin j'ai franchi l'Atlantique pour la première et la dernière fois.

— Allons donc! Est-ce que vous comptez rester éternellement ici?

— Ici ou ailleurs, mon éternité sera de courte durée.

Il y eut un moment de silence.

— Toujours aussi gai, hein, Serle? Nous allons mourir demain?

— Je le voudrais presque.

— L'Angleterre ne vous plaît donc pas? Eh bien! tant mieux. On répétait sans cesse là-bas que vous avez l'air et les goûts d'un Anglais; mais je connais maintenant les Anglais, vous ne leur ressemblez en rien, Serle, et vous ne réussirez pas parmi eux, aussi vrai que je m'appelle Simmons!

J'entendis le bruit d'un couteau et d'une fourchette qui retombaient sur la table.

— Ma parole d'honneur, Simmons, j'admire votre délicatesse! Je me promène depuis ce matin dans cette maudite ville, en proie au mal du pays et à toute sorte d'autres maux, songeant faute de mieux à cette rencontre, et voilà ce que vous avez à m'apprendre!

M. Simmons parut sensible à ce reproche, car il répondit d'un ton plus doux :

— Voyons, ne vous démontez pas ainsi. Pensez au garçon. Je suis devenu assez Anglais pour respecter les convenances. Au nom du ciel, pas de sentimentalité; cela fait rire les gens. Dites-moi en trois mots ce que vous attendiez de moi.

Je distinguai un nouveau mouvement, comme si le pauvre Serle se fût affaissé sur son siége.

— En vérité, Simmons, vous êtes inconcevable, répliqua-t-il

enfin. Vous n'avez donc pas reçu la lettre où je vous annonçais mon départ?

— Si, parbleu, je l'ai reçue et elle m'a causé une surprise fièrement désagréable.

— Que le diable vous emporte! s'écria Serle; après m'avoir amené ici, allez-vous m'abandonner, me trahir?

— Allez toujours, répondit l'imperturbable Simmons; lâchez l'écluse, je patienterai jusqu'à ce que vous ayez fini... Cette bière est exécrable, ajouta-t-il en s'adressant au garçon; apportez-en d'autre.

— J'ai fini, reprit Serle, et il me semble que c'est à vous de vous expliquer.

Il y eut encore un moment de silence; on reposa bruyamment sur la table un pot d'étain vide, puis Simmons répliqua:

— Mon pauvre ami, mon intention n'est pas de vous froisser. Je vous plains; seulement permettez-moi de déclarer que vous avez agi comme un niais.

M. Serle paraissait avoir fait un effort pour se calmer.

— Soyez assez bon alors pour m'apprendre ce que signifiait votre lettre, dit-il d'un ton moins irrité.

— J'ai commis moi-même une sottise en l'écrivant. Attribuons cette erreur à ma stupide bienveillance. J'aurais dû vous laisser tranquille. Pouvais-je me figurer que vous seriez assez optimiste pour vous mettre aussitôt en route?

— Que vous figuriez-vous donc?

— Que vous me donneriez le temps de prendre de plus amples renseignemens et de vous écrire de nouveau.

— Et vous avez pris des renseignemens?

— J'ai obligé les hommes les plus compétens à me fournir, bon gré mal gré, des consultations gratuites.

— Et je n'ai aucun droit à cette propriété?

— Aucun droit légal. Pourtant, au premier abord, la chose m'avait semblé très claire.

— Grâce à votre absurde bienveillance.

M. Simmons parut éprouver quelque difficulté à avaler sa bière.

— Décidément votre bière n'est pas buvable, dit-il au garçon, donnez-moi de l'eau-de-vie... Voyons, Serle, continua-t-il, pas d'ironie, — vous ne seriez pas le plus fort à ce jeu-là. Ma bienveillance y entrait vraiment pour quelque chose. Le gain de la cause n'aurait pas nui à ma réputation, et j'ai calculé que les honoraires se seraient élevés à un joli chiffre, — cela y entrait aussi pour quelque chose, bien entendu; puis je vous assure que j'aurais été ravi de voir un *Yankee* jeter par la fenêtre les écus de ces bons Anglais! Je sacrifierais volontiers une partie de mes honoraires pour

vous procurer l'occasion de vous distinguer dans votre spécialité.

— Je ne jette plus rien par la fenêtre, Simmons.

— Bah! vous ne demandiez pas mieux que de vous exercer sur moi tout à l'heure. C'est égal, je me suis donné assez de peine pour vous. J'ai consulté de force des légistes de premier ordre. Cela les a fait sourire. Je voudrais que vous vissiez le sourire négatif d'un gros bonnet du barreau anglais; la cause la mieux établie n'y résisterait pas. J'ai sondé l'avoué de votre parent; il se trouvait averti; il paraît qu'il y a une vingtaine d'années, votre frère George a lancé un ballon d'essai, de sorte que vous n'avez pas même la gloire d'avoir effrayé l'ennemi.

— Je n'ai jamais effrayé personne, répliqua Serle, je ne commencerai pas aujourd'hui; j'agirai toujours en gentilhomme.

— Eh bien, si vous tenez à vous conduire en gentilhomme, profitez de l'occasion et acceptez tranquillement ce mécompte.

J'avais achevé de dîner. Je m'intéressais assez vivement aux mystérieuses espérances qui avaient amené M. Serle à Londres pour regretter de ne pas voir se refléter sur son visage les émotions dont sa voix me renvoyait comme un écho. Je me levai donc de table et je me dirigeai vers la cheminée, après m'être muni d'un journal derrière lequel j'établis un poste d'observation.

L'avocat Simmons était en train de choisir un morceau à son goût dans un plat dont il examinait le contenu à l'aide de sa fourchette personnelle. Le client, désillusionné, avait repoussé son assiette; il se tenait les coudes sur la table, le visage dans les mains. Son compagnon le regarda d'un air attendri, — mais peut-être la bière et l'eau-de-vie y entraient-elles pour quelque chose.

— Voyons, Serle, dit-il, — et je crois que, me prenant pour un indigène, il voulait m'édifier, car il parlait d'un ton doctoral, — dans ce pays, c'est le privilége inestimable de tout bon citoyen, soit que le chagrin l'accable, soit que la joie l'enivre, de ne jamais négliger son dîner.

Serle repoussa son assiette plus loin avec un geste de dégoût.

— Peu m'importe ce qui peut arriver maintenant, dit-il, je m'en soucie comme d'un fétu de paille.

— Vous devriez vous en soucier. Encore une côtelette et vous vous en soucierez. Un peu d'eau-de-vie? Suivez mon conseil.

Serle regarda son interlocuteur.

— J'en ai assez de vos conseils! dit-il.

— Laissez-moi alors vous adresser une question, répliqua doucement Simmons. Que comptez-vous faire?

— Rien, rien, rien!

— Rien que mourir de faim, je suppose. Combien vous reste-t-il?

— Pourquoi m'adressez-vous cette question? Cela vous est bien égal.

— Mon cher, si vous désirez que je vous ouvre ma bourse, vous vous y prenez maladroitement. Vous avez dit tantôt que je ne vous connais pas. C'est possible. En tout cas, vous ne me connaissez pas. Je compte que vous retournerez là-bas.

— Je ne veux pas y retourner. Je mourrai ici.

— En êtes-vous sûr?

— On peut toujours être sûr de cela.

— On dirait vraiment que la mort a fixé le jour! répliqua Simmons en haussant les épaules.

— Nous l'avons fixé, elle et moi.

— Tenez, Serle, ne vous mettez pas à blasphémer, ou je vous plante là, quoique je ne sois pas plus bégueule qu'il ne convient à un avocat. Si vous consentez à repartir avec moi par le paquebot du 23, je paie votre passage.

Serle parut réfléchir.

— Merci, dit-il au bout d'un instant. Je crois que je n'ai jamais su vouloir quoi que ce soit; il est certain pourtant qu'aujourd'hui je veux une chose : rester ici jusqu'à ce que je prenne congé pour un monde plus nouveau que notre vieux nouveau-monde. N'ai-je pas eu toute ma vie durant le mal de l'Europe? Maintenant que j'y suis, pourquoi la quitterais-je? Je vous remercie encore de votre offre. Il me reste quarante livres; — elles dureront aussi longtemps que moi.

A ce moment, le propriétaire de l'hôtel entra et vint m'annoncer que le n° 12, un appartement bien supérieur, se trouvait libre, que s'y serais beaucoup mieux. Le sort du n° 12 ayant été décidé, je m'occupai de nouveau des deux amis. Ils s'étaient levés; Simmons avait endossé son pardessus et brossait son chapeau avec une serviette.

— Avez-vous l'intention de visiter la propriété? demanda-t-il.

— Oui. J'y ai tant rêvé que je voudrais la voir.

— Il me vient une idée, reprit Simmons avec un sourire ou plutôt avec une grimace déplaisante. Il y a une miss Serle, la sœur du vieux.

— Eh bien? répliqua Serle en fronçant les sourcils.

— Eh bien, si au lieu de mourir vous l'épousiez?

Serle fronça de nouveau les sourcils sans répondre. Simmons lui donna une petite tape sur le ventre.

— Seulement, remplumez-vous un peu avant de vous présenter; vous êtes trop maigre.

Le pauvre Serle rougit visiblement et ses yeux se remplirent de larmes.

— Vous êtes une véritable brute, Simmons! s'écria-t-il.

La scène devenait pathétique. Elle fut interrompue par la rentrée de mon hôte qui insista pour me faire visiter le n° 12. Une demi-heure plus tard un *cab* me conduisait au théâtre de Covent-Garden. A mon retour de l'opéra, je traversai la salle commune, espérant y retrouver M. Serle. Mon attente ne fut pas déçue : je l'aperçus assis près du feu, le menton sur la poitrine, plongé dans un sommeil tardif où il oubliait les insomnies de son voyage. Maintenant que ses paupières closes cachaient son regard indécis, je fus moins frappé de l'air de faiblesse morale que de l'expression noble et douce de ses traits. On dit que la fortune vient en dormant, et, tandis que je m'éloignais, je souhaitai que le proverbe pût se réaliser pour lui. Comme je me dirigeais vers la porte intérieure, je distinguai vaguement le garçon, qui, assoupi au fond d'une des stalles, se redressa soudain, son éternelle serviette sous le bras, en s'écriant : « Voilà, monsieur! »

Le lendemain matin, l'objet de ma bienveillante curiosité ne se montra pas, et j'appris du garçon que M. Serle déjeunait dans son lit. Pressé de m'acquitter de quelques commissions, je dus traverser divers quartiers de la ville, et la matinée s'écoula vite. L'après-midi venue, me trouvant dans cette direction, je me décidai à visiter Hampton-Court. Une demi-heure plus tard, je parcourais les nombreuses salles du vieux palais dont le royal mobilier me charma fort peu et qui n'offrent guère d'autre attrait que les portraits des nobles dames aux seins de neige peints par Lely ou Kneller.

Du reste, cet unique attrait semblait avoir perdu sa puissance, car je me croyais seul à visiter ce château où régnait autrefois l'animation d'une cour. Tandis que je me livrais à des réflexions peu originales sur la vanité des grandeurs humaines, je faillis me heurter contre une personne qui contemplait avec admiration une beauté minaudière immortalisée par le pinceau de sir Peter Lely. C'était mon co-locataire du *Lion-Rouge*, qui me reconnut de son côté et me salua poliment. Comme je tenais un catalogue à la main, il me pria de lui dire le nom de celle qui avait posé pour le portrait. Lorsque je lui eus donné le renseignement désiré, il me demanda avec un certain air de timidité ce que j'en pensais.

— Le peintre a tiré tout le parti possible de son modèle, répliquai-je sans la moindre timidité. Quant à la dame, si les chroniques du temps ne mentent pas, c'était une fière coquine.

Ma franchise et mon ton décidé ne parurent pas convaincre mon interlocuteur, à en juger par le dernier coup d'œil qu'il jeta sur la bergère au sourire provocateur. La glace une fois rompue, nous fîmes route ensemble. Dès que je lui eus dit que j'arrivais comme lui de New-York, sa physionomie s'éclaira soudain; il passa son bras

sous le mien et se laissa guider par moi. Les remarques qu'il m'adressa chemin faisant annonçaient un esprit impressionnable et cultivé. Je retrouvai en lui ce bizarre mélange de raffinement naturel et de naïveté que l'on rencontre assez fréquemment aux États-Unis. Après avoir visité en touristes scrupuleux le reste du palais, je proposai à mon compagnon d'explorer les environs et de ne repartir que par un train du soir. Dans le village voisin, on nous servit un excellent repas. M. Serle s'était mis à table de l'air d'un homme peu disposé à faire honneur au repas. Cependant mon bon exemple lui profita et au bout d'une demi-heure il déclara que depuis un mois il ne s'était pas senti un meilleur appétit.

Le village de Hampton-Court s'étend sur la lisière d'un beau parc. Le dîner terminé, j'allumai un cigare et nous nous dirigeâmes vers la grande avenue de châtaigniers.

— Ah! voilà bien l'Angleterre, m'écriai-je, avec sa verdure moderne et ses souvenirs féodaux. J'aurais regretté de mourir sans connaître le pays qui fut notre berceau.

— Moi, tout en aimant notre nouveau monde, j'ai toujours eu un faible pour ce vieux monde dont nous foulons le sol, répondit Serle. Je suis né conservateur. J'aurais dû venir ici plus tôt, avant...

Il se tut et baissa tristement la tête.

— Avant d'avoir perdu votre santé, ajoutai-je.

— Ma santé, ma fortune, mon ambition et ma propre estime, reprit-il.

— Bah! dis-je, vous retrouverez tout cela; le changement de climat fait des merveilles.

— Il faudrait un miracle, répliqua-t-il d'un ton rêveur en contemplant le palais éloigné. Je voudrais être un des vieux gentilshommes logés aux frais de l'état dans ce château et passer mes jours à me promener à travers ces salles désertes où sourient ces favorites sans adorateurs. Je sais que vous les méprisez; moi, je les admire et les plains. Pauvres femmes, si courtisées de leur vivant, si négligées aujourd'hui, montrant leurs blanches épaules et offrant leur sourire mutin à l'inexorable solitude!

— Allons, dis-je en le frappant sur l'épaule, je maintiens ma prophétie, car les poètes ont la vie dure.

Au même instant, comme pour compléter le joli paysage anglais, nous vîmes s'avancer sous les ombrages de l'avenue une de ces jeunes et gracieuses amazones d'outre-Manche, qui semblent aussi à l'aise sur un cheval que dans un salon. Son groom était resté assez loin en arrière, et, arrivée près de l'endroit où nous nous tenions, elle se retourna sur sa selle. Dans ce mouvement elle laissa tomber sa cravache que mon compagnon s'empressa de ramasser et de présenter, chapeau bas, à la jeune fille. Celle-ci le remercia par un

sourire qui valait certes ceux des beautés de Hampton-Court, puis disparut au galop de son cheval. Lorsque Serle me rejoignit, je vis qu'il était aussi rouge qu'un collégien qui vient d'offrir son premier bouquet.

— Mon ami, je doute que vous ayez trop tardé à vous mettre en voyage, lui dis-je en riant.

A peu de distance, un vieux banc de pierre s'offrit à nous, et nous nous assîmes pour contempler la brume argentée que les derniers rayons du soleil transformaient en vapeur d'or.

Je jugeai l'heure propice pour interroger mon compagnon, dont le vin de Bourgogne avait délié la langue. — Qu'êtes-vous et qui êtes-vous? lui demandai-je assez brusquement.

Une subite rougeur colora de nouveau son pâle visage et je craignis d'abord de l'avoir offensé. Il demeura quelques minutes sans répondre, creusant la terre molle avec le bout de sa canne.

— Qui je suis? répéta-t-il enfin. Je m'appelle Clément Serle. Ce que je suis? C'est facile à deviner. Rien, — rien du tout, je vous assure.

— Je proteste. Vous êtes un très bon garçon, cela se voit.

— Vous venez de raconter mon histoire en deux mots. C'est pour avoir été un très bon garçon que je suis devenu une épave qui se laisse emporter par tous les courans. La sagesse n'a jamais débordé en moi. Raison de plus pour suivre une voie définie, pour se créer un but quelconque. Je n'ai pas su! Parcourez New-York et vous trouverez les lambeaux de mes sympathies et de mes sentimens accrochés à tous les buissons épineux, flottant à toutes les brises. Mon tort a été de ne croire qu'au plaisir. J'avais quelque fortune et des goûts peu vulgaires. De tout cela il me reste une quarantaine de livres que j'ai là dans ma poche et un petit volume de vers imprimé à mes frais il y a quinze ans, où je célébrais les charmes de l'amour et de la paresse. Le hasard me les a fait retrouver la semaine dernière, — on dirait qu'ils datent du siècle dernier. A trente ans, je me suis marié à une jeune fille pauvre, très belle et sans éducation. Je commis là une triste erreur, mais une erreur généreuse, que ma femme au moins n'eut pas le temps de regretter, car elle mourut bientôt. Ensuite je repris mes vieilles habitudes, promenant mon ennui partout où l'on s'amuse. Sans vanité, j'étais fait pour mieux que cela. N'allez pas me prendre pour un de ces ennuyeux théoriciens du lendemain qui se plaisent à accuser le destin du naufrage de leur existence. Le monde où je me trouvais n'était pas celui que je rêvais, voilà mon malheur. Je ne rencontrais que des angles aigus et des couleurs criardes. J'allais, jetant mes écus par la fenêtre pour arrondir les contours et adoucir les tons. Le joli clair-obscur que j'ai laissé sur ma piste! Dans

ce vieux pays, dans ce vieux parc, je sens que je plane sur les vagues imites de ce qui aurait pu être. C'est ici que j'aurais dû naître. Ici ma vulgaire paresse n'eût été qu'un loisir élégant. Pourquoi ne suis-je pas venu plus tôt? Dieu sait! Les dettes et la peur du mal de mer ont sans doute servi à me retenir. Enfin un beau jour je me rappelai certaines revendications au sujet d'une propriété anglaise à laquelle divers membres de ma famille ont prétendu avoir des droits. C'est une affaire très compliquée qui remonte à plus de trois quarts de siècle et que je ne me charge pas de vous expliquer, bien que j'aie passé six mois à étudier des paperasses jaunies. Le soir, je ne m'endormais jamais sans être à moitié convaincu que j'allais me réveiller dans un manoir britannique. Enfin, assez récemment, un avocat de New-York qui se rendait à Londres offrit de tâter le terrain. C'est avec lui que vous m'avez vu dîner. Malgré ses manières communes il se vante avec raison d'être un fin limier. Au bout de six semaines il m'écrivit qu'il serait fort surpris « s'il n'y avait pas quelque chose à en tirer. » Poussé par la pauvreté, me voilà en route pour l'Europe. Hier, mon précieux Simmons m'annonce, la bouche pleine, que je ne suis qu'un sot et qu'il faut abandonner tout espoir... Bah! je suis déjà résigné. Je me doutais, au fond, qu'une dernière illusion viendrait couronner mes illusions passées. J'aimais l'Angleterre avant de la connaître et l'idée de mourir ici me rend heureux. Seulement, ajouta-t-il en hésitant et en posant la main sur la mienne, il me reste encore un souhait à former. Mes heures sont comptées, je le sais, et je voudrais que vous pussiez être avec moi jusqu'à la fin.

— A la condition que vous renoncerez à ce ton sépulcral, répondis-je. La fin! c'est peut-être le commencement.

Il secoua tristement la tête.

— Je suis incurablement malade, dit-il.

— Je soupçonne que votre mal est plutôt moral que physique. Ce que vous venez de me raconter me prouve que vous avez trop vécu en vous-même. Changez de système. Promenez votre esprit au dehors.

— Lorsque vous trouverez un pendu, ne coupez pas la corde, répliqua-t-il en fixant sur moi son regard indécis et avec un faible sourire. Ceux qui se pendent ont leurs raisons. Je suis ruiné.

— La santé, c'est l'argent. La santé revenue, tout ira bien. Je m'intéresse à votre affaire d'héritage. A-t-on jamais fixé un chiffre?

— Simmons parlait de quatre-vingt-cinq mille dollars. Pourquoi quatre-vingt-cinq mille dollars? Je n'en sais rien. Cette somme, du reste, est insignifiante, comparée à la valeur entière de la propriété dont il s'agit.

— Encore une question, — quel est le propriétaire actuel?

— Sir Richard Serle, que je ne connais en aucune façon.

— Il est votre parent?

— Mon grand-père et le sien étaient frères utérins.

— Mettons alors que vous soyez cousins. Et où demeure votre cousin?

— A Locksley-Park, dans le comté de Hereford.

Je réfléchis un instant. — Je m'intéresse à vous, monsieur Serle, repris-je, à votre histoire, à votre héritage, fantastique ou non, et à Locksley-Park. Si nous allions voir la propriété?

Il se redressa avec une vivacité qui me parut de bon augure.

— Je n'aurais jamais eu le courage d'accomplir seul le pèlerinage, répondit-il; mais avec vous j'irais volontiers.

— Battons le fer pendant qu'il est chaud, m'écriai-je. Nous partirons demain. Pour le moment il faut songer à regagner Londres.

II.

Sur les limites des comtés de Hereford et de Worcester, sur des pentes ondulées, s'étendent les beaux pâturages de Malvern-Hill. Un gros livre rouge cher à l'aristocratie anglaise m'apprit que le domaine de Locksley-Park se trouvait dans ces parages, où le chemin de fer nous débarqua dès le lendemain.

Nous descendîmes dans une auberge dont l'isolement pittoresque séduisit mon compagnon. Cette admirable région offre comme un résumé de la physionomie générale des plus beaux paysages anglais. Grâce aux pluies récentes on aurait pu se croire en plein printemps. Les prairies verdissaient et déjà les haies étaient en fleur. Du haut des collines notre regard embrassait un vaste panorama qui changeait sans cesse d'aspect sous l'influence d'un ciel capricieux. Le climat américain possède la beauté infinie du bleu, le climat anglais a la splendeur des nuages combinés et animés; nous les voyions s'empiler, se dissoudre, se confondre, s'isoler, tachant de gris l'azur, s'étendre, tourmentés par la brise, en surfaces marbrées, puis éclater en un flot de lumière ou se perdre dans une brume argentée. Suivant la grande route, nous gagnâmes un village qu'il me sembla reconnaître, tant il me rappela les contes que j'avais lus dans mon enfance. Sur la place, nous rencontrâmes un laboureur en blouse blanche, une vieille,... non *la* vieille femme légendaire avec son manteau rouge et son visage de casse-noisette, et un gamin que Gainsborough aurait voulu peindre; plus loin, une petite église tapissée de lierre, un chef-d'œuvre d'art rustique et dont le cimetière environnant, malgré ses saules pleureurs, n'évoquait pas la tristesse.

— A la bonne heure, s'écria Serle, voilà une église! Elle ferait

croire aux passans que c'est tous les jours dimanche. Je veux que l'on m'enterre à l'ombre de ce clocher.

— N'oubliez pas nos conventions, dis-je en riant; sinon, je vous abandonne.

Bientôt nos pieds foulèrent le sol du domaine de sir Richard Serle. On nous avait prévenus que le parc restait ouvert aux visiteurs et que les curieux étaient parfois admis, sur leur demande, à parcourir le manoir.

Dans le vaste enclos plus d'un éperon des grandes collines voisines se perdait sur des pentes boisées, dans des vallons dont on n'apercevait pas les limites. Ici l'homme n'avait rien tenté pour gâter la nature. Tout poussait, libre et sauvage, comme dans la villa d'un prince italien trop pauvre pour payer des jardiniers : jamais je n'ai vu une propriété anglaise afficher un tel air d'innocence. Les nuages venaient justement de se dissiper, et nous jouissions d'une des douze journées vraiment exquises que le ciel accorde au climat anglais, — journées d'une pureté inconnue sous des latitudes plus clémentes. On eût dit que la douceur de l'atmosphère venait de faire éclore les primevères qui étoilaient les avenues ombragées.

Après avoir franchi la région extérieure de la propriété, nous pénétrâmes dans le cœur même du parc par une grille dont le temps avait détruit les dorures. Là les pentes devenaient plus douces, les arbres plus espacés, et les daims apprivoisés broutaient au bord d'un cours d'eau qui descendait des collines. Alors seulement nous vîmes se dresser au milieu des terrasses et des parterres d'un immense jardin la sombre façade du manoir, dont la construction remontait à l'époque de la reine Élisabeth.

— Vous pouvez errer ici comme un prince proscrit autour du domaine de l'usurpateur, dis-je à mon compagnon.

— Et penser qu'il y a des gens qui ont joui de tout cela pendant des siècles! s'écria Serle. Quelles légendes, quelles histoires raconteraient ces vieux chênes, s'ils avaient une voix! Je vois surgir devant moi mille visions de mon passé, tel qu'il aurait pu être.

Il se tut, puis reprit tout à coup en se tournant vers moi d'un air irrité : — Ah! pourquoi m'avez-vous conduit ici! pourquoi m'avoir infligé le supplice de ces vains regrets?

A ce moment passa près de nous un domestique en livrée qui se dirigeait vers la maison. Je l'interpellai et lui demandai si nous aurions quelque chance d'être admis. Il répondit que sir Richard était absent, mais que la femme de charge consentirait sans doute à faire les honneurs.

— Allons, dis-je à Serle en lui prenant le bras, videz la coupe, bien qu'il se mêle beaucoup d'amertume à sa douceur.

Nous franchîmes une dernière enceinte et pénétrâmes dans des jardins soigneusement entretenus. Le manoir, avec ses nombreux pignons, ses porches, ses tourelles, ses croisées en saillie, ses rideaux de lierre et ses toits pointus, offrait un admirable échantillon de l'architecture du XVIIe siècle. Il se dressait au milieu de larges terrasses qui dominaient le vaste horizon boisé.

Notre requête avait été transmise à un maître d'hôtel qui daigna ne pas nous faire attendre. Il répéta que sir Richard était absent, mais que l'on venait de prévenir la femme de charge.

— Serions-nous assez bons pour lui remettre nos cartes? — Vu l'absence du propriétaire, mon ami jugea cette demande contraire à l'étiquette. — Quoi, pour la femme de charge? dit-il.

Le maître d'hôtel toussa respectueusement. — Miss Serle n'est pas absente, répliqua-t-il.

Je tirai de ma poche une carte de visite, un crayon et j'écrivis sous mon nom : *New-York*. Tandis que je tenais le crayon à la main, cédant à une soudaine impulsion et sans trop réfléchir, j'ajoutai au-dessus de mon nom : *M. Clément Serle*.

La femme de charge, petite vieille qui avait la mise modeste de son emploi, mais les manières d'une dame, vint bientôt nous rejoindre. Guidés par elle, nous traversâmes une douzaine d'appartemens ornés de tableaux précieux, de vieilles tapisseries, de vieilles armures, en un mot de tout ce qui constitue le luxe d'un noble manoir. Les peintures n'eussent été déplacées dans aucun musée. Il y avait là deux Van-Dyck, trois Rubens et un Rembrandt d'une authenticité incontestable. Serle se promenait les yeux brillans, les lèvres serrées, comme absorbé dans une rêverie silencieuse.

Enfin, l'ayant perdu de vue, je retournai sur mes pas et le trouvai dans la salle que je venais de quitter, assis sur un divan, le visage caché dans ses mains. Devant lui, rangée sur un antique buffet, s'étalait une collection de majoliques; ces immenses plats, ces potiches, ces vases noblement ventrus et bosselés, évoquèrent à mes yeux l'image du jeune voyageur qui, à près d'un siècle de distance, avait visité l'Italie et rapporté chez lui ces trésors.

— Qu'avez-vous donc, Serle? demandai-je à mon compagnon. Seriez-vous souffrant?

— Ce n'est rien; un souvenir du passé! répliqua-t-il en me montrant un visage hagard. Je me suis rappelé un vase de ce genre qu'il me semble avoir vu dans mon enfance... Au nom du ciel, ajouta-t-il en se redressant tout à coup, emmenez-moi! Je serais capable de proclamer mon identité et d'affirmer mes droits, ou bien j'irai trouver miss Serle, et je la supplierai de me garder ici.

Si le pauvre Serle mérita jamais de passer pour dangereux, ce fut en ce moment, et je commençais à regretter d'avoir annoncé

officieusement sa visite. Par bonheur, notre guide vint nous rejoindre, et mon ami se calma.

— Il ne me reste plus qu'une salle à vous montrer, nous dit-elle en nous conduisant vers un petit boudoir où la première chose qui me frappa fut le portrait d'un jeune homme en perruque poudrée et en gilet de brocart qui souriait au-dessus de la cheminée.

— Ce tableau représente M. Clément Serle, le grand-oncle de sir Richard, dit la femme de charge. Il n'a pas vécu longtemps; il est mort en mer en se rendant aux États-Unis.

— C'est votre image, Serle, dis-je.

— En effet, il ressemble étonnamment à monsieur, ajouta la femme de charge.

Serle demeurait silencieux, les yeux fixés sur le portrait.

— Clément Serle,... en mer,... se rendant aux États-Unis, murmura-t-il; puis il reprit brusquement en se tournant vers la femme de charge : Pourquoi diable est-il parti pour l'Amérique?

— Ah! oui, monsieur, pourquoi? Il y avait des parens, mais c'était à eux de venir à lui.

Serle poussa un petit éclat de rire. — C'était à eux de venir à lui! Eh bien! ils sont enfin venus à lui, dit-il en fixant les yeux sur la petite vieille.

Elle rougit, ce qui donna à son visage l'air d'une feuille de rose desséchée. — Vraiment, monsieur? Je crois, Dieu me pardonne, que vous êtes un des nôtres.

— Je porte le même nom que ce charmant cavalier, continua Serle. Parent, je te salue! Écoutez, — il me vient une idée. Il a péri en mer et son âme s'est mise à errer sur la terre jusqu'à ce qu'elle eût trouvé un nouveau logement dans mon pauvre corps, où elle souffre depuis quarante ans du mal du pays, secouant sa cage délabrée, me suppliant, sot et sourd que j'étais, de la ramener au séjour de sa jeunesse. Et je n'ai jamais deviné ce qui me tourmentait! Ah! j'ai bien fait de venir mourir ici!

La femme de charge écoutait avec un sourire effrayé. La scène devenait embarrassante. Ma confusion ne fut pas amoindrie en voyant une dame apparaître dans l'embrasure de la porte.

— Miss Serle, me dit à voix basse la femme de charge.

Ma première impression fut que la châtelaine n'était ni très jeune ni très belle. Elle se tenait sur le seuil, d'un air timide, essayant de sourire et roulant ma carte entre ses doigts. Je m'empressai de la saluer, tandis que Serle la contemplait immobile.

— Si je ne me trompe, dit la nouvelle venue, l'un de vous, messieurs, est M. Clément Serle?

— Mon ami est M. Clément Serle, répliquai-je; permettez-moi d'ajouter que, si vous avez appris son nom, j'en suis seul responsable.

— J'aurais été fâchée de ne pas l'apprendre. J'ai vu que vous venez d'Amérique, et c'est pour cela que je me suis permis de vous déranger.

Tout en parlant, elle regardait mon ami, qui se tenait silencieux juste au-dessous du portrait peint par sir Joshua Reynolds. La femme de charge, dont le regard avait suivi celui de sa maîtresse, oubliant les convenances, ne put s'empêcher de s'écrier : — Le ciel nous préserve, miss! N'est-ce pas le portrait vivant de votre grand-oncle?

— Je ne me trompe donc pas, dit la châtelaine, nous sommes parens?

Elle était décidément très timide et semblait gênée d'être obligée de remplir sans soutien son rôle d'hôtesse. Elle devait avoir environ trente ans. De taille moyenne, douée d'une forte santé physique qui, jointe à son âge, jurait avec son air craintif, elle avait des yeux bleus d'une grande douceur, une superbe chevelure d'un blond doré et une bouche un peu large, mais souriante. Sa toilette ne se composait que d'une robe à traîne de satin noir écru. En fait de bijoux, elle ne portait qu'un collier de grosses perles d'ambre. En somme, son aspect n'avait rien d'imposant; on aurait pu la comparer à une femme mûre ayant gardé sans affectation les allures d'une jeune fille. Serle s'était sans doute imaginé que sa cousine devait être une fière beauté de vingt ans; il parut soulagé en se trouvant en face d'une dame qui n'était ni jeune ni belle. Sa physionomie s'éclaira soudain, tandis qu'il répondait, avec un salut digne du cavalier auquel il ressemblait tant :

— Nous sommes cousins éloignés, je crois. Je suis heureux de réclamer une parenté que vous daignez vous rappeler, je n'aurais pas osé la revendiquer le premier.

— Peut-être ai-je eu tort de ne pas attendre un peu, répliqua miss Serle en rougissant davantage; mais j'ai entendu dire qu'il y avait en Amérique des membres de notre famille. J'ai souvent interrogé mon frère là-dessus, sans toutefois apprendre grand'chose. Aujourd'hui, quand j'ai su qu'un Clément Serle parcourait cette demeure comme un étranger, j'ai senti que je devais l'accueillir. Je me suis trouvée embarrassée, je l'avoue, mon frère n'étant pas là. J'ai fait ce que j'ai pensé qu'il aurait fait. Soyez donc le bienvenu, mon cousin. — Et avec un geste à la fois franc et effarouché elle tendit la main.

— Je me sentirais vraiment le bienvenu, dit Serle en serrant la main qu'on lui offrait, si je pouvais espérer que votre frère m'eût accueilli aussi gracieusement.

— Vous avez vu ce qu'il y a à voir, reprit miss Serle, et je compte maintenant que vous me ferez le plaisir de goûter avec moi.

Nous la suivîmes dans une salle à manger dont les portes-fenêtres s'ouvraient sur les dalles moussues de la terrasse. D'abord la châtelaine demeura silencieuse; on eût dit une personne qui se repose après un effort pénible. Serle se montra également taciturne, de sorte que j'eus à faire les premiers frais de la conversation. Par bonheur, les beautés du parc et du manoir me fournissaient un sujet d'entretien inépuisable. Tout en causant, j'observai notre hôtesse : elle n'était ni belle, ni très gracieuse, sa toilette annonçait un grand dédain de la mode et peut-être un certain manque de goût; néanmoins elle me plut. Ce qui charmait en elle, c'était un air de douceur inaltérable, un air de châtelaine séquestrée et résignée qui rappelait les temps féodaux. Elle restait si simple au milieu de ce luxe massif, si mûre et pourtant si fraîche, si timide et pourtant si calme! Miss Serle était à la Belle au Bois dormant ce qu'un fait est à un conte de Perrault, ce qu'une interprétation est à un mythe. De notre côté, nous devenions évidemment pour elle un sujet d'étude. Les Anglais les mieux élevés ont de la peine à ne pas témoigner leur surprise en voyant que leurs frères des États-Unis ne se conduisent pas tous en rustres. Miss Serle aurait pu s'étonner encore plus ouvertement sans nous froisser; il n'y avait certes aucune intention ironique dans le compliment qu'elle crut adresser à nos compatriotes, en déclarant avoir rencontré près du lac de Côme une famille américaine que l'on aurait presque pu prendre pour des Anglais.

— Si j'avais le bonheur de vivre ici, lui dis-je, je ne serais jamais tenté de m'éloigner.

— Cela pourrait finir par vous fatiguer, répondit-elle. Et puis le lac de Côme! Je donnerais beaucoup pour le revoir.

— Vous n'avez fait ce voyage qu'une seule fois?

— Une seule : il y a trois ans, mon frère à qui les médecins recommandaient un changement de climat, m'a emmenée avec lui. La Suisse m'a ravie! Sauf cette excursion, j'ai toujours vécu ici, c'est ici que je suis née. J'aime beaucoup mon cher vieux parc, bien que je me figure parfois que je l'aimerais davantage si je ne le connaissais pas par cœur.

Je lui demandai comment elle passait son temps, et elle me répondit avec lenteur, de l'air d'une personne qui se trouve appelée pour la première fois à récapituler les élémens de son bonheur :

— Je mène une existence fort tranquille. Nous voyons peu de monde. Notre famille est peu nombreuse et je crois qu'il n'y a pas dans les environs beaucoup de gens que mon frère tienne à connaître. Du reste il n'aime guère que ses livres et les promenades à cheval. Un grand chagrin, — la mort de sa femme et d'un cher petit garçon, — a gâté sa vie et depuis son veuvage il préfère vivre

seul. Je regrette qu'il ne soit pas là; mais il doit revenir demain et il faut attendre son retour.

Une fois lancée, elle se mit à bavarder d'une façon décousue sur le parc, sur sa solitude, sur l'état de ses yeux, qui ne lui permettait pas de longues lectures, sur ses fleurs et sur ses chiens. Elle s'interrompait de temps à autre, comme étonnée de sa propre audace; mais elle avait si peu d'occasions de causer qu'elle se laissait entraîner. Je doute qu'il eût été possible de rencontrer ailleurs tant de naïveté unie à moins de sottise, tant de familiarité jointe à tant de candeur. Enfin, fixant sur mon ami ses grands yeux bleus avec une sorte de surprise fascinée, elle lui demanda : — Est-ce que vous aviez l'intention de repartir sans chercher à nous voir?

— J'y avais réfléchi, répliqua Serle, et je m'étais décidé à ne déranger personne; vous m'avez prouvé que c'eût été mal agir.

— Mais vous saviez que nous habitons Locksley-Park et que nous sommes parens?

— Justement. C'est pour cela que je suis venu ici, — c'est presque pour cela que je suis venu en Europe. J'ai toujours aimé à rêver à Locksley-Park.

— Alors vous désiriez seulement visiter la vieille propriété? Et elle vous plaît?

Serle garda le silence. — Si j'osais vous dire combien tout ce que je vois ici me plaît? s'écria-t-il enfin.

— Dites-le-moi. Il faut que vous restiez quelque temps avec nous.

Serle se mit à rire. — Prenez garde, prenez garde! répliqua-t-il, vous ne pourriez plus vous débarrasser de moi; je refuserais de m'en aller.

— Je n'en crois rien. Vous regretteriez bientôt l'Amérique, et vous voudriez y retourner.

Serle poussa de nouveau un petit éclat de rire.

— A propos, me dit-il, racontez donc à miss Serle combien j'adore mon pays.

Et il passa sans façon par une des portes donnant sur la terrasse, suivi de deux beaux chiens de chasse qui depuis son arrivée semblaient s'être attachés à lui. Ce fut avec une sorte de surprise attendrie que miss Serle le regarda s'éloigner. Je me rappelai alors le conseil donné par l'aimable Simmons : « Au lieu de mourir, épousez votre cousine. » Tout m'annonçait que le cœur de la châtelaine était un sol vierge où l'amour n'avait jamais fleuri. Si je pouvais y planter quelques semences!

— Il a donné son cœur à l'Angleterre, dis-je; il aurait dû naître ici.

— Et pourtant il ne ressemble pas du tout à un Anglais.

— A quoi reconnaissez-vous cela?

— Je ne sais pas trop. Je n'ai jamais causé avec des étrangers; mais s'il n'a pas l'air d'un étranger, il a du moins un air et une façon de parler assez étranges.

— Assez étranges en effet.

— Est-il marié?

— Il est veuf, — sans enfans.

— Est-il riche?

— Non.

— Assez riche pour voyager, en tout cas.

— Il n'a pas compté voyager bien loin. Sa santé laisse à désirer.

— Pauvre, pauvre garçon! Et il allait s'éloigner sans se présenter?

— Il est très modeste, vous le voyez.

Au même instant, nous entendîmes un cri aigu retentir sur le balcon. — C'est Argus! s'écria miss Serle, qui se dirigea vers la fenêtre et sortit sur la terrasse.

Je la suivis. Appuyé sur le parapet, un bras autour du cou d'un des chiens, se tenait mon ami. Au-dessous de lui, au milieu de la grande allée, se promenait un superbe paon qui étalait toutes les plumes de sa queue. L'autre chien, après avoir en vain essayé d'intimider l'orgueilleux oiseau, obéissant à la voix de Serle, bondit sur le parapet et vint lécher la main de son nouveau maître. Ce joli tableau, avec son fond de verdure, aurait tenté plus d'un peintre.

— Les bêtes elles-mêmes vous souhaitent la bienvenue, dis-je en rejoignant mon compagnon.

— En vérité, monsieur Serle, ajouta la châtelaine, vous auriez le droit d'être fier. Argus ne salue ainsi que les grands personnages; il vous a distingué, je vous assure.

— Et il n'est pas le seul. Tout à l'heure un petit lézard vert, le seul que j'aie jamais rencontré, a voulu faire ma connaissance. Pour peu que vous possédiez un fantôme authentique dans vos parages, je ne serais guère étonné de le voir apparaître, même en plein soleil. Les annales de Locksley-Park vous sont sans doute familières, miss Serle?

— Vous vous trompez. C'est mon frère qu'il faut interroger sur ces choses-là.

— Vous devriez avoir un gros volume de légendes et de traditions à raconter, des histoires d'amours tragiques et de meurtres à remplir une bibliothèque!

— Oh! monsieur Serle! On s'est toujours très bien conduit dans ma famille; il n'y a jamais eu d'aventures extraordinaires ici, que je sache.

— Pas d'aventures? Quel dommage! Vos cousins d'Amérique ont

été mieux inspirés. Tenez, moi qui vous parle,... mais non, je ne veux pas vous effrayer. Quoi, pas le moindre petit drame pour animer ce pittoresque décor? Allons, ne trompez pas mon attente. A défaut du drame, vous trouverez bien un récit poétique, ancien ou moderne. Il y a si longtemps que je suis affamé de poésie! Me comprenez-vous? Ah! vous ne pouvez pas me comprendre! Quand je songe à ce qui a dû se passer ici! quand je pense aux amoureux qui, après s'être promenés sur cette terrasse, sont allés se perdre sous ces ombrages, à tous ceux qui ont égréné ici le chapelet de leurs jeunes espérances et de leurs vieux regrets!

Il se tut un instant, l'œil animé, puis continua avec plus de véhémence encore :

— Pour les évoquer tous devant moi, comme le diable seul pourrait le faire, je conclurais un pacte avec le diable!

— Oh! mon cousin! s'écria miss Serle avec un geste d'effroi.

— Voyez cette croisée, continua mon ami sans paraître entendre l'exclamation. — Et il désigna une petite fenêtre en saillie qui s'ouvrait au-dessus de nous dans un cadre de lierre et de pierres sculptées.

— C'est ma chambre, dit miss Serle.

— Naturellement, ce ne pouvait être que la chambre d'une femme. Que de beautés oubliées se sont accoudées là, contemplant ce beau paysage! O douces cousines que je n'ai pas connues! Mais il m'en reste une!

A ces mots, il se rapprocha soudain de notre hôtesse, dont il saisit la main blanche et potelée. Miss Serle, trop surprise pour se défendre, la lui abandonna, mais non sans rougir jusqu'aux yeux et en pressant sa main libre contre sa poitrine.

— Vous me rappelez les femmes d'autrefois, reprit l'étrange cousin. Vous êtes noblement simple. C'est un roman, rien que de vous voir. Ne vous inquiétez pas de m'entendre divaguer ainsi. Hier vous ne me connaissiez pas, et demain vous m'aurez oublié. Laissez-moi poursuivre aujourd'hui mon rêve. Laissez-moi m'imaginer que vous êtes l'âme de toutes les mortes qui ont foulé les dalles qui gisent là comme des tablettes sépulcrales dans une église; laissez-moi vous dire combien je suis heureux de n'être point reparti sans vous avoir vue.

Et il aurait porté à ses lèvres la main qu'il tenait, si miss Serle ne l'eût doucement retirée. Tandis qu'elle détournait la tête, mon regard rencontra le sien et je vis briller deux larmes. La Belle au Bois dormant s'était réveillée et semblait aussi troublée qu'il convient à une personne qui sort d'un long sommeil. Par bonheur, l'arrivée du maître d'hôtel vint nous tirer d'embarras.

— Un télégramme, miss, dit-il en s'avançant vers sa maîtresse, armé d'un plateau d'argent.

— Je n'ai jamais eu le courage de décacheter un télégramme, s'écria miss Serle; venez-moi en aide, cousin.

Serle prit la dépêche, l'ouvrit et lut tout haut :

« Je serai de retour pour dîner. Retenez l'Américain. »

III.

« Retenez l'Américain! »

Miss Serle s'empressa d'obéir à l'injonction que son frère lui transmettait dans un télégramme dont le laconisme n'avait rien de courtois. Elle engagea vivement mon compagnon à rester, et s'éloigna pour donner des ordres.

— Comment a-t-il su que j'étais ici? me demanda Serle.

— Son avoué l'a sans doute prévenu, répliquai-je. Simmons, pour des motifs à lui connus, aura parlé à l'homme de loi de votre projet de visite, et M. Serle se sera figuré que vous vous êtes formellement présenté à sa sœur en qualité de cousin. Ses instincts hospitaliers l'ont emporté, et il désire que vous soyez bien reçu. Au fond, je soupçonne qu'il représente le phénix des usurpateurs, que sa conscience a été touchée par les explications des légistes et qu'il reconnaîtra vos droits partiels.

— Je m'y perds! dit mon ami d'un ton rêveur.

A ce moment miss Serle vint nous rejoindre.

— Il est bien entendu, dit-elle en se tournant vers moi, que vous vous trouvez compris dans l'invitation de mon frère. Votre chambre sera bientôt prête. Il s'agit d'envoyer chercher vos bagages.

Il fut convenu qu'une voiture me conduirait à notre petite auberge, et que je reviendrais à temps pour rencontrer sir Richard Serle à dîner. A mon retour, quelques heures plus tard, un valet de pied me mena immédiatement à ma chambre et m'indiqua qu'elle communiquait par un long couloir avec celle de mon ami. Je me dirigeai aussitôt de ce côté et je frappai à la porte que l'on m'avait désignée. Ne recevant pas de réponse, j'entrai. Étendu dans un fauteuil, près de la croisée ouverte, l'hôte de la Belle au Bois Dormant sommeillait à son tour. Ce fut un grand soulagement pour moi de le voir se reposer ainsi après ses rapsodies. Sa pâleur avait diminué. Il avait déjà l'air moins abattu. Je le contemplai une minute ou deux avant de me résoudre à lui rappeler l'heure. Enfin je posai la main sur son bras et je le secouai doucement. Il ouvrit les yeux, puis les referma. — Laissez-moi rêver, dit-il.

— A quoi donc rêvez-vous?

— A une femme en robe noire, avec des cheveux d'or.

— Il vaut mieux la voir que de rêver à elle. Debout et habillez-vous; elle nous attend pour dîner.

— Dîner, dîner, répéta-t-il en rouvrant peu à peu les yeux. Je crois vraiment que je pourrais dîner.

— Bravo! dis-je, tandis qu'il se levait. Je commence à croire, moi, que vous enterrerez M. Simmons.

Il me raconta qu'il avait passé presque tout le temps de mon absence avec miss Serle à parcourir les jardins et les serres.

— Vous voilà déjà amis intimes, dis-je en souriant.

— Comme si nous nous connaissions depuis des siècles.

Il n'avait quitté son hôtesse qu'une heure auparavant, lorsqu'on était venu annoncer, à ce qu'il croyait, l'arrivée du maître de la maison.

Le crépuscule éclairait encore le grand salon lorsque nous y pénétrâmes. La femme de charge nous avait dit que l'on occupait rarement cette salle, dont on semblait ouvrir les portes en l'honneur de mon ami. A l'extrémité de la chambre s'élevait une vaste cheminée en marbre blanc jauni par l'âge et presque aussi haute que les tombes princières des cathédrales anglaises. En face du foyer, les mains derrière le dos, se tenait un petit homme d'un aspect assez chétif, et près de lui miss Serle, tellement transformée par sa toilette que je ne la reconnus pas tout d'abord. Notre entrée et notre réception se firent avec beaucoup de froideur et de cérémonie. Nous traversâmes en silence la longue salle. Enfin sir Richard vint avec lenteur à notre rencontre. Sa sœur demeura immobile. Je voyais qu'elle se servait d'un large éventail d'ivoire pour se cacher le visage, bien que ses grands yeux bleus attristés suivissent avec une attention marquée ce qui se passait. Le propriétaire de Locksley-Park accepta la main qu'on lui tendait en réprimant, je crois, un geste de surprise causée par la ressemblance dont miss Serle lui avait sans doute parlé.

— Ce jour est un heureux jour, dit-il, et il ajouta aussitôt en se tournant vers moi : L'ami de mon cousin est mon ami.

Il ne ressemblait en rien à sa sœur. A première vue, j'avais été frappé de sa maigreur et de l'exiguïté de sa taille; bientôt je fus plus frappé encore de l'éclat de ses cheveux et de sa barbe rouge, qui formaient autour de son visage une sorte d'auréole. De loin, sa physionomie paraissait jeune et ouverte, mais de plus près on distinguait une multitude de petites rides entre-croisées qui lui donnaient un aspect vieillot et rusé. Il avait l'air d'un homme de soixante ans. Son nez, d'un dessin classique, semblait moulé sur celui de son cousin. Figurez-vous cette physionomie éclairée par des yeux d'une grande vivacité et animée par un sourire impérieux qui disait clairement : « J'ai seul le droit de commander ici. »

Durant les cinq minutes qui précédèrent l'annonce du dîner, mon ami se tint sur la défensive. Je reconnus sans peine que notre hôte ne lui était pas plus sympathique qu'à moi. A en juger par son attitude, miss Serle devinait cet antagonisme moral. Un changement notable s'était opéré en elle depuis le matin. L'air de surprise avec lequel son cousin la contempla n'indiquait même pas que le changement datait de l'arrivée du frère. Elle cherchait à se remettre d'une grande émotion; elle était pâle, et l'on voyait qu'elle avait pleuré. Soit qu'elle eût appelé la coquetterie à son aide, soit que le hasard l'eût servie, elle portait une toilette qui lui séyait à ravir. Je ne me charge pas de décrire ce mélange de crêpe et de soie verte, laissant aux lectrices le soin de s'imaginer un costume d'un bon goût irréprochable. Un fichu de riche dentelle couvrait, sans les cacher, les blanches épaules de la châtelaine, et autour de son cou s'enroulaient plusieurs rangées de perles fines. Je lui offris le bras pour gagner la salle à manger, où les deux cousins nous suivirent. Dès le début du repas, l'idée me vint que j'assistais à un drame où chacun des trois personnages remplissait un rôle assez difficile; toutefois celui de mon compagnon me paraissait le plus lourd, et je souhaitai qu'il s'en tirât à son honneur. Si incapable qu'il fût d'un grand effort de volonté, il mettait évidemment toutes ses facultés en jeu pour plaire au maître de la maison. Avec miss Serle, crédule, passive et compatissante, il s'était montré tel qu'il était; mais avec notre hôte, il fallait avant tout respecter les convenances. Il avait affaire à un conservateur auquel toute espèce d'originalité devait déplaire. Pendant une heure il ne se distingua nullement et fit preuve d'une amabilité des plus banales. Je ne sais quel genre de personnage M. Richard Serle comptait rencontrer. Malgré son urbanité, il ne put cacher une nuance de dépit en voyant que « l'Américain » semblait à son aise dans un salon et ne posait pas les pieds sur la table. Il n'était pas homme à montrer son jeu; néanmoins je me figure qu'il avait espéré trouver chez lui un *Yankee* mal élevé. La politesse le poussa naturellement à choisir pour sujet de conversation l'Amérique, dont il parla un peu comme d'une planète fabuleuse située en dehors de l'orbite britannique.

— Je me rappelle vaguement, très vaguement, dit-il, avoir entendu raconter que je possédais là-bas des parens. J'ai regardé la chose comme un mythe. L'idée de m'expatrier ne me serait jamais venue, et je m'étonne que des gens de ma famille l'aient eue. Pourtant, vous le savez, un grand-oncle à moi, celui dont sir Joshua Reynolds a peint le portrait, a voulu voir les États-Unis; mais il est mort en route. Vous lui ressemblez assez pour faire croire qu'il est arrivé à bon port et qu'il a vécu jusqu'à ce jour. Dans ce cas, vous auriez eu grand tort de reparaître ici, car il a laissé une mauvaise

réputation. On parle d'un fantôme qui vient sangloter de temps en temps autour de la maison, — le fantôme d'une de ses victimes, une femme séduite, puis abandonnée à son malheureux sort.

— O frère! s'écria miss Serle.

— Vous n'y croyez pas, naturellement, dit le frère. Vous dormez trop bien pour entendre sangloter qui que ce soit.

— Je tiens mon fantôme! Comme je voudrais l'entendre! dit mon compagnon dont les yeux brillèrent. Pourquoi ces sanglots? Je vous en prie, racontez-nous la merveilleuse histoire!

Sir Richard le contempla d'un air étonné, se recueillit un instant comme pour rappeler ses souvenirs ou comme un improvisateur à la recherche d'un sujet, puis commença, après avoir tambouriné sur la table un prélude exécuté par les cinq doigts de sa main gauche. Je ne répéterai pas son récit, bien qu'il sût le rendre très intéressant. Il s'agissait d'une jeune paysanne séduite qui, chassée d'abord par son père, puis par les parens du séducteur, était morte dans Locksley-Park au milieu d'une tempête de neige.

— Pauvre fille! dit miss Serle. Chaque fois que le vent mugira, je me figurerai que c'est elle qui se lamente.

— O vous, ma cousine, vous n'avez rien à craindre; vous êtes trop bonne pour que personne songe jamais à s'en prendre à vous. Moi, c'est autre chose. Songez donc! Je serais fâché de ressembler en tout à mon infidèle homonyme, mais je lui ressemble physiquement. Si la délaissée allait s'y tromper? Je ne vois pas trop ce que je pourrais faire pour la consoler, car je ne suis moi-même qu'un fantôme.

Son hôte le regarda d'un air intrigué et dit en souriant :

— Ma foi, on le croirait presque.

— Mon frère, mon cousin, voilà d'horribles plaisanteries! s'écria miss Serle.

Si horribles qu'elles fussent, elles possédaient évidemment un attrait pour mon ami dont l'imagination, engourdie par le froid contact de son hôte, commençait à se réveiller. Il se mit à voyager dans le pays du bleu comme s'il eût passé son existence dans la société d'Ariel et de Titania. Il cessa de se contenir et donna un libre cours à ses idées fantasques. Il semblait s'inspirer de la poésie sauvage des sites environnans. L'enthousiasme avec lequel il parla de l'antique manoir aurait dû ravir le propriétaire, qui pourtant ne se montra guère flatté.

— Quel dommage que la vieillesse n'embellisse que les monumens! dit-il enfin en tombant dans la prose après un de ses accès de lyrisme. C'est qu'aussi ils se laissent doucement caresser par elle, tandis que son approche nous révolte et notre résistance la rend cruelle.

— Ce matin, en me coiffant, j'ai trouvé un cheveu blanc, dit miss Serle.

— Déjà? J'espère que vous l'avez respecté?

— Je l'ai regardé très longtemps sans trop me révolter, répliqua la cousine en riant.

— Pendant bien des années encore, dis-je à mon tour, miss Serle pourra se moquer des cheveux blancs.

— Dans dix ans, j'aurai quarante ans.

— C'est mon âge, dit Serle. Ah! si j'étais venu ici il y a dix ans! J'aurais eu plus de temps pour jouir du festin, mais je me serais senti moins d'appétit au lieu d'arriver affamé.

— Pourquoi donc attendre jusqu'à ce que vous fussiez affamé? demanda sir Richard.

— Pure sottise de ma part, mon cher monsieur. Je me figurais qu'il fallait être très riche pour voyager et j'avais de bonne heure jeté mon argent par les fenêtres. Enfin quand je suis parti, mes poches étaient presque vides.

Le maître de Locksley-Park toussa.

— Alors... vos ressources sont limitées? demanda-t-il avec une certaine hésitation.

— Limitées? répéta mon ami en saluant, vous êtes vraiment trop poli envers elles.

Notre hôte poussa une petite exclamation qui ressemblait à un grognement. Jamais il n'avait entendu un pareil aveu exprimé avec une telle légèreté. On voyait qu'il ne savait trop s'il devait rire ou se formaliser. Après avoir vidé son verre, il me lança un regard interrogateur que le coupable saisit au passage.

— Oh! quant à lui, dit-il, ses ressources sont illimitées; il pourrait acheter Locksley-Park.

Je crois qu'il avait bu un peu trop de vin de Porto. Son œil fiévreux et le ton de sa voix m'avertirent que toute observation de ma part aurait pour résultat de l'irriter ou de l'exciter. Comme nous nous levions de table, il se pencha vers moi et me dit à voix basse :

— C'est la nuit fatale, la nuit de la destinée!

Les grands appartemens du rez-de-chaussée avaient été éclairés en notre honneur. Ils gagnaient, affirma notre hôte, à être vus à la clarté des lampes et des bougies. Pour ma part, je trouvai que la lueur projetée sur les sombres panneaux, sur les vieilles tapisseries, sur les plafonds et les tableaux donnait aux salles un air de tristesse mystérieuse. Cette fois, le maître lui-même daigna nous servir de guide. En dépit de la confession maladroite de son cousin, — car en Angleterre, comme dans beaucoup d'autres pays, la pauvreté est un vice impardonnable, — il s'adressait de préférence à lui, et je restai un peu en arrière avec miss Serle. Le propriétaire

connaissait à fond sa demeure et tous les trésors qu'elle renfermait. C'était un conteur de premier ordre, je dois lui rendre cette justice; il ne l'ignorait pas et profita d'autant plus volontiers de l'occasion de déployer son talent que mon ami semblait l'écouter avec intérêt. De mon côté, je causais avec miss Serle.

— Votre cousin et vous êtes déjà de vieux amis, lui dis-je.

Elle joua un instant avec son éventail, puis répondit en fixant sur moi ses grands yeux naïfs :

— Oui, de vieux amis, bien que je ne le connaisse que depuis ce matin. Mon cousin, mon cousin! — elle répéta le mot d'une voix caressante, — cela me paraît étrange de lui donner ce nom! Je suis si fâchée qu'il soit sans fortune! Je voudrais le voir heureux et je regrette de ne pas l'avoir connu plus tôt, ajouta-t-elle avec un petit soupir. Il me dit qu'il n'est plus que l'ombre de lui-même.

Je me demandai si Serle s'était efforcé de gagner le cœur de notre douce châtelaine. En tout cas, avec ou sans intention, il y avait réussi, et vu la tournure que venaient de prendre ses affaires, je n'osai guère m'en réjouir. — Je me figure qu'il est en train de cesser d'être un simple fantôme, répliquai-je, et ce serait une bonne action de votre part que de l'aider à se transformer.

— Ah! moi, je ne puis rien.

— Au contraire, vous pouvez beaucoup. En ce moment, vous ne voyez en lui qu'un être souffrant, digne de votre pitié. Mais témoignez-lui un peu de sympathie, souffrez qu'il vous témoigne la sienne; votre voisinage, votre bonté le rendront meilleur et plus fort; alors, au lieu de le plaindre, vous l'aimerez, parce que c'est vous qui l'aurez guéri.

— Je n'oserai pas remplir le rôle d'un médecin, répliqua-t-elle d'un ton à la fois tendre et intrigué.

Sa douceur presque enfantine ne me laissa d'autre alternative qu'une sincérité brutale.

— Avez-vous jamais rempli un rôle quelconque? demandai-je.

Elle me regarda d'un air étonné, puis rougit comme si elle eût tout à coup compris le sens de ma question.

— Jamais, dit-elle. Je crois vraiment que j'ai à peine vécu.

— Eh bien! vous commencez à vivre, vous commencez à vous intéresser à autre chose que vos fleurs. Excusez-moi si je suis trop franc, — c'est là un défaut américain, — et permettez-moi de vous féliciter.

— Je suis tentée de m'imaginer que vous vous moquez de moi; je me sens plutôt troublée qu'heureuse.

— Pourquoi troublée?

Elle hésita à répondre, les yeux tournés vers nos deux compagnons.

— Vous voulez me donner à entendre, continuai-je, que vous avez eu tort d'accueillir votre cousin, d'admettre la parenté? Dans ce cas, le blâme retombe sur moi. C'est moi qui ai tracé son nom sur ma carte; il ne songeait pas à se présenter.

— Il se peut que j'aie eu tort à un certain point de vue; mais je ne regrette pas d'avoir agi selon ma première inspiration. Je ne le regretterai jamais!

— Vous avez raison. En somme, le mal n'est pas grand, si mal il y a.

— Vous ne connaissez pas mon frère, répondit-elle en secouant tristement la tête.

— Plus tôt je le connaîtrai, mieux cela vaudra. C'est donc un homme bien terrible? Auriez-vous peur de lui?

Elle leva son éventail.

— Il me regarde, murmura-t-elle.

Notre hôte, qui nous tournait le dos, avait à la main un miroir vénitien qu'il venait de prendre dans une vitrine remplie d'antiquités. La glace, dont il semblait faire admirer à son compagnon la monture d'argent ciselé, était tenue de telle façon que la personne de miss Serle s'y reflétait. Je me sentis également surveillé et je ne voulus pas être surveillé pour rien.

— Miss Serle, dis-je brusquement, voulez-vous me faire une promesse?

Elle tressaillit et répliqua d'un air effrayé : — Non, ne me demandez rien, je vous en prie.

On eût dit qu'elle se croyait au bord d'un précipice où elle craignait de tomber. Moi, je ne voyais qu'un obstacle beaucoup moins dangereux, et je crus lui rendre service en la poussant à le franchir.

— Promettez-moi, répétai-je, de laisser votre cousin vous parler, s'il le demande, quelque désir contraire que vous puissiez supposer à votre frère.

Elle avait à peu près deviné où je voulais en venir, car une vive rougeur anima son visage.

— Vous croyez, dit-elle en hésitant un peu, qu'il a quelque chose de particulier à me dire?

— Oui, quelque chose de très particulier.

Elle me quitta, traversa le salon et disparut sur la terrasse.

— Vous arrivez à temps pour écouter une charmante histoire, s'écria mon ami lorsque je l'eus rejoint.

Les deux cousins étaient arrêtés en face du portrait d'une dame du temps de la reine Anne, que le peintre ne paraissait pas avoir flattée et qui, du reste, se trouvait mal éclairée.

— Je vous présente Mme Marguerite Serle, continua mon ami, une sorte de Béatrice Esmond, qui n'agissait qu'à sa guise et qui, mal-

gré les remontrances de sa famille, épousa un pauvre diable de musicien français. Belle Marguerite, mes complimens! Ma parole d'honneur, elle ressemble à miss Serle!.. Mais pardon de vous avoir interrompu, mon cousin. Qu'advint-il de tout cela?

Sir Richard contempla un instant son interlocuteur comme si le bruyant hommage rendu à la coupable lui eût paru déplacé; puis il dit d'un ton assez sec :

— Il en advint ce qui devait arriver. Il y a un an, j'ai trouvé dans un tas de vieux papiers une lettre de Mme Marguerite à sa sœur aînée. Elle était datée de Paris et fourmillait de fautes d'orthographe. Une vraie lettre de mendiante! Madame venait d'accoucher; abandonnée par son mari, elle se mourait et maudissait le jour où elle avait quitté l'Angleterre. J'ai tout lieu de supposer qu'elle n'a pas reçu les secours qu'elle réclamait si piteusement.

— Voilà ce que c'est que d'épouser un Français! dit mon compagnon en guise de morale.

Notre hôte garda un instant le silence.

— Heureusement c'est le premier membre de ma famille qui ait agi d'une façon si... peu anglaise, dit-il enfin, et j'espère que ce sera le dernier.

— Miss Serle sait-elle cette lamentable histoire? demanda mon ami.

— Miss Serle ne sait rien, répliqua sir Richard.

— Elle saura au moins l'histoire de Mme Marguerite, s'écria mon ami; il faut que je la lui raconte, si vous voulez bien le permettre; et sans attendre la permission, il sortit à son tour sur la terrasse.

Sir Richard et moi, nous continuâmes notre promenade à travers les salons.

— Votre cousin est un original des plus amusans, lui dis-je.

— Les Serle de Locksley-Park n'ont jamais eu la prétention d'amuser personne, répliqua-t-il avec raideur.

— Je le crois sans peine, répondis-je en m'inclinant. Du reste, ce cousin-là est non-seulement un original, mais un homme de cœur; il s'intéresse autant que vous aux annales de votre famille et à votre propriété.

— Cela se voit, dit le propriétaire en ricanant. Il m'a déclaré que les médecins lui donnent peu de temps à vivre, je ne m'en serais pas douté.

— Je me figure que sa santé est meilleure qu'il ne le croit, et puis l'accueil qu'il a reçu ici lui a relevé le moral.

Sir Richard, qui marchait à côté de moi, les sourcils froncés, s'arrêta soudain, fixa sur moi un regard scrutateur et me dit :

— Je suis un honnête homme...

J'allais assurer que j'en étais bien convaincu; mais il ne me laissa

pas le temps d'émettre cette opinion. Il s'abandonna à son accès de franchise avec une vivacité qui annonçait un certain manque d'habitude ou l'envie d'accomplir au plus vite une tâche désagréable.

— Je suis un honnête homme, monsieur! Je ne connais pas ce Clément Serle! Je ne m'attendais nullement à le voir! Sa visite m'a... il s'arrêta, ne trouvant pas un mot assez fort pour rendre son impression... m'a abasourdi. Il est très aimable, je n'en doute pas. Vous conviendrez pourtant qu'il a des façons bizarres. Il est mon cousin au cinquantième degré. Soit! Je suis un honnête homme, et il ne pourra pas me reprocher de ne l'avoir pas bien reçu.

— Lui aussi est un honnête homme, Dieu merci, répliquai-je en souriant.

Cet éloge amena une explosion à laquelle je m'attendais presque et qui m'expliquait l'attitude contenue du maître de Locksley-Park et le maintien attristé de sa sœur.

— Alors pourquoi diable a-t-il cherché à établir en cachette des droits sur ma propriété? s'écria-t-il. Excusez-moi, si je m'exprime avec trop de chaleur; mais je n'ai jamais été aussi révolté que lorsque j'ai appris ce matin de mon avoué les monstrueux procédés de M. Clément Serle. Bonté du ciel, pour qui me prend-il! Et le voilà qui affiche je ne sais quelle passion romanesque pour ma propriété. Puisqu'il a tant d'imagination, qu'il essaie de s'imaginer un dixième de ce que j'éprouve! J'aime ma propriété, — c'est mon rêve, ma vie! Croit-il que je vais en céder une partie à un misérable inconnu, à un homme qui n'apporte aucune preuve, aucun titre, à un bohême! On prétend qu'il y a aux États-Unis assez de terre pour quiconque veut la cultiver! Qu'il y retourne!

Je restai un instant sans répondre afin de laisser à sa colère le temps de se dissiper ou d'éclater de nouveau, si bon lui semblait; voyant qu'il se calmait, je jugeai à propos de riposter une fois pour toutes. — En vérité, monsieur, lui dis-je, vos craintes ont maîtrisé votre bon sens. Ou bien mon ami n'est qu'un aventurier, et dans ce cas vous n'avez rien à redouter; ou bien ses réclamations, comparativement insignifiantes du reste, sont fondées...

Sir Richard ne me permit pas d'achever ma phrase; il me saisit par le bras, son teint pâle devint livide et ses cheveux flamboyans parurent se dresser sur sa tête. — Fondées! s'écria-t-il. Qu'il essaie!

Nous traversions en ce moment le grand vestibule du manoir pour regagner le salon où nous avions pris le café. A travers la porte d'entrée ouverte, on apercevait le jardin où les rayons de la lune répandaient une lueur argentée. Tandis que nous avancions, je vis Clément Serle arriver lentement sous le porche : comme il franchissait le seuil, le maître d'hôtel apparut sur les marches d'un

escalier situé à notre gauche, il hésita en nous entendant parler; mais à la vue de mon ami il descendit gravement. Il tenait à la main un petit plateau d'argent et sur le plateau une lettre. Il s'avançait vers le visiteur qui rentrait nu-tête, lorsque mon hôte, après avoir fait un mouvement comme pour s'élancer, cria d'une voix stridente :

— Tottenham!

— Monsieur? répliqua le maître d'hôtel qui s'arrêta.

— Restez où vous êtes. Pour qui cette lettre?

— Pour M. Serle, sir Richard, répondit le domestique, levant les yeux au plafond afin qu'on ne le soupçonnât pas d'avoir regardé l'adresse.

— Qui vous l'a remise?

— Mme Horridge, monsieur.

— Qui l'a donnée à Mme Horridge?

Tottenham, surpris par cet interrogatoire, resta une seconde bouche béante.

— Mon cher hôte, dit Serle, qui s'était rapproché et chez qui un pareil oubli des convenances dissipait l'effet qu'avait pu produire le vin de Porto, il me semble que cela me regarde.

— Tout ce qui arrrive dans ma demeure me regarde, et il s'y passe des choses assez étranges.

Sir Richard était tellement exaspéré que, chose inouie chez un Anglais bien élevé, il se compromettait devant un domestique.

— Apportez-moi cela! cria-t-il à Tottenham.

Ce dernier obéit.

— C'est vraiment trop fort! s'écria mon ami, qui me regarda d'un air décontenancé.

J'étais indigné. Avant que notre hôte eût pu prendre la lettre, je m'en emparai.

— Puisque vous oubliez les égards dus à votre sœur, lui dis-je, je me permettrai de vous les rappeler, et je déchirai le billet en morceaux.

— M'expliquera-t-on ce que tout cela signifie? demanda Serle.

Sir Richard allait éclater, lorsque sa sœur, attirée sans doute par le bruit de nos voix irritées, se montra à son tour sur l'escalier. Elle s'était déjà retirée pour la nuit, car elle portait un peignoir de cachemire brun sur lequel se détachait une tresse de cheveux blonds qu'elle ne songeait pas à relever. Elle s'empressa de descendre, pâle et nous interrogeant du regard. Je compris que notre départ immédiat planait dans l'air, et devinant que Tottenham était un serviteur aussi avisé qu'expéditif, je le priai à voix basse de faire atteler une voiture.

— Et que l'on y mette nos effets, ajoutai-je.

Sir Richard se précipita vers sa sœur et saisit le poignet blanc qui sortait d'une des larges manches du peignoir.

— Qu'y avait-il dans ce billet? s'écria-t-il.

Miss Serle contempla tristement les fragmens épars sur les dalles, puis tourna les yeux vers son cousin.

— L'avez-vous lu? demanda-t-elle.

— Non, répliqua Serle, mais je vous en remercie.

Ils échangèrent un rapide regard où je lus bien des choses. Sir Richard devint cramoisi.

— Vous êtes une enfant, dit-il en repoussant sa sœur.

— Venons-nous de passer quatre heures avec un fou! s'écria Serle.

— Avec un fou qui ne se laissera pas dépouiller en tout cas, riposta le maître de la maison, de plus en plus furieux. Je me suis tu jusqu'à présent, mais me voilà à bout de patience. Croyez-vous donc qu'il n'existe que des niais en dehors de votre beau pays? Faites-les valoir, vos droits! Ils ne valent pas ça!

Et il repoussa du pied un des morceaux de papier répandus à terre. Serle écouta cette sortie en ouvrant de grands yeux; puis il haussa les épaules et se laissa tomber sur un des siéges adossés au mur. Je tirai ma montre et prêtai l'oreille, espérant entendre approcher la voiture.

Sir Richard continua : — Ne vous suffisait-il pas de vouloir m'enlever une partie de mon bien? Il faut encore que vous abusiez de mon hospitalité pour essayer de duper ma sœur!

L'accusé se cacha le visage entre les mains et poussa une sorte de gémissement. Miss Serle courut vers lui.

— Sotte! cria le frère.

— Cher cousin, oubliez ces cruelles paroles, dit miss Serle, et n'emportez d'ici qu'un bon souvenir.

— Soyez tranquille, je ne songerai qu'à vous, répliqua-t-il.

Les roues d'une voiture résonnèrent au dehors, et au même instant un domestique descendit chargé de nos valises; M. Tottenham le suivait avec nos chapeaux et nos pardessus.

— Je crois qu'il est bon que vous appreniez le contenu de mon pauvre billet, dit miss Serle avec un effort très touchant, de la part d'une personne à qui tout effort coûtait beaucoup.

— Taisez-vous! cria sir Richard. Vous vous expliquerez plus tard avec moi.

— Laissez-moi imaginer le contenu de votre lettre, répondit le cousin sans prêter la moindre attention à cette interruption.

— On ne l'a que trop imaginé, répliqua miss Serle. C'était un simple avertissement; je devinais presque ce qui allait arriver.

Mon compagnon prit son chapeau.

— Les peines et les plaisirs de ce jour, dit-il à sir Richard, resteront également gravés dans ma mémoire; mais je ne vous en veux pas. Vous connaître, reprit-il en tendant la main à sa cousine, a été une des grandes joies de ma vie.

— Et toutes les peines seront pour moi! dit notre hôte en ricanant.

— Je crains bien que non, à en juger par ce que j'endure, répliqua Serle.

Je lui pris le bras, et nous franchîmes le seuil de cette demeure inhospitalière. Tandis que je m'éloignais, j'entendis miss Serle éclater en sanglots.

— Quel rêve! murmura Serle, tandis que la voiture nous emportait vers la petite auberge que nous avions quittée le matin, nous attendant si peu à rencontrer un ennemi ou une amie. Quel rêve! Quel réveil! Quelle longue journée! Quelle scène hideuse! Pauvre femme!

Avant qu'il se retirât pour la nuit, je voulus apprendre si le billet de miss Serle se rattachait à quelque chose qui s'était passé entre elle et lui à la suite de ce malencontreux dîner.

— Cela m'étonnerait, dit-il, car elle est la franchise personnifiée. Je l'ai rencontrée sur la terrasse où elle se promenait d'un air inquiet. Pour ma part, j'étais très agité, j'ignore pourquoi. Je ne me rappelle pas comment je l'ai abordée. Je lui ai demandé, je crois, si elle connaissait l'histoire de cette Marguerite qui, en dépit de sa famille, avait épousé un pauvre diable étranger. Elle a paru effrayée et troublée. « Je ne sais rien, » répondit-elle en se servant de l'expression employée par son frère. Je me sentais un peu gris. Est-ce que j'avais trop bu? Gris ou non, mes paroles venaient tout droit du cœur. Sous les pâles rayons de la lune, je la trouvais plus jeune, plus belle, plus gracieuse. J'ai été éloquent sans effort. Je lui ai pris la main et l'ai appelée Marguerite. Elle me dit que c'était impossible, qu'elle n'avait jamais résisté à son frère. Enfin je lui parlai de mes droits. « Ils existent donc? » demanda-t-elle. « Ils sont assez réels pour que votre frère ne soit qu'à moitié rassuré. Mais j'y renonce; soyez généreuse comme celle dont vous portez doublement le nom. C'est vous seule que j'aime, vous seule que je veux. » Un moment son visage rayonna. « Et si je vous épousais, dit-elle, cela réparerait tout? — Si vous m'épousiez, mes peines disparaîtraient comme une goutte d'eau dans l'Océan; je ne me souviendrais plus d'avoir souffert! — Moi, je souffrirais de ne pouvoir vous consoler, murmura-t-elle... Notre mariage?.. N'insistez pas ce soir... Laissez-moi le temps de réfléchir. » Et elle s'éloigna en se cachant le visage dans les mains. Après avoir fait un tour ou

deux sur la terrasse, je suis rentré. Voilà toute la sorcellerie que l'on puisse me reprocher.

Le pauvre garçon était à la fois si excité et si épuisé par les émotions de la journée que je me figurai qu'il ne dormirait guère. Comme je me sentais moi-même peu disposé au sommeil, je fis jeter du bois dans ma cheminée et je me mis à écrire. J'entendis la grande horloge de la salle à manger située au-dessous de ma chambre sonner minuit, une heure, une heure et demie. Tandis que la vibration du dernier coup se mourait dans l'air, la porte de la chambre de Serle, qui communiquait avec la mienne, s'ouvrit tout à coup et je vis mon compagnon debout sur le seuil, aussi pâle qu'un mort, se détachant comme une ombre sur les ténèbres de la salle voisine.

— Contemplez-moi! dit-il à voix basse. Félicitez-moi! J'ai vu un fantôme!

— Que me chantez-vous là?

— Rien que la vérité. Un vrai fantôme! Il me semble que je parle assez clairement.

J'avoue que j'éprouvai ce que les physiciens nomment un choc en retour. Je m'imaginerai toujours avoir moi-même vu un fantôme ce soir-là. Mon premier mouvement, — aujourd'hui encore je ne puis sourire en y songeant, — fut de courir à la porte et de la fermer; puis je revins à Serle et le forçai à s'asseoir près du feu. Ses mains étaient moites et tremblaient, son regard devenait fixe. Je ne lui adressai aucune question; je craignais qu'il n'eût le délire et j'attendis avec inquiétude qu'il parlât.

— Je ne suis pas effrayé, dit-il enfin, mais je suis très agité. Comme je tremble! Il me semble que je vais me fondre ainsi qu'une vague entraînée par la mer. Je savais bien que je le verrais, le fameux fantôme! Je l'ai vu plus distinctement que je ne vous vois. Une femme en manteau bleu, un capuchon noir sur la tête, les mains fourrées dans un petit manchon, jeune, horriblement jolie dans sa pâleur et son air maladif. Son regard doux et triste, le regard des femmes qui ont beaucoup aimé et souffert, m'adressait des reproches. Dieu sait si j'ai jamais trompé personne! Elle me prenait pour mon aîné, pour l'autre Clément. « Épousez-moi, me dit-elle en se jetant à mes pieds, tenez vos promesses! » Épouser un fantôme! J'ai sauté à bas de mon lit, elle a disparu aussitôt, et me voici.

Je ne tentai pas de lui expliquer qu'il venait de rêver, tant son agitation me gagnait. En somme, des deux fantômes, le mien était le plus intéressant. Il n'avait aperçu qu'un spectre illusoire, — je voyais en face de moi un spectre humain qui en ce moment ne vivait plus de la vie terrestre. Bientôt je retrouvai assez de sang-froid pour songer à la santé de mon ami. Il fut tacitement convenu

qu'il ne rentrerait pas dans sa chambre. Je l'installai au coin du feu, et mes couvertures le mirent à l'abri du froid. Je n'avais plus la moindre envie de travailler. Quant à dormir, j'y songeais encore moins. Je ranimai donc le feu et je m'étendis dans un fauteuil de l'autre côté de la cheminée. Silencieux, emmitoufflé jusqu'au menton dans ses couvertures, Serle se tenait droit et bien éveillé, dans l'attitude d'un homme à qui le hasard vient de décerner une dignité nouvelle. Ses yeux demeuraient presque constamment à demi fermés; mais à d'assez longs intervalles il les ouvrait tout grands et contemplait longuement les flammes du foyer dont l'éclat ne semblait pas le blesser. On eût dit qu'il y revoyait l'image de la dame au capuchon noir. Avec son visage pâle et amaigri, ses draperies grises, les rides que dessinaient les lueurs vacillantes du feu, avec ses longues moustaches et sa gravité imposante, il me rappelait don Quichotte soigné par le duc et la duchesse. Vers l'aube, vaincu par la fatigue, je sommeillai pendant une demi-heure. Lorsque je me réveillai, les oiseaux du jardin commençaient à saluer l'aurore. Serle, qui n'avait sans doute pas suivi mon bon exemple, conservait une attitude digne d'un empereur romain. Les yeux qu'il fixait sur moi étaient si brillans que cette longue insomnie m'inquiéta.

— Comment vous sentez-vous? lui demandai-je.

Il continua à me regarder durant une minute ou deux sans répliquer. Lorsqu'il parla, ce fut d'une voix lente et rêveuse, tout en drapant ses couvertures autour de lui.

— Lorsque nous nous sommes rencontrés à Hampton-Court, me dit-il, vous avez voulu savoir ce que j'étais. Je ne suis rien, vous répondis-je avec sincérité. Mais je ne me rendais pas justice. Je suis quelque chose, je suis un personnage, je suis un homme *hanté!*

Je commençai à craindre qu'il eût complétement perdu la raison; cependant il était d'une nature si douce et si patiente qu'il n'y avait guère à redouter aucun acte de violence de sa part. Comme le jour se montrait, j'en profitai pour mettre un terme à notre grotesque veillée, et j'engageai mon ami à aller s'habiller. Il paraissait si faible que je lui donnai la main pour l'aider à se lever, et une fois debout, il eut à peine la force de se tenir sur ses jambes.

— Allons, dit-il, j'ai vu un fantôme; c'est là un présage de ma fin prochaine, et je ne vivrai pas assez longtemps pour en voir un second. Je serai bientôt moi-même un habitant de l'autre monde.

— En attendant, il est inutile de se laisser mourir de faim; nous allons déjeuner.

— Voici mon déjeuner, répliqua Serle, qui tira de son sac de voyage un petit flacon de morphine dont il avala une dose; maintenant, je vais dormir, soyez tranquille, je n'en ai pas pris plus qu'il ne faut.

A midi, je le trouvai de nouveau sur pied, habillé, rasé et beaucoup plus calme.

— Pauvre ami, dit-il, vous avez accepté une lourde corvée, mais elle touche presqu'à sa fin.

Je ne savais quel moyen employer pour dissiper ses idées noires. Par bonheur, il exprima quelques instans après le désir de voir Oxford. Je m'empressai de saisir la balle au bond, et une demi-heure après nous étions en route pour la vieille université.

IV.

Je ne connais aucune ville anglaise qui m'ait plus vivement intéressé qu'Oxford. Il serait difficile de décrire l'impression complexe que produisent cette cité à la fois si calme et si vivante, ces monumens gothiques où s'agite une jeune génération. Partout dominent les souvenirs de la vieille université. Sous ces porches aux pierres grises, s'ouvrant avec une noble hospitalité sur de sombres jardins faits pour reposer les yeux fatigués par la lecture, on se sent transporté au milieu des cloîtres studieux du moyen âge.

A peine arrivé, Serle voulut parcourir la ville.

— Il me semble que je la connais, me dit-il, laissez-moi vous servir de guide.

En effet, il me conduisit tout droit au pont qui passe sous les murs de *Magdalen-College*, d'où nous admirâmes la tour dont les huit clochers élancés attirent les regards vers le ciel.

Franchissant la petite porte à l'aspect monastique et la cour extérieure, nous pénétrâmes dans la grande enceinte où les monstres sculptés sur l'entablature des arcades n'ont rien de classique. Je fus d'abord ravi de voir que mon compagnon était vivement intéressé; mais les craintes que j'avais déjà ressenties ne tardèrent pas à renaître, et il me prouva bientôt qu'elles n'étaient que trop fondées. Plusieurs fois déjà il avait paru confondre son identité avec celle de son homonyme du siècle passé, qui avait achevé ses études à *Magdalen-College*. En ce moment il se mit à parler comme si cette identité imaginaire eût été un fait établi.

— C'est là mon collége, dit-il, le plus noble collége de l'université d'Oxford. Que de fois j'ai arpenté ces allées causant avec l'ami du jour. Mes amis sont tous morts, mais plus d'un des étudians que nous rencontrons me les rappelle. C'était une époque d'abus et de priviléges. Peu m'importait! je comptais au nombre des privilégiés ayant déjà une pension de deux mille livres par an.

Je n'eus pas le courage de troubler ses rêves. A l'émotion presque dangereuse causée par le dénoûment de notre visite à Locks-

ley-Park avait succédé une placidité sereine où tout ce qu'il voyait se reflétait comme sur la surface tranquille d'un lac. Cependant ses forces commençaient à l'abandonner, et je vis qu'il serait incapable de supporter longtemps les fatigues qu'impose la curiosité d'un touriste. Il le sentait du reste lui-même.

— Je descends la colline que l'on ne remonte plus, me dit-il le lendemain; mais, Dieu merci! la pente est douce, et au bas j'aperçois mon paisible cimetière anglais.

Nous passâmes plusieurs après-midi en canot à jouir sans fatigue des plus beaux paysages que l'on puisse rêver, ou allongés sur l'herbe dans ces jardins classiques dont les murs tapissés de vignes centenaires semblent exclure le tumulte et les passions du monde extérieur. La troisième après-midi, comme nous nous reposions ainsi, Serle se montra plus expansif que de coutume et donna un libre cours à toutes les fantaisies qui lui vinrent à la tête. Chaque étudiant qui passa lui fournit le sujet d'un roman improvisé, et il se livra à des rapsodies plus ou moins lyriques.

— Ne pourrait-on pas se figurer, me demanda-t-il, que nous avons pénétré au centre même du monde, dans un endroit où les échos du dehors n'arrivent que pour mourir? Il est bon que de tels refuges existent, façonnés dans l'intérêt de ceux chez qui l'amour des livres crée des besoins factices, à qui il faut un milieu où ils puissent s'abandonner à des rêves éveillés, qui veulent croire sans que personne s'avise de réfuter leurs croyances, qui tiennent à rester convaincus que tout est bien dans ce triste monde. Ils laissent l'univers tranquille, parce que rien autour d'eux n'annonce le moindre trouble. L'univers est parfait, le pays est prospère, la tâche est achevée! Profitons de nos doux loisirs pour cultiver Horace et Théocrite, pour rêver étendus sur le gazon. Que l'on saisit mieux dans cette calme retraite le sens composite de la vie anglaise! Quel facteur indispensable on omet en ne tenant pas compte d'Oxford! Grâce au ciel, ils ont eu la bonne idée de m'envoyer ici autrefois! On n'a pas fait grand'chose de moi, certes; mais qu'aurais-je été sans cela? Quelle influence mystérieuse ces tours grises, ces vieux clochers, exercent sur l'esprit! Songez aux murs mornes et blancs qui se dressent devant la jeunesse américaine. Elle arrive nue dans un monde nu. Cette absence de toute mise en scène est une dure épreuve pour les imaginations naissantes qui sont obligées de construire à coups de marteau et à grand renfort de clous les châteaux où elles veulent vivre et dont le passé ne leur offre aucune image. Ici, j'ai trouvé une poésie massive toute faite. Voyez cette croisée gothique au meneau brisé. C'est celle de la chambre de mon meilleur ami, mort comme les autres. Chose curieuse, vous lui ressem-

blez énormément sous votre costume moderne. Nous portions le chapeau à cornes, le long gilet brodé, l'habit marron, les culottes courtes de l'époque, avec l'épée au côté.

La faconde et la gravité imperturbable avec lesquelles il débitait ce bizarre mélange de folies et d'observations sensées m'impressionnaient. Je m'étonnais surtout du changement qui transformait en rapsode et en *voyant* ce pauvre homme naguère si timide. En même temps il s'était débarrassé de l'espèce de sauvagerie que sa timidité avait engendrée, car il fit preuve d'une aptitude toute nouvelle à lier connaissance avec les étrangers. Si je le quittais pendant dix minutes, j'étais presque sûr de le retrouver en train de causer avec quelque étudiant affable accosté au passage. Plusieurs des jeunes gens avec lesquels il s'était mis en rapport de cette façon peu cérémonieuse l'invitèrent à leur rendre visite, et l'accueillirent avec une hospitalité un peu bruyante, ainsi que je l'appris plus tard. Pour ma part, je m'abstins d'assister à aucune de ces réunions. Je savais qu'en pareille occasion le vin de Champagne coule à pleins bords; mais la sobriété de Serle et la position sociale de ses hôtes suffisaient pour me rassurer. D'un autre côté, j'étais heureux que le hasard lui eût procuré une innocente distraction, et en tout cas je ne tenais nullement à être témoin des excentricités dont il pourrait se rendre coupable. Il y avait d'ailleurs une certaine méthode dans sa folie, et la dignité de son maintien devait empêcher qu'on songeât à lui manquer de respect. Il me parla fort peu de ces soirées. Néanmoins deux choses devinrent évidentes pour moi : le vin de Champagne, même pris avec modération, ne valait rien pour lui, et la conversation des étudians contribua beaucoup à modifier l'idée qu'il avait de l'université d'Oxford. Ayant été présenté à quelques agrégés, il dîna une demi-douzaine de fois à la table commune de je ne sais quel collége. Je préférai pour lui ces réunions plus nombreuses et aussi plus calmes. Cependant un soir, à la suite d'un de ces repas, il fut ramené en voiture à l'hôtel par un jeune étudiant et un médecin. Il s'était trouvé mal en se levant de table, et la syncope avait duré assez longtemps pour alarmer ses commensaux. Pendant les vingt-quatre heures qui suivirent il resta couché; mais le troisième jour il se leva et déclara qu'il se sentait assez remis pour sortir. A peine fûmes-nous dans la rue que ses forces l'abandonnèrent de nouveau et j'insistai pour qu'il regagnât sa chambre. Il me supplia, les larmes aux yeux, de ne pas le retenir prisonnier.

— C'est ma dernière chance, me dit-il, et je voudrais passer encore une heure dans le jardin de *Magdalen*; demain il sera trop tard.

Il me sembla qu'avec une des petites voitures qui servent aux malades, la promenade serait possible. L'hôtel possédait un de ces

véhicules que l'on s'empressa de mettre à notre disposition. Serle, chaudement enveloppé (car il souffrait beaucoup du froid), fut installé dans la voiture, et on s'aperçut alors qu'il n'y avait personne pour la rouler. En désespoir de cause, je me disposais à remplir moi-même cet office, quand un homme, sorti de quelque cachette voisine, nous salua poliment et déclara qu'il était « au service de ces messieurs. » Son offre acceptée, il se mit aussitôt à l'œuvre. Je reconnus en lui un individu qui, depuis notre arrivée, rôdait autour de l'hôtel avec l'air résigné d'un pauvre à la recherche d'un emploi qu'il n'espère pas trouver. Un jour il avait même timidement proposé de nous servir de guide si nous désirions visiter les colléges, et je me reprochais maintenant de lui avoir répondu avec un laconisme un peu brutal qui sembla le froisser. Depuis il était devenu moins susceptible ou plus besoigneux, à en juger par l'alacrité avec laquelle il entra en fonctions. Il devait friser la cinquantaine, mais son visage d'un jaune malsain, la courbe plaintive de ses épaules, la dégradation irrémédiable de son costume le vieillissaient peut-être. Ses paupières bordées de rouge clignotaient sans cesse, des bourgeons violacés gâtaient l'architecture de son nez romain, sa barbe grisonnante (elle datait de quinze jours) annonçait moins le désir de croître que le regret de n'avoir pas de quoi payer le coiffeur. Cependant sous cet extérieur pitoyable on reconnaissait sans peine un homme qui a vu de meilleurs jours. Il y eut même quelque chose de sublime dans la façon dont il nous salua lorsque j'acceptai son offre : après avoir fait mine de toucher le bord graisseux de son chapeau, il souleva cérémonieusement sa coiffure rouillée à quelques pouces au-dessus de sa tête, comme un égal remerciant ses égaux. D'ailleurs je ne tardai pas à remarquer que son langage n'était pas celui d'un homme du peuple.

— Prenez le chemin le plus long, lui dit Serle. C'est sans doute ma dernière sortie, et je désire voir les autres colléges en passant.

— Pouvez-vous faire des détours sans crainte de vous égarer? lui demandai-je de mon côté.

— Je vous conduirais presque les yeux fermés, répliqua-t-il, tant ces lieux me sont familiers. Tenez, ajouta-t-il un instant après, tandis que nous passions devant *Wadham-College*, voilà mon collége.

— Votre collége, s'écria Serle.

— Wadham me renierait peut-être, monsieur; mais le ciel me préserve de jamais renier Wadham. Si vous voulez me permettre de vous mener dans les cours, je vous montrerai les fenêtres des chambres que j'occupais il y a trente ans.

Les grands yeux de Serle exprimèrent la surprise et la pitié.

— Veuillez avoir cette obligeance, répondit-il très poliment.

Le fils dégénéré de Wadham s'apprêtait à pousser le véhicule sous

la voûte d'entrée lorsque mon compagnon se retourna et dégagea doucement les mains du conducteur.

— Mon ami me comprend, dit-il, et je suis sûr qu'il ne refusera pas de vous remplacer un instant.

— Non, certes, répliquai-je.

Nous continuâmes notre route. Notre guide nous désigna son logis d'autrefois, à une des croisées duquel un jeune étudiant aux joues roses fumait une cigarette. Je roulai la petite voiture près d'un banc, je la tournai du côté de la façade du collége, puis je m'assis sur l'herbe. Notre conducteur, l'air embarrassé, se tenait immobile, ou plutôt il ne savait littéralement sur quel pied danser, car il levait tantôt un jambe, tantôt l'autre.

— Ah çà, mon cher monsieur, lui dit Serle, est-ce que vous vous imaginez que je désire que vous restiez debout? Ce banc est vide.

— Merci, monsieur, répliqua l'autre, qui s'affaissa sur le banc plutôt qu'il ne s'assit.

— Les Anglais sont vraiment fabuleux, reprit Serle. Je ne sais s'il faut les admirer ou les mépriser! Oserais-je vous demander qui vous êtes et comment vous en êtes arrivé là?

— Je m'appelle Rawson, monsieur. Quant au reste, c'est une longue histoire.

— C'est l'intérêt et non la curiosité qui me pousse à vous interroger; vous m'inspirez de la sympathie, car moi aussi je suis un pauvre diable.

— Je suis le plus pauvre diable des deux, répliqua l'inconnu en hochant la tête.

— C'est possible. Le pauvre diable anglais doit être le plus misérable de tous les pauvres diables. Et puis vous êtes tombé de haut. Traîner les malades après avoir figuré parmi les aristocrates de Wadham! Il y avait de quoi vous tuer.

— Je suis tombé peu à peu, ce qui a amorti le coup.

— Et comment gagnez-vous votre vie? demandai-je, désireux de donner à l'entretien une tournure plus pratique.

— Je ne la gagne pas. J'ai une femme et trois enfans. Comme nous mourions à peu près de faim, je suis revenu il y a huit jours à Oxford, espérant obtenir quelques demi-couronnes en servant de guide; mais j'ai trop l'air d'un pauvre honteux. Il faut aux visiteurs un petit vieux avec des gants noirs, une chemise blanche et une canne à pomme d'argent.

— Pourquoi diable ne nous avez-vous pas accostés de nouveau?

— J'ai été plusieurs fois sur le point de revenir à la charge, car je savais que vous étiez Américain.

— Et les Américains sont riches, s'écria Serle en riant. M. Rawson, tout Américain que je suis, je vis de charité.

— Et moi je n'en vis pas! Vous vous donnez pour un prolétaire. Il n'y a qu'un prolétaire américain pour se promener en voiture! Parlez-moi des États-Unis, voilà un pays!

— Hélas! s'écria Serle, suis-je venu dans les jardins de Wadham pour entendre l'éloge des États-Unis!

— Ces jardins sont très beaux, dit M. Rawson, mais on y meurt de faim comme ailleurs, si l'on a le malheur de porter des habits râpés. Vous ne me persuaderez pas qu'il ne soit pas plus facile de vivre là-bas. Tel que vous me voyez, j'ai un frère qui possède cinq mille livres sterling de revenu. Parce qu'il est mon aîné de deux ans, il ne se refuse rien, tandis que je manque de tout. Voilà l'Angleterre. Charmant pays pour les cadets de famille!

— Votre frère ne vous a-t-il jamais aidé? demandai-je.

— Un billet de vingt livres de temps à autre. J'avoue qu'il n'a pas eu à se louer de moi. J'ai fait un triste mariage. Que voulez-vous? la chance lui a souri et elle m'a tourné le dos.

— Mon ami, dit Serle d'un ton grave auquel il ne m'avait pas habitué, ne parlez pas de bonne ou de mauvaise chance. Le succès ne dépend pas de la chance, mais de la volonté. C'est ce qui nous a manqué, à vous et à moi; nous avons été faibles, et c'est pour cela que nous ne comptons pas dans ce monde.

— C'est là une dure vérité, monsieur; mais je ne vous en veux pas, dit-il en portant à ses yeux un mouchoir d'une blancheur douteuse. Oui, ajouta-t-il, nous avons tort d'accuser notre mauvaise étoile; mais lorsqu'un homme, à cinquante ans, se voit tombé aussi bas que moi, ce qu'on appelle une chance n'est pas à dédaigner. Cette chance, je me figure que je la trouverais dans votre pays, où tant de gens tombés se relèvent. C'est mon idée fixe et elle date de loin. Je ne suis pas un radical. Je n'ai plus d'opinions. La vieille Angleterre serait assez bonne pour moi si je pouvais y vivre. Que diable, j'ai encore trente ans devant moi! Ici mon passé m'écrase; là-bas, qui sait s'il ne me servirait pas? Oh! un plongeon dans l'inconnu et dans l'oubli!

Serle ferma les yeux et un frisson parcourut son corps.

— Mon pays, mon pays, murmura-t-il, quels rêves tu inspires aux pauvres diables!

Craignant que le malade ne prît froid, je déclarai à notre guide qu'il était temps de clore la séance. Il saisit sans hésiter la poignée de la voiture qu'il poussa devant lui. Ce ne fut qu'à mi-chemin de l'hôtel que Serle se ranima un peu. Comme nous passions près d'une taverne d'où s'échappait une odeur de cuisine appétissante, il me fit signe d'arrêter.

— Voici mon dernier billet de cinq livres, dit-il en ouvrant son portefeuille, veuillez l'accepter, monsieur Rawson. Entrez là et com-

mandez-vous un dîner de Gargantua. N'oubliez pas de demander une bouteille de vin de Bordeaux, que je vous prie de boire à mon immortelle santé.

M. Rawson se redressa et reçut le don sans témoigner aucune surprise; mais il avait les nerfs d'un gentleman. Je vis trembler le bout de ses doigts, tandis que sa main pressait convulsivement cette aubaine inattendue.

— Ce sera du Chambertin! dit-il en soulevant son chapeau avec un geste spasmodique, et l'instant après la porte de la taverne se referma sur lui.

Serle retomba dans une espèce de torpeur. Rentré à l'hôtel, je l'aidai à se coucher. Le lendemain il resta plongé dans une somnolence de mauvais augure. Le médecin, dont les visites étaient fréquentes, déclara que le malade n'avait plus longtemps à vivre. Au moment où le soleil commençait à baisser, il se réveilla et regarda autour de lui d'un air égaré.

— Ma cousine! ma cousine! n'est-elle pas venue? demanda-t-il.

C'était la première fois qu'il parlait d'elle depuis notre visite à Locksley-Park.

— Je devais l'épouser, reprit-il au bout d'un instant. Le beau rêve! Ce jour-là m'a fait l'effet d'un poème, des heures rimées! Seulement le dernier vers n'est pas sur ses pieds. Marguerite est si douce et si bonne que son contact aurait suffi pour me guérir de ma folie. Voulez-vous m'obliger? Écrivez trois lignes, trois mots : « Adieu; ne m'oubliez pas; soyez heureuse... » N'est-il pas étrange, continua-t-il après une longue pause, qu'un homme dans ma position souhaite quelque chose? Quelle farce que notre existence! J'ai assisté au repas d'un assassin que l'on allait pendre et qui a déjeuné avec plus d'appétit que je n'en ai jamais eu. Ma vie ne tient plus qu'à un fil, un fil de la Vierge qu'un souffle brisera, et pourtant je *désire*. Je voudrais la voir. Aidez-moi, et je mourrai en paix.

Une demi-heure après, j'envoyai à tout hasard cette dépêche à miss Serle : « Votre cousin est mourant. Il demande à vous voir. » Je doutais qu'elle eût le courage de se rendre à ce triste appel, mais je croyais remplir un devoir. Le lendemain, la faiblesse du malade avait tellement augmenté que je regrettai de n'avoir pas hésité avant d'expédier ce cruel message. Depuis le matin il n'avait prononcé que des paroles sans suite; vers le soir, il parut retrouver de nouveau un peu de force et se mit à causer d'une façon plus intelligible, bien qu'il confondît parfois les souvenirs des dernières semaines avec ceux d'un passé déjà lointain.

— A propos, dit-il en se redressant tout à coup dans son lit, et mon testament? J'ai peu de chose à laisser, mais enfin j'ai quelque chose.

Depuis une minute ou deux, il jouait avec une chevalière passée à un des doigts de sa main gauche.

— Vous garderez cette bague, ajouta-t-il en la tournant et la retournant sans réussir à la retirer; elle vous rappellera les bontés que vous avez eues pour moi. Allons, impossible de l'ôter, — vous la prendrez plus tard; mais il me reste d'autres bijoux. Voulez-vous bien me les donner?

Je posai sur le lit les objets qu'il demandait, — dernières reliques d'une aisance passée, — une montre et une chaîne d'une grande valeur, un médaillon, des cachets, des boutons de manchette et deux épingles ornées de pierres fines. Il se mit à les rouler faiblement entre ses doigts en murmurant divers noms et diverses dates. Enfin son regard devint plus animé, et il me demanda :

— Qu'est devenu M. Rawson?

— Voulez-vous donc le voir?

— Combien cela peut-il valoir? Combien en donnerait-on, reprit-il sans paraître écouter ma question et en pesant le tout dans sa main débile. Cent livres? Je suis plus riche que je ne croyais. Rawson, — Rawson, vous brûlez de quitter cette terrible Angleterre?

Je me dirigeai vers la porte du salon voisin et j'ordonnai au domestique qui s'y tenait constamment de s'assurer si M. Rawson se trouvait dans le voisinage. Il revint bientôt et introduisit notre guide râpé. M. Rawson n'ignorait sans doute pas qu'un mourant l'appelait. Sa pâleur et son émotion contenue donnaient à sa physionomie un aspect plus distingué. Je le menai au chevet du lit, et il parut touché du regard presque fraternel qui l'accueillit.

— Bonté divine! je ne vous croyais pas si malade! s'écria-t-il.

— Mon ami, dit Serle, il y aura bientôt un Américain de moins. Qu'il y en ait un de plus. Vous deviendrez sans peine un aussi bon citoyen que moi. Prenez ces bijoux, ils vous aideront à réaliser votre rêve. Je ne saurais leur assigner un meilleur emploi. Que le ciel vous fasse prospérer dans le Nouveau-Monde, et surtout gardez-vous là-bas de médire du pays où vous êtes né.

M. Rawson poussa un gémissement de reconnaissance. Serle retomba épuisé sur son oreiller. Je reconduisis M. Rawson dans le salon, où je lui proposai d'évaluer à cent livres le legs de mon ami. Il y consentit volontiers, déclarant en homme bien élevé (et aussi en fin connaisseur) que personne n'en aurait offert autant. Les bijoux passèrent en ma possession, et l'héritier empocha un second billet de banque.

Lorsque je rentrai dans la chambre du malade, il avait rouvert les yeux. — Elle ne viendra pas, murmura-t-il. Amen! C'est une sœur anglaise. Il retomba dans une somnolence qui dura une dizaine

de minutes, puis il tressaillit et se redressa en s'écriant : — Elle vient, elle est ici !

Le ton de sa voix me communiqua une conviction si absolue que je quittai le fauteuil où je m'étais installé et me dirigeai sans bruit vers le salon. A peine y eus-je pénétré que la porte située en face de moi s'ouvrit, et sur le seuil j'aperçus un garçon d'hôtel qui désignait l'appartement à une dame. Je dis une dame, car je ne la reconnus pas tout d'abord. Un moment après je prononçai son nom : Miss Serle ! Elle était en grand deuil et paraissait vieillie de dix ans. Elle s'avança vers moi, les deux mains étendues et m'interrogeant du regard.

— Il vient de parler de vous, dis-je. J'ose à peine vous interroger à mon tour, ajoutai-je en regardant sa toilette noire.

— O la mort, la mort ! répliqua-t-elle. Il ne reste plus que vous et moi !

— Votre frère ? demandai-je d'une voix émue, la surprise ayant émoussé chez moi le sentiment de la justice poétique.

Elle posa la main sur mon bras et je sentis la pression augmenter à mesure qu'elle parlait.

— Renversé par son cheval dans le parc ! Quand on l'a relevé, il ne respirait plus. Il y a six jours de cela. Six années !

Elle était si agitée qu'elle dut s'appuyer sur mon bras pour entrer chez celui qui avait voulu la voir avant de mourir. Serle, les yeux grands ouverts, lui adressa un regard plein de reconnaissance. Il remarqua tout de suite qu'elle portait des vêtemens de deuil.

— Déjà ! dit-il d'une voix si douce qu'il semblait la remercier.

Elle s'agenouilla au chevet du lit et prit entre les siennes la main que le pauvre malade ne pouvait plus lui tendre.

— Pas pour vous, cousin, murmura-t-elle. Pour mon frère.

Serle tressaillit comme sous la secousse d'une batterie galvanique.

— Mort ! mort ! Lui qui avait l'air si robuste !... Ainsi donc, vous voilà libre.

— Libre, cousin, tristement libre. A quoi me servira la liberté ?

— Oui, elle vient trop tard, dit Serle, qui, après l'avoir contemplée avec ce calme sourire que l'on voit errer sur les lèvres des morts, ajouta : — Si vous portez mon deuil, que ce ne soit pas en noir.

Ce furent ses dernières paroles.

Depuis un an, il repose dans le petit cimetière où il m'avait exprimé le désir d'être enterré, et, au grand scandale de ses amis, miss Serle n'a porté que pendant quelques jours le deuil de son frère.

HENRY JAMES.

LES

MARINS DU XVIE SIÈCLE

IV. [1]

ANTHONY JENKINSON.

La façon dont Jenkinson s'était acquitté de sa tâche d'amiral avait dû rassurer Osip Népéi sur les conséquences d'un voyage maritime. Jenkinson l'avait, d'une seule traite et sans l'exposer aux investigations des Danois de Varduus, conduit de Londres à la baie de Saint-Nicolas. Le naufrage n'était donc pas au bout de toute traversée. L'ambassadeur russe n'en avait pas moins hâte de sortir de l'arche où, durant deux longs mois, il avait vécu confiné. A peine le *Primerose* eut-il jeté l'ancre, que Osip Népéi exprima le désir d'être conduit à terre; on l'y transporta, et les bâtimens anglais commencèrent à se décharger. Rechargés aussitôt, ils repartirent pour l'Angleterre le 1er août 1557. Pendant ce temps, Osip Népéi Gregorievitch s'était installé au couvent de Saint-Nicolas. Quand on eut transporté ses bagages à terre et qu'il les eut de nouveau arrimés sur les grandes barques qui devaient remonter la Dvina, l'envoyé d'Ivan IV songea sérieusement à se mettre en route. Jenkinson ne pouvait, sans lui faire injure, le précéder à Moscou. C'était au gouverneur de Vologda qu'il appartenait d'exposer le premier à l'empereur les résultats de l'importante mission qu'il venait, au

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin, 1er juillet et 1er août.

risque de sa vie, de remplir. Le plus facile moyen de se rendre à Vologda consiste à remonter le cours de la Dvina. Cette traversée, si l'on voyage jour et nuit, peut s'accomplir en quatorze fois vingt-quatre heures; mais on doit alors s'embarquer sur un de ces bateaux faits d'un seul tronc d'arbre, qui refoulent aisément le courant à la rame. En traîneau, il ne faudrait pas plus de huit jours pour le même trajet; seulement n'oublions pas qu'on ne peut faire usage du traîneau qu'en hiver. Tant que la gelée n'a pas aplani les routes, ce serait folie de vouloir s'aventurer au milieu des marais et des fondrières; on aurait le sort du courrier expédié à Moscou après la première apparition sur les côtes de Russie de l'*Édouard-Bonaventure* et de Chancelor. A partir de Vologda, la route n'est pas toujours facile, mais il y a une route. Osip Népéi était sans doute impatient d'aller déposer ses hommages aux pieds de son souverain; il n'entendait pas pour cela confier sa dignité et son importance à une pirogue. La barque qui le reçut était une grande barque de 20 tonneaux; elle fut tranquillement tirée à la cordelle par l'équipage marchant à pas comptés sur la rive. Quand la rive était trop fangeuse ou trop inaccessible, on se poussait avec de grandes perches appuyées sur le fond. Le 20 juillet, Osip quittait le monastère de Saint-Nicolas; le 26, il faisait son entrée à Kholmogory et s'y arrêtait huit jours. Au XVIe siècle, le temps comptait pour peu de chose. On ne vivait pas, comme à notre époque, dans une fièvre perpétuelle, et les plus bouillans s'accordaient volontiers des semaines entières pour prendre un parti. A Kholmogory, Osip Gregorievitch fut fêté à l'envi par toutes ses connaissances. Les uns lui envoyaient du pain blanc, d'autres du pain de seigle; les plus humbles se faisaient un devoir d'expédier leur offrande. Aussi de tous côtés affluaient vers la demeure de Osip Népéi, outre le pain beurré et les crêpes, du bœuf, du mouton, du lard, des œufs, des poissons, des cygnes, des oies, des canards ou des poules. Toutes ces provisions, en somme, n'étaient pas superflues, car de Kholmogory à Oustioug on ne pouvait se flatter de trouver de grandes ressources. Le pays des Tchouds était encore, dans la majeure partie de son étendue, un désert. A Oustioug, il fallut changer de barques; à Vologda, prendre de petites charrettes attelées chacune d'un cheval. De délai en délai, cinquante-trois jours se passèrent avant que Osip Népéi et les trophées opimes qu'il rapportait de son grand voyage, trophées dont l'ambassadeur avait tenu à ne se point séparer, vissent s'ouvrir devant eux les portes de la Zemlianoï-Gorod. Le 12 septembre 1557, le premier Russe qui ait visité la grande île inconnue du couchant rentrait, après une absence de quatorze mois, à Moscou.

Anthony Jenkinson ne partit que le 15 août de Kholmogory. La

Dvina roule avec une grande rapidité ses eaux claires sur un lit de craie et de sable. Pour en remonter le courant, Jenkinson prit un petit bateau qui lui fit dépasser le jour même du départ l'embouchure de la Pinega, située à 15 verstes en amont de Kholmogory. Le 19 août au matin, Anthony arrivait à un village appelé Yemps (1); de Yemps, il atteignait Oustioug, et d'Oustioug gagnait, en compagnie de nombreuses barques poussées par un vent favorable, le village de Totma. Là durent s'arrêter « les dosnicks et les nassades. » La Dvina devient sur ce point peu profonde, et bien que la nassade, portant bravement ses 200 tonneaux de sel, ne tire que 4 pieds d'eau, elle ne réussirait pas à franchir les roches et les hauts-fonds qui encombrent à Totma le lit de la rivière. Le 20 septembre, Jenkinson prenait terre à Vologda. Il avait fait le voyage de Kholmogory à cette ville moins commodément peut-être que Osip Gregorievitch; il ne l'avait pas fait plus vite. Osip parcourut les 1,000 verstes du 29 juillet au 27 août, Jenkinson du 15 août au 20 septembre. L'un y avait employé vingt-neuf jours, l'autre trente-six. La proportion fut renversée pour le trajet entre Vologda et Moscou : Jenkinson attendit à Vologda le commencement de l'hiver, il accomplit le dernier tiers de son voyage en traîneau; Osip dut recourir à la telega. Du 1er au 6 décembre 1557, Jenkinson glissa de Vologda à Commelski, de Commelski à Obnorsk, à Teloytski, à Uri, à Voshansko, à Jaroslav, à Rostov, à Rogarin, à Peroslav, à Domnina, à Godoroki, à Ouchay, à Moscou. Il dévora 500 verstes et 14 postes en moins de six jours. La charrette embourbée d'Osip avait, au mois de septembre, tracé sur la même voie son pénible sillon pendant deux longues semaines. Killingworth, en octobre, se vit obligé d'atteler à sa telega dix chevaux de poste.

Ivan IV n'avait pas eu jusqu'alors d'Anglais à son service. Osip Népéi lui amenait de Londres un médecin, M. Standish, et divers personnages qui devaient prendre place dans les rangs de cette précieuse phalange d'artisans et d'officiers étrangers que l'empereur s'appliquait sans relâche à recruter sur tous les marchés de l'Europe. « Ivan Vasilévitch, — nous raconteront bientôt ces observateurs dont aucune déception n'est encore venue refroidir l'enthousiasme, — ne se soucie ni de la chasse au faucon, ni de la chasse à courre, ni de la musique. Tout son plaisir, il le met en deux choses : d'abord servir Dieu, — il est très dévot, — puis vaincre et subjuguer ses ennemis. Il dépasse ses prédécesseurs en dignité comme il les surpasse en courage. Lithuaniens, Polonais, Suédois, Danois, Livoniens, Criméens, Nogaïs, se sont plus d'une fois conjurés contre lui. Ils ne l'ont pas plus effrayé que les alouettes n'effraient un cheval

(1) Probablement Yam, — station de poste, — village astreint à fournir des moyens de transport aux messagers du tsar.

en Écosse. Les prédécesseurs de Basile présentaient dans leur casque l'avoine au cheval du grand khan de Crimée, Basile lui-même n'avait pu se soustraire à cet humiliant hommage qu'en faisant accepter en échange au souverain tartare, abusé ou séduit, le tribut annuel d'un riche lot de fourrures; Ivan IV, le premier, est, dans toute la plénitude de l'expression, un tsar, c'est-à-dire un roi qui ne paie de tribut à personne (1).

De 1553 à 1561, la principale ambition d'Ivan IV paraît avoir été d'acquérir un libre accès au golfe de Finlande. L'Océan-Glacial et la mer Caspienne marquaient les deux extrémités de son empire; la Baltique pouvait en devenir la grande artère. L'ordre de Livonie ne résista pas mieux au tsar que ne lui avait résisté la Horde-d'Or. Narva est prise d'assaut presqu'à la vue de Ketler, le dernier grand-maître des porte-glaives, Dorpat capitule; vingt villes ouvrent leurs portes au voïvode Chouiski. Les Russes sont bientôt maîtres de la Livonie tout entière, à l'exception de Riga et de Revel. Le roi de Danemark se plaint qu'on lui fasse tort de ses droits du Sund, en commerçant avec la Russie par la baie de Saint-Nicolas; Ivan IV vient d'ouvrir à ses alliés une voie bien plus directe, s'ils veulent venir d'Angleterre à son aide. De l'embouchure de la Narova à Pleskov et à Novgorod les transports sont faciles; sur la rive gauche du fleuve, Ivan a bâti une ville; sur la rive droite, un château qui portera le nom d'Ivangorod. Ce château est, dit-on, l'œuvre d'un Polonais; les Russes le regardent comme imprenable. Sait-on, s'il faut en croire la sombre légende qui s'attache à tous les actes d'Ivan le Terrible, quelle a été la récompense de l'habile architecte? Ivan lui a fait crever les yeux afin qu'il ne pût jamais construire pour ses ennemis un château semblable.

De pareils contes, alors même qu'ils sont attestés par plus d'un témoignage, ne sauraient être admis à la légère. Ivan IV tenait trop à faire rechercher son service pour le rendre follement aussi périlleux. Il a brûlé vifs des étrangers; mais ces étrangers, comme le docteur allemand Bomélius, le trahissaient. Quant à ceux qui l'ont secondé fidèlement, il n'est sorte de faveurs qu'il n'ait accumulées sur leur tête. Dès le lendemain de leur arrivée à Moscou, le tsar veut voir les nouveaux serviteurs que vient de lui amener le *Primerose*. Osip Népéi les introduit, Ivan IV les reçoit comme il aurait reçu des ambassadeurs, la couronne impériale sur le front, le sceptre d'or garni de pierres précieuses à la main. Le soir même, il les fait dîner en sa présence, dîner avec ses gentilshommes, avec ses Circassiens, avec son propre frère et les deux rois de Kazan, celui qu'il a vengé et celui qu'il a vaincu. L'un est un homme fait,

(1) Les historiens russes ne sont pas ici tout à fait d'accord avec les anglais. Suivant eux, Ivan III avait, dès l'année 1480, refusé le tribut au khan de la Grande-Horde.

l'autre un enfant de douze ans. Tous les deux ne sont plus aujourd'hui que les hôtes soumis du tsar. C'est toujours un honneur insigne d'être admis, ne fût-ce qu'au dernier rang, à de pareils banquets. Quant au festin, les Anglais « en ont souvent vu de meilleur. » La variété des boissons et des plats ne laisse pas toutefois de les étonner. « La table ne restait pas vide un instant. » Six chanteurs sont entrés pendant le repas dans la salle; ils se tiennent debout, le visage tourné vers l'empereur. Avant la fin du dîner, ils avaient chanté trois fois : leurs voix et leurs chansons ont pu charmer les Russes; elles n'ont pas plu aux oreilles britanniques. Les Anglais cependant observent tout; ils ont intérêt à connaître les inclinations de leur nouveau maître. Le dîner dure cinq heures. L'empereur ne porte jamais un morceau à sa bouche sans se signer d'abord; il en fait autant quand il boit. Ce souverain, se disent les Anglais, est « à sa façon très religieux. Il paraît estimer ses prêtres plus que ses gentilshommes. » Mais avant tout il montre le désir de tenir ses hôtes en joie, car, après les avoir abreuvés largement de sa propre main, il fait porter le soir à leur logis trois barils d'hydromel. Le 16 septembre, chaque Anglais reçoit, par ordre d'Ivan IV, un cheval tartare pour faire ses courses en ville; nous l'avons déjà dit, un homme bien né ne sortirait pas à pied dans Moscou. Le 18, ce sont des pelisses fourrées, des pelisses de drap d'or et de velours à ramage qu'on apporte. Les unes sont garnies d'hermine blanche, les autres d'écureuil gris; toutes ont des revers et des bordures de castor noir. Quant aux banquets impériaux, les Anglais ne passent pas un mois sans s'y asseoir. Le 14 septembre, ils ont été servis dans de la vaisselle d'or; le 1er octobre, le repas semble plus intime; on n'a mis au jour que la vaisselle d'argent. Dîner le 3 novembre, dîner le 6 décembre, jour de la Saint-Nicolas, et chaque fois l'empereur a fait appeler ses convives dans la matinée pour les inviter de sa propre bouche. Jamais le puissant monarque ne manquerait à ce cérémonial : il croirait, s'il le négligeait, diminuer le prix de la faveur qu'il accorde. Puis viennent les libéralités en argent : 70 roubles à Standish, 30 roubles aux autres passagers du *Primerose*. Arrive le jour de la grande revue militaire, revue invariablement fixée au mois de décembre; les Anglais prennent place dans le cortége de l'empereur.

L'artillerie que renferme l'arsenal de Moscou a été traînée sur la plaine qui s'étend en dehors des faubourgs. On peut voir là toutes les espèces de bouches à feu connues : des bases, — pièces de campagne de petit calibre, — des fauconneaux, des minions, des sacres, des coulevrines, canon double et canon royal, basilik long et grand basilik. Six grosses pièces recevront, quand on les chargera, un boulet dont le diamètre mesure plus d'un yard. L'œil peut

suivre, assure-t-on, cet énorme globe dans sa course. Remarquez également cette grande quantité de mortiers et de canonnières destinées à lancer le feu grégeois : est-ce le roi Sigismond, Christian III ou Gustave Vasa qui pourraient mettre en batterie une pareille quantité de canons? Ces canons, on les a rangés devant deux maisons de bois remplies de terre; sur les façades noires on a dessiné deux belles cibles blanches. L'empereur et ses principaux nobles vont bientôt apparaître. Tous montent des chevaux turcs ou des genets d'Espagne; les selles sont recouvertes de drap d'or et de drap d'argent. L'empereur porte également une robe de drap d'or; son bonnet d'écarlate est orné de perles et de pierres fines. Cinq mille arquebusiers le précèdent; l'arquebuse sur l'épaule gauche, la mèche dans la main droite, ils forment une longue colonne où cinq hommes marchent de front. Les nobles viennent ensuite, s'avançant trois par trois. Une plate-forme d'un quart de mille de long a été dressée sur des poteaux. Les arquebusiers s'y déploient et s'alignent. En face, à 60 yards à peu près de distance, des blocs de glace de 6 pieds de hauteur, de 2 pieds d'épaisseur, figurent les bataillons ennemis. L'empereur donne le signal; le feu de la mousqueterie commence; il ne cesse que quand la glace a été complétement rasée. Après les arquebuses, l'ordre de la revue appelle le feu grégeois. Un ruisseau de flammes jaillit des canonnières : magnifique spectacle, bien fait pour porter la terreur dans les escadrons! Laissez maintenant la parole à l'artillerie; les petites pièces de bronze ont ouvert le feu les premières, puis viennent successivement les moyennes et les grosses. Chaque pièce tire trois coups; à la fin du tir, les deux maisons de terre, malgré leurs trente pieds d'épaisseur, ont eu le sort de la glace : elles gisent étalées dans la plaine. Comprenez, ô monarques des mers orientales! Comprenez, porte-glaives de la Livonie! Et vous, que la sainte Russie craignit si longtemps, tremblez à votre tour, malheureux Tartares!

Jamais Ivan IV ne fût parvenu à vaincre les Polonais et les Livoniens, s'il n'avait emprunté à ces ennemis mêmes les armes et la discipline dont une civilisation supérieure leur assura pendant plus d'un siècle l'avantage. A part un corps d'élite, le corps des strelitz, l'armée russe n'était à proprement parler qu'une immense milice. Ces miliciens portaient le nom de *syny-boïarsky*, ou fils de gentilshommes. La profession militaire suffisait, à elle seule, pour leur donner ce rang. Le métier des armes se transmettait ainsi avec la noblesse de père en fils. Tout soldat avait droit à une certaine portion de terrain; détaché du lot paternel, ce terrain eût pu, à la rigueur, être considéré comme un fief, on ne pouvait cependant l'occuper avant d'avoir été inscrit au nombre des tenanciers dont le grand-connétable dressait chaque année la liste. Le

grand-connétable avait à la fois la haute main sur les terres affectées à l'entretien de la milice et sur les soldats, dont la culture de ces terres devait assurer la subsistance. C'était lui qui présidait aux levées générales. Quand l'appel fait aux *syny-boïarsky* ne suffisait pas, on y joignait l'appel des *kholopy*, soldats laboureurs qui déposaient les armes aussitôt après la campagne terminée et retournaient sans murmure à leurs travaux serviles. Les *kholopy* ne cultivaient pas comme les *syny-boïarsky* le sol pour leur propre compte; ils étaient les serviteurs des seigneurs qui avaient la charge de les équiper. Longtemps la Russie ne connut pas d'autre armée que ces deux bans distincts de la milice. Ivan III le premier groupa un noyau de troupes permanentes autour de sa personne. Sous Ivan IV on comptait 15,000 *dvorianin*, cavaliers pensionnés représentant une dépense de 55,000 roubles (1) et 12,000 strelitz, fantassins mousquetaires. A chacun de ces *dvorianin* et de ces strelitz — les delhis et les janissaires du Grand-Turc, — le tsar, outre 12 mesures de seigle et d'avoine, allouait une solde de 7 roubles par an. Ces 27,000 hommes formaient avec 8,000 ou 9,000 auxiliaires étrangers, Polonais, Écossais, Allemands, Grecs, Turcs, Danois, Suédois, Circassiens, une force toujours prête à entrer en campagne. Joignez-y 65,000 *droujinniks*, troupe à cheval que 110 capitaines, choisis par l'empereur dans les rangs de sa meilleure noblesse, prenaient l'engagement, moyennant le paiement d'une rente de 40,000 roubles, de fournir, d'équiper et de rassembler chaque année sur les frontières de la Crimée tartare, vous aurez une idée complète de l'organisation militaire de la Russie au XVIe siècle. Une dépense annuelle de 180,000 roubles (2) mettait donc le tsar en mesure d'ouvrir, sans autres préparatifs, les hostilités, à la tête de 80,000 cavaliers et de 12,000 fantassins. Les *syny-boïarsky* et les *kholopy*, comme l'avait remarqué Chancelor, ne lui coûtaient rien, mais l'empereur ne les convoquait jamais sans de graves motifs (3). Dans les occasions ordinaires les troupes régulières et soldées pouvaient se passer du concours de la milice. Comparées aux soldats des autres états de l'Europe, ces troupes auraient paru médiocrement armées. Le cavalier n'avait que son arc, son carquois et son sabre; le strelitz à pied portait la hache d'armes sur le dos, le sabre au côté, l'arquebuse ou le mousquet à la main. Quant aux vivres, les empereurs avaient pris la

(1) Le rouble valait en 1557 de 12 à 13 shellings anglais. Le marc d'argent pesait une demi-livre, et deux marcs valaient 20 shellings, ou 20 sous tournois.

(2) 2,340,000 shellings environ.

(3) On aura remarqué l'extrême analogie qui existe entre les syny-boïarsky russes et les timariotes ottomans. Une constitution à peu près semblable du pouvoir appelait nécesssairement au XVIe siècle des institutions militaires identiques dans l'empire de Soliman le Grand et dans celui d'Ivan Vasilévitch.

commode habitude de n'en point fournir à leurs troupes. Chaque soldat russe s'approvisionnait lui-même pour quatre mois de campagne, d'un biscuit grossier qu'il appelait *souchary*, de farine d'avoine, d'un peu de poisson sec, de lard ou de viande séchée.

L'armée se partageait en quatre grandes légions : l'aile droite, l'aile gauche, les troupes légères, la réserve. Le voïvode qui la commandait avait sous ses ordres 1 lieutenant-général, 4 maréchaux de camp, 8 généraux et une foule d'officiers subalternes conduisant, les uns 1000, 500 ou 100 soldats, les autres 50 ou 10. Le commandant de l'artillerie et le commandant du train, sans cesser de dépendre du commandement suprême, avaient une responsabilité spéciale et des fonctions nettement définies. Ils portaient, comme le général en chef, le titre de voïvodes. Le seul ordre de bataille que connussent les légions moscovites consistait à se grouper autour de leurs enseignes respectives. Une immense clameur, accompagnée du son des trompettes, des cornets à bouquin, des petits tambours de cuivre que les officiers portaient suspendus à l'arçon de leur selle, donnait, le moment venu, le signal de la charge. De gros tambours suspendus entre quatre chevaux et sur lesquels s'évertuaient huit frappeurs augmentaient l'horrible fracas, moins destiné peut-être à porter la terreur chez l'ennemi qu'à noyer le sentiment du danger dans une ivresse guerrière. Les cavaliers se précipitent pêle-mêle en avant : ils ont lancé leurs flèches; maintenant ils tirent leur sabre et le font tournoyer au-dessus de leurs têtes, avant d'en venir aux coups. Les escadrons se joignent dans des flots de poussière, tout semble confondu : Que le Dieu des armées en décide ! le général en chef désormais n'y peut rien. Il lui reste cependant son infanterie. S'il a pris soin de la bien poster, de la cacher dans quelque pli de terrain, cette force, sortant à l'improviste de l'embuscade d'où elle a pu incommoder l'ennemi sans recevoir elle-même aucun mal, est capable de changer brusquement la face du combat. L'impétuosité de la cavalerie tartare s'est, plus d'une fois, brisée à cet écueil, car la supériorité du soldat russe se montre surtout dans la défensive. Nulle troupe n'est plus apte à supporter les rigueurs d'un siége; dans les combats corps à corps l'avantage demeure au contraire aux Tartares.

Farouche par nature, le Tartare a été rendu plus hardi et plus sanguinaire encore par la pratique continuelle de la guerre. Le soldat russe, s'il commence à battre en retraite, met toute sa confiance dans la rapidité de sa fuite. Atteint par l'ennemi, il ne se défend pas, il ne demande pas non plus bassement la vie; il se résigne tranquillement à mourir. Le Turc, quand il a perdu l'espoir de s'échapper, a recours aux supplications. Il jette son arme, tend ses

deux mains jointes et reste dans cette posture, prêt à subir le joug pour se soustraire au trépas. Le Tartare, lui, méprise tellement la mort qu'il ne cède jamais : il mordra l'arme qui vient de le traverser. Ni déserts, ni fleuves ne l'arrêtent. De longues perches qu'il attache à la queue de trois ou quatre chevaux liés ensemble lui tiennent lieu, quand une rivière se présente sur sa route, de bac et de radeau. Le khan de Crimée a moins encore que l'empereur de Russie à se préoccuper de la subsistance de ses troupes. Chaque homme se rend à l'appel qui convoque la horde avec deux chevaux au moins; il monte l'un et abattra l'autre lorsque viendra le tour de ce second cheval d'être mangé. Le troupeau qui doit nourrir l'armée de cette façon ne la quitte jamais; les rations de la horde galopent avec elle. Vous rencontrerez rarement un cavalier tartare qui n'ait une jambe de cheval ou quelque autre portion de cet animal suspendue à l'arçon de sa selle. C'est la seule viande dont un vrai Tartare semble faire cas; il la mange sans pain et la préfère de beaucoup à la viande de bœuf ou de mouton. Bien qu'il apprécie le lait de brebis et de vache, qu'il ait même coutume d'en emporter en voyage de grandes jarres, le sang chaud du cheval, le sang bu au moment où la veine ouverte le laisse échapper, est encore pour les petits-fils de Djinghis-khan le meilleur des breuvages. Avec le cheval, la source même peut manquer; le Tartare y suppléera par une saignée plus ou moins copieuse.

On comprend que de pareilles armées soient faciles à mettre en mouvement. Aussi le territoire russe est-il envahi une ou deux fois par an. Le khan ne conduit pas toujours l'invasion en personne. Quand il juge à propos d'en prendre la direction, ce sont 100,000 ou 200,000 hommes qui s'ébranlent. Autrement ce ne sont que courtes et soudaines irruptions généralement tentées avec de moindres forces. Au temps de la Pentecôte, ou plus souvent encore au temps de la moisson, les Tartares commencent à rôder le long de la frontière. C'est aussi l'époque où les Russes font leur levée annuelle et cherchent à pressentir sur quel point va éclater l'orage. S'ils s'attendent à une attaque en masse, ils ne se contentent pas de rassembler leurs 65,000 cavaliers habituels; ils font avancer avec leur infanterie « le château roulant. » Cette forteresse mobile n'est autre chose qu'une double palissade portée sur des charrettes; on la peut au besoin développer sur un espace de 6 ou 7 milles. La chose est bientôt faite. Le bois a été taillé de telle façon qu'une pièce s'ajuste à l'autre. Entre les deux murailles l'intervalle réservé aux soldats n'excède pas 9 pieds. Il suffit que le fantassin ait la place nécessaire pour charger et décharger son mousquet ou pour darder sa pique par les embrasures. Fermé aux deux extrémités, le château roulant protége très efficacement l'infanterie contre des gens

qui n'ont pas d'artillerie à lui opposer. On en tire un excellent parti contre les Tartares; on ne le dresse pas contre les chevaliers porte-glaives ou contre les Polonais; à ces ennemis bien pourvus de canons, c'est par le canon qu'il importe de répondre. Ivan IV avait apprécié de bonne heure l'effet tout-puissant de l'artillerie, et nul prince de la chrétienté ne rassembla, au XVIe siècle, plus de bouches à feu dans ses arsenaux, n'en garnit dans une aussi large proportion son front de bataille. La cavalerie combattait sans armure, l'infanterie n'avait que de mauvais mousquets dont le canon, grossièrement travaillé et fort lourd, ne lançait cependant qu'une très petite balle; les belles pièces de bronze de Moscou rétablirent jusqu'à un certain point l'équilibre. Sans leur appui, le vainqueur de Kazan et d'Astrakan aurait eu peu de chances de réaliser ses projets sur les territoires que baigne le golfe de Finlande.

II.

Le 25 décembre 1557, jour de Noël, Jenkinson fut à son tour admis en présence de l'empereur. Il fut également convié par l'empereur en personne au grand festin du soir. Ivan IV dînait ce jour-là dans la salle dont un pilier carré, profondément fouillé par le ciseau du sculpteur, soutient seul, comme Atlas, la voûte qui vient y appuyer ses arceaux. Dans cette salle immense, plus de 600 personnes avaient pu trouver place à table. 2,000 Tartares, gens de guerre venus récemment à Moscou pour s'engager au service de l'empereur prêt à entrer en campagne contre les Livoniens, dînaient dans d'autres salles. Jenkinson s'assit seul à une petite table; il faisait ainsi face au tsar; nul autre étranger n'avait encore été l'objet de semblable faveur. Toujours courtois, toujours prodigue de ses distinctions envers les Anglais, Ivan Vasilévitch n'eut garde, dans le cours du repas, d'oublier son hôte. Plus d'une fois il lui envoya de sa propre main des bols de vin et des coupes d'hydromel; il lui expédia aussi plusieurs plats de viande, et tout cela fut apporté à Jenkinson « par un duc ! » Même après les récits de Chancelor et de Killingworth, Jenkinson fut ébloui. Les tables ployaient sous le poids de la vaisselle d'or et de la vaisselle d'argent. Il était telle coupe enrichie de pierreries qui eût valu à Londres 400 livres sterling. Une pièce d'orfévrerie avait 2 yards de long; des têtes de dragons admirablement ciselées y flanquaient des tours d'or. Le travail de l'artiste devait avoir doublé la valeur du métal; mais laissons ces banquets, d'autres spectacles nous promettent un intérêt plus sérieux et plus instructif. Ce qu'il nous faut maintenant aller contempler, c'est la magnificence des saintes cérémonies où le peuple russe, sauvé de la dispersion et de la servitude par le lien sacré qui l'unit,

va se montrer aux raisonneurs anglais dans tout l'élan de sa foi orthodoxe.

Le 4 janvier 1558 est pour les sujets d'Ivan IV le jour des Rois; l'empereur, accompagné de son frère et de tous ses nobles, se rend en procession à l'église. Vers neuf heures du matin, il en sort et se dirige vers les bords de la Moscova; le métropolitain se prépare à bénir la rivière. En avant marchent les lévites tenant à la main de longs cierges dont la cire a été récoltée sur les bords de l'Oka. Une énorme lanterne garde et protége l'image vénérée que les Russes appellent Neroutchnoï. Dans la ferme croyance des *moujiks*, cette image du Christ n'a pas été faite de main d'homme. Les cierges ont passé; ce sont à présent les bannières qui s'avancent, puis vient la grande croix d'or, dominant et faisant incliner la foule, puis les images de la Vierge, de saint Nicolas et d'autres bienheureux. Voici enfin le cortége des prêtres : ils sont au nombre d'une centaine environ. Derrière eux, Jenkinson a reconnu le métropolitain. Qui donc suit le prélat? qui donne à tous l'exemple de la foi recueillie, de la piété austère? C'est le plus grand et le plus humble des fidèles ; c'est l'empereur Ivan IV, sa couronne sur la tête et sa noblesse « en bon ordre » sur ses pas.

Dans la glace de la Moscova, on a pratiqué un grand trou carré de trois brasses de côté environ. La procession se range sur le bord de cette ouverture. Le métropolitain monte sur une estrade et s'y assied; l'empereur reste sur la glace, il y reste tête nue. N'est-ce pas aujourd'hui le jour des Rois? Oui! mais le jour des Rois, c'est à Moscou le jour où les rois s'humilient. Les prêtres commencent « à chanter, à bénir et à encenser. » Le métropolitain prend dans ses mains un peu d'eau et en jette quelques gouttes sur l'empereur; il asperge également quelques ducs. La procession rentre ensuite à la cathédrale. A peine l'empereur s'est-il retiré que plus de 5,000 personnes se précipitent, leur cruche à la main, pour la remplir. Le Moscovite qui devrait regagner son *isba* sans avoir pu s'approcher de cette eau consacrée se plaindrait amèrement de son sort; ses voisins le considéreraient comme très malheureux. Une foule de gens profitent de l'occasion pour se plonger tout nus dans le fleuve; d'autres y plongent à diverses reprises des enfans ou des malades. La Moscova est devenue un nouveau Jourdain; on y baptise des Tartares et on y fait boire les chevaux de l'empereur. La foule s'écoule lentement; Jenkinson va dîner, en compagnie de 300 étrangers, dans la maison de bois « artistement dorée, » où nous a déjà conduits Chancelor.

L'époque des grandes austérités cependant approche. Les Russes commencent leur carême huit semaines avant Pâques. La première semaine, ils mangent des œufs, du lait, du fromage et du beurre.

Ils font grande consommation de crêpes et d'autres plats du même genre. Le soir, ils se visitent, et s'enivrent régulièrement, si l'on en croit Jenkinson, toutes les nuits. « Personne, dit-il, n'en rougit et n'en ferait reproche à son voisin. » Durant les six semaines qui suivent cette première semaine d'abstinence, le beurre, le fromage, les œufs, le lait même, vont être interdits. Le dimanche des Rameaux ne le cède pas en solennité au jour des Rois. On prend un arbre « d'une bonne grosseur » et on l'attache entre deux traîneaux. Des branches pendent des pommes, des raisins secs, des figues, des dattes et d'autres fruits; cinq jeunes garçons, vêtus de blanc, se tiennent dans le feuillage et y chantent des cantiques. Les cierges allumés et la grande lanterne sont revenus prendre leur place dans la procession. Les longues bannières, les images des saints, ne sont pas non plus absentes. Les prêtres sont nombreux; dix ou douze portent des étoles de damas blanc, brodées les unes de belles perles de la grosseur d'un pois, les autres de saphirs. L'empereur et le métropolitain marchent cette fois de front; seulement, l'empereur est à pied, le métropolitain a sa monture. Un grand drap blanc tombant jusqu'à terre enveloppe le palefroi; les extrémités de ce drap ont fait au noble coursier d'immenses oreilles. Le cheval qui porte d'ordinaire l'évêque de Moscou s'est métamorphosé. Ce fut sur un âne que le Sauveur du monde entra dans Jérusalem; c'est sur un âne que le métropolitain, en mémoire du dernier triomphe du Sauveur, doit se montrer au peuple. Le prélat, — ainsi le veut à Moscou la tradition, — est assis de côté, à la façon d'une femme. Il tient de la main gauche, appliqué contre sa poitrine, un livre dont la couverture présente incrusté un riche crucifix de métal; sa main droite est armée de la croix et ne cesse pas un instant de bénir le peuple. 30 serviteurs étendent, à la suite l'un de l'autre, leurs vêtemens sur la route; dès que le cheval a passé, ils relèvent leurs habits et courent en avant pour les étendre encore. Le cheval ne doit marcher que sur des étoffes. Ceux qui prennent le soin d'empêcher que ses pieds ne viennent à toucher la terre reçoivent pour leur peine des robes neuves qui leur sont distribuées par les ordres et aux frais de l'empereur. Tous sont fils de prêtres, car, on ne l'ignore pas, les prêtres russes sont mariés; seulement s'ils deviennent veufs, ils ne peuvent se marier une seconde fois. Dans ce cas, il ne leur reste qu'à se faire moines. Les moines en Russie sont, comme les prêtres de l'église romaine, voués au célibat.

Un des gentilshommes de l'empereur conduit le cheval du métropolitain par la bride; l'empereur lui-même, de sa propre main, tient le bout des rênes, son autre main porte une branche de palmier. Entre la foule et lui marche rangée la moitié de ses gentilshommes; l'autre moitié a dû le précéder. La procession se rend

ainsi d'une église à l'autre; elle ne sort pas toutefois de l'intérieur du château. La cérémonie terminée, l'empereur et ses nobles vont dîner chez le métropolitain, qui leur fait servir des poissons délicats et d'excellens breuvages.

Dès le lendemain commence l'observation rigoureuse de la semaine sainte. On raconte, — et le peuple russe se garderait bien de mettre la chose en doute, — que le métropolitain ne mange ni ne boit alors pendant sept jours. Beaucoup de religieux, assure-t-on à Moscou, imitent cet exemple. L'empereur ne mange qu'un morceau de pain et ne boit qu'un seul verre d'eau par jour. Tous les gens de quelque importance se confinent chez eux, les rues sont désertes; c'est à peine si l'on y rencontre errant çà et là quelques *moujiks*. Le lundi ou le jeudi, l'empereur reçoit le saint-sacrement; la plupart de ses nobles s'approchent, à son exemple, de la sainte table. Le vendredi se passe en contemplations et en prières. Chaque année, ce jour-là, un nouveau Barrabas est rendu à la liberté. Dans la nuit du vendredi au samedi, nobles et *moujiks* se rendent à l'église; ils y dorment jusqu'au lendemain matin. Le dimanche de Pâques, chacun se hâte d'aller offrir, dès que le jour se lève, au prêtre de sa paroisse un de ces œufs que le bois de Brésil, — le bois de Campêche d'aujourd'hui, — sert à teindre. Pendant trois ou quatre jours, pas un homme du peuple qui n'ait, si pauvre qu'il puisse être, son œuf rouge à la main; les gentilshommes et leurs femmes portent des œufs dorés. Telle est la façon en Russie de témoigner la joie qu'on éprouve de la résurrection du Seigneur. Ce n'est pas seulement un anniversaire qu'on célèbre, c'est un événement heureux qu'on s'annonce et dont on se félicite mutuellement. Deux amis se rencontrent; ils se prennent aussitôt la main. L'un d'eux dit le premier: « Le Seigneur est ressuscité! » — « Il l'est en vérité, » répond l'autre. Là-dessus les deux amis s'embrassent tendrement; après s'être embrassés, ils échangent leurs œufs. Une longue abstinence a préparé les cœurs à cette pieuse allégresse; tous les visages rayonnent, il y a vraiment du bonheur dans l'air. Ce bonheur, ne le raillons pas! Il est aussi vrai et aussi touchant que les joies innocentes de l'enfance. On n'a pas encore trouvé le secret de prolonger pour l'homme la saison où il est toujours facile d'être heureux. Si l'on pouvait, du moins, retarder quelque peu la maturité des peuples! Les peuples, en vieillissant, deviennent, comme Louis XIV, difficiles à distraire, — les esprits chagrins ajouteront : difficiles à conduire. — Quel intérêt si grand peut-il donc y avoir à les vieillir, de propos délibéré, avant l'âge?

Les rapports de Jenkinson ont fort à propos complété les candides récits de Chancelor. Jenkinson est un sage; la haine de tout ce qui peut rappeler la superstition romaine ne l'aveugle pas. Com-

ment s'est-il défait de l'intolérance passionnée dont la plupart de ses compatriotes, au grand détriment de leurs intérêts, feront preuve? Ce sentiment si ardent, si vivace, aux jours des premières ferveurs de la réforme, peut-être le capitaine du *Primerose* l'a-t-il insensiblement usé à tous les angles du vaste monde que depuis onze ans il parcourt. Ce qui est certain, c'est que Jenkinson nous paraît contempler avec un merveilleux calme « des temples remplis d'idoles, un royaume encombré de moines, de nonnes et de prêtres; » il verra même sans indignation le fils belliqueux de Basile humilier la pourpre impériale devant les pompes sacrées de l'église, « rendre au métropolitain de Moscou les honneurs que ses sujets lui rendent à lui-même. » Cette indifférence philosophique est d'un bon augure. Jenkinson n'en sera que plus apte à juger le peuple de saint Vladimir et d'Alexandre Newski. La nationalité du peuple russe, c'est sa foi; sans elle, il eût eu le sort de la nation mongole. Coupez le lien qui réunit la gerbe et essayez ensuite de rassembler les épis!

« On ne trouverait pas en ce pays, racontait naguère Chancelor, un homme sur dix qui soit en état de réciter le *Pater noster*. La plupart des Russes se contentent de murmurer : « *Gospodi pomiloui!* Seigneur, ayez pitié de moi! » Les interrogez-vous sur le dogme, « Ce sont choses, répondent-ils, dont on ne peut parler que dans les églises. » Était-ce donc après tout si mal répondu? Les discussions théologiques ont fini par ouvrir les portes de Constantinople aux Turcs; la foi routinière et silencieuse du *moujik* continuera de fermer les portes de Moscou aux Tartares. La souveraineté spirituelle de l'église russe, malgré l'incontestable ascendant dont un consentement unanime l'investit, ne semble pas d'ailleurs avoir porté atteinte aux droits de la couronne; en tout cas, elle n'en a pas diminué les revenus. « Les moines, nous raconte ce pilote-major qui arrive d'un pays où l'on vient de se partager les biens du clergé, possèdent deux fois autant de terres que le duc lui-même, mais le duc n'y perd rien. Les moines arrachent aux pauvres et aux simples leur argent; le duc, par un ordre, se le fait remettre. Un abbé vient-il à mourir? le duc saisit à l'instant ses biens meubles et immeubles; le successeur est obligé de les racheter. De cette façon, les meilleurs fermiers du duc sont les moines. » Que le peuple russe ne prie jamais Dieu, comme viendra plus tard nous l'affirmer maint Anglais, qu'il croie avoir mérité le ciel dès qu'il a invoqué le nom de saint Nicolas et frappé la terre du front devant les saintes images, la chose regarde les théologiens; ce qui importe à la paix de l'état, c'est que ce peuple, tout aussi occupé que les Anglais de mériter les récompenses éternelles, mette au rang de ses devoirs envers la Divinité l'obéissance la plus absolue aux ordres

du tsar. Cette prétendue « fourberie en haillons et en vêtemens graisseux » a sucé avec le lait maternel le sentiment du respect. Le respect est en Russie la vertu innée, le grand don social de toutes les classes, surtout de la plus nombreuse et de la plus misérable. Cette qualité maîtresse fera la fortune d'une race qui devait rencontrer chez quelques-uns de ses adversaires des dons bien autrement brillans, mais trop souvent funestes.

L'empereur Ivan IV use d'une grande familiarité envers ses nobles ainsi qu'envers les étrangers qui le servent. Il les fait dîner plusieurs fois dans l'année avec lui et leur permet souvent de l'accompagner soit à l'église, soit à la promenade. Nul prince cependant ne saurait se dire plus craint, plus obéi, et en même temps plus aimé. Si le tsar dit à un de ses ducs : « Va ! » le duc court; s'il lui adresse une parole courroucée, le duc de longtemps n'osera reparaître en sa présence. Il feindra d'être malade et laissera pousser ses cheveux. Les Russes d'habitude ont la tête rasée. Pour un noble heureux et prospère, ce serait une honte de porter les cheveux longs; pour un gentilhomme en disgrâce, il y aurait impudence à ne pas montrer à tous ce signe évident de son humiliation et de son deuil.

Vaillant soldat lui-même, Ivan fait surtout cas du courage militaire. Si quelque soldat se distingue sur le champ de bataille, Ivan lui envoie sans tarder une pièce d'or portant l'image de saint George à cheval. Les Russes attachent cette plaque sur leur manche ou à leur bonnet, et tiennent la distinction, qu'on affecterait peut-être de dédaigner ailleurs, pour le plus grand honneur qui puisse leur être conféré.

Est-il donc vrai que « l'Irlandais sauvage soit policé à côté du Russe? » Ces deux peuples peuvent être, au jugement des Anglais, « également aveugles; » ils ne sont pas au même degré « sanguinaires et turbulens. » Le trait caractéristique de la race slave est au contraire une placide et mélancolique douceur. « Les commandemens de Dieu, répondent les Moscovites aux docteurs laïques qui les pressent de mille questions indiscrètes, ont été donnés à Moïse; le Christ est venu les abroger par sa précieuse mort et par sa passion. En conséquence, nous nous mettons peu en peine de les observer. » — « Je croirais aisément, ajoute Chancelor, les sujets du duc sur ce point. » Quel est donc le commandement de Dieu que les Russes d'habitude enfreignent et que les Anglais du XVIe siècle observent avec une si remarquable rigueur ?

« Jamais, si l'on en croit les austères censeurs que la paille dans l'œil du pauvre *moujik* scandalise, nation ne fut plus digne de former le cortége de Bacchus. » Venant des habitans de la Grande-Bretagne, le reproche peut paraître étrange, et pourtant le Breton n'a pas, comme le Moscovite, l'excuse d'un climat sous lequel

le *kvas* semble un excitant nécessaire pour des corps engourdis. Les Anglais cependant insistent. Le penchant des sujets d'Ivan IV à l'ivrognerie est, après l'idolâtrie qu'ils déplorent, ce qui les choque le plus. Boire est tout le désir des Russes; c'est à vider les pots qu'ils mettent leur orgueil. Les plus sobres ont besoin d'un guide une fois au moins par jour. Invite-t-on à dîner ses amis? La chère importe peu, pourvu qu'on puisse offrir à ses convives une douzaine au moins de boissons différentes. Le *kvas*, « avec sa saveur diablement piquante, » n'est que la liqueur du *moujik;* les boïars et les riches ont en outre le breuvage composé avec la racine du bouleau en avril, mai et juin, puis cinq sortes d'hydromel : le *malinovka*, le *visnovka*, le *smorodina*, le *cheremakyna*, enfin l'ordinaire mélange d'eau et de miel. L'usage est de souffler dans sa coupe avant de boire; le meilleur convive est celui qui la vide le plus souvent. Dans toute ville de quelque importance, il existe une taverne, rendez-vous habituel de tous les ivrognes : c'est la *kortchma*. L'empereur tantôt l'afferme, tantôt en fait la concession gratuite à quelque gentilhomme. Pour aller boire à la taverne de l'empereur, le *moujik* vendra tout ce qu'il possède, jusqu'à ses enfans. A bout de ressources, il se vendra lui-même. Le fermier de la *kortchma* est le véritable maître de la ville. Il peut voler, dépouiller à son gré ses cliens. Il fait en un mot ce qui lui plaît; mais à peine est-il riche que l'empereur le rappelle et l'envoie de nouveau à la guerre. Là il a bientôt dépensé tout ce qu'il a gagné par de mauvais moyens. L'empereur s'entend admirablement à remplir ses coffres et à subvenir, sans bourse délier, à l'entretien de ses armées; tout retombe à la charge du pauvre peuple.

L'ivrognerie n'est pas d'ailleurs la seule cause de ruine pour le Moscovite. Le jeu fait dans les rangs du peuple presque autant de ravages que le kvas. Quand l'argent lui manque pour tenter de nouveau la chance, le Russe joue sans hésiter sa selle ou son cheval. On peut voir les plus pauvres, assis sur leurs talons, jeter les dés en plein air ou poursuivre le mat. Les échecs et les dés, tels sont les jeux habituels des Russes. C'est là un trait commun aux sujets d'Ivan IV et à ceux de la dynastie restaurée des Mings.

L'Europe septentrionale paraît avoir fait, sans le soupçonner, plus d'un emprunt au Céleste-Empire. Ne serait-ce point par hasard du Cathay que seraient venues, par l'entremise des conquérans mongols, ces longues robes flottantes que nous décriront, avec un étonnement mêlé de quelque dédain, Killingworth, Henry Lane, Jenkinson? « Voici, nous disent-ils, le costume habituel des Russes : le vêtement de dessus, — la *chouba*, — est une pelisse fourrée de drap d'or, de satin ou d'étoffe plus grossière. Ce premier vêtement tombe jusqu'aux pieds. On le boutonne avec de grands boutons

d'argent, ou on l'attache avec des cordons de soie garnis de broches. Les manches sont très longues; on les relève à moitié sur le bras. Une robe moins ample, la *nariadka*, se porte sous la pelisse. Ce second vêtement est également boutonné jusqu'au cou. » Les boïars y ont ajouté la *rubachka*, grand collet de couleur qui remplace la fraise. Faite de toile de Russie et produit élégant de l'industrie indigène, la chemise montre aux manches de riches broderies en fils d'or ou de soie qui n'ont pas moins de deux pouces anglais de largeur. Des hauts-de-chausses de toile attachés à la ceinture, d'épais bas de laine, des bottes de cuir rouge ou de cuir jaune complètent, avec une calotte aux bords retroussés et un grand kolback, chapeau de feutre à peu près cylindrique orné de boutons d'argent, de perles ou de pierres précieuses, un costume que ne désavouerait certes pas un disciple de Confucius.

Le Russe ne se mettrait pas en voyage sans ceindre son sabre turc, jeter sur ses épaules son arc et son carquois; en ville, il se contente de parer sa ceinture de deux ou trois couteaux, dont le manche d'ivoire lui est fourni par la dent du morse; il y porte aussi la cuiller de bois, compagne inséparable du *moujik*. Notez encore ce détail tout tartare : les bottes ont les extrémités pointues et relevées, les talons garnis de crampons d'acier; mais on ne trouverait pas une paire d'éperons dans tout le royaume. Conduits généralement avec un simple filet, les chevaux russes font aisément leurs 80 verstes par jour; ils n'ont pas besoin pour cela d'être éperonnés. On les pique une fois et ils partent; leur cavalier se sert à peine du fouet pour les exciter en les frappant de temps en temps sur les côtes. Attelés à un traîneau, ces mêmes chevaux parcourront 400 milles anglais en trois jours. Un Russe qui se respecte ne sort jamais à pied : en hiver, il a son traîneau; en été, son cheval. A cheval, il est accompagné d'un serviteur qui le suit en courant, accompagné également d'un cosaque qui porte son feutre pour le préserver de la pluie. Dans son traîneau, il s'assied seul, à demi-couché sur un tapis ou sur une peau d'ours blanc; les domestiques prennent place sur la flèche; le conducteur du traîneau, — souvent un enfant, — enfourche le cheval qui secoue, impatient, les queues de loup et de renard dont son cou est orné. Le traîneau glisse à fleur de sol avec la rapidité de la pierre qui s'échappe de la fronde, et la neige crie gaîment sous les fins sabots qui la font craquer.

Les bords du Don et du Volga, les steppes de la Tartarie ont leurs troupes de chevaux sauvages, comme les provinces septentrionales ont leurs troupeaux de rennes. Les moyens de transport ne manquent donc pas en Russie; il n'y existe cependant qu'une saison où l'on puisse, à moins de s'embarquer sur un fleuve, songer à franchir les énormes distances qui séparent les diverses provinces de l'em-

pire. Cette saison est celle où, en tout autre pays, chacun évite autant que possible de quitter son foyer. Du commencement de novembre à la fin de mars, quand le sol est couvert de quatre ou cinq pieds de neige, quand l'eau qui dégoutte ou qu'on jette en l'air se convertit en glace avant d'arriver à terre, quand les doigts ne peuvent saisir un plat ou un pot d'étain sans que la peau reste attachée au métal, quand les ours et les loups sortent par troupes des bois, chassés par la faim, et entrent dans les villages, déchirant à belles dents tout ce qu'ils rencontrent, obligeant les paysans effrayés à se réfugier dans leurs huttes, l'heure est venue, — la seule heure propice — d'atteler le traîneau. On a rentré le bétail, les moutons, les chevaux et les vaches; le *moujik* leur a donné asile sous le toit qui abrite sa femme et ses enfans; il les nourrit, auprès de son lit, du fourrage amassé en prévision d'une longue retraite. Le froid est alors si intense qu'on ne peut plus même enterrer les morts; les plus grands comme les plus humbles restent couchés dans leurs cercueils de sapin, attendant, hôtes sinistres, le retour du printemps. Ils sont là, préservés par la gelée de la corruption, devenus au bout de quelques jours aussi durs que la pierre. Ils seront confiés à la vieille nourrice quand son sein endurci se laissera entr'ouvrir par la pioche et par la charrue, ils auront la tombe quand le blé aura le sillon (1). Et pendant ce temps le voyageur, enveloppé de ses riches fourrures, ne craint pas d'affronter la bise qui lui souffle ce froid presque intolérable au visage. Plus d'un traîneau, il est vrai, n'a ramené à la ville qu'un cadavre immobile et raidi sur son siége. Des promeneurs même, quand l'hiver était rigoureux, sont tombés suffoqués dans les rues; quelques-uns ont perdu le nez, le bout des oreilles, le gras des joues, les orteils ou les pieds. Mais tout à coup cette blanche robe qui, des bords de l'Océan-Glacial aux rives de la mer Caspienne couvrait la Russie, a disparu comme par enchantement, quelques jours de soleil ont suffi pour la fondre : elle préservait les couches intérieures des rigueurs de la gelée; maintenant, convertie en eau, elle les pénètre d'une humidité bienfaisante. A peine réveillée, la nature s'épanouit, tout un tapis de fleurs jaillit en un instant de ce sol profondément humecté; une herbe drue et grasse envahit la prairie, les bois de bouleaux et de sapins s'emplissent de senteurs et d'ombre, ils s'emplissent aussi du chant de milliers d'oiseaux. Pour dominer ce bruyant concert, pour rester le héraut du frais et rapide printemps, le rossignol est

(1) Les morts n'étaient pas généralement, comme on n'hésite pas encore aujourd'hui à le faire en Chine, conservés à domicile. On les déposait dans une maison des faubourgs appelée *maison de Dieu*. Les corps y étaient empilés comme des pièces de bois dans un chantier. Lorsqu'arrivait le dégel, chacun venait reconnaître et reprendre les siens pour les porter en terre.

obligé d'enfler encore sa voix; les Anglais l'ont trouvée plus haute, plus variée dans ses modulations qu'en aucun des pays qu'ils avaient jusque-là visités. Ce doux passage de l'hiver à l'été malheureusement dure peu, et l'été comme l'hiver est, en Russie, extrême. Les chaleurs des mois de juin, de juillet et d'août ne sont pas, comme en Angleterre, tempérées par la fraîcheur des nuits. Une atmosphère de plomb que n'agite aucune brise pèse sur le sol constamment échauffé. Il faut ce grand soleil pour amener à maturité complète le blé qu'on n'a pu semer qu'au mois de mai. Combien de fois, pour ne pas s'exposer à voir l'épi détruit par une gelée précoce, n'a-t-on pas dû le couper encore vert et le répandre dans le champ pour le faire sécher! Moscou compte sept mois d'hiver et trois mois de chaleurs souvent infernales; le Russe n'a que deux mois pour respirer.

Sous ce rude climat, sur ce sol sauvage vit une race « trapue, à la tête plate et à la face pleine, au teint brun, au gros ventre qui lui pend hors de la ceinture. » Libre aux Anglais de la comparer à « un peuple de Silènes gouverné par Tarquin; » au fond, c'est une race asiatique arrachée à la barbarie par le christianisme et conduite, — troupeau résigné, troupeau doux et docile, — comme le troupeau plus rétif qui s'appela jadis le peuple anglo-saxon, par des bergers normands.

« L'empereur Ivan IV, écrivait en 1557 Jenkinson, est un puissant monarque. Il a fait de grandes conquêtes sur les Lithuaniens, sur les Livoniens, les Polonais, les Suédois, les Tartares et les païens qu'on appelle Samoïèdes; toutes les affaires, si petites qu'elles soient, doivent passer sous ses yeux; mais les affaires religieuses, il les abandonne sans réserve au métropolitain. Le métropolitain seul en décide à son gré. » L'empereur et l'évêque, voilà les deux piliers sur lesquels repose l'immense édifice de la nationalité moscovite. Vous trouverez l'obéissance aveugle à l'origine de tous les grands peuples; cette obéissance ne s'accorde qu'aux pouvoirs que le doigt de Dieu consacre. Les princes de Moscou, — l'observation ne prétend pas porter au-delà du XVIe siècle, — ont résolu le difficile problème d'emprunter leur prestige à la sanction divine, et de garder intacte l'autorité royale dans les choses de ce monde, dans les choses qui ne relèvent pas, directement et d'une façon visible, du royaume des cieux. Fils soumis de l'église, ils n'ont pas laissé oublier à l'église que ses serviteurs devaient être, à leur tour, les plus soumis des sujets. La lutte des deux puissances en Russie ne s'est donc pas produite; ni l'une ni l'autre n'a subi les ébranlemens qui ont failli les déraciner l'une et l'autre dans le reste de l'Europe.

Ne pensez pas cependant que la monarchie d'Ivan IV rêve une

Providence indifférente aux affaires humaines. Dans la plupart des litiges présentés à son tribunal, c'est Ivan IV et ses officiers qui jugent; c'est généralement le ciel qui prononce. Henry Lane en cite un mémorable et curieux exemple. Des négocians moscovites avaient obtenu, par l'entremise de Osip Népéi, un ordre de l'empereur qui les autorisait à embarquer, moyennant le paiement d'un fret déterminé, leurs marchandises sur les vaisseaux anglais. Ces marchandises, suivant une convention préalable, furent vendues en Angleterre, pour le compte des négocians russes, par la compagnie moscovite. On pouvait le prévoir : le règlement de comptes, au retour des vaisseaux, donna lieu à d'interminables débats. Comment en finir, lorsqu'en dépit des livres si bien tenus que les agens de la compagnie s'offraient à produire, le créancier s'opiniâtrait dans ses réclamations? Le combat judiciaire eût autrefois, selon l'antique usage, tranché rapidement et tranché à lui seul la question; mais plus d'un abus s'était introduit dans la pratique de ce mode sommaire de terminer les procès. Quand l'une et l'autre partie demandaient d'un commun accord le combat, il n'y avait guère, comme le fait très bien remarquer Chancelor, de tromperie à craindre. Quand, au contraire, il fallait employer des champions, la fraude était fréquente. Les Russes tiennent beaucoup à leur rang et ne consentent à se battre qu'avec des gens qui sont d'aussi bonne maison qu'eux. Les champions auxquels l'inégalité des rangs oblige la plupart du temps à recourir et dont ce dangereux métier est le seul gagne-pain, se laissent aisément corrompre. Ils ont beau prêter de grands sermens sur le crucifix, jurer qu'ils combattront loyalement, qu'ils feront, avant de quitter le champ, confesser à leur adversaire la vérité, c'est tout l'opposé, assure Chancelor, qui se voit souvent. Sheray Kostromitsky, le créancier russe, réclamait à la compagnie 1,200 roubles en échange des valeurs qu'il lui avait confiées. La compagnie se prétendait quitte envers lui; elle consentait pourtant à payer la moitié de la somme réclamée, 600 roubles. Kostromitsky obtient à Moscou une sentence qui lui accorde l'épreuve par le combat. Henry Lane se pourvoit sur-le-champ d'un excellent champion, vigoureux Anglais nommé Robert Beast, très disposé à se battre pour l'honneur de la compagnie. A la vue de cet adversaire, le marchand russe et son champion reculent. Le privilége des Anglais les autorise, dans ce cas prévu par la loi, à user du tirage au sort. Confians dans la justice de leur cause, les Anglais invoquent ce second moyen. L'empereur fixe le jour et le lieu du débat. Le procès sera jugé au château, devant la haute-cour de Moscovie. Deux des trésoriers de l'empereur doivent remplir l'office de chanceliers et de premiers juges. Henry Lane est introduit avec un interprète. Il fend la foule et vient s'asseoir en dedans de la

barre, au pied du tribunal. La partie adverse reste en dehors de la barre. Les juges, avec la plus grande courtoisie, engagent les deux parties à se montrer conciliantes; ils pressent Henry Lane d'élargir un peu ses offres, le Moscovite de réduire autant que possible ses prétentions. Henry Lane proteste que sa conscience est tranquille, que le gain de son adversaire est plus que suffisant. Cependant, pour être agréable aux magistrats et tenir compte de leurs observations, il propose de payer 100 roubles de plus. Le juge l'approuve hautement, mais le plaignant n'accepte pas encore. Puisqu'il en est ainsi, attendons patiemment l'arrêt infaillible du suprême arbitre. Les juges écrivent les deux noms, celui d'Henry Lane et celui de Kostromitsky, sur deux étroites bandes de papier. Ces bandes, roulées en boules, sont ensuite enveloppées de cire. Les juges tiennent les boulettes de cire dans leurs mains, les manches de leur pelisse sont retroussées. Ils se lèvent et souhaitent solennellement bonne chance à la vérité. Celui dont le nom sortira le premier aura gagné le procès. Un grand gaillard se trouvait dans la salle, regardant de tous ses yeux, écoutant de toutes ses oreilles. Les juges l'ont remarqué, c'est l'homme qu'il leur faut. « Voyons! lui crie l'un d'eux, approche ici, toi qui portes de si belles bottes jaunes, passe en dedans de la barre avec ton grand kolback. » La foule s'ouvre et fait place à l'individu que le magistrat appelle. « Tends-nous ton bonnet, » ajoutent les juges. L'homme aux bottes jaunes présente son bonnet. On lui recommande de ne pas baisser les bras; les boulettes sont jetées au fond du chapeau. Ce n'est pas tout, il faut encore une main innocente pour opérer le tirage au sort. Un autre grand gaillard à l'air aussi naïf, aussi honnête que le premier, est appelé à son tour. Les juges lui font d'abord relever sa manche droite. « Plonge maintenant ton bras nu dans ce bonnet et sors-en successivement les deux boules. » L'homme exécute ce qui lui est prescrit; il remet à chacun des juges une boulette. A la grande surprise de tous, la première boulette tirée du chapeau renferme le nom de l'Anglais : le droit est du côté d'Henry Lane. Pendant plusieurs jours, le peuple ne parla que de cette affaire. La réputation d'honnêteté de la nation britannique était faite à Moscou. Voilà comment en 1558 on rendait la justice dans les états du tsar, comment on faisait régner la paix et le bon ordre dans une capitale qui renfermait, d'après le dernier recensement d'Ivan IV, 41,500 maisons.

La compagnie n'eut pas toujours affaire dans ses procès à de simples boïars ou à de riches marchands de Moscou. Il lui arriva plus d'une fois d'avoir pour débiteur le souverain lui-même. Dans ce cas, il ne pouvait être question de combat judiciaire ou de tirage au sort. Il fallait avoir recours aux suppliques. « Très noble roi, très puissant seigneur, écrivaient à l'empereur les marchands an-

glais, montre-nous ta merci, étends sur nous ta faveur et donne l'ordre que nos avances nous soient remboursées. » Ivan IV se plaisait à prendre les agens de la compagnie moscovite pour intermédiaires de ses spéculations commerciales. Il leur remettait une somme d'argent ou de bonne cire à un prix raisonnable. La compagnie lui envoyait de Londres en échange des velours, des satins, des soieries, des draps d'or et des draps d'argent. Toutes ces opérations finissaient par créer des comptes très compliqués; ce ne fut pas cependant de ce côté que vinrent les gros débats. Le difficile fut souvent d'obtenir le paiement de certaines dettes criardes contractées par Gregory Mekitovitch, Borozdin, Stephan Lighachof, Jean Blasghoï, Jean Sobakin, André Chelkakof, Phoma Jenskoï et Boris Gregorievitch, pour le service de la sloboda Alexandrovski, résidence favorite d'Ivan IV. 1,500 roubles prêtés en espèces, une valeur de 2,773 roubles fournie en pains de sucre, en rames de papier, en plats de cuivre, coupons de draps, plomb, étoffes de diverses sortes, constituaient une créance dont la société, si riche qu'elle pût être, ne se souciait pas de différer trop longtemps la rentrée. Les agens de Moscou implorèrent la justice d'Ivan; ils l'implorèrent dans des circonstances où le terrible empereur avait plus d'une affaire de singulière gravité sur les bras. Leur requête aurait pu importuner le prince; la majesté d'Ivan ne s'en offusqua pas : il exigea seulement qu'on examinât avec attention les livres de la compagnie. La compagnie établit son droit et la compagnie fut payée. Les Anglais trouveront de moins bons débiteurs chez les Hircaniens et chez les Turcomans.

III.

Quand la navigation hauturière était encore dans l'enfance, quand le moindre détroit constituait, pour des nefs habituées à raser la côte, un obstacle qui les faisait hésiter, les marchands et les pèlerins, par compensation, chevauchaient avec une singulière aisance à travers les continens. Mainte contrée qui nous demeure aujourd'hui presque inaccessible a été jadis fréquentée par ces porte-balles ou par ces missionnaires. Voilà pourquoi notre science moderne, éclairée tout à coup de nouvelles lueurs, se trouve si souvent obligée de faire réparation à la géographie naïve qu'elle s'était cru, un peu à la légère, le droit d'amender. Remarquons aussi que plus d'une route, de nos jours infestée de peuplades sauvages et en proie aux bandits, a pu offrir au XIIe et au XIIIe siècle, grâce à l'unité temporaire de la nation mongole, une sécurité relative. Les tablettes d'or du grand-khan étaient un sauf-conduit que, des bords du Volga aux rives du Hoang-ho, on ne se hasardait guère à mé-

connaître. Aussi vit-on, durant cette courte période où les empereurs latins régnaient à Constantinople et les petits-fils de Témoutchin à Pékin, deux Italiens se frayer, sur les plateaux de l'Asie centrale, un chemin qui les mena tout droit aux frontières de la Chine. A cette époque, la république de Venise s'était emparée de la plupart des îles de l'archipel grec, et Gênes possédait de nombreux comptoirs dans les provinces qui viennent aboutir au Pont-Euxin. Établis sur divers points de la côte méridionale de Crimée, les Génois expédiaient chaque année leurs caravanes jusqu'à Novgorod. Le plus important de ces postes commerciaux, situé entre Alouchta et Kaffa, par 44° 50′ de latitude nord et 32° 39′ de longitude est, se nommait Soldaïa ou Soudagh. Il acquit bientôt, par les transactions dont il devint le point de départ, une telle importance qu'il finit par donner son nom à tout le territoire que les Grecs occupaient alors en Crimée. Ce fut de cette ville « qui regarde de côté celle de Sinope, » et où abordaient « tous les marchands venus de Turquie pour passer vers les pays septentrionaux » que se mirent en marche, au printemps de l'année 1250, les deux frères Nicolò et Matteo Polo, père et oncle du fameux Marco Polo. Ces Vénitiens gagnèrent d'abord la rive gauche du Volga et la résidence d'été du khan de Kiptchak, que les géographes ont placé 20 lieues environ au sud de Kazan, puis, après avoir erré pendant quelque temps de la rive gauche à la rive droite du fleuve, ils se décidèrent à traverser de nouveau le Volga et prirent, sans vouloir regarder en arrière, le chemin qui s'ouvrait devant eux vers l'Orient. Ce chemin était un désert « de 17 journées. » Là ne se rencontraient « ville ni chastel, mais seulement Tartares en leurs tentes, vivant de leurs bêtes qui paissaient aux champs. » Les deux frères atteignirent ainsi une cité appelée Bokhara, « cité la meilleure de toute la Perse. » A Bokhara, ils séjournèrent trois ans et apprirent « la langue tartaresse. » Entre l'antique Bactriane et le Cathay les communications étaient alors, sinon très faciles, du moins régulières et périodiques. Les deux Vénitiens associèrent leur sort à celui d'une caravane qui retournait à Kachgar. Au bout d'une année, poussant toujours de plus en plus avant leur voyage, ils arrivèrent dans la Mongolie chinoise, à la cour de Khoublaï-khan. En 1269, ils étaient de retour à Venise; une galère arménienne les avait ramenés du golfe d'Alexandrette au port de Saint-Jean d'Acre. L'expérience était concluante : on pouvait se rendre en Mongolie par deux voies distinctes, traverser à son gré l'Arménie ou la Tauride; l'important était de choisir la voie où l'on aurait le moins de chance de se heurter à des guerres intestines. La Tauride fut, sous ce rapport, le premier chemin qu'il fallut abandonner. Bientôt il n'en resta pas un qui fût pour des négocians chrétiens praticable. Les commu-

nications entre l'Europe et la Chine auraient donc vers la fin du XIVe siècle complétement cessé, si les marchands tartares et les marchands persans, plus accoutumés à de pareils risques, protégés d'ailleurs par les rapides progrès du mahométisme, ne se fussent chargés de les entretenir.

Djinghis-khan et Tamerlan n'avaient pas eu d'héritiers de leur toute-puissance en Asie; une longue succession d'événemens combla cette lacune en Europe, mais le grand-khan du XVIe siècle ne fut pas un Mongol. Il s'appela le *tsar blanc*. Ivan Vasilévitch était en mesure d'assurer la sécurité des échanges dans les anciens états du moursa de Kiptchak, aussi bien que dans les immenses domaines que lui avaient légués Ivan III et Vasili IV, parce que ces états, il les avait subjugués ou conquis; il ne pouvait rien au-delà de l'embouchure du Volga et des bords de la mer de Bakou (1). Jenkinson n'en compta pas moins sur l'ascendant de ce nom redouté et, en 1557, il conçut le projet de reprendre, avec la protection d'Ivan IV, la route qu'avaient suivie en 1250 Nicolò et Matteo Polo, sous la sauvegarde des khans de Kiptchak et des khans de la Boukharie. André Judde, George Barne, Anthonie Huse, William Garrard et William Chester, consuls de la compagnie moscovite, se montrèrent, en cette occasion, les dignes successeurs de Sébastien Cabot. Ils donnèrent leur complète approbation à un dessein qui eût effrayé peut-être les trésoriers de la reine Marie, mais qui devait sourire à la corporation des drapiers de Londres, largement représentée dans la compagnie des marchands aventuriers. « Nous vous envoyons, écrivirent-ils à leurs trois agens en Russie, George Killingworth, Richard Gray, Henry Lane, un grand voyageur que nous voulons employer à voyager encore. Vous mettrez à sa disposition un ou plusieurs de nos apprentis. Vous lui confierez également l'argent et les marchandises qu'il pourra juger à propos d'emporter. Il recevra quarante livres par an pendant quatre années; la moitié de cette somme lui sera payée tous les six mois. » Voilà certes un commis voyageur investi d'une bien absolue confiance. Ce commis traitera bientôt de pair avec les souverains, et il ne faut pas trop s'en étonner, car au XVIe siècle plus d'un potentat ne dédaignait pas de faire le commerce pour son propre compte et de vendre, comme l'avait fait en d'autres temps Charlemagne, les herbes de son jardin.

Le 12 avril 1558, jeudi de la semaine sainte, Jenkinson et Gray dinèrent chez l'empereur. A la fin du repas, l'empereur à chacun d'eux envoya de sa main une coupe d'hydromel. Debout au milieu

(1) C'est sous ce nom que les marchands européens désignaient au moyen âge la mer Caspienne.

de la salle, Jenkinson remercia le tsar de ses bontés; puis il lui demanda la permission de partir pour le lointain voyage dont il avait, dès sa première audience, pris la liberté de l'entretenir. Ivan Vasilévitch accorda gracieusement l'autorisation demandée; son chancelier remit à Jenkinson des lettres impériales pour la plupart des princes dont le capitaine du *Primerose* aurait probablement à traverser les possessions. Le 23 avril, Jenkinson ayant fait dès le matin ses adieux aux agens anglais avec lesquels il avait jusqu'alors partagé l'hospitalité du tsar, prit place dans la barque qui devait le conduire par la Moscova, l'Oka et le Volga, au port récemment conquis d'Astrakan. Deux employés de la compagnie, Richard et Robert Johnson, un Tartare kalmouk, composaient toute la suite qu'il avait jugé à propos de s'adjoindre. Jenkinson ne comptait pas voyager en ambassadeur, il trouvait plus sûr de garder, sous le costume exotique qu'il portait sans la moindre gêne, la qualité de marchand musulman. Il s'était muni d'une lourde pacotille et se proposait de la débiter sur sa route; cette pacotille fut répartie en un certain nombre de ballots. Le poids de chaque ballot n'excédait pas celui de la charge qu'un chameau peut porter. Le 28, Jenkinson touche à Kolomna, « ville distante de 20 lieues environ de Moscou. » Une lieue plus loin, il entre dans l'Oka, véritable prolongement de la Moscova qui s'y jette et qui y perd son nom. Il fallut descendre l'Oka sur un espace de huit lieues environ pour arriver au poste fortifié de Terrevetlisko. La barque laissa ce château à main droite et continua sa route. Après Terrevetlisko se montra le 2 mai le château de Paraslav, puis le 3 mai, « la vieille ville de Riazan. » Cette ville était alors ruinée et en partie ensevelie sous l'herbe. A douze lieues de Riazan, Jenkinson rencontre le 4 mai le château de Terrecovia; le 6 mai, il passe sous les murs du château de Kachim. Un prince tartare, Utzar Zegolina, autrefois empereur de la grande ville de Kazan et maintenant sujet de l'empereur de Russie, était alors le gouverneur du second de ces châteaux. La barque, sans s'arrêter, pousse jusqu'à Mourom. Là Jenkinson observe l'élévation du pôle. Mourom se trouve, suivant le capitaine du *Primerose*, par 56 degrés de latitude. Enfin le 11 mai, dix-huit jours après avoir abandonné Moscou, les Anglais voient surgir, au confluent de l'Oka et du Volga, les remparts de Nijni-Novgorod. Ils venaient de traverser la contrée où se recueille, sur les deux rives de l'Oka, la majeure partie de la cire et du miel que produit la Russie. Le miel fut le sucre de l'antiquité et du moyen âge. Malgré le développement que tendait à prendre dans le Nouveau-Monde la culture de la canne, la ruche et le doux butin dérobé aux fleurs gardaient encore en 1558 toute leur importance; il fallut près d'un

siècle pour que le travail des nègres et des Indiens vînt reléguer dans l'ombre le facile travail des abeilles.

A Nijni-Novgorod, Jenkinson a posé pour les cosmographes futurs un nouveau jalon. Il place cette grande ville par 56° 18′ de latitude. Les observations modernes ne l'ont placée qu'une minute et 40 secondes plus au nord. Les marins du XVIe siècle, Stephen Burrough lui-même, ne nous ont pas habitués à tant de précision.

Les Anglais avaient désormais un grand fleuve à leurs ordres, mais un fleuve sur lequel il eût été imprudent de s'embarquer sans escorte. Jenkinson attendit jusqu'au 19 mai l'arrivée du capitaine que l'empereur envoyait gouverner Astrakan. Ce capitaine conduit le convoi qui, depuis la conquête du cours inférieur du fleuve, descend chaque année, à la même époque, le Volga, — flotte de 500 barques chargée de vivres, de soldats et de munitions. Russes et Anglais partirent ensemble de Nijni-Novgorod. A peine eurent-ils fait 25 lieues sur le Volga qu'ils se trouvèrent à l'extrême limite des territoires qu'avait possédés Vasili IV. Au-delà du château de Vasiligorod commençait en l'année 1533 le domaine des Tartares. Le fils de Basile, Ivan Vasilévitch, recula les limites de l'empire jusqu'à la mer Caspienne; il conquit le cours du Volga et tout le pays adjacent. Deux châteaux, Tcheboksar et Sviajsk, lui suffirent pour garder la longue ligne fluviale qui va de Vasiligorod à Kazan. Le convoi dont fait partie la barque de Jenkinson défile devant ces deux châteaux le 25 et le 27 mai; le 29, il se décide à faire escale à Kazan. La capitale si longtemps redoutée de la Horde-d'Or était, nous apprend Jenkinson, « une belle ville dans le genre russe ou tartare. » Un château-fort bâti sur une colline élevée la dominait. Tant que cette ville fut aux mains de la horde mongole, il n'y eut pas un instant de repos pour la Russie. Les discordes des Tartares favorisèrent heureusement les projets d'Ivan IV; l'anarchie intérieure livra au conquérant étranger les plus fiers descendans de ce peuple qui avait failli conquérir le monde. Depuis six ans déjà Kazan est au pouvoir du tsar. Le roi dont Ivan Vasilévitch en cette occasion s'empara était jeune; Ivan le fit baptiser et l'emmena triomphalement à sa cour. Le souverain captif y trouva les deux princes qui avaient régné avant lui dans Kazan. La turbulence de leurs sujets, nous affirme le digne successeur de sir Hugh Willoughby et de Chancelor, les avait successivement contraints de se réfugier à Moscou. Les boïars d'Ivan IV eurent ainsi le spectacle de « trois princes déchus » assis en même temps à la table de leur maître; spectacle bien fait pour inspirer aux ducs et aux voïvodes, pour inspirer au peuple russe surtout, vainqueur du peuple qui l'avait si longtemps opprimé, l'horreur de la sédition. Kazan était en effet pour la Russie l'acquisition vitale, la possession sans laquelle il n'y aurait

jamais eu pour elle de sécurité; les autres conquêtes, au regard de celle-là, ne furent que des accroissemens de territoire.

Ivan Vasilévitch, bien qu'il eût fait récemment contre les Livoniens une nouvelle épreuve de ses forces, ne pouvait oublier ce qu'avait coûté de sang moscovite, d'inébranlable patience, de persévérans efforts, l'importante annexion que le ciel lui réservait la gloire d'achever. Kazan jusqu'à ce jour s'était contentée de l'antique enceinte de bois et de terre commune à toutes les cités tartares; pour mieux la protéger contre un retour offensif, le tsar venait d'ordonner de jeter bas les vieux murs et de remplacer les remparts de boue par un boulevard de pierres. Il ne dépendait pas malheureusement de la volonté souveraine d'Ivan Vasilévitch de rendre à la ville soumise la dignité, la richesse, l'importance de la ville indépendante.

Le 13 juin, le convoi reposé et ravitaillé appareille. Suivons-le pas à pas dans sa marche; nous ferons ainsi connaissance avec les nouveaux états d'Ivan IV. Voici d'abord l'île fameuse des Marchands. Dans cette île se tenait jadis le grand marché des Russes, des Kazanais, des Nogaïs et des Criméens. Ce marché est abandonné; il n'y a plus, depuis le mois d'octobre 1552, de marché neutre entre Moscou et la mer Caspienne. La conquête a fait la sécurité, elle a fait aussi la solitude. Kazan n'est qu'à une quinzaine de lieues en amont de l'embouchure d'une large rivière. Cette rivière, la Kama, vient de la Permie; elle apporte au-dessous de Kazan son puissant tribut au fleuve dont le courant continue d'entraîner la barque de Jenkinson. Le pays de Vachen est déjà en arrière; le confluent de la Kama en marque la limite. Sur la rive droite du Volga s'étend maintenant la terre des Tchérémisses, tribus moitié païennes et moitié musulmanes. Regardez en face, vous avez devant vous, bordant constamment la rive gauche du fleuve, la bordant jusqu'à l'embouchure de la branche orientale, l'immense contrée qu'occupent les Tatars Nogaïs. Cette nation belliqueuse fut longtemps l'effroi de la Russie; la famine et la peste, secondant l'habituel fléau des guerres intestines, combattent aujourd'hui pour les sujets d'Ivan IV, elles ne tarderont pas à les débarrasser de ces dangereux ennemis. Plus de 100,000 Nogaïs ont déjà disparu.

Au sud de la terre des Tchérémisses et sur la même rive, sur la rive du fleuve opposée à celle qu'occupent les Nogaïs, campent les Criméens. La terre de Crimée n'est pas seulement la petite péninsule qui doit garder ce nom quand les Tartares auront été refoulés pied à pied au-delà de l'isthme de Pérékop, quand les généraux d'Amurat seront entrés en vainqueurs dans Kaffa; en 1558, les Criméens sont encore une grande nation, en état de se mesurer sans trop de désavantage avec les Russes. Sous le nom de Criméens, il

nous faudra, si nous voulons continuer d'emprunter le langage de Jenkinson, comprendre toutes les hordes qui errent, conduites « par leurs ducs, » des rives du Volga aux bords extrêmes du Don, de la mer Caspienne au Caucase, de la Mer-Noire à la mer d'Azof.

Il en a souvent coûté cher aux sujets du vainqueur de Kazan de s'être hasardés à construire leur *isba* près de la frontière le long de laquelle rôdent ces pillards. Les habitans des marches moscovites ne se permettent guère d'élever d'autres troupeaux que des troupeaux de porcs; ils savent que, convertis dès l'année 1272 à la religion du prophète, les Tartares n'auront garde de s'attaquer à l'animal immonde. Mais est-ce donc de bestiaux que les Criméens ont besoin? Le butin que recherchent les Tartares dans toutes leurs guerres ne se compose pas de vaches et de moutons. Il faut à ces brigands des captifs; ce sont des captifs, particulièrement des jeunes filles et des jeunes garçons, qu'ils vont vendre aux Persans ou aux Turcs. Que leur donneront les Persans et les Turcs en échange? Les Tartares ignorent ou méprisent l'usage de l'argent; de tous les métaux, l'argent serait sans contredit pour eux le moins utile. Les marchands étrangers leur apporteront de l'acier et du cuivre; les Tartares criméens ont appris à en faire des couteaux et des sabres. Quand ces sauvages bandits envahissent le territoire russe, ils ont soin de se munir de vastes paniers dont la forme rappelle jusqu'à un certain point les corbeilles des boulangers. Dans ces paniers suspendus aux flancs de leurs chevaux, les Tartares, presque toujours poursuivis et serrés de près, emportent au galop leurs prisonniers. Si quelque captif tombe malade en route, le cavalier se garde bien de s'embarrasser plus longtemps du fardeau qui le gêne. Le malheureux chrétien est jeté à terre; une lente agonie finira ses maux. Quelquefois, plus clément, le ravisseur, avant de l'abandonner, lui a frappé la tête contre un arbre; il abrége ainsi son supplice.

Les Criméens et les Nogaïs appartiennent à la même race : ce sont deux grands débris de la vaste irruption du XIIIe siècle. Ils ont également le visage large et plat, le teint brun, — entre le jaune et le noir, — le regard farouche et cruel, quelques poils à la lèvre supérieure et au trou du menton. La nature ne les a pas faits beaux, elle les a faits lestes et agiles, avec de petites jambes cependant. Comment les jambes des Tartares se développeraient-elles? Ces nouveaux centaures, cavaliers de naissance, n'en font presque jamais usage; c'est une rareté de voir un Tartare à pied. Le principal exercice des Criméens et des Nogaïs consiste à tirer de l'arc. Dès le plus bas âge, l'enfant s'habitue à lancer la flèche au but; il n'aura son repas que quand il sera parvenu à frapper la cible. C'est ainsi qu'en Angleterre et en France on dresse le faucon.

La terre des herbes a de tout temps nourri des nomades; hier

c'étaient les Scythes, aujourd'hui ce sont les Criméens et les Nogaïs. Ni les uns, ni les autres ne bâtissent de villes; ils ont des maisons de bois portées sur des roues comme la cabane d'un berger. Ces maisons, les Tartares les traînent partout où ils vont, chassant leurs troupeaux devant eux. Quand ils arrivent au lieu choisi pour leur campement, ils ont soin de ranger leurs chariots en bon ordre. Le camp présente alors l'aspect d'une grande ville avec ses rues régulières. Le souverain de Crimée ne vit pas autrement : sa capitale est une cité de bois incessamment en marche; il est certaines saisons où l'on ne retrouverait pas deux jours de suite le souverain et sa ville à la même place. Ces incorrigibles vagabonds ont peine à comprendre une autre existence. Les constructions fixes des autres peuples leur semblent à la fois malsaines et désagréables; ils n'y respirent pas à l'aise. Chaque année au printemps, on les voit mettre en mouvement leurs maisons avec leurs bestiaux, pour se porter vers le nord. Faisant des étapes de 10 ou 12 milles par jour, ils finissent par atteindre l'extrémité la plus septentrionale du pays que les Russes ne sont pas encore parvenus à leur ravir; ils reviennent ensuite lentement vers le sud. L'herbe que leurs chevaux et leurs troupeaux ont tondue a déjà repoussé. Il n'en faut pas moins de vastes provinces à ces hordes, dont le passage périodique ressemble à celui d'une nuée de sauterelles. Aussi le khan de Crimée n'a-t-il pas cessé de prétendre que les villes de Kazan et d'Astrakan, que toute la contrée qui s'étend au nord et à l'ouest jusqu'à Moscou, que Moscou même lui doivent, comme aux jours du grand-khan, obéissance et hommage.

Depuis la sanglante victoire remportée par Dmitri Donskoï vers la fin du XIVe siècle, victoire qui mit le sceau à l'indépendance de la Russie, la guerre est sans trève entre les deux nations. « Le Russe défend obstinément les conquêtes qu'il a faites; le Tartare envahit le territoire russe une ou deux fois par an. » Quoi qu'il en soit, cette race qui distribuait jadis les couronnes en Russie, cette race de qui le grand prince Yaroslav et le vainqueur des Suédois, Alexandre Newski, ont tenu, en 1247, leurs pouvoirs, est en 1558 une race condamnée. Si elle n'est pas soumise par le tsar, elle sera subjuguée par le Grand-Turc. Le fils de Sélim, Soliman le Grand, Soliman le Magnifique, a, comme le fils de Basile, une nombreuse artillerie, des delhis et des janissaires couverts de cottes de mailles; les Tartares criméens n'ont encore pour armes offensives que leur arc, leur carquois rempli de flèches, leur sabre courbe; quelquefois un bâton pointu semblable à un épieu; leur armure ne se compose que d'une peau de mouton noir qu'ils portent, la laine en dehors pendant le jour, en dedans pendant la nuit; leur morion est un bonnet de peau. Que leur servira, quand il faudra répondre

au canon ou à l'arquebuse, de savoir lancer leurs flèches en arrière aussi bien qu'en avant, de charger avec de grands cris : *Allah billah! Allah billah!* Dieu nous aide! Dieu nous aide! Dieu n'aide plus que les peuples qui connaissent l'emploi de la poudre à canon. Les Nogaïs les premiers ont cessé d'être à craindre. Leur pays était cependant, avant l'année néfaste de 1558, un pays de grand pâturage. La nation se subdivisait en hordes, et chaque horde suivait, dans ses migrations perpétuelles, un chef, un roi particulier appelé Moursa. Les femmes, les enfans, les bestiaux, se mettaient en marche avec les guerriers, dès qu'un pâturage était épuisé et qu'il en fallait aller chercher un autre. Des chameaux traînaient les charrettes sur lesquelles on avait chargé les tentes. Mangeant beaucoup de viande, principalement du cheval, buvant du lait de jument avec lequel, quand il l'a fait fermenter, le Tartare peut aussi bien qu'avec de plus savans breuvages goûter les plaisirs de l'ivresse, ce peuple de pasteurs se raillait des chrétiens qui s'imaginent pouvoir se faire un corps robuste et une âme vigoureuse avec du pain, de l'eau et du kvas. Jamais coquins plus séditieux, plus enclins au vol et au meurtre n'avaient foulé l'herbe de la prairie. Chacun d'eux ne possédait pas moins de quatre ou cinq femmes, sans compter les concubines. Étrangers à toute industrie, les Nogaïs ignorent comme les Criméens l'usage de l'argent. En échange des vêtemens dont ils ont besoin et des autres objets que ne leur ont pas procurés leurs rapines, ils n'ont à offrir que leurs bestiaux; mais ces bestiaux, avant le grand désastre de 1558, étaient innombrables.

Le langage de toutes ces tribus est bref et bruyant; on dirait que leur voix sort d'une cavité profonde. A l'est ou à l'ouest du Volga, c'est toujours le même accent guttural. Entre la vache qui beugle et le Tartare qui chante, la différence est à peine sensible. Le chant des Russes au contraire rappelle le gazouillement des oiseaux. Vous reconnaîtrez aisément les inclinations et les habitudes d'un peuple au timbre de sa voix, à l'âpreté ou à la douceur de son langage. Ces sons rauques et ce mode plaintif qui semblent se répondre des deux côtés de la frontière commune indiquent bien sous quels régimes divers les deux nations ont grandi. La bête de proie et l'innocente victime ne sauraient avoir le même accent. Que fût-il advenu de l'Europe, si le christianisme n'eût fait à la race slave un sort distinct du sort de la race mongole, si le saint empereur Alexandre Newski, désireux de garder la faveur de la Grande-Horde, se fût laissé gagner par le khan Berki à la foi de l'islam? La Russie chrétienne a peut-être sauvé la civilisation d'un danger plus pressant, d'un destin plus affreux que ceux dont la menacèrent jadis les Huns d'Attila. Le christianisme malheureusement s'est arrêté à la mer Caspienne. La domination russe n'est pas si bien affermie,

de Vasiligorod à l'embouchure du Volga, qu'il soit permis au tsar de rêver de ce côté de nouvelles conquêtes.

Tant que le convoi dont la barque de Jenkinson fait partie ne sera pas entré dans les eaux d'Astrakan, les strelitz feront bien de tenir leurs armes sous la main et les mèches de leurs mousquets allumées. Le 16 juin cependant, toute la flotte a dépassé sans encombre la grande pêcherie d'esturgeons de Potovsi, pêcherie située à 20 lieues en aval du confluent de la Kama; il a dépassé également, le 22, le confluent de la Samara, reconnu de loin, le 28, la colline sur laquelle s'élevait naguère le château-fort construit par les Tartares entre Astrakan et Kazan; le 1er juillet, il rase l'étroite bande de terre qui sépare le Volga du Don. C'est en franchissant cet isthme que les Tartares faisaient autrefois passer leurs bateaux du fleuve qui se jette dans la Mer-Noire au fleuve qui se jette dans la mer Caspienne. Après avoir pillé les marchands pour lesquels le Don était la seule route conduisant vers Azof, vers Kaffa, vers Soudagh, vers toutes les autres villes situées sur le Pont-Euxin, ils venaient rançonner les convois que le Volga amenait au port d'Astrakan. L'isthme de Perovolog, — tel est le nom que lui donne Jenkinson, — mesure 2 lieues à peine. Habituel repaire des bandits, on ne le dépassait pas autrefois sans terreur. La police du fleuve est mieux faite depuis que ce sont les capitaines d'Ivan qui s'en chargent. Il est bon toutefois de rester sur ses gardes; les habitudes de brigandage sont toujours lentes à détruire, et les chants qui ont bercé le premier sommeil du Cosaque l'inviteront bien longtemps encore à renouveler les prouesses du passé (1).

A partir de Perovolog, le Volga roule ses flots entre deux déserts, désert des Criméens à droite, désert des Nogaïs à gauche. Là pour la première fois Jenkinson a le spectacle d'un campement de Tartares établis sur leur terrain de pâture. Le capitaine du *Primerose* compte près d'un millier de chameaux réunis. Toute une ville ambulante est en voie de se déplacer. Les chameaux la traînent à travers la prairie de leur pas solennel et sûr. La horde n'est pas d'ailleurs une horde ennemie; c'est la horde du *moursa* Ismaïl, le plus grand prince de tout le Nogaï. Ismaïl a tué ou chassé ses rivaux, n'épargnant même pas ses frères et ses enfans. Il vit en paix avec la Russie, se procure par la Russie tout ce que ses sujets demandaient autrefois aux marchands persans, et gouverne seul les im-

(1) Nous avons entendu en 1858, trois siècles après le voyage de Jenkinson, les matelots de la frégate le *Polkan*, que commandait à cette époque le capitaine Youchkof, et un peu plus tard le capitaine Stetenko, répéter en chœur ces chants des pirates du Volga. Accroupis en rond sur le pont, les marins russes accompagnaient la lente et monotone cadence d'une pantomime destinée à représenter le balancement de la barque sur les eaux du grand fleuve.

menses solitudes où il promène de pacage en pacage ses troupeaux.

Depuis quatre-vingt-deux jours Jenkinson est en route; il ne tardera pas à déboucher avec le Volga dans la mer Caspienne. Le 14 juillet 1558, il passe devant le vieux château qui fut jadis le château d'Astrakan, le laisse sur la droite et va débarquer au pied de la nouvelle ville, de la ville qu'Ivan IV a conquise en 1552. Jenkinson estime avoir parcouru, depuis son départ de Moscou, 600 lieues anglaises environ, presque autant pour venir du fond de la Mer-Blanche à la capitale. Les Russes, dont il est devenu à Nijni-Novgorod le compagnon, font un autre calcul : ils évaluent la distance qui sépare le monastère Saint-Nicolas de la mer Caspienne à 3,980 verstes, — 4,246 kilomètres (1). — Tout cela, c'est l'empire d'Ivan Vasilévitch! Ivan l'a reçu vaste, il le rendra immense à ses successeurs. C'est par milliers de verstes que désormais il accroît ses domaines. De Vasiligorod à la mer Caspienne, de la Vitchegda au fleuve Oby, il y aurait place dans la vieille Europe pour trois ou quatre royaumes. Peu s'en fallut qu'Ivan n'ébréchât son glaive sur les murs défendus par la Horde-d'Or; il n'a eu besoin que de le brandir pour conquérir la province d'Astrakan et la terre des Samoïèdes. Ce ne sont pas seulement les grandes qualités des souverains qui font les grands règnes; ce sont aussi les circonstances au milieu desquelles éclôt leur pouvoir. Le grain confié à la terre ne peut germer avant la saison.

La ville d'Astrakan a été bâtie sur la pente d'une colline, dans une île du Volga. Au centre de la ville s'élève, suivant la coutume, une forteresse, seconde enceinte de bois et de terre, car la ville a, comme la forteresse, son rempart. Quelques milliers de huttes sales et enfumées se pressent autour d'un édifice d'assez belle apparence; c'est dans cet édifice qu'habite le gouverneur. Quant à l'île, elle n'offre au regard ni bois, ni pâturages, ni champs mis en culture. Sur le territoire d'Astrakan, on manque absolument de viande et de pain. Le poisson sec, en revanche, y abonde. L'air est infecté de l'odeur des esturgeons pendus dans les rues et jusque dans l'intérieur des maisons. Tous ces poissons, séchant au soleil, attirent une telle quantité de mouches que jamais rien de pareil ne s'est vu en d'autres pays. La ville, en outre, est remplie de mendians, l'île est couverte de monceaux de cadavres qui gisent sans sépulture. La famine et la peste, ces deux fléaux dont nous avons déjà mentionné les ravages, ont chassé de la terre des Nogaïs des tribus entières de Tartares. Ces malheureux sont venus offrir leur soumission à l'empereur. Leur soumission a été acceptée, mais l'empereur ne

(1) Les géographes modernes diminueront ce chiffre à peu près de moitié. Si l'on fait abstraction des détours, il ne faudra compter que 2,270 kilomètres entre Arkangel et Astrakan, 1,020 d'Arkangel à Moscou, 1,250 de Moscou à la mer Caspienne.

peut, de si loin, nourrir ses nouveaux sujets. On les trouve dans les rues, hors des murs, morts de faim par centaines. Ceux qu'on ne parvient pas à vendre comme esclaves, finissent par être impitoyablement bannis de l'île. « Pendant que j'étais là, écrit Jenkinson, j'aurais pu, si j'avais voulu, acheter un millier de beaux enfans Tartares. Pour un pain qui eût valu six *pence* en Angleterre, on avait à son choix un jeune garçon ou une jeune fille; mais nous tenions à ménager nos provisions. »

Astrakan est cependant le centre d'un certain commerce; malheureusement il faut tout y amener du dehors. Les Russes apportent des cuirs rouges, des peaux de mouton, des vases de bois, des selles, des brides, des couteaux; ils apportent surtout du blé, du lard et autres provisions de bouche. Peut-être n'ont-ils été si facilement les conquérans du pays que parce qu'ils en étaient, de longue date, les pères nourriciers. Les Tartares et les Persans n'auraient pu fournir à ce peuple affamé que des étoffes.

Le spectacle lamentable qu'offraient pendant l'été de 1558 les rives du Volga place dans son vrai jour le rôle de la Russie au XVIe siècle. Les princes de Moscou sont les pharaons du nouvel Orient; Ivan IV est moins un Charlemagne qu'un Ramsès. Nous commençons enfin à comprendre la tâche qui lui est échue; nous n'essaierons pas cependant de le juger encore. Il faut attendre que plus d'un quart de siècle ait lassé ce bras qui ne s'est mis que depuis huit ou dix ans à l'œuvre, il faut laisser cette âme, qui n'a pas connu jusqu'ici l'adversité et la trahison, nous montrer comment elle supportera cette épreuve; il sera temps alors de nous demander dans quelle balance il convient de peser les actes d'un souverain appelé à régner sur des peuples à demi barbares. L'époque même où ce souverain a vécu ne saurait manquer de nous revenir aussi en mémoire. Ni l'histoire d'Angleterre, ni l'histoire de France, ne furent, en ces temps déjà reculés, une idylle. Si grand que l'on puisse être, on se ressent toujours un peu de l'atmosphère morale qu'on respire. Il doit y avoir, puisque le ciel est juste, des anthropophages vertueux, comme il y a des anthropophages pervers; exigera-t-on d'un chef de cannibales que sa vertu se montre sous les traits du bon roi René? Les arrêts de l'histoire auront été, croyons-le, plus d'une fois réformés au tribunal suprême : si justifiés en tout cas qu'ils puissent être, ces arrêts n'ont rien de commun avec le sentiment populaire. Le premier besoin d'un peuple est de rester une nation, et le despotisme, quels que soient ses excès, paraît bien léger à ceux qui se reposent, sous le sceptre du despote, des rigueurs de la servitude étrangère.

E. JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

LE

SOCIALISME MODERNE

L'ÉCOLE SAINT-SIMONIENNE. — BAZARD ET ENFANTIN (1).

Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin, 1865-1876.

Saint-Simon, en mourant, laissait après lui quelques amis, mais non une école. Parmi ceux qui étaient alors réunis autour de lui, la plupart, sauf Olinde Rodrigues, ne firent pas partie du groupe saint-simonien, et la plupart aussi de ceux qui plus tard composèrent ce groupe n'avaient pas connu Saint-Simon. Ainsi s'expliquent les différences notables qui séparent le fondateur et l'école. Celle-ci se développa avec une originalité propre, et eut une vie individuelle. Deux hommes surtout, l'un et l'autre brillamment doués, l'ont constituée : Bazard et Enfantin, le premier pendant la première période, le second pendant la seconde; le premier, déjà connu comme l'un des organisateurs du carbonarisme en France, et doué en même temps d'une certaine puissance de synthèse philosophique; le second, vrai chef d'église, absolument dénué de force logique et de précision scientifique, à la fois enthousiaste et tortueux, connaissant les chemins du cœur et la conduite des volontés, politique et prophète, d'une ambition effrénée, prétendant, comme l'a dit un de ses disciples, cumuler le rôle de saint Paul et celui de Grégoire VII. C'est lui qui, en forçant les ressorts, en soulevant des problèmes inutiles et dangereux, en poussant à la mysticité sensuelle et à une sorte de convulsionnarisme, contribua le plus à la dissolution de l'église qu'il prétendait fonder. Une école

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

scientifique, même demi-religieuse, comme le fut plus tard le positivisme, eût pu durer et se faire une place importante dans l'arène politique et philosophique du temps; mais, en s'adressant presque exclusivement à la sensibilité et à l'enthousiasme, Enfantin conduisait fatalement à une crise qui, une fois passée, laissa chacun les yeux dessillés, peu disposé à reprendre le joug, et cherchant de côté et d'autre à sauver sa personnalité. La plupart trouvèrent moyen de se rendre utiles dans des entreprises diverses. Enfantin seul, réduit à son rôle d'apôtre sans église et de père sans enfans, traîna pendant d'assez longues années un rôle secondaire et stérile qui même n'était pas sans quelque ridicule, châtiment assez juste d'ailleurs de la direction insensée imprimée par lui à une école dont les débuts n'ont pas été sans noblesse, mais dont les derniers momens ont quelque chose d'affligeant. La persécution la tua, parce qu'elle mourait d'elle-même, jetée par son chef dans une voie sans issue.

L'histoire extérieure de la secte saint-simonienne est assez connue; on la trouve brillamment racontée dans le livre célèbre de M. Louis Reybaud (1). Un écrivain américain, M. Booth, qui paraît avoir entrepris une série d'études sur nos socialistes français, vient aussi de consacrer à cette histoire un volume curieux que nous avons sous les yeux. Notre principal objet est l'analyse et l'étude de la doctrine telle qu'elle a été constituée à partir de 1829. On la trouve principalement exposée dans les leçons de la rue Taranne, sous le titre d'*Exposition des doctrines saint-simoniennes*. Elle se compléta plus tard par les *Enseignemens* d'Enfantin. Ce sont là les deux sources, avec le journal *le Globe*, dont les principaux articles ont été publiés séparément par leurs auteurs. On peut citer particulièrement parmi ces brochures, devenues assez rares : *Politique et économie politique*, par Enfantin; *Leçons sur l'industrie et la banque*, par Émile Péreire; *Politique industrielle et européenne*, par Michel Chevalier; *Discours aux élèves de l'École polytechnique*, par Abel Transon, etc. Dans toutes ces publications, l'école saint-simonienne présente un corps de doctrines très différentes de celles de Saint-Simon, quoique tirées de ses principes.

Cependant, depuis 1825, époque de la mort de Saint-Simon, jusqu'en 1829, l'école, à peine constituée, ne s'aventura pas beaucoup en dehors des voies frayées par son fondateur. Elle ne se présenta, ainsi que l'avait fait Saint-Simon lui-même, que comme une doctrine industrielle au point de vue pratique, et, au point de vue théorique, comme une branche dissidente de l'économie politique. Cette période intermédiaire et transitoire pendant laquelle le recrutement

(1) Voyez aussi l'ouvrage du savant professeur de Louvain, M. Thonissen et le livre de M. Booth, *Saint-Simon and the saint-simonism*. New-York 1875.

se fait, est signalée par un journal, ou plutôt une sorte de revue intitulée *le Producteur*, déjà projetée du vivant même de Saint-Simon, et qui commença à paraître quelques mois après sa mort. Ce recueil fut fondé et alimenté par les anciens amis de Saint-Simon, aidés par les nouvelles recrues et par beaucoup d'esprits indépendans qui, sans être enrôlés, marchaient volontiers dans les voies nouvelles. Auguste Comte, quoique brouillé avec Saint-Simon, ne se sépara pas, en cette circonstance, de ses amis, et on trouve dans *le Producteur* un travail important de lui, où il jetait les bases de sa philosophie. Il ne se sépara complétement que lorsque le saint-simonisme eut pris décidément une teinte religieuse. En 1829, ce schisme était commencé. Le journal *le Producteur* n'avait pas trop d'ailleurs l'allure sectaire. Les articles de littérature et de politique courante n'y paraissent pas très différens de ce qu'ils étaient dans les autres journaux; on est assez étonné d'y trouver des noms qui se sont plus tard fait connaître dans de tout autres directions, par exemple celui de notre aimé et vénéré maître, Adolphe Garnier, le successeur de Jouffroy. Léon Halévy, un des fidèles amis de Saint-Simon, fut aussi l'un des écrivains du *Producteur*. Cependant le principal des collaborateurs de ce journal, celui qui le poussa le plus dans la voie des nouveautés et des hardiesses économiques, fut Enfantin. C'est là qu'il a commencé à se faire connaître et à prendre le rôle de directeur de l'école. Sa manière n'est pas encore celle qu'il affecta plus tard. Il n'a pas ce ton mystique et amphigourique qui séduisit tant ses jeunes amis des deux sexes, et qui est si insupportable aux lecteurs d'aujourd'hui. Il a encore des prétentions scientifiques; il parle en économiste, quoique séparé déjà sur beaucoup de points des écoles économiques, et proposant des idées timides qui, plus accusées et plus nettement accentuées, deviendront plus tard les formules officielles du socialisme.

Le Producteur n'étant qu'un moment de passage dans le développement du saint-simonisme, nous nous contenterons de rappeler, en les résumant, les principales doctrines qui commencent à s'y faire jour. 1° Le taux du loyer des objets mobiliers et immobiliers a toujours suivi une baisse progressive, et tend à s'approcher indéfiniment de *zéro*. De cette loi plus ou moins contestable, Enfantin se croyait autorisé à déduire la possibilité de l'abolition totale de l'intérêt. — 2° Il est possible de constituer un système de banques qui, mettant en présence les plus riches industriels et les plus riches capitalistes, réduiraient d'une manière progressive le taux de l'intérêt, et arriveraient même à annuler le taux d'escompte que paient actuellement les premiers crédits. — 3° Substitution du système de l'emprunt à celui de l'impôt, et suppression de l'amortisse-

ment. — 4° La concurrence est la source de tout le désordre économique. — 5° La liberté de conscience n'est qu'un état provisoire de la société : elle tient à l'état critique de cette société et disparaîtra lorsque l'état positif sera définitivement établi.

On remarquera, d'après ces principes, que l'esprit de réforme a déjà fait un pas depuis Saint-Simon. Pour celui-ci, les *oisifs* étaient les propriétaires fonciers. Il n'a jamais appliqué cette expression aux bailleurs de fonds industriels, et en général aux capitalistes. Il n'a pas touché à la question de l'intérêt du capital; il n'y a pas vu une prime prélevée au profit de l'oisif sur le travail du producteur. C'est avec Enfantin que commence la croisade du socialisme contre le capital. Les raisons qu'il invoque sont celles-ci : sans doute le propriétaire a le droit de détruire, mais seulement les fruits du travail passé, non ceux du travail futur (1). On fixe les conditions du travail; pourquoi ne fixerait-on pas les conditions du repos? Le capitaliste rend service à l'emprunteur, mais l'emprunteur ne rend-il pas service au capitaliste? Quant aux moyens de réduire indéfiniment le taux de l'intérêt, ils consisteraient, suivant Enfantin, à mettre immédiatement en présence les industriels et les capitalistes; mais en quoi son système différerait-il des banques actuelles, c'est ce qu'on ne voit pas clairement. La seule différence signalée serait que les billets des nouvelles banques ne seraient pas remboursables à vue; comment cette prescription servirait-elle à faire baisser progressivement, et même à annuler définitivement, le taux de l'intérêt, c'est ce que nous sommes hors d'état et de comprendre et d'expliquer. Mais ce ne sont là que des ébauches d'idées, les premiers germes d'un système dont l'inventeur même n'avait pas encore une conscience distincte. Il faut négliger ces premiers et grossiers linéamens pour arriver à la doctrine définitive, qui se compose de trois théories fondamentales.

Les trois points sur lesquels l'école saint-simonienne a de beaucoup dépassé la pensée du maître, sont les trois bases essentielles de toute société : la propriété, la religion et la famille. Dans ces trois ordres de questions, le saint-simonisme a eu trois doctrines nouvelles et particulières que Saint-Simon n'avait pas connues, et qui sont caractéristiques de l'école. Ce sont, dans la théorie de la propriété, l'abolition de l'héritage; dans la métaphysique et dans la religion, la doctrine de la réhabilitation de la chair; dans la théo-

(1) Cette distinction n'est pas claire : elle signifie que nous avons le droit de consommer ce qui est nécessaire à notre subsistance et même à notre agrément; mais pour ce qui est au-delà, à savoir l'épargne, ce n'est qu'un moyen de reproduire les fruits, elle n'est donc pas à nous, et nous n'en sommes que les détenteurs et les distributeurs. C'est pourquoi les propriétaires « exercent une fonction sociale. » Tout le saint-simonisme consiste à entendre au propre ce que l'église a dit si souvent au figuré, à savoir que *les riches sont les intendans des pauvres.*

rie de la famille, la doctrine de l'affranchissement de la femme. Rien de plus connu et même de plus populaire que ces trois doctrines; mais par quelles raisons les saint-simoniens y ont-ils été conduits? dans quel sens les entendaient-ils? et comment prétendaient-ils les appliquer? C'est ce qu'on ne sait généralement pas avec précision; c'est cette exposition précise que nous voudrions dégager des textes que nous avons sous les yeux.

I. — LA PROPRIÉTÉ.

Comme Saint-Simon, leur maître, les saint-simoniens aimaient à rattacher leurs vues sur l'organisation sociale à la philosophie de l'histoire. A cette époque, on était très préoccupé de la destination de l'humanité, et l'on croyait en surprendre le secret dans son histoire. Ce sont donc les lois du passé qui doivent nous révéler les lois de l'avenir. En philosophie de l'histoire, les saint-simoniens partaient des idées du maître, seulement en les généralisant. Saint-Simon avait dit que nous sortions d'une période critique, et qu'il s'agissait d'entrer dans une période d'organisation. Les saint-simoniens tirèrent de là une loi générale, et dirent qu'il y a deux sortes d'époques en histoire : les unes *critiques*, les autres *organiques*, et que l'humanité passe alternativement des unes aux autres. Sans doute, dans les périodes du passé dites organiques, l'ordre social n'était encore qu'un ordre « incomplet, » puisqu'il n'était pas universel, « provisoire, » puisqu'il n'était pas « pacifique. » Néanmoins ce qui caractérise ces époques, c'est que le but social y est nettement indiqué et partout compris, que tous les hommes y sont dirigés à la fois par l'éducation et la législation. Dans ces époques, il y a « légitimité, souveraineté, autorité; » leur caractère est essentiellement religieux. Dans les époques critiques au contraire, après un court moment de généreuse activité employée à détruire les abus, l'anarchie se manifeste, « l'égoïsme succède au dévoûment, l'athéïsme à la dévotion. » Dans les premières domine la religion, dans les secondes la philosophie.

A ces deux états sociaux correspondent deux principes d'action différens signalés déjà par Saint-Simon. Il avait remarqué que le caractère de la critique est de mettre la division parmi les hommes et de la discorde dans les esprits, que dans une société organisée au contraire tout est lié par une loi commune. Les saint-simoniens, généralisant ces vues, dirent qu'il y a deux principes sociaux, « l'antagonisme et l'association, » et que la loi de l'humanité est de passer de l'un à l'autre. L'antagonisme domine dans les périodes critiques, l'association dans les périodes organiques. Le premier a été surtout la loi du passé, la seconde est destinée à devenir la

loi de l'avenir. L'antagonisme se manifeste par la guerre : guerre entre cités et nations, et dans les nations guerre entre familles, clans, tribus, et dans chaque famille entre les sexes et les âges, — guerre entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, entre les clergés nationaux et les clergés centraux. Néanmoins le principe d'association prévaut toujours de plus en plus sur le principe d'antagonisme. Il s'étend de groupe en groupe, embrassant toujours un plus grand nombre : c'est ainsi que du cercle le plus restreint, c'est-à-dire la *famille*, il s'élève à la *cité*, de la cité à la *nation*, de la nation à la *fédération :* l'humanité en est restée jusqu'ici à ce dernier progrès.

Quel est maintenant « le but social? » Saint-Simon avait assigné pour objet à l'activité humaine « l'exploitation du globe. » Son école se propose le même but; mais elle l'exprime avec plus de précision, et sur un ton déjà plus menaçant et plus irrité. Jusqu'ici, disent-ils, la loi de l'humanité a été, « l'exploitation de l'homme par l'homme, » formule redoutable qui n'avait encore chez les saint-simoniens qu'un sens théorique et abstrait, et qui devait devenir pour le socialisme révolutionnaire un drapeau de haine et de vengeance. Tel fut le but du passé : quant à l'avenir, ce doit être l'exploitation de la nature « par l'homme associé à l'homme. » En d'autres termes, « la guerre et la paix, » tels sont les deux pôles opposés de l'activité humaine, des périodes critiques et des périodes organiques, du passé et de l'avenir.

L'exploitation de l'homme par l'homme a eu trois phases ou trois degrés : l'esclavage, le servage, le prolétariat. Les saint-simoniens, qui affectent d'apporter dans l'appréciation du passé un grand esprit d'impartialité et d'équité, ne méconnaissent pas le progrès de l'un de ces états à l'autre : ils ne soutiennent pas, comme les socialistes sans scrupules, que l'ouvrier est plus misérable que l'esclave, car le prolétaire, disent-ils, a « la propriété de sa personne, » néanmoins son état n'est qu'un servage mitigé. En effet, quoique le contrat passé entre le maître et l'ouvrier soit une transaction entre l'un et l'autre, cependant cette transaction n'est pas libre de la part de l'ouvrier, car il est obligé de l'accepter sous peine de la vie. Sans doute, s'il se faisait entre les différentes classes de la société un continuel échange, qui mît les uns en haut, les autres en bas, suivant les mérites de chacun, l'inégalité n'aurait rien de contraire à la nature et à la justice; mais l'incapacité de naissance, supprimée par la loi, subsiste toujours en fait. « Les avantages et les désavantages sociaux se transmettent héréditairement; la misère est héréditaire. » Les travailleurs sont exploités par les chefs d'industrie, qui eux-mêmes, quoiqu'à un moindre degré, le sont aussi par les propriétaires de fonds. La révolution a

supprimé la « servitude des personnes, » mais elle a laissé subsister la « servitude de la terre. » Peu importe que le seigneur ne porte plus le titre de marquis ou de comte, et qu'il s'appelle rentier, capitaliste, propriétaire, bourgeois; sous tous ces noms divers, il reste investi du monopole des richesses, c'est-à-dire de la faculté de disposer à son gré, et même dans l'oisiveté, des « instrumens de travail. » Si donc on veut s'élever au-dessus du prolétariat, ce n'est plus la personne, ce sont les choses qu'il faut affranchir. Il faut s'attaquer hardiment à la réforme de la propriété.

Les saint-simoniens montraient beaucoup d'habileté dans leur critique de la propriété. Ils prétendaient ne pas vouloir l'abolir, mais seulement la modifier, comme elle l'a été bien souvent dans l'histoire. Ils faisaient remarquer que la propriété n'est pas un fait absolu : elle a passé par des phases bien différentes. D'abord c'est l'homme lui-même qui a été une propriété : la terre a subi aussi bien des conditions diverses d'appropriations. La propriété féodale n'est pas celle du code civil. Le droit de transmettre a eu également ses phases : liberté absolue, droit d'aînesse, partage égal, droit de masculinité, etc., que de formes diverses d'un même droit! Pourquoi n'y aurait-il pas une phase nouvelle? Ils discutaient ensuite les diverses théories des économistes et des publicistes. On connaît par exemple la théorie de Ricardo et de Malthus sur la rente, à savoir « que la différence de qualité des terres exploitées permet d'employer une partie des produits sociaux à autre chose qu'à l'entretien des cultivateurs. » Soit; mais pourquoi cette partie disponible des produits serait-elle employée à nourrir sans rien faire de nobles propriétaires? Encore si elle servait comme au moyen âge à payer les guerriers; mais pourquoi payer cet avantage à ceux qui ne font rien, aux « oisifs? » Le code civil définit la propriété, « le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu que l'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois. » Définition vague et négative qui ne nous apprend en aucune façon dans quel dessein les lois restrictives de ce droit absolu seront instituées. Cazalis, à la constituante, disait toute la vérité lorsqu'il s'écriait : « Il n'est pas un paysan qui ne vous apprenne ce que vous ignorez : c'est que *celui qui n'a pas cultivé n'a pas droit de recueillir les fruits.* » Le propriétaire oisif qui succède à son père par droit de naissance a-t-il cultivé? D'où lui vient donc le droit de recueillir les fruits?

On voit comment les saint-simoniens furent conduits à leur doctrine sur l'héritage. Cette doctrine était implicitement contenue dans leur principe : « à chacun selon sa capacité; à chaque capacité suivant ses œuvres. » Le principe du mérite personnel pris à la

rigueur devait conduire à supprimer tout avantage dès la naissance. Or il subsiste encore un avantage de ce genre, qui à lui seul égale et surpasse tous les priviléges du passé : c'est l'héritage. « Hériter, disait Destutt de Tracy, devient un moyen d'acquérir, et qui plus est, ou plutôt *qui pis est*, un moyen d'acquérir sans travail. » C'est donc, même suivant les économistes, un mal, mais un mal nécessaire, un « ulcère inévitable, » comme J.-B. Say le disait des gouvernemens. Est-il vrai cependant que ce soit un mal incurable? Succéder, c'est remplacer. Pour remplacer un homme chargé d'un travail quelconque, n'est-il pas juste d'exiger des conditions quelconques de capacité? Dans le système actuel de l'héritage, pour succéder à quelqu'un, il suffit d'être son propre parent; pour être propriétaire (ce qui est la plus haute et la plus difficile des fonctions), il n'est pas nécessaire de savoir faire quelque chose. Quoi de plus contraire au principe du mérite personnel, base de notre société depuis la révolution? Pourquoi ne serait-il pas établi que l'usage ou la direction d'un atelier, d'un instrument d'industrie quelconque (une terre, par exemple), passerait toujours, après la mort ou la retraite du titulaire, dans les mains de l'homme le plus capable de le remplacer?

Cette théorie se rattachait à la manière dont les saint-simoniens entendaient la propriété. Ce que l'on appelle de ce nom d'ordinaire, c'est « l'ensemble des richesses qui ne sont pas destinées à être immédiatement consommées, et qui donnent droit aujourd'hui à un revenu. » Elle comprend les fonds de terre et les capitaux, ce que les économistes appellent « fonds de production. » Or ces fonds n'étaient, suivant les saint-simoniens, que « des instrumens de travail. » Les propriétaires n'en sont que les dépositaires, et leur fonction consiste à les distribuer aux travailleurs. Là est le nœud de la théorie. Ce qui est économisé sur le travail passé ne doit pas l'être dans un intérêt exclusif de jouissance individuelle. Il ne l'est que pour « créditer le travail futur. » Dira-t-on que le travail sera découragé s'il n'est pas mis en possession de ce surplus qu'il a su économiser? Les saint-simoniens ne restaient pas court devant cette objection, car ils prétendaient que le travail peut être suffisamment encouragé par l'avancement de fonction, comme il l'est aujourd'hui dans les administrations, et l'on ne voit pas par exemple que dans l'armée, dans la magistrature, dans l'université, le mobile de l'avancement ne soit pas suffisant pour pousser au travail. Toute la question revient donc toujours à savoir si la distribution des instrumens de travail se fait mieux par des détenteurs irresponsables ou par la société tout entière. Aujourd'hui cette fonction est entre les mains des propriétaires; on peut se demander s'ils la remplissent « avec intelligence, à peu de frais, d'une manière favorable

à l'accroissement des produits. » Or d'un côté il faut convenir que les propriétaires ne vendent pas leurs services à bon marché : il suffit pour cela de considérer la large part qu'ils s'attribuent dans la répartition. D'un autre côté, les crises périodiques et les catastrophes fréquentes qui désolent l'industrie donnent à penser que les propriétaires apportent peu de lumières dans l'exercice de leurs fonctions. Il est facile du reste de s'en assurer en se demandant quelles seraient les conditions d'une bonne et sage distribution des instrumens de travail. Il faut d'abord qu'ils soient répartis en raison du besoin de chaque localité et de chaque branche d'industrie, puis en raison des capacités individuelles, enfin que la production soit organisée de manière à n'avoir jamais à redouter ni disette ni encombrement. La distribution des instrumens de travail est une fonction sociale, comme l'éducation, la justice et la guerre. Il faut qu'elle soit organisée. Pourquoi l'industrie destructive serait-elle organisée, et l'industrie productive ne le serait-elle pas? L'état seul connaît les besoins militaires du pays : pourquoi serait-il incompétent pour les besoins industriels? Les distributeurs actuels sont ignorans, isolés, ont des intérêts opposés; ils ne connaissent ni les besoins de la production, ni ceux de la consommation. L'état actuel de libre concurrence rappelle les guerres privées du moyen âge, les grandes compagnies, la course, en un mot toutes les institutions d'un temps où la guerre était individuelle au lieu d'être sociale. Lorsque la royauté a enlevé aux barons le droit de guerre pour se le réserver à elle seule, lorsqu'elle a substitué l'armée nationale aux armées féodales, elle a soulevé autant de protestations qu'aujourd'hui ceux qui combattent la féodalité industrielle et veulent la remplacer par un gouvernement national de la richesse.

La conséquence de toute cette déduction, c'est que l'affranchissement du prolétariat ne peut se faire que par un dernier progrès, qui consiste « à transporter le droit de succession de la famille à l'état, » en d'autres termes par l'abolition de l'héritage. C'est par cette doctrine que le saint-simonisme croyait donner un sens net et pratique aux protestations vagues de Saint-Simon contre les oisifs : celui-ci signalait le mal, mais il n'avait pas trouvé le remède. L'héritage est aujourd'hui le dernier refuge de l'oisif. Il n'y a plus qu'une seule hérédité, celle de la fortune. Détruire cette hérédité, le droit du mérite personnel subsiste seul : « le travail devient le seul titre de propriété. »

Nous voici donc revenus, dira-t-on, au système de Babeuf, au communisme, à la loi agraire. Non, répondaient les saint-simoniens. Ils repoussaient même ce système avec autant d'énergie que le régime actuel. Ils le combattaient par les mêmes raisons qu'on a toujours invoquées contre lui. Dans ce système, disaient-ils, où toutes

les parts sont égales, tout principe d'émulation est anéanti. L'équilibre d'ailleurs, à peine établi, serait à chaque instant rompu, et l'inégalité tendrait sans cesse à se reproduire. Enfin le système de l'égalité des biens ne fait que transporter le privilége d'une classe à une autre, et au profit des moins capables et des moins laborieux. En un mot, dans leur *Pétition au président de la chambre des députés*, résumant les argumens précédens, ils disaient : « Les saint-simoniens repoussent le partage égal, comme une violence plus grande, une injustice plus révoltante que le partage inégal. Ils *croient à l'inégalité naturelle des hommes*, et regardent cette inégalité comme la base même de l'association. Ils repoussent la communauté comme la violation de cette loi qui veut que chacun soit placé selon sa capacité et rétribué suivant ses œuvres. Mais en vertu de cette loi ils demandent l'abolition de tous les priviléges de la naissance sans exception, et par conséquent la destruction de l'héritage. Ils demandent que tous les instrumens de travail soient réunis en un fonds social pour être exploités par association et hiérarchiquement. »

Les saint-simoniens avaient raison de dire qu'ils repoussaient l'égalité des biens; mais peut-être jouaient-ils sur les mots lorsqu'ils se défendaient de l'accusation de communisme. Sans doute ils étaient inégalitaires, mais ils étaient communistes en ce sens que, suivant eux, tous les capitaux devaient appartenir exclusivement à l'état et étaient mis par conséquent en commun, l'usufruit seul appartenant aux individus, et encore sous la surveillance du gouvernement. Au reste, Babeuf également, et avant lui Mably, s'étaient défendus de la même accusation par les mêmes raisons : ils avaient combattu la loi agraire et le partage comme absurde et impraticable; or c'est précisément le propre du communisme de s'opposer à toute idée de partage, soit égal, soit inégal. C'est la propriété indivise de tous les fonds qui est l'essence même du communisme; cette idée était incontestablement celle du saint-simonisme. Il est juste cependant de reconnaître qu'il s'élevait fort au-dessus du babouvisme, non-seulement par les moyens pacifiques qu'il prétendait employer, mais encore par le principe du mérite personnel, qui était la clé de voûte de tout l'édifice, tandis que Babeuf n'avait rêvé qu'une égalité brutale de jouissances et le partage, sinon du fonds, du moins des produits.

La doctrine sociale du saint-simonisme était donc une sorte de communisme inégalitaire. Ils maintenaient, et même poussaient à l'excès le principe de la hiérarchie et de l'autorité. Tout le monde était classé dans un vaste système, embrassant la société tout entière et tous les genres d'activité, et organisé sur le plan de nos grandes administrations publiques. Nos sectaires étaient très ha-

biles et très ingénieux pour faire comprendre leur système et en même temps en atténuer les côtés choquans, en se servant d'exemples familiers à tous et empruntés à l'état actuel. Prenez par exemple l'administration des ponts et chaussées ou celle des eaux et forêts; n'est-ce pas une exploitation du sol par la société tout entière? Y a-t-il rien là qui choque les idées communes? Le personnel n'y est-il pas classé et rémunéré selon son mérite et selon ses œuvres? Qu'y a-t-il là de contraire à la justice, à la morale, à l'ordre social? Dès lors pourquoi ne serait-il pas permis de se demander si le même système d'exploitation ne pourrait pas s'appliquer plus loin? Si l'état a entre les mains les manufactures de Sèvres, des Gobelins, des tabacs, pourquoi n'en pourrait-il point avoir d'autres? Pourquoi ne serait-il pas chargé, sur toute la surface du sol, de mettre la production en harmonie avec la consommation, de répartir les individus dans l'atelier industriel en raison de la nature et de la portée de leur capacité, comme il le fait précisément pour les ingénieurs, pour les juges, pour les professeurs, pour les soldats? Enfin, pour adoucir encore et mitiger les abords du système, les saint-simoniens aimaient à remplacer les termes de la langue politique par ceux de la langue industrielle. Ainsi il n'était pas question de gouvernement, ni d'état, mais d'une banque centrale, desservie par des banques de plus en plus spéciales jusqu'aux dernières localités. A cette banque supérieure « convergeraient tous les besoins; » de la même banque « divergeraient tous les efforts. » Les banques générales ne livreraient aux localités « des crédits, » c'est-à-dire des instrumens de travail, qu'après avoir « balancé les opérations diverses, en raison des besoins de chaque localité et de chaque branche d'industrie. » Dans le fait, malgré toutes ces expressions adoucies, l'état saint-simonien, par l'abolition de l'héritage, devenait seul propriétaire de tous les fonds et en même temps le seul entrepreneur et administrateur. Ce que les saint-simoniens appelaient « créditer, » c'était confier à tel groupe ou à tel individu l'exploitation de telle usine, la culture de telle terre. La société tout entière n'était plus qu'un atelier unique, un régiment.

Dans ce système, ce qu'on nomme aujourd'hui le revenu ne serait plus qu'un « traitement » ou une « retraite. » Un industriel ne posséderait pas autrement un atelier, des ouvriers, une terre, qu'un colonel ne possède aujourd'hui une caserne, des soldats et des armes. L'héritage consisterait à succéder à quelqu'un, comme aujourd'hui, quand une place est vacante par décès ou par retraite, et l'on ne voit pas que les hommes soient moins ardens à succéder aux places qu'aux héritages. En un mot, il n'y a plus de propriétaires : il n'y a plus que des « fonctionnaires, » c'est l'expression même d'Enfantin.

On voit comment le saint-simonisme essayait d'éluder et de désarmer les objections que l'on fait d'ordinaire au communisme. Ces objections sont de deux sortes : c'est décourager le travail, dit-on, que de mettre tout en commun, car nul n'a d'intérêt à travailler, s'il n'a rien à lui. En outre, c'est méconnaître le droit au repos et au loisir : celui qui a travaillé toute sa vie a bien le droit de se réserver une part de ce qu'il a gagné pour se reposer dans ses vieux jours. Les saint-simoniens reconnaissaient ces deux vérités, et ils prétendaient y faire droit. Ils soutenaient que l'émulation est suffisamment excitée par l'avancement de fonctions, et le droit au repos suffisamment satisfait par la pension de retraite. Combien d'hommes aujourd'hui ne deviennent pas propriétaires dans le sens propre du mot, et travaillent cependant avec âpreté, soit pour obtenir de l'avancement, soit pour s'assurer une retraite? Qu'y avait-il d'étrange à ce qu'il en fût de même pour tous et que chacun ne possédât que ce qu'il aurait mérité? On invoque comme un sentiment naturel à l'homme le besoin de posséder; mais ce sentiment n'est-il pas mieux satisfait dans l'artilleur qui aime *sa* pièce, dans le marin qui aime *son* bâtiment, quoique l'un et l'autre appartiennent à l'état, que dans l'oisif qui n'a de rapport avec ses champs et ses bois que par l'impôt que lui paient ses fermiers?

Pour bien comprendre l'organisation du travail dans le système saint-simonien, il faut encore avoir devant les yeux l'organisation de l'armée. Dans l'armée, il y a des corps de génie, d'artillerie, de cavalerie, d'infanterie. De même il y aura des associations de cordonniers, de tailleurs, de fabricans de chapeaux. Toutes ces associations seront reliées entre elles, et elles agiront sous une impulsion unique. Dans l'armée, la camaraderie, la fraternité, existent entre les soldats, de même le rapprochement des hommes livrés aux mêmes fonctions formera des « familles d'élection. » De plus l'économie sera considérable. Ces dernières considérations nous montrent le point par où le saint-simonisme touche au fouriérisme.

Après la répartition des instrumens de travail vient la répartition des produits. Aujourd'hui cette répartition se fait par le mode de la vente et de l'achat, mode essentiellement vicieux, puisqu'il ne permet pas de régulariser la production, — immoral, car il établit dans la société une lutte permanente. Dans la société saint-simonienne, la distribution des produits se fera par l'état, comme celle des fonds. L'état sera le seul commerçant comme le seul industriel. Ici les saint-simoniens ne pouvaient dissimuler la parenté de leur système avec celui de Mably et de Babeuf, qui deviendra plus tard celui de Cabet. A côté des grands ateliers de production, il y aurait de grands magasins de distribution; ces magasins sont entre les mains de fonctionnaires qui répartissent les produits « d'après la

règle donnée par les gouvernans. » On peut se faire une idée de la manière dont aurait lieu cette répartition, par ce qui a lieu aujourd'hui pour la distribution des eaux de Paris, ou pour celle du gaz. Dans un cadre plus resserré, on peut offrir l'exemple de quelques manufactures où les ouvriers sont logés et nourris, et où l'on pourvoit même à l'éducation de leurs enfans. Un autre exemple est encore celui de quelques fonctionnaires publics qui reçoivent de l'état logement, chauffage, service et même objets de luxe, tels que voitures, mobilier, etc. L'application du système n'a donc rien de contraire à la pratique et à l'expérience.

Cependant il restait une difficulté. Cette distribution faite au nom de l'état par des fonctionnaires publics se comprend, si l'on veut, pour les objets nécessaires ou utiles à la vie : mais pour les choses de luxe, les objets d'art, pout tout ce qui tient au goût, à la fantaisie, à l'imagination, comment se représenter un partage officiel et réglementaire? Aujourd'hui même, les mobiliers fournis par l'état sont des mobiliers de convention, sans caractère, sans charme, sans intérêt. Le luxe officiel est le plus plat et le plus pauvre des luxes. Renoncera-t-on donc à ce qui est l'un des charmes de la vie, au choix de ce qui plaît, de ce qui orne, de ce qui réjouit les yeux? et, pour aller plus droit à la difficulté (car les saint-simoniens avaient le sens trop pratique et le goût trop mondain pour éluder ce problème), que deviendra le goût pour la toilette, pour les bijoux, pour tout ce qui brille, l'un des attributs les plus aimables de la femme? La secte qui prêchait la réhabilitation de la chair pouvait-elle condamner ses adeptes au régime de Lacédémone et à l'austérité cénobitique? Non sans doute, car le saint-simonisme tenait précisément à se distinguer du communisme antique par sa prédilection pour le beau, l'art, le plaisir des sens. On résolvait la difficulté en réservant une part au choix libre et individuel dans la rémunération faite à chacun. Un crédit était ouvert aux différens citoyens et citoyennes, en raison de leur mérite, dans les magasins de luxe, et chacun, en donnant son nom, était autorisé à se fournir dans les limites de ce crédit. Il en était de même pour la nourriture, et chacun, en raison de ses goûts et de ses besoins, choisissait sur une liste faite d'avance, comme on choisit aujourd'hui dans les restaurans à prix fixe.

Enfin nos sectaires n'avaient pas même négligé la question des moyens d'application. Ils reconnaissaient que l'exécution de leur système à la rigueur était trop en opposition avec l'état actuel de la société pour être faite immédiatement. Ils proposaient donc des moyens de transition, qui eussent adouci le passage. Ces moyens étaient très bien choisis, car, n'étant pas absolument contraires à l'état actuel des choses, ils ne faisaient pas violence à la société et

pouvaient conduire sans secousse à un autre régime. C'était d'abord l'abolition, ou tout au moins la restriction et la limitation des successions collatérales. Si l'on fixe en effet aujourd'hui la dernière limite du droit de succéder au douzième degré, pourquoi pas au dixième, au huitième, au sixième? Ainsi le droit de succéder se trouverait peu à peu réduit sans rien changer d'essentiel à l'état actuel des choses. Un second moyen consistait à augmenter l'impôt sur les successions, et à faire passer ainsi entre les mains de l'état une partie de plus en plus grande du capital social. En même temps, par l'augmentation du nombre des banques et la réduction du taux de l'escompte on mettait le capital et le crédit à la disposition du plus grand nombre. Enfin, revenant au projet primitif de Saint-Simon, à celui qui dès 1817 avait été le point de départ de tout le mouvement socialiste, Enfantin demandait « la mobilisation de la propriété foncière, » affranchie du joug hypothécaire et l'assimilation des propriétaires fonciers aux commanditaires industriels.

En supposant réalisé le plan social dont nous venons de donner l'esquisse, on se demandera quelle devait être l'organisation politique de la nouvelle société. Qu'adviendrait-il du pouvoir exécutif, du pouvoir législatif, du pouvoir judiciaire, des libertés publiques, de la liberté de la presse, de l'individu, de la conscience, du travail, en un mot de ce que l'on a appelé les principes de 89? Sur toutes ces questions, il faut avouer que les saint-simoniens étaient vagues, obscurs, très discrets, soit qu'ils craignissent de se compromettre avec le gouvernement d'alors, qui leur laissait la parole libre sur les réformes sociales, mais n'eût pas permis un appel direct à un nouveau régime politique, soit que, craignant de froisser des opinions populaires, ils aient jugé à propos de laisser dans l'ombre la partie la moins séduisante de leur système. Mais par leurs attaques continuelles contre le libéralisme, par leurs critiques de ce qu'ils appelaient la politique constitutionnelle, ils donnaient à entendre qu'ils considéraient les garanties politiques comme des mesures de transition, bonnes pour les époques critiques, et inutiles aux époques organiques. Au reste, le caractère propre de la politique du saint-simonisme se manifestera plus clairement lorsque nous nous serons rendu compte de sa théologie.

II. — LA RELIGION.

C'est Saint-Simon lui-même qui, dans son *Nouveau christianisme*, avait suggéré à ses disciples l'idée que, pour construire une société nouvelle, il fallait une religion nouvelle. Au reste l'idée d'un grand et prochain renouvellement religieux, soit par le christianisme, soit en dehors du christianisme, se manifeste à la fois de-

puis la seconde moitié du XVIIIe siècle dans un certain nombre de faits et d'écrits. On trouvera cette doctrine, par exemple, dans l'*Éducation du genre humain*, de Lessing : partant de l'idée que la révélation a déjà franchi deux phases, l'Ancien et le Nouveau-Testament, il conclut que la religion est progressive, et qu'une troisième phase est prochaine. Ce petit écrit de Lessing, traduit par Eugène Rodrigues, frère d'Olinde, a été l'une des autorités de l'église saint-simonienne, et c'est ce qui le fit connaître en France. Dans la révolution même, on avait vu plusieurs tentatives pour fonder une religion nouvelle, en harmonie avec les lumières modernes. Je ne parle pas du *Culte de la Raison*, qui n'était que la religion de l'athéisme, mais du culte de l'Être suprême, que Robespierre avait essayé d'établir, et qui était le déisme de Jean-Jacques Rousseau. A côté de cette tentative quasi officielle, il faut rappeler la secte des théophilanthropes, plus ou moins protégés par Robespierre lui-même, et à laquelle appartenait l'un des premiers directeurs, La Révellière-Lépaux. Aux théophilantropes se rattachent les *illuminés* ou mystiques, dont le représentant allemand était Weishaupt, et qui, rattachés aux francs-maçons, aux rose-croix, sont considérés par quelques écrivains, l'abbé Barruel, Monnier, comme ayant été les instigateurs secrets de la révolution française. En France, les illuminés trouvèrent un chef éminent dans un esprit supérieur, malgré sa bizarrerie, Saint-Martin, le *philosophe inconnu*, pour qui la révolution française tout entière n'avait été qu'une révolution religieuse, ayant pour but d'amener le règne de la vraie religion, du vrai christianisme, c'est-à-dire d'une religion spirituelle dont les dogmes étaient les plus vagues du monde. Le comte J. de Maistre, qui avait connu Saint-Martin, en reçut cette idée d'un vaste renouvellement religieux qui devait s'opérer dans l'Europe entière, et qui amènerait la réunion de toutes les églises chrétiennes, et cette prédiction, développée avec enthousiasme dans une page éloquente des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, était une des prophéties que les saint-simoniens aimaient le plus à rappeler. Un autre écrivain distingué, appartenant à l'école néo-religieuse, Ballanche, était également cher aux saint-simoniens pour sa doctrine de la *Palingénésie sociale*, où ils croyaient retrouver un pressentiment de leur doctrine. En général, l'école saint-simonienne, une fois sous la direction d'Enfantin, eut beaucoup plus d'affinité avec l'école théocratique qu'avec l'école libérale. Il recommandait particulièrement Bonald, de Maistre, Lamennais, Ballanche, les louait surtout de relever et de défendre le principe de l'autorité, de la hiérarchie, de l'obéissance. Enfin, pour n'omettre aucun des antécédens historiques de la tentative religieuse du saint-simonisme, rappelons encore un article célèbre du *Globe*, lorsqu'il était

encore journal libéral, l'article de Jouffroy : *Comment les dogmes finissent* (1). Dans ce travail, l'auteur examinait comment un dogme religieux grandit, décroît et meurt, comment dans sa dissolution se préparent les élémens d'un dogme nouveau. Il peignait vivement cette situation comme étant celle de notre âge, et montrait la jeunesse de son temps impatiente et avide d'une nouvelle doctrine.

C'est sous l'influence de ces idées et de ces impulsions diverses que les disciples de Saint-Simon se préparèrent vers la fin de 1829 à transformer leur doctrine industrielle en une doctrine religieuse.

Et d'abord y a-t-il lieu à une doctrine religieuse? L'humanité a-t-elle un avenir religieux? Soutenir l'affirmative, c'était alors, devant les héritiers encore vivans du XVIIIe siècle, ce serait encore aujourd'hui, en présence du débordement des idées matérialistes, s'exposer à toutes les railleries, à tous les dédains; c'est cependant ce que les saint-simoniens ne craignirent pas de faire. Ils ont contribué pour leur part à relever l'idée religieuse du naufrage où, pendant le XVIIIe siècle, elle avait paru sombrer. Tout ce qui a été dit de nos jours, tout ce qui se dit encore sur la religion de l'avenir, part de là. Ils affirmaient même que cette religion de l'avenir serait plus grande que celle du passé. Elle serait, elle devait être, selon eux, la synthèse de toutes les autres. Aucun fait, aucun progrès ne peut avoir lieu en dehors de Dieu et de sa loi. On se heurte, il est vrai, contre des préjugés répandus, par exemple que la religion est le fruit de l'enfance des sociétés, que la science en a définitivement délivré les esprits; mais c'est là un nouveau préjugé. Les sciences (et les saint-simoniens se croyaient autorisés à en parler) n'ont fourni aucune preuve ni même aucune objection insoluble contre Dieu et l'ordre universel, ou *plan providentiel*. Ce ne sont pas les sciences qui sont irréligieuses : ce sont les idées philosophiques du dernier siècle, idées essentiellement négatives, fruit d'une société anarchique. Ce n'est pas dans leurs travaux positifs, dans les faits et dans les lois de la nature que les savans ont puisé leurs idées irréligieuses, c'est dans une *hypothèse critique* empruntée aux philosophes, à savoir que tout est le produit du hasard. Au contraire, que se proposent les sciences dans leur dessein final? C'est de coordonner toutes les lois de la nature en une loi unique; il faut donc admettre par hypothèse que tout est lié dans l'univers, ce qui est précisément le contraire de l'hypothèse du hasard. Plus la science se développera, moins elle sera portée à l'athéisme, plus elle rendra évident le plan providentiel. Voyez les plus grands savans, Newton, Képler, Descartes, Leibniz ; tous ont été des hommes religieux. Cette controverse des saint-simoniens contre l'athéisme scientifique est très estimable.

(1) Pour bien comprendre l'importance de cet article, il ne faut pas oublier qu'il est de 1826, par conséquent très antérieur à la tentative religieuse du saint-simonisme.

Elle conserve encore toute sa valeur aujourd'hui. Ces sectaires si décriés se rencontrent ici avec les apologistes les plus orthodoxes et invoquent les mêmes argumens. Sans doute, ce n'est pas dans l'intérêt des mêmes idées, mais ils ont eu le mérite de montrer que l'idée religieuse n'est pas exclusive des idées modernes et qu'elle est liée à leur progrès; ils ont montré ce progrès non dans la négation, mais dans l'affirmation d'un ordre idéal et divin.

L'esprit d'irréligion, disaient-ils encore, s'explique dans les époques critiques où tout est confusion et désordre : il est alors naturel de croire que le monde est fait comme la société elle-même. L'histoire ne paraît plus qu'une suite absurde de révolutions sanglantes, sans raison ni but, et le monde est un chaos. Alors Dieu se retire du cœur de l'homme, et avec lui la moralité, car il n'y a pas de moralité sans destination, sans but, et point de but sans Dieu. Le saint-simonisme était donc absolument contraire à ce que l'on a appelé depuis la morale indépendante; il se refusait à séparer la morale de la religion. On parle de faits positifs, de lois positives; mais il n'est pas de fait plus positif que celui-ci : l'homme est un être religieux.

Ici les saint-simoniens rencontraient un adversaire dans un des leurs, ou plutôt dans un penseur qui avait été des leurs et qui s'était séparé d'eux, Auguste Comte, qui, dans le *Troisième cahier du Catéchisme industriel*, avait posé les bases de sa doctrine et avait rompu avec son maître, précisément pour ne pas le suivre sur le terrain religieux. Dans cet ouvrage, que Saint-Simon avait d'abord accepté, mais sous réserve, Auguste Comte, aspirant à devenir à son tour chef d'école, exposait sa théorie, depuis célèbre, des trois états : théologique, métaphysique et positif, — doctrine absolument contraire à l'idée d'une régénération religieuse, quoique plus tard lui-même, redevenu à son tour sur ce point le disciple de Saint-Simon, se soit appliqué à fonder une religion positiviste; mais alors il était nettement hostile à toute pensée de ce genre. Rencontrant un tel adversaire si près d'eux, les saint-simoniens durent faire tous leurs efforts pour l'écarter. Ainsi, bien avant que le positivisme eût réussi à se faire connaître du public, les saint-simoniens l'avaient déjà soumis à une critique sévère et pressante. La prétendue loi des trois états s'expliquait suivant eux par le passage d'une époque organique à une autre époque organique, mais n'était nullement la loi universelle de l'humanité. Soit une société fondée sur une doctrine religieuse, le polythéisme, par exemple; cette doctrine ne suffisant plus à l'état des esprits, il est très vrai que la métaphysique survient, qui s'attaque au dogme et ruine le surnaturel : telle fut l'œuvre par exemple de Socrate et de Platon. Puis vient l'état soi-disant positif, par exemple l'athéisme d'Épicure,

qui poursuit cette œuvre critique jusqu'à ce que le dogme soit entièrement dissous; mais il ne s'ensuit nullement que l'état positif, en tant que négation de la religion, soit un état définitif : témoin le christianisme succédant au scepticisme antique. C'est prendre un progrès transitoire pour une loi absolue.

Après avoir écarté les objections, on procédait par démonstration directe, non pas en prouvant Dieu, « on ne prouve pas un axiome, » mais en employant la méthode historique, méthode favorite des disciples de Saint-Simon. Ils essayaient de prouver que le sentiment religieux a toujours été en progrès dans le monde, ce qui atteste à quel point il est conforme à la vraie destination de l'humanité. La religion a passé par trois phases : le fétichisme, le polythéisme, le monothéisme. Le fétichisme est la divinisation de toutes les productions de la nature, et cela sans lien, sans unité. Le polythéisme établissait un lien entre les forces isolées et une hiérarchie entre les groupes; de plus il prêtait aux forces de la nature les attributs humains. Enfin le monothéisme, subordonnant les dieux inférieurs à un Dieu suprême, exprimait l'unité et l'harmonie de l'univers. — Au progrès des conceptions correspondait également le progrès des sentimens. Au premier moment, c'est-à-dire dans le fétichisme, la « crainte » domine : l'homme s'humilie devant les forces de la nature. De plus le dogme de la vie future apparaît à peine; l'homme, condamné à disputer sa vie, n'a que peu de temps à consacrer à la notion d'une autre vie. Dans le polythéisme, la crainte n'est plus le seul sentiment, mais elle est encore le sentiment dominant; la « piété » commence à se montrer, mais elle est subordonnée à la crainte. La croyance à la vie future prend plus d'importance, mais comme « sanction pénale plutôt que rémunératrice. » Le monothéisme vient enfin, et il traverse deux phases, le judaïsme et le christianisme. Dans le judaïsme, la crainte et l'amour se font équilibre, et la croyance à l'immortalité de l'âme reste enveloppée et confuse; dans le christianisme enfin, jusqu'ici le point culminant de l'esprit religieux, c'est l'amour qui domine, amour de Dieu et amour des hommes : la vie future, entendue comme vie personnelle et consciente, comme récompense non moins que comme châtiment, prend la valeur d'un dogme précis et absolu. Tel est le progrès religieux, au point de vue individuel; il n'est pas moins réel au point de vue social : la religion va sans cesse en s'élargissant. C'est ainsi que le fétichisme n'est encore que le culte domestique; le polythéisme le culte national; le christianisme enfin, forme achevée du monothéisme, le culte humain.

Ainsi le progrès religieux est incontestable; mais ce progrès est-il achevé? L'humanité est-elle parvenue à la dernière forme religieuse? Le christianisme est-il suffisant? Ici les saint-simoniens se

séparaient de l'orthodoxie, avec laquelle ils avaient jusque-là marché d'accord. Ils croyaient, comme Saint-Simon, à la nécessité d'une nouvelle phase du christianisme, devenu impropre, suivant eux, à satisfaire les besoins nouveaux de la civilisation. Quelles étaient donc les lacunes et même les erreurs reprochées par eux au christianisme, et qui appelaient la nécessité d'une nouvelle religion?

L'erreur fondamentale du christianisme, tel du moins qu'il a été interprété par l'église, est que, fondé sur la fraternité, il enseigne que ce principe ne peut se réaliser que dans le ciel. Sans doute, l'église prêche la fraternité à l'individu, mais elle ne l'admet pas comme dogme social. Elle livre la terre au mal et réserve le bien pour un autre monde. De là la doctrine des deux pouvoirs, le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, la société restant toujours sous l'empire de la force, tandis que l'église prêchait la paix. C'est ainsi qu'elle proclame l'égalité des hommes en Jésus-Christ, et laisse subsister sur la terre l'esclavage et l'oppression des pauvres par les riches. Non qu'elle ait eu tort de maintenir le principe de la hiérarchie parmi les hommes, car l'égalité absolue est une chimère; mais elle a été païenne en acceptant le principe de l'inégalité fondée sur le hasard et sur la force, au lieu de l'inégalité de mérite; elle l'a été encore en livrant le sort des faibles à la bonté arbitraire des forts, au lieu de les confier à la protection impartiale et équitable de la societé tout entière.

Pourquoi l'église n'a-t-elle pas imposé sa loi à la société politique? C'est que, suivant les saint-simoniens, son dogme était incomplet. Le vice fondamental de ce dogme, c'est l'état d'abaissement et de réprobation où elle place la matière et la chair. Son seul objet est l'esprit. La chair doit souffrir et être mortifiée par l'esprit. Sans doute, il semble qu'à certains points de vue le christianisme ait voulu au contraire relever la chair. Tel est par exemple le sens du dogme de l'incarnation, de la résurrection des corps, de la sanctification du mariage, de l'abstinence de la chair des animaux. De plus, l'église s'est élevée contre l'hérésie qui fait de la chair un principe éternel et absolu du mal, contre le gnosticisme; elle a donc relevé la matière à quelques égards, et une grande religion faite pour l'universalité des hommes, ne pouvait faire autrement. Mais ce ne sont là que des apparences dont la signification est tout autre qu'elle ne le paraît. Pourquoi en effet le Christ s'est-il fait chair? Pour expier les péchés des hommes; la chair n'est donc ici qu'un symbole de souffrance. La résurrection des corps est inutile. A quoi sert le corps des justes dans le paradis? Le mariage est sanctifié, mais il n'est qu'un moindre mal; le célibat est considéré comme supérieur. Quant à l'abstinence, elle n'a pas, comme dans le brahmanisme, un sens de sympathie pour les ani-

maux; elle n'est qu'un moyen de mortifier la chair des hommes. Métaphysiquement, le Dieu chrétien est esprit et n'est qu'esprit. Les sciences de la chair ou de la matière sont sacrifiées aux sciences de l'esprit. Le travail est un mal, un châtiment: la mendicité et la pauvreté sont des vertus. Aussi est-ce en dehors de l'église que se sont développées l'industrie, la science, la poésie. Cependant, comme en réprouvant la chair on ne pouvait la supprimer, il s'ensuivait que l'ordre charnel et temporel, le siècle, le monde continuait à subsister, mais en dehors de l'église et de son action. Cet ordre n'ayant aucune valeur, l'église ne se donnait pas pour mission de l'améliorer, si ce n'est très superficiellement, et dans le détail elle enseignait la patience au mal et ne cherchait pas à le transformer en bien. Enfin elle a continué l'antagonisme au lieu de tendre à l'unité.

Quel est donc le progrès qui reste à faire? On pourrait croire, en suivant l'indication du passé et la progression précédente, qu'il consisterait à se dégager encore de plus en plus de l'ordre matériel, et à sacrifier absolument et définitivement la chair à l'esprit. Ce serait une erreur, car l'humanité tend à l'unité et à la paix, et non à la division et à l'anéantissement. Or, tous les termes ayant été précédemment parcourus, d'une part l'unité matérielle, charnelle, ayant été le dogme du judaïsme, et l'unité spirituelle celui du christianisme, il reste à réunir et à fondre ces deux espèces de choses en un seul principe. Au dieu-matière, au dieu-esprit, il faut substituer aujourd'hui le dieu-esprit-matière, en un mot l'unité de substance. De là cette formule d'Enfantin : « Dieu est *un. Dieu est tout ce qui est;* tout est *en lui*, tout est *par lui*, *tout est lui* (1). »

On voit que par un chemin rapide et sans grands détours métaphysiques, le saint-simonisme arrivait de son côté aux mêmes conclusions fondamentales que la philosophie allemande du même temps. C'était bien le Dieu sujet-objet, réel-idéal, l'indifférence des opposés, que Schelling, Schleiermacher, Hegel, Novalis et tant d'autres essayaient alors de faire prévaloir sur le dieu personnel de l'ancienne métaphysique. Les saint-simoniens, suivant la vieille méthode française, allaient tout droit aux conclusions, et ne se perdaient pas dans les subtilités de la métaphysique; leur but était immédiat, prochain, social, nullement théorique; ils travaillaient pour le monde, non pour l'école. Ils avaient leur métaphysique, mais comme le christianisme a la sienne, sous forme simple, populaire, élémentaire, laissant aux gens d'école les procédés lents et abstraits de la dialectique.

(1) Cette formule a été plus tard modifiée et corrigée ainsi : « Dieu est tout ce qui est; tout est en lui; tout est par lui. Nul de nous n'est hors de lui, *mais aucun de nous n'est lui*. Chacun de nous vit de sa vie, et tous nous communions en lui, car il est tout ce qui est. »

Une telle métaphysique soulevait une objection, la même que l'on faisait aussi en même temps à l'école de Cousin. C'était là, disait-on, du panthéisme. Non, répondaient les saint-simoniens, notre religion n'est pas plus le panthéisme que notre économie politique n'est le communisme. Où était donc la différence? Suivant eux, le panthéisme consiste à considérer Dieu comme une « substance, » tandis que pour eux Dieu est une « activité vivante, » qui relie toutes choses. Le panthéisme ne voit en Dieu qu'une abstraction que l'on n'atteint que par la pensée, tandis qu'il est surtout un principe d'union auquel on s'élève par l'amour. On voit que ce qu'ils entendaient par panthéisme, c'était surtout le système de Spinoza : le leur ressemblait plutôt au système stoïcien, dans lequel Dieu est l'âme du monde; mais ce ne sont là que deux formes différentes du panthéisme, et les saint-simoniens jouaient encore sur les mots. Quoi qu'il en soit, le caractère propre du nouveau dogme était ce qu'ils appelaient « la réhabilitation de la matière » ou « de la chair. » Le monde n'était plus condamné; la vie n'était plus une vallée de larmes, un champ d'expiation; le corps n'était plus un mal, l'homme n'était plus déchu, mais perfectible. On voit les conséquences : l'industrie était une œuvre religieuse; la richesse, le luxe, le bien-être, n'étaient plus le signe et l'effet de la corruption; les appétits des sens devenaient légitimes, les passions étaient mises d'accord avec la vertu. Il était trop facile de se laisser glisser sur cette pente et de franchir la limite fragile qui sépare le plaisir du désordre et les justes exigences de la nature des entraînemens de la sensualité.

Toute religion, après une doctrine de Dieu, a une doctrine sur la vie future. Quelle a été sur cette question l'attitude du saint-simonisme? Dans les leçons de 1829, qui sont en grande partie l'œuvre de Bazard, il n'en est pas question. Cette doctrine paraît avoir été dans l'école un peu postérieure, et appartenir en propre à Enfantin plutôt qu'au dogme saint-simonien en général. On la trouve exprimée en termes très obscurs dans la *Lettre à Duveyrier*, et plus tard, beaucoup plus tard, en 1858, dans l'ouvrage sur *la Vie éternelle*. L'expression est caractéristique. Il ne s'agit pas de vie future, mais de vie éternelle. Déjà Spinoza avait dit : « Nous savons, nous sentons que nous sommes éternels. » Dans quel sens faut-il l'entendre? Il ne s'agit pas pour Enfantin de l'immortalité dans une autre vie, mais de l'immortalité sur la terre. Serait-ce la métempsycose? Non, la métempsycose est un rêve suivant Enfantin. Qu'est-ce donc alors, s'il n'y a ni autre monde ni métempsycose, et que peut-on appeler immortalité? Il s'agit ici d'une vie idéale et toute morale qui se perpétue dans la pensée et dans l'amour des hommes. « Saint Paul revit dans Enfantin. » Enfantin revivra dans un autre, meilleur que lui. Chaque moment est le résumé du passé et le germe

de l'avenir. Je suis en ce moment la résultante du développement éternel dans les deux sens : c'est ainsi que je suis éternel.

Passons maintenant à l'organisation de la religion saint-simonienne. Pour la bien comprendre, il faut encore remonter au dogme. Les saint-simoniens avaient emprunté au christianisme le dogme de la trinité. Dieu est un et triple. Essentiellement il est amour : c'est le fond même de son être; mais il se manifeste comme intelligence et comme force, c'est-à-dire comme esprit et comme matière. L'amour est la substance, la matière et l'esprit sont la manifestation. Si maintenant nous considérons Dieu dans l'homme, nous verrons que l'humanité se présente également sous trois aspects : moral, intellectuel et physique. De même que l'amour domine en Dieu, de même il doit prédominer dans la société. Or l'amour dans la société, c'est la religion ou la morale (deux choses identiques), et les dépositaires de la morale et de la religion sont les prêtres. De l'amour ou de la religion émanent l'intelligence et la force, c'est-à-dire la science et l'industrie, en d'autres termes la théologie et le culte.

Voilà les trois classes de Saint-Simon : artistes, savans, industriels. Seulement les « artistes sont devenus prêtres; » mais, comme la théologie et le culte (science et industrie) ne sont que des formes de la religion, il y aura donc trois espèces de prêtres : le prêtre social (ou prêtre de l'unité), le prêtre de la science, ou le prêtre de l'industrie. C'est ainsi qu'Enfantin avait été proclamé chef de la religion ou père suprême, Bazard chef du dogme, et Olinde Rodrigues chef du culte. Le prêtre en définitive, et surtout le prêtre social, est le lien de l'homme et de Dieu, de l'avenir et du passé. C'est à lui qu'appartient de prévoir l'avenir de l'humanité et de la guider dans ses voies. En un mot, c'est au prêtre à gouverner.

Ainsi la *ploutocratie* de Saint-Simon était devenue entre les mains d'Enfantin une *théocratie*. Son rêve était la papauté du moyen âge appliquée à notre société industrielle. Il avait toujours devant les yeux la société catholique, et sur ce modèle dont il était obsédé il faisait du pouvoir sacerdotal le maître absolu de la société. Une dernière théorie mettait le comble à cet absolutisme théocratique : la théorie de la « loi vivante. » Le prêtre gouvernait non par des lois écrites, par des lois mortes, mais par la loi vivante de sa volonté et de son amour. C'était la religion du grand-lama. Autant qu'aucun pape du moyen âge, autant qu'aucun religieux de l'ordre de Jésus, Enfantin humiliait et soumettait la volonté individuelle au principe de la hiérarchie et de l'obéissance. Il n'admettait ni résistance, ni doute, ni objection. Inventeur du dogme, il voulait être en même temps le chef suprême de l'église, et, cumulant les deux pouvoirs, par l'église dominer l'état.

Telles furent les doctrines philosophiques et religieuses du saint-simonisme. Voyons maintenant comment l'église saint-simonienne essaya de se constituer sur ces bases, et sur quel écueil elle a échoué.

III. — LA FAMILLE.

Le problème le plus difficile que le saint-simonisme eût à résoudre était le problème de la famille. L'ardeur réformatrice de l'école devait-elle s'arrêter devant ce problème, et ménager sur ce point les susceptibilités de la société actuelle, que l'on froissait déjà si vivement par tant d'autres côtés? Le saint-simonisme, s'il eût été sage, n'eût pas touché à une question aussi délicate : il l'eût laissé discuter par l'avenir. Mais d'une part la logique l'entraînait : il est difficile de toucher à la propriété sans menacer plus ou moins l'institution actuelle de la famille. En outre, le dogme religieux de la réhabilitation de la chair demandait aussi à avoir ses conséquences concrètes, car se borner à réhabiliter l'industrie ne signifiait pas grand'chose. Enfin l'imagination enflammée du chef prépondérant de la nouvelle secte, bien loin de se détourner de ces problèmes, s'y portait au contraire avec une prédilection malheureuse, comme il est arrivé presque toujours aux pseudo-mystiques. L'équivoque perpétuelle du mot d'amour, qui servait de ralliement à la religion nouvelle, prétendant surpasser en cela même le christianisme, ne se prêtait que trop à cacher des tendances manifestement sensuelles sous les effusions affectées d'une langue semi-religieuse. Enfin, ne l'oublions pas, le saint-simonisme fut surtout une école de jeunes gens, et les instincts violens de la jeunesse, bien loin d'être contenus, ne pouvaient au contraire qu'être exaltés et surexcités par la fièvre d'enthousiasme dont ils étaient alors embrasés. Quoi qu'il en soit, le saint-simonisme n'évita pas cet écueil, et il y échoua. L'inventeur du phalanstère, Fourier, commit la même erreur, et son école eut la même fortune : on peut affirmer qu'il en sera de même de toute secte qui suivrait la même voie. Tant qu'une école se contente de toucher à la propriété, elle peut trouver quelque appui dans les instincts des classes malheureuses, et quelquefois même dans les instincts généreux des mieux partagés; mais toute secte qui voudra toucher en Europe à l'institution de la famille est d'avance condamnée à mort.

Cependant, pour juger avec équité le saint-simonisme dans une question où il a soulevé tant de répulsions, il ne faut pas oublier qu'il y a eu dans cette école deux opinions sur la question des sexes. La première est la seule qui puisse être imputée à l'école tout entière, la seule qui ait été considérée comme article de foi. La se-

conde est celle d'Enfantin seul : elle n'appartient qu'à lui. Jamais elle n'a été reconnue par l'église. Non-seulement elle a déterminé un schisme profond et a été l'occasion du départ de quelques-uns des plus éminens de la secte, mais ceux-là mêmes qui sont restés fidèles, n'ont jamais adhéré textuellement au nouveau dogme; jamais Enfantin lui-même n'a présenté ses idées sur ce point comme un dogme, mais seulement comme une opinion personnelle, et cela avec des réserves qui paraissent ressembler quelquefois à une sorte de demi-rétractation. La première théorie, celle qui appartient à l'école saint-simonienne tout entière, est exposée, soit dans la *Lettre au président de la chambre des députés* (1er octobre 1830), soit dans la note sur le *Mariage et le Divorce*, rédigée par Olinde Rodrigues, et lue au Collége le 17 octobre 1831 (1). Quant aux doctrines particulières d'Enfantin, elles sont exposées pour la première fois dans une lettre à sa mère (août 1831), puis dans une lettre à Thérèse, sa cousine (2), où il répond aux objections que lui adressait cette personne sensée, restée fidèle aux principes et aux opinions du vieux monde. Quant à l'exposition dogmatique des idées d'Enfantin sur la famille, on la trouve encore dans la brochure intitulée : *Réunion générale de la Famille* (avril 1832) (3), et dans les *Enseignemens* d'Enfantin. Il faut ajouter, comme document intéressant cette question, l'article de Ch. Duveyrier sur *la Femme*, dans *le Globe* du 12 janvier (4). Il n'est pas facile de se retrouver au milieu de tous ces documens; cependant ils sont nécessaires à consulter, si l'on veut juger avec équité ce procès scabreux.

La doctrine qui paraît avoir été commune à toute l'école et qui s'autorise des noms de Bazard et d'Olinde Rodrigues aussi bien que d'Enfantin, doctrine qui est le seul article de foi que les saint-simoniens aient expressément accepté, c'est la théorie de « l'individu social. » Suivant cette théorie, l'élément primordial de la société, ce n'est pas, comme aujourd'hui, l'homme seul ou la femme seule; c'est à la fois l'homme et la femme. L'individu est double : c'est un « couple. » La femme doit être associée à l'homme « dans l'exercice de la triple fonction du temple, de l'état et de la famille. » Ce principe fondamental était exprimé par Olinde Rodrigues en ces termes : « Toute œuvre sociale dans l'avenir est l'œuvre d'un couple, homme et femme, complémens l'un de l'autre, recherché,

(1) Voyez ces deux pièces, t. IV des *OEuvres*, p. 119 et 126.

(2) *OEuvres*, t. XXVII, p. 191, 211, et t. XXVIII, p. 1.

(3) Dans les *Notices historiques* de la nouvelle édition (t. IV, p. 15), on ne donne que la discussion qui a eu lieu à la suite de cette exposition, et non l'exposition elle-même; mais elle se retrouve amplement et en termes presque identiques dans les *Enseignemens*, t. XIV, XVI et XVII.

(4) Cet article, qui fut, avec la brochure précédente, l'objet de la poursuite en 1832, est reproduit dans le volume du *Procès*, p. 82.

accepté librement, dont l'union préparée par l'éducation a reçu la sanction de l'autorité religieuse, homme et femme. » Ainsi cette unité d'action entre les deux conjoints, qui se rencontre aujourd'hui jusqu'à un certain point dans le commerce, dont on peut voir aussi quelque exemple dans le sacerdoce protestant, deviendrait la règle universelle de la société. Jusqu'ici une telle doctrine n'a rien de particulièrement choquant, quoiqu'on se représente difficilement la même fonction, à tous les degrés de l'échelle, remplie à la fois par deux personnes.

A cette doctrine de l'individu social, les saint-simoniens en ajoutaient une autre qui en était la conséquence, celle de « l'égalité » de la femme et de l'homme. Ils protestaient contre l'état actuel de la société où les femmes, affranchies « de la servitude, » ne le sont pas « de la subalternité; » le saint-simonisme venait proclamer leur complète « émancipation » au triple point de vue « religieux, civil et politique. » Ainsi les fonctions religieuses seraient à la fois remplies au même titre par les deux sexes. Le « prêtre social » serait un couple, homme et femme, à la fois prêtre et prêtresse. Il en serait de même des fonctions publiques, et aussi des droits civils, très simplifiés du reste par l'abolition de la propriété de fonds. Cette seconde théorie, quoique vague, n'avait encore rien de contraire, rigoureusement parlant, à la morale; elle n'était que l'exagération d'une opinion souvent émise, à savoir que la femme est traitée par la société actuelle en mineure et qu'elle a droit à la pleine indépendance. Cette indépendance, elle l'a quand elle est fille ou veuve, pourquoi ne l'aurait-elle pas étant mariée? Les saint-simoniens, placés exclusivement au point de vue de l'amour et de l'affection, ne se demandaient pas comment pourrait s'établir dans un couple l'unité d'autorité.

Mais ce ne sont là après tout que des questions secondaires : ce qui nous importe, ce que nous désirons avant tout de savoir, c'est comment les saint-simoniens entendaient les relations des deux sexes. Déjà, en 1830, on leur imputait en quelque sorte d'avance (1) les plus mauvaises doctrines, la promiscuité, la communauté des femmes. Les saint-simoniens, dans leurs textes officiels, avant la phase d'Enfantin, protestent et avaient le droit de protester contre cette imputation. Ils ne sont pas venus, disent-ils, « abolir la sainte loi du mariage proclamée par le christianisme. » Ils demandent, comme les chrétiens, « qu'un seul homme soit uni à une seule femme. » Ils veulent seulement que l'épouse devienne « l'égale de l'époux. » Ainsi parlent-ils dans la pétition à la chambre des députés. On peut croire que dans un document public ils ont politi-

(1) La question n'a commencé à être débattue dans l'école qu'à la fin de 1831.

quement atténué et peut-être même, pour ne pas choquer, altéré les plus dangereuses de leurs idées; mais dans un autre document tout intérieur, dans la note d'Olinde Rodrigues *sur le Mariage et le divorce*, nous voyons les mêmes doctrines exposées très énergiquement. Il affirme la vérité du mariage, et du mariage religieux. La seule nouveauté que propose en ce moment le chef du culte, et l'on sait que ce n'était pas alors une grande nouveauté, c'est « le divorce, » et le divorce prononcé, comme le mariage lui-même, par l'autorité religieuse, lorsque celle-ci, « après maintes preuves, » aura cessé de considérer comme possible la continuation de l'union. Même en admettant la possibilité du divorce, Olinde Rodrigues indiquait qu'il ne le considérait que comme un mal. Il disait que l'éducation devait amener les époux à désirer au moment du mariage « que leur union ne fût pas dissoute. » Il serait contraire à l'esprit moral du mariage de le contracter dans la pensée et dans l'espérance du divorce. En conséquence, disait-il, un homme ne peut être « à la fois » époux que d'une seule femme, et il ne peut l'être de plusieurs que « successivement. » En un mot, la doctrine officielle du saint-simonisme, en tant qu'on la distingue de celle d'Enfantin, n'était autre chose que la monogamie tempérée par le divorce. Or, sans défendre en aucune façon le divorce, auquel nous sommes au contraire très opposé, nous devons reconnaître que cette institution existe dans la plupart des états de l'Europe, sans qu'ils aient été pour cela réduits à l'état sauvage; on sait aussi que c'est une question de pratique, de plus ou de moins. Si les saint-simoniens se fussent bornés là, ils eussent coupé court à de graves accusations.

Il est assez étrange que ce soit dans une lettre à sa mère qu'Enfantin ait jugé convenable d'exposer d'une manière suivie et dogmatique ses premières vues sur la liberté des sexes. Il y a là un manque de convenance qui fait peu d'honneur au pontife de la nouvelle loi; la délicatesse était ce qui manquait le plus à cette nature puissante, mais vulgaire. Malgré le ton hiératique qu'il affecte sans cesse, ce qui perce dans toutes ses prédications c'est la sensualité : c'est le ton de Tartufe causant avec Elmire (1) : c'est

(1) Par exemple, quel est le sens de ces étranges paroles adressées à une femme : « Chère enfant, c'est la parole de vie que je t'ai donnée hier; tu vivais avec le passé; par moi, tu vivras pour l'avenir. Tu n'étais pas encore ma fille, tu le seras aujourd'hui. — Tu écouteras ton père te dire le mystère de la vie; oublie ce que tu crois savoir de la vie; les chrétiens ne t'ont rien appris que tu ne doives modifier... Tu ne vis pas comme tu vivras dans l'avenir; tu n'aimes pas comme aimera la fille, l'épouse, la mère de l'avenir; tu as en toi l'amour chrétien; mais tu ne vis pas encore de la vie saint-simonienne... Apprenons ensemble à vivre, à aimer; aucune femme, aucun homme n'a encore senti la vie, l'amour, Dieu, comme nous. » (T. XXVII, p. 2.) Que dirait-on, dans toutes les églises du monde, d'un prêtre qui parlerait aux femmes un tel langage?

le ciel toujours mêlé aux émotions les plus terrestres. C'est surtout le mélange de ces deux choses qui rend intolérables en cette matière les plates théories d'Enfantin.

Il y a ici deux questions distinctes, aussi scabreuses l'une que l'autre : l'une qui regarde les rapports des deux sexes; l'autre les rapports du couple sacerdotal avec les fidèles. Sur le premier point, Enfantin enseigne qu'il y a deux sortes de mariages : l'un perpétuel, l'autre mobile et changeant. Il part de ce fait qu'il y a deux sortes d'âmes, deux sortes de caractères : les uns ont des affections profondes, durables, continues; les autres au contraire ont les affections vives, mobiles, passagères. Les uns sont constans et sujets à la jalousie, les autres à l'inconstance et au caprice. Il exprimera plus tard la même idée en disant qu'il y a deux types parmi les hommes : les Othello et les don Juan. Or le mariage actuel n'est conçu qu'au point de vue des hommes à humeur constante et fidèle; les don Juan sont sacrifiés aux Othello. Dans la société nouvelle qu'exige le principe de la réhabilitation de la chair, toutes les formes des caractères doivent avoir leur satisfaction : « Les personnes vives, coquettes, séduisantes, attrayantes, changeantes, doivent être dirigées, considérées, utilisées de manière que leur caractère soit pour elles et pour l'humanité une source de joie et non de douleur. » C'est pourquoi il y aura deux formes « de la religion d'amour. » Le même homme avec la même femme toute la vie, voici une des formes de cette religion. « Le divorce, et une nouvelle union avec un nouvel époux, » voilà la seconde forme.

On se demandera en quoi cette nouvelle théorie diffère de celle qui est exposée dans la note d'Olinde Rodrigues : n'est-ce pas après tout le divorce de part et d'autre? Or le divorce était alors réclamé par beaucoup d'esprits qui n'étaient pas saint-simoniens. Qu'y a-t-il donc là de si scandaleux? Nous répondrons que, si la doctrine d'Enfantin n'avait pas d'autre sens que celui-là, il ne l'eût pas proposée lui-même comme une nouveauté, comme la doctrine de l'avenir. C'est qu'il y a en effet une très grande différence entre la théorie d'Enfantin et la théorie du divorce, telle qu'elle est comprise là où elle est actuellement pratiquée. Le divorce, partout où il existe, n'a jamais été regardé que comme un moindre mal, ayant pour but et pour effet d'éviter un mal plus grand. Le divorce doit être opposé, non au mariage, mais à la séparation de corps. Il est le remède, non du mariage malheureux, mais de la séparation qui, déclarée absolue et sans contrepoids, est supposée immorale. Sans doute, le mariage devrait être indissoluble; mais il ne l'est plus du moment qu'il y a séparation. La séparation une fois acceptée, et elle l'est dans toute législation, il reste à savoir si, combinée avec le célibat, elle n'est pas un principe d'immoralité. Tel est le seul ar-

gument solide en faveur du divorce. Dans la théorie d'Enfantin, au contraire, le divorce est établi tout d'abord comme un droit, et non comme une exception malheureuse. Le droit à l'inconstance est reconnu au même titre que le droit à la constance et à la fidélité. Ce n'est pas, comme le veut la société actuelle, comme le voulaient encore Bazard et Olinde Rodrigues, la monogamie qui est la règle, le divorce n'étant que l'exception : non, il y a deux sortes de mariages, l'un permanent, l'autre mobile et changeant. Sans doute la polygamie ne sera que successive, et non, comme chez les mormons, simultanée; mais la polygamie successive est reconnue d'avance comme une forme d'union aussi régulière, aussi légitime que la monogamie.

Telle est sur le premier point, à savoir l'organisation du mariage, l'opinion d'Enfantin, telle qu'il l'a exposée dans sa lettre à sa mère, et plus tard dans la réunion générale de la famille, et enfin dans le cinquième enseignement, à peu près toujours dans les mêmes termes. Ch. Duveyrier, le plus naïf et le plus ardent des disciples d'Enfantin, résumait très bien cette doctrine en disant qu'il y a des hommes « qui n'ont pas le sentiment du mariage, comme il y en a qui n'ont pas le sentiment de la propriété; » que la société est divisée en deux mondes : « l'un vivant sous la loi du mariage, l'autre en dehors de cette loi. » Il s'agissait de régulariser cette distinction en donnant un droit égal à ces deux mondes, en les faisant vivre l'un et l'autre et au même titre sous l'empire de la liberté. Pour guérir le mal que l'on appelle aujourd'hui libertinage, Enfantin, dans ses lettres à Thérèse, soutenait que l'on ne peut le combattre et le détruire « sans légitimer quelques-unes des causes qui y mènent. » Prenant pour exemple et prétexte ce que nous appelons aujourd'hui les femmes légères, il demandait s'il n'est pas possible « d'utiliser les dons que Dieu leur a faits, de beauté, de force, de légèreté, de mobilité. » On s'indigne « de la permission de changer de mari comme d'une source de licence, comme si aujourd'hui la femme demandait à personne la permission de changer d'amant, » ce qui, ajoutait-il, « serait une faute grave dans l'avenir. » Ainsi l'idéal d'Enfantin, c'est de régulariser l'amour libre sous la surveillance du prêtre.

Nous touchons ici à la seconde partie de la théorie, qui se présente d'abord comme une sorte de tempérament à la première, mais qui en réalité vient y ajouter de nouveaux excès et de beaucoup plus graves encore. C'est ici que la doctrine d'Enfantin prend un caractère particulièrement repoussant, en prêchant ouvertement ce que l'on peut appeler la prostitution religieuse. Il emprunte aux plus basses religions de la nature et aux sectes les plus décriées une sorte de droit du seigneur au profit du prêtre et de la prê-

tresse, couvrant ces grossiers excès du ton de la plus stupide dévotion; c'est la tartuferie sensuelle érigée en dogme. On a souvent reproché au célibat ecclésiastique de trop faciliter ces sortes d'excès, et c'est pourquoi le protestantisme a voulu un clergé marié; mais le mariage sacerdotal ne serait ici qu'un encouragement sacré à un double libertinage, un droit supérieur d'introduire le prêtre et la prêtresse dans les ménages des fidèles.

Voyons d'abord ce couple sacerdotal remplir sa mission de tutelle et d'autorité en surveillant et en régularisant le divorce. « Le couple sacerdotal, nous dit-on, lie ou délie l'homme et la femme; c'est lui qui consacrera leur union ou leur divorce. » Jusqu'ici, rien à dire; mais l'autorité du prêtre (homme et femme) n'est pas seulement morale, elle est encore « sensuelle, charnelle, » car il faut toujours faire une part égale à la chair comme à l'esprit. Le prêtre (entendons-le toujours des deux sexes) agira non-seulement par l'intelligence, mais encore « par la beauté. » Il ne suffit pas d'une direction spirituelle, il faut « une influence charnelle, » une éducation « par l'esprit et par les sens. » Tout cela est encore un peu vague, nuageux et voilé à dessein; mais quel peut être le sens des paroles suivantes : « La foi spirituelle que le couple sacerdotal excitera ne l'entraînera pas au charlatanisme; l'*attrait charnel* ne dégénérera pas en libertinage. Tantôt il calmera l'ardeur inconsidérée de l'intelligence ou modérera les appétits déréglés des sens; tantôt au contraire, il réveillera l'intelligence apathique, ou *réchauffera les sens engourdis*, car il connaît tout le charme de la décence et de la pudeur, mais aussi toute la grâce de l'abandon et de la volupté... Il (toujours le couple sacerdotal) *impose la puissance de son amour aux êtres qu'un esprit aventureux ou des sens brûlans égarent*, et il reçoit d'eux l'hommage d'une pudique tendresse ou le culte d'un ardent amour. Je parle du couple; ce que je dis pour le prêtre, *je le dis aussi pour la prêtresse*. Et maintenant, si l'on me demande *quelle est la limite que je pose à l'influence que le prêtre et la prêtresse exerceront sur les fidèles*, moi homme, moi seul, *je n'en pose aucune;* la femme parlera (1). »

En résumé, « les couples aux affections profondes restent unis, en général, pour la vie; les couples aux affections vives changent,

(1) Citons encore ce passage de la lettre à Mme Enfantin : « On a reproché aux prêtres chrétiens l'envahissement du lit conjugal : *on a eu tort* et raison; *raison*, parce que leur dogme et leur pratique les rendaient incompétens; *tort*, parce que malgré leur célibat, leur conseil était encore plus favorable à la femme, au faible, que ne l'aurait été le conseil d'un guerrier... Et maintenant, mère, tu me demanderas *jusqu'à quelle limite l'expression charnelle de cet amour du prêtre et de la prêtresse ira* dans certains cas?.. *Je conçois certaines circonstances où je jugerais que ma femme seule* serait capable de donner du bonheur, *de la santé et de la vie à un de mes fils en Saint-Simon, de le réchauffer dans ses bras caressans...* »

mais sous la direction du prêtre. Le couple sacerdotal garantit les premiers dans leur possession immuable, et il bénit la mobilité des autres par l'exemple qu'il donne d'une affection conjugale *durable, mais non exclusive*, et qui se renforce au contraire de toute l'affection *que chacun des deux inspire*. Voilà les trois formes de l'amour conjugal, *patient, ardent et calme.* »

Cette doctrine, avons-nous dit, a fait scandale et schisme dans la secte; mais, même après le schisme, ceux qui restèrent autour d'Enfantin n'acceptèrent jamais d'une manière absolue son opinion sur cette question. Quelques-uns même lui opposèrent une résistance obstinée, et le pressèrent d'objections auxquelles, il faut le dire, notre apôtre, plus fait pour la prédication que pour la discussion, répond d'une manière pitoyable. On nous a conservé par exemple les objections de Guéroult (1), que nous avons connu depuis si habile journaliste, et qui témoignait déjà de cet esprit net, vif, lumineux, qu'il porta plus tard dans la polémique politique. Enfantin enseignait que, de même que le prêtre social doit concentrer en lui le savant et l'industriel, de même il doit concentrer les deux natures, constante et inconstante, qui donnent naissance aux deux formes du mariage, car il résume en lui l'esprit de conservation et l'esprit d'innovation; or l'esprit de conservation est représenté, dans les familles, par la constance, et l'esprit d'innovation par la mobilité. Dans le prêtre, c'est-à-dire dans le couple sacerdotal, les deux amours doivent être réunis, et c'est là la forme suprême de l'amour et du mariage. Guéroult, sans se laisser subjuguer par la mysticité enveloppée du langage, et allant droit au fait, demandait « comment le prêtre peut être à la fois constant et inconstant? » car, disait-il, il n'y a pas de milieu entre « le oui et le non. » Il ajoutait que, si le prêtre réunissait les deux genres d'affection, « il aurait *simultanément* des affections profondes et des affections *successives* (2). » Il ne craignait pas de mettre le doigt sur les conséquences les plus grossières du système : « D'après les idées que vous avez émises, disait-il à Enfantin, il y aura des enfans orphelins, qui ne connaîtront jamais leur père;... une famille réelle et des familles bâtardes. » Pressé par cette dialectique, le père n'a d'autre issue que l'échappatoire à laquelle il avait toujours recours devant de telles objections, et que nous devons signaler en terminant pour avoir l'idée complète de la théorie. Cette échappatoire est l'excuse qu'invoquent encore aujourd'hui les derniers survivans de l'école saint-simonienne, lorsqu'on leur rappelle

(1) Voyez *OEuvres*, t. XVI, p. 17 et suiv.

(2) Il y avait ici en effet une contradiction grossière. Le saint-simonisme prétendait n'autoriser que la *polygamie successive;* mais en autorisant le prêtre aux deux sortes de mariages à la fois, il admettait en réalité la *simultanéité*.

ces aberrations de leur jeunesse. Quelle est la valeur de cette excuse? On en jugera.

Nous avons vu que dans les idées saint-simoniennes l'individu social est un couple : toute fonction doit être remplie à la fois par l'homme et la femme. Le prêtre doit être homme et femme. Il suit de ces principes que la révélation du dogme ne sera pas complète tant que la femme ne sera pas jointe à l'homme, tant qu'à côté du « père » il n'y aura pas la « mère. » Sans doute, pour ce qui concerne la propriété et la religion, la parole de l'homme a suffi (on ne voit pas pourquoi); aussi là est le dogme incontesté; mais la constitution de la famille touche essentiellement au rôle de la femme. Comment donc en pourrait-on décider sans elle? Par conséquent, jusqu'à l'avénement de la femme, jusqu'à ce que la femme ait « parlé, » il ne peut y avoir de la part de l'homme que des propositions et non pas des résolutions. Bien plus, lorsqu'on reprochait à Enfantin la grossièreté de ses vues (c'était l'objection de sa cousine Thérèse), il répondait qu'il était en effet « grossier, » parce qu'il était « homme » et qu'il parlait « seul, » que cela même prouvait la nécessité d'appeler la femme. Il ajoutait que ce qu'il proposait n'était « qu'une limite » et une limite extrême; que la femme seule aurait autorité pour décider le point juste où l'on s'arrêterait entre cette limite et le mariage chrétien; que l'homme ne pouvait d'avance restreindre la liberté de la femme, mais que la femme déciderait si elle voulait jouir de cette liberté. A elle seule appartenait de proclamer « le code de la pudeur. » Il fallait donc « faire appel à la femme » et la laisser libre de formuler les nouvelles conditions du mariage saint-simonien. C'est ainsi qu'Enfantin, tantôt proposait, tantôt retirait ses doctrines, suivant l'occasion. On voit aisément combien était faible l'excuse invoquée ici, car, si rien ne pouvait être décidé en l'absence de la femme, le plus sage était d'attendre et de ne rien dire sur des sujets si scabreux, ou du moins de se borner, comme l'avaient fait les premiers saint-simoniens, a demander le divorce dans des conditions plus ou moins faciles; mais alors, au lieu du mirage d'une société nouvelle qu'on voulait faire briller aux yeux, on était réduit à une banalité.

Quoi qu'il en soit, la femme fut appelée, mais elle ne vint pas. On voit encore en 1833, après la grande crise de Ménilmontant et du procès, une « mission » partir à la recherche de la « mère, » que les saint-simoniens attendaient, comme on prétend que les Juifs attendent le Messie. « O mère, disaient-ils, tarderas-tu longtemps encore? (1) » A Genève, où ils avaient cru la trouver dans la patrie de Rousseau, on leur jetait des pierres; on faisait croire au

(1) Voyez la brochure intitulée : *1833, ou l'Année de la mère,* Toulon 1834.

peuple que cette « mère » dont il était tant question était la duchesse de Berry; d'autres disaient que c'était la république. Telles furent les dernières convulsions d'une secte tombée dans le ridicule et dont les dernières phases avaient été extravagantes. Sans doute, il est toujours fâcheux de voir la pensée humaine traduite devant le pouvoir civil : on voudrait pouvoir dire que l'opinion, quelle qu'elle soit, doit être toujours libre; mais qui fixera la limite entre l'opinion et les actes? Il est vraisemblable d'ailleurs que même sans l'intervention judiciaire, le saint-simonisme eût fini de lui-même, épuisé et tué par ses propres excès : peut-être eut-on tort de lui donner l'honneur d'une fin plus brillante et l'auréole d'une persécution. Quoi qu'il en soit, après la condamnation d'Enfantin et de ses amis, on peut dire qu'il y eut encore des saint-simoniens, mais il n'y eut plus de saint-simonisme. Tous se séparèrent et rentrèrent dans la société, où ils se firent, du moins un grand nombre d'entre eux, remarquer par leurs talens distingués dans les genres les plus différens. Les uns ont attaché leur nom aux plus grandes entreprises commerciales et industrielles de notre temps, d'autres à l'établissement de la liberté du commerce, si opposée à leurs anciennes vues théoriques, d'autres à l'éducation populaire et à la propagation des connaissances utiles; ils peuvent revendiquer aussi une part dans un des plus vastes travaux du siècle, le percement de l'isthme de Suez, dont ils ont préparé le succès par des études préliminaires. Ils ont popularisé, trop peut-être, l'idée des grands travaux publics et des emprunts populaires. En un mot, peu d'écoles ont réuni un plus grand nombre d'esprits brillans, audacieux, inventifs. Il faut leur savoir gré des pensées généreuses qui les animaient, de leur foi ardente : glacés, désenchantés aujourd'hui par les événemens, nous ne devons pas leur reprocher, peut-être pouvons-nous envier leurs chaudes et brillantes espérances, et ce vif amour de l'humanité qui les obsédait. Il est à regretter que de leur système il soit resté si peu d'idées pratiques, quoiqu'ils fussent personnellement doués à un haut degré des facultés pratiques. Il faut regretter qu'ils aient poussé l'opinion démocratique dans un sens où elle n'avait que trop de penchant, à savoir l'absorption de l'individu par l'état. Ils ont eu par là leur part de responsabilité dans l'établissement de l'empire, avec lequel ils ont en général trop complaisamment sympathisé; mais surtout on reprochera à cette école, et en particulier à son dernier chef, qu'elle appelait le père, de s'être laissé glisser sur la pente dangereuse d'une des doctrines les plus énervantes et les plus honteuses, le mysticisme sensuel et voluptueux.

PAUL JANET.

LE

JAPON CONTEMPORAIN

II.

LES RELATIONS EXTÉRIEURES. — LA SITUATION POLITIQUE ET SOCIALE (1).

I.

Les relations extérieures du Japon sont de deux sortes et sont régies par des principes très différens, suivant qu'on envisage ses rapports avec les puissances européennes et les États-Unis, ou qu'on étudie ses relations avec ses voisins asiatiques. Tandis qu'avec ces derniers il traite sur le pied d'égalité et même affecte volontiers un ton de supériorité, il est avec les autres lié par des actes formels, qui le constituent dans une dépendance impatiemment supportée. Ces actes, identiques pour tous les gouvernemens signataires, créent entre eux une sorte de solidarité, une communauté d'action dont le résultat est de mettre constamment en présence l'intérêt et les préventions de la race européenne d'un côté, l'intérêt japonais de l'autre. En outre, chacune des puissances représentées poursuit pour son compte un objectif particulier en vue duquel elle essaie de faire prévaloir son influence propre. De cette double antinomie d'intérêts distincts et souvent opposés résulte une situation assez complexe que nous allons essayer de définir.

Lorsque la navigation à vapeur et l'expédition américaine du commodore Parry eurent ouvert à l'Europe la route du Japon, chacune des grandes puissances vint à son tour réclamer un traité de commerce et d'amitié, que le gouvernement d'alors n'osa pas et

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

ne pouvait refuser. L'histoire curieuse de ces premières relations nous entraînerait trop loin du sujet qui nous occupe et mérite une étude spéciale; elle montrerait le Japon forcé dans son antique isolement, cédant à regret à la menace d'une violence qu'il ne pouvait arrêter, tiraillé entre le repentir d'avoir consenti et la crainte de se compromettre encore davantage en retirant le consentement donné, se résignant enfin à prendre de mauvaise grâce la main que lui tendaient des amis aussi gênans qu'impérieux. L'Amérique, l'Angleterre, la Russie, la France, la Prusse, l'Autriche et les états secondaires à leur suite, conclurent successivement des traités séparés mais copiés les uns sur les autres, qui forment la base du droit international européen-japonais (1). Ces conventions établissent le régime de l'exterritorialité plus strictement encore qu'il n'est pratiqué dans les pays barbaresques. Cinq ports seulement (aujourd'hui sept) sont ouverts aux étrangers. Dans ces ports, qui sont Yokohama, Osaka, Hiogo, Nagasaki, Hakodaté, Yeddo et Niegata, un emplacement déterminé leur est réservé, sous le nom de concession. Là seulement ils peuvent affermer des terrains à titre d'emphytéose, bâtir ou acheter des maisons, mais sans jamais devenir pleins-propriétaires du sol. Dans l'étendue de la concession, il n'y a d'autre autorité municipale que celle des consuls; eux seuls exercent la juridiction sur leurs nationaux, et dans un procès entre deux parties de nationalité différente, la compétence appartient au consul du défendeur. Bien plus, un procès intenté par un Japonais contre un résident européen doit être porté devant le consul de celui-ci; un délit commis par un Européen est jugé par le consul, conformément à la loi nationale du délinquant, — de telle sorte que l'état japonais, abdiquant le plus précieux attribut de la souveraineté, renonce à la fois à juger les délits et à imprimer législativement le caractère de délit à tel ou tel acte. Il n'a ni pouvoir réglementaire, ni pouvoir judiciaire à l'égard des étrangers. D'autre part, l'étranger est parqué dans des concessions étroites autour desquelles il ne peut se mouvoir qu'à une distance maximum de 10 *ri* (40 kilomètres); il lui est interdit de circuler dans l'intérieur, à moins d'être pourvu exceptionnellement d'un passeport, que le gouvernement est libre de refuser, sauf aux ministres et aux consuls. La liberté commerciale n'est soumise à d'autre restriction que la défense d'importer, pour compte d'autre que le gouvernement, des munitions et des armes de guerre, et de payer des droits de douane très modérés.

Telles sont les principales stipulations qui, avec quelques règlemens postérieurs, forment la base des rapports diplomatiques

(1) Celui que le baron Gros signa au nom de la France date du 11 octobre 1858.

et commerciaux du Japon avec l'Europe. Ce qui frappe à la lecture du traité, c'est l'idée deux fois répétée (art. 3 et 7) qu'en cas de difficultés survenues entre un étranger et un indigène la question doit être réglée par les autorités consulaires, qui se mettent d'accord avec les autorités japonaises; il n'y a pas d'autre solution prévue, ni régulièrement possible. Cela revient à dire que les ministres résidens ont forcément mille réclamations à faire à chaque instant aux ministres japonais, et que ceux-ci, quand ils ne réussissent pas à décourager la patience de leurs solliciteurs, sont obligés de céder. S'agit-il d'un intérêt collectif, l'action des légations devient solidaire, et leur influence généralement décisive. Elles exercent ainsi en commun sur le gouvernement auprès duquel elles sont accréditées, une sorte de tutelle tacite, qui, pour n'être pas inscrite en toutes lettres dans le traité, n'en résulte pas moins de la nature des choses. Si indolentes que soient parfois les mains qui tiennent ce joug paternel, il est impatiemment supporté par les Japonais; leurs tentatives détournées pour s'y soustraire ne servent qu'à en mieux accuser le caractère à la fois tempéré et inéluctable, et leur chimère la plus caressée est de rejeter une autorité que l'Europe est toute prête à déposer dès qu'elle en croira le moment venu; mais ce moment doit être signalé par certains progrès qui n'ont pas encore paru suffisamment constatés. Jusque-là on hésite à traiter sur le pied d'égalité une nation qui a longtemps regardé toutes les autres comme des ennemies; la politique du Japon, depuis qu'il a été forcé d'ouvrir ses ports aux étrangers, consiste à se présenter à l'Europe comme converti au progrès, comme enthousiaste des idées modernes, et à demander en conséquence à entrer de plain-pied dans le concert européen; mais ce zèle de néophyte semble un peu suspect à une vieille diplomatie placée déjà tant de fois aux prises avec les Orientaux, sachant qu'avec eux toute concession est une faiblesse, que toute promesse non garantie est bien vite éludée. Ainsi se poursuivent, à travers un antagonisme décidé, des relations pacifiques, mais souvent tendues; il n'est pas difficile d'entrevoir le jour où le Japon, se sentant ou se croyant assez fort pour repousser toute ingérence européenne, revendiquera son indépendance sur un ton qui n'admettra d'autre réplique qu'une rupture ouverte.

Au cours de ce conflit permanent, il est deux questions qui reviennent sans cesse dans les conférences comme dans la presse locale, soit indigène, soit européenne : la juridiction et l'ouverture complète du pays. Sur la première, les Japonais ne se lassent pas de réclamer l'égalité internationale; de même qu'ils sont soumis aux lois et aux tribunaux européens, quand ils sont en Europe, de même les étrangers, disent-ils, doivent au Japon accepter l'empire

des lois et des magistrats du pays. C'est là, répondent les Européens, une thèse insoutenable; les Japonais sont si peu aptes à administrer la justice aux étrangers qu'ils ne sont même pas en état de concevoir pourquoi c'est impossible. Les lois et la procédure des pays civilisés ont pour objet de garantir aux citoyens des droits qu'on ne soupçonne pas ici; ce n'est pas après avoir versé son sang et joué le jeu terrible des révolutions pour conserver et consacrer ces droits imprescriptibles que l'Européen ira les abdiquer devant un tribunal japonais. Que l'on consulte d'ailleurs les quelques personnes qui ont eu affaire à la justice locale, quel est leur éternel sujet de plainte? C'est qu'il est rare d'obtenir justice, que les délais, les moyens dilatoires, les équivoques, les dénis de justice arrêtent les plaideurs à chaque pas, qu'il n'y a ni système fixe de procédure, ni principes invariables de lois. Est-il, par exemple, quelque chose de plus arbitraire que la loi des faillites, qui laisse le règlement des créances et la disposition de l'actif à l'arbitraire du juge? Rencontre-t-on une loi assez claire, assez complète, assez équitable, des juridictions assez éclairées, assez indépendantes, pour que les puissances européennes puissent leur abandonner la vie et la propriété de leurs sujets? Repoussés sur ce terrain, les apologistes invoquent l'exemple récent de l'Égypte et demandent du moins des tribunaux mixtes; mais là encore on leur objecte qu'il n'y a pas d'assimilation possible, que l'Égypte, ouverte depuis trois siècles aux Européens, vivant aujourd'hui de leur vie, engagée dans des transactions journalières avec les étrangers qui l'habitent en grand nombre, n'a obtenu d'ailleurs qu'une faible concession, puisque les cours nouvellement installées contiennent une forte majorité d'Européens. Ce serait là un présent onéreux pour le Japon, et l'état embryonnaire de son système législatif ne lui permet pas d'y prétendre.

L'ouverture ne soulève pas moins de controverses. A l'origine, le motif mis en avant pour restreindre le séjour des étrangers était l'excitation des esprits animés contre les *barbares*; le gouvernement se déclarait incapable de garantir la vie et la sécurité des Européens à quelques lieues des ports. Ce serait faire une injure à la population douce et bienveillante du Japon que de prendre au pied de la lettre cet argument. Sans parler d'une expérience personnelle de plusieurs années, fruit de courses dirigées dans tous les sens, il est reconnu que le voyageur étranger trouve partout un accueil plus ou moins aimable, rarement hostile, jamais menaçant. Mais ce jeu cruel que les *ronines* jouaient en 1859 et 1860 de jeter des têtes européennes entre les ministres résidens et ceux du shogun, les ennemis du gouvernement actuel ne pourraient-ils pas le recommencer contre lui? Se croit-il assez fort pour l'empêcher? — Oui, sans doute, et s'il refuse d'ouvrir l'intérieur, c'est par le motif

qu'il ne peut laisser circuler dans le pays des gens qui n'en acceptent pas les lois, les règlemens de police, et qu'il faut à la moindre infraction ramener, et Dieu sait avec quelles précautions, devant leur consul. A cela, il n'y a rien à répondre, sinon que la mesure proposée profiterait plus au Japon qu'aux Européens, que ce serait le meilleur moyen de faire pénétrer la vraie civilisation dans l'intérieur, où elle n'avance guère, et de préparer le terrain pour cette égalité internationale qui demeure l'objectif perpétuel du cabinet de Yeddo.

Ces deux questions connexes formaient, avec le droit réclamé par le Japon, de modifier à son gré les tarifs de douanes, les principaux points à débattre dans les conférences ouvertes en 1874 pour la révision des traités. Jamais pourparlers attendus avec plus d'impatience n'aboutirent à un plus chétif résultat. Des deux parts on comptait sur la réalisation des espérances caressées, et du côté des plénipotentiaires européens la confiance était si grande, qu'ils n'hésitaient pas, contrairement aux usages diplomatiques, à mentionner leur objectif dans l'adresse de nouvel an, qu'ils présentaient à l'empereur le 1er janvier 1874 : « Nos souverains désirent que la suppression de toutes les entraves apportées aux libres relations, dans l'intérieur de votre empire, entre leurs sujets respectifs et ceux de votre majesté, rende plus complets les avantages qui résultent des bons rapports déjà existans... » Le mikado répondait avec plus de réserve. C'est dans cet esprit qu'on aborda les négociations, bien résolus, les uns à ne rien céder sur les juridictions, les autres à ne pas accorder l'ouverture sans y mettre la condition tout au moins des tribunaux mixtes. La conséquence facile à prévoir fut qu'on ne put tomber d'accord sur aucune modification, et qu'après s'être avoué mutuellement que les traités ne satisfaisaient personne, on les laissa tels qu'ils étaient. Ces discussions semblent cependant avoir amené une légère détente dans la situation : on a adopté un *modus vivendi* plus amical que par le passé, et les puissances européennes ont donné les premières un gage de condescendance en retirant les troupes qui jusqu'ici étaient restées en station à Yokohama. Un régiment anglais, deux compagnies d'infanterie de marine françaises avaient été débarqués en 1867 et maintenus sur la concession européenne comme une sauvegarde pour les résidens. Aujourd'hui la sécurité n'étant plus menacée, et la présence des troupes ne constituant plus qu'une atteinte gratuite à l'indépendance du territoire et une dépense inutile pour la France et l'Angleterre, elles s'embarquaient au mois de mars 1875, après une fête d'adieu, au milieu des manifestations amicales de la population européenne. Un autre gage de bonne entente résulte du traité postal conclu entre le Japon et l'Amérique. Jusqu'ici la France, l'Angleterre et

les États-Unis avaient à Yokohama leur bureau de poste chargé d'expédier et de distribuer les correspondances d'Europe. Aujourd'hui les États-Unis, donnant les premiers l'exemple, ont supprimé leur office, et c'est désormais à des agens japonais qu'est confié le service des lettres expédiées, soit en Amérique, soit en Europe, *via* San-Francisco. Cette administration fonctionne régulièrement, quoique ses dépenses excèdent jusqu'ici ses recettes de 23 pour 100, et l'on peut espérer que des résultats satisfaisans engageront la France et l'Angleterre à suivre la voie ouverte par l'Amérique.

A côté des questions d'intérêt commun dans lesquelles les légations usent de leur influence collective, il en surgit d'autres qui regardent seulement l'un des pays représentés. Si, dans les premières, le cabinet de Yeddo s'étudie à rester sur la limite des refus possibles, dans les secondes au contraire on doit rendre justice à l'habileté qu'il déploie pour renvoyer chacun content et neutraliser les ministres les uns par les autres. Son but visible et souvent atteint est de tendre à chaque nation des amorces particulières et de lui créer des intérêts spéciaux assez puissans pour exiger de sa part le sacrifice des intérêts généraux. Chacune reçoit assez d'avances pour se croire favorisée, sans cependant l'être assez pour porter ombrage à ses rivales, et l'on divise ainsi non pour régner, mais pour rester libre d'agir à son gré. C'est surtout sur le choix du personnel étranger employé par le gouvernement que s'exerce cette politique oscillatoire, à laquelle, il faut le dire à regret, chaque nation se laisse tromper; chacune pousse ses candidats et s'efforce de remplir les places occupées par l'autre; les deux tronçons de la race anglo-saxonne poursuivent ici leur vieille rivalité; l'Allemagne cherche à supplanter la France, l'Italie travaille à se faire une place, la Russie se réserve une influence qui n'a besoin d'aucun témoin vivant pour se faire sentir; chaque peuple déploie dans cette compétition les qualités qui le distinguent.

Malgré l'exactitude avec laquelle il tient la balance, le Japon n'a-t-il rien à craindre de l'esprit envahissant de quelques-unes des puissances étrangères? Non, sans doute, si l'on envisage une période de temps limitée; non surtout, s'il réussit à prendre place parmi les nations civilisées avant que certains appétits ne soient mûrs; mais, il ne faut pas l'oublier, les règles du droit international n'ont jamais lié que ceux qui ne pouvaient les enfreindre impunément, et si la justice a quelque force entre races qui se croient égales, elle n'en conserve guère d'une race prétendue supérieure à une race dite inférieure. On a vu si souvent la conquête se déguiser sous une philanthropie hypocrite et se couvrir du prétexte de répandre les bienfaits d'une bonne administration, des lumières, de la justice, de l'ordre, — il y a aux yeux de certains

peuples une anomalie si choquante, une violation si manifeste des décrets de la Providence, à se trouver privés des ports nécessaires à leur marine de guerre, ou à voir le stock de leurs marchandises s'accumuler, quand il reste des débouchés inexplorés ou à peine ouverts, — enfin les révoltes de la conscience publique sont si facilement apaisées par un accommodement satisfaisant, — qu'aucune puissance asiatique ne peut aujourd'hui s'estimer en sécurité si elle n'a réussi à établir dans le monde l'idée de son inviolabilité par un long commerce entretenu avec l'Europe sur le pied d'égalité. C'est à établir cette égalité morale, sauvegarde de son indépendance nationale, que le Japon travaille avec ardeur; c'est pour cela qu'il s'endette, pour cela qu'il a failli dernièrement aller en guerre. Y parviendra-t-il? nous le lui souhaitons de grand cœur; mais il est entré bien tard dans la carrière où il s'efforce de rejoindre ses aînés. L'intrusion violente des étrangers l'a placé dans l'alternative cruelle ou de demeurer un peuple inférieur et dépendant sous des noms plus ou moins mensongers, ou de devenir en quelques années l'égal en forces, en richesses, en capacité, en connaissances acquises des races de l'Occident, qu'il a passé trois siècles à proscrire et à mépriser, dont au fond il méprise encore la religion, la philosophie, les conceptions métaphysiques. Doit-il s'imputer à faute de s'être maintenu si longtemps dans un isolement où il ne pouvait que s'endormir et s'alanguir? Existe-t-il une loi supérieure qui oblige un empire insulaire, isolé par la nature, pourvu d'une civilisation *sui generis*, mais complète et délicate, à entrer en relations avec des races étrangères et antipathiques? L'Europe n'a-t-elle pas plutôt à se reprocher une violation du droit des gens, lorsque, abusant de sa supériorité militaire, elle force les portes d'un pays, y apporte non ses lumières, mais ses marchandises, ses besoins, ses prétentions, et remplace les préjugés orientaux par les siens? Au Japon notamment, la présence des étrangers n'a pas sensiblement amélioré jusqu'à présent la condition de l'homme; les samuraïs ont été ruinés, le porteur de *kango* est devenu traîneur de *djinrikisha*, il travaille plus et meurt plus jeune; les impôts sont restés écrasans, ils augmentent tous les jours, et 75 millions de francs sortent du pays chaque année. Nous avons créé des besoins nouveaux et donné le sentiment de la pauvreté à des gens qui ne l'avaient pas; chaque Japonais serait en droit de nous jeter la farouche apostrophe du paysan du Danube : Qu'avez-vous appris aux Germains? Ce n'est pas ici toutefois le lieu de discuter la justice de l'ingérence forcée des peuples dans leurs destinées respectives. Les victimes d'ailleurs n'ont garde d'exprimer le reproche indiqué tout à l'heure; loin de là, il est de

bon ton de vanter à l'envi la civilisation et les lumières de l'Occident, et comme pour couper court à toute retraite vers l'ancien isolement, le Japon, s'appropriant les principes qu'il combattait il y a quinze ans, se pose en champion du progrès moderne; ceux qui criaient naguère : « Mort aux étrangers, expulsion des barbares, » vont porter, nouveaux Polyeuctes, une main destructrice sur l'autel qu'ils embrassaient hier, et, brûlant les dieux qu'ils ont adorés, faire en Chine et en Corée ce que nous avons fait chez eux.

Il est curieux de suivre sur ce nouveau terrain l'évolution de la politique du cabinet de Yeddo. Lié par les traités que l'on connaît avec toutes les puissances européennes et placé vis-à-vis d'elles sur un pied d'inégalité, il cherche autour de lui un état avec lequel il puisse du moins traiter d'égal à égal, sinon prendre à son tour le ton de maître et le rôle de pionnier de la civilisation. Cette attitude fait songer à ce jeu d'enfans qu'on appelle « la maîtresse d'école, » où les fillettes répètent gravement à leurs compagnes la morale qu'on vient de leur faire, heureuses si elles sont entendues de leur institutrice et peuvent lui prouver ainsi qu'elles ont profité de ses leçons. On retrouve la même pensée dirigeante dans toute la conduite du Japon avec ses voisins asiatiques. Un navire péruvien chargé de coulies chinois vient-il, poussé par le mauvais temps, relâcher à Yokohama, on saisit la cargaison humaine, on juge le capitaine et l'on renvoie les coulies dans leur patrie, qui s'empresse de les réexporter. Voilà une bonne leçon d'humanité donnée à cette Chine rétrograde qui laisse pratiquer chez elle la traite des blancs, et au Pérou, qui fait ce honteux trafic. Les insulaires à-demi sauvages de Formose ont-ils maltraité des pêcheurs japonais jetés sur leur côte, on part en guerre pour réduire, coloniser et civiliser cette peuplade ennemie de la sécurité des mers, que la Chine contient à grand'peine et dont plusieurs nations européennes avaient déjà subi les insultes, sans songer à en tirer autre chose que des représailles. Un groupe d'îlots stériles habités par quelques écumeurs de mer, les *Bonins* (1), vient-il à se réclamer de la souveraineté nominale du Japon, on ne manque pas cette occasion d'y établir une juridiction qui s'étendra peut-être sur des blancs. Est-il question d'une guerre? on se préoccupe avant tout des règles du droit international et des conventions de Genève et de Bruxelles, pour les appliquer à des peuples qui sans doute ne s'en embarrassent guère. En un mot, dans tous ces conflits que l'on va chercher, on poursuit moins un but direct, un intérêt immédiat, que l'occasion de jouer publiquement un rôle, dans lequel on pourra se montrer tel que l'on veut paraître désormais.

(1) Les îles Bonin, petit archipel situé par 160 degrés de longitude est et 36 degrés de latitude nord, sont peuplées par les Kanaks, au milieu desquels se trouvent une soixantaine de blancs, la plupart baleiniers déserteurs.

Le dernier exemple de cette politique a été donné dans l'affaire de Corée : à la suite d'anciens dissentimens, le Japon se préparait à venger des insultes qu'il avait été chercher et à porter chez ses voisins une croisade civilisatrice, quand on apprit, non sans surprise, à Yokohama, au commencement de mars 1876, que la paix était signée. Le Japon renonce à toute réclamation au sujet du tribut imposé jadis aux Coréens et en fait désormais remise; la Corée consent à ouvrir ses ports au commerce japonais et reconnaît aux consuls que l'on enverra le droit de juridiction sur leurs nationaux. Il faut féliciter sincèrement le « pays du soleil levant » d'être sorti pacifiquement d'une aventure qui eût pu sans doute être glorieuse, mais qui eût été ruineuse à coup sûr. L'expédition de Formose n'a pas coûté moins de 5 millions de piastres; celle de Corée en eût coûté bien davantage; ce sont là des triomphes à la façon de Pyrrhus, dont un état obéré doit se garder. Quiconque excède ses forces les détruit, ou finit comme la grenouille de la fable : voilà ce que disent tout bas quelques Japonais sensés, ce qu'ils se risquent même à insinuer dans les journaux; ces humbles avis sont goûtés d'hommes d'état qui voudraient les suivre, mais qui ne voient d'autre moyen qu'une guerre en perspective, de sortir d'une situation dont ils ne sont pas les maîtres. C'est dans cette situation intérieure qu'il faut chercher les causes de presque toute la politique japonaise, que nous voudrions essayer de retracer.

II.

Quand un nouveau débarqué a passé vingt-quatre heures au Japon et entendu dire que le chef de l'état représente le pouvoir sans l'exercer, il ne tarde pas à demander entre quelles mains se trouve la puissance, où est le gouvernement. A cette question les uns répondent par un ou plusieurs noms propres, jamais par le nom d'une institution, les autres se contentent de secouer la tête pour toute réponse, et le questionneur devine sans peine que la véritable force motrice de tous les ressorts politiques est une force occulte, anonyme et irresponsable, qui agit sous le nom et quelquefois par la bouche du souverain. Mais où prend-elle sa source? entre quelles mains réside-t-elle? Quel est son mode d'exercice, quels sont ses élémens de permanence ou d'instabilité? C'est ce que nul ne peut se flatter de dire à coup sûr.

Il faut ici se défaire de nos idées européennes, de nos façons modernes de juger les pouvoirs politiques. Dans nos habitudes d'esprit, la direction des affaires publiques est un dépôt remis entre certaines mains, par la volonté ou du consentement de la nation; le jeu des partis qui se la disputent, les moyens dont ils disposent, les

fins qu'ils poursuivent, la source des pouvoirs, leur mode d'action, leurs ressources, leurs points d'appui et leurs périls sont à chaque moment divulgués par des débats au grand jour, par des manifestes, par la presse, par les exposés de motifs des lois. Le gouvernement réside dans un palais de verre où chaque citoyen un peu attentif peut suivre toutes ses oscillations et juger sa conduite. Il en est tout autrement dans un pays où l'activité gouvernementale a conservé les allures du sérail. On en est réduit aux conjectures sur la nature et l'assiette de la puissance centrale, dont on voit l'action extérieure sans en apercevoir les ressorts cachés : il en est d'elle comme de ces météores de l'atmosphère, dont l'œil est frappé longtemps avant que l'esprit curieux ait pu en saisir les causes.

On sait qu'en dépit des mesures législatives plus ou moins radicales, plus ou moins uniformes prises à ce sujet, la population du Japon se divise en quatre classes qui peuvent se ramener à deux : d'une part le peuple, artisans, commerçans, laboureurs, marchands, constitue avant tout la masse gouvernée, imposée, exploitée, muette et soumise; de l'autre, l'aristocratie des divers degrés a longtemps exercé, sous la forme féodale, une domination que, sous des formes diverses, elle essaie de ressaisir. Au-dessus de tout se place une autorité, ou plutôt un représentant sacré de l'autorité divine, le mikado, dont on sait la légende théocratique. Jamais sa souveraineté n'a été niée en principe par aucun des partis qui l'ont tantôt confisquée à leur profit, tantôt méconnue dans leurs actes; jamais une main profane, un esprit sceptique n'ont attaqué le théorème du droit divin, inviolable, quoique souvent suspendu en la personne du petit-fils des dieux. Au temps des guerres civiles, quand il était à la merci du général vainqueur; au temps du shogunat, quand il était relégué à Kioto et quand un autre disposait en fait de l'administration, c'était encore la source de laquelle émanait virtuellement toute puissance; c'était en son nom que se faisaient tous les actes, même les plus contradictoires, et s'il était personnellement beaucoup moins libre que le roi le mieux garrotté par une constitution, l'étendue théorique de l'autorité qui reposait sur sa tête était illimitée. Il pouvait, en un mot, tout faire, excepté ce qui déplaisait aux courtisans qui disposaient de lui, et l'on peut dire qu'il n'y eut jamais de monarque à la fois moins obéi et moins contesté. De là un prestige immense dans l'imagination populaire, prestige que les tendances incrédules du jour et les fautes du cabinet n'ont pas encore altéré, et qui constitue, à vrai dire, le seul élément de stabilité du gouvernement nouveau. Si, comme ses premiers ancêtres, l'empereur Mutsu-hits disposait d'une volonté indépendante et d'une force militaire effective, il serait le plus parfait représentant contemporain de cet absolutisme oriental à la fois impeccable et pa-

ternel dont nous ne retrouvons nulle part la trace dans notre passé européen.

Mais si le maître apparent des destinées du pays ne l'est pas en réalité, qui donc l'est sous son nom? C'est une coalition dont la formation remonte à 1867. Quand la vieille organisation féodale établie par Yéyas au XVIIe siècle, minée par le temps, par les dissensions des clans et par l'arrivée des étrangers, eut donné des signes visibles de décrépitude, l'idée vint à quelques hommes de la cour de Kioto de reprendre à leur profit l'exercice de cette puissance que les shogun avaient de fait, sinon de droit, détenue pendant près de trois siècles. Ils n'avaient pas de forces militaires; ils en cherchèrent auprès des grands daïmios, jaloux depuis longtemps du shogun et las d'une souveraineté plus nominale qu'effective. Les princes de Satzuma, Tosa, Nagato, Hizen, prêtèrent leurs soldats; les défenseurs du shogun ne tinrent nulle part contre la bannière impériale déployée par leurs adversaires; le shogun prit la route de l'exil, et le mikado, amené de Kioto à Yeddo, inaugura une nouvelle ère où *nengo*, celle de *mei-dji* (gouverner clairement). La féodalité suivit de près son chef; les *han* ou provinces des daïmios furent abolis, leurs noms même changés, et l'on institua des divisions territoriales nouvelles, les *ken*, à la tête desquels furent mis des gouverneurs dévoués au nouveau pouvoir.

Le coup d'état avait réussi au-delà de toute espérance; restait la partie de l'œuvre la plus difficile: partager les fruits de la victoire. Les quatre clans principaux qui l'avaient procurée espéraient bien l'avoir obtenue chacun à leur profit, et si les princes héréditaires (sauf celui de Satzuma, le fameux Saburo) se contentaient d'une indolente et opulente retraite, leur entourage contenait des hommes ambitieux avec lesquels il fallait compter, parce qu'eux seuls disposaient des troupes de leur clan, c'est-à-dire de la seule force armée dont on pût se servir. Ces hommes, pour la plupart autrefois *karo* (intendans ou ministres) de leur daïmio, devinrent des ministres du gouvernement nouveau qu'ils avaient fondé. Il se forma à leur suite toute une caste de postulans fort exigeans et parlant haut, qui au nom du service rendu demandèrent des places qu'il fallut leur donner. Les deux chefs originaires du mouvement, nés à la cour de Kioto, Iwakura et Sanjïo, durent subir pour employés, pour collègues, les parvenus des divers clans coalisés qui regardant le pouvoir comme leur part du butin, n'attendaient leur mot d'ordre que des *leaders* de leur parti, sans souci des autres ministres, et apportaient dans les fonctions beaucoup moins de dévoûment à la cause de l'état qu'aux intérêts particuliers de leur petite patrie d'origine. Cette invasion eut pour résultat de remplacer d'anciens fonctionnaires nés dans les rangs de la noblesse shogunale par des igno-

rans ou des demi-lettrés sortis des provinces; c'est de là que date cette révolution regrettable dans les manières qui a substitué à l'urbanité proverbiale de l'officier japonais, grave et compassé, la brusquerie, le mauvais ton et la suffisance déplacée que l'on remarque aujourd'hui dans les bureaux. L'état se trouve servi aujourd'hui par bien des gens qui autrefois n'eussent pas osé parler debout à un des employés qu'ils coudoient à présent; ils sont partis de très bas et, comme toujours, la politesse est en raison inverse du chemin parcouru. Outre ces nouveaux venus, il y eut d'autres appétits à satisfaire. Il fallut réserver des places aux anciens serviteurs des Tokungawa, qu'on voulait rallier pour n'avoir pas contre soi une influence personnelle que l'on redoutait; il en fallut donner encore aux candidats des daïmios dépouillés par le coup d'état, qui mettaient cette condition à leur soumission, et c'est ainsi que les ministères se remplirent d'un élément disparate, hétérogène, disposant d'une influence considérable et d'une bonne volonté médiocre. L'aristocratie était tombée, la bureaucratie la remplaça. Nulle part et à aucune époque ce mot n'a eu une signification plus étendue. Les bureaux ne sont pas seulement les rouages de la machine, ils en sont les moteurs, ils représentent un pouvoir, ils sont en quelque sorte des délégués des clans. On juge ce qu'est une administration où les ministres obéissent et où les chefs de bureau commandent, une locomotive où les roues feraient mouvoir la bielle. Tout le monde se mêle dans un département de dire son avis et quelquefois de l'exécuter; le ministre est souvent le dernier consulté; il est des cas où il n'a pas de cabinet particulier et travaille au milieu de trente subalternes, qui ne se gênent ni pour lui couper la parole ni pour avoir l'oreille au guet.

Le désordre de chaque ministère se retrouve dans le cabinet lui-même et par les mêmes causes. Chaque ministre, chaque membre du conseil privé, y vient apporter les prétentions, les appétits du clan qu'il a derrière lui. Il s'engage des luttes d'influence qui ont pour prétexte telle ou telle mesure gouvernementale, pour motif réel des intérêts spéciaux et pour résultat, quand elles aboutissent, des distributions de places. On voit à la tête de l'état des hommes dont les lumières, le dévoûment au bien public sont évidens, mais entravés dans leur œuvre ou poussés sans cesse au-delà du but par les funestes alliés dont ils ne peuvent encore ni dédaigner le secours nécessaire ni braver le mécontentement. C'est à reconquérir pied à pied une situation indépendante qu'ils travaillent avec une patience de Sisyphe; c'est pour pouvoir, à un jour donné, « couper leur queue, » comme on l'a dit dans un cas analogue, qu'ils essaient de former une armée nationale mikadonienne, et non pas composée des contingens des anciens clans obéissant au mot d'ordre de leurs

chefs occultes; c'est dans ce dessein qu'un jour on dissout la garde, composée des bataillons de Tosa et de Nagato, pour la reformer avec des shintaï, sortis du recrutement populaire; c'est, guidé par cette pensée, qu'on veut, par des relations extérieures suivies, se donner le prestige d'un gouvernement indiscuté. Mais, dans cette lutte de tous les instans, que de déboires, que de pas en arrière, que de concessions forcées! Un jour, c'est un bataillon de Tosa qui se rend en armes aux obsèques de son prince malgré la défense qui lui en est faite; un autre jour, c'est une rébellion qu'on signale dans le sud, ayant à sa tête un membre du conseil suprême en personne. A peine a-t-on fait un pas que survient une nouvelle incartâde du prince de Satzuma et qu'il faut reperdre tout le terrain gagné. A chaque instant, on est menacé d'une réaction qui rétablirait un shogun et renverrait le chef de l'état à Kioto. Nul historien ne saura jamais tout ce qui se dépense d'habileté, d'astuce et d'énergie dans ces batailles obscures, où le premier ministre Iwakura a failli laisser sa vie (1). Un despotisme qui n'est pas au service d'une volonté unique et puissante incline rapidement à l'anarchie; si pénible qu'il soit de prononcer le mot, il n'en est pas d'autre pour qualifier une situation où les chefs de parti ne peuvent ni s'entendre ni se dominer réciproquement, et où les princes du sang eux-mêmes rédigent des manifestes contre le cabinet. D'ailleurs on ne doit pas évoquer ici les idées de désordre, de guerre civile en permanence, qu'un tel mot éveille dans l'esprit d'un Européen; c'est plutôt un état morbide dans lequel, parmi plusieurs volontés contradictoires, il n'en est pas une seule assez forte pour se faire obéir : aussi aucune n'est suivie et rien ne se fait, ou, si une mesure est prise, elle est bientôt révoquée par un mouvement naturel de la bascule politique. Il faudrait, pour sortir d'embarras, faire intervenir une nouvelle force dans une des directions; mais quelle force invoquer? L'aristocratie est morte ou hostile; quant au peuple, masse inerte et docile, il est trop loin du trône et trop voisin de l'esclavage, car le Japon présente ce phénomène étrange qu'ayant l'anarchie au centre, il a en même temps l'obéissance passive aux extrémités, et que les plus dangereux ennemis du repos public sont près du pouvoir ou dans son sein.

Dans un pays où n'existe aucune liberté politique, on s'attend à rencontrer une impulsion unique et vigoureuse. Il n'en est rien. Il n'est pas une question d'ordre administratif qui appartienne à une

(1) Quelques mois après son retour d'Europe, M. Iwakura fut attaqué dans sa voiture comme il sortait du palais impérial, à la tombée de la nuit, par une bande d'hommes armés et masqués. Quoique grièvement blessé, il put sauter à terre assez vite pour échapper à ses assassins, en se laissant rouler au fond des douves du château, d'où il ne fut retiré que plusieurs heures après, dans un état presque désespéré.

compétence précise et sur laquelle on puisse jamais se flatter d'obtenir une décision en dernier ressort; les plus mesquines comme les plus graves sont commentées, discutées du haut en bas de la hiérarchie, et le plus souvent se perdent dans ces méandres sans aboutir à une solution. Le véritable pouvoir de décision et d'initiative appartient aux coteries, qui se forment et se dissolvent sans cesse. C'est là qu'on imagine des systèmes, qu'on forge des plans, qu'on invente des utopies en toute sorte de matières. S'il se trouve dans ces petits groupes un homme plus intelligent, plus entreprenant ou plus intrigant que les autres, le voilà bientôt chef de coterie; son influence grandit peu à peu, il représente une petite fraction de cette autorité émiettée, impalpable, qui n'est nulle part et qui est partout. Adressez-vous à lui, et vous serez sûr d'obtenir, s'il en fait son affaire personnelle, la justice ou l'injustice que vous demandez. Ce sera souvent un très médiocre personnage; ne le dédaignez pas cependant; il peut à son gré faire réussir le projet le plus ridicule ou faire avorter le plus sensé. Ce ne sont pas les choses qui pèsent dans la balance, ce sont les personnes qui les présentent. Rien n'est plus curieux que de suivre ces opérations de fourmilière dans un moment de crise politique : tout travail cesse dans les ministères, on s'agite, on pérore, les *leaders* vont et viennent, on se fractionne en petits conciliabules, on s'envoie des émissaires; il se forme de tout cela une opinion générale, et, quelqu'un plus hardi attachant le grelot à un moment donné, on est tout surpris d'apprendre le lendemain qu'il y a une révolution de plus.

Tout ne se borne pas malheureusement à des colloques. Les rivalités des coteries se manifestent aussi par l'accaparement des places pour leurs préférés, sans égard au talent ni aux aptitudes du candidat, et surtout par les compétitions pour les marchés de fournitures, l'une des plaies les plus incurables de l'administration japonaise. Il règne, à l'égard des deniers de l'état, une facilité de conscience déplorable; il n'y a plus rien à dire sur la corruption des fonctionnaires orientaux et mieux vaut, en glissant sur ce chapitre, rendre un hommage exceptionnel à ceux qui sont connus pour échapper à la règle. On rencontre d'ailleurs dans ce désarroi des hommes de mérite, de bonne volonté, indifférens aux mesquines tracasseries de ces clubs ministériels, occupés seulement de faire leur devoir, sans briguer une influence qui vient quelquefois les chercher malgré eux. Quiconque a vécu au Japon en a rencontré quelques-uns et doit leur savoir d'autant plus de gré de leur attitude qu'elle contraste davantage avec celle de la masse. Ceux-là restent longtemps en place, parce qu'ils ne font ombrage à personne; les autres ne font qu'y passer, et, leur fortune faite, cèdent généralement le terrain à de nouveaux venus.

Il est facile de deviner ce que devient dans ce désordre la gestion des affaires publiques. On se décide et l'on se repent; on délibère longuement pour agir ensuite à l'aveuglette; après avoir fait venir à grands frais un ingénieur, on s'aperçoit qu'il n'aura rien à faire et on le renvoie; mille choses sont entreprises et abandonnées; on trouve mille prétextes pour laisser inachevé ce qui est à moitié fait et le recommencer à nouveaux frais; on supprime un poste dont le titulaire déplaît pour le rétablir le lendemain au profit d'un autre; tantôt on procède par demi-mesures insuffisantes, tantôt par violentes secousses; on annonce de grandes choses et l'on en fait de petites; on s'épuise en efforts décousus, incohérens et stériles; on semble obéir plutôt à une sorte de fascination pour les choses de l'Europe que suivre un système raisonné d'imitations utiles; les vieilles institutions tombent de toutes parts au profit de nouveautés mort-nées, et, faute de suite dans les idées, la moitié des innovations sont des avortemens ou des pastiches maladroits. On a tous les inconvéniens du despotisme, la responsabilité placée trop haut, les vrais sentimens de la nation ignorés, sans avoir aucun de ses avantages, la sûreté des vues, l'unité de la direction.

Las de gouverner dans le vide, et incapable de résister longtemps à ses rivaux avec le seul secours qu'il emprunte au prestige impérial, le parti au pouvoir a voulu se donner un point d'appui, s'entourer d'une représentation plus ou moins sincère, créer autour de lui des organes constitutionnels. Mais c'est le malheur des vieux despotismes de ne plus retrouver au moment du péril l'énergie populaire qu'ils ont savamment éteinte. La nation qui n'a appris qu'à obéir n'est plus capable d'autre chose; il faut refaire son éducation libérale, comme on a fait son éducation servile. Le peuple, jusque auquel il faudrait descendre pour trouver un contre-poids à l'influence aristocratique, n'est ici qu'un troupeau indigne, quant à présent, du droit de suffrage. Ses lumières fussent-elles même plus grandes, il serait vain de donner des institutions représentatives à une nation où il n'a jamais existé d'autre force collective que celle des clans, qu'il s'agit précisément d'abattre. Elle ne peut que renvoyer au trône un stupide écho : les idées ne s'y forment pas à l'état de volontés; les aspirations confuses n'ont pas de but défini, pas d'expression saisissable, parce qu'elles n'ont jamais eu d'organes pour s'exprimer. Il en est en effet de l'opinion publique comme de la pensée : elle n'arrive à se fixer que par le secours d'un langage qui lui fait défaut là où manque toute vie politique. A bien des symptômes on peut prévoir que l'intention du gouvernement est de former ce tiers-état, dont il a besoin pour se soutenir; mais il faut pour cela des générations, et l'œuvre est à peine ébauchée. Les idéologues, dont le Japon foisonne, n'en ont pas

moins ardemment embrassé le projet d'une chambre des communes, semblable à nos parlemens, sans très bien se rendre compte de ce qu'on appelle le système parlementaire, ni de ses conditions d'existence. L'agitation à cet égard a été des plus vives et des plus inquiétantes pour le cabinet, qui savait trop bien qu'il n'aurait que des ennemis dans une chambre élue. Les partis se faisaient de cette réclamation une arme contre lui; les mémoires, les démissions, les maladies simulées, précurseurs ordinaires des coups de tête, les rassemblemens de samuraï prenaient une tournure fâcheuse; il fallut parlementer et enfin céder.

Les essais faits jusqu'à présent n'étaient pas de nature à encourager beaucoup des innovations de ce genre; le parlement fondé en 1868, sous le nom de *gi-dji-in*, pour satisfaire au serment prêté par le chef de l'état, avait été dissous en 1869, comme incapable. Mis en demeure cependant de satisfaire aux sommations qui l'accablaient de tous côtés, le gouvernement s'est gardé cette fois d'une complète et maladroite imitation des institutions européennes. Tant s'en faut en effet qu'on puisse prendre à la lettre les mots de sénat et de chambre basse par lesquels on a traduit les noms des deux corps nouvellement constitués. Le Japon n'est pas le seul pays où l'on aime à décorer de titres pompeux les réformes les plus modestes et où les révolutions s'arrêtent à la terminologie. Il existait sous le nom de *sa-in* une sorte de conseil d'état dont la compétence était fort mal définie et les occupations presque nulles; il fut aboli, et les membres en furent pour la plupart nommés au *gen-ro-in* (assemblée des vieillards), créé par un décret du 17 avril 1875, qui ne définit ni les attributions, ni la composition du corps qu'il institue. On y nomma, outre des fonctionnaires en activité, quelques anciens daïmios, fantômes d'aristocratie destinés à simuler une chambre haute : ce fut le sénat. Le mikado en fit l'ouverture le 5 juillet et prononça un discours où il était question des pouvoirs législatifs de l'assemblée. Mais l'activité législative ne s'est pas manifestée; le nouveau corps n'est même pas consulté sur les questions les plus graves; il s'est borné tout d'abord à discuter son règlement, c'est-à-dire l'étendue de ses pouvoirs; après des débats orageux qui ont occasionné la retraite du prince de Satzuma (jusque-là ministre de gauche, *sa-daï-jin*), l'accord n'ayant pu s'établir entre lui et le gouvernement, il a été finalement prorogé. Une commission de préparation des lois dépendant du conseil suprême a été instituée à sa place et le cabinet seul a continué, comme par le passé, de légiférer sans contrôle.

Comme tous les essais du même genre, la création de cette chambre avait surtout pour objet de fournir une retraite honorable aux vétérans des partis; quelques Européens y sont attachés en qua-

lité de conseillers-adjoints; le plus clair de la besogne, c'est l'enseignement théorique qu'ils donnent dans des consultations et dans des cours, aux sénateurs, sur des questions d'administration, de statistique, de législation, soit française, soit anglaise ou américaine, et même d'économie politique. Tous les bureaux d'ailleurs sont peuplés de cette race que Montaigne appelle énergiquement « les vieillards abécédaires, » forcés ou du moins s'astreignant à retourner à l'école passé l'âge où l'on apprend. Il est rare de rencontrer un esprit assez solide pour se placer en face d'un problème législatif quelconque et en chercher la solution par les seuls secours de l'expérience et du raisonnement. C'est aux dictionnaires de droit, aux codes européens, qu'il aura recours, ou même en désespoir de cause à l'un de ces glossaires vivans et dociles que le Japon entretient à grands frais sous le nom de conseillers, et c'est avec ces idées exotiques, pillées çà et là, qu'il compose un projet sans l'avoir digéré ni conçu. C'est par ce procédé qu'on essaie d'habiller à l'européenne les lois japonaises, et par suite les nouvelles institutions rappellent ces premières culottes de l'enfance économe, taillées tant bien que mal dans la garde-robe de l'aïeul.

La création du *gen-ro-in*, jugée d'après ses premiers travaux, n'a fait que donner un organe légal aux ennemis du cabinet; on a dit là ce qu'on publiait auparavant dans des pamphlets. C'est le malheur et le perpétuel embarras de ce gouvernement que, sorti d'une oligarchie qu'il prétend dominer et d'une nation qu'il ne peut appeler au scrutin, il est obligé de s'entourer ou de ses créatures ou de ses adversaires; ne rencontrant de part ni d'autre le soutien dont il a besoin, il ne peut rien fonder qui ressemble à une constitution. A côté de « l'assemblée des vieillards, » le décret du 17 avril instituait une autre assemblée, qui, sans être plus représentative que la première, sans avoir plus qu'elle le pouvoir de décider aucune question, a un rôle beaucoup plus pratique et plus défini; c'est le *chio-kuan-kai-ji*. Sous cette dénomination, que la presse européenne n'a pas manqué de traduire par « chambre des communes », il faut tout simplement entendre une réunion annuelle de tous les préfets des différens *ken* (départemens), au nombre de 65, convoqués pour donner, dans une session d'été de cinquante jours, leur avis sur les questions d'administration générale et locale. Les préfets ou *ken-rei*, nommés et révocables par le gouvernement et envoyés par lui dans les provinces, ne sont que des fonctionnaires administratifs, dont il n'a ni beaucoup d'opposition à craindre, ni beaucoup d'autorité à retirer. Toutefois cette institution pratiquée de bonne foi peut rendre des services analogues à ceux de notre conseil supérieur de l'agriculture et du commerce, tandis que le *gen-ro-in* pourrait être assimilé à notre section de

législation au conseil d'état. Les débats sont secrets dans ces deux corps. En résumé, malgré les paroles pompeuses dont était accompagné le décret de 1875, la réforme se réduisait, on le voit, à une innovation de mots, et elle n'a pas changé sensiblement la situation du cabinet, ni les difficultés qui l'obsèdent.

De ces difficultés, la plus grave est sans contredit la question des pensions accordées aux *samuraï*, qui grèvent le budget d'une charge énorme et excitent à la fois l'irritation du peuple, qui les paie, et l'hostilité des pensionnaires, qui en redoutent la suppression. L'origine première de ces pensions remonte aux premiers siècles de la féodalité. Quand les dissensions intestines eurent appelé à la vie une classe militaire toujours aux ordres des petits souverains locaux, quelques-uns des paysans tenanciers quittèrent la charrue pour s'adonner uniquement au métier des armes; ces *fidèles* reçurent de leurs chefs des revenus annuels payables en riz, qui représentaient le salaire d'un service rendu, ou des terres dont la rente était payable entre leurs mains par les hommes restés attachés à la glèbe. En 1870, lorsque le gouvernement du mikado déposa l'aristocratie, il prit à son compte le service des pensions héréditaires aux *samuraï*, et s'engagea d'autre part à payer annuellement aux 218 daïmios et à leur postérité le dixième du revenu de leurs possessions antérieures. Ceux-ci se laissèrent pousser par leurs tenanciers à accepter une combinaison qui assurait à ces derniers leurs moyens d'existence, en même temps qu'elle enrichissait les daïmios, désormais déchargés des pensions qu'ils avaient à payer à leurs serviteurs, des frais d'entretien d'une armée, d'une cour, etc. Cependant cette charge retombait de tout son poids sur l'état, dont le budget se trouvait grevé de ce chef de 25 millions de dollars; il fallut faire un emprunt pour racheter les droits des rentiers; mais l'amortissement n'a pas donné les résultats qu'on en attendait, et la rente annuelle est encore pour 1876 de 17 millions 500,000 piastres. Le gouvernement est assiégé de pétitions qui demandent l'abandon des revenus par les *shizoku* et les *kazoku* (c'est ainsi qu'on désigne les *samuraï* et les daïmios dans la nouvelle nomenclature); il a même fallu interdire les suppliques; mais le sentiment public ne se manifeste pas moins avec énergie. On accuse les *shizoku* d'être « une classe inutile et dispendieuse, de vivre dans la paresse et de consumer en débauches ou en futiles dépenses le fruit du travail des *heïmin* (la classe populaire). » On les adjure de restituer de leur propre mouvement des revenus qu'ils doivent rougir de toucher; on fait remarquer que beaucoup d'entre eux, quoique pensionnés, sont en même temps revêtus de différentes fonctions et cumulent leur pension avec leur salaire. Enfin, s'écrie-t-on, « s'ils sont, comme ils le prétendent, de race supérieure, qu'ils le prouvent

en donnant l'exemple du désintéressement. » L'excitation populaire, l'exagération forcée de l'impôt et plus encore l'état du trésor exigent à ce sujet une mesure de salut public.

Mais, dès qu'il en est question, l'agitation la plus vive se manifeste dans la classe des *samuraï*, tantôt sous la forme de pétitions hardies, tantôt sous une forme tumultueuse et insurrectionnelle, comme au printemps de 1874. L'opposition se personnifie dans le prince de Satzuma, qui n'accepte une place dans le conseil suprême que pour y faire entendre les doléances de la classe qu'il représente, et donner brusquement sa démission sitôt qu'on refuse d'y faire droit, puis se retirer menaçant dans sa province. L'influence dont il dispose, la toute-puissance qu'il exerce sur les hommes de son clan, en font un adversaire redoutable, avec lequel jusqu'ici on a mieux aimé user de prudence qu'engager la lutte. Sa dernière retraite date du 27 octobre 1875; elle a mis le cabinet dans un état de malaise visible, en rompant la trêve avec les *samuraï*. Mais le gouvernement semble cette fois décidé à ne pas se laisser tenir en échec par un vassal : il a réussi à établir dans la province même de Satzuma des juridictions que jusqu'ici on n'avait pu y introduire, et qui assureront désormais l'exécution des décrets de Yeddo; le service militaire, qui était naguère le privilége des *samuraï*, est devenu obligatoire pour tous les jeunes gens, et permet au gouvernement de recruter une armée ailleurs que parmi ses adversaires; enfin la défaite subie à Saga par les rebelles de 1874, leur a ôté à la fois le prestige et la confiance en eux-mêmes, de sorte que le moment paraît favorable pour prendre, à l'égard des pensions, une mesure radicale que justifie la raison d'état, plus que l'équité.

Si graves d'ailleurs que soient ces embarras, de plus graves se sont présentés à toutes les époques chez d'autres peuples qui en ont triomphé; il n'en est point que ne puisse vaincre l'énergie d'une nation unie. Aussi ce tableau ne serait-il pas complet, si nous n'examinions en dernier lieu l'état moral de la nation, ses mœurs politiques et les caractères de l'esprit public.

III.

Dans un peuple divisé en castes, c'est une série de nations superposées qu'il faut connaître, avant de fixer les traits du caractère national. On peut ici en distinguer trois : une minorité infime de nobles, d'hommes de cour ou de parvenus, qui gouvernent ou aspirent à gouverner, une caste aristocratique d'anciens daïmios et samuraï formant aujourd'hui les *kazoku* et les *shizoku*, enfin le peuple, depuis le riche marchand de soie jusqu'au misérable

traîneur de *djinrikisha*, compris sous le nom de *heimin*. On a vu les hommes d'état à l'œuvre; il est inutile d'y revenir. Les *kazoku* peuvent se grouper autour de deux types principaux, qui sont les hommes de l'ancien et ceux du nouveau régime. Le *kazoku* de l'ancien régime n'a pas quitté les vêtemens de soie; il demeure aux environs de Yeddo dans un *yaski* soigneusement entretenu, entouré de *keraï* qui le servent à genoux; il est à peu près inaccessible aux étrangers, n'apprend pas les langues, se désintéresse de la politique et de la vie nationale, ne sort pas, ne voit personne et passe ses journées dans une sorte de torpeur rêveuse, à soigner ses fleurs, visiter ses collections, écouter les chants de ses femmes, se délasser en un mot dans des plaisirs souvent enfantins, rarement renouvelés, de la fatigue de vivre. D'ailleurs ses fils vont aux écoles européennes, voyagent en Angleterre, en France, en Amérique, et grandissent en général entre les mains de précepteurs qui en font des princes gâtés. Ainsi s'écoule et s'éteint sans bruit l'existence d'une quantité d'hommes qui portent les premiers noms du Japon et y ont exercé nominalement des pouvoirs de souverains.

Le *kazoku* du nouveau régime est converti à ce qu'il croit être le progrès; il se bâtit à Yeddo une maison en briques, revêtue d'une couche de chaux blanche, avec persiennes vertes, bref en style de banlieue; il a, s'il se peut, une voiture, s'habille chez le tailleur européen du port voisin, mange une cuisine européenne qu'il arrose de champagne, reçoit volontiers la visite d'un étranger, porte aux jours de cérémonie un costume analogue à celui de nos anciens sénateurs, n'est jamais plus heureux que quand il peut mêler à sa conservation un mot anglais, dépense enfin en fantaisies d'un goût moderne la pension que lui fait le trésor. Souvent aussi il est spéculateur : il se fait le bailleur de fonds de certaines entreprises commerciales où le plus souvent les bénéfices sont pour ses associés et son intendant et les pertes pour lui. Avec moins de dignité que le précédent, il mène une existence aussi inutile. Quelques individus exceptionnels ont conservé une sorte d'énergie, adressent de temps à autre un mémoire à l'empereur; c'est parmi eux qu'ont été pris quelques sénateurs; on y a aussi rencontré des adversaires.

Parmi les *shizoku*, presque tous les hommes d'une valeur quelconque sont attachés au gouvernement ou occupés à le combattre. Les autres, au nombre de 60,000 environ, mènent une existence désœuvrée et improductive : ils sont un lourd fardeau qui pèse sur le peuple. La somme des connaissances va, il est vrai, se répandant dans cette classe; c'est dans son sein que se recrutent les écoles de toute sorte, et les générations qui se préparent seront plus instruites que leurs aînées.

Quant à la dernière classe, celle des *heimin*, qui comprend la nation tout entière, sauf quelques milliers d'hommes, elle est réduite à une extrême pauvreté, vouée exclusivement au travail, privée d'épargne, insouciante de la forme du gouvernement et résignée, tant qu'on ne lui arrache pas le pain quotidien, à une obéissance passive. L'homme du peuple se sent pour ainsi dire étranger au pays, dont d'autres sont les maîtres, au sol qu'il ne possède qu'à titre précaire; il n'a pas d'aspirations vers un état meilleur, point d'esprit de sacrifice à la chose commune. Il est remarquable que la notion de la patrie manque là où n'existent ni liberté politique, ni propriété fixe. Nos premières milices datent de l'émancipation des communes; ici on a beaucoup de peine à enrôler les jeunes gens de la plèbe; à leurs yeux, c'est affaire aux « hommes à sabre » de défendre le pays qui les nourrit, au peuple de le féconder de ses sueurs. Dès l'origine de leur lutte contre la féodalité, les rois de France trouvèrent dans les magistrats municipaux, dans les héritiers des décurions et des propriétaires d'alleux, une catégorie d'hommes tout prêts à les soutenir, qui devint le tiers-état. Ici cette bourgeoisie énergique, intelligente, hardie, n'est pas encore sortie d'une foule énervée par un long despotisme. Obligé de s'appuyer sur des auxiliaires, le pouvoir cherche autour de lui la nation et n'aperçoit qu'à une distance incommensurable, sous ses pieds, une poussière humaine encore inerte et sans volonté, incapable de le seconder. La division n'est pas moins tranchée entre les territoires qu'entre les classes. L'esprit de séparatisme local travaille le pays tout entier, particulièrement les provinces du sud. C'est la condition inévitable de toute monarchie qui veut se fonder sur les ruines de la féodalité, et le phénomène n'a en lui-même rien d'alarmant.

Il en est un autre qui mérite de retenir plus longtemps l'attention. C'est la direction générale des esprits, la tendance des opinions, qui forment peu à peu l'éducation nationale. Il est extrêmement curieux de consulter à ce sujet les manifestations de la presse indigène. Que l'on ne s'y trompe pas cependant : la presse, qui ailleurs sert à marquer en quelque sorte le degré de température et les variations du sentiment public, s'efforce ici de le créer ou tout au moins de l'éveiller par son initiative. Le journal se préoccupe moins de refléter une image que d'offrir un modèle. Les conceptions individuelles y tiennent une large place; l'écrivain se pique moins de penser avec ses lecteurs que de les faire penser avec lui. Tel qu'il est néanmoins, le journalisme offre un singulier tableau du mouvement qui s'opère dans le pays; l'indépendance de son langage contraste d'une manière frappante avec l'obséquiosité que le pouvoir rencontre partout ailleurs : dans ses colonnes semble s'être réfugiée la franchise bannie du reste de l'empire; on y appelle un

chat un chat, et certains ministres des incapables. Si bien que le gouvernement s'est vu obligé de fouiller dans l'arsenal si bien fourni des lois françaises pour en extraire les armes qui lui manquaient contre cette nouvelle venue tout à fait inattendue, la liberté de la presse.

Le nombre des organes de publicité périodiques qui est passé dans les quatre dernières années de 1 à 15 et surtout leur ton inquiétaient sans doute vivement le cabinet, car il a frappé fort. En vertu du décret du 28 juin 1875, les journaux sont soumis à l'autorisation préalable, à la signature obligatoire et à des restrictions rigoureuses dans le choix de leurs sujets; les infractions exposent leurs auteurs à des peines qui peuvent aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement ou même, en cas d'excitation au crime suivie d'effet, égaler la pénalité infligée à l'auteur principal. On voit que du premier coup l'Extrême-Orient est arrivé aux procès de tendance. Malgré cette rigueur excessive, l'opposition ne capitule pas; les écrivains prennent seulement le soin d'aiguiser leurs traits avec assez de finesse pour qu'ils passent à travers les mailles du décret. Il se forme ainsi parmi eux des habitudes de polémique railleuse et délicate auxquelles se prête à merveille la tournure d'esprit qui prédomine chez les Japonais. L'ironie leur fournit des ressources inépuisables. Voici par exemple un passage du *Choya-Shimbun* dirigé contre la dureté des lois sur la presse :

« La date de l'apparition de nos dieux, descendant du ciel, et celle du Koran des mahométans sont obscures, ce qu'il faut sans doute attribuer à la négligence des historiens. Il y a plus, une certaine obscurité plane toujours sur tout ce qui tombe du ciel, hormis la pluie, la neige et la grêle; mais à notre heureuse confrérie, la presse, le ciel a départi un bienfait sans pareil. Depuis que nous l'avons reçu, nous n'avons pu nous empêcher de faire des offrandes et de nous confiner dans le recueillement et la solitude (allusion aux amendes et à la prison); mais nous admettrons, si l'on veut, que c'est là un acheminement au bonheur. Grâce à ce présent céleste, nos souscripteurs et nos collaborateurs ont augmenté, le style de nos écrivains s'est affermi, nos copistes et nos compositeurs sont dans la joie. Quant à nos propriétaires, inutile de dire que c'est eux qui profitent le plus et sont les plus contens;... mais contrairement à l'apparition des dieux et de Mahomet, notre félicité a une date bien connue : c'est le 28 juin 1875 (date du décret répressif), et nous nous proposons de la consacrer annuellement par des actions de grâces. »

Le trait n'est pas toujours mordant, mais il touche juste. Voici maintenant une appréciation sur la sincérité financière du dernier budget présenté par le ministre du trésor :

« Nous avons entendu dire qu'il existe un certain pays à demi-civilisé, privé d'institutions représentatives, où le ministre des finances publie et notifie des budgets estimatifs; mais on ne peut s'y fier, car, dit-on, le ministre fait plusieurs tableaux à la fois, un pour son usage particulier et un autre pour être montré au souverain et au public. Dans ce pays, le ministre ne présente que le compte des dépenses à venir et jamais celui des dépenses faites, parce qu'il règne dans sa gestion un tel désordre qu'il n'en viendrait jamais à bout. Voilà ce qu'un de nos amis nous a raconté jadis. Le nom du pays nous échappe, mais le fait nous a tellement frappé que nous nous en souvenons à merveille... Si maintenant nous revenons à nos propres affaires, nous trouvons qu'elles ne ressemblent en rien à ce tableau, car le Japon est bien loin d'être un pays demi-civilisé, et notre ministre des finances est un honnête homme qui ne ressemble en rien à celui dont nous parlions plus haut. »

On voit se révéler, dans ces essais de littérature populaire, le vrai génie de la race, à la fois très hardi et très timide, obéissant et gouailleur, satirique et esclave des conventions, plus habile à critiquer les abus qu'à en trouver le remède.

Malgré les entraves mises à la presse, elle rend donc assez nettement compte de la fermentation d'idées qui s'accomplit en ce moment dans les têtes en travail. Certes il ne faut pas s'exagérer l'importance de ce mouvement; il est limité à quelques demi-lettrés mécontens, qui ont puisé dans la lecture des manuels anglais et américains la connaissance superficielle des mœurs politiques de l'Europe; il n'est pas moins singulier de voir s'engager de graves discussions sur les droits du peuple, la nécessité d'une représentation nationale, l'accession des femmes à la vie publique. C'est avec surprise qu'on retrouve le commentaire de la déclaration des droits de l'homme sous la plume de ces disciples de Confucius, devenus soudain des prosélytes de Rousseau. « Un pays, dit un article récent, n'appartient pas à son gouvernement, mais au peuple qui l'habite; au peuple, le ciel a donné des droits et des libertés, le gouvernement n'a d'autre devoir que de lui en assurer la jouissance. Un pouvoir arbitraire fait la paix ou la guerre, cède ou acquiert des territoires, sans consulter la volonté nationale, il impose de lourdes taxes dont il gaspille le produit, fait des emprunts étrangers et, quand on lui présente des remontrances, institue des peines contre ceux qui les font. C'est de la tyrannie... Si le gouvernement n'agit pas conformément aux droits du peuple et pour son bonheur, mieux vaut n'en pas avoir du tout. Il est donc naturel qu'en pareil cas le peuple renverse son gouvernement pour en établir un meil-

leur. » On voit jusqu'où va le désir de regagner le chemin perdu sur les frères aînés du libéralisme européen. Tandis que règne dans la constitution le principe du droit divin, c'est le droit à l'insurrection qu'on professe dans la presse. Toujours préoccupés d'aller vite, plus que d'aller droit, les Japonais sautent sans transition de Louis XI à Robespierre, comme ils passent des sentiers de piétons aux chemins de fer; ils se refusent à toute force le temps de grandir, de parcourir les étapes nécessaires sans lesquelles il n'est pas de progrès véritable. Dans leur croissance hâtive, ils rappellent (car c'est toujours à l'enfance que ramène la comparaison) ces collégiens qui répètent gravement à leurs camarades les bribes d'entretien politique entendues chez leur père.

Ce qui frappe au point de vue psychologique dans ces dissertations quotidiennes, c'est une tendance à l'utopie, à ce qu'un maître en fait de précision d'esprit qualifiait d'idéologie; c'est une propension irrésistible à déplacer les questions pour les grossir, à procéder par axiomes et non par argumens, par principes généraux et théoriques plus que par observations précises; un génie, en un mot, plus spéculatif que pratique. Dans une polémique engagée entre deux hommes d'état, au sujet de l'établissement d'une chambre des communes, on voit citer Stuart Mill, Frédéric II et M. de Bismarck, mais il n'est pas dit un mot de la condition spéciale du Japon et des avantages ou des inconvéniens qu'y offrirait une semblable institution. La dernière chose que les Japonais consentent à étudier, c'est leur pays, ce sont leurs besoins, leurs aptitudes propres; il s'agit, à leur avis, non de se connaître, mais de se transformer; non de ce qu'ils sont, mais de ce qu'ils veulent devenir. Vainement essaie-t-on de leur insinuer que, pour tailler une statue dans un bloc de marbre, il faut au moins s'assurer de sa consistance et de ses dimensions.

Ce n'est pas seulement par ces revendications platoniques que se manifeste l'activité des radicaux frais éclos. Ils abordent avec la même intrépidité des problèmes bien plus pressans, des questions sociales qui pourraient amener de graves discordes. Ils commencent à se demander pourquoi le peuple paie une si large part des produits de son travail au trésor, et, trouvant que c'est pour subvenir à l'entretien d'une aristocratie discréditée, ils discutent les droits de cette caste dispendieuse. Entreprise avec le secours de nos écrivains socialistes, on devine à quelle conclusion mène la discussion : l'opinion publique ou ce qui la remplace se soulève avec véhémence contre ces parasites inutiles. Toute classe privilégiée tombant forcément dans le mépris dès qu'elle cesse de remplir la fonction politique sur laquelle se fondaient ses prérogatives, la

jacquerie révolutionnaire est toujours proche de la décadence féodale.

Comme il arrive toujours au lendemain d'une semblable chute, l'esprit public est plus avide d'égalité que de liberté et plus porté vers le césarisme que vers le *self-government*. Le ministère laisse volontiers attaquer la légitimité des castes, sans trop réfléchir qu'une fiction détruite en entraîne une autre, et qu'après l'origine de la féodalité, c'est celle du trône que l'on discutera un jour. Peut-être eût-il été plus sage de relever, de vivifier cette aristocratie acceptée pendant des siècles, de conserver les liens qui cimentaient l'édifice social. Mais il est trop tard; le souffle du scepticisme a dispersé à jamais les débris de la vieille constitution de *Yéyas*, violemment jetée à terre en 1867; l'aristocratie est morte, la bourgeoisie n'est pas née; il ne reste en présence qu'un fonctionnarisme sans contrôle et sans assises, en face d'une plèbe sans direction et sans instincts politiques. Le pouvoir actuel restera-t-il toujours le maître de modérer et de diriger à son gré l'évolution démocratique qu'il a lui-même suscitée? Aura-t-il le temps de voir sortir des rangs du peuple cette classe moyenne dont il escompte en ce moment l'assistance? Cette éclosion ne sera-t-elle pas arrêtée par les discordes imminentes? Verra-t-on s'accomplir ici une lente métamorphose, comme celle qui se poursuit en Russie, ou une révolution orageuse et désordonnée comme celle dont la France actuelle n'a pas encore liquidé l'héritage? L'avenir le dira. En ce moment, l'édifice japonais ressemble à certain temple majestueux, qu'on voyait, il y a quelques années, s'élever au milieu de Yeddo : la toiture démesurément lourde reposait sur de minces colonnes de bois; le monument avait toutes les apparences de la solidité, mais l'incendie vint un jour à souffler sur ces fragiles appuis, et après s'être maintenu pendant quelque temps l'énorme masse tomba, d'un seul bloc, sur le sol qu'elle joncha de décombres. Puisse le Japon avoir le temps de substituer de fortes colonnes de pierre à ses piliers de bois!

En résumé, le Japon est en face d'une tâche extraordinaire, au cours de laquelle il ne peut plus s'arrêter sous peine de décadence et de perturbation; elle consiste dans le changement radical d'un régime politique, économique et industriel voisin du moyen âge contre les conditions de la vie moderne des peuples européens. Il possédait une civilisation propre, complète et même avancée à la façon orientale; il a porté légèrement la pioche dans ce champ cultivé, comme on fait dans une terre en friche; il doit maintenant achever son œuvre et planter après avoir arraché. Nous avons vu quels embarras et quels obstacles rencontre cette tentative surprenante, qui réclamerait un grand génie servi par des circonstances exceptionnelles.

Cette entreprise est poursuivie par une race fière et énergique à qui la sélection insulaire, fortifiée par un isolement de trois siècles, a donné une originalité propre et assigné une place à part dans la famille humaine. Si l'on essaie de résumer en quelques aperçus synthétiques les qualités de cette race, on constate tout d'abord une certaine vivacité d'intelligence, une grande facilité d'assimilation, beaucoup de mémoire, des aptitudes variées, une certaine recherche de pensée qui se traduit surtout dans les œuvres d'art, un goût délicat pour tout ce qui est net, décent, civil; en un mot, les caractères d'une nation arrivée à la maturité et à l'apogée d'une civilisation *sui generis*, vieillotte et raffinée. Si l'on se demande cependant où se rencontre cette lacune, que l'on sent plutôt qu'on ne la définit dans la conscience japonaise, on s'aperçoit à la longue que, tout élément moral mis de côté, le principal défaut de l'esprit oriental est l'absence de raisonnement méthodique, qu'il est rebelle à cet exercice de l'analyse et de la synthèse qui apprend à voir clair dans un sujet, dans une entreprise, dans une étude quelconque, et donne seul à la pensée la vigueur, la précision et la sûreté. Beaucoup de notions s'entassent dans ces têtes, sans s'y classer, sans s'y grouper autour de certains centres. On dirait d'un musée en désordre, où l'on ne peut trouver à propos la pièce que l'on cherche. De là tant d'efforts épars et sans résultat, parce qu'ils sont sans unité, un travail à bâtons rompus, beaucoup d'agitation et peu de fruits. Ce n'est peut-être point un vice constitutionnel, mais un effet de l'éducation toute scolastique empruntée aux Chinois; la tournure d'esprit peut changer avec le système d'instruction; elle peut en changeant amener les Japonais à des conceptions moins mystiques et moins étroites sur la vie, les devoirs, le but de l'humanité. C'est de cette double condition que dépend leur réussite dans la voie des progrès réels, leur accès au nombre des peuples qu'ils imitent aujourd'hui. L'avenir dira s'ils sont destinés à rester les plus sympathiques de la race jaune ou à prendre place à côté de la race blanche.

En terminant cet aperçu de l'état actuel du Japon, résumé consciencieux des observations d'un séjour de quatre ans, nous ne ferons pas aux Japonais qui pourraient le lire l'injure de leur présenter une excuse pour certaines sévérités d'appréciation auxquelles l'observateur le plus bienveillant doit à regret donner une place. Assez d'autres, sans nous, les comblent des caresses et des flatteries qui siéent aux enfans; nous avons toujours cru leur faire plus d'honneur de les traiter en hommes. Leurs meilleurs et leurs seuls amis, qu'ils le sachent bien, sont ceux qui leur disent et leur apprennent à entendre la vérité.

GEORGE BOUSQUET.

LE

PROCÈS DE GALILÉE

Il Processo originale di Galileo Galilei, pubblicato per la prima volta da Domenico Berti, Roma 1876.

Il est resté bien des points obscurs dans l'histoire du double procès de Galilée, dont jusqu'ici on ne connaissait qu'imparfaitement les détails. L'importante publication de M. Dominique Berti comble ces lacunes en mettant sous nos yeux un ensemble de documens authentiques tirés des archives secrètes du Vatican. Il ne s'agit point ici d'une œuvre de parti, entreprise dans un dessein de controverse religieuse; il s'agit d'une œuvre d'histoire accomplie avec le soin scrupuleux qu'exigent aujourd'hui les recherches historiques. Déjà en France MM. Libri, Biot, Joseph Bertrand (1), Trouessart, Th. Henri Martin, avaient abordé la question, les deux premiers avec des opinions préconçues peu favorables à la découverte de la vérité, les autres avec un remarquable sentiment d'impartialité; mais il leur manquait à tous des élémens essentiels d'information qui, grâce au travail de M. Dominique Berti, ne feront plus défaut désormais aux biographes futurs de Galilée. Si nous nous sommes laissés devancer par un Italien dans la publication des pièces d'un procès si fameux, nous devons nous en prendre à la négligence ou à la prudence du gouvernement français, car nous avons possédé pendant près d'un demi-siècle le précieux manuscrit

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juillet 1841 et du 1er novembre 1864, les études de M. Libri et de M. Bertrand.

dont M. Dominique Berti publie en ce moment le texte complet. Enlevé sous le premier empire aux archives du Vatican et transporté à Paris, ce recueil original y fut vu par l'historien Denina, qui le jugea sans importance. Napoléon Ier ordonna néanmoins qu'on le publiât en plaçant la traduction en regard du texte; mais la publication, une fois commencée, ne fut pas continuée; on n'en connut alors que le début, dont l'astronome Delambre donna communication à l'Italien Venturi. Au mois de décembre 1814, d'après le témoignage du duc de Blacas, la bibliothèque particulière du roi Louis XVIII avait reçu le dépôt du manuscrit tout entier, tel que le gouvernement impérial l'avait trouvé en Italie et fait apporter en France. Pendant les premières années de la restauration, d'actives négociations furent engagées par la cour de Rome auprès du gouvernement français pour obtenir la remise d'un ensemble de documens si importans. Sans refuser positivement ce qu'on lui demandait, la restauration gagna du temps et attendit. Ce ne fut qu'en 1846, après trente-deux ans de pourparlers, que le manuscrit reprit la route de Rome, grâce sans doute aux instances de Rossi, qui le présenta lui-même à Pie IX de la part du roi Louis-Philippe. Des mains du souverain pontife, il rentra, au mois de novembre 1848, dans les archives secrètes du Vatican, où il se trouve encore aujourd'hui.

Ce qu'on en connaissait avant le travail de M. Dominique Berti se borne à un choix de documens publiés à Rome en 1850 avec beaucoup de précautions par Mgr Marino Marini, jadis préfet des archives secrètes du saint-siége, et à une publication plus étendue, mais sur certains points inexacte, sur d'autres incomplète, qui fut faite à Paris en 1867 par M. Henri de l'Épinois. Ces deux écrivains se placent à un point de vue spécial; ils paraissent plus occupés de justifier les juges qui ont condamné Galilée que d'exposer la vérité tout entière avec la liberté d'esprit de l'historien. On comprend alors pour quels motifs, ayant entre les mains le manuscrit tout entier, ils n'en ont publié qu'une partie. La cour de Rome crut-elle réellement que ces deux publications contenaient tous les documens relatifs au double procès de Galilée, ou pensa-t-elle que le moment était venu de ne plus rien cacher au public? Toujours est-il que M. Dominique Berti, au mois de février 1870, obtint communication du manuscrit original et put le consulter, le copier même à loisir dans la chambre du père Theiner, officiellement autorisé à le lui communiquer. La publication actuelle ne se fait donc point par surprise; si le saint-siége avait quelques motifs de la regretter, il ne pourrait du moins ni en contester l'authenticité ni se plaindre qu'on ait agi sans son aveu.

I.

La piquante histoire des pérégrinations et de la destinée finale du manuscrit du Vatican n'est que la préface d'une histoire beaucoup plus importante, dont nous allons essayer de retracer les incidens, sans parti-pris, en ne nous attachant qu'à découvrir et à faire ressortir la vérité. Galilée, célèbre dès sa jeunesse par la beauté de ses découvertes et par l'éclat de son enseignement à l'université de Padoue, comblé d'honneurs à Venise et à Florence, admiré dans toute l'Italie, poursuivait le cours de ses grands travaux avec la hardiesse d'un homme assuré de sa force et de sa gloire, lorsque de légers symptômes l'avertirent sans doute qu'il ne lui serait pas inutile, pour la sécurité de ses recherches, de se concilier les bonnes grâces du sacré-collége. Il partit donc en 1611 pour la ville éternelle, sans inquiétudes avouées, mais avec l'ambition et l'espérance d'intéresser à ses découvertes les personnages les plus influens de la cour de Rome. Il arrivait au moment décisif de sa carrière, il n'avait pas encore été inquiété par les objections des théologiens; mais en approfondissant ses études sur la constitution de l'univers il touchait à des questions délicates qu'il ne pouvait se flatter de traiter librement s'il n'obtenait d'avance la sympathie ou tout au moins la neutralité de l'église. La cour de Rome exerçait alors une telle autorité morale en Italie et particulièrement à Florence, où vivait Galilée, qu'on attendait en quelque sorte qu'elle se fût prononcée avant d'accepter les conclusions astronomiques les mieux établies. Le grand-duc de Toscane n'avait pu que s'applaudir de la découverte des satellites de Jupiter, annoncée dans le *Sidereus nuncius;* il la croyait d'autant plus authentique, que les astres nouveaux venaient de recevoir le nom de sa famille, et cependant son propre secrétaire était obligé de convenir qu'elle ne serait acceptée par le consentement unanime du monde savant qu'après avoir été vérifiée et approuvée à Rome. Là siégeait, sous le nom de *Collége romain*, un véritable tribunal, à la fois scientifique et théologique, dont les arrêts faisaient loi dans les pays catholiques.

Galilée, qui avait infiniment d'esprit et un grand usage du monde, s'était ménagé d'avance à Rome les meilleures et les plus puissantes relations. Il y allait d'ailleurs en quelque sorte avec un caractère officiel, aux frais du grand-duc, et il y recevait l'hospitalité chez l'ambassadeur de Toscane. Les prélats, les cardinaux, les princes romains se disputèrent l'honneur d'offrir des fêtes et des banquets au plus glorieux représentant de la science italienne. Chez

le cardinal Bandini, dans les beaux jardins du Quirinal, dans la villa du marquis Cesi, au sommet du Janicule, Galilée charmait une société d'élite en lui faisant contempler, par les pures soirées d'avril, la voûte céleste à travers la lunette qu'il venait d'inventer et qui porte son nom. Il excita un véritable enthousiasme le jour où, à la fin d'un repas, il braqua son télescope sur Saint-Jean de Latran, à trois milles de distance, et fit lire aux convives l'inscription gravée sur la façade de l'édifice.

Tous ceux qui assistaient aux observations astronomiques de Galilée, aux explications qu'il donnait sur le mouvement des quatre satellites de Jupiter, sur les inégalités de surface de la lune, sur les phases de Vénus et de Saturne, et aux discussions qu'il soutenait contre ses contradicteurs, n'étaient pas également convaincus par ses argumens. Sa doctrine impliquait la confirmation du système de Copernic et la démonstration du mouvement de la terre, non plus réservée aux mathématiciens seuls, mais mise à la portée de tous par une série d'expériences. Il y avait là une nouveauté de nature à inquiéter les théologiens. Un système qu'on avait pu considérer comme inoffensif tant qu'il restait à l'état d'hypothèse mathématique, utile aux savans pour leurs calculs, changeait de caractère dès qu'il se transformait en vérité physique, accessible aux sens et grosse de conséquences sur la pluralité des mondes et sur la fin de la création : aussi le triomphe apparent de Galilée cachait-il des périls dont son pénétrant esprit ne soupçonna point d'abord l'étendue. Pendant qu'il s'abandonnait peut-être avec trop de confiance à la joie du succès, et qu'il cédait trop facilement à la tentation habituelle chez lui de répondre aux objections par le sarcasme, l'autorité ecclésiastique commençait sans bruit une enquête sur l'orthodoxie de ses opinions. Sans le nommer, le cardinal Bellarmin, probablement au nom de ses collègues de l'inquisition, demandait aux membres du collége romain ce qu'il fallait penser des observations célestes que venait de faire un mathématicien distingué.

C'est là le premier symptôme que l'on ait pu découvrir de l'intervention de la théologie dans l'examen des opinions scientifiques de Galilée. La réponse du collége romain fut favorable à celui-ci; mais à partir de ce moment l'éveil était donné, et l'inquisition ne le perdit plus de vue. Quoique le souverain pontife, auquel il fut présenté par l'ambassadeur de Toscane, l'eût accueilli avec beaucoup de courtoisie et ne lui eût pas permis de prononcer une seule parole à genoux, avant même qu'il eût quitté Rome, le tribunal du saint-office demandait au tribunal de Padoue si, dans le procès qu'on venait d'intenter à César Cremonini pour certaines hardiesses philosophiques, il ne se trouvait rien qui eût rapport à Galilée.

Une attaque directe et personnelle, inspirée par un excès de zèle, suivit de près ces premiers soupçons. De retour à Florence, Galilée avait repris ses travaux dans l'aimable solitude de Beauregard, que lui ménageait la généreuse hospitalité du grand-duc; il y recevait des amis et des disciples qui, au sortir de leurs entretiens, propageaient ses doctrines. Un dominicain, Thomas Caccini, en prit ombrage, et, prêchant à Sainte-Marie-Nouvelle sur le miracle de Josué, s'écria tout à coup au milieu de son sermon : *Viri Galilæi, quid statis aspicientes in cœlum?* Ce moine avait sans doute entendu parler d'une conversation tenue à la cour, en présence de la grande-duchesse mère, Christine de Lorraine, et de l'archiduchesse Madeleine d'Autriche, où le père Castelli, élève de Galilée, avait essayé de montrer, à la grande satisfaction de ses auditeurs, qu'on pouvait croire au mouvement de la terre sans révoquer en doute l'authenticité du miracle de Josué. Sur ce sujet, Galilée écrivit à son disciple une lettre fameuse où il revendiquait nettement les droits de la science, en réservant tous ceux de la religion. C'étaient, suivant lui, deux domaines séparés qu'il ne fallait pas confondre indiscrètement.

« L'Écriture sainte, disait-il, ne peut ni mentir ni errer, mais elle a besoin d'interprétation, car si l'on s'en tenait au sens littéral des mots, on y trouverait non-seulement des contradictions, mais des hérésies et des blasphèmes, puisqu'il serait nécessaire de donner à Dieu des pieds, des mains, des oreilles, de le supposer sujet aux mêmes passions que les hommes, à la colère, au repentir, à la haine, et, à d'autres momens, d'admettre en lui l'oubli du passé et l'ignorance de l'avenir... Puisque l'Écriture a constamment besoin d'interprétation pour expliquer que le vrai sens des mots est très différent de leur signification apparente, il me semble que dans les discussions scientifiques elle ne devrait être invoquée qu'en dernier lieu. En effet, l'Écriture sainte et la nature procèdent également du verbe divin, l'une étant la dictée de l'esprit saint, et l'autre l'exécutrice des ordres de Dieu; mais il convenait que dans les Écritures le langage s'accommodât à l'entendement du peuple, en beaucoup de choses où l'apparence est fort différente de la réalité. La nature au contraire est inexorable et immuable; elle ne s'inquiète nullement que les raisons et les voies cachées par lesquelles elle opère soient mises ou non à la portée de l'intelligence des hommes, parce qu'elle ne franchit jamais la limite des lois qui lui sont imposées. Il semble donc que, quand il s'agit des effets naturels qu'une expérience sensible nous met devant les yeux, ou que nous concluons de démonstrations nécessaires, on ne peut en aucun sens les révoquer en doute par des passages de l'Écriture qui sont susceptibles

de mille interprétations diverses, attendu que chaque parole de l'Écriture n'est pas astreinte à des obligations aussi sévères que chaque effet de la nature... Je crois donc qu'on ferait prudemment de ne permettre à personne d'employer les textes de l'Écriture sainte et de les obliger, en quelque sorte, à soutenir pour vraies certaines propositions de science naturelle dont le contraire, un jour venant, peut nous être démontré par les sens ou par quelques raisonnemens mathématiques. »

Cette noble lettre dont les théologiens d'aujourd'hui ne méconnaîtraient point la modération, mais d'où s'exhalait alors un dangereux parfum de nouveauté, passa sans doute de mains en mains, fut lue par des personnes mal disposées, entretint peut-être l'agitation qu'avait causée la sortie véhémente de Thomas Caccini, et fournit à un autre dominicain, Nicolas Lorini, l'occasion de dénoncer Galilée devant la congrégation du saint-office. Il y avait là, disait le dénonciateur, des propositions qui paraissaient suspectes et téméraires, des opinions contraires au texte des saintes Écritures. D'ailleurs, ajoutait-il, Galilée et ses disciples parlaient peu favorablement des Pères de l'église, de saint Thomas d'Aquin, d'Aristote, dont la philosophie avait rendu tant de services à la théologie scolastique. L'inquisition, malgré ses recherches, ne put se procurer l'original de la lettre, que Castelli avait rendue à son maître, et dont celui-ci, par prudence, ne voulut plus se dessaisir. On se contenta d'examiner la copie envoyée par Lorini; on y trouva quelques phrases mal sonnantes, mais rien en somme qui fût décidément contraire au langage de l'église. On continuait néanmoins à surveiller les paroles de Galilée, on interrogeait deux ecclésiastiques toscans sur les discours qu'il avait pu tenir devant eux, on soumettait à l'examen les lettres qu'il avait publiées sur l'observation des taches du soleil.

Galilée, quoiqu'il ne se doutât point de la surveillance rigoureuse dont il était l'objet de la part de l'inquisition, soupçonnait vaguement l'approche d'un péril. Pour le conjurer, il prit le parti de retourner à Rome en 1615 et de plaider lui-même sa cause là où il lui importait le plus de la gagner. On a quelquefois prétendu qu'il avait été mandé à la barre du saint-office; ceux qui soutiennent cette opinion se trompent de date, ce ne fut que beaucoup plus tard, au commencement de son second procès, qu'on lui intima l'ordre de se rendre à Rome. Cette fois il s'y rendait volontairement, non plus avec la confiance intrépide du premier voyage, mais avec l'espoir très vif encore de désarmer ses adversaires par la netteté de ses explications. Peut-être comptait-il autant pour les convaincre sur la grâce piquante de son esprit et sur la séduction personnelle

qu'il exerçait partout autour de lui, que sur la force de ses argumens.

Il avait d'ailleurs préparé le terrain avec plus de précautions encore qu'en 1611, réchauffé par des lettres pressantes le zèle de ses amis, et obtenu pour la seconde fois toutes les marques extérieures de la protection officielle du grand-duc de Toscane. Comme il l'avait déjà fait, il descendit au palais de l'ambassadeur, à la villa de la Trinité-des-Monts, où se trouve aujourd'hui l'Académie de France, et le lendemain de son arrivée il se mit en campagne. Explications détaillées devant de nombreux auditeurs, argumentations vives et fortes par lesquelles il faisait toucher du doigt l'impuissance de ses contradicteurs, visites multipliées chez les plus grands personnages, petits écrits où il démontrait la vérité du système de Copernic, il n'épargna rien pour déterminer en sa faveur un de ces grands courans d'opinion auxquels les juges eux-mêmes ne peuvent résister.

Malheureusement pour Galilée le tribunal de l'inquisition ne subissait guère les influences extérieures; il imposait des lois à l'opinion et n'en recevait point de conseils. Sans s'émouvoir des démarches de l'illustre astronome et de l'ardeur avec laquelle une partie de la société romaine épousait ses idées, les membres du saint-office poursuivaient silencieusement leur œuvre. En examinant les lettres sur les taches du soleil, ils y avaient découvert deux propositions condamnables; le 24 février 1616, ils déclaraient à l'unanimité qu'on ne pouvait prétendre sans absurdité et sans hérésie que le soleil est immobile et que la terre tourne. Aussitôt le souverain pontife ordonna au cardinal Bellarmin de faire venir Galilée et de l'engager à ne plus soutenir une opinion condamnée par l'église. « S'il refuse d'obéir, disait la lettre pontificale, le père commissaire, en présence d'un notaire et de témoins, devra lui enjoindre de s'abstenir absolument d'enseigner cette doctrine et cette opinion, de la défendre ou même d'en parler; s'il ne se soumet pas, il sera mis en prison. » En effet, le 26 février 1616, le cardinal Bellarmin, en présence du commissaire-général du saint-office et de deux témoins, invita Galilée à renoncer aux deux propositions condamnées. Après Bellarmin, le commissaire-général lui intima de nouveau, au nom du pape et de toute la congrégation du saint-office, l'ordre formel de ne plus soutenir, enseigner et défendre cette opinion, soit par écrit, soit de vive voix, ou de quelque manière que ce fût; s'il y manquait, il serait poursuivi par le saint-office. Galilée promit d'obéir (1). Le 5 mars suivant, la congrégation de l'Index condamnait jusqu'à correction l'ouvrage de Copernic.

(1) Dans un ouvrage intitulé *Galileo-Galilei und die römische Curie* (Stuttgart 1876), M. de Gebler a contesté l'authenticité du document qui rapporte ces faits. M. Dominique Berti lui répond victorieusement.

Il résulte de ces faits authentiques qu'un certain nombre d'historiens modernes s'abusent ou nous abusent lorsqu'ils insinuent que le saint-office a entendu condamner, non le système de Copernic, mais les interprétations théologiques qu'en donnait Galilée. Il ne s'agit ici, en aucune façon, d'interprétations théologiques. Ni le livre de Copernic, ni les lettres sur les taches du soleil ne contiennent une phrase où les saintes Écritures soient interprétées. Si Galilée a quelquefois essayé dans sa correspondance, et par respect pour la religion, de concilier les données de la science et le texte de la Bible, il n'a jamais publié ces explications : ce n'était pas sur ces documens privés et manuscrits qu'on le jugeait; la seule pièce à sa charge était un ouvrage imprimé, d'un caractère purement scientifique, absolument étranger à la théologie. On n'éludera par aucun argument la nécessité de reconnaître qu'un tribunal de théologiens s'est fait juge d'une question scientifique et l'a résolue par voie d'autorité. Le saint-office n'interdisait pas non plus d'accepter et d'enseigner la doctrine de Copernic parce que cette doctrine n'était pas encore démontrée, comme voudraient le faire croire quelques apologistes du saint-siége : il ne permettait pas qu'on la démontrât; d'avance il la déclarait « absurde, hérétique, contraire au texte de l'Écriture. » Telle est la vérité tout entière sur le premier procès de Galilée; M. Dominique Berti l'expose avec une grande vigueur de dialectique. Il faut dire, à l'honneur de la critique française, qu'une grande partie de ces argumens avait déjà été développée dans un consciencieux travail de M. Trouessart, dont M. Berti ne paraît point avoir eu connaissance (1).

II.

Une fois Galilée réduit au silence par l'acte de soumission auquel il venait de se résigner, le but de l'inquisition était atteint. Aucune rigueur inutile ne suivit la première procédure. Pourvu que le condamné ne parlât plus du mouvement de la terre, la cour de Rome ne demandait pas mieux que de ménager un grand esprit un instant fourvoyé, mais dont le génie et la gloire scientifique demeuraient intacts. A la suite du procès, Galilée resta à Rome trois mois encore et fut reçu avec bienveillance par le souverain pontife. Le bruit s'étant même répandu qu'il avait été puni par le saint-office, obligé de se rétracter et de faire pénitence, il obtint du cardinal

(1) *Galilée, sa mission scientifique, sa vie et son procès*, Poitiers 1865. — Voyez aussi le *Galilée* de M. Th. Henri Martin (Paris 1868), œuvre solide et impartiale que M. Dominique Berti connaît, mais dont il ne paraît pas tenir assez de compte.

Bellarmin l'attestation du contraire. On s'est borné, disait le cardinal, à lui interdire de défendre et de soutenir le système de Copernic. A quoi eût-il servi de faire déchoir Galilée du rang élevé qu'il occupait dans l'opinion du monde? Il suffisait aux projets de ses juges de lui fermer la bouche.

On crut y avoir réussi, mais on avait compté sans le besoin impérieux de propager la vérité, qui est l'essence même du génie scientifique. Galilée ne pouvait ni arracher de son esprit une croyance appuyée sur la démonstration, ni renoncer à s'en servir pour s'élever à de nouvelles découvertes, ni s'abstenir d'en parler devant ceux qui le consultaient sur leurs travaux astronomiques ou qui s'intéressaient aux siens. Dans sa retraite de Beauregard, où il s'était plus que jamais renfermé depuis son retour de Rome, il recevait, comme autrefois, de nombreuses visites inspirées presque toutes par l'amour de la science. Il demeurait le chef reconnu, admiré, du mouvement scientifique en Italie. Comment ne se serait-il pas entretenu de la proposition capitale du mouvement de la terre avec les jeunes savans qui allaient lui demander des conseils et des leçons? Un Italien distingué nous raconte qu'ayant passé quelques jours auprès de lui, après la conclusion de son premier procès, il entendit de sa bouche l'exposition du système de Copernic, fut converti à ses idées et y convertit lui-même Campanella, alors retenu dans les prisons de Naples.

La soumission de Galilée n'était donc qu'apparente; on put lui reprocher plus tard avec raison de n'avoir pas tenu la promesse qu'il avait faite. Il évitait néanmoins de se compromettre publiquement, et dans son premier ouvrage, le *Saggiatore*, modèle de savante et spirituelle ironie, il ne hasarda presque rien qui fût relatif au système de Copernic. Bientôt du reste l'élection d'un nouveau pape lui fit concevoir l'espérance que la cour de Rome pourrait se relâcher de sa rigueur. Urbain VIII, de la maison Barberini, était Florentin, ami des lettres, favorable à l'académie des *Lincei* et disposé à une bienveillance particulière pour Galilée, à qui, étant cardinal, il avait adressé une pièce de vers pleine d'éloges. Galilée alla le voir à Rome, obtint de lui six longues audiences, un tableau, des médailles, des *Agnus Dei*, une pension pour son fils, et l'entretint sans doute du grand sujet qui occupait sa pensée. On ne peut faire que des conjectures sur ce que se dirent les deux amis; les uns prétendent qu'Urbain VIII inclinait alors vers le système de Copernic, les autres qu'il démontra au contraire à Galilée l'impossibilité de soutenir la théorie du mouvement de la terre. La vérité est qu'on n'en sait rien. Ni le pape ni le savant ne s'expliquèrent sur la nature de leurs entretiens. Peut-être même, comme nous le

verrons tout à l'heure, crurent-ils se mettre d'accord en restant profondément divisés.

Il semble en tout cas qu'à partir de l'avénement d'Urbain VIII au trône pontifical, Galilée se soit senti plus à l'aise pour aborder de nouveau, sous une forme détournée, le sujet défendu. Était-ce le résultat d'une confiance exagérée dans l'amitié du souverain pontife, d'une interprétation trop favorable de quelques paroles bienveillantes, ou de l'impossibilité de se taire lorsque Képler parlait hardiment hors d'Italie, lorsque sur la terre italienne on était constamment harcelé par des adversaires ignorans, et que, la main pleine de vérités, on ne pouvait l'ouvrir pour les confondre? Les *Dialogues sur les deux grands systèmes du monde*, qui allaient devenir pour Galilée une si grande source de chagrins, indiquent qu'il était partagé, en les composant, entre le désir ardent de parler et la crainte de se compromettre. Il insinue ses idées avec une finesse toute italienne plutôt qu'il ne les affirme avec décision. Il ne défend pas le système de Copernic, il l'expose; il prend même la précaution d'annoncer dans une préface dont le canevas lui avait été envoyé de Rome, que le véritable but de son livre est de montrer qu'en Italie on ne condamne pas les idées sans les connaître, qu'en aucun pays du monde on n'en sait plus que les Italiens sur cette délicate matière. Il évite d'ailleurs soigneusement de conclure; le personnage qu'il a chargé de représenter la doctrine de Ptolémée et de défendre la croyance à l'immobilité de la terre, quoique enveloppé dans les mailles de la dialectique la plus serrée, quoique poussé dans ses derniers retranchemens par la fine raillerie et par la logique abondante de ses interlocuteurs, leur répond sans être ébranlé : « Vos raisonnemens sont les plus ingénieux du monde, mais je ne les crois ni vrais ni concluans. » Le père Riccardi, maître du sacré-palais, chargé d'examiner le manuscrit de Galilée, se laissa prendre à demi à ces apparences innocentes et en permit l'impression, non sans résistance. Il protesta depuis qu'il avait été trompé par l'auteur, et qu'une partie des conditions auxquelles il avait subordonné l'*Imprimatur* n'était pas remplie. Il avait été convenu d'abord que les *Dialogues* seraient imprimés à Rome; mais à force d'instances Galilée obtint de les imprimer à Florence, où l'impression devait lui coûter moins d'embarras et moins d'argent, où surtout il échappait plus facilement à la surveillance du sacré-palais. Il déploya, dans cette négociation, une fécondité de ressources et une énergie de volonté qui nous donnent la mesure de l'importance qu'il attachait à la publication de son œuvre. Son habileté consista surtout à éviter une seconde révision du texte, qui se serait faite à Rome si l'impression y avait eu lieu. Il aimait mieux avoir affaire

à l'inquisiteur de Florence, auquel le père Riccardi délégua ses pouvoirs, mais qui, sollicité sans doute par le grand-duc de Toscane, les exerça avec moins de sévérité qu'on ne l'aurait fait au sacré-palais. On comprend la colère que témoigna la cour de Rome; au fond, malgré toute sa finesse, elle avait été jouée par un Italien plus fin qu'elle, par un compatriote de Machiavel.

Galilée aurait-il poursuivi la publication de son œuvre avec la même insistance, s'il avait su à quels dangers il s'exposait en la publiant? A peine le souverain pontife eut-il reçu l'ouvrage au commencement d'août 1632, qu'il en témoigna tout de suite le plus vif déplaisir, qu'il reprocha à Galilée d'avoir répondu à des égards bienveillans par un mauvais procédé, et qu'il eût déféré sur-le-champ l'auteur et le livre au tribunal du saint-office, s'il n'avait été retenu par les supplications de l'ambassadeur Niccolini, et par la crainte de mécontenter le grand-duc de Toscane. Galilée n'a pas agi à la légère, disait Urbain VIII, il n'a pas péché par ignorance; il savait à merveille quelles étaient les difficultés du sujet, je les lui avais moi-même fait toucher du doigt. Cette expression du mécontentement du souverain pontife fait supposer que, dans ces entretiens de Rome dont nous avons parlé, les deux amis avaient abordé la question délicate du mouvement de la terre, et que, par une illusion commune en pareille circonstance, ils avaient cru se convaincre mutuellement. Le pape en voulait à Galilée, comme s'il se fût longtemps abusé sur son compte et qu'il éprouvât à son égard l'amertume d'une déception; ce sentiment, qui avait brisé tous les liens de l'ancienne amitié, explique l'âpreté avec laquelle Urbain VIII poursuivit l'ami de sa jeunesse. De son côté, Galilée ne s'était pas moins trompé sur les dispositions du souverain pontife; il se flattait de trouver en lui un juge indulgent de ses théories astronomiques, au moment où il le blessait dans ses convictions les plus intimes. S'il l'avait su si opposé au système de Copernic, il n'aurait sans doute point bravé une colère toute-puissante, affronté un tribunal sans appel.

Dès que le pape avait reçu les *Dialogues*, il avait chargé une commission de les examiner et de lui en rendre compte; aussitôt qu'il eut entre les mains le rapport qu'il avait demandé, il prescrivit à l'inquisiteur de Florence d'intimer à Galilée l'ordre formel de comparaître, au mois d'octobre, devant le commissaire-général du saint-office à Rome. Galilée, qui avait alors soixante-dix ans et qui souffrait d'une hernie, demanda qu'on eût pitié de son âge, de sa maladie, et qu'on le dispensât du voyage. Le grand-duc de Toscane intercéda en sa faveur. Urbain VIII ne voulut rien entendre; craignant d'être trompé, comme il croyait l'avoir été déjà,

il n'accorda aucun délai. Il ne s'en rapporta même pas au témoignage de trois médecins qui attestaient la réalité de la maladie de Galilée; il envoya chez lui l'inquisiteur en personne, en ordonnant de l'arrêter et de le conduire enchaîné à Rome, si on le trouvait en état de supporter le voyage. Le pauvre Galilée s'était mis au lit, et, comme le disait un de ses amis, « il courait bien plus de risques d'aller dans l'autre monde que d'aller à Rome. » On ne put le transporter qu'au mois de janvier 1633. Les bons offices du grand-duc de Toscane le suivirent jusqu'auprès de ses juges, et l'amitié de Niccolini l'y attendait: faibles secours contre de si puissans adversaires! On lui donna d'abord pour prison le palais de l'ambassadeur, d'où on lui enjoignit de ne pas s'éloigner; il n'en sortait que pour aller subir les interrogatoires auxquels le soumit le saint-office.

C'est le 12 avril qu'il fut interrogé pour la première fois. On lui demanda, pour commencer, s'il se souvenait de ce qui s'était passé en 1616, lorsqu'il avait eu à comparaître devant le cardinal Bellarmin et le commissaire-général du saint-office. Galilée convint qu'il avait entendu déclarer, ce jour-là, que le système de Copernic ne pouvait se soutenir ni se défendre, comme étant contraire aux saintes Écritures. Il peut se faire, ajoutait-il, qu'on m'ait en même temps prescrit à moi-même de ne soutenir ni ne défendre cette opinion, mais je ne m'en souviens pas, c'est déjà si ancien... Quelque intérêt qu'inspire aujourd'hui une cause qui se confond avec celle de la liberté de l'esprit humain, il est difficile de croire, comme le fait M. Dominique Berti, que Galilée ait répondu à ce premier interrogatoire avec une entière bonne foi. Quand une défense a été faite dans des termes aussi formels que ceux que nous avons rapportés, sur un point aussi déterminé, on n'en oublie ni la forme ni le fond. Aucune équivoque n'était possible après l'avertissement du cardinal Bellarmin, encore moins après l'injonction solennelle du commissaire-général. M. Dominique Berti se méprend sur les conditions psychologiques du souvenir lorsqu'il croit que Galilée a dû se rappeler plus facilement les paroles conciliantes du cardinal Bellarmin que les ordres menaçans du commissaire-général. Ce qui frappe le plus au contraire dans de pareilles circonstances, ce qui se grave le plus profondément dans le souvenir, c'est la menace. Comment oublier des paroles si simples, si nettes, d'un caractère si comminatoire : « Il vous est défendu de soutenir cette opinion, de l'enseigner et de la défendre, soit par écrit, soit de vive voix ou de quelque manière que ce soit. Autrement, le saint-office informera contre vous. » Ces derniers mots surtout durent s'enfoncer comme une flèche dans la mémoire de Galilée pour n'en plus sortir.

Il savait trop ce qu'il avait à craindre de l'inquisition pour oublier à quelles conditions elle consentait à ne plus s'occuper de lui. Le silence qu'il avait gardé en public pendant seize ans sur le sujet défendu, les précautions mêmes qu'il prenait dans les *Dialogues* pour donner à sa pensée un tour inoffensif, témoignaient au besoin de la fidélité de ses souvenirs.

En réalité, s'il avait repris la plume pour traiter une question interdite, ce n'est pas qu'il eût pu oublier la défense formelle qui lui en avait été faite. Il aurait pu répondre avec plus de franchise qu'on l'avait condamné autrefois à se taire, mais qu'on ne l'avait pas convaincu, et qu'après tant d'années de silence le besoin de proclamer la vérité avait été plus fort chez lui que la crainte de désobéir; mais il ne convenait pas à un esprit aussi subtil, à un caractère aussi prudent que celui de Galilée, de s'engager ainsi par une déclaration catégorique et de se fermer toute porte de sortie. Il aimait mieux biaiser avec ses juges, plaider les circonstances atténuantes, laisser croire qu'il avait pu se tromper, mais non agir avec mauvaise intention en connaissance de cause. Au moment même où il subissait son premier interrogatoire, il espérait encore retrouver chez le souverain pontife quelques restes d'amitié ou tout au moins de bienveillance; raison de plus pour qu'il répondît d'une manière évasive et ne se compromît point par un aveu explicite de ses torts. Il semble avoir cru, dans cette première séance, qu'il lui serait possible d'obtenir un entretien secret du saint-père; interrogé sur ce que lui avait dit le cardinal Bellarmin en 1616, il répondait qu'il y avait des détails de leur conversation qu'il ne pouvait confier qu'aux oreilles du souverain pontife. C'était demander clairement une entrevue avec Urbain VIII; ses juges parurent ne pas le comprendre ou, s'ils reportèrent l'expression de son désir aux pieds du saint-père, ils n'obtinrent de celui-ci aucune réponse favorable. La suite du procès devait prouver du reste que Galilée n'avait à attendre de son ancien ami ni indulgence ni pitié.

Toutes les réponses de Galilée à son premier interrogatoire offrent le même caractère d'ambiguïté. On lui demande si, avant de solliciter du père Riccardi l'autorisation d'imprimer ses *Dialogues*, il a prévenu le maître du sacré-palais de la défense qui lui avait été faite autrefois de traiter certains sujets. Il répond qu'il n'en a point parlé au père Riccardi, « parce qu'il ne croyait pas nécessaire de le lui dire, n'ayant aucun scrupule, n'ayant dans son livre ni soutenu, ni défendu l'opinion de la mobilité de la terre et de la stabilité du soleil. » Il n'est pas bien sûr qu'en altérant ainsi la vérité Galilée ait choisi le meilleur moyen de défense; un peu plus de franchise l'eût peut-être mieux servi. C'était se moquer de ses juges et les

supposer trop naïfs que d'essayer de leur faire croire que dans ses *Dialogues sur les deux grands systèmes du monde* il avait voulu montrer « la faiblesse et l'insuffisance » des raisonnemens de Copernic. Les déguisemens dont l'auteur enveloppe sa pensée ne peuvent tromper un lecteur sérieux. Dans tout le cours de l'ouvrage, le défenseur de la théorie de Ptolémée, Simplicio, chez lequel on a cru reconnaître à tort quelques traits d'Urbain VIII, est accablé par les argumens de ses adversaires et ridiculisé par leur ironie. N'était-il pas bien imprudent de la part de Galilée de nier l'évidence et de se donner ainsi tout de suite l'apparence de la duplicité?

Personne du reste ne fut dupe de ce système de défense. Les trois juges qui l'avaient interrogé déclarèrent à l'unanimité que par son livre il avait contrevenu aux injonctions du cardinal Bellarmin et au décret de la congrégation de l'Index. Deux d'entre eux ajoutaient qu'il était véhémentement soupçonné d'adhérer à la doctrine de Copernic. A la suite de son premier interrogatoire, il avait été transféré dans le palais même du saint-office, où il occupait une chambre du dortoir des gardiens avec défense expresse d'en sortir sans autorisation. Là il eut de longs et fréquens entretiens avec le père Vincent Macolano, commissaire du saint-office, homme instruit, d'un caractère humain, lié d'ailleurs avec le grand-duc et l'ambassadeur de Toscane, qui prit sur lui d'avertir Galilée du danger de la situation et de l'aider de ses conseils. Il l'engagea avant tout à une soumission absolue, à l'aveu de ses torts et au repentir. « Je lui ai fait toucher du doigt son erreur, écrivait le père-commissaire à la suite d'un de leurs entretiens; il a reconnu clairement qu'il s'était trompé, que dans son livre il avait été trop loin, et il m'a exprimé son regret avec des paroles pleines de sentiment, comme s'il se trouvait tout à fait consolé par la connaissance de son erreur et se disposait à la confesser judiciairement; il m'a seulement demandé un peu de temps pour réfléchir aux moyens de donner à sa confession un tour honnête. » Le père Vincent Macolano espérait alors un dénoûment prochain et un jugement peu rigoureux. Une fois que nous aurons la confession de Galilée, disait-il, la réputation du tribunal sera sauvée; on pourra user d'indulgence envers l'accusé. Il s'attendait évidemment à ne pas dépasser la première partie de la procédure de l'inquisition et à clore le procès par une forme particulière d'interrogatoire qu'on appelait l'interrogatoire sur l'intention.

Si les choses furent poussées plus loin que ne le souhaitait et ne le pensait le commissaire du saint-office, la faute n'en est point à l'accusé, qui, une fois averti, adopta tout de suite le parti de la soumission. Interrogé de nouveau le 30 avril, Galilée confessa que,

sans le vouloir, il avait présenté avec trop de force les argumens favorables au système de Copernic, tout en ayant l'intention de le réfuter, et qu'il avait pu induire ainsi le public en erreur. Il se déclarait « prêt à réfuter l'opinion de Copernic par tous les moyens les plus efficaces que Dieu mettrait en son pouvoir. » Ces paroles, que lui avait sans doute dictées l'humanité du père-commissaire, eurent pour résultat de lui faire obtenir un commencement de liberté. Le soir même, on le renvoyait au palais de l'ambassadeur de Toscane, afin qu'il pût y recevoir les soins que réclamait sa santé.

N'oublions pas, en effet, qu'à l'humiliation de répudier ses opinions les plus chères, de mentir à sa pensée, de se voir traité en criminel après avoir honoré son pays et l'esprit humain par ses travaux, se joignaient pour lui les plus cruelles souffrances physiques. On ne lira pas sans émotion l'appel qu'il adressait à ses juges à la fin de sa défense écrite. « Il me reste à faire valoir une dernière considération : c'est l'état de misérable indisposition corporelle auquel m'a réduit une perpétuelle angoisse d'esprit, pendant dix mois continus, avec les incommodités d'un voyage long et pénible, dans la plus horrible des saisons, à l'âge de soixante-dix ans... J'ai foi dans la clémence et la bonté des éminentissimes seigneurs qui sont mes juges; j'espère que si, dans l'intégrité de leur justice, ils estiment qu'il manque quelque chose à de si grandes souffrances pour égaler le châtiment que méritent mes fautes, ils voudront bien, à ma prière, en faire grâce au déclin d'une vieillesse que je leur recommande, elle aussi, humblement. »

Parmi les documens inédits que publie M. Dominique Berti figure une pièce d'une importance capitale. C'est le résumé du procès contenant l'énumération non-seulement de ce qui a été décrété, mais de ce qui a été fait. Après avoir lu un texte si clair, qui prête si peu à l'équivoque, sauf en un point, qui s'accorde d'ailleurs parfaitement avec d'autres documens authentiques, il n'est plus permis de supposer, comme on le faisait charitablement, comme l'admettait M. Trouessart lui-même, que les derniers actes du procès aient été une pure formalité, que Galilée n'ait été menacé de la torture et condamné à l'abjuration que sur le papier. Un décret du pape, daté du 16 juin, ordonne, qu'au lieu de s'en tenir à un simple examen sur l'intention, comme l'avait espéré le commissaire du saint-office, on procède à un interrogatoire avec menace de la torture, si l'accusé peut la supporter (1); on exige de lui l'abjuration et on le

(1) Nous interprétons trois mots assez obscurs du décret pontifical, *ac si sustinuerit*, dans le sens que leur attribue M. Dominique Berti, en les confrontant avec la traduction italienne du même passage, publiée par lui pour la première fois. M. Th. Henri Martin les traduit autrement, non sans avoir de bonnes raisons à faire valoir. Il y a ici matière à discussion. C'est un point qui reste obscur, même après la publication de tous les documens du procès.

condamne à être emprisonné suivant le bon plaisir de la congrégation. Ce décret ne fut point, comme on l'a cru, une simple démonstration destinée à maintenir aux yeux du public la réputation de sévérité du tribunal en ménageant le coupable; il fut exécuté à la lettre, comme l'atteste la concordance des documens relatifs à cette partie du procès.

Interrogé une dernière fois, le 21 juin, Galilée fut sommé d'avouer s'il soutenait ou s'il avait jamais soutenu l'opinion que le soleil est le centre du monde et que la terre se meut. Il répondit humblement que depuis l'arrêt de la congrégation de l'Index en 1616, il avait toujours tenu et tenait encore pour « très vraie et indubitable » l'opinion de Ptolémée. Cette réponse n'ayant point paru suffisante, le père-commissaire insista pour savoir la vérité et finit par déclarer que, si on ne l'obtenait pas tout entière, on en arriverait à la torture. « Je suis ici pour obéir, » répondit Galilée avec une sorte de terreur. Le texte de la sentence porte qu'on procéda contre lui plus rigoureusement encore. « Comme il nous semblait que tu n'avais pas dit la vérité tout entière au sujet de ton intention, nous avons jugé nécessaire d'en venir à l'*examen rigoureux*. » Dans la langue de l'inquisition, l'*examen rigoureux* signifie purement et simplement la torture; c'est le terme légal recommandé par les juristes, employé régulièrement dans les sentences qui condamnent l'accusé à la cruelle épreuve de la corde. « Quand l'accusé, disent les traités de droit inquisitorial, ne se sera pas justifié des charges qui résultent contre lui du procès, il est nécessaire d'en venir contre lui à l'*examen rigoureux*, la torture ayant été inventée pour suppléer au défaut des témoignages. » Dans deux manuscrits de la première moitié du XVIIe siècle, tous deux relatifs aux procédures du saint-office, les deux mots *examen rigoureux* sont indiqués comme la formule dont il convient que les juges se servent pour prescrire l'application de la torture.

On pourrait conclure du texte de la sentence, du décret pontifical que nous avons cité et du résumé des actes du procès, que Galilée a été réellement soumis à la torture, si l'on retrouvait parmi les documens le procès-verbal de l'*examen rigoureux*, comme on retrouve les procès-verbaux des examens antérieurs. La règle de l'inquisition était constante : le notaire ou greffier du saint-office assistait à tous les interrogatoires et reproduisait minutieusement les paroles du patient; tous les détails de l'*examen rigoureux* étaient consignés sur un registre, depuis le moment où l'on signifiait à l'accusé qu'il allait être conduit au lieu du supplice jusqu'à celui où on le détachait de la corde. Si l'on ouvre les procès-verbaux de ces terribles séances, on y lit toutes les paroles que prononce le patient, pendant qu'on le déshabille et qu'on l'attache, toutes les réponses qu'il

adresse à ses juges, tous ses raisonnemens; on y trouve notés avec une froide précision tous les mouvemens qu'il fait et jusqu'aux soupirs, jusqu'aux cris de douleur qu'il pousse, pendant qu'on le torture. « Il a été élevé sur la corde, écrit tranquillement le greffier, et pendant qu'il était suspendu, il s'est mis à crier à haute voix : O Seigneur Dieu, miséricorde! O Notre-Dame, viens à mon aide, à plusieurs reprises, en se répétant; puis il s'est tu et, après avoir ainsi gardé le silence un instant, il s'est mis à crier de nouveau : O Dieu! ô Dieu! »

Si Galilée avait été soumis à cette épreuve, le procès-verbal en serait certainement conservé parmi les pièces du procès. Il paraît également inadmissible que *l'examen rigoureux* ait eu lieu en l'absence du greffier, ou que le greffier, s'il y assistait, n'en ait point fait mention sur son registre. C'eût été absolument contraire à tous les précédens et à toutes les règles. On ne supposera pas non plus que l'agent du saint-office ait supprimé le procès-verbal de la torture pour se soustraire, lui et ses chefs, à l'indignation de la postérité. Ce serait transformer gratuitement un personnage obscur et irresponsable en un philosophe humanitaire qui devance le jugement des siècles et déchire à dessein une page douloureuse de l'histoire. Voici, suivant toute vraisemblance, ce qui dut se passer: d'après tous les traités de droit inquisitorial, le commissaire était autorisé à n'infliger la torture ni aux vieillards, ni aux malades qui eussent couru le danger de perdre la vie pendant le supplice. Le grand âge de Galilée, ses infirmités aggravées encore par tant d'angoisses morales, le plaçaient naturellement dans la catégorie des accusés qui échappaient à la torture. Si cette redoutable épreuve lui a été épargnée, M. Dominique Berti en attribue tout le mérite à l'humanité du commissaire; il semble même supposer que, sans l'intervention bienveillante du père Vincent Macolano, le souverain pontife et la congrégation du saint-office auraient livré au bourreau les membres de Galilée.

Soyons plus justes! Ce serait calomnier Urbain VIII que de le représenter comme ayant soif du sang et des douleurs de son ancien ami. Le décret pontifical du 16 juin contient, au sujet de la torture, cette réserve importante, qu'elle ne sera appliquée que si l'accusé peut la supporter. En s'exprimant en ces termes, le souverain pontife savait à merveille que Galilée serait hors d'état de subir une telle épreuve, et d'avance, sans avoir besoin de l'intervention du commissaire, il entendait que la torture ne fût pas appliquée. A quoi eût servi d'ailleurs un tel excès de rigueur? Urbain VIII ne voulait pas la mort du coupable; il voulait s'assurer que Galilée ne parlerait plus, n'écrirait plus sur la question du mouvement de la

terre, et c'est pour le frapper d'une terreur qui garantirait son silence, que, de toutes les angoisses du procès, il ne lui épargna que la dernière, la seule qui fût inutile. Il ne se montra pas aussi cruel que l'imagine M. Dominique Berti; mais il ne témoigna non plus pour l'accusé ni la compassion, ni l'indulgence qu'on lui attribue trop souvent. Il importe de le répéter, parce que c'est là le résultat le plus clair de la publication de M. Dominique Berti: les différentes phases du procès de Galilée ne furent point distribuées pour les besoins de la mise en scène, comme une décoration de théâtre destinée à produire au dehors, en effrayant les partisans de la doctrine de Copernic, l'impression d'une grande sévérité, tandis que, dans la coulisse, le coupable serait ménagé et traité avec douceur. La menace de la torture, l'abjuration, la séquestration, furent des réalités et non, comme on l'a cru, de simples avertissemens à l'adresse des savans trop hardis. La cour de Rome s'occupa d'abord moins de frapper l'imagination du public que d'atteindre Galilée lui-même. C'était cet esprit rebelle qu'on avait ménagé une première fois en employant à son égard les moyens les plus doux, mais qui avait répondu à l'indulgence du saint-office par l'ironie transparente de ses *Dialogues*, qui avait tendu un piége à la personne chargée d'examiner son manuscrit, qui, dans son premier interrogatoire, s'était moqué de ses juges, peut-être même du souverain pontife, qu'il s'agissait maintenant de réduire au silence pour toujours en le conduisant, par une série d'angoisses morales, jusqu'aux dernières limites de la terreur.

La solennité de son abjuration devait en même temps lui fermer tout retour vers la doctrine de Copernic. Comment aurait-il pu y revenir après l'avoir déclarée publiquement hérétique, après avoir même promis, comme on l'y obligea, qu'il dénoncerait les personnes suspectes de cette hérésie? Et cependant ses juges n'étaient pas encore rassurés; on le redoutait même après son abjuration. Il fut séquestré d'abord à Sienne, dans le palais de l'archevêque Piccolomini, puis à sa villa d'Arcetri, près de Florence, avec la permission d'y recevoir quelques visites isolées de parens et d'amis, mais à la condition que plusieurs personnes ne s'y réuniraient pas pour s'y entretenir. On redoutait surtout qu'il ne communiquât avec les savans étrangers et italiens. Le père Castelli, son ancien disciple, demandait en vain l'autorisation d'aller le voir, même en promettant de ne pas lui parler du mouvement de la terre. Afin de préserver du reste les pays catholiques de la contagion de ses idées, le pape fit envoyer à tous les nonces apostoliques, ainsi qu'à tous les inquisiteurs, des exemplaires de la sentence qui le condamnait et de l'acte d'abjuration. A Florence, les principaux disciples et amis

de Galilée, particulièrement les professeurs de mathématiques, furent convoqués nominativement pour entendre la lecture de ces deux pièces.

Le jour où l'on fermait la bouche à un écrivain si habile, si fécond en ressources, si admiré du public, on espérait en finir du même coup avec la doctrine de Copernic, cette dangereuse doctrine qui épouvantait les théologiens en déplaçant le centre de l'univers, en dépossédant la terre de sa primauté pour y substituer le soleil, en ouvrant la voie à de redoutables hypothèses sur la pluralité des mondes et sur la fin de la création. Vains efforts! la théorie du mouvement de la terre a survécu à toutes les condamnations. Ce n'est pas Galilée qui a prononcé, comme le veut la tradition, la célèbre parole : *eppur si move*, c'est la voix anonyme du genre humain qui, après sa mort, proclamait ainsi l'immortelle vérité de sa croyance.

Nous nous arrêterons ici; nous ne voulons affaiblir par aucun commentaire l'importance des documens que nous venons d'analyser. Il reste acquis à l'histoire qu'au commencement du XVIIe siècle les congrégations romaines, ayant la prétention de représenter l'église et non désavouées par elle, se sont instituées juges d'une question scientifique et l'ont résolue contrairement aux conclusions de la science. L'éclat du génie de Galilée et la pitié qu'inspirent ses souffrances impriment à ce débat un caractère tragique et populaire; mais que l'émotion causée par le spectacle d'une grande infortune ne nous dissimule pas la gravité du problème! Au fond, il s'agissait de savoir si, dans les pays catholiques et destinés à demeurer tels, la science réussirait à se dégager de la domination de la foi. Le procès de Galilée, bien loin de retarder cette conclusion, comme on le croit généralement, la rendit au contraire inévitable et prochaine. Dès que la cour de Rome eut compris l'imprudence qu'elle avait commise en tranchant une question qui n'était pas de sa compétence, en s'exposant au danger d'être convaincue d'erreur le lendemain, elle fut intéressée autant que la science à séparer nettement les deux domaines distincts de la science et de la foi. Si elle évite maintenant de s'engager dans les controverses scientifiques, c'est qu'elle est avertie par un grand exemple qu'elle pourrait se compromettre en se prononçant. Son autorité résisterait difficilement à une seconde édition du jugement par lequel elle a défendu un jour au soleil de rester immobile, à la terre de tourner.

A. Mézières.

LA

PRODUCTION HOUILLÈRE

EN ANGLETERRE ET EN FRANCE

I.

LA QUESTION DE L'ÉPUISEMENT DES HOUILLÈRES ET LA HAUSSE DES PRIX.

I. *Question des houilles. — Mission de M. de Ruolz en France et en Angleterre,* 3 vol. in-4°. Paris 1872-1875. Imprimerie nationale. — II. Rapport de la commission d'enquête sur l'état de l'industrie houillère en France. Paris 1874. — III. *Mineralische Kohle,* Bericht von J. Pechar und A. Peez (Rapports officiels autrichiens sur l'exposition de Vienne). Wien 1874.

A mesure que l'humanité vieillit, elle sent la nécessité d'inventorier ses biens, de faire le compte de ce qu'elle a dépensé et de calculer ce qui lui reste, d'arrêter partout le gaspillage inconsidéré et d'imposer à son domaine terrestre des conditions économiques d'exploitation. C'est que la population augmente malgré les guerres, malgré la famine et les épidémies; l'agriculture épuise le sol, l'industrie marche à pas de géant et dévore les matières premières. Notre temps, dont la prévoyance embrasse les siècles, s'inquiète de savoir si nous laisserons à nos neveux un patrimoine en bon état, s'il n'y a pas lieu de mieux régler la production et la consommation en vue des besoins de l'avenir. Si, comme l'a dit un célèbre chimiste, la civilisation est l'art de ménager nos forces, il importe en effet que nous cherchions les moyens de retarder la destruction des richesses que la nature a mises à la disposition de l'homme.

Avant tout, il est urgent de procéder au cadastre du globe, de mesurer les terres cultivables, de compter les forêts, de reconnaître les gisemens de houille épars dans les cinq parties du monde.

Il est possible que, dans un avenir éloigné et incertain, l'industrie arrive à se passer du charbon; mais en attendant cette révolution, que rien ne fait prévoir, nous vivons dans l'âge de la houille. La houille est pour nous une source de chaleur, de lumière, de force, de mouvement; que deviendraient nos usines, nos chemins de fer, notre navigation, et jusqu'à l'éclairage de nos rues, si, par miracle, toutes les mines de houille se trouvaient vides tout à coup? Toutes les conditions physiques de la vie de l'homme civilisé ne seraient-elles pas bouleversées? En considérant la progression rapide que suit l'extraction du charbon dans les principaux pays du globe, on peut admettre qu'elle approche déjà de 300 millions de tonnes par an (1); si le tiers de cette quantité est consommé par les machines à vapeur, cela représente le travail de plus de 200 millions d'ouvriers qui seraient payés à raison de 5 francs par an. Voilà pourquoi les étoffes coûtent si peu aujourd'hui, comparées au blé, tandis que c'était l'inverse autrefois.

Aussi les gîtes carbonifères du globe sont-ils l'objet de la sollicitude des hommes que préoccupent les destinées de l'industrie. En Angleterre, où la houille représente l'élément principal de la prospérité nationale, l'opinion publique s'émut vivement, il y a treize ans, des sinistres prédictions de quelques géologues qui prétendaient que les mines du royaume-uni seraient épuisées dans un délai relativement court, peut-être avant un siècle. Les débats qui eurent lieu à ce sujet au sein du parlement aboutirent en 1866 à la nomination d'une commission royale d'enquête sur les richesses houillères de la Grande-Bretagne, dont le volumineux rapport, très instructif et très pratique, a été publié en 1871. En même temps que cette grande enquête, on avait entrepris une révision de la législation minière, et le 10 août 1872 le parlement votait la nouvelle loi qui, abrogeant toutes les dispositions antérieures, constitue désormais le code des mines de la Grande-Bretagne.

En France, ces graves préoccupations ne pouvaient pas rester sans écho. Dès 1866, M. Béhic, alors ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, confiait à un homme dont le nom a été rendu populaire par une importante invention industrielle, M. le comte de Ruolz-Montchal, inspecteur-général des chemins de fer, la mission d'étudier la question des houilles au point de vue français. Il s'agissait de savoir pourquoi nos mines étaient impuissantes

(1) Grande-Bretagne, 127 millions; États-Unis, 46 millions; Allemagne, 46 millions; France, 17 millions; Belgique, 15 millions; Autriche, 11 millions; les autres pays ensemble, 6 ou 7 millions de tonnes.

à soutenir, tant sur notre littoral qu'à l'étranger, la concurrence des charbons anglais, pourquoi elles étaient incapables de fournir à la marine marchande le fret de sortie qui lui manque. Y avait-il lieu d'espérer que, par des mesures appropriées, ce fâcheux état de choses pourrait être changé? Pendant trois années, M. de Ruolz a donc visité les principaux centres houillers de la France et de l'Angleterre, ainsi que tous les ports maritimes de l'Océan et de la Méditerranée; il a recueilli les renseignemens les plus précis et réuni d'immenses matériaux. Les résultats de cette enquête, poursuivie à travers mille obstacles, sont enfin sous les yeux du public; ils remplissent trois gros volumes in-quarto, dont le dernier est un atlas de statistique, et qui ont paru de 1872 à 1875. Si des causes diverses ont retardé le commencement d'une publication qui était ordonnée dès 1870, ce retard a été mis à profit pour enrichir l'ensemble de l'œuvre d'une foule de faits nouveaux. Les vicissitudes par lesquelles le commerce du charbon a passé pendant l'impression des trois volumes s'y reflètent dans des annotations et des appendices qui animent ces pages en donnant parfois aux conclusions de l'auteur quelque chose de plus persuasif et de plus frappant.

On sait qu'en 1872 une hausse, jusqu'alors sans exemple par la soudaineté comme par les proportions, s'est produite sur les houilles en Angleterre. En peu de mois, le prix du charbon a doublé, triplé même, et cette hausse a eu son contre-coup en Belgique et en France. La crise qui en est résultée a fait en 1873 l'objet des études d'une commission parlementaire anglaise, et d'une commission d'enquête nommée par l'assemblée nationale, dont le rapport a été déposé le 22 janvier 1874 par l'honorable M. Ducarre. La lecture de ces divers documens suggère de graves réflexions. On sent que de grands progrès pourraient être accomplis, si la portée des questions multiples que soulèvent la production, la consommation et l'exportation du charbon minéral, et surtout les rapports étroits de ces questions avec celle de la marine marchande, étaient mieux connus. Peut-être réussirons-nous à mettre en lumière quelques-uns des points les plus importans de la question des houilles, en prenant pour guide les hommes autorisés qui ont approfondi l'étude de ces problèmes.

I.

Si la Grande-Bretagne n'est pas le pays du globe où la houille a été le plus anciennement utilisée comme combustible, puisque les Chinois en connaissent l'usage de temps immémorial, il est du moins certain que dès le IXe siècle le charbon de terre y était employé,

car un titre de l'abbaye de Peterborough, daté de 852, parle de la réception de douze charrettes de « charbon de fosse. » M. Edward Hull croit même avoir démontré qu'on brûlait déjà du charbon de terre dans la Grande-Bretagne pendant la domination romaine. En 1238, des affleuremens de houille ayant été découverts dans les environs de Newcastle-on-Tyne, près d'un château que possédait Henri III, ce prince permit aux habitans d'en entreprendre l'exploitation, et peu de temps après on expédiait de la houille à Londres. En 1325, un navire français apporte un chargement de grains à Newcastle et s'en retourne avec un chargement de charbon : c'est le plus ancien document sur l'exportation de la houille anglaise.

Cependant l'épaisse fumée que produisait ce combustible donna lieu à tant de plaintes que l'usage en fut pendant quelque temps sévèrement prohibé à Londres. Cette interdiction ne pouvait durer. Partout on trouvait de nouveaux gisemens, des mines s'installaient, et la couronne commençait à en imposer le produit. Dans le voyage qu'il fit en Écosse au commencement du xve siècle, Æneas Sylvius, qui plus tard fut pape sous le nom de Pie II, vit avec étonnement des mendians presque nus, après avoir reçu quelques pierres aux portes des églises, s'en aller tout joyeux; « ce genre de pierre, dit-il, contient du soufre ou du bitume, et se brûle en guise de bois dans cette contrée, qui en est dépourvue. » Vers 1600, la houille, qui jusqu'alors n'avait été consommée que par les brasseurs, par les forgerons et pour les usages domestiques, commença d'être utilisée pour la fabrication du fer; cependant des échecs répétés firent bientôt abandonner cette application, et ce n'est qu'un siècle et demi plus tard qu'on y revint avec succès. L'essor de l'industrie métallurgique, dont la houille est l'aliment vital, ne date vraiment que de l'introduction générale de l'usage du coke (1780), et c'est là aussi le point de départ du développement extraordinaire qu'a pris le commerce du charbon.

En France, il existait dès les premières années du xive siècle des mines d'où l'on tirait du charbon de terre. Un document de 1321 nous apprend que les seigneurs « des contrées de la Loire » s'étaient attribué un cens sur toutes les mines de charbon trouvées dans les limites de leur territoire. Dès cette époque, les mines de Saint-Étienne alimentaient des fabriques d'armes. On voit aussi, dans des actes du xvie et du xviie siècle, que les seigneurs de Montcenis, de Plessy et de Torcy se réservaient le tiers, quelquefois les deux tiers, des houilles extraites dans leurs domaines, qui étaient situés dans le bassin de Saône-et-Loire. Néanmoins le charbon de terre qui se consommait à Paris arrivait d'Angleterre et se vendait au port de l'École; c'est en 1660 seulement que les charbons français com-

mencent à venir à Paris, et c'est le port Saint-Paul qui leur est assigné comme lieu de vente. On le voit, les houilles anglaises, qui arrivent par la basse Seine, s'arrêtent au port d'aval, tandis que les houilles françaises, qui viennent par le haut du fleuve, se vendent au port d'amont. Au reste la houille anglaise continua d'être importée : « les ouvriers la trouvaient meilleure. » On ne recevait le charbon qu'à l'état de menus, et il était employé principalement par les forgerons, les armuriers, les ceinturonniers, etc. C'est seulement en 1774 qu'on essaya de l'utiliser pour le chauffage des maisons; cette année-là, l'hiver étant très dur et le bois fort cher, le peuple se porta en foule aux ports Saint-Paul et de l'École pour acheter du charbon; mais « la malignité de ses vapeurs et son odeur de soufre » en inspirèrent si vite le dégoût, qu'on renonça à s'en servir.

Cependant en 1717 Nicolas Desaubois avait découvert le gisement de Fresnes, dans le Hainaut français, et MM. Desandrouin et Taffin, auxquels il céda son privilége, avaient trouvé en 1734, après douze ans de recherches, la célèbre veine *Maugretout*, point de départ de la fortune de la compagnie d'Anzin et de l'industrie houillère dans nos départemens du nord. De même, en 1769, M. de la Chaise avait obtenu une concession sur le territoire de l'ancienne baronnie de Montcenis, dans le bassin de Saône-et-Loire, qui est devenu le berceau du puissant établissement du Creusot. Néanmoins la production du charbon resta pendant longtemps encore presque insignifiante en France, car en 1789 elle ne s'élevait qu'à 250,000 tonnes, avec une importation à peu près équivalente. C'est seulement après 1830 que l'on voit l'usage du charbon de terre se généraliser à la fois dans les usines et dans les demeures : l'extraction atteint près de 2 millions de tonnes, et l'importation dépasse 600,000 tonnes. Dès lors l'exploitation des mines d'Anzin et du Creusot prend son essor, et des compagnies nouvelles se forment de tous les côtés.

En 1873, il y avait en France 612 concessions de combustible minéral, d'une étendue superficielle de 540,000 hectares; mais 335 seulement de ces concessions étaient exploitées. Pour la houille proprement dite, la production des 204 concessions s'est élevée à près de 16 millions de tonnes; en y ajoutant 131 exploitations de lignite et d'anthracite, qui ont fourni 1 million 1/2 de tonnes, on arrive à un total de 17 millions 1/2 de tonnes, représentant sur le lieu d'extraction une valeur de près de 300 millions de francs. Tel est le bilan de notre production houillère en 1873; les chiffres de 1874 et de 1875 ne diffèrent pas sensiblement de ceux de l'année précédente, autant qu'on peut en juger par les statistiques qui ont

été publiées. Voici la part pour laquelle les principaux bassins ont contribué à cette production :

Bassins.	Départemens.	Production (1873).
Valenciennes.	Nord, Pas-de-Calais.	6,418,000 tonnes.
Loire.	Loire, Rhône.	3,856,000
Alais.	Ardèche, Gard.	1,689,000
Commentry.	Allier.	1,102,000
Blanzy, Creusot, Épinac.	Saône-et-Loire.	997,000
Aubin.	Aveyron.	687,000
Ahun.	Creuse.	356,000
Aix.	Bouches-du-Rhône, Var.	349,000
Graissessac.	Hérault.	283,000

On voit que depuis le commencement du siècle la production du combustible minéral a fait en France de très grands progrès. En moyenne, on peut dire qu'elle a toujours doublé dans l'espace de douze à quatorze ans, comme le montrent les chiffres suivans :

Années.	Production.	Consommation.
1789	250,000 tonnes.	454,000 tonnes.
1815	950,000	1,180,000
1830	1,800,000	2,431,000
1843	3,700,000	5,221,000
1855	7,453,000	12,294,000
1869	13,464,000	20,591,000
1872	15,703,000	22,292,000
1873	17,486,000	23,829,000

La perte des mines du Bas-Rhin et de la Moselle, qui se rattachent au bassin de la Sarre, et qui fournissaient environ 200,000 tonnes par an, n'a eu qu'une très faible influence sur le résultat total.

On remarquera que la consommation du charbon a suivi une marche parallèle à celle de l'extraction. Cette dernière ne constitue toujours que les deux tiers environ de notre consommation; pour le reste, nous sommes tributaires de l'étranger. Ainsi en 1872 la France a importé, de Belgique, d'Angleterre et d'Allemagne, 7,373,000 tonnes de houille, et n'a exporté que 784,000 tonnes; l'importation a donc excédé l'exportation de 6,589,000 tonnes qu'il a fallu ajouter aux 15,703,000 tonnes fournies par nos mines, pour suffire aux besoins de la consommation. Il est bon de noter toutefois que depuis 1869 cet écart entre la production et la consommation tend à diminuer, grâce au développement rapide des extractions de quelques-uns de nos bassins, parmi lesquels il faut nommer en première ligne ceux du Nord et du Pas-de-Calais. M. de Ruolz évaluait en 1867 à 4 ou 5 millions de tonnes l'accroissement possible de la production houillère des bassins français, qui était alors d'environ 12 millions; il n'a fallu que six années pour réaliser cette prédiction, et maintenant la limite ainsi fixée est déjà dépassée. Malgré tout, il est à croire que la France sera toujours obligée d'importer

une partie des charbons dont elle aura besoin; nous verrons qu'il y a là une question de topographie, une fatalité géographique contre laquelle il serait inutile de lutter.

Tout autre est la situation de la Grande-Bretagne. D'abord sa production houillère est depuis longtemps environ huit fois plus considérable que celle de la France. Comme la statistique des mines n'est régulièrement tenue en Angleterre que depuis 1854, on ne peut donner pour les années antérieures que des estimations grossières. En 1800, on suppose que l'extraction atteignait déjà 10 millions de tonnes; en 1840, elle était comprise entre 30 et 40 millions; en 1855, elle atteignait 64 millions. En 1869 et en 1872, elle dépasse 107 et 123 millions de tonnes; elle a donc augmenté, en trois ans seulement, de 16 millions de tonnes, c'est-à-dire d'une quantité équivalente à la production actuelle de la France. En 1873 et en 1874, d'après les *Statistiques minérales* de M. Robert Hunt, la production houillère du royaume-uni paraît avoir été respectivement de 127 et de 125 millions de tonnes. Ces évaluations sont données en tonnes anglaises; on aurait des chiffres un peu plus forts en les réduisant en tonnes métriques (1). Pour se faire une idée de cette colossale production, on n'a qu'à se figurer le volume qu'elle représente : il y aurait là de quoi bâtir, le long du chemin de fer de Paris à Marseille, un mur de charbon qui aurait 10 mètres de haut et 17 mètres de large.

D'après ces estimations, le chiffre de l'extraction semble doubler chez nos voisins à peu près tous les quinze ans; la progression est un peu moins rapide qu'en France. Mais on comprend qu'avec une pareille production l'Angleterre puisse se suffire à elle-même et en donner aux autres : son importation est nulle, et l'exportation représente, depuis vingt ans, d'une manière assez constante un dixième du produit total des mines. Ainsi elle était en 1872 de 13 millions de tonnes, dont la France et l'Allemagne ont reçu chacune 2 millions, la Méditerranée et la Mer-Noire 2 millions 1/2, etc. Si des 123 millions de tonnes que les mines ont fournis la même année on ôte les 13 millions qui ont été expédiés aux nombreux cliens de l'Angleterre, il reste encore 110 millions pour la consommation totale à l'intérieur. C'est cinq fois la consommation de la France; mais, pour la production des deux pays, le rapport est, comme nous l'avons vu, celui de 1 : 8.

Cette disproportion entre la production houillère de la Grande-Bretagne et celle de la France est malheureusement dans la nature

(1) Il nous a paru préférable de conserver, toutes les fois qu'il s'agit de l'Angleterre, la tonne anglaise, que l'on évalue généralement à 1,016 kilogrammes pour les métaux, et à 1,066 kilogrammes pour les minerais et la houille. Les 127 et 125 millions de tonnes anglaises valent donc 135 et 133 millions de tonnes métriques.

des choses. Par la constitution géologique de leur sol, les îles britanniques méritent d'être appelées les îles fortunées. Toute la région sud-est de l'Angleterre se compose de terrains relativement récens qui forment une plaine continue, couverte de champs et de pâturages. A l'ouest et au nord s'étendent les formations anciennes, appartenant au trias et aux terrains de transition, où se trouvent les gîtes carbonifères. Ces immenses dépôts, ces « Indes noires, » ont dormi sous le sol jusqu'au jour où l'avénement de la vapeur a fait du charbon « le pain de l'industrie; » ce jour-là, ils ont donné à l'Angleterre le sceptre de la puissance économique.

On sait que la houille résulte de la minéralisation de matières végétales, déposées sur le sol en couches horizontales pendant la période carbonifère et ensevelies chaque fois sous des dépôts sédimentaires : grès, schistes, etc., dont les strates alternent avec les filons de houille; on appelle *terrain houiller* l'ensemble de ces assises, qui, dans certains bassins, atteint une puissance de plusieurs milliers de mètres. Les couches les plus récentes sont formées par le lignite, les plus anciennes par l'anthracite ou charbon de pierre, qui est une houille privée de bitume, — du carbone presque pur. La structure intime et la composition chimique de ces substances en trahissent l'origine. Évidemment les lits de plantes enchevêtrées sont d'abord passés à l'état de tourbe; ensuite l'action séculaire des forces chimiques et la pression exercée par les terrains supérieurs ont transformé peu à peu la tourbe en lignite, le lignite en houille et la houille en anthracite, par l'élimination progressive des matières volatiles primitivement associées au carbone. Les tourbières que nous voyons s'accroître sans cesse des détritus de toutes les plantes qu'elles nourrissent, les forêts sous-marines qui résultent d'affaissemens du sol, les amas de bois que les fleuves de l'Amérique charrient jusqu'à l'Océan, les mers de sargasses où s'accumulent les plantes marines, constituent des gisemens de matière végétale qui deviendront du charbon minéral, si jamais une révolution géologique les amène dans les conditions où se sont trouvés les dépôts des âges passés. A l'époque de leur formation, ces couches carbonifères ont sans doute occupé d'immenses étendues; mais, bouleversées par des soulèvemens et ravagées par les eaux, qui en ont enlevé les parties saillantes, elles ont été morcelées par une lente *dénudation* avant d'être recouvertes par le permien, le nouveau grès rouge, les marnes rouges, etc., qui, à leur tour, ont disparu partiellement sous les terrains modernes et ont subi toute sorte de dislocations. De ci de là, des affleuremens plus ou moins puissans apparaissent sous nos pieds; mais nous sommes loin de connaître toute l'étendue des richesses qui se cachent sous le sol.

Les principaux bassins houillers de l'Angleterre sont : le bassin

du Northumberland et du Durham, que traverse la Tyne et qui borde la mer sur une longueur de 40 kilomètres, au nord et au sud de Newcastle; c'est un des gisemens les plus riches du globe; — ceux du Yorkshire et du Lancashire, qui ont donné la vie à des centres industriels comme Leeds, Sheffield, Manchester, Liverpool, — ceux du pays de Galles, où le terrain houiller acquiert une épaisseur totale de plus de 3,000 mètres et renferme 100 veines dont 25 sont exploitables, — enfin le groupe des bassins du Staffordshire, qui compte plus de 400 mines, et qui alimente les nombreuses fabriques de poteries ou de faïences ainsi que les usines métallurgiques de cette région, où s'étalent des villes manufacturières comme Wolverhampton et Birmingham. C'est ici le « pays noir, » couvert et enveloppé de poussière de charbon, illuminé la nuit par les feux des innombrables hauts-fourneaux, fonderies, forges, qui donnent à cette contrée l'aspect d'un atelier de Cyclopes. Plusieurs de ces bassins ont une superficie qui dépasse 2,000 kilomètres carrés, et la longueur totale de la bande sur laquelle sont semés ces dépôts est d'environ 500 kilomètres; cependant ils sont loin de représenter toute la richesse houillère de l'Angleterre, car à la limite des bassins connus les couches s'enfoncent sous des formations plus récentes, et tout porte à croire que ces bassins sont reliés entre eux par des couches profondes qui doublent l'étendue totale des gisemens.

Les bassins écossais sont moins vastes; mais on y trouve cette houille précieuse, si recherchée pour la fabrication du gaz, qu'on nomme *boghead*, du nom du village où a lieu l'extraction, et le *cannel-coal* (charbon-chandelle), qui s'allume avec une flamme vive et brillante (1). L'Irlande seule est déshéritée : bien que la plus grande partie de sa surface soit composée de calcaires carbonifères, ce terme, par lequel on désigne la roche qui supporte généralement le terrain houiller, ressemble ici à une amère ironie, car, à une époque reculée, les flots de la mer ont dénudé ces terrains et lavé les dépôts qui s'y trouvaient entassés : il en reste à peine quelques traces, qui ne représentent pas un millième de la richesse houillère du royaume-uni. Par compensation, l'Irlande possède des tourbières aussi vastes que celles de l'Écosse.

Si nous comparons à cette opulence les gisemens houillers de la France, dont l'étendue connue est cinq fois moindre que celle des bassins anglais, il devient évident que la lutte ne pourrait être soutenue sur le pied d'égalité. Cependant la France est assez riche pour suffire à ses besoins, car, si certaines de ses régions sont, par

(1) De ces deux variétés de houille, la Grande-Bretagne produit respectivement 100,000 et 1,500,000 tonnes par an. En 1869, la tonne de *boghead* se vendait 90 ou 100 francs sur le carreau, quand le prix moyen de la houille ordinaire était de 10 fr.

la nature des choses, tributaires de l'Angleterre et de la Belgique, véritables magasins de charbon établis à ses portes, en revanche d'autres districts pourraient facilement exporter du charbon. Notre importation, toujours assez considérable, est bien moins une preuve de l'impuissance des houillères françaises qu'une simple conséquence de leur situation géographique.

En dehors du groupe circulaire des bassins du massif central, parmi lesquels les plus riches sont ceux de la Loire (Saint-Étienne et Rive-de-Gier), d'Alais et d'Aubin, d'Ahun et de Commentry, de Blanzy et du Creusot, la France possède le magnifique bassin de Valenciennes, qui est la continuation des gisemens belges, et qui, grâce surtout à l'activité prodigieuse de la compagnie d'Anzin, fournit déjà à lui seul plus du tiers de notre production. Une foule d'autres dépôts sont encore semés sur un grand nombre de points; la Savoie notamment a d'abondans gisemens d'anthracite. Quelques-uns de ces gîtes carbonifères sont circonscrits par des roches plus anciennes, et tout à fait isolés; mais beaucoup d'autres, comme ceux d'Alais, d'Aubin, de Blanzy, disparaissent sous des terrains plus récens, où ils s'épanouissent probablement en nappes dont il est difficile d'assigner les limites. Si l'étendue de ces terrains carbonifères est en rapport avec leur épaisseur, qui dépasse parfois 2,000 mètres, la richesse houillère de la France est peut-être beaucoup plus grande qu'on ne l'a cru jusqu'à présent.

Toutefois la disposition de nos bassins est médiocrement favorable à l'exploitation. On ne rencontre nulle part ces masses continues et compactes qui font la fortune des houilleurs anglais. En Angleterre, les couches de houilles sont généralement presque horizontales et fort régulières : elles n'offrent que de rares plissemens; les seuls accidens fréquens consistent dans des failles, comblées parfois par des roches éruptives, et ne produisant que des rejets. Aussi n'emploie-t-on guère que la méthode des galeries et piliers (*port and stall*) ou celle, plus récente, des grands massifs ou longues tailles (*long wall*), qui tend de plus en plus à remplacer la première. En France, les dépôts ont été beaucoup plus tourmentés par les révolutions du sol; les couches ont été inclinées en pentes rapides, elles offrent des plissemens multipliés, accompagnés de failles et de rejets, et la position presque verticale des plis fait croire souvent à des épaisseurs inusitées, d'où il résulte, dans toutes les recherches, une part très grande à faire à l'imprévu. La méthode suivie pour l'exploitation des couches d'épaisseur ordinaire est celle des galeries et piliers avec remblais. La méthode des longues tailles, que la consistance des roches du plafond permet de généraliser en Angleterre, est déjà ancienne en France, mais elle a dû

être graduellement abandonnée, parce que les *toits* ont rarement la même solidité qu'en Angleterre. Quant aux couches puissantes du centre et du midi de la France, dont l'épaisseur, dans certains bassins et dans les parties renflées, dépasse 25 mètres, divers obstacles en rendent l'exploitation difficile et dangereuse; on y applique la méthode par remblais, plus ou moins variée.

Les conditions de l'exploitation sont encore rendues plus onéreuses par ce fait, qu'en France les dépôts se trouvent enfouis sous des épaisseurs considérables de morts-terrains, et qu'il faut employer plus d'ouvriers que dans les mines anglaises au fonçage des puits ainsi qu'aux manœuvres de la montée et de la descente. Les terrains sont aussi en général plus aquifères, et il faut plus de travail pour l'épuisement des eaux; enfin ils sont moins solides, on les soutient par des boisemens : c'est une dépense qui chez nous varie de 75 centimes à 1 fr. 50 cent. par tonne de houille extraite, tandis qu'en Angleterre elle ne dépasse jamais 20 centimes. L'instabilité des terrains a encore un autre inconvénient : elle occasionne dans les galeries des changemens de niveau fréquens qui s'opposent au roulage économique par rails et machines, usité en Angleterre; puis la houille française est plus friable, et il faut plus d'ouvriers pour utiliser le poussier sous forme d'agglomérés.

La conséquence de ces obstacles naturels qui entravent nos exploitations, c'est que le travail du mineur anglais est deux fois plus productif : en 1872, le rendement par jour était de 1,134 kilogr. pour l'ouvrier anglais, et de 647 kilogr. seulement pour l'ouvrier français, ce dernier ne produisant ainsi que 57 pour 100 du produit obtenu par le premier. Dans la mine d'Hetton (comté de Durham), l'ouvrier du fond, exploitant une veine de 5 pieds d'épaisseur, extrait 3 tonnes dans sa journée; c'est le triple de l'effort qu'on obtient en France et en Belgique.

Ce ne sont pas seulement les difficultés plus grandes de l'exploitation technique et les frais plus considérables des travaux de premier établissement ou de recherches qui tendent à hausser en France le prix de revient du charbon, il faut encore y ajouter l'élévation des frais généraux qui résulte de la dissémination des petits bassins et de la division des exploitations. Cette division nécessite un personnel nombreux d'ingénieurs, de directeurs et de maîtres mineurs, tandis qu'en Angleterre on voit un seul ingénieur diriger jusqu'à quatre centres d'exploitation, produisant chacun 200,000 tonnes, et que les mines sont groupées de telle sorte qu'une seule administration suffit à plusieurs d'entre elles; enfin cette division augmente la main-d'œuvre et ne permet pas d'avoir partout un outillage aussi puissant que celui des Anglais.

En 1865, — avant la hausse des salaires, — le prix moyen de

revient d'une tonne de houille était, en Angleterre, de 7 fr. 30 cent., tandis qu'en France il s'élevait à 9 francs 37 cent., chiffre que le prix de revient n'a atteint chez nos voisins qu'en 1872, quand les salaires avaient monté de près de 2 francs par tonne. Dans ces prix, la main-d'œuvre figure à peu près pour moitié; elle varie de 3 fr. à 6 francs, selon les bassins; mais elle est toujours plus chère dans les petites exploitations que dans les grandes.

Si le prix de revient de la tonne de houille est plus élevé en France qu'en Angleterre, nos charbons sont malheureusement inférieurs en qualité aux charbons anglais; c'est ce qui résulte d'un grand nombre d'analyses chimiques et d'expériences comparatives sur le pouvoir de vaporisation des combustibles de provenances diverses, que M. de Ruolz a recueillies avec soin. On peut en conclure qu'en moyenne 100 kilogrammes de houille anglaise équivalent, pour l'effet utile, à 120 kilogrammes de charbons français. Enfin la friabilité de la plupart de nos houilles constitue une autre cause d'infériorité commerciale. Outre la proportion énorme des menus et poussiers produits dans l'abatage et dans les manutentions postérieures (proportion qui s'élève souvent à 40 pour 100), la quantité déjà relativement faible de gros et moyens obtenus sur le carreau subit encore un déchet considérable pendant le ransport, surtout par les chemins de fer, et pendant les opérations de transbordement. Aussi ne connaît-on pas chez nous le gaspillage qui caractérise la plupart des exploitations anglaises. Dans beaucoup de districts houillers du royaume-uni, la quantité de charbon abandonnée au fond des mines représente une perte de 40 pour 100. Presque partout on brûlait au bord des puits des montagnes de menus charbons, que l'on commence seulement à utiliser pour la fabrication des agglomérés. En 1861, le charbon ainsi brûlé aux seuls puits d'Ecton et de Blackboy représentait un total de 160,000 tonnes. On estime qu'en 1865 cette perte s'est élevée à 20 millions de tonnes pour l'ensemble du royaume-uni! Depuis les crises que le commerce de la houille a traversées dans ces dernières années, les charbonniers anglais sont devenus moins prodigues de leurs menus. En France, dès longtemps la friabilité du charbon avait fait de l'économie une loi; on avait songé de bonne heure à tirer parti des menus par le triage, le lavage et l'agglomération. Très certainement la fabrication des agglomérés changera un jour les conditions de notre industrie houillère.

Comme le travail du mineur anglais est moins difficile que celui du mineur français, il n'est pas étonnant qu'il gagne beaucoup plus dans sa journée. Le salaire moyen était, en 1865, de 5 fr. 90 cent. pour l'Anglais et de 2 francs 87 cent. pour le Français; le minimum était de 3 francs pour le premier, de 1 franc 50 pour le second, et

le maximum pour l'un de 10 francs, pour l'autre de 6 francs. Ce salaire s'élève avec le prix de vente du charbon, mais rarement dans la même proportion que ce dernier. Ainsi la hausse extraordinaire qui fit monter, en 1872, le prix de la tonne de houille au carreau de 10 ou 12 francs à 20 et 25 francs, n'a augmenté le salaire, dans le bassin du Nord, que de 36 pour 100, car l'ouvrier y gagnait, dans l'année, 764 francs en 1869 et 1,060 francs en 1873.

La grande différence qui existe entre la situation matérielle de l'ouvrier anglais et de l'ouvrier français prouve bien que le salaire se règle non sur l'effort fait par les travailleurs, mais sur le résultat obtenu. « Il existe, dit à ce propos M. Levasseur, pour l'ouvrier comme pour le propriétaire, une sorte de *rente* dans le sens économique du mot, c'est-à-dire un avantage dû à des conditions naturelles plus favorables et se traduisant par un revenu plus considérable pour un même effort. Le mineur anglais possède cet avantage sur le mineur français; en France, certaines mines heureusement situées en jouissent, bien qu'à un moindre degré, à l'égard d'autres mines. » Malheureusement l'ouvrier ne sait pas toujours user de ces avantages de manière à les faire tourner au profit de son épargne. En Angleterre, les mineurs ont profité de la hausse pour faire réduire le nombre des heures à huit et même à sept, et tandis que, de 1868 à 1872, on peut porter en France à 281 le nombre moyen des journées de travail dans l'année, en Angleterre il se réduit à 260 journées. Pendant la même période, l'extraction s'est accrue dans les deux pays de 18 pour 100, et le nombre des ouvriers est resté à peu près stationnaire en France, tandis qu'en Angleterre il a augmenté d'un cinquième (1). Il s'ensuit que chez nous la puissance productive de chaque mineur s'est notablement accrue, tandis que chez nos voisins elle a plutôt diminué. C'est la suite des fêtes prolongées, des chômages, des grèves. Une compagnie du bassin de la Loire se plaignait également que l'effet utile de chaque ouvrier avait diminué depuis 1866 d'environ 7 pour 100 (il était descendu de 229 tonnes par an à 213).

II.

L'industrie, ce Gargantua qui se nourrit de charbon, grandit si vite que l'armée souterraine qui lui fournit ses alimens a quelque peine à suivre les progrès de sa voracité. En 1872, l'Angleterre a consommé 110 millions de tonnes de houille. Sur cette quantité, l'industrie du fer a usé à elle seule 35 millions de tonnes; les

(1) En 1872, les houillères anglaises occupaient 418,000 hommes, les houillères françaises 86,000.

manufactures à vapeur, les usines minéralurgiques, etc., ont absorbé ensemble 34 millions, le chauffage domestique 20 millions, les mines 8 millions, la fabrication du gaz 6 ou 7 millions, la navigation à vapeur 3 millions 1/2, et les chemins de fer un peu plus de 2 millions de tonnes. Pour la France, le détail de la consommation intérieure n'est connu que d'une manière assez vague; l'industrie du fer, les manufactures, la fabrication du gaz, consomment ensemble environ 18 millions de tonnes de houille (le quart de ce qu'elles consomment en Angleterre), le chauffage domestique 2 millions 1/2, les chemins de fer moins de 2 millions, la marine à vapeur 1/2 million de tonnes, etc.

On ne peut le nier, dans les deux pays, la consommation du charbon a fait de rapides progrès : en Angleterre, elle a doublé, en France elle a presque triplé depuis vingt ans. Cette énorme progression n'a pas laissé d'inquiéter certains économistes anglais, qui prétendirent que les gisemens houillers du royaume-uni ne pourraient, malgré leur richesse prodigieuse, résister longtemps à un pareil pillage, qu'on verrait bientôt le prix de revient du charbon s'élever d'une façon menaçante pour l'industrie, et que la période d'éclat du commerce britannique touchait à son terme. C'est sir William Armstrong qui, dans un discours qu'il prononça comme président de l'Association britannique pour l'avancement des sciences, a sonné la cloche d'alarme. C'était en 1863; le *meeting* se tenait à Newcastle, et le lieu de réunion suggérait à l'esprit des réflexions sur l'avenir de ces mines qui font la prospérité de la contrée. Dans ce discours, qui eut un immense retentissement, le célèbre ingénieur évalue, avec M. Hull, à 80 milliards de tonnes la quantité de houille exploitable, enfouie dans le sol anglais, et il en prédit l'épuisement prochain; en admettant, dit-il, que l'extraction augmente seulement de 2 millions 1/2 de tonnes par an, il n'y en a plus que pour deux cent douze ans. M. Stanley Jevons alla plus loin : pour lui, les mines du royaume-uni ne pouvaient plus même satisfaire aux besoins de la consommation pendant un siècle. Depuis soixante ans, disait-il, la consommation s'est accrue dans la proportion de 1 à 7, et pourtant rien n'est fini : tous les chemins de fer réclamés ne sont pas encore construits, la navigation à vapeur n'en est qu'à son début; dans vingt ans, l'application de la vapeur à l'agriculture aura pris une extension considérable, enfin on s'en servira dans les villes pour la distribution des eaux, pour le nettoyage des rues et des égouts, et pour une foule d'autres usages. Au surplus, le fer tend de plus en plus à se substituer au bois et à la pierre dans les constructions navales, dans le matériel d'artillerie, dans le charronnage; on construit en fer jusqu'à des maisons et des meubles; or on sait que chaque tonne de fer exige pour sa fabrication plusieurs

tonnes de houille (1). Prenant alors pour base l'accroissement que l'extraction de la houille avait subi dans la dernière période décennale, M. Stanley Jevons calcule qu'au bout d'un siècle elle dépassera 2 milliards de tonnes par an, et qu'avant ce terme le *stock* accessible du royaume-uni sera complétement épuisé.

De pareilles assertions ne pouvaient manquer de semer l'émoi. Les journaux renchérissaient sur les prédictions des savans. « Un seau de charbon, y lisait-on, deviendra aussi rare dans le royaume-uni qu'une pièce de deux liards de la reine Anne. » La houille malheureusement est un capital qui s'use et ne se reproduit point. « Une tonne de charbon consommée, disait mélancoliquement un chef d'usine, est un chèque tiré sur la banque de nos houillères; le vide qu'il fait dans la caisse ne sera jamais comblé. »

Les uns, sous l'impression de ces craintes exagérées, déclaraient qu'il fallait prohiber l'exploitation de la houille ou du moins l'enrayer par un droit de sortie. Déjà, trente ans auparavant, le docteur Buckland, questionné sur ce qu'il pensait de l'exportation de la houille, avait répondu : « Je pense que c'est l'autorisation donnée aux étrangers de consommer l'élément vital de notre postérité. » D'autres au contraire soutenaient que les mines de l'Angleterre étaient pour ainsi dire inépuisables, et que ce serait folie pure de créer un impôt qui pèserait directement sur le commerce du charbon (l'exportation représente aujourd'hui une valeur de 300 millions de francs) et indirectement sur la marine, qui fait la force et la gloire du pays. On faisait remarquer d'une part l'exagération manifeste des calculs de M. Jevons, qui suppose que la consommation croîtra sans cesse en suivant une progression régulière. L'accroissement rapide qu'elle a subi dans ces derniers temps s'explique, disait-on, par la révolution qui s'est opérée dans le matériel de l'industrie et de la marine; cette transformation une fois accomplie, les besoins rentreront dans une limite plus normale. D'autre part, ajoutait-on, les gisemens de l'Amérique et de l'Australie fourniront bientôt leur contingent à la consommation générale, de manière à se suffire d'abord, ce qui restreindra naturellement l'exportation anglaise, puis à vendre aux étrangers et aux Anglais surtout les charbons dont ils ont besoin pour leurs stations de dépôt. Enfin on contestait l'évaluation de M. Hull relative aux richesses souterraines du royaume-uni, sur laquelle s'appuyaient les calculs des alarmistes. D'éminens géologues, comme sir Roderick Murchison, assuraient que le charbon existe à des profondeurs exploitables sous les formations du nouveau grès rouge et du permien, qui occu-

(1) Pour la fabrication d'une tonne de gros fer, il faut de 4 à 5 tonnes de houille; il en faut de 10 à 12 pour une tonne d'acier fondu. Un vaisseau cuirassé exige bien 30,000 tonnes de houille pour sa construction.

pent de vastes étendues dans la Grande-Bretagne; M. Mathias Dunn, le regretté doyen des inspecteurs des mines, affirmait qu'on en trouverait encore sous les bancs de craie du sud de l'Angleterre, qui ne sont que le prolongement des terrains crétacés de la Belgique et du Pas-de-Calais. On faisait remarquer que certaines personnes qui niaient bien haut ces probabilités avaient des intérêts dans les mines d'Écosse et du nord de l'Angleterre, et devaient craindre la découverte de nouveaux gisemens dans le sud du pays.

Ces discussions passionnées, qui de la presse avaient été transportées dans le parlement, donnèrent lieu au mois de juin 1866 à la nomination d'une commission d'enquête, chargée de faire des recherches sur la quantité probable de charbon contenue dans les divers bassins houillers du royaume-uni et sous les formations non encore attaquées, ainsi que sur la consommation actuelle et sur les moyens de la rendre plus économique. Les résultats de cette enquête ont été publiés en 1871; les rapports des commissaires occupent trois volumes in-quarto. Pour donner une idée du soin avec lequel ils ont rempli leur mission, il nous suffira de dire que dans le second volume on trouve une série de 6557 questions posées par quatre sous-comités, avec les réponses des témoins entendus par eux.

Le premier comité devait déterminer les profondeurs où l'exploitation de la houille est possible. Comme plusieurs gisemens s'étendent à des profondeurs qui dépassent de beaucoup celles auxquelles on est arrivé jusqu'à présent, il importait en effet de connaître le maximum de la profondeur accessible. La seule cause qui puisse pratiquement limiter cette profondeur, c'est l'élévation de la température que l'on constate à mesure qu'on descend au-dessous de la surface du sol. En Angleterre, on rencontre une température sensiblement constante jusqu'à 15 mètres environ; dans cette première couche, le thermomètre marque 10 degrés centigrades. A partir de là, dans les districts houillers, la température des couches augmente en moyenne de 1 degré par 37 mètres, d'où il suit qu'à 1 kilomètre de profondeur elle atteint la température du sang (37 degrés). Cette chaleur terrestre gêne les exploitations en échauffant l'air que l'on fait circuler à travers la mine. C'est à l'origine des galeries que l'échauffement est le plus rapide, parce que la différence entre la température de l'air et celle des mines est alors à son maximum; cette différence diminue à mesure que la course de l'air s'allonge, cependant l'égalité ne s'établit jamais tout à fait. Comme le fonçage des puits pour atteindre la houille à de très grandes profondeurs coûtera fort cher, on sera forcé de grandir le champ d'exploitation à partir de chaque fonçage, d'où résultera un allongement considérable des courans d'air. Or, bien que l'air en

circulant absorbe la chaleur des couches et abaisse ainsi peu à peu la température de la mine dans le voisinage du puits, cet effet de refroidissement devient insignifiant à de longues distances : à 2 kilomètres du puits, il est tout au plus de 3 degrés, à 3 kilomètres il atteint à peine 1 degré.

Maintenant quelle est la plus haute température de l'air où l'homme puisse encore travailler sans danger pour sa santé? Plusieurs témoignages recueillis par l'enquête anglaise mentionnent des températures vraiment extraordinaires qui auraient été supportées impunément dans les chambres des chaudières des bateaux à vapeur, ainsi que dans les ateliers où l'on souffle le verre. Il s'est présenté, paraît-il, des circonstances où un homme a pu travailler, sans altérer sérieusement sa santé, pendant que le thermomètre accusait 82 degrés; mais il faut observer que, dans ce cas, le thermomètre était évidemment influencé par la chaleur rayonnante, et n'indiquait nullement le véritable état de l'air. En effet, dans une expérience faite sous la direction du comité, il s'est trouvé qu'un thermomètre suspendu dans la chambre des chaudières d'un navire et exposé à leur rayonnement marquait 40 degrés, tandis qu'un second thermomètre, abrité contre ce rayonnement, ne donnait que 25 degrés. Il ne faut pas non plus oublier que les chauffeurs et les souffleurs de verre ne sont point, comme les mineurs, confinés dans leur enfer, et qu'ils peuvent de temps en temps aller respirer l'air frais du dehors.

Un des médecins consultés dans l'enquête, et qui a passé la plus grande partie de sa vie sous les tropiques, affirme qu'il a subi une température de plus de 52 degrés à l'ombre, et que la sécheresse de l'atmosphère rendait cette chaleur tolérable, tandis qu'une autre fois il n'avait pu supporter, par une atmosphère humide, la température relativement basse de 30 degrés. Par une autre déposition, l'attention du comité fut appelée sur des travaux exécutés dans une mine du Cornouailles, où, disait-on, une source d'eau chaude portait la température de l'air à 50 degrés et en même temps le saturait d'humidité. On délégua le docteur John Burdon Sanderson pour visiter cette mine. Il fut constaté que le maximum de chaleur existait à l'extrémité d'une excavation peu profonde formant cul-de-sac, et où pénétrait un courant d'eau à 46 degrés. Le thermomètre, qui, à 1 mètre du fond, accusait 40 degrés, tombait à 27 degrés quand on l'en éloignait de 3 mètres. Cependant d'autres témoins avaient vu la chaleur s'élever davantage en cet endroit. Les mineurs restaient dans les travaux six heures sur vingt-quatre; on employait à la fois quatre ouvriers, dont deux constamment au repos dans l'air frais, et deux travaillant d'une manière intermittente. La durée totale du travail effectif de chaque homme n'atteignait donc pas

trois heures par jour, et aucun mineur ne restait exposé à la chaleur plus de quinze minutes de suite. Selon le docteur Sanderson, les ouvriers, au moment où ils se retiraient dans l'air frais, semblaient complétement épuisés, mais cet état de prostration cédait promptement à des affusions d'eau froide; le témoin en conclut que ce genre de travail « n'est pas absolument incompatible avec la santé. » Il avait cependant appris que beaucoup d'ouvriers étaient forcés de renoncer à ces travaux après en avoir fait l'essai. Somme toute, il est convaincu de l'impossibilité du travail dans l'air humide, à une température égale à celle du sang (37 degrés), si ce n'est par reprises de très courte durée. C'est du reste l'avis des autres médecins consultés par les commissaires de l'enquête. M. Grosjean, dans une communication faite à l'Association française pour l'avancement des sciences, parle, il est vrai, d'une mine qu'il a exploitée lui-même, où il y avait 43 degrés dans les chantiers; mais ce sont là certainement des exceptions qui ne peuvent servir de règle.

Il paraît démontré que la température que les ouvriers peuvent supporter dans les mines dépend beaucoup de l'état hygrométrique de l'air, et que les mines les plus profondes sont en général les plus sèches. La profondeur où la température de la terre atteindrait celle du sang (37 degrés) serait d'environ 1 kilomètre; avec la méthode d'exploitation par longues tailles, on pourrait la dépasser de plus de 100 mètres, grâce à la différence de près de 4 degrés qui s'obtient entre la température de l'air et celle des couches du front de taille. Enfin il est à croire que des moyens de ventilation plus puissans permettront de pousser les exploitations à des profondeurs d'au moins 1,200 mètres.

En adoptant cette limite extrême pour la profondeur accessible, et en tenant compte pour chaque district des pertes qui ont lieu, soit par suite de méthodes d'extraction défectueuses, soit par suite de la nécessité où l'on se trouve d'abandonner des masses de houille comme barrages ou supports, — pertes qui dans certains cas dépassent 40 pour 100 du produit, — la commission a évalué en détail les quantités de combustible que renferment encore les divers bassins connus. Elle est arrivée ainsi, toutes déductions faites, et en négligeant les filons de moins de 30 centimètres d'épaisseur, à un total de 90 milliards de tonnes de houille que la Grande-Bretagne peut encore extraire de ses mines. Si l'on pouvait aller au-dessous de 1,200 mètres, on trouverait en plus dans les mêmes bassins 7 milliards de tonnes. On peut donc estimer l'approvisionnement de combustible des bassins connus du royaume-uni, en nombre rond, à 100 milliards de tonnes. Ces évaluations ne comprennent que les couches de charbon qui affleurent, ou dont des

travaux de mine ont démontré l'existence; mais les données de la géologie permettent d'affirmer qu'il existe aussi de vastes gisemens sous le permien, le nouveau grès rouge et d'autres formations récentes, dans des districts qui n'ont pas encore été explorés.

En examinant attentivement la direction et l'inclinaison des couches du terrain houiller, en se rendant compte de la manière dont elles plongent sous l'affleurement du permien et des autres formations secondaires, on peut arriver à se faire une idée assez exacte de l'étendue et de la puissance des gisemens qui forment le prolongement hypothétique des divers bassins connus, et qui se trouvent cachés sous des terrains plus récens. Le sous-comité de géologie, composé des professeurs Ramsey, Prestwich, Jeikie, Jukes (remplacé après sa mort par M. Edward Hull), a constaté ainsi que dans les comtés voisins des districts houillers il existe certainement, sous le permien et le nouveau grès rouge, des gisemens de charbon dont la richesse est exactement égale à celle des bassins connus : le total des estimations détaillées, entreprises pour vingt gisemens différens, s'élève à 97 milliards de tonnes, dont 56 milliards à des profondeurs de moins de 1,200 mètres, et 41 milliards au-dessous de 1,200 mètres. La richesse totale des bassins carbonifères de la Grande-Bretagne peut donc s'évaluer à près de 200 milliards de tonnes, dont 146 milliards se trouvent à la portée de nos ingénieurs, c'est-à-dire à des profondeurs de moins de 1,200 mètres, et environ 50 milliards à des profondeurs plus grandes.

Ce n'est pas tout. M. Prestwich soutient, avec M. Godwin Austen, que très probablement la houille existe sous le terrain crétacé du sud-est de l'Angleterre. N'a-t-on pas découvert, il y a près de deux siècles, que le bassin houiller du Hainaut se continuait jusqu'à Valenciennes, et n'a-t-on pas réussi plus tard à le suivre sous la craie jusqu'à 50 kilomètres de Calais? M. Godwin Austen tient pour très probable qu'après s'être aminci sous la craie près de Thérouanne le terrain houiller reprend sa puissance vers Calais, se continue sous la Manche et se prolonge, en suivant la direction des vallées de la Tamise et du Kennet, jusqu'au bassin de Bristol et de Bath. Il lui paraît démontré que les bassins houillers d'une grande partie de l'Angleterre, de la Belgique et de la France sont les débris d'une vaste nappe continue dont on retrouve encore une portion considérable cachée sous les roches secondaires du sud de l'Angleterre. M. Prestwich évalue à 240 kilomètres la longueur de ce lit de houille hypothétique, dont la largeur pourrait varier de 3 à 13 kilomètres; quant à la puissance des terrains qui recouvrent la houille, elle ne doit pas dépasser 360 mètres. Il pense aussi que la houille existe sous le canal de Bristol, mais à une profondeur qui ne serait pas moindre de 500 ou 600 mètres. Pourtant sir Roderick Murchison

a cru devoir protester hautement contre le passage du rapport relatif à l'existence de la houille sous le terrain crétacé.

Pour déterminer la durée probable du stock de houille que le royaume-uni renferme encore dans ses flancs, il faut nécessairement recourir à des hypothèses plus ou moins plausibles sur la marche que suivra l'accroissement de la production. Or cette production, qui, de 1855 à 1858, s'était maintenue à environ 65 millions de tonnes, atteignait, en 1873, 127 millions. D'un autre côté, le sous-comité chargé de s'enquérir des conditions de la consommation déclare qu'à son avis, dans certaines branches de l'industrie, on a presque atteint le maximum d'économie possible, et que dans d'autres cas on s'efforce depuis longtemps d'arriver au même but; il est donc à présumer que les progrès qui pourront encore être réalisés dans ce sens n'auront pas pour effet de diminuer d'une manière bien sensible la consommation générale.

D'ailleurs, selon M. Stanley Jevons, toute économie obtenue dans la consommation des machines à vapeur a toujours eu pour conséquence un accroissement au lieu d'une diminution de la quantité de charbon employée à la production de la force, chaque progrès de ce genre ayant invariablement étendu la sphère des applications de la vapeur. Il en résulte que l'introduction des procédés économiques ne limitera point la consommation, et que celle-ci marchera toujours de front avec le développement de l'industrie et le progrès de la population. De même, la consommation du charbon pour les usages domestiques est évidemment destinée à s'accroître en même temps que l'aisance générale. L'exportation seule ne semble pas devoir augmenter; il est au contraire probable qu'elle se trouvera bientôt restreinte par l'entrée en scène des immenses gisemens houillers de l'Amérique et de l'Asie.

M. Jevons avait évalué à 3 1/2 pour 100 le taux annuel d'accroissement de l'extraction et de la consommation en Angleterre, et d'après les résultats des dernières années ce taux pourrait même être porté à 5 ou 6 pour 100; en supposant que cette proportion doive se continuer, on arriverait à des résultats invraisemblables. Il est évidemment plus rationnel d'admettre avec M. Price Williams que le taux d'accroissement de la production houillère ne tardera pas à s'abaisser, comme on l'a constaté déjà pour le taux d'accroissement décennal de la population, qui depuis soixante ans est tombé de 16 à 11 pour 100. La fièvre de production qui a suivi l'introduction de la vapeur et qui a aussi stimulé le progrès de la population a été une sorte de crise qui touche à son terme. En traçant les courbes qui, selon lui, représentent le développement probable de la population de la Grande-Bretagne et de sa consommation houillère pendant les trois premiers siècles à venir, M. William Price

trouve que la population de ce pays, qui était en 1871 de 26 millions d'habitans (non compris l'Irlande), sera de 59 millions au bout d'un siècle, de 93 millions dans deux cents ans, de 120 millions dans trois cents ans (1), et ainsi de suite. La consommation, calculée à raison de 4 tonnes, 65 par habitant, suivrait une marche parallèle, tandis que l'exportation resterait ce qu'elle est aujourd'hui. La conclusion, c'est que le stock de 146 milliards de tonnes que l'Angleterre possède encore sera épuisé au bout de trois cent soixante ans. En admettant que les ingénieurs de l'avenir réussissent à extraire aussi les houilles profondes situées au-dessous de 1,200 mètres, ce qui porterait le stock disponible à 200 milliards de tonnes, le terme final de la production serait reculé d'environ soixante-dix ans.

On ne peut s'empêcher toutefois de remarquer combien de pareils raisonnemens sont hasardés. A quelque point de vue qu'on se place, il faut toujours compter avec des éventualités impossibles à prévoir, et qui pourront bouleverser tous nos calculs (2). En tout cas, il est certain que l'extraction ne continuera pas en pleine activité jusqu'à l'épuisement du dernier lambeau pour s'arrêter ensuite brusquement. On traversera d'abord une période de rareté et de cherté du combustible, qui, en limitant la consommation, prolongera la durée de la réserve souterraine, au détriment, il est vrai, de la prospérité du pays. On commencera d'ailleurs par épuiser les veines les plus riches et les plus facilement accessibles, — on les a déjà passablement écrémées, — et il arrivera un moment où l'exploitation des dernières couches deviendra tellement coûteuse qu'il sera plus économique d'importer du charbon. Bien avant de toucher à sa dernière réserve, l'Angleterre sera donc forcée de s'adresser à l'étranger; « mais, dit le rapport, on peut douter avec raison que la suprématie industrielle du royaume-uni puisse se maintenir quand l'importation de la houille sera devenue pour lui une nécessité. » C'est ainsi que l'Angleterre compte anxieusement les siècles qui lui restent à vivre avant de céder le sceptre de l'industrie à d'autres peuples qui sont les élus de l'avenir.

Bien qu'il ne soit pas au pouvoir des hommes de rien changer aux fatalités naturelles, il est toujours utile de faire le bilan de ses destinées; la grande enquête anglaise aura eu cette utilité de faire envisager sérieusement les moyens de retarder le terme de la

(1) La densité de la population serait alors de 5 habitans par hectare, trois fois la densité de la population de la Belgique. Ce serait une fourmilière humaine.

(2) En 1843, un ingénieur estimé, M. Gonot, annonçait qu'à la profondeur de 500 mètres il ne restait plus en Belgique assez de charbon que pour vingt années. La production était alors de 3 millions de tonnes; plus de trente ans se sont écoulés, l'extraction a atteint 16 millions de tonnes, et dans le Hainaut par exemple la profondeur moyenne des puits n'arrive pas encore à 400 mètres.

production indigène par une extraction plus prévoyante et mieux dirigée. Déjà d'ailleurs l'exploitation des houillères anglaises tend à devenir plus économique, surtout depuis la mémorable crise de 1872. Au lieu de détruire les énormes quantités de poussier que l'on brûlait en pure perte au bord des puits, on commence à les convertir en briquettes. Des veines de moins de 1 pied d'épaisseur, que l'on dédaignait autrefois, sont maintenant jugées bonnes à exploiter. On s'applique à chercher des succédanés : on descend jusqu'à la tourbe, dont on faisait fi jusqu'à présent. D'autre part, les consommateurs deviennent parcimonieux. Dans les maisons, on introduit des foyers économiques. Les machines à vapeur réduisent leur dépense de combustible; on arrive à ne plus brûler que 1 kilogramme ou 1 kilogramme 1/2 de charbon par cheval-vapeur et par heure; dernièrement un *steamer* a réussi à réduire sa consommation à 590 grammes de charbon par cheval-vapeur. L'usage des fours Siemens se généralise dans l'industrie du fer. Sans doute, chaque économie nouvelle ne fait que stimuler la consommation; mais on obtient de plus grands résultats à moins de frais.

III.

De pareilles alarmes seraient-elles justifiées pour la France? C'est une question qu'il importe de nous poser à temps. Sans doute, si notre production houillère continuait à suivre une progression géométrique, nous arriverions, à la fin du siècle, à une extraction de 80,000 tonnes par an, chiffre hors de proportion avec la richesse de nos bassins. Mais il est peu probable qu'une progression aussi rapide se maintienne longtemps : elle se heurterait notamment contre l'insuffisance des bras et l'élévation des salaires, qui en serait la conséquence. Le recrutement de la population minière devient de plus en plus difficile, à mesure que les exploitations descendent à des profondeurs plus grandes, et que le travail devient plus pénible et plus dangereux.

D'un autre côté, les gisemens houillers de la France sont peut-être beaucoup plus vastes qu'on ne le suppose généralement. La richesse totale de nos gisemens est très difficile à évaluer : on manque de données sur l'étendue superficielle des bassins comme sur la puissance des couches. On ne pourra en établir le bilan avec quelque certitude qu'après une enquête sérieuse, comme celle qui a été menée à bonne fin par nos voisins, enquête sur la nécessité de laquelle M. de Ruolz insiste avec force (1).

(1) M. de Ruolz donne quelques évaluations partielles : le bassin de la Loire peut renfermer environ 577 millions de tonnes, celui des Bouches-du-Rhône 63 millions, celui de la Creuse 36 millions de tonnes, etc.

En somme, pour nous faire une idée de la richesse relative de la France et de la Grande-Bretagne, nous sommes réduits à comparer entre elles les surfaces houillères des deux pays, qui paraissent être dans le rapport de 1 à 5. En 1858, M. Amédée Burat évaluait la surface houillère de la France à 3,500 kilomètres carrés; quant aux concessions, elles représentent dès à présent une surface d'environ 550,000 hectares (5,500 kilomètres); mais l'on sait que les concessions comprennent toujours beaucoup de terrains stériles. M. Gatschet a donné en 1875 les chiffres suivans pour la surface houillère des divers pays d'Europe :

Angleterre	23,000	kilom. carrés.
Russie	20,000	—
Allemagne	9,000	—
France	4,600	—
Belgique	2,300	—

Nul doute que l'étendue des champs de houille exploitables en France ne dépasse de beaucoup ces estimations, car souvent les couches plongent sous des terrains plus récens, où l'on n'a pas encore songé à les suivre. Des sondages seraient probablement fructueux sur beaucoup de points, comme ils l'ont été en 1841 dans le Pas-de-Calais et en 1817 dans le département de la Moselle : on sait qu'on a retrouvé ainsi, à une faible profondeur au-dessous du grès des Vosges, le bassin de la Sarre, perdu par le traité de 1815. Beaucoup de géologues admettent aujourd'hui que nos bassins houillers, bien que disséminés sur le sol et en apparence isolés, ne sont que des lambeaux d'une vaste formation démantelée, disloquée par des révolutions géologiques, et en partie détruits par des érosions séculaires; il s'ensuit qu'il doit exister des liaisons entre les bassins connus, et que des recherches bien dirigées permettront d'en étendre beaucoup les limites (1). M. Fournet, notamment, partant de ces idées, rattachait le terrain houiller du Nord aux vastes formations de l'Angleterre, et croyait à la possibilité de l'élargir en se rapprochant de la mer. Selon ce géologue, les recherches de la houille dans le grand intervalle qui sépare les mines du Nord de celles de la Manche et du Calvados, par exemple, seraient pleinement justifiées, et ces vues sont confirmées par les conclusions de MM. Godwin Austen, Prestwich, Mathias Dunn. M. Fournet considérait aussi comme réunis entre eux les dépôts houillers de l'est et du centre, et il conseillait des sondages en Champagne ou dans les plaines de Dijon; de même, suivant lui, le fond de la vallée de la Loire, qui montre la houille à Decize, peut encore en contenir jusqu'à la hauteur de

(1) Voyez le *Tableau général des mines métalliques et des combustibles minéraux de la France*, par M. Alfred Callaux. Paris 1878.

Roanne. Le terrain houiller de Saint-Étienne doit se prolonger du côté du nord et de l'ouest. Dans la Corrèze, il existe peut-être un bassin houiller de plus de 50 kilomètres de longueur, et les affleuremens du Cantal semblent aussi trahir de vastes dépôts. Quelle que soit la valeur de ces hypothèses, elles montrent combien d'études peuvent être faites encore en France.

D'après M. de Ruolz, les recherches promettraient surtout d'être fructueuses dans le Finistère, sur les côtes de la Manche, dans le bassin du Vigan, dans le Var, dans l'Allier, en Corse. Dans le Finistère, où un affleurement existe près de Quimper, la princesse Bacciocchi avait déjà fait commencer une série de travaux; mais les tentatives d'extraction, interrompues par la mort de la princesse, n'ont pas été couronnées de succès. On ne peut nier les résultats considérables que la découverte d'un gisement de quelque importance dans la presqu'île bretonne aurait pour l'alimentation des deux ports militaires de Brest et de Lorient. Sur les côtes de la Manche, de nombreux sondages ont été déjà pratiqués aux environs de Boulogne, mais les difficultés qu'ils présentent ont jusqu'à présent déjoué tous les calculs. Il est permis de fonder des espérances plus sérieuses sur les explorations qui sont entreprises sur une vaste échelle dans l'ensemble du bassin de l'Allier (où des découvertes intéressantes ont été faites récemment dans la concession de Commentry), et sur celles qui pourraient être effectuées dans le bassin du Vigan et dans le Var. D'après les investigations de M. Parran et de M. Rousselier, il y a de fortes présomptions en faveur de l'existence d'une nappe houillère continue entre le Vigan et Graissessac, dont ces deux gisemens ne feraient que marquer les limites au nord-est et au sud-ouest, la formation carbonifère s'étant trouvée ici dans les conditions les plus favorables pour constituer un dépôt tranquille dans un vaste golfe bordé de terrains anciens. Une société de recherches s'est formée sous l'inspiration de M. Armand, ancien président de la chambre de commerce de Marseille, et elle n'a point hésité à entamer des sondages d'une grande profondeur dont les résultats, s'ils répondent aux prévisions des ingénieurs, contribueront au développement de l'exportation maritime par le port de Cette. M. Armand a également fait exécuter des recherches dans le département du Var, où le bassin houiller de Fréjus, encore peu exploité jusqu'à présent, offre un grand intérêt par sa situation sur les bords mêmes de la mer; bien des indices font supposer que les affleuremens qui se rencontrent dans cette région dénotent l'existence d'un dépôt carbonifère considérable, à une profondeur encore indéterminée au-dessous de la zone de grès bigarrés qui traverse le département du Var de l'est à l'ouest.

Parmi les études spéciales que M. de Ruolz consacre à plusieurs

régions de notre territoire, une des plus intéressantes est celle qui a pour objet la Corse. Cette île, trop négligée, renferme des richesses minérales, agricoles et forestières à peine exploitées, qui n'attendent, pour devenir productives, que des travaux sérieux d'assainissement et un réseau plus complet de voies de communication (1). C'est ainsi qu'il existe à Osani, sur la côte occidentale, à quelques centaines de mètres d'une anse accessible aux navires de 500 tonneaux, un dépôt d'anthracite de bonne qualité, qui n'a encore été reconnu que sur une faible étendue. Or cet anthracite donnerait, par le mélange avec les lignites des Bouches-du-Rhône, un excellent combustible pour les navires à vapeur; bon nombre de ces navires, trouvant en Corse un port charbonnier, pourraient éviter le crochet sur France, la navigation difficile du golfe du Lion, les lenteurs et les frais du port de Marseille; l'exploitation du gisement d'Osani serait donc lucrative par elle-même et rendrait à la marine des services sérieux. En Angleterre, on voit chaque jour les capitaux s'engager dans des recherches houillères offrant beaucoup moins de chances de succès.

Le rapport de la commission française d'enquête signale aussi la nécessité d'explorations nouvelles. La commission est d'avis que l'état doit encourager les entreprises de ce genre : il pourrait le faire en confiant à ses ingénieurs des mines les études géologiques préalables devant servir de base aux recherches de l'industrie privée. Il conviendrait tout d'abord de dresser une sorte de cadastre souterrain de la France, c'est-à-dire de faire tenir à jour des plans communaux à grande échelle où seraient reportées les données géologiques, les emplacemens des carrières, des mines, des affleuremens, de tous les anciens travaux connus. Ce relevé une fois fait, les ingénieurs procéderaient, partout où il y aurait quelque chance de trouver du charbon, à une étude détaillée du terrain. De tels travaux offriraient enfin à l'activité des ingénieurs des mines un champ qui serait en rapport avec l'esprit qui a présidé à la création de ce corps savant; mais il faudrait les affranchir des formalités inutiles et fastidieuses qui absorbent aujourd'hui le meilleur de leur temps.

Ce n'est pas tout de chercher de nouveaux gisemens de charbon, il faut encore étudier la question des succédanés. Déjà on cesse de séparer l'anthracite et le lignite de la houille proprement dite dans les statistiques du combustible minéral. En Amérique, l'anthracite est employé partout pour le chauffage domestique et pour le traitement des minerais de fer, et la Savoie suit cet exemple. En Au-

(1) Les admirables ressources de cette île avaient été appréciées par l'Angleterre, qui, pendant sa courte domination de quelques mois, avait affecté aux travaux publics de la Corse une somme de près de 100 millions.

triche et en Allemagne, les lignites ont conquis une grande place dans l'industrie métallurgique. Ces deux pays fournissent ensemble 15 millions de tonnes de ce combustible économique, et les lignites de Bohème notamment sont de plus en plus recherchés pour l'usage domestique (sous le nom de *Salon-kohle*) et pour la fabrication du gaz d'éclairage. C'est surtout par le mélange avec les diverses qualités de houille que le « charbon brun » et le « charbon de pierre » sont appelés à rendre de grands services. En France, l'exploitation des lignites a pris un développement important dans les Bouches-du-Rhône, comme en Angleterre dans le Devonshire. Les lignites de Fuveau se rapprochent beaucoup de la houille.

Un autre élément de secours est fourni par la fabrication des huiles de schiste, que l'on commence à produire sur une vaste échelle. Il n'y a pas dix ans que l'on a entrepris l'exploitation des immenses dépôts de schistes bitumineux qui s'étendent sous une grande partie de la basse Écosse, de la mer d'Irlande à la mer du Nord, et qui donnent jusqu'à 220 litres d'huile par tonne. Les expériences qui ont été faites en Angleterre ont montré qu'un kilogramme d'huile de schiste peut vaporiser de 18 à 22 kilogrammes d'eau tandis que la houille ne vaporise que 9 ou 10 fois son poids, et que l'ébullition s'obtient plus vite. L'emploi de l'huile de schiste permettrait donc aux navires à vapeur de diminuer considérablement l'espace occupé par les soutes à charbon. Il est vrai que l'huile de schiste est beaucoup plus chère que la houille, mais on pourrait en faire baisser le prix en utilisant les résidus de l'épuration. En la mêlant avec le poussier de charbon, on obtient une matière très propre à la fabrication du gaz. L'huile de schiste offre une ressource plus sûre que le pétrole, dont la production commence à baisser. — Enfin n'oublions pas parmi les succédanés du charbon la tourbe, dont la France, aussi bien que l'Écosse et l'Irlande, possède de vastes dépôts. On a déjà essayé en Écosse de fabriquer des briquettes de tourbe comprimée, et de faire du gaz avec de la tourbe.

Mais le progrès le plus important au point de vue de l'économie, c'est la fabrication des agglomérés. On sait que les charbons menus ont beaucoup moins de valeur que les gros et les moyens, et qu'ils entrent pour près de 50 pour 100 dans l'ensemble de notre production. Les manutentions et les transports augmentent encore le déchet, et il faut ajouter que beaucoup de nos menus sont impropres à la fabrication du coke et du gaz. L'industrie des agglomérés a donc pour nous une importance capitale. Non-seulement elle sauve ce qui serait perdu et ce que nos voisins consentent à perdre, mais elle permet d'améliorer par d'heureux mélanges la qualité de nos charbons. La marine a déjà obtenu de très bons effets du mélange

des houilles maigres à longue flamme du Centre avec les charbons demi-gras d'Anzin. Les lignites des Bouches-du-Rhône donnent d'excellens résultats pour les machines de mer en les associant aux charbons demi-gras du Gard, qui, seuls, ne produiraient pas un feu assez vif. Les anthracites de la Corse pourraient être mélangés avec les lignites de Fuveau, et ainsi de suite. Or l'agglomération seule donne le moyen d'obtenir un mélange intime et homogène. En outre, les briquettes acquièrent par la compression un degré de cohésion qui les rend spécialement propres à l'exportation maritime. Des menus de qualité médiocre peuvent ainsi donner des agglomérés qu'on trouve supérieurs à de gros charbons de bonne qualité (1). On sait d'ailleurs que les charbons perdent de leur qualité par un long magasinage et surtout par une exposition prolongée aux intempéries, tandis que les agglomérés bien préparés résistent aux longs séjours en soutes et aux intempéries, sans se désagréger ni se détériorer. Enfin les briquettes occupent moins d'espace, et elles offrent cet avantage que, pour en vérifier la quantité, il suffit de compter au lieu de peser : c'est du charbon monnayé.

La fabrication des agglomérés se perfectionne sans cesse. Le prix de revient des briquettes dépend du prix de la houille et de celui du brai, qui est un agglutinant relativement cher, et dont le prix est sujet à des fluctuations assez fortes; en outre, nous sommes obligés de le demander à l'Angleterre, qui seule peut le fournir en quantité suffisante. On a fait de nombreux essais pour le remplacer par d'autres matières agglutinantes, parmi lesquelles la fécule associée à l'acide phénique paraît avoir donné d'assez bons résultats; mais jusqu'à présent on n'a pas encore trouvé de succédané qui vaille le brai sec. Comme on peut espérer que notre production en agglomérés atteindra bientôt 2 millions de tonnes (2), on voit quelle importance aurait la découverte d'un agglutinant moins cher, et pour lequel nous ne fussions pas à la merci des spéculateurs anglais.

C'est principalement sous forme d'agglomérés que les houilles du

(1) Tandis que le pouvoir de vaporisation des charbons en roches de Saint-Étienne est égal à 7,32, celui des briquettes de même provenance a été trouvé égal à 8,58, c'est-à-dire supérieur à celui des houilles de Cardiff en roches (8,30).

(2) En 1872, la fabrication des agglomérés dépassait certainement en France 1 million de tonnes, car les briquettes sont entrées pour moitié dans la consommation des six grandes compagnies de chemins de fer, qui s'élève à 2 millions de tonnes, les messageries en ont consommé 145,000 tonnes (dont 62,000 de briquettes anglaises), la marine de l'état plus de 60,000 tonnes, et ainsi de suite. En Angleterre, cette industrie commence seulement à s'acclimater : on la rencontre surtout dans le South-Wales, dont les houilles ont beaucoup d'analogie avec celles du Gard. En 1872, Cardiff et Swansea ont déjà exporté 200,000 tonnes de briquettes, qui d'ailleurs étaient inférieures aux agglomérés français.

Midi arriveront à remplacer la plus grande partie des charbons que l'Angleterre a jusqu'ici exportés en destination des ports de la Méditerranée et de la Mer-Noire, et qu'elles doivent même contribuer à l'approvisionnement de la marine à vapeur dans la mer des Indes et l'extrême-Orient. Pour développer cette industrie, M. de Ruolz recommande l'établissement à Marseille, ou plutôt à Cette, d'une usine centrale d'agglomération où l'on traiterait les menus charbons des bassins du Gard, de l'Hérault, de la Loire, etc., dont le mélange permettrait d'obtenir un combustible spécialement approprié à l'usage de la marine.

IV.

On ne peut reprocher aux Anglais d'avoir entrepris leur grande enquête à la dernière heure, sous le coup d'une calamité, ou talonnés par une crise commerciale : elle a été une mesure de prévoyance purement théorique. Elle avait pris cinq années, et le volumineux rapport venait d'être imprimé quand la hausse vertigineuse de 1872 s'est déclarée tout à coup. Encore sous l'impression des fantômes de disette qui avaient hanté les esprits, tout le monde a cru d'abord à une terrible pénurie de charbon qui venait sur-le-champ donner un éclatant démenti aux conclusions trop rassurantes de ce rapport. Ces suppositions n'ont pu tenir devant les faits, tels qu'ils ont été constatés par les deux commissions d'enquête du parlement anglais et de l'assemblée nationale, dont les investigations ont fait la lumière sur la nature et sur les causes de la crise houillère de 1872.

Le trait caractéristique de cette crise, c'est que la perturbation n'a atteint que les prix; la rareté du combustible n'a été qu'un accident local, et tout le monde a pu s'en procurer en consentant à payer les prix exigés par les détenteurs. La hausse a commencé en Angleterre dans l'été de 1871, y est arrivée à son maximum au mois d'octobre 1872, et a duré plus de deux ans; en Belgique, elle a commencé six mois plus tard, et en France, si nous exceptons les bassins du Nord, cette espèce de mascaret ne s'est fait sentir qu'au bout de neuf mois (au printemps de 1872). La crise a eu, dans ces deux pays, beaucoup moins d'intensité, et nos départemens du Midi et du centre n'en ont ressenti que le contre-coup affaibli par la distance. D'après le rapport de M. Ducarre, sur les marchés du Nord les prix ont monté dans la proportion de 100 à 170 (1); dans le bassin de Saint-Étienne, la hausse n'a pas dépassé le rapport de 100 à 150, et dans le Gard elle s'est arrêtée à 140. En Belgique,

(1) La tonne de houille, qui en 1869 valait en moyenne, sur le carreau de la mine, 12 fr. 50 c., se vendait 21 fr. en 1873. Depuis 1874, les prix ont beaucoup baissé; cependant ils ne sont pas encore revenus au taux de 1 70.

les prix se sont élevés dans la proportion de 100 à 220, et en Angleterre jusqu'à 256 : ce qui valait 10 francs en 1870, s'est payé 25 francs en 1873. La hausse a été encore plus extraordinaire pour le coke, dont le prix s'est élevé, sur les marchés anglais, dans la proportion de 100 à 335. C'est là ce qui nous donne la clé du phénomène économique qui a tant surpris le public.

En effet, l'industrie du fer, dont le coke est un aliment essentiel, est aussi le grand régulateur du marché des charbons. « Le fer et la houille, a-t-on dit, sont frère et sœur; l'un ne marche pas sans l'autre. » La hausse a commencé par le fer, et elle a été déterminée par des demandes inusitées, venues des États-Unis, qui ont construit en 1872 environ 12,000 kilomètres de voies ferrées, et de l'Allemagne, qui agrandissait toutes ses usines. La quantité de houille réclamée par l'industrie du fer (il faut trois tonnes de houille pour produire une tonne de fonte, puis encore autant pour la convertir en fer laminé) s'est accrue subitement dans une proportion imprévue. Il est très difficile de connaître le chiffre exact de cet accroissement; la statistique de l'enquête anglaise de 1873 repose sur de simples estimations, évidemment exagérées. On avait tout de suite cherché à restreindre la consommation par des procédés plus économiques; c'est à peine si elle paraît avoir augmenté, d'une année à l'autre, de 2 millions de tonnes. Cette augmentation peut, à première vue, paraître insuffisante pour expliquer la violence du mouvement dont elle a été le point de départ; mais les effets d'une brusque perturbation de ce genre dépassent souvent toutes les prévisions et déroutent tous les calculs. Quand les consommateurs tiennent à se mettre à l'abri d'une disette qui les priverait d'une matière de première nécessité, et qu'ils sont en situation de payer n'importe quel prix, on ne peut dire où s'arrêtera la hausse. Les vendeurs profitent sans vergogne de la panique du marché. En Angleterre, pendant que le prix de la fonte pour forges montait, par étapes rapides, de 62 francs la tonne à 138 ou même 150 francs, celui du coke s'élevait de 12 ou 15 francs à 50 francs dans certains districts. La demande était si urgente, que la hausse s'étendit à toutes les qualités de charbon. A Londres, le charbon de ménage monta de 23 à 40 francs; il y eut des jours, au *Coal exchange* (bourse du charbon), où la tonne de houille était cotée 56 francs. La hausse d'ailleurs fut entretenue par les besoins, plus grands que jamais à ce moment, des diverses industries tant en Angleterre que sur le continent, puis exagérée encore par la panique générale et la spéculation, enfin par les grèves qu'elle amena à sa suite. Ainsi, dans le South-Wales, 60,000 ouvriers ont chômé deux mois et demi, et cette grève a diminué l'extraction de plus de 1 million de tonnes.

Ce qui résulte avec certitude des informations recueillies par la

commission parlementaire anglaise, c'est que la hausse des salaires a été la conséquence et non la cause de la hausse des prix. Voyant que le prix de vente d'une tonne de charbon augmentait par exemple de 15 francs, tandis que le prix de revient ne s'était élevé que de 1 ou 2 francs, les ouvriers ont voulu participer à ce bénéfice, souvent plus apparent que réel, parce que beaucoup de propriétaires avaient à remplir des marchés à long terme passés aux bas prix des années antérieures. Quoi qu'il en soit, les grèves aidant, les salaires ne tardèrent pas à s'élever : dans le district de Wigan, les piqueurs étaient payés, en 1873, de 12 à 22 francs par jour. Cependant en moyenne le taux des salaires ne s'est accru, en Angleterre, que de 36 pour 100.

Les ouvriers d'ailleurs tenaient bien plus à une diminution des heures de travail qu'à une augmentation de leur revenu, car l'élévation des salaires décida les mineurs à réduire le nombre des heures de travail, d'où est résultée une diminution du chiffre de l'extraction par ouvrier. Le renchérissement de la main-d'œuvre a ainsi contribué indirectement à maintenir le haut prix de la houille. L'enquête anglaise reconnaît pourtant qu'eu égard aux travaux pénibles et dangereux auxquels les mineurs sont assujettis (1), le taux moyen des salaires n'avait pas dépassé la limite nécessaire pour maintenir le chiffre de la population ouvrière au niveau des besoins. Elle admet également que les anciens prix des charbons n'offraient ni un profit raisonnable aux propriétaires des mines, ni la possibilité d'accorder aux ouvriers la rémunération à laquelle, vu la nature pénible de leurs travaux, ils devaient équitablement s'attendre. Elle constate que, si dans quelques cas le bénéfice des ouvriers a été énorme et a été dépensé avec imprévoyance, cependant, tout bien pesé, la hausse des salaires n'a point été déraisonnable, et qu'en général le sort des ouvriers a été réellement amélioré.

Un fait significatif, c'est que, malgré la hausse inouie des prix, l'exportation des charbons anglais n'a pas diminué d'une manière sensible : en 1873, elle a un peu fléchi, mais elle s'est relevée l'année suivante; l'importation de ces charbons en France a même augmenté, en 1873, de 300,000 tonnes. Cela prouve la ténacité avec laquelle les Anglais gardent leurs cliens. Il est d'ailleurs douteux qu'une production plus abondante nous eût préservés de la hausse : notre marché sera toujours solidaire de ceux de l'étranger, et rien n'empêchera la spéculation de prendre sa part du gâteau toutes les fois que l'occasion paraîtra bonne.

Seulement, ce qui est fort possible, c'est que dans un avenir assez

(1) Les mines sont un champ de bataille : dans les houillères anglaises, le nombre des décès causés par des accidens est d'un millier par an, de sorte que 100,000 tonnes coûtent toujours la vie à un ouvrier; en France, on comptait 186 décès en 1866.

prochain la mise en valeur des champs de houille qui dorment encore inexploités en divers points du globe vienne modifier la situation relative des pays producteurs. On sait que l'ensemble des terrains carbonifères déjà connus représente une aire d'un million de kilomètres carrés, — deux fois la surface de la France, et quarante fois celle des gisemens de la Grande-Bretagne. Il y a là à coup sûr beaucoup de morts-terrains, de faux gisemens, depuis longtemps pillés par les eaux, comme en Irlande; mais rien qu'en Europe, nous savons que la Russie a d'immenses réserves souterraines, et celles de l'Espagne aussi sont à peine entamées.

L'humanité a encore du combustible en cave pour bien des siècles. Et n'est-ce pas lâcher la proie pour l'ombre que de vouloir à tout prix garder nos provisions de houille pour la postérité? Sans doute elle en tirerait un parti plus complet, en ferait un emploi plus économique; mais on oublie qu'elle perdrait les intérêts composés du capital que représente le travail accompli à l'aide de chaque tonne de houille actuellement consommée. Ce travail est lancé dans la circulation et porte ses fruits indéfiniment, tandis que la tonne de houille dort improductive dans le sein de la terre, et n'augmente de valeur qu'en raison des perfectionnemens que le temps apporte aux appareils de combustion et aux machines à feu. Un pont de fer dont la construction a exigé 20,000 tonnes de charbon peut faciliter le passage d'une rivière à un million d'hommes par an; eût-il donc mieux valu conserver ce charbon pendant un siècle, afin de profiter de la plus-value qu'il eût acquise au bout de ce temps, grâce au progrès de l'industrie du fer? Que pourrait bien être cette plus-value, comparée aux services que le pont aura rendus pendant cent ans? Et une flotte marchande qui, lestée de charbons, exporte des produits manufacturés chez tous les peuples et en échange rapporte du blé, du coton, de la laine, ne sert-elle point à fonder une prospérité qui vaut bien le bénéfice à longue échéance d'un stock de houille gardé intact pour l'avenir? L'Angleterre, qui profite largement d'une telle situation, voit avec regret venir le jour où il lui faudra acheter du charbon au lieu d'en vendre. La France, elle, importe une notable partie du charbon dont elle a besoin, et elle fait bien, car la Belgique et l'Angleterre, ce sont deux excellens fournisseurs qu'elle a tout avantage à conserver tant qu'on lui offre la houille à bas prix; elle ne peut la produire à si bon marché elle-même. Mais ne pourrait-elle pas, malgré cela, exporter, elle aussi, une certaine quantité de ses charbons, — disons 2 millions de tonnes par an, — pour fournir à sa marine marchande le fret de sortie, ce ressort moteur qui lui manque aujourd'hui? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

R. Radau.

M. GLADSTONE

ET

LA QUESTION BULGARE

Dernièrement un journal anglais célébrait avec un peu d'emphase le succès de la grande campagne d'agitation et de *meetings* organisée contre la politique du cabinet tory dans la question d'Orient; ce journal complimentait l'Angleterre sur l'imposant spectacle qu'elle vient de donner à l'Europe attentive et étonnée. — On nous accuse souvent, disait-il, d'être un peuple positif, prosaïque, grossièrement attaché à son intérêt. Et pourtant chez quelle autre nation de l'Europe les souffrances des malheureux Bulgares ont-elles excité de brûlantes sympathies? L'Allemagne ne s'en est point émue; elle est demeurée froide, presque impassible. La France n'est occupée que de ses récoltes et de ses affaires de ménage. L'Angleterre seule a entendu la voix du sang innocent qui criait, et seule elle a pris en main la cause de l'opprimé. — Il est certain que l'Allemagne est restée froide, presque impassible. Selon toute apparence, elle attendait qu'on lui donnât de Berlin le signal de l'attendrissement ou de l'indignation; ce signal n'a point été donné, et la politique mystérieuse qui préside aux destinées de l'empire germanique n'a point rompu son silence. Il est également vrai que la France s'occupe beaucoup de ses récoltes et de mettre en ordre son ménage intérieur. Les seules vertus qu'elle se pique aujourd'hui de pratiquer sont les vertus domestiques, qu'elle avait trop négligées. Elle plaint sincèrement les Bulgares, mais le soin de réparer sa maison lui laisse peu de loisirs, peu de liberté d'esprit. A qui la faute? M. Gladstone et la politique du dernier cabinet whig y sont peut-être pour quelque chose. L'école de Manchester n'emploie guère son éloquence qu'à dénoncer au monde les iniquités commises par les petits potentats, tels que le feu roi de Naples Ferdinand II, ou par des empires malades, menacés de consomption; mais elle y regarde à deux fois avant de se brouiller avec

les puissans qui abusent de leur force, et ce n'est pas un cabinet whig qui au printemps de l'année dernière a défendu la France à Berlin.

Il y a toujours du mélange dans toutes les passions humaines et en particulier dans les passions politiques ou religieuses de nos bons voisins d'outre-Manche. On ne saurait sans la plus criante injustice leur refuser la faculté de ressentir des enthousiasmes sincères et des indignations désintéressées; mais la vivacité avec laquelle ils les expriment témoigne du désir qu'ils éprouvent d'interrompre par de fortes distractions le train monotone de leur vie et de se prouver à eux-mêmes qu'ils ont des nerfs. N'a-t-on pas dit, il y a longtemps, que le propre des Anglais est de se procurer tous les deux mois une violente émotion et de s'ennuyer en l'attendant? Ils ont plus que tout autre peuple la passion des spectacles, et il faut renouveler souvent l'affiche; on se blase sur tout, même sur les prédications des *revivalistes* américains. On parle beaucoup de la légèreté, de l'inconstance, de la versatilité française; sous le ciel brumeux de nos voisins, le vent saute parfois du nord au sud et de l'est à l'ouest avec une inconcevable rapidité. Il y a quelques semaines, l'Angleterre approuvait sans réserve la politique du ministère tory; elle le louait également d'avoir fait grise mine au mémorandum de Berlin et d'avoir envoyé une flotte dans la baie de Besika; elle se félicitait d'être représentée dans les circonstances présentes par un gouvernement résolu, qui parlait haut et ne craignait pas d'agir. Tout à coup elle a condamné ce qu'elle venait d'approuver. Une notable partie de la nation ne voit plus dans lord Beaconsfield qu'un politique au cœur léger, un dangereux étourdi, et M. Gladstone, dont elle ne voulait plus entendre parler, a subitement reconquis sa faveur. Comment expliquer ce revirement aussi brusque qu'inattendu? Sans contredit, les Circassiens et les *bachi-bozouks* ont commis des atrocités dans le sandjak de Philippopolis et ailleurs; mais si philanthrope qu'on soit, encore faut-il être juste, et qui peut en bonne foi rendre lord Beaconsfield et le comte Derby responsables des massacres de Batak et d'Avrat-Alan? La vérité est qu'après s'être applaudie d'avoir un gouvernement résolu, la bourgeoisie anglaise s'est prise à craindre qu'il ne le fût trop et qu'il ne la lançât dans quelque coûteuse aventure. Elle trouve fort bien que ses gouvernans soient fiers, mais elle désire que leur fierté ne lui fasse courir aucun hasard. Il faudrait pourtant choisir : on est toujours fier dans ce monde à ses risques et périls, et quand on ne veut rien risquer, il faut prendre philosophiquement son parti et graver sur sa porte, avec une bonne épingle de Manchester, cette inscription : Ici on ne se brouille avec personne et on se déclare satisfait de tout ce qui peut arriver; *otium sine dignitate,* voilà notre devise.

Lord Beaconsfield disait dans son discours d'Aylesbury que le peuple anglais est le peuple du monde qui s'enthousiasme le plus facilement. « Le danger, ajoutait-il, est que des politiques artificieux exploitent au

profit de leur ambition de nobles sentimens et s'en servent pour arriver à leurs fins perverses. » L'expression est bien forte; en changeant de nom, le spirituel auteur de *Coningsby* n'a point changé de style, et il se soucie peu de ménager ses termes. A qui persuadera-t-il que M. Gladstone soit un scélérat? Ce qui est hors de doute, c'est que l'animosité virulente déployée par certains orateurs dans de récens *meetings* a prouvé que la France n'est pas le seul pays où l'esprit de parti l'emporte quelquefois sur le patriotisme. Dans un moment où le gouvernement anglais doit conduire en Europe d'importantes et difficiles négociations, ils ont travaillé autant qu'il était en eux à diminuer son prestige, à affaiblir son autorité. Leur plus grand tort est d'agiter et d'ameuter la nation contre lui, sans avoir aucun programme sérieux et nettement défini à substituer au sien. Ils combattent avec acharnement sa politique, qui est la politique traditionnelle de la Grande-Bretagne. Par quoi veulent-ils la remplacer? Par des expédiens chimériques, qu'ils ne proposent peut-être qu'avec une demi-conviction.

M. Gladstone est sans contredit l'un des meilleurs chanceliers de l'échiquier que l'Angleterre ait jamais eus; personne ne s'entend mieux que lui à mettre un budget en équilibre; c'est là son génie propre. Par son application, il a acquis d'autres aptitudes; par exemple il est devenu, à la sueur de son front, un théologien de quelque compétence; mais ses compatriotes ont toujours douté qu'il y eût en lui l'étoffe d'un grand politique. La brochure intitulée *Bulgarian horrors* ne porte pas la marque d'un homme d'état; c'est l'œuvre d'un philanthrope qui s'intéresse aux opprimés, et d'un chef de parti qui décharge sa bile échauffée, — car depuis que les Irlandais ont trahi sa confiance et que leur défection l'a forcé de quitter le pouvoir, M. Gladstone est devenu bilieux, et il soulage son cœur en écrivant des brochures d'une éloquence amère. Nous doutons que la prophétie de lord Beaconsfield se réalise et que M. Gladstone se repente jamais d'avoir publié son factum, qui lui a refait une popularité dans la classe ouvrière et dans la bourgeoisie. C'est exiger beaucoup que de demander à un homme d'état de se repentir d'une faute dont son ambition a retiré quelque profit; mais quand M. Gladstone se relira de sang-froid, peut-être regrettera-t-il de s'être trop livré à ce penchant à l'emphase qui gâte son remarquable talent oratoire. Nous ne voyons pas ce qu'il a pu ajouter à la force de la cause généreuse qu'il défendait en traitant d'orgies sataniques, *fell satanic orgies,* les criminelles représailles des *bachi-bozouks,* et en affirmant qu'il n'est pas dans les îles de la mer du Sud un seul cannibale qui ne bouillonnât d'indignation au récit de ces horreurs. Certains historiens ont essayé de nous persuader que Marat était un philanthrope méconnu dont l'âme renfermait des trésors de tendresse cachée. Le cannibale au cœur sensible est une invention particulière à M. Gladstone.

N'est-ce pas aussi montrer trop d'amour pour l'hyperbole que de

nous représenter les Turcs comme « le grand spécimen anti-humain de l'humanité? » Un philosophe a dit que tout ce qui existe est raisonnable, ce qui signifie que tout ce qui existe, même le Grand-Turc, a sa raison d'être. Si l'empire osmanli compte déjà plusieurs siècles d'existence, il y a sûrement de bonnes raisons pour cela, et M. Gladstone les découvrira sans doute, aussitôt que sa passion n'offusquera plus ses lumières et son jugement naturel. « Partout où s'est étendue la domination des Osmanlis, nous dit-il, la civilisation a disparu. Ils représentent le gouvernement de la force brutale opposé au gouvernement des lois. Ils ont pour guide dans cette vie un inexorable fatalisme, et pour récompense promise au-delà du tombeau un paradis sensuel. » Les houris n'ont rien à voir dans cette affaire, et la vérité est que la barbarie turque a remplacé à Constantinople un empire vermoulu, une civilisation profondément viciée et corrompue, qui depuis longtemps n'avait plus rien à donner au monde. L'histoire nous enseigne aussi que quelques-unes des plus déplorables institutions, quelques-uns des abus les plus fâcheux qu'on reproche aujourd'hui au gouvernement turc, sont un héritage funeste laissé par Byzance à ses vainqueurs. L'histoire nous apprend encore que, par une sorte de fatalité, rien n'est plus difficile que d'assurer aux populations de la péninsule illyrienne les bienfaits d'un bon gouvernement; c'est une tradition perdue depuis le siècle des Antonins. En proie à toutes les rivalités de races, de langues et de confessions, elles avaient besoin d'un maître qui fût l'arbitre souverain de leurs différends; c'est un maître bien dur que le padichah, il n'a pas laissé d'être souvent un arbitre habile et même équitable. M. Gladstone refuse aux Turcs tout génie politique; c'est les attaquer dans leur fort. Nous relisions l'autre jour dans Chardin le résumé d'une conversation qu'il eut avec le chevalier Quirini, baile de Venise à Constantinople. Quirini témoignait au voyageur français son admiration pour la politique du divan, qui, selon lui, passait de beaucoup celle des Européens; il remarquait « qu'elle n'était point renfermée en des maximes et des règles, qu'elle consistait toute dans le bon sens, sur lequel elle était uniquement fondée, et que n'ayant en apparence ni art ni principes, elle était comme inaccessible. » Le chevalier prétendait que, s'il avait un fils, il ne lui donnerait point d'autre école de diplomatie et d'esprit de conduite que la cour ottomane. De récens événemens ont prouvé jusqu'à l'évidence que l'esprit politique ne s'est point encore retiré des rives du Bosphore; s'il en faut croire ce qui se passe et se dit à Stamboul, le bon sens turc n'est pas mort, il s'appelle aujourd'hui Abdul-Hamid.

Le pamphlet de M. Gladstone ressemble à l'un de ces mélodrames où nous voyons des êtres angéliques aux prises avec d'affreux scélérats; les personnages qu'on y met en scène sont des perfections ou des diables, aucun d'eux n'est ni coquin ni vertueux à moitié. Les Turcs et les Serbes de M. Gladstone sont vraiment des Turcs et des Serbes de fantaisie, les

uns au-dessous, les autres au-dessus de l'humanité. Nous ne dirons pas avec le chef du cabinet anglais qu'en déclarant la guerre à son suzerain, la Serbie a violé non-seulement tous les principes de la loi internationale et de la moralité publique, mais encore tous les principes d'honneur. Chaque être a sa destinée, et ses instincts le poussent invinciblement à la remplir. Le petit Piémont oriental, dont Belgrade est la capitale, se croit destiné à devenir le centre d'un grand empire slave, et, quelques précautions qu'on puisse prendre, il saisira toutes les occasions d'arriver à ses fins. A côté de la morale universelle, chaque peuple a sa morale particulière, et le premier article de la morale serbe est que les Turcs sont des animaux malfaisans, que tous les moyens de leur nuire sont bons et légitimes, et qu'il n'y a pas lieu de leur appliquer les règles du droit des gens. Les ambitieux sont tenus de réussir, sinon le monde les juge sévèrement; mais M. Gladstone réserve toutes ses rigueurs pour les Turcs, lesquels ne sont pas des hommes. Il ne croit pas à l'ambition du prince Milan et de ses ministres, il les tient pour de purs philanthropes comme lui, ils n'ont écouté à son avis que leur généreuse pitié pour les Bosniaques opprimés. — « Aussi longtemps, nous dit-il, que l'intervention de l'Europe donna aux Serbes l'espérance de voir redresser les griefs de leurs frères, ils ont maintenu la paix; quand ils ont perdu cet espoir, ils se sont mis en campagne, et ils peuvent alléguer à leur décharge les vives et légitimes sympathies qui les ont entraînés. »

M. Gladstone est-il bien sûr de ce qu'il avance, et que sa façon d'écrire l'histoire ne tienne pas du roman? Pourrait-il nous prouver que l'insurrection bosniaque n'a pas été combinée, préparée, entretenue par le cabinet et les comités de Belgrade? N'a-t-il pas remarqué, comme tout le monde, qu'à peine une bande d'insurgés avait-elle été battue et dispersée, elle se hâtait de se retirer en Serbie, où les Turcs ne pouvaient la poursuivre, et que dans ce refuge assuré elle se reformait à loisir, jusqu'à ce qu'elle fût en état de tenir de nouveau la campagne? Ce jeu a duré longtemps; mais du jour où, jetant le masque, la Serbie et le Montenegro ont ouvert en forme les hostilités, il n'a plus été question d'insurgés ni en Bosnie ni dans l'Herzégovine. Le 19 décembre de l'an dernier, un agent révolutionnaire d'Avrat-Alan, nommé Kaplichko, déclarait, dans une lettre qui figure parmi les pièces trouvées sur les chefs des insurgés bulgares, que, si le prince Milan et le prince Nikita n'avaient pas encore pris ouvertement l'offensive, c'est qu'ils faisaient déjà la guerre aux Turcs sous le nom de l'Herzégovine. « Comme l'armée turque, ajoutait-il, ne peut toucher sa solde et que toutes les sources de revenus sont taries, le gouvernement turc sera encore plus faible au printemps prochain qu'il ne l'est aujourd'hui. Tirons notre profit de toute cette politique des étrangers. » Qui se chargera de nous révéler les mystères de Belgrade? Cette histoire serait bien intéres-

sante, et l'Europe serait heureuse d'avoir le mot d'un imbroglio qui excite à la fois et déroute sa curiosité. Elle avait cru s'apercevoir que les insurgés bosniaques étaient des Serbes déguisés; elle se demande maintenant si les Serbes de Belgrade et de Deligrad sont de vrais Serbes et ce qu'elle doit penser de leur armée soi-disant nationale, où du jour au lendemain tout le monde, officiers et soldats, s'est mis à parler russe. En vérité, ce qui se passe entre le Danube, la Drina et le Timok ressemble trop à une tragi-comédie, à une burlesque et sanglante mascarade; on craint à tout moment de s'y tromper et de prendre un visage pour un masque ou un masque pour un visage.

Les *bachi-bozouks* sont des bêtes féroces, et certains pachas sont profondément pervers; mais il n'est pas plus dangereux de tomber sous la coupe ou sous le couperet des *bachi-bozouks* et de certains pachas que de conclure un traité avec cette puissance occulte qu'on appelle un comité secret, révolutionnaire et panslaviste. « Les gouvernemens de ce siècle, disait l'autre jour lord Beaconsfield, n'ont pas affaire seulement aux gouvernemens, aux empereurs, rois et ministres; ils ont à compter aussi avec les sociétés secrètes, qui peuvent mettre à néant toutes leurs combinaisons, qui ont des agens partout, des agens sans scrupule, lesquels poussent à l'assassinat et ne craignent pas, quand cela leur convient, de provoquer un massacre. » Les princes qui font alliance avec les comités pour satisfaire leur ambition s'en mordent souvent les doigts. Au moyen âge, les ambitieux donnaient leur âme au diable pour entrer en possession du trésor ou de la couronne qu'ils convoitaient. Un jour ou l'autre, quelqu'un venait frapper à leur porte; c'était leur redoutable compère, l'homme noir, qui voulait être payé. Les comités panslavistes sont comme le diable, ils ne laissent jamais passer le jour de l'échéance sans présenter leur facture. Le prince Milan en sait quelque chose; le fatal étranger, l'homme noir ou blond, car la couleur ne fait rien à l'affaire, lui a fait sentir que, prince ou roi, il n'est plus son maître et que le général Tchernaïef règne à cette heure en Serbie. Nous souhaitons que le prince Milan réussisse à se dégager de la trame funeste où sa liberté s'est laissée prendre comme une mouche dans une toile d'araignée; mais l'effroyable catastrophe que les sociétés secrètes ont attirée sur la Bulgarie peut-elle être réparée? Par leurs promesses, par leurs menaces, par leurs mensonges, des émissaires sans conscience sont parvenus à soulever d'innocentes et paisibles populations, moins désireuses de conquérir leur affranchissement politique que d'obtenir des gages pour leur sécurité, et prêtes à s'accommoder de leur sultan, si leur sultan les protége contre les exactions de leurs pachas. On leur a persuadé que leur vie et leurs biens étaient en danger, que les Russes accouraient pour les défendre, et on les a conduites à la boucherie. Les pêcheurs en eau trouble ont pêché cette fois dans le sang. M. Baring a raison de dire dans son rapport que, si les crimes des *bachi-bozouks* et des Circas-

siens doivent exciter l'universelle indignation, on ne peut trop exécrer l'odieuse conduite des agitateurs qui, pour servir les vues égoïstes d'états avides de s'arrondir, ont plongé dans la désolation une belle et riche province. Pourquoi, dans sa brochure, M. Gladstone n'a-t-il pas dit son fait à tout le monde? Pourquoi n'a-t-il pas fait la part de toutes les responsabilités? C'est qu'il voulait écrire un pamphlet et que l'injustice est le premier devoir d'un pamphlétaire.

Si les Turcs sont un spécimen anti-humain de l'humanité, il faut les chasser d'Europe et même les exterminer. Telle n'est point pourtant la conclusion de M. Gladstone; il lui suffit que les Turcs retirent de la Bulgarie leurs pachas, leurs caïmacans, leurs zaptiés, leurs mudirs, et qu'ils accordent à cette province une autonomie politique pareille à celle dont jouissent la Serbie et la Roumanie, en ne se réservant qu'un droit de souveraineté nominale. Cette solution est-elle bien pratique? Il y a en Bulgarie un très grand nombre de musulmans propriétaires qui ne sont ni zaptiés, ni mudirs, ni pachas. M. Gladstone ne nous dit pas nettement ce qu'il se propose d'en faire. Il ne nous dit pas non plus comment il s'y prendra pour inoculer l'esprit de gouvernement à une race longtemps dépendante, laquelle a contracté des habitudes séculaires d'obéissance, et pour lui assujettir ses anciens maîtres, qui seuls possèdent le métier des armes et la science du commandement. Aussi bien n'est-il pas étrange de choisir le moment où un pays a été ensanglanté par une affreuse guerre civile pour dire à des frères ennemis qui viennent de s'entr'égorger : « Désormais vous vous appartiendrez à vous-mêmes; nous ne souffrirons plus que personne se mette entre vous. » Ces malheureux sont condamnés à vivre longtemps encore sous tutelle, et si leur tuteur n'est pas le sultan, avant peu ce sera le tsar.

Un voyageur allemand, M. Kanitz, aussi consciencieux qu'éclairé, qui a étudié de près son sujet et dont les sympathies pour les Bulgares ne sont pas douteuses, rend témoignage à leurs excellentes qualités, à leurs habitudes laborieuses, à leur industrie, à leur humeur paisible et docile, à leurs vertus domestiques; mais il est obligé de confesser qu'il ne connaît guère de peuple plus ignorant ni plus superstitieux. Émanciper un mineur incapable de se conduire n'est pas le meilleur service qu'on puisse lui rendre. M. Gladstone a l'air de croire que les Bulgares n'ont pas d'autres ennemis que leurs pachas. Écoutons M. Kanitz : « Plus on étudie les provinces de la Turquie d'Europe, nous dit-il, plus on se convainc que les vices de l'administration et de la justice turques ne compromettent que les intérêts matériels des rajahs, mais que leurs misères intellectuelles et morales doivent être attribuées à l'indigne conduite du patriarcat fanariote, et une haine de races y aidant, ce sont les populations slaves de la Bulgarie que le clergé grec opprime avec le moins de ménagement... Le voyageur qui arrive dans quelque cité bulgare verra toujours se presser devant la porte du pacha de nom-

breuses députations de paysans dans une attitude suppliante. C'est à genoux qu'ils le conjurent d'alléger les charges écrasantes que leur imposent les fermiers de la dîme, grecs ou arméniens. Souvent ils se plaignent des injustes exigences des propriétaires turcs, leurs seigneurs; mais dans ces derniers temps ils réclamaient surtout contre les vexations dont les accable leur clergé (1). »

Il en coûte gros de devenir patriarche de Constantinople. Pour rentrer dans sa dépense, on met aux enchères les siéges épiscopaux, et à leur tour les évêques se remboursent de leurs frais d'acquisition en vendant à beaux deniers comptans toutes les cures de leurs diocèses. On a vu des popes bien rentés en acheter jusqu'à vingt à la fois et les repasser à d'autres, non sans prélever une commission usuraire. Grâce à la dîme et aux extorsions de tout genre, il se trouve que chacun a fait une bonne affaire. C'est du meilleur de son sang que le peuple nourrit toutes ces sangsues publiques, que personne n'a jamais fait dégorger. Passe encore si, tout en dévorant ses ouailles, le clergé bulgare se croyait tenu de leur distribuer le pain de l'âme en retour des piastres qu'il leur prend et de se donner quelque peine pour les instruire. « Que dirai-je de la corruption du haut clergé? s'écrie M. Kanitz, ces enfans du Fanar sont de vrais pachas spirituels... Ni femmes ni jeunes filles ne sont à l'abri de leurs entreprises. Les plaintes adressées à ce sujet au grand-vizir, qui fit en 1860 une tournée dans la Bulgarie, dépassent tout ce qu'on pourrait imaginer. » Pour ce qui est du pope, ses mœurs sont beaucoup plus régulières, mais son ignorance est extrême. La seule supériorité manifeste qu'il ait sur le commun des paysans consiste dans sa grande barbe et dans sa barrette. A peine connaît-il ses lettres. Au lieu d'inscrire dans un registre les baptêmes et les mariages, il s'en tient souvent à la taille de bois, et après avoir fait sa coche, administré les sacremens, nasillé la liturgie, il retourne à sa charrue et à ses porcs, qui sont les seuls de ses paroissiens qu'il ait souci d'engraisser.

Comment trouver les élémens d'une administration autonome et d'un gouvernement libre chez un peuple qui n'a d'autre instituteur qu'un pareil clergé? M. Kanitz nous raconte qu'il y a quelques années, un bon vent ayant soufflé sur Stamboul, on y sentit le besoin de donner quelque attention à l'instruction publique dans les provinces. « Les autorités turques, que cela soit dit à leur honneur, exhortèrent énergiquement les communes bulgares, soit chrétiennes, soit musulmanes, à s'occuper sérieusement de l'enseignement primaire. On leur enjoignit de créer des caisses d'écoles et de construire des bâtimens. Dans plusieurs grandes villes, ces injonctions portèrent fruit; de jolis édifices scolaires remplacèrent les étroits appentis où, à l'ombre de la mosquée, la jeunesse turque était endoctrinée par un hodscha. Les nouvelles ordon-

(1) F. Kanitz, *Donau-Bulgarien und der Balkan, historisch-geographisch-ethnographische Reisestudien aus den Jahren 1860-1875*, 1er vol., pages 103 et 116.

nances furent portées à la connaissance des communes chrétiennes par l'entremise de leurs évêques. Comment furent-elles interprétées? — A quoi vous servirait d'avoir de meilleures écoles? s'empressa de dire à ses ouailles l'archevêque de Nissa? Voulez-vous faire de vos enfans des hérétiques ou des incrédules? Mieux vaut que nous fassions des collectes pour bâtir des églises. De vastes temples élevés à la gloire de Dieu sont les meilleures des écoles. — La nouvelle église de Nissa, commencée en 1859, absorba tous les fonds de la commune et peut servir de document pour nous apprendre comment le clergé grec traverse et paralyse les rares velléités que peut avoir la Porte d'améliorer le sort des rajahs. »

Les Bulgares connaissent leur mal, ils sont désireux d'en guérir, et à plusieurs reprises ils ont adressé de pressans appels au médecin, qui ne les a point entendus. Comme dit le proverbe oriental, on n'habille pas un homme qui n'a pas de chemise en lui donnant des boucles d'oreilles. Les Bulgares n'aspirent point pour le moment à conquérir leur indépendance politique; nous doutons que les gouverneurs ou les princes chrétiens qu'on pourrait leur octroyer fissent bien leur affaire; selon toute apparence, ces gouverneurs s'occuperaient beaucoup moins d'administrer en conscience leur province que de servir les intrigues de l'étranger, dont ils seraient les agens officieux. Il n'y a jamais eu en Bulgarie que des insurrections artificielles, et ainsi que l'a dit M. Baring, le cœur du peuple n'y était pas. En 1876 comme en 1868, en 1867, en 1862, elles ont été provoquées du dehors, et les boute-feu sont venus de Bucharest et de Belgrade, ces deux foyers permanens de conspiration contre l'intégrité de l'empire ottoman. La véritable égalité civile entre chrétiens et musulmans, des réformes sérieuses dans l'administration, dans la justice, dans l'assiette et dans la perception de l'impôt, voilà ce que réclament les Bulgares; mais le plus cher de leurs rêves est d'avoir un autre clergé et de posséder une véritable église nationale, indépendante du patriarcat de Constantinople. M. Gladstone voudrait les délivrer de leur sultan; c'est à leur sultan qu'ils s'adressent depuis de longues années pour qu'il les délivre du Fanar. « Si nous sommes une fois débarrassés de nos mauvais gouverneurs et du clergé grec, qui nous mange jusqu'aux os, disait l'un d'eux, nous pourrons devenir quelque chose. Hélas! notre bon padichah ne sait pas tout le mal qu'on nous fait. »

Les fils d'Othman ne se sont guère mis en peine de redresser les griefs de leurs sujets chrétiens. M. Gladstone est persuadé que la Sublime-Porte ne voudra jamais se réformer, et que, le voulût-elle un jour, elle ne le pourrait pas; le Koran s'y oppose. Nous croyons plus à la puissance des mauvaises habitudes qu'à l'inflexibilité du Koran. Il n'est pas de religion positive qui n'ait eu des contestations avec le progrès et qui n'ait fini par transiger avec lui. De tous les arts utiles à la vie, le plus précieux est l'art des accommodemens. Le Koran n'est pas aussi

intransigeant qu'on veut bien le prétendre; il souffre qu'on l'interprète. Platon faisait dire à Socrate beaucoup de choses auxquelles il n'avait jamais pensé; que de choses ne peut-on pas faire dire à Mahomet, sans qu'il s'en fâche! Au commencement de ce siècle, Sélim III, instruit par ses revers, conçut le projet de transformer son armée et de lui donner l'organisation européenne. Il fit publier un écrit destiné à démontrer aux vieux-croyans que la baïonnette et l'artillerie légère n'étaient pas des inventions incompatibles avec la loi sainte. Mal lui en prit : les vieux-croyans le reléguèrent dans le sérail, où il fut étranglé; mais l'artillerie légère et la baïonnette ont triomphé de cette épreuve, et aujourd'hui les Turcs s'en servent avec une incontestable habileté et en parfaite sûreté de conscience. Sauf les Peaux-Rouges et les cannibales au cœur sensible de M. Gladstone, il n'y a point de race absolument improgressive. La Porte a trop souvent violé ses promesses, et ses *hatti-schérifs* sont demeurés à l'état de lettre morte. Croit-on cependant que le sort des rajahs ne se soit pas amélioré pendant ces dernières années? Un paysan bulgare disait naguère à un étranger : « Regarde ce grand village; jadis tout ce qu'il contient était à la merci du premier Turc qui passait sur le chemin; mais il n'en est plus ainsi. » Et l'assistance s'écriait : Dieu veuille que, par la grâce du sultan, tout ce qui est encore à changer soit changé!

Ceux qui nient qu'il soit possible aux Turcs de réformer leur administration, feront bien de lire les pages intéressantes que M. Kanitz a consacrées à l'œuvre accomplie il y a dix ans en Bulgarie par Midhat-Pacha, quand il était gouverneur de la province du Danube, laquelle s'étendait alors de Viddin jusqu'à Varna, de Sophia jusqu'à Roustouk, et comprenait un territoire deux fois plus grand que la principauté de Serbie. M. Kanitz, qui avait déjà visité ce pays, eut peine à le reconnaître. Il s'étonnait de voir dans les konaks les rajahs plus humainement traités par les fonctionnaires turcs, et de rencontrer dans les bureaux des employés chrétiens; il fut frappé aussi du changement qui s'était fait dans les manières et dans les procédés des zaptiés à l'égard du paysan. « Une administration mieux réglée, des écoles, des inspecteurs de l'enseignement primaire pour toutes les confessions, des ingénieurs et des constructeurs appelés de l'étranger, des casernes, des édifices publics, des chemins de fer, des télégraphes, des chemins et des ponts, des caisses de crédit à l'usage de la propriété foncière, des orphelinats, des maisons disciplinaires, des hôtels, des rues pavées et propres, l'éclairage des villes, la destruction du brigandage dans le Balkan et sur toutes les routes; tout cela, pour ne pas parler du reste, était l'ouvrage d'un homme doué d'une manière peu commune, qui représentait aux yeux de tous les gens clairvoyans la réaction incarnée contre les innombrables abus dont souffraient également les Turcs et les chrétiens. » — « Je ne connais pas personnellement Midhat-Pacha, ajoute M. Kanitz, je ne le

connais que par ses œuvres. D'après tout ce que j'ai vu et entendu, il est hors de doute pour moi que s'il eût gouverné plus longtemps le vilayet du Danube il en eût fait une province exemplaire en Turquie, laquelle aurait pu servir de modèle pour l'organisation de toutes les autres. » Lorsque M. Kanitz revint à Roustouk en 1868, Midhat n'était plus gouverneur. Des intrigues de sérail, auxquelles certaine diplomatie n'était point demeurée étrangère, avaient déterminé son rappel, et ses indignes successeurs se sont empressés de détruire son ouvrage. Dans la séance du grand conseil qui a précédé la cérémonie de la mosquée d'Eyoub, le sultan Abdul-Hamid, après avoir déploré les massacres de Bulgarie, a déclaré que la Porte s'était placée par ses propres fautes dans une telle situation, qu'elle devait songer à obtenir coûte que coûte une paix immédiate, afin de travailler activement aux réformes qui pouvaient seules la sauver. Le *hatt* impérial, lu le 10 septembre à la Sublime-Porte, annonce qu'une des réformes projetées est destinée à établir la responsabilité et la stabilité des fonctionnaires de l'empire. Puisse cette promesse être moins vaine que tant d'autres! Il y va de l'existence de la Turquie.

De toutes les solutions de la question d'Orient qui ont été proposées, celle que M. Gladstone a prise sous son patronage nous paraît la moins satisfaisante. Les petits états autonomes qu'il voudrait fonder sur la rive droite du Danube et sur les deux versans du Balkan seraient-ils en réalité des états autonomes? Leur indépendance ne serait-elle pas illusoire? N'auraient-ils pas quelque jour leur Tchernaïef? Ne tomberaient-ils pas dans les mains des sociétés secrètes? Il n'y a pas encore en Europe de société d'assurance contre les tarets. Nous doutons, à vrai dire, que M. Gladstone fît le bonheur de ces populations en les émancipant. Il faut plaindre le sort des petits peuples qui se croient destinés à représenter une grande idée. Heureuses la Suisse et la Belgique, elles n'ont point de pareilles prétentions! C'est un hôte bien incommode et bien coûteux qu'une grande idée logée dans une petite maison; elle a bientôt fait d'en dévorer les ressources, d'en mettre à sec le coffre-fort, de dépenser pour sa gloire un argent qui aurait pu servir à drainer des champs ou à bâtir des écoles. Ne multiplions pas les peuples hidalgos qui rêvent de chercher des aventures, de pourfendre des géans et de conquérir l'empire de Trébizonde ou de Byzance. Ils prennent en pitié la charrue et le comptoir, ils passent leur temps à se griser de leur future grandeur, qu'ils préparent tout doucement par de petites intrigues asiatiques.

Nous ne croyons pas non plus que la création de ces nouveaux états, qui paieraient à leur suzerain un modeste tribut, fût conciliable avec l'intégrité territoriale de la Turquie, dont M. Gladstone se déclare le partisan convaincu. Il se flatte de la sauvegarder en conservant à la

Porte un droit de souveraineté purement nominal. Il n'aurait garde de déposséder le sultan, qui conservera, s'il lui plaît, son titre de grand-seigneur. De fait, le propriétaire de la maison en deviendra le concierge, chargé d'en interdire l'entrée aux puissances étrangères; il ne tirera le cordon qu'à bon escient. Comment s'y prendra le grand-seigneur quand il n'aura plus ni argent, ni armée, pour empêcher qu'on n'entre chez lui sans sa permission ou pour décourager les princes ses tributaires de se faire proclamer rois par les soldats qui leur arrivent de Moscou? Au surplus, il faudrait que M. Gladstone convertît à ses dangereuses chimères l'Austro-Hongrie, si intéressée dans le règlement des affaires d'Orient, et dont la sûreté est si nécessaire à l'équilibre européen comme à la civilisation. Le comte Andrassy a déclaré hautement qu'il n'entendait pas échanger son voisin paisible contre un voisin turbulent. — « De nouvelles provinces autonomes, écrivait l'autre jour un publiciste viennois, ne seraient qu'un nouveau foyer de panslavisme, un nouveau théâtre pour des insurrections, un nouveau champ d'essai pour les aventuriers russes, une proie offerte aux convoitises de la Serbie; en un mot, un danger permanent pour l'empire austro-hongrois. » C'est un noble fleuve que le Danube et un fleuve très utile; ne le livrons pas aux interlopes de la politique.

L'Europe a donné tort à M. Gladstone, elle s'est ralliée aux propositions du chef du *foreign-office*. Elle a pensé que le meilleur parti à prendre était de maintenir le *statu quo* et d'imposer à la Turquie la réforme administrative; elle a jugé aussi que cette réforme doit consister non à stipuler pour les chrétiens d'Orient des priviléges particuliers, mais à établir un système d'institutions locales qui assure aux musulmans comme aux orthodoxes grecs, comme aux catholiques romains, un droit de contrôle dans les affaires de leurs communes et des garanties contre l'arbitraire. Quelle que soit la bonne volonté du gouvernement turc, la tâche que s'est donnée l'Europe est très ardue, très épineuse; nous croyons cependant qu'elle en viendra à bout, si le général Tchernaïef veut bien le lui permettre. « Occupez-vous des faits, a dit un Anglais, et les principes prendront soin d'eux-mêmes. » Tout est difficile en Orient, et c'est la partie du monde où les principes doivent le plus compter avec les faits. Que le cabinet tory mène à bien son entreprise, ni l'Europe ni l'Angleterre ne lui marchanderont leurs éloges. Après tout, si M. Gladstone reprenait demain la conduite des affaires, il est probable que sa politique ne différerait pas sensiblement de celle de lord Derby. Ainsi va le monde : quand on est dans l'opposition on a de l'humeur, on se livre à son caprice, on met la philanthropie au-dessus des intérêts de son pays, on écrit des brochures, et ce qu'on peut faire de mieux en revenant au pouvoir, c'est de les oublier.

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1876.

Avant que l'Europe soit délivrée, ne fût-ce que momentanément, de cette question orientale qui pèse sur son repos, avant qu'elle voie se dissiper à demi ce nuage sanglant qui ne cesse de la menacer, elle a sans doute encore plus d'une difficulté à vaincre, plus d'une complication à déjouer. Elle semble du moins aujourd'hui se décider à sortir de l'expectative, à faire avec plus d'ensemble et de résolution ce qu'elle n'a fait qu'incomplétement et infructueusement avant la guerre; elle sent le besoin de s'entendre, d'interposer son autorité morale et diplomatique, de ne pas laisser plus longtemps en un mot les événemens livrés à eux-mêmes.

Les combats qui ont signalé les premiers jours du mois et où, à défaut d'une victoire décisive, les Turcs ont eu d'évidens avantages sur les Serbes, ces combats de la Morava ont été une occasion favorable. Précisément parce qu'ils ne décidaient rien, parce qu'ils laissaient les armées en présence, ils ont créé une possibilité de trêve et de négociation, dont l'Europe s'est empressée de profiter pour reprendre le rôle de médiatrice, et ce rôle, l'Europe l'a repris en quelque sorte sous la pression des circonstances, avec un double sentiment qui éclate de toutes parts aujourd'hui. Avant tout, on le comprend, il s'agit de mettre fin à cette guerre des Serbes et des Turcs, à ce conflit qui dévaste les contrées de la Drina et de la Morava. Il y a trois mois, on hésitait, la diplomatie européenne n'a peut-être pas fait tout ce qu'elle aurait pu pour détourner le choc sanglant; elle a cru devoir laisser la carrière libre aux passions belliqueuses et à la force. Désormais cette lutte, dangereuse pour les Serbes plus qu'à demi vaincus, onéreuse et embarrassante pour les Turcs eux-mêmes, qui gardent l'ascendant militaire, cette lutte ne pourrait se prolonger sans menacer l'Occident, sans risquer d'engager toutes les politiques. Pour tout le monde, la paix est la première, la plus

impérieuse nécessité, et les gouvernemens ne font que répondre à un instinct public, à un intérêt universel, en s'efforçant dès ce moment d'en finir avec une guerre qui a déjà trop duré, qui ne peut plus être qu'une inutile effusion de sang ou une conflagration de l'Occident tout entier. Il y a un autre sentiment qui n'est pas moins profond et moins énergique dans le monde européen, c'est qu'en rétablissant aux meilleures conditions possibles la paix entre la Turquie et les petites principautés qui se sont mises en guerre avec elle, on ne peut laisser passer cette occasion de régulariser la situation des autres provinces de l'empire ottoman. Ce n'est plus seulement une question de politique, c'est une affaire d'humanité, d'équité, de civilisation. Après les récens massacres de la Bulgarie, après les insurrections qui ont été la première cause de la crise où nous sommes, l'Europe se doit à elle-même de compléter son œuvre. Elle y est intéressée pour sa propre sécurité, elle y est poussée par l'opinion de tous les pays, elle y est en quelque façon contrainte par l'impuissance dont le gouvernement turc a offert le dangereux spectacle. Les dernières démarches de la diplomatie ne sont en définitive que le résultat et la traduction pratique de cette double pensée, que la marche des choses n'a fait que préciser et fortifier depuis quelques semaines, — la paix à rétablir entre la Turquie et la Serbie, des améliorations réelles, des garanties efficaces à conquérir pour les populations chrétiennes de l'Orient.

Ce n'est plus cette fois par des combinaisons particulières, par des délibérations séparées entre les trois empereurs du Nord, que s'engage l'intervention diplomatique des grandes puissances. C'est l'Angleterre qui a pris l'initiative dans cette phase nouvelle de l'action européenne, c'est l'Angleterre qui a donné le signal de la négociation, et la Russie s'est empressée de se rallier au programme du cabinet de Saint-James. L'Autriche, la France, l'Italie, à leur tour, ont adhéré aux conditions fort modérées soumises par l'Angleterre aux autres gouvernemens, de sorte que par le fait, après bien des oscillations et des conflits intimes, l'Europe se trouverait avoir reconstitué cette entente nécessaire, sans laquelle rien n'est évidemment possible en Orient. Elle a réussi à se mettre d'accord sur les bases d'une médiation offerte à Constantinople comme à Belgrade. Elle propose de rétablir les relations de la Serbie et de la Turquie telles qu'elles étaient avant la guerre, en demandant pour le Montenegro un port sur l'Adriatique. Elle propose en même temps un système d'autonomie administrative, une sorte de *self-government* local pour l'Herzégovine, la Bosnie et la Bulgarie. Elle aurait voulu un armistice comme premier gage d'apaisement; elle a été obligée de se contenter d'une suspension tacite d'hostilités qui a paru acceptée d'abord dans les deux camps, qui malheureusement n'est plus guère observée à l'heure qu'il est. Elle est réduite à négocier dans l'obscurité, au bruit

des armes, comme si elle n'était pas la réunion des plus grandes puissances ou comme si les belligérans croyaient pouvoir se faire un jeu de son autorité. La question est maintenant de savoir si le dernier mot de cette médiation laborieuse et contrariée sera la paix ou la continuation de la guerre, si les passions qui s'agitent seront plus fortes que la raison de tout un continent, si l'Europe ne trouvera pas dans toutes les ressources morales et diplomatiques dont elle dispose les moyens d'empêcher la propagation d'un incendie témérairement allumé, imprudemment entretenu.

Non assurément, on ne peut se payer d'illusions, malgré les garanties qu'offrent toujours les intérêts immenses qui sont en jeu, malgré les démonstrations pacifiques et toutes les apparences de bonne volonté des cabinets, cette situation n'est pas sans gravité. Elle a surtout cela de périlleux qu'elle ne cesse d'être à la merci d'un incident imprévu, d'une complication ou d'une circonstance qui d'un instant à l'autre peut tout changer et même remettre en doute l'autorité de cette médiation à peine engagée. Les difficultés sont partout dans cette œuvre de pacification et de préservation dont l'Europe est occupée aujourd'hui, et, chose à remarquer, les plus sérieuses de ces difficultés, les prétentions, les résistances, viennent moins encore des vainqueurs que des vaincus. La Turquie, à la vérité, est la première intéressée à ménager l'Europe, elle ne gagnerait rien à prétendre abuser de ses victoires, et elle a beaucoup à se faire pardonner pour ses banqueroutes, pour son anarchie intérieure, pour les barbaries commises en son nom. Elle porte désormais devant le monde civilisé le poids de ces « atrocités » dont un commissaire officiel anglais, M. Baring, vient de retracer le tableau dans un rapport aussi impartial que véridique.

C'est pour le moment le malheur des Turcs : ils sont responsables de ce qu'ils ont laissé faire et même des excès qui pourraient être mis au compte des insurgés bulgares. Ils en subissent les conséquences par une impopularité qui compromet certainement leur cause; les massacres de la Bulgarie obscurcissent leurs succès sur la Morava. Il n'est pas moins vrai que dans cette guerre qui leur a été déclarée par les Serbes, par les Monténégrins, ils se sont défendus victorieusement, et qu'après avoir repoussé une agression assez peu justifiée, ils ont aujourd'hui l'habileté de rester modérés, de ne point chercher à embarrasser l'Europe dans ses tentatives de pacification. Ils semblent s'étudier à mettre la raison de leur côté. S'ils ont décliné un armistice régulier dont on paraissait devoir abuser contre eux, ils ne se sont nullement refusés à une suspension d'hostilités, qui pouvait devenir une trêve de fait, laissant toute latitude à une négociation sérieuse. Ils ont publié, il est vrai, le mémorandum de leurs prétentions pour la paix définitive, et dans cette œuvre de diplomatie ils ont incrit des conditions qui auraient

peu de chance d'être acceptées, — une investiture nouvelle du prince Milan, la réoccupation des forteresses serbes, la limitation des forces militaires de la principauté, une indemnité de guerre, etc.; mais en même temps le cabinet turc s'est empressé d'ajouter que, voulant « donner une preuve manifeste de sa confiance dans l'œuvre médiatrice » de l'Europe, il s'en remet entièrement « au jugement éclairé et à l'appréciation équitable des six puissances; » il confie la décision suprême « à leurs sentimens de haute équité et de haute sagesse. » Après de si nettes déclarations, il serait difficile d'admettre que le cabinet ottoman persistât à opposer ses prétentions premières aux conditions anglaises que sir Henry Elliot a été chargé de lui remettre avec le concours des autres puissances. Ce qu'il peut faire de plus habile, c'est d'accepter sans discussion ce qu'on lui propose pour le rétablissement de la paix avec la Serbie, aussi bien que pour les réformes dans les autres provinces. Ce qu'il peut faire de plus utile pour lui-même, dans cette œuvre réformatrice que le nouveau sultan Abdul-Hamid paraît disposé à poursuivre, c'est de chercher une force dans les conseils et le concours de l'Europe. C'est le meilleur moyen d'assurer cette intégrité de l'empire que la diplomatie déclare vouloir respecter. Puisque la Porte a su être modérée jusqu'ici au milieu de cruels embarras, elle n'a qu'à rester modérée jusqu'au bout et à laisser à d'autres la responsabilité des crises que l'Europe s'efforce de détourner ou d'atténuer.

D'où viennent les difficultés réelles, sérieuses aujourd'hui? Elles ne viennent point de la Turquie ou du moins de la politique suivie en ce moment par le cabinet turc. Elles tiennent sans doute à des causes aussi multiples que profondes, à une situation des plus compliquées; elles viennent surtout d'abord de cette malheureuse Serbie, qui après avoir été précipitée dans une guerre aventureuse, semble plus que jamais entraînée et résolue à épuiser les hasards d'une lutte inégale où elle n'a eu jusqu'ici que des mécomptes. Les vrais obstacles que rencontre l'Europe, ils sont là, il faut bien l'avouer. C'est la Serbie qui compromet tout par ses impatiences, qui refuse même de se prêter pour quelques jours à une suspension d'hostilités à la faveur de laquelle la médiation aurait pu s'exercer dans sa plénitude, sans être incessamment à la merci de tous les incidens. C'est la Serbie qui semble maintenant vouloir prendre sur elle de repousser les propositions anglaises, dont le mérite après tout est de lui épargner les conséquences de la provocation et de la défaite, de la replacer dans les conditions où elle se trouvait avant cette hasardeuse levée de boucliers. Quels sont les mobiles de la politique serbe dans ce moment critique, à ce début d'une négociation où la jeune principauté sait bien que ses intérêts n'auraient point été négligés? Il y a peut-être deux explications. Les Serbes comme d'autres cèdent aujourd'hui à l'enivrement de la passion d'indépendance, aux

illusions de la guerre à outrance. Ils se sentent soutenus par un courant de sympathie publique dans tous les pays, et ils semblent compter sur la force irrésistible de ce courant pour dominer et entraîner les gouvernemens eux-mêmes. Assurément l'opinion dans bien des pays a des sympathies pour les Serbes, elle les suit avec émotion dans leurs luttes nationales; mais enfin il y a une chose que l'opinion, si sympathique qu'elle soit, ne peut pas faire, c'est que les Serbes aient été victorieux dans leurs combats de ces trois derniers mois, et qu'ils puissent recueillir aujourd'hui le prix des victoires qu'ils n'ont pas gagnées.

Un officier russe servant dans l'armée de la principauté, chef d'état-major du général Tchernaïef, écrivait récemment dans une protestation contre le programme de paix adopté par les puissances : « Le *statu quo ante bellum* pour la Serbie, des réformes localisées pour les provinces chrétiennes seraient un coup mortel pour ce pays sans indépendance. Le peuple serbe est comblé de désespoir en voyant l'opinion publique russe et surtout anglaise désavouée par l'action dissolvante de la diplomatie. La paix signée dans de telles conditions serait désastreuse pour l'Orient... » Les malheureux Serbes sont entretenus dans ces illusions par des chefs audacieux, et ils ne s'aperçoivent pas qu'ils se laissent entraîner dans des aventures où ni l'opinion, ni les gouvernemens ne peuvent les suivre, où ils s'exposent à s'aliéner les sympathies, les appuis les plus sérieux au lieu de les conquérir. Huit jours après avoir fait appel à la médiation de l'Angleterre et des autres puissances, ils semblent vouloir répudier l'œuvre de l'intervention européenne. Au moment où la diplomatie est assez occupée à maintenir pour la Serbie une semi-indépendance qu'on a livrée au sort des armes, des généraux, des soldats, dressent un pavois dans leur camp de Deligrad, et pour simplifier les choses, dans un moment d'enthousiasme, ils font du prince Milan un roi nouveau, un roi fort embarrassé de la couronne compromettante qu'on veut mettre sur sa tête.

Évidemment, dans cette exaltation, dans cet effort pour échapper à la réalité, il y a une désastreuse méprise, et ceux qui agissent ou parlent ainsi se trompent étrangement, s'ils croient pouvoir disposer de toutes les politiques, faire violence aux délibérations de l'Europe. Peut-être y a-t-il une autre explication de la situation violente où se débat aujourd'hui la Serbie. La vérité est que depuis trois mois une transformation étrange s'accomplit, et que, si cela continue, la principauté est menacée de ne plus s'appartenir. Elle disparaît sous une véritable invasion russe. Chaque jour des officiers, des détachemens de volontaires arrivent par tous les chemins. On parlait récemment de la formation de deux brigades, de régimens de cosaques. A coup sûr ces officiers, ces soldats, portent à l'armée serbe un vigoureux contingent de discipline, d'instruction militaire. Seulement ce ne sera plus bientôt l'armée serbe, ce sera une ar-

mée russe, ayant des généraux russes, des officiers et des soldats russes, combattant pour la cause slave bien plus que dans l'intérêt de la Serbie. Qu'en résulte-t-il? Le gouvernement de Belgrade finit par n'être pas toujours maître de ses résolutions; il se sent obligé de compter avec ces alliés à la fois utiles et incommodes. Il serait peut-être assez embarrassé aujourd'hui s'il voulait retirer le commandement au général Tchernaïef, ce « faiseur de rois, » qui expédiait récemment la couronne au prince Milan, — et la protestation du chef d'état-major de l'armée de la Morava contre les dernières propositions de paix est un témoignage au moins singulier de la puissance de l'élément russe. Le cabinet de Belgrade subit visiblement cette influence dans son attitude, dans ses relations avec la diplomatie, avec l'Europe occidentale. C'est pour ne pas rompre avec ces alliés devenus nécessaires qu'il semble toujours incliner vers la guerre à outrance, qu'il hésite à se prononcer sur la médiation, sur les propositions de paix, et en rendant plus difficile une œuvre diplomatique entreprise sur sa demande, il finit par être lui-même la victime d'une double erreur. Il se trompe sur les intérêts réels de son pays, et il est exposé aussi à se tromper sur la véritable direction de la politique russe, qu'il ne voit qu'à travers les ardeurs guerrières d'une population soldatesque accourue à son aide comme une avant-garde dans la grande lutte slave contre le Turc.

Que la Serbie, engagée dans cette redoutable lutte, puisse se promettre d'avoir un jour ou l'autre, après les volontaires russes, l'alliance publique et avouée de la Russie elle-même, c'est là sans doute l'illusion dangereuse d'un peuple sous les armes. Il est vrai, bien des choses énigmatiques se passent à l'heure où nous sommes, et en Russie particulièrement il y a des anomalies singulières; il y a pour le moment une sorte d'agitation nationale qui ne fait que grandir. De toutes parts se sont formés des comités de secours propageant le mouvement en faveur de la cause serbe, aidant au départ des volontaires et prêchant la guerre sainte contre la Turquie. L'excitation des esprits arrive à ce point où l'on peut impunément attribuer les paroles les plus belliqueuses au tsarévitch lui-même. Au moindre mouvement de troupes, on croit voir déjà les corps d'armée partant pour la frontière et allant au secours de Tchernaïef. La société russe se jette à corps perdu dans cette agitation, dont elle s'étonne elle-même. S'il y a encore quelques journaux qui gardent leur sang-froid et ne semblent nullement pressés de voir leur pays entrer en campagne pour aller jeter les Turcs dans le Bosphore, la plupart prodiguent la passion et l'enthousiasme, sans négliger de gourmander la diplomatie pour ses lenteurs et son éternel esprit de transaction. A coup sûr, cet état fiévreux d'une société est une complication et un danger dans une crise comme celle que l'Europe traverse aujourd'hui, et le gouvernement russe, peu accoutumé à ces explosions ardentes, ne

s'est peut-être pas aperçu dès l'origine qu'il se créait à lui-même une difficulté en laissant se propager et s'étendre un tel mouvement d'opinion; il a permis ces manifestations passionnées, et c'est, à vrai dire, un fait assez extraordinaire que tant d'officiers, tant de soldats, aient pu quitter l'armée russe pour aller guerroyer en Serbie.

Au fond, quelles que soient les apparences, il est bien clair que le cabinet de Saint-Pétersbourg se défend, quant à lui, de ces entraînemens. Sans dissimuler ses sympathies traditionnelles pour les populations chrétiennes de l'Orient, ses intentions protectrices à leur égard, il n'a cessé depuis deux ans de se prononcer avec une persévérante netteté pour la paix. Malgré l'intérêt particulier qu'il portait à ce mémorandum de Berlin qui a eu une si médiocre fortune, il ne s'est laissé aller à aucun mouvement de susceptibilité ou de mauvaise humeur, et tout récemment il a été un des premiers à se rallier au programme de négociation préparé par l'Angleterre. L'empereur Alexandre II, écrivait-on récemment de Pétersbourg pour dissiper les faux bruits, l'empereur est toujours en Crimée, à Livadia, qu'il ne songe pas à quitter, — c'est la meilleure preuve qu'il n'y a rien de changé, que la Russie persiste plus que jamais dans sa politique de modération conciliatrice! Le malheur est qu'il y ait toujours des confusions possibles, que la Serbie puisse voir dans tous les secours qu'elle reçoit un encouragement, peut-être le prélude d'un concours plus effectif encore, que les agitations de la société russe elle-même soient quelquefois de nature à obscurcir les intentions du gouvernement du tsar. C'est un danger pour la Serbie, c'est peut-être aussi une faiblesse ou un embarras pour la Russie, dont la parole n'arrive à Belgrade que précédée ou accompagnée de commentaires faits pour en atténuer l'efficacité. L'empereur Guillaume, dans quelques mots qu'il a prononcés ces jours derniers à Wissembourg, a parlé des « obstacles que l'empereur Alexandre a dû surmonter pour donner une nouvelle preuve de son amour de la paix » en adhérant aux propositions anglaises. C'est assurément un gage de courageuse sagesse, et ce qu'il a fait la veille, le cabinet de Saint-Pétersbourg ne peut être soupçonné de vouloir le démentir le lendemain, en laissant concevoir des espérances qu'il ne peut ni ne veut satisfaire. Le vrai péril est dans ces confusions pérpétuelles qui pèsent sur la politique de l'Europe et dont le gouvernement anglais lui-même du reste est réduit à se défendre aussi bien que le gouvernement russe.

Que veut l'opinion anglaise? Évidemment elle passe elle-même par une phase d'agitation et d'impatience où elle serait tout près de rompre avec toutes les traditions de la politique de l'Angleterre. C'est un moment de crise que les libéraux exploitent habilement contre le ministère tory, et M. Gladstone, qui depuis quelque temps semblait perdu dans les études théologiques, a trouvé dans les affaires d'Orient l'occasion

d'une campagne où il déploie plus d'éloquence et de passion que de prévoyance. Les massacres de la Bulgarie sont devenus le thème de tous les discours, le prétexte d'une série de manifestations et comme le signal d'une évolution d'opinion qui ne serait certes pas sans danger, si l'esprit de parti était aussi puissant que bruyant. Peu s'en faut qu'un certain nombre d'Anglais ne soient aujourd'hui disposés à expulser les Turcs de l'Europe, à livrer les provinces ottomanes à la Russie, ou à se laver les mains de tout ce qui peut arriver, comme le disait récemment M. Lowe. On fait ni plus ni moins le procès du ministère accusé de protéger la Turquie, d'avoir favorisé indirectement par ses connivences les « horreurs » de la Bulgarie, et ces jours derniers encore on réclamait au plus vite la réunion du parlement. La campagne est bien menée, on n'en peut disconvenir. Heureusement le ministère ne se laisse point ébranler. Aux attaques violentes, M. Disraeli, le nouveau lord Beaconsfield, répond par des sarcasmes, en prédisant à M. Gladstone qu'il regrettera sa dernière brochure sur la Bulgarie, et en assurant que si l'ancien chancelier de l'échiquier veut renverser un ministère, ce n'est pas précisément le ministère turc qu'il a en vue. A une députation de la Cité qui vient de lui porter une adresse, presqu'une remontrance, lord Derby répond avec le sang-froid d'un homme qui se sent sur un terrain solide, qui ne veut ni abandonner les droits de l'humanité, ni trahir les intérêts permanens du pays, ni se livrer aux aventures. Ce discours de lord Derby est un modèle de netteté, de précision, de déférence pour l'opinion en même temps que de fermeté, et, à vrai dire, le chef du *foreign-office* ne pouvait répondre mieux qu'il ne l'a fait en interpellant à son tour ses interlocuteurs, en leur demandant ce qu'ils voulaient, en leur démontrant le danger de tous ces projets, à la fois passionnés et vagues, sans cesse discutés dans les *meetings*. Lord Derby était d'autant mieux placé pour parler avec autorité que depuis un an il a certainement contribué plus que tout autre, plus que le brillant lord Beaconsfield, à relever la politique de l'Angleterre, et il vient de donner une nouvelle preuve de la sûreté de son esprit par ces propositions de paix auxquelles toutes les puissances se sont ralliées. Ce n'est pas moins une chose grave que, même en Angleterre, un ministère soit réduit à défendre presque au prix de son existence, ou pour le moins de sa popularité, une politique de raison, et les chefs de l'agitation anglaise ne s'aperçoivent pas que par cette guerre qu'ils poursuivent contre le cabinet, par les idées irréalisables qu'ils propagent, ils ne font qu'ajouter aux difficultés d'une médiation laborieuse.

Oui sans doute, les difficultés sont partout aujourd'hui, elles sont pour tous les gouvernemens qui ont à compter avec l'opinion, avec les embarras de leur situation intérieure ou extérieure, et en définitive une chose est certaine : pour tous les cabinets, pour toutes les diplomaties,

il n'y a que le choix entre deux politiques. Il y a la politique des entraînemens, des passions, des antipathies systématiques contre la Turquie, des fantaisies ambitieuses. Si par préméditation ou par irréflexion on se laisse entraîner dans cette voie, le résultat est bien clair, c'est à un moment quelconque la guerre inévitable, avec toutes les chances d'un bouleversement universel, sans dénoûment saisissable; c'est l'Europe livrée au règne de la force, au caprice des partages. Il y a une autre politique moins éclatante, et certainement plus honnête, plus sensée, en même temps que plus utile pour tous; c'est la politique qui consiste à poursuivre l'œuvre possible, à concilier les intérêts divers ou même opposés, à maintenir l'intégrité de la Turquie, qu'on ne peut détruire sans sacrifier les droits des populations chrétiennes, dont on veut justement garantir la sécurité et relever l'existence. Que la tâche ne soit point facile, qu'elle rencontre des obstacles dans l'incohérence des populations de l'empire turc, dans le gouvernement de Constantinople, peut-être même dans les conseils européens, tout cela est bien évident; mais enfin on est bien arrivé à créer une condition supportable dans d'autres régions de l'empire turc, à doter la Crète d'une sorte de constitution qui associe les populations de race et de croyance diverses à l'administration de leurs propres intérêts. Ce qu'on a fait pour d'autres provinces, pourquoi ne réussirait-on pas à le faire aujourd'hui pour la Bosnie, l'Herzégovine, la Bulgarie?

C'est une œuvre de patience, de raison pratique et surtout de bon accord. La plus grosse question est là; il est évident que tout est livré au hasard, que rien n'est possible sans cet accord plus que jamais nécessaire; et pourquoi ne l'établirait-on pas pour ramener la paix en Serbie, pour veiller à l'exécution de ces réformes dont le ministère anglais n'a pu qu'indiquer sommairement le caractère, pour assurer enfin la prédominance de la politique de modération et de civilisation sur la politique de division et d'agitation? L'empereur d'Allemagne se plaisait à dire, il y peu de jours, que la paix lui semblait « dès à présent plus assurée que précédemment. » Lord Derby de son côté vient de témoigner la même confiance, sans rien garantir, il est vrai, mais en affirmant que de tous côtés les dispositions sont favorables, en exprimant la pensée que tout pourra se terminer sans de nouvelles effusions de sang. Toutes les fois qu'il en a trouvé l'occasion depuis quelque temps, M. le maréchal de Mac-Mahon a mis un patriotique empressement à se porter garant des sentimens invariables de la France pour la paix, de son désir ardent de rester tout entière à sa réorganisation intérieure. Hier encore, la Russie renouvelait ses protestations en attestant sa volonté de travailler à une solution pacifique. Certes l'imprévu est toujours réservé, et les incidens qui troublent toutes les combinaisons sont toujours possibles; mais enfin, en admettant, comme on le doit, la sincérité de tout le monde,

il serait étrange qu'une œuvre de pacification entreprise par des puissances telles que l'Angleterre, la France, la Russie, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, fût tenue en échec par la résistance d'un petit peuple que la protection de l'Europe préserve peut-être seule d'un désastre. Et voilà pourquoi le secret de la paix de demain est moins autour d'Alexinatz, sur la Morava ou à Belgrade, qu'à Londres, à Saint-Pétersbourg, à Paris, à Berlin ou à Vienne, partout où le sentiment des grands intérêts du monde parle assez haut pour montrer le danger de la continuation d'un conflit désormais inutile.

Certes, quoi qu'il arrive, si la paix du monde devait être menacée, la France n'y serait pour rien. Moins que jamais elle serait disposée à soutenir une politique compromettante et à se jeter dans des aventures où les intérêts les plus immédiats de sa défense ne seraient pas en jeu. Une note à demi officielle paraissait hier pour la rassurer sur la marche des affaires d'Orient; on a toujours raison de la rassurer, on n'a pas besoin de la calmer. Elle a par-dessus tout aujourd'hui le goût du calme, et, qu'on ne s'y trompe pas, ce sentiment qui anime la France n'est nullement une abdication, c'est un sentiment tranquille et sérieux de recueillement. La France est une nation devenue parfaitement raisonnable, sachant qu'elle a beaucoup à faire pour reconstituer sa puissance, décidée à ne rien négliger pour arriver à son but, et jusque-là aussi insensible aux excitations, aux impatiences des grands rôles extérieurs qu'aux agitations intérieures que de médiocres déclamateurs essaieraient de réveiller ou de prolonger. Aussi, dans ce mois d'automne qui vient de s'écouler au milieu des travaux paisibles, si la France s'est intéressée à quelque chose, ce n'est point assurément à tous ces importuns anniversaires, à ces évocations de dates lugubres dont les politiques de banquets et de banlieue se sont fait une triste distraction; elle ne s'intéresse même pas extrêmement au « congrès ouvrier » qui tient ses assises en ce moment, bien qu'après tout ces réunions, où se déploie naïvement l'esprit socialiste, soient fort instructives.

Les esprits sérieux et dévoués à leur pays ont réservé leur intérêt pour un spectacle plus réconfortant, pour ces grandes manœuvres qui viennent de se dérouler, qui sont l'expérience de nos nouvelles institutions militaires. Sur plus d'un point de la France, dans l'est sous le commandement de M. le duc d'Aumale, dans l'Isère sous les ordres du général Bourbaki, dans le Morvan sous la direction du général Ducrot, autour de Dreux par le concours du général Lebrun et du général Deligny, partout les manœuvres ont été exécutées sérieusement, régulièrement; elles ont pu donner la mesure des progrès accomplis dans l'organisation de nos corps d'armée, dans l'instruction militaire des troupes. C'est la plus utile école de guerre pour nos officiers comme pour nos soldats, et M. le président de la république a tenu à voir par lui-

même presque toutes ces opérations où notre armée nouvelle vient de s'exercer. Qu'il y ait encore bien des progrès à réaliser, c'est assez vraisemblable; nous sommes encore en pleine réorganisation, et les lois, les institutions qui ont été consacrées depuis la guerre, ne seront complétement éprouvées que dans quelques années. Jusque-là, c'est une expérience qui se poursuit et qu'il serait d'une souveraine imprudence de troubler ou d'interrompre par des réformes précipitées et peu réfléchies. Il y a du moins dès ce moment une chose sensible et rassurante, c'est la bonne volonté avec laquelle la jeunesse française se plie aux nouveaux devoirs, et, si l'on veut, aux nouvelles charges que le patriotisme lui impose. Cette année, comme l'an dernier, les réservistes se sont rendus à l'appel avec empressement, sans murmurer; ils ont fait leur service de vingt-huit jours en vrais soldats, zélés et disciplinés. Des officiers de l'armée territoriale se sont même joints aux récentes opérations. La France offre sans compter tout ce qu'elle a de jeunesse, le rôle des chefs militaires est de savoir coordonner, vivifier cette force destinée à rester la sauvegarde de l'honneur du pays, et c'est pour assurer à notre organisation nouvelle la garantie de l'esprit de suite que M. le ministre de la guerre maintient aujourd'hui tous les commandans de corps d'armée nommés il y a trois ans. M. le ministre de la guerre a fait depuis quelques jours deux choses également utiles : il a maintenu les commandans en chef qui ont été les premiers à mettre la main à notre reconstitution militaire, et il a rappelé à tous les généraux l'obligation de laisser l'armée, de rester eux-mêmes en dehors de toutes les agitations politiques, de tous les conflits d'opinion. C'était pour M. le général Berthaut la meilleure manière de répondre à ceux qui prétendaient déjà, dans un esprit de parti, réclamer des changemens de généraux. L'armée n'est point à un parti, elle est à la France, et c'est pour la France seule qu'elle se dévoue, qu'elle travaille, qu'elle se prépare à toutes les missions, comme elle vient de le faire dans ces sérieuses et utiles manœuvres d'automne.

Voilà qui a plus d'importance et plus d'intérêt pour la France que tous ces banquets où les radicaux de Paris et de la province se sont donné le passe-temps de célébrer, avec accompagnement de discours de circonstance, l'anniversaire de la proclamation de la première république, le 22 septembre 1792! Ce malheureux mois qui vient de passer si paisiblement, qui a été si utilement occupé par notre armée, a été vraiment en politique le mois des anniversaires et des épiménides. Ils sont un certain nombre, radicaux à brevet, qui ont dormi plus de quatre-vingts ans; pour eux, rien ne s'est passé, l'histoire s'est arrêtée, l'expérience n'a point parlé : ils se sont réveillés en 1876, et voyant une république, ils ne trouvent rien de mieux pour l'honorer que de la rattacher aux souvenirs de 1792, de la coiffer du bonnet rouge du jacobi-

nisme. Quel rapport y a-t-il cependant entre les institutions nouvelles, régulièrement votées en pleine indépendance, libérales, conservatrices, et ce gouvernement de 1792 né de l'insurrection et des déchaînemens de la force populaire, inauguré sous le reflet sanglant et sinistre des massacres du 2 septembre? Si nos radicaux voulaient ruiner la république nouvelle, ils ne pourraient mieux faire que de l'accabler de cette lugubre parenté, de lui donner pour ancêtres Marat et Robespierre. Ils ne comprennent pas que, s'ils parvenaient à prouver que la république c'est cela, ils auraient bientôt fait reculer la France, et une fois de plus ils auraient préparé l'inévitable dictature, emportant, avec cette repoussante image de la république, toutes les nobles garanties de la liberté régulière.

CH. DE MAZADE.

GEORGE SMITH.

Il y a quelques semaines, dans la petite maison du consulat d'Angleterre à Alep, il s'est produit un grand malheur pour la science, peut-être un temps d'arrêt dans sa marche, si Dieu n'y pourvoit pas, — George Smith revenait de sa troisième expédition en Mésopotamie : une des maladies de ce climat terrible l'a frappé et emporté le 19 août. — Je viens d'écrire un nom déjà populaire en Angleterre, inconnu encore à la plupart de nos compatriotes en dehors du monde scientifique, et qu'il faut pourtant saluer tandis qu'il s'éteint. Il y a peu d'années de cela, Smith était un ouvrier typographe de Londres; il se trouva mêlé à la partie matérielle des travaux du colonel Rawlinson sur les inscriptions cunéiformes. Ces effrayans rébus lui parlèrent, son génie secret l'appela, et le pauvre ouvrier, dépourvu jusque-là de toute instruction, se jeta dans cette étude avec la ténacité de sa race. Étonné des résultats obtenus par ce disciple de hasard, son savant protecteur le fit attacher au *British-Museum*. Bientôt le public anglais, plus attentif que le nôtre aux lumières nouvelles qui se font dans la science, s'émut en voyant le conservateur retrouver sur d'informes morceaux de briques des pages d'histoire d'un suprême intérêt. Un jour, son nom courut sur toutes les bouches du royaume-uni, si passionné pour les recherches bibliques : Smith annonçait aux sociétés savantes de Londres qu'il venait de mettre la main sur le récit assyrien de la création. Aussitôt, suivant les nobles traditions qui sont l'honneur et la force de la presse anglaise, un des grands journaux de la Cité fit spontanément les frais d'une mission assyriologique en Mésopotamie et en offrit la direction au jeune savant. — Ce savant ignorait tout ce qui fait le fonds de notre éducation, il n'avait aucune teinture ni de l'histoire, ni des langues classiques, ni des idiomes sémitiques ou autres de l'Orient, en dehors du chaldéen; il parlait mal

et écrivait à peine sa propre langue. Il avait la sagacité et la patience qui fait le génie. Si jamais le mot de Buffon a été vrai, c'est depuis les découvertes des Champollion, des Burnouf, des Smith. Le missionnaire, — ce nom convient aussi à ceux de la science, — partit pour Mossoul; il attaqua avec ardeur ces collines artificielles échelonnées dans le désert sur les bords du Tigre, et qui ne sont autre chose que les anciens palais de Ninive écroulés sur eux-mêmes. Ce hasard que l'oisif appelle la chance et le travailleur la justice guida sa pioche dans un de ces tumulus où était ensevelie la bibliothèque du roi Assurbanipal; quelques mois après, au commencement de 1873, il nous envoyait les chants retrouvés de ce poème d'Isdubar qui mit en émoi toute la science : c'était une version assyrienne de la création, du déluge, des premiers jours de l'histoire, presque parallèle à celle de la Genèse, — peut-être le commencement de ces « Annales des anciens temps » que le roi Assuérus, au dire du livre d'Esther, se faisait lire pour tromper son insomnie.

Tous les esprits curieux savent aujourd'hui quelles sont à la fois la difficulté et l'importance des études cunéiformes. Déchiffrer des langues inconnues dans ce lacis de clous gravés sur la terre séchée, c'est déjà une des plus belles audaces du génie humain; Grotefend, Burnouf, Rawlinson, se sont illustrés en trouvant ou en perfectionnant la clef de ce problème. George Smith, moins préoccupé que ses maîtres d'établir la grammaire des idiomes ressuscités et poursuivant de prime-saut ses découvertes historiques, joignait au déchiffrement ce travail invraisemblable : rechercher des fragmens émiettés, épars sur des hectares de terrain ou pêle-mêle dans les caisses du *British-Museum*, les assembler en éliminant tout ce qui n'appartenait pas à son sujet, et reconstituer avec eux un ouvrage particulier. — Qu'on se figure un lettré persan dans les décombres de la Bibliothèque nationale, cherchant les feuillets d'une de nos Histoires dans ces milliers de papiers épars, en langues et en caractères étrangers. — Et ce n'est pas là un jeu subtil. Après la découverte des hiéroglyphes, celle des cunéiformes est la plus féconde de notre siècle dans les sciences historiques : un jour peut-être Ninive l'emportera même sur Thèbes, puisqu'on retrouve de ce peuple qui écrivait sur la brique ce qu'on ne peut espérer de rencontrer en Égypte, des bibliothèques entières, — le rêve de la science! Le monde s'agite aux choses vaines et passe, ignorant souvent, dédaigneux parfois, devant les rares travailleurs voués à ces dures et obscures études. Leurs luttes et leurs triomphes ne sortent pas d'abord du cercle d'une centaine d'initiés : pourtant ils soulèvent lentement le voile qui tombera un jour devant nos neveux, éclairant d'une brusque clarté la nuit des origines. J'ai la foi profonde que cette clarté, entrevue par tous ceux qui pensent, nous viendra en grande partie des sciences historiques du vieil Orient, de la Chaldée et de l'Égypte : nous ne la verrons pas sans doute, mais

nous avons pour nos petits-fils l'espoir intime qu'elle rayonnera sur un autre siècle et changera toutes ses conceptions en bouleversant les horizons habituels de l'histoire. Alors seront glorifiés ces travailleurs inconnus qui, penchés sur leurs grimoires, auront renouvelé le monde de la pensée.

Ce n'est pas ici le lieu de m'étendre sur ce sujet passionnant et sur les travaux de George Smith; je n'ai pas compétence pour le faire et je laisse à de plus autorisés le soin de juger ses efforts. J'ai voulu seulement dire avec respect quel était cet homme et honorer le soldat tombé sur le champ de bataille. L'automne dernier, je rencontrai Smith à Péra, où il attendait des lenteurs de la chancellerie ottomane le firman nécessaire pour l'exportation de ses briques de Kouyoundjik. Tout en lui annonçait un fils du peuple : la vulgarité de son langage, comme les lacunes de son éducation, étonnaient ceux qui ignoraient cette vocation singulière; mais il « sentait l'homme, » et tout aussi décelait un des enfans opiniâtres de ce sang anglo-saxon qui sait le grand secret : vouloir. Il brûlait de retourner sur le théâtre de ses fouilles d'où il ne devait plus revenir. Malgré la désolation et les perfidies de son climat, la Mésopotamie l'attirait, de l'attrait invincible de ces vieilles terres où l'on sent sous ses pas les cendres des premiers hommes. Il allait pour les appeler à la lumière; la mort l'a rapproché d'eux en l'abattant au milieu de son labeur, sous les armes de la science, sur les monumens de son triomphe.

La savante Angleterre, si tutélaire, si maternelle pour ceux de ses fils qui se sacrifient loin d'elle à une idée nationale ou scientifique, fera sans doute de dignes funérailles à ce cercueil qu'on rapporte des marécages empestés du Tigre. Il convient que la France, d'où est venue l'impulsion première à ces études dont Smith allait être le chef, honore d'un hommage ses efforts et son exemple. Qu'elle les honore surtout en les imitant! Nous laissons depuis quelques années nos voisins prendre le pas sur nous dans les travaux assyriologiques; voici une grande succession ouverte à nos jeunes esprits, et comme ils sont de notre France, le souvenir de cette belle mort les encouragera, bien loin de les arrêter. Qu'ils marchent plus avant, mais qu'ils se souviennent dans leurs succès de ce pionnier de la première heure, qui, par son génie rapide et son sacrifice, aura ouvert la voie, de ce modeste ouvrier au regard sûr, à l'esprit obstiné, à l'âme vaillante, dont je viens ici saluer la tombe.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LA DIFFICULTÉ

DE

LA SITUATION POLITIQUE

Quand le gouvernement, dans les discours de ses ministres à leurs électeurs, tient le langage de la confiance et de la satisfaction, quand il leur parle de l'apaisement des partis et de l'impuissance des factions devant la loi constitutionelle du pays, nous trouvons qu'il a tout à fait raison. D'abord n'est-ce pas son rôle et son devoir de gouvernement de rassurer le pays en laissant à ses adversaires ou à ses amis le soin de signaler, s'il y a lieu, les embarras et les périls de la situation? Ensuite, nous pensons que, sans s'abuser, on peut être optimiste en ce moment, au moins dans une certaine mesure, si l'on compare la situation actuelle avec toutes celles que nous avons traversées sous l'assemblée nationale. Depuis le vote des lois constitutionnelles, nous avons un gouvernement, non pas seulement défini, mais définitif, avec cette simple clause d'une révision légale, partielle ou totale, conséquence nécessaire du principe de la souveraineté nationale. Affirmer que cette constitution, alors même qu'elle ne serait pas révisable, suffit à l'avenir comme au présent, serait méconnaître le droit du pays, dont la volonté domine toujours les constitutions votées par les assemblées auxquelles il a délégué ses pouvoirs. Même chez les peuples où le pouvoir est placé au-dessus de la volonté nationale, toute charte octroyée ou acceptée est toujours révisable, en ce sens qu'elle est perpétuellement à l'épreuve dans nos sociétés modernes, et qu'elle ne reste légitime qu'autant qu'elle réussit à assurer l'ordre, la liberté, la prospérité du pays. Il n'y a plus de droit absolu aujourd'hui, pas plus pour les monarchies que pour les républiques. Ne voit-on pas

les dynasties traditionnelles prendre le chemin de l'exil quand elles sont frappées de ces incapacités fatales dont un ministre de la révolution de juillet parlait à propos des Stuarts et des Bourbons de la branche aînée? Tout gouvernement est tenu de faire ses preuves, de les faire sans cesse et sans relâche, et sa durée, qu'il fait trop souvent dépendre de son origine, se mesure au bienfait de son action politique et administrative. Tout ce qu'ont voulu les auteurs de la constitution actuelle, c'est qu'elle fût soumise, dans sa révision éventuelle, à la délibération des pouvoirs publics. C'est là une sérieuse garantie, soit contre les révolutions d'en bas ou d'en haut, soit contre les coups de tête du suffrage universel, qui pourraient en changer brusquement la forme. Le pays peut ainsi compter sur de longues années de paix sociale et d'ordre matériel, si aucune force extra-légale ne vient peser sur ses destinées.

Le pays a d'autant plus raison de se rassurer que cette constitution ne ferme pas seulement la porte aux guerres civiles et aux révolutions populaires, mais que, tout en respectant scrupuleusement le suffrage universel, elle en modère les entraînemens par des contre-poids et des correctifs reconnus nécessaires, tels que le partage du pouvoir souverain, un président rééligible, avec le droit de dissolution et de suspension, avec la faculté de nommer à tous les emplois, un sénat jouissant des mêmes attributions que la chambre des députés, plus le droit de concourir à la dissolution de la seconde chambre, une loi électorale substituant le scrutin uninominal au scrutin de liste, etc. Ces diverses dispositions de la loi constitutionnelle sont autant de garanties efficaces contre les tendances révolutionnaires, anarchiques ou dictatoriales, d'une démocratie absolue. Lors donc que le gouvernement insiste sur le caractère à la fois conservateur et libéral de notre république constitutionnelle, il ne fait qu'éclairer, en le rassurant, un pays où l'institution républicaine n'a point encore régulièrement fonctionné. La république de 92 ne fut que la révolution luttant contre l'ennemi extérieur et intérieur. La république de 1848, sortie tout à coup d'une émeute changée par un incident en une insurrection, glissa d'abord dans le sang de la guerre civile, puis vint tomber assassinée aux pieds de l'homme du 2 décembre. La république de 1870 ne fut qu'une dictature impuissante à sauver le pays d'une invasion provoquée par l'empire, mais qui eut le mérite de sauver l'honneur national par l'effort héroïque *d'un beau désespoir*. L'institution républicaine ne date même pas du jour où l'assemblée nationale proclama la déchéance définitive de la dynastie impériale et créa un gouvernement provisoire, avec le nom de république, sous la présidence de l'illustre homme d'état à qui elle confiait la mission

de faire la paix, de libérer le territoire et de réorganiser les forces nationales. Elle date du vote des lois constitutionnelles, qui mit fin au provisoire en tranchant la question de la forme de gouvernement.

Voilà la république dont l'épreuve commence et que le pays accepte avec plus de résolution que d'enthousiasme, ne voyant pas d'autre gouvernement possible et n'ayant jusqu'ici pas de raison de craindre pour la paix et l'ordre, dont il sent le besoin plus que jamais. L'impossibilité de tout autre gouvernement, n'est-ce pas là en effet la meilleure raison d'être de la république, la plus sûre garantie de sa durée pour l'avenir comme pour le présent? « La nécessité, a dit un jour M. de Montalembert après la révolution de 1848, est la vraie légitimité des gouvernemens. » C'est aussi l'opinion de M. Thiers et de tous les vieux parlementaires qui n'ont pas cru possible la restauration de la monarchie constitutionnelle. Et, par parenthèse, M. le ministre de l'intérieur, dans sa revue rétrospective des gouvernemens du passé, ne va-t-il pas un peu loin quand il nous assure que la république vient clore définitivement la série des changemens de gouvernement, et que la démocratie française a enfin trouvé en elle le terme de ses aspirations? S'il veut dire aspirations légitimes, il a raison contre l'école qui professe que toute démocratie veut un maître; mais il n'ignore point que la démocratie, la nôtre particulièrement, a parfois des aspirations d'un autre genre. Il sait que, si la république est le moins personnel, le plus rationnel, le plus noble des gouvernemens, elle en est aussi le plus laborieux, le plus difficile, précisément parce qu'elle est plus que tout autre le gouvernement du pays par le pays. Il sait que l'excellence logique d'une constitution n'est pas toujours ce qui la fait vivre, et qu'on ne peut juger ses chances de durée que le jour où elle est véritablement entrée dans les mœurs et les habitudes d'un pays. Sachant tout cela mieux que nous, croit-il réellement que la situation soit aussi simple, aussi facile qu'il se plaît à nous la présenter? Croit-il que la voie du salut soit toute tracée d'avance par la constitution et tellement gardée à ses deux bords qu'il n'y ait plus qu'à cheminer sans effort et sans direction? Nous ne pensons pas qu'aucun des ministres, et particulièrement le président du conseil, pousse aujourd'hui jusqu'à ce point l'optimisme. Quand on est au gouvernail d'un navire lancé à pleines voiles dans l'océan de la démocratie, on voit trop bien les obstacles et les écueils qui en obstruent la marche ou en menacent la sûreté pour ne pas s'en rendre mieux compte que les électeurs auxquels on parle, et même que les adversaires que l'on veut désarmer. Les tâtonnemens visibles, les transactions peut-être nécessaires, les ajournemens forcés, les tiraillemens continuels qui ont troublé et parfois obscurci la politique conservatrice et libérale au fond du ministère actuel, au point d'inspirer des craintes à ses

amis et des espérances à certains de ses adversaires, ne font qu'accuser ce qu'il y a d'obscur, d'équivoque, d'incertain et de vraiment difficile dans la situation présente. Si la ferveur républicaine de nos jeunes ministres se faisait illusion là-dessus, la vieille expérience de M. Dufaure ne saurait s'y tromper.

Pour nous, ces embarras et ces difficultés se ramènent à une cause : le défaut d'une majorité suffisamment large et homogène tout à la fois pour servir de point d'appui à un ministère qui a besoin d'être assuré du lendemain pour gouverner, dans le vrai sens du mot. Cette majorité s'est-elle réellement montrée dans les débats des deux chambres récemment élues? Si elle n'est pas encore faite, à quoi cela tient-il, et n'en faut-il pas chercher les causes dans l'histoire parlementaire de ces dernières années? Enfin doit-elle et peut-elle se faire avec les élémens qui composent nos chambres? Voilà ce qu'il ne nous semble pas inutile de rechercher, sans parti-pris, avec le sincère désir de faire partager au public qui nous lit notre confiance en l'avenir, mais une confiance sans illusion, et aussi avec la conviction que le pays n'a pas moins besoin d'être éclairé que d'être rassuré sur la situation politique que lui ont faite les élections et les premiers débats parlementaires.

I.

Lorsque les chambres nouvellement élues se réunirent au palais de Versailles, on put croire que, la constitution étant faite et franchement acceptée par la plupart des membres de ces deux assemblées, une forte et solide majorité allait se former dans l'une et dans l'autre, qui permettrait au ministère présidé par M. Dufaure de vivre et d'agir conformément à la politique conservatrice et libérale dont il avait fait la déclaration en prenant possession du pouvoir. C'était encore une illusion après tant d'autres. Ni dans le sénat, ni dans la chambre des députés, cette majorité ne s'est faite. La courte session qui vient de se clore fut marquée au sénat par des discussions sur la loi de l'enseignement supérieur et sur la loi municipale, qui font honneur au talent et à la haute raison des orateurs de cette assemblée; mais il n'y eut point d'occasion de s'expliquer sur un programme politique, et les votes se comptèrent soit sur des questions de personnes, soit sur des questions spéciales où des membres de droite et de gauche pouvaient confondre leurs opinions. On nous parle bien d'une majorité conservatrice qui se serait déjà formée par l'entente des diverses fractions de la droite; mais quelle majorité que cette coalition de partis qui ne pourront jamais s'entendre sur un programme politique? Quelle majorité que celle qui est à la merci de quelques dissidens, et qui peut changer

à chaque moment selon l'humeur bien connue de deux ou trois intransigeans de la droite. Les conservateurs constitutionnels, qui forment le groupe le plus nombreux au sénat, ne savent-ils point, par la cruelle expérience qu'ils en ont faite, que leurs alliés, légitimistes intransigeans et bonapartistes, sont tout prêts à les abandonner pour se joindre à leurs adversaires de gauche, même sur des questions où les intérêts et les principes conservateurs sont engagés, du moment où ces alliés peu sûrs espéreront faire sortir d'une situation mauvaise ou désespérée la restauration de leur principe ou de leur prince à tout prix? Ce n'est donc pas seulement le ministère actuel qui ne peut compter sur une pareille majorité, défiante, sinon ouvertement hostile; c'est toute majorité conservatrice, c'est même toute espèce de majorité constitutionnelle ou inconstitutionnelle, puisque, si par impossible on venait à s'entendre pour détruire la constitution, on ne pourrait se mettre d'accord pour la remplacer. Le caractère même de cette majorité est de ne pouvoir faire prévaloir aucune politique, pas plus monarchique que républicaine. Majorité de coalition, et non de conciliation, elle peut détruire sans rien édifier; majorité d'opposition, non de gouvernement, elle peut faire tomber des ministres (et encore la constitution lui donne-t-elle cette puissance)? elle ne peut faire marcher aucun ministère. On nous dit bien que dans le groupe légitimiste et dans le groupe bonapartiste de cette majorité se trouvent en très grand nombre des esprits sages et pratiques que le fanatisme politique n'aveugle ni n'égare, et qui sauront toujours, quand l'intérêt conservateur, le péril social, comme on dit, sera en jeu, faire taire l'intérêt ou la passion de parti. Nous le reconnaissons, il y a dans tout parti, surtout dans le parti bonapartiste, d'habiles gens qui ne se soucient point de courir les aventures avec les fous; mais les conservateurs constitutionnels sont-ils bien sûrs de les retrouver avec eux dans une situation grave ou troublée, où la foi ébranlée ou latente se raffermit et se montre avec l'espoir du succès? En ont-ils déjà fait l'expérience? Assurément l'entente est facile, tant qu'il ne s'agit que de se réunir contre ce qu'on est convenu d'appeler l'ennemi commun, et encore qui peut assurer que légitimistes absolus et bonapartistes impatiens ne voteront pas tout à coup avec les radicaux, comme ils l'ont fait dans la dernière assemblée? S'ils peuvent créer ainsi des obstacles et des périls pour le gouvernement qu'ils ne font que subir, si surtout leur défection peut amener une de ces situations extrêmes qui permettent à l'ambition des uns, au fanatisme des autres de tout espérer, que deviendra la majorité conservatrice alors? Nous supplions les chefs de la fragile et douteuse majorité qui n'a encore donné signe de vie que sur la collation des grades et l'élection de M. Buffet, d'y réflé-

chir, après la fausse campagne qu'ils viennent de diriger contre l'élection de M. Dufaure, et surtout après la défection de certains de leurs alliés dans le vote sur la loi des maires.

En regardant à gauche, on voit une minorité qui balance la majorité actuelle, majorité certaine dans un avenir prochain par le résultat des élections individuelles; majorité notable dans un avenir plus éloigné par le renouvellement partiel. Ce serait donc là, il semble, qu'un ministère républicain et constitutionnel devrait trouver sa majorité de gouvernement. Beaucoup de sages républicains l'espèrent et l'attendent patiemment; mais d'abord il faut l'attendre, et cependant gouverner dans l'intervalle. Comment est-ce possible sans majorité? Et le pays, qui veut être gouverné, et surtout se sentir gouverné, verra-t-il sans inquiétude et sans découragement une sorte d'interrègne plus ou moins prolongé? D'ailleurs supposons le résultat obtenu, c'est-à-dire une majorité de gauche assez forte pour qu'il n'y ait plus à craindre de défection parlementaire, d'élection individuelle ou partielle qui la réduise à une minorité, tenons-nous réellement cette majorité de gouvernement que nous cherchons? Il ne faut que parcourir la liste des sénateurs de la gauche pour en douter. Si l'on ne peut sans exagération affirmer que la gauche est aussi divisée que la droite, il n'en est pas moins vrai que, sous le drapeau de la république se réunissent des fractions entre lesquelles il existe de graves dissentimens, soit dans la façon de pratiquer les institutions républicaines, soit même dans la manière d'apprécier l'importance et le rôle de ces institutions. Nous convenons que le parti républicain est beaucoup plus uni au sénat qu'à la chambre des députés; mais enfin on y compte une extrême gauche, avec une gauche et un centre gauche. Ces fractions s'y retrouvent sans doute avec un caractère de sagesse, de mesure, d'expérience qui manque encore à la chambre des députés; il n'en est pas une qui n'ait appris à compter avec la réalité et ne comprenne les nécessités de gouvernement. Il n'en reste pas moins vrai que l'extrême gauche, même au sénat, a gardé ses principes, sinon ses passions, sur le gouvernement de la république et de la démocratie. Croit-on possible que MM. Victor Hugo, Peyrat, Laurent Pichat, Tolain, Schœlcher, Scheurer-Kestner, s'entendent avec M. Thiers ou M. Dufaure, ou même M. Jules Simon, sur la pratique des institutions républicaines, quant aux choses et aux personnes? La fraction radicale du sénat, dira-t-on, est minime, douze ou quinze membres tout au plus; cela suffit, en cas de dissidence, pour que le parti républicain perde la majorité. Il n'y a donc ni pour le présent, ni même pour l'avenir, une majorité durable de gouvernement à espérer, ni de la droite, ni de la gauche, réduites à leurs seules forces. Il faut que toutes les fractions vraiment et sincèrement

constitutionnelles, de gauche et de droite, s'entendent sur un programme bien défini pour former une majorité de conciliation. C'est la première et la plus importante question à résoudre dans la prochaine session. En attendant, nous ne croyons pas qu'il existe au sénat une majorité même de résistance, et, au besoin, de dissolution, ce qui d'ailleurs ne nous rassurerait pas du tout sur l'avenir de nos institutions; ce n'est pas la lutte entre les deux chambres, c'est l'entente qui est à désirer. La dissolution n'est qu'une mesure extrême imposée à un gouvernement par la nécessité.

La chambre des députés n'offre pas le même spectacle d'une assemblée partagée en deux moitiés presque égales. Le parti républicain y compte pour les trois quarts environ, et la minorité y est profondément divisée en constitutionnels, légitimistes intransigeans, et bonapartistes qui en forment le groupe le plus nombreux de beaucoup. C'est ce parti qui prend surtout la parole dans la minorité, et on sait avec quel aplomb, quel oubli du passé, quelle confiance dans l'avenir il s'en sert pour glorifier l'empire et dénigrer la république. On pourrait dire que, sauf quelques brillantes individualités plus ardentes à défendre la religion que la monarchie, la lutte n'existe guère qu'entre le parti républicain et le parti de l'empire. La chambre des députés ainsi composée, on pouvait espérer, ce semble, une majorité toute faite d'avance pour y soutenir le gouvernement de la république constitutionnelle. Les premiers débats, et surtout les manœuvres parlementaires qui les ont préparés, ont bien vite montré que la situation n'est point aussi simple. D'abord, au lieu de s'expliquer immédiatement sur le programme du nouveau gouvernement porté à la tribune par le nouveau ministère, ce qui était la question urgente, la majorité républicaine s'est laissé égarer dans des questions rétrospectives et dangereuses, comme l'amnistie, ou dans des questions de personnes et de partis, comme l'annulation de certaines élections. Elle en est encore là, et jusqu'ici aucune importante discussion de politique spéculative ou de politique pratique n'a révélé le talent, la portée d'intelligence, la science des affaires, l'élévation d'idées et de sentimens qui font l'honneur et la valeur des grandes assemblées. Tout ce qu'il est possible de constater dans ces discussions personnelles et passionnées, c'est un assez vif esprit de parti contre toute élection non républicaine et de violentes rancunes contre les candidatures dites cléricales. N'y eût-il, dans ces invalidations trop fréquentes d'élections antipathiques et dans ces validations invariables d'élections sympathiques, que des justices sévèrement égales, c'est ce que nous n'oserions affirmer. Ce qui ressort de ces débats, c'est une véritable colère contre l'action des préfets et des maires de *l'ordre moral*, et une méfiance extrême contre le clergé qui, en réclamant le droit de se mêler des

élections, entreprend, dit-on, une croisade contre les libertés et les idées modernes.

En attendant que la majorité républicaine de la chambre des députés nous permette de la juger sur ses paroles et sur ses actes, nous ne croyons pas risquer de nous tromper en la décomposant dans ses groupes divers. Ce qui saute aux yeux tout d'abord, c'est que ces groupes, parfaitement unis contre les adversaires de la république, ne s'entendent ni sur l'application du principe républicain, ni sur le choix des fonctionnaires chargés de le pratiquer. Il y a en premier lieu le groupe des radicaux intransigeans qui se disent les seuls vrais républicains, et que nous nous contentons de considérer comme les seuls vrais radicaux, dans le sens propre du mot. Adversaires et amis, adversaires surtout, ont tellement abusé de ce qualificatif, dans la lutte des partis, qu'il est impossible de s'entendre sur le classement des groupes, avant de l'avoir nettement défini. Radical, socialiste, jacobin, révolutionnaire, c'est tout un pour le public, qui confond toutes ces variétés de l'espèce intransigeante, parce qu'il les voit réunies le plus souvent dans l'action, sous le drapeau de la république. En y regardant de près, les différences sont visibles. Le révolutionnaire est pour les coups de force, d'en bas surtout, d'en haut au besoin, qui changent brusquement la constitution d'un pays, au risque de le jeter dans l'anarchie. Le jacobin, le lendemain de la révolution qu'il a contribué à faire, entreprend de rétablir l'ordre par la dictature et la toute-puissance de l'état, à l'exemple des montagnards de notre grande révolution. Le socialiste, préoccupé des questions dites sociales, subordonne toute forme politique à la solution de ces questions; c'est pourquoi on le trouve partout, dans les rangs des partis monarchiques, surtout du parti bonapartiste, comme dans ceux du parti républicain. Le vrai radical est le républicain qui pousse le principe à toutes ses conséquences, sans trop se soucier des difficultés pratiques qui peuvent arrêter son imperturbable logique. Noble espèce de politique s'il en fut, qui a toujours les yeux fixés sur l'idéal, et qui répéterait volontiers avec M. Royer-Collard : « Ce n'est qu'un fait, je le méprise. » Le radicalisme est la politique de l'absolu; c'est-à-dire qu'il est plutôt une école qu'un parti, et a sa place dans la philosophie plutôt que dans la politique pratique. Pris dans un sens rigoureux, le radicalisme n'est point propre au parti républicain; il peut convenir tout autant au parti monarchique intransigeant. Si l'un réclame le principe électif avec toutes ses conséquences, l'autre réclame, également avec toutes ses conséquences, le principe d'autorité traditionnelle. C'est d'un côté la démocratie, de l'autre la monarchie à outrance, c'est-à-dire l'application rigoureuse d'un principe, d'une idée, d'un droit absolu; c'est ce que les radicaux de

gauche et de droite appellent la logique et la vérité. MM. de Lorgeril, de Franclieu, de la Rochette, plus violent encore que son père contre les constitutionnels du centre droit, pourraient sourire de se voir ainsi classer; ils n'en sont pas moins radicaux sans le savoir. MM. Louis Blanc, Madier de Montjau, Marcou, Turigny, ne peuvent s'en plaindre; si cela fait leur faiblesse et leur impuissance en pratique, cela fait aussi leur force et leur honneur en théorie. Et si l'on voulait chercher des types de l'espèce, en dehors des partis politiques, combien n'en trouverait-on point parmi les écrivains, les poètes, les moralistes, les philosophes, tous plus occupés à contempler l'idéal qu'à bien observer la réalité! Quel penseur de nos jours n'a pas fait son petit voyage dans le pays des utopies, et qui pourrait parler sans respect d'une école qui compte dans l'histoire des héros et des martyrs, sinon des hommes d'état?

Après cette parenthèse, revenons à la chambre des députés, à la majorité républicaine et au groupe radical. Ce groupe se distingue essentiellement des deux autres, la gauche et le centre gauche, en ce qu'il n'accepte la constitution qu'on lui a fait voter malgré lui, que provisoirement et pour la remplacer, quand l'heure sera venue, par une autre fondée sur des bases toutes différentes. Pas de suspension ni de dissolution de l'assemblée élue par le suffrage universel, pas de président irrévocable, encore moins rééligible, pas de sénat; une assemblée unique et souveraine qui n'a à compter qu'avec le pays, la république mise au-dessus, non-seulement du droit parlementaire, mais même au-dessus du droit populaire, en un mot le gouvernement de la démocratie absolue, sans un seul de ces correctifs, sans une seule de ces garanties dites conservatrices qui l'énervent, la paralysent et l'humilient : tel est le programme constitutionnel des radicaux. Le nombre de ces radicaux, nous en convenons, n'est pas considérable dans les chambres actuelles, il est plus redoutable par la parole que par le vote; mais il ne faut point oublier que c'est l'état-major d'une grande armée qui se recrute dans les centres de population ouvrière, à Paris, à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, à Lille, dans le peuple des villes de quelque importance, et enfin partout où il y a des ateliers et des usines. Si le parti radical compte peu par le nombre dans les votes parlementaires, il compte pour beaucoup dans les élections populaires, où il fait prévaloir ses candidatures ou les candidatures d'une nuance républicaine moins colorée, quand il ne dispose pas de la majorité. Les autres groupes le savent par expérience, et doivent ménager ce parti, sous peine de ne plus retrouver, dans la mêlée électorale, l'appoint dont ils ont besoin pour s'assurer le succès. Quand donc des voix républicaines s'élèvent dans le parti républicain contre une alliance qu'on trouve compromettante et dange-

reuse pour l'avenir de la république, les députés, futurs candidats, qui savent ce qu'il en coûte de rompre avec un parti aussi puissant et aussi actif, font la sourde oreille, et n'en maintiennent pas moins le pacte d'union des gauches, non sans regret peut-être et sans appréhension. Voilà comment l'existence, l'action et l'influence de ce groupe, au sein de la majorité républicaine a été, est, et sera encore, nous le craignons, le premier obstacle à la formation d'une majorité de gouvernement sous la république.

Vient ensuite la fraction dite de l'union républicaine, aujourd'hui distincte de la fraction radicale des intransigeans. Ce groupe, considérable par le nombre et l'ardeur de ses soldats, par le talent et l'habileté de son chef, peut bien avoir conservé au fond les principes et les passions du radicalisme militant. Il a trop longtemps vécu en société intime avec le groupe radical pur, il a trop besoin de son concours dans les élections populaires pour pouvoir rompre avec ce groupe; mais, s'il sent et pense comme lui sur les questions de principes et de réformes, il croit devoir agir autrement sous l'empire des nécessités politiques, qu'il comprend mieux. Y a-t-il dans cette différence de conduite autre chose qu'une question de temps et de mesure? On peut le croire, après la déclaration répétée des chefs les plus habiles et les plus autorisés du groupe de l'union républicaine : « La démocratie ira lentement, mais sûrement, à toutes les conséquences de son principe. » M. Gambetta lui-même, dont l'esprit, nous aimons à lui rendre cette justice, n'a rien d'un rêveur radical, et qui personnellement est homme à se prêter à toutes les transactions, à tous les ajournemens nécessaires au succès de sa cause, ne s'est jamais prononcé contre les théories radicales de ses alliés moins accommodans. N'a-t-il pas refusé, à Belleville, de se séparer d'un parti qui compte même des amis de la commune dans son sein? Certains de ses partisans les plus dévoués s'étonnent et regrettent de voir un chef aussi avisé en politique, aussi peu esclave des formules abstraites, aussi libre de préjugés et de passions, malgré la fougue de son tempérament, de le voir, dis-je, rester fidèle à sa vieille et dangereuse clientèle. Pour nous, nous n'éprouvons point la même surprise en pensant que M. Gambetta, épris comme il l'est du prestige de la puissance, ne peut pas se priver d'une force populaire dont il croit toujours avoir besoin, à tel moment de son rôle d'opposition ou de gouvernement.

L'union républicaine est devenue, grâce aux dernières élections, le groupe le plus considérable de la majorité républicaine, après la fraction toutefois qui a gardé, dans la chambre actuelle, son nom de gauche républicaine. C'est celle-ci qui a le plus gagné à ces élections. A elle seule, elle forme maintenant presque la moitié de l'assemblée. Avec le centre gauche, si réduit qu'il ait été, elle suffirait

peut-être pour faire une majorité homogène, une vraie majorité de gouvernement. Malheureusement, si l'on en juge par son attitude dans les débats de cette première session, et particulièrement à propos des invalidations, des enquêtes et des questions qui touchent à l'ingérence du clergé dans les élections, elle a des préjugés et surtout des passions qu'il eût fallu laisser sur le champ de bataille électoral. On voit que les nouveaux députés qui composent ce groupe ont rapporté de la lutte des impressions de mauvaise humeur, même de colère contre les candidatures soi-disant officielles et cléricales. Les intentions sont excellentes, les sentimens sont généreux : on veut la république, la liberté, le progrès avec et par la constitution; mais les idées n'ont pas toute la maturité, toute la précision désirable. Ce groupe, où l'on compte tant de députés nouveaux, manque naturellement d'expérience dans les questions de politique pratique, sans avoir une science profonde des questions de haute politique. On ne peut rien affirmer de certain d'une assemblée et d'un groupe qui n'ont point encore abordé les grands principes et les grandes affaires; mais, à s'en tenir aux apparences, il semblerait que les esprits élevés n'y sont guère plus nombreux que les hommes d'affaires.

En tout cas, ce groupe auquel la modération et la sagesse ne font certainement pas défaut, ne nous paraît point avoir parfaitement compris la politique que commande la situation. Nous ne sommes pas de ceux qui pensent que le ministère dont M. Dufaure est le président est la dernière ressource du maréchal de Mac-Mahon et le dernier mot du gouvernement de la république constitutionnelle. Le président, si les circonstances l'exigent, pourrait prendre dans la gauche républicaine des ministres dont l'avénement au pouvoir n'aurait pas de quoi inquiéter les intérêts conservateurs; mais nous doutons qu'aucun des ministères de gauche ait plus d'autorité que le ministère actuel pour rallier une majorité, et offre en même temps plus de garanties de politique libérale aux républicains les plus ombrageux. Que peut-on craindre, en fait de mesures réactionnaires, que ne peut-on espérer en fait de réformes acceptables, de conservateurs comme MM. Dufaure, Say, Waddington, Christophle et de Marcère? Et alors, pourquoi la gauche républicaine n'a-t-elle soutenu le ministère de M. Dufaure qu'avec une certaine hésitation, en lui faisant sans cesse des conditions, en lui arrachant des concessions qui ne sont pas de nature à fortifier le pouvoir et à rendre facile la gestion des affaires? Ainsi, dans la question de l'amnistie, tout en repoussant la conclusion du parti radical, la gauche a laissé une porte ouverte à la politique de faiblesse par une série d'amendemens sur la cessation des poursuites, sur la suppression des conseils de guerre, qui avaient pour conséquence l'inégalité de

juridiction pour les prévenus. Ainsi, dans la loi municipale, elle a imposé au gouvernement libéral, mais conservateur, de M. Dufaure l'élection des maires par l'immense majorité des conseils municipaux, concession qui n'eût peut-être pas été acceptée par le sénat, si la sagesse de celui-ci n'eût voulu éviter une crise, même en désarmant le pouvoir, comme l'ont si bien démontré M. Grivart et M. Bocher. Ainsi encore, maîtresse absolue dans la commission du budget, la gauche républicaine, d'accord avec la gauche radicale, a refusé au ministre de la guerre les crédits affectés aux aumôniers militaires, sans s'assurer si la suppression de ces aumôniers ne rendait pas aux soldats la pratique des devoirs religieux plus difficile; elle a refusé au ministre de la justice le modeste supplément demandé pour les prêtres desservans, quand elle accorde, avec grande raison et toute justice, tout ce que demande le ministre de l'instruction publique pour les besoins de la science et de l'enseignement. La justice pour tous les services et la sympathie pour tous les besoins, n'est-ce pas une bonne manière de faire aimer la république, comme l'a si bien dit M. Jules Simon?

Quant au centre gauche de la chambre des députés, il a plus que la gauche le sentiment des nécessités de la situation et l'intelligence pratique des affaires. Il n'a pas sur les choses et les personnes les préjugés et les préventions de la gauche; il n'a ni sur la monarchie, ni sur la religion, ni sur l'église, ni sur le parti clérical les mêmes dédains ou les mêmes appréhensions que l'extrême gauche et même que la gauche, il ne mêle pas, dans sa politique, le sacré au profane, la théologie à la pratique des affaires. Ce n'est point à dire qu'il ait plus de foi dans le *Syllabus* que les autres groupes républicains; mais il ne fait point entrer dans son programme la guerre aux doctrines de la cour de Rome. Il a le respect des choses du passé, alors même qu'il n'en a plus le goût; ce n'est pas le républicain du centre gauche qui oublierait que la monarchie des Bourbons a fait la France, et que la religion est encore aujourd'hui la grande école de morale populaire. Il paraît donc naturellement appelé par ses aptitudes au gouvernement de la république libérale et conservatrice; seulement le nombre lui manque, dans le pays et dans la chambre des députés. Si sa politique est toujours le mot d'ordre de la majorité républicaine, il n'est plus le groupe prépondérant auquel viennent se rallier les autres groupes : il n'a plus le poids du nombre, outre l'autorité de son programme, comme dans l'ancienne assemblée. Il n'est pas resté sur le champ de bataille dans la lutte électorale, comme les trois groupes de la droite, mais il en est sorti mutilé et diminué, en sorte qu'il compte plus aujourd'hui par l'influence et l'activité de ses chefs que par le nombre et l'ardeur de ses soldats. Il semble qu'il ait maintenant la conscience

de sa faiblesse, comme il avait alors le sentiment de sa force. S'il peut encore montrer au public un assez respectable bataillon par l'adjonction d'un certain nombre de membres de la gauche pure, il sent que c'est plutôt une cause de faiblesse que de force, puisque cette adjonction ne fait que paralyser ou tout au moins énerver son initiative propre, quand il s'agit de délibérer ou de voter en commun. Aussi peut-on dire que son action a été peu sensible dans les débats qui ont marqué la première session. C'est là une grave lacune dans la majorité républicaine. On voit bien que le centre gauche ne pèse plus autant sur la gauche pour la maintenir dans la politique de conservation. On voit au contraire que c'est la gauche radicale qui pèse sur cette dernière pour l'entraîner dans son orbite. Si le centre gauche n'eût pas perdu aux élections ce que la gauche pure et la gauche radicale ont gagné, il est à croire qu'une majorité de gouvernement se fût formée dès le début de la session. Les élections faites sous l'empire d'un double mot d'ordre : vive la république et guerre aux cléricaux, n'ont point favorisé le parti d'hommes sensés, pratiques, sans fanatisme politique, qui avait fait avec la république un mariage de raison plutôt que de sentiment. Le suffrage universel, selon son habitude, a méconnu les nuances; il a souvent préféré la passion et la fougue à la sagesse et à l'expérience. Il a envoyé à Versailles une chambre encore plus jeune par l'inexpérience que par l'âge, mais pleine de bonne volonté, à laquelle il ne faut que montrer la voie du salut pour qu'elle la suive. C'est donc tout à la fois une question de direction et d'éducation pour la solution de laquelle les chefs parlementaires auront un grand pouvoir et une grave responsabilité.

Une majorité de gouvernement est donc encore à former dans la chambre des députés. L'obstacle, si notre analyse est exacte, est l'union, maintenue jusqu'ici plus étroitement que jamais, des trois gauches. Si l'habile et hardi chef de l'union républicaine eût réussi dans sa tentative de fusion de tous ces groupes, il eût pu faire un coup de maître au profit de son parti, qui prenait ainsi une importance toute nouvelle; mais il eût certainement rendu impossible cette majorité de gouvernement qui, pour nous, est le seul dénoûment désirable de la situation. Comment comprendre une pareille majorité où serait l'extrême gauche et où le centre droit constitutionnel ne serait pas? Jusqu'ici le centre gauche et la gauche ont résisté à cette fusion et ont repoussé les *réunions plénières* qui devaient la consommer. Que serait devenu le gouvernement parlementaire avec ces réunions? C'est là que se serait jouée la véritable pièce, dont les débats publics n'eussent été que la parade, seulement la parade après la pièce, ce qui lui eût fait perdre tout son intérêt. Malheureusement, en refusant la fusion, la gauche et

le centre gauche ont accepté de resserrer l'union, en établissant entre les bureaux et les comités de direction une communication plus intime et plus constante que par le passé; cela suffit pour faire espérer à M. Gambetta que le succès de son entreprise pourrait bien n'être qu'ajourné. En effet, les relations sont si suivies et si étroites entre les deux fractions les plus nombreuses du parti républicain, les divergences d'opinion se réduisent tellement à des dissentimens de conduite, à de simples questions d'opportunité, que le jour peut être prévu où, sous la pression des comités électoraux du dehors, sous l'impression des votes de résistance du sénat, le parti républicain, sauf quelques membres du centre gauche assez fermes pour résister à l'entraînement général, réaliserait enfin cette unité tant désirée par les radicaux habiles et leur chef, qui deviendrait alors le vrai général de cette grande armée. Ce jour-là, bien des républicains pourraient pousser des cris de joie; mais il en est encore qui ne verraient dans cette fusion que la ruine de la république constitutionnelle et conservatrice, celle-là même dont M. Thiers a dit qu'elle était la seule république possible. On devine facilement quel gouvernement nous ramènerait toute autre république. Grâce à Dieu, la fusion des groupes républicains n'est qu'une hypothèse peu probable. Si la première session des chambres n'a pas tranché la question dans le sens d'une majorité de gouvernement, elle l'a laissée entière à la session prochaine, avec de sérieuses chances de succès pour cette dernière solution.

II.

Comment cette session a-t-elle ainsi trompé les espérances des amis de la république constitutionnelle? Comment l'établissement de cette république, confirmé et consacré par le suffrage universel, n'a-t-il point mis fin aux vieilles luttes des partis, et débarrassé la marche du gouvernement des obstacles accumulés sur ses pas par les passions et les intrigues politiques? Comment enfin est-ce encore aujourd'hui un problème de savoir si la machine constitutionnelle pourra fonctionner sans secousses et sans accidens grâce à une majorité qui, tout en pouvant changer de conduite, selon les circonstances, reste fixe ou à peu près dans les élémens qui la composent et dans les principes qui la dirigent? Évidemment le caractère des élections faites sur un mot d'ordre est la principale cause des embarras parlementaires; mais ces élections elles-mêmes n'ont-elles pas leur cause dans la situation politique où l'assemblée précédente avait laissé le pays? Voilà ce que l'histoire parlementaire des cinq dernières années pourrait seule expliquer. Tout se tient et s'enchaîne dans la série des événemens et des situations qui se sont

succédé depuis l'élection de l'assemblée nationale jusqu'aux élections d'où sont sorties les chambres actuelles. L'assemblée de 1871 avait été élue pour faire la paix dont le pays sentait profondément le besoin, et pour substituer à la dictature du gouvernement de la défense nationale un gouvernement qui, sous un titre ou sous un autre, remît la France sur ses pieds et lui permît de reprendre ses forces. De là ce pacte de Bordeaux qui réunit tous les partis dans un commun effort de patriotisme, sous la direction de l'illustre chef dont nul parti, nous ne parlons pas des factions, ne s'avisa de contester la mission d'ordre et de salut. Ce fut un grand et consolant spectacle, dans nos plus cruels jours d'épreuve, au lendemain de nos affreux désastres, que cette véritable trêve de Dieu où la voix de la patrie mutilée et encore saignante de ses plaies se fit seule entendre dans les débats parlementaires, pendant la première année de la présidence de M. Thiers. Cette assemblée, tôt ou tard on lui rendra cette justice, ne montra alors d'autre passion que celle du bien public. Il nous souvient qu'on s'abordait, qu'on se parlait, qu'on se traitait en frères, enfans de la mère commune, non en ennemis enfermés dans leurs camps, se lançant l'injure et le défi, en attendant le moment de la bataille, sans trêve ni merci. Nous aimions d'autant plus cette patrie qu'elle était plus malheureuse. Et nous ne pouvions regarder ces nobles vaincus, plusieurs encore tout sanglans, que le suffrage universel était allé chercher sur le champ de bataille, sans saluer en eux l'image de la France elle-même. Ce n'était pas le bon temps, assurément, de notre vie parlementaire, que celui où nous travaillions sur des ruines, en face de l'étranger campé sur notre territoire; mais alors du moins nous sentions que tout pouvait se réparer par l'union de tous les cœurs vraiment patriotes.

Cette trêve fut féconde en lois utiles, en décrets nécessaires, en résolutions décisives; mais elle ne dura pas même jusqu'à la libération du territoire. La paix conclue, la guerre civile terminée, l'ordre partout maintenu, l'administration réorganisée, chaque parti, sous les yeux même de l'étranger, retrouva ses préjugés, ses passions, son égoïsme, dès qu'on vit approcher le moment où le pays réclamerait un gouvernement définitif. M. Thiers eut la sagesse de prévoir et la volonté de prévenir une crise qui pouvait faire retomber la France dans l'anarchie et la dictature, en conviant à faire avec lui le seul gouvernement possible. M. Thiers put se tromper de moment, mais l'événement prouva qu'il avait vu juste dans ce patriotique message, auquel on ne peut reprocher que d'avoir devancé la suprême décision de l'assemblée. Celle-ci, sans être pressée d'arriver au dénoûment de la crise constitutionnelle, n'avait pas cessé, en majorité du moins, de songer à la res-

tauration de la monarchie; mais elle voulait attendre le moment où elle pourrait, en la rendant acceptable, la faire accepter au pays. Elle ne pardonna point à M. Thiers d'avoir rompu aussi brusquement le pacte de Bordeaux, qui ne pouvait suffire plus longtemps au pays, et saisissant le prétexte de la partialité du président pour le parti républicain, et même de sa prétendue faiblesse pour le parti radical, elle le renversa et le remplaça dans la nuit du 24 mai 1873.

Le gouvernement qui succéda à celui de M. Thiers rencontra, dès le début, une difficulté insurmontable : l'impossibilité de gouverner avec la majorité de coalition qui avait renversé l'ancien président. Plusieurs des chefs parlementaires de cette majorité, notamment les ennemis irréconciliables de l'empire, tels que M. d'Audiffret-Pasquier, parlaient tout haut d'un rapprochement nécessaire avec le parti républicain; le chef du nouveau ministère ne le crut pas possible. Ce n'est pas seulement parce que le sentiment réciproque des conservateurs et des républicains n'était point la confiance; mais comment tenter, après la journée parlementaire du 24 mai, une conciliation qu'on eût eu beaucoup de peine à opérer auparavant? Le centre gauche, le seul avec lequel on pût négocier, si près qu'il fût de s'entendre avec le centre droit sur les principes d'une politique conservatrice, pouvait à la rigueur se résigner par patriotisme à la chute du président qui avait toutes ses sympathies : il ne pouvait traiter avec le parti victorieux que sur la base de l'établissement de la république. C'était non-seulement sauver l'honneur du parti, mais convertir la défaite du 24 mai en une grande victoire. Aucune fraction de la droite n'en était là, tout au contraire. M. Thiers n'eut pas plutôt quitté le pouvoir que la fraction impatiente de la droite crut le moment venu de rétablir la monarchie traditionnelle, se mit tout de suite en campagne après la visite du comte de Paris à Frohsdorf, et finit par entraîner, sauf le groupe bonapartiste, tout le parti monarchique dans son entreprise, malgré les hésitations très réelles du gouvernement et de ses amis les plus dévoués. On sait comment cette entreprise fut arrêtée par une lettre du comte de Chambord. S'il se fût prêté aux concessions demandées par les amis de la monarchie constitutionnelle, eût-on réussi à faire cette monarchie à quelques voix de majorité? Cela est fort douteux. Le moment était passé où le pays, dégoûté de l'empire, qui avait failli le perdre, et de la république, qui n'avait pu le sauver, l'imagination frappée par les désastres de la guerre étrangère et de la guerre civile, eût vu sans enthousiasme, mais sans résistance, s'accomplir la restauration de la monarchie des Bourbons. Entre les mains habiles d'un président conservateur, la république avait repris faveur, et l'on commençait à comprendre que son nom n'est pas synonyme

d'anarchie. Quant au parlement, à mesure que l'heure de la grande décision approchait, les illusions se dissipaient sur le chiffre de la majorité monarchique.

Quoi qu'il en soit, la question posée devant le pays entre la restauration de la monarchie et le maintien de la république avait classé les partis : d'un côté le centre droit, la droite et l'extrême droite, de l'autre le centre gauche, la gauche et l'extrême gauche dite l'union républicaine; à part, le petit groupe des partisans de l'empire qui devait se porter tantôt à droite, tantôt à gauche, pour prolonger le provisoire, l'anarchie parlementaire, dont lui seul devait profiter. La situation politique, à partir de ce moment, était déjà mauvaise, sinon irrémédiable. Nous disons mauvaise, parce qu'elle rendait toute majorité de conciliation impossible. Il ne pouvait plus y avoir, et il n'y eut réellement plus que des majorités d'occasion et de coalition. D'ailleurs elle n'était pas meilleure dans le pays que dans le parlement. Les partisans sensés de la monarchie, qui la voyaient impossible, eussent dès lors concouru, comme on les y conviait, à l'établissement de la république, que les partis parlementaires eussent pu difficilement empêcher que la question de monarchie ou de république ne primât toutes les autres. Déjà, comme plus tard, les électeurs n'eussent vu que les deux drapeaux opposés et eussent impitoyablement écarté tous les candidats suspects de sympathies monarchiques, en dépit de leurs derniers votes et de leurs professions de foi sincèrement constitutionnelles. En tout cas, la coalition était forcée, à droite comme à gauche, dans le parlement; M. de Broglie dut épuiser toutes les ressources de sa fine et subtile politique à maintenir le faisceau de la majorité du 24 mai, toujours prêt à se rompre, et il ne put réussir qu'au prix d'un remaniement du personnel administratif et municipal, dans lequel le parti bonapartiste eut une trop large part. Il vit bientôt ce qu'allait devenir cette majorité de coalition, quand il proposa l'établissement incomplet et toujours provisoire d'un gouvernement défini sous le nom de septennat. Si ce fut son expiation du 24 mai, ce fut aussi son honneur d'être tombé, lui également, sous les coups d'une coalition dont les bonapartistes et les légitimistes intransigeans firent l'appoint, sur une question de priorité d'une loi constitutionnelle.

L'anarchie parlementaire se prolongea sous le ministère suivant jusqu'au moment où, le pays commençant à perdre patience et le parti de l'empire devenant de plus en plus menaçant au dehors, il fut manifeste pour tous les esprits sensés et prévoyans, à droite comme à gauche, que l'empire allait se refaire, si l'assemblée ne se hâtait de donner un gouvernement définitif au pays. Une majorité de coalition, mais cette fois de coalition patriotique, se forma tout

à coup et fit en quelques jours une constitution qui paraissait la veille impossible aux partis acharnés à maintenir le provisoire et l'anarchie. La république reconnue et la constitution faite, il semblait que le moment fût enfin venu de former une majorité constitutionnelle et conservatrice sur la base même des institutions votées par l'assemblée. On put le croire un instant lorsqu'on vit se former un ministère où entraient MM. Dufaure et Léon Say à côté de MM. Buffet et de Meaux. N'avait-on pas enfin résolu le problème de la conjonction des centres? Que la majorité qui avait voté la république dût devenir la majorité de gouvernement, y compris l'extrême gauche, à l'exclusion de tous ceux qui n'y avaient pas concouru, alors qu'il s'agissait de préparer les élections des chambres qui devaient faire fonctionner les nouvelles institutions, c'était trop demander au centre droit dont le concours avait été nécessaire. Ni M. Dufaure ni M. Léon Say n'ont jamais admis cette prétention exagérée du parti républicain. Évidemment il fallait former une nouvelle majorité en y faisant entrer tous ceux qui acceptaient franchement la république constitutionnelle, qu'ils l'eussent votée ou non, en n'excluant, soit à droite, soit à gauche, que les groupes qui n'en voulaient pas ou la voulaient tout autre qu'elle n'avait été faite. Malheureusement, ni le chef du cabinet, ni le parti républicain, ni le groupe conservateur constitutionnel, ne se prêtèrent à cette politique de conciliation. Les trois fractions de la gauche qui avaient obtenu par leur union le résultat poursuivi avec autant d'habileté que de persévérance ne voulurent point rompre cette union après la victoire. Déjà elles voyaient venir les élections et n'entendaient pas se séparer avant la lutte électorale. Le groupe conservateur constitutionnel, de son côté, hésitait, par les mêmes raisons, à se séparer du groupe qui persistait à repousser la constitution. Lui aussi, comptant peu sur l'appui des conservateurs républicains aux prochaines élections, ne voulait pas se présenter seul devant le pays, et croyait devoir ménager les autres groupes monarchiques. D'ailleurs, après le sacrifice nécessaire, mais douloureux, qu'il venait de faire de ses convictions et de ses espérances monarchiques, il répugnait à rompre avec les collègues en compagnie desquels il avait si longtemps vécu et combattu contre les fractions ardentes du parti républicain. C'est alors qu'on vit M. Buffet, plus défiant que jamais pour ses adversaires de la veille, devenus ses alliés du jour dans la campagne constitutionnelle où il eut le premier rôle, pratiquer la trop ingénieuse idée de gouverner et d'administrer la république avec le concours de l'ancienne majorité conservatrice, y compris le groupe bonapartiste, et à l'exclusion d'à peu près toutes les fractions de la gauche, dont l'alliance maintenue lui por-

tait ombrage. Et voilà comment le président du cabinet, qui, plus que personne, avait contribué à faire la constitution, devint, après cette mémorable campagne, le ministre le plus attaqué, le plus injurié, le plus calomnié même, par le parti auquel il avait donné la victoire, et le plus impopulaire parmi les électeurs, qui ne purent comprendre comment le ministre ainsi poursuivi par la haine des républicains pouvait être dévoué à la république constitutionnelle, devenue la loi du pays.

Cette rare impopularité du ministre qui devait présider aux élections ne suffirait pas à en expliquer le résultat, si désastreux pour les conservateurs amis de la liberté et de la constitution, du moins quant à la chambre des députés. La cause du parti conservateur était perdue d'avance, et le nom de son chef ne fit qu'en rendre la défaite plus complète. Ce n'est pas ce nom seul qui a « porté malheur à ses amis, » c'est l'anarchie parlementaire, qui, après le vote des lois constitutionnelles, n'avait fait que s'accroître dans les rangs de la droite, c'est surtout la question de la monarchie et de la république restée à l'ordre du jour, et ravivée par l'attitude de M. Buffet. Chaque fois qu'un appel général est fait à un corps électoral, surtout au suffrage universel, les élections, dans notre pays particulièrement, se font sur un mot d'ordre. Si le mot d'ordre est juste, les élections sont bonnes, que le suffrage universel en ait conscience ou non; s'il est faux, elles sont mauvaises. En 1871, c'était la paix et la légalité; en 1876, ce fut la république et la liberté de conscience. La devise n'était pas mauvaise en elle-même; mais elle devenait fausse et dangereuse par l'exaltation des passions populaires qui la traduisaient brutalement par le cri d'*à bas les monarchistes et les cléricaux!* Voilà comment les élections de 1876, libres de toute influence gouvernementale, mais livrées à l'ardente initiative des comités, dépassèrent, on peut l'affirmer maintenant, la mesure exacte des nécessités de la situation. L'intérêt du pays voulait une chambre des députés républicaine, constitutionnelle, conservatrice et libérale. Républicaine, les élections ont comblé, sous ce rapport, les amis même passionnés de la république. Quant au reste, il faudrait être pessimiste pour désespérer de le voir venir, grâce à l'expérience qu'acquerra bien vite la chambre actuelle dans la pratique des institutions et des affaires, grâce surtout à la salutaire pression de l'opinion du pays, affamé d'ordre et de repos; mais il faudrait une forte dose d'optimisme pour y compter d'avance, sur les premiers signes de vie parlementaire donnés dans la session qui vient de finir.

III.

Ce retour sur le passé nous a paru nécessaire pour faire comprendre les difficultés de la situation présente. On a vu comment l'assemblée nationale a conduit le pays aux élections sans en avoir préparé le terrain en formant d'avance une majorité de gouvernement. Depuis la trêve de Bordeaux, où l'assemblée nationale entière, sauf de rares et obscures exceptions, s'associa à l'œuvre de réparation et de réorganisation dirigée par M. Thiers, il n'y eut guère que des majorités de coalition, plutôt faites pour renverser que pour édifier. Il ne se forma jamais une de ces majorités où les nuances se confondent pour faire un grand parti de gouvernement. A gauche comme à droite, ce fut toujours sur un mot, sur un nom plutôt que sur un programme, que des partis profondément divisés se réunirent. A gauche, on s'entendait sur le mot de république, sans s'entendre beaucoup sur tout le reste. A droite, on semblait s'entendre sur les mots d'ordre moral et de péril social, sans être le moins du monde d'accord sur toute autre chose. Entre la république de MM. Louis Blanc, Naquet, Marcou et celle de MM. Thiers, Dufaure, Léon Say, Jules Simon, qu'y a-t-il de commun, sinon l'étiquette? Qu'y a-t-il également de commun sinon le mot, entre la politique conservatrice de MM. d'Audiffret-Pasquier, Bocher, de Broglie, Buffet, et celle de MM. de Franclieu et de Lorgeril, ou bien encore celle de MM. Rouher, Raoul Duval et Gavini? Et cet imbroglio continue, et le nuage s'épaissit chaque jour davantage, et l'écheveau politique s'embrouille de plus en plus, à mesure que le dénoûment approche. Cette assemblée, à laquelle on ne saurait refuser ni le patriotisme ni l'intelligence, quand on a connu les membres qui la composaient, après avoir erré d'aventure en aventure, d'illusion en illusion, de surprise en surprise, tombe enfin sans programme défini, sans majorité faite, au milieu de la crise électorale dont elle n'a su ni prévoir ni prévenir les suites. Rien de ce qu'elle a fait de bon, d'utile au pays ne lui profite aux élections, parce qu'elle n'a rien su faire à temps et de bonne grâce.

Le problème que l'assemblée nationale n'a pas su résoudre, les chambres actuelles ne l'ont point encore résolu, même avec la majorité qui est sortie des dernières élections. Le suffrage universel a envoyé au palais de Versailles une majorité républicaine et anticléricale, conformément au mot d'ordre qui a parcouru ses rangs, sans se soucier ni des nuances de parti, ni des questions de politique constitutionnelle. Sauf ces deux points, qui font un véritable mandat impératif, il laisse toute liberté à ses élus. C'est donc à leur bon sens et à leur patriotisme qu'il se confie pour qu'ils

voient et formulent nettement la politique qui doit inspirer et diriger le gouvernement de la république. M. Dufaure le disait un jour, en répondant aux républicains qui ne voulaient pas d'autre majorité que celle qui avait voté la république et la constitution : ce n'est point là un programme politique suffisant. Comment gouverner? On ne gouverne qu'avec un programme et avec une majorité : deux choses inséparables, puisqu'il ne peut y avoir de majorité de gouvernement que sur un programme net, précis, complet, pour la situation présente, bien entendu, formulé par le gouvernement lui-même et débattu dans les chambres. Quel peut être ce programme? Ce n'est pas nous qui aurions la sotte prétention d'offrir à des assemblées où nous retrouverions nos maîtres quoi que ce soit qui ressemble à un conseil politique. Nous ne nous faisons ici que l'écho de ce patriotisme et de ce bon sens que l'esprit de parti et de coterie fait parfois oublier aux plus sages. Le programme de gouvernement que nous appelons de nos vœux est celui même que le ministre actuel a nettement affirmé dans la déclaration par laquelle il a ouvert la première session des chambres : c'est le programme d'une politique républicaine, constitutionnelle, conservatrice et libérale, que nous demandons seulement la permission d'expliquer par un commentaire.

Une politique républicaine, — n'est-ce pas une vérité inutile à dire sous un gouvernement républicain? — sans doute, mais le pays, depuis que son gouvernement s'appelle république, a passé par tant de situations équivoques, la république provisoire pendant le pacte de Bordeaux, la république du septennat après la tentative de restauration monarchique, même la république constitutionnelle administrée par ses adversaires, qu'il est fort opportun de rappeler que le gouvernement républicain doit être servi avec bonne grâce et sincérité par ses représentans et ses agens, dans l'ordre des fonctions politiques. En l'exigeant de tous, le gouvernement républicain ne fait strictement que son devoir, et le pays ne comprendrait point qu'il laissât continuer le système des malentendus volontaires, des réserves habiles, des complaisances sympathiques pour les partis hostiles à la constitution. C'est là ce que nous appelons une politique républicaine, sans attacher à ce mot toutes les conséquences qu'en font sortir des amis trop passionnés ou trop absolus de la république. Ainsi nous ne croyons point que ce soit pratiquer la politique républicaine d'une façon utile au gouvernement et à la république elle-même, que de ne souffrir dans les fonctions publiques, même politiques, que des républicains de la veille, de vouloir que les fonctionnaires affirment à tout propos leur foi républicaine, de n'exiger pour l'exercice de leurs fonctions d'autre mérite que celui d'une conviction ardente, d'exclure enfin

les administrateurs éprouvés qui ont servi honnêtement et honorablement le pays sous d'autres régimes, et qui sont prêts à mettre encore à son service, sous le gouvernement républicain, leur capacité, leur expérience et leur légitime influence. Comme disait M. Thiers à Bordeaux, en s'adressant à des gardes nationaux qui étourdissaient ses oreilles de cris peu convenables sous les armes : il s'agit moins de crier *Vive la république!* que de la faire vivre. C'est la république ouverte et non fermée que veut le pays, la république constitutionnelle, qui n'est plus le gouvernement d'un parti. Il serait aussi dangereux de la fermer à tous ceux qui veulent la servir loyalement, que de l'ouvrir à ceux qui ne songent qu'à la trahir. Si la république actuelle avec toutes ses garanties d'ordre et de liberté a chance de vivre et de durer, c'est parce qu'elle a été faite ou acceptée et par conséquent peut être pratiquée par le patriotisme des hommes de toute opinion qui, en cette décisive occasion, ont su préférer leur pays à leur parti. Le jour où l'intolérance et l'exclusion systématique en feraient un gouvernement de parti, elle rouvrirait l'arène à la guerre acharnée des autres partis, qui ne peuvent déposer les armes que devant un gouvernement de paix, de justice et de conciliation.

Une politique constitutionnelle n'est pas non plus sans doute une nouveauté théorique, dans le programme que recommande la situation. Que serait la politique d'un gouvernement qui ne prendrait pas pour base la constitution en vertu de laquelle il existe? Mais quand on sait toutes les ambitions secrètes, toutes les réserves des partis sur telle ou telle partie et sur le principe même de cette constitution, on comprend l'opportunité d'une telle formule. Nous disons les partis, sans en excepter le parti républicain, dont un groupe tout au moins tend à séparer la république de la constitution. Celle-ci n'est pour certains républicains qu'une application incomplète, très peu logique, fausse même sur quelques points, du principe républicain. Tandis que les légitimistes intransigeans ne font que subir avec tristesse la loi qui leur est imposée, en attendant le jour suprême du couronnement de leur prince, tandis que les bonapartistes impatiens travaillent le suffrage universel pour l'amener à une prochaine restauration de l'empire, ces républicains, plus dévoués à la république qu'à la constitution, songent déjà à en préparer une révision qui serait une métamorphose complète, n'en laissant subsister que le titre. La république sans épithète, sans aucune des garanties dont la constitution entoure le principe démocratique sur lequel elle repose, sans président, sans sénat, sans aucun partage de la souveraineté nationale, avec une assemblée unique en permanence, en un mot la démocratie pure avec toutes ses conséquences politiques et sociales, par l'application absolue et

universelle de l'élection populaire à toutes les fonctions publiques : telle est la constitution qu'ils entendent substituer à celle qui nous régit, au jour fixé pour la révision. Il est bien clair que ce parti n'est pas plus constitutionnel que ceux qui n'ont pas voté la constitution et ne s'y sont point ralliés. Voilà pourquoi il n'est pas inutile d'inscrire dans le programme d'une politique de gouvernement l'épithète de *constitutionnelle*, qui complète, détermine et définit le nom de république. Ce n'est pas un principe seulement que les auteurs de la constitution, du moins la grande majorité, ont voulu poser, sauf à laisser au temps l'œuvre des applications; c'est toute une organisation politique, très complexe, compliquée de rouages inutiles ou gênans pour les amis de la pure logique, mais réputés indispensables par tous les politiques de l'école de l'expérience qui croient à la nécessité de régler les mouvemens d'une démocratie comme la nôtre, sous peine de la voir se perdre dans l'anarchie ou le despotisme. Pour ceux-ci, les institutions propres à modérer les entraînemens inévitables d'une assemblée directement issue du suffrage universel ne sont pas moins essentielles au gouvernement républicain que le principe même sur lequel il repose. C'est là ce que comprend le ministère actuel, ce que veut le pays, et ce qu'il faut entendre par le mot de politique constitutionnelle.

Une politique conservatrice ne rencontrerait peut-être pas la même majorité dans le parti républicain, surtout si elle était comprise à la façon de certains conservateurs, même constitutionnels, de la droite. C'est donc un mot qu'il importe de bien expliquer. L'esprit républicain, c'est son honneur et son danger tout à la fois, incline naturellement plutôt vers la politique de progrès que vers la politique de tradition conservatrice. Toujours les yeux fixés sur l'idéal, il tend à faire prévaloir la logique des principes sur l'expérience des réalités. C'est donc avec une certaine hésitation et un sentiment pénible de déception qu'il consent à subir les nécessités de situation qui s'imposent à son patriotisme. Se résigner à ces nécessités, c'est toute la différence qui distingue l'esprit républicain de l'esprit radical. Or c'est précisément le moment de montrer si, au culte des principes qu'il ne peut abandonner, il sait joindre ce sens pratique sans lequel il ne peut être, nous ne disons pas un parti de gouvernement, mais même un parti d'opposition, un parti politique en un mot. La situation de notre pays, telle que l'ont faite les désastres de la dernière guerre, n'a pas cessé d'être grave depuis les premiers jours de notre réorganisation. Toujours menacé, s'il reste faible, il a autant besoin de la paix intérieure que de la paix extérieure pour se relever et reprendre ses forces. Après même qu'il aura réorganisé son armée, rétabli ses finances, perfectionné son industrie, développé son commerce, il ne sera réellement fort

que s'il cesse d'être divisé. Espérer que les factions désarmeront enfin devant la république constitutionnelle, quand elles ne l'ont pas fait devant l'occupation étrangère, serait une illusion par trop naïve pour qui connaît l'indomptable ténacité des partis extrêmes; mais serait-ce trop présumer du patriotisme des républicains vraiment politiques que de croire que, devant cette nécessité absolue de la paix intérieure, ils ajourneront à des temps meilleurs des réformes qu'ils ont peut-être raison de tenir pour bonnes et justes en principe, opportunes même, si l'on veut, à l'époque où ils les méditaient et les préparaient, mais qui auraient en ce moment le grave inconvénient d'agiter le pays, de troubler sa vie normale et d'y semer encore de nouveaux germes de division. Est-il besoin d'indiquer ces réformes qui ont occupé la pensée, non-seulement des radicaux proprement dits, mais encore des républicains qui ne passent point pour des esprits violens ou chimériques, telles que la réforme de l'institution militaire, la séparation de l'église et de l'état, la réforme du budget et de l'impôt? Qui de nous, quand la France passait pour la première puissance militaire de l'Europe, n'a pas enseigné ou écrit ses utopies de politique radicale? Qui de nous n'a pas cru à la suppression plus ou moins prochaine des armées permanentes et à l'inévitable avénement des États-Unis d'Europe? Qui de nous n'a pas soutenu le droit illimité de la presse, de la parole publique, le droit absolu de réunion et d'association? Hélas! les derniers et cruels spectacles, toujours présens à notre imagination, de la guerre étrangère et de la guerre civile, ne nous permettent plus un optimisme qui ne comptait ni avec l'inertie, ni avec l'ignorance, ni avec les passions des masses. La France est encore à cette heure le noble blessé dont il ne faut toucher les plaies que d'une main douce et délicate; elle sera longtemps un convalescent auquel il faut mesurer le traitement par les réformes au degré de force qui lui permet de les supporter.

Dût-on trouver notre sagesse actuelle par trop timide, nous avouons que nous irions encore plus loin dans la voie de la politique conservatrice. Nous rencontrons dans le parti républicain nombre de conservateurs d'intention et de sentiment qui cèdent perpétuellement au courant démocratique et consentent à toutes les concessions, à toutes les transactions qui énervent le pouvoir et suppriment doucement et graduellement les obstacles opposés à l'entraînement de ce courant. A leurs yeux, on est conservateur, pourvu qu'on n'attaque point la famille, la propriété et la religion. A ce compte, nous ne voyons que M. Naquet qui ne puisse être classé parmi les conservateurs. Nous sommes plus exigeans: les intentions et les sentimens ne nous semblent point suffire pour faire de vrais conservateurs, selon les besoins de la situation

actuelle. Ce n'est pas le moment, si toutefois la chose est jamais bonne, de rien faire qui puisse affaiblir le pouvoir, et lui rendre l'administration plus difficile. Ne sera-ce point l'effet de la loi municipale votée récemment? Quelle situation ne fait-on pas à ces préfets auxquels on enlève les moyens de faire respecter les décisions et les actes de l'autorité centrale, à ces maires élus le plus souvent par une coterie maîtresse des votes du conseil, qui perdront ainsi devant leurs administrés le prestige de l'investiture du pouvoir politique? Est-ce là une loi de sagesse pratique, ou une loi de démocratie aveugle qui ne cherche en tout que la satisfaction de son principe, au mépris de l'expérience et de la réalité? M. de Marcère a dit un mot qui n'aurait rien de bien rassurant pour les intérêts et les principes conservateurs, s'il avait la portée d'une théorie. Le gouvernement n'aurait autre chose à faire, selon lui, qu'à dégager la *vérité du jour* des variations politiques de l'opinion. La vérité, oui, la vérité pratique, bien entendu, mais la vérité du jour? Que resterait-il donc de vertu conservatrice dans la politique du gouvernement? La politique pratique, nous en convenons, vit de concessions et de transactions; mais il est des limites à ces concessions et à ces transactions, il est des principes auxquels il faut s'arrêter dans la politique de ménagemens et d'accommodemens. L'un de ces principes, M. Bocher l'a démontré avec une force irrésistible, c'est le droit de l'état, contre lequel nulle logique démocratique n'eût dû prévaloir, le droit de l'état qui répond de l'unité nationale et de l'ordre intérieur dans toutes les communes de France. Et, par parenthèse, on peut s'étonner que le gouvernement, si ferme, si résolu à défendre, et avec grande raison, ce même droit de l'état, dans la question de la collation des grades, ait cru devoir céder sans résistance sur une loi qui supprime tout lien entre la commune et l'état.

Une politique libérale, — ce mot a la vertu de plaire à tous les partis. Républicains même radicaux, conservateurs même légitimistes, prendraient pour une injure toute réserve faite à leur égard sur ce point. Il n'y a guère que les partisans de l'empire qui n'osent s'en couvrir, et encore, sans parler du libéralisme et du socialisme du chef de la branche cadette, Napoléon III ne se disait-il pas, et même ne se croyait-il pas libéral? Ici donc il est encore bon de s'entendre sur le mot. Pour nous, la politique libérale est tout d'abord celle qui veut la liberté pour tous, amis ou adversaires. Le vrai libéral est celui qui n'entend défendre qu'une seule et même chose, la liberté, soit qu'il soutienne le droit de l'état contre les prétentions ambitieuses de l'église, soit qu'il soutienne le droit de l'église contre l'intervention illégitime de l'état. Il croit que, s'il est juste de respecter la liberté de la conscience religieuse, il ne l'est pas moins

de respecter la liberté de la conscience philosophique. A ses yeux, l'église n'a pas plus à se mêler des affaires de l'état que l'état des affaires de l'église. Voilà comment le libéral ne goûte ni les radicaux autoritaires, ni les conservateurs cléricaux, par la raison très simple que ces deux partis méconnaissent également les droits de la conscience humaine. Il veut que l'état, sans être athée, comme on l'a dit, reste laïque partout, dans son gouvernement, dans son administration, dans son enseignement, et presque dans sa police. S'il n'a aucun goût pour les enterremens civils dégénérant en démonstrations de secte et de parti, il entend que, même sur ce point, la liberté de conscience soit respectée, et que l'état n'intervienne en aucune façon dans toutes ces pratiques de la vie privée, sinon pour faire respecter la liberté de toutes les croyances. Le vrai libéral tient pour la liberté de l'enseignement à tous ses degrés; il eût donc voté pour la liberté de l'enseignement supérieur, mais sans aller jusqu'à la collation des grades par d'autres jurys que ceux de l'état, seul juge impartial en cette matière. En un mot, la politique libérale n'est pas moins prévoyante que généreuse; juste envers tous les partis, elle n'entend être la dupe d'aucun. Si elle ne croit pas pouvoir prescrire l'usage, à cause de l'abus, elle n'ira point jusqu'à fournir, sous prétexte de droit, des armes aux adversaires de la liberté elle-même. Surtout, cette politique s'étudie à discerner en tout et partout le droit réel et indéniable de la liberté, de la prétention avouée ou dissimulée au pouvoir.

Le vrai libéralisme n'est pas seulement favorable à toutes les libertés; il est ouvert à toutes les réformes possibles et pratiques; c'est ainsi que l'esprit libéral se caractérise et se définit encore, en opposition à l'esprit conservateur étroit et routinier. Il est, en ce moment surtout, d'autant plus circonspect, en fait de réformes, qu'il vient d'être éclairé par de cruelles expériences. Cela ne veut point dire qu'il découragera et entravera toute initiative réformatrice, comme certaine politique conservatrice incline à le faire sous l'impression de la peur. En tout temps il y a des réformes utiles, nécessaires, urgentes, plus ou moins faciles à faire. La tradition, alors même qu'elle est respectable, n'est pas éternelle. La politique libérale, l'histoire le montre clairement, est plus apte et plus habile à prévenir les révolutions que la politique conservatrice à outrance. Avoir peur de tout n'est pas plus sage que de n'avoir peur de rien, et la politique d'immobilité n'est guère moins dangereuse que la politique d'aventures; seulement il est des situations, et la nôtre est du nombre, qui ne comportent qu'un esprit de réforme sage et conservateur, ajournant toute entreprise dont il ne voit pas clairement les effets pour le présent et pour l'avenir. Pour dire ici toute notre pensée, nous pensons que la politique conservatrice

n'est féconde et que la politique libérale n'est sûre qu'autant que ces deux politiques se rencontrent et s'entendent. L'une est l'aiguillon et l'autre le frein des gouvernemens qui veulent marcher sans courir. Heureux les pays où, comme en Angleterre, le progrès est compris par tous les partis, où conservateurs, libéraux et même radicaux finissent toujours par s'entendre sur les réformes comme sur les libertés nécessaires, où ce sont des tories qui accomplissent les plus grandes réformes de la législation et de l'économie politique! Voilà ce que nous souhaitons à notre république : deux grands partis de gouvernement qui, sous le même drapeau, travaillent de concert, chacun à sa manière, en se succédant au pouvoir, à l'affermissement de nos institutions et à la prospérité du pays. N'était-ce pas aussi le vœu de M. Gambetta lui-même, dans un de ces discours où il conviait tous les partis à faire la république? Seulement, nous permettra-t-il de lui recommander la sagesse, la patience, le désintéressement des radicaux anglais, bien plus soucieux du triomphe de leurs idées que de la possession du pouvoir?

Une politique républicaine, constitutionnelle, conservatrice, libérale, ainsi entendue : tel est le programme que la situation du pays et le salut de nos institutions nous semblent imposer à la sagesse du parlement; rien de moins nouveau, mais rien de plus nécessaire à notre avis : nous croyons qu'il n'omet rien d'important et ne contient rien d'inutile. Sur un pareil programme y a-t-il une majorité possible? A ne considérer que la question des principes, non-seulement nous le croyons, mais nous ne voyons même pas comment on ne pourrait pas s'entendre. De toutes les conditions qu'il renferme, quelle est celle qui pourrait faire difficulté, soit à droite, soit à gauche? Est-ce la politique républicaine? Mais la très grande majorité dans la chambre des députés, et une majorité certaine dans le sénat n'en comprennent pas d'autre sous un gouvernement républicain avec l'explication qui en a été donnée. Est-ce la politique constitutionnelle? Mais à droite comme à gauche, du moins au sénat, la même majorité accepte franchement la constitution, peut-être, il est vrai, pour des raisons différentes, les uns y voyant surtout la confirmation constitutionnelle du principe républicain, les autres s'y attachant particulièrement aux garanties conservatrices que contient cette constitution. Qu'importe, pourvu que l'adhésion soit sincère de part et d'autre? Est-ce la politique libérale? La droite n'oserait la repousser, et nous croirions lui faire injure que de douter de son libéralisme conservateur. Quant à la gauche, la liberté est le premier principe de sa politique; elle vient même avant la république qui n'en est que l'application rigoureuse et complète. Est-ce la politique conservatrice? La gauche, à son tour n'oserait, et n'a d'ailleurs nulle

envie de la contester, du moment que cette condition de tout gouvernement sage n'est point séparée des autres. Quant à la droite, c'est le principe même de sa politique et la raison qui lui a fait accepter une forme de gouvernement qui n'était pas la sienne. Donc, au point de vue des idées, nulle difficulté de s'entendre pour former une grande majorité dans le parlement. Que restera-t-il en dehors? Une minorité composée des partis extrêmes qui n'ont pas voté la constitution et n'entendent pas la maintenir. Il y a le groupe peu nombreux des intransigeans de gauche, qui n'en parlent que comme d'une déception pour les vrais républicains, ménagée par l'habileté des uns et consentie par la faiblesse des autres. Quant au groupe très nombreux des radicaux opportunistes, il peut être un sérieux embarras pour la situation parlementaire, s'il ne se désintéresse pas du pouvoir, comme les radicaux anglais, devant les républicains libéraux et conservateurs, les seuls que le pays voie en ce moment avec confiance au gouvernement. Il y a le groupe, moins nombreux encore, des intransigeans de droite, qui ne voient dans la constitution qu'une trahison de monarchistes passés à la république, ne semblant pas s'apercevoir que ce sont eux qui ont livré le sénat au parti républicain par leur défection dans l'élection des sénateurs à vie. Singulière fidélité à la cause monarchique qui, au lieu d'émigrer à l'étranger, garde au sénat un siége, obtenu à quel prix! pour en faire une place de guerre contre la constitution! Avons-nous besoin de dire que nous ne comprenons point dans ce groupe les légitimistes restés fidèles tout à la fois à leur roi et à leur parti? Il y a enfin le parti bonapartiste, faible au sénat, nombreux dans la chambre des députés, dont le jeu est de se servir de tous les partis auxquels il prête sa voix dans toutes les coalitions dirigées contre le gouvernement constitutionnel. Le jour où une majorité imposante viendrait se grouper autour de ce gouvernement, ce parti ne ferait guère meilleure figure dans les chambres qu'il ne l'a faite dans la dernière assemblée, avant nos divisions.

Reste la question des partis et des personnes. Ici, nous en convenons, la difficulté de s'entendre pour former enfin une majorité de gouvernement est plus grande que ne sauraient l'imaginer les esprits droits et sincères qui n'ont pas le secret des combinaisons et des intrigues parlementaires. Il faut avoir vu de près le jeu des partis, il faut y avoir été mêlé pour comprendre comment des hommes politiques peuvent être encore fort loin de s'entendre, quand ils sont, au fond, d'accord sur les principes de la politique à suivre. Combien de fois n'avons-nous pas cru, dans l'ancienne assemblée, qu'une situation vraiment nouvelle allait amener un nouveau classement des partis, ou du moins des groupes qui composent les partis? Tout semblait facile, à ne considérer que les

idées, et tout venait échouer contre les répugnances, les préventions, sinon les ambitions personnelles. Est-ce que la conjonction des centres, pour nous servir d'une formule parlementaire, ne devait pas se faire dès le début, sous la présidence de M. Thiers? est-ce qu'elle ne devait pas se faire plus tard sur la question de connexité entre la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon et le vote des lois constitutionnelles? est-ce qu'elle ne devait pas se faire enfin, après ce vote, sur la base même de la constitution, œuvre dont le centre droit avait assuré le succès par son concours? Pourtant rien de pareil ne s'est fait, à aucune époque de notre histoire parlementaire des cinq dernières années. Les situations avaient beau changer, les partis maintenaient leur attitude de guerre avec les uns, d'alliance avec les autres.

Nous comprenons fort bien qu'on ne change pas aussi facilement de parti que de programme devant les exigences d'une situation nouvelle. Il est pénible de quitter la main qu'on a si longtemps serrée; il est peu agréable de prendre celle qu'on a tant de fois repoussée. Heureusement il est rare que les nécessités de la politique imposent un tel sacrifice. Le plus souvent le besoin d'entente entre anciens adversaires, pour arriver à un grand résultat, ne demande autre chose qu'un esprit de conciliation qui admet des alliés sans exclure des amis. Il peut arriver pourtant que le succès d'une politique de salut pour le pays exige une rupture. Le pays avant le parti : c'est la devise de tout membre des assemblées délibérantes qui a le sentiment de sa grave responsabilité. Les chambres anglaises nous offrent de grands et douloureux exemples de ces éclatantes scissions. C'est une réponse à ceux qui pourraient dire qu'avec cette indépendance d'allure et cette liberté de changement il n'y a plus de partis, plus de majorité ni de minorité, partant plus de gouvernement possible. Quand on nous oppose le tableau d'une multitude incohérente et confuse, sorte de poussière parlementaire qui n'arrive jamais à se masser, à se former, à s'organiser en corps fixes et palpables, avons-nous besoin de dire que nous ne voulons rien de pareil? Nul n'a plus que nous le sentiment de la nécessité de la discipline, de cette grande discipline, s'entend, qui ne permet jamais à la direction d'un parti d'oublier, pour des visées étroites ou personnelles, les vrais intérêts du pays et même du parti. Un nouveau classement des partis, réclamé par la situation présente, n'est point l'anarchie parlementaire; c'est une nouvelle organisation qui a précisément pour but de faire cesser un état d'équivoque, d'incertitude et d'impuissance qui amènerait inévitablement l'anarchie. Il s'agit moins d'ailleurs de briser les cadres du parti républicain que de les élargir pour y recevoir cette majorité de gouvernement dont le besoin se fait de plus en plus sentir.

Mais ne voyez-vous pas, nous dit-on, que ce que vous demandez, c'est finalement la division dans les rangs du parti républicain? — Ne comprenez-vous pas, répondrons-nous aux partisans quand même de l'unité, qu'une séparation nécessaire vaut infiniment mieux qu'une réunion factice d'élémens contraires qui n'ont de commun que le nom? L'unité du parti républicain, dans le passé, pouvait être nécessaire pour mener une armée plus forte à l'assaut d'un gouvernement si funeste au pays. Et encore ne sait-on pas combien elle a compromis le succès de ses entreprises, même dans son rôle d'opposition? Mais on sait surtout comment cette politique d'unité absolue a troublé, énervé, précipité du pouvoir le parti républicain devenu parti du gouvernement. Aujourd'hui que la force des choses et l'assentiment de pays lui a assigné ce rôle, comment pourrait-on songer à maintenir intacte et compacte l'union des trois groupes qui porte le même nom, avec des tendances si différentes? Quand on voit des radicaux tels que MM. Naquet, Louis Blanc, Marcou, Lockroy, Clémenceau, Floquet, Tallandier, confondus avec des conservateurs comme MM. Thiers, Dufaure, Léon Say, Waddington, ou des libéraux comme MM. Jules Simon, Duclerc, Jules Favre, Picard, Jules Ferry, ne faut-il pas se demander ce que pensera d'une pareille union le pays, qui ne veut que la république de la constitution, et si le parti républicain ne fait pas beau jeu devant le suffrage universel aux journaux et aux partis hostiles à la république et à la constitution? Et encore, si l'on tient à maintenir l'union absolue du parti républicain, pourquoi s'arrêter à MM. Louis Blanc et Naquet? Est-ce que les malheureux qui ont commis le crime de déchaîner la guerre civile en face de l'étranger, et qui trouvent, sinon des apologistes, du moins des âmes compatissantes dans le parti radical, ne se disaient point les seuls vrais républicains? Est-ce qu'ils n'ont pas les sympathies de la démocratie des grandes villes? Il y a donc des radicaux avec lesquels il faut se décider à rompre, quoi qu'en dise M. Gambetta. L'unité du parti républicain ainsi entendue, c'est la fin plus ou moins prochaine de la république. Voilà notre réponse à ceux qui nous reprocheraient de prêcher la division.

Nous ne cesserons donc de le répéter, le parti républicain qui veut la république constitutionnelle, ni plus ni moins, sauf les modifications accessoires dont l'expérience peut révéler la nécessité ou l'utilité, a une grande résolution à prendre en ce moment. Il ne s'agit pas de dire aux compagnons de l'union républicaine, avec lesquels on a fait campagne pour la conquête de la république : « Tout en vous gardant notre estime et notre sympathie, nous ne voulons plus de vous parce que votre alliance nous serait désormais inutile ou nuisible. » Ce qui est à faire, c'est de formuler nettement, d'accord avec le gouvernement, le programme d'une politique de vraie

majorité dans les deux chambres, de l'élever comme un drapeau au-dessus des vieux partis, et de dire : « Qui n'est pas pour ce programme, sans réticences et sans réserves, n'est plus avec la majorité ni avec le gouvernement qu'elle est décidée à soutenir. La république, ouverte à tous, sous la seule condition d'une adhésion sincère, la constitution acceptée avec son principe, et aussi avec toutes ses dispositions essentielles; toutes les libertés compatibles avec l'ordre public; une administration progressive sans utopie, conservatrice sans routine : voilà résumée en quelques mots la politique où il n'y a point de choix à faire. Désormais, amis et adversaires de gauche ou de droite se reconnaîtront à ce signe, qu'il en faut tout prendre ou tout laisser. Toute autre conduite ne pourrait que nous ramener ces majorités équivoques avec lesquelles nul gouvernement digne de ce nom n'est possible. »

En ce moment, tous les membres du parlement et du gouvernement, ministres, sénateurs, députés, vivent au sein de nos populations; ils assistent au spectacle rassurant de leur vie calme, de leur activité incessante, qui ne demande qu'à travailler en sécurité; ils entendent leurs confidences sur le besoin de paix extérieure et intérieure, d'ordre, de mouvement régulier dans le jeu de nos institutions; ils voient leur peu de goût pour tout ce qui ressemble au bruit, à l'agitation du parlement et aux crises de gouvernement. En venant siéger au palais de Versailles, ils ont pu se méprendre sur le véritable état du pays, plus ou moins ému par les incidens et les vicissitudes de la lutte électorale. On était aux prises alors avec des adversaires qu'il fallait malmener; on jetait feu et flamme en criant, les uns : « gardez-vous de l'ancien régime qui va revenir; les autres : gardez-vous de la commune, qui reparaît. » Pendant qu'on évoquait dans les sacristies le spectre rouge de la révolution, on évoquait dans les clubs le spectre noir de la superstition et de l'inquisition. Toutes ces fureurs de paroles, toutes ces passions de parades ont fini avec la lutte. Le pays a repris son assiette ordinaire, qui est le calme, l'ordre dans un travail dont peu de nations offrent un aussi admirable exemple. Les arbitres de nos destinées, nos souverains avec le président, et après le pays, bien entendu, vont se réunir pour commencer leur seconde session. Ressemblera-t-elle à la première, qui a tout ajourné, même le budget? Sera-t-elle aussi vide de discussions fécondes et de résultats utiles au pays, aussi pleine de récriminations passionnées, aussi prodigue de bruit, aussi avare de lumière, au moins dans la chambre des députés? Ce ne serait plus seulement un temps précieux perdu et une attente générale déçue; ce serait le début d'une crise grave, parce que le pays commencerait à en deviner la cause, à savoir l'impuissance du parlement à faire une majorité de gouvernement. Alors les enne-

mis de la république et du gouvernement parlementaire, toujours prêts à profiter de nos fautes, ne manqueraient pas de dire au pays : Regarde et instruis-toi, c'est là le gouvernement des assemblées.

Nos représentans ont trop de bon sens et de patriotisme pour donner ce spectacle aux amis et aux ennemis de la république, en permettant plus longtemps à l'esprit de parti de prévaloir sur le salut du pays. Déjà le sénat paraît être entré avant la clôture de la session dans la voie de conciliation qui doit aboutir à une vraie majorité constitutionnelle, en élisant M. Dufaure. Puissions-nous revoir souvent ce que nous avons vu dans cette élection, l'entente des constitutionnels et des républicains! Et puisse la chambre des députés suivre bientôt cet exemple! Autrement, à quoi nous servirait la constitution qu'on a eu tant de peine à faire? Elle resterait une vaine formule qu'une boutade du suffrage universel ou un coup de force ferait rentrer dans le néant, comme son aînée de 1848. Le parti républicain tient en ce moment dans sa main les destinées de France. La république, même avec la constitution, n'a pas, comme paraît le croire M. de Marcère, la merveilleuse vertu de clore l'ère des révolutions; tout dépend du gouvernement et du parti qui la dirigeront. Nous ne dirons pas qu'il n'y a plus de faute à commettre, puisqu'on n'a presque encore rien fait. Nous pensons seulement qu'il ne faudrait pas beaucoup de fautes graves pour remettre à l'ordre du jour des élections populaires la restauration d'un régime que tous ceux qui ont souci de la liberté, de l'honneur, de l'indépendance du pays croyaient à jamais enseveli dans le désastre de Sedan. Il fut un temps où les institutions de notre pays avaient la force de sauver le pouvoir des malheurs de la fortune, de l'incapacité ou de la folie. Ce temps-là est passé, même pour les pouvoirs fondés sur la tradition. Nul gouvernement, quoi qu'on dise, ne résisterait moins que la république à de pareilles épreuves. Il faut que le pays se sente gouverné. Pour cela, il faut que le gouvernement lui-même se sente soutenu par une sûre et solide majorité qu'il ne craigne pas de perdre au premier jour, et dont il n'ait point à acheter sans cesse le concours par des concessions ou des transactions incompatibles avec les principes d'un gouvernement libéral et conservateur.

Le pays veut être gouverné, disons-nous; il n'y a point d'illusion à se faire à cet égard. En certains pays, comme les États-Unis et la Suisse, la république est le gouvernement des peuples qui se gouvernent eux-mêmes et ne veulent point se sentir gouvernés. La démocratie française n'en est pas là, et jusqu'au moment où elle aura atteint l'âge de majorité par l'éducation de l'école et par la pratique de ses institutions, elle voudra être gouvernée. Un ministre républicain de l'instruction publique, M. Jules Simon, l'a dit

avec autant de raison que d'éloquence : la république veut des hommes déjà libres par la pensée et la science; car elle ne pourrait faire de libres citoyens avec des esclaves de la routine et des préjugés. Elle a déjà montré, hélas! qu'elle n'était pas trop rebelle à la main d'un maître. Avec l'ignorance du suffrage universel, avec l'inexpérience d'institutions aussi nouvelles, avec cette vivacité de sentiment et cette promptitude d'action qui caractérise le tempérament populaire de notre nation, le maître reviendrait bien vite, celui que nous n'avons que trop connu ou tel autre, si le pays ne trouvait dans la république constitutionnelle qui nous régit un gouvernement ferme et fort, qui impose à tous le joug de la loi, et ferait au besoin sentir sa main aux partis factieux. Il n'y a pas de peuple qui pardonne moins que le nôtre à la faiblesse de ses gouvernans; l'histoire contemporaine ne nous le fait que trop voir. Les partis, dans leur opposition ardente, ont pu reprocher des abus de pouvoir à la monarchie parlementaire de 1830; la France n'a regretté, dans ce gouvernement toujours resté fidèle à la loi, que son étrange défaillance devant un péril qu'il avait tant de fois bravé. Le philosophe peut toujours rêver une démocratie où l'autorité de la loi soit la seule force de gouvernement. Le politique doit prendre notre démocratie telle que l'ont faite le génie national et notre histoire, encore fort ignorante, passionnée, mobile, toujours prête aux grandes entreprises et même aux hardies aventures, sympathique aux personnes plutôt qu'aux principes, obéissant volontiers aux grands hommes, vrais ou faux, que la renommée lui désigne, sans se demander ce que lui coûtent ces choses et ce que valent ces hommes, portant enfin en tout ce qu'elle fait plus de sentiment que de jugement. Avec elle, on peut le prédire, la constitution ne sera point un lit de repos pour les ministres de la république; elle sera la machine d'un navire souvent balloté par des vents contraires, et parfois battu de la tempête, où il faudra l'œil, la main, le cœur de sages et vaillans pilotes. La machine tiendra bon si l'on en sait faire jouer les ressorts compliqués; le navire ira au port, parce qu'il porte dans ses flancs la paix, la liberté, la fortune de la France. Seulement la manœuvre sera laborieuse et souvent difficile, surtout dans les premières années de navigation. Gare aux écueils et aux coups de vent. Saluons le navire, le noble capitaine qui veille du haut de son poste d'observation, les dévoués pilotes qui tiennent la barre du gouvernail, et souhaitons-leur à tous bon voyage sur la grande mer du suffrage universel.

É. Vacherot.

DONNA GRAZIA

ÉTUDES DE MŒURS NAPOLITAINES.

Oui, je m'en souviens, mon garçon. C'était sous la deuxième république, un beau soir de septembre, dans le parc de ma mère, aux Plans-sous-Bois. Quelques amis étaient venus me voir et m'avaient trouvé furieux contre le roman de *Graziella*, que j'avais lu dans la journée. — C'est faux! m'écriais-je avec l'impertinence du jeune âge, c'est faux d'un bout à l'autre : jamais ces Napolitains-là n'ont existé. Moi aussi, j'ai une Graziella dans ma vie, et je vais vous dire qui elle est. — Là-dessus je vous racontai mon « épisode » avec une véhémence virulente. Tu n'étais encore qu'un écolier en vacances, et l'on ne prenait pas garde à toi; tu écoutais cependant, puisqu'à vingt-cinq ans de distance tu me vois encore gesticulant et vociférant sur la terrasse de marronniers. Tu me demandes maintenant d'écrire mon histoire et de la livrer aux imprimeurs : c'est bien un conseil d'homme de lettres. Je me suis pourtant amusé à te complaire, et je t'envoie mon manuscrit en sept petits cahiers, dont tu feras ce que tu voudras; vois si tu peux en tirer quelque chose. Je t'avertis seulement que tu vas être déçu : j'ai perdu la fougue et l'aigreur, le sang et la bile de mes vingt ans; l'âge m'a rendu plus calme et plus juste. Puis j'ai voulu écrire les choses comme elles s'étaient passées, sans y rien changer que deux ou trois noms, d'abord le mien. Or la vie ne se comporte jamais comme elle devrait faire pour amuser le public : elle a cela de commun avec la nature, qu'elle ne devient vraiment belle, et *vraiment vraie*, que si un artiste y a mis la main. Je ne suis malheureusement pas un artiste. Ne cherche donc sous ce pli que ce qu'il contient : non pas une nouvelle, mais une simple étude, quelques têtes esquissées d'après nature et des mœurs assez curieuses, mal connues, même des voyageurs qui n'ont pu les observer qu'en passant. Il est bon d'en garder quelques traits, parce qu'elles s'effaçaient déjà de mon temps. Il n'y a plus aujourd'hui de lazzarones.

I.

Louis-Philippe était roi des Français, Ferdinand II roi de Naples, et moi, Victor des Plants, secrétaire particulier de l'ambassadeur que Louis-Philippe entretenait près de Ferdinand II. Naples était le pays de mes rêves, et je n'étais entré comme dilettante dans la diplomatie que pour chercher des émotions sous les citronniers au bord de la mer. Ma charge était une sinécure qui ne fatiguait pas mes facultés; je ne me souviens pas d'y avoir fait un autre travail que de copier un traité de commerce. Le soir, je me traînais dans un café où les milliers d'oisifs de la ville allaient fumer des cigares et boire des verres d'eau qu'ils ne payaient pas. Les garçons de l'établissement étaient fort surpris et un peu ennuyés quand un intrus dérangeait leurs habitudes en leur demandant une glace ou une limonade. Après quoi je suivais le flot et j'allais m'asseoir dans ma stalle au théâtre Saint-Charles. On y donnait chaque soir, à peu près tout l'hiver, le même opéra devant les mêmes spectateurs, qui se gardaient bien d'écouter la musique. Du parterre, où allaient les gens de toute classe, on ne faisait guère que promener sa lorgnette sur les loges; on constatait alors que la princesse, la duchesse, la marquise et ainsi de suite jusqu'à la femme du banquier et au-dessous, étaient bien à la place accoutumée que leur assignait leur tour d'abonnement. Impossible de trouver une émotion dans le monde; les salons s'ennuyaient, les femmes s'attifaient en provinciales à la mode de Paris, les hommes étaient beaux, mais vides.

Je changeai de vie l'été suivant; retenu à Naples par les devoirs de ma sinécure, je dormais entre mon déjeuner et mon dîner, et je passais la nuit sur la mer. Nous pêchions aux flambeaux avec des *marinari* qui m'apprenaient leur patois; puis, les torches éteintes, j'admirais le sillage phosphorescent que traînait notre bateau sur l'eau noire. A l'aube, on me déposait sur la côte de Mergelline, et je regagnais à pied ma maison, où j'entrais avant le soleil. Le hasard, — ou, si l'on veut, la corne de corail que je portais depuis la veille, — voulut qu'un matin, à la pointe du jour, en débarquant sur la côte, j'y trouvasse arrêtée devant moi, comme pour me barrer le passage, une petite voiture couverte et dans cette voiture deux grands beaux yeux noirs qui regardaient la mer. Ils rencontrèrent les miens et prirent feu tout à coup : le visage qu'ils éclairaient me parut sculpté dans un flocon de lave ardente. Je restai cloué à ma place, j'entendis un claquement de fouet, et la voiture disparut.

Le hasard sait ce qu'il fait : non-seulement il m'avait fort bien disposé pour une vive émotion, mais encore il avait tout arrangé

pour en remplir ma cervelle. Cette rencontre devait intriguer ma curiosité. Quelle était donc cette jeune femme? pourquoi se promenait-elle si tôt, dans une voiture attelée de deux chevaux barbes (c'était l'attelage qui de loin m'avait frappé d'abord)? pourquoi sur la plage de Mergelline, dans un quartier où les carrosses n'ont que faire de grand matin? Pourquoi portait-elle un voile noir au lieu des grotesques chapeaux qui venaient alors de Paris? Puis ce regard, cette rougeur, cet éclair et cet incendie? Une tête moins désœuvrée que la mienne y eût songé longtemps; moi, j'y songeai toujours et sans cesse : sur le traité de commerce que j'étais alors en train de copier, je dessinais des voitures basses, couvertes, et de petits chevaux africains; des voiles de dentelles parcouraient en tout sens les nouveaux tarifs de douane, et un grand cocher en livrée, presque debout sur son siége, commandait la convention postale abaissant le port des journaux. L'ambassadeur trouva si charmant ce document illustré qu'il en fit hommage à l'ambassadrice. Je dus recommencer ma copie : je n'ai pas volé la décoration qu'elle me valut.

Ce ne fut pas là ma plus grave erreur : je devins le mondain le plus dissipé de la ville. Naples était déserte en ce mois d'août, le plus chaud mois de l'année, je me fis présenter dans toutes les villas du Vomero, de Pausilippe, de Capedimonte, de Portici, de Castellamare, de Capri et d'Ischia, pour retrouver mon voile; je mendiais des invitations comme un écolier. Je parcourais, le soir, tous les théâtres encore ouverts : le Fondo, le Teatro-Nuovo, qui donnaient des opéras-bouffes, celui des Florentins, qui épuisait le répertoire de Scribe traduit en mauvais toscan, je descendis dans le caveau de San-Carlino, où grimaçait Polichinelle. Je devins un amateur effréné de spectacles et, le dimanche, je tournais brusquement à la dévotion; on me rencontrait dans toutes les églises bien achalandées, et l'on me vit un matin, planté comme un piquet, deux heures durant, à la porte de San-Ferdinando, le temple et le rendez-vous des gens du monde. J'avais eu le temps d'entrevoir une couronne de prince peinte sur la portière de la voiture; je me fis donner le nom de tous les princes de Naples et, bien qu'il y en eût beaucoup d'équivoques, j'eus la bassesse de me présenter sous divers prétextes dans les palais plus ou moins dégradés de ces grands seigneurs. Je soudoyai plus de valets, de portiers et d'autres personnages officieux qu'il n'en eût fallu pour obtenir une entrevue de la reine de Golconde. Tout cela en vain; le voile noir ne reparut pas.

Je fis des choses encore plus insensées : ayant conclu de la rencontre à Mergelline que ma princesse allait tous les matins voir lever le soleil, j'achetai un cheval, et tous les matins je galopai sur les promenades ou les grandes routes qui coupent la plaine ou longent la mer. L'insuccès ne faisait qu'affermir ma patience et ma

persévérance. Le traité de commerce était expédié, l'ambassadeur prenait les eaux d'Ischia, je n'avais plus rien à faire; je pouvais me livrer corps et âme à l'obsession de cette idée fixe qui aurait fini par me rendre fou. Enfin, un jour, je rencontrai par hasard le grand-écuyer du roi qui était un savant homme; il connaissait tous les chevaux de Naples, leurs qualités, leur provenance, leur généalogie, leurs voyages, leurs changemens d'écurie et l'argent qu'ils avaient coûté. Je lui décrivis les chevaux barbes; il me conduisit dans l'embrasure d'une fenêtre et me confia sous le sceau du secret qu'ils appartenaient au prince de Montefosco, vieux libéral de 1820, qui était sous la surveillance de la police. Je voulus savoir si le prince était marié; l'écuyer me répondit que les chevaux venaient tout droit du Maroc et que le vieux libéral avait commis un véritable sacrilége en les attelant à une carriole de trois sous.

— De pareilles bêtes, s'écria-t-il, sont faites pour des cavaliers de haut rang et pour le galop de parade. Elles sont ruinées, maintenant elles vieillissent : un cheval barbe ne devrait jamais vieillir. Il y a deux ans, elles auraient pu boire à fleur de terre en restant d'aplomb sur leurs quatre jambes et sans plier celles de devant. Aujourd'hui, regardez-les : elles sont grasses et lourdes.

Je demandai à l'écuyer comment il fallait s'y prendre pour les revoir, et j'obtins ainsi l'indication de la rue où était leur écurie.

— Mais ce n'est pas là qu'habite ce misérable, ajouta l'hippomane, qui était bien réellement en colère. Nouvelle preuve qu'il n'aime pas les chevaux!

Un quart d'heure après, j'étais à l'écurie et je tâchais de gagner l'affection du cocher. Peine perdue! Cet homme resta muet comme un tombeau sans épitaphe; j'y perdis mon latin et mon argent. Je m'informai ailleurs sans plus de succès : le prince n'allait nulle part et ne recevait personne; on ne le voyait jamais dans la rue; on n'y rencontrait que de loin en loin sa voiture couverte (chose rare à Naples), aux stores toujours baissés. Exilé deux fois du pays, il n'y était rentré qu'à grand'peine; surveillé par la police, il vivait seul, on ne savait où. Ce mystère et cet isolement redoublaient les soupçons : aussi se gardait-on bien de le rechercher; on évitait même de le nommer, les mieux instruits le disaient veuf et ne lui connaissaient ni femme ni maîtresse. Après bien des journées perdues pour obtenir ces maigres renseignemens, je fus accosté un soir, dans la rue de Tolède, par un jeune homme alerte et grimacier qui m'offrit ses services; je l'envoyai à tous les diables, mais il ne parut pas s'en affliger. Il m'assura de son dévoûment et m'exprima la joie qu'il aurait à me montrer l'amphithéâtre de Pouzzoles et la grotte de la Sibylle. Rebuté encore, il ne perdit point courage : il me présenta des préservatifs contre la *jettatura* et me demanda la

permission de me donner une sérénade tous les soirs : il possédait une guitare et une belle voix de baryton. J'allais lui casser ma canne sur le dos; il me dit alors qu'il était chargé de famille et qu'il prierait pour moi tous les saints du paradis, si je lui donnais seulement une demi-piastre, et, comme je continuais mon chemin sans lui répondre, il abaissa graduellement ses prétentions jusqu'à un demi-sou. Je fis le sourd; il me supplia de lui jeter au moins mon bout de cigare. Je lançai ce que je fumais au milieu de la rue, il courut le ramasser en rouant de coups cinq ou six gamins qui s'étaient rués sur cette proie, puis il revint sur mes pas en me jurant qu'il se précipiterait dans un cratère pour me faire plaisir.

Je n'eus qu'alors l'idée d'employer ce drôle. Je lui désignai l'écurie et je lui promis une piastre s'il parvenait à me trouver l'adresse du prince mystérieux. Il partit comme un trait, et j'allai m'ennuyer jusqu'à minuit à San-Carlino. Je rencontrai mon homme à la sortie du théâtre.

— Excellence, me dit-il, je suis ici.

— As-tu trouvé quelque chose?

— Tout ce que votre excellence me commandait.

— Parle donc vite.

Aniello, ou pour mieux dire Tortaniel (c'était le surnom qu'on lui avait donné, et qui désignait certains petits pains au saindoux, fort goûtés alors des lazzarones), se mit à marcher sur mes talons, la main tendue, comme s'il me demandait la charité. Il n'eût jamais osé cheminer à côté de moi, ce qui eût été une impertinence, ni m'arrêter dans la rue, ce qui eût attiré sur nous tous les regards et les soupçons. Et, tout en me suivant, il me disait d'une voix plaintive et suppliante :

— Le prince habite un palais du vieux Naples que je vous indiquerai; par malheur, les balcons donnent sur la cour. Donna Grazia, que vous avez rencontrée, est sa fille. J'ai appris du cocher que votre excellence en voulait à elle, parce que vous l'aviez regardée un matin à Mergelline et que vous vous êtes adressé à lui pour le faire causer : il vous a reconnu. Elle ne sort plus en voiture depuis lors, mais elle va tous les matins faire ses dévotions, je vous dirai dans quelle église. Impossible de monter chez elle; le prince la fait garder de près, et elle a une duègne qui ne la quitte pas, la vieille Gelsomine. On ne peut donc lui parler que des yeux, à l'église; nous irons demain. Votre excellence m'avait promis une piastre.

Je donnai un louis à Tortaniel, qui me baisa les mains et me pria d'ajouter à cette gratification un petit pourboire. Je le lui donnai de bonne grâce; il me demanda encore de quoi fumer. Je lui tendis mon étui à cigares et, en même temps, pour qu'il eût du feu, le cigare allumé que je tenais à la main. Il mit le cigare dans sa bouche

et glissa l'étui dans la poche de son pantalon; après quoi il partit en faisant des cabrioles.

Je me réveillai de grand matin : avant d'ouvrir les yeux, j'avais déjà devant moi deux figures, Grazia et Tortaniel. Je me donnai un grand soufflet sur le front en pensant tout à coup que j'avais oublié d'indiquer mon adresse au lazzarone. Au même instant, comme s'il accourait au bruit, je le vis entrer dans ma chambre; il était dans le salon depuis une heure et il m'attendait.

— Excellence, je suis ici, me dit-il comme la veille.

— Comment es-tu venu?

— Par le bon chemin. Votre domestique ne voulait pas me laisser entrer; je l'ai menacé de le faire chasser, et il m'a ouvert la porte.

— Mais qui t'a dit où je demeurais?

— Qui m'a dit que vous étiez hier soir à San-Carlino? Nous autres, nous savons tout.

Tortaniel avait apporté sa guitare; il me chanta, pendant que je m'habillais, les derniers refrains qui couraient les rues et les salons; mais, ce matin-là, je n'aimais pas la musique; j'avais hâte de sortir et d'aller à l'église; je bondis sur la première *carrozzelle* venue; Tortaniel se mit sur le siége, et nous partîmes au galop; mais, à peine entrés dans la vieille ville, nous fûmes gênés, croisés, arrêtés, refoulés par tant de choses, de bêtes et de gens, passans affairés, ânes chargés de légumes, chèvres et vaches promenant leur lait de porte en porte, pourceaux qu'on menait à l'abattoir, jeunes gens des écoles militaires qui revenaient de la messe en uniforme, conduits par des abbés, pénitens blancs portant des cierges allumés pour accompagner un mort au cimetière, et eux-mêmes escortés d'une nuée de marmots s'évertuant à recueillir dans des cornets de papier la cire jaune qui dégouttait des cierges : tout cela chantant, piaillant, vociférant pêle-mêle dans des rues étroites et tortueuses où deux omnibus n'auraient jamais passé de front, — que, ma foi, donna Grazia était partie depuis longtemps lorsque j'arrivai sur le perron de la petite église.

Tortaniel y entra devant moi, soulevant, pour m'ouvrir le passage, une portière graisseuse et lourde. A peine entré, il fléchit le genou d'abord à la porte, puis devant tous les autels, devant toutes les images; il baisa la main à deux ou trois prêtres qui passaient et alla se prosterner dans une chapelle où il se mit en prières. Puis il aborda un vieux curé qu'il emmena dans la sacristie et avec lequel il eut un colloque assez long; après quoi il revint me chercher et me conduisit dans un couloir très sombre et percé d'une sorte d'œil de bœuf par lequel on pouvait, sans être vu, plonger les yeux dans l'église. — Venez ici demain à la première heure, chuchota Tortaniel, et surtout ne vous montrez pas, tout serait perdu. — Sur quoi

il me fit sortir par une porte dérobée, sans vouloir me répéter ce qu'il avait dit au vieux prêtre. Il répondait à toutes mes questions : — N'ayez pas peur, ne vous occupez de rien, laissez-moi faire; en patois napolitain : *Nun ve n'incaricate.* — Un mot sans réplique. Il le prononçait en levant le menton, en haussant les épaules et en enfonçant sa nuque dans son cou. Attendre jusq'au lendemain pour entrevoir un moment Grazia, c'était bien long et bien dur. Tortaniel eut pitié de moi et vint me chercher vers cinq heures du soir, au moment où j'allais me mettre à table. — Dînez seulement, excellence, me dit-il, et je vous servirai. — Il me servit en effet avec beaucoup d'adresse et de célérité, non sans manger mes restes; cependant il ne voulut pas boire de mon vin, qui venait pourtant de Bordeaux. Il le trouvait plat et fade et m'en promit de bien meilleur. Le repas achevé, il s'écria brusquement : — Prenez votre chapeau, nous allons voir la *principessina,* la petite princesse. — Il ne me le dit qu'alors, ayant pressenti que, s'il me l'eût dit plus tôt, il n'aurait pas dîné.

Un quart d'heure après, nous étions dans le vieux Naples, à la porte de la plus haute maison que j'aie vue de ma vie; je comptai d'en bas sept étages sous la corniche, et c'étaient des étages napolitains. Je n'y serais pas entré seul après vêpres. C'était une masure noire, humide, où je ne sais quelle boue verte suintait des murs délabrés. L'escalier aux marches glissantes, crevassées, ébréchées, émoussées aux angles, tournait en tire-bouchon autour d'un puits sombre où n'avait jamais glissé un rayon de soleil. Il me fallut ainsi gravir huit étages en tenant la main de Tortaniel, qui peut-être (j'en eus l'idée) m'avait trompé jusqu'alors et n'était qu'un Fra-Diavolo subalterne. Au bout d'un siècle ou deux, je revis le jour, et mon premier mouvement fut de lever ma canne sur le malencontreux cicérone qui avait eu l'impertinence de m'inquiéter. Le pauvre garçon ne parut pas étonné de cette menace, et se contenta de lever le coude et de baisser la tête pour parer le coup; les voies de fait n'humiliaient pas son amour-propre. Il estimait que tout chrétien a le droit d'infliger des punitions corporelles à sa femme ou à son inférieur. C'était aussi bien l'avis de sa mère, dont je devais faire la connaissance quelques jours après. Je demandai à cette femme, encore jeune et belle, si son mari la battait. — *Quanne ce vo* (quand il le faut), me répondit-elle philosophiquement. — Par la même raison, Tortaniel rossait à tour de bras les ânes chargés d'Anglais qu'il menait sur les hauteurs des Camaldules.

— Ne vous impatientez pas, me dit-il avec douceur, nous sommes arrivés. — Il était impossible en effet de monter plus haut. Nous étions sur une de ces terrasses bombées qui servent de toiture aux maisons de Naples. Cet *astrico* sans garde-fous dominait presque

toute la vieille ville. En baissant la tête, je voyais un monceau d'autres terrasses inégales, de toutes formes et de toutes hauteurs, coupées en mille tranches et sillonnées de raies qui étaient des rues, crevasses profondes d'où sortait un bruit confus de roues, de fer battu, de cris divers. De ces pâtés de pierres jaillissaient par centaines des campaniles, des tours, des dômes bariolés, surmontés de croix pointues qui piquaient le ciel. Tout à coup tous les clochers se mirent en branle : ce fut un tumulte effroyable, une trombe sonore qui m'aurait entraîné Dieu sait où, sans le bras vigoureux de Tortaniel. Il m'adossa contre un pan de mur qui était peut-être un commencement de neuvième étage abandonné par prudence ou faute d'argent. Je levai les yeux et je les portai par-dessus la ville pour échapper au vertige. Le soleil couchant jetait sur toute la côte, du Vésuve à Capri, comme une magnifique fourrure de bête fauve. La mer et le ciel, également limpides, calmes et doux, se regardaient.

— Voici donna Grazia, s'écria tout à coup Tortaniel avec un air de triomphe. Je suivis le bras du cicérone, et je ne vis d'abord, dans la ligne de son doigt, qu'un entassement de pierres peintes ; je tirai ma lorgnette, et j'aperçus bien loin de nous, à la distance de trois cents ou quatre cents mètres, une ombre noire qui se baissait et se relevait d'un mouvement étrange et régulier.

— C'est la *principessina?* demandai-je à Tortaniel.

— Votre excellence ne la reconnaît pas? Je la vois de mes yeux comme je vous vois. Elle est toute seule, sur sa loge.

— Et qu'est-ce qu'elle fait donc?

— Elle tire un seau d'eau du puits.

— De ses propres mains?

— Je distingue très bien les deux cordes; le seau est tiré, elle jette l'eau sur ses plantes, qui sont rangées à droite sur le mur... Elle se retourne maintenant et elle me voit. Que faut-il lui dire?

— Est-ce que tu veux lui parler à cette distance? Il faudrait un fameux porte-voix.

— Vous allez voir, dit Tortaniel, qui se prosterna d'abord très bas en croisant ses deux bras sur sa poitrine. L'ombre fit un mouvement. — Elle m'a vu, chuchota le lazzarone, et elle me rend mon salut. — Aussitôt il rapprocha ses deux index et les porta tendrement à ses lèvres en roulant des yeux ravis; puis il étendit un bras vers l'ouest, du côté de Mergelline, et retourna aussitôt vers moi le pouce de sa main gauche, sur quoi il leva les yeux au ciel, se caressa le menton, frisa la moustache qu'il n'avait pas, lissa sa veste, frappa sur son gousset et frotta plusieurs fois très rapidement son pouce contre les quatre autres doigts de sa main droite dont il fit claquer les extrêmes phalanges, tandis que de l'autre main il tambou-

rinait sur son cœur. Cela voulait dire que, si donna Grazia daignait se marier, elle serait la plus heureuse des femmes, qu'elle avait déjà rencontré à Mergelline un chevalier qui était là, devant elle, bien né, bien fait, bien vêtu, bien renté, beau comme le jour. Le dernier geste était un cri nuptial : hyménée! hyménée! et traduisait le fameux refrain populaire :

Faisons claquer les castagnettes,
Faisons sonner le tambourin.

Grazia, que je voyais confusément (mais Tortaniel me décrivit plus tard la pantomime de la jeune fille), av ança tout son corps en ouvrant de grands yeux et en secouant la tête de droite à gauche et de gauche à droite. Elle demandait qui j'étais. Tortaniel allait lui gesticuler ma biographie en entrant dans les détails les plus minutieux, quand il fut arrêté court par un signe de la petite princesse; elle avait tourné vers nous la paume de sa main, puis posé un doigt sur ses lèvres, ce qui signifie, partout comme à Naples : « Attention! plus un mot! » Aussitôt apparut sur la terrasse une ombre longue, sèche et noire (celle de Gelsomine), qui parut faire une profonde révérence à Grazia. — Allons-nous-en! dit Tortaniel, qui se précipita vers l'escalier, où il disparut comme dans une trappe. Je le suivis à contre-cœur.

Tu souris, n'est-ce pas, mon cher homme de lettres? tu crois probablement que je veux me moquer de toi. Il n'en est rien, je t'assure, et, loin de rien inventer, j'ai abrégé, simplifié la pantomime. Les Napolitains causent entre eux de fort loin, par signes; ils ont ces mains loquaces et connaissent toutes ces arguties des doigts dont parlent si souvent les auteurs latins. J'ai assisté à de longues conversations entre la rue et le cinquième étage d'une maison, et je suis arrivé à comprendre à demi cette télégraphie. Quand le roi Ferdinand Ier remonta sur le trône de Naples, la populace ameutée voulut envahir le palais de Portici pour piller ce qu'y avait laissé Murat. Ferdinand se montra au balcon et ne prononça pas une seule parole; seulement il mit un doigt sur sa bouche, avança ses deux bras en croix, et de ses dix doigts pianota un instant dans l'air; puis il passa une main sur son front et rentra sans autre prosopopée. Cela voulait dire : — Il n'y a rien à faire aujourd'hui, allez-vous-en ! — La foule comprit et se dispersa aussitôt en criant : — Vive *Nasone!* — Vive le gros nez! c'était le surnom du monarque.

II.

Le lendemain de très bonne heure, j'étais entré par le *posticum* dans le couloir de l'église, et je regardais à travers l'œil de bœuf.

De jeunes garçons en soutane étaient en train de balayer le pavé, des flots de poussière montaient à la voûte. Les balayeurs se disaient entre eux des gaudrioles, et débarbouillaient les madones avec des plumeaux; un chat buvait dans un bénitier, tandis qu'une famille de souris, nichée au-dessus de moi entre un tableau et le mur, déjeunait tranquillement, grignotant la toile. Les cloches sonnèrent, les portes s'ouvrirent, les bêtes prirent la fuite, et les jeunes garçons devinrent sérieux. Des sacristains entrèrent en bâillant et en se frottant les yeux, quelques vieilles femmes au chef branlant vinrent s'asseoir sur les bancs de bois dur et se raconter leurs misères. Pas de mendians encore; ils se levaient tard, ayant rôdé toute la nuit. Enfin Grazia parut, suivie de Gelsomine. Je pus enfin voir la jeune fille à mon aise, et je ne la quittai pas des yeux. Elle était grande, élancée, en voile noir; sa robe, comme une tunique de statue, tombait naturellement : elle marchait en déesse. Elle avait le front bas, les dents blanches, les cheveux et les yeux noirs des Napolitaines, mais de plus qu'elles un nez mince et droit, qui donnait à tout le visage un grand air de correction et de distinction. Elle alla s'agenouiller, non sur un prie-Dieu, ni sur une petite chaise, mais sur les briques peintes du pavé, puis baissa la tête et plaqua l'une contre l'autre les paumes de ses deux mains qu'elle porta en avant. Dans cette attitude, elle était belle : je l'ai peinte vingt fois de souvenir. Une oraison passait sur ses lèvres, qui frémissaient sans bruit; je remarquai cependant que ses yeux n'étaient pas en prière. Sans que la tête baissée remuât, le regard se promenait partout, courant des saints peints sur les murs aux angelots qui voltigeaient sur la voûte, et de la bijouterie qui ruisselait sur la robe de la madone aux gouttes de sang qui coulaient sur le visage du Christ. Rien ne lui échappait de tout ce qui se passait autour d'elle. Le chat qui s'était enfui au bruit des cloches reparut sur une corniche et se mit à jouer avec les glands d'un baldaquin : cet incident alluma une étincelle dans les yeux de Grazia et releva le coin de sa bouche. Tout à coup une porte s'ouvrit derrière moi et jeta un flot de lumière sur l'œil-de-bœuf. Grazia me vit et sentit mon regard comme je sentis le sien; mais nous étions épiés par la vieille Gelsomine, agenouillée à quelque distance. Elle s'approcha de la jeune fille, en se traînant sur ses genoux, et lui dit un mot à l'oreille. Grazia pâlit et se leva, puis sortit de l'église, non sans me jeter un nouveau regard qui me dit tout ce que je voulais.

Elle était à peine sortie qu'une main s'appuya sur mon épaule; je me retournai et je reconnus le vieux prêtre à qui avait si longuement parlé Tortaniel.

— Don Vittorio, me dit-il, je sais tout.

Tu comprends mon angoisse et le tumulte d'idées qui assaillit ma pauvre tête; je me crus sous la griffe de cet homme, et tous les dangers, tous les malheurs possibles m'apparurent à la fois. Mais le père Gaëtan continua le plus tranquillement du monde :

— Vous avez tort de ne pas vous confier à moi. Je sais que, dans votre situation, vous avez besoin de prudence et que vous ne sauriez vous montrer à l'église publiquement; aussi ai-je indiqué ce couloir où vous n'êtes vu de personne. Vous pouvez donc m'ouvrir votre cœur, je lèverai vos scrupules et je vous aiderai de tout mon pouvoir.

Je fus révolté, comme tu l'es sans doute en me lisant, de ces premières paroles du prêtre, et j'allais, sans lui répondre, gagner la porte qu'il venait d'ouvrir, mais il la ferma doucement et reprit son discours, un discours très long dont je te fais grâce. Je m'étais mépris tout à fait sur les intentions du bon curé. Il ne se doutait nullement de mes premiers rapports avec Grazia; mais il me prenait pour un protestant qui voulait se faire catholique. Dans son idée, j'avais besoin de cacher mes visites à l'église, et je devais me convertir en secret, de peur de déplaire à mon gouvernement. Le père Gaëtan pensait donc prêter les mains à une œuvre pie. Tortaniel avait inventé cette jolie histoire pour justifier mon assiduité à la première messe et pour détourner de moi les soupçons.

J'allai reprendre mon poste au couloir tous les jours suivans, et j'y retrouvai chaque fois le père Gaëtan qui était un excellent homme. Il avait une foi sincère et des mœurs irréprochables; il parlait avec effusion, en discours bien rédigés où il mettait pourtant un peu trop d'adjectifs. A la vérité, il prenait Voltaire pour un calviniste et Luther pour un voltairien; peut-être même eût-il volontiers donné le fouet à ces hérétiques; mais à part ce ressentiment où il épuisait sa bile, c'était un homme doux, bienveillant et incapable de faire aucun mal. S'il avait eu les mains propres, je les aurais serrées de grand cœur.

Cependant Grazia n'était pas revenue à l'église, et, après huit jours de dévotions inutiles, je dus renoncer tout à fait à la conversion que méditait le père Gaëtan. Je compris le motif de cette disparition qui me rendit furieux contre Gelsomine. Pour comble de malheur, pendant ces huit journées interminables, je ne revis point Tortaniel. Je ne savais que faire et j'errais comme une âme en peine, je rôdais le jour entier dans les ruelles du vieux Naples, entrant dans les cours des palais qui avaient bonne figure, et interrogeant tous les balcons où une fille de prince aurait pu s'accouder. Enfin, un beau matin, en ouvrant les yeux, je vis reparaître mon lazzarone. Il me dit, pour excuser son absence, qu'il avait dû veiller sa mère, qui était malade. Je crus qu'il mentait et je l'accablai

d'imprécations; mais j'appris quelques jours après de sa mère même, qui vendait des pastèques dans la rue du Port, que Tortaniel était un bon fils, plein d'égards et de respects pour elle. Cet étrange garçon, très paresseux et très actif, avait encore quelque chose des anciens lazzarones qui vivaient, dormaient nus au soleil, et disaient aux passans qui s'arrêtaient devant eux pour leur offrir de l'argent et leur demander un service : « Éloignez-vous de mon soleil. » Il travaillait cependant à ses heures, et faisait quantité de métiers pour *busquer* (gagner ou voler) quelque pièce d'argent ou de cuivre. L'hiver, il exploitait les étrangers, leur montrait le prétendu tombeau de Virgile, grand poète et fameux enchanteur sur lequel il avait des documens particuliers. Il balayait le gravier de Pompéi pour découvrir une mosaïque, et dansait la tarentelle dans les ruines de Caprée ou de Baïa : c'était la saison des piastres. En été, les étrangers partis, la vie était plus dure : il fallait tirer le filet avec les pêcheurs ou décrotter dans les cafés de second ordre les petits bourgeois qui déjeunaient le matin en faisant cirer leurs bottes; il fallait ramasser la nuit, dans les rues, des bouts de cigare que certains industriels faisaient sécher pour les revendre aux marchands de tabacs; il fallait quelquefois s'engager comme palefrenier ou comme marmiton dans les écuries ou dans les cuisines opulentes. Tortaniel préférait s'approvisionner d'eau claire ou d'eau soufrée qu'il puisait aux sources publiques et qu'il portait aux particuliers dans leurs maisons : c'était parfois une rude besogne, mais il amassait ainsi (non sans mendier un peu) un petit pécule dont il faisait deux parts : il en mettait la moitié à la loterie et donnait le reste à sa mère. Il ne gardait jamais rien pour lui, bien qu'il ne dînât pas tous les jours.

Quand il reparut dans ma chambre, après une absence d'une semaine, il me dit qu'il s'était beaucoup occupé de moi, et que je lui devais vingt piastres. « Il me les faut, me dit-il; d'ailleurs je me suis engagé pour vous, et vous ne me ferez pas manquer de parole. Vous verrez donna Grazia, et vous lui parlerez dès aujourd'hui. » Je donnai les vingt piastres. Tortaniel disparut sans m'en apprendre davantage, et revint me chercher ponctuellement à l'heure qu'il m'avait indiquée; il monta sur le siége comme d'habitude, et fouette cocher! Je croyais avoir parcouru tout le vieux Naples; je vis bientôt que je n'en connaissais pas le quart. Nous fîmes d'interminables évolutions dans des ruelles enchevêtrées, pavées du temps des Romains, obstruées de maisons qu'un Titan ivre avait dû amonceler, jeter les unes par-dessus les autres dans un accès de folie et de fureur. Ici un étage sortait de la façade et pendait sur nos têtes, soutenu par des poutres que le roulement de notre carriole faisait

branler; plus loin, une chambre enjambait la rue pour aller d'une maison à l'autre, et nous passions dessous comme sous un pont couvert; ailleurs, la ruelle serpentait en zigzag dans une véritable gorge de montagne, et, en levant la tête, nous ne voyions du ciel, à une extrême distance, qu'un mince filet bleu. Nous arrivâmes ainsi devant un palais splendide où Tortaniel me fit entrer sans me dire où il me conduisait : une porte monumentale sous laquelle aurait passé toute ma petite maison des Plants, une vaste cour entourée de portiques solennels, un escalier montant doucement, sur des marches longues, larges et basses, jusqu'à une sorte de vestibule à colonnes où une tragédie classique eût trouvé un décor plus que suffisant. Tortaniel ouvrit une porte et me fit traverser une enfilade de salles qui aurait fait honte à notre musée du Luxembourg : les plafonds étaient peints à fresque, et chaque embrasure de fenêtre eût contenu deux de nos petits salons superposés. A vrai dire, tout cela était fort délabré. Je ne trouvai de meubles que dans la septième pièce, qui était le salon, et où pendaient piteusement, sur des sophas dédorés, de pauvres housses en guenilles. Après le salon venaient les chambres à coucher, où de grands lits tombaient en ruine; de petites commodes de trois sous et des buffets en bois blanc paraissaient balayés contre les parois. Tortaniel me fit parcourir à pied, dans cette enfilade d'appartemens dégarnis, plusieurs centaines de mètres; je le suivais avec résignation, le nez en l'air et regardant quelque jolie tête de Cléopâtre ou de Marie-Madeleine sortant çà et là des plafonds écaillés et déteints. Enfin, après une pérégrination qui me parut interminable, nous arrivâmes dans une cuisine où Tortaniel me tendit une chaise presque dépourvue de paille, en me disant : — Asseyez-vous, nous y voilà.

Alors seulement il daigna m'expliquer sa conduite. — Qu'avons-nous vu, me dit-il, sur la terrasse il y a huit jours? Donna Grazia qui tirait de l'eau, ce qui vous a fort étonné : ce n'est pas un travail de princesse. J'ai voulu savoir si elle se donnait cette peine *par combinaison* (par hasard), ou si c'était son accoutumance. J'appris de Gelsomine, avec qui j'ai fait amitié pour vous servir, que tous les jours, à vingt-quatre heures (au coucher du soleil), par ordre du prince et pour faire de l'exercice, donna Grazia puisait de ses propres mains l'eau qui arrosait ses fleurs. Je me suis dit alors : — Qui sait? Le puits me paraît bien profond, puisqu'elle met tant de temps pour ramener le seau. Elle demeure au *piano nobile* (au premier étage); il faut donc que le puits serve aussi à quelque autre maison d'une rue plus basse. — En effet, je suis arrivé à savoir pa Gelsomine, qui a bonne langue et qui dit tout, que le puits donnait aussi dans une cuisine de ce palais, mais qu'à son grand désespoir

(elle aime à causer) il n'y avait jamais personne dans cette cuisine. Je m'écriai alors entre moi et moi : « Nous sommes à cheval! » Je vois que vous commencez à comprendre.

Il ouvrit alors une sorte de volet dans le mur, et je me mis à cette fenêtre intérieure. C'était un trou bien frais, bien profond, au fond duquel le jour d'en haut envoyait comme un reflet de lune. Je levai la tête, et je vis à cinq ou six mètres au-dessus de moi le ciel ouvert, la poulie d'où pendaient deux cordes humides et la margelle du puits qui servait de parapet à la terrasse de Grazia.

— Voilà pourquoi, reprit Tortaniel, je vous ai demandé vingt piastres. J'en ai donné douze au maître de ce palais, très grand seigneur dont la famille est aussi vieille que le tombeau de Virgile et qui eut des aïeux sénateurs à Rome du temps de Pharaon. Maintenant il est *scamazzato* (écrasé, ruiné), loue à des étrangers sa voiture et sa loge à Saint-Charles, et ne mange du macaroni que tous les deux jours. Je lui ai demandé de me prêter pour vous son appartement toutes les après-dînées, à l'heure de sa sieste, et je lui ai offert une piastre par mois pour ce petit service qui ne lui coûte guère : il peut dormir là-haut dans un galetas. Pour qu'il n'ait pas de soupçons, je lui ai dit que vous étiez un peintre de talent et que vous vouliez copier ses fresques : il faudra donc que j'apporte ici, excellence, votre palette et votre chevalet; si vous vous mettiez à peindre pour de bon, vous feriez bien, en cas de surprise, quoique nous ayons le droit de nous enfermer et de tirer le verrou. Le grand seigneur a consenti à cet arrangement, à la condition qu'on lui payât l'année d'avance; je lui ai donné les douze piastres, et il m'a remis la clé de la maison. De plus, j'ai dû faire de petits cadeaux à la Gelsomine. Pour la voir tous les matins, je lui monte une cruche d'eau soufrée et j'attends qu'elle l'ait bue pour m'en retourner; par ce moyen, je peux lui parler assez longtemps sans qu'on y trouve à redire. C'est une femme à ménager parce qu'elle voit tout ce qui se passe et elle dit tout ce qu'elle voit; elle vous a surpris deux fois pendant que vous regardiez donna Grazia, qui depuis lors ne va plus en voiture, ni à l'église; le prince ne veut pas que sa fille connaisse l'amour. Voilà pourquoi j'ai pensé à distraire Gelsomine. Avec l'eau soufrée qu'elle me paie, je lui apporte chaque matin une *sfogliatella* bien feuilletée ou quelque *susamiello* farci, ou une *cocozzata*, des *cannellini*, des *torroneini*, faute de mieux des *franfellicchi*; elle accepte tout de bonne grâce. Elle est vieille et laide, mais elle croit que je veux l'épouser; je lui ai donné ce matin un anneau qui m'a coûté quatre ducats; avec les sucreries, j'en ai eu jusqu'à présent pour six piastres. Il est convenu qu'à vingt-quatre heures, pendant que vous causerez par le trou du puits avec donna Grazia, j'apporterai une seconde cruche d'eau soufrée à la vieille. Je la

tiendrai à distance et je l'empêcherai de vous surveiller, ce qui vaut bien deux piastres pour le pauvre Tortaniel. Comptez maintenant sur vos doigts : six et deux font huit et douze font vingt. Voilà l'emploi des vingt piastres.

En ce moment, je crois que j'aurais embrassé le maître fourbe, qui était bien du pays de Scapin; mais il ne me laissa pas le temps de le remercier et partit comme un trait : il venait d'entendre du bruit sur la terrasse. Quelques instans après, j'entendis un grincement de poulie qui, en toute autre occasion, m'aurait déchiré les oreilles, mais qui, ce soir-là, les caressa mélodieusement. Je me précipitai vers la fenêtre du puits et au-dessus de moi, sur la terrasse, je vis Grazia debout comme une ombre détachée du ciel. Je l'appelai doucement, elle tressaillit et se pencha sur la margelle; je l'appelai encore, elle me reconnut et ferma les yeux en se retenant à la corde humide. — Voulez-vous que je vous aide? murmurai-je un peu sottement, si troublé moi-même, que je ne trouvai pas autre chose à lui dire. Nous restâmes ainsi quelque temps, muets l'un et l'autre, et tenant à nous deux la corde qui tremblait entre nos mains.

III.

Je n'ai pas besoin de te dire que je retournai tous les jours dans ce palais fantastique. J'y arrivais bien avant l'heure et je tâchais de copier les belles filles bien portantes dont Luca Giordano avait couvert les plafonds et les parois. Grazia était une fille étrange et d'une séduction irrésistible. Elle ne disait pas volontiers ce qu'elle savait sur elle-même et sur tous ceux qui l'entouraient, mais elle interrogeait volontiers et multipliait ses questions avec une curiosité d'enfant : il fallait tout lui dire. Elle était d'une ignorance adorable et n'avait rien appris dans les livres, parce qu'elle lisait péniblement et que ce travail la fatiguait. Elle était incapable d'écrire autre chose que des jambages : on lui avait dit que l'écriture est un art inutile et même dangereux, ne servant guère qu'aux lettres d'amour. Elle me demanda un jour si Paris était sur le chemin de Naples à Rome. Elle se figurait que tous les étrangers étaient des Turcs, entendant par là des païens qui ne croient pas à la Madone; quand je la tirai d'erreur, je fis un grand pas dans son affection. Je la soulageai de l'unique remords qui lui pesât sur la conscience. Elle me voyait en cachette, à l'insu de son père et même de son confesseur, mais, me dit-elle, elle n'aurait jamais eu le cœur d'épouser un mameluck. Elle me parlait en patois napolitain; c'était sa langue où elle s'ébattait avec beaucoup de grâce et d'aisance, mais dans le bon italien, qu'elle n'entendait guère, elle paraissait endi-

manchée et se traînait lourdement. On avait pourtant essayé de l'instruire dans un couvent, mais elle s'y était ennuyée si fort qu'on avait dû l'en sortir au bout de quelques semaines; il lui fallait de l'air et du jour, et elle étouffait dans les grandes salles d'où l'on ne voyait qu'un pauvre carré de ciel haché par des treillis ou par des barreaux. Elle n'avait pu tenir dans cette maison noire : elle n'aimait pas les confitures, encore moins les leçons; elle préférait les dévotions, surtout à l'église, parce qu'elle y trouvait des peintures et de la musique; mais dans l'église du cloître, on ne voyait pas assez de visages nouveaux, les hommes en étaient exclus, excepté les religieux; ces derniers étaient laids, trop gras ou trop maigres. Je crus comprendre qu'un beau soir la jeune captive s'était évadée de cette prison. De quelques mots qu'elle me dit, j'inférai qu'avant sa réclusion elle avait mené longtemps une vie pauvre et libre, au bord de la mer, au milieu des pêcheurs et des marins. Elle savait le maniement des filets, les mœurs des poissons, les noms des agrès et des apparaux, les caprices du garbin, du sirocco, de la tramontane, les histoires de Roland et de Renaud que les jongleurs populaires chantaient sur le port. Quand elle parlait de tout cela, ses yeux lançaient des fusées.

Elle savait encore bien des choses. Comme elle ne perdait pas son temps à lire, ni à coudre, ni à tricoter, ni à filer, mais qu'elle le passait en plein air, sur sa terrasse, et qu'elle ne faisait jamais rien de ses dix doigts, elle avait pu observer longuement tout ce qui était à la portée de ses yeux et de ses oreilles. Elle distinguait à leurs cris les marchands ambulans qui passaient de l'aube au soir, chacun à son tour et à son heure : venait d'abord l'eau-de-vie qu'on colportait de grand matin; puis successivement les châtaignes bouillies, les chèvres, les vaches, la viande et les légumes, les œufs, le beurre de Sorrente, les recuites (*ricotte*) de Castellamare, après midi l'eau soufrée, puis encore les vaches qui promenaient leurs clochettes de quatre à cinq heures du soir. La nuit tombée, circulait le marchand d'olives, puis le marchand de lupins, maigre chère des plus pauvres. Grazia savait donc l'heure sans écouter les cloches ni regarder le soleil. Elle pouvait encore parler sciemment de tous les costumes du pays, car elle était allée plusieurs fois le matin du 8 septembre à la Villa Reale, qui, ce jour-là seulement, appartenait au peuple; des filles de toutes les provinces y accouraient en habit de fête en portant sur elles ce qu'elles avaient de plus beau : l'une, arrivant de la Grande-Grèce, une ceinture d'argent et un diadème d'or; l'autre, la Capouane, une coiffure de vestale ou de sibylle; une autre, l'Abruzzaise, des tresses relevées comme celles des antiques déesses, tandis que la fille du Samnium attachait à ses bras,

avec des rubans, un corsage sans couture et se drapait dans les larges plis d'une étoffe qu'elle avait tissée et teinte de ses propres mains. Grazia était charmante quand elle imitait l'accent ou empruntait l'habillement de ces contadines; elle revêtit un jour, pour donner une fête à mes yeux, le costume traditionnel des belles filles de Procida. La tête grecque sortait de ses vêtemens comme un bronze couleur de cuivre.

Elle savait bien des choses encore : les noms et les légendes de tous les saints, leurs habitudes et leurs préférences, leur situation dans le ciel et leurs attributions sur la terre, le jour de l'année où l'on chômait en leur honneur et le plat qu'il fallait manger pour leur être agréable. Sa religion était une sorte de polythéisme apostolique et romain : elle se figurait au-dessus des nuages un olympe encombré de dieux et de demi-dieux. Dans tout ce monde, elle voyait des êtres supérieurs qu'il fallait ménager, parce qu'ils pouvaient lui faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal, mais elle n'avait de vraie dévotion que pour la Madone. « A celle-là (je répète son mot) on dit tout. » Elle lui récitait tous les soirs un *Ave* qu'elle estropiait, parce qu'elle ne savait pas le latin; mais, quand ses yeux se fixaient sur la sainte Vierge suspendue au-dessus de sa couchette, elle tombait à genoux les mains jointes, et, en la regardant, se croyait au ciel. Aussi pratiquait-elle exactement ses devoirs religieux, non pour gagner le paradis, qui était encore trop loin, mais parce que la Madone le voulait ainsi, et qu'il fallait faire plaisir à la Madone. Ses souvenirs les plus vifs étaient des souvenirs pieux : une course à Antignane, petit village suburbain où l'on voit, le jour de Pâques, deux processions courir l'une après l'autre et se chercher dans toutes les ruelles et dans tous les recoins : c'est la sainte Vierge qui voudrait retrouver son divin Fils. Elle finit par le rencontrer, et une explosion de pétards annonce aux hameaux voisins la grande nouvelle; alors la Madone, en signe de joie, retrousse sa jupe d'où s'échappe et s'éparpille aux quatre coins du ciel une nuée d'oiseaux.

Grazia se souvenait encore d'être allée fêter la madone de l'Arc, au pied du Vésuve; elle en était revenue avec des bouquets de cerises à l'oreille et une longue perche à la main, d'où pendaient quantité de petits seaux, des paniers, des lanternes, des grappes de noisettes et des images de dévotion : elle avait fait ce jour-là quatre ou cinq lieues en une heure, assise sur le banc d'un *corricolo* bariolé, pavoisé, couvert de monde, lancé à fond de train dans les rues de Naples, au grand galop d'un petit cheval ivre qu'excitaient les coups, les claquemens du fouet, les acclamations des jeunes gens, criant à pleins poumons : *Figliole! figliole!* des filles! des filles!

Voilà de quoi nous causions, elle et moi, par le puits. Elle racon-

tait ses impressions, mais glissait sur sa vie, éludait les questions et n'y répondait qu'en s'esquivant. Elle ne parlait du prince qu'avec un religieux respect et l'appelait le *gnore*, le seigneur : c'était le même titre, la *gnora*, que Tortaniel donnait à sa mère. Il y avait entre le prince et Grazia une barrière ou un nuage : ils ne se voyaient qu'à l'heure du repas et ne devaient pas avoir beaucoup d'idées à échanger. Le prince était souvent soucieux et ne soufflait mot; quand il était de bonne humeur, il disait en patois quelques balivernes et pinçait le menton de la belle enfant, qui lui baisait la main. En pressant mes questions, j'appris qu'elle n'avait eu avec lui, depuis qu'elle était sortie du couvent, que deux entretiens un peu longs, l'un et l'autre à mon sujet : le premier après notre rencontre à Mergelline, le second après notre rencontre à l'église. La pauvre fille avait reçu à ce propos « deux lavemens de tête, » et depuis lors il lui avait été formellement interdit de sortir. Il y avait une chapelle dans la maison; le père Gaëtan, qui était le *prete di casa*, le prêtre domestique, y disait la messe tous les matins, et on lui donnait vingt sous. Il me parut que Grazia, très sensible à ces rigueurs, ne voyait que l'heure et le moment de quitter la place. Elle considérait le mariage comme une sorte de libération qui lui permettrait de courir les rues et les églises et de passer une heure ou deux sur la Marinella pour voir les pêcheurs tirer lentement leurs filets. Je lui offris d'aller parler au prince; elle me supplia de n'en rien faire. — Il est très jaloux, me dit-elle; il refuserait et aurait l'œil sur nous. Il ne veut pas qu'on me regarde. Il a déjà éconduit quantité de jeunes gens, même des chevaliers qui m'avaient vue en voiture et qui étaient venus me demander à lui. Il faut attendre une *combinaison* (un hasard). S'il savait que nous nous parlons, il me tiendrait enfermée dans une chambre noire. — Elle ne me dit point cela dès le premier jour, mais seulement au dernier entretien que nous eûmes ensemble au bord du puits.

Dans ces longues causeries, nous n'échangions pas un mot d'amour. Ainsi allaient les choses à Naples; dès le regard qu'elle m'avait rendu à l'église, nous étions devenus fiancés, quitte à attendre dix ans la lune de miel. Deux coups d'œil un peu vifs jetés et *tenus* sur une jeune fille équivalaient à une promesse de mariage. Lui parler tout bas devant le monde ou tout haut dans un tête-à-tête, sans avoir l'inébranlable résolution de l'épouser, eût passé pour la plus grossière impertinence ou la plus noire perfidie du monde; une pareille offense chez les gens du peuple eût mérité un coup de couteau. Pareillement, la jeune fille était engagée, et, si elle manquait à cet engagement, elle risquait de recevoir un beau soir une balafre en plein visage. Aussi n'avions-nous plus besoin entre nous de promesses, ni de protestations, ni même de câlineries; elle m'avait ac-

cordé du premier regard tout ce que je pouvais espérer d'elle jusqu'au jour nuptial. Pas de *crescendo* possible : dès la rencontre à l'église, nous avions donné toute notre voix. Elle me tutoya d'emblée sans le moindre embarras : c'est ce qu'elle avait vu faire à toutes les marinarelles. Il ne s'agissait plus que d'attendre et d'être heureux en attendant, mais, entendons-nous bien, heureux à distance, et sans autre caresse que celle des yeux. Grazia n'avait jamais lu de roman, cependant elle savait fort bien, et ne s'en cachait pas, ce que les femmes sont censées ignorer chez nous avant le mariage : elle n'en était que plus forte pour se défendre au besoin et en tout cas pour écarter ou prévenir le péril. Au bout d'un mois (nous sommes impatiens en France), le jour même où elle me conjura de ne point parler encore au prince, je lui exprimai mon regret de nous voir toujours de si loin. Elle me répondit : — Ne sommes-nous pas bien comme nous sommes?

— Si je pouvais seulement une fois te serrer la main!

Elle changea de voix et répliqua en notes graves : — Ce sont là des choses qui ne se font pas. — Je me le tins pour dit; d'ailleurs je savais déjà qu'il ne faut jamais rien demander aux femmes. Seulement, quand elle fut partie, sans songer à mal et dans l'unique intention d'étudier le terrain, je montai sur le rebord du puits et j'éprouvai par de violentes secousses la solidité des cordes et de la poulie où pendaient les seaux; la poulie tint bon, les cordes étaient neuves. Puis je tendis l'oreille, il n'y vint de la terrasse que le léger bourdonnement d'un moustique probablement affamé. J'en conclus qu'il n'y avait personne. Je me dis alors : « Si j'y allais? » Puis je renonçai à ce projet en me demandant : « Pour quoi faire? » Mais je me répondis aussitôt : « Pour voir seulement? » Évidemment Grazia ne courait aucun péril; je respectais en elle ma fiancée. Je ne risquais, au pis aller, que d'être surpris par elle, dans cette ascension indiscrète et de m'attirer une gronderie qui le lendemain eût amené une jolie scène de réconciliation. Cependant j'aurais vu de près ses fleurs, j'aurais touché son arrosoir, promené mes yeux où allaient les siens, du lever au coucher du soleil, par-dessus la ville. Le soir tombait, la nuit vient vite à Naples, et la lune ne devait se lever qu'après minuit. Qui sait? En avançant sur la pointe des pieds jusqu'à la porte vitrée, j'apercevrais peut-être un coin de sa chambre, la madone pendue au mur, la croix d'ébène, elle-même endormie déjà peut-être « dans ce mélancolique et chaste paradis. » Et comme il se mêlait toujours un peu de littérature à mes émotions, je me redisais les vers de Faust entrant dans la maison de Marguerite.

Si bien qu'après un quart d'heure de réflexion j'étais pendu aux cordes du puits, grimpant des deux mains en gymnasticien qui avait

fait ses preuves, vers l'entrée du puits, où je voyais scintiller une étoile dans un rond de ciel. Dès que ma tête eut dépassé la margelle, une grande ombre se dressa sur la terrasse, un long bras se tendit vers moi d'un air que je trouvai menaçant, tandis qu'une voix très douce, avec une ironie qui me parut amère, me disait : « Prenez garde! Permettez-moi de vous aider. » C'était le prince de Montefosco.

IV.

Tu comprends mon inquiétude. Je pouvais craindre une scène violente; je devais m'attendre, pour le moins, à une explication pénible suivie d'une demande forcée, intempestive, qui m'aurait valu un refus mérité. J'avais perdu Grazia et j'étais menacé de croiser le fer avec un galant homme. Mais il était écrit que, dans cette aventure, rien de ce que j'avais prévu ne m'arriverait. Le prince était un homme de cinquante ans, grand et maigre, à barbe longue et grise, mais sans moustache, à l'américaine; il avait dû raser sa lèvre supérieure pour rassurer son gouvernement, qui redoutait les visages à tous poils. Cette mutilation avait l'avantage de découvrir une bouche dont le sourire était courtois et fin; les yeux avaient de la franchise et de la malice. Il m'aida bien réellement à prendre pied sur la terrasse, et, sans me laisser le temps de prononcer une parole, il me dit avec une exquise urbanité :

— Monsieur Victor des Plants, je vous dois des excuses. J'étais là tout à l'heure et j'ai entendu sans préméditation votre entretien avec Grazia. Ce qui justifie l'attention que j'y ai prêtée, c'est que je suis le prince de Montefosco, le geôlier jaloux dont elle vous a dit tant de mal. Je n'en veux ni à elle ni à vous; je sais qui vous êtes, et je connais vos intentions : vous auriez pu entrer chez moi par la porte. Il est vrai que j'ai dû éconduire deux ou trois galantins qui étaient venus me demander Grazia, mais tous les trois étaient des espions envoyés par la police, de plus chevaliers d'industrie et chanteurs de salons : trois métiers que je n'aime pas. Vous avez préféré entrer par le puits, je n'ai pas le droit de vous en blâmer; j'en aurais fait autant à votre âge; maintenant, monsieur, puisque vous voulez épouser Grazia, je vous dois toute la vérité : elle n'est pas ma fille.

Ce mot du prince m'ôta un poids du cœur. Je craignais bien des accusations injustes, en premier lieu celle d'avoir voulu forcer une mésalliance en compromettant une jeune fille de grande maison.

— Persistez-vous dans votre intention? me dit le prince.

— Oui, monsieur, lui répondis-je; c'est Grazia que j'aime, quelle qu'elle soit.

— Je ne vous avais pas mal jugé, reprit-il, mais vous ne savez pas tout encore. Il faut que je vous dise avec quelques détails comment j'ai connu cette belle enfant. Il y a quinze ans, je perdis une petite fille qui avait deux mois à peine; sa mère, une vraie Napolitaine, voulut faire alors ce que font, en pareil cas, les plus pauvres femmes du pays : elle voulut donner le sein à un enfant trouvé qui fût resté dès lors auprès d'elle et qui eût pris la place de la pauvre morte. Nous allâmes donc ensemble à l'hospice de l'Annunziata, qui était, qui est encore un bouge. Figurez-vous, monsieur (ici le patriote mécontent prit la parole), un trou de boîte aux lettres ouvert sur la voie publique; les malheureuses qui avaient une faute à cacher ou des économies à faire allaient y jeter leur enfant. Le trou était petit, afin que les nouveau-nés seuls y pussent passer; mais si le nourrisson était gros, on le poussait fort, afin qu'il entrât tout de même, on lui rentrait les os dans le corps et on l'étranglait quelquefois, mais bah! ces choses-là n'inquiétaient pas l'administration. L'enfant à peine confié au tour, on le baptisait d'abord, et on l'enregistrait sous un nom quelconque, puis on le livrait à une nourrice qui en avait déjà trois, quatre et cinq sur les bras. On couvrait de haillons cette pauvre créature, on la couchait dans la vermine, on lui donnait à sucer des mamelles taries, et deux ou trois jours après on la jetait morte dans un nouveau trou plus large, celui de l'hospice où l'on ne souffre plus. Il mourait à l'Annunziata quatre-vingt-dix enfans sur cent : c'était un repaire d'infanticides. La princesse en retira Grazia, qui ressemblait à la petite fille que nous avions perdue. Quant à moi, outré des infamies que je venais de voir, j'écrivis une brochure que je fis imprimer clandestinement et parvenir au roi, aux princes, aux ministres, aux évêques; on me mit en prison et l'on m'y tint six mois au secret, puis, par grâce et sans jugement, on m'envoya en exil. Pendant ma détention, la princesse, déjà brisée par bien des épreuves, était morte de chagrin; quant à Grazia, on l'avait mise en nourrice. Je vécus treize ans loin de Naples, en France, en Espagne, au Maroc, et pendant ces treize années, je ne reçus aucune nouvelle de ma maison. Les lettres qu'on m'adressait étaient interceptées et retenues au cabinet noir où on ne les lisait pas; les employés de cette administration auraient eu trop à faire à déchiffrer tant de paperasses. Ils se contentaient de les classer dans des cartons. On me les a rendues ou plutôt vendues il y a quelques mois : elles étaient encore cachetées. Quant aux lettres politiques, je les avais reçues ponctuellement pendant mon exil, parce qu'on s'était bien gardé de les mettre à la poste à Naples; on les confiait frauduleusement aux capitaines ou aux matelots des bateaux à vapeur. Les toiles d'araignées laissent passer les frêlons; elles n'arrêtent que les mouches.

« Quand je rentrai à Naples, aux premiers jours de l'an dernier, je ne songeais plus à Grazia, que j'avais perdue de vue depuis qu'elle était entrée dans ma maison. Je la retrouvai par hasard dans le quartier du port, près d'une fontaine. Elle venait de puiser de l'eau dans une sorte d'amphore qu'elle portait sur sa tête; elle marchait droite et libre, avec une aisance antique, les pieds nus, d'un pas royal. Je fis arrêter ma voiture et je lui demandai à boire; elle pencha son urne vers moi d'un mouvement si superbe qu'au lieu d'approcher mes lèvres du goulot, je restai un long moment à la regarder. Elle sourit, bien qu'elle eût à peine quatorze ans; les femmes sentent toujours quand on les admire. A la première question que je lui fis, elle m'apprit son nom de Grazia. Quelque chose me dit aussitôt que je l'avais vue à l'Annunziata d'abord, puis dans les bras de ma pauvre femme. Je la pressai de questions et je me fis conduire dans la maison où elle vivait : un simple *vascio* (sous-sol) recevant de la porte un peu d'air et de jour, meublé d'un lit monumental où dormaient la mère et cinq jeunes enfans; les autres (il y en avait encore trois) couchaient à terre sur la paille. Outre le lit, il n'y avait dans la chambre qu'un buffet en bois de peuplier peint en vert, une table boiteuse, deux chaises de paille et un petit réchaud qui servait à cuire le maïs et à chauffer les fers à repasser; quand on l'allumait, on le portait dehors pour ne point enfumer le *vascio*. Contre le mur, au-dessus du lit, était collée une image représentant la Vierge des sept douleurs; au-dessous de l'image, une petite lampe en terre cuite brûlait jour et nuit. Il n'y avait pas toujours de pain dans la maison, mais il y avait toujours de l'huile pour la Madone.

« La nourrice à qui ma femme avait confié Grazia m'avait écrit bien souvent (j'ai maintenant ses lettres) pour me demander des piastres d'abord, puis un trousseau complet, *douze à douze* (les douze chemises, les douze mouchoirs, etc.), puis la rosette, c'est-à-dire la rosace en perles fines, entourant un rubis ou une émeraude, et que nos *cafone* (campagnardes) pendent à chacune de leurs oreilles. La nourrice me demandait encore la *collana*, qui est le collier aux boules d'or ou de corail, le *lazzetto*, qui est une chaîne très longue, formée de boucles d'or et qui doit faire trois, quatre, jusqu'à sept fois le tour du cou; la *spadella*, sorte de poignard en argent qui retient sur la nuque ou sur le front les longues tresses noires. Il fallait encore à la nourrice un peigne en argent doré, des bagues pour tous les doigts, pour toutes les phalanges, une robe en velours ou en satin rouge ou bleu, brodée et frangée d'or avec des nœuds, des rubans, des mules assorties, un tablier de dentelles, que sais-je encore! le cadeau de Pâques, celui de Noël, ceux des anniversaires, du vaccin, de la première dent, de la première robe; le trésor de

saint Janvier n'eût pas suffi pour payer tout ce que cette gourmande exigeait de moi. Ne recevant pas de réponse, elle avait bientôt sevré la pauvre petite en la donnant à une famille de pêcheurs qui avaient déjà quatre filles et trois garçons. Mais qu'importe? Chez les gens qui n'ont rien, quand il y a pour sept, il y a pour huit; on accueillit donc la Grazielle et on l'appela l'enfant de la Madone. Vous savez maintenant, monsieur, à qui vous voulez offrir votre nom; s'il vous plaît de vous retirer, il en est temps encore; j'aurai l'honneur de vous reconduire par un chemin moins périlleux que celui que vous aviez choisi. »

Je répondis au prince que je ne songeais nullement à me retirer; il reprit alors sur un ton plus grave :

— Je ne vous dis, pour ma part, ni oui ni non; je n'ai aucun droit sur l'enfant de la Madone, et si elle vous aime, ce qui est possible, je ne veux pas contrarier ses goûts. Il se peut qu'elle soit heureuse avec vous; je ne sais pas lire dans les astres et je ne perds plus mon temps à prévoir les choses, la destinée humaine est une loterie, et l'avenir un masque bouffon qui s'est toujours moqué de nous. Seulement mon devoir est de vous tenir sur vos gardes : Grazia est une vraie fille du peuple. Quand je la retrouvai par hasard sur le môle, je me décidai aussitôt à l'adopter : je n'avais pas d'enfant et je devais quelque chose à la mémoire de ma pauvre femme. Je me donnai donc pour le père de la jeune fille; les braves pêcheurs le crurent d'autant plus volontiers que la nourrice leur avait dit mon nom et leur avait annoncé que je me présenterais sans doute à eux un jour ou l'autre. Grazia me fut donc rendue, et depuis lors elle se croit ma fille, mais elle n'a jamais eu d'affection pour moi. Vous savez que dans mon pays le sentiment filial est plus respectueux que dans le vôtre, mais la pauvre fille exagère encore cette vénération et me parle de trop bas. Je n'ai jamais trouvé de tendresse chez elle, ni même de confiance, et j'ai dû sentir dès les premiers jours que j'avais introduit une étrangère dans la maison. Je voulus la mettre au couvent pour l'instruire; elle ne put rien apprendre chez les pauvres sœurs, qui ne savaient pas grand'chose elles-mêmes; elle eut auprès d'elles des accès de désespoir et surtout de longues heures d'abattement. Un soir, elle quitta le cloître, enveloppée dans un froc de franciscain, et s'en alla tout droit non pas ici, mais chez les pêcheurs du môle. Depuis cette escapade, j'ai dû la faire surveiller de près; je lui ai donné pour gardienne une vieille servante de la maison, très dévouée à ma personne et surtout à ma cuisine : elle voit passer le vent et me dit tout. Ah! c'est un dur souci, dans un pays comme le mien, que la garde d'une jeune fille! Vous ne sauriez croire en quelle angoisse vous m'avez jeté vous-même en la regardant deux fois. J'ai

dû prohiber la voiture et l'église, j'ai dû avoir un prêtre à domicile, le père Gaëtan, qui vous connaît et m'a parlé de vous : il vous aime fort, bien qu'il vous croie calviniste. Malgré toutes ces précautions, vous le voyez, on ne peut rien contre l'amour. Grazia s'ennuie chez moi, comme elle s'ennuyait au couvent ; elle n'a été heureuse que sur le môle. Un de ces jours, vous n'auriez qu'à dire un mot, et elle s'échapperait par le puits. Réussirez-vous mieux que moi? Dieu le veuille! Une paternité supposée a moins de pouvoir qu'un amour sincère; vous aurez peut-être ce qu'il faut pour l'attacher et la retenir; mais elle sera toujours plébéienne. J'ai voulu lui apprendre l'italien, impossible : elle ne se meut à l'aise que dans son patois. J'ai voulu l'habiller en femme du monde, peine perdue : elle boite dans des bottines, elle étouffe dans un corset; ses belles mains, toujours en mouvement, font craquer les gants ou s'y figent : elle est née pour marcher en jupe rouge, en chemise blanche, le visage couleur de cuivre, le corps souple et droit, les pieds nus, sur le sable doré, dans l'air libre et dans la lumière.

Ces objections ne faisaient que m'attirer davantage vers Grazia : tout ce qu'elle perdait en naissance, elle le regagnait en charme, et je me faisais une poétique mission de cultiver cette plante sauvage, si étrangement belle, qui avait poussé toute seule au bord de la mer. Je déclarai au prince que j'étais plus que jamais décidé à épouser l'enfant de la Madone, et que j'en écrirais dès le lendemain à ma famille. Je ne craignais pas la résistance de ma mère qui vivait, tu le sais, dans la retraite et qui, ne tenant plus au monde, en avait répudié les préjugés. Notre entretien se prolongea longuement dans cette belle nuit blanche : le prince avait pu se renseigner sur moi près de notre ambassadeur, qu'il connaissait depuis longtemps et avec lequel il avait tous les huit jours de secrètes conférences politiques; il devint avec moi très confiant, presque affectueux, et m'apprit beaucoup de choses sur les affaires de son pays. Nous causions déjà comme de vieux amis, quand un spectacle merveilleux nous fit taire : la lune parut tout à coup sur la pente du Vésuve et me donna une fête que je n'oublierai jamais. L'ombre pâlit tout à coup jusqu'à l'extrême horizon, la ville me parut taillée dans la neige, les hauts quartiers se recourbaient en gradins d'albâtre, les dômes et les clochers étincelaient comme revêtus d'argent, tandis que l'île de Capri ressemblait à un énorme bloc venu de Paros ou de Carrare et saupoudrant d'une poussière de marbre la mer unie, luisante, qui dardait çà et là de longs éclairs. Aucun bruit ne montait de la ville, aucune brise de la plage, on eût dit que dans cette blancheur transparente, la nature et les hommes, retenant leur souffle, s'étaient endormis. Pour la première fois de ma vie, parfaitement calme, ne demandant rien de plus, rien de mieux, abandonné

à cette nuit de silence et de lumière, je me sentis complétement heureux, j'eus la pleine et profonde sensation de la béatitude infinie.

A la pointe du jour (la lune brillait encore et prenait la couleur de l'aube) une porte vitrée s'ouvrit, et Grazia parut sur la terrasse en toilette de nuit, les cheveux dénoués, les pieds nus; elle avait seulement enroulé autour de son corps, pour s'en faire une jupe, un grand châle uni de laine rouge. En me voyant auprès du prince, elle poussa un cri, mit les deux mains sur son visage et voulut fuir.

— Viens donc, nous sommes entre amis, lui dit cordialement le gentilhomme.

Et l'amenant près de moi par le bras, il ajouta dans le plus pur patois de Naples :

— Celui-ci est un qui te veut pour épouse. Le veux-tu pour mari?

Elle découvrit son visage où tout riait, l'œil pétillant, les narines dilatées, les lèvres relevées, les joues creusées de petites fossettes, les belles dents fraîches et blanches, avec un cri de triomphe ou plutôt un éclat, une fanfare de gaîté.

— Prends-le donc (*pigliatillo*), reprit le prince en mettant la main de Grazia dans la mienne. — Ils étaient allègres tous deux comme un dénoûment de comédie; moi, j'avais des larmes dans les yeux.

V.

J'écrivis le lendemain à ma mère. Si je t'envoyais sa réponse, tu serais bien heureux, tu aurais, toutes faites, les dix plus belles pages de ton roman; mais il me déplairait de voir cette lettre imprimée. En substance, ma mère me disait ceci :

« Je ne te refuse pas mon consentement; Dieu sait ce qu'il fait et fait toujours bien les choses. Je ne repousserai point une femme de ma maison, parce que sa mère l'a repoussée de la sienne. Si Grazia est née d'une faute, ce n'est pas elle qui l'a commise, et Dieu seul a le droit de punir le père sur l'enfant. Bien plus, je lui trouve, si elle est telle que tu dis, un charme singulier, et je comprends que tu l'aimes. Je ne demande pas ce qu'en dira le monde, je suis sûre que nos amis, les seuls à qui je tienne, accueilleront la femme que tu auras jugée digne de porter ton nom; je n'ai de crainte que pour toi et pour elle. Se trouvera-t-elle bien dans ta vie et te trouveras-tu bien dans la sienne? Voilà ce qui m'inquiète; tu sais que les vieilles gens ont l'œil triste et voient d'abord les ombres et les points noirs. Veux-tu passer ta vie à Naples, sur le môle, au milieu des pêcheurs et des marins; as-tu la main faite pour jeter le filet du matin au soir et pour tirer la rame? Ton esprit a de

la culture et tu as pris dès l'enfance les habitudes et les goûts d'un certain monde : c'est là une seconde nature dont on ne se défait plus à ton âge, et tu ne seras jamais, je le crains, qu'un lazzarone manqué. Tu voudras donc amener ta femme chez toi; y sera-t-elle heureuse? Est-ce nos salons qu'il lui faut? Est-ce nos livres? Tu me décris la baie de Naples; sais-tu ce que je vois de nos fenêtres, en ce mois de septembre qui a tant besoin de soleil? Un ciel déjà gris, un vent déjà froid, il a neigé avant-hier sur la montagne, je vois des feuilles qui jaunissent, j'en vois qui tombent; ce matin, la rivière disparaissait sous le brouillard. Oh! je sais bien ce que tu penses : tu te dis, à part toi, que deux êtres qui s'aiment sont bien partout, quand ils sont ensemble; qu'il n'y a pas de soleil ni de brume, que tout cela est dans les yeux. Je veux bien; on dit cela six mois, après quoi la naissance, la nature reprennent leurs droits; le regret vous saisit, le mal du passé, le mal du pays, tandis qu'on est lié pour la vie entière. Je te dis là, je le sais, des choses que tu ne comprends pas, et je suis sûre que tu me donnes tort; mais si j'avais raison? Si tu le reconnaissais trop tard? A quoi bon précipiter les choses? Veux-tu que je te donne un conseil de vieille femme, ou plutôt de vieille mère qui ne songe qu'à ton bonheur? Amène-moi cette jeune fille; j'irais bien la chercher si je pouvais. Tu trouveras sans peine une bonne âme pour la patronner pendant le voyage, à moins que le prince lui-même ne veuille s'en charger. Mais, entre nous, ton prince me paraît bien pressé de se débarrasser d'elle. Il t'a parlé en galant homme et t'a dit en somme ce que je te dis à mon tour un peu plus longuement; je crois qu'au fond il a mes scrupules et mes doutes. J'aurais voulu seulement qu'il fût un peu plus fâché contre toi. Il l'eût été assurément (note et pèse ce point), si Grazia était sa fille. Là, franchement, je n'aime pas ton escalade, il faut bien que je te gronde un peu, puisque d'autres ne l'ont pas fait. Le prince ne s'occupe que de politique, et il a dû se repentir plus d'une fois de s'être mis cette jeune fille sur les bras. Il t'a fait loyalement quelques objections, mais il est ravi que tu épouses l'enfant de la Madone, et il a grand'hâte que tu l'emmènes; alors il sera tout à son affaire et ne s'occupera plus que de démolir son gouvernement. Trouvez-moi donc une duègne quelconque (pourquoi pas Gelsomine?) qui protégera aux yeux du monde la jeune fille, bien mieux protégée, je le sais, mon fils, par ton honneur. Je la recevrai maternellement et je la garderai six mois; après quoi, si elle veut, elle nous restera; si elle ne veut plus, elle sera libre encore et pourra s'en retourner à Naples. »

Je montrai cette lettre au prince, qui la trouva parfaitement sensée et qui rit beaucoup de ce que ma mère disait de lui. — Elle m'a deviné, s'écria-t-il. Ah! les femmes en savent toujours plus

que nous! — Puis, après une pause, il ajouta ce mot qui m'est revenu souvent à l'esprit et que je trouve singulièrement vrai : — Surtout les honnêtes femmes.

Grazia fit la moue quand on lui parla de ce voyage en France; elle n'en comprenait pas la raison, que je ne pouvais d'ailleurs lui expliquer, et n'admettait point, quand on avait sous la main l'oiseau bleu, qu'on tardât à le saisir, au risque de lui laisser prendre sa volée. Elle me fit à ce propos quantité de petites scènes où elle eut toujours le dernier mot : la colère lui allait bien; elle s'irritait avec beaucoup de fougue et de grâce. — Ma mère veut te connaître, lui dis-je. — Elle me connaîtra mariée. — Et si tu lui déplaisais alors? — Et si je lui déplais à présent? — Elle se débattait ainsi avec des airs de tête, des mouvemens de bras, des piétinemens d'impatience qui me ravissaient; j'étais d'ailleurs de son avis, et j'aurais trouvé le conseil insensé s'il n'était pas venu de ma mère. Il fallut un ordre formel du prince pour décider la jeune fille à me suivre. Quant à Gelsomine, elle ne se fit pas prier longtemps: on lui avait dit le plus grand bien de la cuisine française, et je lui avais promis un petit magot qui devait vaincre les hésitations de Tortaniel. Je hâtai le départ tant que je pus, car il y avait bien des formalités à remplir. Naples était alors pour les Napolitains, même pour les Napolitaines, une sorte de bagne; le gouvernement craignait les évasions. J'obtins pour Gelsomine un passeport anglais sur lequel elle était inscrite comme une dame de Malte voyageant avec sa fille; il fallut dévaliser la boutique d'un confiseur pour faire accepter ce déguisement à la pauvre duègne, qui tenait à ses fleurs d'oranger. — *Ma so' zitella*, me disait-elle avec un accent désespéré (mais je suis vierge). Enfin tout alla pour le mieux, et nous pûmes nous embarquer le 20 septembre sur la *Marie-Christine*, bateau à vapeur napolitain; le prince ne nous accompagna point à bord, ne voulant pas être ramené à terre entre deux gendarmes. Je quittai à regret cet excellent homme à qui je m'étais fortement attaché; c'était un esprit très fin, philosophe et sceptique, et ne croyant pas plus à la perfectibilité humaine qu'au miracle de saint Janvier, à côté de cela, philanthrope et libéral : arrange comme tu voudras ces contrastes. Il dépensait des sommes folles pour les pauvres et risqua plus d'une fois sa liberté, sa vie peut-être, pour réformer l'état politique et social de son pays. Il avait établi une filature au bord du Sarno, et il déchiffrait les inscriptions osques; ce qu'il exécrait le plus au monde, c'était le tabac à fumer, le pouvoir temporel du pape et les *Tedeschi*, les Allemands.

Au mois de septembre, les bateaux à vapeur étaient fort légers en quittant Naples. Les gens du pays ne voyageaient pas, je t'ai dit pourquoi tout à l'heure; quant aux étrangers ils ne pouvaient par-

tir encore, n'étant point encore venus: ils n'arrivaient guère qu'en octobre. Toute la poupe de la *Marie-Christine* fut donc à nous seuls. J'attendais de cette traversée une longue suite de joies : pendant quatre jours, de Naples à Marseille, j'allais donc pouvoir causer librement, tête-à-tête, « cœur à cœur avec ma Grazielle, » comme disait une chanson du pays. Je comptais la distraire et l'instruire : Civita-Vecchia, Livourne et Gênes, où nous devions descendre, me promettaient pour elle des étapes intéressantes; j'espérais surtout lui dire tendrement tout ce que j'avais appris dans mes auteurs. Ne souris pas, j'étais très sincère, mais je lisais quantité de vers français et italiens qui insinuaient dans mes plus vraies émotions un certain nombre de réminiscences; on ne saura jamais combien Pétrarque et Lamartine ont créé d'amoureux. Les choses ne vont jamais comme on les espère. Nous levâmes l'ancre par un temps divin, nous voguions sur une mer d'huile, et j'étais seul auprès de Grazia. Gelsomine était allée s'enquérir de l'heure où l'on se mettrait à table. Longer Naples dans de pareilles conditions, du môle à Pausilippe, et voir cet amphithéâtre de maisons dorées s'élever de gradin en gradin sur le vert des collines, du bleu de la mer au bleu du ciel, donner cette joie à ses yeux à côté d'une jeune fille belle comme la nuit, qui vous a promis sa vie et qui vous a donné son cœur, c'était là une fête d'amoureux qui devait dépasser tous mes rêves. Grazia était accroupie sur un banc, les bras croisés sur le parapet du pont, le menton sur le dos d'une de ses mains, les yeux tournés vers la ville qui s'en allait derrière nous. A mesure qu'un édifice apparent reculait à l'horizon, elle murmurait entre ses dents : « Adieu, mon beau clocher des Carmes! adieu! ma grande lanterne du môle! adieu, le Château-Neuf, adieu le Palais-Royal, adieu Sainte-Lucie, adieu Saint-Elme! Voici le fort de l'OEuf; il y a là, dans les souterrains, bien des prisonniers sous la mer, ils sont bien heureux, ils restent! »

Mon cher ami, tu ne serais pas un homme, c'est-à-dire un franc égoïste, si tu ne sentais pas l'impression désagréable que produisaient sur moi les regrets de Grazia. Il me semblait fort impertinent qu'à cette heure elle eût d'autres pensées, d'autres émotions que les miennes. Elle continuait cependant son monologue, marmotté comme un rosaire, sans avoir l'air de se douter qu'on l'écoutât. « Voici la Villa, disait-elle; je n'y entendrai plus la musique. Voici Mergelline et son palais, la fontaine du Lion dont l'eau est si bonne; Dieu sait l'eau que je vais boire à présent! La villa Barbaja, le palais de la reine Jeanne : elle noyait tous les matins son fiancé de la veille : elle avait raison. Voici la roche de Frisi où l'on mange des vermicelles aux coquillages. Ah! que c'est beau! que c'était

beau! » Puis elle se mettait à fredonner une chanson alors nouvelle, qui peut se traduire presque mot à mot en rimes françaises :

Là, sur l'eau qui l'azure
Pausilippe est courbé :
C'est comme une brisure
Du paradis tombé...

A ce moment, j'entendis derrière moi une guitare qui accompagnait cette cantilène, puis une voix connue entonna le couplet suivant :

O Naples, qui t'a vue
A vu le ciel s'ouvrir;
C'est un bonheur qui tue :
Voir Naple et puis mourir!

C'était Tortaniel. Je ne lui avais pas dit adieu avant de partir : où le chercher? Il ne demeurait nulle part et couchait où il se trouvait : dans une barque, dans une guérite, dans une écurie, s'il avait froid, et, quand il faisait chaud, sur le sable de la grève. Lui, de son côté, possédait assez de savoir-vivre pour ne pas se jeter sur mon chemin quand je pouvais me passer de lui, ou, comme il disait « quand il n'y avait rien à faire. » Gelsomine l'avait averti de mon départ, et il n'était pas venu me voir, parce qu'il suivait son idée; il comptait partir avec moi. Était-ce de sa part dévoûment pour moi ou intérêt personnel, curiosité ou coup de tête? Qui le sait? Peut-être un peu de tout cela. Toujours est-il qu'il s'était enrôlé comme *marinaro* sur la *Marie-Christine*. Il vint tout à coup nous surprendre, et il fut le bienvenu. Bienvenu de nous trois : de moi d'abord, qui m'étais sincèrement attaché à ce garçon, à ses vices comme à ses qualités, car ses qualités étaient rares et ses vices étaient drôles; puis de Gelsomine qui croyait de très bonne foi que le drôle en voulait à elle; il le lui laissait croire, un peu par bonté d'âme, un peu par sagesse d'esprit :

Ah! le vecchie, le vecchie, signor mio,
Portano chi le porta, e lo so io,

disait souvent Tortaniel. Le mot n'était pas de lui, il était d'un poète toscan que la presse clandestine avait introduit à Naples. Enfin donna Grazia fut ravie de voir arriver ce nouveau-venu. Elle ne l'avait entrevu qu'une fois de très loin, le jour où elle et lui, d'une terrasse à l'autre, s'étaient si bien entendus en se parlant par signes. Elle le connaissait beaucoup cependant grâce à moi; elle savait tout ce que nous devions à l'alerte et rusé compère, et elle avait ri aux larmes en entendant son surnom de Tortaniel. Grazia

redevint gaie en le voyant, comme si elle rentrait à Naples. J'en fus charmé d'abord; je ne devais pas l'être longtemps.

La traversée fut longue et pénible. L'équinoxe d'automne est le temps où la mer a le plus de fureurs et de caprices; le vent fraîchit tout à coup dès que nous eûmes passé Nisida; il devint très fort entre Ischia et la côte. Grazia, qui était frileuse, rentra dans sa cabine, où elle s'enveloppa du grand châle rouge dont elle se faisait, selon l'occurrence, une jupe ou un manteau. Elle s'endormit bientôt, bercée par l'orage. Tortaniel était allé faire sa besogne de matelot; Gelsomine, ayant trop mangé, avait le mal de mer. Je la fis coucher dans ma cabine, afin qu'elle laissât dormir sa maîtresse, et je restai seul sur le pont étendu sur un banc, car il était impossible de se tenir debout sur le plancher en délire : nous eûmes tout à la fois le roulis et le tangage, la pluie et le vent, les éclairs et la foudre; de larges ondes écumeuses passaient sur le pont et emportaient les plians par-dessus bord. Au-dessous de moi, j'entendais un cliquetis de bouteilles et d'assiettes qui s'entrechoquaient dans les buffets; au-dessus de ma tête, je voyais un ciel aussi houleux que la mer; les nuages roulaient comme des tourbillons de fumée noire qui prenaient feu par momens, comme s'ils étaient vomis par le cratère retourné d'un Vésuve. Puis tout redevenait sombre et l'on ne voyait plus rien; on eût pu se croire enfermé la nuit dans une chambre sans fenêtre et sans lumière. A quelques pas de moi, Tortaniel causait avec le capitaine; je ne le reconnus qu'à sa voix.

— Comment allons-nous, sire patron?

— Mal, mon fils, répondit le capitaine.

— Auriez-vous un cigare?

— Tiens, fume, qui sait si nous fumerons demain?

— *Lassa fà a Dio!* (laisse faire Dieu!) dit Tortaniel en ravivant par une longue aspiration le feu du cigare qui éclaira vivement son visage. Il était radieux : c'est si bon de fumer!

Le trait dominant de ce garçon, c'était l'insouciance. Il ne pensait jamais aux choses de la veille et ne pleurait rien de ce qui n'était plus. Je ne connais pas de terme napolitain ni même italien qui réponde à notre mot de *regret;* les poètes sont forcés de l'appeler la souvenance amère. Quant à l'avenir, Tortaniel n'y rêvait que de semaine en semaine, entre sa mise à la loterie et le tirage du samedi. C'était sa caisse d'épargne : il y jetait une piastre ou deux tous les huit jours, quelquefois cinq ou six, quand il trouvait un Anglais à déplumer; mais il y avait plus d'imagination que de cupidité dans ces semailles extravagantes : il y cherchait bien moins le bonheur possible de la récolte que l'émotion d'un jeu de hasard. Si on lui avait dit : — Tortaniel, garde ton argent et travaille six mois : tu gagneras à coup sûr deux fois plus que tu ne pourrais faire

au tripot officiel, il aurait répondu : — Je ne veux pas gagner à coup sûr; j'aime mieux perdre en courant la chance. — Cette concession faite à l'espérance, il n'avait aucune ambition : il estimait qu'un *tiens* vaut mieux que deux *tu l'auras*, qu'il faut manger son pain quand il est frais et ne pas attendre qu'on n'ait plus de dents pour faire les festins de Balthazar. Par la même raison, il ne craignait ni les coups de pied ni les bourrasques; il tenait tous les dangers pour des choses imaginaires, et comme il se trouvait trop bien dans ce monde pour avoir envie de passer dans l'autre, il était d'avis que le sage, pour éviter les idées tristes, ne doit jamais penser aux choses fortuites, telles que la peste, la famine ou la mort. Le grand point pour lui, c'était de jouir du temps présent, et de se donner à chaque heure du jour la plus grande somme de plaisir avec le moins d'efforts possible. Pour le reste, *lassa fà a Dio*, disait-il, et il fumait tranquillement tandis que le capitaine avait peur.

Tout à coup une vague énorme nous prit de flanc et nous jeta si haut que je crus que nous quittions la mer; aussitôt après, le navire plongea si rapidement dans un trou si profond que j'eus une sensation étrange; il me sembla que je restais en l'air suspendu au-dessus du pont qui s'effondrait. En même temps je recevais une grosse douche d'écume et j'entendis sur ma tête comme un feu de peloton qui crépitait dans un feu de Bengale. — Hein! capitaine, nous y sommes? demanda Tortaniel.

— Nous sommes sauvés au contraire, répondit le capitaine qui héla son lieutenant et alla se coucher.

Le vieux marin ne craignait qu'une chose, d'être jeté sur les côtes par la violence du vent. Or il venait de découvrir, à la lueur d'un éclair, que la manœuvre avait réussi; nous avions pris le large et nous étions à quarante milles du rivage. Seulement la tempête qui ne s'apaisa qu'à la fin de la traversée devait nous détourner constamment de notre chemin. Au lieu de faire escale à Civita-Vecchia d'abord, puis à Livourne, puis à Gênes, il fallut nous arrêter devant l'île d'Elbe à Porto-Longone, où nous restâmes abrités quelques jours. Le mal n'était pas grand; nous n'avions ni marchandises ni passagers pour les ports de la côte. Le capitaine avait donc pu s'en éloigner à son aise et dire à Tortaniel avec une parfaite quiétude : — Nous sommes sauvés.

— Puisque nous sommes sauvés, criai-je au lazzarone, donne-moi le bras et allons voir ce que font nos femmes. — Allons, répondit-il, j'ai le pied marin. — Et non sans tituber quelque peu, il me conduisit jusqu'à la porte de ma cabine. Gelsomine était comme morte, elle ne devait ressusciter qu'à Porto-Longone, où elle osa se mettre à table; mais quel atroce dîner elle y fit! Ni huile ni sain-

doux, tout au beurre! Ni macaroni, ni lassagnes, ni *zoffritto*, ni *fecatiello*, ni *baccalà*, ni fruits de mer! Elle pesta contre le cuisinier, contre la cuisine française, contre la France, contre les voyages, et jura qu'on ne l'y prendrait plus. Elle devait tenir parole.

Ayant constaté que Gelsomine était tranquille, j'entr'ouvris discrètement la cabine de Grazia. Elle dormait : rien n'avait remué autour d'elle, la lampe pendue à la cloison brûlait encore; la jeune fille, enveloppée dans son châle rouge, les yeux fermés, le souffle égal et lent, un bras recourbé autour de sa tête, formait avec l'oreiller un camée étrange où le profil était brun et le fond blanc. Je fermai la porte et me couchai dehors, en travers, entre une couverture et un matelas que Tortaniel venait de m'apporter. Je protégeais ainsi la belle dormeuse, et je finis par m'endormir aussi d'un sommeil profond, mais bien court. Je fus réveillé en sursaut par l'impatiente enfant qui secouait pour sortir la porte de la cabine, retenue par mon corps et par mon matelas. Elle parvint enfin à l'entr'ouvrir en la poussant de toute sa force et en me faisant rouler de bâbord à tribord : elle partit alors d'un éclat de rire qui me mit en colère; je devais être en effet bien grotesque en me débattant, à peine éveillé, ruisselant d'eau, les cheveux dans les yeux, sur les planches humides. Rien de plus naturel que cet accès de gaîté, qui n'était d'aucune sorte un signe d'antipathie, mais la vanité française a cette idée fixe, qu'une femme ne saurait plus nous aimer quand elle a ri de nous.

VI.

Grazia ne souffrit que du froid pendant la traversée, elle grelottait en montant vers le nord : je crois bien que son imagination y était pour quelque chose et j'aurais pu le lui prouver un thermomètre à la main, mais ses dents claquaient en dépit du thermomètre. Elle ne quittait guère sa cabine; elle y passait de longues heures, à genoux sur sa couchette, les yeux collés sur la lunette fouettée par les vagues, à ne rien regarder. Pour la distraire, je lui décrivais le pays où nous allions vivre, le château hérissé de tourelles, la forêt de hêtres et de chênes, la terrasse de marronniers, la rivière qui se promène sous les coteaux boisés, comme une prairie errante. Elle me demandait s'il y avait un *astrico*, des citronniers, des lazzarones, le Vésuve, la mer. Quand je lui disais : « Non, mais il y a autre chose, » elle murmurait : « Ce n'est pas Naples. » Quand je lui vantais Paris et ses fêtes, elle voulait savoir si on y tirait des pétards dans la nuit de Noël, si l'on faisait des crèches dans les maisons avec de petits bonshommes en terre cuite

qui représentaient les bergers et les rois mages, si l'on rencontrait dans la rue, pendant le carnaval, des chars de masques lançant aux balcons peuplés de monde une grêle de dragées et une nuée de fleurs, si l'on y mangeait le *casatello* (ou bourrelet de pain farci d'œufs), le jour de Pâques, et la pâte soufflée du *zeppole* à la Saint-Joseph, s'il y avait des prédicateurs en plein vent dans les carrefours et des improvisateurs sur le môle. Quand je lui confessais qu'il n'y avait rien de pareil, elle s'écriait avec une moue railleuse : « Qu'est-ce que c'est donc que ton pays? »

Nos instrumens étaient désaccordés; je n'amusais plus ma Napolitaine. Elle ne se reprenait à rire que si Tortaniel était avec nous, mais alors je la trouvais trop gaie. Je le lui dis un soir à Porto-Longone où, pendant notre longue station dans une anse profonde et paisible, nous eûmes une eau calme, des jours bleus et de claires nuits. Il y a de cela trente ans; on lisait encore Oberman et René, toute la prose et la poésie des mélancoliques. Il était convenu de trouver la vie triste, et je m'obstinais à chercher des amertumes jusque dans les cabrioles des Napolitains. Le tambourin, la guitare me paraissaient lugubres; la musique me navrait. Tous ses accens sont des soupirs, pensais-je avec mon poète, toutes ses notes roulent des pleurs avec le son. On ne peut jamais frapper un peu fort sur le cœur de l'homme sans qu'il en sorte des larmes. Même la tarentelle avait pour moi « quelque chose de sérieux et de triste, » et ceux qui s'en amusaient n'en comprenaient pas le symbole douloureux. C'est ce que je tâchai d'expliquer à Grazia qui haussa l'épaule avec impatience, en piétinant dans ses mules de velours : Puis, tout à coup, avisant un violoneux ambulant qui était à bord : « Joue, toi, » dit-elle. Et à Tortaniel : « Nous, dansons! » Elle quitta ses mules et leva ses bras en l'air en faisant claquer ses doigts pour imiter le bruit des castagnettes. Les matelots napolitains de la *Marie-Christine* avaient un tambour de basque; en un clin d'œil tout l'équipage fut sur pied et fit cercle autour des danseurs. Au bruit sautillant de l'archet qui voltigeait sur les cordes et du tambourin qui faisait sonner comme des grelots ses petites plaques de fer-blanc, le couple joyeux se mit en branle, et nous donna, non la tarentelle des salons qui est un marivaudage élégant, mais celle de la rue qui est un saut de joie. C'était un plaisir même pour moi de les voir tous deux, les bras élevés ou tendus, avançant et reculant, se chercher ou se fuir, courir l'un après l'autre ou se tourner le dos, le corps renversé en arrière afin que leurs yeux pussent se retrouver, puis l'un en face de l'autre et les bras grands ouverts tournoyer ensemble, toujours plus vite, avec une agitation perpétuelle des pieds, des doigts, des yeux, des lèvres, du corps entier, tandis

que la galerie entraînée se trémoussait elle-même en chantant, en battant des mains, en secouant des torches, en jetant tous ses bonnets en l'air. Je dus confesser que décidément cette danse n'avait rien de funèbre; je remarquai de plus qu'elle était singulièrement chaste : les danseurs ne s'y enlaçaient point comme dans nos valses et ne se touchaient même pas de la main : cette discrétion me fit plaisir.

Le lendemain soir, j'étais en veine de poésie et je demandai à Grazia si elle voulait entendre des vers du Tasse, le poète divin dont elle avait vu la maison à Sorrente et le buste couronné de lauriers dans un des temples de la Villa. Je pensais que la musique de ces vers la toucherait; j'attendais un succès de larmes. Je lui récitai donc l'épisode d'Herminie; elle n'en comprit pas le premier mot. Elle aurait dû, pour en saisir le sens, mettre d'abord en prose italienne les élisions, les inversions, les circonlocutions de ces vers ornementés, puis mettre la prose italienne en patois napolitain : c'eût été trop fatigant pour elle. Jamais pêcheur de Mergelline ou de la Marinelle n'a chanté les vers du Tasse au tombeau de Virgile : les touristes qui prétendent avoir entendu cela sont d'effrontés menteurs. Grazia, — qui m'avait suivi en ouvrant de grands yeux, me jeta, quand j'eus fini, cette phrase sinistre : « Ce sera très beau, mais je n'entends pas le français. » Puis, appelant Tortaniel, qui passait avec sa guitare, elle lui dit doucement : « Chante, toi. »

Tortaniel chanta la romance du jour, *Te voglio bene assai*, qui a fait depuis le tour du monde. Grazia fondit en larmes et reprit : « Chante encore. » Il dit tout ce qu'il savait : *la Fenêtre basse*, *la Capouane*, *le Songe*, *la Morte*, et cette chanson de pêcheur qu'on ne connaît pas en France et qui a quelque chose d'oriental :

« Je veux me faire une maison au bord de la mer bâtie avec des plumes de paon.

« D'argent et d'or j'en ferai les marches, et de pierres précieuses les balcons.

« Et quand mon amie y paraîtra, tous diront : Le soleil se lève! »

Grazia était enivrée : après chaque chanson, elle répétait toujours plus bas : « Chante encore, Aniel! » ne voulant plus lui donner, à cette heure d'émotion, le sobriquet burlesque de Tortaniel. Elle fléchissait vers lui, bercée par la musique du pays natal, et finit par appuyer sa tête sur l'épaule du lazzarone. Elle avait les yeux fermés et paraissait dormir; mais quand il cessait de chanter, elle murmurait toujours plus faiblement : « Encore, encore! »

— Je ne sais plus, dit-il enfin, que la chanson de Grazielle.

— C'est la mienne. Apprends-la-moi donc! — Tortaniel chanta :

« Seul et cœur à cœur avec ma Grazielle, j'étais assis là. Le père sortait, et dans la maison, la tante était seule; mais tout bas, tout bas on pouvait causer. La tante filait et n'entendait guère; pleine de sommeil, sa tête penchait, et moi je prenais la main de ma mie, qui ne voulait pas, mais se la laissait baiser.

« Elle gazouillait de sa voix si douce, et moi je jouais de la mandoline. Chantant bas, tout bas, elle me disait : Mon Aniel, je t'aime, et c'est pour la vie. La tante filait et n'entendait guère; pleine de sommeil, sa tête penchant; mais, quand tout à coup s'éveillait la tante, je me tenais raide et sans dire un mot. »

Par un hasard défavorable, l'amoureux de la chanson se nommait Aniel. Pendant que le lazzarone chantait, très beau lui-même et la belle fille assoupie sur son épaule, on eût dit, tant ils paraissaient bien faits l'un pour l'autre, que c'étaient eux les fiancés. Tu comprends les sentimens qui m'agitaient. Je cachai ma colère et ne laissai voir que ma tristesse, mais nul n'y prit garde, et pour ces deux âmes qui étaient si bien ensemble, je n'existais pas.

Le lendemain je voulus prendre ma revanche et je proposai à Grazia de lui raconter une histoire. Elle y consentit de bonne grâce et je lui narrai en dialecte le roman de *Paul et Virginie* que je sais par cœur. Je pensais, avec mon poète, « que ces événemens si simples, le berceau de ces deux enfans aux pieds de deux pauvres mères, leurs amours innocens, leur séparation cruelle, ce retour trompé par la mort, ce naufrage et ces deux tombeaux ne renfermant qu'un seul cœur, sous les bananiers, étaient des choses que tout le monde sent et comprend depuis le palais jusqu'à la cabane du pêcheur. » Je me trompais encore : il faut un esprit un peu compliqué pour se plaire aux idylles; les enfans, les plébéiens, comme les peuples jeunes, préfèrent les odyssées, les chansons de geste, les contes de fées, les aventures qui n'arrivent pas tous les jours. Je dois te dire encore que *Paul et Virginie*, traduit en patois napolitain, produit l'effet le plus bizarre et le plus bouffon, surtout les façons de parler des personnages. Quand j'arrivai au moment où Virginie, rappelée en France, doit se séparer de Paul et s'efforce de le consoler en lui montrant la mer, Grazia demanda tout haut : — Pourquoi s'en allait-elle? — A la scène du naufrage où l'héroïne se laisse périr pour ne pas se déshabiller, la Napolitaine poussa ce cri tout franc : — Voyez la bégueule! — Elle n'en voulut pas entendre davantage, et, se tournant vers son ami Tortaniel, qui était présent et qui trouvait Paul bien bête, elle lui dit d'une voix câline : — Conte, toi!

Tortaniel ne se fit pas prier et nous déclama les hauts faits d'un montagnard lucain nommé Scassabomba. Ce grand homme était

venu au monde avec ses premières dents; il étouffa un serpent entre ses doigts avant de quitter sa nourrice. A sept ans, il chassait le sanglier avec une fourche; à treize ans, il devint amoureux de la fille d'un gendarme, et, pour entrer chez elle, pendant que le père poursuivait les malandrins de la Lucanie, il montait jusqu'aux branches d'un grand pin parasol d'où il sautait sur la terrasse de la maison. Un jour le gendarme, averti par un traître, apparut tout à coup au pied de l'arbre et déchargea toutes ses armes contre l'adolescent, qui se défendit d'abord avec des pommes de pin lancées si juste et d'un tel bras qu'elles repoussaient les balles. Puis il se pendit à une branche et tomba de tout son poids sur le gendarme qui ne se releva plus. Alors il emmena l'orpheline et se sauva sur la montagne. Pendant quelques années, il y fut d'abord simple brigand et se contenta d'arrêter les voiturins; puis il fit amitié avec quelques gens de bien qui avaient eu comme lui une disgrâce, et il put dévaliser avec eux les diligences; enfin la bande, grossissant de mois en mois, forma une armée formidable; il en fut le chef et devint la providence du pays. Il détruisit en sept campagnes toutes les armées du roi de Naples. C'était un homme scrupuleux, qui ne détroussait que les étrangers et les riches; il nourrissait les impotens et les affamés; il connaissait des herbes qui guérissaient tous les malades, même les fous, même les amoureux. Quand deux paysans avaient une contestation ensemble, ils venaient consulter sa justice et s'en retournaient réconciliés : les médecins et les avocats criaient famine. Il respectait les femmes et restait fidèle à la fille du gendarme, qu'il avait épousée au couvent de la Cava; monseigneur l'abbé, qui était son ami, avait béni le mariage, car Scassabomba était fort dévot : toutes les fois qu'il tuait quelqu'un, il envoyait un paquet de cierges à son patron saint Dominique, il avait dans sa bande un moine qui confessait les mourans et leur donnait l'absolution. Il portait au cou, pendu à un fort collier de fer, une médaille en argent qu'il tenait d'un ermite à barbe blanche. « Tant que tu porteras cette médaille, lui avait dit le saint homme, tu ne soutiendras que les choses justes et tu vaincras tes ennemis. »

Un jour, la fille du roi vint à passer sur la montagne. Scassabomba s'empressa de l'arrêter, mais la traita gracieusement, avec toute sorte d'égards. Il la retint dans une villa construite en marbres de toutes les couleurs, comme l'église de Saint-Martin; il la nourrit de faisans qu'il faisait venir de Capodimonte, de macaroni qu'il envoyait chercher tous les huit jours à Gragnano, afin qu'ils fussent toujours frais; on les servait à la princesse dans des plats d'or; elle ne buvait que du lachryma-christi dans une coupe de corail rose. Sur quoi Scassabomba écrivit au roi, lui demandant pour la rançon de la captive un million de sequins. Or la princesse était très blanche et

très blonde, parce qu'elle ressemblait à sa mère, qui venait d'Allemagne, mais toutes les femmes de ce pays et de cette couleur sont pleines de luxure et de trahison. Celle-ci fit tant et si bien (nous passons les détails) qu'une belle nuit, n'ayant pu arracher le collier de fer, elle parvint à couper la boucle dorée de la médaille; après quoi, la même nuit, elle partit pour Naples avec un traître, son complice, qui était le sous-chef des brigands. A partir de ce moment, Scassabomba ne fit plus que de mauvaises actions : il grisait les abbés, coupait la barbe des moines, se moquait des miracles et laissait les gendarmes inquiéter en paix les pauvres gens. Il en fut puni par la justice divine : au lieu de lui envoyer un million de sequins, le roi, qui avait marié sa fille au sous-chef de brigands, dont il avait fait son ministre des finances, envoya un million de Suisses qu'il tenait de son beau-frère, l'empereur d'Allemagne, contre l'infortuné Scassabomba. Ces troupes commencèrent par envelopper la montagne; après quoi elles y montèrent de tous les côtés à la fois et elles finirent par massacrer toute la bande des brigands, à l'exception de Scassabomba, qui, debout au sommet, sur le plus haut rocher, effrayait encore la multitude armée de mousquets et de carabines. On lui promit, s'il se rendait, non-seulement la vie et la liberté, mais la préfecture de Salerne; il posa les armes et on le chargea de fers : entre ceux des mains et ceux des pieds, il en portait deux quintaux. Puis on l'enferma dans une cage à triples barreaux qu'on hissa sur la terrasse supérieure de Saint-Elme : on y dressa une potence assez haute pour que le malheureux fût vu de toute la ville et de la campagne, quand on l'y aurait pendu le lendemain matin. Scassabomba eut alors envie de se confesser, mais comme aucun prêtre n'osa s'approcher de la cage, il dut faire ses dévotions tout seul, et il s'endormit après avoir dit son rosaire.

La nuit, il eut une vision : l'ermite lui apparut avec une barbe blanche qui descendait jusqu'à terre. « Scassabomba, lui dit-il, ton patron saint Dominique a eu pitié de toi, à cause de tous les cierges que tu lui as donnés; il est allé prier la Madone, et la Madone s'est adressée à saint Ignace, qui fait maintenant la pluie et le beau temps dans le paradis. Tu as obtenu ta grâce, tu vas aller au château de Quisisana, résidence de la princesse par qui tu t'es laissé séduire, et tu lui reprendras la médaille qu'elle t'a volée; tu regagneras aussitôt ta puissance et tu ne feras plus que de saintes actions. » Ayant ainsi parlé, l'ermite disparut, sautant par-dessus le parapet de la terrasse. « Hélas! pensait Scassabomba, comment ferai-je, moi, pauvre homme couvert de chaînes, enfermé dans une cage de fer à triples barreaux, pour aller de Saint-Elme à Castellamare et pour reprendre ma médaille à cette sirène, qui a des yeux bleus et perfides comme la mer? » Comme il disait ces mots, ses chaînes

tombèrent, la porte de la cage s'ouvrit et il se sentit devenir plus petit qu'un enfant, plus léger que l'air. Ses habits s'étaient dissipés comme de la poussière, et à la place, en tournant puis en baissant la tête, il se vit de belles plumes lustrées qui luisaient, même dans la nuit. Enfin, par la vertu de saint Dominique, il était changé en pie, et c'était la plus belle pie qu'on eût jamais vue dans les pays chrétiens. Il s'élança aussitôt hors de la cage et, en volant devant lui, par-dessus la ville, puis par-dessus la mer, il arriva droit au château de Quisisana, dont les fenêtres étaient encore ouvertes parce que, dans cette maison, tout le monde faisait de la nuit le jour. La princesse était sur le balcon et prenait un sorbet à côté de son mari, le ministre des finances, qui fumait un cigare d'exception, de ceux qu'on vend trois sous à main gauche en entrant dans la rue de Tolède. Scassabomba se pencha sur l'épaule de la méchante femme et, avant qu'elle eût eu le temps de dire : « Oh! la belle pie! » il lui avait d'abord crevé les yeux avec son bec d'oiseau, puis il avait repris la médaille d'argent qu'elle portait au cou, pendue à une belle chaîne d'or. En quoi il ne mentait pas au caractère des pies, qui sont voleuses et qui aiment ce qui reluit; le ministre des finances fut donc fâché que sa pauvre femme eût les yeux crevés, mais il ne cria pas au miracle.

Cela fait, l'oiseau s'en retourna dans la cage de Saint-Elme et reprit sa figure de Scassabomba; mais il avait recouvré sa médaille, et ses fers ne lui pesaient pas plus que des fils de soie, si bien que le matin, quand les bourreaux, au nombre de sept, vinrent le prendre pour le mettre au gibet, il les assomma tous à coups de chaînes, puis il déracina la potence et, la brandissant comme une massue, il se fit une large trouée à travers les Suisses qui gardaient le fort. Tous ceux qui lui barraient le chemin tombaient comme des mouches. Il roula dans la ville comme une trombe : à son approche, toutes les fenêtres, toutes les boutiques se fermaient; les passans éperdus se jetaient sous les portes cochères et les repoussaient à grand bruit derrière eux; les voitures se retournaient et fuyaient en tout sens, dans des tourbillons de poussière, comme si elles étaient balayées par les quatre vents du ciel : on criait partout que c'était le jugement dernier et la fin du monde. Scassabomba put ainsi arriver sans rencontrer d'obstacle jusque sur la place du palais, où il planta sa potence entre les deux chevaux de bronze; puis il cria d'une voix de tonnerre qu'il commandait au roi de paraître au balcon. Le roi, pâle d'épouvante, n'osait s'y montrer; il y fut poussé par les chambellans qui craignaient de voir le château crouler sur eux, si l'on n'obéissait pas au terrible homme.

« — Sire, dit Scassabomba, voici mes conditions de paix. J'ai à me venger de ta fille, de mon lieutenant qui est aujourd'hui ton mi-

nistre des finances, et de ta majesté qui m'a fait beaucoup de mal. Ta fille a les yeux crevés, elle est déjà punie. Mon lieutenant sera pendu aujourd'hui même, devant ton palais, à cette potence. Toi, sire, tu me donneras le million de sequins que tu me dois et tu monteras à genoux jusqu'au sanctuaire de Monte-Vergene, pour demander pardon à la Madone du mal que tu m'as fait. » Le roi fut content, car il s'attendait à des peines plus dures. La princesse fut envoyée à l'hospice des aveugles et le ministre des finances, pendu devant le palais; le diable vint le prendre et le plongea tout au fond de l'enfer, dans la glace où sont les traîtres. Le roi fit pénitence et paya le million de sequins avec lesquels fut bâtie l'église Saint-Dominique majeur. Scassabomba devint prieur du couvent où il mourut en saint homme, et tous ceux qui étaient blessés par des sbires ou par des gendarmes n'eurent dès lors qu'à venir appliquer leurs plaies sur sa tombe : ils s'en retournaient guéris.

Ce récit, qui dura plus d'une heure (je n'en donne que la substance); eut bien plus de succès que la touchante idylle de Bernardin. Grazia était suspendue aux paroles du narrateur, qui l'avait prise et la berçait, la secouait à son gré, la mettait en feu, lui donnait le frisson, lui coupait le souffle, lui jetait aux yeux des nuages, des éclairs ou du soleil. — Si ce n'est pas de l'amour, qu'est-ce donc? pensai-je. Et rentrant dans ma cabine, j'éclatai en sanglots, comme un enfant.

VII.

Nous arrivâmes enfin à Marseille, d'où la *Marie-Christine*, qui avait perdu beaucoup de temps en route, devait repartir le lendemain et emmener Tortaniel. Ce départ me rassurait; pour ramener Grazia, je comptais sur les distractions de la terre ferme et surtout sur la tendre et sainte séduction de ma mère. J'avais quelques affaires à expédier, des autorités à voir, des dépêches à remettre, une chaise de poste à trouver et à retenir : il n'était pas encore question de chemins de fer. Je priai Grazia de prendre patience et de ne point sortir; le premier jour, elle m'obéit d'assez bonne grâce. Le lendemain matin, je la promenai dans les rues de Marseille où rien ne lui plut : il soufflait un peu de mistral et elle grelottait dans sa mante. Pendant ce temps Tortaniel promenait Gelsomine et me débarrassait fort à propos d'elle et de lui. Nous retournâmes à l'auberge vers midi : c'était l'heure du dîner dans cette bonne ville où l'on dînait alors deux fois; après le repas, Grazia me demanda la permission de se retirer : elle était lasse et voulait faire sa sieste : elle entra dans sa chambre et s'enferma en dedans. J'allai terminer mes affaires et mes emplettes; j'achetai

assez de pelisses et de couvertures pour suffoquer dans un wagon de troisième classe au mois de janvier. Quand je rentrai à l'hôtel avec un portefaix chargé de mes trésors, j'allai frapper à la porte de Grazia; je n'obtins pas de réponse. Je frappai plus fort, même silence; je regardai par le trou de la serrure, la clé était encore en dedans. Très inquiet, je tournai le bouton; la porte s'ouvrit aussitôt, la chambre était vide. — Partie! m'écriai-je. Deux minutes après j'étais sur le port; je promis un louis à un batelier s'il me conduisait à bord de la *Marie-Christine*. — « Elle doit avoir levé l'ancre, me dit-il. — Allons toujours! » Le brave homme fit force de rames à travers le fouillis de navires qui encombrait le port; il y perdit sa peine : quand nous eûmes gagné le large, en braquant ma lorgnette de voyage, je ne pus voir qu'un point noir et un filet de fumée à l'extrême horizon.

Je doutais cependant encore, et je courus à l'administration des paquebots napolitains. On me montra la liste des passagers qu'avait emmenés la *Marie-Christine*. Gelsomine y figurait « avec sa fille; » elle était en règle : elle avait exhibé son passeport. Par bonheur, il n'y avait pas encore de télégraphe électrique : j'aurais été capable d'envoyer des dépêches sur tout le littoral de la Méditerranée et de faire arrêter les fugitifs. Tu comprends ma rage et ma honte, mais il ne s'agit pas de moi dans cette histoire; avoue que je n'y mets point de fatuité. J'écrivis au prince une lettre furibonde, où je flétrissais des épithètes les plus dures l'enfant de la Madone et son infâme ravisseur. Ici encore je me trompais, je voyais mal, j'étais injuste.

Le prince, qui avait reçu ma lettre, parce que je la lui avais envoyée sous le couvert de l'ambassade, me répondit courrier par courrier six bonnes pages pleines de bon sens et d'affection. Tortaniel avait en effet ramené à Naples Gelsomine et Grazia; mais cette équipée n'était pas un enlèvement, ce n'était qu'une évasion, comme la fuite du cloître. Loin d'aller cacher sur quelque plage éloignée un bonheur de contrebande, le lazzarone avait honnêtement reconduit chez elle la *principessina* dont nul encore, excepté le prince, ma mère et moi, ne savait le secret. Tortaniel ne s'était point avisé d'élever ses yeux jusqu'à donna Grazia, par la raison qu'un plébéien de Naples avait alors trop peu d'envie et d'ambition, trop peu de besoins surtout, pour se figurer que tous les hommes sont égaux et qu'un ver luisant peut devenir amoureux d'une étoile. Le lazzarone avait ramené la jeune fille auprès du prince, parce qu'elle l'avait supplié de le faire en l'assurant que, loin de Naples, elle mourrait de froid et d'ennui. Grazia, de son côté, n'était pas rentrée au bercail sans remords; elle sentait ses torts envers moi

et m'en demandait pardon ; bien plus, se croyant encore engagée, elle me promettait de garder sa foi si je voulais vivre avec elle à Naples. Nous avons en France plus de vanité que de passion : c'est ce qui nous empêche de faire bien des sottises. D'ailleurs, après les triomphes de Porto-Longone, je ne voulais pas croire (aujourd'hui j'y crois) à l'innocence des deux jeunes gens. J'écrivis à Grazia qu'elle était libre, et je conseillai au prince de la marier à Tortaniel. Je croyais par là me venger cruellement, je me trompais encore. Mon conseil a été suivi; les beaux enfans de la marine se sont donné la main pour la première fois dans la petite église du vieux Naples, agenouillés sous la bénédiction du père Gaëtan. La mariée eut une jolie dot que le sire Aniel (c'est aujourd'hui son nom) s'empressa de perdre à la loterie; ils n'en sont pas moins heureux, et je suis le parrain de leur onzième enfant : tu vois que la paix est faite. Mais ce n'est pas assez : ils sont treize à table, ils veulent encore un garçon et une fille, ils les auront.

La pauvre Gelsomine fut outrée de ce mariage et ne voulut pas se consoler de la trahison de Tortaniel. Elle mourut quelque temps après, le soir de Noël, d'une indigestion d'anguilles. Quant au prince, on le mit en prison, sans lui expliquer pourquoi, en 1847; on l'en tira en 1848 pour lui confier une des premières magistratures du pays; en 1849, on l'envoya aux galères. Il y fit son testament, dans lequel il légua tout son bien aux pauvres et ne donna pas une obole à Grazia, ne voulant pas que son argent allât, par la loterie, au roi de Naples. Il mourut les fers aux pieds, après deux ou trois ans de bagne, mais sans trop de tristesse, ayant eu pour compagnon de chaîne un homme fort savant qui lui avait appris le sanscrit. On vient de placer son buste à l'*Annunziata*, qui est maintenant un hospice de premier ordre.

Quant à moi, je fus longtemps le plus malheureux ou plutôt le plus irrité des hommes; tu m'as vu dans un de mes accès de fureur. Comme tous ceux qui ont eu un rival préféré, je devins sceptique amer, je pestai contre toutes les femmes. Il fallut à ma pauvre mère beaucoup de temps pour m'apaiser et me consoler. Elle me disait patiemment que mon chagrin avait tort, que je ne pouvais aimer longtemps Grazia, que Grazia n'aurait jamais pu me comprendre, et qu'il vaut mieux, en tout cas, être déçu la veille que le lendemain, rompre à temps que trop tard. Je trouvais alors cette sagesse vulgaire, mais j'ai reconnu depuis lors, avec le prince, que les honnêtes femmes voient plus clair que nous. Dieu sait ce qu'il fait, et fait toujours bien les choses.

MARC-MONNIER.

LE

CENTENAIRE AMÉRICAIN

ET

L'EXPOSITION DE PHILADELPHIE

Le 4 juillet 1876 marquait pour les États-Unis une date mémorable. Il y avait juste un siècle qu'à pareille époque quelques petites colonies anglaises de l'Amérique du Nord s'étaient tout à coup séparées de la métropole et avaient proclamé courageusement leur indépendance dans un acte resté fameux. Elles avaient dû bien vite conquérir leur liberté par les armes, et la force, après des vicissitudes diverses, était enfin restée au bon droit. Puis l'enfant avait grandi. Au bout de cent ans à peine, cette nation, si éparse et si faible au début, recensait plus de 40 millions d'habitans. Au lieu de treize états originaires, elle en comptait trente-sept (1), non compris dix territoires, et entre les deux océans, l'Atlantique et le Pacifique, elle couvrait à elle seule un espace aussi étendu que toute l'Europe centrale. Après des commencemens difficiles et dont l'issue avait paru douteuse à plus d'un, elle était arrivée à un tel développement de prospérité et de force qu'elle commandait le respect des autres nations et l'admiration du monde. Le moment n'était-il pas venu de constater hautement tous ces résultats dans une sorte de grande fête internationale et d'augmenter le lustre jusque-là attaché à chaque commémoration annuelle par une de ces solennelles assises des arts et de l'industrie auxquelles les vieilles nations de l'ancien monde ont l'habitude de convier tous les peuples? C'est ainsi que germa dès 1870, dans l'esprit des Américains, l'idée d'une expo-

(1) Aujourd'hui trente-huit, le territoire de Colorado ayant été admis au rang d'état au mois d'août dernier.

sition universelle, et le lieu choisi pour celle-ci fut précisément Philadelphie, la cité glorieuse où avait été signé l'acte d'indépendance, la « Mecque de la nationalité américaine, » comme on se plaisait à l'appeler.

I. — LES PRÉLIMINAIRES.

Ce ne fut pas sans quelques tiraillemens que la métropole de la Pensylvanie l'emporta. New-York arguait de ce qu'elle avait plus d'habitans que Philadelphie, qui en compte cependant 800,000, et de ce qu'elle était d'un accès plus facile, d'une nature enfin plus cosmopolite et pour ainsi dire plus largement hospitalière que la ville de Penn et des quakers. A son tour, Boston rappelait que le premier sang versé pour la sainte cause avait été le sien dans le mémorable combat de Bunker-Hill, tandis que New-York était restée jusqu'à la fin le centre des forces royalistes. N'était-elle pas d'ailleurs reconnue comme l'Athènes de l'Amérique, c'est-à-dire la ville la plus cultivée, la plus ouverte aux choses de l'esprit? New-York opposait à Boston et à Philadelphie leurs mœurs puritaines, formalistes, les façons austères et bigotes de leurs habitans, et Philadelphie reprenait que New-York, resserrée dans son île de Manhattan, et Boston dans un terrain ondulé, ne pourraient jamais offrir à une exposition internationale le vaste emplacement dont elle avait besoin. Philadelphie, au contraire, avait dans son parc de Fairmount, deux fois plus étendu que le bois de Boulogne de Paris ou le Prater de Vienne, de quoi séparer aisément une superficie de 100 hectares reconnue plus que suffisante, car aucune exposition n'avait encore occupé un espace aussi considérable. Bref, ce fut Philadelphie qui l'emporta, et dès le 3 mars 1871 un acte du congrès fédéral établissait qu'une exposition universelle internationale aurait lieu dans cette ville en 1876, et en nommait les commissaires.

Le premier pas seulement était fait. En 1872, un nouvel acte du congrès instituait un comité des finances pour cette même exposition, et fixait à 10 millions de dollars le capital d'actions qui devait être souscrit. L'année d'après, une proclamation du général Grant annonçait au peuple américain et au monde entier la solennité qui se préparait, et, en 1874, le président y invitait officiellement les diverses nations au nom des États-Unis. C'était là, avec une part effective qu'il devait prendre à l'exposition dans un bâtiment particulier, tout le concours que le gouvernement fédéral pouvait légalement apporter à ce tournoi, en laissant aux commissaires qu'il avait nommés toute la responsabilité morale et matérielle de cette affaire, et à l'initiative des états, des communes, des citoyens, le soin d'y satisfaire à toutes les nécessités économiques.

Dans la somme à percevoir pour faire face à toutes les dépenses, le gouvernement s'inscrivit pour 1 million 1/2 de dollars. La municipalité de Philadelphie se porta garante pour la même somme; l'état de Pensylvanie versa 1 million; 2 millions 1/2 furent recueillis par souscription dans les différens états de l'Union, et 500,000 dollars par la vente de diverses concessions faites dans l'exposition même. C'était en tout 7 millions de dollars, ou plus de 35 millions de francs. Cette somme a été absorbée par les travaux de terrassement et l'érection de cinq grands bâtimens : le *main building*, ou bâtiment principal, réservé aux produits des mines et des manufactures ainsi qu'à l'éducation et à la science, la galerie des machines, le bâtiment de l'agriculture, celui de l'horticulture, enfin le bâtiment des beaux-arts. Pris ensemble, ces édifices couvrent une surface d'environ 20 hectares. Il faut y ajouter, pour toutes les annexes couvertes répandues dans l'enceinte de l'exposition : bâtiment des États-Unis, bâtiment des divers états, etc., environ dix autres hectares, ce qui porte à 30 hectares la surface totale couverte. L'exposition de Paris en 1867 ne couvrait que 16 hectares, celle de Vienne, en 1873, 20. On calcule que l'exposition de 1878 à Paris couvrira 27 hectares, dont 24 pour le bâtiment principal du Champ de Mars.

Si on l'examine dans son ensemble et sans parti-pris, on peut dire que l'exposition de Philadelphie, par l'impression qu'elle laisse, n'est pas inférieure à ses aînées. Le commissaire général de l'exposition française de 1867 avait réalisé la disposition la plus commode pour l'étude, en imaginant un édifice de forme circulaire où les nations étaient rangées sur les rayons, et les produits similaires sur le pourtour. De cette façon, en allant de la circonférence au centre, ou plutôt en parcourant les divers secteurs ou tranches successives du bâtiment, on étudiait les différentes nations l'une après l'autre, et l'on pouvait les comparer aisément entre elles. En suivant au contraire la circonférence, on embrassait pour ainsi dire d'un seul coup d'œil les mêmes produits, par exemple les meubles, les tissus de pays différens, et l'on pouvait tirer de cet examen facile un nouvel enseignement immédiat. Rien de pareil ne s'est vu depuis ni à Vienne ni à Philadelphie; mais il faut bien reconnaître aussi que l'art et le coup d'œil y ont gagné quelque chose, si l'ordre méthodique y a perdu. Il ne viendra à personne l'idée de mettre en parallèle, sous le rapport architectural, le bâtiment de 1867, lourd, écrasé, de forme insolite et comparé par quelques-uns, non sans raison, à un serpent qui se mordait la queue, avec le bâtiment principal de Vienne et encore moins avec ceux de Philadelphie. Ceux-ci, de styles divers, de formes la plupart heureuses, quelques-unes nouvelles, originales, font le plus grand honneur aux architectes qui les ont projetés et si rapidement

construits. Il a été d'ailleurs décidé qu'à la prochaine exposition de 1878 la forme circulaire serait abandonnée, car elle a aussi le défaut de rendre les transmissions de mouvement très difficiles pour la mise en action des machines. Le bâtiment du Champ de Mars sera de forme rectangulaire, comme ceux de Philadelphie et de Vienne, et cela n'empêchera pas, pour la distribution des produits et des nations, d'y suivre un ordre méthodique.

A Philadelphie, la municipalité a déclaré qu'elle conserverait pour elle-même et laisserait intacts dans son beau et pittoresque parc de Fairmount le bâtiment des beaux-arts et celui de l'horticulture. L'un et l'autre de ces édifices, qui n'ont pas coûté ensemble moins de 2 millions de dollars, ont l'aspect le plus agréable à l'œil. Le bâtiment des beaux-arts emprunte la disposition principale de ses lignes et le relief de ses décors extérieurs aux meilleurs spécimens de la renaissance, tandis que le bâtiment de l'horticulture s'est inspiré des types les plus parfaits créés par l'art moresque au XIIe siècle. L'architecte du *main building* semble avoir eu la même prétention, quoique moins prononcée, et la galerie des machines rappelle plutôt nos grandes halles de chemins de fer. Le bâtiment de l'agriculture est le seul qui pèche par la forme, surtout au dehors; l'artiste y a fait un appel assez maladroit au gothique. Sauf dans le bâtiment des beaux-arts, qui est entièrement construit en pierre et en marbre, c'est le fer et le verre qui ont été les matériaux choisis pour les édifices de l'exposition; c'est le rôle qui leur est dévolu depuis l'exposition anglaise de 1851.

On ne peut accorder d'éloge aux commissaires américains pour la classification qu'ils ont adoptée. Aimez-vous le désordre? on en a mis partout. Aucune méthode, aucune logique; il est tel produit qui se rencontre à la fois dans deux ou trois sections : ainsi la pierre meulière, la craie, se retrouvent en même temps dans la section des mines, des manufactures, de l'agriculture. En outre, non-seulement chaque nation forme, dans chacun des bâtimens spéciaux, un tout abstrait, absolument séparé du reste, mais encore il est tel pays, comme la France, la Russie, dont l'exposition minière et métallurgique par exemple se retrouve dans la galerie des machines. Tel autre état, comme le Venezuela, expose ses minerais d'or dans le bâtiment de l'agriculture, où l'on rencontre aussi, perdus dans un coin, les minerais de soufre de Sicile, et d'autres spécimens des mines et de la métallurgie italiennes. Savez-vous où il faut aller voir les magnifiques échantillons minéralogiques d'or, d'argent, de mercure de la Californie, du Nevada, du Colorado? Dans le bâtiment des États-Unis, et cela parce que c'est l'institution smithsonienne de Washington qui a pris soin de cette importante collection. Ce désordre est général, trouble l'étude,

agace le visiteur, a soulevé les plaintes de tous. Ajoutons que les catalogues sont très incomplets, souvent inexacts, que beaucoup de nations y sont omises; sous ce rapport, l'exposition de Philadelphie n'est certainement pas en progrès sur ses aînées. L'indécision, le tâtonnement, n'ont cessé dès le premier jour de présider à toutes les mesures des commissaires. Il est vrai que les Américains, habitués à aller de l'avant en casse-cou, ne se piquent dans tout ce qu'ils font ni d'un excès de logique ou de prévoyance, ni d'un ordre parfait, et qu'ils persistent peut-être à penser que tout est pour le mieux dans la meilleure des exhibitions possibles.

Les récompenses ont été discutées par un jury international. Le nombre total des membres de ce jury a été porté à 250, dont la moitié seulement sont Américains. Les divers juges ont ensuite été distribués en autant de groupes qu'il y en a dans la classification définitivement adoptée, laquelle en compte 28; mais chaque groupe évidemment ne comprend pas le même nombre de jurés : cela dépend de son importance et du chiffre des exposans dans ce groupe. Aux États-Unis, l'on ne fait pas grand cas des positions purement honorifiques; c'est pourquoi chaque juré étranger a reçu comme indemnité, du comité financier de l'exposition, la somme de 1,000 dollars, et chaque juré américain celle de 600 : le dollar en papier-monnaie ou vulgairement le *greenback*, la seule monnaie courante aujourd'hui, vaut en ce moment à peu près 4 fr. 60 centimes.

Le mode de récompense adopté est des plus malencontreux : aucun rang, aucune différence, mais une médaille uniforme pour tous, en bronze, du même module, pour l'honneur, *honoris causa*, comme on disait à Londres en 1862, où un système à peu près semblable fut aussi adopté. A cette médaille est joint un rapport signé par la majorité des membres du jury compétent. L'exposant fera, s'il le veut, de ce papier une réclame à l'américaine, et mettra sur ses prospectus les signatures autographiées de ses honorables juges. Triste besogne pour le jury, auquel il a fallu remplir des milliers de formules en blanc, sans trop savoir comment varier l'éloge; triste besogne pour les commissaires américains du bureau des récompenses, qui ont dû réviser trois mois durant ces liasses formidables; triste lot pour les exposans qui ont ignoré, pendant tout ce temps, s'ils étaient ou non médaillés. C'est seulement le 27 septembre qu'a eu lieu la distribution des prix. Il a été accordé 11,000 médailles dont 6,000 aux exposans européens. Sur ce dernier chapitre, la France a obtenu 600 médailles, et a été beaucoup applaudie. Quoi qu'il en soit, ce mode de récompense est vicieux. Le grand constructeur, le grand industriel, qui font tant de frais de toute sorte pour prendre part à cette solennité, n'y sont pas distingués du plus mince exposant. Et puis aucune médaille collective,

aucune mention pour le contre-maître ou le chef ouvrier, sans l'inspiration, sans la participation desquels tant de belles choses n'eussent pu être produites. Franchement, c'est pousser trop loin l'amour de l'uniformité, de l'égalité démocratique, et cette façon singulière d'accorder les prix et de récompenser chacun nous paraît irrévocablement jugée et condamnée. On a récompensé à peu près tout le monde, 75 pour 100 des exposans; on n'a satisfait presque personne.

II. — LES NATIONS EXPOSANTES.

L'exposition de Philadelphie n'est point un « fiasco, » comme quelques mécontens le disent. Appelons-en d'un jugement aussi sommaire. Les États-Unis, qui sont chez eux, ont entendu y briller, et ils ont réussi. On ne reverra peut-être plus, dans aucune exposition, un tel déploiement de machines-outils, toutes ingénieusement imaginées en vue de faire faire à la machine le travail de l'ouvrier, et de diminuer, en donnant en quelque sorte à l'instrument inerte l'intelligence qui lui manque, le prix de la main-d'œuvre, qui en Amérique est considérable. On ne reverra peut-être plus une telle quantité de machines agricoles, qui sont aussi des espèces de machines-outils, et où les Américains, avec les Mac-Cormick et les Wood, sont reconnus maîtres sur tous, même sur les Anglais.

La machine verticale de 2,000 chevaux, à deux cylindres, construite par le fameux Corliss de Providence sur des principes entièrement neufs, et qui donne le mouvement à tous les mécanismes de l'exposition, est aussi un modèle en son genre, et il sera difficile de faire mieux. Ceux qui ont visité à Gand la filature de la Lys, une des plus belles d'Europe, ont pu remarquer que la machine motrice principale de cet établissement sortait précisément des ateliers de M. Corliss. C'est déjà un sujet d'étonnement de trouver dans un pays industriel comme la Belgique, où existe entre autres l'usine de Seraing, rivale de notre Creusot, une machine américaine. L'habileté, le renom du constructeur, expliquent cette apparente anomalie; mais on peut dire que M. Corliss s'est encore surpassé dans l'exécution de la grande machine motrice de l'exposition de Philadelphie. La transformation du mouvement rectiligne en mouvement circulaire se fait sans l'addition d'aucun parallélogramme, au moyen de deux simples bielles reliant d'une part la tige du piston avec le balancier, et de l'autre le balancier avec la manivelle de l'arbre du volant. Celui-ci est placé entre les deux manivelles. Le diamètre des cylindres est de 1 mètre, la course du piston de 3 mètres, le nombre de tours par minute de 36. Ce sont des soupapes qui règlent l'admission et la détente de la vapeur. Celle-ci est fournie par vingt chaudières verticales du type Corliss. Le poids

de chaque balancier est de 11,000 kilogrammes, et la longueur de 8^m,25. Les bielles pendantes, c'est-à-dire celles qui donnent le mouvement à la manivelle qui mène le volant, ont 7^m,30 de long; elles ont été confectionnées avec des débris de fer à cheval, et il en a fallu près de 20,000 pour les deux. Les manivelles pèsent 3,000 kilogrammes chacune. Le volant est denté; il a 9 mètres de diamètre et pèse 56,000 kilogrammes : c'est le plus fort engrenage qui ait jamais été taillé. Il correspond avec un pignon de 3 mètres de diamètre, pesant environ 8,000 kilogrammes, fondu d'un seul bloc. Ce pignon est fixé sur un arbre principal de transmission, qui a 107 mètres de long et mène à son tour, par des roues d'angle ou coniques, quatre lignes d'arbres longitudinaux. Toute cette transmission est souterraine. Les arbres longitudinaux, au moyen de poulies et de courroies, meuvent chacun une ligne d'arbres extérieurs d'une longueur d'environ 200 mètres, lesquels donnent le branle à tous les mécanismes de la galerie des machines; les courroies sont enfermées dans des compartimens vitrés afin d'empêcher tout accident et de rester exposées à la vue des visiteurs.

Le poids total de la machine est de 600,000 kilogrammes; il a donc fallu, pour la transporter de Providence à Philadelphie, 60 wagons du port de 10 tonnes chacun. Ce transport a coûté 25,000 fr.; la machine elle-même vaut plus d'un million. Elle a été exécutée et mise en place en moins de dix mois. Toutes les pièces en sont si bien agencées, si bien équilibrées ou soutenues, et les mouvemens si bien calculés, qu'aucune trépidation ne se produit; tout semble manœuvrer aussi délicatement que dans un mécanisme d'horlogerie. De l'aveu des hommes compétens, c'est l'œuvre la plus remarquable de la galerie des machines, et l'une des plus grandes curiosités, peut-être la principale, de l'exposition de Philadelphie. Il est juste cependant de dire que la machine horizontale d'alimentation, qui puise l'eau dans la rivière Skuylkill et dessert tous les bâtimens du parc de Fairmount, peut aller de pair avec la machine motrice de Corliss. Celle-là a été conçue et montée par un constructeur de New-York.

Tout, dans la galerie des machines, attire l'attention; aussi le public y accourt-il avec empressement. Ici, on fait devant lui des cigares, là du papier peint, plus loin du chocolat, des dragées, des pains de savon. Je passe sur les machines à filer, à tisser, que d'autres expositions, comme celles de Londres en 1862, exhibaient avec encore plus d'ampleur et de tapage; mais laquelle a jamais mis en marche tant de machines diverses à ouvrer le bois, le fer, la pierre? Il y en a une vingtaine qui forent automatiquement des trous de mine, et l'on ne s'étonne que d'une chose, c'est que les

Américains n'aient point par instans l'idée d'y mettre la charge de poudre et de l'enflammer pour pousser jusqu'au bout l'épreuve. Tout travaille, tout est en mouvement : les machines à lithographier, à imprimer sont en jeu ; un double de celles qui tirent le *Herald* ou le *Times* de New-York fonctionne tous les matins. La composition, stéréotypée par un procédé spécial, a été envoyée de New-York par le premier train, et la machine imprime et vomit jusqu'à 30,000 exemplaires à l'heure, soit 8 par seconde. On les donne gratuitement, et c'est à qui tendra la main. Il y a là de quoi lire, huit pages au moins de six colonnes chacune, et de très petits caractères : c'est quatre fois le contenu d'une de nos gazettes. L'Américain ne perd jamais de vue le rôle que joue la presse dans l'éducation populaire, et il consacre à l'impression des journaux une partie de son génie d'invention. Quoi de plus? Voici un atelier de préparation mécanique des minerais d'argent, qui broie, lave, malaxe avec le mercure la pierre métallique, à grands frais amenée des lointaines mines de la Sierra-Nevada, puis traite l'amalgame au feu, en tire le lingot d'argent et le raffine. En vérité, quand les expositions arrivent à ce degré d'enseignement, elles méritent d'être encouragées. Ce ne sont plus seulement de grandes foires industrielles, destinées à remplacer celles du passé, ce sont des jeux olympiques d'un nouveau genre où le peuple accourt pour s'instruire et où il s'instruit sans se fatiguer, par le plaisir des yeux.

Ce n'est pas seulement par les machines que les Américains se distinguent. Il sera peut-être impossible de voir dans une autre circonstance, présentés avec un tel luxe, tous les livres, les méthodes, les cahiers, les cartes, les collections, les divers appareils relatifs à l'éducation et à l'enseignement. En Amérique, l'éducation fait partie du système de gouvernement. Tous les enfans vont à l'école s'asseoir sur les mêmes bancs, l'instruction est gratuite, dans quelques états obligatoire, et tous les états luttent d'émulation entre eux à qui aura les plus belles écoles. Toutes sont riches, bien dotées, d'abord par le gouvernement fédéral, qui leur consacre un lot déterminé de la vente des terres publiques, ensuite par la commune, au moyen d'une taxe levée sur les habitans. Il n'est pas rare aussi qu'un citoyen généreux fasse un don important à une école ou en crée une de ses deniers, comme cet Ezra Cornell qui a donné récemment 5 millions de francs et 100 hectares de terres pour fonder le collége d'Ithaque (état de New-York). En France, nous consacrons à peine chaque année une cinquantaine de millions à l'instruction publique; les États-Unis y emploient dix fois plus, et le seul état de New-York, qui n'a pas 5 millions d'habitans, dépense à lui seul autant que la France pour le budget de l'éducation populaire. Aussi toutes les écoles prospèrent, les plus honorables d'entre les

contribuables s'en disputent la surveillance à l'élection, et nul ne se regarde dans une position inférieure pour être maître d'école ou professeur. Ici, comme en Allemagne, ces fonctions sont très recherchées et des mieux rétribuées. On est fier d'élever la jeunesse, de l'enseigner, de la diriger. On a compris que pour maintenir la république il fallait avant tout faire des citoyens, et pour cela préparer l'homme dans l'enfant. C'est ce qu'avait indiqué dès le premier jour Washington, qui prévoyait que le suffrage universel ne serait qu'une duperie et mènerait infailliblement aux abîmes s'il n'était étayé sur l'instruction populaire, gratuitement et généreusement accordée à tous.

L'Amérique du Nord n'exhibe pas seulement ses machines, ses instrumens de travail et le matériel de ses écoles. Les divers états de l'Union sont presque tous entrés dans l'arène, et quelques-uns des plus lointains et des plus tard formés, comme la Californie, le Nevada, le Colorado, ont même voulu avoir des pavillons séparés. Ils y étalent avec un orgueil juvénil leurs richesses agricoles, forestières, souterraines. D'autres, comme la Louisiane, les Carolines, en un mot la plupart des états du sud, si maltraités par leurs frères du nord, ont affecté de ne pas paraître. Tant est grande la fécondité américaine que l'on ne s'aperçoit pas de cette absence. La Pensylvanie, l'Ohio, le Michigan, le Missouri, le Wisconsin, n'exhibent-ils pas en blocs énormes les produits de leurs mines si fertiles, la houille, les minerais de fer, de plomb, de cuivre, de zinc, que la nature a plus abondamment répandus ici que dans toute autre partie du globe? Le district du pétrole, on ne sait pourquoi, a négligé d'envoyer son huile minérale, dont il inonde depuis quinze ans le monde entier. Les états manufacturiers du nord, le Massachusetts, le Rhode-Island, étalent leurs tissus de coton et de laine, qui donnent à penser à l'Angleterre. A côté sont les dessins en photographie ou en relief de ces magnifiques usines de Lowell, de Laurence ou de Providence, qui, sous le rapport technique comme sous le rapport économique et social, peuvent être citées comme des modèles.

Ici les filatures, là les fabriques de produits chimiques. Celles-ci sont principalement concentrées autour de quelques grandes villes, à Philadelphie, à New-York, et, à en juger par les spécimens qu'elles nous montrent, elles n'ont plus rien à envier à celles de la vieille Europe, tant pour la pureté des produits que pour l'importance de la fabrication. Il en est ainsi sur presque tous les points de la section américaine. A l'agriculture, les blés, les conserves, les viandes salées, offrent les plus intéressantes collections. On y admire les belles farines de l'ouest et ces fameux jambons fumés qui ont fait la fortune de Cincinnati et de Chicago.

Le gouvernement fédéral a voulu avoir son bâtiment à lui. Il y expose entre autres choses ses engins de guerre sur terre et sur mer, les portraits de ses grands hommes, les uniformes de ses soldats et de ses marins depuis 1776, les reliques de Washington, puis ses phares, les détails si instructifs de son service météorologique, de son service des postes et de son service agricole, avec une profusion de cartes, de spécimens, de statistiques, qui font l'étonnement de chacun. Le *patent-office*, ou bureau des brevets, qui délivre jusqu'à cent patentes par jour dans ce pays où tout le monde est inventeur, exhibe une partie de ses nombreux modèles en relief. A son tour, le bureau indien nous montre tout ce qui concerne les Peaux-Rouges, non-seulement les sauvages actuels, mais ceux qui les ont précédés, ces mystérieux aborigènes qui ont laissé sous le sol et à la surface tant de restes curieux, jusqu'à des ruines de villages et de forteresses taillés dans le roc, que le géologue Hayden, une première fois illustré par sa découverte des fameux geysers du Parc-National, a récemment reconnues. Les collections si remarquables de l'institution smithsonienne comprennent les trois règnes et sont également sous le couvert des États-Unis. On y retrouve entre autres les animaux à fourrures et tous les détails de la pêche de la baleine, tout cela à la manière américaine, qui recherche avant tout le côté utile des choses et l'enseignement par les yeux.

Le gouvernement a poussé ce genre d'enseignement jusqu'à ses dernières limites. Il exhibe les modèles de ses arsenaux, de ses hôpitaux, une fabrication de cartouches, une fabrication de canons de fusils, et toutes les deux fonctionnent chaque jour devant la foule qui s'arrête émerveillée. Au département de la poste, c'est une machine automatique à plier, gommer, timbrer, compter et empiler les enveloppes, qu'une femme suffit à surveiller, car la machine travaille toute seule et met en œuvre ses organes délicats comme une personne intelligente ferait usage de ses doigts. Le public, ahuri, regarde et achète une douzaine d'enveloppes en passant.

D'autres bâtimens répandus dans les jardins de l'exposition, tels que le pavillon où l'on exhibe les travaux des femmes avec ces belles paroles des textes saints gravées à l'entrée : « Laissez ses œuvres parler pour elle, » celui consacré aux écoles de Pensylvanie, et tant d'autres qu'il faudrait tous citer et décrire, sont faits pour provoquer la curiosité ou les méditations de chacun. Sous ce rapport, l'exposition de Philadelphie a innové sur bien des points. Au pavillon des femmes, on a été fier de rassembler tous les travaux que des mains féminines peuvent exécuter, depuis les mocassins et les robes en peau de daim ornés de perles, travaillés par

la sauvagesse, jusqu'aux broderies les plus délicates faites par les dames élégantes des pays civilisés. Des métiers en mouvement tissent des étoffes, des soieries, et aux murs sont appendus des aquarelles, des dessins, des tableaux; plus loin sont des modelages, des sculptures. Qui a fait tout cela? La femme. Sur un dressoir, des produits pharmaceutiques, tous préparés par les jeunes étudiantes qui suivent les cours du collége de pharmacie à Philadelphie. La reine Victoria, les princesses d'Angleterre, l'impératrice d'Allemagne, l'impératrice du Brésil, plusieurs grandes dames de France, ont d'elles-mêmes envoyé quelques-unes de leurs œuvres les plus soignées, et l'on peut ainsi parcourir d'un coup d'œil, dans cette galerie qu'aucune exposition n'avait encore imaginée, tous les travaux féminins, depuis ceux de la pauvre Indienne qui confine presqu'à la bestialité, jusqu'à ceux de la femme assise sur le trône, qui n'a plus rien à désirer ici-bas.

Bien que nous soyons dans le pays où l'on a tenté d'affranchir la femme, où l'association vigilante des *women rights* a demandé pour elle tous les droits sociaux et politiques et a profité du centenaire pour provoquer une nouvelle agitation, il ne faudrait point croire que l'exposition, avec son pavillon des femmes, ait pris sous sa sauvegarde toutes les revendications du sexe faible. Non; les infatigables inspiratrices de « l'association pour les droits des femmes, » les Élisabeth Caddy Stanton, les Susan Anthony, les Anna Dickinson, les Phœbe Cozzens, les Harriet Beecher Stowe, qui ont compté parmi leurs adhérens Dickens et Stuart Mill en Angleterre, en seront encore cette fois pour leurs frais, car le peuple américain est de sens rassis, malgré les excentricités qu'il tolère. Il sait bien d'ailleurs que tout ce mouvement, que tout ce flux d'éloquence féminine s'en vont bien vite en fumée, que ces grandes agitatrices n'ont pas même les femmes avec elles, et qu'elles demanderont longtemps en vain des droits que la nature elle-même semble leur avoir refusés. « Qui donc pensera à nous, qui nous choyera, nous courtisera, qui sera soumis à tous nos caprices, quand nous serons les égales des hommes? » disait un jour une belle enfant de New-York; et la jeune Américaine avait raison. Voyez plutôt ce qu'ont obtenu les blooméristes, dont les prétentions cependant ne se bornent qu'à émanciper la femme dans son costume. La secte a presque entièrement disparu dans un immense éclat de rire. Un jour, à l'exposition de Philadelphie, deux de ces rares survivantes ont osé se risquer au pavillon des femmes. Elles portaient un chapeau tyrolien, une redingote ouverte, serrée à la ceinture, un gilet, des *pantalettes* bouffantes, fermées au genou, des brodequins en élastiques. L'une avait les cheveux tombant en tresses frisées sur le front, l'autre des anglaises à la mode antique, roulées en spirale

sur le côté; avec cela elles étaient toutes les deux d'âge plus que respectable et de mine rien moins que jolie. La foule les suivait rieuse, mais contenue. Elles excitèrent un moment les lazzis, quand elles voulurent distribuer au public les brochures qu'elles avaient en mains. La police doucement les pria de s'en aller, et avec beaucoup de ménagement et de respect les conduisit jusqu'à la porte. Elles ne décampèrent point toutefois sans nous laisser leur adresse, et nous donner rendez-vous pour un sermon à domicile.

Presque tous les pays étrangers ont spontanément pris part à l'exposition de Philadelphie. S'ils n'y offrent pas les mêmes élémens d'instruction et de curiosité que les États-Unis, quelques-uns, comme l'Angleterre, la Suède, le Brésil, le Mexique, le Japon, se présentent néanmoins avec un éclat qui a frappé tout le monde. L'Angleterre a conduit à sa suite ses colonies sans en excepter une seule, depuis le Dominion de Canada plus étendu encore en surface que la vaste fédération américaine, jusqu'à la petite île Maurice, notre ancienne Ile-de-France, comme égarée au milieu de l'Océan indien. L'Angleterre occupe, après les États-Unis, la plus grande place affectée aux nations exposantes, et elle l'occupe dignement.

La Suède, fière de ses fers si renommés, offre une exposition métallurgique remarquable. Le Brésil, qui n'oublie pas qu'il a toujours tenu la tête parmi les nations de l'Amérique du Sud, non content de nous montrer ses pépites, ses diamans, ses autres minéraux, exhibe aussi, dans deux pavillons très élégans, les produits de ses manufactures et ses richesses agricoles, son café, son coton, son sucre, ses bois de teinture et d'ébénisterie. Le Mexique, comme si la guerre civile ne le désolait plus, a voulu surtout rappeler qu'il était hier encore, avant que les étonnantes mines de l'état de Nevada ne fussent découvertes, le pays argentifère le plus productif du globe. Entre autres choses, il expose aux regards étonnés le plus volumineux gâteau d'argent qui ait jamais été obtenu, croyons-nous, au four de coupelle. Il suffira de dire que cette espèce de lingot brut a 3 mètres de diamètre, pèse 1,845 kilogrammes et vaut 360,000 francs. Nous passons sur le soufre, le mercure, l'étain, que le Mexique nous montre également, ainsi que ses onyx veinés, plus beaux que ceux d'Algérie. Le Japon, qui s'était déjà distingué à l'exposition de 1867, s'est surpassé cette fois et expose jusqu'à ses méthodes scolaires. Il défie toute rivalité avec ses belles soieries, ses bronzes niellés ou cloisonnés à la patine inimitable, avec ses magnifiques porcelaines, ses laques étincelantes, ses dessins si originaux de paravent ou d'éventail. La Chine, immobilisée dans ses vieilles coutumes, pâlit devant le Japon, qui semble depuis quelques années vouloir mêler aux siennes les traditions des artistes et des savans européens.

La Russie se fait également remarquer dans les bâtimens du parc de Fairmount; sa double physionomie de nation à la fois européenne et asiatique y apparaît nettement. Elle est venue tard, mais elle brille d'un vif éclat; elle n'a pas oublié qu'elle est la grande maîtresse des richesses souterraines de l'Oural et de la Sibérie, et à côté de collections très bien disposées, à côté de ses malachites et de ses lapis-lazzuli, de son platine et de son or natifs, elle montre son orfévrerie, ses tissus, ses pelleteries caractéristiques. Ailleurs sont ses cuivres et ses fers de qualité supérieure, exceptionnelle. La Hollande exhibe les produits de ses colonies et les dessins ou les modèles très soignés de quelques-uns de ses grands travaux publics, entre autres de ses fameuses digues. La Belgique, la Suisse, l'Autriche, l'Espagne, l'Italie, font également bonne figure. Seule, le croira-t-on? l'Allemagne est assez effacée, et les produits qu'elle expose, s'ils sont remarquables par le bon marché, le sont aussi par le mauvais goût et la mauvaise qualité. Bien qu'elle ait appelé à son aide les porcelaines de la manufacture impériale de Berlin et qu'elle les ait développées en façade au centre du *main building*, dans une sorte de polygone d'honneur où trônent Tiffany et Gorham de New-York, Elkington de Londres, Marchand et Susse de Paris, bien qu'elle ait bruyamment amené ses éternels canons Krupp, encore plus monstrueux cette fois, ce n'est pas ici que la Prusse aura la victoire. Dans le bâtiment des beaux-arts, elle a eu le mauvais goût de rappeler, par des peintures écœurantes qui ont soulevé la critique générale, les succès qu'elle a remportés en 1870 sur les champs de bataille. Le vainqueur, quand il veut ainsi abaisser le vaincu, qui ne s'est pas humilié et qui n'a pas démérité, diminue par cela même sa victoire; ceux qui ont envoyé à Philadelphie les tableaux de la reddition de Sedan et de Paris auraient dû le comprendre. De pauvres ou d'infimes contrées, la Turquie, l'Égypte, qui s'est intitulée « la plus ancienne nation du monde venant saluer la plus jeune, » la Tunisie, les îles Sandwich, la petite république d'Orange ou celle des noirs de Liberia, se sont donné certainement plus de peine pour se distinguer que le grand empire germanique. De même le Danemark, la Norvége, le Portugal et quelques républiques hispano-américaines, telles que le Chili, la Plata, le Pérou, toutes proportions gardées, font assurément meilleure mine que l'Allemagne. Elle-même s'est reconnue vaincue par la voix de son commissaire, et, boudant sa défaite, menace, dit-on, de ne prendre qu'une faible part à l'exposition de 1878 à Paris, où viennent d'être officiellement conviées toutes les nations.

Il reste à dire un mot de la France, et il faut le dire en toute liberté, car la part que la France a prise à cette lointaine exposition est des plus honorables, si elle n'est pas complète et si elle a été

un peu tardive. Nous comptons plus d'un millier d'exposans. Grâce à l'énergie, au zèle infatigable déployé par le département de l'agriculture et du commerce, par les deux commissaires-généraux à Paris, MM. Ozenne et du Sommerard, et par leur délégué à Philadelphie, M. Roulleaux-Dugage, un nombre assez notable de nos fabricans et de nos artistes se sont décidés à prendre part au grand tournoi transocéanique. La tentative a réussi et a démontré une fois de plus que, dans les choses de l'art et de l'industrie, la palme du bon goût n'est pas tombée de nos mains, et que nous sommes restés les premiers pour la délicatesse, le fini, l'ingéniosité du travail. Par ses modes, ses nouveautés, par ses nombreux articles de Paris, par ses soieries de Lyon, de Saint-Étienne et ses autres tissus, par son orfévrerie, ses émaux, sa bijouterie, sa joaillerie et son horlogerie de luxe, par ses bronzes et ses meubles d'art, ses tapisseries et ses tentures, sa cristallerie, ses porcelaines et ses faïences, ses instrumens de précision, de musique, sa librairie, sa carrosserie, enfin par une foule d'autres industries diverses, la France marche toujours à la tête des nations, et il est même certaines productions spéciales dont elles ne pourront de longtemps lui ravir la fabrication. En outre, toutes nos montres, toutes nos vitrines se distinguent par une disposition élégante, sobre, de bon goût, qui contraste avec le ton criard de quelques vitrines étrangères, et de la plupart de celles des États-Unis. Quand l'exposition de Philadelphie ne ferait que constater toutes ces choses, elle serait encore de quelque utilité pour nous, et il ne faut pas lui jeter la pierre parce qu'elle a revêtu un caractère moins officiel, moins solennel que les autres, parce qu'elle est loin, parce qu'elle offre aux esprits légers moins d'amusemens que celles de Vienne ou de Paris. D'ailleurs ceux qui en parlent si inconsidérément à distance ne la connaissent pas. S'ils l'eussent visitée, ils auraient vu que, dans les branches que l'on vient de citer, quelques-uns de nos plus grands industriels étaient accourus. Faut-il nommer des maisons que chacun connaît et qui n'ont pas besoin qu'on les vante : Bréguet dans l'horlogerie, Boucheron dans la joaillerie, Hiélard pour les fleurs artificielles, Hachette et Gauthier-Villars dans la librairie, Kœnig et Deleuil dans les instrumens de précision, Pottier, Soyer, Mansuy, pour leurs émaux, Million et Guiet, Binder, Muhlbacher dans la carrosserie et la sellerie, Hache et Pepin-Lehalleur et Haviland dans les porcelaines, Parfonry et Lemaire dans la marbrerie, Mazaroz dans l'ameublement de luxe, Chatel dans les soieries? Si nos exposans de bronzes d'art ne parviennent pas à faire oublier l'absence de Barbedienne, qui ne serait pas venu, paraît-il, parce qu'aucune loi protectrice ne lui garantissait aux États-Unis la propriété de ses modèles, chacun s'arrête devant les riches tapis d'Au-

busson et de Nîmes, les glaces gigantesques de Saint-Gobain, les savons et les soufres raffinés de Marseille, tous les deux sans rivaux, les faïences de Gien et de Nevers, qui font revivre celles de la renaissance, les dentelles du Calvados, qui égalent celles de Belgique, les toiles et les draps de Reims, qui tiennent la place de ceux de Lille et d'Elbeuf.

Dans l'art des mines, le travail des carrières, la géologie souterraine, nous sommes, il faut bien le reconnaître, faiblement représentés. Nous n'exposons que nos pierres lithographiques et meulières, nos chaux et cimens, nos marbres et nos onyx, nos asphaltes, quelques-unes de nos eaux thermales, enfin nos coprolites ou phosphorites, principalement composés de phosphates de chaux, et que des animaux disparus ont laissés sous le sol, s'ils ne sont pas le résultat de sources minérales et d'émanations gazeuses antédiluviennes. Il faut citer dans un autre ordre les étoupilles ou fusées de Bickford, à l'aide desquelles on met le feu à la poudre sans danger pour le mineur, les divers modèles de lampes de sûreté de Dubrulle, enfin les appareils de Galibert, qui donnent le moyen de respirer dans les milieux asphyxians. Dans la mécanique, la machine à travailler le bois d'Arbey a étonné les Américains eux-mêmes, si experts en ce genre. Il y a encore la presse chromolithographique d'Alauzet, la machine à malaxer, mouler, estamper le savon de Pauquet, enfin la célèbre machine électro-magnétique de Gramme, une des applications les plus curieuses qu'on ait faites récemment de l'électricité. Dans la métallurgie, si le Creusot et les autres grandes usines de France se sont abstenus, au moins avons-nous pour le cuivre la maison Secrétan, qui se fait remarquer par le soin délicat apporté à son exposition; pour la fonte de fer des objets propres à l'industrie, l'usine de Marquise, et pour celle des œuvres d'art la maison Durenne; pour les fontes manganésifères miroitantes, indispensables à la préparation de l'acier Bessemer, les usines de Saint-Louis et de Terre-Noire, La Voulte et Bességes; pour les tuyaux de conduites d'eau ou de gaz revêtus de bitume, la maison Chameroy; enfin pour les roues de locomotives en fer forgé, les Arbel et les Brunon de Rive-de-Gier.

Pour ce qui regarde les travaux publics, la France a sans conteste la première place. Elle occupe dans la vaste enceinte de l'exposition un pavillon spécial que l'ingénieur des ponts et chaussées chargé de ce service, M. Lavoinne, a fait exprès construire et où il a disposé dans le meilleur ordre tout ce que lui a envoyé le gouvernement : modèles et dessins de ponts, de viaducs, d'aqueducs, de phares, de jetées, de digues, de portes d'écluses, de gares de chemins de fer, puis des cartes en grand nombre, y compris la carte géologique de France. Les ingénieurs américains, qui ont déployé dans tous leurs

travaux tant d'énergie, tant d'invention et tant d'audace, et les ingénieurs hollandais, dont l'exposition est des plus complètes, ne viennent, de l'aveu de tous, dans cette importante section des grands travaux publics, qu'en seconde ligne après nos ingénieurs.

A l'agriculture trônent les vins de Bourgogne, de Bordeaux, de Champagne et les cognacs de la Charente, qui sont venus montrer une fois de plus aux Américains que tous leurs grands vignobles, même ceux de Californie, ne sauraient avantageusement lutter avec les nôtres pour la pureté naturelle, la fine saveur, le bouquet. A côté de nos vins, nos huiles de Provence et nos conserves alimentaires sont également très remarquées. On a joint à ce département les pierres meulières et les engrais minéraux. Ici encore nous gagnons plus d'une médaille avec nos meules de la Ferté sans pareilles au monde, et nos phosphorites ou phosphates de chaux fossiles, si utiles à l'amendement du sol.

Aux beaux-arts, nous conservons notre prééminence, et, bien qu'une faible partie seulement de nos artistes les plus aimés, sculpteurs, peintres ou graveurs, aient envoyé leurs œuvres, c'est la France qui remporte dans cette section le plus grand nombre de médailles. Non, l'école française n'a pas démérité, et pour le goût, pour le choix délicat des sujets et le maintien des saines traditions, elle prouve une fois de plus qu'elle peut aller de pair avec les écoles contemporaines les plus en renom de l'étranger. Nous ne parlons pas des tapisseries des Gobelins ou de Beauvais, ni des vases de Sèvres, dont le gouvernement a envoyé quelques échantillons, qui sont restés comme toujours sans rivaux.

III. — LES VISITEURS. — LE PARC DE FAIRMOUNT. — LES FÊTES DU CENTENAIRE.

Les curieux ne manquent pas à la grande solennité américaine. Le 10 mai, jour de l'ouverture, le général Grant présidait la cérémonie, qui s'est faite avec beaucoup d'éclat. Ce jour-là, on a compté 100,000 visiteurs. Pendant les mois de juin, de juillet et d'août, malgré des températures d'une élévation sans exemple dans ce pays où les étés sont cependant si chauds, on a enregistré journellement jusqu'à 40,000 entrées payantes. Ce chiffre est maintenant dépassé : une dépêche adressée au *Times* de Londres annonçait que le 20 septembre 98,250 individus avaient payé leur entrée à l'exposition. L'été indien, qui rappelle dans ces contrées notre été de la Saint-Martin, est venu : c'est la plus belle saison de l'année. L'exposition devant être close le 10 novembre, il est à prévoir que les retardataires vont se hâter d'entrer en campagne, et que le

chiffre de 100,000 visiteurs payans sera quelquefois atteint (1).

Il ne faudrait pas s'imaginer qu'avec le prix uniforme d'entrée, qui est de 50 *cents* ou 2 fr. 50 cent. par personne, le comité financier de l'exposition réalisera des bénéfices et pourra, les dépenses courantes payées, solder, outre l'intérêt du capital souscrit, une part notable de l'amortissement. N'oublions pas que plus de 40 millions de francs ont été déboursés, et que ce serait la première fois qu'une exposition internationale donnerait des profits. En 1867, l'insuffisance des recettes pour celle qu'on ouvrait à Paris avait été évaluée à 12 millions. Ce déficit fut couvert par l'état et la ville de Paris, qui donnèrent chacun une subvention fixe de 6 millions. Pour 1878, le déficit prévu, d'après le rapport récemment présenté au sénat par M. Krantz, ne sera pas moindre de 16 millions!

Le comité financier de l'exposition de Philadelphie n'a publié encore, à notre connaissance, aucun document qui permette d'évaluer à la fois son actif et son passif. Nous savons seulement, d'après quelques indiscrétions de la presse, que les dépenses journalières sont considérables pour payer un personnel en partie superflu, et que les chefs de l'exposition se sont alloué de très forts honoraires. Toutefois il ne faudrait pas trop leur reprocher, quand ils établiront leur bilan, de l'établir en perte, eussent-ils vendu au meilleur prix les démolitions du *main building*, de la galerie des machines et du bâtiment de l'agriculture, dont rien ne restera sur le sol et qui s'en iront, comme naguère le bâtiment de notre exposition de 1867, reparaître ailleurs par morceaux sous forme de halles d'usines et de marchés ou de gares de chemins de fer. Quelque grandes que soient les recettes par les entrées, les monopoles concédés et tous les autres profits, les dépenses d'une exposition sont encore plus fortes. Ici une nouvelle cause de perte surgit, provoquée par l'esprit bigot, étroit et puritain propre à la Pensylvanie, en particulier à la ville des quakers, et qui a envahi la direction économique de cette affaire. L'exposition a été strictement fermée le dimanche, en dépit de tous les *meetings* d'indignation qui, dans la plupart des états de l'Union, ont condamné cet étrange procédé, en dépit des consultations de plusieurs membres influens du clergé protestant ou catholique, qui se se sont hautement prononcés en faveur de l'ouverture du dimanche, en dépit enfin des réclamations presque générales des ouvriers et

(1) L'exposition de 1867 à Paris, ouverte le 1er mai, a duré 217 jours, dimanches compris. On y a compté aux tourniquets 8,805,991 visiteurs, et les recettes ont été de 10,518,375 francs. Celle de Vienne en 1873, ouverte aussi le 1er mai, a duré 185 jours, y compris les dimanches. On y a admis 6,740,500 visiteurs, et les recettes ont été de 5,161,950 francs. La moyenne journalière des visiteurs a été pour Paris de 40,600, pour Vienne de 36,400. Le chiffre maximum a été atteint à Paris le dimanche 27 octobre : il a été de 173,923. Aucune exposition n'a jamais reçu le même jour un aussi grand nombre de personnes.

des petits bourgeois, qui n'ont aucun loisir dans la semaine pour aller visiter l'exposition et s'y instruire. Si l'on ne compte que 40,000 visiteurs payans pour ce jour exceptionnel, c'est une perte de 100,000 francs qu'imposent gratuitement les directeurs aux actionnaires de l'exposition, et pour 26 dimanches compris dans les six mois, du 10 mai au 10 novembre, une perte de 2 millions 600,000 francs.

Philadelphie a revêtu pour son exposition, pour le glorieux *centennial*, un air de fête, une animation qui ne lui étaient pas naturels. La ville de Penn passait auparavant pour la plus monotone et la plus endormie de l'Union. Depuis le 10 mai, toutes les fenêtres, à tous les étages, sont ornées de drapeaux. Le pavillon étoilé s'y marie volontiers aux oriflammes étrangères, et le coup d'œil des longues rues qui divisent la ville en carrés est des plus réjouissans. A l'hôtel de ville, où l'on garde pieusement les reliques du temps de l'indépendance, un huissier en tricorne et perruque poudrée, culottes courtes, habit à la française orné de passementeries et de boutons d'or, se promène gravement devant la porte, au grand ébahissement des gamins; mais c'est surtout aux approches de l'exposition que les changemens survenus sont intéressans à constater. Là où n'étaient que des terrains vagues ont surgi en un clin d'œil de vastes hôtels, des jardins publics, des restaurans, une gare de chemin de fer, des buvettes et mille boutiques diverses. C'est comme une grande foire qui sert de prélude à celle plus sérieuse qu'on va voir. Tous ces *impresari* irréguliers ont fondé les espérances les plus désordonnées sur le succès de leur industrie, de leur exhibition, et plus d'un, la pièce finie, regagnera tout penaud son logis en constatant qu'il a plus perdu que gagné et qu'il eût mieux fait de ne pas venir. C'est l'éternelle histoire de toutes ces entreprises folles qu'un jour voit naître et qu'un jour voit mourir, et ce bon public qu'on croit sans cesse prendre au traquenard est au demeurant sur ses gardes.

Dès le matin, les *cars* rapides, qui courent sur les tramways, amènent les visiteurs, de minute en minute, de tous les quartiers de Philadelphie au parc de Fairmount. En partant du bas de la ville, des bords de la Delaware, on ne met pas moins d'une heure. Philadelphie se glorifie d'être la ville la plus étendue de l'Amérique; elle compte 200,000 maisons pour ses 800,000 habitans, et une de ses rues mesure 32 kilomètres de long, deux fois la distance de Paris à Versailles. Les *cars* allant à l'exposition présentent un spectacle curieux. Comme on ne refuse jamais personne, ce sont par momens de véritables grappes humaines qui s'empilent partout, en dedans devant les banquettes, au dehors sur les plates-formes. Le soir, au retour, tel omnibus qui est fait pour 25 voyageurs en

ramène 60, et ce curieux défilé dure plus d'une heure. C'est à qui trouvera place des premiers; la galanterie américaine s'est un peu refroidie, et les hommes ne se lèvent plus pour offrir leur siége aux dames.

La majeure partie des visiteurs de l'exposition, il n'est pas besoin de le dire, se compose d'Américains du Nord. Ils arrivent de tous les états, même de ceux du Pacifique, et souvent par masses serrées. Le collége militaire de West-Point a envoyé pendant plusieurs jours, au mois de juin, tous ses jeunes cadets, qui ont campé dans le parc de Fairmount en plein air, comme de vieux soldats. D'autres fois ce sont des universités, des colléges, qui dépêchent tous leurs élèves, de grandes exploitations minières ou industrielles, tous leurs ouvriers, par plusieurs centaines à la fois. La discipline, le bon ordre, n'ont jamais eu à en souffrir, et dans ces intéressantes promenades, les houilleurs de Pensylvanie, ces terribles grévistes, accourus plusieurs fois en bandes nombreuses, n'ont jamais donné lieu à la moindre plainte.

Tous les bâtimens de l'exposition, larges, bien aérés, bien éclairés, où la circulation est très facile, offrent à certains momens, surtout le *main building*, un aspect très caractéristique. La musique, en vertu du privilége qui lui a été partout concédé dans ces sortes de fêtes, au grand mécontentement de ceux qui veulent sérieusement étudier, y fait entendre plusieurs fois par jour ses sons assourdissans, au piano, aux orgues mécaniques ou dans un de ces grands orgues d'église dont toutes les expositions sont dotées. Ces instrumens font partie des objets en montre, il faut bien les essayer pour voir ce qu'ils valent. Heureux quand une Américaine ne vient pas y mêler sa voix, car les femmes de ce pays chantent comme leurs sœurs les Anglaises! C'est enfin le tour des instrumens de cuivre. Le célèbre Gilmore, en habit de colonel, la poitrine constellée de croix dans cette république où il n'existe pas de décorations, a, deux mois durant, le matin et l'après-midi, conduit sa bande bruyante sur une estrade d'honneur qui est au centre du *main building*. Puis il est reparti pour New-York où l'attendaient de nouveaux succès, et où trônait déjà le maître de l'opérette française qu'une façon de Barnum, aujourd'hui en déconfiture, venait montrer aux Américains.

Partout la foule accourt naïve et badaude. Elle se presse sans se bousculer. On devine l'indigène, ce que nous appelons le *Yankee* (les Américains du Nord réservent ce nom aux habitans de la Nouvelle-Angleterre), à sa physionomie, à ses allures particulières, où le sans-gêne domine, à la coupe étrange de sa barbe, à son habitude de mâcher du tabac, et on le distingue à première vue de l'Européen ou de l'Hispano-Américain qui sont venus se perdre jusque-là.

Les Chinois, les Japonais, les noirs, quelques types d'Arabes, de Turcs, de Peaux-Rouges, introduisent une diversité pittoresque dans ce concours où toutes les nations ont été conviées, où presque toutes sont venues. Les *ladies* américaines, élégantes, sveltes, vives d'allures, aussi aimables que les hommes de leur pays en général le sont peu, étalent volontiers leurs toilettes tapageuses venues de Paris, et vont grignottant des douceurs, ou s'asseoient pour prendre une glace, dévorer un sandwich ou humer espiéglement, au chalumeau de paille, une de ces boissons glacées et composites dont elles raffolent. Volontiers paresseuses, elles se font traîner au prix de 50 *cents* l'heure sur une de ces chaises roulantes dont un particulier a payé le monopole 60,000 francs.

Autour des bâtimens, dans les jardins très heureusement dessinés, semés de fleurs et d'arbustes rares, et où ne manquent ni les lacs, ni les jets d'eau, ni les cascades, on va, on vient, on circule en bandes animées, et comme par endroits le terrain est accidenté, coupé de ravins, orné de grands arbres dont quelques-uns ont dû assister à l'entrevue de Penn et des Delawares, on peut se croire un moment en pleine campagne et s'y livrer à tous ses caprices. Il est tel coin ombreux, tel sentier couvert, tel banc isolé au pied d'un ruisseau discret, où celui qui aime à rêver et à lire vient s'asseoir, et où, il faut bien aussi le dire, la *flirtation* à l'américaine n'est pas un moment interrompue; et c'est ainsi que chacun trouve son compte aux arrangemens du parc de Fairmount.

Ce parc, pour la partie surtout qui enserre l'exposition, a une physionomie qu'on n'oublie plus. Dans son ensemble il est non-seulement beaucoup plus étendu, mais encore plus rustique, d'aspect plus pittoresque que le bois de Boulogne, les parcs de Londres ou le Prater. On s'est étudié à rendre des plus attrayans le coin où nous sommes, que baigne la rivière de Schuylkill. Outre les bâtimens dont il a déjà été parlé, il en existe une foule d'autres, çà et là disséminés, qu'un petit chemin de fer en miniature, incessamment parcouru par la petite locomotive *Emma*, toujours essoufflée, relie aisément les uns aux autres. En moins d'un quart d'heure, chacun peut faire ainsi le tour des *centennial grounds;* mais il vaut mieux aller à pied. Ici sont les chalets des divers commissaires étrangers, à la tête desquels on remarque le chalet de la Grande-Bretagne; là, des cafés, des laiteries, des brasseries, des buvettes, des restaurans, des modèles de maison de ferme ou d'école, édifiés par différentes nations, enfin des cottages, des pavillons de tout genre. Voici le bâtiment du jury « le palais des juges, » et la « banque nationale du centenaire, » où l'on prête de l'argent à ceux qui en ont; voici la maison « du confort public » : on s'y fait raser, cirer les bottes, on y écrit sa correspondance, on y lunche, on y lit les

journaux, on y attend le chemin de fer. Voici le *photographic building*, le pavillon des photographes, dont les œuvres viennent vous poursuivre jusque-là, ou encore le *log-house* du pionnier, construit de troncs d'arbres couchés à plat et cimentés de terre argileuse, ou bien une maison américaine du « bon vieux temps, » avec tous les ustensiles, tous les meubles des siècles passés. Entrez; les femmes gracieuses qui font les honneurs de cette habitation, reconstituée avec le soin jaloux d'un antiquaire, portent le costume de nos bisaïeules. Le rouet et la quenouille sont dans un coin, une vieille bible sur la table, la faïence à images et les cuillers d'étain ornent le bahut de chêne, et aux murs est appendue une gravure datant de l'arrivée des *pèlerins*. Applaudissons à cette heureuse invocation du passé, et continuons notre course.

Singer, un des rois des machines à coudre, occupe un pavillon élégant qui sollicite le visiteur. De jolies et accortes ouvrières meuvent du pied la machine aux oscillations rapides, et confectionnent sous vos yeux les broderies les plus délicates, les plus compliquées. A côté est le « pavillon des bibles, » où l'Ancien et le Nouveau-Testament, imprimés dans toutes les langues de l'univers, sont donnés pour rien aux chalands; plus loin une boulangerie viennoise où l'on apprend aux Américains, aussi arriérés en cela que les Anglais, bien qu'ils produisent les plus belles farines, comment il faut pétrir et cuire le pain. Puis viennent une verrerie, une briqueterie, où l'on travaille également, une scierie de bois canadienne, où l'on débite des troncs tout entiers. Un instant, on avait eu l'idée, pour donner l'image de l'exploitation d'une forêt, de mettre en coupe réglée une partie des beaux arbres du parc : rien n'est sacré pour l'Américain. Auprès du *main building* ou de la galerie des machines, l'exposition de la carrosserie, des locomotives, des cuirs, de la cordonnerie, occupent autant de pavillons distincts, où les profanes n'entrent guère. Ils préfèrent se rendre à la boutique japonaise, où l'on vend les mille bibelots de l'extrême Asie et où la foule ne cesse d'accourir et d'acheter.

Voici maintenant un café tunisien, où la liqueur noire est servie avec le marc dans de petites tasses, et où, sur une estrade où sont accroupis les musiciens, danse voluptueusement une almée, au grand mécontentement des dévots, qui ont fini par faire fermer ce lieu de perdition; un café turc, où l'on fume l'odorant *tombekir* dans le chibouk ou le narguileh en buvant l'enivrant mastic de Chio. Non loin de ce café, un vieux musulman bonasse et barbu, vêtu comme un mammamouchi de Molière, vend des éponges de Syrie, de l'eau de rose de Stamboul, et débite des chapelets en bois du mont des Oliviers, ou de petits coffrets sur lesquels sont inscrits je ne sais quels caractères hébraïques. Il n'a pas fallu moins

que cette exposition internationale pour amener ce fils de Mahomet à tant de tolérance. Après tout, le Sinaï, Jérusalem, Médine, ne sont pas si éloignés l'un de l'autre. Saluons encore cette maison marocaine dont des Africains à la peau bronzée nous font les honneurs. L'intérieur est mystérieux, plein d'ombre et de fraîcheur; des tapis moelleux éteignent le bruit de nos pas, c'est à peine si, par une étroite lucarne, entre un peu de lumière. Des carreaux de faïence embellissent les parois des pièces à l'intérieur; un sofa dans le vestibule, une salle de bain au fond : on dirait que les habitans vont entrer. Un visiteur s'adresse en arabe au portier de céans, et celui-ci lui répond en espagnol; serait-ce un Marocain de contrebande?

Voici maintenant par terre un plan de Paris en relief jusqu'aux fortifications, dressé à une grande échelle avec les principaux monumens : Paris est décidément l'œil du monde; puis un plan de Jérusalem dressé de même façon. Tout près de là une « fontaine de tempérance » pour les gens qui, dans ce pays adonné aux alcools, ont fait vœu de ne boire que de l'eau. Les délicats se plaignent qu'elle ne soit pas glacée. Voici encore « le pavillon des journaux, » où l'on lit gratuitement toutes les gazettes, « même celle de son pays, » puis un bureau télégraphique où l'on peut expédier une dépêche jusqu'aux confins du globe, et un autre bureau où le « touriste international » retient sa place pour la même destination.

Avez-vous des idées sombres? Entrez dans cette façon de forteresse. Qu'est-ce que cela? Des cercueils étalés! Il y en a en bois de rose et d'ébène, lamés d'argent et de vermeil, capitonnés de satin à l'intérieur comme le lit d'une petite maîtresse. Voici un coussin pour la tête, un vêtement pour le défunt : la robe est de soie blanche pour madame, de soie noire pour monsieur, avec une cordelière élégante serrant la taille. Quoi! dans ce pays démocratique, républicain, pas même d'égalité dans la mort, et tous ces parvenus rêvent des distinctions même à la porte de l'autre vie! J'aime mieux cet exposant milanais, qui montre dans la section italienne son appareil de crémation perfectionné. Les gaz combustibles, amenés sur le cadavre par le système de Siemens, déjà employé dans la métallurgie, y consument le corps en quelques minutes, et de toute la dépouille humaine il ne reste plus qu'un peu de cendre.

Les promoteurs du centenaire avaient eu une idée heureuse, celle de faire camper dans le parc, autour des bâtimens de l'exposition, plusieurs centaines d'Indiens. Les sauvages auraient vécu là comme dans le *Far-West*, sous la tente, avec leurs femmes, leurs chevaux, leurs chiens, et s'y seraient livrés à leurs occupations habituelles, les uns au tissage des couvertures, les autres à la préparation et au tannage des peaux ou à la confection des paniers. Modocs, Comanches, Paunies, Kayoways, Chayennes, Arrapahoes, Yutes, Pah-Yutes,

Apaches, Corbeaux, Sioux, Serpens, Pieds-Noirs, Têtes-Plates, en somme les représentans d'une cinquantaine de tribus, amenés du fond des prairies, des gorges des Montagnes-Rocheuses et de la Sierra-Nevada, des plateaux du grand désert et des vallées ou des rivages du Pacifique, devaient s'installer dans les terrains du centenaire, sous la conduite d'un guide sûr et de divers interprètes. Ç'aurait été assurément une des plus grandes curiosités de la foire philadelphienne, mais aucun de ces hommes n'est venu. Le gouvernement fédéral, — engagé dès le mois de mai dans une guerre avec les Sioux, où il a essuyé, après quelques semaines d'escarmouches, une défaite dont ni un officier, ni un soldat n'est retourné, pas même le brave général Custer qui commandait l'expédition, n'a point jugé sans doute opportun d'amener à Philadelphie des sauvages à moitié soumis. Ceux-ci auraient pu lui causer quelque ennui, eu égard au triste incident qu'on vient de rappeler. Pour les amateurs à tout prix du pittoresque, il a fallu se réduire à quelques Peaux-Rouges civilisés, des Cherokees, des Creeks, qui ont apparu par instans, ou bien à une bande d'Iroquois, qui sont venus en habits de gala, de Montréal et de Québec ou plutôt de leurs villages du Saint-Laurent, jouer à Philadelphie le jeu traditionnel de la crosse et y défier les blancs. Ce jeu consiste à lancer et à recevoir la balle dans le camp avec une large raquette qui a la forme d'une crosse d'évêque, d'où le nom que lui ont donné les anciens pionniers français du Canada.

A cette fête internationale, provoquée par un glorieux centenaire, et où chacun des exposans s'évertue à concentrer sur lui l'attention, les savans, les visiteurs distingués ne manquent point. Il en est venu, il en vient encore un grand nombre d'Europe et de l'Amérique du Sud, ceux-ci pour étudier plus particulièrement le système scolaire ou pénitencier, ceux-là le merveilleux développement agricole des États-Unis. D'autres sont plus volontiers attirés par l'intéressante organisation des chemins de fer, ou les mines, les usines, les manufactures de ce magnifique pays. Tous s'inquiètent de ses institutions politiques et de la manière dont elles fonctionnent. On admire ses méthodes colonisatrices, qui ont changé si promptement les prairies et les déserts de l'Ouest en fertiles campagnes; on applaudit à l'accueil si libéral, si empressé, fait à tous les immigrans, et qui permet à tant de déshérités, à tant de mécontens de l'Europe, de trouver un foyer aux États-Unis avec le bien-être, l'indépendance et souvent la fortune qui leur ont manqué au pays natal.

A tous les visiteurs qui se recommandent à un titre quelconque, ingénieurs, professeurs, savans, journalistes, industriels, membres du jury ou des délégations ouvrières, l'hospitalité américaine s'étend de la façon la plus large et la plus généreuse. Ils sont de toutes les

fêtes, et partout on les accueille avec beaucoup de bonne grâce. Les usines, les établissemens publics leur sont ouverts, et des billets de chemins de fer accordés partout gratuitement. Du 22 au 28 juin dernier, l'Institut américain des ingénieurs des mines a promené ses hôtes nombreux sur la Delaware et dans toute la Pensylvanie; une autre fois le chemin de fer *Pensylvania* a offert sur un train spécial à tous les jurés et à tous ceux qui étaient recommandés par eux une promenade circulaire d'une semaine de Philadelphie aux Alleghanys, Pittsburg, le district du pétrole, Cleveland, le lac Érié, les chutes du Niagara, le fleuve de l'Hudson, New-York. Aucune dépense pour les invités, ils ont été défrayés de tout.

L'empereur du Brésil a été l'un des hôtes les plus acclamés du centenaire. Il a consacré plusieurs journées à la visite de l'exposition. Il a mis à cette étude le soin patient, minutieux, qu'il apporte dans toutes ses explorations, et il l'a fait avec profit, car aucune des connaissances humaines ne lui est étrangère, et nul n'a visité aussi bien, aussi complétement que lui les États-Unis. D'un océan à l'autre et du golfe du Mexique au fleuve Saint-Laurent, il a voulu tout voir, tout comprendre. Rompu à la fatigue, il a pu lasser ceux qui le suivaient, il ne s'est jamais lassé lui-même, et n'est parti pour l'Europe, où il voyage en ce moment, que lorsqu'il a eu tout examiné, tout comparé d'un bout à l'autre de l'Amérique du Nord. D'humeur égale, accommodant, accessible à tous, fuyant tout apparat, toute étiquette, plus simple encore qu'un président de république, il a fait sa société habituelle des hommes d'étude qu'il voulait consulter, avec lesquels il aimait à causer, et l'on gardera longtemps, dans tous les lieux où il a passé aux États-Unis, le souvenir de ses réceptions qu'il se plaisait à appeler scientifiques.

Est-il besoin de le dire? l'exposition universelle, le centenaire américain, ont été pour toutes les villes l'occasion de fêtes brillantes, surtout à Philadelphie et à New-York. Les Américains ont toujours aimé la montre; ils ne négligent aucune occasion de parader en public. Chez eux, il n'y a pas d'uniformes, pas de titres, pas de décorations, et cependant tout le monde en porte. Qui n'est pas, qui n'a pas été là-bas quelque peu juge ou colonel? Les confréries maçonniques, les templiers, les *odd fellows* (mauvaises têtes), sont heureux de se montrer au grand jour, avec tous leurs insignes, d'occuper la rue, les places. Ils gênent la circulation, mais on aime ces sortes de cérémonies et on les laisse faire. L'anniversaire du 4 juillet est chaque fois un motif de plus pour recommencer ces interminables processions. Cette année, comme c'était un centenaire doublé d'une exposition internationale; chacun s'en est donné à cœur joie.

Les bouchers de Philadelphie, célèbres même avant Washington,

ont commencé les premiers. Au mois de mai, vêtus de longues tuniques blanches comme des lévites d'Israël, la poitrine traversée d'une écharpe bleue, le chef couvert du chapeau noir, le vulgaire tube de soie, ce qui leur donnait un aspect étrange, ils ont processionné par les rues en bandes nombreuses, à cheval, en voiture, à pied, puis le soir sont rentrés chez eux par groupes isolés, mais tous chancelans sous les fumées de l'alcool.

Après l'honorable corporation des bouchers, ce furent les glorieux survivans de l'armée du Potomac, accourus à la voix de leur vénéré chef, le général Dix, naguère ministre des États-Unis à Paris. Il prononça devant eux un beau discours, où il se plut à rappeler les étonnans progrès accomplis par l'Union depuis cent ans. Autrefois il fallait douze jours pour aller de Philadelphie à Boston, dans de pauvres diligences, par de mauvaises routes; aujourd'hui, sur le rail, par la locomotive, on ne mettait plus qu'un jour. Alors les États-Unis se développaient seulement sur les rivages atlantiques; depuis, ils avaient rejoint le golfe du Mexique et l'Océan-Pacifique lui-même. De New-York à San-Francisco, ou plutôt du Missouri au Sacramento, on avait mis par terre d'abord vingt jours en diligence, puis en chemin de fer et d'un océan à l'autre seulement sept jours, et une locomotive remorquant un « train-éclair » venait précisément de réduire de moitié cette distance. Quelles conquêtes en si peu d'années! Les applaudissemens frénétiques de l'auditoire avaient rappelé au vieux général que sa voix avait un écho dans tous les cœurs, et que le patriotisme n'avait cessé d'être la qualité dominante de ses compatriotes. Le général Grant, en déclarant l'exposition ouverte, avait déjà, dans son discours, célébré les efforts et les progrès du peuple américain, et marqué en traits précis l'énorme espace parcouru en cent ans. L'un et l'autre orateur s'étaient peut-être trop complu dans ce thème élogieux et n'avaient pas fait assez la part du vieux monde dans le développement des États-Unis. Les Américains ne sont pas précisément une nation encore à son aurore; ce sont des Européens transplantés dans le Nouveau-Monde, et qui y sont arrivés chacun avec ses qualités distinctives. Les étonnans progrès que les Américains ont accomplis, ils les doivent sans doute en partie à leurs institutions, mais aussi ils n'ont pas de voisins gênans, pas de frontières à défendre. Depuis la terrible guerre de sécession, ils n'ont pas su rallier le Sud, et dans l'administration publique règne une corruption effrénée qui marquera d'un trait regrettable, sur lequel l'histoire inflexible ne fera que passer davantage son burin, la présidence du général Grant. Tel est le son que l'esclave eût fait entendre derrière le général Dix et le président lui-même, si, comme le triomphateur an-

tique, ils en eussent eu un auprès d'eux; tel est le nuage qui vient assombrir de son voile le tableau du centenaire américain.

Les sociétés fraternelles, maçonniques, en si grand nombre aux États-Unis, ne devaient pas tarder à prendre leur tour dans les démonstrations du centenaire. Soumises à des rites mystérieux, la plupart innocens, le gouvernement fédéral n'a jamais arrêté leur expansion, ni en aucune manière gêné leurs cérémonies. Elles ont toutes des temples magnifiques, et processionnent par les rues comme il leur plaît. Voulez-vous réduire à néant le péril qu'une société secrète peut faire courir à l'état, quelque nombreux qu'en soient les membres? Laissez-la faire, ne la persécutez point; les martyrs seuls sont dangereux. A la tête de tous ces francs-maçons se sont distingués les templiers; par une belle matinée de juin, on les a vus, à Philadelphie, sortir en bon ordre, fiers de leur bel uniforme. Avec le chapeau à claque surmonté de plumes blanches, l'épée au côté, l'habit de drap bleu à boutons d'or, le pantalon à bandes, leurs décorations sur la poitrine, ils étaient superbes et satisfaits d'eux-mêmes comme des préfets en tournée. Ils ont, pendant des heures, arrêté tout parcours dans les rues, même celui des omnibus, puis la pacifique armée a envahi le parc de Fairmount et le champ de l'exposition. Les porte-glaives, les porte-étendards, avaient eu peine à se défaire de leurs insignes. Quelques-uns, comme naguère nos gardes nationaux parisiens, avaient été rejoints par leur famille, et triomphalement, sous un soleil de feu, se promenaient en tenue avec leurs femmes et leurs enfans.

Aux approches du 4 juillet, tout ce mouvement est devenu encore plus tumultueux. Alors sont apparues les milices, entre autres celle de la ville de New-York, le 7e régiment, qui venait parader dans « la ville de l'amour fraternel » pour la grande fête commémorative. Officiers et soldats avaient réellement bonne mine sous la tunique grise, et la portaient vaillamment malgré une chaleur torride. A Philadelphie, la cérémonie principale inscrite au programme de ce grand jour fut éclatante. On y lut à *Independence-Hall* (l'Hotel-de-Ville), devant une affluence de monde comme on n'en avait pas vu jusque-là, la déclaration de l'Indépendance sur le manuscrit original. Cette lecture fut faite par le petit-fils du Virginien Henry Lee, qui avait eu l'idée de cet acte, lequel fut écrit comme on sait par Jefferson, et proclamé à l'endroit même où on le relisait après cent ans. Jamais l'enthousiasme américain, si facile à enflammer, n'atteignit de telles limites; jamais l'âme d'une grande cité ne fut aussi vivement impressionnée. Il y a chez ce peuple, à certains égards si jeune et pour ainsi dire encore enfant, une sorte de patriotisme naïf, que l'on ne retrouve plus chez les vieilles na-

tions et que l'on fait bien de tenir en éveil. Sur l'estrade réservée, où le général Grant, ce jour-là d'humeur chagrine, oublia qu'il avait promis de venir, on voyait entre autres invités, l'empereur du Brésil et le prince héritier de Suède. La courtoisie américaine s'était étendue aussi à tout le jury étranger. Sur les arcs de triomphe élevés par les rues et décorés de feuilles et de fleurs, on n'avait pas manqué, dans un élan de juste reconnaissance dont les peuples ne sont pas coutumiers, d'inscrire le nom de Rochambeau et de Lafayette, et de donner la bienvenue au descendant du premier de ces héros, qui faisait partie de la commission française. Le soir avait eu lieu une procession aux flambeaux, à laquelle avaient spontanément pris part des milliers de citoyens. La ville était brillamment illuminée; tous les cercles, tous les édifices publics, toutes les maisons s'étaient pavoisés de plus belle, et partout on avait librement tiré en pleine rue des feux d'artifice, des pétards, voire des coups de revolver, comme c'est l'usage sacramentel pour ce jour-là; le lendemain il avait fallu soigner plus d'un blessé.

A New-York, on s'était piqué au jeu, et la fête du centenaire avait été encore plus resplendissante qu'à Philadelphie. Plus de 25,000 hommes avaient le soir exécuté une promenade avec des torches, des lanternes transparentes. Les divers ordres maçonniques, les milices, les gardes françaises, les députations allemande, anglaise, écossaise, irlandaise, galloise, scandinave, italienne, espagnole, russe, puis des nègres, des Chinois, des Indiens, tous avec leurs insignes, leurs oriflammes, leur musique, le plus grand nombre avec leurs costumes traditionnels, avaient pris part à cette gigantesque procession, qui s'était faite dans le plus grand calme. Au square Madison, un immense paravent, couvrant la moitié de la façade du *New-York Club*, et que rendait visible un faisceau de lumière électrique qu'on y projetait, représentait la statue de *la Liberté éclairant le monde*. C'est l'œuvre dont la France doit gratifier l'Amérique, et que le sculpteur Bartholdi élèvera sur l'île de Bedloe, dans la baie de New-York, comme un phare d'un nouveau genre que verront de loin les vaisseaux et qui surpassera en hauteur l'antique colosse de Rhodes.

Les principales places de la ville le disputaient au square Madison; mais à l'*Union Square*, un des centres les plus animés de New-York et qui était naguère le quartier préféré du monde élégant, les illuminations avaient atteint le plus grand éclat. Le défilé, sur chaque point de la cité, n'avait pas duré moins d'une heure et demie. Des pétards, des fusées, des chandelles romaines, un déploiement inoui de flammes de Bengale, de feux électriques au magnésium, des démonstrations de tout genre accompagnaient cette parade

sans seconde. De part et d'autre, sur son passage, la foule stationnait curieuse, émue, répondant aux chants et aux acclamations qui partaient des fenêtres ou des bandes processionnaires.

Cette imposante cérémonie nocturne, que ne dirigeait aucun corps officiel ni de la cité, ni de l'état, ni de l'Union, avait duré de huit heures du soir à une heure du matin, et parcouru depuis le bas jusqu'au haut de la ville une longueur de plusieurs kilomètres. Un million d'hommes, toute la ville de New-York était sur pied, et, chose incroyable, pas un accident, pas une bataille n'avait eu lieu; puis tout ce monde s'était paisiblement séparé, et chacun était rentré chez soi. De la part des acteurs comme des spectateurs, tout s'était passé dans le plus grand ordre. C'était une grande nation qui était debout, et qui faisait comme son inventaire et son recensement, voulant juger des résultats qu'elle avait conquis en un siècle.

Boston, Saint-Louis, Cincinnati, Chicago, San-Francisco, avaient tenu à rivaliser d'éclat avec Philadelphie et New-York. Saint-Louis, où venait de s'assembler la convention démocratique; Cincinnati, où s'était réunie quinze jours auparavant la convention républicaine, celle-ci proclamant pour son candidat à la future présidence le gouverneur Hayes de l'état d'Ohio, cette autre le gouverneur Tilden de l'état de New-York, n'auraient eu garde de laisser passer sans éclat les fêtes du centenaire, ne fût-ce que pour acclamer une fois de plus le triomphe de leur candidat. Seules, les villes du sud étaient restées muettes devant tous ces témoignages de joie. La Nouvelle-Orléans, naguère si renommée pour ses fêtes et ses joyeuses cérémonies, où entrait toujours comme un grain de gaîté créole et française, était obstinément demeurée indifférente. Elle avait eu tant à souffrir, la pauvre et malheureuse cité, depuis la guerre de sécession, où les vainqueurs l'avaient traitée comme des barbares, elle ne demandait plus que le recueillement et le silence, attendant tout de l'avenir, et le soin de panser ses blessures et le triomphe de sa cause!

Revenons à l'exposition de Philadelphie. La grande entreprise américaine, nous espérons l'avoir démontré, n'est pas une affaire manquée. Eu égard aux difficultés qu'elle a eu à vaincre, notamment la distance où l'Amérique est de l'Europe, elle peut se tenir pour satisfaite en se comparant à ses aînées. Elle a ses défauts, sans doute : on s'est plaint des hommes qu'elle emploie, on leur a imputé les vols, les incendies qui ont eu lieu; on s'est plaint des façons d'agir de la douane; mais quelle exposition n'a pas donné lieu à des récriminations? Reste à se demander quel est l'enseignement général qui résulte pour le visiteur, avant tout pour le visiteur européen, de cette grande foire internationale. Il nous paraît que

cet enseignement est celui-ci : grâce à la fécondité de son sol et à la facilité actuelle des communications terrestres et maritimes, l'Amérique peut alimenter aujourd'hui l'Europe de blé, de farine, de viande conservée et même de bétail vivant, comme elle l'alimentait déjà de coton : elle l'habillait, elle peut la nourrir. Grâce à la productivité de ses mines, d'une abondance incomparable, elle peut maintenant se passer de l'Europe pour la fonte, le fer, l'acier, le cuivre et les autres métaux usuels, pour la construction des machines, pour la plupart des produits manufacturés. Elle n'en continuera pas moins d'adresser à l'Europe les lingots d'or et d'argent dont celle-ci a besoin pour toutes ses transactions, et que les gîtes des États-Unis produisent en aussi grande quantité que tous les gîtes du monde entier. Quant à la houille, que l'on voit à Philadelphie en blocs énormes, l'Amérique en produira bientôt autant que l'Angleterre, c'est-à-dire autant que tout le reste du globe, et ses bassins carbonifères sont vingt fois plus étendus que les bassins anglais.

Telle est la leçon économique qui nous paraît surtout résulter d'une visite continue de deux mois que nous avons faite à l'exposition philadelphienne. L'Amérique apprendra à se passer de plus en plus de l'Europe, et l'Europe ne pourra pas se passer d'elle. C'est véritablement une nouvelle Angleterre qui se lève au-delà des mers et qui menace déjà la vieille Angleterre sur tous ses marchés, aussi bien ceux de l'extrême Orient, le Japon, la Chine, peut-être l'Inde, que tous ceux de l'Amérique du Sud. Pour la France, quoique moins intéressée que la Grande-Bretagne dans cette lutte qui commence, elle n'en est pas moins également avertie, sinon atteinte. Il n'est pas jusqu'à nos vins et nos eaux-de-vie que les États-Unis, à la faveur de leurs vignobles, ne tentent de reproduire. Les connaisseurs, et ils sont rares, seront les seuls à ne pas se laisser prendre à cette imitation.

Ce qui est plus grave, c'est que les Américains ravissent de plus en plus les procédés, les tours de main de nos ouvriers. Déjà, dans la bijouterie, l'horlogerie, la joaillerie, l'orfévrerie, les bronzes d'art, les meubles de luxe, la fabrication des fleurs artificielles, ils produisent des choses qui ont un véritable cachet de solidité et de bon goût. Sur ce terrain l'Américain, à cause même du milieu où il s'agite, et dont le climat, le mélange des races, l'apport incessant de l'immigration asiatique et européenne font un milieu tout spécial et singulièrement favorisé, l'Américain est plus à craindre que l'Anglais. La Suisse s'est émue de la fabrication des montres américaines. Dans la carrosserie, l'ébénisterie, la cristallerie, la céramique, les États-Unis marchent presque de pair avec la France et

d'autres grands pays. Sous d'autres rapports, ils nous ont même devancés, et tout cela malgré le haut prix que la main-d'œuvre conserve là-bas. On dirait que nous sommes leurs instituteurs et leurs maîtres, comme l'Italie le fut pour nous à l'époque de la renaissance, et qu'ils sont appelés peut-être à l'emporter un jour sur nous comme nous fîmes des Italiens. Venise, Milan, Florence, nous enseignèrent jadis à fondre les glaces, à tisser la soie et le velours, et bientôt nous les dépassâmes; en sera-t-il de même des États-Unis à notre égard?

N'avons-nous pas vu aussi leur prééminence qui s'annonce dans les constructions mécaniques? N'avons-nous pas dit que leur grand constructeur Corliss avait envoyé de ses machines à vapeur en Europe, notamment à la fameuse filature de la Lys à Gand? C'est par milliers qu'il faut compter les machines agricoles que les Américains ont fournies au vieux monde. Enfin leurs types de locomotives, mais surtout de wagons à voyageurs, si confortables, si commodes pour la nuit, sont aujourd'hui partout usités, principalement en Angleterre, en Suisse, en Allemagne, en Italie, et jusque sur nos chemins de fer français. Dans tout le Canada, dans toute l'Amérique espagnole, on n'en connaît pas d'autres.

Puisqu'il en est ainsi, ne serait-il pas temps pour les États-Unis de renoncer au système économique suranné qu'ils ont adopté depuis douze ans dans la pratique des échanges internationaux? Les étonnans progrès qu'ils ont faits en un siècle sont dus à toute autre cause qu'au régime douanier protecteur, et sur certains points prohibitif, qui est en vigueur depuis la guerre de sécession. Quand les filateurs des États de la Nouvelle-Angleterre et les maîtres de forges de la Pensylvanie et de l'Ohio, délégués au congrès fédéral, disent que Colbert sous Louis XIV avait de cette façon commencé la fortune industrielle de la France, et qu'ils veulent faire de même chez eux, on peut leur répondre que le temps et les lieux sont changés, que l'Amérique n'est pas l'Europe et qu'elle doit plus à ses libres institutions politiques, à son climat, à ses richesses naturelles, à la fécondité de son sol, à sa disposition topographique, à l'afflux toujours plus considérable des immigrans, qu'elle doit plus à toutes ces causes heureuses et persistantes qu'à un système passager de tarifs mal conçus, mal appliqués, et qui ont eu surtout pour effet de provoquer la vénalité, la corruption des administrateurs publics.

Tous les négocians, les industriels, toutes les chambres de commerce, ne cessent de se plaindre en Europe des tarifs douaniers américains. Il est vraiment curieux que dans le pays de la liberté par excellence la liberté des transactions extérieures soit la seule

qui n'existe pas, et que les tarifs douaniers s'y élèvent souvent jusqu'à la prohibition. Ce système avait son excuse après l'horrible guerre civile, quand il fallait remplir à tout prix les caisses du trésor, mais tout est réglé maintenant et les États-Unis doivent revenir aux grands principes du libre échange. Il est bien démontré aujourd'hui que rien ne remplace dans le travail d'une nation la lutte, la concurrence, l'initiative individuelle, en un mot la liberté absolue des transactions ; la prospérité industrielle toujours croissante de la France, depuis que les traités de commerce de 1860 sont en vigueur, le prouve suffisamment.

En résumé, deux phénomènes d'ordre économique se dégagent d'une visite attentive de l'exposition de Philadelphie et éclatent comme en pleine lumière. Le premier, c'est une sorte d'atteinte indirecte aux produits européens, dont l'Amérique apprend de plus en plus à se passer à mesure qu'elle les imite et les fabrique mieux. Sur ce chef, c'est à la France, c'est à l'Europe de parer le coup qui les menace en apportant encore plus d'habileté et de soin dans la préparation des produits destinés à l'Amérique, et, disons-le sans détour, encore plus de loyauté, de bonne foi dans l'échange de ces produits. Sur le second point, — l'inutilité actuelle des tarifs protecteurs américains, et la possibilité pour les États-Unis de lutter avantageusement avec l'Europe au moins sur leurs propres marchés, — le doute n'est plus permis. Les États-Unis n'ont donc plus à hésiter sur l'abolition ou au moins la diminution notable de ces tarifs. La voie dans laquelle ils se sont engagés est malheureuse, pleine d'écueils. Elle n'a eu pour but que de favoriser quelques privilégiés, d'amener le haut prix de toutes choses et la disparition de quelques industries, telles que la construction des navires où les Américains étaient les maîtres avant 1860. Le système si inconsidérément adopté par eux et maintenu avec tant d'entêtement est de tous points contraire aux saines doctrines économiques, à l'ordre naturel des choses. Dans l'ensemble, il appauvrit la nation au lieu de l'enrichir, et celle-ci serait assurément encore plus grande et plus puissante avec la liberté des transactions, avec ce que les Anglais ont si bien nommé la libre concurrence. C'est le propre de l'exposition de Philadelphie d'avoir mis ce fait dans tout son jour, et elle n'aura pas été inutile, puisqu'entre beaucoup d'autres elle aura donné à tous ce grand enseignement.

L. Simonin.

LE

ROMAN DE MŒURS

EN ANGLETERRE

Daniel Deronda, by George Eliot, 8 vol.; Blackwood, Edinburgh and London.

Parmi les souvenirs familiers de Mme Field (1) se trouve le récit d'une visite à Mme Lewes, si connue dans la littérature anglaise contemporaine sous le pseudonyme de George Eliot. Pour la première fois nous avons pu jeter un coup d'œil dans l'intérieur calme et recueilli d'un écrivain qui, plus qu'aucun autre peut-être, a craint d'attirer l'attention sur sa personne et s'est soustrait au bruit d'une vaine popularité. Guidés par la voyageuse américaine, nous avons entrevu, sur la lisière d'un de ces rians et silencieux faubourgs de Londres qui ont déjà le charme paisible de la campagne et où chaque maison s'entoure de pelouses veloutées, de massifs de verdure, la demeure à la fois modeste et poétique de l'auteur d'*Adam Bede*, avec ses tentures blanches, son luxe de fleurs, ses recherches de simplicité raffinée qui donnent au premier aspect l'idée d'une existence placide et doucement austère. L'humeur, la figure même de la maîtresse du lieu, s'harmonisent en effet avec le cadre qu'elle s'est choisi. Chez elle, aucune trace de manière ni d'affectation, aucun désir de briller; en revanche, la préoccupation évidente des grandes responsabilités qui pèsent sur tout écrivain. Une sorte de rayonnement intellectuel illumine cette tête, dont le

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1876.

développement extraordinaire intéresserait un phrénologue; son regard limpide exprime une bienveillante investigation, sa voix douce et basse semble faite pour prononcer des paroles de sagesse et de bonté. Dans l'aimable retraite de North-Bank, où nous a introduits Mme Field, ont été enfantées telles études fortes et délicates à la fois de la vie humaine qui placent George Eliot à la tête des romanciers de son pays, de ceux-là du moins qui ont survécu aux Dickens et aux Thackeray, aux Brontë et aux Gaskell. Sans parler d'*Adam Bede*, un chef-d'œuvre, — *le Moulin dans la prairie*, *Silas Marner*, *Middlemarch*, en dépit de quelques défauts systématiques, offraient des beautés hors ligne de style et de conception, jointes à une louable et constante recherche du vrai.

C'est parce que nous estimons sincèrement le caractère aussi bien que le talent de George Eliot qu'il nous est permis de nous étonner du mode de publication adopté pour ses derniers ouvrages. Pendant huit mois consécutifs, *Daniel Deronda*, dont le dernier tome vient de paraître, a occupé la critique anglaise, plus prodigue, on le sait, de louanges faciles que de jugemens sérieux. Chaque mois voyait surgir un nouveau volume avec l'annonce de celui qui devait suivre. Il est clair qu'un pareil système ne peut que nuire à l'intérêt, à l'unité de l'ensemble et favoriser le défaut capital d'un écrivain qui ne connaît pas l'art difficile de se borner. Comme peintre de portraits, George Eliot est incomparable, et elle s'entend aussi, — plus que jamais elle vient de le prouver, — à faire naître, à conduire une situation dramatique : la multiplicité des détails et des comparses, l'abus de réflexions philosophiques et de comparaisons scientifiques sont donc chez elle inexcusables ; elle est assez riche pour dédaigner ce remplissage. Ceci posé, convenons que *Daniel Deronda*, malgré de désolantes longueurs, est en Angleterre l'événement littéraire de l'année. On y retrouve toutes les qualités que nous avons l'habitude d'admirer chez son auteur et un progrès sensible en outre : l'idée fixe de peindre, sans en omettre une seule, les tares et les verrues de notre pauvre humanité, afin de ne jamais donner le pas à *ce qui devrait être* sur *ce qui est*, la tendance au réalisme, en un mot, s'accuse beaucoup moins que dans de précédens ouvrages. On trouvera même que personnellement *Daniel Deronda* est digne de rivaliser avec le héros le plus idéal de George Sand. Nous n'avons affaire cette fois ni à un ouvrier, ni à un paysan, ni même, dans une classe plus élevée, à un homme ordinaire « menant la vie de tous les jours. » Deronda est un être d'élite placé dans des circonstances exceptionnelles. Pour donner une idée juste et complète de ces circonstances, nous ne pouvons mieux faire que de suivre pas à pas la marche du roman, au moins pendant les premiers volumes, où toute l'émotion est concentrée.

I.

Le rideau se lève sur le salon de jeu d'une ville d'eaux en Allemagne. Autour du tapis vert sont réunies une soixantaine de personnes,sparmi lesquelles bon nombre de simples spectateurs. Ceux qu'absorbent réellement les évolutions de la rouge et de la noire offrent l'échantillon de toutes les variétés du type européen : des Livoniens et des Espagnols, des Grecs, des Italiens, des Allemands de différentes classes, des Anglais appartenant tant à l'aristocratie qu'à la plèbe; ici du moins triomphe le principe de l'égalité. La petite main scintillante de bagues d'une comtesse effleure presque une espèce de pince de crabe appartenant à un visage carré, hâve et durci, avec des yeux enfoncés, des sourcils grisonnans, des cheveux rares. Est-il un autre endroit du monde où la fière lady consentirait à s'asseoir auprès de cette figure féminine flétrie comme les roses artificielles de sa coiffure, prématurément vieille, d'une vieillesse caractéristique, et tenant sur ses genoux un sac de velours râpé? Tout à côté d'elle aussi se prélasse un honorable boutiquier de Londres. L'argent qu'il gagne commercialement à la noblesse et à la bourgeoisie lui permet de prendre des vacances élégantes en leur société. Pour lui, le jeu est non pas une passion, mais un loisir lucratif. Tout le mal serait, là comme ailleurs, dans le fait de perdre; or il ne perd pas; son plaisir est donc innocent, et il a l'extrême jouissance de sentir qu'il partage les goûts des gens les plus titrés, qu'il est leur pareil sous ce rapport. Un peu plus loin, un Italien, beau comme Apollon, place sur la table une pile de napoléons, aussitôt balayée par sa voisine à pince-nez et à perruque. Une faible lueur passe dans le regard éteint de la vieille femme, mais le dieu de marbre reste impassible, comptant sans doute sur quelque système qui lui permet de tenir le destin sous son pied. Même confiance chez ce libertin usé qui lorgne les délices de la vie à travers son monocle et dont la main tremble lorsqu'il la tend pour avoir de la monnaie. C'est un songe favorable, ou bien encore la persuasion que le 8 du mois est un jour de veine, qui lui inspire cette audace frémissante. Si chacun des joueurs diffère de son voisin, il y a chez tous cependant une même uniformité de physionomie négative, pareille à un masque, laquelle ferait croire qu'ils ont sans exception bu quelque drogue dont l'effet pour le moment est d'imposer au cerveau de celui-ci et de celui-là une même action monotone.

Le regard de dégoût que Daniel Deronda promène sur cette foule avilie change d'expression en s'arrêtant soudain sur une jeune fille qui, après s'être penchée à l'oreille du chaperon qui l'accompagne,

retourne au jeu, en déployant dans toute sa hauteur une taille élégante. Quant au visage, on peut le contempler sans admiration peut-être, mais non pas toutefois passer auprès de lui avec indifférence : — Est-elle belle? se demande Deronda, ne l'est-elle pas? Est-ce le bien, est-ce le mal qui domine dans cette physionomie? Le mal sans doute, car à sa vue on est troublé plutôt qu'attiré, l'être tout entier ne consent pas à la séduction qu'elle exerce. — Cependant Deronda continue de suivre les mouvemens gracieux de cette sylphide problématique, tandis qu'elle s'avance avec résolution pour déposer son enjeu. L'étrangère gagne et, tandis que ses doigts effilés ramassent l'or, puis le placent de nouveau sur la carte gagnante, elle laisse errer autour d'elle un regard trop superbement calme pour qu'il soit possible de n'en pas croire la froideur affectée. Ce regard rencontre par hasard celui de Deronda; elle voudrait le détourner et n'y parvient qu'avec effort. Le sentiment que cet homme vient de la toiser pour ainsi dire et qu'il la juge d'en haut comme un être inférieur la cingle violemment; ce mélange d'angoisse et de colère qu'elle a ressenti n'amène pas le sang à ses joues, il le chasse au contraire de ses lèvres. L'influence du mauvais œil pèse sur elle apparemment; son enjeu est perdu, elle le remplace par un autre et perd encore. Au fond, elle ne se soucie point du gain matériel; c'est l'excitation qui lui plaît. Depuis qu'elle a commencé à jouer avec quelques napoléons au fond de sa bourse, la chance n'a pas cessé de lui être favorable, et elle en tire une sorte d'orgueil comme elle ferait de toute autre suprématie. Y renoncer lui coûte fort. Sans lever les yeux, elle sent que ceux de l'inconnu sont sur elle; cette pression vague devient peu à peu une torture; raison de plus pour afficher l'insouciance et continuer avec obstination. L'amie qui l'accompagne lui touche le coude et l'engage à quitter la table. Pour toute réponse, elle met dix louis sur la même carte; l'instinct d'une résistance enragée domine chez elle toute autre impression, et d'ailleurs, puisqu'elle ne gagne plus extraordinairement, il s'agit de perdre extraordinairement encore. Toute sa préoccupation est de maîtriser ses nerfs et de ne rien laisser paraître de ce qui l'agite intérieurement. Tout le monde l'observe, mais la seule observation dont elle ait conscience est celle de Deronda. Ces sortes de drames ne se prolongent pas; déjà la catastrophe est prochaine : — Faites votre jeu, mesdames et messieurs, dit la voix automatique de la destinée sous la moustache du croupier, et la jeune fille hasarde tout l'argent qui lui reste. — Le jeu ne va plus, déclare le destin. — Alors, quittant la table, elle se tourne vers Deronda. Il y a comme un sourire d'ironie dans les yeux expressifs de celui-ci. — N'importe, se dit-elle, il admire mon intrépidité autant que ma personne; ce n'est pas là un de ces philistins qui se croient

obligés de lancer aux joueurs en passant un anathème bourgeois. Non, il est jeune, et distingué d'apparence; il m'admire.

Cette jeune personne a la prétention de savoir sur le bout du doigt ce qui est admirable, et la ferme certitude d'être elle-même admirée; c'est même là le fond de ses convictions, convictions qui ont reçu une légère atteinte, mais sans être abattues pour si peu.

Le soir, dans cette même salle, éblouissante de lumières et de toilettes, les hommes exaltent et les femmes dénigrent la beauté de miss Gwendoline Harleth. Elle passe semblable à une ondine, en robe vert de mer avec des ornemens d'argent, la longue plume verte de son chapeau retenue par une agrafe d'argent et flottante sur ses beaux cheveux d'un brun clair.

— Unique dans son genre, cette miss Harleth!

— Ne trouvez-vous pas qu'elle a du serpent sous cet attirail vert et argent, surtout lorsqu'elle tourne son long cou de côté et d'autre comme elle le fait ce soir?

— A mon avis, un homme, un fou s'entend, se ferait pendre pour elle.

— Vous aimez alors un nez retroussé?

— Quand il va avec un pareil ensemble!

— Il lui faudrait un peu de couleur aux joues. C'est une sorte de beauté spectrale que la sienne.

— Au contraire, sa chaude pâleur me paraît être un de ses charmes.

— On dit qu'elle a perdu aujourd'hui tout ce qu'elle avait gagné. Est-elle riche? Qui sait?

— Oui, qui sait? Que sait-on de qui que ce soit ici?

La remarque que Gwendoline tourne de côté et d'autre son cou de serpent plus que de coutume est juste. Elle cherche involontairement l'inconnu dont le regard scrutateur lui a causé une impression si désagréable. S'adressant à un M. Vandernoodt, qui a la réputation de connaître tout le monde, elle lui demande du ton languissant qu'elle sait donner en certaines circonstances au clair soprano de sa voix : — Qui donc est là, près de la porte?.. ce jeune homme brun avec une physionomie insupportable...

— Insupportable? répète son interlocuteur. Je ne trouve pas. Il est remarquablement beau. Nous l'avons à notre hôtel; il vient d'y arriver avec sir Hugo Mallinger.

— Son nom?

— Deronda.

— C'est un Anglais?

— Oui. Il passe pour un parent de sir Hugo. M. Deronda vous intéresse?

— Il ne ressemble pas aux autres jeunes gens.

— Vous ne faites pas grand cas des jeunes gens en général.

— Aucun. Je sais toujours ce qu'ils vont dire, tandis que je ne me doute pas de ce que peut bien dire votre M. Deronda. Que dit-il?

— Rien du tout. J'ai passé une bonne heure à côté de lui et de son monde hier soir, sur la terrasse, et il n'a pas prononcé un mot. Il ne fumait pas non plus. Il avait l'air ennuyé.

— Encore une raison pour que je désire le connaître! Je m'ennuie toujours.

— Il sera sans doute charmé de vous être présenté. Permettez-vous, baronne?

La baronne allemande qui accompagne miss Harleth permet volontiers; toutefois pendant que M. Vandernoodt parcourt les salons à la recherche du beau Deronda, elle essaie d'une observation :

— Quel est ce nouveau rôle que vous prenez, Gwendoline, d'être ennuyée de tout? Jusqu'ici vous n'aviez qu'une rage de plaisir du matin au soir.

— Justement parce que je m'ennuyais; si je dois renoncer au jeu, je me casserai un bras, j'irai en Suisse escalader le Matterhorn, que sais-je? il faut que je fasse arriver quelque chose!

Deronda ne fut pas présenté à Gwendoline. M. Vandernoodt ne réussit pas à le lui amener ce soir-là, et, en rentrant, elle trouva une lettre qui la rappelait au logis. La lettre était de sa mère et fort triste; elle renfermait la nouvelle de la faillite d'un banquier à qui était confiée toute la fortune de la famille. Une ruine complète s'ensuit; il est indispensable que Gwendoline revienne immédiatement.

La première impulsion de l'énergique jeune fille est de tenir tête à la situation plutôt que de se lamenter. Elle ne s'écrie pas en elle-même : « Ma pauvre mère! » Sa mère lui a toujours paru assez mal partagée sous le rapport du bonheur; ce ne sera pour elle qu'un chagrin de plus après bien d'autres. Si Gwendoline était disposée à plaindre quelqu'un, ce serait elle-même; mais elle n'éprouve que de la colère et le souci de la difficulté présente. Tout son argent a été dévoré par la roulette. Le moyen de payer le voyage seulement? Elle ne peut s'adresser à sa mère, qui est désormais sans ressources, ni aux parens éloignés à qui pour le moment elle est confiée, car il serait peut-être impossible de leur rendre la somme, quelque faible qu'elle pût être. Bah! les Juifs ne manquent pas, qui prêtent sur gage. Elle détache de son cou un collier étrusque. Les turquoises qui l'ornent lui viennent de son père, mais ce père elle ne l'a jamais connu, peu lui importe de se séparer d'un bijou héréditaire qui en réalité n'est pas pour elle un souvenir. Ayant pris son parti, Gwendoline procède à faire ses malles : elle ne se couchera pas; des ablutions froides suffisent à la reposer, et quand, aux premières clartés de l'aube, elle jette un coup

d'œil sur son miroir, sa beauté, rendue plus intéressante par l'insomnie, la rassure et la console si bien qu'elle s'embrasse gaîment dans la glace. A l'heure où tous ceux qui ne dorment pas se rendent aux bains, elle sort, bien sûre de n'être épiée par personne, et va mettre son collier en gage avec le même aplomb hautain qu'elle montrait la veille à la table de jeu. Le Juif abuse, cela va sans dire, de l'embarras où elle se trouve, mais l'essentiel est qu'il lui donne assez pour retourner chez elle. Tranquille sur ce point, elle n'a plus d'autre préoccupation que celle de triompher des objections de sa parente qui voudra la retenir, ne sachant rien du désastre. Gwendoline est décidée à le tenir secret; sa mère la rappelle, voilà tout ce qu'il lui convient de dire. Tandis qu'elle attend l'heure du déjeuner avec impatience, car aucune émotion bien profonde n'a troublé son appétit, un domestique lui remet certain petit paquet qui a été laissé pour elle à la porte. C'est le collier dont elle vient de se défaire, le collier de turquoises enveloppé sous le papier dans un mouchoir de batiste dont le chiffre a été déchiré. A cet envoi est joint le billet qui suit, écrit précipitamment au crayon : « Un étranger qui a trouvé le collier de miss Harleth le lui rend avec l'espoir qu'elle ne s'exposera plus à le perdre.

La rougeur de l'orgueil offensé monte aux joues de Gwendoline. Qui peut bien être cet étranger anonyme? Sans hésiter, sa pensée se fixe sur Deronda. Elle a passé devant son hôtel, il l'aura suivie, il lui donne une leçon cruelle. Mais que faire? Lui renvoyer le bijou, s'exposer à une méprise, ou seulement à la honte de lui laisser voir qu'elle l'a deviné? En agissant ainsi, il a très bien su qu'il lui liait les mains, il a continué son rôle de Mentor insolent. Non, personne n'a jamais osé la traiter avec tant de mépris! — Et les larmes que Gwendoline n'avait pas versées sur le désespoir de sa mère et sur sa propre ruine coulent malgré elle. Une seule chose lui paraît claire : elle ne peut reparaître dans les salons publics et risquer de rencontrer cet importun bienfaiteur; il faut qu'elle parte, et, en dépit de tout ce qu'on peut faire pour la retenir, elle part en effet le jour même.

Offendene, où retourne Gwendoline, n'est pas la demeure de son enfance; sa mère ne s'y est fixée que depuis une année environ, pour être plus près de la sœur qui lui reste, Mme Gascoigne, femme du recteur de Pennicote. Jusque-là elle n'avait cessé d'errer à travers le monde, habitant tantôt une ville d'eaux quelconque, tantôt un appartement meublé à Paris, sauf durant les deux années qu'elle a passées dans une pension à la mode pour perfectionner quelques talens de luxe. George Eliot fait à propos de cette existence nomade que mènent bon nombre de ses compatriotes, une réflexion très juste : « Toute vie humaine, dit-elle, doit avoir ses racines

dans un coin de sol natal, et se familiariser avec son aspect, avec les moindres sons qui le hantent; cet attachement au foyer de l'enfance, aux voisins, aux travailleurs, aux animaux qui en font partie lui restera, non pas à l'état de souvenir sentimental, mais comme une douce habitude qui passe dans le sang pour ainsi dire. A cinq ans, nous ne sommes pas préparés, nous autres mortels, à être citoyens du monde; il faut que l'âme, de même que le corps, ait son lait nourricier. — Or l'âme de Gwendoline en a été sevrée; sa mère la gâte déplorablement. Veuve deux fois, elle a eu de son second mariage avec le capitaine Davilow quatre autres filles, mais l'aînée reste toujours son enfant de prédilection; elle est fière de la beauté, de l'esprit, du caractère déterminé, des supériorités de toute sorte qui distinguent Gwendoline. C'est Gwendoline qui règle tout; ses sœurs lui sont sacrifiées, car elle a jugé que leur rôle était de demeurer dans l'ombre; pas plus que leur mère, ces petites filles n'oseraient émettre une opinion avant que Gwendoline se fût prononcée. « Imaginez, dit l'auteur, un jeune cheval de courses au milieu de poneys au poil bourru et de patiens chevaux de fiacre. »

Gwendoline ne veut pas que sa mère soit triste, uniquement parce que cela gâte son plaisir. — J'ai le nez d'une personne heureuse, prétend-elle; les nez droits se prêtent à tous les rôles indistinctement, mais un nez retroussé n'a jamais joué la tragédie.

— Hélas! chère petite, soupire Mme Davilow, tous les nez possibles peuvent être misérables en ce monde!

L'année que Gwendoline a passée à Offendene, avant de voyager en Allemagne, a été remplie pour elle en effet d'épreuves variées; sa vanité d'abord s'est trouvée aux prises avec la gêne, car les affaires de Mme Davilow sont fort embarrassées; par bonheur le recteur Gascoigne se charge de les débrouiller, et il apporte à cette tâche beaucoup de zèle. C'est un habile homme que ce recteur, un type excellent d'ecclésiastique père de famille; il a quelques vertus agréables, et les défauts qu'on lui reproche sont de nature à le conduire au succès; le talent de l'administration se joint chez lui à beaucoup de tolérance pour tous les goûts qu'il ne partage pas; il voit clair dans les rapports qui peuvent exister entre une religion nationale et maintes choses toutes temporelles; suffisamment mondain, M. Gascoigne espère, en cultivant de brillantes relations, préparer l'avenir de ses six fils et de ses deux filles : l'intérêt des enfans a souvent modifié ses principes; il est ambitieux pour chacun d'eux et aussi pour sa nièce, qui sent fort bien qu'elle aura en lui un puissant auxiliaire à ses projets de conquête et de souveraineté. En effet, il ne s'oppose que faiblement à ses prétentions les plus démesurées, approuve par exemple qu'elle ait un cheval

de selle, bien que cette dépense soit sans proportion avec les maigres revenus de Mme Davilow, la fait recevoir membre de l'*Archery-Club* de Brackenshaw, le rendez-vous de l'élégance et de la mode dans le pays, aide enfin de tout son pouvoir à la mettre en évidence, persuadé qu'elle arrivera ainsi à quelque grand mariage. Le mariage, s'il est le but du recteur, n'est pas précisément celui de Gwendoline; elle sait qu'une fille doit se marier un jour ou l'autre, et croit être sûre pour sa part de rencontrer un parti exceptionnel, mais les liens domestiques n'ont pour elle aucun charme : ne plus faire tout ce qu'elle voudra, avoir des enfans, l'effraie. Sans doute, le mariage étant une promotion, il faut s'y résigner, mais comme à un moyen seulement. Le rêve de cette frêle créature de vingt ans est de mener le monde et de suivre son propre caprice. A d'autres la sottise d'abandonner leur vie au courant, comme une barque démâtée qu'aucune volonté ne dirige; quant à elle, Gwendoline compte tirer le meilleur parti possible de toutes les chances que lui offrira la destinée; pour ce qui est des circonstances adverses, elle saura bien les maîtriser! Toute volontaire et impérieuse qu'elle soit, Gwendoline Harleth a le charme féminin auquel nul n'échappe. L'accueil qui lui est fait dans la société des environs dépasse l'attente même de M. Gascoigne : elle éclipse toutes les jeunes filles; les admirateurs l'entourent à l'envi l'un de l'autre. Dans le nombre se trouvera-t-il un mari? On en peut douter. Déjà M. Middleton, jeune curé d'avenir, neveu d'un évêque, recule après s'être avancé avec l'imprudence d'un phalène qu'attire une flamme dangereuse; sans doute il a fini par découvrir que cette altière beauté ne possède pas toutes les grâces spéciales indispensables chez l'épouse d'un membre du haut clergé anglican.

Le seul amoureux qui se soit encore déclaré à Gwendoline est l'un des fils du recteur, Rex Gascoigne, simple étudiant, qui, avant la fin de la première semaine des vacances, a le cœur pris au point de ne pouvoir plus penser à sa carrière future sans y associer sa belle cousine. Il l'accompagne à cheval, chasse avec elle, ne la quitte pas plus que son ombre, et elle encourage vaguement ce petit roman qui la distrait, sans avoir la moindre intention toutefois d'y donner suite. Ce qui lui plaît chez Rex, c'est la timidité. Il n'ose pas lui faire la cour trop ouvertement, chose qu'elle déteste. Coquette comme elle l'est, Gwendoline a une sorte de chasteté farouche. Tandis que dans une chasse le pauvre Rex, tout palpitant auprès d'elle, cherche à lui faire comprendre ce qu'il éprouve, elle n'est sensible qu'à la voix des chiens, au galop d'un bon cheval; le va-et-vient des habits rouges sur la verdure excite les *animal spirits* qui forment le fond de ce tempérament d'amazone. Rex ter-

mine par un fâcheux accident sa campagne sentimentale : le vieux cheval de son père n'étant pas de force à le porter dans les aventures qu'il plaît à miss Gwendoline de courir, tombe et se couronne. Rex lui-même a l'épaule démise. Son père, content que les choses n'aient pas été plus loin, lui fait quitter le pays; voilà tout le fruit qu'il tire de ses attentions de cavalier servant. Peu importe à Gwendoline que la passion qu'elle a inspirée persiste dans ce jeune cœur, tenace et douloureuse : — Je me demande, dit-elle, comment font les femmes pour s'éprendre de quelqu'un. Dans les romans c'est facile, mais les hommes en chair et en os sont trop ridicules!

Un homme survient cependant qu'elle ne trouve point ridicule, bien que, pas plus que les autres, il ne fasse naître en elle aucune émotion particulière. C'est M. Mallinger Grandcourt, le neveu de sir Hugo Mallinger, propriétaire du château voisin de Diplow. M. Grandcourt est héritier présomptif de la baronnie, son oncle n'ayant que des filles, et comme il passe pour le type accompli d'un *gentleman*, toutes les ambitions des mères de demoiselles à marier sont en éveil. La pairie, une grande fortune, une maison à Londres, deux magnifiques résidences à la campagne, des chevaux de courses, un équipage de chasse, le *high life* avec toutes ses splendeurs, voilà ce qui conviendrait à Gwendoline! M. Gascoigne ne peut s'empêcher d'y songer. Quelques bruits fâcheux sont peut-être parvenus jusqu'à lui sur la première jeunesse de Grandcourt, mais la naissance et la richesse rendent vénielles bien des habitudes qui, sans cette double excuse, révolteraient les honnêtes gens. Quoi qu'ait pu faire Grandcourt, il ne s'est pas ruiné.

Mme Davilow de son côté rêve en M. Grandcourt l'idéal des gendres; mais, tout accompli qu'il soit, plaira-t-il à Gwendoline? La première entrevue a lieu au château de Brackenshaw, où l'on célèbre l'*Archery-Meeting*. Une réunion choisie d'archers féminins vient se disputer la flèche d'or dans un de ces parcs admirables comme l'Angleterre seule en possède, et rien n'est plus charmant que les attitudes auxquelles le noble exercice de l'arc sert de prétexte. Par cette belle journée de juillet, sous ces ombrages royaux, Gwendoline ressemble à Calypso parmi ses nymphes. Au moment où arrive Grandcourt, les spectateurs applaudissent avec frénésie ses prouesses au tir, qui lui valent une décoration particulière, l'étoile, que lady Brackenshaw lui attache à l'épaule. L'héritier des Mallinger la voit donc avec tous ses avantages, formant le point central d'un délicieux tableau, et elle sent qu'il doit être favorablement impressionné. En effet, il désire aussitôt être présenté à l'héroïne du jour. Grandcourt n'a rien de commun avec les portraits imaginaires qu'elle s'est tracés de lui : il est à peine plus grand

qu'elle-même, leurs yeux sont de niveau; quand il l'aborde, aucun sourire n'effleure ses lèvres, il est toujours maître de lui, son aisance parfaite la frappe d'abord. Si en levant son chapeau il laisse voir un front chauve encadré seulement d'une frange légère de cheveux roux, il montre en même temps une main de forme exquise; ses traits sont régulièrement beaux; les favoris un peu clair-semés affectent eux-mêmes une ligne perpendiculaire. Il serait impossible à un être vivant de paraître plus absolument dépourvu d'animation. Le teint a la blancheur fanée d'un teint d'actrice au jour, les longs yeux gris à peine ouverts n'expriment que l'indifférence, la voix traîne languissamment sur chaque mot. D'ailleurs ces manières froides, polies et distinguées de Grandcourt paraissent à Gwendoline de meilleur goût mille fois qu'un vulgaire empressement. Il cause avec elle, et le peu qu'il dit laisse deviner un homme blasé; à trente-cinq ans en effet Grandcourt a essayé de tout et est revenu de tout, même de la chasse au tigre. Sans doute il est revenu de la danse d'abord, et cependant au bal des Archers il invite Gwendoline pour un quadrille. Sa préférence, ne fût-elle qu'à peine indiquée, est éminemment flatteuse; devant lui, la fière jeune fille sent diminuer un peu sa confiance en elle-même. Grandcourt la déconcerte, bien qu'elle s'efforce de se donner le change en redoublant de coquetterie mutine. Ce joli jeu doit plaire à un raffiné qui, sûr du dénoûment, n'est pas pressé d'y arriver et se garderait au contraire de gâter par trop de précipitation la mise en scène préliminaire. Il ne perd pourtant pas de vue son but une seconde. Venir à bout des caprices de Gwendoline le tente autant pour le moins que s'il s'agissait de dompter un cheval difficile. Le suprême plaisir pour lui, le seul peut-être qu'il soit encore capable de goûter dans sa plénitude, c'est la domination. Il nous fera voir bientôt quelle sorte de tyran forme parfois l'éducation anglaise athlétique et brutale, tout au moins faite pour développer de rudes instincts, et les résultats que peut avoir dans une vie forcément oisive et dissipée cette *combativité* si utile quand elle s'exerce contre les difficultés matérielles. Grandcourt, qui passe pour aimer les chiens parce qu'il en a une demi-douzaine sans cesse autour de lui, trouve une cruelle jouissance à tenir leurs élans et leurs caresses en échec, à susciter entre eux des jalousies, à les faire souffrir et plier. Il agit de même avec tous les êtres qui dépendent de lui, mais Gwendoline ne le sait pas, bien qu'elle sente en sa présence une vague et inexplicable contrainte. Elle a foi dans son propre pouvoir et se méprend sur le sens de cette irréprochable courtoisie qui, si l'on s'arrête à la forme, peut être prise pour une promesse de servage.

II.

On dit que Charles Dickens, ayant lu pour la première fois un livre de George Eliot, écrivit des louanges enthousiastes à l'adresse du génie féminin qui surgissait. L'éditeur répondit que ce génie appartenait à un homme; mais le grand romancier ne se laissa pas tromper : il avait reconnu la touche d'une femme à ce signe infaillible que les caractères de ses héroïnes étaient beaucoup mieux dessinés que ceux de ses héros. Le caractère de Grandcourt eût peut-être mis en défaut cependant la pénétration même de Dickens; l'analyse de cette âme complexe et en apparence impénétrable est un chef-d'œuvre d'observation. Ce sont les faits, ses actes seuls qui nous font connaître Grandcourt; point d'explications ni de dissertations, chaque touche juste et précise le met plus nettement en lumière. Il n'existe pas de sphinx pour George Eliot : elle montre à nu les petites vanités misérables qui se cachent sous une surface imposante; jamais l'*homme du monde* n'a été plus savamment, plus impitoyablement disséqué.

Parmi les familiers de Grandcourt, à la tête des victimes sur lesquelles s'exerce sa froide arrogance, se trouve le compagnon de ses voyages de jeune homme, M. Lush, qui est devenu dans sa maison une sorte de factotum et de complaisant indispensable. Il rend à son maître des services variés, sans souci du mépris qu'il inspire à celui-là même qui l'emploie; peu lui importe que les cailles et les ortolans lui soient jetés dans la poussière ou dans la boue pourvu qu'il s'en délecte. Lush, avec ses gros yeux avides, son embonpoint d'épicurien, sa mine de basse prospérité, inspire à première vue à Gwendoline une répulsion instinctive qu'elle ne prend pas la peine de cacher, et Lush, offensé par son dédain, se jure que cette fille pauvre, qui ose être insolente, n'arrivera jamais au rang qu'elle convoite. Il sait un bon moyen de l'en empêcher. Le temps presse cependant : Grandcourt et Gwendoline, après quelques scènes de *flirtation* élégante qui ressemblent à des combats où de part et d'autre on mesure l'effet du moindre mouvement, sont tout près de s'entendre; Mme Davilow se réjouit de voir ses prévisions de mère idolâtre réalisées, M. Gascoigne entremêle les conseils pratiques de l'ambitieux aux sermons édifians du pasteur pour pousser sa nièce vers la fortune dont une chrétienne peut faire si bon usage! Tandis que Gwendoline se prépare à un brillant pique-nique, où les paroles qui engagent deux fiancés doivent être échangées entre elle et l'admirateur que toutes les jeunes filles lui envient, elle reçoit un billet ainsi conçu : « Si miss Harleth hésite encore à accepter la main de M. Grandcourt, qu'elle veuille

bien pousser son cheval du côté des Pierres-Parlantes; » — les Pierres-Parlantes sont deux blocs coniques qui se trouvent sur le chemin du pique-nique; — « elle apprendra une chose qui fixera sans doute sa résolution, mais elle ne l'apprendra qu'à la condition de tenir cette lettre secrète. Dans le cas où elle aurait l'imprudence d'en parler, elle s'en repentirait comme s'est repentie la femme qui écrit aujourd'hui. C'est à l'honneur de miss Harleth que sera confié un secret important. »

Gwendoline, en lisant ces lignes mystérieuses, sent un choc intérieur, mais elle se remet assez vite : — Eh bien ! l'avertissement du moins arrive à temps. — Toute sa présence d'esprit se concentre sur le moyen de s'écarter un instant des autres invités pour gagner les Pierres-Parlantes. Peut-être Lush l'aide-t-il, sans paraître intervenir, à se rendre libre quand l'heure est venue.

Déjà elle apercevait les pierres qui, par une nuit étoilée, eussent ressemblé à des spectres drapés de gris, mais le soleil ruisselait sur elles, et Gwendoline se sentait de l'audace. Qu'y avait-il derrière ces rochers? Rien, peut-être. Son unique crainte était de s'exposer à une mystification; mais en tournant la première pierre, elle se vit en face d'une femme dont les grands yeux noirs arrêtèrent les siens à un pied de distance. Surprise, elle recula involontairement, non sans envelopper d'un coup d'œil toute la personne de l'étrangère, qui était, à ne s'y pas tromper, une *dame* du meilleur monde; ses traits fatigués gardaient encore les traces d'une beauté remarquable. A quelques pas, deux beaux enfans, — une petite fille brune de six ans, un garçon plus jeune, — jouaient dans l'herbe.

— Miss Harleth? dit la dame.

— C'est moi.

— Vous avez agréé les recherches de M. Grandcourt?

— Non.

— J'ai promis, mademoiselle, de vous confier un secret. Promettez en retour de ne dire ni à M. Grandcourt, ni à personne que vous m'avez vue.

— Je promets.

— Mon nom est Lydia Glasher. M. Grandcourt ne peut avoir d'autre femme que moi. J'ai quitté mon mari, le colonel Glasher, pour lui, il y a neuf ans. Ces deux enfans sont les siens; nous en avons deux autres, deux filles. Mon mari est mort, et M. Grandcourt doit m'épouser. Mon fils doit être son héritier.

Elle regardait l'enfant tout en parlant. Les yeux de Gwendoline suivirent les siens. Le petit gaillard gonflait ses belles joues en soufflant dans une trompette qui restait muette. Son chapeau pendait sur son dos et ses boucles accrochaient au passage les rayons du soleil : un vrai chérubin.

— Je n'empêcherai rien de ce que vous désirez, répliqua Gwendoline avec hauteur. — On eût dit qu'elle frissonnait, et ses lèvres étaient pâles.

— Vous êtes très attrayante miss Harleth, mais quand il m'a connue j'étais jeune, moi aussi. Depuis, ma vie a été brisée. Il ne serait pas juste qu'il fût heureux, tandis que je suis misérable, et que mes enfans fussent sacrifiés à d'autres.

Ces paroles avaient été prononcées avec amertume, bien que sans violence. Gwendoline en regardant Mme Glasher, en l'écoutant, éprouvait une vague terreur, comme si quelque vision se fût dressée devant elle, en disant : « Je suis la vie d'une femme. »

— N'avez-vous plus rien à m'apprendre? reprit-elle du même ton de fierté glaciale. Je m'en vais. — Elle s'inclina cérémonieusement et l'autre lui rendit ce salut avec une grâce égale à la sienne.

C'est après cette entrevue que Gwendoline accepte brusquement l'invitation d'amis qui lui offrent de se joindre à eux pour une excursion sur le continent. Mme Davilow ne sait que penser, mais elle n'a pas l'habitude d'être consultée; si elle osait faire quelque objection, sa fille lui rappellerait nettement que sa double expérience de la vie conjugale a été trop malheureuse pour qu'elle puisse entreprendre de la guider.

Nous avons vu de quelle manière Gwendoline passe son temps à l'étranger et comment elle est forcée par une mauvaise nouvelle de renoncer aux émotions du jeu. Tandis qu'elle retourne en Angleterre, Grandcourt se met à sa recherche sans trop se hâter ni se tourmenter. Au fond, il trouve piquant que miss Harleth ait reculé devant une si belle chance de fortune; il lui plaît d'interpréter cette fantaisie comme une revanche assez flatteuse; n'était-il pas arrivé en retard pour le pique-nique? Elle aura voulu le punir du peu d'empressement qu'il a montré dans une circonstance évidemment décisive. En fuyant, elle compte bien être suivie. Peut-être ne la suivrait-il pas cependant, si le bruit n'arrivait jusqu'à lui qu'on le soupçonne dans le pays d'avoir été repoussé.

Il arrive trop tard à Leubronn, — c'est le nom des eaux rivales de Bade où la fiancée de son choix avait entrepris de faire sauter la banque, — mais sir Hugo Mallinger est encore là en compagnie de sa famille, et Grandcourt assiste, dans le salon de jeu où il les a rejoints, à la conversation suivante entre son oncle et Deronda :

— Où donc est ta princesse de la roulette, Daniel? L'as-tu revue?

— Elle est partie, répond brièvement le jeune homme.

— Une belle fille, ma foi! une vraie Diane. Comment sais-tu qu'elle est partie?

— Oh! par la liste des étrangers. J'y ai vu que miss Harleth n'était plus ici.

Grandcourt n'a pas besoin d'en apprendre davantage et ne juge même pas nécessaire de confier à son oncle ses intentions secrètes; mais Lush, qui l'accompagne, est plus communicatif. Après l'avoir entendu :

— J'espère qu'un tel mariage n'aura pas lieu! s'écrie Deronda d'un ton qui fait dire à sir Hugo :

— Quoi! serais-tu touché, toi aussi? Aurais-tu envie de courir après elle?

— Au contraire, répond Deronda, je serais tenté plutôt de me sauver bien loin.

La réponse est parfaitement sincère, malgré l'intérêt très vif que l'étrange jeune fille qu'il n'a fait qu'entrevoir inspire à Deronda et auquel en un autre temps il eût cédé peut-être; mais aujourd'hui il ne se sent plus libre et l'auteur nous en donne longuement la raison, que nous tâcherons de concentrer en quelques lignes.

La vie de Daniel Deronda a été fort romanesque; du plus loin qu'il se souvienne, il a toujours vécu auprès de sir Hugo Mallinger, l'appelant mon oncle. Quand il lui adresse une question sur son père ou sa mère, le baron répond invariablement : — Tu les as perdus tout petit; voilà pourquoi je prends soin de toi. — Et longtemps il s'est trouvé trop heureux auprès du plus indulgent et du plus joyeux des oncles pour regretter beaucoup ses parens inconnus. C'est la lecture de l'histoire, une remarque imprudente de son précepteur au sujet des *bâtards* qui pour la première fois a fait germer en lui un soupçon, qui est déjà venu à tout le monde, qu'il est le fils naturel de sir Hugo, et dès lors il fait connaissance avec la douleur. Il lui semble qu'une nouvelle figure voilée, sombre, énigmatique, est entrée dans sa vie, les mains pleines de révélations confuses et vaguement redoutables. L'oncle qu'il a tant aimé devient à ses yeux un père qui a des torts envers lui et sa mère... Pourquoi l'a-t-on enlevé à elle? Ce sont là des secrets qu'il ne pourra jamais approfondir, car parler d'une honte quelconque concernant cette mère dont il croit voir le spectre chaque fois que sa propre beauté se reflète dans un miroir, lui ferait horreur. Le sentiment de son illégitimité devient chez cet être sensitif et délicat une angoisse comparable à celle que son pied-bot causait à Byron; mais les susceptibilités, qui seraient pour beaucoup d'autres le commencement de la révolte et de la haine envieuse, ne font qu'ajouter à sa noble nature un élément de tendresse et de compassion inépuisable pour les maux, voire pour les fautes d'autrui. A Eton, où l'envoie son protecteur, il se distingue moins encore par ses talens que par une sagesse précoce et un rayonnement de chaleureuse sympathie auquel chacun est prêt à répondre. Pendant les vacances, il gagne l'affection, à demi maternelle, à demi déférente de la jeune

lady, un peu niaise, mais douce, que sir Hugo a tardivement associée à sa vie. Devenu étudiant de Cambridge, Deronda travaille en homme qui ne peut se résoudre à faire de l'étude un simple instrument de succès, mais plutôt l'auxiliaire de sa conscience et la moelle de ses opinions. Tandis que ses condisciples ne prétendent, dans leur amour-propre national étroit et exclusif, qu'à être, dans toute l'acception du terme, des *gentlemen* anglais, il rêve, lui, de voir le monde et de comprendre les choses à différens points de vue. Sir Hugo ne s'y oppose pas et lui assure une large indépendance.

C'est au retour de ces voyages que Daniel, qui habite Londres, se livre un beau soir de juillet à son exercice favori, le canotage... Tout en ramant, il se demande si vraiment la bataille de la vie vaut qu'on y prenne part. Il s'est mis à étudier le droit pour obéir à son tuteur, mais plus que jamais il reste indécis sur sa future carrière. Ses réflexions ne l'empêchent point de chanter sans presque s'en rendre compte; Daniel a une voix si belle que sir Hugo ambitionnait pour lui naguère les destinées d'un Mario ou d'un Tamberlick, il dit tout bas la chanson du gondolier d'*Otello* et les paroles de Dante :

> Nessun maggior dolore
> Che ricordarsi del tempo felice
> Nella miseria.

Tout à coup, en se rapprochant de la rive pour éviter une barge à charbon, le rameur aperçoit une figure qui lui paraît être la personnification même de la misère qu'il est en train de chanter : une jeune fille de petite taille dont le visage, d'un type oriental très rare, le frappe par son exquise délicatesse. Elle laisse pendre devant elle ses mains jointes et fixe ses yeux noirs sur la rivière avec une expression morne, désespérée. Surpris, il se tait brusquement. Sans doute sa voix était entrée dans cette jeune âme sans qu'elle se souciât de savoir d'où elle venait, car aussitôt l'enfant change d'attitude et promène autour d'elle un regard effrayé qui rencontre celui de Deronda. Eût-elle été laide, il n'aurait pu oublier ce regard; malgré lui, il songe, tout en continuant sa promenade, à la pauvre fille qu'il n'a pas le droit d'interroger ni de surveiller, mais qui lui paraît être en quelque péril. Ses pressentimens ne le trompent pas; quand il repasse à une heure plus avancée de la nuit sous le pont de Richmond, cette même petite figure est encore là; avec précaution, elle se glisse parmi les saules, et il la voit tremper dans l'eau son manteau de laine pour l'alourdir encore et s'en faire un linceul. Il l'arrache au suicide, il lui parle avec un respect qui rassure cette enfant timide et rendue méfiante par le malheur, il la décide à lui permettre de la secourir. — Peut-être, se dit-il, ma mère était-elle une créature

abandonnée comme celle-ci ! — A cette pensée, son émotion éclate dans un cri à demi articulé : Grand Dieu ! qui a l'accent d'une prière et qui paraît mieux que tout le reste calmer les craintes de Mirah, — c'est le nom de la délaissée, une juive. — Où la conduira-t-il? Personne ne s'intéresse à elle dans ce pays qu'elle ne connaît pas, où elle n'a point de gîte. Il hésite à l'emmener chez lady Mallinger, quelque charitable que soit cette dernière ; sa seigneurie peut être absente, et puis l'étonnement, la curiosité, les conjectures de la valetaille... — Non, c'est impossible. Une soudaine inspiration le frappe. Daniel a eu l'occasion durant ses années de Cambridge de rendre le plus grand des services à un brave garçon du nom de Hans Meyrick, en sacrifiant pour l'aider à gagner un diplôme (*scholarship*) ses propres chances de succès. Meyrick lui est absolument dévoué, il a une famille respectable, une mère veuve, trois sœurs qui augmentent par leur travail les chétives ressources d'un intérieur où règnent ces grandes vertus du *family love* et du *sense of duty*, dont une certaine classe surtout donne le fidèle exemple en Angleterre. C'est à ces dignes femmes, qui partagent la reconnaissance exaltée de Hans pour Deronda, que celui-ci conduira sa protégée. Ici nous avons un adorable tableau de la petite maison de Mme Meyrick, de cette sainte médiocrité supportée avec un joyeux courage par trois filles contentes de leur sort, supérieures aux futiles rêveries, aux regrets égoïstes, facilement résignées enfin au célibat que leur impose la pauvreté. L'aînée dessine des illustrations pour un éditeur, les autres brodent, tandis que la mère lit un ouvrage français : l'*Histoire d'un conscrit* d'Erckmann-Chatrian. — Ah ! s'écrie l'une des petites filles avec enthousiasme, je voudrais avoir trois conscrits blessés à soigner. — Au moment même on frappe : ce n'est pas un blessé, c'est une enfant de leur âge qui a voulu mourir, qu'il faut réconcilier avec la vie et qui doit être digne de toute leur tendresse, puisqu'elle est amenée par la providence du frère absent, M. Deronda.

Personne n'a l'idée de prendre la jeune fille pour une aventurière ; il y a dans toute sa personne une candeur, une dignité ingénue qui fait penser aux vierges de l'Ancien-Testament. Mme Meyrick reçoit la confession de son douloureux passé. Elle est la fille d'un comédien de bas étage qui l'a de bonne heure séparée de sa mère et d'un frère aîné pour l'emmener avec lui courir le monde; elle a été jusqu'en Amérique, puis elle est revenue en Allemagne, vivant, elle aussi, dès l'enfance, de la vie de théâtre, associée tantôt à un bien-être fugitif, tantôt à une misère abjecte, ayant pour compagnons le rebut de la société. Son père, après l'avoir exploitée comme un petit prodige, a voulu la vendre à un grand seigneur. Alors elle a fui, elle est venue seule de Prague en Angleterre, son

pays natal, où elle espérait vaguement retrouver sa mère, dont le souvenir ne l'a jamais quittée et qui, elle, était une sainte femme; mais le quartier que la famille Lapidoth habitait autrefois est démoli, personne ne se rappelle plus ceux qu'elle cherche. A bout de ressources, menacée, insultée, tremblant devant la honte plus que devant la mort, elle a voulu dans un moment de délire demander aux eaux profondes de la Tamise cette paix qu'elle n'a jamais connue, et que les soins réunis de Daniel Deronda et de Mme Meyrick vont lui donner. Mirah est une perle, la boue n'a fait que la laver; elle s'est forgé, avec tout ce qu'elle a trouvé de beau dans les drames et ailleurs, un monde idéal où elle cherche refuge contre les infâmes réalités qui l'entourent, et elle conserve en dépit de tout un trésor d'innocence, de naïveté enfantine d'autant plus admirable qu'il n'a rien de commun avec l'ignorance, car personne ne connaît mieux qu'elle le mal et la douleur. Son talent de chanteuse lui permettra toujours de gagner le pain quotidien; mais elle a peur du théâtre, où elle a tant souffert. Soit! on tâchera de lui procurer des leçons. De toute manière, elle ne quittera pas les Meyrick, et Deronda pourra continuer à diriger ses actes. C'est l'attachement profond que lui inspire la pauvre jeune créature qu'il a sauvée qui va le protéger à son tour contre Gwendoline Harleth. Celle-ci n'est pas désormais dans une position beaucoup plus prospère que Mirah Lapidoth elle-même. Rentrée à Offendene, que sa famille ruinée va se voir forcée de quitter sans retard pour un gîte plus modeste, elle n'a d'autre ressource dans le dénûment qui résulte pour elle et pour les siens de la faillite Grapnell que d'accepter une place d'institutrice.

L'idée lui est bien venue de débuter à l'Opéra, mais elle apprend hélas! qu'une agréable voix de salon, de la grâce et de l'esprit ne suffisent pas pour obtenir le genre d'engagement qu'elle désire. Un artiste de ses amis a le courage de lui ouvrir les yeux, de lui montrer l'abîme où tombe immanquablement une jolie femme qui se hasarde sur les planches sans aucune provision de science ni de génie, avec le seul talisman de sa beauté. Donc il ne lui reste qu'à entrer comme institutrice dans la famille collet monté d'un évêque, ou bien en qualité de sous-maîtresse dans un pensionnat. En attendant, Gwendoline est réduite à se défaire de ses bijoux : elle ne s'en réserve qu'un seul, le collier de turquoises qu'enveloppe encore le mouchoir de Daniel Deronda. Quant à dire à sa mère ce qui s'est passé entre elle et Grandcourt, elle ne le fera jamais. Un mot de Mme Davilow la frappe cependant : — Si M. Grandcourt revenait à toi sans craindre la charge d'une famille pauvre, ce serait une preuve d'attachement bien rare. — Cette preuve d'attachement, Grandcourt la lui donne. Il sait non-seulement qu'elle est devenue pauvre, mais encore qu'elle a vu Lydia Glasher. Lush, acharné à faire manquer le ma-

riage, lui a lancé cette révélation comme dernier argument, sans ajouter, bien entendu, qu'il a provoqué la rencontre des deux femmes. Mais aucune considération n'empêche Grandcourt de retourner mettre son nom et sa fortune aux pieds de miss Harleth; il renouvelle sa demande avec une froide obstination, l'obstacle le tente et la seule pensée de paraître céder à une influence quelconque l'exaspère. Que peut faire Gwendoline? Il faudrait pour résister plus de force d'âme qu'elle n'en possède. Ayant à choisir entre la position dépendante d'institutrice et cette recherche, qui flatte son orgueil, qui lui promet les prestiges du rang, les enchantemens du luxe, qui assure même l'avenir de sa mère, car Grandcourt emploie tous les moyens pour vaincre, elle prononce enfin le oui funeste qu'elle a si longtemps fait attendre.

Le mariage a lieu promptement. Dans l'intervalle, Grandcourt, plus amoureux qu'il ne se croyait capable de l'être encore, ne fait qu'une seule absence, très courte, pour aller en personne annoncer son mariage à Mme Lydia Glasher, qui habite Gadsmere, une de ses terres, et lui réclamer les diamans de famille qu'il compte offrir à Gwendoline. Lydia refuse de les lui rendre sur l'heure, mais elle promet solennellement qu'il les trouvera en arrivant à Ryelands, où doit se passer sa lune de miel, et il ne daigne pas contrecarrer ce dernier caprice de femme abandonnée. C'est un caractère intéressant que celui de cette Lydia, aux passions ardentes et profondes, que domine cependant l'amour maternel exalté. Dans toutes les douleurs qui la frappent, elle voit le châtiment de sa conduite envers un premier enfant qu'elle a laissé derrière elle lorsque le jeune Grandcourt l'enleva dix ans auparavant à une vie honorée. Elle courbe la tête devant ce souvenir, mais non pas devant son bourreau dont elle est résolue à se venger. En effet, lorsque la nouvelle mariée, après toutes les pompes d'une brillante cérémonie, arrive au château de Ryelands, où elle est reçue en souveraine par une armée de laquais dans des galeries magnifiquement éclairées, remplies de fleurs, garnies de statues et de portraits de famille, une surprise l'attend, un coup dont elle ne se relèvera jamais. — La voici seule dans son appartement, se préparant à changer de toilette; la femme de charge vient de lui remettre un paquet soigneusement cacheté qu'elle avait ordre de ne donner qu'à elle-même, un présent particulièrement commandé par M. Grandcourt, a dit la personne qui est venue l'apporter, et Gwendoline pense tout de suite aux diamans que lui a promis son mari. Elle ouvre l'écrin, pressée d'essayer les parures qu'il renferme : en même temps que l'éclat des diamans, ses yeux rencontrent une lettre posée dessus; Gwendoline connaît l'écriture, il lui semble qu'un aspic s'est caché là, et devant lui son cœur fait un bond dans lequel s'épuise toute sa

force, le papier tremble dans ses mains glacées, chaque mot qui en jaillit, effroyablement lisible, la frappe comme un coup de poignard : « Ces diamans qui furent mis un jour aux pieds de Lydia Glasher, elle vous les passe. Vous avez manqué à la parole que vous lui aviez donnée, afin de pouvoir posséder ce qui était à elle. Peut-être croyez-vous pouvoir être heureuse comme elle l'a été, avoir de beaux enfans comme les siens, qui prendront la place des autres. Dieu est trop juste pour permettre cela. Le cœur de l'homme qui vous épouse est à jamais flétri. L'amour de sa jeunesse a été tout entier pour moi. Vous ne pouvez me voler cela avec le reste. Cet amour est mort, mais je suis la tombe dans laquelle est enseveli votre bonheur de même que le mien propre. Vous étiez avertie. Vous avez choisi de nous faire du mal à moi et à mes enfans. Il avait voulu m'épouser, il m'eût épousée à la fin, si vous ne vous fussiez mise entre nous. Vous aurez votre châtiment. Je vous le souhaite de toute mon âme.

« Lui remettrez-vous cette lettre pour le tourner contre moi et consommer la ruine de mes enfans? Vous tiendrez-vous devant votre mari avec ces diamans sur vos épaules et mes paroles dans sa pensée comme dans la vôtre? Trouvera-t-il que vous ayez le droit de vous plaindre quand il vous rendra malheureuse? Vous l'avez pris les yeux ouverts. Le tort volontaire que vous m'avez fait sera votre malédiction. »

Dans un spasme de terreur, Gwendoline jette au feu le fatal billet; ce mouvement fait rouler l'écrin par terre; elle n'y prend pas garde et retombe anéantie sur sa chaise, tandis que les grandes glaces environnantes reflètent de tous côtés son image pétrifiée. Vraiment ce sont là des bijoux empoisonnés et le poison est entré dans les veines de la jeune épouse. Quand, après un temps qu'elle ne peut mesurer, Grandcourt entre, habillé pour le dîner, sa vue la jette dans une attaque de nerfs. Lui, s'attendait à la voir parée, souriante, prête à le suivre. Il entend le cri de terreur d'une femme pâle, aux traits décomposés, presque évanouie au milieu des diamans épars sur le tapis. Est-ce un accès de démence? — De toutes façons les Furies ont passé le seuil de sa maison, et l'avenir est perdu.

Tandis que commence à s'accomplir la malédiction de Lydia Glasher et que Gwendoline découvre, chez le mari dont elle attendait une complaisance absolue, la plus dangereuse de toutes les forces et de toutes la plus implacable, la force d'inertie, Daniel Deronda s'attache chaque jour davantage à la jeune Juive sa pupille. Il craint même de s'attacher trop à elle, car il est impossible d'approcher de Mirah sans subir le charme de cette suave beauté, de ce chant si parfait que l'art ne s'y laisse pas deviner, le chant du

rossignol, et surtout de cette simplicité, de cette douceur, de toutes les vertus qu'elle a, malgré les hommes, gardées au fond de son cœur comme dans un tabernacle, avec la foi ardente au dieu de ses pères.

L'habitude de ne considérer jamais que le bonheur des autres et de s'y sacrifier l'emporte sur l'attrait qui a conduit maintes fois Daniel dans le petit salon hospitalier de Mme Meyrick : il se défend de voir Mirah, il la protégera de loin. Tremblant même d'être indigne d'exercer cette protection dont il a pris si généreusement la charge, il s'efforce, quoi qu'il lui en coûte, de retrouver parmi la population juive de Londres la mère de Mlle Lapidoth, c'est le nom que porte Mirah dans les concerts du grand monde où, grâce à lui encore, on la prie de se faire entendre. Lady Mallinger et Mme Grandcourt se sont intéressées à elle; peut-être l'intérêt n'est-il pas sans mélange de curiosité chez la première et d'une jalousie vague chez la seconde. Gwendoline et Daniel vivent désormais dans une intimité forcée, le père adoptif de celui-ci étant devenu l'oncle de celle-là. Le jour où on les a présentés l'un à l'autre, Gwendoline a fait avec beaucoup de franchise et de grâce une allusion à leur première rencontre autour du tapis vert de Leubronn, et depuis Daniel a gardé bon gré mal gré la place de mentor.

— Vous opposez-vous à ce que je chasse? commence-t-elle par lui demander.

— Je n'ai le droit de m'opposer à rien de ce qu'il vous plaît de faire.

— Vous vous êtes bien opposé à ce que je joue! réplique vertement Gwendoline.

Son intervention dans l'histoire du collier est en effet un précédent qui l'engage. On se croit en droit d'attendre de lui des conseils et des leçons à perpétuité; certes il lui serait facile de passer de ce rôle épineux à un rôle plus doux. Les vacances de Noël qu'il passe à la campagne, sous le toit de sir Hugo, avec la belle Mme Grandcourt, permettent des entretiens qui prendraient une pente périlleuse si Deronda ne forçait à lui rendre des points le vertueux Grandisson lui-même. Elles sont charmantes du reste, ces réjouissances de Noël à l'Abbaye. George Eliot, qui si souvent s'est attardée sous le chaume et dans les antres de la misère, nous prouve qu'elle a, quand il le faut, ce grand ton d'élégance indispensable pour peindre une certaine sphère aristocratique. Les toilettes, les attitudes des jeunes femmes qu'elle groupe dans la somptueuse résidence des Mallinger, inspireraient un Lely ou un Reynolds; les conversations enjouées, mondaines et légères tranchent agréablement sur le style général ferme, toujours noble et un peu lourd parfois dans sa solidité soutenue. Qu'elle nous promène dans le parc où l'hiver sus-

pend ses stalactites de glace aux chênes centenaires, qu'elle nous fasse visiter les écuries monumentales installées dans une chapelle gothique, qu'elle nous introduise dans les réunions élégantes, dîners, raouts, soirées de musique, bals entre soi, causeries au coin du feu, tout est intéressant par la peinture vive et chaudement colorée de la haute vie anglaise à la fois saine et opulente, laissant une large place aux joies comme aux devoirs de la famille et aux exercices hygiéniques du dehors.

C'est en honneur du jeune ménage Grandcourt que se donnent toutes les fêtes, et on ne soupçonne guère que ce couple si récemment uni soit divisé déjà par la plus cruelle incompatibilité d'humeur. Jamais Gwendoline n'a été plus belle; Deronda est bien forcé de s'en apercevoir, comme tout le monde; mais avant tous les autres il s'aperçoit aussi que sous son luxe, chèrement payé, elle est malheureuse. Ces diamans, qui éclairent une tête et des épaules dignes d'appartenir à quelque duchesse de Van Dyck, la brûlent et l'écrasent; elle ne les eût jamais portés, si un jour qu'elle allait descendre vêtue de blanc, un pendant d'émeraude au cou, Grandcourt n'eût répondu à sa question : — Suis-je bien comme vous le désirez? — Non, mettez vos diamans. — Et il les attache lui-même, sans violence, mais résolûment. Gwendoline a compris que toute révolte serait inutile. On ne raisonne pas avec Grandcourt, il n'y a aucune chance de le toucher, il faut qu'on lui cède; cette même main, fine et soignée, qui assujétit le fermoir du collier, s'abattrait sur elle au besoin comme sur un chien désobéissant ou sur un cheval rétif. — Pourquoi avez-vous froid? demande-t-il après avoir posé le dernier diamant. Tâchez de vous réchauffer; je hais qu'une femme ait l'air gelé. Puisque vous avez à vous montrer en nouvelle mariée, montrez-vous décemment.

Le despotisme de Grandcourt est stimulé par un sentiment complexe où le dépit se mêle au dédain et à la dureté. Il a remarqué que Gwendoline cherche une sorte de refuge auprès de Deronda, qu'elle tourne parfois vers lui un regard de détresse quand son mari lui a fait trop rudement « sentir le mors, » pour nous servir de sa propre expression, et répondre au bridon. Il surprend des demi-mots qui révèlent entre eux une entente tacite. Deronda, pour son malheur, a une de ces physionomies transparentes qui reflètent toutes les impressions : plus d'une fois l'indignation, la pitié, quelque chose qui ressemble à de la tendresse, sont venus s'y peindre assez visiblement pour émouvoir Gwendoline et pour déplaire à Grandcourt. La femme qui lui appartient intéresse ce fat, comme il le nomme; elle occupe sa pensée, il ne le permettra pas. Certain soir que Mme Grandcourt a enroulé autour de son poignet le collier étrusque naguère mis en gage : — Quelle est cette chose hideuse

que vous portez là? demande son mari, qui a vu le regard de Deronda s'y fixer.

— C'est un vieux bijou que j'aime, répond tranquillement Gwendoline. Une fois je l'ai perdu, et quelqu'un l'a retrouvé.

— Eh bien! finissez-en avec ces comédies de mauvais goût et ces signes télégraphiques que les gens sont censés ne pas voir. Rien n'est plus vulgaire.

— Je puis vous raconter toute l'histoire de ce collier, dit vivement la jeune femme outragée.

— Je ne veux rien savoir. Ce que je tiendrai à découvrir, je le découvrirai sans l'aide de personne. Veuillez seulement ne plus vous donner en spectacle.

— Désirez-vous que je ne parle pas à M. Deronda?

— Je me soucie de tous les drôles qui rôdent autour de vous. Parlez-lui tant que vous voudrez. Je l'inviterai même à venir chez moi; mais vous vous rappellerez que vous êtes ma femme, et vous tiendrez convenablement cet emploi ou vous irez au diable.

Tel est le ton de Grandcourt après sept semaines de mariage, et on ne peut s'étonner qu'il se fasse haïr. Deronda trouve un jour Gwendoline partagée entre le désespoir et la colère. Elle lui dit: — J'ai peur de tout, j'ai peur de moi-même. Poussée à bout, je suis capable de n'importe quel coup de tête.

Et il a le courage de lui répondre presque sévèrement : — Que ces craintes mêmes soient votre sauvegarde. N'augmentez pas vos remords. Pensez aux douleurs d'autrui au lieu de vous appesantir sur vous-même. Tâchez de faire un peu de bien.

— Vous me croyez égoïste? demande Gwendoline.

— Vous ne resterez pas égoïste, répond ce jeune confesseur. — Et il lui trace si bien son devoir qu'elle finit par lui dire : — Merci, je serai meilleure pour vous avoir connue. — Elle s'efforce de vaincre son orgueil en effet et de se résigner, mais ce n'est pas pour réussir à vivre en meilleure intelligence avec Grandcourt, c'est pour pouvoir se dire : — Si Daniel voyait au fond de mon cœur, il me trouverait moins méprisable.

Afin de lui complaire et aussi pour éclaircir un doute horrible que le sceptique Grandcourt a jeté dans son esprit, elle va trouver Mirah, elle la patronne avec zèle. Cependant la chaste admiration de Daniel pour cette enfant l'irrite. — Je ne puis, dit-elle, avoir grande sympathie pour les personnes angéliques. Je ne crois pas à leurs souffrances.

— En effet, répond Deronda, la vieille histoire de la brebis égarée est toujours vraie. Étant tous susceptibles de faillir, nous nous intéressons d'autant plus vivement à quiconque lutte contre la tentation.

— C'est là une manière de parler, dit Gwendoline non sans amer-

tume. Vous admirez Mlle Lapidoth parce que vous la trouvez parfaite, et vous mépriseriez une femme qui eût commis quelque mauvaise action.

— Cela dépendrait tout à fait de la manière dont elle considérerait cette action.

— Seriez-vous content, si elle était bien misérable? dit impétueusement Gwendoline.

— Je serais navré, mais je jugerais que son remords la grandit. Il y a plus d'une manière d'atteindre à la grandeur. Quelques-uns d'entre nous ont besoin d'une violente secousse qui leur ouvre les yeux sur les conséquences de leurs fautes. Et s'ils souffrent ensuite, il est clair que leur sort nous touche plus que celui des heureux.

Tel est le langage affectueux et austère à la fois que Deronda parle à cette femme, dont il est devenu le guide, dont il est tout près d'être l'idole. Dans son désir de lui faire du bien, il brave le danger avec une imprudence sublime. Daniel s'oublie toujours. Hans Meyrick a raison de le comparer au Bouddha qui s'est donné en pâture à une tigresse et à son petit pour les empêcher de mourir de faim. On peut présumer aussi que son amour pour Mirah est en somme sa meilleure égide.

Cet amour, il est forcé de se l'avouer le jour où une confidence de Meyrick, qui s'est épris de son côté de la jolie juive, enfonce au plus profond de son cœur le glaive de la jalousie. Mais il aurait tort de craindre : cette fille d'Israël n'épousera jamais qu'un homme de son peuple. Devenir la femme d'un chrétien lui paraît aussi impossible qu'il eût paru à Rébecca ou à Rachel, ses aïeules, d'entrer sous la tente d'un fils de Moab ou d'Ammon. Ici George Eliot tombe en plein roman judaïque. C'est un genre plus froid, et disons le mot, plus ennuyeux encore que le roman biblique proprement dit, qui, sous la plume de Mme Stowe, de Mme Wetherell et de leurs émules, a du moins l'excuse d'une véritable ferveur évangélique. La philosophie de l'auteur de *Romola* au contraire est suspecte, on le sait, aux protestans de son pays, toujours armés du saint livre. Par quelle aberration, après s'être lancée hardiment dans le domaine illimité de la libre pensée, s'est-elle éprise d'un si vif enthousiasme pour la plus étroite et la plus inflexible de toutes les croyances : la croyance juive? Elle consacre des volumes entiers à nous en exposer les beautés par la bouche de Mordicaï, un ascète poitrinaire et visionnaire, qui se trouve être le propre frère de Mirah. Mordicaï est possédé du désir de rendre à son peuple une existence politique, une autonomie, un centre national, comme l'ont les Anglais répandus, eux aussi, sur toute la surface du globe. Trop pauvre, trop malade pour accomplir cette tâche, il y associera Daniel Deronda,

Daniel qui vient de découvrir sa propre origine juive! Il est le fils parfaitement légitime d'une cantatrice célèbre, l'Alcharisi, qui, en quittant le théâtre pour épouser le prince Halm-Eberstein, a confié l'enfant d'un premier mariage israélite à son plus fervent admirateur sir Hugo Mallinger, avec l'injonction de faire de lui un chrétien et un *gentleman*, afin qu'il échappe à l'opprobre qui pèse sur son peuple. Cet opprobre, par parenthèse, est, croyons-nous, imaginaire dans ce temps-ci, autant que peut être chimérique la résurrection de l'*Exode*.

III.

Nous passerons vite sur cette partie du roman, qui est cependant celle dont l'auteur fait le plus de cas sans doute, car il y a enfermé son idée de prédilection et concentré un système.

L'entrevue qui a lieu à Gênes entre Daniel et sa mère si longtemps inconnue est d'ailleurs très pathétique; elle nous fait connaître un type curieusement observé, celui de la femme de génie qui paye ce don funeste et divin par la privation des plus belles qualités de son sexe, par l'impuissance d'aimer; mais nous demandons au lecteur la permission de ne pas fouiller avec Daniel Deronda le fameux coffre-fort que lui a laissé son aïeul maternel, un saint de l'ancienne loi, coffre-fort rempli de papiers précieux d'où jaillit soudain la lumière qui éclaire la voie du jeune homme. Jusque-là sa sensibilité trop vive et dispersée sur trop de choses diverses l'avait jeté dans des incertitudes où ne pouvait germer rien de vigoureux. Il avait des sentimens démocratiques en ce sens qu'il aimait les petits, et cependant ses habitudes et ses goûts étaient d'un conservateur. Tout en imaginant des réformes politiques, sociales et religieuses, il répugnait à se séparer de formes sanctionnées par les siècles. Les causes persécutées l'attiraient surtout, et il lui eût suffi d'assister au martyre d'un adversaire pour passer de son côté. Qu'est-ce qui lui imposera une ligne de conduite nettement définie? comment ses énergies errantes se rassembleront-elles de façon à le défendre contre cette analyse stérile de toutes les grandes questions humaines qui paralysent aujourd'hui tant d'âmes? Un événement survient, une inspiration imprévue. Tout en recherchant les parens de Mirah, il fait connaissance avec la synagogue, avec le club judaïque, avec le voyant Mordicaï, qui devine en lui un frère et qui lui lègue le devoir de conduire Israël aux destinées promises. Jamais mission moins sympathique ne rendit incompréhensible et comme étranger au commun des lecteurs un héros attachant jusque-là. Nous doutons même que les philosophes et les penseurs juifs, à qui seuls sans doute sont dédiés ces trop

longs chapitres d'un pédantisme abstrait, goûtent beaucoup des utopies qui ne tendraient à rien moins qu'à creuser de nouveau entre eux et nous une ligne de séparation que chaque jour tend à effacer davantage.

Quittons la gent hébraïque pour revenir à Gwendoline, dont nous comprenons plus facilement les épreuves et les aspirations. Depuis de longues semaines, l'infortunée végète, à bout de forces, sur le yacht de plaisance où l'a fait embarquer son mari. Les voyages en mer sont une des rares choses qui distraient encore Grandcourt. Il règne à son bord plus absolument que partout ailleurs, et il s'est dit que cette petite expédition sur la Méditerranée aurait l'excellent effet de dépayser sa femme, de mater l'esprit d'opposition qu'il a vu poindre chez elle en même temps que certaines velléités sentimentales qu'il est résolu à réprimer. De quoi d'ailleurs peut-elle se plaindre? Le yacht est un vrai joujou de luxe avec sa cabine tendue de soie et son équipage pittoresque de beaux gaillards frisés au teint de bronze. L'amour est absent de cet esquif doré, c'est vrai. Grandcourt sait parfaitement que sa femme n'a pas fait un pur mariage d'inclination, elle a voulu un rang élevé, l'opulence, et elle possède tout cela. Pour sa part, il a rempli les obligations du contrat. Quant à l'horreur que personnellement il lui inspire, comment s'en rendrait-il compte? Ses bonnes fortunes lui ont donné une tranquille confiance en lui-même, et jamais sa pensée ne s'est arrêtée à ces répugnances morales plus invincibles que toutes les autres. Leur intimité à bord consiste dans le silence et dans quelques attentions polies de la part de Grandcourt, qui ne manque jamais de poser un châle sur les épaules de sa femme quand la brise commence à fraîchir, ni de lui offrir la lunette quand il y a quelque point de vue à regarder. Cependant Gwendoline nourrit sourdement des projets de révolte, de séparation, de fuite, et n'est arrêtée dans ces résolutions extrêmes que par la crainte d'encourir le blâme d'un absent aimé qui est devenu l'arbitre de sa vie. Un malencontreux hasard, que Grandcourt croit naturellement prémédité, fait qu'en relâchant à Gênes, le couple voyageur se trouve en face de Deronda. Un rendez-vous solennel avec sa mère, qu'il ne doit voir qu'une fois, attire le jeune homme dans cette ville. Grandcourt l'aperçoit sur l'escalier de l'hôtel et conclut que, pour avoir un entretien avec Gwendoline, Deronda n'attend qu'une chose : qu'il ait le dos tourné. Cette petite conspiration sera déjouée sans bruit. Tout en prenant son café, quelques minutes après, il constate avec calme une animation nouvelle, une joie secrète répandue sur les traits, dans tous les mouvemens de sa femme, et il la laisse s'abandonner à cette allégresse, sûr de pouvoir l'interrompre quand il le voudra. Ainsi joue le chat avec la souris. En effet, après avoir

allumé tranquillement un cigare, il la prie de sonner pour qu'on leur procure un petit bateau à voile, une barque de promenade : — Je ramerai seul, dit-il, et vous serez au gouvernail. Quel meilleur emploi de la soirée trouverions-nous?

— J'aimerais ne pas retourner tout de suite en mer, répond Gwendoline, ployant sous l'étreinte d'un amer désappointement.

— Très bien. Si vous préférez rester entre quatre murs à étouffer, je vous tiendrai compagnie.

Gwendoline sait qu'il ne cèdera pas, et, après une de ces colères vaines qui ne font qu'assurer plus irrémédiablement l'esclavage d'une femme, elle se laisse emmener. Les badauds admirent ce beau couple étranger si calme et si fier, agissant avec l'impassibilité de créatures qui accomplissent une destinée surnaturelle. Chacun déclare que le mari a grand air dans son vêtement collant et dégagé; quant à la femme, c'est une statue, et qu'ils doivent être riches! Heureuses gens!

Quelques conseils sont hasardés au sujet d'un changement de vent possible, mais l'orgueilleux Anglais répond de manière à indiquer aux importuns qu'il sait mieux que personne ce qu'il a à faire.

Mme Grandcourt, pour sa part, ne craint pas les dangers extérieurs, elle ne craint que sa propre haine, ses propres désirs, qui prennent au dedans d'elle-même des formes de démons. Tandis qu'assise au gouvernail, sous l'œil de son mari, elle obéit aux ordres qu'il lui jette, elle repousse péniblement des inspirations sinistres et des vœux criminels. Ils sont partis par un temps radieux; une forte brise s'élève à la fin de la journée.

Le soleil vient de disparaître derrière les nuages et ne répand plus au loin, sur les vagues soulevées, qu'une faible clarté d'or pâle quand un tumulte éclate dans le port. Des sauveteurs ont ramené la barque à voiles, qu'ils ont trouvée vide, *mylord* s'étant noyé et *mylady* ayant fait à son secours un plongeon désespéré. Ils la transportent à l'hôtel presque évanouie encore, et sous ses vêtemens mouillés, tremblante de fièvre, pâle comme une échappée du tombeau, elle appelle, elle implore Daniel Deronda. C'est la plus belle scène et la plus poignante de tout le livre. La confession terrible de cette femme affolée par le remords, disant à celui qui toujours a représenté pour elle la conscience et le bien : — Vous savez?.. je suis une criminelle. Il est mort; personne ne verra plus son visage au-dessus de l'eau,... moi exceptée,... qui le verrai toujours et ne pourrai plus m'en détourner. — Ce qu'elle souhaitait malgré elle dans sa haine mortelle s'est soudain accompli : un coup de vent, une manœuvre maladroite de Grandcourt; elle l'a vu se débattre au milieu des flots, elle l'a tué,... tué dans sa pensée, tué par le désir, tué par la joie féroce de le voir disparaître. Ensuite elle

a voulu le sauver, elle a risqué pour cela sa propre vie, mais toujours son cœur criait en elle : Meurs! — Et il est mort,... c'en est fait!

Sa passion pour Deronda se trahit dans le récit rapide, incohérent, qu'elle lui fait de ses souffrances et de son crime d'intention; elle le conjure de ne pas l'abandonner, elle s'attache à lui éperdue, à demi folle, et, presque aussi ému qu'elle-même, il promet tout ce qu'elle veut; il s'engage trop peut-être, car l'essentiel est d'arracher au désespoir cette malheureuse qui ne croit qu'en lui seul. Il la calme, il la plaint, il l'exhorte. Sans la rassurer trop, — car à ses yeux elle est coupable, — il lui dit doucement : — Vous pouvez devenir meilleure que vous ne l'avez jamais été;... votre vie future peut être une bénédiction pour les autres. Aucun mal n'est irréparable, sauf le mal que nous aimons, auquel nous ne souhaitons pas d'échapper. Faites effort...

— Je ferai tout ce que vous voudrez, mais il faudra que vous soyez là...

Sans doute une vague prévision de bonheur possible se mêle encore à son agonie morale, et pour la lui retirer, pour lui dire après cette explication déchirante qu'il appartient à Mirah, sa fiancée, et au dieu jaloux d'Israël, Daniel est obligé d'appeler à lui un courage presque surhumain.

Le châtiment de Gwendoline est complet; elle n'a pas même la consolation de pouvoir se montrer généreuse en sacrifiant la fortune des Grandcourt, qui lui est devenue odieuse, aux enfans de Lydia Glasher, car par testament son mari a légué tout ce qu'il possédait à son fils naturel, en cas qu'il n'eût jamais de fils légitime. La veuve n'a pour sa part que cette terre de Gadsmere, pleine pour elle d'affreux souvenirs, et un revenu que son orgueil lui crie de refuser, mais que Deronda, qu'elle a chargé de régler son expiation, la condamne à prendre pour l'employer en bonnes œuvres cachées.

Ne nous apitoyons pas trop sur Gwendoline. Rex Gascoigne est revenu : son amour pour sa belle cousine n'a pas été une fantaisie d'adolescent, il est resté un de ces attachemens tenaces qui s'emparent plus souvent qu'on ne croit du jeune Anglais au sortir de l'école pour le suivre aux Indes, au bout du monde, et ne plus le quitter en dépit des vicissitudes d'une vie active; ces amours-là survivent même à l'espérance; mais de nouveau l'espérance est permise à Rex et aussi au lecteur compatissant, qui peut compter que la dangereuse sirène de Leubronn et d'Offendene deviendra tôt ou tard une heureuse épouse, une mère de famille exemplaire. Elle a écrit à Daniel le jour du mariage de celui-ci avec Mirah : « Je me rappellerai toujours vos paroles, je vivrai pour compter parmi les meilleures d'entre les femmes. J'ignore encore comment cela pourra se faire, mais cela sera parce que vous m'avez secourue. »

Deronda n'est plus à cette époque le jeune enthousiaste que nous avons connu, prompt à découvrir de la poésie dans les événemens les plus prosaïques; il ne cherche plus, il a trouvé ce qu'il croit être immuablement vrai. L'âme de Mordicaï est entrée en lui. Il va guider les siens à travers l'Égypte du côté de la terre promise, et nous n'avons plus pour notre part aucun désir de le suivre si loin.

On a pu voir que dans les huit volumes dont nous venons de donner la rapide analyse, il y avait deux ouvrages bien distincts : un roman de mœurs mondaines des plus remarquables et une peinture de caractères juifs tout au moins inutile. Avec ce scrupule de la vérité qui parfois dégénère chez elle en minutie, George Eliot a voulu faire défiler devant nous une série de types divers appartenant à la même race, depuis Mordicaï l'illuminé, le prophète, jusqu'au père Lapidoth, l'entremetteur infâme, que ses désordres et sa cupidité conduisent à commettre un vol dans la maison même de ses enfans; depuis Cohen, le brocanteur vulgaire, avec ses vertus de famille et son âpreté au gain, sa rapacité envers les chrétiens, sa charité envers ses frères, jusqu'à la douce et pure Mirah, que M. Alexandre Dumas, qui s'est parfois égaré en semblables sujets, appellerait par excellence « la femme du temple. » George Eliot a fait certainement dans cette étude une grande dépense de talent et de recherches savantes, mais la dépense est en pure perte; personne peut-être ne lui en saura gré. On trouvera puérils ou intempestifs les problèmes politiques et sociaux qu'elle réveille et la marche rétrogade vers des traditions vieillies qu'elle présente comme un progrès. Ce qui peut la consoler d'ailleurs d'avoir échoué dans une partie de son œuvre trop diffuse, c'est la pensée que presque tous les écrivains de fiction échouent de même quand ils se posent en oracles et en réformateurs.

Longtemps le roman ne fut que le récit d'une aventure d'amour, la simple analyse des émotions du cœur; depuis il a servi de cadre et de prétexte à l'exposition des théories et des systèmes les plus vastes et les plus ambitieux; cette nouvelle mission qu'il s'arroge l'a grandi quelquefois et plus souvent perdu. Il vaut mieux peindre que discourir, raconter que prouver; trop de science est souvent funeste à l'artiste. Nous passons les belles tirades de philosophie, les grandes démonstrations scientifiques, pour aller droit à l'action, droit aux sentimens et aux caractères, et il se trouve à la fin que d'un gros livre qui croyait être profond il ne reste que quelques scènes réellement dramatiques, quelques personnages esquissés sur le vif, quelques situations vraies, quelques cris de souffrance et de passion bien humains, qui suffisent après tout à la gloire d'un auteur.

TH. BENTZON.

LES

MARINS DU XVIE SIÈCLE

V. [1]

ANTHONY JENKINSON CHEZ LES TURCOMANS ET A LA COUR DU SOPHI.

I.

Le 1er août 1558, le capitaine du *Primerose* se dispose à quitter le port d'Astrakan. Les consuls et le gouverneur de la compagnie moscovite auraient quelque peine à reconnaître leur vaillant amiral. La transformation de Jenkinson est complète. Ce n'est même plus un marchand anglais que nous avons sous les yeux; on croirait voir s'avancer un marchand de Damas ou d'Alep. Les Turcs reprennent quelquefois encore la voie jadis suivie par les frères Polo. En adoptant pour un instant le costume des Syriens, en copiant leurs manières, en s'appropriant leur langage, on doit pouvoir traverser sans trop de danger les contrées où la foi de Mahomet est devenue un sauf-conduit. Ainsi déguisé, Jenkinson se concerte avec des marchands tartares. Grâce à leur concours, il parvient à équiper une grande barque qui pourra contenir à la fois sa personne et ses marchandises, ses associés et ses trois compagnons. Les deux Johnson ont, comme lui, revêtu la pelisse musulmane; le Kalmouk peut se dispenser de se travestir. Le fleuve a beaucoup de coudes; il est rempli de bancs près de son embouchure. Jenkinson se souvient à propos qu'avant d'être marchand il a été pilote. C'est lui qui dirige

(1) Voyez les numéros de la *Revue* des 15 juin, 1er juillet, 1er août et 1er octobre.

la barque et la fait pénétrer le 10 août, à 20 lieues d'Astrakan, dans la mer Caspienne, « par 46° 27′ de latitude. » Le vent est favorable, le bateau s'attache à suivre la rive nord. Ne le perdons pas de vue un moment, si nous voulons retrouver sur la carte russe de 1861 le port où, après vingt-deux jours de navigation, il abordera. Assurons-nous d'abord un nouveau point de départ. Le 18 août, nous trouvons la barque, partie le 1er août d'Astrakan, à 74 milles des bouches du Volga, par 46° 54′ de latitude. « Là, dit Jenkinson, est enterré un saint prophète. Tous les mahométans qui passent devant cette pointe s'y arrêtent pour aller faire au saint leurs dévotions. » Avançons toujours : voici d'abord une grande et belle rivière. Jenkinson nous annonce l'apparition du Jaïc : dans ce fleuve, qui prend, suivant lui, naissance au centre de la Sibérie, près de la source de la rivière Kama, dans ce grand cours d'eau qui vient aboutir à la mer Caspienne, après avoir traversé la terre des Nogaïs, il est facile de reconnaître l'Oural. Jenkinson n'en a guère d'ailleurs déplacé l'embouchure.

Sans avoir cessé un seul jour de tenir le rivage en vue, nous nous sommes transportés à 150 milles dans l'est-nord-est d'Astrakan. Pourquoi n'essaierions-nous pas de remonter le Jaïc? Nous rencontrerions, dès la première journée, la ville de Seratchick (1), capitale des états du moursa Ismaïl. Gardons-nous bien de nous laisser détourner de notre route par ces fantaisies périlleuses! La capitale du farouche Tartare ne le voit pas souvent abandonner, pour venir la visiter, ses bestiaux; elle est en revanche le refuge mal famé de tous les pillards du royaume. Ces pillards ont flairé de loin quelque butin. La barque de Jenkinson est mouillée à l'entrée du Jaïc, équipage et passagers se sont naturellement empressés de descendre à terre; il ne reste à bord avec Jenkinson, couché et fort malade, que cinq Tartares, dont l'un, par bonheur, revient de La Mecque et jouit de tous les priviléges attachés à l'accomplissement du grand pèlerinage. Une autre barque survient; elle porte trente hommes bien armés. Ces hommes, sans crier gare, sautent à bord du bateau, qu'ils supposent sans défense. L'hadji, — le saint Tartare, — intervient alors; il se lève, demande aux bandits ce qu'ils veulent et prononce une prière. L'effet est merveilleux : les bandits s'arrêtent et ne cherchent plus qu'à se justifier. « Ils sont, disent-ils, d'honnêtes gentilshommes, bannis de leur pays. N'y a-t-il pas des Russes ou d'autres chrétiens dans ce bateau? » L'hadji prend le prophète à témoin de la sincérité de ses paroles : « Ses compagnons sont tous de vrais croyans; il n'y a pas un *caphar* parmi eux. » Le *caphar* des

(1) Seratchick (petit palais), dans le gouvernement d'Orenbourg, était une ville tartare, aujourd'hui détruite. On n'y rencontre plus qu'un poste de cosaques.

Tartares, c'est le *giaour* des Turcs, un animal immonde qu'on peut dépouiller sans remords et tuer sans scrupule. Honteux de leurs soupçons, les bandits se retirent. La fidélité du Tartare parjure a sauvé Jenkinson. Sur ces entrefaites, les absens rallient. D'un commun accord on lève l'ancre et on déploie la voile. La barque, en deux jours, est portée de l'embouchure de l'Oural à l'embouchure de l'Emda. Ce second fleuve vient en droiture de la terre des Kalmouks. A 20 milles de l'Emda, il faut, quoi qu'on en ait, tirer plus au large, car les eaux deviennent peu profondes. La terre, presque noyée, se relève insensiblement au fur et à mesure qu'on gagne vers le sud. Elle se montre d'abord sous l'aspect d'une succession de petites collines pointues; bientôt ces collines se rejoignent, la côte, montant toujours, finit par aboutir à un cap élevé. Les caps sont le séjour favori des tempêtes. Pendant trois jours, Jenkinson, ballotté par une effroyable tourmente, se crut arrivé au terme de ses voyages et de ses misères; il lui semblait impossible que la pauvre barque pût résister longtemps à une pareille épreuve. Pour qu'elle en sortît triomphante, il fallait un miracle; le miracle eut lieu. Jenkinson finit par doubler le terrible cap; il ne réussit pas, malgré tous ses efforts, à s'élever jusqu'à la hauteur du rivage que lui indiquaient le s Tartares comme le point où ils avaient l'habitude d'aborder et de se procurer des chameaux. Perdant à chaque rafale quelque peu du terrain qu'ils avaient péniblement gagné, les voyageurs se tinrent pour fort heureux de pouvoir aller jeter l'ancre à portée de la côte occidentale du golfe de Manguslav (1). La terre était très basse et de difficile abord, le port détestable, les habitans « de véritables brutes. » Mais quand le vent est violent et contraire, on saisit la rive où l'on peut.

Les marchands cependant ne perdent pas courage; le 3 septembre, ils sont parvenus à se concilier la faveur du gouverneur et des habitans. Ils commencent, dès ce jour, à mettre leurs marchandises à terre : ce n'est toutefois que le 14 septembre que les mille chameaux qui leur sont nécessaires se trouvent réunis. Les conditions du marché n'ont pas été arrêtées sans de longs débats : vols, querelles, mauvaise foi, il a tout fallu supporter. On s'est enfin résigné à conclure, dans l'espoir de s'éloigner au plus vite de ce lieu funeste. Pour chaque chameau portant 400 livres anglaises, on paiera trois peaux de Russie et quatre plats de bois, sans compter la part faite au prince. Après cinq jours de route, la caravane arrive sur les terres d'un autre chef. Des Tartares à cheval accourent à sa rencontre. Ils lui font faire halte au nom de Timor-sultan,

(1) Manguslav, Mangushluk et Mangishlak, sont un seul et même port situé par 44° 32′ de latitude nord et 48° 59′ de longitude est.

possesseur, suivant eux, de tout le pays de Manguslav. Leur premier soin est d'ouvrir les ballots et de prélever sur les divers objets que ces ballots renferment, le tribut auquel leur prince prétend avoir droit. Jenkinson perdait à ce procédé sommaire une valeur d'au moins 15 roubles russes. Il voulut aller porter plainte en personne au sultan : il trouva ce tyran redouté du désert assis dans une petite cabane toute ronde, cabane de roseaux recouverts en dehors de feutre, en dedans de tapis; à ses côtés se tenait « le grand métropolitain, » chef religieux aussi vénéré sur la terre de Manguslav que peut l'être l'évêque de Rome dans la plupart des états de l'Europe. Jenkinson répond de son mieux à toutes les questions qui lui sont adressées. Il décrit les royaumes, expose les lois, la religion des contrées de l'Occident. Il obtient en retour, non pas la restitution de ses marchandises, mais le don d'un cheval qui valait bien 7 roubles.

A partir de cette entrevue, les rencontres étaient peu à craindre. La caravane avait à traverser le grand océan de sable. Pendant vingt jours, elle poursuit sa marche sans voir une ville, ni une habitation, allant d'un puits à l'autre, et ne réussissant trop souvent à tirer de ces nappes souterraines presque toujours cachées à de grandes profondeurs qu'une eau salée ou saumâtre. Il arriva même plusieurs fois que deux ou trois jours se passèrent sans que la caravane rencontrât aucun puits. Les souffrances des voyageurs devenaient extrêmes; pour ménager leurs provisions, ils se virent obligés de manger un de leurs chameaux et un de leurs chevaux. Le 5 octobre, un grand golfe apparaît; la caravane se hâte d'en atteindre le bord. O bonheur! l'eau est douce. Quel nom donner à ce golfe sauveur? Pour Jenkinson, ce ne peut être qu'un des nombreux replis de la mer Caspienne. Sur la mer Caspienne, Jenkinson a déjà remarqué qu'en certains endroits l'eau n'est guère plus saumâtre qu'on ne la trouve généralement à l'embouchure des fleuves. Depuis son départ de Manguslav, la caravane a parcouru 240 milles marins environ dans la direction de l'est-sud-est. Elle touche, à son insu, la rive occidentale de la mer d'Aral.

Dès que le désert n'était plus sans eau, pouvait-on se flatter qu'il serait sans douaniers? Ceux du roi des Turcomans ne se font pas attendre. Il faut leur payer la dîme d'Azim-khan et la gratification qui revient aux trois frères de ce roi. Le sultan Azim habite le château de Sellizuri, situé au sommet d'une haute colline. De ce palais de terre, bas et non fortifié, Azim-khan étend son pouvoir sur une plaine fertile, qu'arrosent de nombreux canaux dérivés de l'Oxus. Jenkinson arrivait à Sellizuri le 7 octobre 1558; il n'eut qu'à se louer de l'accueil du chef turcoman. Pour la première fois, il faisait usage des lettres de l'empereur de Russie. Le riche présent dont

il accompagna la remise de la lettre d'Ivan IV acheva de lui gagner la faveur d'Azim. La viande de cheval et le lait de jument, les fruits savoureux de la plaine, furent pendant sept jours prodigués par le prince à son hôte. Ourgendj n'est qu'à deux journées de marche de Sellizuri. Le 16 octobre, Jenkinson entre dans cette ville, qu'Ali-khan, frère d'Azim, vient de conquérir sur les Persans. Ourgendj possède ce qui manque à Sellizuri; elle a une enceinte. Ses remparts de terre, d'une étendue de 4 milles environ, ne l'ont pas empêchée cependant d'être prise quatre fois dans l'espace de sept ans. Une longue rue couverte la traverse; cette rue, c'est le bazar d'Ourgendj. Si la ville a sauvé son marché de la destruction, il lui reste en revanche bien peu de marchands; ceux qui ne l'ont pas abandonnée encore sont si pauvres, que Jenkinson ne parvient qu'à grand'peine à leur vendre quatre pièces de son drap le plus grossier. Tout le pays qui s'étend entre la mer Caspienne et Ourgendj s'appelle le pays des Turcomans. Il est soumis à un roi. Malheureusement ce roi est peu obéi. C'est surtout dans sa famille que le khan des Turcomans trouve des rebelles. Quel amour mutuel pourrait exister entre les fils de différentes femmes, fils d'esclaves la plupart du temps, dont les unes sont chrétiennes et les autres musulmanes? Les frères dans cet état se font donc constamment la guerre. Le vaincu, s'il échappe à la mort, s'enfonce dans le désert avec les compagnons qui consentent à le suivre. Là, il cherche quelque lieu où ait été jadis creusé un puits. De ce repaire, il guette les caravanes, les attaque, les met à rançon, les dépouille. Quand le butin l'a suffisamment enrichi, il rassemble une armée et se met en devoir d'assaillir les états de son frère.

Du château de Sellizuri à la mer Caspienne, si l'on se porte au nord du chemin suivi par les caravanes, la solitude devient moins complète, le désert a des habitans. Nulle part, il est vrai, on n'y rencontre les gras pâturages de la terre des Nogaïs ou de la Tauride, mais, à défaut d'herbe, une espèce de bruyère couvre la plaine de son âpre et court gazon. Cette plante vivace suffit à nourrir les immenses troupeaux de chevaux, de chameaux, de moutons, que les tribus errantes promènent d'un endroit à l'autre. C'est parmi ces tribus que les princes rivaux viennent recruter leurs troupes. Ils trouvent le Turcoman toujours prêt à entrer en campagne. Jamais Tartare ne monterait à cheval sans emporter ses flèches, son arc et son sabre, alors même qu'il ne partirait que pour la chasse au faucon. Ces nomades sont tous de bons archers et de grands bandits; ils n'ont ni science ni art, ne sèment ni ne labourent. Gloutons et paresseux, ils mangent à pleines mains leur viande de cheval coupée en petits morceaux, s'enivrant ensuite à loisir de leur lait de jument fermenté. Le temps qu'ils ne passent pas à la chasse

ou dans les festins, ils le passent à deviser et à causer sans objet, assis en rond par grandes troupes dans la plaine, les jambes doublées sous eux.

Le 26 novembre 1558, la caravane quitte la ville d'Ourgendj; elle s'est reposée pendant plus d'un mois. L'Oxus ne lui offre pas une voie navigable, mais c'est déjà beaucoup d'en pouvoir suivre le bord. Le cours du fleuve est un chemin tout tracé. Le 7 décembre, les voyageurs ont fait une centaine de milles environ; ils vont fouler les terres du sultan de Khiva. Ce sultan eût volontiers dépouillé des marchands assez hardis pour passer à portée de sa capitale sans venir lui apporter leur offrande; il fut retenu par la crainte d'offenser son frère, le roi d'Ourgendj. Le sauf-conduit que Jenkinson avait obtenu dans cette ville préserva ses compagnons du pillage; il ne les exempta pas des droits que tout voyageur est tenu de payer au prince. Une peau rouge de Russie par chameau n'était pas en somme une taxe exorbitante. Le prélèvement de cette taxe ne devait pas être par malheur le dernier mot du sultan de Khiva.

La nuit du 10 décembre fut une nuit de grande émotion. Bêtes et gens reposaient; la garde était à son poste; quatre cavaliers étrangers furent tout à coup remarqués dans le camp. On les saisit, on leur enlève leurs armes et, après leur avoir lié les mains, on les interroge. Ces cavaliers se défendent avec énergie d'être des espions. Ce qui les a déterminés à se joindre à la caravane, c'est la crainte de faire, en poursuivant seuls et peu nombreux leur route, quelque fâcheuse rencontre. Ils ont aperçu dans les environs beaucoup de traces de chevaux; aucune trace de chameau n'y était mêlée. Il doit y avoir, non loin du campement, des rôdeurs supects. Peu de gens honnêtes en effet voyagent dans ces pays, si ce n'est en compagnie des caravanes. Or toute caravane suppose un grand nombre de bêtes de somme. Des pas de chevaux sur un sol qui n'a pas gardé d'autres vestiges sont toujours, aux bords de l'Oxus, du Djihoun, de l'Ardok, de l'Amou-Daria (1), des traces de mauvais augure. Les voyageurs se consultent et décident qu'il convient d'envoyer sur-le-champ un messager au sultan de Khiva. Le sultan n'est-il pas responsable de la sûreté des gens qui lui ont payé une peau rouge par chameau? Le prince l'a compris. C'est un souverain qui paraît avoir le soin de sa renommée. On le voit bientôt accourir à la tête de 300 hommes. Il vient examiner lui-même les quatre prisonniers. Ses menaces arrachent aux espions des aveux complets. Un prince banni s'est posté sur la route avec 40 hommes; on le trouvera campé à trois journées de marche. Les prisonniers confes-

(1) L'Oxus, l'Iaxarte, l'Ardok, l'Amou-Daria, le Djihoun, sont les diverses branches ou les dérivés du grand fleuve qui se jette dans la mer d'Aral.

sent qu'ils font eux-mêmes partie de sa troupe. « Puisque les voleurs sont aussi peu nombreux, dit le khan, une escorte de 80 hommes bien armés suffira. » Il désigne 80 soldats, le capitaine qui les doit commander, et retourne à Khiva, emmenant avec lui les quatre espions.

Pendant deux jours, les soldats voyagent avec la caravane, consommant une bonne portion de ses vivres. Le troisième jour, de très bon matin, ils se lancent en avant pour faire, affirment-ils, une reconnaissance. Au bout de quatre heures, on les voit revenir à toute bride. Eux aussi, ils ont aperçu des traces de chevaux. La caravane ne peut manquer d'être bientôt attaquée. Que leur donnera-t-on pour qu'ils la défendent? Les marchands font leur offre. Les soldats se récrient : « Pour qui donc les prend-on? Il leur faut davantage. » Les pourparlers s'engagent; on ne parvient pas à s'entendre, et les Khiviens retournent vers leur sultan, qui probablement, insinue Jenkinson, était dans le complot. Toute cette affaire est menée avec une astuce qui prouve à quel degré de fausseté et de perfidie peut atteindre la convoitise de ces pillards émérites.

L'escorte partie, que restait-il à faire aux voyageurs? Leur première pensée est d'invoquer la protection du prophète, puisque celle des sultans leur fait défaut. Les hadjis, — il y avait plus d'un saint dans la troupe, — donnent l'ordre de suspendre la marche de la caravane. Ils se mettent en prières et se préparent à consulter le sort. On prend quelques moutons, on les tue, on leur enlève les omoplates que l'on fait bouillir; ces omoplates, une fois dépouillées de la chair qui les couvre, on les brûle. Du sang de mouton est mêlé à la cendre. Avec la pâte ainsi obtenue, on trace certains signes, accompagnant le tout de paroles et de cérémonies. Le charme opère, l'avenir se dévoile : « La caravane rencontrera des ennemis et des voleurs, mais ces ennemis et ces voleurs seront déçus dans leurs méchans projets. »

Le 15 décembre au matin, des cavaliers se montrent à l'horizon. Ils approchent; plus de doute! ce sont des bandits. Les voyageurs se disposent à la résistance. Ils sont quarante en état de combattre. Chacun à sa façon et selon ses croyances invoque de nouveau la protection du ciel; tous jurent de vivre ou de mourir ensemble. Les brigands bien armés, au nombre de trente-sept, portant arcs, flèches et sabre, somment les étrangers, qu'ils regardent déjà comme une proie facile, de se rendre à leur chef. A ces menaces, les Tartares ne répondent que par un défi. Là-dessus, décharge générale d'une volée de flèches; riposte non moins prompte et non moins vigoureuse. Le combat se maintient du matin jusqu'à deux heures de la nuit. Des hommes, des chevaux, des chameaux sont tués et blessés des deux côtés. Jenkinson, les deux Johnson, le Kalmouk

qui les accompagne, ont, par bonheur, des mousquets; ils en font bon usage et compensent ainsi la supériorité des bandits, meilleurs archers que les paisibles marchands qu'ils attaquent. Des pertes assez sensibles ont bientôt refroidi l'ardeur des brigands; une trêve tacite finit par s'établir. Les voyageurs en profitent pour se retirer sur une colline et s'y fortifier avec leurs ballots; les chevaux et les chameaux sont placés à l'abri dans l'intérieur de l'enceinte. En renonçant à lutter contre la mousqueterie, les voleurs n'ont pas perdu l'espoir de réduire la caravane; la position qu'ils occupent est le gage d'un triomphe certain. On ne peut arriver au fleuve qu'en passant sous la volée de leurs flèches, et il y a deux jours que voyageurs et chameaux n'ont rien bu. Au milieu de la nuit, le chef des brigands détache vers les marchands un parlementaire. Ce messager s'arrête à mi-distance entre les deux troupes; il appelle à haute voix le capitaine de la caravane. « Que le caravan-basha vienne sur-le-champ conférer avec lui! » Le caravan-basha est un homme avisé et prudent, rompu de longue date à toutes les fourberies du désert. « Je ne quitterai pas ma troupe, répond-il, pour aller entre les deux camps écouter tes propositions; mais si ton prince, si tous tes compagnons veulent s'engager par serment à respecter la trêve, j'enverrai un des nôtres avec qui tu pourras aussi bien qu'avec moi t'expliquer. L'offre ne te convient-elle pas? tu n'as qu'à retourner vers les tiens. » Le prince resté au milieu de sa troupe n'était pas assez éloigné pour ne pas avoir entendu ce colloque. Sans attendre que son parlementaire lui ait rapporté les paroles du caravan-basha, il prête d'une voix forte le serment exigé. Aussitôt un hadji descend de la colline. « Notre prince, lui dit le messager, fait savoir par mon entremise au caravan-basha et à tous ceux d'entre vous qui êtes des circoncis, qu'il ne désire pas verser votre sang. Remettez seulement entre ses mains les mécréans que vous avez admis dans votre troupe. Livrez-les à notre chef avec leurs marchandises. Le prince n'exige rien de plus, vous pourrez aller ensuite en paix. Si vous refusez, vous serez traités aussi cruellement que les chrétiens. » Le caravan-basha fait répondre qu'il n'a dans sa compagnie ni chrétiens, ni autres infidèles. Il n'a que trois Turcs qui appartiennent, comme le reste de la caravane, à la loi de Mahomet; il est résolu à mourir plutôt que de les livrer. Pendant qu'on discourt ainsi, les brigands, peu soucieux de la foi jurée, s'élancent sur le hadji, le saisissent et l'entraînent vers leur camp avec de grands cris de triomphe. Il était fort à craindre que le saint ne cédât aux mauvais traitemens et aux menaces. Pourquoi s'obstinerait-il à nier la réalité? Pourquoi affronterait-il, outre la mort suspendue sur sa tête, les peines plus redoutables encore réservées par le prophète aux parjures? Pourquoi? Parce que, si les

marchands se trahissaient entre eux, il n'y aurait plus de sûreté pour les caravanes. La première loi, la loi qui domine toutes les autres au désert, c'est la foi mutuelle que se doivent les compagnons d'une même troupe. Rien ne put ébranler la fermeté du vaillant hadji; non-seulement il refusa de confesser qu'il y eût dans la caravane des chrétiens, mais il ne voulut pas même déclarer le nombre de victimes qu'avait faites dans la troupe le combat de la veille. Quand le jour parut, on se préparait à recommencer la lutte. Ce furent les brigands, découragés par une résistance aussi opiniâtre, qui demandèrent de nouveau à entrer en composition; ils exigeaient beaucoup, ils promettaient en retour un sauf-conduit. La majeure partie de la caravane fut d'avis de les satisfaire; on leur accorda la dîme qu'ils demandaient et de plus un chameau pour emporter leur butin. Une fois payés, les bandits s'enfoncèrent dans le désert, leur habituelle demeure, et les voyageurs s'empressèrent de gagner les bords de l'Amou-Daria. Il y avait trois jours qu'ils n'avaient pu se procurer une goutte d'eau.

Pour se dédommager de cette longue privation, ils restèrent toute la journée au bivouac, faisant bonne chère avec les chevaux et les chameaux qu'on leur avait tués. La rencontre des brigands leur rendait suspects les sentiers battus. Ils se décidèrent à quitter la grande route qui suit la rive du fleuve et coupèrent sur Boghar à travers la plaine. Là du moins, pensaient-ils, aucun chef banni ne viendrait les chercher. Pendant quatre jours, ils voyagèrent dans le désert de sable sans trouver un seul puits. Celui qu'ils rencontrèrent au bout de cette longue marche n'avait à leur offrir qu'un liquide boueux dont l'excessive salure fit reculer leur soif; mais les sultans, non moins que les bandits, avaient sensiblement allégé le poids des nombreux ballots emportés par la caravane. Pourquoi garder des bêtes de somme devenues inutiles? On tua les chevaux et les chameaux qui n'avaient plus de chargement à porter et l'on put, grâce à ce sacrifice, s'abreuver largement; le sang de cheval est une boisson familière à tout vrai Tartare. La précaution d'ailleurs que les voyageurs avaient cru devoir prendre de s'éloigner de la voie ordinaire ne leur réussit qu'à moitié. Elle les préserva d'une seconde attaque en règle, elle ne leur épargna pas les surprises des rôdeurs. N'est-ce pas une honte pour le khan de Khiva qu'il y ait si peu de sécurité, une police si mal faite presqu'aux portes de sa capitale? Le 20 décembre, la caravane repose, le ciel est sans étoiles, le désert sans clartés : on entend tout à coup, en dehors du camp, le bruit d'une lutte, une clameur confuse, des cris désespérés. Quelques hommes ont commis l'imprudence de se séparer du gros de la troupe; les voleurs les enlèvent. Grand tumulte, grand effroi, on le devine sans peine, dans les rangs des marchands

ainsi éveillés. On charge immédiatement les chameaux, et vers minuit, par une obscurité profonde on se remet en marche. Enfin le 23 décembre 1558, après cent-un jours de dangers, de misères, de souffrances inouies, la caravane arrive à Boukhara ou Boghar. Elle se trouve au centre de l'antique Bactriane. C'est là que vers l'année 1253, trois cents ans environ avant Jenkinson, arrivaient de Soudagh et des bords du Volga Nicolò et Matteo Polo.

II.

Boghar ou Boukhara est située dans la partie la plus basse de tout le pays. Jenkinson place cette ville par 39° 10′ de latitude. Ici encore le voyageur anglais diffère peu des géographes modernes (1). « La ville, dit-il, est entourée d'un haut mur de terre qui a plusieurs portes : elle est divisée en trois parties; deux parties appartiennent au roi, la troisième partie est abandonnée aux marchands. Chaque métier a sa résidence et son marché distincts. La ville est très grande; les maisons, pour la plupart, sont bâties en terre. Il existe cependant quelques maisons de pierre, des temples, des monumens somptueusement construits et dorés. On remarque surtout à Boghar des bains qui n'ont pas leurs pareils dans le monde. Une petite rivière traverse la ville par le milieu; l'eau de cette rivière est malsaine et cependant il est défendu à Boghar de boire autre chose que de l'eau ou du lait de jument. Quiconque enfreint cette loi est fouetté et battu cruellement en plein marché. Des officiers sont spécialement chargés de veiller à ce que nul ne viole à ce sujet la loi. Ils entrent dans les maisons pour s'assurer qu'on n'y recèle ni eau-de-vie, ni vin, ni hydromel. S'ils en trouvent, ils brisent les vases, répandent la liqueur et punissent sévèrement les maîtres de la maison. A la seule haleine d'un homme ils découvrent s'il a bu de quelque breuvage prohibé. Il y a un métropolitain à Boghar : c'est lui qui maintient avec cette rigidité l'exécution du précepte. Il est plus obéi que le roi, car le roi lui-même il peut le déposer et en nommer un autre suivant son bon plaisir : il l'a fait pour le roi qui régnait, quand nous sommes arrivés à Boghar, il l'avait fait aussi pour le prédécesseur de ce dernier. Depuis longtemps il l'accusait de se montrer favorable aux chrétiens; il entra une nuit dans sa chambre et le tua. Ce pays de Boghar était autrefois soumis aux Persans; maintenant il forme un royaume séparé. Des difficultés religieuses ont amené la séparation. Les Persans ne veulent pas se raser la lèvre supérieure; les gens de Boghar et les autres Tartares se la rasent. Les Persans consi-

(1) La position récemment assignée à cette ville donne pour la latitude 39° 48′.

dèrent une pareille coutume comme un grand péché; ils appellent ceux qui s'y conforment des *caphars*, c'est-à-dire des infidèles. Autant vaudrait être à leurs yeux chrétien. Le roi de Boghar n'a ni grand pouvoir ni grandes richesses. La monnaie du pays est l'argent et le cuivre; l'or n'y a pas cours. On ne connaît à Boghar qu'une pièce d'argent. Cette pièce vaut 12 pence anglais. Le roi en fait varier le taux chaque mois à sa guise, souvent deux fois par mois. Il se soucie peu d'opprimer son peuple, car il sait fort bien qu'il ne régnera pas plus de deux ou trois ans. Avant ce temps, il aura été tué ou chassé, au grand détriment du pays et des marchands. »

Le 26 décembre 1558, trois jours seulement après son arrivée, Jenkinson est appelé devant le sultan de Boukhara. Il lui présente les lettres de l'empereur de Russie. Le nom et la réputation d'Ivan IV avaient franchi les limites du désert. On pouvait se méfier de ses envoyés, on ne se fût pas permis de les traiter avec négligence. Il est assez piquant, lorsqu'on songe aux préoccupations constantes de l'Angleterre, aux progrès menaçans, suivant elle, de la Russie, de voir en 1558 un marchand anglais s'efforcer de frayer à la fois vers l'extrême Orient le chemin aux draps du Shropshire et à l'influence russe. Dîner en présence du souverain est toujours le plus grand des honneurs chez les Orientaux; Jenkinson fut admis à la table du sultan de Boukhara. Ce prince intelligent le fit plus d'une fois mander à l'improviste pour l'entretenir familièrement dans ses appartemens secrets. Il l'interrogeait sur le pouvoir du tsar, sur celui du Grand-Turc, voulait connaître les lois, la religion, l'étendue des divers pays. Il fallut tirer les fameux mousquets devant lui : habile archer, le prince n'eut de cesse qu'on ne lui eût appris à s'en servir lui-même. « Toutes ces politesses, s'écrie avec indignation Jenkinson, n'empêchèrent pas que, quand nous dûmes partir, le prince ne se conduisît en vrai Tartare; il s'en alla en guerre sans m'avoir remboursé le prix de ce que je lui avais vendu. Il avait bien donné l'ordre qu'on me payât; mais ses agens me forcèrent de consentir à un rabais considérable, et je dus pour le reste me contenter de marchandises dont je n'avais que faire. Pouvait-on espérer mieux d'un mendiant? Je dois cependant rendre justice à ce roi barbare : immédiatement après mon arrivée à Boghar, quand il sut ce qui nous était advenu sur la route, il envoya parcourir et fouiller partout le désert, ordonnant qu'on lui ramenât morts ou vifs les brigands. Une partie de ces bandits fut tuée, le reste mis en fuite. Quatre tombèrent aux mains de la troupe. Le roi me fit mander pour que je les reconnusse. Deux avaient été atteints par nos balles et portaient encore de nos marques. Le roi les fit pendre à la porte de son palais en leur qualité de gentilshommes. On me

restitua une partie des marchandises que j'avais été contraint de livrer, et, je le répète, ce fut au roi que je dus cette justice. »

Il y avait alors chaque année grande affluence de marchands à Boukhara. Il en venait de l'Inde, de la Perse, de Balkh, de la Russie; mais ces caravanes apportaient si peu de marchandises, mettant d'ailleurs deux ou trois années à les vendre, qu'on ne pouvait voir là les élémens d'un commerce sérieux. Les pierres précieuses, les épices prenaient la route de l'Océan. Les Portugais, dit-on à Jenkinson, étaient maîtres des pays d'où on les tirait autrefois.

Ce qui empêchait la caravane du Cathay d'arriver à Boghar, c'était la grande guerre qui durait depuis trois ans entre quelques tribus nomades et les deux principautés tartares de Tachkend et de Kashgar. Quand les routes étaient libres, le voyage du Cathay à Boghar demandait neuf mois. Le Cathay était cité comme un pays très civilisé et excessivement riche, tempéré, abondant en fruits de toute sorte. Au-delà se trouvait la contrée que les Tartares appellent dans leur langue Kara-Kolmack, le pays des Kalmouks noirs. Au Cathay même, dont la majeure partie s'étend vers l'Orient, le peuple est blanc et a le teint clair. La religion est le christianisme ou s'en rapproche beaucoup. La langue diffère complétement du tartare. Il n'y a pas d'ours furieux sur la route, mais des loups blancs ou noirs et surtout un nombre infini de brigands. Tous les passages sont infestés. Aucune caravane ne pourrait s'y engager sans courir le risque d'être dépouillée. Voilà pourquoi on ne trouvait plus à se procurer, comme autrefois, à Boghar du musc, de la rhubarbe, des satins, des damas. Il fallait se contenter des mousselines venues des bords du Gange, des étoffes de laine et des soieries apportées par les Persans. Quant à faire accepter en paiement des draps anglais, on ne devait pas y songer. Les Persans auraient pris des peaux rouges et autres marchandises russes, des esclaves de tous les pays. Pour des draps, ils en apportaient eux-mêmes à Boghar; on les leur expédiait des ports turcs de la Méditerranée et d'Alep.

Jenkinson s'était décidé à séjourner pendant tout l'hiver à Boghar. L'hiver passé, le moment du départ des caravanes arrive. Le métropolitain engage très vivement les Anglais à en profiter. Il voudrait voir ces marchands infidèles regagner au plus vite la mer de Bakou. « Le roi, leur dit-il, est à la guerre et le bruit court qu'il a été battu; la ville ne peut manquer d'être assiégée bientôt. » Jenkinson, à regret, se résigne à reprendre la route qu'il a déjà parcourue. Le sultan de Boghar a eu soin heureusement de la nettoyer. La caravane se compose cette fois de 600 chameaux. Elle quitte Boukhara le 8 mars 1559. Que serait-il advenu de Jenkinson, s'il eût seulement retardé son départ de dix jours? Le roi de

Samarcande investissait alors la malheureuse ville de Boghar avec une nombreuse armée. Le roi de Boghar tenait pendant ce temps la campagne contre un de ses parens; le désordre régnait partout, les caravanes de l'Inde et de la Perse venaient d'être détruites malgré leurs saufs-conduits; il n'y avait plus de sécurité en Orient que sur les terres d'Ivan IV. Jenkinson emmenait avec lui deux ambassadeurs, l'ambassadeur du roi de Boghar et celui du roi de Balkh; ces envoyés se rendaient auprès de l'empereur de Russie. La caravane devait d'ailleurs recruter d'autres ambassadeurs sur sa route. A Ourgendj, à Sellizuri, le sultan, les frères du sultan tinrent à faire parvenir par leurs propres émissaires les réponses qu'exigeaient les lettres impériales confiées à Jenkinson.

Les difficultés, les privations, les souffrances furent-elles moindres au retour qu'elles ne l'avaient été dans la première traversée du désert? Il n'est guère permis de le croire. Jenkinson cependant n'en dit pas un mot. Se reprocherait-il d'avoir déjà trop insisté sur ce sujet? La chevauchée vaut bien cependant la peine qu'on la prenne au sérieux; mais il ne s'agit pas d'instruire la compagnie des dangers qu'ont courus ses employés, il faut surtout lui bien faire comprendre les risques auxquels seront exposées ses marchandises. Ce but atteint, le reste est peu de chose; on le gardera pour les récits du foyer. Le 22 avril 1559, la caravane retrouve sur les bords de la mer Caspienne la barque qu'un an auparavant elle y avait laissée. Elle retrouva la barque, mais non pas le câble, l'ancre, la chaloupe, la voile; tout cela depuis longtemps avait disparu. Les Anglais apportaient heureusement du chanvre et de la toile de coton sur leurs chameaux. Ils se hâtèrent de fabriquer avec leur chanvre un gréement complet et un câble, avec leur toile de coton une voile. Les jonques chinoises n'ont que des ancres de bois; Jenkinson essaie d'en confectionner une pour sa barque en prenant à terre une roue de charrette. Ainsi équipés, les Anglais étaient sur le point de dire adieu au rivage quand une autre barque chargée de Tartares vint aborder au point qu'ils s'apprêtaient eux-mêmes à quitter. Ce bateau avait deux ancres. Les voyageurs obtinrent qu'on leur en cédât une.

Jenkinson ne s'était pas chargé de conduire sur la mer Caspienne toute la caravane dont il avait pendant un mois et demi partagé la fortune. Il ne restait plus avec les Anglais que six ambassadeurs et vingt-cinq esclaves russes rendus à la liberté par la munificence du sultan d'Ourgendj. Le capitaine du *Primerose* se faisait fort de commander et de diriger la barque qui devait à son industrie une nouvelle voile et un nouveau gréement; les deux Johnson lui tiendraient lieu d'officiers mariniers; dans les vingt-cinq Russes il trouverait tout un équipage assez docile et assez vigoureux pour manier la rame au besoin. Quant aux ambassadeurs, ils avaient été confiés

à la foi de Jenkinson; il eût été de mauvais goût de leur réserver un autre rôle que celui de passagers.

La barque d'Astrakan s'éloigne enfin du golfe de Manguslav. Tantôt longeant la côte, tantôt n'hésitant pas à perdre la terre de vue, elle eut en peu de jours regagné la rive septentrionale de la mer Caspienne. Le 13 mai, le vent cesse tout à coup d'être favorable. Il faut laisser tomber l'ancre à trois lieues de terre. En ce moment s'élève une violente tempête, une tempête qui devait durer quarante-quatre heures. Le câble, récemment filé, n'était pas de force à soutenir cette épreuve. Il casse, l'ancre reste au fond, et la barque s'en va rapidement en dérive. Que faire en cette extrémité? On est parti de Manguslav sans chaloupe, on ne peut donc songer à gagner le rivage en abandonnant, comme on le faisait si souvent au XVIe siècle, le navire à son sort. Il faut trouver un port, à défaut de port une plage, ou se résigner à périr. Jenkinson fait hisser la voile, la barque gouverne droit à terre. Chacun à bord se croit déjà perdu. Mais le ciel, nous dit Jenkinson, ne pouvait pas abandonner en ce péril suprême des voyageurs qu'il avait si visiblement protégés depuis leur départ d'Astrakan. Une crique jusque-là cachée vient en effet de s'ouvrir aux yeux des marins ranimés par ce consolant aspect; la barque y pénètre, et les dernières lames déposent les naufragés sur le lit de vase que leur a préparé la Providence. C'était un répit, ce n'était pas le salut. Se laisser surprendre dans cette situation par les gens du pays eût été d'une extrême imprudence. La partie de la côte où la barque a été jetée n'obéit à aucun sultan. Ces nomades, « qui vivent en plein air comme des bêtes, » auraient probablement jugé les étrangers que leur adressait la tempête de bonne prise. Jenkinson n'est pas homme à laisser ses ambassadeurs servir d'esclaves et de jouet à des gardeurs de bestiaux. Il se hâte, dès que le vent est un peu calmé, de dégager ses plumes de la glu et de se mettre en mesure de reprendre à la première alarme son vol vers la haute mer. La misérable barque pouvait bien encore voler, puisqu'elle avait réussi à sauver sa voile; elle ne pouvait plus se poser que dans quelque nouvelle crique et sur quelque nouvelle fange. Pour retrouver la faculté de rester immobile au large, il lui fallait rentrer en possession de son ancre. Heureusement Jenkinson n'était pas de ces capitaines qui s'endorment dès que le navire a fait tête sur son câble. Il avait soigneusement, à son premier mouillage, relevé la terre au compas et pris certains amers. Il put ainsi draguer et repêcher le fer resté au fond. « Les Tartares, dit-il, furent fort étonnés de notre succès. »

De pareils succès ne sont pas à la portée du premier venu. Ni Plan de Carpin, ni Marco Polo n'auraient pu très probablement sortir avec cette facilité d'embarras; mais dans le capitaine du *Prime-*

rose, qu'il traverse les déserts ou les océans, nous retrouvons toujours le marin du XVIe siècle. Faire son point et prendre ses alignemens le préoccupe presque autant que la vente à bon prix de ses draps. Assaillie par une seconde tempête et poussée, malgré tous les efforts de son équipage, au large, la barque à qui Jenkinson vient de rendre si merveilleusement son ancre n'aurait-elle donc échappé au naufrage que pour aller donner sur la côte de Perse? C'était là ce que redoutaient le plus les ambassadeurs tartares, car les Persans ont, de tout temps, été les mortels ennemis des Turcomans. Le vent de nord-est soufflait avec violence; la mer, fouettée par la bise furieuse, menaçait à chaque instant d'engloutir le bateau. Quand le ciel s'éclaircit, le danger d'attérir en Perse au lieu d'attérir, comme on le voulait, en Russie, ne se trouva pas soudainement conjuré; personne n'eût osé dire de quel côté il fâllait mettre le cap pour gagner Astrakan. Jenkinson prit son astrolabe, et observa soigneusement la distance du soleil au zénith. Quand il eut achevé son calcul, on le vit brusquement changer de route; quelques heures après, la barque mouillait à l'embouchure du Jaïc. Les Tartares étaient dans l'ivresse; jamais leur imagination n'avait rien rêvé de semblable. Jenkinson avait arboré sur son bateau la croix rouge de saint Georges « en l'honneur de la chrétienté; » cette croix, pour les envoyés des sultans de Balkh, de Boukhara, d'Ourgendj, de Sellizuri, devenait un talisman contre les tempêtes. Le 28 mai 1559, les voyageurs entraient dans le Volga; leur traversée n'avait pas duré vingt-cinq jours.

Le gouverneur d'Astrakan prit sur le champ ses dispositions pour faire escorter à Moscou les ambassadeurs qui venaient de si loin apporter les hommages de leurs sultans à son maître. Pendant ce temps, Jenkinson s'occupait de transborder, dans de petites barques, la charge du grand bateau, trop lourd et trop mal équipé pour que l'on pût songer à lui faire remonter le courant du Volga. Il fallut également se procurer un certain nombre de *strougs* pour y embarquer les cent strelitz dont le capitaine russe composa la troupe d'escorte. Tout ce convoi ne fut réuni que le 10 juin; le 28 juillet il atteignait Kazan. Six semaines avaient donc été employées au trajet qui n'avait demandé à la descente que trente et un jours. Les marchandises ne pouvaient continuer d'arrêter par les difficultés de leur transport des voyageurs que le tsar attendait avec impatience; on prit le parti de les débarquer à Mourom et de les acheminer de ce point par la voie de terre à Moscou.

Le 2 septembre 1559 vit enfin le terme de cette longue et périlleuse entreprise. En rentrant à Moscou, Jenkinson ne se retrouva pas sans une satisfaction secrète sous le sceptre rigoureux dont les bords de l'Oxus lui avaient plus d'une fois fait regretter la force et

la justice. Mieux encore et à plus juste titre que le capitaine du *Bonaventure*, le capitaine du *Primerose* nous peut réconcilier avec la Russie d'Ivan IV. L'empire des tsars ne se voit pas, en effet, du même œil quand on y arrive de Londres ou quand on y revient, après avoir passé une année dans la Boukharie. La compagnie moscovite possédait depuis quatre ans déjà trois comptoirs en Russie, et ces trois magasins jouissaient, par une faveur spéciale, de tous les priviléges attachés aux propriétés privées de la couronne. L'empereur, qui devait mériter un jour des boïars jaloux le surnom de tsar anglais, mettait ainsi au rang de ses plus intimes serviteurs les marchands dont l'active industrie l'avait en 1553 affranchi du joug impérieux de la hanse. Le 4 septembre, il recevait en audience solennelle Jenkinson. Les ambassadeurs turcomans et les esclaves russes étaient là pour témoigner de la fidélité et de l'intelligence déployées par cet étranger, qui eût volontiers ajouté de nouvelles provinces à l'empire où les produits des manufactures britanniques recevaient un si bon accueil. Jenkinson fut admis à présenter lui-même au tsar les six envoyés des sultans. L'empereur, avec une satisfaction visible, donna au capitaine du *Primerose* sa main à baiser. Il daigna ensuite accepter gracieusement la queue de vache blanche du Cathay et le tambour de Tartarie dont l'intrépide agent avait fait l'acquisition à Boghar.

Les palmes vertes et les perroquets de Christophe Colomb, les piéges à gibier et la navette de Sébastien Cabot n'en disaient guère plus que cette queue de yak et ce tambour apporté des plaines où se préparait déjà l'invasion des états de l'empereur Chin-Tsong. La désorganisation complète du centre de l'Asie semblait inviter les Russes à devancer les Mantchoux à Pékin; mais il eût fallu qu'il n'y eût pas une Pologne pour menacer Smolensk et Moscou, une Suède et une Tauride pour tendre la main à la Pologne. Décidé à rester l'héritier des Rurik, peu soucieux d'aller rendre à la terre mongole la visite que les hordes avaient faite naguère aux rives du Volga, Ivan Vasilévitch borna son ambition à ouvrir le chemin de la Chine par la mer Caspienne aux cuirs russes et aux draps anglais.

A l'issue de la réception qui couronnait si bien son dangereux voyage, Jenkinson, suivant l'hospitalière coutume, s'entendit convier, de la bouche du souverain, au somptueux banquet dont les grandes ambassades n'avaient jamais manqué, à la cour de Moscou, d'être l'occasion. Dans le cours du repas, Ivan Vasilévitch ne se fit pas faute d'adresser à ce petit Junkine, devenu en moins d'une année un personnage, maintes questions pleines de sens sur les nombreux pays que l'infatigable commis avait visités, et cette fois encore « il lui envoya des plats par un duc. » Le 17 février 1560, Anthony partait de Moscou pour aller rendre compte à la compa-

gnie, non plus de sa mission russe, mais de sa mission anglaise. Le 21 il arrivait à Vologda. Il y resta jusqu'à la débâcle. Quand la rivière fut libre, Jenkinson laissa au cours du fleuve le soin de le conduire doucement à Kholmogory, tête de pont et premier comptoir du commerce britannique dans les régions du nord. A Kholmogory, le grand voyageur dut attendre jusqu'aux premiers jours du mois d'août l'arrivée d'un navire qui le transporta sans encombre, — chose assez peu commune encore pour qu'on en fasse mention, — des bouches de la Dvina aux bouches de la Tamise.

Depuis la mort d'Henri VIII, les règnes en Angleterre duraient à peine le temps d'un voyage en Russie. Nous avons vu Chancelor remettre à la reine Marie les lettres destinées à Édouard VI; Anthony Jenkinson portait en 1560 à Élisabeth la réponse qu'exigeait la royale épître confiée en 1557 au *Primerose*. Mais cette fois, grâce à Dieu, les règnes éphémères étaient bien passés. Le ciel accordait enfin à la vieille Angleterre une reine de vingt-cinq ans qui allait occuper quarante-cinq ans le trône. L'adversité s'était chargée d'imprégner la jeune et sage princesse de l'esprit dont la majorité du royaume s'était peu à peu imbue. Cet esprit n'était-il qu'un esprit de révolte contre l'église de Rome? Ne fut-il pas aussi une sourde réaction contre les attentats de la conquête normande? La fille d'Anne de Boleyn et le peuple échappé au sceptre de Marie s'entendirent dès le premier jour. Ce sont ces ententes mystérieuses et tacites qui rendent à certains règnes la tâche si facile. La rigueur implacable d'Ivan IV, la sécheresse d'âme et la froide cruauté d'Élisabeth, ont pu provoquer de légitimes censures, de justes indignations; elles n'en ont pas moins laissé dans le cœur de deux puissans peuples une ardente sympathie et une éternelle reconnaissance. Les masses ne donnent pas constamment leur amour aux princes que la philosophie en jugerait le plus dignes; elles l'accordent souvent à un maître inflexible qui, fait à leur image, partage leurs passions et se montre, dans sa force, habile à les servir. Le cœur qui les comprend, le bras qui les élève, sont toujours, au jugement égoïste et brutal des nations, un cœur et un bras suffisamment équitables.

III.

Appelée à succéder à la reine Marie le 17 novembre 1558, la reine Élisabeth ne fut pas dès le premier jour libre de manifester ouvertement ses préférences. La cause du catholicisme avait pour elle les Guise et Philippe II, la majeure partie du clergé anglican et une assez grande portion de la noblesse. Il convenait à un règne nouveau de la ménager. Cependant, quand Jenkinson revint à

la fin de l'année 1560 de Russie, ce n'était pas l'Angleterre qu'il trouvait en proie aux divisions religieuses; l'Angleterre appartenait sans conteste à la réforme, l'Écosse et la France se débattaient entre la réforme et le catholicisme. Solidement affermie sur son trône, la reine n'avait plus à fonder l'unité de l'église dans ses états; elle s'employait activement à la saper partout où cette unité aurait été une force qui se fût naturellement tournée contre l'hérésie et le schisme. Suivant une déplorable et antique coutume, Élisabeth se croyait le droit de chercher sa sécurité dans les embarras de ses voisins. La prédication protestante se chargerait d'affaiblir le ressort des nations rivales; la reine d'Angleterre pourrait vaquer en paix au soin des intérêts qui réclamaient avec un redoublement d'énergie sa sollicitude.

Il était évident, après le séjour prolongé de Jenkinson à Boghar, après les difficultés de tout genre que ce hardi marchand avait dû surmonter pour s'y rendre, que de longtemps les caravanes chrétiennes ne seraient en mesure de se diriger vers le Cathay. Ne rencontreraient-elles pas un chemin plus facile, si elles se bornaient à tenter de gagner, à travers la Perse, les bords de l'Océan indien? Depuis l'année 1502, Shah-Ismaël avait fondé en Perse la dynastie des sophis. Bien qu'elle eût déjà perdu plus d'une province, bien qu'elle se vît encore menacée d'un nouveau morcellement par les Turcs, la Perse, sous cette dynastie qui ne régna pas sans gloire, n'en étendait pas moins sa puissance de la rive occidentale de la mer Caspienne au golfe Persique, du port de Bakou aux remparts d'Ormuz. C'était en gagnant Ormuz par mer et en chevauchant à travers la Perse jusqu'à Trébizonde que Marco-Polo était revenu de la Chine à Venise en l'année 1295; il ne semblait pas impossible de percer encore une fois les déserts, les massifs montagneux que le voyageur vénitien avait affrontés et décrits. L'essentiel était d'y être aidé par le successeur de Shah-Ismaël, par Shah-Tamasp, empereur des Persans depuis l'année 1523. La reine Élisabeth crut devoir écrire à la fois au tsar et au sophi :

« Grand et puissant prince, dit-elle à Ivan IV, il nous est doux de nous rappeler l'amitié que votre majesté a témoignée à notre personne et à nos sujets. Cette amitié a commencé, par la bonté de Dieu, sous le règne de notre très cher frère, d'heureuse mémoire, le roi Édouard VI; elle a été développée, nourrie, par votre merveilleuse humanité, accrue, augmentée par votre incroyable bienveillance; elle est aujourd'hui fermement établie par les nombreux gages de votre faveur. Nous ne doutons pas que, durant bien des siècles, elle ne se maintienne pour la gloire de Dieu et pour notre commune gloire, pour le bien de nos royaumes, pour la félicité de nos sujets. » Dans tout ce qui précède, nulle allusion, on le

voit, au règne des époux catholiques Philippe et Marie. Pour la fille d'Anne de Boleyn, le fils de Jeanne Seymour est un prédécesseur; la fille de Catherine d'Aragon semble n'avoir jamais existé. Élisabeth poursuit : « L'abondance de votre bénignité, écrit-elle au tsar, s'est surtout montrée dans la réception que vous avez faite à notre fidèle et aimé serviteur Anthony Jenkinson, le porteur de cette lettre. Nous vous en exprimons toute notre gratitude. Ce ne sera pas seulement pour nous un perpétuel et reconnaissant souvenir; nous voudrions pouvoir répondre à vos bienfaits par un bienfait pareil. Votre majesté, nous ne le mettons pas en doute, prendra en considération notre requête. A cet Anthony, aujourd'hui engagé à notre service, recommandé par nous, elle accordera certainement la faveur que, de son propre mouvement, elle lui octroya quand il n'était encore qu'une personne privée. Elle lui fera délivrer un passeport, des lettres de circulation, un sauf-conduit; Anthony pourra ainsi parcourir librement vos domaines avec ses marchandises et ses serviteurs. De la bonté dont nous avons déjà éprouvé les effets, nous attendons cependant plus encore. Votre majesté, — telle est notre prière et tel est notre espoir, — daignera recommander notre serviteur aux princes étrangers, notamment au grand-sophi, empereur de la Perse, dans les possessions desquels Anthony se propose de voyager. »

Shah-Tamasp n'était pas un aussi puissant souverain qu'Ivan Vasilévitch, il ne possédait pas cependant moins de titres. La chancellerie britannique trouvait là une occasion peu commune de déployer compendieusement son savoir. Elle n'eut garde de la laisser échapper. Ce fut au grand-sophi, empereur des Persans, des Mèdes, des Parthes, des Hircaniens, des Carmaniens, des Margiens, des peuples qui habitent de ce côté et au-delà du Tigre, de toutes les nations comprises entre la mer Caspienne et le golfe Persique, que la reine d'Angleterre, de France et d'Irlande, dans la troisième année de son règne, le 25 avril 1561, adressa son fidèle et bien-aimé Jenkinson. « Accordez-lui, mandait-elle au sophi, de bons passeports et des saufs-conduits à l'aide desquels il puisse, avec ses marchandises, parcourir vos domaines, vos juridictions, vos provinces, et y séjourner aussi longtemps qu'il lui conviendra. — De cette façon, ajoutait la reine, l'univers apprendra que ni la terre, ni les mers, ni les cieux, n'ont autant de pouvoir pour nous séparer que l'heureuse disposition de l'humanité et une bienveillance mutuelle n'en ont eu pour supprimer entre nous les distances. »

Jenkinson allait donc être, dans cette nouvelle campagne, le serviteur attitré de la reine; il n'avait pas cessé pour cela d'être avant tout le serviteur de la compagnie. Le bon ship le *Swallow* était

prêt à partir avec deux autres navires pour la Mer-Blanche. Jenkinson fit embarquer sur le *Swallow* 400 pièces de kersies, formant 80 ballots. Tel était le chargement qu'il se proposait d'importer en Perse. L'escadre quitta Gravesend le 14 mai 1561 ; le 14 juillet, elle mouillait dans la baie de Saint-Nicolas. Les vaisseaux de la compagnie venaient d'accomplir leur huitième voyage.

Jenkinson avait été particulièrement chargé d'inspecter les magasins de la compagnie. Pareil contrôle n'était pas, à cette grande distance de Londres, superflu. Le capitaine du *Swallow* ne s'arrêta cependant que douze jours à Kholmogory et quatre jours à Vologda. Le 20 août, il faisait son entrée à Moscou. Quelque hâte qu'on y mît, on ne pouvait guère se flatter de passer en moins de trois mois d'une capitale à l'autre. L'empereur fut informé sur-le-champ de l'arrivée de ce marchand anglais qui lui revenait accrédité par une nouvelle reine ; mais aucun étranger, ambassadeur ou autre, ne devait à cette heure être admis au Kremlin. Ivan était alors tout entier aux préparatifs de l'union qu'il se disposait à contracter avec une Circassienne musulmane. Veuf de la tsarine Anastasie, il avait vu l'offre de sa main repoussée par la sœur du roi de Pologne. Ne pouvant faire un mariage politique, le tsar prit le parti de ne consulter que ses inclinations et son goût : ses regards s'arrêtèrent sur la fille d'un prince tcherkesse dont la beauté eût séduit Assuérus. La tsarine Marie ne pouvait recevoir la couronne sans recevoir en même temps le baptême. Elle n'en eut pas moins des noces inquiètes et troublées. Pendant les trois jours que durèrent les fêtes de son mariage, les portes de la ville demeurèrent rigoureusement fermées et, à l'exception des seigneurs auxquels fut assignée une place dans le cortége, personne ne fut autorisé à circuler dans les rues. Craignait-on quelque sédition? Ne faisait-on que se conformer au cérémonial habituel? Jenkinson essaya vainement de se renseigner sur ce point. En tout cas, le 1er septembre 1561, les inquiétudes, s'il en exista, devaient avoir cessé, car l'empereur donna ce jour-là une grande fête à laquelle furent conviés les ambassadeurs et les étrangers de distinction. Jenkinson se trouvait être au nombre des invités. Le secrétaire du tsar, avant l'heure du repas, le fit appeler au palais impérial : « Je désire, lui dit-il, prendre connaissance des lettres que vous apportez. » Jenkinson n'était plus « le petit Junkine » d'autrefois. Mandataire de la compagnie, il se fût sans difficulté soumis à une exigence qu'avaient avant lui subie Chancelor et Killingworth; représentant de sa royale maîtresse, il refusa net. Les lettres d'Élisabeth ne pouvaient être remises qu'en mains propres à Ivan IV. Le secrétaire en jugeait autrement : « Si Jenkinson s'obstinait dans son refus, il devait renoncer à l'es-

poir d'être introduit en présence de l'empereur. » Jenkinson aima mieux s'abstenir de paraître à la fête et s'exposer à mécontenter le tsar que manquer à la dignité de sa mission.

Le lendemain, il apprenait « par un gentilhomme » que l'empereur avait daigné remarquer son absence. Sur-le-champ, il fait dresser une supplique. Dans cette supplique, Jenkinson expose le motif de sa venue; il fait aussi connaître à l'empereur la conduite de son secrétaire. « Je supplie sa grâce, disait-il, de vouloir bien recevoir les lettres de son altesse avec autant d'honneur et d'amitié que notre souveraine la reine Marie en a mis à recevoir les lettres confiées à Osip Népéi. Sinon, que l'empereur veuille bien me donner congé, car je ne remettrai mes lettres qu'en ses mains. » Quels doutes, quels ombrages se cachaient donc sous cette apparente question d'étiquette? Ivan IV avait-il appris, soit par les Anséates, soit par les Flamands de Philippe II, que dans la plupart des états où dominait l'influence de Rome on contestait encore à la reine d'Angleterre la légitimité de sa naissance et celle de son pouvoir? Appréhendait-il, s'il ne prenait le temps de faire examiner mûrement les lettres de créance qu'on lui annonçait, de se commettre, sans y avoir pris garde, avec quelque usurpation? Quoi qu'il en ait pu être, Jenkinson quand il se réclamait auprès d'Ivan IV du nom déjà connu de la reine Marie, obéissait à une inspiration heureuse. Les solutions de continuité n'entrent pas aisément dans l'esprit des princes qui font remonter l'origine de leur puissance à une longue suite non interrompue d'ancêtres. L'envoyé d'Élisabeth reçut l'ordre de se présenter devant le tsar. Le jour même, il était convié à un dîner de grand gala. Peu de temps après, encouragé par un favorable accueil, il osait demander s'il lui serait permis de traverser les domaines de l'empereur pour se rendre en Perse. La réponse trompa son attente. « Il ne fallait pas songer pour le moment à un pareil voyage. L'empereur avait l'intention d'envoyer par le Volga et la mer Caspienne une armée en Circassie. Les routes de ce côté deviendraient peu sûres. Si Jenkinson venait à périr, ce serait un déshonneur pour sa grâce. » Anthony était trop pénétrant pour ne pas reconnaître dans le motif qu'on lui alléguait une grossière défaite. Il dissimula néanmoins son désappointement et passa l'hiver de l'année 1561 à Moscou. La majeure partie des kersies qu'il avait emportés de Londres s'était facilement vendue en Russie; il n'avait plus rien à importer en Perse. Aussi, quand la saison fut venue de rentrer en Angleterre, s'empressa-t-il de solliciter ses passeports et « la faculté d'avoir des chevaux de poste pour son argent. » Le tout lui fut, sans la moindre difficulté, accordé.

Jenkinson achevait ses dernières dispositions de départ quand Osip Népéi vint chez lui. « Ne partez pas encore, lui dit-il, l'empe-

reur a été mal renseigné; la faute en est au secrétaire des étrangers, qui n'est pas mon ami. » Trois jours après, ce secrétaire avait complétement changé de langage : « Le plaisir de l'empereur n'était pas seulement que l'envoyé de la reine pût librement traverser ses domaines pour se rendre en Perse, l'empereur voulait aussi que des lettres de recommandation lui fussent remises pour les princes hircaniens, margiens et persans. » L'influence d'Osip Népéi triomphait, et Osip mettait son honneur à seconder l'ascendant britannique.

Les audiences de congé en Russie se donnaient à table. Le 15 mars 1562, on eût pu remarquer au nombre des convives d'Ivan IV deux ambassadeurs : l'envoyé de la reine Élisabeth et un envoyé du roi d'Hircanie. L'empereur ne se contenta pas de gratifier encore une fois Jenkinson d'une coupe d'hydromel; il voulut, après lui avoir fait remettre les lettres d'introduction promises, lui confier lui-même de vive voix « certaines choses d'importance. » Un instant suspendus, les événemens avaient repris leur cours; au mois de mars 1562, Ivan IV ne préparait plus l'envoi d'une armée en Circassie; il avait au contraire intérêt à maintenir la paix sur ses frontières méridionales, car ses possessions baltiques se trouvaient sérieusement menacées.

Il suffit d'un coup d'œil jeté sur la carte pour s'expliquer les nombreuses convoitises qu'excitait l'héritage, dès cette époque ouvert, des chevaliers porte-glaives. Quel magnifique développement de cités crénelées, d'évêchés et de ports, présentait ce long littoral qu'ont fini par se partager la Russie et l'Allemagne! Après le territoire de la ville libre de Lubeck, après la Poméranie et la Prusse ducale, après Stettin, Stralsund, Dantzick et Kœnigsberg, si l'on continuait de se diriger à l'est, vers la baie au fond de laquelle débouche la Néva, on rencontrait d'abord la Courlande et Mittau, puis la Livonie et Riga, l'Esthonie et Revel, Narva enfin, marquant la limite occidentale de l'Ingrie : la Suède, le Danemark, la Pologne guettaient, comme la Russie, depuis longtemps cette proie; mais la Russie avait été la première à en emporter un lambeau. Alarmés des rapides progrès d'Ivan IV, les trois princes dont les conquêtes russes menaçaient de frustrer l'espoir, trouvèrent bon, en 1559, de s'entendre pour intervenir en faveur des chevaliers. Ivan dut accorder au grand-maître Kettler, une trève de six mois. La mort de Gustave Vasa, survenue le 29 septembre 1560, remit tout en question. Le successeur de Gustave, le roi Érik, couronné à Upsal le 29 juin 1561, inaugura son règne par la prise de Revel et par l'occupation du reste de l'Esthonie. Gothard Kettler venait d'opposer une résistance opiniâtre au tsar; il essaya de résister également au roi de Suède, mais la partie, cette fois, était

trop inégale. Gustave Vasa avait, en mourant, légué à son fils une armée régulière composée de 13,000 hommes de pied, de 1,400 cavaliers, et d'une garde allemande de 800 hommes. Ces troupes, pour la solidité, auraient difficilement trouvé des rivales en Europe.

Le bois et le fer ne faisaient pas défaut à la Suède affranchie. Le développement de la marine suédoise suivit de près l'extension de l'armée. Gustave Vasa n'eut besoin que d'appeler de Venise des constructeurs à son aide. En quelques années, les fiords suédois virent flotter plus de gros vaisseaux que n'en possédait alors aucune autre puissance. Quelle force les porte-glaives auraient-ils opposée à ce nouvel ennemi? Les bourgeois mêmes des villes se soulevaient contre eux. Kettler, dès le début, se sentit non-seulement compromis, mais livré. Il n'hésita pas. Pressé entre les troupes d'Érik et les légions d'Ivan, il chercha son salut dans une alliance intime avec les Jagellons. Déjà le grand-maître s'était lié par un pacte avec la Lithuanie. Il avait commencé par aliéner son indépendance pour un prêt de 600,000 florins; le 28 novembre 1561, il se reconnut définitivement, par le traité de Vilna, vassal et tributaire du roi de Pologne. Sigismond-Auguste le créa duc héréditaire de Courlande. Kettler eut la partie de la Livonie située sur la rive gauche de la Duna; la portion de cette province qui s'étendait à la droite du fleuve fut incorporée à la Lithuanie. Le dernier débris de l'ordre teutonique cessait d'exister. De cet ordre fameux, il ne restait plus que deux ducs, Albert de Brandebourg et Gothard Kettler, tous deux vassaux du roi dont les états touchaient aux états du tsar.

Un pareil arrangement ne pouvait manquer d'amener une rupture ouverte entre Sigismond-Auguste et Ivan IV. Tout l'avenir de la Russie était ce jour-là en jeu. Si la Russie se laissait refouler vers l'Orient quand le ciel lui envoyait, pour favoriser ses projets, la connivence inespérée de la Suède, il était facile de prévoir que ce ne serait pas le dernier avantage que les Polonais et les Lithuaniens obtiendraient sur la principauté de Moscou. L'heure était donc en 1562 solennelle, la crise, s'il en fut jamais, décisive. Ivan n'avait pas eu de peine à le comprendre, et, au moment même où il donnait audience à Jenkinson, ses troupes se rassemblaient déjà de toutes parts sur les frontières occidentales de la Russie. 300,000 hommes allaient investir Polotzk; Jenkinson pouvait en porter la nouvelle au sophi.

Le 27 avril 1562, l'intrépide voyageur sortait de Moscou et gagnait en poste Nijni-Novgorod. Là il trouvait l'ambassadeur qui avait dîné le 15 mars au Kremlin, et s'embarquait en sa compagnie sur le Volga. Le 10 juin, le Volga le déposait sur le rivage au bord duquel s'élève la ville des mendians et des mouches, la cité à demi

asiatique d'Astrakan. Le trajet de Moscou à la mer Caspienne s'était, la première fois, accompli en quatre-vingt-deux jours. Dans ce second voyage, où l'on préféra éviter les nombreux détours de la Moscova et de l'Oka, le même trajet n'avait demandé qu'un mois et demi. Il était donc à la rigueur possible de passer en quatre ou cinq mois de l'embouchure de la Tamise à l'embouchure du Volga; mais de cette embouchure au Cathay, quelque direction que l'on prît, il faudrait certainement, comme au temps de Marco-Polo, chevaucher pendant au moins une année. L'Inde était beaucoup plus rapprochée; c'était surtout à l'Inde qu'on se proposait d'arriver par la Perse.

Dès son arrivée au port d'Astrakan, l'ambassadeur du roi d'Hircanie trouva sa barque prête. Il ne jugea pas nécessaire d'attendre l'envoyé d'Ivan IV et d'Élisabeth. Pour le suivre sans trop de retard, ce dernier déployait toute son activité; ce ne fut néanmoins qu'au bout de trente-cinq jours qu'il put songer à se mettre en route. Le plus difficile avait été de se procurer un bateau convenable. Le bateau nolisé, il fallut l'équiper et y arrimer les marchandises que Jenkinson, avec l'assentiment des agens de la compagnie, avait, pour remplacer ses kersies vendus, tirées du magasin de Moscou. 50 mousquetaires, embarqués sur deux brigantins, accompagnèrent la barque de Jenkinson jusqu'au moment où elle eut dépassé certains endroits habituellement infestés de pirates; ils l'abandonnèrent ensuite à son sort. Le 19 juillet, Jenkinson voguait à pleines voiles, hors de vue de la terre, n'appréhendant plus aucun risque, ne pressentant devant lui nul écueil, quand tout à coup il tombe au milieu de bancs qui s'étendaient sur un long espace. Peu s'en fallut que l'ambassade ne disparût dans ce péril vulgaire. « Nous ne nous en tirâmes, écrit Jenkinson, que par miracle. »

Le 22 juillet, la barque n'avait pas encore atteint les côtes du Daghestan; elle se trouvait à 149 milles environ des bouches du Volga. Le vent était contraire et tendait à fraîchir. En pareille occurrence, un chétif bateau peut-il rien faire de mieux que de relâcher? Une grande et belle île que Jenkinson désigne dans son itinéraire sous le nom d'île Chatalet, semblait, avec le vent régnant, devoir offrir un excellent abri. Il fut malheureusement impossible d'arriver jusqu'à ce refuge. Jenkinson dut se résigner à laisser tomber l'ancre à 6 milles sous le vent par trois ou quatre brasses. On se trouvait à peu près en face de Manguslav, sur la rive opposée de la mer Caspienne. « Cette partie de la côte, nous apprend le vaillant agent de la compagnie moscovite, s'appelle Shascayl ou Coumyk. C'est un pays habité par des mahométans. Nous avions mouillé deux ancres; nous en perdîmes une et nous n'en possédions pas de rechange. Le vent et la mer augmentaient toujours, notre

barque faisait beaucoup d'eau; nous avions beau pomper continuellement, c'était à grand'peine que nous la maintenions à flot. Nous avions cependant jeté à la mer une bonne partie de nos marchandises. Notre chaloupe restée à la traîne cassa son amarre et fut emportée à la dérive. Si nous ne coulions pas sur place, nous devions nous aller perdre infailliblement sur la côte. Là nous serions tombés entre les mains de méchans infidèles qui attendaient, impatiens, notre naufrage. La tempête dura sept jours; ce furent sept jours de souffrances et d'angoisses. » La mer Caspienne n'est pas, comme on serait tenté de le croire, un lac toujours paisible, un réservoir intérieur d'où les ouragans se garderaient bien d'approcher. C'est au contraire une mer tempêteuse à l'excès, un océan qui compte 1,200 kilomètres du nord au sud, 300 de l'est à l'ouest, et dont la navigation était, au XVIe siècle, d'autant plus périlleuse qu'on l'affrontait avec des esquifs qui auraient dû à peine oser se hasarder sur des fleuves.

Enfin le 30 juillet le vent se calma en passant à l'ouest, et le temps s'embellit. Jenkinson leva l'ancre, déploya sa voile et fit route au sud. Le lendemain, il gouverna sur la terre. Il s'estimait alors à 150 milles de Chatalet, à 300 environ d'Astrakan. Le vent vint encore une fois l'arrêter dans sa marche; ce même vent le retint au mouillage jusqu'au 3 août. Le 4, un souffle de brise que le caprice du sort maintint jusqu'au soir favorable, suffit pour le conduire successivement de la côte de Shyrvansha au promontoire sur lequel s'élève aujourd'hui le poste fortifié de Petrowski, de ce cap aux premières terres du roi des Hircaniens et finalement à la ville de Derbent.

Jenkinson n'est pas seulement un marin, un marchand, un ambassadeur, un hydrographe. Nous avons de plus affaire à un lettré. Anthony ne se bornera pas à observer la latitude de Derbent, — latitude que par parenthèse il fixe à 41 degrés, tandis que la carte russe place cette ville sous le parallèle de 42° 5′, — il vous fera part de tout ce que lui ont appris, au sujet de la cité antique, les auteurs de l'antiquité. A l'exemple de Sébastien Cabot et des autres pilotes de quelque illustration, il paraît s'être complu dans la société peu fréquentée encore des Grecs et des Romains. « Derbent, nous dit-il, est une ancienne ville groupée, sur une colline, autour d'un vieux château. Bâtie de pierres de taille, à la façon de nos édifices, elle a des remparts très élevés et très épais. Elle fut fondée par Alexandre le Grand au temps où ce roi combattait les Perses et les Mèdes. Alexandre fit en même temps construire une muraille d'une hauteur et d'une épaisseur merveilleuses. Cette muraille s'étendait de Derbent jusqu'en Géorgie, c'est-à-dire jusqu'à la principale ville des Géorgiens, qui se nomme Tiflis. La muraille est aujour-

d'hui rasée ou en ruines; cependant on en retrouve facilement les fondations. Par cette construction, Alexandre s'était proposé d'empêcher les habitans du pays nouvellement conquis de s'enfuir et les ennemis de faire leurs invasions. La ville de Derbent est maintenant au pouvoir du sophi. »

Jenkinson n'avait relâché à Derbent que pour y renouveler sa provision d'eau douce. Il ne manqua pas cependant d'offrir au capitaine, gouverneur de la place pour le roi d'Hircanie, un présent convenable. Le capitaine en retour l'invita, ainsi que son équipage, à dîner. De Derbent il n'y avait plus grand chemin à faire pour atteindre le pied des derniers contre-forts du Caucase et pour se trouver en Asie. Jenkinson mit le cap au sud-est, puis bientôt au sud-sud-est. Quand il eut parcouru environ 80 milles, il reconnut, le 6 août 1562, la ville et le port d'Abcharon, séparés par un promontoire de la ville et du port de Bakou. Il y avait vingt et un jours qu'il voguait sur la mer Caspienne, cent et un jours qu'il avait quitté Moscou. Le métier de voyageur n'exigeait pas seulement alors de l'intrépidité; il demandait surtout une rare patience.

Le gouverneur d'Abcharon s'appelait Alcan-Moursi. « Il vint me trouver, raconte Jenkinson; je lui fis un présent, et il me donna une garde de quarante hommes pour veiller à ma sûreté : précaution nécessaire, car les voleurs sont nombreux dans ce pays. Nous avions déchargé notre barque et nous faisions bonne garde autour de nos marchandises. Le 12 août, des nouvelles arrivèrent du roi d'Hircanie; le gouverneur l'avait fait aviser de notre débarquement et de nos projets. Le roi donnait l'ordre que je l'allasse trouver le plus tôt possible. Quarante-cinq chameaux étaient prêts pour porter mes ballots; des chevaux l'étaient aussi pour m'emmener avec mes compagnons. Le 12 septembre 1562 nous nous mîmes en route. »

Le 18 septembre, la caravane arrive à Shamaki (Chemakha), dans la province à laquelle Jenkinson donne indifféremment le nom de royaume d'Hircanie ou de pays de Shirvan. « Le roi, dit Jenkinson, possède là une belle résidence. On me désigna mon logement, et je m'occupai sur-le-champ d'y mettre à l'abri mes marchandises. » Le lendemain, 19, le roi fit mander le voyageur anglais. Le monarque hircanien était alors campé sur de hautes montagnes éloignées de 20 milles environ de Shamaki. « Le séjour des palais, a dit le prophète, énerve; la tente rend le courage et la vigueur au guerrier. » Que faisait donc le roi Obdolokan — car tel était le nom du roi de l'Hircanie — sur le plateau élevé où il avait, depuis le commencement de l'été, fixé sa résidence? Un riche pavillon broché de soie et d'or était devenu son konak. Ce pavillon mesurait 16 brasses de long et 6 brasses de large. Sur le devant, coulait une belle fontaine d'eau claire. Le roi et sa noblesse ne connaissaient pas d'autre

breuvage. Obdolokan était de taille moyenne, de physionomie farouche. Il portait de somptueux vêtemens de soie et de draps d'or, tout parsemés de perles et de pierres fines. Sur sa tête reposait un haut bonnet pointu entouré d'une pièce de soie qui devait bien avoir au moins 20 yards de long. Sur le côté gauche se dressait un plumet maintenu dans une petite boîte d'or, dont les cloisons d'émail emprisonnaient les plus riches diamans de Golconde. Aux oreilles du souverain se montraient en outre accrochés deux longs pendans d'or à l'extrémité desquels brillaient deux magnifiques rubis. Le sol était garni d'épais tapis de laine. Sur ces tapis, on avait étendu un autre tapis carré brodé d'or et d'argent, qui occupait le centre de la tente. Là deux moelleux coussins servaient de siége et de trône au roi Obdolokan, assis, les jambes croisées, dans l'attitude familière aux divinités indiennes. La noblesse du royaume, également accroupie, entourait le monarque. Jenkinson fut introduit et, sur la main que lui tendit le prince, il appuya, se courbant jusqu'à terre, respectueusement ses lèvres. Obdolokan daigna l'inviter à s'asseoir. Il était naturel, en cette occasion, de se régler sur l'usage du pays. Jenkinson prit sans hésiter la posture des seigneurs et du prince; mais l'envoyé d'Élisabeth n'était pas évidemment habitué à débiter ainsi ses harangues. Le roi s'aperçut de son embarras et lui fit apporter un escabeau. L'heure du dîner approchait; les serviteurs s'occupèrent de mettre le couvert. On étendit les nappes, on apporta les plats; il y en avait cent quarante; « je les ai comptés, » affirme Jenkinson. Le repas terminé, on enleva les nappes, on en étendit d'autres et l'on servit sans retard le dessert : 150 plats contenant des fruits et maintes friandises se trouvèrent cette fois alignés à la suite l'un de l'autre. « Ainsi, dit Jenkinson, 290 plats passèrent, durant ce festin, sous nos yeux. A la fin du dîner, le roi me dit : « Sois le bienvenu ! » puis il donna l'ordre de puiser une coupe d'eau à la fontaine, en but une gorgée et m'offrit le reste. « Avez-vous, me demanda-t-il, d'aussi bonne eau dans votre pays? » Je répondis de façon à le satisfaire. Il me fit alors diverses questions touchant la religion et la géographie de nos contrées. » Ce qu'Obdolokan tenait surtout à connaître, c'était l'étendue respective des domaines de l'empereur d'Allemagne, du Grand-Turc et de l'empereur de Russie. « De ces trois princes, quel était le plus puissant? » Qu'il allât à Manguslav, à Sellizuri, à Ourgendj, à Boghar, qu'il relâchât à Derbent, prît terre à Abcharon ou visitât le pays de Shamaki, Jenkinson devait rencontrer la même préoccupation chez tous les Orientaux. Autour de cette question gravitait en effet la politique de la Perse et la politique du désert. Jenkinson nous donne ici la mesure de sa circonspection. Ce marin

était né pour être diplomate. « Je répondis, écrit-il à la compagnie, suivant ce qui me parut le plus convenable. » C'est fort bien; mais nous soupçonnons fort qu'il lui parut convenable d'exalter, au détriment de Soliman le Grand et de Ferdinand Ier, la puissance d'Ivan IV.

Obdolokan voulut ensuite savoir si son hôte avait l'intention de pousser plus avant son voyage, quel en était le but, quel en était l'objet. Jenkinson déclara qu'il était porteur de lettres de sa très excellente majesté la reine d'Angleterre pour le grand-sophi. La reine requérait, avec l'amitié de l'empereur de Perse, le droit de circulation pour ses sujets, un sauf-conduit pour leurs marchandises. Obdolokan approuva fort ce projet : non-seulement pour sa part il accorderait le passage réclamé à travers ses états, mais il fournirait de plus à Jenkinson une escorte. « La cour du sophi, ajouta-t-il, est à trente journées de marche de Shamaki. Le sophi habite, dans l'intérieur de la Perse, un château appelé Casbin. »

Le 24 septembre, l'envoyé d'Élisabeth fut de nouveau mandé au pavillon du roi. Obdolokan était encore au lit. « Son habitude, nous raconte Jenkinson, est de veiller la nuit, de festiner alors avec ses femmes, qui sont au nombre de 140, et de dormir ensuite une grande partie du jour. » Nous commençons à être édifiés sur les occupations du roi d'Hircanie. Ce ne fut qu'à trois heures de l'après-midi qu'Obdolokan sortit de sa couche; il en sortit pour se remettre à table. Pendant ce temps, Jenkinson, sur l'ordre du prince, prenait avec quelques gentilshommes de la cour sa part d'une brillante chasse au faucon; plusieurs grues tombèrent sous la serre des éperviers. A son retour au camp, dès qu'il approcha de l'entrée du pavillon royal, deux gentilshommes vinrent au-devant de lui. Chacun de ces gentilshommes portait sur le bras une robe, l'une de soie unie, l'autre de soie brochée d'or. Pour endosser ces nouveaux vêtemens, Jenkinson dut quitter sa pelisse de velours noir garnie de zibeline. Transformé par la munificence du roi en Persan, l'ambassadeur anglais passa dans la tente, fit humblement sa révérence au prince et lui baisa la main. Obdolokan était en ce moment de fort joyeuse humeur. A la fin du repas, il donna l'ordre d'apporter le sauf-conduit promis à Jenkinson, le lui remit et désigna son propre ambassadeur, l'ambassadeur revenu récemment de Russie, pour accompagner à Casbin l'ambassadeur anglais. La bienveillance d'Obdolokan n'était pas encore satisfaite. Jenkinson, avant son départ, reçut en présent un magnifique cheval qui lui fut amené tout harnaché. Quant aux marchandises dont se composait la pacotille fournie par le magasin de Moscou, elles traversèrent le pays d'Hircanie sans payer aucun droit. Le voyage commençait sous d'heureux auspices.

« L'Hircanie, nous apprend à cette occasion Jenkinson, s'appelle aujourd'hui le pays de Shirvan. Cette province eut jadis un grand renom. Elle renfermait des cités fortifiées et des villes ouvertes, de nombreux châteaux. Ses rois jouissaient alors d'un immense pouvoir; ils étaient en état de faire la guerre à la Perse. Aujourd'hui, tout est bien changé. Les cités et les villes, les châteaux même, sont tombés en ruines; le roi est sujet du sophi qui s'est emparé de ses domaines. La noblesse tout entière à été mise à mort; les murs des forteresses et des villes ont été rasés, et, à la grande terreur des Hircaniens, on a vu s'élever au centre de Shamaki une tour de pierres de taille ayant pour couronnement les têtes des gentilshommes exécutés par ordre du sophi. Du bord de la mer à la ville de Shamaki, on compte, en se réglant sur le pas des chameaux, sept journées de marche. Une autre ville, Arash (1), se trouve sur les confins de la Géorgie. Arash est la principale cité de l'Hircanie; elle en est aussi la cité la plus commerçante. C'est là que se fait la plus abondante récolte de soie grége. Les Turcs, les Syriens et d'autres étrangers viennent y trafiquer. Outre la soie, on trouve dans le royaume des noix de galle, du coton, de l'alun, toutes les espèces d'épices et de drogues apportées des Indes orientales; mais ces épices sont en petite quantité, car on n'est jamais sûr d'en avoir le débit. Non loin de Shamaki, on remarquait naguère un vieux château appelé Gulistan. Les anciens l'estimaient un des plus forts châteaux du monde. Alexandre le Grand l'assiégea longtemps avant de pouvoir s'en emparer. Le sophi l'a fait raser. Dans le voisinage, on rencontrait aussi un grand couvent de femmes, couvent connu au loin pour sa magnificence. La fille d'un roi y était enterrée. Cette princesse avait, dit-on, fait vœu de chasteté; son père voulut la contraindre à épouser un roi de Tartarie; elle préféra se donner la mort. Aujourd'hui les jeunes filles viennent une fois l'an aux lieux où on l'inhuma, pour y pleurer son tragique destin. En ce même pays existe une haute montagne; sur le sommet habitait un géant. Ce géant avait deux grandes cornes, les oreilles et les yeux d'un cheval, la queue d'une vache. Il gardait le passage de la montagne. Un saint homme gravit la colline, combattit le géant et le chargea de chaînes. Les Hircaniens professent une grande vénération pour le saint qui accomplit ce merveilleux exploit, mais il y a aujourd'hui de telles exhalaisons méphitiques sur la montagne, que personne n'en peut approcher. » Qu'a-t-on gagné dès lors à s'emparer du redouté géant? Le passage en est-il plus libre?

Après avoir pris congé d'Obdolokan, Jenkinson était retourné à Shamaki. Il y resta jusqu'au 6 octobre, occupé à se procurer des

(1) Arash est située par 40° 33′ de latitude nord, 45° 4′ de longitude est.

chameaux, des chevaux et tout ce qui était nécessaire pour son voyage. Parti de Shamaki le 6 octobre 1562, il arriva, quand il eut parcouru 60 milles environ, au village de Djavat (1). Le roi d'Hircanie possède en cet endroit une belle maison avec des vergers et des jardins remplis de fruits de toute espèce. Près de Djavat passe une grande rivière appelée Kour, qui prend sa source dans les montagnes de la Géorgie, traverse l'Hircanie et va se jeter dans la mer Caspienne, non loin d'Abcharon et de Bakou. A peine la caravane a-t-elle quitté Djavat, que le paysage change soudain d'aspect. La vallée que remontent lentement les chameaux est habitée par un peuple pasteur. Ce peuple, pendant la saison d'été, se tient sur les montagnes; en hiver seulement il descend dans la plaine. Jamais il n'a songé à bâtir villes ni habitations. Les femmes, les enfans, les bagages sont chargés sur des bœufs; toute la population se déplace avec ses richesses et avec ses bestiaux deux fois l'an. Il ne fallut pas moins de dix journées de marche pour sortir de cette longue vallée qui, malgré la fertilité dont elle eût pu faire preuve, restait abandonnée à une tribu sauvage. Le 16 octobre, Jenkinson atteint Ardébil. C'est dans la ville d'Ardébil que repose, après vingt et un ans de règne et de combats, le prédécesseur de Shah-Tamasp. Il y mourut en 1523. Ismaël ne fut pas seulement le fondateur de la dynastie des sophis, le destructeur de la dynastie du Mouton-Blanc. Son plus beau titre aux yeux de ses partisans est d'avoir été le roi des chiites. Tel est le nom que valut à Ismaël Ier l'inébranlable ferveur de sa foi religieuse. Le chiite convaincu a, par malheur, rencontré dans le sultan de Constantinople, dans Sélim Ier, un sonnite qui se croit également l'unique dépositaire des doctrines orthodoxes. Ce sonnite va faire une rude guerre au descendant du septième iman. On sait que les sonnites reconnaissent pour légitimes successeurs de Mahomet les trois premiers califes, Aboubekr, Omar et Osman; les chiites ne voient au contraire dans ces trois califes que des usurpateurs. Ali était le gendre de Mahomet; il avait épousé Fatime, sa fille chérie. C'était à lui, suivant les Persans, d'hériter de la puissance spirituelle et temporelle du prophète. Persécuté par la faction des Ommiades, assassiné à Koufa par un fanatique, Ali a emporté dans sa tombe la sainte et glorieuse auréole du martyre. En adoptant la doctrine des sonnites, les Turcs se sont faits les complices de ses meurtriers. Quelle réconciliation durable pourrait-il y avoir entre deux sectes séparées par de tels souvenirs? La nation qui pleure encore le trépas d'Ali et celle qui n'y voit qu'un acte de justice ne sauraient jamais, quoi qu'on fasse, unir sincèrement leurs mains et leurs prières.

(1) On pourra retrouver Djavat sur nos cartes modernes, à 34 milles environ dans le sud de Shamaki.

Peu s'en est fallu que Sélim Ier ne fît de Shah-Ismaël, de ce souverain resté si dévot à la mémoire d'Ali, un autre martyr. Sélim a envahi en 1514 l'Aderbidjan, et son artillerie, plus formidable encore que ses janissaires, a eu bientôt fait de disperser les armées persanes. Les victoires de Sélim ont brisé le cœur du sophi. Jenkinson a donc tout sujet d'espérer que Shah-Tamasp réserve un favorable accueil aux lettres du monarque qui, voisin comme lui, et comme lui ennemi naturel du Grand-Turc, pourrait si aisément l'aider à venger des injures accumulées depuis un demi-siècle.

L'ancien capitaine du *Primerose* n'est pas seulement parti de Londres et de Moscou pour faire la conquête du précieux privilége qu'Ivan IV et Élisabeth réclament de concert en faveur de la compagnie moscovite; il s'est également proposé de jalonner la route qu'auront à suivre un jour les caravanes en marche sur Ormuz. Les profits et pertes ne peuvent se calculer que sur une connaissance bien exacte des distances. Aussi Jenkinson a-t-il sans cesse recours à son astrolabe. « Ardébil, nous dit-il, est située par 38 degrés de latitude (1). C'est une ancienne ville de la province d'Aderavgan (2), où les princes de Perse sont généralement enterrés. Alexandre le Grand y avait établi sa cour quand il envahit la Perse. A quatre journées de marche, vers l'ouest, se trouve la ville de Tabris, appelée dans l'antiquité Tauris, — la plus grande ville des états du sophi. Le commerce de Tabris n'est plus cependant ce qu'il était jadis; il est même inférieur à celui d'autres villes persanes. » La déchéance de Tabris est encore un des tristes effets de l'invasion ottomane. Soliman le Grand n'a pas démenti le sang dont il sort. De 1523 à 1536, il a pris aux Persans Tabris, Bagdad et une partie de la Géorgie. Tabris a été mise à sac en 1532 et, depuis cette époque, le sophi a dû l'abandonner. Il a établi sa cour, à dix journées de marche de cette cité ruinée, dans la ville de Casbin. C'est vers Casbin que Jenkinson, continuant de descendre au sud, faisant à peu de chose près route au sud 35 degrés est, achemine en quittant Ardébil ses chameaux. A Casbin, il sera, si nous nous en rapportons à nos notions modernes, à 80 milles marins de Téhéran, à 240 d'Ispahan, à 660 d'Ormuz.

Le voyage d'Abcharon à Casbin est autrement facile que celui de Manguslav à Boghar. Il n'aura demandé en tout que vingt-sept jours de marche. Le 2 novembre 1562, la caravane anglaise s'arrête dans la ville où le grand-sophi tient sa cour. On lui assigne sur-le-champ un logement non loin du palais du roi. Deux jours se passent à peine, Shah-Tamasp ordonne au fils d'Obdolokan, au prince Shali-Moursi, de faire appeler et d'interroger Jenkinson. Au

(1) En réalité par 38° 20′.

(2) Aderavgan ou Aderbidjan, c'est toujours la province dont Tabris est la capitale.

nom du sophi, Shali-Moursi demande à Jenkinson comment il se porte et l'invite à dîner. Jenkinson trouve la table du prince presque aussi bien garnie que celle d'Obdolokan. Ce traitement splendide le dédommage un peu des longues fatigues et des privations du voyage. Ainsi fêté, comment Anthony pourrait-il douter davantage du succès? Dès le lendemain, il envoie son interprète déclarer sans plus de façon au secrétaire du sophi qu'il apporte des lettres de sa très gracieuse souveraine, « madame la reine du royaume d'Angleterre. » Il ne dit mot encore des lettres d'Ivan IV. « Les motifs de sa venue, a dû ajouter l'interprète, sont très clairement exposés dans ses lettres. Jenkinson désirerait, quand on le trouvera bon, être introduit devant sa majesté. » Le sophi fait répondre qu'il a en ce moment de fort grosses affaires. Que Jenkinson cependant se rassure, il ne tardera pas à être mandé au palais; il peut toujours préparer ses présens, s'il en a, comme on le suppose, apporté.

Quand les communications étaient peu rapides, les souverains avaient le temps de changer plus d'une fois d'idée, avant que tel ambassadeur dont leur contenance politique pouvait avoir encouragé l'envoi eût franchi la distance qui séparait les deux capitales. Le jour où Jenkinson s'embarquait sur le Volga en compagnie d'un envoyé du roi d'Hircanie, il dut croire le sophi résolu à chercher contre l'ennemi séculaire de la Perse des alliances jusque dans les cours de la chrétienté. Telle paraît avoir été en effet un instant l'intention de Shah-Tamasp. Ce prince avait donné asile au fils rebelle du Grand-Turc. Le 7 juillet 1561, Baïezid, vaincu par le vizir Mohammed Sokolli, se réfugia en Perse avec ses quatre fils et avec les débris de son armée. Shah-Tamasp l'entoura des plus grands honneurs. Le fils d'Ismaël jetait ainsi le défi au sultan. Oserait-il bien lutter contre la fortune d'un monarque qui commanda treize fois en personne ses armées, mit le siége devant Vienne, ravit la Morée aux Vénitiens, Rhodes aux hospitaliers, Belgrade aux Hongrois, et ne rencontra de rival digne de lui que Charles-Quint? La tâche était trop forte pour le fils d'Ismaël; il en désespéra. « Quatre jours avant que j'arrivasse à Casbin, nous raconte Jenkinson, y était arrivé l'ambassadeur du Grand-Turc. Il était envoyé à la cour du sophi pour y conclure une paix perpétuelle. Cet ambassadeur apportait en présent de l'or, de beaux chevaux richement harnachés, d'autres cadeaux dont la valeur se montait à 40,000 livres sterling. La paix fut conclue, et on la célébra par de grandes fêtes, des cavalcades, des solennités de toute sorte, sans négliger de la sanctionner par les plus forts sermens, prononcés au nom du Koran. Les deux souverains devaient vivre désormais comme des frères et s'unir contre tous les princes qui entreraient en guerre avec eux ou avec l'un d'eux. Pour montrer la sincérité de ses in-

tentions, le sophi donna l'ordre de mettre à mort le fils du Grand-Turc, sultan Bajazet. Ce Bajazet passait pour un vaillant prince. Il était venu chercher un asile à la cour du sophi et y résidait depuis quatre ans. Le Turc demandait qu'on lui remît son fils; le sophi se refusait à le livrer. Quand le prince eut été tué suivant le désir des Turcs, le sophi envoya sa tête au grand-seigneur. Ce père dénaturé la reçut comme la plus agréable offrande que son récent allié pût lui faire (1). »

Pendant que Jenkinson était à Shamaki, le sophi probablement hésitait encore, ou du moins tenait-il à jeter jusqu'à nouvel ordre un voile sur ses desseins. Jenkinson fut adroitement sondé dès cette époque par le roi de Shirvan, — c'est sous ce nom que l'envoyé de la reine d'Angleterre a pris l'habitude de nous désigner depuis quelque temps le roi d'Hircanie. « Les Anglais, lui demanda un jour Obdolokan, sont-ils les amis des Turcs? — Jamais, s'empressa de répondre Jenkinson, nous n'avons vécu en bonne intelligence avec eux. » Parole imprudente dont l'envoyé d'Élisabeth, mis par le rusé Hircanien hors de garde, eut plus tard sujet de se repentir! « Les Turcs, avait ajouté, croyant faire acte d'habileté profonde, le pauvre Jenkinson, ne nous laissent pas traverser leur pays pour pénétrer dans les possessions du sophi. Il y a une nation, peu éloignée de nous, qui vit au contraire dans une grande intimité avec les Turcs. Cette nation s'appelle les Vénitiens. C'est elle qui transporte dans les domaines du Grand-Turc nos marchandises et qui nous en rapporte en échange des soies gréges. Nous pensons que ces soies doivent venir de Perse. S'il plaisait au sophi et aux autres princes de ce royaume de laisser nos marchands commercer directement dans leurs provinces, s'ils voulaient bien nous accorder des passeports et des saufs-conduits, comme le Turc en a octroyé aux Vénitiens, la Perse serait approvisionnée de nos produits et aurait une issue facile pour les siens, quand bien même il ne viendrait jamais un Turc sur ses terres. »

Le roi d'Hircanie parut très bien comprendre ce raisonnement et s'en montra charmé. « Il allait, assura-t-il, en écrire au sophi. Le sophi s'empresserait sans doute de concéder un privilége qui ne devait pas offrir de moins sérieux avantages à ses sujets qu'aux sujets de la puissante reine d'Angleterre, de France et d'Irlande. » Mais, hélas! c'est surtout en Orient que la distance est grande de la coupe aux lèvres. Un ambassadeur qui venait de payer 400,000 pièces d'or la tête de Bajazet n'était pas un ambassadeur

(1) Réfugié en Perse le 7 juillet 1561, Bajazet aurait été mis à mort, s'il en faut croire les annales ottomanes, le 25 septembre de la même année. Le voyageur anglais nous fournit d'autres dates; les détails dans lesquels il entre ne seraient-ils pas de nature à faire pencher la balance de son côté?

que l'on pût se flatter de trouver en défaut. L'envoyé du sultan ne tarda pas à être au courant des desseins éventés par l'adroite astuce du roi d'Hircanie. Il prit sur-le-champ ses mesures pour les faire avorter. « La guerre, ne peut s'empêcher de remarquer avec quelque mélancolie Jenkinson, eût beaucoup avancé mes affaires. Les choses, pour notre malheur, tournèrent autrement. » Une amitié cimentée par le sang d'un fils et d'un hôte pouvait-elle en effet, tant que Shah-Tamasp et Soliman vivraient, songer à se démentir? Le 20 novembre 1562, Jenkinson est tout à coup mandé chez le sophi. Il s'y rend vers trois heures du soir. Arrivé à la porte du palais, les serviteurs du sophi ne lui laissent pas le temps de descendre de cheval. Avant même qu'il ait touché terre, ils lui ont mis aux pieds une paire des propres souliers de leur maître, de ces sortes de pantoufles qu'on appelle en persan des *basmaks* et que le souverain porte, quand il se lève la nuit, suivant sa coutume, pour prier. Les Persans n'auraient pas voulu laisser un giaour appuyer ses chaussures immondes sur le parvis sacré. « Singulières gens! fait observer avec indignation Jenkinson, qu'on voit estimer infidèles et païens tous ceux qui refusent de croire à la sainteté de leurs sales et faux prophètes. » Le calme habituel du grand voyageur en ce moment l'abandonne. Pardonnons-lui, car, en vérité, une cruelle déception l'attend. Pas un seul de ses compagnons ou de ses serviteurs n'est admis à pénétrer dans la cour où il vient de chausser les royales babouches. Les Persans ne font d'exception que pour son interprète. Les présens qu'il apporte ont été partagés en un certain nombre de lots. Chaque lot est confié à un serviteur persan. Toutes ces précautions injurieuses ne présagent rien de bon. Jenkinson, impatient, est enfin introduit devant sa majesté. Il s'avance « avec le respect qu'il juge, nous apprend-il, nécessaire de montrer, » puis il remet à la fois les lettres de la reine et le présent de la compagnie : le sophi les reçoit. « De quel pays des Francs arrive cet étranger? quelles sont les affaires qui l'amènent en Perse? » Jenkinson répond qu'il vient de la fameuse cité de Londres, capitale du noble royaume d'Angleterre. Il a été envoyé en Perse par sa très excellente et très gracieuse souveraine, Madame Élisabeth, reine dudit royaume. Il vient pour établir une amitié sincère entre les deux états, pour obtenir un libre passage en faveur des marchands anglais, afin qu'ils puissent apporter en Perse leurs produits, en exporter les produits persans, le tout à l'honneur des deux princes, à l'avantage de l'un et de l'autre royaume, au bénéfice des sujets de la reine et des sujets du sophi. « En quelle langue sont écrites les lettres qui vous ont été confiées? demande Shah-Tamasp. — Elles sont écrites en latin, en italien et en hébreu. — C'est très bien, dit le prince. Nous n'avons personne dans notre royaume qui comprenne une seule de

ces trois langues. — Il est impossible, réplique Jenkinson, qu'un si grand souverain ne trouve pas dans l'étendue de ses vastes domaines des gens de toutes les nations pour interpréter les lettres qu'il reçoit. » Sans insister, le sophi passe incontinent à un autre sujet. Il interroge Jenkinson sur la situation des divers états de l'Europe, sur la puissance de l'empereur d'Allemagne, du roi Philippe II, du Grand-Turc. « Quel est le plus puissant de ces trois monarques? » A cette dernière question, Jenkinson se recueille. Réflexion faite, il croit devoir répondre d'une façon évasive, « ne dépréciant pas trop le Grand-Turc, à cause de l'alliance récemment conclue. » Mais voici le sujet délicat qui approche.

Le sophi va subitement passer de la politique à la religion. « Jenkinson est-il un giaour, c'est-à-dire un mécréant, ou un serviteur de Mahomet? — Je ne suis ni un mécréant, ni un mahométan, répond Jenkinson; je suis un chrétien. » A ces mots le sophi s'est brusquement tourné du côté du roi de Géorgie. Chrétien lui-même, le roi de Géorgie a été récemment attaqué par le Grand-Turc et a dû chercher un asile auprès du shah de Perse. « Un chrétien, dit le roi, est celui qui croit en Jésus-Christ, qui affirme que Jésus est le fils de Dieu et le plus grand des prophètes. — Est-ce là ta croyance? demande à l'inébranlable Anglais le sophi. — Oui, c'est ma croyance. » Ni le cœur ni la voix de Jenkinson n'ont tremblé. L'envoyé d'Élisabeth, en cette occasion solennelle, ne voudrait pas plus renier son Dieu que sa reine. « Ah! tu es un infidèle! s'écrie le sophi. Eh bien, apprends que nous n'avons pas besoin ici de l'amitié des infidèles. » Et d'un geste impérieux, Shah-Tamasp fait comprendre au giaour qu'il peut se retirer. « Je fus bien aise, nous avoue Jenkinson, d'en être quitte à ce prix. Je fis ma révérence et m'en allai, accompagné d'autant de gentilshommes qu'il y en avait eu chargés de m'introduire. Derrière moi marchait un Persan portant un bassin plein de sable. Du pied du trône jusqu'à la porte de la cour extérieure il jeta de ce sable pour effacer la souillure de mes pas. »

S'il se proposait de rassurer les Turcs et de leur faire oublier ses velléités d'alliance avec la Russie, Shah-Tamasp, on en conviendra, n'avait pas laissé de jouer avec assez d'habileté son rôle. Il ne suffisait pas cependant d'avoir repoussé avec indignation la main impure des Francs, il fallait savoir quels étaient au fond leurs projets. Le sultan et le sophi avaient tous deux une revanche à prendre contre les Portugais qui se maintenaient obstinément à Diù et à Ormuz. Les galères expédiées de Suez avaient été détruites, les janissaires, jusque-là invincibles, exterminés. Les Portugais étaient un grand peuple. Pour le sophi il n'existait que deux sortes de giaours : Les Francs et les Russes. Les Francs étaient ce peuple

qui occupait Ormuz et avait ravi aux Persans le commerce des perles. Jenkinson se disait Anglais; l'Angleterre était probablement une province vassale du Portugal. Sur le terrain de la cosmographie le roi des chiites n'en eût guère remontré au Fils du Ciel. Comment espérer qu'au sein de ses montagnes il eût appris ce que Soliman, établi sur les bords du Bosphore, ne connaissait peut-être encore que d'une façon assez vague? Le premier soupçon qui vint à l'esprit de Shah-Tamasp, c'est que Jenkinson, sous son titre d'envoyé, cachait un espion, et que cet espion venait étudier les chemins par lesquels on pouvait arriver de la mer des Indes au cœur de la Perse. Shah-Tamasp se promit d'éclaircir les doutes qu'il avait conçus à ce sujet. Par ses ordres, l'envoyé de sa majesté britannique se vit entouré d'une foule de gentilshommes qui ne négligèrent rien pour effacer la fâcheuse impression qu'avait dû produire sur Jenkinson la scène du 20 novembre. On lui conseillait de ne pas perdre courage, on lui promettait qu'il serait toujours bien traité; le fils du roi d'Hircanie entre autres ne cessait d'affirmer à ce chrétien, dont il s'était fait le protecteur, qu'avec de la persévérance, en ayant soin de saisir pour renouveler sa requête une occasion favorable, il verrait changer complétement les dispositions du sophi. Par quelle voie comptait-il, une fois le privilége qu'il réclamait obtenu, s'en retourner dans son pays? Reprendrait-il le chemin qui l'avait amené ou préférerait-il la voie d'Ormuz et des vaisseaux portugais? Jenkinson flaira quelque piége. « Les Portugais, dit-il, ne sont pas nos amis. Tant qu'ils seront à Ormuz, je ne me soucie pas d'y aller. » Informé sur-le-champ de cette réponse, le sophi voit déjà Jenkinson sous un meilleur jour. Il juge cependant nécessaire, avant de prendre un parti, de se consulter avec sa noblesse.

Peut-on réellement entrer dans les vues de ce Franc? Il semble, en somme, avoir entrepris le voyage de Perse à bonne intention. Ne faudrait-il pas, tout au moins, le renvoyer avec des lettres et avec des présens? La plupart des membres du conseil ne furent pas de cet avis. La nouvelle de ce bon traitement serait, suivant eux, bientôt portée à la connaissance du Turc; le Turc assurément en prendrait ombrage et l'alliance récemment conclue pourrait s'en ressentir. Le sophi n'avait aucun intérêt à se lier d'amitié avec des mécréans dont les pays étaient si éloignés de la Perse. Il valait beaucoup mieux expédier le giaour avec ses lettres de créance au Grand-Turc. Le sophi, du coup, est fort ébranlé. Il n'attendait, dit-on à Jenkinson, que le départ d'une ambassade, dont l'envoi prochain était résolu, pour faire prendre sous bonne garde la route de Constantinople au giaour qui avait, par son imprudence, failli jeter un nuage sur les rapports du shah et du sultan. Prévenu par son fils de ce qui se tramait à Casbin, le roi d'Hircanie ne laissa

pas de juger le jeu périlleux. Toutes les relations entre la Russie et la Perse vont être, par ce procédé brutal, violemment interrompues. L'alliance de Soliman II n'est pas tellement solide qu'on ne puisse avoir quelque jour besoin des secours d'Ivan Vasilévitch. Jenkinson a été l'hôte d'Obdolokan; c'est sur la foi du prince, sous l'escorte de ses soldats, que ce Franc a poursuivi son chemin vers Casbin. S'il lui arrive malheur, le tsar ne s'en prendra peut-être pas à la Perse; il s'en prendra certainement à l'Hircanie. Le sophi, au dire de Jenkinson, faisait très grand cas du roi des Hircaniens. Au mérite d'être le plus vaillant de ses princes feudataires, Obdolokan joignait le mérite, non moins grand à ses yeux, d'être son parent. Shah-Tamasp pesa donc mûrement les observations qu'Obdolokan lui fit soumettre par son fils Shali-Moursi. Le résultat de ces réflexions aboutit enfin au parti le plus honnête à la fois et le plus prudent. Le 20 mars 1563, après quatre mois d'inquiétudes et d'angoisses, Jenkinson reçut un riche vêtement de draps d'or et fut congédié, « sans qu'on lui eût fait aucun mal. » Le 30 mars, il arrivait à la ville d'Ardébil, le 15 avril à Djavat, où le roi Obdolokan avait pour le moment fixé sa résidence; le 21, il se retrouvait au bord de la mer. Sa barque était prête; il y fit sur-le-champ charger ses marchandises, — car il ne revenait pas de Perse les mains vides, — et il n'attendit plus pour se mettre en route qu'un bon vent. La traversée d'Abcharon, à l'entrée du Volga, ne fut pas plus exempte d'épreuves et de vicissitudes que ne l'avait été, deux ans auparavant, le trajet de Manguslav à la bouche orientale de ce fleuve. La barque n'était pas moins chétive; le ciel se montra tout aussi capricieux. L'habileté nautique de Jenkinson triompha des difficultés de ce second retour, comme elle avait déjà eu raison des contre-temps du premier voyage. Le 30 mai, le port d'Astrakan s'ouvrait de nouveau à la voile anglaise; le 10 juin, Anthony refoulait le courant du Volga sous l'escorte de 100 mousquetaires; le 15 juillet, il touchait à Kazan; le 20 août 1563, à Moscou.

Ivan Vasilévitch avait bien employé le temps que Jenkinson venait de passer en Perse et sur la mer Caspienne. Le victorieux tsar était maître de Polotzk, une trêve tenait en suspens les armes de la Pologne, et les succès du fils inconstant de Gustave Vasa, de ce roi devenu par son ambition le plus utile et le plus inattendu des alliés d'Ivan IV, semblaient garantir à la Russie que cette trêve, acceptée à regret par Sigismond-Auguste, serait de quelque durée. Jenkinson arrive à propos. Que va-t-il annoncer au tsar? Que l'on fait en Perse peu de cas des recommandations des souverains chrétiens; que l'envoyé d'Élisabeth, le protégé d'Ivan Vasilévitch a failli prendre le chemin du Bosphore, adressé pieds et poings liés au Grand-Turc. Jenkinson n'est pas homme à insister sur des détails qui semble-

raient trahir le souvenir ému d'un danger personnel; il a mieux à faire. Il montre à Ivan IV, à ce roi fortuné qui après trente années de règne n'a pas cessé un instant de voir s'agrandir son empire, de nouvelles conquêtes à entreprendre, de nouveaux peuples à recueillir ou à subjuguer. Le roi de Géorgie ne se fie qu'à demi à la protection du monarque persan. Il a fait suivre secrètement l'agent d'Élisabeth à Shamaki. Un Arménien se présente en son nom; le roi lui a fait part de ses peines. « Il se trouve enfermé entre deux cruels tyrans, le Grand-Turc et le sophi. Il supplie Jenkinson par l'amour du Christ, puisque lui aussi est chrétien, de lui envoyer par cet Arménien quelques consolations, de lui faire savoir comment il pourrait s'aboucher avec l'empereur de Russie. L'empereur consentirait-il à le soutenir? Que Jenkinson expose à l'empereur sa situation. Le roi lui aurait écrit lui-même, s'il n'eût craint que son messager ne fût arrêté en route. » Jenkinson n'a pas hésité à se porter garant des dispositions du tsar. Peut-on douter qu'Ivan Vasilévitch ne s'empresse de venir en aide à un roi chrétien? Le roi de Géorgie ne sait par quel chemin faire passer en Russie son émissaire. Qu'il le dirige par le pays des Circassiens! Le prince de ce pays, dont Ivan IV a épousé la fille, favorisera certainement une démarche qui ne saurait être qu'agréable à son gendre. »

Deux jours après, Jenkinson envoie un des employés de la compagnie, Édouard Clerk, de Shamaki au plus grand marché de soie de toute la Perse, à Arash. D'Arash, Clerk trouvera facilement le moyen de gagner la Géorgie, s'il sait se glisser dans quelque caravane de marchands arméniens. Clerk part, mais il est reconnu en route et doit se tenir pour heureux de pouvoir revenir, sans être molesté, sur ses pas. Est-ce tout? Non! Jenkinson a encore une plus sérieuse ouverture à faire au tsar. Le roi d'Hircanie lui-même paraît bien chancelant dans sa fidélité. Il ne s'est pas contenté de faire à Jenkinson cadeau de deux vêtemens de soie et de le congédier avec la plus grande faveur, « il lui a confié maint secret pour qu'il en fît part de vive voix à l'empereur de Russie. » La Perse est un grand pays, divisé en plusieurs royaumes. Elle touche par le sud à l'Arabie et à l'Océan-Oriental, par le nord à la Tartarie et à la mer Caspienne, par l'est aux provinces de l'Inde, par l'ouest à la Chaldée, à la Syrie et aux autres pays des Turcs. Son immense étendue ne peut que favoriser l'invasion. Les Persans, il est vrai, sont fiers et courageux; ils s'estiment la première nation du monde, mais leur prince, âgé de cinquante ans, paraît peu à craindre. Effrayé des progrès du Grand-Turc, il se fie plus à ses montagnes qu'à ses cités et à ses châteaux. Il a fait raser ses forteresses, fondre son artillerie, afin que l'ennemi ne trouvât pas à s'établir sur son territoire. Shah-Tamasp est de taille moyenne et a cinq enfans. Il

croit à sa sainteté et prétend descendre du sang de Mahomet et de Mourça-Ali. Son pouvoir n'est cependant pas si bien affermi qu'il ne se croie obligé de retenir en prison l'aîné de ses fils, dont sa pusillanimité redoute l'activité et le courage. Tels sont les détails qu'apporte à Moscou Jenkinson. Par quel émissaire russe Ivan IV eût-il pu être aussi bien renseigné? Quel boïar, quel *kniaz* eût aussi chaleureusement pris ses intérêts? Si les Moscovites ont attendu trois cents ans pour étendre leur empire jusqu'à Tiflis, Erivan et Boghar, ce n'est pas assurément la faute de Jenkinson; les Russes ne peuvent s'en prendre qu'aux troubles qui suivirent le règne d'Ivan IV. « Je reconnais vos bons services, a dit l'empereur à ce fidèle Anglais. Je vous en remercie et je vous en récompenserai. Préparez-vous à entreprendre bientôt de nouveaux voyages et à vous occuper encore de mes affaires. »

Jenkinson passa tout l'hiver à Moscou, mais ce ne fut pas en Perse que le renvoya Ivan IV. Le tsar jugea plus utile de donner à la reine d'Angleterre l'occasion d'entendre d'une bouche dévouée et convaincue ce que valait réellement l'amitié à laquelle, en 1561, elle semblait vouloir attacher tant de prix. Ivan ne se laissait pas éblouir par une prospérité jusque-là sans exemple; il sentait instinctivement s'amasser autour de lui l'orage. Pour étayer son œuvre chancelante et encore mal assise, il devait naturellement chercher de tous côtés des appuis. Jenkinson part enfin de Moscou le 28 juin 1564; le 9 juillet, il s'embarque sur le *Swallow*. La traversée fut rude et périlleuse. Échappé aux dangers de la mer Caspienne, Jenkinson faillit, sur l'Océan du nord, perdre « son navire, ses marchandises et la vie. » Le 28 septembre, il arrivait à Londres.

Pendant qu'il s'y occupe des affaires d'Ivan IV, qui s'occupera dans les états du tsar des affaires de la compagnie? La compagnie n'a jamais manqué de serviteurs intrépides. Thomas Alcock, George Vrenne, Richard Cheinie se sont, au premier appel d'Henry Lane, embarqués sur la Moscova. Jenkinson leur a suffisamment indiqué le chemin; ils suivront ses traces et iront à leur tour cultiver les germes ingrats déposés sur la terre persane. Thomas Alcock n'est pas d'ailleurs un nouveau venu en Russie. Son nom nous apparaît, dès l'année 1558, au milieu des feuillets poudreux de la chronique d'Hakluyt. Thomas n'affronte pas alors la perfidie musulmane; c'est au courroux du roi de Pologne qu'il s'expose. Il a loué à Smolensk un Tartare qui a promis de le conduire par la Pologne à Dantzick. En route, on l'arrête et on lui met, pour le garder plus sûrement, les fers aux pieds. Après une longue détention, il comparaît, le jour de la Saint-George, « devant le maréchal. » Sigismond-Auguste tient à montrer son insigne bonté et sa misé-

ricorde. Le prisonnier est libre, mais qu'il parte sur-le-champ pour l'Angleterre et n'essaie pas de se rendre ailleurs. Alcock réclame avec énergie les effets qu'on lui a enlevés : son épée, ses bottes, un arc et des flèches achetés à Smolensk et qui lui ont coûté quatre marcs d'argent. Il réclame son traîneau, son feutre, son livre de comptes et surtout « le Jardin des saintes prières. » Le roi lui fait dire de remercier Dieu d'avoir gardé sa tête. A courir la Pologne, Alcock a pris le goût des voyages. Les prisons du roi Sigismond ne paraissent pas lui avoir laissé un trop mauvais souvenir. Le 20 octobre 1563, nous le rencontrons sur la route de Shamaki à Casbin. A son retour de Casbin, il s'arrête à Djavat. Le roi Obdolokan est resté le débiteur de la compagnie. Alcock pense que le moment est venu pour la compagnie d'être payé. Il dresse à cet effet une supplique et la présente « au roi devant ses ducs. » N'est-ce pas ainsi que les Anglais ont réglé leurs comptes avec Ivan IV? Mais le roi d'Hircanie est mal disposé. Parti en avant avec les marchandises George Wrenne a pu gagner sans encombre Shamaki. Il est à peine à Shamaki depuis trois jours qu'il apprend le fâcheux accident survenu à son compagnon. Alcock a été assailli et massacré sur la route. Comment se flatter qu'on parviendra jamais à établir un commerce dans ce pays barbare où l'on traite ainsi les marchands?

Les Anglais, on le sait, ne renoncent pas facilement à leurs desseins. Tout s'est expliqué : la mort d'Alcock n'a été qu'un malentendu. Le 26 avril 1566, Jenkinson n'est pas de retour à Moscou, mais Arthur Edwards est à Shamaki. « On raconte ici, écrit-il, que le roi Philippe a livré à Malte une grande bataille aux Turcs et leur a pris 70 ou 80 de leurs principaux capitaines. » Ce n'est pas encore la bataille de Lépante, c'en est déjà le jour avant-coureur. Les chevaliers de Malte ont vengé les hospitaliers de Rhodes; il faut désormais compter avec les chrétiens. La chrétienté, par malheur, n'est pas unanime, et, même après Lépante, le croissant ne cessera pas de régner en maître dans la Méditerranée. Qu'importe au Grand-Turc le mécontentement de l'Espagne, l'indignation de Rome, l'hostilité déclarée de Venise? Les ports syriens en seront-ils moins bien approvisionnés quand, au lieu de galions vénitiens, ils recevront de bons *ships* anglais? Ainsi donc, — amère et bizarre ironie du sort! — voilà ce que rapportent les plus glorieux triomphes : Le grand-maître de Malte et don Juan d'Autriche auront vaincu pour faciliter l'écoulement des draps que n'ont pas réussi à placer Jenkinson et Thomas Alcock.

E. Jurien de La Gravière.

LA

PRODUCTION HOUILLÈRE

EN ANGLETERRE ET EN FRANCE

II.

LA QUESTION DE L'EXPORTATION DES HOUILLES (1).

I. *Question des houilles.* — *Mission de M. de Ruolz en France et en Angleterre,* 3 vol. in-4°. Paris 1872-1875. Imprimerie nationale. — II. Rapport de la commission d'enquête sur l'état de l'industrie houillère en France. Paris 1874. — III. *Mineralische Kohle,* Bericht von J. Pechar und A. Peez (Rapports officiels autrichiens sur l'exposition de Vienne). Wien 1874.

I.

L'industrie houillère de la Grande-Bretagne est comme un arbre puissant dont les rameaux répandent de l'ombre sur toutes les contrées du globe. Sur sa riche moisson, les autres nations lèvent la dîme, car c'est juste le dixième de sa production houillère qu'elle expédie à l'étranger. « Partout où se montre une voile, où un *steamer* marque son sillage sur le flot bleu, dit M. Pechar, soyez sûr que la houille anglaise n'est pas loin. Elle va dans plus de huit cents ports; c'est dire qu'elle ne manque nulle part. C'est le pionnier du commerce anglais, l'éclaireur qui frappe à toutes les côtes, qui pénètre dans toutes les embouchures et remonte tous les fleuves. En triomphant jusqu'à ce jour de tous ses concurrens, elle a fourni

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

la meilleure preuve du bas prix relatif du combustible anglais, et en même temps celle de la puissance de l'industrie anglaise, dont les produits sont pour la plupart obtenus par le moyen du charbon. »

Ceux qui ont visité l'exposition universelle de Vienne et se sont arrêtés un instant devant les cartes de la circulation des houilles dans les divers pays ont dû remarquer les larges courans d'exportation qui partaient de la Grande-Bretagne pour envahir toutes les mers. Ces courans sillonnent la Manche, la Mer du Nord, couvrent la Baltique, bordent les côtes de la France et de l'Espagne, traversent le détroit de Gibraltar pour s'épanouir dans la Méditerranée, d'où ils pénètrent dans la Mer-Noire et, par le canal de Suez, dans la mer des Indes; de place en place, des dépôts de charbons marquent les étapes de la domination maritime de l'Angleterre. De cet ensemble, qui constitue le grand courant d'exportation oriental, se détache une branche occidentale dont les ramifications vont au Cap, à l'Amérique du Sud, aux Antilles, et même aux États-Unis, où la houille anglaise ose encore braver le combustible indigène.

Le charbon est par lui-même un objet d'échange suffisamment rémunérateur. Dès 1864, quand l'exportation houillère de la Grande-Bretagne ne dépassait pas encore 8 millions de tonnes, elle lui procurait des recettes qui se chiffraient par 250 millions de francs, dont 100 millions pour les charbonniers et 150 millions pour les armateurs, car la valeur du charbon augmente rapidement à mesure qu'il s'éloigne des lieux de production. La tonne de houille qui, sous vergues à Newcastle, revient à 12 francs, a doublé de prix à Bordeaux, où elle est vendue 25 francs; à Gênes, elle vaut déjà 35 francs, à Madras 50, à Changhaï 70 ou 80 francs. On le voit, une fois arrivée dans les ports d'outre-mer, la houille n'est plus la matière presque vile qu'on extrait avec insouciance et qu'on expédie sans ramasser les bribes; elle est devenue une marchandise de prix que l'on écoule avec un honnête bénéfice et qui supporte des frais de transport élevés. Il s'ensuit que les navires peuvent prendre un chargement de houille au même titre que le fret commercial ordinaire, c'est-à-dire simplement en vue du profit qu'en donnera la vente sur les marchés étrangers. Et où trouveraient-ils un fret aussi facile à obtenir, aussi peu embarrassant, aussi aisé à placer que la houille? Mais en outre elle est précieuse comme fret de sortie.

Le fret de sortie, c'est un lest utile, un lest qui rapporte au lieu de coûter. Le lest ordinaire coûte de 1 à 4 francs la tonne, selon le port de départ, sans compter qu'il faut encore payer le délestage à l'arrivée. La houille est payée plus cher sans doute, mais on la revend, et en définitive l'opération se résume par un bénéfice. Lesté de charbon, le navire anglais peut transporter à bas prix les mar-

chandises légères dont les fabriques de Manchester inondent les marchés du monde entier. Aussi le fret des produits manufacturés de la Grande-Bretagne est-il très peu élevé pour les ports qui consomment beaucoup de charbons anglais : la houille ouvre ainsi à l'industrie britannique l'accès des marchés étrangers et lui tient lieu d'une prime d'exportation. Les importations de l'Angleterre comprennent au contraire beaucoup de marchandises lourdes : grains, farine, pommes de terre, etc., qu'elle paie avec des objets fabriqués. La houille vient fort à propos compenser la différence de poids du chargement d'aller et du chargement de retour; elle complète le premier par un lest productif. En outre, elle permet au navire anglais d'abaisser le fret de retour, qui se trouve à moitié payé par le fret d'aller; en revenant de Bombay ou de Calcutta, il peut par exemple se contenter d'un fret de 60 francs par tonne, parce que, grâce au charbon, il a déjà encaissé 50 francs en arrivant, tandis qu'un navire parti sur lest est forcé d'élever le fret de retour à 110 francs, et ne trouve pas facilement à compléter sa cargaison. C'est ainsi qu'on peut dire que la houille est le nerf du commerce extérieur de la Grande-Bretagne.

Des 120 ou 130 millions de tonnes qu'elle extrait maintenant chaque année de ses mines, l'Angleterre exporte 12 ou 13 millions, dont la France et l'Allemagne reçoivent chacune 2 millions, la Russie et les états scandinaves également 2 millions, et les riverains de la Méditerranée 2 millions 1/2; le reste s'écoule en Asie et en Amérique. En ajoutant à cette exportation les 10 millions de tonnes expédiés en moyenne par le cabotage, on arrive à un total de 23 millions de tonnes qui sont embarqués chaque année dans les ports du royaume-uni, et qui ont fourni, à la moyenne de 400 tonnes par navire, le fret de sortie à près de 60,000 navires, dont un quart seulement forme la part des pavillons etrangers. Ces chiffres ont assez peu varié de 1871 à 1875.

Après l'Angleterre vient la Belgique comme pays exportateur : des 15 ou 16 millions de tonnes qu'elle a produits en 1872, elle a vendu le tiers (5 millions 1/2), qui a été presqu'en entier absorbé par la France, ce qui fait que cette exportation ne donne guère lieu à un mouvement maritime en rapport avec son chiffre. On sait d'ailleurs que la Belgique n'a presque plus de marine : elle ne possède plus, à l'heure qu'il est, que 51 navires à voiles et 38 navires à vapeur; dans le port d'Anvers domine le pavillon étranger. Les 4,650,000 tonnes de charbons et coke qu'elle nous a envoyées en 1872 par les canaux et les chemins de fer représentaient les deux tiers de notre importation et venaient à propos pour satisfaire les besoins rapidement croissans de la grande industrie, qui avait

marché trop vite pour que nos houillères pussent emboîter le pas. Cette année-là, la France a pu demander à la Belgique 1 million de tonnes de plus qu'en 1871, alors que l'Angleterre n'a augmenté le chiffre de ses envois que de 200,000 tonnes. Ce petit pays est donc pour nous un fournisseur sur lequel on peut toujours compter, comme nous sommes, nous, ses plus fidèles cliens. Les houillères belges sont en quelque sorte des succursales de nos charbonnages du Nord. Quand leur stock s'épuise trop vite par l'exportation, l'industrie belge s'adresse à l'Angleterre et à l'Allemagne; c'est ainsi qu'au lieu de 200,000 tonnes la Belgique a importé en 1873 660,000 tonnes de houille, pour combler le vide que les demandes de l'année précédente avaient fait dans ses magasins. Mais cette importation n'est toujours qu'une faible fraction de la consommation du pays.

Il n'en est pas de même pour la France. Tandis que, depuis près de quinze ans, sa production houillère est presque exactement égale à celle de sa voisine, elle n'exporte que 700,000 ou 800,000 tonnes, et se voit au contraire forcée d'importer environ 7 millions de tonnes de houille pour suffire à ses besoins. Il est intéressant de comparer sous ce rapport les principaux pays producteurs du globe. (Tous les chiffres du tableau suivant sont donnés en millions de tonnes métriques, en calculant la tonne anglaise à 1,016 kilogrammes.)

1872.	Angleterre.	États-Unis.	Allemagne.	France.	Belgique.
Production. . . .	125,5	42,8	42,3	15,7	15,6
Consommation. .	112,1	42,9	42,1	22,3	10,4
Exportation. . .	13,4	0,4	3,7	0,8	5,4
Importation. . .	0,0	0,5	3,5	7,4	0,2

Sur les 7,373,000 tonnes de houille que la France a réclamées de l'étranger en 1872, la Belgique a fourni environ 4 millions 1/2, l'Angleterre un peu plus de 2 millions, l'Allemagne 1/2 million seulement. De ces trois pays producteurs partent trois courans d'importation qui pénètrent à l'intérieur de notre territoire jusqu'à des distances plus ou moins grandes. Sur la carte qui a été publiée récemment par M. Levasseur, il est facile de suivre les ramifications et de constater les rencontres de ces courans. Celui qui vient du bassin de la Sarre s'étend sur la Lorraine et la Champagne, et ne dépasse pas Paris à l'ouest. Le courant belge, mêlé partout aux houilles du Nord et du Pas-de-Calais, se répand sur toute la France septentrionale, descend au sud-est jusqu'à la Champagne, et dépasse quelquefois la Loire au sud; il amène avec lui les charbons allemands du bassin de la Ruhr, dont le Gaz parisien commence à faire une grande consommation. Enfin le courant anglais s'étend sur tout notre littoral, en concurrence avec les houilles belges et

françaises dans la région du Nord, où il pénètre par les ports de la Manche, — seul ou presque seul sur nos côtes atlantiques, depuis la Bretagne jusqu'au Béarn.

M. de Ruolz à son tour a dressé une carte générale de la pénétration des houilles anglaises à l'intérieur de la France; on y trouve indiqués par des chiffres rouges, à côté de chaque ville qui reçoit des charbons anglais, les ports qui les lui expédient. On voit ainsi d'un coup d'œil comment ces utiles émissaires de la Grande-Bretagne s'insinuent dans nos ports et remontent les fleuves jusqu'aux points qui marquent le rayon de vente des mines indigènes. Ainsi pour Orléans les ports importateurs sont Nantes, Saint-Nazaire, La Rochelle; la houille anglaise qui remonte la Loire rencontre à Orléans les charbons de Saint-Étienne. Sur 120,000 tonnes qui arrivent à Nantes, 2,500 seulement sont de provenance française : ce sont des charbons de la Loire apportés par le chemin de fer; environ 50,000 tonnes de ces arrivages sont expédiées à l'intérieur. A Bordeaux, l'arrivage est de 200,000 tonnes, dont 4,000 seulement de provenance française, et 36,000 tonnes environ sont dirigées vers l'intérieur par les chemins de fer d'Orléans et du Midi, par la Garonne et le canal latéral, etc. On voit que, sur le littoral de l'Atlantique, la houille anglaise domine encore sans conteste; mais la *pénétration* à l'intérieur ne dépasse guère Tours, Poitiers, Angoulême, Périgueux, Toulouse : ce sont les points où le courant d'importation se trouve neutralisé par le contre-courant des petits bassins houillers du centre de la France.

Dans les ports du littoral de la Méditerranée, la proportion des arrivages anglais et français est renversée : on y rencontre encore le charbon de Cardiff et de Newcastle, malgré le long détour qu'il a dû faire par le détroit de Gibraltar, mais il ne sert qu'à l'alimentation de la marine à vapeur, et ne pénètre point à l'intérieur. Ainsi en 1867 Marseille recevait seulement 20,000 tonnes de charbons anglais contre 620,000 tonnes de houilles françaises des bassins d'Alais, de la Loire, de Graissessac, des Bouches-du-Rhône (1), et à Cette, sur 112,000 tonnes, la Grande-Bretagne en fournissait à peine 1,000.

Il n'en est pas moins vrai que depuis quelques années le total de notre importation se maintient aux environs de 7 millions de tonnes, c'est-à-dire qu'elle représente à peu près le tiers de notre consommation. C'est une proportion qui ne laisse pas d'être inquiétante lorsqu'on songe qu'il s'agit ici du « pain quotidien de l'industrie, » et que, par une raison ou une autre, les arrivages pourraient être subitement arrêtés : ce serait le chômage de toutes nos usines, car

(1) En 1872, le total des arrivages a été, à Marseille, de 811,000 tonnes, dont 100,000 ont été exportées ou réexportées.

nos houillères ne pourraient tout d'un coup combler un pareil déficit. Le danger serait bien moindre s'il y avait une sorte de balance entre les entrées et les sorties, si notre exportation était assez développée pour qu'elle pût au besoin, en se retournant vers l'intérieur, combler le vide qui résulterait d'un arrêt des importations; mais par malheur ce que nous exportons n'équivaut encore qu'à un dixième de notre importation. L'excès de cette dernière sur l'exportation est encore de 6 millions 1/2 de tonnes : c'est l'écart qui existe aujourd'hui entre la production houillère de la France et sa consommation. Il est vrai que depuis 1869, année où la consommation dépassait la production de 8 millions de tonnes, cet écart a sensiblement diminué, grâce à l'activité extraordinaire de quelques-uns de nos grands établissemens miniers. Il est vrai aussi que le rôle prépondérant qui est dévolu à la Belgique dans notre importation houillère a de quoi nous rassurer. Nous n'avons pas à craindre qu'elle nous ferme jamais ses mines; mais ce sont les 2 millions de tonnes que nous envoie l'Angleterre (2 millions 1/2 en 1873) qui pourraient venir à nous manquer. Il y a là un motif sérieux, non pas de chercher à chasser les charbons anglais de nos marchés, car l'importation est en elle-même une bonne chose, mais de développer la production de nos bassins afin de la rapprocher de la consommation nationale. L'excédant de nos extractions, qui ne pourra être consommé sur place ou dans le rayon de vente des charbonnages, servira d'aliment à la marine marchande en lui fournissant le fret de sortie dont l'absence la fait languir. C'est donc vers l'exportation que doivent se tourner tous nos efforts.

En 1872, d'après les documens fournis par les douanes, la France n'a exporté que 784,000 tonnes de charbon, y compris 240,000 tonnes de houilles étrangères réexportées par le Havre, Bordeaux, Nantes, Marseille, etc. Les 544,000 tonnes de houilles françaises qui ont été exportées en 1872 se distribuent comme il suit entre les divers pays de destination :

Allemagne, Belgique	243,000	tonnes.
Italie	165,000	—
Suisse	74,000	—
Turquie, Égypte	36,000	—
Espagne	6,800	—
Algérie	2,300	—
Autres pays	17,000	—

Plus de la moitié de ces envois a pris la voie de terre. Le chiffre de l'exportation *maritime* est relativement faible, car nos ports n'ont expédié, la même année, que 366,000 tonnes de charbon sur l'étranger; en y ajoutant 106,000 tonnes confiées au cabotage, on trouve 472,000 tonnes pour le total des charbons embarqués dans

les ports français (1). Même à la faible moyenne de 250 tonnes par navire, cela ne représente pas encore le chargement de 2,000 navires : c'est bien peu à côté des 60,000 navires qui prennent du charbon dans les ports anglais. Il est vrai que l'importation de plus de 2 millions de tonnes de houilles anglaises doit être comptée dans le mouvement charbonnier de nos ports; mais le pavillon français n'y figure que pour un quart. Cette abstention va si loin que, en 1872, sur 4,000 navires français qui revenaient d'Angleterre, 3,500 étaient repartis sur lest. Ils jaugeaient en moyenne 120 tonneaux. Pourquoi n'ont-ils point cherché à obtenir un chargement de houille? La cause principale de ce fâcheux état de choses paraît être la faible dimension de nos navires, qui nécessite un personnel trop nombreux et des frais généraux trop élevés. Ajoutons, pour compléter le contraste, que les navires partis pour l'étranger sur lest représentaient en Angleterre 13 pour 100, en France 33 pour 100 du tonnage général des sorties.

II.

N'est-il pas temps de chercher sérieusement les moyens de modifier cette situation? Est-il besoin de rappeler tous les services que l'exportation houillère, — cette émigration de force, — rend au commerce et à la marine de la Grande-Bretagne, — services qu'elle pourrait nous rendre également dans une mesure en rapport avec le tonnage des deux flottes? Nous avons déjà vu qu'en Angleterre le transport maritime et la vente des charbons procurent aux propriétaires des mines et aux armateurs des bénéfices qui en 1864 étaient évalués à 250 millions de francs. En 1873, les expéditions ayant augmenté de moitié et le prix du charbon s'étant élevé, ce chiffre a dû dépasser 450 millions. Puis la houille, en fournissant aux navires de commerce anglais un fret de sortie abondant et toujours assuré, leur permet non-seulement de transporter à bas prix les marchandises légères destinées à l'exportation, mais de réduire de moitié le tarif du fret de retour. Ce sont là des conditions qui rendent la lutte difficile pour les navires des autres nations : l'Anglais a, pour ainsi dire, en main tous les atouts.

Eh bien! ce contingent qu'elle apporte au commerce extérieur et ces facilités prodigieuses qu'elle procure à l'industrie pour l'écoulement de ses produits ne constituent peut-être pas le service le plus grand que l'exportation charbonnière rend à la Grande-Bretagne; elle est surtout d'une importance capitale pour le dévelop-

(1) En 1869, la quantité de houilles embarquées dans les ports français pour l'étranger ou pour le cabotage s'était élevée à 573,000 tonnes; il y a donc en 1872 une diminution de 101,000 tonnes.

pement de la marine. « Le commerce des houilles, dit à ce sujet un auteur anglais, est le véritable protecteur de notre navigation, et la flotte charbonnière de la Grande-Bretagne est le nerf de toute sa marine, car c'est la principale école de ses matelots. Toutes les autres branches de notre commerce maritime sont desservies par des hommes détachés de cette flotte; tout navire en disponibilité est certain de trouver du fret à Newcastle, et tout matelot sans travail est sûr d'y avoir de l'occupation. De là les efforts qu'a faits le gouvernement anglais pour encourager l'exportation, qui, sans affaiblir la force industrielle du pays, contribue si puissamment à sa prépondérance maritime et au transport à bon marché de ses produits fabriqués. »

Voilà certes trois fois plus de raisons qu'il n'en faudrait pour nous déterminer à disputer à la Grande-Bretagne une parcelle du monopole de l'exportation charbonnière. N'avons-nous pas vu les commissaires de la grande enquête terminer leur rapport par de mélancoliques réflexions sur la déchéance dont le commerce de l'Angleterre est menacé, si un jour l'épuisement progressif de ses houillères la force d'acheter du charbon au lieu d'en vendre? Pourquoi la France ne tenterait-elle pas de se tailler dès à présent sa part dans cette succession? Cela semble chimérique à première vue; mais les objections s'évanouissent une à une lorsqu'on les serre de près, comme le fait M. de Ruolz avec cette consciencieuse ténacité qui prend les problèmes corps à corps et ne se paie pas de mots. Commençons cependant par regarder la difficulté en face.

La nature n'a pas seulement doté la Grande-Bretagne d'un stock immense de houilles des meilleures qualités, elle a tout disposé pour faciliter l'exportation aussi bien que le mouvement des charbons à l'intérieur. Plusieurs bassins bordent la mer; tous sont à proximité d'un port. Pour les principales houillères, la distance moyenne qui sépare les puits du port le plus voisin n'est que d'une trentaine de kilomètres. Les mines du Northumberland ont des débouchés commodes dans dix ports, parmi lesquels Newcastle est le plus important. « Depuis Newcastle jusqu'à la mer, sur une longueur de 13 kilomètres, dit M. de Ruolz, la Tyne constitue, pour ainsi dire, un immense dock où l'on voit les navires de toutes les nations, soit échelonnés le long des quais, soit amarrés à des jetées ou débarcadères spéciaux, selon la nature de leur chargement, soit enfin ancrés sur plusieurs rangs en attendant leur tour. » Les houillères du Lancashire ont Liverpool, et quelques-unes ont des facilités toutes particulières de transport : dans celle du duc de Bridgewater, un canal pénètre jusqu'au débouché des galeries, et la houille peut immédiatement être chargée sur les bateaux qui la conduisent au port. Le pays de Galles a Swansea, Newport, Cardiff,

et trois ou quatre autres ports où il peut embarquer ses charbons pour les envoyer sur nos côtes. En France au contraire, les bassins houillers les mieux placés pour l'exportation se trouvent encore à 100 ou 200 kilomètres de la mer (1). Or, même avec un tarif kilométrique de 3 centimes par tonne, un parcours de 100 kilomètres augmente déjà de 25 pour 100 le prix de la tonne de houille.

Il faut d'ailleurs reconnaître que les Anglais ne négligent rien pour activer la circulation et l'exportation du produit qui forme un élément si essentiel de leur prospérité. La houille circule librement, sans être arrêtée par des droits d'octroi, et elle sort librement, malgré les protestations des économistes mal avisés qui voudraient la voir frappée d'un droit de sortie. Le matériel de transport est organisé de façon à suffire à tous les besoins; la plupart des chemins de fer ne se contentent pas de faire les charrois avec leur propre matériel, ils prêtent leurs rails et leurs locomotives pour traîner des wagons que les propriétaires des mines possèdent, ou que les acheteurs peuvent louer à des entrepreneurs particuliers.

Les ports sont outillés d'une manière supérieure. Dans nos ports, le chargement s'effectue d'ordinaire à bras d'hommes, par des couloires, ou bien les charbons sont transbordés dans les mines au moyen de palans. Cette manutention primitive non-seulement est très chère (à la Joliette elle coûte 2 francs 25 cent. la tonne), mais elle astreint les navires à trois ou quatre jours de *planche*, c'est-à-dire de stationnement à quai. En Angleterre, on a fait appel aux procédés mécaniques les plus puissans. Ainsi à Cardiff les charbons arrivent au niveau des quais sur des wagons de 5 à 7 tonnes; puis ces wagons sont enlevés par une pression hydraulique et versés dans les panneaux des navires, ou bien soulevés par des grues à vapeur qui transbordent de 40 à 60 tonnes par heure. A Newcastle et à Sunderland, où les wagons arrivent à un niveau beaucoup plus élevé que le pont du navire, on charge en quatre heures, au moyen de *drops*, un navire de 1,200 tonnes. A Grimsby et à Hartlepool, un navire, pour y prendre sa cargaison de 700 ou 800 tonnes, ne stationne guère plus longtemps qu'un wagon de 10 tonnes ne reste en gare pour y déposer son chargement et en recevoir un autre. En dehors de l'économie de temps et d'argent que procure ce puissant outillage, une fois les frais d'installation payés, il est évident qu'il épargne les dépenses qu'exige à chaque instant chez nous la nécessité d'allonger les quais, d'agrandir les bassins, etc., à mesure que s'accroît le mouvement d'un port. Puis les delais de livraison qui désespèrent nos capitaines sont inconnus en Angleterre. Dans un port anglais, entre la commande des char-

(1) Nord, 120 kilomètres; Pas-de-Calais, de 60 à 100 kilomètres; Graissessac, 95; Gard, de 180 à 200; Ahun, 320 kilomètres.

bons, faite par le télégraphe, et la livraison à bord, il ne s'écoule pas vingt-quatre heures. C'est que les compagnies des chemins de fer y comprennent la solidarité des intérêts et savent que rien ne se venge comme le temps perdu.

Ajoutez à cela que les navires sont beaucoup plus grands, et que les armateurs de la Grande-Bretagne emploient depuis longtemps un système de transport à vapeur qui par la célérité rachète le surcroît de dépense. Un *steamer* peut maintenant recevoir en quatre heures, à Newcastle, sa cargaison de 1,200 tonnes de charbon, arriver à Londres en trente-deux heures, décharger en dix heures à l'aide des engins hydrauliques, et revenir à Newcastle avec un lest d'eau qu'il embarque dans des caisses de tôle fixées dans la cale; il n'emploie donc que soixante-dix-huit heures pour l'aller et le retour. Un seul bateau à vapeur a pu faire ainsi cinquante-sept voyages en un an, livrant, avec un équipage de 21 hommes, 68,400 tonnes de charbon, quantité qui aurait exigé 16 bâtimens à voiles et 144 hommes d'équipage. Aussi ces *steamers* peuvent prendre chargement pour Londres à 6 francs la tonne, tandis que le fret par voiliers est de 8 francs (1).

Des facilités providentielles et une organisation supérieurement combinée permettent donc à l'Angleterre de dominer sur tous les marchés houillers, et si parfois, comme en 1873, son exportation semble rétrograder, elle ne tarde pas à ressaisir les cliens qui tendent à lui échapper.

La supériorité des conditions où se trouve placée l'Angleterre pour exporter du charbon est encore rendue plus sensible et plus frappante par le contraste avec les obstacles que nous avons à vaincre sous ce rapport. Non-seulement nos extractions sont toujours en deçà de la consommation nationale, dont elles ne fournissent que les deux tiers environ, mais les difficultés naturelles que rencontre l'exploitation de nos gisemens et l'énorme déchet qui résulte de la friabilité de nos houilles font que le prix de revient des charbons français est relativement élevé. Or cette élévation du prix de revient est loin d'être compensée par la supériorité du produit : on sait au contraire que nos charbons sont légèrement inférieurs aux charbons anglais (5 kilogrammes de ces derniers donnent le même effet utile que 6 kilogrammes des premiers).

Malgré ces difficultés très réelles, il suffit de songer à l'heureuse influence qu'un mouvement d'exportation un peu actif pourrait exercer sur la marine marchande, pour ne plus douter de la nécessité de provoquer ce mouvement à tout prix. On nous dira peut-être qu'il est plus urgent d'amener les extractions à suffire aux

(1) A Bordeaux, on commence à suivre cet exemple pour l'importation des charbons du pays de Galles.

besoins de l'industrie nationale, et que l'exportation viendra à son heure quand nous aurons d'abord réussi à chasser la houille anglaise de nos marchés pour la remplacer par des produits indigènes. C'est là un raisonnement qu'on entend faire très souvent; mais ceux qui le font méconnaissent les principes mêmes sur lesquels repose le mouvement des échanges. Ils oublient que la valeur ou l'utilité d'un objet dépend du lieu où il se trouve, et que les frais de transport font toujours partie intégrante du prix.

Au premier abord en effet ces termes d'exportation et d'importation, appliqués aux mêmes objets, semblent s'exclure et se contredire. Il paraît singulier de vouloir pousser la France dans la voie de l'exportation lorsqu'elle est loin de suffire à sa propre consommation, et qu'elle est obligée de demander à l'étranger le tiers des 23 millions de tonnes de charbon nécessaires à ses besoins actuels. « On n'exporte, répètent les bonnes gens, que ce qu'on a de trop. » Sans doute; cela est vrai généralement parlant; mais l'on suppose toujours qu'il s'agit de produits qui sont consommés sur place, ou pour lesquels les prix des transports à l'intérieur ne représentent qu'une faible fraction du prix de vente. Ceux-là, on les réservera de préférence à la consommation indigène. La même règle ne s'applique pas aussi simplement aux produits qui doivent faire un chemin plus ou moins long et qui n'ont pas assez de valeur pour supporter des frais de transport élevés. La question des frais de transport a évidemment une tout autre signification pour la houille, qui vaut 12 ou 15 francs la tonne sur le carreau de la mine, que pour le blé, qui vaut 300 francs la tonne de 10 quintaux. Un trajet de 300 kilomètres double déjà le prix du charbon. Il en résulte que pour la France du Nord les gisemens du Midi sont comme s'ils n'existaient pas : elle ne pourrait profiter de l'excédant de leur production. Voilà pourquoi, tandis que nos bassins du Sud produisent plus que ne consomme l'industrie du Midi, le reste de la France n'a pas assez de charbon, et se voit obligé d'en demander à nos voisins.

En Angleterre, où les centres manufacturiers se groupent autour des bassins houillers, l'industrie nationale trouve dans les mines du pays de quoi satisfaire à tous ses besoins : elle consomme 110 millions de tonnes sur les 125 millions que le royaume-uni produit maintenant chaque année, on exporte le surplus, et l'importation est nulle. Pour nous, la situation n'est plus la même. Nos bassins carbonifères, étant éparpillés sur toute l'étendue du territoire, se trouvent presque tous plus ou moins éloignés de leurs marchés, et le prix du transport à l'intérieur entre souvent pour moitié dans le prix du charbon. Il s'ensuit que certaines régions de la France sont, par la nature des choses, tributaires des mines de

houille anglaises, que la mer rapproche d'elles, et ne cesseront pas d'importer du charbon quand même l'extraction indigène viendrait à doubler; de même certains bassins français, s'ils produisaient davantage, ne pourraient jamais écouler tous leurs produits sur les marchés indigènes, et seraient forcés d'exporter le surplus. C'est ainsi que déjà, en 1867, il s'est organisé à Marseille une société en participation entre plusieurs compagnies houillères du Midi, qui a expédié dans les quatre premiers mois de son existence 200 navires avec un fret de 40,000 tonnes de charbon, et dans le total de l'exportation maritime de houilles françaises en 1872 (544,000 tonnes) Marseille entre pour 87,000 tonnes, Cette pour 50,000 tonnes, etc.

Tout dépend évidemment de la situation géographique des bassins. Le marché de chaque bassin houiller est circonscrit par les besoins de la consommation d'une zone qui s'étend jusqu'aux points où les frais de transport augmentent assez le prix de vente pour que ses produits soient battus par ceux de quelque autre bassin. Si le chiffre de la quantité susceptible d'être vendue dans ce rayon propre du bassin est inférieur à celui de sa production possible, il faut, ou qu'il laisse enfoui l'excédant de ses richesses minérales exploitables, ou bien, s'il est suffisamment rapproché de la mer, qu'il utilise cet excédant en l'exportant par le port le plus voisin.

Supposons, par exemple, que notre bassin du Gard possédât une richesse égale à celle du bassin de Northumberland, qui à lui seul produit 28 millions de tonnes par an, — 5 millions de plus que n'en consomme la France entière; croit-on que ce bassin pourrait tenter de chasser les houilles anglaises de notre littoral de l'Ouest, depuis Dieppe jusqu'à Bordeaux? Ce serait oublier que ses charbons, pour arriver à Nantes par exemple, seraient grevés d'un trajet de 807 kilomètres, c'est-à-dire, au tarif le plus bas des chemins de fer, de 36 francs par tonne de frais de transport, tandis que le fret des houilles anglaises, de Cardiff à Nantes, est de 11 ou 12 francs. Le bassin du Gard, quand même il produirait 28 millions de tonnes, ne pourrait donc pas dépasser à l'intérieur son rayon naturel, borné par la concurrence des bassins de la Loire, de Graissessac, de Carmaux, de l'Aveyron; il y placerait le million de tonnes qu'il y écoule aujourd'hui, et il exporterait tout le reste, en partie par terre sur la Suisse et l'Italie, et en grandes masses sur la Méditerranée. Les ingénieurs qui dirigent les compagnies houillères du Gard considèrent en effet le développement de leur exploitation comme entièrement subordonné au progrès de l'exportation maritime : ils visent les marchés de l'Italie, du Levant, même de l'Inde, et ne songent nullement à conquérir ceux de Saint-Malo, Nantes ou Bordeaux. La production réelle de ce bassin s'élevait en 1872 à 1,300,000 tonnes. Il a trouvé à placer dans son rayon de vente 1 million de tonnes en-

viron, et le reste, 304,000 tonnes, a été exporté (1); ce n'est qu'en étendant leurs débouchés à l'étranger que les mines du Gard espèrent pouvoir développer leurs extractions, qui dépassent déjà les besoins de leurs cliens français.

Il suffit d'un coup d'œil sur les cartes d'ensemble des bassins anglais et des bassins français pour se convaincre que les premiers peuvent suffire à la consommation intérieure, mais non les seconds, qui sont trop disséminés et en général trop éloignés des centres industriels. « Pour que, sur notre littoral du nord-ouest ou de l'ouest, nos charbons pussent remplacer les houilles anglaises, — disait M. de Ruolz en 1869, — il faudrait que le prix de ces dernières sur le carreau des mines, augmenté du fret moyen d'Angleterre en France (13 francs), égalât le prix de nos houilles au carreau, augmenté d'une moyenne de 30 francs de frais de transport; mais alors, sur toute la zone du littoral, depuis Dieppe jusqu'à Bayonne, on serait obligé de payer le charbon 50 francs! » On l'a payé ce prix-là en 1872, et cela n'a point empêché l'importation, car les charbonnages français ne se sont pas fait faute de profiter de la hausse pour élever aussi leurs prix de vente. Nos marchés, surtout ceux de la région du Nord, sont solidaires des marchés anglais et belges, et les prix ne tombent pas, tant que l'offre n'excède pas la demande (2). Selon toute probabilité, l'Angleterre gardera donc la clientèle de notre littoral atlantique, et si nos houillères doivent forcer leur production, c'est plutôt en vue de l'exportation maritime. Il est difficile de dire si le stock d'une exportation largement organisée nous eût servi, en 1872, à combattre efficacement la hausse sur les marchés français : on a bien vu que l'exportation anglaise n'a pas empêché la hausse en Angleterre; mais il est certain qu'en 1872

(1) 207,000 tonnes ont été expédiées par navires à vapeur, 58,000 par navires à fret, 39,000 par terre sur l'Italie (par Vintimille). Dans le chiffre total de ces expéditions, les agglomérés entraient pour moitié.

(2) Déjà en 1866 on avait vu une hausse subite, causée par une panique de la consommation, et suivie en 1867 d'une panique de la production et d'une baisse extraordinaire. Ces grandes variations des prix résultent souvent des conditions spéciales des charbons déposés en stocks. « Les manufacturiers, disait à ce propos en 1868 M. Amédée Burat, ne veulent pas faire d'approvisionnemens, parce que ces approvisionnemens absorbent les capitaux et donnent lieu à des déchets. Par les mêmes raisons, les exploitans veulent se débarrasser à tout prix des stocks en magasin, d'où il résulte que pour une production de 24 millions de tonnes, qui est celle des houillères de la France et de la Belgique, il suffira de moins de 1 million de tonnes de stock flottant et offert pour déterminer une baisse, tandis que, si le stock n'en donne que 200,000 ou 300,000, il y aura un mouvement inverse aussi prononcé, parce que les consommateurs effrayés demanderont simultanément trois ou quatre fois ce qu'il leur faudrait, dans la crainte de ne pas obtenir les quantités nécessaires. » Il en est des charbons comme des céréales : le seul remède est d'avoir des houillères nombreuses dont la production offre une certaine élasticité, et de favoriser la diffusion de leurs produits sur tous les points du territoire.

l'exportation française, si elle avait été plus forte, eût pu lutter dans des conditions de succès inespérées contre les charbons anglais dans la Baltique, la Méditerranée, la Mer-Noire, etc., grâce à l'écart qui existait alors entre les prix en faveur de nos houilles. Ainsi, à un certain moment, une tonne de gros charbon pour vapeur de Cardiff coûtait à Alexandrie 54 francs, tandis que le gros charbon qualité supérieure du Gard aurait pu être livré sur le même marché au prix de 45 francs. Malheureusement notre production n'était pas au niveau nécessaire pour profiter de cette conjoncture. Mais l'occasion peut revenir, et il faut nous hâter de nous mettre en mesure d'en tirer parti.

L'exportation houillère, en dehors des services qu'elle rendra en stimulant la production des mines, viendra puissamment en aide à la marine, au commerce extérieur et à l'industrie, dont elle permettra de transporter les produits à bas prix sur divers marchés de l'étranger. L'un des grands obstacles qui empêchent notre marine marchande de soutenir la concurrence anglaise, c'est précisément la rareté du fret de sortie, car, à part ses fers, ses vins et ses céréales, la France n'expédie guère que des produits manufacturés, marchandises légères pour la plupart. Les Anglais ont la houille : chargés de combustible, leurs navires vont au loin chercher du fret de retour. C'est ainsi qu'ils arrivent sur divers points de la Méditerranée et y prennent des marchandises qu'ils amènent dans nos ports, même à Marseille, à des prix auxquels les nôtres ne peuvent descendre, forcés qu'ils sont de compenser par le fret de retour l'absence du fret d'aller. Le navire anglais est certain de trouver à Newcastle ou à Cardiff du fret pour l'Inde à 40 ou 50 francs la tonne, et peut dès lors se contenter au retour d'un fret de 60 ou 70 francs, tandis que le navire français, parti sur lest, est forcé, pour couvrir les dépenses, d'élever le fret de retour à 100 ou 110 francs. « Aidés par l'exportation des houilles françaises, dit M. de Ruolz, nos navires pourraient porter du charbon à Alexandrie, à Beyrouth, à Constantinople, à Odessa, à Trébizonde, et prendre en retour les cotons d'Égypte, les sésames et les laines de Syrie, les huiles de Turquie et les blés de Crimée, à un fret qui serait insuffisant pour la marine anglaise. » Enfin l'exportation houillère acclimaterait sur les marchés de la Méditerranée et de la Mer-Noire les soieries de Lyon, les cotonnades de Rouen et de Mulhouse, les articles de fantaisie, etc., qui pourraient, à la faveur d'un prix de transport inférieur, disputer ces marchés aux produits britanniques (1).

Il ne faut pas s'étonner que la houille française, qui ne peut sou-

(1) Il est vrai que cette année, en Angleterre, les frets pour la Méditerranée sont très bas.

tenir la concurrence des charbons anglais dans un port de France, puisse néanmoins s'exporter par le même port pour aller lutter contre ces charbons sur les marchés d'outre-mer. C'est que l'écart dans les prix d'achat, qui empêche la concurrence sur les marchés trop rapprochés des lieux de production, se fait de moins en moins sentir à mesure que les parcours maritimes s'allongent : il est noyé dans le fret. Si la tonne de houille qui a été payée 13 francs à Cardiff et 20 francs à Marseille se vend à Changhaï environ 70 francs, l'écart de 7 francs ne porte que sur le bénéfice réalisé par les deux navires, qui est de 57 francs pour l'anglais et de 50 francs pour le français. Et lors même qu'on suppose, avec M. de Ruolz, pour les houilles françaises un prix de vente inférieur de 3 francs au prix de vente moyen des houilles anglaises, pour compenser une certaine infériorité de qualité et surtout pour lutter contre les préjugés établis, ce qui réduirait à 47 fr. le fret obtenu par le navire français, ce serait encore un résultat fort acceptable pour un fret de sortie, lequel, dans les conditions les moins favorables, est un lest productif au lieu d'un lest onéreux.

Mais il faut voir dans quelles limites ces vues théoriques peuvent trouver leur application en tenant compte des conditions naturelles de chacun de nos ports, de la distance des bassins houillers les plus voisins, de l'état des voies navigables et de celui des chemins de fer dans le périmètre du port, de ses relations avec l'étranger, etc. M. de Ruolz s'est livré, à cet égard, à une enquête minutieuse : il a examiné le détail des prix de revient, le coût des transports par canaux ou chemins de fer, les modifications possibles des tarifs, les moyens de diminuer les frais de manutention et autres frais accessoires, enfin la limite inférieure à laquelle pourrait descendre le fret maritime pour rester encore lucratif. En somme, il prouve par des chiffres qu'il nous serait possible d'arriver à exporter chaque année 2 millions de tonnes de charbons français, surtout en faisant entrer dans nos expéditions une forte proportion de briquettes. C'est en effet par l'agglomération que l'on parvient à opérer des mélanges où chaque variété de charbon apporte ses propriétés spéciales, de sorte que des menus de qualité médiocre peuvent donner des agglomérés supérieurs à de gros charbons de bonne qualité.

III.

Le port le mieux situé sur les côtes de l'Océan pour l'exportation charbonnière, c'est Dunkerque. Il est vrai que l'écart entre les prix des houilles françaises mises à bord à Dunkerque et ceux des houilles anglaises sous vergues à Cardiff, à Newcastle, à Leith, est assez élevé

(de 10 à 14 francs, selon les qualités) : on pourrait le diminuer par divers moyens, et notamment en abaissant le coût du transport par des tarifs d'exportation à prix réduits; cependant, même dans les conditions actuelles, on peut tenter d'expédier des charbons français comme lest vers les ports suffisamment éloignés. M. de Ruolz établit, par exemple, qu'en 1866 il est sorti de Dunkerque sur lest, en destination de la Russie, de la Suède, de la Norvége, etc., 210 navires jaugeant 42,000 tonneaux. Une grande partie de ces navires repartent sur lest après avoir apporté à Dunkerque des bois du Nord; beaucoup d'entre eux se rendent à Newcastle ou à Sunderland, où ils prennent des charbons de qualité inférieure, qu'ils trouvent à vendre couramment en rentrant dans leurs ports d'attache. Pourquoi ces navires n'embarquent-ils pas des charbons français? C'est que, malgré les frais de lestage, les droits de port de la Tyne, la perte de temps et d'argent qui résulte du détour, le crochet par Newcastle leur procure encore sur le fret un bénéfice de 3 ou 4 francs par tonne, à cause du bas prix des charbons anglais. Mais le détour par Newcastle n'est possible que par les vents d'est ou de nord-est, qui sont loin d'être les plus fréquens dans ces parages : quand les vents soufflent d'*aval* (du nord au sud en passant par l'ouest), les navires auraient tout intérêt à charger des houilles françaises. Un navire de 200 tonneaux, par exemple, réaliserait ainsi un fret de 1,500 francs, au lieu de payer 120 francs pour un lest improductif qu'il met deux jours à embarquer. Un calcul analogue peut se faire pour les navires qui partent sur lest en destination de l'Espagne et du Portugal, de l'Amérique du Sud, de la Cochinchine, etc. Un navire de 300 tonneaux qui part de Dunkerque pour Rio, par exemple, gagnerait, s'il prenait de la houille, 5,700 francs, tout en se contentant d'un fret de 19 francs par tonne, bénéfice qui lui permettrait de lutter à prix égal avec les navires anglais pour son voyage de retour. En partant lége, au contraire, il subit d'abord une perte de 240 francs que lui coûtent le lestage au départ et le délestage à l'arrivée, sans compter les frais résultant de quarante-huit heures de planche; ensuite, comme il n'a rien gagné à l'aller, il est obligé de se rattraper sur le fret de retour, ce qui fait qu'il ne trouve chargement qu'à défaut des navires anglais, et qu'il a beaucoup de mal à compléter sa cargaison.

En résumé, M. de Ruolz pense qu'au lieu de 7,000 tonnes de charbon que Dunkerque exportait en 1867, ce port pourrait aisément arriver à en exporter 200,000, que fourniraient les houillères du Nord et du Pas-de-Calais (3 pour 100 de leur production). C'est surtout au moyen des agglomérés que la lutte pourrait être tentée contre les charbons anglais, et c'est ce qu'a compris la compagnie d'Anzin, qui ne néglige rien pour développer la fabrication de

ce combustible perfectionné; mais il faudrait aussi suivre l'exemple des Anglais, établir des agences permanentes à l'étranger pour y faire accepter nos houilles.

On peut ajouter d'ailleurs qu'à Dunkerque même les charbons belges et français sont déjà préférés aux charbons anglais; l'importation est surtout motivée par les demandes du Gaz parisien. Calais pourrait à son tour exporter 30,000 tonnes de charbon français, Le Havre 80,000, Bordeaux 40,000, et ainsi de suite. En somme, les ports de l'Océan pourraient arriver avec le temps à une exportation de 500,000 tonnes, malgré la distance relativement considérable des bassins houillers afférens, qui grève chaque tonne de charbon d'un transport fort coûteux. Ainsi Bordeaux ne pourrait expédier à l'étranger que les houilles d'Ahun et celles d'Aubin, dont le transport jusqu'à Bordeaux et le transbordement reviennent à environ 11 francs, qu'il faut ajouter au prix d'achat (13 francs); mais ces mêmes charbons français pourraient aussi remplacer pour une bonne part les houilles anglaises dans la consommation locale de Bordeaux, qu'elles alimentent à peu près exclusivement, et dans les expéditions à l'intérieur; de ce côté, il y aurait à placer au moins 70,000 tonnes de charbons français. Somme toute, la concurrence à l'intérieur paraît actuellement possible, contre les houilles anglaises qui entrent par les ports de l'Océan, pour une quantité d'environ 200,000 tonnes.

Dans la zone de la Méditerranée, l'importation anglaise étant presque nulle, il n'y a pas de *pénétration* à combattre. La consommation locale de tous nos ports de cette zone est alimentée par les charbons du Gard, de l'Hérault et même de la Loire. Depuis l'ouverture des voies ferrées entre les mines et la mer, et depuis l'adoption des tarifs réduits sur nos chemins de fer, les houilles de la Grande-Bretagne ne sont plus apportées à Marseille que par des navires qui les ont prises comme lest à l'aventure et s'en défont à bas prix. L'industrie locale a été ainsi affranchie d'un tribut onéreux, car à l'époque où les charbons anglais étaient maîtres du marché de Marseille, ils s'y vendaient 60 francs, tandis qu'aujourd'hui ceux du Gard y coûtent de 25 à 35 francs. Presque toute la houille anglaise qui arrive à Marseille est réexportée pour l'alimentation de la navigation à vapeur, et surtout par les vapeurs étrangers : ce n'est pas une importation proprement dite au point de vue commercial. Dans la zone méditerranéenne, nous n'avons donc pas à nous occuper de la concurrence à l'intérieur; mais c'est là qu'il faudra développer l'exportation, et c'est Marseille qui doit en fournir les moyens.

La situation géographique de cette ville, sa position par rapport aux bassins houillers de la région du Midi, enfin l'impor-

tance, la nature et l'avenir de ses relations commerciales la désignent pour être notre principal port charbonnier et celui qui en recueillerait le plus d'avantages. « Situé dans une région qui produit peu d'articles d'exportation, dit M. de Ruolz, ce port ne trouve que difficilement des frets de sortie, surtout pour les points rapprochés; le Languedoc même, qui lui fournissait de grandes quantités de vins pour l'étranger, dirige aujourd'hui vers Bordeaux une partie de ses récoltes. C'est seulement à l'aide de la houille, et de la houille à bon marché, que Marseille pourra se procurer ce fret de sortie qui lui manque, donner un nouvel essor à ses industries locales, et doubler ou tripler peut-être le nombre de ses bateaux à vapeur. » Si Marseille avait du charbon comme lest partiel, les cotonnades de Rouen et les soieries de Lyon pourraient compléter les chargemens et s'exporter ainsi à bas prix, tout comme les marchandises légères des Anglais. Or en recourant aux diverses mesures que M. de Ruolz expose en détail, il serait possible d'arriver, pour Marseille seulement, à une exportation charbonnière d'un million de tonnes, et pour Cette, qui deviendrait le port auxiliaire, à 300,000 tonnes.

L'exportation par Marseille serait alimentée principalement par le bassin d'Alais (Gard), dont la production a atteint 1,700,000 tonnes. Les seules mines de la Grand'Combe espèrent arriver à une extraction d'un million de tonnes par an, et l'ensemble du bassin pourra aisément dépasser 2 millions de tonnes. Ce chiffre excède de beaucoup la consommation locale, bornée par la concurrence des bassins limitrophes, et il resterait un stock d'au moins 800,000 tonnes disponibles pour l'exportation. La fabrication des agglomérés, qui sont destinés à jouer un grand rôle dans l'exportation, a fait également de rapides progrès dans cette région. Les houilles de la Loire et les lignites des Bouches-du-Rhône pourraient aussi contribuer à l'exportation par Marseille. On sait que les lignites de Fuveau se rapprochent beaucoup de la houille : ce charbon est dur, brûle facilement avec une longue flamme, attaque peu les chaudières, conserve longtemps un feu doux, même sous la cendre, qualité précieuse pour les machines de mer; il n'encrasse pas les grilles et laisse peu de cendres : ces avantages compensent dans une certaine mesure la faible densité et le pouvoir calorifique inférieur des lignites. On peut d'ailleurs utiliser les lignites pour les mélanges, et surtout par l'agglomération.

Pour le moment, il existe encore un écart assez fort entre le prix des charbons anglais mis à bord à Newcastle et celui des charbons français sous vergues à Marseille, écart qui est en faveur du combustible anglais; mais la hausse des dernières années l'a déjà diminué, et l'on pourrait le réduire davantage par divers moyens que M. de Ruolz examine en détail. Il n'y a probablement pas lieu

de compter pour cela sur un abaissement du prix de revient, qui semble plutôt devoir s'élever, sauf peut-être pour les lignites, dont il reste encore à utiliser d'une manière plus complète les menus. D'un autre côté, le tarif différentiel adopté pour l'exportation par les compagnies houillères du Gard accorde déjà une réduction de 3 ou 4 francs, c'est-à-dire de 20 pour 100, sur le prix ordinaire au carreau, et il serait difficile d'aller plus loin. Mais on pourrait obtenir une diminution du prix de transport, abréger les délais de livraison, simplifier les manutentions et perfectionner l'outillage des ports de Marseille. En Angleterre, un navire en quête de charbon peut faire sa demande par le télégraphe, recevoir sa cargaison et la mettre à bord en vingt-quatre heures. De la Levade (Grand'-Combe) à Marseille-Joliette, la distance est de 191 kilomètres, et le délai légal de livraison par le chemin de fer de Lyon-Méditerranée est de cinq jours; mais la compagnie a stipulé, comme condition de son tarif d'exportation à prix réduit, un surcroît facultatif de délai qui est encore de cinq jours; avec les formalités aux docks, etc., il peut donc s'écouler entre la demande et la livraison à bord douze jours, soit, comparativement aux ports anglais, onze jours de perdus, — onze jours pendant lesquels les frais du stationnement à quai viennent grossir le total des frais de l'opération. En abrégeant ces délais onéreux, en réduisant un peu les tarifs des transports et en introduisant quelques améliorations dans les manutentions et les procédés d'embarquement, il serait certainement possible de rapprocher beaucoup les prix des charbons français qui partent de Marseille de ceux des charbons anglais expédiés de Newcastle ou de Cardiff. Le faible écart qui resterait encore serait racheté par une légère diminution du fret, sacrifice dont l'importance s'efface d'ailleurs à mesure que le trajet s'allonge et que le fret représente une somme plus considérable. Ainsi, pour vendre à Changhaï la tonne d'agglomérés du Gard au prix de 76 francs, qui est celui du charbon de Cardiff (gros pour vapeur), le navire français se contenterait d'un fret de 50 francs, tandis que l'anglais gagne 60 francs. N'oublions pas qu'il s'agit ici d'un fret de sortie, pour lequel les armateurs peuvent consentir à des conditions très inférieures à celles du fret commercial ordinaire.

En supposant que tous les conseils qu'il donne soient suivis, M. de Ruolz estime que nous pourrions supplanter dès à présent le quart, et peut-être bientôt la moitié de l'exportation anglaise dans la Méditerranée et la Mer-Noire, qui s'élève aujourd'hui à 2 millions de tonnes. En outre, une forte partie du lest embarqué à Marseille par les navires qui partent pour d'autres destinations devrait être remplacée par du charbon français. On arrive ainsi à une ex-

portation possible d'un million de tonnes, chiffre qui est confirmé par un autre calcul. Le nombre des navires partis de Marseille sur lest en destination de pays pouvant accepter des houilles françaises a été en 1867 de 1,440, représentant un tonnage de 350,000 tonneaux; on n'a pas compris dans cette catégorie les navires qui allaient en Angleterre, dans l'Inde, aux États-Unis, où la houille française ne trouverait pas d'acheteurs, ni ceux qui partaient pour les mers du Nord, qui restent réservées à Dunkerque. Sur ce nombre de 1,440 navires partis léges, et qui auraient pu prendre du charbon comme lest ou comme chargement complet, 1,410 avaient pour destination les ports de la Méditerranée. La quantité de lest embarqué chaque année à Marseille est en moyenne de 200,000 tonneaux, mais le lest ne représente qu'une partie du chargement complet; on peut admettre que ces navires auraient pu porter au moins 600,000 tonnes de charbon. En tenant compte de l'augmentation du mouvement maritime qui résulterait de la certitude d'un fret de sortie, le chiffre de 1 million de tonnes auquel M. de Ruolz évalue l'exportation possible de Marseille ne paraît pas trop élevé, surtout si l'on remarque que la dimension des navires et la proportion de la navigation à vapeur augmentent constamment, — deux circonstances éminemment favorables à l'exportation du charbon (1).

Marseille doit devenir le Newcastle français. Pourtant, si par la conquête des marchés de la Méditerranée l'exportation se développe rapidement, pour plus d'une raison Marseille seul ne pourra y suffire; il faudra donc un autre port situé sur le même littoral. On a songé à Aigues-Mortes, à Saint-Louis, à Cette; mais ce dernier port est le seul qui offre des chances sérieuses de succès. Vouloir créer soit à Aigues-Mortes, soit à Saint-Louis, de grands ports de commerce, serait une entreprise ruineuse. Il y a lieu de faire d'Aigues-Mortes un bon port de cabotage, de tirer parti du canal Saint-Louis après avoir amélioré le Rhône fluvial, et de créer à Saint-Louis une station d'échange entre les deux navigations (2); mais c'est Cette qui devra devenir le second port de commerce français dans la Méditerranée et l'auxiliaire de Marseille comme port charbonnier. Dès à présent, Cette occupe le second rang pour l'exportation houillère (3) et pour l'importation des minerais. Ces derniers sont amenés d'Algérie par de grands vapeurs qui pourraient prendre

(1) En 1874 et 1875, Marseille a exporté ou réexporté 231,700 et 175,500 tonnes de charbon.

(2) Terminé en 1871, le canal Saint-Louis, qui a coûté 20 millions, n'a encore été fréquenté que par de rares navires, et il ne deviendra vraiment utile que lorsqu'il existera des communications faciles par bateaux ou chemins de fer entre l'intérieur et le village de Saint-Louis. (Larue, *Manuel des voies navigables de la France.*)

(3) En 1872, ce port a expédié 50,000 tonnes de charbons français.

des charbons au lieu de repartir sur plein lest d'eau ou avec des chargemens incomplets; les navires qui apportent à Cette des douelles, des bois de construction, etc. sont dans le même cas. Cette pourrait donc aisément exporter en grande quantité les houilles du Gard et de Graissessac, pour lesquelles les distances ne sont que de 142 et de 95 kilomètres respectivement, et dans une certaine mesure aussi celles de l'Aveyron et de la Loire; mais ici encore il faudrait d'abord abaisser le prix de revient des charbons mis à bord. Il faudrait aussi améliorer le port, et jusqu'à ce jour de sourdes résistances ont paralysé les meilleures intentions.

Après avoir examiné tous les ports de notre littoral, depuis la frontière belge jusqu'à celle de l'Italie, au point de vue des ressources qu'ils offrent pour l'exportation maritime des charbons français, M. de Ruolz étudie dans le plus grand détail l'importation de houilles anglaises qui a lieu par chacun de ces ports, la pénétration de ces houilles à l'intérieur de la France et la concurrence qu'elles font sur nos propres marchés à nos charbons indigènes. La conclusion générale de cette étude consciencieuse et approfondie, c'est, comme nous l'avons déjà dit, que l'exportation maritime de la France pourrait sans difficulté être élevée à 2 millions de tonnes en développant la production des bassins les plus rapprochés de la mer, et notamment celle des bassins de la zone méditerranéenne, qui pourraient employer à l'exportation la presque totalité de l'accroissement éventuel de leur extraction. Au contraire, pour les bassins afférens aux ports de l'Océan, l'accroissement possible de la production dépasse de beaucoup le maximum de l'exportation qui serait utilement praticable par les mêmes ports. Ces bassins pourraient donc employer le surplus à chasser la houille anglaise des marchés du littoral. Mais ici l'on peut se demander si la France est réellement intéressée à repousser complétement le combustible anglais. C'est pour le moins douteux. « En effet, dit M. de Ruolz, dans une large partie de la zone océanienne, nos charbons ne pourraient lutter de prix avec ceux de l'Angleterre qu'au moyen d'une protection à outrance. Or, comme il faut avant tout à notre industrie de la houille à bon marché, quelle qu'en soit l'origine, il y a tout intérêt à favoriser l'entrée et la concurrence des houilles de la Grande-Bretagne sur la zone de notre littoral où la distance de nos bassins houillers rendrait, toutes conditions égales d'ailleurs, la lutte impossible (1). Il ne faudrait cependant pas arriver jusqu'à une inégalité de traitement qui constituerait une protection en sens in-

(1) A part même la question des prix de transport, il est difficile de faire concurrence aux charbons anglais pour le chauffage domestique, qui demande des sortes supérieures.

verse (1). » En somme, il ne paraît donc utile de remplacer dès à présent par le charbon indigène qu'environ un dixième de l'importation anglaise; l'excédant de la production servirait à développer l'exportation maritime, au grand profit de notre marine, et constituerait une réserve pour le cas où des circonstances imprévues arrêteraient les courans d'importation.

Pour développer l'exportation maritime des charbons français, il reste beaucoup à faire. M. de Ruolz signale les travaux à exécuter dans les ports, notamment à Dunkerque, à Marseille, à Cette, pour les mettre au niveau du rôle qu'ils sont appelés à remplir. A Dunkerque, nous sommes heureux de le dire, les travaux pour l'amélioration de la passe ont été poussés avec vigueur dans ces derniers temps; mais à Cette rien n'a été fait. — S'appuyant sur les succès déjà obtenus par la Société marseillaise, M. de Ruolz expose les services que rendrait la formation de syndicats pour l'exportation entre les mines situées dans le rayon du même port, au double point de vue de la puissance d'action et de l'économie des frais généraux, sans compter les facilités qui en résulteraient pour opérer des mélanges convenables des diverses qualités de houille, etc. Comme le rapporteur de la commission d'enquête de 1873, il insiste sur la nécessité d'une révision des tarifs des chemins de fer, qui sont trop élevés et présentent des inégalités choquantes: la base kilométrique du tarif légal de la quatrième classe de marchandises devrait être abaissée de 8, 5 et 4 à 6, 4 et 3 centimes pour faciliter la circulation des charbons. Lorsqu'on songe à l'importance qu'aurait pour le pays le bon marché de la houille sur notre littoral, on regrette que les compagnies ne consentent pas à transporter vers nos ports, au prix le plus strictement rémunérateur, cet aliment indispensable de tout grand commerce maritime, et qu'elles ne s'entendent pas pour l'adoption d'un tarif commun d'exportation à prix réduits.

Bien des lacunes restent aussi à combler dans les deux réseaux des voies navigables et des chemins de fer pour étendre les débouchés des bassins et pour rendre certaines concessions exploitables. M. de Ruolz discute longuement, et avec l'autorité que lui donnent ses hautes fonctions, les projets qui ont été mis en avant, et indique les voies nouvelles que réclame l'intérêt de nos bassins houillers. Certes l'unification de l'ensemble de notre réseau navigable en ferait l'instrument le plus économique et le plus complet du mouvement général des houilles; mais en attendant que cette gigantesque

(1) La houille anglaise obtient de Bordeaux à Périgueux un tarif kilométrique de 0 fr. 027, tandis que les charbons d'Aubin, pour se rendre à Bordeaux par Périgueux, paient 0 fr. 035 par kilomètre.

entreprise ait quelque chance d'être réalisée, il faut nous contenter d'améliorations de détail en combinant sagement les services des voies navigables et ceux des voies ferrées. En France, la concurrence des canaux peut encore heureusement exercer une pression sur les chemins de fer; en Angleterre, les compagnies des chemins de fer ont accaparé ou paralysé les voies fluviales, et le parlement a dû prendre des mesures pour les empêcher de tuer aussi la concurrence de la voie maritime en s'emparant de tous les ports.

La législation des mines, à son tour, a grand besoin d'être simplifiée et modifiée. M. de Ruolz signale les désidérata les plus pressans; le rapport de M. de Marcère, déposé au nom de la sous-commission spéciale de l'enquête de 1873, est également fort instructif. Entrer dans plus de détails à ce sujet nous conduirait trop loin; il suffira de mentionner deux ou trois points sur lesquels portent les réclamations. En France, le droit de vente par lots, comme celui de réunion et de groupement de concessions, est subordonné à l'autorisation du gouvernement. Il paraît que cette précaution est indispensable pour assurer une exploitation des richesses souterraines en rapport avec les besoins des consommateurs, et qu'il y a même lieu de l'étendre au droit de transmission en général (1). Rien de pareil en Angleterre : la nouvelle loi des mines, en vigueur depuis le 1er janvier 1873, est « conçue exclusivement, nous dit M. de Ruolz, au point de vue de la sécurité, du bien-être et de l'instruction des ouvriers, la propriété des mines étant en Angleterre une propriété libre, semblable à toutes les autres, et régie, comme elles, par le droit commun; les choses n'en paraissent pas marcher plus mal. »

Avant tout (comme le reconnaît aussi le rapport de M. de Marcère), il faut réviser l'article 11 de la loi de 1810, qui interdit de pratiquer des sondages, d'ouvrir des puits ou des galeries, même d'établir des magasins à moins de 100 mètres des habitations ou enclos murés. L'interprétation de cet article, d'après laquelle l'interdiction a été considérée comme applicable aux constructions élevées postérieurement à la concession, a donné lieu, dit M. de Ruolz, aux procès les plus étranges, à de véritables chantages envers certaines compagnies houillères, qui ont été forcées d'acheter à des prix exorbitans des terrains et des bâtisses de la plus mince valeur. Ces scandales se sont produits surtout dans le département

(1) Depuis que de grandes sociétés métallurgiques ont concentré entre leurs mains l'exploitation des principaux gisemens du centre de la France, il y a, dans le Cher, des usines qui ne peuvent plus se mettre en feu, faute d'une alimentation de houille assurée pour un certain temps, et le battage des grains a été également entravé par le manque de houille.

de la Loire, où le grand nombre de constructions que la présence même des mines a provoquées est devenu une entrave pour les travaux. On a vu des propriétaires bâtir partout où il y avait chance de destruction, puis réclamer des prix énormes pour des dégâts qu'ils avaient parfaitement prévus. En présence de ces abus, une révision de l'article 11 est depuis longtemps réclamée par toute l'industrie houillère. La commission de 1873 se borne à demander que, pour l'avenir, la distance de prohibition soit réduite à 40 mètres.

M. de Ruolz dénonce encore, comme une plaie de l'industrie, les droits d'octroi que la houille paie dans les grandes villes : 7 francs par tonne à Paris, 5 francs à Rouen, 3 fr. 50 cent. à Marseille et au Havre, et ainsi de suite. « A Nantes, ville industrielle et intelligente, il n'est perçu aucun droit sur les charbons. » Ce n'est pas la seule barrière qu'il faut abaisser, le seul obstacle qui reste à vaincre pour assurer à notre production houillère son libre essor. Les chiffres sont éloquens à cet égard : sur 612 concessions que l'on comptait en 1873, 277 n'étaient pas exploitées. Sur ce nombre, 87 sont épuisées ou stériles, 66 sont délaissées à cause du manque de débouchés ; d'autres restent improductives par suite de l'insuccès des travaux exécutés, ou faute de moyens de transport, ou par suite de difficultés financières, ou enfin par mauvaise volonté. Certes il y a là beaucoup à tenter pour amener un état de choses plus normal.

Un pays où manquent les routes, les débouchés, les consommateurs, peut longtemps ignorer ses ressources naturelles : témoin la Savoie. Il a fallu le percement du Mont-Cenis pour attirer l'attention sur les magnifiques gisemens d'anthracite de la Maurienne et de la Tarentaise. Ce bassin a une longueur de 80 kilomètres et une largeur de 15; il renferme plus de 100 couches dont l'épaisseur, malheureusement fort inégale, varie de $1^{m},5$ à 8 mètres, et dépasse parfois 25 mètres; « il le cède, disait dès 1863 un rapport de M. Lachat, à peu de bassins houillers, même parmi les plus riches de la France. » Au lieu de 10,000 tonnes, que l'extraction n'a pas encore dépassées, elle pourrait aisément s'élever à plusieurs centaines de mille tonnes. M. V. Barbier, dans son intéressant ouvrage sur *la Savoie industrielle*, a consacré plusieurs chapitres à cette question. La Savoie pourrait compter sur un mouvement d'exportation considérable. Déjà les anthracites de la Maurienne pénètrent dans les départemens de la Haute-Savoie, de l'Ain, de Saône-et-Loire, de la Loire; ils sont demandés à Turin, à Genève, à Lyon; ils pourront desservir tout le nord de l'Italie, où l'absence du combustible minéral, le haut prix des charbons anglais, le rapprochement des grandes villes, la fréquence des fours à chaux, à briques, à plâtre, leur assurent un débouché magnifique. Cependant l'ou-

verture du tunnel du Mont-Cenis (octobre 1871) n'a pas encore produit les heureux effets qu'on en attendait pour l'exportation des anthracites en Italie. On apprit d'abord que la gare de Modane était fermée aux expéditions du commerce local, et qu'on devait les faire de la gare de la Praz ou de celle de Saint-Michel; ensuite les compagnies refusaient d'appliquer aux anthracites de la Maurienne le tarif commun à prix réduit établi pour les expéditions des charbons de la Loire et de Saône-et-Loire. Il en résulte que ces derniers, malgré un parcours plus long, arrivent à Turin avec des frais de transport à peine supérieurs à ceux des anthracites, et la différence est trop faible pour permettre la lutte. Les compagnies y perdent le surcroît de trafic que leur promet cette exportation, qui se développerait à vue d'œil en favorisant la naissance de la grande industrie en Italie, et le pays voit s'en aller les charbons de la Loire, qui suffisent à peine aux besoins de la consommation française depuis qu'ils connaissent le chemin de Turin, tandis qu'il serait sage de les garder et d'envoyer à leur place les anthracites.

Quand il est question de la houille, l'exportation vraiment profitable aux intérêts généraux du pays, c'est celle qui se fait par mer. Nos charbons pourront nous reconquérir la Méditerranée, en faire, dans un certain sens, un lac français. Pourquoi laisser plus longtemps aux Anglais le monopole du grand commerce dans ces parages? En ces matières, il s'agit de vouloir. Mais il faut que l'opinion soit éclairée, que les idées justes fassent leur chemin. Ne nous lassons pas de redire ce qui peut et doit être tenté : à force de répéter qu'une chose peut se faire, qu'elle devrait se faire, on obtient qu'elle se fasse. Pour accroître notre production houillère et développer l'exportation maritime, il faut surtout donner du courage aux capitaux, qui sont encore trop timides en face d'une entreprise normale et qui autorise de légitimes espérances. Il faut aussi que les compagnies des chemins de fer comprennent combien il serait de leur intérêt de favoriser la circulation des houilles par des tarifs communs aussi bas que possible, c'est-à-dire strictement rémunérateurs. C'est dans les transports à bon marché qu'est l'avenir de notre exportation houillère, auquel est lié celui de notre commerce maritime; M. de Ruolz a le mérite d'avoir mis ces choses-là en pleine lumière, et il faut souhaiter que son ouvrage ait beaucoup de lecteurs qui consentent à le suivre jusqu'au bout de ses raisonnemens. Lorsqu'on se trouve devant des démonstrations aussi claires et des chiffres aussi éloquens, on ne peut que regretter que la vérité ait généralement besoin d'un temps si long pour se faire jour.

R. Radau.

LA QUESTION

DE LA MARINE MARCHANDE

LE CONGRÈS MARITIME DU 7 JUIN 1876.

Ce ne sera pas sans une certaine satisfaction que le commerce et l'industrie verront enfin venir le jour où les représentans du pays, laissant de côté, les uns leurs espérances, les autres leurs regrets politiques, se décideront à s'occuper de certaines questions dont la prompte solution intéresse au plus haut degré la prospérité de la France.

Au nombre des problèmes qui demandent sans nul retard à être portés devant nos honorables législateurs, figure celui qui a trait à notre marine marchande à voiles. Cette dernière, dit-on, s'étiole et meurt. Pour la relever, pour bien connaître le mal dont elle souffre, des études sérieuses sont nécessaires. Il ne s'agit en effet de rien moins, si l'on en croit un grand nombre d'armateurs, que de notre influence militaire et commerciale sur les mers, de la vie à rendre à nos ports et à nos chantiers déserts, de la possibilité de créer chez nous ces immenses entrepôts qui n'existent sur une grande échelle qu'en Angleterre sur les bords de la Mersey et de la Tamise, en Hollande, et en Belgique sur les rives brumeuses de l'Escaut. Et cependant, au point de vue de notre commerce général, le mal est-il aussi grand qu'on veut bien le dire? Non, assurément. N'y a-t-il donc qu'en France que la marine à voiles soit en décroissance? Elle diminue presque partout. En subventionnant les armateurs de cette catégorie de transports, aurons-nous, — et c'est là la chose essentielle, — les matières premières et les articles de consommation générale à meilleur marché que par le passé? Nous

n'osons l'espérer. Vouloir une marine à voiles marchande aussi florissante qu'elle l'était avant l'invention du bateau à vapeur, c'est demander l'impossible, et chercher à retourner vers un passé qui ne peut renaître. C'est demander à M. de Lesseps de combler son canal, à un capitaine de navire à vapeur de ne pas faire le voyage des Indes, aller et retour, en trois mois, c'est aspirer à revenir au temps où l'électricité, la vapeur et la liberté des échanges étaient choses complétement inconnues.

Si avec l'étendue des côtes que la France possède et la protection dont nos armateurs ont largement joui depuis un temps immémorial jusqu'en 1860, nous ne sommes pas la première nation maritime, c'est évidemment parce que nos goûts s'y opposent. Nous n'aimons pas plus en France la mer et la grande navigation que nous n'aimons l'émigration. Il serait en effet surprenant que nous eussions l'amour des courses lointaines, la nostalgie des ciels bleus et des forêts tropicales, lorsque nous n'avons ni les brumes de l'Angleterre, ni les misères de l'Irlande, ni les neiges de la Suède et de la Norvége, ni le sol désolé de quelques provinces de la Grèce, de l'Italie et de l'Espagne. Dans son mémoire du 7 juin 1876, le Congrès maritime de Paris ne dit pas autre chose : « Nos populations ne voyagent pas et n'émigrent pas; elles trouvent trop facilement à terre, sous notre ciel privilégié, les moyens d'existence que les peuples pauvres du Nord sont forcés de demander au métier de la mer, le seul qu'ils puissent exercer. La vie la plus dure, les privations de toutes sortes, ne coûtent pas à ces peuples, que les rigueurs de leur climat entraînent à chercher dans les latitudes tempérées et dans l'industrie des transports maritimes une existence moins pénible. Les Grecs, les Autrichiens, les Italiens eux-mêmes, doivent être également classés dans la catégorie des nations habituées à vivre de privations, qui naviguent dans des conditions plus économiques que les Français ou les Anglais, et nous disputeront toujours le fret à des prix plus bas que ceux que nos armateurs pourraient accepter... La situation géographique de la France, si enviable à tant d'égards, est encore cependant pour nous une cause d'infériorité. La France étant placée sur le chemin des navigateurs du nord de l'Europe, leurs navires viennent, sans déroutement et sans frais, enlever notre fret de sortie dans nos ports de l'Océan. Les armateurs français ne peuvent pas faire remonter leurs navires à Hambourg et à Liverpool, et revenir ensuite au Havre ou à Bordeaux pour compléter leur chargement... L'absence de toute réciprocité sérieuse avec les nations pauvres, sans commerce, ou dont les ports sont fermés pendant une partie de l'année, et qui n'ont d'autres industries que l'industrie des transports, est encore pour notre marine une cause d'infériorité positive... Il n'est au pouvoir d'aucun gou-

vernement de faire disparaître ou d'atténuer ces causes d'infériorité, et si l'on ne veut pas en tenir compte, mieux vaudrait faire cesser immédiatement toute illusion et toute espérance, et déclarer que la France ne croit avoir aucun intérêt à s'imposer le moindre sacrifice pour permettre à sa marine de lutter contre les marines étrangères. »

Telle est textuellement la pensée de l'école protectioniste. Les partisans de la doctrine contraire ne diffèrent pas essentiellement de langage; voici ce que dit la chambre de commerce de Marseille, dans sa séance du 16 mai 1876 : « Les souffrances de la marine française, notamment de la marine à voiles, proviennent principalement : du grand développement de la navigation à vapeur dans le monde entier, du grand nombre de navires à vapeur de grande portée qui ont été construits partout dans ces derniers temps, et qui, pourvus de machines consommant peu de charbon, ont pu accepter des frets très bas, même souvent plus bas que ceux qui étaient demandés par les navires à voiles, de l'excessive concurrence qui s'en est suivie, et qui a naturellement provoqué un abaissement considérable dans les prix du fret, de l'existence de lignes subventionnées par les diverses puissances, enfin du percement de l'isthme de Suez, qui a permis aux bateaux à vapeur depuis 1869 d'aller dans l'Inde et d'y faire une concurrence sérieuse aux navires à voiles; toutes causes générales, fatales, auxquelles il n'est au pouvoir de personne de remédier. »

De son côté, la chambre de commerce de Toulon et du Var, dans sa séance du 2 mai 1876, par l'organe d'un de ses membres, M. Cabissol, s'exprime ainsi : « Malgré sa vaste étendue de côtes, malgré l'intelligence de ses habitans, malgré l'habileté de ses marins, malgré les capitaux dont elle peut disposer et qu'elle jette à pleines mains à toutes les aventures, la France voit tous les jours sa marine marchande diminuer dans des proportions inouies. Elle, qui devrait être la seconde, au moins la troisième des puissances maritimes, est tombée de chute en chute au dernier rang, c'est-à-dire au niveau de l'Espagne et des nations qui n'ont pas de navires au long cours. Et cette chute est si rapide que, si nos législateurs ne se préoccupent au plus tôt de la situation, notre marine marchande n'existera plus, et le mal sera sans remède. »

L'opinion des armateurs réunis en congrès maritime le 7 juin à Paris ou à d'autres époques dans leurs chambres de commerce, soit que cette opinion émane des partisans de la protection, soit qu'elle soit formulée par les partisans de la liberté commerciale, semble donc être celle-ci : en raison du bien-être dont jouissent nos compatriotes sous un ciel tempéré, par d'autres causes fatales, la marine marchande est condamnée à l'infériorité; mais, comme une

nation telle que la France ne peut pas se passer de matelots, le gouvernement doit soutenir la marine qui existe, et en favoriser le développement par tous les moyens qui sont en son pouvoir. Avant de dire quels sont ces moyens, achevons l'énumération des causes qui, d'après l'opinion des armateurs, poussent notre marine vers la ruine.

La question de la marine marchande est loin d'être nouvelle. Depuis que Napoléon III a conclu avec une grande audace, la seule peut-être qui honorera son règne, un traité de commerce avec l'Angleterre, certains armateurs français n'ont cessé de demander l'abolition des charges qui pèsent sur leurs armemens. Protégés jusqu'en 1860 par les surtaxes qui frappaient les pavillons étrangers, beaucoup de gros négocians de nos ports de mer ont fait depuis cette époque tous leurs efforts pour prouver qu'ils se trouvent dans des conditions d'inégalité qui les empêchent de lutter avec leurs rivaux de l'étranger. Sauf quelques concessions de peu d'importance, les plaintes de ces armateurs, quoique incessantes, n'ont pas été écoutées. Le gouvernement n'a voulu voir dans leurs doléances que le regret d'avoir perdu une protection qui en réalité n'enrichissait qu'eux.

Dès 1865, M. Béhic étant alors ministre, une commission d'enquête fut créée; elle fut invitée à refondre le livre II du code de commerce, livre dont les principales dispositions remontent à Colbert, c'est-à-dire à deux siècles. Cette commission, dont M. Rouher faisait partie, — on ne sait pourquoi, — était composée presque exclusivement d'hommes considérables et très au courant de tout ce qui touche au commerce et à la marine. Malgré tant de capacités et de talens réunis, ce ne fut qu'en 1870 qu'on réussit à soumettre au conseil d'état un projet, dit-on, très bien conçu; mais en raison des tristes événemens de cette époque, ce plan a disparu ou est resté lettre morte. Le 15 octobre 1873, une nouvelle commission d'enquête fut créée. Elle se composait de trente-trois membres, qui se divisèrent en trois sous-commissions et qui tinrent en très peu de temps dix-huit séances générales. Du rapport présenté par M. Dupuy de Lôme, il est résulté ce qu'on appelle l'hypothèque maritime et une nouvelle loi sur la vente des navires. A part ces deux changemens, la question de la marine marchande est encore aujourd'hui dans la même situation où elle se trouvait en 1865, à l'époque où fut instituée la première commission d'enquête.

Le 7 juin de cette année, plus mécontens que jamais, les armateurs et les délégués de nos principales villes de France se sont réunis en congrès, à Paris, pour faire connaître au pays la décadence de leurs armemens et porter leurs vœux devant les chambres. Nous avons sous les yeux le résumé des séances de cette réunion,

ainsi que divers extraits du registre des délibérations de plusieurs chambres de commerce; ces documens, émaillés de chiffres et de tableaux, nous permettront de donner une idée de la situation véritable dans laquelle se trouve notre marine marchande, et de ce qu'exigent nos armateurs pour relever leurs pavillons.

C'est depuis 1866 que la France, qui occupait à cette époque le troisième rang dans la statistique générale des bâtimens voiliers, est descendue au sixième, comme le montre le tableau suivant :

PAVILLONS (1875).	NAVIRES A VOILES.		NAVIRES A VAPEUR.		TOTAL.	
	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.
Anglais.....	19,709	5,543,567	3,152	2,088,026	22,861	7,631,593
Américain.....	7,312	2,387,876	578	493,097	7,890	2,880,973
Norvégien.....	4,718	1,360,663	117	34,598	4,835	1,395,261
Italien.....	4,469	1,222,382	111	61,630	4,580	1,284,012
Allemand.....	3,477	853,290	232	198,911	3,709	1,052,201
Français.....	3,877	751,854	301	202,109	4,178	953,963
Espagnol.....	2,888	551,201	216	103,627	3,104	654,828

De 1872 à 1875 seulement, notre marine-à voiles a perdu 151,000 tonneaux (17 pour 100), tandis que la Norvége et l'Italie augmentaient leur tonnage de 27 et de 15 pour 100 (1). Dans le tonnage général en 1875, notre marine à vapeur figure au troisième rang. Que l'on se garde bien d'en tirer une conclusion qui console de l'infériorité de notre marine à voiles! Sur le chiffre de 202,109 tonneaux qui représente la marine à vapeur française, 129,376 sont subventionnés. Pour qu'ils existent, il faut que la France accorde à diverses compagnies un secours annuel de 25 millions de francs. Reste donc 72,723 tonneaux non-subventionnés; mais dans ce dernier chiffre figurent 18,347 tonneaux composés de bateaux remorqueurs, de chaloupes à vapeur, d'embarcations faisant le service des rades et des ports, ce qui réduit à 54,386 tonneaux l'effectif réel de la marine à vapeur française, effectif qui se soutient sans privilége et sans subvention de l'état.

Un reproche qui a été souvent adressé à nos armateurs est celui de n'avoir pas transformé entièrement leur marine à voiles en marine à vapeur. Ils auraient dû, dit-on de tous côtés, activer d'autant plus ce changement qu'en 1874 M. Dupuy de Lôme disait ceci dans son rapport de la commission d'enquête : « Presque chaque

(1) Tonnage des navires à voiles :

	1872.		1875.	
Angleterre.	5,468,000	tonneaux.	5,543,000	tonneaux.
États-Unis.	2,279,000	—	2,387,000	—
Norvége..	1,072,000	—	1,360,000	—
Italie.	1,058,000	—	1,222,000	—
Allemagne..	915,000	—	853,000	—
France.	902,000	—	751,000	—

année apporte au matériel nouveau des perfectionnemens qui le rendent de plus en plus propre aux transports économiques, soit par l'accroissement du nombre des tonneaux portés avec une même vitesse par une même puissance motrice, soit par des dispositions nouvelles de machines elles-mêmes, qui font qu'elles consomment à peine par cheval effectif la moitié du combustible primitivement nécessaire. Les navires à voiles présentent sans contredit des qualités spéciales qui les feront longtemps encore, et peut-être toujours, préférer pour certaines navigations, mais la nécessité du remplacement d'une grande partie des voiliers de commerce par des navires à vapeur n'en est pas moins incontestable. »

Malgré cette nécessité de transformation proclamée par M. Dupuy de Lôme, si l'on s'en réfère au tableau du tonnage des navires à voiles des différentes puissances maritimes, de 1872 à 1875, on remarque qu'à l'exception de la France, de l'Allemagne et de l'Autriche, les autres nations ont vu progresser le nombre de tonnes de jauge de leurs bateaux à voiles. La Norvége, l'Italie, l'Angleterre, les États-Unis, ont augmenté leurs voiliers dans de grandes proportions. Quant à la France, elle perdait dans ces dernières années 17 pour 100 de l'effectif de ses navires au long cours. Cette perte est-elle une des causes de la ruine de nos armateurs? Je ne le pense pas, car pour les armateurs étrangers l'abondance des transports n'est pas la richesse. Les chantiers de Glascow, les ports de Londres et de Liverpool regorgent littéralement de bateaux en bois et à vapeur, ne demandant aux quatre coins du monde que des marchandises à transporter à vil prix ou des acheteurs. Comme on l'a dit au congrès du 7 juin, l'offre à Liverpool et à Londres excède tellement la demande, que les cours des frets sont avilis, et qu'il n'y a aucun espoir de les voir se relever de longtemps.

Ce n'est donc pas seulement en France que le malaise dont se plaint la marine existe. Il est partout, et, chose digne de remarque, la Belgique, où règne une liberté commerciale illimitée, ne possède presque plus de marine marchande nationale. La prospérité générale de cet état, si actif et si industrieux, n'en est pas moins grande, et les denrées coloniales y sont à bien meilleur marché que chez nous : les Belges ne demandent pas autre chose. Ne venons-nous pas nous-mêmes de constater que notre pays est celui qui a le moins à souffrir de la stagnation commerciale dont on se plaint partout? Le premier semestre de 1875 donnait comme chiffre du commerce extérieur de la France 3,518 millions; or le premier semestre de 1876 a atteint la somme de 3,580, c'est-à-dire une différence en plus de 62 millions. Notre commerce avec l'étranger n'est donc pas si complétement en voie de déclin qu'on pourrait le croire en lisant la plupart des mémoires qui traitent aujourd'hui

de la question de la marine marchande. Il est donc démontré que la nation qui possède le plus de transports n'est pas celle qui fait les affaires les plus satisfaisantes; on en a la preuve dans le mouvement toujours ascendant de notre commerce extérieur. Quoi qu'il en soit, nous ne devons négliger aucun moyen pour augmenter cette précieuse progression, et si le développement de la marine marchande peut y ajouter quelque chose, gardons-nous de nous déclarer satisfaits des résultats obtenus sans son concours.

Les armateurs français, pour appuyer leurs demandes de réformes et de protection, font valoir, non sans raison, la part infime qui leur revient dans nos transports, et les sommes énormes que nous payons aux marines étrangères. C'est ainsi que, d'après des documens officiels, il est avéré que la part du pavillon français, qui était encore chez nous de 39 pour 100 en 1862, est descendue à 35 pour 100 dans la période de 1862 à 1869, et que depuis la loi de l'assimilation du pavillon elle est finalement réduite à 29 pour 100. Ce chiffre ne serait pas encore la véritable expression des transports laissés aux navires français, puisqu'il faut en défalquer 10 pour 100, représentant la part enlevée par les compagnies auxquelles l'état accorde une subvention. M. Dupuy de Lôme en effet a constaté, dans son lumineux rapport, que les compagnies postales subventionnées prenaient dans le mouvement maritime 1,023,252 tonnes sur 3,086,000, somme totale des marchandises transportées sous pavillon français.

Ce n'est pas sans un sentiment de tristesse qu'il nous faut reconnaître que la part laissée aux pavillons étrangers est de 71 pour 100. Nos regrets s'augmentent lorsque nous songeons à la somme énorme que la France paie pour ce motif à l'Angleterre et à d'autres nations. En estimant la tonne de marchandises au taux moyen de 35 francs, et en multipliant ce taux par 8,756,000, nombre des tonnes de marchandises chargées sur navires étrangers, d'après les états de douane de 1875, nous arrivons à un résultat de 306 millions de francs. Ce tribut, à quelque différence près, est annuel, et à tous les points de vue chacun doit désirer qu'il diminue.

Les partisans de la liberté illimitée répondent à ce qu'une pareille situation a de déplorable, en alléguant que notre pavillon n'a jamais transporté autant de marchandises que depuis l'époque où il a cessé d'être protégé, — que, si en effet, d'après le *Véritas*, l'effectif de notre marine à voiles, de 1870 à 1875, a subi une diminution de 140,000 tonneaux, la marine à vapeur s'est accrue pendant la même période de 105,000; enfin, que le mouvement de la navigation par navires français a augmenté, de 1870 à 1875, pour la navigation de long cours avec les colonies et possessions françaises et l'étranger, de 324,631 tonneaux, entrées et sorties réu-

nies, — de 616,000 tonneaux pour la navigation de concurrence de 1870 à 1874, — enfin de 1,054,818 tonneaux pour le mouvement général de la navigation de la France pendant la même période. Ces chiffres, il faut bien le reconnaître, n'indiqueraient pas une marine en voie complète d'anéantissement, si l'on pouvait perdre un seul instant de vue qu'une partie de ce beau résultat coûte au budget en subventions postales et annuelles, 25 millions de francs. Il était également impossible que nos armemens restassent absolument stationnaires, de 1860 jusqu'à nos jours, lorsque le marché extérieur français prenait chaque année un si grand développement.

Arrivons aux autres causes qui maintiennent forcément notre marine marchande à voiles dans un rang secondaire. Il y a d'abord un fait regrettable et que rien ne peut empêcher, c'est l'obligation pour nos constructeurs de navires de payer les bois plus cher que ne les paient les États-Unis d'Amérique, le Canada, la Norvége, les chantiers de la Baltique et de l'Italie. Une inégalité tout aussi fâcheuse se produit en France pour les fers, les tôles et les cornières, qui sont employés dans nos arsenaux maritimes. Nos principales usines métallurgiques se trouvent presque toutes établies au centre du pays; les tôles, par exemple, n'arrivent du Creusot dans les ports de Bordeaux, de Marseille, de la Seyne et du Havre qu'avec une surcharge de transport inconnue aux ateliers anglais. Il est vrai qu'il y a une loi qui permet l'entrée en franchise du matériel employé dans les constructions navales et dans les armemens; mais cette loi est entourée de telles difficultés dans l'exécution que c'est comme si elle n'existait pas, et nous continuons à payer plus cher tous les objets dont nous nous servons pour construire. D'autre part, la chambre de commerce de Toulon a fait remarquer avec beaucoup de raison que tous les bureaux de douane ne sont pas ouverts aux admissions en franchise. Celui de la Seyne, par exemple, où se trouve le plus grand chantier de construction de la France, n'a pas le droit de faire ces opérations, et ce n'est qu'à titre purement gracieux que les constructeurs qui y sont établis ont obtenu une autorisation temporaire. Saint-Tropez, Antibes, Agde, pour ne parler que des petits ports du Midi, sont dans le même cas, et ce qui rend surtout cette loi illusoire pour l'armateur, c'est l'obligation d'avoir fait *avant un an* l'emploi de ces objets ou de payer un double droit, d'où résulte l'impossibilité d'établir un dépôt où l'on pourrait avoir un bon matériel à sa disposition au fur et à mesure des besoins. Nous pouvons, il est vrai, acheter à bon marché les navires des étrangers; mais que deviendront alors nos chantiers, nos ouvriers, notre industrie navale? Il serait fort à craindre qu'on ne nous livrât que des rebuts remis à neuf.

S'il est très vrai qu'en France la main-d'œuvre est moins chère

qu'en Angleterre et qu'aux États-Unis, il est tout aussi vrai que nos arsenaux manquent d'un nombre suffisant d'ouvriers habiles, d'un outillage perfectionné et de machines-outils, qui permettent aux constructeurs d'économiser sur la main-d'œuvre. Or tout un outillage emporte-pièce, inconnu chez nous, existe dans les grands arsenaux de l'étranger. Qui pourrait croire qu'à Bordeaux on chercherait vainement une machine à scier les bois de membrure? C'est le primitif scieur de long qui remplace sur ce marché de premier ordre la scierie mécanique. Avec de telles défectuosités dans les instrumens de travail, une cherté de main-d'œuvre qui en est la conséquence naturelle, et les hauts prix du matériel en fer et en bois, comment pourrions-nous construire des bâtimens à voiles ou à vapeur à des prix aussi bas que ceux obtenus par nos concurrens? Comme le dit à ce propos M. J.-B. Pastureau-Labesse, ingénieur de la marine, dans un remarquable rapport qu'il vient d'adresser à la Société de géographie de Bordeaux, les chantiers français construisent les navires, alors que les chantiers américains et anglais les *manufacturent*.

Dans un numéro du *Mémorial du génie maritime*, recueil très compétent en matières maritimes et commerciales, nous avons vu la confirmation d'une remarque que nous avions faite depuis longtemps dans le cours de nos voyages, c'est que les bateaux français, à tonnage égal, ont des équipages plus nombreux que les bateaux de l'Angleterre et des États-Unis. Pour 100 tonneaux, les Américains par exemple arment leurs navires avec 2 hommes 5; en France, pour le même tonnage, nous armons avec 4 hommes 7. « J'ai vu aux États-Unis, dit M. Pastureau-Labesse, des navires de 600 tonneaux qui n'avaient que 7 hommes d'équipage. » Ces goëlettes, — *three masterschooners*, — manœuvrent, il est vrai, leurs voiles au moyen de petits treuils placés au bas de chaque mât. Ce genre de bateau offre de tels avantages que, sur 17,236 navires à voiles qui constituent la marine commerciale des États-Unis, il y a 11,489 goëlettes à deux et trois mâts. Ces bateaux, aux manœuvres faciles et économiques, ne sont presque pas d'usage chez nous, quoiqu'il en vienne fréquemment dans nos ports. Ajoutons qu'en Angleterre une moyenne d'équipage est de 2 hommes 9 pour 100 tonneaux. Cette différence d'armement est bien digne d'appeler l'attention de ceux qui s'occupent de résoudre la question de la marine marchande. Elle prouve que nos armateurs tiennent peu de compte des améliorations navales qui se produisent à l'étranger. Est-ce par économie, par habitude de protection ou par indifférence? Quoi qu'il en soit, ils ont tout intérêt à ne pas négliger de tels progrès. Qu'ils s'aident donc, s'ils veulent que le ciel, — c'est-à-dire le gouvernement, — leur vienne un jour en aide.

Les Anglais construisent beaucoup plus de navires en fer qu'ils n'en construisent en bois, et ce système, que nous ne pouvons adopter en raison de sa cherté, est encore une cause d'infériorité pour notre marine. Les avantages qu'offrent les bâtimens en fer sont considérables : facilité de construction, durée, force, contenance plus grande et réparations moins fréquentes. Un navire en métal de 700 tonneaux peut porter une centaine de tonneaux de plus qu'un bâtiment en bois de même capacité. C'est 15 pour 100 de profit pour le premier; les Anglais savent si bien cela, que sur 369,000 tonneaux construits en Angleterre pendant le cours de l'année 1868, 208,101, c'est-à-dire 56 pour 100, étaient la part des navires en fer.

On a fait également la remarque que les armateurs français qui font du cabotage une spécialité ne se servent jamais que de bâtimens à voiles. On sait à quels contre-temps incessans sont soumis ces petits bateaux, jouets des vents, des calmes, des marées, des visites de douane et d'équipages mal composés. Qui de nous n'a vu un de ces lourds cabotiers, les voiles flottantes et le pavillon collé au mât, attendre pendant de longues heures, à la sortie des ports, une brise propice pour prendre le large? Tant de délais forcés font qu'un navire à voiles dépense en temps perdu une somme qui dépasse celle qu'il lui faudrait pour naviguer au charbon. Demandez aux capitaines des bateaux à vapeur qui font à peu près tous les quinze jours, et sans perdre de vue les côtes, le trajet des Sables-d'Olonne à Cardiff *et vice versa*, si leurs armateurs auraient intérêt à remplacer la vapeur par la voile : ils vous répondront que la voile serait la ruine de leurs patrons ou plutôt de la Compagnie de la Vendée.

Les chambres de commerce françaises en général se plaignent, avec beaucoup de raison, de ce que les armateurs soient contraints de ne former leurs équipages qu'avec des matelots faisant partie de l'inscription maritime. Les Anglais prennent leurs hommes où ils veulent et où ils peuvent en rencontrer. Rien non plus ne les oblige à rapatrier leurs équipages; s'il leur plaît d'abandonner ces derniers dans un port quelconque, fût-ce aux antipodes, aucune loi ne peut les en empêcher. Ce n'est pas tout : si un armateur français désire, par exemple, n'engager ses matelots que pour la traversée de Marseille à Calcutta, et s'il trouve des hommes disposés à prendre cet engagement, le commissaire de l'inscription maritime s'y oppose ou exige que l'armateur soit tenu, dans ce cas, de faire revenir en France les hommes à ses frais. Avec une pareille contrainte, un négociant est souvent obligé de renoncer à l'entreprise commerciale qu'il avait en vue et de la laisser faire à des capitaines étrangers. Lorsque ceux-ci débarqueront à Calcutta, ils congédieront

leur équipage, si cela leur est avantageux, et en formeront un nouveau de matelots européens s'ils doivent retourner en Europe; s'ils veulent continuer à naviguer dans les mers de l'Inde, ils prendront des hommes de mer indigènes, des *lascars*, gens pauvres et peu rétribués. De plus, comme le fait remarquer la chambre commerciale de Toulon, si au départ de Marseille l'armateur français embarque, bien entendu sans le savoir, — car il n'a pas les moyens de s'éclairer, — un homme notoirement incapable ou malade, il est obligé de conserver à bord du navire un matelot qui n'est bon à rien. Pour le débarquer, il est tenu de lui payer ses gages jusqu'à son retour en France et de pourvoir aux frais de son rapatriement, frais toujours élevés, car ce retour s'effectue le plus souvent par bateau à vapeur. Si ce matelot est malade, quoiqu'il puisse être prouvé qu'il s'est embarqué dans cet état, l'armateur n'en est pas moins tenu de payer ses frais d'hôpital, toujours fort onéreux hors de France, de lui continuer sa paie, de pourvoir à son rapatriement, bienheureux si, à son arrivée, le matelot ne reste pas encore à la solde de l'armateur jusqu'à ce qu'il soit entièrement rétabli. Aussitôt en bonne santé, cet homme peut pourtant être enlevé à son capitaine, et appelé à venir tout de suite sur les bâtimens de l'état. Sous ce rapport, quelles sont les charges de l'armateur étranger? Il n'en a pas; si un capitaine a des hommes malades à son bord, il a le droit de les débarquer, et c'est le gouvernement national qui en prend soin. Les obligations imposées de nos jours aux armateurs français pouvaient se comprendre à l'époque où ils étaient protégés, mais avec l'égalité générale des pavillons elles sont une injustice qui contribue à la décadence de notre marine. Rappelons encore, à ce sujet, que nos armateurs ne peuvent employer de marins étrangers que dans une proportion minime, tandis que les autres industries peuvent prendre leurs ouvriers où il leur convient mieux; c'est d'autant plus choquant, à Marseille surtout, que les industries locales n'emploient guère que des ouvriers étrangers.

Nous n'en avons point fini avec les griefs de nos armateurs. En outre d'une patente de première classe que paient ces négocians, ils ont à payer un impôt spécial que ne paie pas le navire étranger, et qui est de 1 franc 07, centimes additionnels compris, par tonneau de jauge de bâtimens au long cours; d'où il résulte ce fait, peu encourageant pour les constructeurs de France, que l'armateur qui augmente son matériel voit augmenter sa patente dans une proportion sans limites. Il y a plus : au lieu d'encourager l'esprit d'association, qui a donné, principalement en Italie, un grand développement à la marine marchande, les lois qui nous régissent frappent d'un droit additionnel la taxe déjà perçue par tonne de jauge. Le droit est de 1 1/2 pour deux associés, 1 3/4 pour quatre,

1 5/6 pour six. Rien n'est plus mauvais pour notre cabotage que cette mesure, parce qu'elle est un grand obstacle à l'association des petits capitaux et qu'elle empêche plusieurs hommes intelligens, mais peu fortunés, de se créer une carrière en s'associant. Elle est également mauvaise, parce qu'elle vient aggraver la situation de nos armateurs au point de vue de la concurrence qu'il leur faut soutenir. Ainsi un négociant français qui, pour les besoins de son commerce, possède 50,000 tonneaux de jauge de navires à voiles, paie, en outre de sa patente d'armateur, un impôt de 50,000 francs s'il est seul, de près de 100,000 francs s'il est contraint de prendre des associés. En Norvége, les charges d'un armateur se réduisent au paiement dans son pays d'une patente de commerçant. On voit qu'en ceci encore la lutte que nous soutenons contre nos rivaux est loin d'être établie avec égalité. Les droits de quai aux États-Unis ne se paient qu'une fois par an. En France, ils se paient toutes les fois qu'un navire entre au port; c'est une charge écrasante pour ceux de nos navires qui viennent à intervalles très rapprochés faire dans nos rades des opérations de commerce, comme ceux qui à Marseille font le cabotage entre la France et l'Algérie ou l'Italie, et dans les ports du Nord avec les pays voisins. Ainsi un petit navire de 300 tonnes de jauge, faisant entre l'Italie et la France des voyages fréquens, arrive à payer comme droits de quai, avant la fin de l'année, une très forte somme, ce qui, pour un petit bâtiment et de pauvres frets, est une intolérable charge. « Pourquoi ne pas décréter que les droits de quai ne seront payés qu'une fois par an, comme aux États-Unis, en les augmentant légèrement au besoin, pour conserver à l'impôt le même rendement? (1) »

Nous arrivons au point difficile de la question, c'est-à-dire aux divers projets qui doivent arrêter la décadence de notre marine marchande, et conserver ainsi à l'état les hommes de mer dont il a besoin pour armer ses flottes en temps de guerre. A cet égard, l'école protectioniste comme l'école du libre-échange nous offrent un nombre infini de réformes et de modifications.

Occupons-nous d'abord des solutions proposées par le congrès de la marine marchande, le 7 juin 1876. Ce congrès, composé d'armateurs, de délégués des chambres de commerce et d'un représentant de la Société générale des transports maritimes à vapeur, demande à revenir au système de protection tempérée; mais il a en outre le tort de trop faire l'éloge des hautes barrières douanières dont les États-Unis ont entouré leurs frontières depuis la fin de la guerre civile. Ce que l'on sait déjà par l'exposition de Philadelphie du haut prix et de la médiocre qualité des produits essentiellement

(1) Extrait des registres des délibérations de la chambre de commerce de Toulon.

américains n'est pas d'accord avec ce qu'affirme le *Mémorial du congrès*, « que l'Europe, et notamment l'Angleterre, se voient menacées sur les divers marchés du monde de la concurrence des manufactures américaines, qui, à l'ombre de la protection, ont grandi et progressé au-delà de toute expression. »

La protection tempérée du congrès de Paris consiste dans le rétablissement des surtaxes sur le tiers-pavillon et des surtaxes d'entrepôt, ou dans une subvention qui serait accordée à titre de compensation à la marine, pour représenter l'équivalent de la protection accordée aux autres industries. A l'appui de sa demande, le congrès rappelle que, lorsque la réforme de 1860 s'est produite, l'existence des industries françaises a été garantie par des tarifs protecteurs. C'est ainsi que la métallurgie française, qui certes n'est pas dans une situation prospère, traverse sans secousse la crise qui met à de si rudes épreuves la même industrie dans les autres contrées de l'Europe. En mai dernier, lorsque l'industrie sucrière a demandé le relèvement des droits d'entrée sur les sucres, le gouvernement a frappé les sucres belges d'une surtaxe de 20 francs et les a exclus du bénéfice de l'admission temporaire. N'a-t-il pas tout récemment encore donné satisfaction aux fabricans de bougies en leur accordant le bénéfice de l'admission temporaire pour les huiles de palme venant des entrepôts, et cela au grand préjudice de nos propres marchés et de notre propre marine? Mais, ajoute le congrès, pour démontrer l'inconséquence des adversaires des intérêts maritimes, il n'y aurait qu'à ouvrir le livre du budget et à leur montrer que, tandis qu'ils disputent aux armateurs et aux constructeurs, c'est-à-dire aux représentans de l'industrie nationale par excellence, une allocation de 8 à 9 millions, l'état assiste, prime ou subventionne toutes les entreprises qui ne sont pas protégées par les tarifs (1). S'il ne faut en réalité qu'une allocation de 8 à 9 millions « pour ne pas compromettre l'avenir de notre marine militaire et avec elle la sécurité du pays, pour ne pas laisser tomber la France dans la dépendance de l'étranger, » nous ne doutons point que les chambres ne s'efforcent de faire droit aux réclamations des représentans des intérêts maritimes. Mais en matière de finances la bonne volonté ne suffit pas. Certes, avant nos désastres, charger notre budget de

(1) Tableau des subventions au budget de 1876 :

Subventions à l'industrie des transports par terre, — chemins de fer (sous forme d'annuités et garantie d'intérêt).	66,183,000 fr.
Subventions aux cinq compagnies postales.	25,271,380
— aux navires de la pêche.	2,200,000
— diverses à l'agriculture.	9,767,000
— aux théâtres.	1,503,000
Total.	104,924,380 fr.

9 millions n'eût pas été chose grave. Les temps sont changés, et les armateurs réunis à Paris en juin dernier eussent dû indiquer au gouvernement les moyens de trouver cette somme sans augmenter les impôts, déjà si écrasans.

M. Pastureau-Labesse, d'accord en cela avec M. Dupuy de Lôme, est partisan des allocations comme encouragement à la marine marchande; il croit que ce système ne serait pas de nature à soulever de grandes difficultés diplomatiques, puisque ces primes existent aujourd'hui dans la colonie anglaise du Canada. Le gouvernement français le sait, et n'a fait à ce sujet aucune réclamation au gouvernement anglais. Comme nous, M. Pastureau-Labesse croit qu'il faut épargner aux contribuables une nouvelle charge, et voici la combinaison fort simple qu'il propose pour trouver les millions qui nous manquent : faire payer aux étrangers un droit de phare, de feux fixes ou flottans et de balisage. En Angleterre, les docks, jetées, dragages, phares, etc., sont exécutés, ainsi que les autres travaux maritimes, par des corporations locales, ou même par de simples particuliers. Ces corporations, constituées par acte du Parlement, sont autorisées à percevoir certains droits calculés de manière à les rembourser de leurs dépenses, *capital, intérêts, frais d'entretien et d'administration.* C'est pour cette raison que les frais de port sont beaucoup plus élevés en Angleterre qu'en France. Les navires étrangers qui viennent chez nous ne paient pas de droits de port ou de phare, ou ne paient que des droits très faibles, — 20 centimes par tonne à Bordeaux, — et cela momentanément, alors que les navires français qui vont à l'étranger y paient des droits de port et de phare très élevés. Cet état de choses est d'autant plus choquant que les armateurs français, en tant que contribuables, fournissent leur contingent au budget des travaux publics. Ils se trouvent avoir ainsi payé de leur poche pour qu'on fournisse gratuitement l'usage de nos ports à leurs concurrens. En adoptant les mêmes principes, et en appliquant les mêmes tarifs que dans les ports anglais, il serait possible de faire entrer dans les caisses de l'état une somme annuelle de 24 millions. Comme un tiers environ de ces nouveaux droits devra être payé par les navires français, attendu que les charges doivent être les mêmes pour tous les pavillons, les allocations aux armateurs français pourraient être augmentées de manière à faire rentrer ces derniers dans leurs déboursés.

L'école libre-échangiste ne veut pas entendre parler, bien entendu, de subventions et de rétablissement de surtaxes. Elle croit avec raison qu'on ne pourrait revenir sur la réforme économique de 1860, pas plus que sur l'assimilation des pavillons, sans compromettre d'une manière très grave les intérêts généraux du pays.

Elle n'en demande pas moins : la transformation du matériel, l'amélioration des ports et de leur outillage, l'abaissement des tarifs des chemins de fer, la suppression des droits de quai et des charges qui pèsent spécialement sur les armateurs, et l'établissement d'une société de crédit maritime. Ce programme est long, quoique modéré; mais l'école libre-échangiste eût dû nous indiquer où l'état pouvait trouver l'argent nécessaire à la réalisation de ces réformes.

M. Lecesne, député de la Seine-Inférieure, a déposé de son côté une proposition de loi que nous ne pouvons que résumer : maintien de l'abolition des surtaxes des pavillons; maintien des surtaxes d'entrepôt; extension des franchises de pilotage; exercice de la visite tous les six mois seulement; abrogation de la loi du 30 janvier 1872 pour les droits de mutation sur ventes de navires et retour à la loi du 21 avril 1818; réduction du droit proportionnel de la patente des armateurs sur le navire; inscription au budget d'un crédit de deux millions par an, pendant dix années, pour favoriser la construction, qui ne jouirait plus de l'entrée en franchise des matières premières; création d'un fonds de crédit de 30 millions à ouvrir à la marine, par un contrat à passer entre l'état et une société de crédit, enfin inscription au budget d'un crédit de 8 millions par an, pendant dix années, pour venir en aide à la navigation maritime : chaque unité de tonnage recevrait, par mois de navigation, une prime variant de 50 centimes à 2 francs, selon l'âge du navire, lorsque ce tonnage ne s'appliquerait ni à la grande ni à la petite pêche, ni à une navigation subventionnée. La proposition de loi de l'honorable député de la Seine-Inférieure ne doit pas être du goût de M. le ministre des finances. Pour que ce projet soit accueilli avec faveur par les chambres, il faudra que son auteur fasse toucher du doigt les avantages qui devront en résulter, non-seulement pour la marine marchande, mais pour l'intérêt général. C'est ce dernier surtout que nous ne voudrions pas voir oublier.

Après cette étude sommaire de ce qu'on est convenu d'appeler « la question de la marine marchande, » il faut formuler notre conclusion. Nous la donnerons en peu de mots, en demandant : 1° égalité des impôts de la marine française avec les impôts des autres industries; 2° égalité des charges de la marine française avec les charges des marines étrangères; 3° liberté commerciale aussi absolue que possible dans nos ports de mer.

Pour obtenir la première, il faut que le droit proportionnel de la patente sur les navires soit aboli, afin qu'un négociant ne paie plus, en outre de sa patente d'armateur, un impôt de près de 100,000 fr. s'il prend des associés; — il faut qu'un capitaine au long cours ait la faculté de prendre ses matelots où il pourra en rencontrer, absolument comme un industriel choisit ses ouvriers, avec pouvoir de

les renvoyer s'ils ne lui conviennent pas, et qu'il ne soit plus tenu de les rapatrier si son intérêt l'oblige à changer d'équipage dans un port de mer étranger; il faut enfin qu'il ne soit pas contraint de supporter les frais d'hôpitaux de ses hommes malades, tant en France qu'en dehors de France, par la raison toute simple que ces hommes appartiennent en définitive à l'inscription maritime, c'est-à-dire à l'état. Voici comment agit l'Angleterre en pareille matière : Le gouvernement de la Grande-Bretagne charge les consuls de pourvoir à ce que les matelots de leur nationalité reçoivent les secours dont ils peuvent avoir besoin en cas de maladie ou d'infirmité temporaire. Les consuls français auraient les mêmes obligations; si un homme de mer rentrait malade en France, nos hôpitaux militaires devraient l'accueillir et le traiter de la même façon qu'ils reçoivent et soignent les matelots infirmes de nos escadres et les soldats fiévreux de notre infanterie de marine.

Pour égaliser les charges de la marine française avec les charges des marines étrangères, il faut que tous les bureaux de douane soient ouverts aux admissions en franchise du matériel employé dans les constructions navales et armemens, et que ces admissions ne soient plus temporaires; il faut que le fisc fasse abandon de l'impôt spécial de 1 fr. 7 cent. par tonneau de jauge qui frappe nos bâtimens au long cours, et que ne supporte aucun navire étranger; il faut enfin, pour combler le vide fait dans les recettes de l'état, en raison des modifications proposées, et pour égaliser les charges internationales, que tous les bâtimens de commerce, sans distinction de nationalité, entrant dans nos rades, paient des droits de port, de phare et de balisage. Ces droits seraient les mêmes que ceux qui sont imposés aux bâtimens français lorsqu'ils jettent l'ancre dans un port étranger.

Quant à la liberté absolue que nous réclamons, elle existerait en quelque sorte si l'administration de nos douanes maritimes simplifiait encore ses règlemens et réduisait les visites dont elle est trop prodigue, — si, à chaque voyage d'un voilier ou d'un bateau à vapeur, un droit de quai n'était pas exigé, — si le transit des marchandises étrangères se faisait facilement, sans formalités ennuyeuses, et de façon à engager nos voisins d'outre-mer et continentaux à user de nos voies ferrées pour atteindre les grands ports d'embarquement français, — enfin si les commissaires de la marine n'avaient plus autant à intervenir dans nos ports entre les armateurs et le personnel de leurs équipages, à l'exception, bien entendu, de ce qui touche à l'inscription maritime.

Un mot encore. La France, en conservant l'inscription maritime, exige en quelque sorte que les bâtimens de commerce soient comme

la pépinière du personnel de ses bâtimens de guerre. Il semble dès lors équitable que le pays reconnaisse d'une façon quelconque le service que la marine marchande lui rend en formant des marins. Le trésor n'est malheureusement pas assez riche pour payer les cent et quelques milliers d'hommes qui composent notre précieuse réserve maritime; mais il doit par quelques légers sacrifices s'efforcer de conserver cette réserve intacte. Grâce aux perfectionnemens qui se réalisent chaque jour dans la manœuvre de nos puissans vaisseaux de guerre, le personnel de l'inscription maritime est arrivé, il est vrai, à dépasser de beaucoup les effectifs nécessaires à tous nos armemens; cependant ce n'est pas nous qui demanderons jamais la réduction de ce personnel. Il suffit pour cela que notre mémoire reconnaissante nous rappelle l'héroïsme déployé par nos marins dans le courant de la dernière guerre.

La France veut encore avoir une flotte postale qui porte régulièrement à ses colonies et jusqu'au Japon une partie de son esprit, de son cœur et de ses produits; elle paie 25 millions pour cela, et c'est de l'argent parfaitement employé; mais les voiliers et les bateaux à vapeur non subventionnés n'ont-ils pas le droit de se plaindre de ce que cette flotte postale emploie de gros navires, prenne des marchandises, transporte des passagers et s'empare du monopole des transports lointains? Il y a là une inégalité qui choque les esprits les moins prévenus.

Ce qui aiderait incontestablement à relever notre marine marchande, à rendre la vie à nos ports, à faire refluer les richesses de la France de son centre aux extrémités, *et vice versa,* ce serait l'abaissement des tarifs des chemins de fer, autant pour les marchandises d'importation que pour celles d'exportation. Le tarif d'exportation octroyé au commerce par la plupart des compagnies de nos voies ferrées n'a jamais été accordé aux exportateurs par la puissante ligne Paris-Lyon-Méditerranée. Cette compagnie sait aussi bien que nous qu'il est plus économique d'expédier de Paris les marchandises à destination de l'Orient, *via* Le Havre et Liverpool, que de les envoyer directement de Paris à Marseille. Que l'on fasse pour le transport des marchandises ce que l'on fait pour les trains de plaisir et les trains de pèlerins, ce que l'on a fait pour le transport des lettres et la transmission des télégrammes, c'est-à-dire du bon marché, et les résultats que nous prévoyons dépasseront même nos espérances et relèveront bien des ruines.

EDMOND PLAUCHUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1876.

Les affaires du monde ne marchent pas décidément toutes seules, et surtout elles mettent le temps à s'éclaircir. Une fois de plus l'Europe en fait l'épreuve à cette heure.

Non certes l'Europe n'est pas dans une phase favorable; elle n'a point passé ces derniers jours, ces dernières semaines dans une de ces conditions faciles et heureuses où les nations se reposent à l'abri d'une paix désirée et assurée. Tout s'est réuni au contraire pour lui rappeler d'une façon plus impérieuse, plus irritante, la gravité de la situation où elle vit, les dangers qui l'entourent, les complications qui menacent incessamment de sortir de cette crise de l'Orient troublé par la guerre, par les insurrections et par les massacres. Et, qu'on le remarque bien, plus on avance, plus il y a un fait sensible : la difficulté la plus sérieuse est bien moins en Orient qu'en Occident, moins dans la nature même de la question que dans l'incohérence de toutes les politiques, dans le conflit inavoué et mal dissimulé de toutes les arrière-pensées, dans la singulière émulation de tout le monde à jouer avec le feu. Il faut être de bonne foi : évidemment, si on l'avait bien voulu, les insurrections de l'Herzégovine et de la Bosnie n'auraient pas eu l'importance qu'elles ont prise, la guerre de Serbie n'aurait pas éclaté, il n'y aurait eu aucun prétexte à cette explosion de barbarie en territoire bulgare, et l'on n'en serait pas aujourd'hui à se débattre dans cette obscurité où la paix semble toujours être au bout de quelque résolution mystérieuse venue on ne sait d'où, de Constantinople ou de Belgrade, de Livadia ou de Varzin. On dit qu'un chef de chancellerie qui a toute sorte de raisons de ne rien ignorer et qu'on interrogeait récemment sur l'état réel des choses aurait répondu tout net : « Croyez-le si vous voulez, je n'en sais pas plus que vous. » C'est bien possible, c'est le mot d'une situation où de grands gouvernemens semblent plus occupés à se surveiller qu'à s'entendre sérieusement sur un plan de conduite précis et efficace.

Depuis la première note du comte Andrassy, il y a de cela près d'un an, depuis le mémorandum de Berlin surtout, on en est là, on s'interroge. Aux entrevues des souverains succèdent les missions intimes du général de Manteuffel à Varsovie auprès de l'empereur Alexandre II, du comte Soumarokof, aide de camp du tsar, auprès de l'empereur François-Joseph d'Autriche. Projets d'armistice limité ou illimité, plans de réformes, propositions anglaises, contre-propositions turques, interprétations russes, menaces d'intervention s'enchevêtrent à l'infini, laissant toujours la parole à l'imprévu. Que sortira-t-il de ce travail confus poursuivi au bruit des armes, pendant que les hostilités, à peine interrompues un instant, ont recommencé sur la Morava, autour d'Alexinatz? Un moment, on a presque désespéré d'une solution favorable, que rendaient plus que jamais problématique les réponses évasives de Constantinople et les impatiences attribuées à la Russie; on se demandait déjà, non sans une certaine anxiété, ce qui allait arriver. Depuis peu de jours, tout a changé encore une fois; la Turquie a ravivé les espérances pacifiques en allant spontanément au-delà des vœux qu'on lui témoignait, en jetant dans le désarroi de la diplomatie européenne la proposition d'un armistice prolongé. On lui demandait six semaines, elle a offert six mois! Quel qu'ait été son mobile, elle a dans tous les cas montré de l'habileté en prenant l'initiative d'une proposition si bien faite pour répondre aux désirs pacifiques et aux intérêts du monde. Un armistice serait à coup sûr pour le moment ce qu'il y aurait de mieux; il permettrait aux passions et aux fanatismes de se calmer, aux gouvernemens de se reconnaître et de reprendre la direction des événemens, à la Porte elle-même de désintéresser l'Europe par les réformes qu'elle aurait eu le temps d'accomplir. Oui sans doute, le cabinet turc a eu l'art de mettre la raison de son côté en abandonnant à ceux qui voudront la prendre la responsabilité de complications nouvelles et plus étendues. C'est un gage sérieux pour la paix, rien n'est plus certain. Qu'on ne se hâte pas trop cependant de croire que tout est fini, c'est à peine un commencement. Il s'agit encore de savoir quelles conditions la Turquie met à cet armistice, si ces conditions seront acceptées par les Serbes, si elles auront la ratification de la Russie ou des autres puissances, si les insurgés de la Bosnie et de l'Herzégovine ne profiteront pas de l'occasion pour reprendre sous une autre forme les hostilités qui seraient censées suspendues par un acte régulier de diplomatie. En d'autres termes, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, c'est la question tout entière qui est impliquée dans une simple proposition d'armistice, et qui restera en suspens tant que l'Europe n'aura pas réussi à créer un accord de volontés assez énergique, assez décisif pour s'imposer à tout le monde, pour ramener à ses vraies proportions ce problème toujours fuyant de la situation de l'Orient.

C'est une question toujours redoutable assurément; l'Orient est depuis longtemps la partie vulnérable de l'Europe, et il faut bien que les gouvernemens, au lieu de se laisser entraîner à une politique de stériles rivalités ou de combinaisons chimériques, s'accoutument à se dire qu'un accord prévoyant maintenu entre eux peut seul arriver à créer une situation compatible avec tous les intérêts; il faut qu'ils aient toujours présent à la pensée que ce problème oriental, qui touche à tout et contient tout, n'est pas de ceux qui peuvent être résolus par des utopies ambitieuses, par des insurrections locales, par des démembremens ou par la suppression d'un peuple. Si c'était si facile d'en finir avec les Turcs, de se partager leurs dépouilles ou de mettre à leur place des confédérations slaves et chrétiennes, comme on le répète dans le monde russe et même depuis quelque temps dans les *meetings* d'Angleterre, croit-on que ces merveilleux projets ne seraient pas déjà exécutés? Tout ce qu'on dit n'a rien de nouveau, et, s'il y a une chose faite pour inspirer une certaine philosophie au sujet de ces agitations dont le dénoûment prochain devrait être la disparition violente de l'empire ottoman, c'est qu'il y a tout près d'un siècle la question d'Orient s'agitait exactement dans les mêmes termes à Tsarskoeselo entre deux personnages de quelque importance. « Convenez, disait le prince Potemkin à M. de Ségur, l'aimable ambassadeur de France, convenez que l'existence des musulmans est un véritable fléau pour l'humanité. Cependant, si trois ou quatre grandes puissances voulaient se concerter, rien ne serait plus facile que de rejeter ces féroces Turcs en Asie et de délivrer ainsi de cette peste l'Égypte, l'Archipel, la Grèce et toute l'Europe. N'est-il pas vrai qu'une telle entreprise serait à la fois juste, religieuse, morale et héroïque?.. — Mon cher prince, reprenait M. de Ségur, je ne vous répondrai pas sérieusement, car tout ceci n'est qu'un jeu de votre imagination. Vous êtes trop sage et trop éclairé pour ne pas sentir que, ne pouvant renverser un empire tel que l'empire ottoman sans le partager, nous froisserions tous les intérêts, nous détruirions tout à fait l'équilibre de l'Europe... Constantinople seul est un point qui suffirait pour diviser toutes ces puissances que vous voudriez faire agir de concert, et croyez-moi, votre plus cher allié, l'empereur Joseph, ne consentirait jamais à vous voir maître de la Turquie d'Europe... — A ces mots, le prince Potemkin s'écriait : — Vous avez raison, mais c'est notre faute à tous; nous savons trop constamment nous entendre pour faire le mal et jamais pour faire le bien de l'humanité. » Ce n'est peut-être pas flatteur pour la diplomatie; n'importe, c'est comme la clé invariable des affaires d'Orient. Tout ce qu'on a dit depuis et ce qu'on répète maintenant plus que jamais n'est que la reproduction variée de ce dialogue allant aboutir à un aveu d'impuissance ou à la menace d'une conflagration universelle.

Eh! sans doute, si on pouvait s'entendre pour en finir avec la domi-

nation musulmane par une expropriation sommaire, ce serait bien commode; mais on ne peut pas s'entendre de façon à satisfaire à la fois la Russie, l'Angleterre, l'Autriche, l'Allemagne, la France, l'Italie. On ne peut s'entendre ni sur Constantinople, ni sur bien d'autres points, et voilà pourquoi mieux vaudrait réunir tous les efforts dans la seule alliance possible, poursuivre les seuls progrès réalisables, au lieu de mêler toutes les politiques et de paraître travailler à préserver la paix universelle avec des procédés ou des arrière-pensées qui peuvent conduire à la guerre. Toutes les fois qu'elle se réveille, cette éternelle et terrible question d'Orient, c'est la même situation, la même résistance de la force des choses, le même conflit d'intérêts; c'est aussi presque le même jeu diplomatique, et ce qui arrive aujourd'hui a certainement plus d'une ressemblance avec cette crise de l'insurrection hellénique qui, pendant dix années, aux beaux jours de la restauration, occupa l'Europe, dont M. le vice-amiral Jurien de La Gravière évoque le souvenir avec une sorte d'émotion dans ses attachans récits d'une *Station du Levant* (1). Le vaillant amiral, on le sent bien, a un plaisir patriotique à retracer ces scènes d'autrefois où la marine française, relevée rapidement, trouvait l'occasion de se faire une si bonne renommée à côté de l'escadre anglaise de Codrington. Il se plaît à raconter cette campagne si bien menée jusqu'au bout par l'amiral de Rigny, l'avénement d'une élite nouvelle de notre marine, l'héroïque dévoûment du jeune Bisson se faisant sauter avec son navire pour n'être pas pris, cette généreuse expédition de Morée conduite par le général Maison.

Tout cela, c'est le passé avec le reflet lointain d'un temps plus heureux. Politiquement c'est, sous plus d'un rapport, comme une ébauche des événemens contemporains. Alors comme aujourd'hui la question d'Orient renaissait dans la flamme des incendies, dans les scènes sanglantes de la guerre et dans les massacres qui désolaient la Grèce. Pendant des années, l'Europe émue par degrés, mais toujours divisée, s'essayait vainement à une médiation entre les Turcs et les Hellènes insurgés. A cette époque comme maintenant, il s'agissait de savoir sous quelle forme s'organiserait cette médiation, dans quelle mesure on interviendrait, comment on ferait d'abord prévaloir un armistice que Grecs et Turcs violaient audacieusement en paraissant l'accepter. Ce que les uns proposaient les autres le repoussaient. L'Autriche déployait la plus habile et la plus souple opiniâtreté pour déjouer toute tentative d'intervention, pour rallier l'Angleterre à sa politique et surtout pour neutraliser la prépotence russe. Ce n'est qu'après six ans que la Russie, la France et l'Angleterre finissaient par signer à Londres, au mois de juillet 1827, un traité partiel de médiation auquel l'Autriche refusait de

(1) Voyez la *Revue* à partir du 15 décembre 1872.

s'associer, et de cette incohérence diplomatique que résultait-il? Les événemens éclataient en quelque sorte d'eux-mêmes, échappant à toute direction. Les escadres alliées, lancées dans les mers du Levant, allaient presque sans le vouloir et sans le savoir détruire la flotte ottomane et égyptienne dans ce brillant combat de Navarin qui était un succès des armes, mais qui dépassait la politique des cabinets, et que les Anglais ne tardaient pas à regretter en l'appelant un « malencontreux » accident. Bientôt la Russie, impatiente d'agir, « d'aller de l'avant, » comme on le disait, entrait directement en campagne contre les Turcs malgré l'Autriche, sous l'œil défiant de l'Angleterre, avec la complaisance inquiète de la France, et la Russie elle-même, après avoir passé victorieusement les Balkans, n'aurait pu aller plus loin sur la route de Constantinople sans provoquer l'entrée des escadres de l'Angleterre et de la France dans les Dardanelles. Elle s'était donné la satisfaction de battre les Turcs, elle se faisait l'illusion de les dominer après la victoire : c'était sa manière de résoudre la question d'Orient! Le ministre de la marine de France, M. de Chabrol, disait le vrai mot en écrivant à l'amiral de Rigny : « Nous avons voulu éviter la dissolution de l'empire ottoman, et il est possible que nous l'ayons précipitée. Les cabinets dans cette affaire, — et l'on n'est pas à le reconnaître, — ont été menés par l'opinion plus que par la réflexion et la sagesse; mais enfin l'affaire est engagée... Nous en sommes encore à réfléchir et à nous communiquer nos réflexions de Paris à Londres, de Londres à Saint-Pétersbourg. L'avenir de la Grèce ne donne pas moins d'inquiétude... »

Au fond, voilà le vrai sentiment, l'inquiétude mêlée d'un embarras croissant. Oui, c'était l'inquiétude d'une politique qui aboutissait sans doute à la résurrection de la Grèce, à un succès pour la Russie, mais qui en même temps, après sept ou huit années de pourparlers diplomatiques, ne faisait que démontrer une fois de plus l'inefficacité des solutions par la force, l'impossibilité d'en finir avec l'empire ottoman et le danger des malentendus, des rivalités, du décousu dans l'action européenne. Il s'agit aujourd'hui de savoir si l'on veut renouveler cette histoire dans des conditions qui ne sont pas très différentes, avec la probabilité des mêmes divisions, avec quelques chances de succès de moins et quelques chances de plus pour un conflit universel. Veut-on courir les yeux fermés au-devant d'un nouveau Navarin, de quelque brillant hors-d'œuvre qui ne terminerait rien? La Russie veut-elle recommencer devant l'Europe, sans provocation, par entraînement, la guerre de 1828, au risque d'être obligée de s'arrêter bientôt ou de mettre le feu au monde? C'est la question pour tous les gouvernemens. La Russie sans doute, plus que toute autre puissance en ce moment, est exposée, selon le mot de M. de Chabrol, à subir l'influence de l'opinion.

Elle a laissé le sentiment populaire s'engager dans cette aventure serbe et s'exalter pour la guerre sainte contre les Turcs. Elle a cru pouvoir accepter une sorte de complicité par l'intervention de ses volontaires, officiers et soldats, quittant par bandes, avec des congés réguliers, les rangs de l'armée pour aller combattre en Serbie. Elle a tout permis, de telle sorte que l'empereur Alexandre II, qui est évidemment aujourd'hui en Russie le représentant le plus sincère et le plus décidé de la paix, se trouve pressé par un mouvement qu'on a eu tout au moins l'imprudence de ne pas contenir, d'abandonner à lui-même; c'est la difficulté de la position du tsar.

Quelle que soit cependant la puissance de l'opinion même dans l'empire russe, « la réflexion et la sagesse » gardent sans nul doute leur autorité dans les conseils de Saint-Pétersbourg, à Livadia, où se trouve en ce moment la cour du tsar. Que pourrait gagner la Russie à se jeter dans la redoutable aventure où des passions aveugles se flattent peut-être encore de l'entraîner? En protégeant les populations slaves, elle n'a jamais voulu, elle ne veut pas favoriser la création de royautés nouvelles, d'états nouveaux. Elle a ses traditions sur ce point comme sur bien d'autres, et on peut se souvenir d'un mot de M. de Nesselrode au lendemain de cette guerre de 1828, qui ne laissait pas d'être, elle aussi, un coup de tête. M. de Nesselrode se tenait pour satisfait d'une victoire d'influence morale, d'une démonstration de puissance; il désavouait la pensée de « toute combinaison nouvelle qui, disait-il, nous aurait forcés soit à trop étendre nos domaines par des conquêtes, soit à substituer à l'empire ottoman des *états qui n'auraient pas tardé à rivaliser avec nous de puissance, de civilisation, d'industrie et de richesse...* » Ce que la Russie disait en 1829 dans le secret d'une dépêche tout intime, elle le pense encore aujourd'hui; elle n'aidera pas probablement à faire un royaume pour le prince Milan; — c'est bien assez de la Grèce, disait autrefois l'empereur Nicolas. La Russie se déciderait-elle à jouer la partie pour elle-même, à risquer l'aventure dans un intérêt d'ambition, et ne reculerait-elle plus désormais devant l'idée « d'étendre ses domaines par des conquêtes? » La difficulté serait bien plus grave. C'est alors que la question se poserait de nouveau comme M. de Ségur la posait il y a un siècle, comme elle s'est toujours posée dans les phases critiques des affaires d'Orient.

On a beau s'ingénier, l'alliance entre Saint-Pétersbourg et Berlin peut être aussi intime qu'on le voudra, l'Allemagne ne pourrait certainement se prêter à des combinaisons qui livreraient les bouches du Danube à la puissance russe. L'Autriche ne pourrait se résigner sans périr; elle s'attacherait plus que jamais à sa politique de préservation, et si la mission récente du comte Soumarokof à Vienne avait pour objet d'entraîner le cabinet austro-hongrois dans des interventions ou des occupations con-

duisant à un inconnu plein de périls, il n'est point douteux que la réponse de l'empereur François-Joseph, si cordiale qu'elle ait été, n'a pu qu'être décourageante; on n'a pas besoin d'avoir le secret des chancelleries pour en être sûr. Quant à l'Angleterre, elle n'en est plus à revenir de cette sorte d'emportement momentané d'opinion auquel elle s'était laissé aller sous l'impression des massacres de la Bulgarie. Elle a payé sa dette à l'humanité dans les *meetings*, elle revient à ses traditions, à ses intérêts. Le vieux lord John Russell lui-même et lord Stratford de Redcliffe refusent de suivre plus loin le mouvement contre la Turquie. Seul, M. Gladstone continue sa campagne, et, s'il a pour principal lieutenant M. Bright, l'ancien adversaire de la guerre de Crimée, il faut dire qu'il n'est pas suivi par bien d'autres libéraux, par lord Hartington lui-même, qui est le *leader* du parti whig dans la chambre des communes. Le ministère anglais, après avoir tenu tête avec sang-froid au mouvement suscité contre lui, se sent visiblement fortifié par ce retour d'opinion, qui lui rend la liberté de ses résolutions, et si lord Derby adresse des paroles sévères à la Porte au sujet des « horreurs » de la Bulgarie, il est bien clair qu'il reste fidèle aux traditions de la politique britannique. L'Angleterre n'a pas pris son parti des bouleversemens de l'Orient, de la disparition de l'empire ottoman, de sorte que de toutes parts encore une fois, les chimères de partages, d'interventions par la force, de solutions radicales, s'évanouissent devant la réalité, et que reste-t-il? Il reste justement la politique par laquelle on aurait dû commencer, et à laquelle on devrait toujours s'en tenir, la nécessité d'écarter tout ce qui jetterait l'Europe dans les convulsions de la guerre et de revenir aux solutions possibles, à la vérité des choses, à la situation pratique. Ce que « l'opinion » ne peut pas faire avec ses emportemens, « la réflexion et la sagesse » des gouvernemens mieux éclairés ont maintenant à le réaliser patiemment, résolûment.

La question pratique, elle serait après tout assez simple aujourd'hui, si on le voulait. Il y a deux points qui résument tout et peuvent conduire à une solution suffisante pour le moment. Il y a une première nécessité, l'armistice, dont personne ne conteste le principe, dont les conditions seules restent à fixer, Les cabinets européens, l'Angleterre en tête, avaient proposé à Constantinople un délai de six semaines comme un minimum indispensable pour des négociations efficaces. La Porte a déconcerté peut-être ceux qui comptaient sur un refus de sa part en répondant par la proposition d'un armistice de six mois, et en définitive les conditions qu'elle y met n'ont rien d'exorbitant, puisqu'elle se borne à demander que la situation militaire reste intacte, que les Serbes ne puissent pas profiter de la prolongation de la trêve pour grossir incessamment leur armée d'élémens étrangers, pour se créer en quelque sorte une armée étrangère avec les soldats d'une puissance

neutre. Que la Turquie voie son intérêt dans l'extension de la durée de l'armistice, qu'elle y trouve l'avantage de n'avoir pas à poursuivre une campagne d'hiver, de se donner le temps de calmer les passions musulmanes, d'entreprendre la réalisation de grandes réformes intérieures, rien n'est plus évident. C'est peut-être utile aux Turcs, c'est certainement aussi la condition la plus favorable pour une négociation sérieuse; mais faudrait-il donc repousser ce qui est favorable à la paix par cela seul que les Turcs y trouvent leur compte? C'est en vérité un jeu assez puéril de la part des Serbes d'avoir l'air de se rattacher au délai de six semaines mis en avant par les cabinets depuis qu'ils ont appris que les Turcs proposaient six mois, et il serait trop étrange que la diplomatie se prêtât aux calculs ou aux subterfuges imaginés par ceux qui ne voient dans la trêve qu'un moyen d'étendre, d'aggraver la guerre, de compromettre et d'entraîner l'Europe tout entière. La vérité est qu'en dehors de toute considération secondaire l'armistice de six mois est ce qu'il y a de préférable, parce que c'est plus sûrement le prélude et le gage d'une pacification définitive.

Voilà le premier fait. Il y a un second élément de la question, et sans aucun doute le plus grave, le plus difficile à dégager et à fixer, c'est le plan de réformation qui doit être le prix de l'intervention de l'Europe. L'Angleterre a proposé à Constantinople, avec l'appui des autres cabinets, ce qu'on est convenu d'appeler « l'autonomie administrative » pour l'Herzégovine, la Bosnie et la Bulgarie. La Porte, sans décliner précisément la proposition européenne, a répondu ici encore par un projet beaucoup plus vaste qui vient d'être publié, qui embrasse l'empire tout entier, qui tendrait à créer en Turquie une sorte de régime représentatif, une hiérarchie de conseils composés à la fois de chrétiens et de musulmans. Eh bien! franchement, c'est la Turquie qui est encore dans la vérité, qui se montre au moins plus rationnelle, en instituant comme un droit pour tous ce qu'on veut obtenir d'elle comme un privilége en faveur de quelques-uns. Ces réformes qu'on réclame pour l'Herzégovine, la Bosnie et la Bulgarie, pourquoi ne les demanderait-on pas en effet pour d'autres provinces telles que l'Épire, la Thessalie, peuplées de Grecs, pour qui le régime turc n'a point été moins dur jusqu'ici que pour les Slaves bulgares et bosniaques? Puisque l'Europe s'en mêle, elle doit vouloir mettre la paix partout, alléger les misères et les tyrannies pour tous, venir au secours des Grecs comme des Slaves. La Porte offre un moyen par son système, qui est bien moins une contradiction qu'une extension de celui qu'on a proposé. Reste toujours l'exécution. Ah! oui, c'est là justement la question, et c'est même l'unique question depuis qu'on voit se succéder à Constantinople des firmans, des *hatt*, des *iradé*, promettant périodiquement tous les bienfaits; mais c'est une raison de plus pour que l'Europe, cessant de s'égarer dans des combinaisons qui

ne peuvent que la mettre en guerre avec elle-même, concentre tous ses efforts dans une action persévérante pour assurer l'exécution fidèle des engagemens de la Turquie, pour faire de ces réformes nécessaires une réalité. On peut imaginer bien des solutions de la question d'Orient : celle-ci est encore la plus simple et même la seule possible, si on ne veut pas commencer par mettre l'Occident en combustion pour rétablir la paix, pour répandre la civilisation dans l'empire ottoman.

S'il y a une puissance impartiale et désintéressée dans ces brûlantes affaires, c'est assurément la France. Elle n'est point sans doute, elle ne peut pas rester étrangère ou indifférente à ces agitations de l'Orient, aux conflits, aux transformations d'équilibre qui pourraient en être la conséquence. Ce qui est vrai du moins, ce qui éclate à tous les yeux, c'est que la France ne peut songer aujourd'hui à poursuivre des desseins personnels, à chercher des occasions de démonstrations militaires; elle n'a qu'un rôle tout indiqué, qui peut n'être pas sans efficacité et qui est certainement honorable, c'est d'être partout une médiatrice utile, de concourir à tout ce qui doit maintenir la paix, de montrer sans affectation comme sans impatience que sa parole garde tout son poids dans toutes ces questions de sécurité et d'équilibre du monde. Même dans ces conditions soigneusement définies et maintenues, la politique extérieure de la France peut intervenir sérieusement, avec indépendance, dans l'intérêt universel, et surtout, pour pouvoir être pratiquée avec suite, elle a besoin de s'appuyer sur une situation intérieure exempte de troubles et de difficultés. Ce n'est point à coup sûr le pays par lui-même qui créera ces difficultés et qui peut gêner M. le ministre des affaires étrangères. Le pays n'a qu'une passion persévérante, celle de la paix avec tout le monde comme de l'ordre intérieur, et il l'a montré encore une fois par cette élection des maires qui vient de s'accomplir ces derniers jours. C'est la première application de la loi récente qui rend aux conseils municipaux le droit de choisir leurs magistrats; elle s'est faite dans le plus grand calme. Presque partout, au moins en immense majorité, les maires déjà en fonctions ont été confirmés. A ne considérer que l'intérêt supérieur et permanent du pays, on pourrait certainement se demander si l'expérience qui vient de se faire a démontré l'utilité de la dernière loi et si cette question de la nomination des maires est définitivement tranchée. Ceci reste peut-être un point réservé. Dans tous les cas, si on voulait chercher une signification politique, soit dans la confirmation des anciens maires, soit dans l'élection des maires nouveaux, on risquerait probablement de se livrer aux plus vains calculs.

Au fond, le pays n'a pas le goût des manifestations, et ce serait médiocrement répondre à ses instincts les plus profonds que de réveiller les questions irritantes, les conflits passionnés, dans les chambres qui

sont convoquées pour les derniers jours du mois. Cette session qui va se rouvrir est ce qu'on pourrait appeler la session du budget, elle devrait autant que possible rester affectée au budget, c'est-à-dire aux affaires pratiques de la France. La session des discours, des déclamations et des utopies, elle vient de se dérouler au milieu d'une certaine indifférence parisienne, dans ce « congrès ouvrier » qui a tenu ses assises pendant quelques jours et qui a fini par un banquet. C'est une succursale de parlement démocratique qui a fonctionné un moment dans une salle de la rue d'Arras. Assurément des réunions de ce genre pourraient être utiles et instructives, à la condition que de vrais ouvriers, des travailleurs sérieux, vinssent parler de ce qu'ils savent. Malheureusement le dernier congrès n'a été qu'un tumulte assourdissant de vaines déclamations sur le capital, sur les associations, sur les chambres syndicales, sur la représentation du prolétariat au parlement, et ce que les ouvriers ont apporté pour toute nouveauté, c'est un retour mal déguisé aux anciennes corporations. Ce qu'on démêle de plus clair dans ces esprits obscurs, c'est la prétention de faire du prolétariat une sorte de classe privilégiée, et ils ne voient pas que le vrai signe de leur émancipation c'est justement de n'être pas une classe, de se fondre désormais dans cette vaste, dans cette libérale et équitable société créée et transformée par la révolution de 1789, qu'ils semblent tout près de répudier aujourd'hui.

La vie publique varie selon les pays, ou, si l'on veut, elle a des manifestations différentes; au fond, elle se compose à peu près des mêmes élémens. Partout les gouvernemens ont des luttes à soutenir, des difficultés de tous les jours à dénouer; partout l'esprit de modération a la même peine à se dégager du conflit des opinions extrêmes, du tourbillon des passions politiques, locales ou personnelles qui s'agitent. L'Italie, qui a triomphé jusqu'ici de tant d'obstacles, de tant d'impossibilités apparentes, par cet esprit de modération, l'Italie a aujourd'hui une occasion de montrer qu'elle n'est point disposée à rompre avec cette tradition de libéralisme conservateur qui a fait sa force. Elle est sur le point d'avoir des élections générales; la dissolution de la chambre des députés est désormais un fait accompli. Le scrutin doit s'ouvrir le 5 et le 12 du mois prochain, et huit jours après le parlement renouvelé se réunira à Rome. Au premier abord, dans l'état précaire et obscur de l'Europe, le moment semblerait assez singulièrement choisi pour des élections. Si le cabinet de Rome a pris sur lui de tenter l'aventure, c'est qu'évidemment il croit n'avoir point à craindre des complications extérieures trop graves ou trop prochaines, c'est qu'il est persuadé que les affaires d'Orient lui laisseront le temps de trancher sans trouble la question parlementaire et ministérielle. Ce serait alors un bon signe de plus pour la paix. A vrai dire, cette considération mise de côté, la dissolution de la chambre italienne était prévue. Le ministère Depretis,

formé il y a quelques mois, n'avait pas une majorité suffisante, surtout assez sûre, pour pouvoir se promettre une existence facile avec le dernier parlement. Il se trouvait nécessairement conduit à l'alternative de mourir, comme il était né, par une coalition de circonstance, par une surprise de scrutin parlementaire, ou de demander à des élections générales une majorité moins incertaine. C'est maintenant au pays de trancher souverainement la question qui lui est soumise, en fortifiant le ministère qui existe ou en rendant la majorité aux opinions représentées par le cabinet qui est tombé il y a quelques mois.

Déjà la campagne est ouverte. Le président du conseil, M. Depretis, est allé exposer le programme de sa politique dans la petite ville du Piémont dont il a été tout le temps le député, à Stradella. Le chef reconnu de l'opposition modérée, M. Sella, de son côté, paraît établir le centre de ses opérations dans son collége de Biella. Un comité de la gauche vient de se former à Rome sous la présidence de M. Crispi pour soutenir les amis du cabinet. Des comités libéraux-conservateurs se forment à leur tour. La lutte semble devoir être animée plutôt qu'agitée. Elle ne profitera certainement à aucun des partis extrêmes, ni aux républicains, qui n'ont pas assez d'importance pour lever le drapeau de la république dans les élections, ni aux réactionnaires plus ou moins religieux ou cléricaux, qui ne peuvent guère compter sur le succès pour leur propre cause. Par le fait, la vraie lutte est entre les diverses fractions libérales qui ont été ou qui sont au pouvoir, et la meilleure chance du ministère est encore de s'entendre avec les hommes considérables comme M. Ricasoli, M. Peruzzi, M. Correnti, qui, sans s'identifier avec lui, ne l'ont pas combattu jusqu'ici, qui, après avoir appartenu à l'ancienne majorité, ont laissé tomber le dernier cabinet. C'est peut-être ce groupe toscan qui est appelé à trancher la question dans le parlement nouveau et qui, dans tous les cas, aura une influence sérieuse. Quel que soit le résultat du scrutin, la direction des affaires italiennes ne peut pas en être modifiée d'une manière sensible dans la pratique.

D'abord la politique extérieure restera la même, quoi qu'il arrive, cela n'est point douteux. Ce qu'a fait l'habile ministre qui a longtemps dirigé la diplomatie italienne, M. Visconti-Venosta, le nouveau ministre, M. Melegari, ne peut que le continuer, par cette raison bien simple que c'est désormais une sorte de tradition nationale, que ce n'est point une politique particulière à un cabinet. Quel que soit le ministère qui triomphe dans les élections, l'Italie n'a d'autre intérêt que de s'accréditer de plus en plus en Europe, d'étendre et d'affermir ses relations, de concourir au maintien de la paix sans se laisser entraîner dans des combinaisons et des aventures où elle risquerait probablement de perdre plus qu'elle ne pourrait jamais gagner. M. Melegari est un ministre très pacifique, qui n'a point hésité jusqu'ici toutes les fois qu'il a eu l'occasion de s'expliquer, et dans cette œuvre du maintien de la

paix, dans toutes ces complications orientales, l'Italie se retrouvera sûrement avec la France parce qu'elle a les mêmes intérêts. Au point de vue intérieur, le cabinet qui existe aujourd'hui peut tenir à se distinguer dans une certaine mesure de ceux qui l'ont précédé au pouvoir. En réalité il est, comme tous les autres, dévoué à la royauté constitutionnelle. Le président du conseil, M. Depretis, est un vieux Piémontais attaché au roi et aux traditions de la monarchie libérale; il a mis récemment un zèle chaleureux à le déclarer de nouveau dans son discours de Stradella, et le ministre de l'intérieur lui-même, M. Nicotera, n'a laissé depuis quelques mois passer aucune occasion de protester de sa fidélité monarchique, de décourager les fauteurs d'agitations qui auraient cru devoir compter sur lui. C'est presque avec des couleurs conservatrices que le cabinet se présente aux élections. Les réformes qu'il se propose de soumettre au parlement, s'il reste au pouvoir, sont plutôt de l'ordre économique, elles touchent à la perception de certains impôts, aux chemins de fer. Quant à la réforme électorale inscrite dans les programmes ministériels, M. Depretis n'en a parlé qu'avec une extrême mesure, sans dissimuler la gravité de la question, sans aller dans tous les cas jusqu'à promettre même de loin le suffrage universel. En un mot, c'est une hardiesse assez modérée, et pour juger exactement les partis au-delà des Alpes, il faut bien dire que, si le cabinet d'aujourd'hui ne semble pas disposé à trahir les intérêts conservateurs, ceux qui le combattent, qui l'ont précédé au pouvoir, ne sont pas moins libéraux que lui; ils seraient même plus libéraux sur bien des points. Entre eux, c'est plutôt une affaire de nuances et de conduite. Au fond, c'est toujours la politique de la monarchie constitutionnelle.

L'Italie se tient justement pour satisfaite de l'indépendance qu'elle a conquise avec Victor-Emmanuel et des institutions qui lui assurent, avec la paix intérieure, plus de liberté qu'aucun autre régime ne pourrait lui en donner. Ce qu'elle a de mieux à désirer aujourd'hui, c'est qu'on s'occupe de ses finances, de son organisation administrative, du développement de son commerce, de son industrie, de la transformation économique des régions trop négligées jusqu'ici, et parmi ces régions la première est toujours cette province de Sicile sur laquelle une enquête parlementaire a été ordonnée, qui vient d'être l'objet d'un rapport aussi substantiel qu'instructif de M. Bonfadini. Conditions économiques, régime de la propriété rurale et des industries, mœurs administratives, désordres invétérés, organisation du vagabondage et du brigandage, tout est décrit dans ce rapport de M. Bonfadini avec une sagacité lumineuse, d'un trait ferme et souvent pittoresque. Le gouvernement italien a certes de quoi s'occuper utilement en Sicile, et pour mener l'œuvre jusqu'au bout, malgré les progrès réels accomplis depuis quinze ans, il faudra encore l'activité persévérante de plus d'un parlement et de plus d'un ministère.

CH. DE MAZADE.

UN ROMAN NIHILISTE.

—

Que faire? par M. G. Tchernychefsky.

Le roman dont nous inscrivons le titre en haut de cette page ne serait pas une nouveauté pour les lecteurs de Saint-Pétersbourg ou de Moscou, puisqu'il ne compte pas moins aujourd'hui de douze ans de date bien sonnés, — en russe. Pour des lecteurs français, il peut avoir encore quelque attrait de curiosité, n'étant traduit que d'hier, j'ose à à peine dire dans notre langue, tant la phrase du traducteur est diffuse et sa grammaire fantaisiste. Est-ce, comme le disait Mérimée, « que la concision et la richesse de la langue russe défient les plus habiles traducteurs, » ou bien encore qu'une langue littéraire toute neuve se prêterait mal à la familiarité du roman, comme des Russes l'ont prétendu? Nous ne résoudrons pas l'alternative, mais nous craignons en vérité que le traducteur ne soit pas ici le seul coupable et qu'il ait quelque droit d'excuser, sur les défauts de l'original, peut-être les faiblesses, et certainement les longueurs de sa traduction. Au surplus, il n'importe guère : en Russie, la littérature est une arme, la poésie même est œuvre de combat, à plus forte raison le roman. Et c'est pourquoi ce roman au titre énigmatique, *Que faire?* s'il n'offre qu'un médiocre intérêt comme œuvre d'art, du moins comme expression du radicalisme russe mérite bien d'être connu.

On sait que pas un pays des deux mondes n'est plus fécond que la Russie, non pas même la nouvelle Amérique, en sectes religieuses ou philosophiques, les unes bizarres jusqu'à l'extravagance, les autres repoussantes jusqu'au dégoût. Les *tourneurs* de Russie ne le cèdent pas aux *trembleurs* d'Amérique, ils l'emporteraient plutôt, et les *coureurs* de Sopelki le disputent aux *perfectionnistes* d'Oneïda. Aussi bien il se fait des échanges, et tels Russes de l'un ou l'autre sexe qui désespèrent de la liberté sur le sol natal vont essayer du libre amour et de la vie naturelle aux bords du lac Érié. La vie naturelle, c'est le communisme hardiment poussé jusqu'à ses dernières conséquences, et je n'ai pas besoin d'expliquer ce que c'est que le libre amour. A la vérité, les sectes russes, recrutées pour la plupart au sein du peuple des campagnes, ne font pas sonner, comme les sectes américaines, le partage égal des biens et ce qu'on appelle aujourd'hui « l'émancipation de la femme; » le fait est cependant qu'elles y aboutissent, et que la femme russe, partout ailleurs si profondément abaissée sous la tyrannie du *moujik*, devient libre, souvent même maîtresse dans cette sphère spirituelle. Voici maintenant le phénomène curieux qui se produit : quand cet instinct de communisme et de rénovation sociale se rencontre chez des hommes que l'éducation dégrossis et que l'instruction a façonnés aux idées de la science et de

la philosophie moderne, chez des hommes qui ne sauraient plus croire avec le paysan que, quand il tonne, c'est que le prophète Élie roule à travers l'espace dans son char de feu, l'illuminisme s'éteint, les voiles du mysticisme s'écartent, l'enthousiasme religieux tombe, il ne reste plus qu'une négation pure et simple, et d'un seul mot le *nihilisme*. Nul n'ignore quel progrès le *nihilisme* a fait dans ces dernières années : les cheveux ras, le chapeau rond et les lunettes bleues des dames nihilistes ont accompli leur tour du monde.

C'est à cette école qu'appartient ou plutôt qu'appartenait M. Tchernychefsky. Il passait, à l'époque où parut son roman, pour le chef du radicalisme russe. Aussi le succès fut-il grand, presque aussi grand que le succès du roman de M. Tourguénef, *Pères et Enfans*. Non pas certes qu'il puisse venir à la pensée d'établir une comparaison entre les deux œuvres; mais enfin c'étaient des nihilistes ou plus exactement un nihiliste que M. Tourguénef avait mis en scène, et contre la caricature calomnieuse, disait-on, qu'il en avait tracée dans son Basarof, M. Tchernychefsky ne s'était proposé rien moins que de rétablir la sincérité d'un portrait. Avec cela, la situation particulière de l'auteur ajoutait au roman une sorte d'intérêt tragique. Victime comme tant d'autres, le poète Michaïlof par exemple, de cette ardeur de réaction violente qui signale dans l'histoire de la Russie contemporaine les années 1862 et 1863, impliqué dans un procès politique qui se dénoua par une condamnation à quatorze ans de travaux forcés et à la déportation en Sibérie, c'était dans sa prison que M. Tchernychefsky avait employé ses derniers jours de loisir à son œuvre de propagande. Innocent d'ailleurs ou coupable, il n'était pas certainement d'un caractère méprisable d'avoir pu prendre un tel empire sur soi que d'oublier le sort qui l'attendait, et d'écrire dans un cachot de forteresse un roman où manquent bien des qualités, mais où l'on chercherait vainement quelque trace d'indignation ou quelque marque de désespoir. On a raconté qu'il en avait même écrit deux, et qu'un ami, trop prompt à la crainte, sous le coup d'une visite domiciliaire, aurait brûlé le manuscrit du second. Il suffit de celui qui nous est parvenu pour se faire une idée du genre et de l'auteur.

En 1852, vivait dans une belle maison de la rue Gorokhovaïa, sur la cour, au cinquième étage, une famille dont le chef était Pavel Constantinitch Rosalsky, régisseur de la maison, employé d'un ministère et prêteur sur gages, un pauvre homme, bien humble et bien plat devant son propriétaire, devant ses chefs, mais surtout devant Maria Alexievna, sa femme, la forte tête du ménage. Ils avaient deux enfans, une fille, Véra, et un garçon qu'on appelait Fédia. Une cuisinière, qui changeait quelquefois, mais invariablement nommée Matroevna, attestait par sa présence qu'à Saint-Pétersbourg comme ailleurs l'usure conduit à une honnête aisance. Véra, par malheur, était belle, et sur la beauté de sa

fille la mère fondant l'espoir de ses vieux jours ne prétendait pas moins que de la faire épouser par un bel officier, Michaël Ivanitch Storechnikof, le fils de la propriétaire. Cette idée lui était venue certain soir que le bel officier s'était avisé de transmettre lui-même à Pavel Constantinitch un ordre de Mme Storechnikof. Véra, sans le vouloir, avait plu, c'était une maîtresse qui pouvait faire honneur; Michaël Ivanitch était donc revenu, mais pour voir ses tentatives misérablement échouer contre l'ambition bien résolue de la mère et devant l'indignation de la jeune fille. Deux traits ici sont admirablement observés. Le roman réaliste a parfois de ces bonnes fortunes, et, des bas-fonds où il se complaît, de loin en loin il ramène quelque vérité psychologique précieuse. Il y a quelque trente ans, un roman français nous eût montré Storechnikof ou bien converti brusquement comme par un coup de théâtre au respect de l'innocence et à la loi de l'honneur, ou bien au contraire plus âpre au désir, et, pour satisfaire sa passion, prêt à toute violence et à toute perfidie; le roman russe nous le montre acceptant sans hésiter l'idée du mariage et, puisqu'il n'est que le mariage pour arriver à posséder Véra, réglant sur cette idée sa conduite à venir. Là est en effet le vrai, là est la réalité, parce que la violence et la perfidie ne sont guère que des moyens de mélodrame, et quant à ces illuminations subites qui transformeraient si merveilleusement les cœurs, elles n'apparaissent que sur le chemin de Damas. Autre exemple de naïveté dans la dépravation : quand Maria Alexievna s'aperçoit que la résistance de Véra, plus sûrement que tout calcul, a réduit Storechnikof à merci, quelle réflexion croyez-vous que fasse l'excellente mère? « Elle est certainement encore plus rusée que moi! s'écrie-t-elle, oh! c'est une fine mouche. » Je ne dis pas que tout cela ne soit au fond franchement odieux, je dis seulement qu'étant admise la situation, l'auteur a vu juste. Storechnikof entre donc dans la maison du sous-chef de bureau comme prétendant en titre; il y prend le thé tous les soirs. On peut concevoir aisément toute l'horreur que son hypocrisie de renard pris au piége inspire à l'infortunée Véra.

Cependant le père de famille s'étant mis en quête, pour faire préparer son fils Fédia au collége, d'un bon maître « à bon marché, » son choix est tombé sur un étudiant en médecine du nom de Lopoukhof. Nous l'appellerions un singulier personnage s'il en fut, mais l'auteur nous assure qu'il existe en Russie plus de Lopoukhof qu'on ne croit. Certes, ce n'est pas lui qui, comme le Basarof de Tourguénef, s'éprendrait d'une aristocrate jusqu'à en mourir : il est cuirassé contre l'amour et cuirassé du raisonnement le plus victorieux et du syllogisme le plus russe que je connaisse : « Je n'ai jamais, dit-il, rencontré de femme qui n'eût au fond du cœur le regret d'être femme et le désir d'être homme, comme les pauvres ont le désir d'être riches. Or qui peut se plaire à voir les pauvres? Et qui pourrait par conséquent se plaire à voir les femmes? » Aussi ne jette-t-il sur Véra qu'un regard indifférent, dédaigneux, à peine com-

patissant, quand il a fait connaissance du triste fiancé. Véra, de son côté, semble ne pas l'apercevoir. C'est le babil indiscret du jeune Fédia qui rompt la glace : « Et je lui ai dit, ma bonne sœur, que vous êtes une beauté chez nous, et lui m'a répondu : — Qu'est-ce que ça me fait? — Et moi, ma bonne sœur, je lui ai dit : — Mais tout le monde aime les beautés. — Et il a repris : — Tous les imbéciles les aiment. — Et moi j'ai dit : — Et vous, est-ce que vous ne les aimez pas? — Et il m'a répondu : — Je n'ai pas le temps. — Et moi, je lui ai dit, ma bonne sœur : — Ainsi vous ne voulez pas faire la connaissance de Vérotchka? — J'ai beaucoup de connaissances sans elle, m'a-t-il répondu. » Il y arrive cependant, le philosophe; il découvre dans la jeune fille une victime de la tyrannie maternelle, il fait vœu de la délivrer, il cherche avec elle un moyen. Véra sait chanter; ne pourrait-on pas en faire une actrice? Elle sait le français et l'allemand, Lopoukhof d'ailleurs a complété son instruction en lui donnant à lire l'*Essence de la religion* de Feuerbach et la *Destinée sociale* de Victor Considérant; ne pourrait-on pas lui trouver une place d'institutrice, de gouvernante? Ils parlent d'ailleurs de ces projets si froidement, leur entretien est si glacial, et l'un l'autre ils se reprennent avec une ironie si méprisante toutes les fois que la conversation menace de s'égarer au-delà des considérations d'intérêt, qu'ils déjouent la perspicacité de Maria Alexievna elle-même. « Quel jeune homme sage, positif, noble, dirais-je! Quelles règles prudentes il inspire à Vérotchka! » Cependant les démarches de Lopoukhof échouent. C'est un obstacle aujourd'hui, demain c'en est un autre. Véra se sent défaillir; pour se soustraire au mariage qui la menace, elle ne voit plus que le suicide; elle va « *s'aphyxier*, comme dit le traducteur, à la manière des jeunes filles de Paris, » quand Lopoukhof reparaît comme un sauveur, et, poussant le dévoûment jusqu'au bout, lui propose de l'enlever et de l'épouser. Ici la déclaration la plus étrange et la scène d'amour la plus singulière, Véra faisant ses conditions, stipulant « une chambre neutre, » réservant son indépendance, et Lopoukhof se demandant : « Comment ferai-je pour éteindre en elle ce sentiment nuisible de la reconnaissance qui lui serait à charge? » — Vous calculez de bien loin, ô Lopoukhof, vos scrupules font voir trop de délicatesse; laissez faire au temps, et vous vous étonnerez vous-même avec quelle facilité votre élève rejettera le fardeau de reconnaissance.

Ils se marient donc et commencent à vivre ensemble à la manière de « deux familles qui prendraient par économie un appartement commun. » Le lecteur se souviendra peut-être qu'il a vu l'hiver dernier cette même situation sur la scène, et dans le cocher des *Danichef* un fort bon modèle de cette folie de renoncement qu'en vérité nous serons bientôt tentés de prendre pour un trait du caractère russe. Lopoukhof donne des leçons et tient des écritures, Véra monte une espèce d'atelier coopératif de modes et de couture, tout enfin irait au mieux dans le meilleur

des mondes, si Kirsanof n'apparaissait. Kirsanof est un second Lopoukhof. « Les uns trouvaient que celui-ci était le plus beau, les autres que c'était celui-là. » Lopoukhof avait un nez grec et Kirsanof un nez aquilin, Lopoukhof avait des yeux bruns, Kirsanof avait des yeux bleus, mais ce nez et ces yeux mis à part, l'un et l'autre étaient le portrait également ressemblant des hommes de l'avenir. Pourquoi donc Véra s'éprend-elle tout à coup de Kirsanof comme s'il y avait quelque chose en lui qui ne fût en Lopoukhof? Le romancier n'a pas bien éclairci le mystère; toujours est-il que bientôt, après quelques visites, l'astre de Lopoukhof pâlit. Véra résiste, elle essaie d'échapper à la domination du sentiment nouveau qui l'envahit, elle demande secours, par une inspiration monstrueuse, à l'amour de son mari, pour la première fois. Elle cède enfin et part en laissant derrière elle une lettre ainsi conçue : « Mon cher ami, je ne me suis jamais sentie si fortement attachée à toi qu'en ce moment; si je pouvais mourir pour toi! Oh! que je serais heureuse de mourir pour toi! Mais je ne puis pas vivre sans lui. Je t'offense, je te tue, mon cher ami; je ne le voudrais pas, mais j'agis malgré moi! Pardonne-moi! pardonne-moi! » Ne nous récrions pas; les duchesses de Balzac ont écrit de ce style. Quant à Lopoukhof, s'il prêche la brebis égarée, ce n'est pas espérance de la ramener au bercail, il ne veut que constater qu'elle ne se trompe pas une seconde fois sur la sincérité du sentiment qui l'entraîne, et, ce dernier devoir accompli, prétextant un voyage, il va se brûler la cervelle sur un pont de Moscou. *Que faire?* Nous avons la moitié de la réponse.

On pourrait croire ici le roman terminé, on peut mettre du moins un signet au volume, c'est maintenant la thèse qui commence. Non pas que le long récit de ces très simples événemens ne soit entrecoupé déjà de longues déclamations nihilistes. « M. Tchernychefsky, dit le traducteur, n'est pas de ceux qui écrivent simplement pour le plaisir de noircir du papier. » Toujours est-il que dans cette première partie, si l'on tient compte et de l'intention et des circonstances, de la malheureuse habitude aussi que nous avons contractée de voir la thèse et le philosophisme s'étaler à l'aise dans le roman comme dans leur domaine d'élection, on trouve à signaler quelques qualités toutes russes, particulièrement remarquables à ce titre dans une littérature d'emprunt.

« La gloire, disait un jour M. de Balzac, à qui en parlez-vous? je l'ai connue, je l'ai vue! Je voyageais en Russie avec quelques amis. La nuit vient, nous allons demander l'hospitalité à un château. A notre arrivée, la châtelaine et ses dames de compagnie s'empressent; une de ces dernières quitte dès le premier moment le salon pour aller nous chercher des rafraîchissemens. Cependant la conversation s'engage, et celle de ces dames qui était sortie rentre; elle entend tout d'abord ces paroles : « Eh bien, monsieur de Balzac, vous pensez donc?.. » De surprise et de joie elle fait un mouvement, elle laisse tomber le plateau de ses mains,

et tout se brise. » Si l'aventure n'est pas vraie, elle méritait de l'être. En effet, si j'en crois la renommée, tous les défauts que nous reprochons à Balzac étaient devenus là-bas autant de qualités. Encore aujourd'hui, il paraît qu'en Russie l'auteur français à la mode est l'héritier de la pire manière de Balzac, M. Émile Zola; on le traduit en russe, et si l'on traduisait dans notre langue les romans de M. Glèbe Ouspensky par exemple, la ressemblance serait frappante. Contentons-nous de M. Tchernychefsky. C'est la même prétention d'analyse, la même précision du détail, si repoussant qu'il puisse être, la même vigueur brutale de trait, le même relief, la même lumière crue. Le portrait de Maria Alexievna ne déparerait pas la galerie des *Rougon Macquart*. Il y a plus, et chez les réalistes russes vous retrouverez cette saveur étrange de mysticisme, si prononcée déjà chez Balzac. Comptez qu'il n'y a pas moins de quatre songes dans le roman de M. Tchernychefsky, quatre songes, et Véra, la femme émancipée, « l'une des premières femmes dont la vie se soit arrangée, » ne prend de résolution qu'à la suite d'un songe. C'est après un songe qu'elle quitte la maison maternelle, après un songe qu'elle devient la femme de son mari. Grâces soient rendues au traducteur d'avoir supprimé le quatrième songe. Par la plus singulière contradiction, serait-ce donc décidément en tout pays le sort du réalisme que de tourner au mysticisme?

Deux choses, il est vrai, sans parler de la forme, qui ne doit pas laisser d'avoir son prix, relèvent le réalisme russe. Il est sincère d'abord, il est ce qu'on appelle *vécu*, on sent que le roman a copié le vif, et que la fable n'en est inventée que pour fournir, que pour servir de cadre aux types qui s'y meuvent. Quand parurent les premiers romans de M. Tourguénef, n'y prétendit-on pas retrouver les personnages de la société pétersbourgeoise d'alors? En second lieu, l'ironie, l'ironie méprisante que les Russes manient comme personne, une forme de l'ironie qui ne ressemble ni à l'*humour* anglais, ni surtout à la raillerie française. Ce qu'elle a de caractéristique, c'est une persistance à ramener tous les actes de l'humaine nature à quelque motif d'intérêt odieux ou ridicule; c'est encore l'aisance hautaine et familière avec laquelle elle se soutient pendant des pages entières, un chapitre, quelquefois un volume. Bien des raisons sans doute ont dû favoriser en Russie ce penchant naturel : entre les plus puissantes, sous un gouvernement longtemps et cruellement despotique, la nécessité de se contraindre et d'envelopper la pensée d'une obscurité calculée; plus puissante encore peut-être dans une société fondée sur le *tchine*, où c'est un proverbe usuel que de souhaiter à quelqu'un la santé et le grade de général, la sourde irritation et le secret orgueil d'hommes qui se sentent ou qui se croient supérieurs à la situation où le hasard d'une hiérarchie de titres administratifs les a fait naître et les enchaîne. Sous les dehors d'une bienveillance et d'une affabilité qui ne sont en somme que le signe des

éducations aristocratiques, l'orgueil moscovite se cache, plus âpre et plus entier que l'orgueil anglais lui-même.

A ce point de vue, peu de documens sont plus curieux que le roman de M. Tchernychefsky. L'auteur avait débuté dans la littérature par une sorte de manifeste réaliste sur les *Rapports esthétiques de l'art et de la réalité*. Vous diriez, à l'entendre parler, le dernier mot de la critique. « Pour ce qui est, dit-il au lecteur, pour ce qui est des ouvrages célèbres de tes auteurs de prédilection, tu peux, pour l'exécution, mettre ce roman à leur niveau, tu peux même le placer au-dessus, car il y a ici plus d'art que dans les ouvrages précités, tu peux en être sûr. » Ce n'est encore là qu'un simple avis au public; le ton s'élève et devient plus méprisant quand l'auteur consent à faire connaître au lecteur ignorant la suprême exigence de l'art;... mais ceci nous ramène au roman.

Lopoukhof et Véra nous paraissent déjà des personnages assez bizarres, pour ne pas dire extraordinaires. Erreur; l'auteur a rencontré des Lopoukhof et des Véra par « centaines. » — « Il les considère comme des gens ordinaires : eux-mêmes se considèrent comme tels, » et nous allons promptement apercevoir s'ils ont raison. Le voilà ce grand secret, cette découverte surprenante; introduisons dans l'intrigue, — d'ailleurs sans qu'il ait aucun motif d'y venir faire figure, — un troisième personnage, celui-là vraiment extraordinaire, et mesurons les autres à sa taille. Il s'appelle Rakhmétof, il représente l'idéal du nihiliste de l'avenir. « Puisque nous demandons que les hommes jouissent complétement de la vie, nous devons prouver par notre exemple que nous le demandons non pas pour satisfaire nos passions personnelles, mais pour l'homme en général. » Sans doute ce raisonnement n'est point si sot : mais Rakhmétof en tire de singulières conséquences. « Lorsqu'on servait des fruits, il mangeait des pommes, parce que la plèbe en mange, il ne mangeait jamais d'abricots... il mangeait des oranges à Saint-Pétersbourg, en province jamais, parce qu'à Saint-Pétersbourg la plèbe en mange, ce qui n'a pas lieu en province. » De temps en temps il remonte le Volga, tirant la corde le long des chemins de halage, « parce que la force est un moyen de se faire estimer de la plèbe. » Il n'emploie guère à ses affaires qu'une petite part de son temps, le reste est pour s'ingérer des affaires des autres, pour imposer sa connaissance aux gens qui ne la souhaitent pas ou même qui la repoussent. Il passe la nuit sur un feutre garni de « petits clous qui ressortaient d'un pouce de longueur. » Est-ce bien le nihiliste de l'avenir, ce Rakhmétof? ou si ce n'est pas plutôt quelque ascète et quelque extatique des siècles depuis longtemps passés? Le mysticisme reparaît toujours, toujours remonte à la surface, et décidément le nihilisme est bien moins une doctrine qu'une secte.

On imagine bien qu'un tel homme, chargé d'adoucir à Véra la nouvelle du suicide et de la mort de Lopoukhof, ne saurait manquer d'excellentes raisons pour lui prouver que tout remords serait une sottise

et toute résolution extrême, comme de renoncer à Kirsanof, une erreur de jugement. Le conseil est pour plaire; Véra n'hésite pas davantage, elle épouse Kirsanof. Elle recommence encore une fois la vie, et tandis que Kirsanof, médecin-professeur, presque célèbre déjà, continue de soigner les malades et d'accroître sa réputation naissante, elle fonde un atelier, deux ateliers, trois ateliers de couture, et tient boutique sur la perspective Nevsky, à l'enseigne du *Bon-Travail, magasin de nouveautés*. Quand elle a des loisirs, elle rejoint Kirsanof à l'hôpital, et, sous la direction conjugale, étudie passionnément la médecine.

Mais voici bien une autre affaire. Lopoukhof n'est pas mort : on a retrouvé dans la rivière une casquette percée d'une balle; ce n'était qu'un ingénieux artifice, un moyen délicat de tourner la loi russe, qui ne permet le divorce que dans des cas bien rares, à prix d'or, et que le ménage Lopoukhof aurait vainement suppliée de briser les liens qui l'unissaient. Lopoukhof a quitté la Russie; d'Allemagne en Amérique, d'Amérique en Angleterre, il a parcouru le monde; puis, quelques années écoulées, il revient à Saint-Pétersbourg, sous le nom de Charles Beaumont, pour y traiter, comme représentant d'une maison anglaise, de l'achat d'une fabrique. C'est encore un type curieux de traitant russe que le directeur de cette fabrique. Sous-capitaine de cavalerie démissionnaire, Polosof a si bien trafiqué de quelques roubles qui lui restaient, qu'il est devenu trois ou quatre fois millionnaire. Gonflé de son importance, devenu fournisseur attitré du gouvernement, il a commis la maladresse de ne pas plier à temps devant un homme en place. Depuis, ses « fournitures de vivres et de cuirs de bottes » ont été systématiquement mises au rebut, tantôt sous un prétexte et tantôt sous un autre, aujourd'hui parce qu'on a trouvé dans sa fourniture « quelques négligences, » demain parce qu'on y constate de « mauvaises intentions. » Les jours pénibles sont venus, et des débris de sa splendeur il n'a conservé qu'une fabrique de stéarine, dont il est le directeur et le principal intéressé. Comme l'affaire soulève des difficultés nombreuses et délicates, Lopoukhof ou Charles Beaumont, obligé d'entrer en relations quotidiennes, intimes bientôt, avec son vendeur, fait chez lui la connaissance de Mlle Polosof. On devine la conclusion et que Lopoukhof épouse Mlle Polosof.

Il y a un épilogue : puisqu'il est maintenant remarié, Lopoukhof n'a plus de motifs de ne pas renouer les relations d'autrefois avec son ami Kirsanof. Il confie son désir à sa nouvelle épouse, et c'est elle qui se charge d'aller annoncer à Véra la grande nouvelle : « Lopoukhof est ressuscité. » Le ménage Kirsanof ne se sent pas de joie, tout est bien qui finit bien, les deux ménages feront désormais vie commune, ils habiteront le même appartement, il y aura comme toujours des « chambres neutres » et des « chambres non neutres. » *Que faire?* disait le titre du roman; voilà, nous apprend le traducteur, la solution qu'a trouvée la

« nouvelle société russe. » En tout cas, solution bien étrange, plus qu'étrange en vérité, si l'on considère quel soin méticuleux a pris l'auteur d'accumuler toutes les circonstances qui pouvaient ajouter au cynisme de ses personnages et à l'odieux de leur situation : Kirsanof, l'unique ami de Lopoukhof, Véra, tirée par Lopoukhof de la plus honteuse famille et sauvée du plus triste mariage, Lopoukhof, dévoué jusqu'au sacrifice, et ce surprenant accord qui termine le roman !

Et maintenant remarquez bien que l'auteur, M. Tchernychefsky, n'est rien moins qu'un romancier. Je ne veux pas dire seulement par là qu'à peine de loin en loin dans son livre rencontre-t-on quelque ombre des qualités du romancier, mais je voudrais avertir le lecteur que c'est ici l'œuvre d'un économiste. Le grand ouvrage de M. Tchernychefsky, celui qui le plaça naguère à la tête du radicalisme russe, ce n'est pas un roman, c'est l'*Économie politique jugée par la science*, critique et réfutation des *Principes d'économie politique* de Stuart Mill. Le roman n'a été pour lui qu'un moyen, qu'une tentative pour convertir à ses idées économiques un plus grand nombre d'adeptes, pour mettre la bonne nouvelle à portée d'un public plus vaste, et c'est là l'intérêt d'une rapsodie que comme œuvre d'art le lecteur est à même de juger. Que ce roman mal conçu, mal exécuté, ait eu d'ailleurs un succès éclatant en Russie, s'il est mauvais, il ne nous importe guère, et ce n'est pas affaire à la critique d'accepter et de discuter le succès par cela seul qu'il est le succès. Ce n'est pas tout que de réussir et il faut encore mériter son succès; mais enfin, tel quel, ce roman a passé, passe encore pour une sorte d'évangile du nihilisme russe. Et s'il était nécessaire d'excuser la longue analyse que nous avons essayé d'en faire, il nous suffirait de rappeler que dans un récent et substantiel ouvrage, un des hommes d'Allemagne qui connaissent le mieux, le plus intimement, la Russie contemporaine, et qui la connaissent d'original, n'a pas consacré moins de vingt pages à l'exposition des idées de M. Tchernychefsky (1). C'est plus de place qu'il n'a donné, plus d'honneur qu'il n'a fait à aucun autre écrivain de la Russie moderne.

Est-ce à dire que vraiment le *nihilisme* ait tant d'importance en Russie, que le nombre de ses prosélytes y soit considérable, et que la diffusion enfin de semblables doctrines y doive inspirer une telle crainte ou du moins une telle préoccupation de l'avenir? Oui et non; il faut distinguer. Dans nos sociétés occidentales, il serait permis de ne pas accorder plus d'attention au *nihilisme* que nous n'en accordons au *fouriérisme* par exemple. Non pas qu'à tel moment donné, si les circonstances et la mauvaise fortune s'y prêtent, de dangereux esprits ne puissent essayer de faire passer ces théories dans la pratique, mais parce qu'en somme chez nous les habitudes historiques et le tempérament national

(1) Cœlestin, *Russland seit Aufhebung der Leibeigenschaft*, Laybach 1875.

ne sauraient souscrire cette abdication de la personne qui serait dans les écoles communistes le premier pas vers la sagesse. Sans doute, comme ces théories, sous un voile de générosité, ne s'adressent en fait qu'aux plus grossiers appétits de la nature humaine, elles exercent une puissance de séduction singulière sur ces natures brutales dont le fonds est une inépuisable avidité de jouir, mais au premier essai d'application elles succombent et se condamnent elles-mêmes, parce qu'en échange d'un leurre de volupté, la première loi qu'elles imposent au misérable qu'elles ont tenté, précisément est la seule chose dont il soit incapable, le renoncement à soi-même. On le voit bien, quand on repasse en esprit l'histoire des sectes américaines, l'histoire des Mormons par exemple, dont le nombre semble aller diminuant de jour en jour, pauvres gens qui, cédant à l'appât du rien faire et de la polygamie, gémissent sous un joug si pesant, que tous les observateurs s'accordent à reconnaître que la mort de Brigham Young sera le signal de la dissolution de la communauté. Ajoutez comme un autre symptôme la répulsion presque universelle que ces sectes inspirent, et refaites sur la carte les étapes de leur exode pour vous convaincre qu'elles ne doivent guère d'exister encore qu'à l'immensité des déserts américains.

Il n'en est pas de même en Russie. Là quatre siècles d'esclavage ont façonné quelque quarante millions de serfs à l'abdication du vouloir, et d'ici longtemps encore n'offrent d'objet à leurs désirs que la satisfaction des appétits matériels. De plus, on dirait qu'il y a dans la nature du paysan russe un fonds de communisme, et ainsi, tandis que les aberrations du communisme occidental sont en quelque manière du domaine du rêve et de l'imagination pure, au contraire, dans les déclamations du *nihilisme* russe, on est tenté de voir la formule quasi scientifique des aspirations séculaires d'une race. Et le mal qu'on peut qualifier ici d'insignifiant est peut-être en Russie très grave. Évidemment nous ne saurions avoir la prétention de résoudre de semblables problèmes; mais ne semble-t-il pas que Montesquieu soupçonnât quelque chose de ces questions auxquelles est suspendu l'avenir de la Russie quand il laissait tomber ce mot terrible : « Voyez, je vous prie, avec quelle industrie le gouvernement moscovite cherche à sortir du despotisme, qui lui est plus pesant qu'aux peuples mêmes. On a cassé les grands corps de troupes, on a diminué les peines des crimes, on a établi des tribunaux, on a commencé à connaître les lois, on a instruit les peuples; *mais il y a des causes particulières qui le ramèneront peut-être au malheur qu'il voulait fuir.* »

FERDINAND BRUNETIÈRE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

DIX-SEPTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLVIe ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1876

Livraison du 1er Septembre.

La Crise présidentielle aux États-Unis. — I. — L'Administration du général Grant, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY. 5

La Science moderne et la philosophie des causes finales. — II. — La Cause première, par M. Étienne VACHEROT, de l'Institut de France. 38

Mon oncle Barbassou, troisième partie, par M. Mario UCHARD. 71

Le Socialisme contemporain en Allemagne. — I. — Les Théoriciens, par M. Émile de LAVELEYE. 121

Les Aventures d'un pionnier américain. — *Gabriel Conroy*, de M. Bret Harte, par M. Th. BENTZON. 150

L'Évolution historique des peuples, essai de synthèse sociologique, par M. Adolphe d'ASSIER. 180

Le Monument de Henri Regnault, par M. G. VALBERT. 211

Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 222

Essais et Notices. — La Charité a Naples, par M. Othenin d'HAUSSONVILLE. 233

Livraison du 15 Septembre.

Mon oncle Barbassou, dernière partie, par M. Mario UCHARD. 241

La Crise présidentielle aux États-Unis. — II. — Les Candidats a la présidence, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY. 278

Le Japon contemporain. — I. — Les régens progrès, la situation économique et financière, par M. George BOUSQUET. 311

Les derniers Vikings et les premiers rois du nord, d'après de nouvelles publications, par M. Émile MONTÉGUT. 312

Le comte de Cavour, étude de politique nationale et parlementaire d'après des documens nouveaux. — V. — La crise de l'Italie après Villafranca, Cavour et la cession de la Savoie, par M. Charles de MAZADE. . . . 387
L'Enseignement de l'agriculture en France et l'Institut agronomique, par M. BÉRARD-VARAGNAC. 417
La Vie de province en Grèce. — II. — La Locride des Ozoles, par M. Paul d'ESTOURNELLES de CONSTANT. 449
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 470

Livraison du 1er Octobre.

L'Enfance a Paris. — I. — La criminalité, l'abandon, par M. Othenin d'HAUSSONVILLE. 481
Cousin et cousine, par M. Henry JAMES. 512
Les Marins du XVIe siècle. — IV. — Anthony Jenkinson chez les Moscovites et les Tartares, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE. . . 554
Le Socialisme moderne. — L'École saint-simonienne, Bazard et Enfantin, par M. Paul JANET, de l'Institut de France. 587
Le Japon contemporain. — II. — Les relations extérieures, la situation politique et sociale, par M. George BOUSQUET. 619
Le Procès de Galilée, d'après les manuscrits du Vatican, par M. A. MÉZIÈRES, de l'Académie Française. 645
La Production houillère en Angleterre et en France. — I. — La question de l'épuisement des houillères et la hausse des prix, par M. R. RADAU. 664
M. Gladstone et la question bulgare, par M. G. VALBERT. 695
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 707
Essais et Notices. — Un déchiffreur d'énigmes, George Smith, par M. Eugène-Melchior de VOGÜÉ. 718

Livraison du 15 Octobre.

La Difficulté de la situation politique de la France, par M. É. VACHEROT, de l'Institut de France. 721
Donna Grazia, étude de mœurs napolitaines, par M. MARC-MONNIER. . . . 754
Le Centenaire américain et l'exposition de Philadelphie, par M. L. SIMONIN. 795
Le Roman de mœurs en Angleterre, *Daniel Deronda*, de George Eliot, par M. Th. BENTZON. 826
Les Marins du XVIe siècle. — V. — Anthony Jenkinson chez les Turcomans et a la cour du sophi, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE. . 855
La Production houillère en Angleterre et en France. — II. — la Question de l'exportation des houilles, par M. R. RADAU. 895
Les Plaintes de la marine marchande, le congrès maritime du 7 juin 1876, par M. Edmond PLAUCHUT. 920
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 937
Essais et Notices. — Un roman nihiliste, *Que faire?* de M. Tchernychefsky, par M. F. BRUNETIÈRE. 949

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît.

AP
20
R5
pér.3
t.17

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY